University of St. Michael's College
3 1761 08051820 2

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

TOME SOIXANTE-SEPTIÈME

TOME XII DE LA TROISIÈME SÉRIE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Ancienne Maison Victor PALMÉ, éditeur des Bollandistes

PARIS

VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.

12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE

HENRY TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

MONSEIGNEUR DE SÉGUR

Le lundi 13 juin, l'enceinte de l'église Saint-Thomas d'Aquin était envahie par une foule immense et recueillie qui débordait sur la place Saint-Thomas et dans les rues environnantes. Cette foule suivait un humble convoi de troisième classe. Tous les rangs étaient confondus : à côté de l'homme du monde se trouvait l'ouvrier; l'humble femme du peuple coudoyait la grande dame du faubourg Saint-Germain, et personne n'était venu là pour la forme; on voyait, à l'émotion de cette foule, que chacun était frappé. C'est que l'on conduisait à sa dernière demeure un prélat dont la vie n'avait été qu'un long dévouement. Mgr Louis-Gaston de Ségur, chanoine-évêque de Saint-Denis, avait rendu sa belle âme à Dieu, le jeudi 9 juin, à quatre heures du matin, et la reconnaissance lui avait fait spontanément le plus beau des cortèges. Depuis le jour de sa mort, c'est par milliers que se chiffraient les fidèles de tous les rangs, de toutes les classes, venus dans sa demeure, rue du Bac, 39, prier devant la dépouille de celui qui, fidèle imitateur de son divin Maître, avait dépensé sa vie à faire le bien.

Nous n'avons pas la prétention de faire ici la biographie de Mgr de Ségur; comment en quelques pages raconter cette vie si remplie; énumérer et exposer ces œuvres nombreuses dont le zélé prélat était l'âme; rappeler ces innombrables ouvrages dont les éditions se sont multipliées; raconter ces actes de charité qu'on ne connaîtra peut-être jamais tous, car nul plus que Mgr de Ségur ne mit en pratique ce divin précepte : « Que la main droite ignore ce que donne la main gauche! » Nous voulons seulement saluer avec une humble reconnaissance le prélat dont l'Église de France pleure la perte et grouper ici quelques faits épars çà et là. La vie de Mgr de Ségur sera plus tard racontée et bien racontée.

Louis-Gaston de Ségur était l'aîné des huit enfants du comte Eugène de Ségur et de la comtesse, née Sophie Rostopchine; il serait donc devenu, si Dieu ne l'avait appelé à une plus haute vocation, le chef de nom et d'armes de la maison de Ségur. Dans les

pages émues qu'il a consacrées à sa mère, il expose ainsi, avec une charmante simplicité, sa noble origine : « Mon père, le comte Eugène de Ségur, par sa mère était l'arrière-petit-fils du chancelier d'Aguesseau, ainsi que du président de Lamoignon; par son père, il était arrière-petit-fils du marquis de Ségur, maréchal de France et ministre de la guerre sous Louis-Philippe, et petit-fils du comte de Ségur, ambassadeur de France auprès de l'impératrice Catherine de Russie, grand maître des cérémonies sous le premier Empire, pair de France, membre de l'Académie et auteur d'une *Histoire universelle*, malheureusement peu chrétienne. » Le grand-père maternel de Mgr de Ségur, l'illustre général comte Rostopchine, ancien ministre de Paul Ier, gouverneur de Moscou en 1812, était un des plus grands propriétaires et seigneurs de la Russie; il descendait en droite ligne du célèbre prince tartare Kingis-Khan (Gengis-Kan), dont un fils, Rastap-Scha, était venu s'établir en Russie. La grand'mère maternelle de Mgr de Ségur, la comtesse Catherine Protassow, s'était faite catholique en 1806 ; sa fille Sophie suivit son exemple en 1814. « En entendant, dit Mgr de Ségur, les fréquentes conversations ou, pour mieux dire, discussions de ma grand'mère avec l'archimandrite (ou archevêque) de Moscou, le *très savant* Philarète (qui, au bout de cinq minutes, était régulièrement mis par elle au pied du mur), ma mère comprit aisément de quel côté se trouvait la vérité; elle demanda des livres, réfléchit et, une fois convaincue, elle n'hésita pas un instant à se faire catholique, comme son admirable mère. » C'était un grand sacrifice, car elle avait une profonde affection pour son père, et elle savait qu'il serait irrité et affecté de sa conversion. Mgr de Ségur a raconté lui-même, au sujet de sa grand'mère, une anecdote qui donne la mesure de la foi et de la fermeté de la comtesse Rostopchine. Elle se rendait tous les jours en voiture à la messe à l'une des chapelles catholiques de Moscou; or les voitures étaient rares parmi les catholiques pour la plupart de pauvre condition. Un jour, elle fut donc invitée officieusement à ne plus aller chaque matin en voiture à l'église Saint-Louis des Français. Comme elle n'avait tenu aucun compte de l'avis, elle fut prévenue officiellement que, si elle ne cessait, un rapport serait envoyé au czar Nicolas, alors fort dur pour les catholiques. Elle répondit qu'elle écrirait elle-même au czar, et elle lui adressa en effet une lettre fort digne, dans laquelle elle lui dit qu'elle continuera comme par le passé à aller tous les

jours à la messe, quoi qu'il doive arriver. On la laissa tranquille.

La mariage du comte Eugène de Ségur et de Sophie Rostopchine se fit à Paris, le 14 juillet 1819, grâce à la médiation de Mme Swebchine. L'année suivante naissait Louis-Gaston de Ségur, l'aîné de huit enfants. L'éducation de Louis-Gaston fut profondément chrétienne, comme elle devait l'être avec une mère d'une intelligence supérieure et d'une grande foi. L'enfant avait pour sa mère une ardente affection; les jours de sortie, au lieu de se livrer aux jeux de son âge, il restait en contemplation devant sa mère, comptant les instants qu'il lui restait à passer avec elle. Cette affection n'avait pas diminué chez le prélat, et la mort de sa mère, le 9 février 1874, lui porta au cœur un coup dont il ne s'est jamais remis (1). Parlant de l'éducation de Louis-Gaston de Ségur par sa mère, nous nous reprocherions de ne pas dire que Mme de Ségur a voulu faire profiter toutes les mères chrétiennes de son expérience. Elle a publié pour les enfants des livres nombreux qui, suivant l'expression d'un juge autorisé, M. Louis Veuillot, charment aussi bien les grandes personnes que les enfants, et qui lui ont mérité la reconnaissance de bien des mères.

Le comte de Ségur, devenu, en 1830, le chef de la famille, désirait que son fils arrivât à la diplomatie; il rêvait pour Louis-Gaston dont tout le monde remarquait les brillantes qualités une belle carrière diplomatique, et tout semblait lui donner raison. Louis-Gaston entra donc aux Affaires étrangères, mais en même temps il obtenait l'autorisation de prendre des leçons de peinture dans l'atelier de Paul Delaroche. « Monsieur le comte, dit un jour l'illustre artiste à M. de Ségur, quelle carrière voulez-vous décidément donner à votre fils? — Maître, il est l'aîné de ma maison et j'en veux faire un diplomate; c'est une carrière de famille, j'espère qu'il la suivra. — Il a la bosse de la peinture; vous avez beau faire, il sera peintre, un grand peintre même quelque jour, vous le verrez. »

Les deux interlocuteurs se trompaient, Dieu appelait Louis-Gaston de Ségur à une vocation plus haute.

En 1842, à l'âge de vingt-deux ans, Louis-Gaston de Ségur obtint à l'exposition une première médaille d'or pour un portrait de son père qu'il avait exposé. C'était un brillant début. La médaille fut

(1) Cette affection de Mgr de Ségur pour sa mère nous a valu les pages émouvantes publiées sous ce titre : *Ma mère*, souvenirs de sa vie et de sa sainte mort. Paris, Tolra.

portée immédiatement à Mme de Ségur, heureuse du succès de son fils, puis... chez un orfèvre, et les pauvres bénéficièrent du prix. Déjà, Louis-Gaston donnait des témoignages de cette active charité qui devait aller toujours croissante; et l'*Ami du peuple* a raconté cette charmante anecdote : « Tous les ans, quand il revenait aux vacances, Louis-Gaston rapportait tout juste le linge qu'il avait sur lui; sa malle était littéralement vide. La première fois sa mère s'en étonna : mais elle comprit bien vite, et toute heureuse d'avoir un tel fils, elle feignit désormais de ne plus voir; seulement, sachant bien que chaque fois il en serait ainsi, elle en fut quitte pour lui donner du linge un peu plus gros. Pour les pauvres, c'était bien mieux. »

La première médaille avait paru donner raison à Paul Delaroche; cependant, Louis-Gaston de Ségur fit ses débuts dans la diplomatie et fut attaché à l'ambassade de Rome. Comme diplomate, comme artiste, comme chrétien, il ne pouvait mieux commencer. A Rome, une grande liaison s'établit entre le jeune diplomate et le vénérable P. de Villefort, de la Compagnie de Jésus. Le résultat fut le retour de Louis-Gaston à Paris, pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice, en février 1843. Dieu l'appelait.

Le comte de Ségur ne vit pas sans peine son fils aîné renoncer à une carrière que tout annonçait devoir être brillante; mais il était chrétien, il se résigna. Mme de Ségur ne fut pas moins émue; elle s'écria que son fils était perdu pour elle. « Ma pauvre mère, dit Mgr de Ségur, fut attérée à cette nouvelle. J'étais son premier enfant, et elle avait formé, pour ce qu'elle croyait être mon plus grand bonheur, des projets d'avenir que ma résolution minait par sa base. Elle m'écrivait des lettres navrantes... Ces lettres me déchiraient le cœur sans m'ébranler un instant... L'expérience s'est chargée de lui démontrer que ma sainte et belle vocation venait de Dieu et qu'elle m'apportait, non pas du bonheur, mais le bonheur. »

Nous n'avons pas à raconter la vie de l'abbé de Ségur au séminaire, où il fut un modèle; nous nous bornerons à citer quelques lignes d'une lettre intime qu'il écrivait, le 18 novembre 1843, à M. l'abbé Lacroix, depuis Mgr Lacroix, clerc national de France à Rome, de 1827 à 1867 :

« Mon cher monsieur l'abbé, me voici dans la maison de Dieu, sous le saint habit de Dieu, sur le cœur et dans l'intimité même de ce cher Maître. Permettez-moi de vous faire part moi-même de mon bonheur. Le Seigneur est mon partage; c'est Lui, et Lui seul que

j'ai choisi pour mon héritage. J'ai préféré être caché et ignoré dans la maison de mon Dieu, plutôt que de briller dans les maisons des mondains, et je porte en moi-même la source de ma joie. Je suis sûr, mon cher monsieur l'abbé, que vous serez sensible à mon bonheur. »

Le 18 décembre 1847, Louis-Gaston de Ségur était ordonné prêtre; le lendemain, il célébrait sa première messe à l'autel de la chapelle de la Vierge, dans l'église de Saint-Sulpice; sa mère était la première personne qui communiait de sa main. La veille, elle avait reçu sa première bénédiction sacerdotale dans le parloir du séminaire.

Le premier ministère sacerdotal de l'abbé de Ségur fut à la prison militaire de la rue du Cherche-Midi; il assista à ses derniers moments le sergent Herbuel, un vieux sous-officier condamné à mort pour avoir tué l'officier qui l'avait puni. M. le marquis Anatole de Ségur a raconté, sur les notes de son frère, les derniers moments du sergent qui fit une mort de prédestiné. L'abbé de Ségur eut également à s'occuper des condamnés des journées de juin 1848 et notamment des assassins du général de Bréa; l'un d'eux, envoyé à Cayenne, lui écrivit pour le remercier.

Sous le gouvernement de Juillet, une politique tracassière et mesquine avait supprimé l'auditeur de rote pour la France; le prince Louis-Napoléon, élu président de la République, voulut rétablir cette charge, et d'un commun accord entre le Pape et le prince-président, l'abbé de Ségur fut désigné pour la remplir. On ne pouvait faire un meilleur choix. L'*Ami du peuple*, que nous avons déjà cité, raconte que, vers cette époque, une correspondance particulière s'engagea entre l'auditeur de rote et le prince Napoléon, qui déjà préparait le rétablissement de l'Empire et désirait que Pie IX vînt à Paris sacrer Napoléon III, comme Pie VII était venu sacrer Napoléon Ier. Nous ne savons si le fait est exact. Du reste, la négociation ne pouvait guère aboutir : Napoléon Ier avait, par le Concordat, rendu en France la liberté au culte catholique, tandis que Napoléon III, malgré des actes favorables à l'Église, laissait déjà deviner des tendances dangereuses.

C'est pendant que Mgr de Ségur remplissait à Rome les fonctions d'auditeur de rote, que se noua entre le Pape et lui cette touchante affection dont nous aurons à enregistrer divers témoignages. Le Pape s'attacha au prélat français, dont le dévouement sans borne au Saint-Siège et à sa personne le touchait. Il consentit même à poser devant lui et lui donna une fois un quart d'heure. De la part de

Pie IX, c'était une grande concession qu'il avait refusée à bien des artistes. Depuis son ordination, Mgr de Ségur avait repris ses pinceaux qu'il consacrait exclusivement à des tableaux de piété. Il avait peint, en trois jours, un *Enfant Jésus* à la crèche que connaissent tous ceux qui ont visité son salon, rue du Bac. En tête du tableau se lisent ces paroles : *Parvulus pro nobis*, et au bas : *Sic nos amantem quis non redamaret ?* Il fit le portrait du Pape assis entre saint Pierre et saint Paul ; ce tableau, qui a été popularisé par la gravure, est maintenant au séminaire de Saint-Sulpice. Lorsque le Pape le vit, il s'écria : « Je ne reconnais pas Pie IX, mais je reconnais le Pape. » Pie IX est cependant reconnaissable. Il était, du reste, difficile, surtout alors que Pie IX était dans la force de l'âge, de rendre sa souriante et mobile physionomie. Mgr de Ségur avait en partie réussi, il avait surtout réussi à faire comprendre le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ, continuant, sous la protection des saints apôtres Pierre et Paul, la mission donnée à Pierre, le jour où il lui a été dit de paître les brebis comme les agneaux. Son œuvre représente bien la Papauté incarnée dans Pie IX, le grand et saint Pape qu'il aimait tant. Un autre tableau témoigne de cette ardente affection de Mgr de Ségur pour la Papauté, c'est le *Saint Pierre* qui, depuis 1878, figurait dans son salon. Il avait donné ce *Saint Pierre* au Pape, qui l'avait accepté avec beaucoup de bienvaillance, en lui disant que son tableau excitait à la piété envers le Prince des apôtres ; il ajoutait qu'il le garderait sous ses yeux et s'en inspirerait lorsqu'il aurait une résolution à prendre. Un jour, le tableau avait disparu de sa place accoutumée, et Mgr de Ségur, dont la vue baissait, le cherchait ; Pie IX s'en aperçut et il lui montra le *Saint Pierre* accroché au-dessus de son fauteuil. Le tableau était tombé et aurait pu se briser ; à sa nouvelle place, il ne risquait rien, et le Pape pouvait, appuyant sa tête contre le tableau, demander à saint Pierre de l'inspirer. Après la mort de Pie IX, Sa Sainteté le Pape Léon XIII rendit le tableau à Mgr de Ségur. Pour la famille du prélat, c'est une relique doublement précieuse.

Dans sa dévotion à la sainte Vierge, Mgr de Ségur s'était promis de lui consacrer chaque année deux tableaux, il n'eut pas à tenir longtemps sa promesse. Le 19 décembre 1847, au moment où il célébrait sa première messe, l'abbé de Ségur avait demandé à la sainte Vierge de lui envoyer l'infirmité qui le gênerait le plus sans ner son ministère. Jusqu'en 1853, aucune infirmité ne lui

survint, et il disait, avec cette douce gaieté qu'ont admirée tous ceux qui l'ont connu, que la sainte Vierge avait sans doute trouvé la solution du problème trop difficile. Le 1er mai 1853, dans la nuit, il perdit l'œil gauche; il comprit immédiatement que sa demande avait été exaucée. « Dans la nuit du 1er mai, dit-il, je fus atteint de l'infirmité qui devait changer toute ma vie. Le matin je me réveillai, l'œil gauche perdu. Comme il arrive trop souvent, les médecins n'y comprirent rien, et la meilleure ordonnance que je recueillis à cet égard fut celle que me donna gracieusement le Saint-Père quelques jours après l'accident. Dans une audience, il me demandait avec bonté ce qu'en avaient dit les médecins, et il ajoutait : « Pour ces maladies-là je ne connais que trois remèdes : « la bonne nourriture, l'eau fraîche et la patience. — Très Saint-« Père, lui répondis-je, j'ai encore plus de confiance au troisième « ingrédient qu'au premier. » Quelle souriante résignation.

Son infirmité obtint à Mgr de Ségur, « du cœur miséricordieux de Pie IX, une inappréciable faveur ». Il ne pouvait plus peindre; quelques amis l'engagèrent à demander au Pape la permission de conserver dans sa chapelle le très Saint Sacrement. Il n'osait pas, car cette permission se refuse même aux cardinaux. Il fit cependant la démarche, et il avait à peine commencé à exposer sa demande que déjà le Saint-Père faisait un geste de dénégation. Mais Pie IX, fut ému de la douleur qui se peignit sur la figure expressive de Mgr de Ségur; il se leva et lui prenant la tête qu'il appuya sur sa poitrine, il lui dit : « Pour votre consolation, pour votre consolation, parce que je vous aime. » Mgr de Ségur fut si bouleversé de cette faveur inespérée, qu'il partit comme un fou, sans même remercier le Saint-Père. La concession fut faite le 13 juin 1853, et le 13 juin 1881, on célébrait pour la dernière fois la messe dans l'oratoire de Mgr de Ségur, son corps présent.

La perte de son œil gauche avait été pour le prélat un avertissement auquel il ne s'était pas trompé; il s'attendait à perdre l'autre. Cela lui arriva l'année suivante. Ici nous laisserons la parole à M. le marquis Anatole de Ségur, qui, dans *Sabine de Ségur* (1), a raconté l'événement avec une touchante simplicité.

Mon frère aîné, qui avait perdu un œil à Rome en 1853, devint subitement aveugle. C'était le 2 septembre 1854, à la campagne où il prenait

(1) Paris, Tolra.

ses vacances, au milieu de tous ses frères et sœurs réunis. Le matin de ce jour, le médecin du voisinage était venu déjeuner au château, et il avait disséqué devant lui un œil de bœuf qu'il avait apporté; par une singulière et douloureuse coïncidence, la dissection de cet œil fut la dernière chose que devait voir celui qui allait perdre la vue. Après déjeuner, comme mon frère se promenait avec nous dans le parc, il s'arrêta tout à coup et dit : « Je suis aveugle. » Ce fut tout. Il rentra au château et demanda qu'on n'en dît rien à sa mère, afin de lui laisser quelques heures de sécurité de plus. Au moment de dîner, il descendit appuyé sur le bras d'un de nous et se mit à table. Ma mère ne se doutait encore de rien. Il était en face d'elle : tout à coup elle vit qu'une de ses sœurs assise auprès de lui lui découpait sa viande. Elle le regarda fixement, changea de visage et comprit tout. Quel instant! Quelle minute? Je ne l'oublierai de ma vie. Les sanglots longtemps contenus éclatèrent, lui seul ne pleurait pas et souriait.

Jamais, dans tout le cours de sa vie, Mgr de Ségur ne cessa de célébrer par quelque acte de piété le jour où il avait perdu la vue, comme il célébrait celui où il avait obtenu la permission de conserver le très Saint Sacrement; et son testament, écrit le 2 septembre 1880, est daté du « vingt-sixième anniversaire du jour mille fois béni où il est devenu aveugle » (1).

On comprend qu'avec ces sentiments, Mgr de Ségur n'ait pas demandé à Dieu de lui rendre la vue. Un jour, à Tours, devant l'image de la Sainte-Face, M. Dupont pria ardemment pour obtenir la guérison de Mgr de Ségur; celui-ci, au contraire, priait pour garder son infirmité; il recouvra la vue un seul instant pour voir la Sainte-Face qu'il put décrire d'une manière frappante. Une autre fois, à Ars, il tomba d'accord avec le vénérable J. B. Vianney,

(1) Croirait-on qu'il s'est trouvé un poète, et un grand poète, pour insulter grossièrement Mgr de Ségur, à l'occasion de la perte de sa vue. M. Victor Hugo, dans son dernier ouvrage, les *Quatre vents de l'esprit*, a insulté le prélat dont l'antiquité païenne, conservant la tradition de la sensibilité des mérites et du rachat par le sacrifice, aurait admiré le dévouement. Du reste, le poète a reçu son châtiment dans cette coïncidence, que son ouvrage a paru au moment même où mourait le saint prélat.

Nous ne voulons ni réfuter, ni citer les grossièretés de M. Hugo; il suffit de les signaler. Nous ajouterons seulement qu'en 1871, à Bordeaux, M. Victor Hugo ayant perdu un de ses fils dans les plus tristes conditions, un jeune écrivain catholique, indigné des blasphèmes du poète, voulait montrer que souvent le blasphème est puni même en ce monde. Mgr de Ségur qui eut connaissance du projet, invita le jeune écrivain à y renoncer et à respecter la vieillesse et la douleur; il faut encore qu'on compare la conduite du prélat et celle du poète.

qu'il ferait moins de bien n'étant pas aveugle, et il partit sans rien demander que la bénédiction du saint curé. « Aussi le Vénérable dit-il en le voyant s'éloigner : « Voilà un aveugle qui y voit plus clair que nous. »

En 1855, Mgr de Ségur donnait sa démission d'auditeur de rote; il était nommé chanoine-évêque de Saint-Denis et venait se fixer dans cet appartement de la rue du Bac, où il est mort. Il semblait que sa cécité entraverait son ministère et qu'il ne pourrait rien faire. Il en a été tout autrement et jamais ministère n'a été plus fécond que celui de Mgr de Ségur dans ses dix-sept dernières années; la sainte Vierge l'avait pleinement exaucé.

Qui pourrait compter les misères matérielles soulagées par Mgr de Ségur, les secours qu'il a distribués? Jamais personne ne s'est adressé inutilement à sa charité! Son concours était acquis à toutes les œuvres; il s'occupait surtout de l'OEuvre des jeunes incurables. Mais ce n'était-là qu'un des côtés, le moins important de sa mission. Les besoins spirituels le préoccupaient plus encore que les besoins matériels ; à notre époque, les âmes sont innombrables, auxquelles manquent la lumière et la force, il faut les leur donner. Aussi les œuvres de charité spirituelle l'occupaient-elles surtout. Du reste, le pape Pie IX avait lui-même dirigé son zèle, de ce côté, par une invitation qui pour lui était un ordre du ciel. Comme nous l'avons dit dans cette *Revue*, le R. P. d'Alzon avait fondé, à Nîmes, une œuvre locale pour parer aux besoins de l'Eglise; c'était le germe de l'Association de Saint-François de Sales. En 1857, le Pape chargea l'abbé Mermillod, maintenant Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève, d'inviter Mgr de Ségur à prendre l'OEuvre fondée par le R. P. d'Alzon et à l'étendre à toute l'Eglise, de là l'OEuvre de Saint-François de Sales, qui est pour l'Eglise entière ce que l'OEuvre de la Propagation de la Foi est pour les missions, et que Mgr de Ségur a dirigée avec un dévouement sans bornes. En 1871, une autre œuvre, non moins importante, s'imposait à lui : l'Union des œuvres ouvrières. Les directeurs d'œuvres ouvrières locales s'étaient réunis à Nevers; ils avaient compris la nécessité de se relier par une organisation centrale. On fit appel à Mgr de Ségur, qui n'hésita pas un instant à accepter, quoiqu'il prévît tous les soucis, tous les travaux qu'il s'imposait. Les congrès de Poitiers, Nantes, Grenoble, etc., ont montré combien son initiative avait été féconde. L'année dernière seulement, l'OEuvre étant solidement

établie, il en a abandonné la direction et a été remplacé par le R. P. Delaporte, supérieur général des Pères de la Miséricorde. Nous retrouvons encore la féconde initiative de Mgr de Ségur dans les œuvres militaires; *la France militaire et religieuse* rappelait, dans son numéro du 1er juillet, qu'une note de Mgr de Ségur avait grandement contribué à faire voter la loi sur l'aumônerie, trop tôt abrogée, et que sous sa présidence s'était constitué un comité pour l'application de la loi. Il resterait à montrer son action dans les vocations sacerdotales, son apostolat auprès des jeunes gens, son académie de Saint Philippe de Néri, qui se réunissait le mercredi soir et qui a affermi dans leur foi bien des hésitants (1), mais il faut nous borner.

L'apostolat par les œuvres ne faisait pas négliger à Mgr de Ségur l'apostolat par la plume; il connaissait la force de la presse pour le bien et il en usait. Ses livres ont été répandus partout par centaines de mille, et ils ont produit beaucoup de bien. Jeune prêtre, il publiait ses *Réponses aux objections les plus répandues contre la Religion*, chef-d'œuvre de polémique familière, qui est arrivé à sa 194e édition, et qui a été traduit dans toutes les langues; nous citerons encore : *les Pâques*, 142e édition; *la Très Sainte Communion*, 106e; *le Pape*, 76e; *la Confession*, 72e; *Conseils pratiques sur la Confession*, 61e; *les Francs-Maçons*, 17e; *l'Eglise*, 54e; *Grosses vérités*, 53e; *Conseils pratiques sur la Communion*, 39e; *Causeries sur le protestantisme*, 36e; *la France au pied du Sacré-Cœur*, *le Denier de saint Pierre*, 34e; *la Religion enseignée aux petits enfants*, *le Tiers-Ordre de Saint-François*, 26e; *les Ennemis des curés*, 24e; *la Révolution*, *Vive le Roi! Y a-t-il un Dieu qui s'occupe de nous*, 23e; *Prêtres et Nobles*, 22e; *Tous les huit jours*, *l'Enfer*, 21e; *Instructions familières sur toutes les vérités de la Religion*, 20e; etc. Quelques jours avant sa mort, Mgr de Ségur donnait encore le bon à tirer pour une brochure sur les *Merveilles de Lourdes*. Quelle féconde et admirable propagande, et quelle somme de travail cela représente pour un aveugle (2). Aussi comprend-on le témoignage rendu, le 8 avril 1875, à Mgr de Ségur, par le pape Pie IX et rappelé en ces termes par le journal l'*Univers :*

(1) M. Lamy, le député républicain qui a défendu avec courage et talent la cause de la liberté religieuse, a paru souvent aux séances de cette académie.

(2) Une édition complète des *Œuvres de Mgr de Ségur*, édition de bibliothèque, a été publiée par la librairie Tolra, en 10 volumes in-8°.

« Mgr de Ségur, disait Pie IX, fait tant de bien! Et ce bien s'étend à tous les pays, car ces petits livres vont partout et sont pour ainsi dire jetés aux quatre vents du monde! » — « Oui, oui, poursuivit encore le Pape, tout le monde connaît et aime Mgr de Ségur. » Et s'adressant directement au prélat : « Mais comment donc faites-vous pour mener à bien tous ces travaux? Et ces livres sont si clairs, ils sont à la portée de tous!»

La mort de Mgr de Ségur a été le digne couronnement de sa sainte vie. Il avait été frappé au cœur par la mort de sa mère, mais il continuait à travailler. Jusqu'à la dernière heure, il s'est dépensé pour les autres. On le savait gravement malade, mais on voulait espérer qu'il serait conservé et pourrait encore faire du bien. Il est mort dans son salon; son humble cellule de cénobite était trop petite pour qu'on pût l'y laisser. Au-dessus de sa couche était le tableau de l'*Enfant Jésus* qu'il avait peint jadis. C'est dans ce salon que son corps a été exposé et que des milliers et des milliers de fidèles sont venus s'agenouiller. Dans son testament, œuvre admirable de foi et d'humilité, il demandait qu'il n'y eût ni pompe ni dépense inutile, il a été obéi; l'empressement des fidèles lui faisait un plus beau cortège que toutes les pompes qu'il avait dédaignées. Son corps a été transporté à Sainte-Anne d'Auray; une foule nombreuse l'a accompagné jusqu'au chemin de fer, malgré une pluie torrentielle. A Sainte-Anne, la manifestation n'a pas été moins touchante qu'à Paris. Tertiaire de Saint-François, Mgr de Ségur avait à ses obsèques une députation du tiers ordre de Saint-François; on a beaucoup remarqué la croix de bois des enfants du Pauvre volontaire d'Assises, qui pour la première fois était portée dans les rues de Paris.

Au nom du Saint-Père, Mgr Macchi, majordome de Sa Sainteté, a écrit combien le Pape avait été ému de la nouvelle de la mort de Mgr de Ségur; il « aimait beaucoup le prélat » dont « la mort est un vrai désastre pour la société catholique de l'Eglise ». D'autre part, M. le comte de Chambord a écrit à M. le marquis de Ségur une de ces belles lettres comme il sait en écrire et dans lesquelles il fait revivre, en quelques traits, la physionomie des personnages. Ainsi aucun hommage n'aura manqué à ce fils de grande race qui avait renoncé à tout pour se consacrer à Dieu, et qui, comme le dit M. le comte de Chambord « aura encore ajouté un nouvel éclat au nom de sa famille déjà illustre par tant de vertus et de services rendus aux lettres et à la cause du bien ».

A. Rastoul.

UNE EXCURSION AU CAMBODGE

187...

Dans les premiers jours du mois de mai 1873, quelques semaines avant la saison des pluies, je me rendis de Saïgon à Pnôm-Penh, capitale du Cambodge, sur l'invitation d'un de mes amis, négociant établi depuis plusieurs années dans cette ville et, de plus, l'un des favoris du roi Norodom. Indépendamment d'une curiosité bien naturelle qui me poussait à me rendre compte, par moi-même, de la situation exacte d'un pays dont le souverain était, depuis quinze ans, notre protégé, j'étais encore excité à cette excursion par trois jeunes Français, fraîchement débarqués dans notre colonie et munis de pressantes lettres de recommandation pour moi. N'était-ce point une occasion favorable de remonter le Mé-Kong, de me risquer jusqu'au nord du Grand-Lac, de contempler de mes propres yeux ces fameux monuments Khmers dont les descriptions enthousiastes de Henri Mouhot et de Francis Garnier hantaient, chaque nuit, mes rêves depuis mon arrivée en Cochinchine? Je ne demandais qu'à me laisser séduire et, muni d'un congé régulier, je partis sur-le-champ. L'excursion devait durer un mois. Mes compagnons ne pouvaient, d'ailleurs, disposer d'un temps plus long, étant attendus prochainement à Hong-Kong. Nous embarquâmes joyeusement tous les quatre à bord d'un paquebot de la « Compagnie Larrieu ». Nous ne devions pas revenir tous à Saïgon!

C'est ce voyage dont je donne ici une narration succincte. Je ne la crois pas sans utilité. Les Français se détachent trop facilement des questions coloniales : je tiens à leur rappeler que le Cambodge est, aujourd'hui, une portion de la France, étant placé sous la protection immédiate de notre drapeau. Il est temps, je crois, qu'on s'en souvienne.

I

De Saïgon à Pnôn-Penh. — Aspect de la capitale. — Le roi Norodom : ses réceptions. — Le peuple Cambodgien. — Anecdotes sur le roi : sa cruauté, son caractère. — Les éléphants royaux.

Quand le voyageur, sur la foi de récits merveilleux ou, simplement, poussé par son ardeur inquiète de tout voir et de tout approfondir par lui-même, veut se rendre de Saïgon à Pnôn-Penh, pour, de là, gagner les ruines d'Ang-Cor et de Baïon, dans le sud du royaume de Siam, un seul moyen de parcourir cette distance est mis à sa disposition, le voyage par eau : car il ne faut pas compter accomplir un pareil trajet par voie de terre, soit à cheval, soit en char à bœufs. Le déplorable état des routes intérieures, coupées sans cesse de ruisseaux ou de marais, qu'on ne peut franchir qu'à gué ou qu'en bateau, les ponts étant détruits ou n'ayant même jamais existé, joint aux ravages de la saison des pluies qui, la plupart du temps, font disparaître pour la saison sèche jusqu'aux traces de toute voie praticable, constitue un ensemble d'obstacles successifs que ne pourrait surmonter un touriste Européen. Ne s'agît-il même que du confort, ce luxe indispensable pour la santé en de tels pays, l'hésitation ne serait pas permise. Chaque semaine, divers paquebots accomplissent donc le parcours de Saïgon à Pnôn-Penh, et l'on peut au moins se transporter jusque-là, à des prix relativement modérés, sans avoir rien à redouter des caprices dangereux du climat.

L'itinéraire est simple. On se rend directement à Tan-an, on traverse le Rach-Vung-Ngu ou « Arroyo de la Poste », on arrive à Mitho, et l'on remonte ensuite jusqu'à Pnôn-Penh la branche supérieure du Grand-Fleuve, ou Tien-Giang, en traversant ainsi l'immense et infertile « Plaine des Joncs ». On a laissé de la sorte, sur sa gauche, les deux villes de Vinh-Long et de Sadec, et, sur sa droite, les postes importants de Caï-laï et de Caï-bé.

Le spectacle qu'offrent, jusqu'aux frontières du Cambodge, les deux rives du Mé-Kong est le suivant.

Dans la partie basse et noyée que découpent en îles nombreuses ses embouchures, peu ou point de cultures. C'est sur l'eau et de ses produits que vivent les habitants. De grandes pêcheries et une multitude de barques remplissent seules le passage. Çà et là, des hommes coupent les palétuviers des rives, puis vont les porter dans

l'intérieur à l'état de bois à brûler, pour alimenter les fabrications de charbon, les briqueteries et les fours à chaux.

En remontant, les rizières apparaissent peu à peu : bientôt elles envahissent tout le tableau. De lointaines lignes d'arbres encadrent la perspective et dessinent les nombreux détours des arroyos et des fleuves. Le long des îles, les plantations d'aréquiers et de cocotiers bordent la rive; les maisons surgissent en plus grand nombre; le mouvement et la vie augmentent à vue d'œil. De légères embarcations, conduites à la rame, remontent vers Mitho, chargées de fruits, de noix de coco que les indigènes vont livrer aux fabricants d'huile, ou de régimes d'areck qui seront ensuite dirigés sur le Cambodge. A chaque marée, un nombreux convoi de jonques, profitant du courant, apporte les produits des pêcheries de la côte et les chargements de sel que Baria expédie au Grand-Lac.

Les barques de plus lointaine provenance arrivent, en même temps, pour échanger les soies des provinces centrales contre le riz nécessaire à la consommation de celles-ci.

A l'encontre de ce courant ascendant, qui vient s'arrêter à l'arroyo de la Poste, se pressent les transports des denrées de l'intérieur, lesquels se dirigent également vers le même point. Ce sont les jonques chinoises, qui ont été chercher à Sadec les produits entreposés des six provinces annamites : riz, poivre, cire, stik-laque; ou bien les lourdes barques cambodgiennes, véritables maisons flottantes, qui apportent le coton, le poisson salé, les ivoires, les peaux, le tabac, les cardamomes, les sucres de palmier et les mille autres richesses de leur région : quelquefois, d'énormes radeaux charrient lentement les dépouilles des forêts du nord de Pnôm-Penh et du Grand-Lac. Tout ce courant de matières premières prend ensuite la route commerciale du cœur de la contrée, qui est Saïgon.

Mais bientôt le pays change d'aspect. Aux nombreux jardins qui se groupent autour des cases, aux fécondes plantations de mûriers ont succédé les *giongs*, îlots sablonneux qui s'emparent du sol. A peine, désormais, quelques rares cultures de coton ou de cannes. C'est la Plaine des Joncs qui fait son apparition. Elle étend de tous côtés, à l'horizon, son désert monotone, presque entièrement recouvert d'eau. En tout temps, des barques légères le sillonnent, chargées de roseaux qui vont aussitôt se transformer en nattes et en sacs à riz sur les divers marchés échelonnés le long de la route commerciale.

A partir des frontières du Cambodge, l'inondation disparaît : les bords du fleuve ont repris leur aspect accoutumé. Le sol, devenu beaucoup plus sec, n'offre, par contre, aux regards que des rizières beaucoup moins belles, produisant uniquement des riz hâtifs. La culture de l'indigo et des racines, dont on fait deux récoltes consécutives, offre, par bonheur, une utile compensation.

On atteint, avant d'aborder à Pnôm-Penh, l'endroit dit des « Quatre-Bras », en langue annamite : *Nam-Vang*. Le fleuve forme, en cet endroit, un étoilement naturel qui fait de la capitale cambodgienne le siège nécessaire d'un important mouvement commercial. Au-dessous de la ville, le Han-Giang, ou fleuve-postérieur, qui descend à l'ouest, et le Tien-Giang, ou fleuve-supérieur, qui descend à l'est : au-dessus, le Teuli-Thôm, véritable cours du Mé-Kong, qui remonte au nord-est vers les provinces chinoises, et le Teuli-Sap ou Song-di-Bienho qui remonte à l'ouest après avoir arrosé Oudon, traversé le Grand-Lac et baigné les murs de Battambon.

A mesure que l'on approche de Pnôm-Penh, le fleuve s'élargit, roulant des eaux calmes et majestueuses entre des rives escarpées. Des bancs immenses de poissons troublent seuls, en la ridant, sa surface paisible. De temps en temps, des nuages de moustiques dérobent l'aspect de ses bords ou voilent de leurs sombres bataillons les brûlants reflets du soleil. A droite, à gauche, des champs de coton, de mûriers, de tabac, d'indigo : çà et là de silencieuses bourgades aux huttes de branchages, aux toitures de palmier, aux pilotis grêles et tremblants ; puis, des flottilles de sampans et de jonques au milieu desquels passent, rapides et fiers, nos paquebots et nos voiliers français.

L'aspect de la capitale du roi Norodon est singulièrement pittoresque, vue du fleuve. Au-dessus de la ligne bleuâtre des eaux, dominant la saillie jaunâtre des maisons indigènes et le vert sombre des bosquets touffus qui les surplombent, se dresse un monument de forme pyramidale et d'une antiquité reculée. On l'aperçoit de loin, comme une sentinelle vigilante. Cette pyramide repose sur un monticule artificiel de 27 mètres de hauteur : quant au monument lui-même, il mesure 32 mètres de la base au sommet. C'est une sorte de tombeau sacré, élevé en souvenir de Çakya-Mouni (Boudha), aux frais d'une femme cambodgienne de haut rang et de fervente dévotion. Les Portugais, d'après une tradition locale,

le pillèrent au seizième siècle et en dégradèrent l'architecture. Telle qu'elle existe aujourd'hui, la pyramide de Pnôm-Penh n'en est pas moins un curieux échantillon de l'art indigène. La base est carrée, et le cône, légèrement évidé, qu'elle supporte, est orné de moulures horizontales d'un fort relief. Les antiquaires et les voyageurs compétents supposent assez vraisemblablement que cet édifice se terminait autrefois par une boule et une flèche dorée.

Depuis que nous possédons une concession à Pnôm-Penh et que nous y avons installé notre Protectorat, le roi s'est fait construire une habitation à l'européenne. Il a même profité de la mise à exécution de cet utile caprice pour contraindre les hauts dignitaires de sa cour à suivre son exemple : la capitale s'est donc rapidement embellie de maisons de pierres ou de briques, lesquelles tranchent agréablement sur les tons uniformes des modestes cases du populaire. Quelques commerçants sont venus de Saïgon, qui ont imprimé à ce progrès un nouvel essor. Actuellement Pnôm-Penh, civilisé, ne ressemble plus au *Nam-Vang* d'il y a quarante ans, au *Cho-do-muc* du dix-septième siècle. Qui peut dire ce que deviendra, dans cinquante années, cette importante station, laquelle comptait 50,000 habitants en 1834, quand elle fut incendiée par les Siamois, et qui, n'en renfermant plus que 6,000 en 1865, s'est relevée jusqu'au chiffre de 45,000 aujourd'hui ?

La largeur du Grand-Fleuve, à cet endroit, dépasse 1800 mètres. Tous les ans, la crue des eaux se produit vers la fin d'avril, au moment de la fonte des neiges dans les montagnes du Tibet : leur niveau s'élève alors d'une dizaine de mètres, et vient baigner le pied des cases. C'est ce qui explique que beaucoup d'habitants préfèrent vivre dans leurs barques. Il y a donc, dans la cité royale, une seconde ville, — celle-là flottante. Rien de curieux comme ces barques longues, carrées, dont le pavillon porte un cheval blanc sur un fond rouge. La crainte des incendies, si terribles pendant la saison sèche, sert également de mobile aux indigènes pour confier leurs personnes et leurs objets précieux à ces frêles embarcations.

II

La population de ce vivant entrepôt est des plus mélangées. Elle se compose, outre les Cambodgiens, d'Annamites, de Chinois, de Malais, d'Indiens et de Siamois. Les Chinois forment l'élément

le plus actif et le plus commerçant, sinon le plus nombreux, de cet ensemble. Les Malais, constitués en corporation puissante, y font surtout négoce de marchandises européennes. Quant aux Annamites, ils y fournissent toute la classe de bateliers qu'emploie le trafic avec notre colonie et toute celle des pêcheurs que nécessite le Grand-Lac, ainsi qu'une multitude de petits boutiquiers plus ou moins sans aveu. Le reste des indigènes vit de ce que consentent à lui laisser les trois catégories précédentes. Le marché de la place est, du reste, important et fort bien approvisionné. Il est nécessaire, toutefois, si l'on veut y faire acquisition, de se nantir de *nêns*, lingots d'argent valant de 70 à 80 francs, et de *ligatures* de sapèques (le sapèque en ligatures de 500 pièces vaut 90 centimes, ce qui constitue une monnaie des moins portatives) ; car la piastre, qui est l'espèce la plus courante en Cochinchine, subit, au Cambodge, une réelle dépréciation.

Il est aisé d'obtenir une audience du roi Norodom. Bien que ce prince ne comprenne d'autre forme de gouvernement que celle du gouvernement absolu, il est affable pour les Français, dont il paraît fort goûter l'esprit brillant et sceptique. Si l'on est fonctionnaire ou officier, la faveur royale augmente, et l'on a la chance alors, chance très désirable, d'être invité par le Souverain à ses réceptions et d'assister aux ébats de son corps de ballet.

Inutile de dire que nous eûmes, mes compagnons et moi, cette bonne fortune. Le monarque poussa même la galanterie jusqu'à mettre à notre disposition son premier interprète, Kol de Monteiro, — un Cambodgien catholique qui descend des anciens conquérants portugais et qui, selon l'usage persistant du pays, a conservé intégralement le nom de ses pères !

Les danseuses du roi ont un appartement spécial dans les bâtiments attenant à sa résidence. Comme toutes les filles de ses sujets lui appartiennent, il recrute sans gêne ses artistes parmi les plus jolies Cambodgiennes : quand il a cessé de leur trouver des charmes, il les marie alors à quelque dignitaire qu'il juge digne de tant d'estime, les dote et ne s'en occupe plus. Mais comme ces dames conservent toujours leur droit de visite envers les autres détenues du gynécée royal, il résulte de cette situation que leurs époux jouissent d'une faveur solidement assise. J'ai fait, du reste, connaissance à Pnôn-Penh d'un négociant français marié de cette profitable façon, ce qui m'expliquait sa prompte fortune.

Les représentations scéniques de la cour sont d'un tout autre caractère que les représentations annamites ou chinoises. Elles se rapprochent évidemment des spectacles de l'Inde. La danse, on le sait, est presque totalement étrangère à la race mongole, tandis qu'ici la pantomime n'est qu'un accessoire fort secondaire à l'entrechat. Ce qu'il y a de plus attrayant, à mon sens, dans cette exhibition de chair féminine, c'est le costume, tout à la fois riche, original et élégant. Les danseuses, la tête recouverte d'une sorte de casque pointu et à étages, sont nues jusqu'à la ceinture, à l'exception des seins qui demeurent emprisonnés dans des moules d'argent rattachés aux épaules et aux reins par de fines bretelles en filigrane brillant. Le bas du corps seul est donc vêtu. L'accoutrement de ces dames, tout ruisselant d'or et de pierreries, mais aussi parfois de clinquant et de verre, imite celui des princes reproduits dans les bas-reliefs des monuments Khmers. Ajoutons que leurs mains sont munies de gantelets métalliques aux longs ongles d'argent. Tout cet ensemble, quoique étrange, charme l'œil pendant une heure : mais il produit ensuite un formidable ennui. La faute en est un peu à notre ignorance de la langue du pays, et beaucoup aux miaulements aigres de l'orchestre local. Je dois avouer que les musiciens de la cour n'ont pas la plus légère notion d'harmonie. La variété, non plus, n'est pas leur qualité préférée : ils assomment volontiers l'auditoire de la même phrase musicale pendant une grande heure, ce qui n'empêche nullement le roi et ses courtisans de se pâmer d'aise.

Dans le cours de cette solennité de gala, Norodom me gratifia d'un entr'acte de sa façon. Une manière de licteur, qui tenait à deux mains des faisceaux de rotins, symboles de la puissance suprême, sortit de l'appartement sur un signe du monarque. Il revint presque aussitôt, portant avec vénération une cassette carrée, qui n'était autre qu'une boîte à musique. Le roi me fit dire gracieusement par l'interprète de presser moi-même le bouton. L'odieuse machine gémit je ne sais plus quelle sotte romance. Les mandarins admirèrent l'excès de faveur qui tombait sur moi !

Dans ces fêtes, où le souverain de Pnôm-Penh donne toute la mesure de son plus ingénieux apparat, une trentaine de pages, tous uniformément vêtus d'un *langouti* (pagne) de soie rouge, se tiennent accroupis derrière le fauteuil royal. Le long des murs s'alignent les « gardes de la personne », armés de piques ornées de touffes de

crins blancs au sommet et de sabres à deux mains dans des fourreaux jaunes. Ils sont fiers de parader ainsi devant des Européens. Au reste, leur tenue est bonne : j'en fis compliment à Norodom, qui parut singulièrement flatté de cette approbation.

De temps en temps, le roi donne des représentations publiques. Dans ce cas, elles ont lieu à l'extérieur du palais, contre le mur d'enceinte. Les rangs sont alors confondus, et l'artisan peut coudoyer sans inquiétude mandarins et bonzes. Mais ce ne sont là que des divertissements d'exception, propres à faire de la popularité. Norodom ne manque jamais, du reste, d'y assister, et sa personne n'y court aucuns risques, — bien qu'on ne l'aime guère, — tant le naturel de l'indigène est foncièrement doux. D'ailleurs, la joie tient lieu de toute préoccupation. Le Cambodgien raffole des spectacles, lesquels lui font oublier le reste.

Pendant mon séjour en Cochinchine, j'ai souvent été à même d'apprécier les réelles qualités de cette race paisible, attachée au sol qu'elle foule, intelligente et susceptible d'établissement sérieux. Un certain nombre d'émigrants ont demandé aux divers gouverneurs de Saïgon qu'on leur abandonnât quelques terres dans l'intérieur de notre colonie : on les leur a concédées, et l'on a eu raison. Ces braves gens forment un excellent appoint. Il serait à désirer qu'ils émigrassent en masse des anciennes provinces cambodgiennes que le Siam détient indûment aujourd'hui, et qu'ils vinssent se fixer au milieu de nous.

Le Cambodgien est plus robuste et plus grand que l'Annamite. Il porte les cheveux ras. Son habillement consiste en un langouti, une petite veste boutonnée sur le devant, une ceinture de soie. Chez lui, une simple pièce de coton couvre ses épaules. Il a toujours les jambes nues. Comme religion, il est boudhiste. Il y a des Cambodgiens chrétiens, mais en petit nombre.

En réalité, les Cambodgiens sont un beau peuple, — relativement, du moins, à leurs voisins. Ce qui nous choque le plus au premier abord, c'est que leurs femmes portent également les cheveux ras, à partir du moment où elles se marient. Le signe distinctif apparent de la jeune fille est donc sa belle et longue chevelure noire. Un pareil sacrifice est une véritable barbarie, car ces femmes seraient souvent jolies si leur tête n'était pas dégarnie de son plus naturel ornement. Leurs robes, serrées à la taille, s'ouvrent sur la poitrine et laissent leurs bras nus : elles portent par dessous le lan-

gouti. Leur moralité est de beaucoup supérieure à celle des femmes annamites : mais peut-être faut-il attribuer cette étonnante vertu à l'absence de fréquentation avec les blancs.

Quant aux enfants des deux sexes, ils vaguent complètement nus dans les rues, la tête rasée, à l'exception d'une petite mèche de cheveux qui flotte sur le haut de leur crâne. Ils portent souvent au cou quelques amulettes. Parfois aussi l'on ajuste aux petites filles, en guise de feuille de vigne, un mince cœur d'argent, suspendu au-dessous du nombril : c'est le dernier effort de la pudeur publique ou privée.

Le naturel du peuple est gai. Il y a, du reste, assez de bien-être dans le pays, les impôts et les taxes que les Cambodgiens ont à supporter étant en petit nombre.

III

Je reviens au roi, et j'achève sa « pourtraicture ».

Tant que je vivrai, il me sera impossible d'oublier la réception royale. Elle avait été précédée d'un festin d'apparat auquel, naturellement, j'avais été invité, ainsi que mes compagnons et mon ami le négociant de Pnôm-Penh. Un incident imprévu, qui certes ne figurait pas sur le programme de la fête, m'empêchera d'en perdre jamais le souvenir.

Le roi, seul, assis sur un trône élevé devant une petite table, désignait, tour à tour, chaque plat à son maître d'hôtel, lequel venait ensuite l'offrir à chacun de nous de la part de Norodom. Inutile de donner ici le menu de ce fastueux repas, dont la description retrouvera plus tard sa place. Je me contenterai de faire remarquer que la vaisselle affectée au service du roi est en or pur. On m'a affirmé, à Pnôm-Penh, que tous les objets formés de ce métal sont le monopole du monarque, et que les plus hauts mandarins eux-mêmes ne peuvent se servir que d'ustensiles en argent, à moins que le despote ne les favorise, en manière de cadeau, d'une assiette ou d'un vase en or. Ce qui est certain, c'est que je n'ai vu nulle part, dans ce pays, les grands dignitaires user d'aucune autre vaisselle précieuse que de vaisselle d'argent.

J'observai bientôt que Norodom était en proie à un singulier malaise. Ses traits contractés, ses mouvements fébriles, son regard fiévreux ne me laissaient aucun doute à cet égard. D'où provenait

un si brusque changement? Les mandarins et le second roi paraissaient consternés. Le monarque, pour nous faire honneur, avait revêtu son uniforme de général de division et passé son grand cordon rouge de la Légion d'honneur : une heure auparavant, il semblait émerveillé, et son humeur était superbe. Nous n'y comprenions rien!

Tout à coup, le roi se baisse brusquement sous sa table. En un clin d'œil, il s'est majestueusement redressé, et, après avoir promené lentement son froid regard sur l'assistance, il dépose, de chaque côté de son assiette, les deux bottines qu'il mettait, sans doute, pour la première fois et qui lui brisaient les pieds. Norodom n'avait pu s'européaniser jusqu'à la chaussure! A partir de ce moment, sa gaieté reparut.

Nous n'osions rire, ni mes amis ni moi. Pourtant, l'aspect de cette paire de bottines s'étalant auprès du plat royal nous en donnait de fortes envies. Mais on ne se risque guère à badiner hors de propos avec les despotes de l'Orient. Nous ne voulions pas, d'ailleurs, risquer imprudemment d'entraver notre voyage ni de faire retomber la fureur du monarque sur quelque innocent mandarin.

Au reste, l'infortuné prince n'a jamais pu s'habituer à nos chaussures françaises. Je me souviens encore que notre royal protégé étant venu, quelques mois plus tard, à Saïgon pour y parader en uniforme et en graines d'épinards, le gouverneur ordonna une revue des troupes. Quel ne fut pas l'étonnement général à l'aspect de Sa Majesté Cambodgienne caracolant fièrement en grande tenue de divisionnaire français, mais ayant les pieds nus dans ses étriers! Décidément, nos bottines étaient le seul confort de notre civilisation dont le monarque asiatique ne pouvait apprécier les avantages. J'ajouterai, cependant, qu'il n'en possède pas moins, sur la colossale statue équestre que nous lui avons érigée à Pnôm-Penh, des bottes superbes. Mais on sait que l'Art se fait souvent un idéal qui ne ressemble guère à la réalité.

Autre trait du même prince, mais dans le genre sombre.

J'ai dit que le roi a le droit de recruter son harem, — ou, si l'on préfère, son corps de ballet, — parmi celles de ses jeunes sujettes qui lui conviennent. En général, il honore de cette faveur les filles de mandarins, d'ordinaire plus jolies et mieux faites. Mais il ne faut pas croire que cette situation privilégiée soit enviable. Norodom est fort jaloux et, qui pis est, fort cruel. Le contact européen n'a

point adouci, sur cette question, l'ombrageuse irritabilité du barbare.

Dans les derniers mois de 1873, au plus fort de la saison des pluies, trois des femmes du roi vinrent se réfugier subitement à Saïgon. La plus âgée n'avait pas dix-huit ans; la plus jeune en avait à peine quinze. Il paraît que le roi, qui les soupçonnait d'infidélité, était entré, à leur égard, dans une fureur telle que quelques résidents français, redoutant une catastrophe sanglante, leur avaient conseillé de s'évader et avaient même favorisé leur fuite. A peine installées, un messager de Norodom arrive à son tour, qui les réclame au nom de son maître. Grand embarras du gouverneur et des chefs de service. Livrer ces femmes, c'est les exposer à une mort certaine. D'autre part, un refus attirera le mécontentement du roi, lequel ouvre toujours généreusement sa bourse aux moindres réclamations de notre administration. Il y a bien aussi les magistrats, qui déclarent assez haut que le sol français est un sol libre dont la simple prise de possession affranchit l'esclave, fût-ce une esclave royale. Le gouverneur assemble donc son conseil et, pour ménager toutes les susceptibilités en jeu, déclare qu'on fera jurer solennellement au roi de faire grâce aux trois jeunes femmes, puis que, le serment fait et reçu, l'on remettra celles-ci aux mains de son envoyé.

L'amiral se faisait-il illusion? Ce que je sais, c'est que Norodom jura tout ce que voulut notre représentant à Pnôm-Penh; c'est qu'on lui livra, par suite, les fugitives; c'est, enfin que, huit jours après, leurs trois têtes avaient été séparées de leur trois corps par le bourreau de la cour! Le monarque avait réussi facilement à assouvir sa vengeance. Mais, du moins, lui adressa-t-on une réprimande au sujet de son manque de foi? C'est là ce que nous avons toujours ignoré à Saïgon. Ce n'était pas, du reste, la première exécution de ce genre que notre fondé de pouvoirs n'ait pu empêcher.

Faut-il déduire de cet incident et de quelques autres analogues, inutiles à rappeler ici, que Norodom soit un de ces souverains sanguinaires comme il ne s'en rencontre que trop en Orient, tel que, par exemple, notre voisin Tu-Duc, empereur d'Annam? Non. Le roi actuel du Cambodge est, au contraire, relativement doux dans son caractère et dans ses allures. C'est même un « civilisé ». Il a l'esprit très français, se montrant grand ami des lazzis et du rire, indif-

férent de décorum et n'hésitant jamais, au besoin, à railler ses propres croyances et à bafouer ses bonzesses et ses bonzes, bien que, dans son enfance, il ait porté leur habit. En un mot, il n'a aucun fanatisme, ce qui constitue, pour un monarque asiatique, un trait d'originalité exceptionnelle. J'ai bien, maintes fois, entendu raconter qu'il en est autrement lorsqu'il tombe malade et que ses prêtres reprennent alors toute leur influence sur lui jusqu'à ce qu'il ait recouvré la santé : je pense, néanmoins, qu'il ne faut point prêter une oreille trop attentive aux commérages saïgonnais, les plus détestables que je connaisse. Je me suis souvent rencontré avec Norodom, je l'ai même entretenu à diverses reprises, et toujours ce prince m'a paru aussi accessible aux sentiments de l'humanité que sa race et son éducation le lui permettent.

Il est certain qu'on peut prendre aisément de l'influence sur lui, surtout quand on est de nationalité française. La fréquentation de nos compatriotes, principalement celle de notre représentant officiel, a déjà beaucoup assoupli sa nature. Norodom s'assimile promptement nos idées et nos mœurs. On ne saurait, toutefois, exiger qu'il se transforme tout à fait en Européen. Ce qui importe, c'est que les gouverneurs de notre colonie s'appliquent à maintenir l'exercice de son pouvoir royal dans de certaines limites, et veillent à ce que notre protégé ne déshonore pas inutilement par de sanglantes vengeances personnelles l'appui tutélaire que lui offre désormais notre drapeau. La besogne est facile, le roi cédant toujours le plus galamment du monde aux représentations de notre gouvernement, pour lequel il éprouve une reconnaissance sincère, lorsque ces représentations lui sont sérieusement adressées.

IV

Je recommande spécialement aux Européens qui voyageront dans le Cambodge l'étude intéressante des éléphants. Le roi, notamment, en entretient une nombreuse troupe. Ces animaux sont dressés tout à la fois pour la guerre et pour la chasse. De temps en temps, on les exerce publiquement à briser des palissades en face des piques entre-croisées et sous le feu des fusils, pour les habituer à opérer sans se laisser effrayer.

Aux voyageurs qui se rendent à Pnôm-Penh, munis de lettres de recommandation de la part du gouverneur ou des hauts fonc-

tionnaires de Saïgon, le roi accorde toujours quelques éléphants pour les transporter, eux et leur suite, jusqu'à la destination où ils ont entrepris de se rendre. Cette faveur est extrêmement appréciable, bien que l'on ne s'accoutume pas toujours facilement au balancement imprimé par ces intelligentes bêtes pendant leur marche : mais on se fait peu à peu à ce léger inconvénient. J'ai obtenu, à deux reprises différentes, de voyager de la sorte à l'occasion des deux excursions faites par moi au Grand-Lac. Voulant explorer attentivement les bords du fleuve sans recourir aux barques, je ne sais trop comment j'aurais pu accomplir mon dessein, si je n'eusse pas été l'objet de la royale intervention. On ne peut, en effet, louer à des particuliers un ou deux éléphants qu'à des prix considérables : encore faut-il redouter, en pareil cas, la mauvaise foi des indigènes qui, l'argent une fois reçu par eux, n'auront aucun scrupule de priver l'étranger de ses montures au milieu de sa pérégrination, et sous le premier prétexte venu.

Les éléphants royaux sont, également, dressés à supplicier les criminels. Sur un signe du bourreau, ils les broient sous leurs larges pieds ou, après les avoir lancés en l'air, les reçoivent sur leurs défenses. C'est un horrible spectacle, dont j'ai été témoin, sans m'y attendre, lors de mon second voyage à Pnôm-Penh. Je n'engage pas les âmes sensibles à satisfaire leur curiosité sur ce point : leurs nerfs se trouveraient mal de ce barbare raffinement d'une justice par trop orientale.

L'éléphant abonde dans les forêts du Cambodge. Voici de quelle façon les indigènes s'y prennent pour le chasser et s'en emparer. On se sert de femelles dressées, conduites par un bon cornac qu'elles cachent sur leur cou en repliant sur lui leurs énormes oreilles. L'un des éléphants privés s'approche de l'éléphant sauvage et, pendant que celui-ci est en marche, lui passe avec sa trompe un nœud coulant en lanière de buffle autour d'un pied et le serre fortement. La bête, se sentant prise, pousse des cris plaintifs et ne s'enfuit guère loin. Les deux éléphants domestiques l'entourent alors et le ramènent, comme un prisonnier entre deux sbires, jusqu'au parc, où ils le contraignent d'entrer. Un éléphant dressé coûte de 400 à 500 francs. Son éducation n'est pas longue à faire, car on le dompte aisément par la faim. Il n'obéit guère, toutefois, complètement qu'à son cornac. On sait, du reste, comment celui-ci conduit sa monture.

V

De Pnôm-Penh aux ruines d'Ang-Cor. — Pnhéâlu. — Une chasse au buffle. — Oudon. — Montagnes du *domaine de la Couronne.* — Compong-Luong. — Chasse à l'ours. — Topographie du Grand-Lac. — La délimitation des frontières Cambodgiennes.

De Pnôm-Penh à Oudon, la rive gauche de Teuli-Sap est une suite non interrompue de maisons et de villages. Je note, en passant, une foule de petits fours pratiqués en terre les uns après les autres et servant, ceux-ci à confectionner des poteries, ceux-là à la fabrication de l'huile de poisson.

A 18 milles de la résidence royale, nous abordons à Pnhéâlu, village de 3000 habitants environ, et siège principal de la mission catholique au Cambodge. Les Portugais le fondèrent en 1553, à l'aide d'un ingénieux stratagème renouvelé de l'antiquité. A leur arrivée, ils avaient demandé un coin de terre grand comme la peau d'un buffle : on devine de quelle façon ils la découpèrent. C'est depuis lors que les Cambodgiens appellent les Européens : « les gens du pays de la peau qui s'étire. » Au dix-septième siècle, le vicaire général de Malacca, Paul d'Acosta, s'y réfugia après la prise de sa cité épiscopale par les Hollandais. Ces souvenirs historiques sont absolument tout ce que la contrée offre d'intéressant.

J'y ai, toutefois, tué un buffle dans des circonstances assez émouvantes. J'avais ramené de Pnôm-Penh une assez nombreuse escorte de Cambodgiens et d'Annamites, tant pour surveiller nos bêtes de transport que pour nous servir d'interprètes. J'ai dit, en effet, que notre voyage ne devait point s'achever par eau à partir de la capitale jusqu'à l'entrée du Grand-Lac. Or, le soir, les indigènes étaient venus raconter à nos gens qu'une troupe nombreuse d'éléphants sauvages ravageait, depuis quelque temps, les plantations du district. Ils assuraient que leur campement n'était situé qu'à une très courte distance. Ce qui est certain, c'est que nous entendîmes, peu après, d'épouvantables rugissements, qui nous causèrent, je l'avoue, un certain émoi. J'avais peine à croire, cependant, que ce fût là le cri de l'éléphant, cri que je connaissais déjà pour l'avoir entendu retentir dans les parages de Loc-Ninh et de Naï-ba-Dinh, à l'extrême nord de la province de Saïgon. Ne pouvant réussir à maintenir en paix nos Annamites, je leur proposai d'aller au-devant de

l'ennemi ; proposition à laquelle ils répondirent en saisissant sur-le-champ leurs fusils et leurs piques.

L'un de mes compagnons consentit à demeurer près du village avec nos Cambodgiens. Quant à nous autres, chasseurs peu expérimentés de ce gibier dangereux, nous gagnâmes la brousse, puis la forêt, d'un pied leste. Les traces des fauves devinrent bientôt visibles. Soudain nous tombâmes au bord d'un marécage grossi par les pluies, sur une petite troupe de buffles langoureusement vautrés dans la vase. Un vieux mâle, à la structure monstrueuse, faisait le guet, la tête tournée de notre côté.

Deux cents mètres à peine nous séparaient de la bande. J'eusse préféré, assurément, avoir affaire à des éléphants. Notre situation n'étaient point gaie : le buffle a horreur de l'Européen. Même à l'état domestique, il l'attaque sans avoir été provoqué par lui. Que faire, pourtant, dans la circonstance? Nous étions trop près du troupeau, qui venait de nous éventer, pour fuir. Nous eussions été rejoints bien avant que d'avoir atteint nos retranchements, éloignés pour le moins de quatre ou cinq kilomètres. Je regrettais, mais trop tard, d'avoir inconsidérément cédé à un aussi intempestif mouvement de témérité.

A notre aspect, le vieux buffle poussa un rugissement formidable. Aussitôt ses compagnons, abandonnant leur bauge fétide, s'élancèrent sur nous au petit trot. Point d'arbre à proximité, sauf quelques *tungs* résineux dont l'énorme diamètre ne nous permettait point une escalade. Quant à tirer les agresseurs, il n'y fallait point songer : la mort de l'un d'eux eût accru la furie des autres. Nos Annamites, d'ailleurs, si braves qu'ils fussent, nous en détournaient instamment : la prudence était, à coup sûr, de leur côté.

Un incident, que je ne prévoyais en aucune façon, changea la face des choses. Profitant du vent qui soufflait avec force dans la direction de la bande, un de nos asiatiques venait de mettre le feu à la brousse. L'herbe, aux trois quarts sèche, s'enflamma sur le champ avec de formidables pétillements : en même temps, d'épais tourbillons de fumée noire se projetèrent au devant des buffles qui, stupéfaits et effrayés, s'arrêtèrent brusquement, puis, opérant avec ensemble un mouvement de conversion, reprirent au grand galop la route du marécage et disparurent au delà, dans le plus profond de la forêt.

Nous étions délivrés. Chacun, il faut bien le reconnaître, se sen-

tait agréablement soulagé. Mieux vaut, qu'on en soit convaincu, la rencontre d'un tigre que celle d'un buffle : le tigre, au moins, s'il n'est pas tiré, fuit toujours l'Européen. Nous retournâmes, nous aussi, en arrière, nous félicitant de cette heureuse issue sur laquelle nous n'étions pas, certes, en droit de compter.

Comme nous franchissions la lisière du bois qui nous séparait du village, un cri d'effroi retentit, puis un coup de feu. En même temps les taillis s'agitèrent avec violence, et un couple de jeunes buffles, venus je ne sais d'où, se précipitèrent sur un malheureux *boy* qui, les ayant aperçus avant nous, venait de les tirer et de les manquer. D'un seul et même mouvement, nos carabines s'abattirent. Mais l'Annamite était déjà renversé, ses pieds ayant rencontré quelque racine rasant le sol. Les fauves exaspérés le touchaient presque de leurs cornes immenses. Je lâchai la détente de mon arme, et l'un des buffles, touché à la tempe, roula par terre, tandis que l'autre, épouvanté, s'enfuyait en poussant des rugissements affreux.

Jamais je n'avais encore tiré ces dangereux animaux. Mon coup d'essai fut heureux : mais je ne crois pas que je l'eusse recommencé avec un égal succès. J'étais bien, en effet, à 80 mètres de ma victime, laquelle se présentait de trois quarts, pose défectueuse à semblable distance. L'Annamite, si extraordinairement sauvé, se releva d'un bond sans prononcer une parole et, toujours muet, se précipita sur le cadavre chaud, lui fendit la peau de la tête, enleva adroitement les cornes, les chargea sur ses épaules et nous rejoignit triomphant.

Nous engloutîmes, au retour, un solide repas, que nous avions bien gagné.

VI

A partir de Pnhêalu, la rive droite du fleuve se borde de cases malaises et cambodgiennes jusqu'aux abords de Compong-Luong. On rencontre bientôt, toujours à gauche, la chaussée qui conduit à Oudon, l'ex-capitale abandonnée en 1867. Cette ville s'élève, à deux lieues et demie du Stung-Kereen, affluent du Mé-Kong, dans une plaine marécageuse et boisée que les inondations recouvrent, annuellement : la belle chaussée que les rois prédécesseurs de Norodom y ont élevée en contre-fort permet donc utilement d'arri-

ver sur place, en toute saison, sans le secours d'une barque. L'enceinte est une palissade en chevaux de frise : ses habitants avaient appris à redouter l'invasion annamite. Au milieu de la cité, la citadelle aux nombreuses cours, aux vastes salles, aux portes élevées et servant de tours du guet; et, dans cette forteresse, l'ancien palais des rois. Tout cela est, aujourd'hui, morne et muet.

Un peu au sud d'Oudon, et toujours sur la gauche, un chemin assez bien entretenu conduit aux montagnes de *Préa-réach-chéa-trôp*. Nous savons qu'elles méritent notre visite. Mais comment nous y rendre? Nos montures ont besoin de repos. Bah! nous emploierons le mode de locomotion locale, c'est-à-dire les chars à bœufs.

Il est vrai que ce genre d'attelage est fort lent, les bœufs *trotteurs* étant réservés pour les courses, et que le véhicule qu'il traîne met singulièrement mal à l'aise le voyageur. Les roues, sans rayons, sont faites d'une seule pièce de bois qui a jusqu'à 1^{m},60 de diamètre. Elles tournent sur un essieu en bois dur, non graissé, en faisant entendre au loin un grincement aigu. Les deux chariots qui nous transportent, mes trois amis et moi, rachètent, toutefois, ces légers défauts par leur luxe d'ornementation. Comme ils appartiennent à un complaisant mandarin, ils sont sculptés et laqués : l'extrémité du timon, relevée en corne, est même ornée d'une houppe de crins rouges et de grelots. Cette musique forme, de compagnie avec la musique naturelle du carrosse, un effroyable charivari.

Le panorama nous console : il est splendide. Tandis que, d'un côté, nous suivons les contours d'un vaste étang, dont les rebords sont consolidés en talus pour servir de digue aux crues des eaux; de l'autre côté, dans l'éclaircie des bois, nous distinguons le toit des cases suspendues aux flancs des monts, les pyramides à aiguille et, sur le sommet, la grande pagode carrée, les divers temples, les bonzeries. N'oublions pas que nous foulons un sol sacré, un sol que Boudha daigna jadis honorer d'une de ses gigantesques enjambées. L'heureuse contrée pour la molle paresse du bonze! Combien la vie y est facile pour l'hypocrite bonzesse! Quelle Icarie pour tous ces inutiles à tête rase! Le *Luc-Sang-Khréach* (moine) du Cambodge, plus heureux que son confrère annamite, n'a pas pour mission de mener ses ouailles à la perfection autrement que par les exhortations pieuses. Aussi son existence est-elle sans amertumes; aussi ne faut-il pas s'étonner du grand nombre de Cambodgiens

qui se font bonzes. La caste n'y fait rien : l'achat d'une robe jaune, la santé du corps, la science peu contrôlée de l'écriture, le consentement du chef de famille, voilà ce qui suffit. Le seul article un peu fâcheux de leur règlement, c'est qu'il faille vivre en communauté et se priver du commerce des femmes : le prophète *Somana-Cudôm* (Boudha) n'entend pas raillerie sur ce sujet! Mais il existe là-bas des accommodements avec le ciel, et les couvents de bonzesses ne sont pas construits pour rien! D'ailleurs, un bon revenu vaut bien la peine d'une mortification quelconque.

Nous mettons pied à terre pour gravir les « montagnes du domaine de la couronne », abandonnant avec joie nos chariots, véritables lits de torture. De rocailleux sentiers conduisent aux cimes du Préa-réach-chéa-trôp.

L'un d'eux mène directement aux bonzeries et, de là, à la grande pagode carrée. C'est un assez piètre monument. Quatre murailles en briques rouges et une toiture presque plate composent cette bâtisse disgracieuse et massive. Un escalier en pierres de l'espèce dite « de Bien-hoa », — pierre argileuse fort tendre et contenant de l'oxyde de fer, — a été construit dans la montagne devant la façade principale de la pagode : on m'affirme qu'il a coûté une quinzaine de mille francs, somme énorme pour ce pays où les travailleurs sont astreints à la corvée (*menus-réachéacar*), en matière de travaux publics. Le temple possède trois portes, mais celle de droite est la seule dont l'encadrement soit à peu près intact. Il est en pierre d'Ang-Cor : c'est un grès mou qui se travaille facilement et acquiert à l'air une grande dureté, comme la pierre de Bien-hoa; mais cette dernière n'est nullement comparable à l'autre, dont le grain est très fin et très compact. Au-dessus de la porte, un bas-relief, imitant un enroulement de feuilles d'acanthe, et très artistement fouillé. L'intérieur de la pagode est nu : peut-être les Siamois ou les rebelles en ont-ils pillé les ornements. On respire, en entrant, une odeur forte et désagréable de moisi ou de fiente de chauves-souris. Je demeurai, toutefois, frappé de la grosseur et de la hauteur des colonnes en briques crépies à la chaux qui, sans être toutes parfaitement perpendiculaires, supportent l'édifice. Entre les colonnes, sur un immense autel, trône une statue de Boudha, ayant 45 pieds de hauteur et entièrement dorée. C'est le seul objet luxueux du lieu.

Tout à l'entour, d'innombrables petits sanctuaires. Ce ne sont que

pyramides à base quadrangulaire émergeant, dans toutes les directions, du sein des bois. Nous en visitons quelques-unes. Le soubassement de l'une d'elles, d'un travail fini, présente une quadruple rangée de têtes d'éléphants en saillie : des bracelets sont moulés autour des jambes de ces animaux, qui semblent supporter tout le poids de la masse. Sur ce piédestal s'élèvent des dômes superposés, de forme conique ou terminés en aiguille, monuments funéraires appelés *Préa-Cheadeys*, analogues à ceux qu'on rencontre dans l'Inde ou dans la Chine.

Les autres cimes ne contiennent plus que des débris. J'y ai remarqué, pourtant, le temple d'un dieu nègre à côté du *dagobah* d'une divinité cuivrée. J'avoue qu'à cet aspect inattendu mes notions mythologiques se sont trouvées au dépourvu. Enfin, tout à côté, je me suis cru transporté soudain en Égypte, en découvrant, dans une petite pagode, un bœuf couché, aux cornes dorées. Mais, sans doute, cet emblème n'est autre que celui du dieu Namdy des Indiens. Une ample provision d'herbes est sans cesse renouvelée devant cet Apis en caillou.

VII

Compong-Luong est un important marché qu'on rencontre à 8 milles environ d'Oudon, sur la même rive du fleuve, au confluent de Stung-Kereen. Comme tous les villages annamites ou cambodgiens, celui-ci se compose d'une longue rangée de maisons parallèles au Teuli-Sap et bâties sur la berge qui, formant chaussée, domine les terrains environnants. Les cases sont élevées sur pilotis, à 2 ou 3 mètres au-dessus du flot. On a le temps, ici, de se faire à cet usage, qui est d'instinct. Les rues, fort mouvementées, sont bordées de boutiques, composées principalement de bimbeloteries chinoises et d'ateliers de forgerons ou d'orfèvres. Quant au marché, il commence avec le jour et ne finit qu'au milieu de la nuit.

Il y a à Compong-Luong plusieurs pagodes et plusieurs bonzeries. La plus remarquable est de récente construction. L'art cambodgien moderne y a déployé toutes ses magnificences, — bien pâle reflet, toutefois, de celles que déploient actuellement à Bang-Kok les pieux et riches dévots du Siam. Mais chacun donne ce qu'il peut, moins ici, plus là, suivant ses ressources. Cette pagode figure un long rectangle, surmonté d'une toiture à trois étages dont chacun s'effile

en pointes dorées, lesquelles se relèvent en courbes. Des deux côtés de l'édifice, un monument en pyramide, aux pierres également dorées, ayant forme de mitre. A droite, un mât de pavillon terminé par un oiseau fantastique, au bec duquel se balance un fanal. A l'intérieur, de superbes colonnes, en bois incorruptible, supportent la voûte et se décomposent en trois nefs d'inégales dimensions : tout autour des murs, des fresques aux couleurs vives et fraîches; au fond, un seul autel, où trône un grand Boudha doré qu'escorte une rangée de belles statuettes, enrichies de pierres fausses, mais toujours dorées, grotesque et difforme Olympe qui grouille au milieu des flambeaux, des horloges, des vases de fleurs, des fauteuils des bonzes, des cassolettes d'encens et des machines à prières.

Au delà de Compong-Luong, l'aspect du paysage change. Il semble que la vie humaine se retire, épouvantée par cette continuité de bois et de marécages. Nous ne rencontrerons plus, avant d'atteindre le Grand-Lac, que quatre villages : Ke-Cop et Ca-ho, sur la rive gauche; sur la rive droite Chi-Cor, où sont installées d'importantes fabriques de chaux, et, un peu plus haut, Shan-An, commerçant entrepôt de poteries qui commande le delta du Lac.

Les riverains de ces parages s'adonnent à la pêche du caïman. Ce spectacle nous intéresse : il diffère sensiblement du mode usuel des Annamites. Les Cambodgiens prennent le monstre à l'hameçon. Un nœud coulant est passé aussitôt à la queue : un des camarades du pêcheur, lui serrant en même temps le museau, empêche le dangereux saurien d'ouvrir la gueule. On fend, alors, un gros bambou, dans le sens de la longueur, mais de façon à conserver tout entière et non fendue l'une des extrémités dans laquelle on engage le museau de l'animal tandis que son corps se trouve enveloppé longitudinalement par de fortes lanières qui sont attachées ensemble vers le bout de la queue. Le caïman, ainsi ligaturé, ne peut plus faire aucun mouvement. C'est dans cet état qu'on le transporte au réservoir, où il engraissera jusqu'à ce qu'il devienne l'ornement d'un banquet solennel. C'est un abominable comestible : mais les naturels en font leurs délices.

Nous nous arrêtâmes pendant trois jours à Shan-An pour renouveler nos provisions fraîches avant de nous embarquer à destination du Siam. Un de nos Annamites, qui s'était risqué à 15 ou 1,800 mètres dans la plaine, eut la bonne fortune de tuer, en traversant un bois, l'un de ces petits ours noirs connus à Saïgon

sous le nom d' « ours des cocotiers ». Son pelage a le brillant du poil de la taupe, et il porte au-dessous du cou une sorte de croissant ou de hausse-col d'une couleur orange très vive. C'est un bon manger, notamment les pattes, que nous accommodâmes, vu l'insuffisance de notre outillage de campagne, en les cuisant avec des pierres plates rougies à blanc au fond d'un trou creusé dans le sol.

Les jonques que nous louâmes, au nombre de six, étaient pontées. L'équipage se composait de Siamois. Nos rameurs, aux allures paresseuses et molles, portaient le costume national : un simple langouti. Leurs têtes complètement rasées, à l'exception du sommet où ils laissent croître une touffe de cheveux noirs et rudes, s'abritaient sous un étroit *salacco*. Ils employèrent trente heures à nous faire traverser le Grand-Lac.

Cet immense réservoir d'eau douce, compris entre 12°25' et 13°53' de latitude nord, affecte la forme d'un gigantesque violon. A proprement parler, c'est une véritable mer intérieure soumise, comme l'Océan, au caprice des vagues et au jeu incertain des vents. Elle peut se diviser en trois parties bien distinctes, de configuration et de dimensions différentes : l'embouchure des Lacs, ou *Véal-Poc*, qui a 10 kilomètres de long sur 10 de large ; le Petit-Lac, qui a 30 kilomètres tant de longueur que de largeur ; le Grand-Lac, qui mesure une longueur de 70 kilomètres sur une largeur de 30. Tout cet ensemble forme une longueur totale de 110 kilomètres, ou de 27 lieues et demie, sur une largeur maximum de 7 lieues et demie. La plus grande hauteur des eaux est de 10 mètres en septembre et en octobre. Notons, toutefois, qu'au moment des inondations le Lac s'épanche sur les campagnes et que son étendue se trouve, alors, triplée. J'ai parcouru, plus tard, le Teuli-Sap à cette époque : son aspect devient aussi peu rassurant qu'il est grandiose.

L'entrée du delta est protégée par une haute chaîne de montagnes qui, née à Pnôm-Compong-Soai, dans la province de Teuli-Tlôm, court se perdre à l'est et à l'ouest dans celle de Pursat, mais assez loin de la ville de ce nom. Les villages sont plus que rares dans les parages du Lac : il n'y a guère de population que celle des innombrables barques qui viennent y pêcher de janvier à mai. C'est dans la pêche, en effet, que consiste la richesse véritable et toujours renaissante de ces rives, dont les prodigieuses quantités de gros poissons se prennent aisément à la baisse des eaux et se préparent sur place. Le poisson salé entre pour les trois quarts dans

l'alimentation des indigènes de la Cochinchine, du Cambodge et du Siam. Le prix de cette denrée est minime : le *picul* de 60 kilogrammes vaut, en moyenne, 36 francs à Saïgon ; et il s'en exporte, tous les ans, de cette ville pour une valeur de plusieurs millions ! Aussi cette pêche est-elle tenue pour une si bonne affaire, qu'on voit des Annamites emprunter à 100/00 l'argent nécessaire à l'achat du sel, tandis que le taux autorisé par la loi cambodgienne n'est que 40/00 par an et que l'habitude ne le fait jamais excéder dans notre colonie 60/00. Les pêcheurs sont donc bien assurés de la réussite ; et, réellement, cette réussite ne leur fait jamais défaut.

Par malheur, la frontière siamoise coupe le Lac à peu près par le milieu. Toutefois, en s'emparant violemment des provinces d'Ang-Cor et de Battambon, en 1809, le roi de Siam n'a pu que gêner le commerce du Cambodge, et non le ruiner ainsi qu'il l'espérait. La communication entre Bang-Kok et le bassin du Teuli-Sap ne peut s'effectuer que par terre, c'est-à-dire lentement et difficilement, tandis que toutes les véritables issues sont demeurées aux mains des Cambodgiens. Il n'en est pas moins vrai que cette traîtreuse désappropriation se fait sentir parfois assez vivement dans le Cambodge, et même en Cochinchine. « La division actuelle du Grand-Lac en « deux dominations, remarquait à ce sujet l'infortuné Francis Gar- « nier, interdit à cette magnifique contrée sa route commerciale « naturelle et la laisse isolée sans voies d'échange avantageuses. « Les produits, au lieu de descendre par le Lac et le fleuve jusqu'à « Saïgon, prennent la route de terre, plus pénible et plus longue, « qui mène à Bang-Kok. Le manque absolu d'initiative d'une race « en pleine décadence, l'intérêt qu'ont les mandarins à accroître « sans cesse les relations commerciales avec la ville du gouvernement « de laquelle ils dépendent, les rapports soupçonneux qui ne peu- « vent manquer d'exister entre les gouverneurs cambodgiens du « Protectorat et les gouverneurs pour Siam des autres provinces sont « les principaux obstacles du rétablissement du commerce sur le « Grand-Lac. Il n'est pas rare, par exemple, de voir des Cambod- « giens de l'une et l'autre frontière retenus indûment chez leurs « voisins : la communauté de race et de langue, les liaisons de « parenté qui existent des deux côtés d'une frontière factice fournis- « sent mille prétextes à des vexations de ce genre, dont le but « inavoué est d'augmenter les inscrits de la province et, par suite, « l'impôt. Cette situation est telle qu'il n'y a guère aujourd'hui que

« les Annamites qui exploitent la pêche si fructueuse de cette petite « mer intérieure. »

Voilà la situation que nous avons laissé faire à notre Protectorat et, par voie de conséquence, à notre colonie ! Avons-nous, du moins, essayé de réagir contre les injustes empiètements du roi de Siam, — je ne dis pas aujourd'hui, maintenant que nous sommes réduits à dévorer silencieusement les outrages quotidiens de la cour de Hué, — mais alors que notre pavillon n'avait point encore cessé d'inspirer dans le monde entier la déférence et la crainte? Non. Bien mieux, le gouverneur de Saïgon eut la faiblesse d'accepter, le 22 janvier 1864, la cession des deux provinces susdites au Siam, lors de la reconnaissance officielle par celui-ci de notre suzeraineté définitive sur le Cambodge! Aussi M. Francis Garnier écrivait-il de nouveau sur ce sujet, au début de l'année 1867 : « On voit de « quelle importance serait, pour les populations du bassin nord-est « du Grand-Lac, l'unification de pavillon et d'influence sur ses « rives. Il est bien fâcheux que nous n'ayons pas su arracher des « mains du Siam la possession de ces eaux, qui sont le plus « beau fleuron de la couronne du Cambodge et qui lui ont été injus- « tement ravies. Cette restitution légitime, à laquelle notre diplo- « matie, mieux éclairée sur nos véritables intérêts, aurait dû faire « consentir le gouvernement de Bang-Kok, eût représenté, pour « notre colonie de Cochinchine, l'accès à l'une des régions les plus « riches de l'Indo-Chine. » C'est bien ici le lieu de faire remarquer une fois de plus à quel point nous ignorons toujours ce qu'il nous importerait de savoir, et de quelle façon nous fermons sans cesse l'oreille aux bons conseils que des gens désintéressés ont le tort grave de nous donner, puisqu'ils demeurent inutiles. En effet, le gouvernement français, en 1870, a définitivement reconnu la délimitation précédemment consentie !

Raoul Postel.

(*A suivre.*)

DU SCHISME, DE L'HÉRÉSIE EN FRANCE

ET DES ÉGLISES FRANÇAISES

A PROPOS DE M. CHARLES LOYSON, EX-PÈRE HYACINTHE (1)

Le P. Hyacinthe, on l'a vu, supportait avec impatience le joug des monastiques. Ce n'était pas pour lui seul. Il avait une sœur religieuse aux dames de l'Assomption. Des bruits malveillants s'étaient répandus : on accusait un religieux de sévices exercés sur une compagne malade. Le vénéré et très regretté P. d'Alzon eut à réfuter la calomnie et à rétablir les faits. Quant au P. Hyacinthe, il en prit texte pour faire sortir sa sœur du couvent. En ce qui le concerne, le 20 septembre 1869, le pas fatal était fait, le cénobite se dépouillait de son froc, quittait son couvent et allait bientôt sortir également de l'unité catholique, à laquelle il prétendra vainement demeurer rattaché. Des motifs secrets et étrangers aux questions théologiques avaient précipité sa décision. Un journal protestant et radical, *le Temps*, eut la primeur d'une lettre signée : *Fr Hyacinthe, supérieur des Carmes déchaussés de Paris, deuxième définiteur de l'ordre dans la province d'Avignon*, adressé au R. P. Général, à Rome ; elle fut livrée à la presse avant de pouvoir parvenir à destination, le manque de procédé était joint au scandale. Dans ce document fébrile, après avoir mis en avant l'éternel et fatigant cliché des « menées du parti tout-puissant à Rome », ce prétexte banal auquel un esprit élevé n'a jamais pu croire sérieusement, le P. Hyacinthe déclare :

Ne devoir plus remonter dans la chaire de Notre-Dame, s'éloigner du couvent qu'il habite changé pour lui en prison de l'âme, répudier ces doctrines et ces principes qui se disent romains, mais ne

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1880, des 31 janvier, 15 février et 30 juin 1881.

sont pas chrétiens, et qui tendent à changer la constitution de l'Église.

Il proteste, et ceci semble la raison mère, contre cette opposition plus radicale et plus effrayante encore avec la nature humaine, atteinte et révoltée dans ses *aspirations les plus indestructibles et les plus saintes*, contre la perversion de l'Évangile dont l'esprit et la lettre sont foulés aux pieds par le pharisaïsme de la loi nouvelle.

Il en appelle au concile général, et si celui en voie de prépartaion n'est pas libre, à un autre réellement œcuménique, représentant l'Église universelle. Il termine par ces mots renouvelés de Pascal, refusant de se soumettre aux jugements pontificaux : *Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello.*

Ceux dont le but poursuivi avec ardeur était d'entraver ou d'entraîner le concile qui allait s'ouvrir demeurèrent attérés; leur chef, désormais compromis et compromettant, perdait toute autorité sur le public, ils le laissèrent s'éloigner. Seul, un des journaux du parti, *l'Union de l'Ouest*, déclara ne pas comprendre la lettre du 20 septembre et l'attribua à une *catastrophe morale.* Le *Correspondant* blâma l'acte, mais assura qu'on ne pourrait chez lui cesser d'en aimer l'auteur.

Un évêque, ami de l'ex-religieux, à la nouvelle de sa défection, lui conseilla de se rendre chez l'archevêque revêtu de la robe de son ordre; il déclina la condition, y alla en séculier, fut reçu néanmoins, mais se garda d'obtempérer aux conseils de Mgr Darboy. Dès le 25 septembre, Mgr Dupanloup s'empressait de lui écrire, en l'engageant de réfléchir sur la grandeur de l'injure faite par lui à l'Église sa mère, par ses prévoyances accusatrices, celle faite à Jésus-Christ, en se plaçant seul en face de lui, au mépris de son Église. Il le suppliait d'aller se jeter aux pieds de Pie IX. La lettre de l'Évêque d'Orléans, où détonne la seule phrase attribuant des souffrances identiques aux siennes, aux pères Lacordaire et Ravignan, n'eut d'autre effet, sur un esprit captivé par la passion, que d'attirer à son auteur une réplique, où le *frère Hyacinthe* (*sic*) disait qu'il n'acceptait ni reproches ni conseils, et que ce qu'on appelait « une grande faute commise était un devoir accompli ». Une députation d'auditeurs zélés de ses conférences, les instances chaleureuses de ses divers amis n'eurent pas plus de succès.

Cependant le comte de Montalembert demeura l'ami du P. Hya-

cinthe, conservant jusqu'à sa mort, arrivée six mois après, l'espoir d'agir sur son cœur et de ramener son esprit à la vérité; il ne cessa de continuer à lui prodiguer les conseils et les preuves de son dévouement. Ayant appris par les journaux le parti fatal pris par celui qu'il aimait et avait tant admiré, il lui écrivit, dès le 28 septembre, une lettre où, à part bien des choses à reprendre, déborde les témoignages de sa vive sollicitude pour l'âme du malheureux. Toutefois il ne craint pas de qualifier sa démarche de catastrophe, de chute, de trahison, de déchéance. L'ancien chef du parti catholique joignait à un cœur excellent, toujours ouvert pour ses amis, une intolérance excessive contre ceux qui se refusaient à partager ses idées et ne voulaient pas se soumettre à ses vues du moment. Animé d'un amour exclusif pour ce qu'il nommait « la royale liberté », il oubliait parfois que nul n'est habile en dehors de l'*Esprit* qui n'a posé qu'une *Pierre angulaire*, et il se livrait alors à des intempérances de langage excessives et regrettables. En dehors du cercle de plus en plus restreint des catholiques libéraux, il ne voyait qu'esprits étroits, soupçonneux, serviles, jaloux, sans étincelle d'intelligence et de générosité. Il se crut seul capable de rendre au devoir celui auquel lui et ses partisans avaient confié la cause du libéralisme religieux; il l'adjura de se retirer dans le silence et la retraite. Ce fut en vain. Il continua néanmoins à lui donner des marques d'affection et ouvrit généreusement sa bourse à la pénurie du prêtre sans fortune.

Le protestantisme et avec lui les révoltés de toute nature accueillirent la prévarication du moine avec des cris de triomphe; « il était un frère reconnu tel depuis longtemps et sur lequel on avait les plus grandes espérances ». Le persécuteur de l'Église Milanaise, l'ex-ambassadeur piémontais, marquis de Villamarina, le félicita; et il n'y eut pas jusqu'à l'abbé Michon, ancien religieux et devenu aubergiste, qui ne crut à sa place de lui adresser des éloges. La libre-pensée était en liesse. Elle rapprochait l'évolution de l'ex-Père Hyacinthe de la conduite du Gouvernemement français encourageant les menées des antiinfaillibilistes et croyait y voir le point de départ d'une Eglise césaro-gallicane. Un manifeste célèbre du *Correspondant* du 10 octobre 1869, rédigé par le duc de Broglie, revu par Montalembert, accepté par MM. de Falloux, Cochin, L. de Gaillard, lui semblait, à tort, comme la suite l'a prouvé, pouvoir donner de la consistance à ses espérances dissolvantes.

Commencer par modifier l'œuvre de Jésus-Christ, pour arriver à la détruire « lentement mais sûrement » ; diviser les catholiques, pour les asservir, fut, à toutes les tristes époques, le rêve satanique des ennemis de l'Église Romaine. Ils savent que l'unité est le principe de sa force et que l'indépendance sacerdotale est la raison de sa vitalité. De 1860 à 1870, période des agissements de la Révolution et de Napoléon III contre la Monarchie Pontificale, la brochure semi-officielle et le pamphlet politique étaient devenus de redoutables engins de guerre. Flatteurs éhontés du Maître qui les soudoyait et à la fois de la multitude à laquelle le lendemain pouvait appartenir, les scribes impériaux élevaient, contre la Papauté, l'épiscopat et la France très chrétienne, le cynisme de la calomnie, du mensonge et de l'outrage. Ils comptaient voir surgir de quelque bas-fond une entreprise cléricale de sécession à laquelle ils auraient donné le nom menteur d'Eglise nationale. Deux cents ans avant, la déclaration de 1682, dont ils s'appuyaient, avait stigmatisé en ces termes leur tactique odieuse : « Il n'omettent rien pour présenter cette puissance qui maintient la paix comme insupportable aux rois et aux peuples, et pour séparer par ces artifices les âmes simples de la communion de l'Église de Jésus-Christ. »

Inutile d'exposer et de réfuter les programmes soumis alors à Napoléon III, ils sont tombés dans l'oubli avec la puissance de celui qui les patronnait. Les promesses faites à Pierre sont inéluctables, les peuples et les rois qui s'efforcent de les faire mentir courent à leur déshonneur et à leur ruine : en France, c'est à bref délai. Un fait vient d'en donner une preuve nouvelle. Napoléon III avait joint à ses torts celui d'encourager sous main la publication de la *Vie de Jésus* par J.-E. Renan, dont il avait eu connaissance dès 1863. Il espérait y rencontrer un dérivatif à la campagne des catholiques combattant ses projets contre la souveraineté pontificale. Il se trompa doublement. D'une part, l'effet espéré du scandaleux pamphlet fut nul et des réfutations victorieuses, seules demeurées et formant d'admirables apologétiques, ne laissèrent du roman impie pas une ligne, pas un mot, sans l'anéantir et sans prouver, aux moins érudits, l'absence absolu de science et de bonne foi dans l'apostat qui avait osé l'écrire. Cette œuvre digne de Satan, que Renan voulait réhabiliter, en le faisant passer pour un révolutionnaire, que le besoin d'action avait jeté dans des entreprises hasardeuses, ne valut à son auteur que le mépris et cette aversion sin-

gulière que l'on éprouve pour Judas et pour les juifs couvrant de crachats la figure adorable de leur Maître. Quant au protecteur couronné, le Christ, qu'il avait laissé insulter, l'attendait à Sedan, pour lui infliger un déshonneur sans autre précédent historique. On l'a précédemment fait observer, le servilisme des églises schismatiques se disant nationales est souverainement antipathique au caractère franc et loyal de notre nation. La fille aînée de l'Eglise Romaine restera fidèle à sa mère, elle mourra avant d'apostasier. *Potius mori quam fœdari* est une de ses devises.

En vain les promoteurs de ces simulacres d'églises les décorent des qualifications de catholique, apostolique, gallicane ou française, le bons sens ne se laisse pas prendre par l'étiquette. Au temps de J. J. Rousseau, on avait essayé de les appeler évangéliques; et, malgré son incrédulité et ses préjugés protestants et génevois, l'auteur du *Contrat social* reconnaissait avec raison que « ces religions ne sont pas la religion de l'Evangile, parce que l'Evangile n'établit pas une religion nationale ».

Pour le moment, le moine défroqué ne réalisera pas le projet qu'il essayera plus tard. Un *Monitoire*, daté du 26 septembre 1869, lui avait été remis. Le Fr Dominique de Saint-Joseph, préposé général des Carmes Déchaussés, lui enjoignait d'avoir à rentrer à son couvent sous peine des censures de droit. Les délais fixés expirèrent le 18 octobre suivant, et, par décret de ce jour, le Fr Hyacinthe était déposé de toutes ses charges, frappé d'excommunication majeure et déclaré atteint par les censures ecclésiastiques.

Dans l'intervalle, le ci-devant carme était allé chercher des inspirations et des encouragements aux Etats-Unis d'Amérique. Le 19 octobre 1869, il débarquait à New-York. Traqué immédiatement par les reporters qui l'accompagnent à l'hôtel Darlin, il est obligé, bon gré mal gré, de leur déclarer son intention de ne s'affilier à aucune *Dénomination* protestante et de demeurer « catholique, gallican et libéral ». Visité par les ministres protestants, aucun membre du clergé catholique ne vint le voir, et il parut étonné d'apprendre que le prêtre américain est entièrement attaché aux idées romaines. Un de ses premiers soins fut de se faire photographier *en Révérend*, et de livrer son image à la curiosité mercantile des Yankes. Il y aura lieu de remarquer encore ce singulier moyen de propagande. Le samedi, après son arrivée, M. Loyson se rendit au temple juif, l'*Emmanuel*. Le lendemain, dimanche, il assista, le

matin, à une messe basse, et, le soir, au prêche protestant. N'avait-il pas reconnu jadis le droit égal de ces trois cultes à parler au monde civilisé.

Dans une lettre au ministre protestant, L. W. Bacon, lue au temple, puis rendue publique en France par les soins d'E. de Girardin, M. Loyson porte aux nues la liberté américaine, déclare demeurer catholique, proteste contre les excès romains et confesse croire et avoir toujours cru les églises protestantes participant à la communion des saints et à la grâce; il ajoute avoir eu des visions, entendu le Seigneur lui parler et lui remettre dans les mains les deux bâtons d'Ezéchiel, le catholique et le protestant, en le chargeant de les unir. On a ri, dit-il, de cette vision, mais je vois clairement l'Eglise de l'avenir, l'unité du troupeau.

Quelques années avant, le P. Hyacinthe avait déjà donné, en présence de Mgr Darboy, de pareilles indices d'hallucination. Il s'était dit un jour : prophète indépendant chargé d'*enseigner* l'Église *enseignante*. Les auditeurs rirent beaucoup de cette boutade, s'entre-regardèrent, et personne ne prit au sérieux le rêve du carme se croyant devenu un nouvel Elie. Paris et New-York affirmaient la vue profonde de Pie IX, signalant des premiers le dérangement intellectuel subi par le moine orgueilleux.

Le 8 octobre, M. Loyson reçut une adresse de deux cents presbytériens; il leur répondit : « qu'il avait toujours considéré les protestants comme chrétiens, mais que la véritable église est plus large que n'importe quelle organisation terrestre ». Appelé, le 10 décembre suivant, à parler à deux mille cinq cents spectateurs ignorant aux trois quarts le français, il monta sur les planches de l'Académie de musique de New-York, entouré de ministres protestants, de dames aux épaules nues, et voyant mille lorgnettes braquées sur lui. Vêtu du costume laïc, derrière une table couverte de serge verte, munie de la carafe et du verre d'eau traditionnels, il débita une allocution terne, célébra la grandeur, la sainteté du mariage, « qui est la loi, et le célibat librement accepté, qui est l'exception » ; exalta de nouveau le peuple américain, « peuple cosmopolite, le peuple par excellence ». Le produit de la conférence fut remis entre ses mains, mais il est juste de reconnaître qu'il en abandonna le montant en faveur des malheureux émigrants français.

Les nouvelles qu'il reçut sur les affaires religieuses le ramenèrent en Europe. Le concile général du Vatican, inauguré le 7 dé-

cembre 1869, poursuivait le cours de ses sessions. La ligue antiinfaillibiliste avait pris du corps : en Allemagne, le prévôt Doellinger, jetant le masque, menaçait d'entraîner à sa suite de nombreux dissidents; un schisme, aujourd'hui éteint, avait surgi chez les Arméniens et, en France, la polémique antiopportuniste devenait plus active. Inaugurée par Mgr Dupanloup et Mgr Maret, elle avait pris pour instrument le P. Gratry, prêtre de l'Oratoire et membre de l'Académie française. Emporté tout à coup, dominé par une irritation semblant étrangère à son caractère doux et paisible, l'académicien mettait les grâces de son style à publier des petites lettres contre l'autorité pontificale. Il relevait les faits rebattus d'Honorius et des fausses décretales, points remis en lumière autant de fois que le Fébronisme et le Gallicanisme ont cherché à en abuser. Ces questions historiques, exploitées avec art par un religieux savant et distingué, produisaient un effet désastreux sur un public étranger à l'histoire et à l'herméneutique sacrées. Aussi l'épiscopat s'émut, Mgr Raes, entre autres prélats, condamna, le 19 février 1870, les petites lettres de son ancien diocésain de Strasbourg, de savantes réfutations surgirent, et la vérité des faits en jaillit plus nette et plus évidente.

Fidèle à la tactique venimeuse de toutes les oppositions contre Rome, comme les jansénistes et les chefs de l'école libérale, le P. Gratry plaçait au premier rang de ses objurgations le fantôme d'un parti dominant le Pape et entraînant le catholicisme. « Il y a dans l'Église, écrivait-il, une école d'erreurs qui aspire aujourd'hui à régner sans partage; cette école est depuis des siècles, et surtout en ce siècle, l'opprobre de *notre cause*, le fléau de la religion : voilà l'ennemi de l'Église. » Que des hommes exclusivement politiques, n'ayant jamais rien compris à l'action permanente du Saint-Esprit sur l'Église, aient pu croire à une influence possible de l'élément humain et de l'habilité sur le concile ou sur le Pape jugeant dogmatiquement, cela est commun ; mais qu'un prêtre, un savant religieux, un catholique sérieux ait pu partager cette illusion, la passion seule doit expliquer pareille aberration.

Chose des plus étranges, des catholiques faisant profession particulière d'aimer les âmes, de chercher à amener à la vérité uniquement par la charité, commencent par manquer complètement de cette vertu envers d'autres catholiques ayant le même but, doués au moins d'autant de sincérité et de zèle, mais plaçant à la base,

au premier rang, la reconnaissance et la défense de la vérité de toute la vérité, parce que seule elle est la source de l'amour de Dieu, des hommes et de la liberté. Contre eux ils sont pleins d'acrimonie et d'intolérance dès qu'ils refusent d'accepter leur direction et leur tactique aussi erronée que peu couronnée de succès.

Les jansénistes voyaient les auteurs de leur condamnation dans les jésuites, les catholiques libéraux accuseront de toutes leurs déconvenues une école qu'ils ne nomment point, mais qu'ils désignent et insultent en la signalant comme « l'ennemie de l'Église ». Un journal, *la Concorde*, fut fondé pour les besoins de la cause, et le frère de M. Charles Loyson, appelé à sa rédaction. Montalembert, de plus en plus près de sa fin, ravivait ses forces pour pouvoir réchauffer le zèle des opposants contre « l'idole du Vatican ». Tout, jusqu'aux incidents politiques, semblait encourager les espérances antiinfaillibilistes. L'empire, devenu libéral, prenait des catholiques libéraux pour ministres; et l'un d'eux, au nom de la France, osait adresser à la Papauté un *Memorandum* déclaré inconvenant à juste titre. On se fondait sur les habiletés de la parole, de la publicité et de l'intrigue; on oubliait que Celui qui n'abdique jamais le gouvernement de son Église s'est toujours plu à confondre la sagesse uniquement humaine.

Ostensiblement l'ex-père Hyacinthe parut vouloir demeurer loin de ces agissements et devoir garder le silence pendant la crise. Qu'eût apporté, du reste, son concours public au débordement de calomnies contenues dans les écrits et les brochures dont le scandale s'éleva au point que le concile fut contraint d'en signaler le danger et d'en prendre texte pour demander instamment au Pape l'examen du *Schema* de l'infaillibilité, « afin de ne pas laisser plus longtemps les âmes des chrétiens emportées à tout vent de doctrines ».

Le lundi, 18 juillet 1870, la veille du jour où s'ouvraient entre la France et la Prusse les hostilités qui allaient forcer le concile à se proroger, les décrets et canons de la Constitution *Pastor æternus* étaient définis et promulgués par Pie IX, *sacro approbante concilio.* Ils étaient acceptés par cinq cent quatre-vingt-deux *placet* contre deux *non placet.* Soixante et onze Pères s'étaient abstenus et avaient par là procuré l'unanimité morale tant réclamée par les antiinfaillibilistes.

Le Saint-Esprit avait prononcé son arrêt, l'acceptation ultérieure des soixante et onze abstenants s'accomplit successivement, les

vingt et un évêques français opposants se soumirent. Mgr Maret et le P. Gratry rétractèrent leurs écrits contraires au dogme défini, et la Sorbonne ne reprit ses travaux interrompus par les événements qu'après l'envoi, par l'entremise de l'archevêque de Paris, au Souverain Pontife de l'acte solennel constatant l'adhésion de tous ses membres aux décrets du concile. La paix était faite et l'unité obtenue par la soumission complète de la vieille église des Gaules, qui ne pouvait pas oublier son titre d'honneur de fille aînée de l'Église. Une seule voix fit dissonance, celle de M. Loyson; ce moine apostat essaya de troubler le concert universel par une protestation stérile et demeurée sans écho.

Le 30 septembre, il faisait paraître dans les *Débats* une lettre signée *Fr. Hyacinthe*, « où l'iniquité se mentait à elle-même ». Il y reconnaissait qu'une des conditions nécessaires aux conciles œcuméniques est d'être reconnus par l'Église; la réalisation de ce fait était indiscutable et il ne le voyait point. A cette première bévue il ajoutait que la mission de ces assemblées plénières n'est pas d'imposer des croyances nouvelles, mais de maintenir et, s'il en est besoin, de préciser les croyances. C'est précisément ce que le concile du Vatican venait de faire, et il protestait. Un des évêques opposants, Mgr Darboy, l'exposait lui-même dans sa lettre à Mme Ramsay : « Nous sommes allés à Rome pour *informer* non pas sur la promulgation d'un dogme... mais sur la définition d'un dogme qui a toujours existé. » Plus de science historique ou plutôt plus de bonne foi lui aurait démontré que la doctrine appelée par lui nouvelle et inconnue à toute l'antiquité remonte à Jésus-Christ et aux temps apostoliques. Pour avoir été récemment définie, elle n'en était pas moins crue avant, excepté par quelques rares récalcitrants, le plus souvent inconséquents dans la pratique. M. Loyson ajoutait que les prérogatives accordées à la Papauté constituaient « des honneurs presque divins décernés à un homme pétri du même argile que nous ». Il ne pouvait cependant ignorer que ces prérogatives sont uniquement celles du Vicaire de Jésus-Christ, chargé, en vertu de cette fonction, de confirmer ses frères, et assisté alors du Saint-Esprit, plaçant sur sa bouche, à l'heure opportune, les paroles qui définissent la vérité. Le factum se terminait par l'appel à un concile véritablement libre et œcuménique. Vain et faux expédient, l'hérétique ne reconnaissant au fond d'autre tribunal que le sien propre.

Cette lettre, dont l'auteur ne comprit ni l'odieux ni le ridicule, lui attira l'application justifiée du texte de Malachie : *Ad vos mandatum hoc, o sacerdotes, dedi vos contemptibiles et sicut non servantes vias meas et accepistis faciem in lege.*

Pendant la guerre de 1870, M. Loyson quitta Paris, se réfugia à Bouillac, puis se rendit à Londres. Délaissé en France, incompris aux États-Unis, il trouva dans le pays de la Société biblique et dans le protestantisme des appuis et des ressources pour son schisme. Le sectaire anglais n'est jamais avare de son or, quand il s'agit de tenter de dissoudre l'unité quelque part et surtout en France. De Londres, le 16 janvier 1871, il adressa, on ne saurait comprendre à quel titre, un appel aux évêques catholiques où il les accuse : « en adhérant au dogme impie de l'infaillibilité, d'avoir sacrifié leurs consciences ». Dans ce factum, il proteste de nouveau contre le Syllabus, les encycliques, le concile du Vatican, demande la lecture de la Bible en langue vulgaire, réclame l'extermination de l'ultramontanisme à l'instar du Prussien, et désire une réforme égale à celle de Luther. Il s'élève contre les abus du pouvoir hiérarchique, contre le célibat ecclésiastique, « cette blessure du cœur », contre le pouvoir temporel et contre le culte de la Vierge et des Saints « ces cinq plaies de l'Église ». Il se déclare demeurer fidèle au catholicisme, à son sacerdoce, n'être pas excommunié et prêt, si l'on continue à le rejeter du ministère, à se livrer à un apostolat libre et personnel.

A Rome, le saint Pontife Pie IX ne pouvait plus sortir du Vatican, on chassait les moines, on s'emparait de leurs biens, l'ex-carme y accourt, et le rebelle religieux va loger chez le rebelle politique, le prince Teano. Là, il apprend l'excommunication fulminée, par l'archevêque de Munich, contre Doellinger, Frederich, Hubert et le schisme des Vieux, et s'empresse de leur écrire pour les féliciter. Sa lettre, reproduite ainsi que les suivantes par *la Liberta*, est remplie d'attaques contre l'Église romaine.

Dans les productions qu'il multiplie : adresse au clergé sicilien, lettres à Mgr Darboy, au R. P. Perraud, etc., etc., les mêmes invectives, les mêmes phrases creuses, sonores, vides de foi, se retrouvent jusqu'à fatiguer. Cependant, on y rencontre parfois de singulières inconséquences : « Je ne suis pas plus hérétique qu'excommunié... Si j'ai dit ou écrit quelque chose contre les vraies et pures doctrines de l'Église catholique, je le rétracte humblement

et de toute mon âme... Je veux persévérer dans cette sainte foi que j'ai sucée avec le lait de ma mère, que j'ai prêchée au monde, qu'avec la grâce de Dieu, j'emporterai dans la tombe. » Tristes et amères contradictions!

Des ferments de schisme s'étaient montrés à Vienne, en Hongrie, à Heidelbert, à Ermeland. Doellinger, soudoyé par la Prusse, crut l'heure arrivée d'étendre le *Janisme*, et convoqua les dissidents, à Munich, en congrès, le 22 septembre 1871. Une vingtaine d'ecclésiastiques suspens, des jansénistes, des francs-maçons, des libres-penseurs, y forment les cinq cents Pères de l'anticoncile. M. Loyson figure en premier rang, y débite ses plus haineuses diatribes, et reçoit la mission de prêcher aux *matriarches* du congrès (l'élément féminin avait là grande puissance) et d'aller évangéliser la France. Nullité du concile du Vatican, introduction du laïcisme dans le gouvernement de l'Église, abolition du célibat ecclésiastique, suppression de la confession et des images, guerre à l'infaillibilité du Pape et aux jésuites, tel est l'objet des canons édictés par le *Janisme*.

A Munich, M. Loyson apprit la rétractation humble et pieuse du P. Gratry, et lui adressa des reproches amers. Peu goûté dans cette ville par les promoteurs du schisme, médiocrement flatté lui-même de la compagnie mêlée qu'il lui fallait subir, il retourna à Rome. Mme veuve Merriman, qui ne le quittera plus, l'y accompagne, et y tient commerce épistolaire avec les dissidents. Il serait fastidieux de rendre compte du discours de l'orateur du *vieux-catholicisme* à la Société biblique et italienne, ainsi que des cinq conférences données dans la capitale du monde chrétien. On y retrouverait constamment les mêmes erreurs et attaques déjà signalées. Elles demeureront le thème obligé de ses élucubrations fatigantes. Sorti du centre de la vérité, une force qu'il ne saurait vaincre, qu'il sent, qu'il repousse en vain, le subjugue et le force à circuler autour de la vérité. Le remords, quoi qu'il fasse et dise, ne le quittera plus.

Vers cette époque, un autre prêtre français sortait de l'Église. A Paris, un des derniers vicaires de la Madeleine, l'abbé Michaud, auteur de *Guillaume de Champeaux*, éprouvait le besoin de se séparer avec éclat de ses frères, et donnait bruyamment sa démission de vicaire et celle de chanoine de Mâcon, pour se rallier aux vieux-catholiques. Au lieu d'imiter l'humble soumission de son

ancien curé et de l'archevêque martyr, il essayait traîtreusement de jeter des doutes sur la sincérité de Mgr Darboy, dont il se targuait de l'amitié, en lui imputant des menus propos opposés aux paroles et aux actes officiels de l'archevêque. Dans sa *lettre à Mgr Guibert*, dans *Guignol et la révolution dans l'Eglise*, il déverse l'insulte indigne et grossière sur l'épiscopat fidèle. Les évêques sont, dit-il, « des sceptiques, des charlatans, des imposteurs, de s... farceurs, et vraiment, à les voir faire, ils donnent la comédie, comme Guignol... Quelle différence y a-t-il entre un charlatan qui *blague* ridiculement et un évêque qui *pivote* sérieusement ». Quant à ses anciens frères du sacerdoce, il n'a à leur attribuer, en témoignage de leur soumission, que les épithètes offensantes de *fanatiques* et de *lâches*.

A ces odieuses et viles insultes, l'ex-vicaire ajoute ce qu'il croit des raisons, il n'est pas plus heureux : « Le catholicisme de 1872 dit-il, n'est plus le catholicisme antérieur. » Grave erreur, si on s'en rapporte à des autorités d'un tout autre alloi. « Le concile du Vatican n'a pas attribué au Pape un pouvoir plus grand que celui dont il fut toujours en possession... il a simplement déclaré ce qui était déjà fixé par la conscience et la pratique de l'Eglise. » (Evêques allemands, mai 1871.) — « Le devoir de conscience que l'Eglise impose à chaque fidèle d'obéir et de se conformer aux décisions du pape dans les questions de foi, existait déjà pour tous les membres de l'Eglise, sans en excepter les évêques et les prêtres, avant la solonnelle définition rendue par le Concile. Oui, déjà par le passé ce devoir existait, et nul ne pouvait s'y soustraire sans cesser d'être catholique. » (Evêques suisses, juin 1871.) — « Ce dogme laisse les choses dans leur état primitif, et restreint dans les limites de la doctrine sur la foi et les mœurs, ne change rien aux rapports du chef de l'Eglise avec le corps enseignant des Pasteurs. » (Juin 1871. Bref de Pie IX en réponse à la lettre des Evêques suisses.)

L'abbé Michaud accusait en outre, dans ses pamplets, le concile du Vatican d'avoir innové : 1° En définissant *l'omnipotence papale*. Or le concile de Florence dit : *Plenam potestatem*, celui du Vatican : *Plenam et supremam juridictionis potestatem*. Où se trouve la nouveauté? 2° En déclarant l'infaillibilité personnelle du Pape; or le mot *personnelle*, ajouté à dessein de tromper par les nouveaux hérésiarques, n'existe pas dans le texte du Canon. Les Evêques suisses, qui avaient des raisons particulières d'insister à cet égard, remar-

quent que « le Concile du Vatican ne parle pas d'une infaillibilité *personnelle* du Pape, mais de l'infaillibilité de *l'autorité enseignante du Pontife Romain.* » La séparation de l'abbé Michaud n'avait donc pas et ne pouvait avoir de fondement.

Passé au vieux-catholicisme, il tenta de constituer sa petite Église à part; il convoqua, ainsi qu'on le remarqua spirituellement, le genre humain à le suivre sous sa tente, 74, boulevart de Neuilly, « ceux venant, de la Hongrie, de la Bohême, de l'Autriche, de la Bavière, de la Silésie, de Wurtemberg, et de tout le reste de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne ». Il resta seul abandonné à ses remords, aux ténèbres auxquelles il s'était livré et alla chercher aventure ailleurs.

Le 25 Août 1872, Hyacinthe Loyson (*sic*) annonce *urbi et orbi* le prétendu mariage de sa personnalité importante avec celle de Mme veuve Merriman, et son intention de n'en continuer pas moins à célébrer la messe dans une orthodoxie parfaite. Pense-t-il réellement ce qu'il ose écrire! Non, au fond de sa conscience, il ne peut ignorer, en effet, ni la force ni la valeur du canon suivant du saint concile de Trente : « Si quelqu'un dit que les clercs promus aux ordres ou les réguliers... peuvent contracter un mariage et que, malgré la loi de l'Eglise et leur vœu, le mariage contracté par eux est valide, qu'il soit anathème. » Mais la passion et l'orgueil ont produit leur effet d'aveuglement habituel, on se sent coupable, et, malgré tout, on veut en imposer à l'opinion. Le cynisme en est le seul moyen. Agé de quarante-cinq ans, prêtre suspens, religieux excommunié, toujours et à jamais uni, indissolublement marié à l'Eglise. M. Loyson foule aux pieds les canons, élude les lois civiles de sa patrie et va, sur une terre étrangère, dans le temple protestant de Westminster, par-devant un ministre hérétique, contracter une alliance adultère qu'il sait nulle de plein droit et recevoir une bénédiction à laquelle il ne croit point. Au Congrès de Malines, le moine enthousiaste avait entonné l'épithalame de ses noces sacerdotales; en 1875, il chante son union entaché religieusement de bigamie. Mais quelle différence d'accent. Autrefois, un laïc, Rousseau, releva avec cynisme, dans ses *Confessions*, les turpitudes d'une vie honteuse, il n'en fit point des vertus. *Corruptio optimi pessima*, le prêtre infidèle, le moine prévaricateur, ira plus loin, il appelle son crime devoir et sainteté. « Conjugium vocat, hoc prætexit nomine culpam. »

Après l'Angleterre, où il a rencontré chez les riches bischops des protecteurs et de l'or pour son schisme, la cité de Calvin partagera quelque temps les affections du moine marié. Là, il est en famille; aussi l'y rencontre-t-on en 1873, 1876 et 1880. A la première de ces époques, on tentait à Genève un essai de schisme vieux-catholique ou, du moins, on décorait de ce nom une œuvre essentiellement maçonnique, et conséquemment anticatholique et antilibérale. L'illustre et saint évêque, Mgr Mermillod, était expulsé; les prêtres suisses, demeurés fermes dans la foi, étaient persécutés; un serrurier, cette puissance démocratique moderne, requis par l'autorité légale, crochetait les églises, enfonçait les presbytères et on y introduisait des intrus ramassés au coin de toutes les ignominies; le radicalisme, qui ne célèbre jamais plus la liberté qu'aux jours où il la viole brutalement et où il se croit permis de tout oser, écrasait les consciences catholiques sous le despotisme irresponsable de ses majorités vénales. L'heure était propice pour M. Loyson, de venir honorer de sa présence et de celle de sa Catherine de Bora, ce comble de catholicisme libéral.

Un M. Bard, triste émule de M. Carteret, dans cette tentative de domination et d'absorption, *per fas et nefas*, de l'Église par l'État, jugea le moine marié utile à cette œuvre. Une lettre, revêtue d'une vingtaine de signatures, de soi-disant vieux-catholiques, dont une était un faux, lui fut adressée. M. Loyson, après l'avoir fait insérer dans le *Temps* et les *Débats*, s'empressa de se rendre dans la Rome protestante. Il y fut reçu à bras ouverts, et ce fut à qui des libres-penseurs du cru et des protestants l'inviteraient. Les calvinistes le convièrent de préférence le vendredi, pour jouir du plaisir de le voir absorber les aliments gras qui lui étaient servis par malice.

Arrivé à Genève, le 12 mars 1873, il donna, le 18, sa première conférence dans la salle protestante de la *Réformation*. Il parla contre la confession, le célibat, le Pape et l'autorité de l'Église. Le jour de Pâques, dans la bibliothèque fondée par Calvin, souvenir dont il se félicita, il célébra une parodie de messe en français, donna une absolution générale, et ayant déclaré conserver le pouvoir de consacrer et en user réellement, invita l'assemblée à se présenter à la cène. Les libres-penseurs et les calvinistes qui composaient la presque totalité des assistants s'empressèrent de communier, pour protester ainsi contre l'obligation préalable du sacrement de pénitence. Les protestants génevois ne s'arrêtèrent pas à ces sacrilèges,

ils versèrent 25,000 francs pour le succès de l'entreprise, et firent une quête à domicile pour offrir une layette à la progéniture de M. Loyson et de Mme Merriman.

Le 2 octobre suivant, M. Loyson écrivait à Mgr Mermillod et lui demandait un entretien à Fernese. Le prélat exilé lui répondit : « Vous trouverez en moi l'évêque gardien des droits sacrés de l'Eglise, qui doit rappeler les redoutables censures ecclésiastiques contre les transgresseurs de ses lois; mais vous trouverez aussi le cœur qui se souvient de vos rencontres d'autrefois et qui, aux heures de votre isolement, vous offrit l'hospitalité et vous envoya des conseils. » A ce mélange de fermeté et de charité, le révolté ne sut opposer que l'ironie, et sa réponse est émaillée des qualifications banales de bourreau, d'inquisiteur et d'oppresseur des consciences.

Le 12 du même mois, en violation de ces lois ecclésiastiques qui venaient de lui être rappelées, M. Loyson fut élu curé de Genève. L'abstention des catholiques rendait le scrutin nul; il n'en fut pas moins validé par le Conseil d'État, et le curé intrus prêta un serment que Pie IX (Encyclique du 21 novembre 1873, portant excommunication majeure réservée au Pape) avait déclaré « illicite, tout à fait sacrilège et rédigé en termes qui en font une véritable apostasie ». Deux jours après, l'église de Saint-Germain était envahie et livrée au prétendu curé de Genève, excommunié nommément et interdit par acte épiscopal. Le 7 décembre, M. Loyson alla inopinément souiller un autre sanctuaire vénéré, l'église de Chêne-Bourg, en y célébrant une messe sacrilège. Le gouvernement, ayant fait élire, toujours frauduleusement, des intrus aux cures de Chêne-Bourg, Carouge, Lancy, etc., il se chargea de les installer.

En proie à cette aberration d'esprit, signalée primitivement par Pie IX, M. Loyson avait eu l'impudeur d'oser envoyer à Mgr Plantier une lettre, lui faisant part de la naissance du fils qu'il avait eu de Mme Merriman, avec ces mots : *Vota mea Domino reddam.* L'Evêque de Nîmes, dans un document épiscopal, signala les hontes et les lâchetés du schisme tenté par l'apostat, « dont tout le monde regarde le mariage comme une défaite honteuse de l'homme spirituel par l'homme animal. Les vains semblants de religion qu'il y a mêlés n'ont fait, aux yeux de l'opinion, que le rendre plus coupable... Il y a là un immense naufrage des plus nobles sentiments humains. Le grand Apôtre entrevoyait dans le lointain des âges des temps pleins de périls. « Alors, disait-il, des hommes se rencontreront n'aimant

qu'eux-mêmes, cupides, hautains, orgueilleux, blasphémateurs, ngrats, scélérats, sans affection, sans esprit de paix, calomniateurs, désordonnés, sans entrailles, sans aucune bonté, traîtres, imprudents, enflés d'eux-mêmes, passionnés pour le plaisir, au lieu de l'être pour Dieu. » On dirait que saint Paul se soit étudié, sous l'inspiration du Saint-Esprit, à prendre les expressions les plus énergiques et les plus sévères pour peindre ces êtres dépravés qu'il découvrait dans la profondeur des siècles. En traçant cette sombre esquisse, songeait-il aux persécuteurs actuels de l'Eglise? On serait tenté de le croire, tant l'image qu'il ébauche ressemble aux traits sous lesquels ceux-ci se montrent à l'œil épouvanté. Honte du parjure, honte de la trahison, honte du mensonge et de la calomnie, honte de la cruauté, honte de l'orgueil et de l'enflure, honte même de l'avarice et de la licence, rien ne manque à leur ignominie. Ils ont tous les abaissements réunis, tandis que ceux qu'ils oppriment réunissent la grandeur du caractère à l'incorruptibilité de la conscience.

Au reçu de cette admirable lettre, M. Loyson donna une nouvelle preuve du triste esprit qui l'anime, en envoyant au docte prélat sa carte unie à celle de Mme Merriman.

Au milieu des épisodes scandaleux, violents ou ridicules, qui signalèrent les intrusions des *vieux-catholiques*, *catholiques-libéraux*, *catholiques-chrétiens*, ou *catholiques-nationaux*, car ils essayèrent de ces différentes dénominations, un des plus comiques est celui qui avait lieu en janvier 1874. Le curé intrus de Genève présentait à l'église de Saint-Germain un certain Dominique Panatelli (de Naples), se disant évêque de Lydda. M. Loyson salua « avec un cœur débordant de joie l'éminent prélat que la cour de Rome avait jeté dans les prisons de l'Inquisition, où il a contracté des infirmités qu'il gardera jusqu'à la mort..... Il est venu parmi les *catholiques réformés de Genève*, auxquels il apporte une grande joie; car, s'ils peuvent se passer d'un Pape, ils ne peuvent se passer d'un évêque ». Le Conseil d'État, à la demande de M. Loyson, avait autorisé une ordination ; mais, dans l'intervalle, on apprit que le seigneur Panatelli était un charlatan, l'éminent prélat fut congédié et l'ordination n'eut point lieu.

Le 10 mai 1874, on instituait un consistoire vieux-catholique, composé de vingt-cinq laïcs et de cinq membres ecclésiastiques. MM. Loyson, Marchal, Pacherot, Pélissier et Quily furent élus

membres prêtres et la présidence, offerte au premier. Déclinée par lui, elle fut donnée au laïc Reverchon, ancien régent, et n'ayant dans sa jeunesse pour seuls vêtements que les vieilles défroques de M. le curé de Chêne-Bourg, aujourd'hui expulsé.

Cependant tout n'allait pas aux souhaits de l'ancien supérieur des Carmes. Malgré ses concessions, parfois un reste de pudeur lui faisait monter la honte au visage, en se voyant obligé de subir, comme collaborateurs, des prêtres rebuts de tous les diocèses, hommes tarés, perdus de mœurs, de réputation et de dettes. Lors du mariage d'un de ces prêtres, le sieur Hurtaut, avec la fille d'un comptable suicidé, on l'entendit s'écrier : « Si on ne chasse pas cet homme-là de nos rangs, je donnerai ma démission. » Il n'était pas sans s'apercevoir enfin qu'il avait été appelé à Genève, uniquement pour servir de manteau aux entreprises de la libre-pensée, dont le but réel était de remplacer le Christianisme par l'humanitarisme. Sa présence, en effet, jugée d'abord utile pour rassurer et entraîner la foule et se rattacher les femmes et les enfants par la conservation du nom et des pompes catholiques, paraissait désormais un obstacle à ceux qui voulaient précipiter les choses.

En mai, M. Loyson fit une excursion en Belgique et en Hollande; il y fut sifflé par les étudiants et, de plus, admonesté par l'évêque janséniste de Deventer, celui qui avait consacré Reinkens, le pseudo-évêque vieux-catholique d'outre-Rhin. Il en fut affecté au point de prendre un parti définitif et, de retour à Genève, il fit entendre ses protestations contre la suprême autorité religieuse que s'attribuait l'Etat : « Jusqu'au jour, dit-il, où nous aurons un évêque, ce sera moi qui exercerai l'autorité religieuse, je l'exercerai ou je me retirerai. » Cet ultimatum produisit peu d'effet et excita les rires et la moquerie. Le sieur Quily, curé intrus de Chêne-Bourg, traita la prétention du curé de Genève de désertion et de trahison. « Décidément, dit-il, ce grand comédien, traître au libéralisme et à la démocratie, ne voit et ne veut pas qu'on puisse voir autre chose, dans la réforme religieuse, qu'une Américaine et leur produit naturel. Le Loysonisme est un système de réforme qui consiste à choisir arbitrairement dans le dogme et la discipline sans ordre, sans méthode et sans logique. »

En vain le Conseil supérieur, tenant encore à ménager son curé, prononça, contre le sieur Quily, la censure puis la suspension pour quatre ans; l'offensé donna sa démission, le 4 août 1874, « con-

vaincu qu'il était, par une expérience désormais suffisamment prolongée, que l'esprit qui préside dans l'Église libérale de Genève n'est pas libéral en politique ni catholique en religion ».

M. Loyson demanda alors au consistoire un temple protestant où il pourrait continuer ses conférences ; et sur son refus, alla s'installer au théâtre du *Casino*.

En 1877, il essayait encore de donner une conférence dans la salle de la *Réformation* qui avait vu ses débuts, à Genève. Conspué, violemment interrompu, il fut obligé de se retirer devant les cris : « Tais-toi, bandit, tais-toi saltimbanque », et quitta Genève, où nous le retrouverons en 1880.

Dans l'intervalle, vers le milieu de 1874, il avait passé par Rome et séjourné à la Grande-Chartreuse, où, en quittant, il s'était nommé au supérieur, en lui demandant des prières. Quelques espérances de retour s'en étaient répandues, et comme, d'autre part, on lui reprochait d'avoir voulu se réconcilier avec l'Eglise, il répondit, si on s'en rapporte au *Temps :* « Qu'il se réconcilierait à deux conditions : c'est que le Pape renonçât à son infaillibilité et qu'il voulût bien bénir le berceau de son enfant. » Le journal *protestant* ajoutait judicieusement : « que pareille prétention était illusoire. Le dogme de l'infaillibilité étant la conclusion logique de tout le mouvement dogmatique antérieur de l'Eglise catholique et que demander, d'autre part, le mariage des prêtres, la confession facultative, la substitution de la langue vulgaire à la langue hiérarchique était entreprise non moins attentatoire que la critique ou la négation des dogmes. Le catholicisme ne transigera pas sur aucun de ses points ».

En 1877, présent à Paris, M. Loyson demanda et obtint du ministre Jules Simon, l'autorisation de faire des conférences aux Italiens. Ainsi qu'en Amérique, un théâtre devait lui tenir lieu d'église. La redingote marron et la cravate à la Colin n'avaient-elles pas remplacé le froc. Quelques jours avant l'ouverture de ces conférences, paraissait une photographie nouvelle de l'ex-moine. Cette fois, il n'était plus seul comme à New-York. Sur un canapé, où il était appuyé, on voyait assise sa Catherine Bora, et non loin, posait un enfant. C'était encore un prospectus-réclame.

Ce fut au Cirque d'Hiver, le dimanche 15 avril 1877, et non aux Italiens, que les conférences eurent lieu, il devait y en avoir trois. Les étapes de cette équitation avaient ainsi été réglées de concert avec l'autorité : 1° du respect de la vérité ; 2° de la réforme de la

famille; 3° de la crise morale. La salle fut comble, la curiosité l'avaient remplie, il y eut succès d'argent et des recettes de douze mille francs. La foule compacte et mêlée salua de ses bravos multipliés l'homme qui avait rompu avec le catholicisme, et comprima les sifflets des mécontents. Les masses applaudissent tous les révoltés et étouffent sans pitié la protestation naïve de celui qui prend au sérieux le cri de : *Vive la liberté!* Toutefois, si on s'en rapporte aux comptes rendus des journaux, il y eut déception pour le public, il espérait sans doute encore plus de scandale. L'auditoire, composé, en très grande partie, de libres-penseurs et de curieux venus pour se distraire, faisait ovation aux tirades sonores, aux périodes débitées artistement par le clown prédicant, mais parmi les bravos il n'en était aucun qui fût en réalité un acte de foi et d'adhésion. Quelle autorité aurait pu apporter « un catholique, moins quelques détails », comment auraient pu garder leur sérieux des auditeurs rapprochant les paroles de l'orateur de sa conduite et de sa lettre sur son mariage vendue à la porte et à l'intérieur du Cirque, lettre où il prêche aux prêtres le mariage, « auquel on ne résiste pas sans aller contre la volonté du Dieu ». Des Anglais, des Allemands auraient écouté gravement, il n'en pouvait être de même à Paris. Aux applaudissements de l'audition succédèrent les plaisanteries de la presse, les lazzis des titis, les brocards des gavroches et les caricatures spirituelles de Cham. Le moine, ainsi que le lui avait prédit Montalembert, était devenu « le *ludibrium vulgi*, comme ces gladiateurs captifs exploités et déshonorés, malgré leur noblesse naturelle, par les caprices de la foule obscène des païens ».

Le 6 février 1879, une lettre signée : « Hyacinthe Loyson, prêtre », parvenait à l'archevêché de Paris. L'espérance de la voir fournir une réclame retentissante à l'inauguration de l'église catholique gallicane, 7, rue Rochechouart, qu'elle annonçait, pouvait seule avoir dicté son contenu audacieux et inconvenant, et l'avoir livrée à la publicité des journaux irréligieux.

L'auteur, cette fois, s'il ne le reconnaissait point, s'y montrait du moins hérétique et schismatique, en substituant à l'autorité légitime de son archevêque la juridiction interlope d'un docteur Moray, qu'il qualifie d'évêque et de primat d'Écosse de part, sans doute, les 39 *articles*, arcane de la haute église *anglicane*, aujourd'hui en pleine dissolution et à laquelle on s'étonne de voir, on ne sait à quel titre, rattacher une entreprise dite *gallicane*. M. Loyson ne

peut ignorer que le 33e article de cette pièce ne saurait en aucun cas conférer à la reine d'Angleterre le pouvoir d'ordonner, instituer, donner juridiction *ad intra* et *ad extra*. Le sieur Moray est simplement un clergyman sans autorité religieuse et sa délégation, nulle de plein droit. Mais on l'a déjà signalé, l'essence des prôneurs de dissidence, après s'être séparés de la pierre, unique base de l'Église et de laquelle seule peut émaner juridiction et délégation valable, est de se raccrocher à n'importe quel appui. Au fond de sa conscience, M. Loyson sait et sent fort bien qu'il n'est plus avec l'Église, une, sainte, catholique et apostolique, et il donne, pour se piper et piper les autres, ces caractères sacrés à une invention humaine, à un rameau détaché, desséché, sans vie, sans puissance, sans fécondité.

Le vénérable archevêque de Paris, malgré la plus vive répugnance, répondit au factum de l'ex-moine; il le devait à sa charge, et sa charité lui en imposait la triste obligation. Il lui fallait éclairer ses diocésains et rappeler au malheureux que l'orgueil et surtout la concupiscence de la chair étaient les seules causes de sa chute, qu'en vain il se targuait du succès d'une entreprise ne devant pas même atteindre la fortune de celle de Châtel, qu'on n'est pas catholique malgré l'Église, et qu'il continuerait à prier pour que Dieu lui accordât la grâce du repentir.

A cette lettre empreinte de l'esprit du Dieu de charité, le sieur « Hyacinthe Loyson, prêtre catholique », livra à la publicité une réplique, chef-d'œuvre d'impudence, que la plupart des journaux se gardèrent de mettre sous les yeux de leurs lecteurs. La libre-pensée elle-même se fatiguait de tant d'arguties et d'impertinences stériles. Le factum, amalgame incohérent d'insinuations contre les mœurs du clergé, de citations empruntées à feu Mgr Sibourg et au clergyman Morey, d'oppositions entre la conduite du cardinal Guibert et celle de Mgr Darboy, de témoignages de respect pour l'archevêque et de religieux attachements à son siège, ne manquait pas d'y joindre un curieux dithyrambe sur les joies pures et austères de la famille du moine marié.

Le 9 février suivant, d'après l'annonce, celui qu'on appelait autrefois le R. P. Hyacinthe donnait sa première représentation dominicale, au théâtre des *Folies-Montholon*, devenu café-concert, puis temple de l'église catholique gallicane, ou plutôt *Folies-Loyson*, ainsi que les nomma le *Figaro*. Ce journal n'accordait pas plus d'un mois d'avenir à cette mimique, elle aura duré davantage, grâce

à l'or anglais. Un ordre provisoire du service, distribué aux assistants, invitait au recueillement et à la prière, recommandation qui n'était pas de trop dans le local de l'ancienne *Tertulia* et en présence du pontife et de la pontife.

L'office de ces vêpres consistait en : 1° Prélude d'orgue; 2° Oraison dominicale en français; 3° Symbole de Nicée en français; 4° Décalogue intermêlé de litanies; 5° Psaumes *Dixit* et *Confitebor;* 6° Lecture de la Bible; 7° Hymne en français et quête ; 8° Sermon; 9° Prière et bénédiction.

Le catholique, ainsi que le rappelait le Cardinal-Archevêque de Paris, dans sa lettre précitée à M. Loyson, doit s'abstenir de frayer *in divinis* avec l'hérétique, force est donc de s'en référer aux feuilles publiques pour connaître les détails de la première représentation Loysonienne. Elles les donnent comiques. L'ensemble était faux, dénué de gravité et de tenue, et provoquait la distraction et le rire. « Cette église, dit *le Figaro*, n'est pas une église, ce prêtre n'est pas un prêtre, cet auditoire n'est pas une assemblée de fidèles, mais une foule de curieux qui semblent venus là par désœuvrement... Tout manque de grandeur, de poésie, d'audace, de crânerie, de sincérité, et n'aura pas le moindre succès. »

Les adhérents sérieux, les fidèles, font l'exception, rue Rochechouart; un public de curieux toujours nouveau, sans foi ni enthousiasme, pour une doctrine toute de négations et ne disant rien au cœur ni à l'âme ne saurait former une église, et l'obole jetée avec dédain ou ostentation ne peut constituer une ressource durable. Si on s'en rapporte au dernier procès, 10,000 francs sont fournis par un comité; mais, appliqués par le recteur à ses dépenses personnelles, il laisse à la congrégation le soin de pourvoir au reste. En janvier 1881, l'ancienne *Tertulia* passe en d'autres mains; une spéculation commerciale différente, une imprimerie doit occuper le local. Cela explique les démarches faites dans le but d'obtenir l'église de l'Assomption. A Paris, comme à Genève, M. Loyson pousse aux spoliations anticatholiques. Heureusement le conseil municipal, mieux inspiré cette première fois que de coutume, épargna à la ville de Paris, cette profanation.

Adolphe de CHAPOUILLÉ.

(*A suivre.*)

LA BELLE SALOMÉ

NOUVELLE

I

Venise!... A ce nom magnifique, que de radieux souvenirs s'éveillent! que de poétiques tableaux se déroulent!

Des flots bleus sous un ciel d'or, des canaux endormis au bas des palais de marbre; des nappes d'eau profondes, silencieuses, sillonnées par les gondoles à l'étroite carène et aux rideaux flottants; Saint-Marc, la basilique immortelle; les deux colonnes du Lion au haut de l'Escalier de Marbre; la Tour de l'Horloge et le Rialto; le Palais Ducal et le Pont des Soupirs; l'Escalier des Géants où l'on décapitait les Doges, et le Canal Orfano où disparaissaient les condamnés; les trois cent cinquante ponts et les deux cents églises; les profils sombres des Faliero, des Foscari et les ravissantes images des Bianca Capello, des Catarina Cornaro, des Leah et des Desdémone : voilà ce qui évoque le songe, ce que contemple le regard; ce qui nous fait tour à tour admirer, rêver, désirer, pleurer, frissonner, sourire.

C'est surtout à la fin du jour qu'il faut la voir, dans sa beauté et sa majesté souveraines; alors que les lueurs roses qui l'éclairent, montant toujours, annoncent que là-bas le soleil descend peu à peu derrière les Alpes Juliennes.

Alors, du sommet de ce gigantesque campanile de Saint-Marc, à une hauteur de trois cents pieds, quel panorama splendide et quel prodigieux spectacle! Merveilleux ensemble de palais, d'eau, de ciel et de montagnes, de navires, de barques, de rames, de drapeaux, de dômes, de terrasses, de clochers; de gondoliers pen-

chés sur les flots et de passants errant dans les rues, se mêlant et se confondant de telle sorte, qu'il semble voir parfois les barques circuler dans les rues, et les hommes marcher sur l'eau. Suivez alors, du haut de ce balcon, les contours gracieux du *Canal Grande* ou Canalasso, qui coupe la cité en deux parties presque égales, reliées par le pont du Rialto. Regardez, à ses deux extrémités, la mer, *mare magnum*...

Admirez cette île avec ses trente mille palais de marbre, et ses églises qui ont pris les flots pour point d'appui... C'est Venise! De cette cime élevée, qui se douterait de sa décadence? N'est-ce pas toujours la cité des Doges? « Ne vous apparaît-elle pas, — dit « un éloquent voyageur, — aussi riche, aussi belle, aussi parée, « aussi brillante et aussi gaie, qu'aux jours passés de sa gloire? « N'est-elle pas encore la ville aux riants mystères, remplissant « toutes ses nuits de fêtes et de plaisirs, et, le matin, s'endormant « de fatigue, bercée sur les vagues d'azur comme une beauté « assoupie? »

C'était donc à Venise que je me trouvais, — dans l'année dix-huit cent... n'importe combien, — en compagnie de mon ami Eugène Boissière, un ancien camarade de Sainte-Barbe. Et ce fut sur l'escalier même de notre hôtel que ledit Eugène me déclara un jour, à mon grand étonnement, qu'il allait se marier.

Or, ce brave Eugène, très estimable à maints égards, avait, — il faut que je le confesse, — une assez étrange manie. A l'entendre, il était toujours sur le point de s'engager dans les liens du mariage; toujours disposé à mettre sa main, son cœur et ses 20,000 livres de rente aux pieds de l'aimable personne, quelle qu'elle fût, qui, pour le moment, attirait ses regards, occupait sa pensée. Mais le projet restait ébauché, les velléités matrimoniales n'avaient pas de suite. Eugène ne pouvait se décider à en venir à la déclaration dernière, et s'éloignait bientôt, toujours insoucieux, et garçon, et content. Aussi accueillis-je sa confidence, sur l'escalier, par un subit éclat de rire.

— Mais quand je te dis, Georges, — reprit-il, d'un ton plus animé, — que cette belle jeune fille est la personne la plus intéressante, la plus modeste, la plus charmante, que j'aie vue de ma vie!... Et ce n'est pas la peine, vois-tu, de me rire au nez dans ton coin, comme un vrai polichinelle... Puisque je te répète que je suis bien décidé, que je parle sérieusement.

— Mais, mon bon Eugène, combien de fois déjà n'as-tu pas été *décidé*, dans le cours de ta jeune vie? Depuis la fille du pâtissier de la rue Soufflot, où nous allions manger des brioches les jours de sortie, jusqu'à la nièce de ce banquier de Cologne, qui nous escomptait nos chèques dans notre voyage du Rhin...

— Mais, Georges, je te le répète, ce n'étaient là que de simples discours en l'air, des idées, des projets sans suite. A présent, pour la première fois de ma vie, je suis décidé, sérieux...

— Cependant, mon ami, tu te rappelles, je pense, cette charmante Américaine, avec laquelle tu as polké deux ou trois fois, au Casino d'Interlaken?

— Miss Grace?... En effet, elle était charmante... Mais en réfléchissant bien, je ne pouvais pas l'épouser. Tu sais que son père, M. Taylor, fabriquait de la chandelle.

— Et cette dame romaine veuve, cette belle marquise Olimpia, au bal de la princesse Scorsi?

— Cette belle marquise Olimpia avait douze ans de plus que moi, mon cher. J'ai réfléchi à temps, et nul ne me dira que j'ai mal fait. Au bout de quatre ou cinq ans, j'aurais eu l'air du fils aîné de ma femme... Mais maintenant, tu ne peux te faire une idée, vois-tu, du trésor que j'ai rencontré. Une jeune fille belle comme les Grâces, modeste comme les anges, à la fois brillante et calme comme un beau jour d'été. Et dans un cadre tout fait pour elle, d'une originalité, et d'une poésie!... Enfin je n'ai que quelques pas à faire pour te convaincre, et cela vaudra cent fois mieux que de te parler. Viens avec moi à la Merceria : tu verras cette charmante enfant, et tu m'en diras des nouvelles. Il ne nous faut guère plus d'un quart d'heure pour nous rendre chez elle, en prenant une gondole à la place San-Marco.

Nous partîmes donc sans retard, et, tout le long du chemin, Eugène me détailla, par le menu, son projet de mariage. La jeune fille en question était juive. Ce n'était qu'un attrait de plus. Avant d'avoir l'honneur de l'épouser, il aurait le bonheur de la convertir. Son père tenait une boutique dans un recoin obscur de la Merceria. (Ce qui, à mon avis du moins, ne valait guère mieux que de fabriquer de la chandelle.) Mais son magasin ne renfermait qu'étoffes orientales somptueuses, joyaux étincelants, armes damasquinées, porcelaines splendides. En un mot, la pauvre boutique du coin du quai devait être — à entendre Eugène, — un véritable

musée, et le vieux juif à barbe grise pouvait rivaliser, qui sait? avec son compère Rothschild.

— Enfin, continuait mon ami s'échauffant par degrés, et caressant sa barbe, je n'ai pas à craindre d'irriter ou d'affliger mes parents, puisque je suis orphelin. Je n'ai point de position à perdre, pas d'avenir à troubler, pour ma future vie. Tu sais que je ne suis point ambitieux, que je ne l'ai jamais été; je n'ai jamais songé à devenir député, ni journaliste, ni conseiller général ou municipal, pas même garde champêtre... Si mon oncle Le Boëc me boude un peu parce que je ne prends pas ma femme dans une famille de vieux chrétiens, eh bien! je ne me ferai pas de bile, et je le laisserai grogner. Je ne tiens pas à son héritage; il pourra tout aussi bien le léguer à mes petits cousins de Brest. Pour faire une vie heureuse et douce à mon aimable femme, ma charmante Salomé, j'aurai certes bien assez de mes vingt mille livres de rentes.

Et j'écoutais ce monologue sans pouvoir réprimer un sourire. J'avais entendu, tant de fois, des discours, des rêves semblables, j'avais vu tant de fois mon ami sur le point de commander la corbeille, de prévenir le notaire et d'acheter des gants blancs, que je n'attachais plus d'importance à ces déclarations enthousiastes, si facilement faites et encore plus aisément oubliées.

La gondole venait d'aborder; nous descendîmes au Traghetto de Saint-Marc. Devant nous, autour de nous, se déroulait à nos yeux le panorama splendide que pouvait nous offrir, au milieu des flots bleus, une rayonnante journée d'avril, une fraîche matinée sans nuages. En face de nous, le Palazzo Ducale dressait ses hautes murailles et sa façade énorme, toute tendue de nappes d'or par les tièdes rayons de soleil. Les gondoliers oisifs passaient, réunis en groupes joyeux, alentour du Môle, se chauffant à ces douces flammes qui faisaient ressortir, dans tout leur éclat, le rouge vif de leurs bonnets de laine et les rayures bigarrées de leurs ceintures d'Orient. Les marchands d'oranges promenaient, sous les arcades de la Piazzetta, leurs corbeilles rebondies, où s'empilaient les fruits d'or; les flâneurs vénitiens et les promeneurs étrangers s'attablaient sur le trottoir, devant les façades des restaurants, savourant leurs glaces et leurs sorbets, ou fumant leurs cigarettes. La musique militaire d'un régiment autrichien venait de s'installer sur la place, juste en face de la merveilleuse basilique; tous ces artistes en habits blancs à bandes noires, bien sanglés, bien vernis,

depuis la semelle de leurs bottes jusqu'à la pointe de leurs moustaches énormes, feuilletaient leurs cahiers en hâte et préparaient leurs instruments. Et, à travers la place, au-dessus de toutes ces têtes, l'ombre immense de la grande tour où se balance, depuis dix siècles, la cloche de Saint-Marc, étalait ses proportions gigantesques, et semblait vouloir arrêter les doux sourires du soleil.

Nous passâmes, Eugène et moi, sous l'arcade ronde et basse qui, de ce côté de la place, conduit à la Merceria. Et nous nous perdîmes alors dans ce pittoresque dédale de rues étroites, tortueuses, capricieusement entrelacées, où les chaudes clartés du soleil ne parviennent point à pénétrer, où le plus léger bruit de roues ne peut se faire entendre; où le pas régulier et pesant d'une bête de somme n'a jamais retenti sur le pavé; où chaque maison étroite, haute et noire, est une boutique, et où chaque devanture de boutique est ouverte jusqu'au ras du sol, comme dans les bazars orientaux; où les balcons de fer, se découpant aux étages supérieurs, semblent presque se joindre et ne sont séparés vraiment que par une bande étroite du ciel d'or; où il suffit enfin de trois passants marchant de front pour barricader à eux seuls toute la largeur du passage. Et après nous être frayé un chemin, des épaules et des coudes, à travers la foule grouillante, bruyante, et bigarrée qui, dans ces sortes d'impasses, allait, venait, achetait, vendait, jasait et s'occupait diversement, nous nous arrêtâmes enfin devant une de ces noires maisons, exclusivement consacrées à la vente de marchandises orientales.

II

Le premier coup d'œil, à la vérité, était bien loin d'offrir un aspect engageant. Sur le vieux comptoir de bois peint, écaillé et rongé des vers, qui s'étalait à la façade, le long du ruisseau de la rue, quelques pièces d'étoffes grossières étaient étendues en désordres ou empilées au hasard. Cinq à six bocaux de verre, ternis et remplis d'épices, alternaient, aux deux extrémités, avec des sachets de fil de palmier, des cordons de corail et des bijoux de cuivre. Mais quand, ayant franchi cette première enceinte, on s'arrêtait dans l'intérieur, on était profondément surpris, et presque émerveillé à la vue de tant de prodiges de goût, de richesse, de

couleur, de tant d'objets précieux, admirables, élégants, rares, exquis, qui s'empilaient dans l'espace étroit, entre les murs noirs de la boutique.

Que de choses s'y trouvaient en effet, et attiraient les regards, et réjouissaient les yeux! Ecrins massifs où les splendides bijoux de l'Orient allumaient les feux de leurs diamants, semaient les teintes irisées de leurs saphirs, de leurs opales et de leurs émeraudes; broderies étincelantes de soies et d'or, de perles fines et de paillettes aux reflets métalliques, étoilant les plis moelleux, de la moire et du velours, du cachemire de l'Inde et du damas de Chine; franges épaisses d'argent et d'or au bas des ceintures de brocart et de soyeuses draperies; parfums exquis, chaudes essences dans leurs flacons de cristal taillés et damasquinés d'or; bijoux coquets, aériens, fragiles, de fines arabesques d'or et de filigrane d'argent; merveilleuses fantaisies d'ivoire, d'ambre jaune et de bois de sandal, qu'on aurait crues dessinées par les fées, découpées dans un rêve; yatagans à la poignée d'or, à la lame somptueusement émaillée; cimeterres étincelants de brillants et de perles, dignes d'être offerts par le plus habile des orfèvres au plus fastueux des sultans; mousselines de l'Inde et châles de Kachemyr, gazes d'Orient et soies de Chine, tous ces objets, avec leurs plis, leurs feux, leurs couleurs, leurs reflets, leur transparence, remplissaient, du sol au plafond, tout l'espace de la boutique, laissant à peine un passage étroit de l'entrée au comptoir, et un autre, plus étroit encore, du comptoir à la porte du fond conduisant aux pièces de l'intérieur.

J'avais franchi le seuil sur les pas de mon ami. Au dedans du comptoir, sur un siège bas, d'étoffe sombre, une jeune fille était assise. Elle mit de côté son livre et se leva, en nous voyant entrer. Ses vêtements étaient entièrement noirs, et flottaient autour d'elle en longs plis traînants, gracieux et souples, ne laissant apercevoir autour de son cou et de ses poignets minces qu'une bande étroite de piqué blanc.

Je dois avouer, au surplus, que je donnai à peine un regard à son costume, tant je fus surpris de sa grâce quasi-royale et de sa merveilleuse beauté. En vérité, mon ami Eugène, en dépit de tout son enthousiasme et de ses ferventes résolutions, ne lui avait pas rendu justice. Assurément, en me guidant à travers les rues de ce Ghetto, il m'avait bien vanté ses grands yeux noirs.

transparents et purs, brillants et tristes, et l'exquise pâleur de son teint, et la délicate perfection de ses traits. Mais il ne m'avait pas décrit, pas laissé soupçonner même, l'admirable expression de noblesse et de dignité, la majesté tranquille et la distinction inconsciente, qui caractérisaient son visage, son attitude, et jusqu'à ses moindres mouvements.

Mon ami Eugène, après lui avoir adressé un respectueux salut, la pria de lui laisser examiner de près un bracelet qu'il avait remarqué en passant, la veille, et qu'il désirait me faire voir avant de l'acheter. Silencieuse et digne, elle se leva, fit quelques pas au-devant d'une des armoires, l'ouvrit, et en tira le bijou désigné, qu'elle posa sur le comptoir. Alors Eugène lui demanda la permission de porter le bracelet jusqu'à l'entrée de la boutique, afin d'en bien faire jouer les feux aux rayons changeants du soleil. Sans daigner lui répondre un mot, elle se contenta d'incliner fièrement sa belle tête pâle. On eût dit une jeune impératrice, cachée sous des vêtements pauvres, dérobant son nom et sa vie derrière les rayons poudreux d'un brocanteur juif.

Le bracelet, qu'Eugène et moi nous examinâmes à loisir, consistait en une double rangée de menues monnaies d'or, séparées de distance en distance par un ornement ciselé, de forme ovale, richement inscruté de corail rose et de petits brillants. En se rapprochant du comptoir, mon ami me demanda si je pensais que sa sœur pût en être contente. Il avait promis, en effet, à cette jeune dame, de lui rapporter de Venise un petit souvenir.

— Ce bracelet est fort joli, assurément, répondis-je. Mais il me semble qu'un souvenir de Venise doit être, de toute nécessité, un objet vénitien, et ce bijou-ci, mon ami, me semble de fabrique turque.

Nous parlions français entre nous. Cependant la belle juive ne manqua pas de nous comprendre. Quand je fis cette observation, elle releva la tête :

— *E greco signore*, expliqua-t-elle froidement.

En ce moment, nous vîmes un vieillard au visage sombre, au dos voûté, à la barbe et aux cheveux blancs, sortir précipitamment d'une arrière-boutique. Il avait le regard avide, le teint jaune, les mains crochues, les gestes contraints, presque sauvages ; on eût dit un Shylock modernisé, portant sa plume derrière l'oreille.

— Rentre, Salomé, rentre, ma chère enfant, lui dit-il, d'une

voix brève, légèrement haletante. J'ai fini ma correspondance, et je servirai ces messieurs.

La jeune fille arrêta un moment sur lui, sans parler, ses beaux yeux empreints d'une mélancolie profonde; puis se releva en silence, et disparut dans l'obscurité du corridor.

Nous l'entendîmes s'éloigner, et elle ne reparut plus ce jour-là, bien que nous fussions restés encore un certain temps à examiner les plus beaux joyaux amoncelés dans la boutique. Puis Eugène se décida à acheter son bracelet; après quoi nous reprîmes notre chemin à travers les rues obscures, et nous nous retrouvâmes enfin, sur la Piazza, en plein air et au grand soleil.

— Eh bien! Georges, me dit-il alors, la main sur la conscience, que penses-tu de cette jeune fille?

— Réellement, mon ami, elle est charmante.

— Bien plus aimable, n'est-ce pas que tu ne l'avais pensé?

— Infiniment plus aimable... Mais ceci n'empêche pas que...

— Que? que? quoi donc, par exemple? interrompit mon camarade, que l'impatience commençait à gagner.

— Que tu ne peux pas, tu ne dois pas penser à un pareil mariage; que le seul parti que tu aies à prendre est de te taire et d'oublier.

Sur quoi ce brave Eugène me déclara tout nettement qu'il était bien résolu à n'en rien faire. Il ne tiendrait compte d'aucunes incompatibilités, ne prêterait l'oreille à aucune objection, ne reculerait devant aucun obstacle. Dans son obstination aveugle, il ne voulait même pas admettre la plus grande de toutes les difficultés, en s'avouant que Mlle Salomé, qui ne connaissait ni sa position sociale ni son nom, n'avait pu faire, assurément, la moindre attention à sa personne. Et, après avoir épuisé en vain tous les arguments sérieux que m'inspiraient ma sagesse et mon expérience, voyant Eugène sourd à mes raisons, je cessai de le raisonner.

Mais la semaine ne s'était pas écoulée que déjà mon frivole ami chantait une autre gamme.

— Écoute, mon bon Georges, me dit-il un matin, en entrant brusquement dans le petit salon de notre hôtel, où je m'étais établi pour répondre à une pile de lettres, je viens de m'apercevoir que je n'avais pas le sens commun. Aide-moi, je t'en prie, à me guérir : partons demain matin pour Trieste... Allons, ne me regarde pas

comme cela, avec de grands yeux étonnés... J'étais positivement fou de croire un seul instant que Mlle Salomé, fille de vieux Juifs, destinée à vivre et à mourir sous le ciel de Venise, aux bouges du Ghetto, pût jamais se décider à accepter la main d'un étranger, d'un chrétien, eût-il même vingt mille livres de rentes. Je n'ai donc qu'un parti à prendre : celui de m'éloigner, de partir. Car, tu le comprends, mon cher, l'attrait de mon séjour ici se trouve complètement gâté : je suis mécontent de tout, du destin, des humains, et surtout de moi-même... Et je voudrais être, en un mot, à cinquante mille lieues d'ici!

Je n'avais garde de répondre, par un refus, à une proposition semblable. J'étais enchanté de trouver mon Eugène en d'aussi sages dispositions. Nous fîmes donc à la hâte nos préparatifs de départ, et nous nous embarquâmes pour Athènes. Ce fut en cette dernière ville que nous nous séparâmes, Eugène et moi. Des lettres de sa famille le rappelèrent en France. Quant à moi, je poursuivis mes voyages en me dirigeant vers l'Orient.

Je passai d'abord quelques semaines en Égypte, puis en Terre Sainte; je me joignis ensuite à une joyeuse partie de touristes déterminés à explorer les rives de l'Euphrate. Bref, je passai, dans ces belles régions du Levant, une année tout entière, et je finis un jour par me retrouver à Trieste vers le milieu du mois d'avril. C'était précisément au printemps de l'année précédente que s'étaient passés les événements que je viens de raconter.

Tout un paquet de lettres m'attendait en cette ville, à l'hôtel où jadis j'étais descendu. L'une de celles que j'ouvris d'abord était de mon ami Eugène. Cette fois, il était réellement sur le point de se marier.

— Enfin! m'exclamai-je tout seul, avec un soupir de délivrance.

Sa bonne étoile, me disait-il, l'avait conduit jusqu'au port du salut. Il était fiancé, depuis trois mois, à l'une de ses cousines, et se trouvait par cela même le plus heureux des hommes. Sa charmante future était, par ses grâces et ses vertus, la merveille de son sexe; l'avenir était pour lui un paradis semé de roses; le passé ne lui apparaissait plus que comme un songe maladif, troublé d'illusions et d'épreuves.

Bref, mon ami était heureusement arrivé au port béni du mariage. Mais, en tout ceci, de la belle Salomé, pas un souvenir, pas un mot. Eugène avait probablement oublié jusqu'à son existence.

Pourquoi fût-ce précisément cet oubli qui rappela à ma mémoire cette douce et mélancolique image déjà à demi effacée?

Je passai la nuit à Trieste, et je m'embarquai pour Venise le lendemain matin. Je ne sais pourquoi, en cet instant, la mémoire du passé me revenait si vivace, si pénétrante. Je repassais dans mon esprit les moindres incidents de notre expédition à La Merceria. J'échafaudais les probabilités, je cherchais à percer les ombres. Le vieux descendant d'Abraham se tenait-il toujours là, en son coin obscur, entre ses piles de châles de l'Inde et d'étoffes de Damas, et ses tablettes de cèdre chargées de joyaux, de sequins et de mosaïques? La charmante Salomé était-elle à sa place, derrière le comptoir, toujours triste, toujours belle? Lisait-elle toujours, dans cette espèce de niche sombre, avec les reflets des émaux, des riches broderies, scintillant dans l'ombre alentour?

Je ne sais quel irrésistible élan me portait malgré moi, m'entraînait à parcourir, à visiter les lieux étranges où, un an auparavant, dans leur cadre éblouissant de dorures et de bijoux, m'étaient apparus la fille et puis le père. Je me disais d'ailleurs que mes instincts d'artiste ne pouvaient manquer de trouver là de quoi se satisfaire; qu'il y aurait de superbes croquis à prendre, de pittoresques détails à collectionner. Je franchis donc, dans le courant de la journée, l'arcade de la place San-Marco.

J'avais eu de nombreuses occupations durant toute la matinée, ce ne fut guère qu'entre trois ou quatre heures que je parvins à me retrouver sur la Piazzetta, à l'entrée de cette rue, étroite et noire, que je me rappelais si bien.

Autour de moi, de même que l'année précédente, la petite place était encombrée d'allants, de venants, de chalands, de vendeurs. Sans plus m'occuper de tout ce tumulte, qui n'avait plus pour moi l'attrait de la nouveauté, je m'engageai dans la rue sombre, regardant attentivement, tantôt à droite, tantôt à gauche, pour chercher à découvrir la petite boutique sale, obscure, avec sa devanture pourrie, rongée des vers, et son intérieur bas et noir, où s'entassaient tant de merveilles.

Mais quelques efforts que je fisse, je ne découvris rien qui pût me rappeler la demeure du vieux Juif, où m'avait introduit Eugène. Je m'en allai cherchant, regardant, explorant, jusqu'à l'autre bout de la rue; puis, pensant que j'étais passé sans la voir, parce que mon attention s'était un moment distraite, je revins sur mes pas,

toujours sans rien trouver. Alors je me dis que sans doute la rue se prolongeait plus loin, coupant à angle droit celle qui venait la traverser, plus étroite et plus noire encore.

Mais, en la suivant toujours, je finis par arriver à une sorte de carrefour, où les impasses, les ruelles, se rencontraient, s'emmêlaient, se croisaient en un dédale inextricable. Et comme je me rappelai bien que je n'étais point arrivé à cet horrible carrefour dans cette première visite, en compagnie d'Eugène, je compris alors que mes recherches, selon toutes probabilités, devaient rester inutiles, parce que la boutique n'existait plus; le marchand juif s'en était allé!

Ici je me trouvai complètement arrêté dans mes recherches. Du moment qu'il m'était impossible de reconnaître la maison qu'il avait occupée, je n'avais plus la ressource de m'adresser à son successeur. Je ne pouvais même venir à bout de me rappeler quels métiers exerçaient les voisins juifs qui étaient alors fixés à droite et à gauche de sa demeure. Dans le cours de notre visite, je n'avais même pas entendu prononcer son nom.

Dès lors je compris que je m'étais donné là une tâche impossible à accomplir, et je finis par me résigner à ne plus revoir le vieux Juif à barbe grise, la boutique aux trésors merveilleux, aux prodigieux entassements d'émaux, de bijoux, de damas, de soie et d'or, et la belle jeune fille pâle, aux yeux plus doux que les velours et plus brillants que les diamants de son père.

Et pourtant, elle, du moins, je devais la revoir, avant que quelques jours se fussent écoulés. Mais en quel lieu, hélas! si désert et si triste!

III

Cette anné toute entière, passée en longs voyages sous le ciel d'or de l'Orient, m'avait occasionné des fatigues inouïes; aussi je me sentais complètement épuisé au moment où je débarquai à Venise. Je résolus donc de m'accorder, pour me remettre, un mois de repos dans cette cité chérie, avant de reprendre ma route vers mes foyers de l'Occident.

J'avais un projet d'ailleurs, qui réveillait en moi bien des ambitions, bien des rêves. Je voulais profiter de mon séjour dans la ville des Doges, pour y prendre des croquis, dessiner des esquisses qui,

plus tard, travaillés, agrandis dans la solitude de mon atelier, pouvaient aller prendre leur place aux salles de l'Exposition, en *Vues* aériennes et limpides, en doux et lointains *Paysages*. Et enfin, qui sait? m'ouvrir les portes de l'école de Rome; plus tard peut-être celles de l'Institut. Bref, où ne s'envole-t-on pas quand, à vingt ans, l'on rêve? Si bien que je restai à Venise pour prendre du repos et dessiner.

Or, comme le premier devoir d'un peintre est de bien choisir ses points de vue, et comme, pour les douces et lointaines promenades, la gondole vénitienne est, entre tous les moyens de transport, le plus agréable, le plus poétique qui ait jamais été trouvé, je m'empressai, dès le lendemain matin, de commencer mes excursions, en louant une gondole.

Dès lors mes journées se passèrent en explorations sans fin. J'errais capricieusement çà et là, tantôt parcourant les grands canaux, les *canaletti* solitaires, jusqu'à la vaste ceinture de roches et de sables qui s'étend à distance autour de la cité; tantôt m'aventurant jusqu'à Murano, où, pendant un millier d'années, à travers tout le moyen âge, s'entassèrent les vases, les miroirs, les coupes, les bassins, les lustres, les girandoles, produits éblouissants et fragiles de l'art presque féerique des verriers; tantôt m'oubliant des heures entières, en face du couvent des Pères Arméniens, devant les verdoyants ombrages de San-Pietro Castello, et les sveltes clochers, les gracieuses coupoles de Sainte-Hélène; m'arrêtant partout, admirant, cherchant, rêvant et esquissant au passage, sous ce ciel toujours radieux, bon nombre de gracieux, d'imposants ou de mélancoliques paysages, tout en fumant quantité de cigarettes que, dans mes provisions de route, je n'avais garde d'oublier.

Il y avait cinq à six jours déjà que je m'abandonnais sans réserve au plaisir de ces promenades, lorsque mon gondolier me proposa un soir de me conduire jusqu'au Lido.

Nous avions environ deux heures devant nous jusqu'au coucher du soleil, et le grand banc de sable, mélancolique et désert, qu'ont célébré tous les poètes, ne se trouvait guère qu'à une lieue de distance de l'endroit où, en ce moment, nous étions arrêtés. Je fis donc, à mon guide, un signe d'assentiment. Quelques minutes plus tard, nous avions changé de route, et chaque coup de rame nous éloignait des canaux et des rues de Venise, dont les coupoles et les clochers se dessinaient derrière nous, en ombres grises sur un fond d'or.

Peu à peu, le long ourlet de sable jaune, qui fermait l'horizon devant nous en ligne non interrompue, s'éleva par degrés au-dessus de la surface endormie de la lagune, se dessina en profil plus abrupte, en lignes plus brisées, s'acci lenta çà et là de fondrières et de monticules, se revêtit, en d'autres endroits, de plaques de gazon, et de touffes de buisson grêles, croissant au milieu des sables. Ce n'était plus, en un mot, une bande de terrain plat, mais c'était toujours un désert.

Et c'était enfin le Lido, l'île tant chantée par les poètes!

Mon gondolier, me désignant la grève de la main avec un long soupir, approcha du rivage en un endroit où quelques grands pieux, fortement enfoncés dans l'eau, indiquaient l'endroit où les voyageurs amarrent leurs gondoles, en descendant à terre. La marée était basse; nous eûmes quelque difficulté à aborder. Je parvins cependant à gagner le rivage. Une indéfinissable tristesse me saisit. Dès mes premiers pas, je me vis entouré de tombeaux.

— *E'il cimeterio giudaïco*, *signore*, me dit mon gondolier, remarquant mon air de surprise, et soulevant respectueusement son bonnet.

Le cimetière juif! j'étais dans le Ghetto des morts!... Je ne tardai pas à me rappeler, en effet, avoir appris, par mes lectures, que les Juifs de Venise, séparés de leurs voisins chrétiens dans la vie et dans la mort, par les lois de la République, étaient, de temps immémorial, enterrés dans ce désert.

Tout autour de moi, d'anciennes pierres tombales soulevaient le sol sous mes pas. Je me baissai pour en examiner quelques-unes.

La plupart d'entre elles n'offraient que d'antiques fragments, plus qu'à demi brisés, rongés par l'air saturé de sel en passant sur les vagues, et recouverts en partie de mousse et de lichens jaunâtres. D'autres se trouvaient complètement enfouies, derrière les amas de broussailles et de plantes épineuses qui s'entrelaçaient alentour, ou sous les monticules de sable qu'amoncelaient les vents d'automne. Chez quelques-unes, un angle seul, un coin à demi brisé, de marbre ou de pierre grise, s'élevait à la surface du sol, et révélait, en cet endroit, l'existence d'un tombeau. Çà et là, des caractères grossiers, effacés à demi, retraçaient une date, un nom, un fragment d'écusson féodal ou un reste d'inscription hébraïque. Le tout ensemble n'offrait que de tristes et lugubres vestiges du passé.

Tout en errant ainsi au travers des tombeaux, des broussailles et

des monticules, en longeant de larges mares d'eau stagnantes, couvertes de nénuphars et de roseaux, je finis, m'élevant par degrés, par gagner le point central du Lido, celui où cette plage atteint sa plus grande hauteur, et de chaque côté commande aux vagues. A ma droite s'étendait, dans toute sa transparence et sa morne uniformité, la silencieuse lagune qui va baigner Venise et les monts Euganée. A gauche, les flots bleus de l'Adriatique se roulaient nonchalamment, en grandes vagues paresseuses, et, se perdant le long du rivage, venaient y mourir sans bruit. Autour de moi, rien que le désert, le vide et l'immobilité. Seul, un vieux pêcheur cherchant des coquillages et s'en allant, le dos courbé, sur la grève, dans le lointain, une gondole, déjà à demi effacée, naviguant sur la lagune, étaient les seuls objets rappelant la vie humaine, qui se révélassent à mes yeux dans cet immense cadre alentour.

Alors, me trouvant seul sur l'étroite crête de ce long ourlet de sable, laissant errer mes regards sur les deux nappes d'eau immenses et profondes qui se déroulaient sous l'azur, de chaque côté de moi, je tombai peu à peu dans une de ces flottantes rêveries où se mêlent tour à tour, ainsi que dans les songes, le positif et l'insaisissable, l'illusion, la fantaisie et la réalité.

Ce furent des souvenirs, d'abord, qui occupèrent ma pensée. Je me dis qu'en cet endroit même, Goëthe, l'illustre Allemand, promenant ses rêveries, conçut sa théorie anatomique des vertèbres du crâne ; que, sur cette longue plage sablonneuse du Lido, Byron, trop infirme pour marcher, avait établi son écurie, et errait de longues heures à cheval, en écoutant gronder la mer; que, plus tard, Shelley, le rêveur, aimait par-dessus toutes choses à se perdre dans ce désert, dont il a retracé l'image et le souvenir dans ses poèmes, aux heures où il écoutait, de l'autre côté de la plage, tinter mélancoliquement la cloche de l'hôpital des fous de San-Giorgio. Puis, remontant le cours des âges, je me demandai si, pour voir les beaux soleils couchants sur ces nuées de pourpre et d'or, le Titien était venu s'arrêter le long de ces flots, quittant pour une heure sa sombre maison à l'autre rivage de Venise ! Si jamais Othello avait conduit parmi ces tombes sa bien-aimée Desdemone? Si Shylock, l'avide, avait été enfoui dans ce sable, à mes pieds, avec sa belle Léah, « la fiancée de sa jeunesse ».

Et toujours allant, errant, rêvant ainsi, je m'étais peu à peu éloigné de l'ancienne nécropole israélite. Tout à coup, je m'aperçus

que je venais de franchir l'enceinte d'un autre cimetière hébreu.

Peut-être était-ce tout simplement, une portion détachée de l'autre. Quoi qu'il en soit, cette partie était de fondation bien plus moderne, le terrain était beaucoup mieux entretenu, et les monuments plus nouveaux. Les dates que montraient la plupart des sépulcres, se rapportaient à des enterrements d'époque assez récente, tandis que, dans le premier champ des morts, les chiffres que j'étais parvenu à déchiffrer remontaient au quinzième, au seizième et même au quatorzième siècle.

Ce nouvel enclos des morts me plaisait par son isolement, par son silence, par sa fraîche et douce verdure. Je m'y arrêtai donc, et j'errai au hasard, ici m'inclinant pour copier, sur une des pierres tombales, une strophe naïve de poésie italienne; là, cueillant dans l'herbe quelques brins de myosotis qui étoilaient, de leurs petites têtes bleues, le marbre blanc d'un mausolée; plus loin, rattachant les guirlandes de convolvulus ou les branches de cyprès qui voilaient à mes regards l'élégant profil d'un autre. Soudain, en relevant la tête, au milieu de mes explorations, je m'aperçus que je n'étais plus seul dans le silencieux enclos. Sur le fond empourpré du ciel, à quelques pas de moi, se dessinait la forme gracieuse d'une femme penchée sur une tombe.

La première impression que je ressentis fut celle d'une profonde surprise. Jusqu'alors je m'étais cru seul; je n'avais entendu aucun bruit de rames sur les eaux, ou de pas froissant les herbes. D'où venait cette apparition, si soudaine, si imprévue? N'était-elle pas aussi, comme mes rêveries et mes pensées de tout à l'heure, « de l'étoffe dont sont faits les songes »?

Aussi, pour me bien convaincre, je m'arrêtai court, je demeurai immobile, et je regardai attentivement.

Elle était revêtue de longs habits de deuil, dont les légères draperies noires tombaient autour d'elle en plis flottants. Je ne pouvais distinguer ses traits, car elle tournait la tête vers le couchant, regardant le soleil descendre lentement sur les vagues. Elle appuyait sur sa main sa joue visiblement pâlie, et, de son autre bras replié, s'accoudait sur un tombeau.

Aussitôt je remarquai que cette pierre sépulcrale était d'érection toute récente. Le sable brillait, jaune et nu, à quelques pieds alentour, comme si la chétive verdure venait d'en être enlevée pour faire place au cercueil. Enfin la large dalle de marbre blanc

avait conservé tout son éclat, comme si, sortant de la main du sculpteur, elle n'avait pas encore été exposée plus de quelque jours au rayon du soleil et au souffle des brises.

Il était évident qu'*Elle* ne me voyait pas. Aussi, n'étant point retenu par la crainte de la troubler dans sa douloureuse rêverie, je m'arrêtai quelques instants, la regardant toujours. Un attrait inexpliqué, dans sa pose gracieuse et sa méditation solitaire, une indéfinissable sensation qui m'étreignit le cœur à la vue de ses vêtements de deuil, me retenaient là, tout près d'elle, immobile, silencieux.

J'aurais voulu la connaître, pénétrer les causes de son chagrin et de son deuil. Etait-elle jeune, était-elle Vénitienne, cette femme qui pleurait là? Qui donc avait-elle, à ses pieds, sous ce grand linceul de sable? Etait-ce un mari, un père, une sœur, un fiancé?

Tout d'abord, j'essayai de résoudre moi-même ces questions, en cherchant à lire l'inscription qui couvrait le marbre de la tombe. Tentative inutile : les caractères hébraïques qui se succédaient en file restaient pour moi complètement étrangers; je ne les aurais pas compris, quand bien même j'eusse été tout proche.

Et je me dis alors que ma présence en cet endroit, ma persistance à la regarder, pouvaient lui devenir importunes. Je fis un pas en avant, prenant le chemin du rivage. Au bruit que je fis, elle se retourna, me regarda. Et je m'arrêtai, saisi d'une bien plus profonde surprise. Cette douce et triste vision, c'était la belle Salomé!

Etienne MARCEL.

(*A suivre.*)

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

Histoire d'une Parisienne, par M. Octave Feuillet. 1 vol. in-18°, Calman-Lévy, éditeur. — *Monsieur le Ministre*, par M. Jules Claretie. 1 vol. in-18°, librairie E. Dentu. — *La Glu*, par Jean Richepin, chez Maurice Dreyfous. 1 vol. in-18. — *Le Chemin de la Vie*, par Jean Lander. 1 vol. in-18°, Société générale de Librairie Catholique. — *Les Ailes brûlées*, par Lucien Biart. 1 vol. in-18, A. Hennuyer, éditeur.

I

Nous irions évidemment au delà de la vérité, si nous affirmions que les romans de M. Octave Feuillet sont attendus avec impatience par un public idolâtre (les temps sont passés pour lui des grands succès et des vedettes triomphantes) ; mais nous resterions évidemment en deçà d'elle, si nous nous avisions de prétendre qu'on ne lit plus guère cet heureux auteur. Le public spécial, mondain, peut-être plus féminin encore par l'esprit que par le sexe, qui se pâme à ces régals et fait assez rapidement parvenir chaque volume nouveau à un chiffre fort décent d'éditions, ne paraît même nullement disposé à l'abandonner. En dehors de ce public à part, M. Feuillet est lu partout, sinon avec enthousiasme, du moins avec

intérêt. L'art précieux qu'il n'a pas cessé de déployer dans ses œuvres récentes, chaque jour, il est vrai, moins remplies de faits, mais en revanche chaque jour plus légères de pages; la phrase contournée qu'il chérit, tirée quoique courte et manquant de plus en plus d'haleine; cette habileté à nous resservir ses vieilles intrigues et ses personnages les plus usés, en les plaçant sous un jour inattendu; le tact de ne rien écrire que sa plume n'ait tourné de sept façons différentes, jusqu'à ce qu'il ait trouvé une formule bien nuageuse, bien prudente, et dépouillée de tout ce qui pourrait choquer les usages et les vices de ce que l'on est convenu d'appeler la bonne Compagnie; une morale d'apparence très bégueule, mais, en réalité, d'une extrême complaisance; le « pour ainsi dire » académique substitué à la franchise, la recherche remplaçant l'étude, peu de passion, tous ces éléments mêlés, poncés par un travail excessif, dont la trace est de plus en plus visible, font de ce maître es-chinoiseries mondaines une figure contemporaine qu'on ne saurait étudier à la légère. Quel qu'il soit, et de quelque façon qu'on le juge, en tant que romancier ou bien homme de théâtre, M. Feuillet a, du moins, une qualité qui le met à part, à notre époque où tant d'igorants et de *brutalistes* s'acharnent à désorganiser la langue française; il a le goût et le soin d'écrire. C'est un des derniers tenants de l'élégance de mœurs dans les choses de la pensée.

Mais ce n'est certainement pas à cette élégance de mœurs, à ces qualités d'écrivain que M. Feuillet doit la persistance de son succès. Lui aussi, à l'occasion, sait être brutaliste et mêler la crème vanillée de ses récits d'un peu de piment. Il a gardé de la scène l'amour du coup de théâtre, des dénouements violents, inattendus. C'est le ragoût de ses derniers romans; c'est ce qui fait qu'après les avoir lus, on imagine, dans la première émotion, dans le coup de surprise où la raison s'étourdit, qu'il y a quelque nouveauté. On se souvient encore du suicide de *Julia de Trécœur*, qui nous montre cette belle et fantasque créature, se jetant à cheval d'une falaise dans la mer, genre de suicide équestre non à la portée de toutes les bourses, mais qui nous paraît le dernier mot du joli dans le brutal. Dans un autre livre, — il s'agit des *Mémoires d'une femme*, à moins pourtant que ce ne soit des *Amours de Philippe* — l'héroïne se borne à jeter sa rivale à l'eau. Mais la perle de ces gros dénouements se trouve dans le *Roman d'une Parisienne*, que nous analyserons tout à l'heure.

En effet, avant de tenter cette analyse, et puisque nous parlons pour la première fois, dans cette Revue, de M. Feuillet, il est utile de donner un aperçu de la carrière littéraire qu'il a parcourue. Il est, à notre avis du moins, absolument impossible de parler consciencieusement d'un écrivain de valeur, si l'on ne s'est, au préalable, livré à ce travail. L'étude des œuvres passées éclaire celle des œuvres présentes; et de cette façon seulement les silhouettes viennent en la saillie qui leur convient.

Octave Feuillet a dit quelque part : « Léon Gozlan prend la monnaie d'or et d'argent d'Alfred de Musset, et nous la rend en gros sous. » Ce jugement est un peu trop brillant pour être tout à fait juste; et cela le rendrait suspect quand bien même il n'émanerait pas du *bijoutier en faux* que nous venons de nommer. Il a cependant quelque fondement; et si d'autres gens se sont rencontrés pour donner à notre auteur le surnom de Musset des familles, c'est qu'ils ont trouvé qu'il ne se gênait pas pour boire dans le verre de l'auteur des *Comédies et Proverbes*. Oui, il y a bu et rebu; mais au préalable, il avait coupé de beaucoup d'eau et de petit-lait la vive, légère, pétillante liqueur dont le remplissait ce dernier.

C'est, en effet, par une série de comédies et proverbes qu'a débuté M. Feuillet. La mode était à ces marivaudages, où le dix-huitième siècle, un petit retour vers les fantaisies espagnoles et italiennes de la «comedia dell arte » et les pièces de cape et d'épée, des accès de lyrisme romantique, des lambeaux de Werther, de Réné, d'Obermann, découragements, mélancolies et révoltes, plus modernes, se mêlaient, et formaient un tout un peu hybride, mais brillant et fantaisiste, et où excella Musset. M. Feuillet ne pouvait que glaner après ce moissonneur. Il n'avait rien, du reste, de la grâce cavalière, de l'originalité bizarre, de cette légèreté de ton, cette vivacité d'allures, cette poésie vraie où le cœur et l'intelligence se contrariaient si singulièrement, tranchons le mot, de la *race* de son modèle, cette vraie *race* de Gaulois-Latin, de Saint-Amand-Tibulle, qui fait de Musset une figure à part dans notre littérature. Il y apportait au contraire des allures réglées, un goût du terroir de la Manche (rien de Don Quichotte), dont le « Village » est le type, idylle bourgeoise qui ne manque pourtant pas d'un charme « Louis-Philippe » très prononcé. Mais que dire de *l'Urne* de *la Fée*, du *Pour et du Contre*, du *Cheveux blanc*, du *Péril en la demeure*. Ce n'est pas ennuyeux, c'est lourd; c'est la copie romaine compliquée et massive de l'art

grec léger et de profil sévère et pur. Pour sentir la différence, prenez n'importe quelle comédie de Musset : *On ne badine pas avec l'amour*, ou ce délicieux *Il ne faut jurer de rien.* Ce n'est rien et tout y est, délicatesse du cœur, charme de l'expression, tour original pour rendre les choses les plus banales. Il y a un poète et un homme ; il y a même une femme. Chez M. Octave Feuillet, il reste toujours de l'écolier.

Mais où notre auteur a égalé et sinon dépassé Musset, c'est dans sa « Dalila ». Voilà de l'étude, de l'énergie, de la passion et comme l'ouverture d'une veine personnelle. C'est moins léger, moins fourni d'arabesques que les œuvres les plus travaillées de Musset, son *Lorenzaccio*, par exemple ; c'est plus ferme, plus net, et ce n'est pas moins poétique. En suivant la voie tracée par ce drame, M. Feuillet pouvait devenir ce qu'il n'est pas devenu, un maître, et un vrai. Il a tourné au romancier de second ordre et au piéciste heureux. Les hommes ont leur destinée. Et puis c'est peut-être une illusion de croire qu'il pouvait répéter l'effort qu'il a fait dans « Dalila », où il a donné toutes ses qualités, et où ses défauts se dissimulent.

Cette « Dalila », nous ne saurions l'abandonner ainsi sans dire tout ce que nous en pensons. L'œuvre suit absolument le sujet biblique, elle a la largeur et l'extrême poésie de tout ce qui sort de ce livre sublime. On a trop oublié, dans notre paganisme actuel, ces sources où tant de grands drames reposent, mis à part le drame divin. Qu'on le sache bien, la Bible pour le fonds, et l'étude des anciens pour la forme, cela a fait Bossuet, rien que cela ! C'est de l'Orient que nous viennent ces deux sources de vie : le Soleil et l'Imagination. Nos races venues d'Orient, mais qui s'embrument loin de lui, ont besoin de se retremper et de se revivifier dans un livre qui déborde de chaleur et de lumière.

Dalila, c'est le type éternel de la femme inconsciente, perverse, de la courtisane traîtresse, avaricieuse, qui détruit les virilités et livre à ses ennemis l'homme abruti et dépouillé. Comme dans toutes les œuvres orientales, le symbolisme se cache sous chaque récit ; Samson est à la fois une réalité et une figure. Dans l'affabulation du roman-drame de M. Feuillet, le Samson est un jeune musicien, d'origine dalmate, André Roswein, qui vient de faire jouer un opéra de sa composition. L'opéra, ainsi que cela arrive sur les scènes d'Italie, où l'enthousiasme s'épanche librement et même follement, a été « all'stelle » ; c'est dire qu'on a rappelé le compositeur de

vingt à trente fois, après l'avoir traîné sur la scène. Il y reçoit même, d'une princesse, un bouquet enveloppé d'un mouchoir. Est-ce qu'il rapporte, votre musicien? dit à Carnioli, un dilettante forcené, cette belle et dangereuse créature, réputée pour l'acharnement qu'elle met à protéger, non pas l'art, mais les artistes. Et Carnioli enchanté de cet incident qui peut empêcher André de se marier à la fille du maître de chapelle allemand, qui a couvé et fait éclore son génie, persuadé que l'artiste doit être célibataire pour rester un homme de génie, de l'amener à la grande dame. On devine la scène de séduction et l'esclavage où est pris le pauvre André. Si c'est très amusant pour une grande dame intelligente, paresseuse et perverse, italienne enfin, de montrer dans son palais un musicien de génie, apprivoisé et faisant fonctions de patito, le musicien, à ce jeu, finit par perdre toute inspiration et même sa santé. Voilà la morale de la pièce, et une morale vraie. En dépit des lieux communs courant sur le génie et le talent et des tirades de Carnioli, il existe ceci, c'est que, célibataire ou marié, l'homme de talent a besoin, avant tout, d'une vie saine, de liberté, du droit de rêver en lui et d'oublier la vie pratique. Certes, André Roswein eût été autrement inspiré en épousant Marthe, la fille de son vieux maître de chapelle, qui l'aime et qui meurt d'être oubliée de lui. C'était elle, la vraie femme qui lui convenait et qui n'eût rien eu des exigences des Dalilas, qui stérilisent tous les cerveaux. Simple, pure et douce, elle lui eût assuré la vraie liberté, celle qui ne court pas la prétentaine, mais qui, d'un pas agile et sûr, marche dans la vraie route de l'art, qui est celle de l'honnêteté et de la conscience. Elle l'aurait laissé à lui-même, et, les jours de découragement, nombreux, hélas! dans ces existences hors la loi, où l'esprit est toujours en train d'escalader quelque sommet ou meurtri d'en être tombé, elle eût su trouver dans son affection les mots faits pour calmer et relever le courage du lutteur. Roswein veut en vain s'arracher des serres de Dalila; mais il est trop tard. Elle l'abandonne même pour protéger un ténor, et il meurt de cet abandon. Alors Carnioli peut bien se dresser et jeter à la face de la sirène : « Le cygne dalmate expire et tu chantes Canaglia! » Ce n'est pas à elle qu'il doit s'en prendre, mais à lui-même qui, viveur et sceptique, a cru que l'artiste avait besoin de désordre pour travailler.

Les œuvres de l'envergure de Dalila, où la poésie et la réalité, la passion, se mêlent, ont des délicatesses, des longueurs phi-

losophiques, où le public, cet animal quelquefois intelligent, regimbe. L'œuvre n'eut pas le succès qu'elle méritait. C'est peut-être cela qui a jeté M. Feuillet dans un autre genre où, tout de suite, avec son roman *d'un Jeune homme pauvre*, il accrocha la timbale.

On sait l'histoire de Maxime de Champcey d'Hauterive. Il y a un mot qui se disait beaucoup autrefois avec une ironie comique entre jeunes gens, et qui se redit encore peut-être : Oh ! la misère en habit noir ! Comme dans toutes les choses humaines, il y a deux faces dans ce mot : la face ridicule et la face vraie. Il est certain qu'après avoir vécu largement et avoir été habillé à la mode, rien n'est plus cruel que de manquer du superflu et de voir les coutures de son costume blanchir, et sa dernière paire de bottines s'érailler; mais il est plus cruel encore de manquer de pain. Le héros du livre de M. Feuillet en manque bien tout un jour; mais après cela, tout s'arrange si bien. Ce n'est pas le roman d'un jeune homme pauvre, c'est le roman d'un jeune homme riche, qui rêve pendant quinze jours qu'il est pauvre, et n'a même pas le temps d'en souffrir. En vérité, il y a, de par le monde, d'autres misères que celles-là, et pour lesquelles il convient de réserver sa pitié.

N'importe, les femmes, toujours amies du faux en art et du trompe-l'œil en toutes choses, avaient été émues; c'est de reconnaissance, sans doute, que M. Feuillet, depuis s'est voué à les peindre, les excuser, leur élever un autel, au pied duquel, brûlent des cœurs d'élite, et sur les marches duquel il sacrifie en masse tous les maris qu'il peut ramasser.

Tous les romans de M. Feuillet ne sont pourtant pas aussi faux, ni aussi voulus dans ce sens de l'adoration féminine. Deux d'entre eux échappent à ces critiques. *Sibylle* a été une tentative de roman chrétien et catholique, qu'il faut noter ici, et qui serait à louer entièrement, si l'auteur n'avait, en définitive, prouvé une chose, c'est qu'il n'est pas fait pour ces sortes de sujet. Sa bizarre et peu vraisemblable héroïne n'est, au demeurant, qu'une petite pecque raisonneuse née avec le sens du doute, et ne pouvant guère être convertie à fond, même par l'acte d'héroïsme du bon curé qui cherche en vain à mater cette incrédule née. N'importe, la tentative était honorable. L'autre roman est d'un tout autre genre, et a été appelé immoral. Il l'est certes, si étaler des choses répréhensibles, une vie à outrance, est immoral, quand on le fait sans aucune com-

plaisance, et quand on montre les conséquences terribles de ces vies hors la morale et la foi. Ce n'est pas un roman à mettre entre toutes les mains, ce *M. de Camors*, mais c'est une œuvre à posséder et à lire les jours où l'on se sent envahi par quelques doutes. Le début surtout est sinistre et poignant. C'est le testament du père du héros, qui vient de se suicider. Chaque phrase est pleine d'une science amère de cette vie, bruyante, stérile, forcenée, épuisante du joueur et du viveur et de l'oisif qui n'a pas su vivifier son âme à ces deux flammes, l'amour du beau, et celui du bien, l'art et la foi, celui enfin qui, ayant renoncé à toute espérance hors la vie, n'a plus de joie ici-bas.

Il est temps, maintenant, de nous occuper exclusivement du *Roman d'une Parisienne.*

Nous l'avons dit, en dehors des œuvres que nous avons citées et analysées, M. Feuillet s'est appliqué à élever, lui tantrème, une sorte d'autel à la Parisienne, qu'il appelle même très carrément, au début de ce dernier ouvrage, un ange. Oh! oh! un ange dans le genre de celui que Grevin a dessiné en trois traits, sur le programme de cette « Foire aux Plaisirs », dont le souvenir charitable et... théâtral n'est pas encore évanoui. Ledit ange a la poitrine en avant, des frisons de cheveux plein le front, des yeux singulièrement malins et un soupçon d'ailes, des ailes de la bonne faiseuse; mais quelle traîne! Oh! cette Parisienne, ce monstre, tout en apparence, en froufrous, en chiffonnement, en perruque, pas un romancier ne nous l'épargne aujourd'hui. Chacun d'eux nous en donne son épreuve, et renchérit sur son confrère. Aujourd'hui même, nous allons la voir chez M. Feuillet, M. Claretie nous en donnera une seconde épreuve, et M. Richepin, une troisième. Voyons celle de M. Feuillet.

Mme de Latour Mesnil est restée veuve de bonne heure, avec une jolie fortune et une fille adorée, à l'éducation de laquelle elle se consacre entièrement. C'est une femme sensée, de cœur, de race, etc., mais tellement femme du monde que, dès qu'un beau mariage se présente pour sa fille, elle oublie tout, et la jette dans les bras d'un viveur, assez beau, pas mal brutal et inintelligent... comme... comme un mari... les maris de M. Feuillet. Nous avons la naïveté de croire qu'il y en a d'autres... heureusement! Les sept millions de M. de Maurescamp rendent donc Mme de Latour Mesnil complètement folle. Oh! ces sept millions, c'est le *sans dot* de Molière qui

tient lieu aux fiancés de vertu, de beauté et d'esprit. Que va devenir, entre les mains de ce millionnaire de forte encolure (*sic*), la pauvre Jeanne? Elle va devenir très malheureuse. Pensez donc, ne plus jouer de musique classique, ne plus traduire le chaste et langoureux Tennyson. Que faire? Se rejeter d'abord sur l'amitié.

Mme d'Hermany, qui appartient à la catégorie des blondes tragiques (Mme de Maurescamp étant brune, il fallait ce contraste), est une femme charmante, arrivée à cette séparation amiable qui est la soupape de sûreté des ménages mondains, accords de fortune plus que de convenances et de convenances plus que de tendresses. Elle a surtout gagné Jeanne par l'horreur qu'elle professe, en général, pour le sexe à qui elle doit son mari et, en particulier, pour les admirables mortels que le ciel a doués, avec une figure agréable et un cerveau léger, de la science de conduire les cotillons, de mêler et de démêler les étonnantes figures de ces machines compliquées, destinées à rendre les hommes plus sots et les femmes plus coquettes. Mais, hélas! un beau soir d'orage, à Trouville, voilà la blonde tragique surprise en conversation intime avec le beau Saville, le plus beau des conducteurs de cotillons, celui dont elle se moquait le plus. A qui se fier désormais?

Plus d'amitié! Un cœur d'ange blessé ne saurait deux fois s'exposer à de pareilles mésaventures. Il faut pourtant bien qu'il s'occupe ce pauvre cœur. M. de Monthelin apparaît alors dans sa grâce de vieux beau, encore jeune, parfaitement aimable, caressant, habile. Il a un surnom ce Monthelin, c'est le *requin des salons;* il est à l'affût des ménages penchant à leur ruine, et des femmes à qui l'amitié a fait faux bond. Si ange qu'elle soit, Mme de Maurescamp ne saurait résister à ce banal et goulu séducteur, si une autre femme, du meilleur monde toujours, mais non des meilleures mœurs, Mme de Lernes, ne s'avisait de jeter son dévolu sur elle, pour en faire la maîtresse de son fils Jacques. Tout à fait Louis XV, Mme de Lernes. Rassurez-vous, M. Feuillet veut bien nous faire peur, mais il n'en sera rien. Jacques de Lernes n'est pas ce qu'un vain peuple pense.

Le voilà l'homme rêvé, l'ange mâle que Tennyson et ses rêveries au piano avaient promis à Mme de Maurescamp. Il est parfait, plus que parfait, glacé, confit, ce Lovelace qui fait le Grandisson. Pauvre Jacques, si quelqu'un pourtant eût dû être guéri du platonisme, c'est bien lui, après l'aventure qui lui est arrivée. Avoir été tout

crûment traité « d'imbécile », parce qu'il a respecté, à vingt ans, une femme charmante, qui ne demandait qu'à ne pas l'être, et persister après dans la bonne voie, c'est trop beau ; c'en est invraisemblable ! Mais quand on est dans le faux, on ne saurait s'arrêter. Nos deux anges se mettent donc à lire Tennyson, à faire de la musique, à passer des journées, des soirées entières dans des appartements attiédis, parfumés, la main dans la main, les yeux dans les yeux. Et ce qui, chez d'autres mortels, conduirait naturellement à l'adultère, ne sert qu'à les épurer de plus en plus.

Mais si anges que soient deux êtres, et si convaincus que nous soyons, sur la foi de M. Feuillet, de leur pureté, les simples mortels et les maris peuvent suspecter l'innocence de telles privautés. M. de Maurescamp se fâche et tue M. de Lernes dans des circonstances qui font de ce duel un quasi-assassinat.

C'est alors que Mme de Maurescamp donne sa démission d'ange ; elle n'a plus qu'une pensée, celle de se venger de ce mari qui déteste les poètes jusqu'à tuer ceux qui abusent de leur lecture. Dans ce but, après avoir fui le meurtrier, elle accepte de vivre de nouveau près de lui ; elle assiste aux assauts d'armes qui se donnent dans une sellerie de leur château, et non dans un but de vaine curiosité. Mais hélas ! M. de Maurescamp est de première force ; et il ne trouve son maître que dans un certain capitaine de Sontis, face blême, regard vicieux, et qui n'a pas non plus l'heur de plaire à M. Feuillet. Mme de Maurescamp se compromet le plus qu'elle peut avec ce joli capitaine, sans parvenir à éveiller les susceptibilités jadis si délicates de son mari ; et il faut pour qu'elle le pousse à bout que, sur le tard d'un repas, elle passe au capitaine, afin qu'il le finisse, un cigare qu'elle a touché de ses lèvres. Encore un duel ; c'est le second du roman et cela sert toujours à faire une page ou... douze de copie.

Ce coup de théâtre, si brutal qu'il soit, n'est rien en comparaison de ce qui va suivre. Dans l'intervalle qui sépare le duel arrangé de son accomplissement, M. de Maurescamp intercepte une lettre écrite par de Sontis à sa femme, et où il est dit : « Ne craignez rien, je le ménagerai pour l'amour de vous. » Cette lettre, qu'il se garde bien de ne pas envoyer à son adresse, obtient une réponse, dont le jaloux mari parvient aussi à prendre connaissance. Elle est simple. Jeanne a tout uniment écrit sous les lignes de M. de Sontis « Ne vous gênez donc pas, mon cher ! » C'est assez net. Le duel a lieu, le

mari n'est pas tué, M. de Sontis disparaît, et l'auteur déclare qu'il abandonne à son malheureux sort Mme de Maurescamp, qui n'est plus intéressante depuis cette monstrueuse réponse. L'était-elle donc si fort auparavant? Toutes ces histoires, où le vraisemblable manque absolument, peuvent se lire, mais elles ne se relisent guère.

On le voit, M. Feuillet pousse maintenant à l'extrême ses qualités et ses défauts. Le procédé est une chose nécessaire en art, et les gens de génie eux-mêmes ont besoin d'en avoir : ce qui les distingue même des gens de talent, c'est qu'ils ont tous les procédés. Mais il faut savoir les cacher, ainsi que les sculpteurs cachent l'armature de fer de leurs statues. Quand ils apparaissent, c'est un signe qu'il est temps de briser sa plume et de mettre au dernier volume le mot fin. Cependant on peut toujours se renouveler tant qu'il reste des forces intellectuelles. Voulez-vous un conseil, monsieur Feuillet? Ne faites plus de Parisiennes, retrempez-vous dans le fonds humain. Revenez à l'inspiration de Dalila, à la passion, à la vérité, et croyez que le monde mondain où vous vous perdez ne vaut pas le mal que vous vous donnez, pour n'arriver à peindre que des surfaces, des ombres, des poupées. Et surtout gardez-vous, pour plaire à un certain public, de nous donner des histoires d'aussi mauvais goût que cette histoire terminée par le mot « imbécile », et qui, pour nous servir d'un mot de Dumas fils, est, en vérité, par trop raide.

II

Voulez-vous des échos, des chroniques, de la critique dramatique, de la bibliographie, du roman — parisien, historique, politique? — Voulez-vous de l'histoire? Demandez, faites-vous servir. La maison Claretie (Jules) tient ces produits divers et est toute disposée à inaugurer de nouveaux rayons, pour peu que le public paraisse le désirer. Le tout est marqué en chiffres connus, rien du *bon marché*. L'article « théâtre », seul, laisse peut-être à désirer; l'étoffe est mal tissée, et laisse trop voir, deçi delà, des fils gros comme des ficelles, la couleur est indécise, tout paraît avoir servi. Mais chacun se plaît à reconnaître que l'article « chroniques » est ce que l'on fait de mieux en ce moment. M. Claretie (Jules) — O prénom triomphant, depuis César tu as toujours eu un faible pour se

grandes individualités — est même l'inventeur d'une nouveau procédé à fournir, sur l'heure, les chroniques les plus actuelles ; et il a pris brevet de son invention. En homme d'esprit, en industriel de génie, il s'est fort bien rendu compte de ceci, c'est que si les meilleures chroniques étaient souvent pâles et comme anémiques, c'était par suite du manque de documents, d'anecdotes. Autrefois, on tenait à tirer de son propre fonds tout ce que l'on servait au public. Déplorable, funeste erreur! Il ne s'agit plus que de lire beaucoup et de découper davantage. C'est ainsi qu'il s'est décidé à agir, ne laissant rien passer, ni racontars, ni mots sur les gens en vue, ni fait bizarre, sans le couper et le noter. Avec un classement ingénieux, on est tout préparé à bâtir de pièces et de morceaux sur n'importe qui et n'importe quoi la chronique demandée. Ainsi, feu Scribe, ce grand usinier théâtral procédait pour ses vaudevilles. Eh bien! après, dira-t-on? il n'y a pas lieu de se moquer ; et si les coupures et les anecdotes sont bien choisies, si la sauce qui lie ce poisson est de goût agréable, chaude l'hiver et fraîche l'été, M. Claretie est un habile homme. Nous n'avons jamais voulu dire autre chose.

Comment un simple mortel peut-il suffire à tant et de si diverses besognes? C'est le secret de M. Claretie qui, en outre, ne manque aucunes premières représentations, expositions, bals officiels, dîners, réunions d'artistes et de cercles à la mode. M. Claretie aurait-il le don d'ubiquité? La question a sérieusement occupé le tapis parisien ; et, un moment même, le bruit a couru qu'il y avait deux Claretie, celui dont chacun connaît le visage souriant, réfléchi, affable et le nez un peu cassé, — pas autant que celui de M. Jules Ferry, par exemple, — et un autre, un inconnu, ne quittant pas le rond de cuir de son bureau littéraire, et pâlissant, sous la lueur de sa lampe studieuse, reflet, fantôme Hoffmanesque de son heureux confrère, qui serait alors le seul décoré.

Plaisanterie à part, M. Claretie n'est pas deux, il est un ; s'il produit autant, c'est qu'il travaille beaucoup et qu'il a le travail facile, trop facile même. Il est même de ce chef une des figures les plus curieuses de ce temps-ci. C'est le type du talent organisé administrativement et commercialement ; c'est le plus franc spécimen des gros bonnets de l'industrie appliqué aux lettres. Après avoir fait, sous l'Empire, tout juste assez d'opposition, de républicanisme rose, pour être à jamais classé parmi les libéraux, M. Claretie s'est mis à la besogne littéraire et s'y est adonné spécialement à l'admiration des

gens et des choses du moment, et à l'aplatissement devant tout ce qui tient de près et de loin à l'immortel 89. C'est une sympathie universelle pour toutes les découvertes modernes, hommes, livres et machines. Esprit délié, observateur hâtif et superficiel, assembleur convenable de mots, nullement tourmenté du désir de posséder un style personnel et peu préoccupé de n'émettre que des idées qu'il n'ait fait siennes par la réflexion et l'étude, dès le matin, M. Claretie se met à son bureau, et, de sa belle grande écriture, il laisse couler le flot de ses souvenirs où tout se mêle, l'idée prise dans une lecture de la veille, une tournure de phrase empruntée à Zola, à Daudet, aux Goncourt. Non seulement en le lisant, le public a du Claretie, mais il a encore de tous les auteurs en vogue, au moment où il écrit. Il s'est bâti aussi, à mi-côte, entre le talent réel et le savoir-faire, une villa, ou plutôt un chalet, d'apparence modeste, mais très confortablement meublé, qui ne porte pas ombrages aux palais et qui ne fait pas trop envie aux chaumières. Quant au public, qui n'a jamais fait grande différence entre les médiocres et les meilleurs, il l'a tout de suite adopté. M. Claretie est classé pour lui parmi les écrivains convenables. On ne le lit pas autant que ceux qui révoltent, mais on le lit plus que ceux qui disent quelque chose.

Ces quelques notes sur l'homme et l'artiste étaient nécessaires avant d'examiner son œuvre nouvelle.

« *Monsieur le Ministre!* C'était un beau titre et un beau sujet, celui-là! *Monsieur le Ministre*, l'échappé du barreau provincial, ancien premier prix de rhétorique au collège de Mont-de-Marsan ou de Lons-le-Saulnier, Girondin arrivant à l'assaut de Paris, homme ennuyeux, et qui se croit intègre, parce qu'il a toujours eu la crainte la plus salutaire du vol, et qu'il n'a jamais fait plus que l'usure légale. *Monsieur le Ministre*, l'homme arrivé à force de discours redondants, de promesses fausses, de concessions faites aux coteries, de lâchetés, commises en abandonnant ses vraies doctrines; *Monsieur le Ministre*, absolument convaincu que, parce qu'il a mis le pied à la place Beauveau, toutes les réformes vont être réalisées comme par enchantement; *Monsieur le Ministre*, n'importe quel obscur de ces trois cent soixante-trois qui n'ont pas encore cuvé leur orgueil d'avoir battu le terrible « Seize-Mai », que l'on sait; *Monsieur le Ministre*, l'abrégé de la bêtise bourgeoise, de la nullité avocassière et de l'impudente impuissance parlementaire, en l'an de disgrâce, 1880. »

Il faut l'avouer, M. Claretie a fort bien peint, et avec une franchise dont il faut lui savoir gré, ce personnage gonflé, naïf et ridicule. Tout le premier chapitre du roman qui nous montre Sulpice Vaudrey, ministre de l'intérieur du matin même, arrivant tout heureux et tout empressé au foyer de la danse, dont ce ministère lui ouvre les portes, est peint sur le vif, avec une pointe d'ironie où quelque chose de la vérité apparaît. Il y manque peut-être la note vengeresse; mais le plus bienveillant des auteurs ne peut donner que ce qu'il a. Montons au Capitole et rendons grâces aux dieux, disaient jadis les païens eux-mêmes, après la victoire; et ces grands vainqueurs n'oubliaient jamais Dieu. — Montons à l'Opéra et rendons grâces aux petites Vénus maigres, fardées et vicieuses, disent nos triomphateurs modernes. — C'est le progrès. Ah! il faut le voir, l'honnête Sulpice Vaudrey, dans ce Parc aux Cerfs de nos souverains administratifs et politiques; il s'en va le cœur gonflé, les yeux papillotants. Deux bouffées en plus de poudre de riz et d'air imprégné de gaz et de musc, et il deviendrait ivre et se livrerait à quelque gambade de clown ou quelque polissonnerie de gommeux.

Mais une fois le ministre ainsi posé, le roman tourne court. Epouvanté de l'audace qui lui a fait représenter certain président en son conseil, ne demandant qu'à laisser aller les choses et ne craignant rien autant que les imprudences des ministres qui veulent agir; plus épouvanté encore de l'obligation où il se trouverait de peindre l'autre président, celui qui ne demande qu'à faire des affaires aux ministres du premier, il a déserté son sujet. Il a, certes, eu l'idée de nous montrer Vaudrey aux prises avec les bureaux et les exigences de la Chambre; mais le jeu était dangereux. C'eût été pourtant intéressant de savoir la pensée d'un républicain modéré sur les agissements de ce tas de souverains qui bâillent et bavardent, quand on traite devant eux quelque importante affaire, s'insultent et hurlent pour des riens byzantins; de ces libéraux si amis de la liberté, toutes les fois qu'il s'agit d'une liberté indéterminée et flottante, et si ennemis d'elle quand il s'agit de quelque liberté définie. Mais ce n'est pas le ton de l'ironie qu'il eût fallu prendre contre toutes ces hautes médiocrités, que cette bonne France, toujours éprise de phrases, tient pour génies sur la foi de leurs programmes, attendant toujours, en bête de somme sans énergie, et qui n'a que des révoltes, le moment où ces programmes seront réalisés, quitte à se fâcher et à tout casser le jour où elle comprendra qu'elle a

encore été trompée. Il eût fallu la force de Juvénal et le fiel de Victor Hugo; et M. Claretie n'a même pas dans son arsenal le martinet de Grevin.

Monsieur le Ministre n'est donc, en réalité, qu'un titre très attachant. Dès le troisième chapitre, il ne s'agit plus de lui qu'accessoirement, et Marianne Keyser apparaît, Marianne Keyser, la véritable héroïne du livre.

Foin de la Parisienne de M. Feuillet qui est un ange; celle-ci est bien franchement démon et finit par devenir monstrueuse. Elle a les yeux les plus étonnants du monde, presque pas de mains, des pieds qui sont des illusions (*sic*), une taille corsetée à ravir, beaucoup de cheveux à elle comme aux autres, mais tous lui appartenant, soit en vertu d'un droit naturel, soit en vertu d'un contrat de vente en règle. Elle sait faire tout ce qui concerne son métier, s'habiller, se déshabiller surtout, se chausser de bas de couleurs extravagantes, se ganter jusqu'au coude, rire, *faire* de la paupière et de l'éventail, babiller, en se pelotonnant ou en sautillant, sur la littérature, l'art, la politique et, au besoin, la religion. Enfin c'est une de ces poupées qui ne sauraient rendre fou un Parisien, mais qui « épatent » un provincial. Tant pis le mot explique trop bien l'aplatissement de ces niais pompeux devant ces fantômes de femme.

Donc Marianne Keyser, après une vie légèrement houleuse, voudrait bien faire une fin, c'est-à-dire posséder voiture, hôtel et mari. Elle a jeté son dévolu sur un Espagnol, le duc de Rosas; mais ce duc fort épris a le malheur de concevoir des doutes sur sa vertu. Il va consulter de Lissac, un vrai Parisien, dit M. Claretie. C'est possible, mais il a déjà bien servi ce type-là. Celui-ci, sans lui dire jusqu'à quel point Marianne et lui ont été intimes, parvient à obtenir du duc qu'il fuie la sirène. En désespoir de cause, Marianne se rabat sur Vaudrey, qui se croit aimé pour lui-même. C'est décidément un naïf que ce ministre; et nous souhaitons, sans l'espérer, que nos diplomates ne soient pas de cette belle force. Bref, Vaudrey se ruine un peu, néglige pas mal ses affaires pour sa Parisienne, mais son bonheur dure peu. Voici Rosas de retour, plus épris et parlant d'épouser; Marianne s'arrangera pour arriver à ce résultat et congédiera brutalement son ministre, au moment précis, où le ministère lui échappe. Pauvre Vaudrey! affreuse Marianne! Rassurez-vous, cette Dalila sera punie, Rosas découvre qu'elle a été non seulement la maîtresse de Vaudrey, mais de Lissac; et le duc, farouche comme un

Espagnol, *Médecin de son honneur*, menace d'emmener la pauvre créature dans son terrible château de Fuente-Carral, décoré de cette devise sinistre : « Hasta la muerte » jusqu'à la mort. Il paraît que ce château est gai comme une cave, et qu'une fois entré dans ce lieu d'ennui, sinistre et farouche, on meurt et en peu de temps. Oh ! M. Claretie, pour le plaisir de faire un coup de théâtre au dénouement, vous me paraissez avoir perdu la légèreté de main et la mesure qui vous distinguent. Trop descendu d'un portrait de Velasquez, votre Rosas. Remarquez que nous ne disons pas que ce caractère soit faux; il n'est pas à sa place, voilà tout.

M. le Ministre sera puni aussi, du reste. Ceci nous fait penser que nous n'avons pas soufflé le mot de Mme Vaudrey, Adrienne. C'est encore un ange, celle-là, mais un ange provincial, qui adore son mari avec une naïveté un peu bien forte. Mais aussi quelle colère quand elle apprend que son « Ministre » a criblé le contrat de coups de canif; quelle inflexibilité ! Ceci aussi nous paraît un peu légèrement observé. Les femmes comme Adrienne ne savent pas tenir telle rigueur à leurs maris; elles les aiment trop. Il faut des natures autrement trempées et moins crédules. Enfin, nous espérons qu'elle reviendra à de plus charitables sentiments.

Tel est, en substance, ce roman de *Monsieur le Ministre*, bien conçu, commencé avec bonheur, mal poursuivi et cependant intéressant. Au point de vue des mœurs de ce temps, il est curieux à lire, en ce sens que le dégoût y perce de la façon dont en usent nos maîtres, ceci chez un homme évidemment partisan du régime sous lequel nous vivons. Au point de vue littéraire il est écrit avec cette facilité, qui est le cachet de tout ce qui sort des mains de M. Claretie; et malgré le scabreux du sujet, tout y est traité avec une parfaite convenance. Enfin, il y a de l'esprit, non pas cet esprit en quelque sorte absolu qui ressort du fond des choses creusées et observées, et qui n'est que le rendu ingénieux, concis et ailé de la vérité, mais cet esprit accroché, renvoyé, précieux, à fleur de lèvres, qui est l'esprit du boulevard, et qui est au premier comme est la lueur brillante et rapide d'un peu d'alcool brûlé au foyer nourri et pétillant d'un grand feu d'arbres entiers qui garde longtemps sa flamme et sa chaleur.

III

Et de trois. C'est encore d'une Parisienne qu'il s'agit dans le roman très audacieux, rempli de qualités originales, mais extrêmement sensualiste, que M. Jean Richepin a appelé *la Glu*. Cette Parisienne, *cette gouine* (ce mot est d'argot, et veut dire, suivant le dictionnaire même de l'auteur « courtisane »), est une de ces femmes qui s'enrichissent en ruinant de corps et d'esprit nos *vibrions* modernes. Elle est laide, maigre, vicieuse, étrange, c'est un monstre, une succube, comme on eût dit au moyen âge.

Et d'abord disons franchement qu'en lisant ce roman qui se recommande au point de vue littéraire par de charmantes, légères et vives descriptions, un style sobre, alerte, nerveux, français — un peu trop français même dans le sens gaulois et vert de Rabelais et de Montaigne — disons tout de suite que nous avons pensé à l'héroïne du livre puissant, dangereux, tourmenté, que M. Barbey d'Aurevilly a intitulé : « Une vieille maîtresse ». Si l'héroïne romantique du très romantique écrivain — très français parfois, lui aussi, à la suite de Rabelais et de Montaigne — *envoute* par a capiteuse laideur le gentilhomme qui l'adore; c'est par une sorte *d'envoutement*, de fascination pareille, que Fernande rend fou le pauvre petit gas Marie-Pierre. Il en oublie tout, sa mère, sa fiancée Naïk, Gillioury, l'ancien matelot, demi-ouvrier demi-gueux, et toujours prêt à râcler sur son banjo un air de mer, à pleurer ou à boire. Toute la partie de l'œuvre qui retrace la vie du paysan maritime et dans laquelle se dresse la silhouette tragique de cette mère Marie des Anges, si brutalement honnête et qui va chercher jusque chez la *Glu*, cette Kourigane, son enfant aimé, est traitée avec une vérité et en même temps un art achevé. C'est net de contour, un peu violent parfois, mais d'une violence, qui, pour choquer, n'en est pas moins souvent nécessaire, et qui repose un peu des fluidités de style de M. Claretie, et de la crème pimentée de M. Feuillet. Nous aimions fort aussi le docteur Cezambre, un cousin du *docteur Herbeau*, de M. Sandeau. Ce docteur Cezambre finit par reconnaître dans la *gouine* sa femme; ce qui lui permet, au moment où celle-ci tombe morte sous le coup de merlin de la mère Marie des Anges, chez qui elle ose s'introduire pour venir chercher le *pauvre petit gas*, de

prendre à son compte ce meurtre qui finit tragiquement le roman. Mais, malheureusement, toute la partie des amours de la *gouine* et du pauvre petit gas est traitée avec trop de brutalité et de complaisance. Il y a un parti pris d'étaler des tableaux érotiques, dignes de Zola, et le style s'en ressent. Il devient maniéré, le dessin s'en va dans la crudité des couleurs, on est révolté.

Cependant, il faut le dire, là même M. Richepin est supérieur à Zola, en ce sens qu'il ne recherche pas le détail sale; il ne le fuit pas assez, voilà tout. M. Richepin est un païen, mais un païen qui cherche à élever son paganisme et qui ne le traîne pas exprès dans les mauvais lieux. Nous dirons même plus, il nous semble que notre auteur est moins à son aise dans ces détails, et les trace avec moins de plaisir que les paysages maritimes et la vie de ses honnêtes gens. C'est le malheur de notre temps de voir les plus dignes entraînés à écrire des tableaux sensualistes. Il faut pourtant en sortir, si l'on veut devenir de vrais écrivains et mériter des lecteurs honnêtes.

Nous persistons à le dire, il y a dans M. Richepin plus que dans beaucoup d'autres la force, la sève, une originalité encore hésitante et qui en fera quelqu'un. C'est un poète et un romancier, et il a pour chacune de ces deux formes de l'art un style différent. Il sait beaucoup, il étudie encore; il est nourri de la littérature grecque et latine, et il a été curieux de connaître l'argot. Il a même eu la fantaisie de faire un poème mêlé d'argot, qu'il a intitulé : la *Chanson des gueux*, tentative purement littéraire, qui l'a même fait condamner. Ce livre est pourtant beaucoup plus inaccessible qu'on ne s'imagine au vulgaire, et même aux gens qui parlent couramment l'argot; et ce n'est certes pas une apologie des vices et crimes des gueux. Cette *Chanson des gueux*, il ne s'agit pas ici d'en recommander la lecture; mais tous ceux qui — d'âge à ne plus pouvoir être scandalisés — sont curieux de formes nouvelles et estiment de quelque prix les tentatives de rajeunissement littéraires, doivent lire au moins ce singulier volume. Nous ne leur garantissons pas qu'ils ne diront pas : voilà qui est immoral, ou bizarre, ou ridicule; mais ce que nous leur garantissons, c'est qu'ils éprouveront souvent de l'émotion, et qu'ils admireront parfois. On ne trouve pas tous les jours de pièces pareilles à celle-ci, où le souffle est antique et la forme d'une simplicité de marbre grec, et que nous citerons en entier. Rien à notre gré n'est

plus propre à faire comprendre quel homme est M. Richepin, et quel auteur il peut devenir, à condition de sortir des sujets scabreux dont *la Glu* est un spécimen.

LA FLUTE

Je n'étais qu'une plante inutile, un roseau,
Aussi je végétais, si frêle, qu'un oiseau
En se posant sur moi pouvait briser ma vie;
Maintenant je suis flûte et l'on me porte envie.
Car un vieux vagabond, voyant que je pleurais,
Un matin en passant m'arracha du marais,
De mon cœur qu'il creusa fit un tuyau sonore.
Le mit sécher un an, puis le perçant encore,
Il y fixa la gamme avec huit trous égaux;
Et depuis, quand sa lèvre aux souffles musicaux
Eveille les chansons au creux de mon silence,
Je tressaille, je vibre, et la note s'élance;
Le chapelet des sons va s'égrenant dans l'air,
On dirait le babil d'une source au flot clair;
Et, dans ce flot chantant qu'un vague écho répète
Je sais noyer le cœur de l'homme et de la bête.

IV

Un livre à recommander, un livre à lire, un livre qui fera penser, qui est grave, religieux et qui ne manque nullement d'intérêt, c'est : *le Chemin de la vie*, par Jean Lander.

C'est un recueil de quelques petites nouvelles qui, comme *La plus belle des trois Cornues*, *Patte-Blanche*, *les Deux saluts*, contiennent une leçon morale, enveloppée sous le charme de quelque simple histoire. Mais il se trouve à côté de ces courtes et charmantes petites nouvelles deux récits, d'une toute autre importance et d'une portée plus considérable : *Femme et Femme* et *l'Héritage de Mlle Rosamée*.

Femme et Femme est un ingénieux parallèle établi entre deux femmes également mariées et délaissées par leurs maris. L'une d'elle rêve au divorce, l'autre ne pense qu'à conserver à son mari l'estime de ses enfants, afin que dès qu'il sera sorti de l'esclavage, c'est-à-dire qu'il aura quitté le vice et l'adultère, il puisse rentrer dans tout le respect dû à sa qualité de père de famille. Aussi

quand le père des enfants de Madeleine revient-il malade, have, honteux, trouve-t-il un fils qui se jette dans ses bras et qui le plaint. La femme a étendu sur les vices de son mari ce manteau que Sem a étendu sur Noé endormi. C'est une femme et une chrétienne, qui a su non seulement pardonner, mais oublier l'injure. Elle ne s'est pas révoltée au nom du bonheur, elle a accepté au nom du devoir. Elle a souffert, elle a vécu, elle est devenue *quelqu'un* et non plus ce *quelque chose* que deviennent les êtres d'instinct. Pas de vengeance, le pardon, plus encore l'oubli; tel est le but que doivent se proposer ceux qui veulent marcher droit le *chemin de la vie.*

Dans *l'Héritage de Mlle Rosamée*, nous comprenons le bien que peut faire, même après sa mort, une femme charitable. Mlle Rosamée, à Hennebont, a été charitable et dévouée, comme il convient de l'être, avec audace, une certaine imprudence, et en même temps le discernement. Un jeune couple de Parisiens, non pas méchant, mais gâté, léger, rieur, superficiel, part pour recueillir l'héritage. Il se compose d'une vieille maison, paisible, d'une servante pour qui *les usages du monde* sont la charité, le dévouement, se lever tôt, aller à l'hôpital, faire ses devoirs religieux et prêter aux pauvres. Ferdinand rit beaucoup de ces us et coutumes et y est fort réfractaire; Julie, par caprice, veut s'y conformer huit jours. Et voilà que la charité la gagne; divine et heureuse contagion. Ferdinand lui-même, après une épreuve, la suivra dans ce chemin de charité qui est, pour les heureux, ainsi que le devoir l'est pour les malheureux *le vrai chemin de la vie.*

A certaines gens, ces sujets paraîtront peut-être austères; ils ne le sont pas. Jean Lander sait mêler la gravité de ses leçons de toutes les fleurs de style qui plaisent et entraînent. Au point de vue littéraire, maintenant l'œuvre est une; la ligne des phrases a de la beauté, et l'extrême sincérité des impressions leur donne un caractère rare à notre époque. Jugez-en par ce passage, où la Bretagne mélancolique, rêveuse, triste et cependant grandiose, est peinte de main de maître :

« La Bretagne porte dans ses parfums, dans son air, sous son ciel, quelque chose de grave. Ses landes désertes semblent mystérieuses plutôt qu'incultes, et si on se rapproche de la côte, le bruit de l'Océan ajoute une majesteuse harmonie à la gravité du tableau. Les animaux paissant laborieusement l'herbe courte de ses prairies,

semblent rêveurs. Si, vers le soir, ils se rapprochent en mugissant de leur étable, ils semblent plus qu'ailleurs conduits par une main invisible; l'instinct ne suffit pas à expliquer leurs mouvements, et l'homme rêveur aussi s'étonne, en se souvenant de François d'Assise, d'avoir de *tels frères* et de ne pas les connaître mieux. »

V

M. Lucien Biart a fait des choses plus neuves, et d'un ton moins gris que les nouvelles qu'il publie sous ce titre : *les Ailes brisées*. Il s'agit encore dans cette première nouvelle, et qui donne son nom au volume, d'une Parisienne coquette, mais cependant angélique, et d'un amour fort gêné par un mari. Il y a encore un duel dans lequel le soupirant, un Jacques de Lernes, militaire et platonique, a le malheur de tuer ce pauvre mari, alors qu'il voulait lui-même être tué. Vous pensez bien, après cela, que Mme de Lesrel ne peut plus épouser celui qu'elle aimait. Que faire? Mourir, certainement. C'est le grand remède en matière de romans. Mme de Lesrel s'en ira de phtisie romanesque; quant au colonel, il se fera tuer dans cette guerre de 1870, dont on abuse fort dans les dénouements. Tout est bien qui finit mal, telle est la conclusion de ces ailes brûlées. Quelles ailes? les ailes du cœur, de la poésie, parbleu!

Un autre récit, *Tante Annette*, a figuré dans le *Temps*. Très soigné, mais sans aucune couleur, il a fait très bonne figure dans ce solide, nourri et peu amusant journal. Il s'agit toujours d'un de ces pauvres anges féminins mariés à des maris de forte encolure, qui adorent chasser, et n'aiment guère la musique classique. Le loup se glisse dans la bergerie, sous forme d'un jeune percepteur mince et extrêmement musicien. Mais tante Annette est là, elle s'arrangera de façon à faire tomber à l'eau la fille de sa nièce, pour lui donner une secousse morale; et elle repêchera ainsi le bonheur du ménage, avec l'enfant bien entendu. Tout est bien qui finit par un bain : telle serait, en variant toujours le proverbe connu, la morale de cette anecdote un peu bien étendue.

Mais M. Lucien Biart n'aurait fait, dans ce volume, que la nouvelle intitulée : *Sébastien Loynel*, le volume serait à lire. Nous sommes persuadés que la lecture de ces vingt à trente pages, appliquée en guise de moxa sur la tête d'un jeune homme qui, par

désespoir amoureux ou lâcheté devant la misère, serait en fièvre de se suicider, pourrait le faire renoncer à son projet, et l'empêcherait de commettre le *seul crime que Dieu ne puisse pardonner.*

Voici ce récit, moitié fantastique, moitié réel. Sébastien Loynel s'est-il suicidé? Il en a eu le projet, du moins ; il est étendu sur son lit, faible, et rêve, pendant que le piano voisin lui joue un air mélancolique. Tout ce qui le désespérait, tout ce qui lui a inspiré l'idée de se détruire s'est évanoui. Il reçoit la réponse qu'il n'attendait plus, l'argent qui lui était nécessaire pour vivre, le succès lui vient et il se trouve le fiancé de la jeune fille à la main de laquelle il n'osait prétendre. Quel bonheur d'avoir renoncé à son projet ; il va se lever, il va agir, il va vivre. Hélas! non, il se souvient maintenant, il est sur son lit, baigné dans son sang, il a la conscience de sa mort prochaine. Vains regrets, amer désespoir, il a tout perdu. Pourquoi a-t-il désespéré, a-t-il été lâche?

Voilà un bon récit et une bonne œuvre, monsieur Lucien Biart, et il n'y a pas de critique qui tienne devant des pages pareilles, si bien pensées et si nettement écrites.

Ch. Legrand.

CHRONIQUE PARISIENNE

La foire aux plaisirs. — Une campagne contre les cochers. — A la *feuille* où à la *moyenne*. — Anecdotes sur M. Dufaure. — La comète. — Erreur de l'Allemand Bessel. — *Maître Pathelin* au Théâtre-Français. — Origine de la fable : le *Renard et le Corbeau.*

Sous prétexte de faire la charité, la haute société parisienne se livre à des distractions que nous nous permettrons de blâmer sévèrement. Les victimes du tremblement de terre de l'île de Chio sont sans doute fort intéressantes ; nous avons quelque raison de croire pourtant qu'elles ne préoccupaient que très peu les personnes de distinction qui ont pris part à la fête organisée aux Tuileries, dans l'Orangerie et sur la terrasse du bord de l'eau.

Il n'est pas défendu de s'amuser ; soit. La haute aristocratie a trop profité de la permission.

Des jeux ont été organisés, des balançoires ont été montées ; on a fait venir le cirque Corvi et ses singes, les toupies hollandaises, les steaples-chases de marionnettes, les loteries de la fête de Saint-Cloud ; nous n'avons rien à dire à cela.

Ce qui nous choque, c'est la promiscuité affichée par les grandes dames avec les comédiens et comédiennes en renom : Mme la duchesse de X***, vendant des cigares, à côté de Mme Judic, vendant des cerises de Montmorency ; Mme la comtesse de Z***, faisant concurrence à Mme Théo, dans le commerce de la galette du Gymnase.

Nous sommes dans le siècle de l'égalité ; malgré tout, nous ressentons un certain embarras à constater ces choses.

Il nous semble que les grandes dames de la noblesse et de la finance devaient éprouver le même sentiment que nous. Elles n'étaient pas dans le milieu qui leur convenait ; elles avaient mis

le pied dans les coulisses et elles descendaient au rang des actrices que le public peut aller applaudir ou désapprouver pour de l'argent.

Cet argent, elles ne le gardaient pas; elles l'envoyaient aux malheureuses victimes grecques. N'importe; nous voudrions qu'en matières de fêtes de charité, chacun restât chez soi; les marquises au faubourg Saint-Germain, les cantatrices d'opérette à la Grenouillère.

Déjà, l'exemple a porté ses fruits.

Certains cercles se mettent à jouer des pièces; les rôles d'hommes sont tenus par des amateurs, les rôles de femmes par des comédiennes en vogue.

Demain, les femmes du monde voudront entrer en lutte avec les actrices; demain, les femmes du monde demanderont à leurs maris la permission de monter sur les planches et de s'engager pour une ou deux soirées aux cercles des Pommes de terre ou des Mirlitons. Nous ne voudrions point passer pour un moraliste intraitable; mais vraiment, ces symptômes ne rappellent-ils pas les querelles du Bas-Empire, la victoire des cochers verts sur les cochers bleus?

A propos de cochers, une campagne terrible est ouverte contre eux; depuis trop longtemps, ils nous persécutent, ils nous tyrannisent, ils nous traitent de Turc à Maure, — ou, si vous l'aimez mieux, d'Italien à Français.

— Ayez une voiture à vous! nous répondra-t-on.

Cet argument rappelle le fameux mot : Si les Parisiens n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche.

A Paris, le moindre cabriolet suppose, chez son heureux possesseur, quarante mille livres de rentes au soleil, garanties contre la baisse, le phylloxera, la maladie des vers à soie, l'incendie, les voleurs, les banqueroutiers, la guerre, l'inondation et autres maux qui affligent la pauvre humanité souffrante.

L'immense majorité des gens en est réduite à avoir recours aux véhicules qui, pour 1 fr., 75 centimes par course, donne l'illusion d'un coupé de luxe. Vaine illusion : *oculorum ludibrium*, a dit Quinte-Curce.

Il est difficile de découvrir les sources du Nil ou la direction des ballons, il est encore plus malaisé de trouver un cocher poli.

Les cochers parisiens travaillent, comme on sait, à la *feuille* où à la *moyenne*. Dans le premier cas, ils rapportent à l'administration,

le soir, ce qu'ils ont gagné, — sauf les pourboires qui sont personnels. Dans le second cas, ils paient une somme convenue et, — avouons le, — trop élevée : 24 francs par jour ; dans ces conditions-là, un cocher craint toujours d'en être « de sa poche », et il passe son temps à maugréer contre les exigences légitimes du client, à taper des coups de fouet sur l'échine de Cocotte, à se plaindre du gouvernement, de la pluie, de la magistrature assise et de l'expédition de Tunis.

Plus on redouble d'égards vis-à-vis de lui, plus il vous dédaigne. A peine êtes-vous assis sur les coussins passablement crasseux de la calèche, que vous devenez le souffre-douleurs de votre automédon.

Vous indiquez à quel endroit vous voulez aller :

— Gare d'Orléans.

— Pour prendre le chemin de fer ?

— Oui.

— Si cela vous était égal, nous irions à la gare de l'Ouest.

— Non, puisque je me rends à Etampes.

— Oh ! par la gare de l'Ouest, on y arrive tout de même... Avec les embranchements, vous savez... Tout chemin mène à Etampes ;... et puis, la gare de l'Ouest, c'est plus près.

Vous gardez le silence ; le cocher comprenant qu'il ne vous fera pas partir pour le Havre, puisque vous avez affaire sur la ligne de Bordeaux, se décide à marcher.

Au milieu de la route :

— Bourgeois, cette rue est barrée.

— He bien ! faites le tour.

— Quel tour ?... Nous serons en retard. A quel heure prenez-vous le train, bourgeois ?

— A cinq heures quinze.

— Bon, il est déjà cinq heures moins trois et nous ne sommes qu'à la pointe Saint-Eustache. Vous ne voulez pas revenir à la gare de l'Ouest ?

Comme vous êtes résolu à supporter tous les affronts, vous vous enfoncez dans votre dignité. Mais le cocher n'entend pas de cette oreille ; il est payé pour vous tracasser, il vous tracassera ; il doit bien cela à l'honorable corporation à laquelle il appartient. S'il vous laissait tranquille, s'il vous permettait ou de penser à vos affaires ou de regarder les beautés du paysage, il serait mis au ban de la société par les collègues et amis.

La voiture avance cahin-caha, versant dans les ornières, accrochant les landaus, les *four-in hands*, les omnibus, les tramways; le cocher se tourne d'un air câlin :

— Bourgeois!

— Qu'est-ce que c'est encore?

— Voulez-vous me permettre de faire boire mon cheval?

— Si je vous permets cela, je peux dire adieu à mon train. Or, comme le train suivant est à huit heures, vous voyez que ma famille aura le temps de dîner sans moi.

— Monsieur, dit le cocher, en se redressant fièrement, ma bête n'ira pas plus loin; elle ne galopera que sous la pression des baïonnettes. Songez qu'elle travaille depuis ce matin et qu'elle a bien le droit de tirer la langue. Si l'on ne vous donnait rien à vous, vous mourriez de la pépie; mettez-vous à la place de mon animal.

— Merci.

Sans consulter plus longtemps votre opinion, le cocher descend de son siège, emplit un seau au kiosque voisin, plonge dans l'eau les naseaux de son coursier et vous regarde en clignant de l'œil, ce qui signifie :

— Je suis charitable, moi... je ne refuse pas aux chevaux leur boisson... J'ai plus de pitié pour eux que vous autres, riches!... Tas d'égoïstes, de fainéants!... Si les chevaux ne nous avaient pas, qu'est-ce qu'ils deviendraient?

Vous arrivez à la gare d'Orléans; vous avez manqué le train, vous payez vos frais de voiture et vous donnez un pourboire au cocher qui ne s'excuse même pas de vous avoir mis en retard et qui, sous aucun prétexte, ne vous dirait merci.

Le décès de M. Dufaure a rappelé l'attention publique sur cet homme d'État, qui fut sept fois ministre, mais qui, depuis deux ans, vivait dans une retraite relative et ne faisait plus parler de lui. Il était né à Saujon, petite ville de la Charente-Inférieure, ou plutôt à Vizelles, près de Saujon; cette propriété, entourée de deux ou trois maisons d'habitation, n'est guère mentionnée sur les cartes de géographie.

Le logis — que nous avons eu l'occasion de visiter — n'offre rien de somptueux. A droite et à gauche, s'étendent des prés, des vignes; nous sommes en Saintonge, c'est-à-dire en pays plat.

Pas la moindre trace d'objets d'art dans les appartements; une

bibliothèque garnie de livres ultra-sérieux, reliés en chagrin ; sur les rayons, on ne trouverait pas, croyons-nous, le moindre roman. M. Dufaure n'aimait que les classiques, surtout les œuvres des orateurs; car il préférait de beaucoup l'exercice de la parole à celui de la plume.

— Quand j'ai été reçu à l'Académie, nous racontait-il, j'ai eu toutes les peines du monde à lire mon discours. La tradition le veut ainsi; j'aurais volontiers rompu en visière à la tradition; vingt fois j'ai été sur le point de déposer mon manuscrit et de dire à l'assemblée : — Mesdames, messieurs, permettez-moi de continuer sans le secours de ce manuscrit embarrassant; oh! mon Dieu! je ne me dissimule pas que c'est de la révolution que je fais là; mais, parmi vous, n'en est-il point qui me traitent tout bas de révolutionnaire ?

Ceux qui avaient cette opinion de lui n'avaient pas absolument tort; cependant il n'aurait pas fallu le reléguer parmi les irréconciliables qui adoptaient un parti et qui s'y tenaient vaille que vaille. Il était, au contraire, fluctuant, irrésolu, ambitieux en dedans et effrayé des conséquences de son ambition réalisée; doué au plus haut point de l'esprit de contradiction; tour à tour autocrate et libéral, selon le cours des événements; se refusant, quand il était au pouvoir, à tout ce qui pouvait ressembler à du favoritisme et accordant ce qu'on ne lui demandait plus.

Le curé d'une paroisse assez importante, proche du lieu de naissance de M. Dufaure, avait besoin, pour construire son église à neuf, d'une allocation sur le budget. Dès qu'on faisait allusion à cette nécessité pressante, M. Dufaure, alors ministre, opposait des montagnes d'objections. Les *si*, les *mais* affluaient.

Dans le pays, on se disait : — Jamais l'église ne sera bâtie; M. Dufaure ne veut s'occuper de rien.

Au moment où l'on avait perdu toute espérance, où les maçons cherchaient d'autre ouvrage, où le curé prenait la résolution de s'adresser à l'initiative privée, on apprit que M. Dufaure avait demandé et obtenu une somme assez forte qui serait envoyée, chaque année, jusqu'à l'achèvement des travaux.

Nous eûmes besoin de renseignements, un jour, pour écrire une étude sur l'avocat célèbre dont nous parlons ; l'Académie venait de le nommer; il devait être reçu le lendemain. Nous allâmes sonner à sa porte, rue Lepelletier.

M. Dufaure nous reçut avec la plus grande courtoisie ; mais il ne

voulut nous donner aucune note biographique. Il n'aimait pas les journaux, il requérait contre eux les peines les plus sévères; en aucune façon, il n'admettait le système de Sainte-Beuve : l'explication des ouvrages d'un homme par son caractère privé et par ses mœurs particulières.

Certes, nous ne lui demandions aucun détail compromettant; sa vie était, d'ailleurs, la plus régulière et la plus honnête du monde. Il n'y avait à espérer aucune révélation piquante. Nous avions seulement la bonhomie de penser que M. Dufaure nous indiquerait peut-être des sources historiques exactes, où nous pourrions puiser à loisir.

Il resta boutonné jusqu'à la cravate, inclusivement; sa manière de répondre à nos questions était typique et nous eût indiqué la stratégie habituelle de l'orateur, si nous ne l'avions connue déjà. Non seulement il ne se découvrait jamais (ayant résolu de ne rien dire), mais encore il nous rejetait tantôt sur une piste, tantôt sur l'autre, parlant avec cette voix nasillarde que le Palais et la Chambre connaissaient si bien :

— Existe-t-il des documents sur votre vie en dehors du Dictionnaire de Vapereau?

— Sans doute.

— Où sont-ils?

— Il y a des documents... et il n'y en a pas. Prenez Vapereau, si vous voulez.

— Alors, je puis me fier à lui?

— Oh! pas du tout... Sa notice sur mon compte est pleine d'erreurs.

— Voulez-vous avoir l'obligeance de m'indiquer d'autres notices?

— Elles sont fautives également.

— Quoi! pas une seule n'est bonne!

— Pas une seule.

— A qui m'adresserai-je, en ce cas?

— Je vous l'ai dit : prenez Vapereau.

— Mais Vapereau ne vaut rien, selon vous?

— Assurément, dit M. Dufaure en nasillant plus que jamais, Vapereau ne vaut pas grand'chose.

Nous n'en pûmes rien tirer de plus pendant trois quarts d'heure; il nous rappelait les paysans saintongeais qui, pour obtenir une concession insignifiante dans un acte passé par-devant notaire,

discutent de midi au coucher du soleil. Ce jour-là, M. Dufaure avait mis dans sa tête — et elle était dure comme du fer — de ne pas parler, il tint son serment.

Il était d'une race de parlementaires qui s'en va peu à peu. Aucun raffinement n'était introduit dans son existence; Il se couchait comme les poules, se levait comme le coq. Nul souci de la toilette. Ses redingotes luttaient avantageusement avec les souliers ferrés du président Dupin. Elles avaient une coupe spéciale à laquelle il tenait beaucoup. Quand il fut nommé ministre pour la cinquième ou sixième fois, sa famille voulut le contraindre à prendre un tailleur à la mode; il se laissa habiller par un artiste en vêtements, mais quand il se regarda dans une glace :

— Laissez-moi, s'écria-t-il, qu'on donne tout cela aux pauvres; rendez-moi ma vieille redingote.

Et il l'endossa, avec un suprême bonheur.

M. Dufaure est mort chrétiennement, assisté des secours de la religion; il était croyant et pratiquant. En son village de Saintonge, il donnait l'exemple de la piété; il ne manquait jamais la messe le dimanche et faisait ses Pâques publiquement.

Un membre du barreau étant entré à Saint-Roch, un jour de fête, entendit derrière lui une voix au timbre bien reconnaissable, qui chantait le *Credo*.

C'était M. Dufaure.

Son genre d'éloquence a été caractérisé en quelques lignes par Timon, dans le Livre des Orateurs : « Je ne sais pas si M. Dufaure sait beaucoup, mais ce qu'il sait il le dit si bien. Il n'ordonne pas le drame et les péripéties d'un débat, mais il le résume admirablement. Il ne touche qu'un point, mais il l'épuise. Son arme est l'argumentation, et il excelle à la manier. Il maîtrise les thèses de droit; il les prend par tous les bouts, il les divise, il les sépare, les déplisse en quelque sorte et les nettoie à fond. »

Timon a dit le mot; M. Dufaure était un « nettoyeur », qui débarrassait une discussion de tout ce qu'elle avait d'encombrant :

— Quand il avait exposé une cause. nous disait un avocat, elle était plaidée au fond; les magistrats savaient à quoi s'en tenir — et nous aussi. Là était sa force.

Nous avons une comète, visible à l'œil nu; ce qui n'empêche

pas les astronomes de braquer sur elle des télescopes considérables.

Elle fait partie de la constellation du *Cocher*, sur le parallèle de la *Chèvre*. On prétend qu'à une époque indéterminée, elle s'est heurtée à *Uranus*, ce qui a causé aux deux astres ainsi mis en contact des dommages sensibles. Pourquoi la planète *Uranus* renverse-t-elle les gens sur son passage et ne fait-elle pas attention au chemin qu'elle prend?

Il paraîtrait, au surplus, que cette rencontre nous a été profitable. Grâce à elle, si nous atteignons l'âge de Mathusalem, nous aurons le plaisir de voir la comète à Paris tous les soixante-quatorze ans.

Au revoir, comète, en 1954!

Elle nous avait déjà visités en 1807; et, cette année là, il y avait eu du bon vin, dont le souvenir planait encore sur les rêves de notre enfance. A cette époque, nous entendions les vieillards dire en secouant la tête :

— Ah! nous ne boirons jamais de vin comme on en a bu en 1807!

Espérons que la comète actuelle aura la même influence précieuse sur ce qui nous reste de vignobles épargnés par le phylloxera.

Les savants, réunis en séance publique, nous ont révélé, hélas! des détails navrants. « Notre » comète se conduit comme une petite folle; elle franchit plusieurs millions de lieues en quelques secondes, et, si cela continue, elle ira se heurter contre *Neptune* qui va tout aussi vite, de son côté; aux derniers renseignements, on espérait que le choc n'aurait pas lieu, mais on n'avait qu'à moitié confiance dans la sagesse de Neptune, qui passe pour un mauvais voisin.

Les astronomes se divisent, comme on sait, en observateurs et en calculateurs; il y en a qui ont toujours le nez sur un instrument, tandis que leurs confrères se livrent au malin plaisir d'aligner des colonnes de chiffres, et de consulter des tables de logarithmes. M. Leverrier avait découvert, sans quitter son cabinet de travail, la planète à laquelle il donna son nom et qui faillit soulever un conflit franco-britannique.

A vrai dire, si les observateurs observent mal, les calculateurs se trompent quelquefois dans leurs opérations d'arithmétique transcendante. Ainsi, le fameux Bessel, qui avait vu la comète présente, en 1807, avait prédit qu'elle reviendrait en l'an 3507 de l'ère

chrétienne. Il n'avait commis qu'une légère erreur de seize cent vingt-six ans.

Et l'on punit les cuisinières qui font danser l'anse du panier dans les additions de ménage !

Comme Bessel était un Allemand, nous ne prendrons pas sa défense ; nous espérons seulement que notre compatriote, M. Jan-sen, ne donnera pas aux chroniqueurs futurs une occasion de se moquer de lui.

C'est M. Janssen qui a photographié la comète ; il a constaté que la queue de cet astre avait une longueur de dix millions de lieues ; excusez du peu. La fluidité de cet appendice caudal est telle qu'on aperçoit les étoiles au travers.

Nous n'entendons rien à l'astronomie ; aussi nous garderons-nous de toute remarque qui pourrait être considérée comme hérétique, au premier chef. Nous avons entendu dire seulement par nos grands parents que les années où se montrait une comète étaient exceptionnellement chaudes.

A ce début du mois de juillet, le thermomètre ne dément pas la tradition ; on ferait cuire des œufs en les exposant sur le rebord d'une fenêtre.

En dépit de la chaleur, certains théâtres s'obstinent à rester ouverts ; il faudrait peut-être, pour les grands criminels, remplacer le bagne, — qui est une punition bien usée, — par l'obligation d'assister aux spectacles du mois de juillet. Le châtiment serait tel que la justice n'aurait probablement plus à condamner de récidivistes.

La Comédie française vient de reprendre la « Farce de Maistre Pathelin », traduite en français moderne par notre regretté confrère Edouard Fournier. Tout le monde connaît cet imbroglio naïf qui fit la joie de nos pères. Pathelin, avocat retors mais peu fortuné, a dérobé une pièce de drap au marchand Guillaume ; quand celui-ci vient réclamer le prix de la marchandise, il a affaire à Mme Guillemette, femme de l'avocat, qui jure ses grands dieux que Pathelin n'a pu se rendre dans une boutique puisqu'il est au lit depuis quinze jours. Là-dessus, un berger fripon, Aignelet, ayant vendu les moutons du même Guillaume, sous prétexte qu'ils étaient atteints de la clavelée, vient plaider, en ville, contre son ancien maître ; il s'adresse à Pathelin, qui lui conseille de faire l'idiot et de répondre :

Bée, à tout ce qu'on lui demandera. Aignelet profite de l'avis; mais quand Pathelin réclame ses honoraires : — *Bée...*, *bée...*, répond le berger.

Ce qui nous amuse dans cette farce de génie, c'est qu'elle est morale et d'une moralité très comique. L'avocat est puni par où il a péché; il justifie une fois de plus la vérité de ce vers célèbre :

Il n'est pas mal aisé de tromper un trompeur...

Ni Aignelet ni Mme Guillemette ne sont châtiés de leurs méfaits, c'est vrai; mais l'auteur anonyme de la pièce nous laisse entendre que le vice finit toujours par rencontrer une pierre d'achoppement et même par être tourné en ridicule, cela suffit. En somme, Pathelin connaît toutes les ressources de la chicane, il est habile, subtil, éloquent, disert; oui, mais il n'est pas honnête. Et son habileté ne lui a pas servi à grand'chose, puisqu'il n'est ni riche dans son intérieur, ni considéré dans sa profession, — puisque nous le voyons réduit à vivre d'expédients et à donner des consultations à un homme du peuple.

Sait-on que la Fontaine a pris dans *Maistre Pathelin* la fable du *Renard et du Corbeau :*

Il m'est souvenu de la fable
Du corbeau qui étoit assis
Sur une croix de cinq ou six
Toises de haut, lequel tenoit
Un fromaige au bec. Là venoit
Un renard qui vit le fromaige.
Pensa en lui : comment l'aurai-je?
Lors se mit dessous le corbeau :
Ah! fit-il, tant as le corps beau
Un chant plein de mélancolie.
Le corbeau par sa couardie,
Oyant son chant ainsi vanter,
Si ouvrit le bec pour chanter
Et son fromaige choit à terre;
Et maître renard vous le serre
A bonnes dents et si l'emporte...

Si l'on établissait un parallèle entre la version classique et cette variante-ci, peut-être l'avantage ne resterait-il pas tout entier à la Fontaine.

Daniel Bernard.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

28 *juin.* — Ouverture du congrès eucharistique de Lille. A sept heures du matin, Mgr Monnier, évêque de Lydda, auxiliaire de Mgr l'Archevêque de Cambrai, célèbre la messe devant les membres du congrès. A l'évangile, Sa Grandeur prononce une touchante allocution, dans laquelle elle expose le but que se sont proposé les organisateurs du congrès. A l'issue de la messe, les membres du dit congrès se réunissent dans la salle Ozanam. Après la prière d'usage, M le comte de Nicolaï donne communication de l'organisation du bureau général et des bureaux de sections, puis il donne lecture d'un touchant hommage à Mgr de Ségur, écrit par son frère M. le marquis de Ségur. M. l'abbé Delolle, qui représente Mgr Fava, évêque de Grenoble, lit une lettre adressée par ce prélat aux membres du congrès, pour leur faire connaître le pieux projet, approuvé et béni par Léon XIII, de créer un *Institut des Pères de l'adoration réparatrice.* M. le Président de l'*Adoration nocturne*, à Paris, lit un très intéressant et très édifiant rapport sur cette œuvre admirable, dont il fait ressortir avec raison l'immense utilité religieuse et sociale. Il rappelle les origines et expose fidèlement les progrès, en France, en Europe et dans tout le monde chrétien, de cette œuvre dont le premier plan fut indiqué par le pape Clément VIII, dans sa bulle *Graves et diuturnæ.* Non moins attachant est le rapport de M. Gentil, sur les œuvres eucharistiques établies à Montmartre, dans la chapelle provisoire du Vœu national au Sacré Cœur de Jésus. Cette séance est terminée par un magistral discours de M. de Belcastel sur la royauté sociale de Jésus-Christ, sur les droits souverains qu'a acquis l'Homme-Dieu sur les individus et sur les sociétés.

Adoption par le Sénat de la loi sur l'avancement dans l'armée.

Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, est nommé administrateur apostolique de la Tunisie.

Terrible accident de chemin de fer au Mexique Le pont de fer qui traverse la rivière Samontario, et qui mesure près de 350 mètres, s'écroule au passage d'un train. Deux cents voyageurs sont engloutis dans les eaux de la rivière.

La Cour martiale ottomane, chargée d'instruire l'affaire du meurtre du sultan Abdul-Aziz, rend son jugement. Le tribunal condamne à mort Midhat pacha, Mahmoud Damat pacha, Ali bey, Nedjib bey, Fahri bey, Hadji Mehmed et les deux Mustapha, il condamne les prévenus Izzet bey et Seyd bey à dix ans de travaux forcés.

Publication de la nouvelle lettre encyclique de Léon XIII, ce document admirable rappelle aux gouvernants et aux gouvernés leurs evoirs réciproques. Nous le reproduisons ici *in extenso* :

LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

A nos Vénérables frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques du monde catholique en grâce et communion avec le Siège apostolique.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, Salut et bénédiction apostolique.

La terrible guerre entreprise depuis si longtemps contre l'autorité divine de l'Église en est venue au point où elle tendait, c'est-à-dire à mettre en danger la société humaine et nommément le pouvoir civil, qui est le principal fondement du salut public. C'est de notre temps surtout qu'apparaît ce résultat. En effet, les passions populaires rejettent plus audacieusement que jamais toute action quelconque de l'autorité, et la licence est si grande, les séditions et les troubles sont si fréquents que l'on voit non seulement refuser souvent l'obéissance à ceux qui gouvernent, mais ne leur laisser pas même les garanties suffisantes pour leur propre sécurité. Longtemps on a travaillé à les rendre odieux et méprisables pour la multitude et les flammes de la haine soufflée de la sorte faisant enfin explosion, on a vu en un court intervalle la vie des plus grands souverains menacée soit par des embûches souterraines, soit par des attentats à ciel ouvert. Récemment l'Europe tout entière a frémi d'horreur en apprenant le meurtre cruel d'un très puissant empereur, et lorsque les esprits sont encore stupéfaits de la grandeur de ce crime, des misérables ne craignent pas de jeter publiquement la menace et la terreur à la face des autres princes de l'Europe.

A la vue de ces dangers qui atteignent la chose publique, Nous sommes rempli de sollicitude, quand Nous considérons que la sécurité des princes et la tranquillité des empires, en même temps que le salut des peuples sont en péril presqu'à toute heure. Or, la vertu divine de la religion chrétienne a produit, pour la société, des bases excellentes d'ordre et de stabilité, dès qu'elle a pénétré dans les mœurs et les institutions des États. De cette vertu ce n'est pas le moindre fruit ni le dernier qu'une pondération équitable et sage des droits et des devoirs pour les princes et pour les peuples. Car, dans les préceptes et les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il y a une force admirable pour maintenir dans leur devoir aussi bien ceux qui obéissent que ceux qui commandent, et pour garder entre eux, selon que le veut éminemment la nature, cette coopération et, pour ainsi dire, ce concert des volontés d'où naît le cours tranquille des choses publiques,

à l'abri de toute perturbation. C'est pourquoi, étant préposé par le bienfait de Dieu au gouvernement de l'Église catholique à la garde et à l'interprétation des doctrines de Jésus Christ, Nous jugeons qu'il appartient à Notre autorité, vénérables frères, de rappeler publiquement ce que la vérité catholique exige de chacun en ce genre de devoir. Ainsi l'on saura par quelle voie et par quel moyen, dans une situation si redoutable, il convient de pourvoir au salut public.

Bien que l'homme, sous l'excitation de certaine arrogeance et rébellion, cherche souvent à rejeter les freins de l'autorité, jamais pourtant il ne put arriver à n'obéir à personne. La nécessité elle même prescrit que dans toute société humaine et toute association il y en ait qui commandent, de peur que, dépourvue du principe ou de la tête qui la gouverne, la société ne se dissolve et soit empêchée d'atteindre la fin en vue de laquelle elle est née et constituée. Mais si l'on n'a pu enlever au milieu des États le pouvoir politique, il est certain qu'on a pu employer tous les artifices pour en amoindrir la force et en diminuer la majesté, et cela surtout au seizième siècle, lorsqu'un grand nombre furent égarés par une funeste nouveauté d'opinions. Depuis ce temps, non seulement la multitude prétendit se faire donner plus de liberté qu'il n'était juste, mais on s'avisa de fabriquer à son gré l'origine même et la constitution de la société civile. Bien plus, beaucoup de modernes, suivant les traces de ceux qui au dernier siècle s'appelaient philosophes, déclarent que toute puissance vient du peuple, d'où il suit que ceux qui tiennent le pouvoir dans l'État le tiennent non comme propre mais comme délégué par le peuple et sous cette condition qu'il peut être révoqué par la volonté du même peuple qui l'a délégué. Contrairement à ceux-ci, les catholiques font remonter à Dieu le droit de commander comme à son principe naturel et nécessaire.

Il importe, ici, de remarquer que ceux qui doivent gouverner peuvent, en certains cas, être choisis par la volonté et le jugement de la multitude sans que la doctrine catholique s'y oppose ou y fasse obstacle. Mais par ce choix, c'est le prince qui se trouve désigné, ce ne sont pas les droits du principat qui sont conférés; on ne délègue pas le commandement, on établit par qui il sera exercé. Il n'est pas question non plus ici des diverses formes de gouvernement, car rien ne s'oppose à ce que le gouvernement d'un ou de plusieurs soit approuvé par l'Église, pourvu qu'il soit juste et appliqué à procurer l'utilité commune. C'est pourquoi, réserve faite du droit, rien n'empêche que les peuples se choisissent la forme de gouvernement qui convient le mieux, soit à leur caractère, soit aux institutions et aux mœurs de leurs ancêtre.

Quant au pouvoir politique, l'Église enseigne avec raison qu'il vient de Dieu, car elle trouve cet enseignement attesté par les saintes lettres et les monuments de l'antiquité chrétienne; d'ailleurs, on ne peut concevoir aucune doctrine qui soit plus conforme à la raison comme au salut des princes et des peuples.

En effet, que Dieu soit la source du pouvoir humain, c'est ce que confirment, en plusieurs endroits, les livres de l'Ancien Testament. *C'est par moi que règnent les rois... par moi que les princes commandent et que les puissants*

distribuent la justice (1). Et ailleurs : *Prêtez l'oreille, vous qui gouvernez les nations .., car la puissance nous a été donnée par Dieu et la force par le Très-Haut* (2). C'est ce qui a été dit aussi dans le livre de l'Ecclésiastique : *A chaque nation Dieu a préposé un chef* (3). Cependant ces vérités, qu'ils tenaient de Dieu lui-même, les hommes peu à peu les désapprirent sous l'influence de la superstition païenne qui, corrompant tant d'idées et les vraies notions des choses, corrompit aussi la forme naturelle et la beauté de l'autorité. Plus tard, lorsque l'Évangile chrétien jeta ses clartés, l'erreur céda à la vérité, et de nouveau le principe très noble et divin d'où toute autorité dérive recommença de briller.

Au gouverneur romain qui se vantait d'avoir le pouvoir d'absoudre et de condamner, Notre-Seigneur Jésus-Christ répondit : *Vous n'auriez contre moi aucun pouvoir s'il ne vous était donné d'en haut* (4). Ce que saint Augustin commente en ces termes : *Apprenons ce qu'il a dit, ce qu'il nous a enseigné aussi par l'Apôtre, à savoir qu'il n'y a point de pouvoir qui ne vienne de Dieu* (5). En effet, l'incorruptible voix des apôtres a retenti pour faire écho à la doctrine et aux préceptes de Jésus-Christ. Ecrivant aux Romains soumis à des princes païens, saint Paul publie cette haute et grave maxime : *Il n'est pas de pouvoir qui ne vienne de Dieu*, d'où, comme conséquence, il conclut : *Celui qui gouverne est le ministre de Dieu* (6).

Les Pères de l'Église s'appliquèrent avec soin à professer et propager cette même doctrine en laquelle ils avaient été instruits. *N'accordons qu'au vrai Dieu*, dit saint Augustin, *le pouvoir de donner le royaume et le pouvoir* (7). Saint Jean Chrysostome exprime le même avis. *Qu'il y ait*, dit il, *des gouvernements; que les uns commandent et les autres obéissent, et que tout ne soit pas livré au hasard et à l'aventure, je dis que c'est l'œuvre de la sagesse divine* (8). C'est ce qu'atteste aussi saint Grégoire le Grand, quand il dit : *Nous professons que le pouvoir a été donné d'en haut aux empereurs et aux rois* (9). Bien plus, de saints docteurs ont entrepris d'éclairer ces préceptes par la lumière même de la raison naturelle, de sorte que, même à ceux qui n'acceptent que la raison pour guide, ces préceptes doivent paraître absolument justes et vrais.

En effet, la nature, ou plus justement Dieu, l'auteur de la nature, veut que les hommes vivent en société civile, ce que démontrent à l'évidence et la faculté du langage, le plus puissant agent de la société, et les nombreux besoins innés de notre âme, et les choses nécessaires, en grand nombre et de grande importance, que les hommes isolés ne peuvent se procurer, mais qu'ils obtiennent en s'unissant et s'associant à d'autres. Or, il ne peut ni exister, ni même se concevoir une société où il n'y ait personne pour gouverner les volontés de chacun, afin de les ramener toutes à l'unité et de les diriger avec ordre et sagesse, vers le bien commun. Dieu a donc voulu que dans la société civile il y en eût qui commandassent à la multitude.

C'est aussi un argument de grande valeur, que ceux dont l'autorité s'exerce pour l'administration de l'Etat, doivent pouvoir obliger les citoyens à obéir,

(1) Prov. VIII, 15-16. — (2) Sap. VI, 3 4. — (3) Eccl. XVII, 14. — (4) Joan. XIX, 11. — (5) Tract. CXVI in Joan. n. 5. — (6) Ad Rom. XIII, 1-4. — (7) De Civ. Dei, lib. V, cap. XXI. — (8) Jacob. IV, 12. — (9) Ad Ephes. III, 15.

de telle sorte que pour ceux-ci ce soit vraiment un péché de ne pas obéir. Or, pas un homme n'a en soi ou de soi le pouvoir d'enfermer la volonté des autres dans des liens pareils. Ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu seul, créateur et législateur de toutes choses, et il est nécessaire que ceux qui l'exercent le fassent comme l'ayant reçu de Dieu. *Il n'y a qu'un législateur et un juge pouvant perdre et sauver* (1). Et il en est de même pour tout ordre de pouvoir. Pour les prêtres, il est si connu que leur pouvoir vient de Dieu que chez tous les peuples ils sont appelés ministres de Dieu et tenus pour tels. Semblablement le pouvoir des pères de famille exprime comme une image et une forme de l'autorité qui est en Dieu, *de qui prend son nom toute paternité au ciel et sur la terre* (2). De cette façon, les divers genres de pouvoir ont entre eux d'admirables similitudes, puisque tout ce qu'il y a quelque part de commandement et d'autorité tire son origine d'un seul et même ouvrier maître du monde, qui est Dieu.

Ceux qui veulent que la société civile soit née du libre consentement des hommes et qui rattachent le pouvoir lui-même à cette origine disent que chacun a cédé quelque chose de son droit, et que, par un acte de sa volonté, chacun s'est mis en la puissance de celui à qui serait parvenue la totalité de ces droits. Mais c'est une grande erreur de ne pas voir ce qui est manifeste : que les hommes, n'étant pas une espèce sauvage, sont nés pour former une communauté naturelle, en dehors même de leur libre volonté En outre, le pacte qu'on prône est ouvertement faux et fictif, et il n'est point capable de donner au pouvoir politique les forces, la dignité, la fermeté dans la mesure où le requièrent la protection de l'État et l'utilité commune des citoyens. Le commandement n'aura cet honneur et ces garanties que si on le considère comme émanant de Dieu, sa source très sainte et très auguste.

Il n'est point de doctrine plus vraie et l'on n'en peut découvrir de meilleure. En effet, si le pouvoir des chefs de l'Etat est une certaine communication de la puissance divine, il acquiert aussitôt et par cela même une dignité plus grande que s'il venait des hommes, non pas cette dignité absurde et impie que recherchaient parfois les empereurs païens lorsqu'ils réclamaient les honneurs divins, mais la dignité véritable et solide, celle qui est acceptée comme un don et un bienfait de Dieu. Il s'ensuivra que les citoyens devront être soumis à leurs princes et leur obéir comme à Dieu, non pas tant par crainte des châtiments que par respect pour la majesté, non par l'assentiment de leur volonté, mais par conscience du devoir dont ils sont tenus. Ainsi le commandement sera bien plus fermement placé en son rang. Car les citoyens sentant la force de ce devoir, éviteront nécessairement la déloyauté et la rébellion, persuadés qu'ils doivent être que ceux qui résistent au pouvoir public, résistent à la volonté divine, et que ceux qui refusent l'honneur aux princes, le refusent à Dieu même.

L'apôtre saint Paul enseignait expressément aux Romains cette doctrine lorsque, sur le respect qu'on devait aux chefs souverains, il leur écrivait en ces termes avec tant d'autorité et de poids qu'on ne saurait rien ordonner de plus grave : *Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures : car il n'y a*

(1) In Epist. ad Rom. homil. XXIII, n. 1. — (2) Epist. lib. II, epist. 61.

point de pouvoir qui ne vienne de Dieu ; et ceux qui existent ont été ordonnés de Dieu. C'est pourquoi celui qui résiste au pouvoir, résiste à l'ordre établi de Dieu ; et ceux qui résistent attirent sur eux-mêmes la condamnation... C'est pourquoi il est nécessaire que vous soyez soumis, non seulement par crainte, mais aussi par conscience (1).

Dans le même sens, Pierre, le prince des apôtres, a proclamé cette célèbre maxime : *Soyez soumis à toute créature humaine à cause de Dieu, soit au roi comme prééminent, soit aux chefs comme envoyés de Dieu pour la punition des méchants et la gloire des bons, car telle est la volonté de Dieu* (2). Il y a un seul cas où les hommes ont raison de ne pas obéir, c'est si on leur demande quelque chose qui est en contradiction manifeste avec le droit naturel ou le droit divin, car tout ce qui viole la loi de la nature ou la loi de Dieu, il est également défendu de le commander et de le faire. Si donc il arrive à quelqu'un d'être forcé de choisir entre le mépris des ordres de Dieu ou des ordres des princes, il faut obéir à Jésus-Christ, ordonnant de *rendre à César ce qui est à César, mais à Dieu ce qui est à Dieu* (3), et, à l'exemple des apôtres, répondre courageusement : *Il faut obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes* (4). Et qu'on ne dise pas que ceux qui agissent ainsi refusent l'obéissance, car si la volonté de ceux qui gouvernent est opposée à la volonté et aux lois de Dieu, ce sont eux qui excèdent leurs pouvoirs et ruinent la justice ; dans ce cas, leur autorité ne peut l'emporter, car où il n'y a pas de justice, il n'y a pas d'autorité.

Or pour que la justice soit observée dans le commandement, il importe beaucoup que ceux qui administrent l'Etat, comprennent que le pouvoir politique n'est pas fait pour l'utilité particulière de quelqu'un, et qu'il faut gérer les affaires publiques pour l'utilité de ceux qu'on gouverne et non de ceux à qui le gouvernement est confié. Que les princes prennent exemple du Dieu très excellent et très grand, d'où vient l'autorité qui leur a été donnée ; qu'ils se proposent de lui ressembler dans l'administration de l'Etat, qu'ils gouvernent le peuple avec équité et fidélité et qu'ils joignent une charité paternelle à la sévérité qui est nécessaire. A cette fin, les oracles des saintes lettres les avertissent qu'ils devront rendre compte un jour au Roi des rois et au Seigneur des seigneurs et que, s'ils ont déserté leur devoir, ils ne pourront d'aucune manière éviter la sévérité de Dieu. « Le Très-Haut « interrogera vos œuvres et scrutera vos pensées. Parce que, quand vous « étiez les ministres de ce royaume, vous n'avez pas jugé avec droiture... il « vous apparaîtra terrible et prompt, car le jugement sera très rigoureux « pour ceux qui commandent... Dieu ne fera acception de personne, ni ne « respectera la grandeur de personne, parce que c'est lui qui a fait le petit « et le grand et qu'il a également soin de tous. Aux forts est réservé un « tourment plus fort (5). »

Sous l'empire de ces préceptes qui protègent l'Etat, toute cause comme tout prétexte de séditions disparaît ; l'honneur et la sécurité des princes sont en sûreté comme le repos et le salut des Etats. De la sorte, on pourvoit

(1) Ad Rom. XIII, 1, 2, 5. — (2) I Petr. II, 13-15. — (3) Matth. XXII, 21. — (4) Actor, V, 29. — (5) Sap., VI, 4, 5, 8.

aussi excellemment à la dignité des citoyens, à qui l'on permet de garder, dans l'obéissance même, cet honneur qui convient à l'excellence de l'homme. En effet, ils comprennent qu'au jugement de Dieu il n'y a ni esclave ni homme libre, qu'il y a pour tous un seul Seigneur, *généreux envers ceux qui l'invoquent* (1), que s'ils se soumettent aux princes et leur obéissent, c'est parce qu'ils réflètent de quelque manière l'image de Dieu, et que *servir Dieu, c'est régner.*

L'Eglise a toujours fait en sorte que cette forme chrétienne du pouvoir civil ne s'implantât pas seulement dans les esprits, mais qu'elle se réalisât aussi dans la vie publique et dans les mœurs des peuples. Tant que les empereurs païens, empêchés par la superstition de s'élever à cette forme de gouvernement que Nous venons d'indiquer, furent assis au gouvernail de l'Etat, elle s'efforça de la faire pénétrer dans l'esprit des peuples qui, en même temps qu'ils embrassaient les institutions chrétiennes, devaient vouloir y conformer leur vie. C'est pourquoi les pasteurs des âmes, renouvelant l'exemple de l'apôtre Paul, ne cessèrent point de prescrire aux peuples, avec une sollicitude et un zèle extrêmes, *d'être soumis aux princes et aux puissances d'obéir à la loi* (2); et encore de prier Dieu pour tous les hommes, mais en particulier *pour les rois et tous ceux qui sont élevés en puissance, car cela est agréable à notre Sauveur Dieu* (3). Là-dessus les premiers chrétiens nous ont laissé de bien remarquables témoignages; quoique persécutés très injustement et très cruellement par les empereurs païens, ils ne manquèrent jamais néanmoins de se tenir dans l'obéissance et la soumission, en sorte que les uns et les autres semblaient rivaliser, ceux-là de rigueur, ceux-ci de respect. Une si grande modération, une docilité si notoire étaient trop connues pour que la calomnie et la malice des ennemis pussent l'obscurcir. Aussi ceux qui devaient défendre publiquement devant les empereurs le nom chrétien, pour montrer combien il était injuste de se servir des lois contre les chrétiens, invoquaient ils surtout comme argument qu'ils étaient aux yeux de tout le monde un exemple vivant de déférence aux lois.

Athénagore parlait hautement en ces termes à Marc-Aurèle Antonin et à son fils Commode : *Nous qui ne faisons rien de mal, et même qui nous conduisons le plus correctement et le plus équitablement de tous, tant à l'égard de Dieu qu'envers votre autorité, vous nous laissez tourmenter, saisir et chasser* (4). De même Tertullien louait publiquement les chrétiens d'être les meilleurs et les plus sûrs amis de l'empire : *Le chrétien*, disait-il, *n'est l'ennemi de personne, surtout de l'empereur, qu'il est obligé d'aimer, de révérer et d'honorer, et dont il doit vouloir le salut avec celui de tout l'empire romain, sachant qu'il est établi par son Dieu* (5). Et il n'hésitait pas à affirmer que dans toute l'étendue de l'empire, plus le nombre des chrétiens augmentait, plus celui des ennemis diminuait : « Vous n'avez plus maintenant que peu d'ennemis en raison de la multitude de chrétiens, puisque vous avez des chrétiens dans presque tous les citoyens de presque toutes les cités (6). » On trouve encore à ce sujet un remarquable témoignage dans l'*Epître à Diognète*, qui prouve que

(1) Ad Rom. x, 12. — (2) Ad Tit. III, 1. — (3) I Timoth. II, 1-3. — (4) Legat. pro Christianis — (5) Apolog. n. 35. — (6) Apolog. n. 37.

les chrétiens avaient accoutumé en ce temps-là non seulement de respecter la loi, mais encore dans l'accomplissement de leurs devoirs de faire d'eux-mêmes plus et mieux que ce à quoi les lois les obligeaient : *Les chrétiens obéissent aux lois établies, et par leur genre de vie vont au delà des lois.* »

Mais il en était tout autrement quand les édits des empereurs et les menaces des prêteurs leur enjoignaient de trahir la foi chrétienne ou de manquer en quoi que ce soit à leur devoir : en ces occasions-là, ils aimèrent mieux déplaire aux hommes qu'à Dieu. Mais dans ces circonstances mêmes, loin de rien faire de séditieux ou d'attentatoire à la majesté impériale, ils se bornaient à professer et qu'ils étaient chrétiens et qu'ils ne voulaient en rien abandonner leur foi. Du reste, ils ne songeaient point à la résistance, mais ils allaient avec tant de calme et de joie au cheval et du bourreau que la grandeur des tourments le cédait à la magnanimité de leur âme. Le caractère des institutions chrétiennes ne se montra pas autrement, à la même époque dans l'armée. C'était, en effet, le propre du soldat chrétien d'unir le plus grand courage au plus grand zèle pour la discipline militaire, et d'ajouter à la grandeur d'âme une fidélité inébranlable au prince. Que si on lui demandait quelque chose qui ne fût point honnête, comme de violer les droits de Dieu, de tourner ses armes contre les disciples innocents du Christ, alors il refusait d'accomplir les ordres reçus, mais en préférant quitter l'armée et mourir pour la religion plutôt que de résister à l'autorité publique par la sédition et les soulèvements.

Après que les États eurent des princes chrétiens, l'Eglise mit encore beaucoup plus d'insistance à témoigner et à proclamer combien il y a de sainteté dans le pouvoir des gouvernants; d'où il devait résulter pour les peuples qu'en considérant le principat, l'image d'une sorte de majesté sacrée s'offrirait à leurs yeux, propre à les exciter à un plus grand respect et à un plus grand attachement envers les princes. A cet effet, elle régla sagement que les rois recevraient l'investiture du sacre, selon ce qui avait été établi par Dieu dans l'Ancien Testament. Et à l'époque où la société civile, sortie pour ainsi dire des ruines de l'empire romain, renaquit dans l'espérance de la grandeur chrétienne, les pontifes romains, dans l'établissement du *Saint-Empire*, consacrèrent d'une manière spéciale la puissance politique. Ce fut là un accroissement de noblesse pour le principat, et il n'y a point de doute que cette institution n'eût été aussi utile à la société civile qu'à la société religieuse, si les princes et les peuples avaient toujours eu en vue ce que l'Eglise s'était proposé. Et certes, la paix et la prospérité régnèrent aussi longtemps que la concorde et l'union durèrent entre les deux puissances. Si les peuples se rendaient coupables de révolte, l'Eglise était là pour rétablir la tranquillité en rappelant chacun à son devoir, et en réprimant l'ardeur des passions tantôt par la douceur, tantôt par l'autorité. De même, si les princes excédaient dans le gouvernement, elle s'adressait à eux, et en leur exposant les droits, les besoins, les justes désirs des peuples, elle les ramenait à l'équité, à la clémence, à la bonté. C'est ainsi que plus d'une fois le danger des séditions et des guerres civiles put être écarté.

Par contre, les doctrines d'invention moderne sur le pouvoir politique n'ont déjà que trop causé de maux aux hommes, et il est à craindre qu'elles

n'apportent dans l'avenir les pires calamités. Refuser, en effet, de rapporter à Dieu comme à son auteur le droit de commander, ce n'est pas autre chose que dépouiller la puissance politique de son principal éclat et lui couper le nerf. Quant à la faire dépendre du caprice de la multitude, c'est d'abord se tromper, et ensuite c'est l'établir sur un fondement bien fragile et bien mobile. Excitées et comme aiguillonnées par ces opinions, les passions populaires se déchaîneront avec plus d'audace et au plus grand détriment de la chose publique; elles aboutiront par une pente naturelle et facile aux complots et aux révoltes déclarées. N'a-t-on pas vu, en effet, surtout en Allemagne, des agitations soudaines et les plus audacieuses rébellions suivre cette prétendue Réforme, dont les partisans et les fauteurs attaquèrent jusqu'en leurs fondements par de nouvelles doctrines le double pouvoir sacré et civil, et cela avec une telle fureur de guerre civile et de telles violences qu'il ne resta presque pas d'endroit qui ne fût rempli de troubles et de sang. De cette hérésie sortit au siècle dernier la fausse philosophie et ce que l'on appelle le droit nouveau, et la souveraineté du peuple, et la licence sans bornes que la plupart estiment être la seule liberté. De là on est arrivé à ces fléaux récents, c'est-à-dire au *communisme*, au *socialisme*, au *nihilisme*, monstres effroyables qui sont presque la ruine de la société civile. Et cependant un trop grand nombre d'hommes travaillent à accroître encore l'étendue de si grands maux, et sous prétexte de servir la cause du peuple, ils ont déjà provoqué de graves explosions de calamités. Ce que nous rappelons ici n'est ni inconnu ni bien éloigné.

Mais ce qui est plus grave encore, c'est qu'au milieu de si grands périls, les princes n'ont point de remèdes suffisants pour rétablir l'ancienne discipline sociale et pacifier les esprits. Ils s'arment de l'autorité des lois et ils estiment que ceux qui troublent l'Eglise doivent être réprimés sévèrement. C'est avec raison; mais il faut bien considérer aussi qu'il n'y a point de force de répression assez grande pour suffire seule au maintien des Etats. Car la crainte, comme l'enseigne admirablement saint Thomas, *est un fondement débile; vu que ceux qui se soumettent par crainte, s'il se présente une occasion où ils puissent espérer une impunité, s'insurgent d'autant plus violemment contre l'autorité qu'ils ont été plus contenus malgré eux par la seule crainte.* Et en outre, *par l'effet d'une trop grande crainte, la plupart en viennent au désespoir, et le désespoir les précipite audacieusement dans tous les attentats* (1). Combien cela est vrai, nous le savons par expérience. Il est donc nécessaire de recourir à un principe plus élevé et plus efficace d'obéissance, et d'établir absolument que la sévérité des lois ne peut avoir d'effet, si les hommes n'agissent par le devoir et ne se déterminent par la crainte salutaire de Dieu. La religion surtout qui, par sa seule force, pénètre les esprits et fléchit les volontés, peut faire que les hommes s'attachent à ceux qui les gouvernent non seulement par obéissance, mais aussi par la sympathie et par l'affection qui est dans toute société humaine la meilleure sauvegarde de sa conservation.

C'est pourquoi il faut reconnaître que les Pontifes romains ont grande-

(1) De Regim. Princip., lib. I, cap. x.

ment contribué au bien public en ayant soin toujours de réprimer ces esprits orgueilleux et inquiets de novateurs, et en les dénonçant constamment comme un grave danger pour la société civile. Et ici l'avertissement donné par Clément VII à Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, mérite surtout d'être rappelé : *A la cause de la foi sont intimement liés et votre dignité et votre intérêt, ainsi que ceux des autres princes, puisque la foi ne saurait être détruite sans entraîner avec elle la ruine de vos propres affaires; c'est ce qu'on a vu clairement dans plusieurs de ces contrées.* Dans ce même ordre de faits a brillé la haute prévoyance, non moins que le courage de Nos prédécesseurs, surtout de Clément XII, de Benoît, XIV, de Léon XII qui, lorsque, dans la suite des temps, s'étendait la contagion des mauvaises doctrines en même temps que s'accroissait l'audace des sectes, se sont efforcés d'élever à l'encontre leur autorité. Nous-même, plusieurs fois, Nous avons signalé la gravité des périls imminents, et en même temps Nous avons indiqué le meilleur moyen de les conjurer. Aux princes et à ceux qui ont le gouvernement des affaires publiques, Nous avons offert le secours de la religion, et Nous avons exhorté les peuples à profiter par-dessus tout de l'abondance des grands biens que l'Eglise leur fournit. Ce que Nous faisons maintenant encore, c'est afin que les princes comprennent que le même secours, supérieur à tout, leur est toujours offert, et Nous les exhortons instamment dans le Seigneur à protéger la religion et, ce qui est dans l'intérêt même de l'Etat, à permettre que l'Eglise jouisse d'une liberté dont elle ne peut être privée sans injustice pour elle et sans préjudice pour tout le monde. Non, certes, l'Eglise du Christ ne saurait être suspecte aux princes et odieuse aux peuples. Elle invite les princes à suivre la justice et à ne s'écarter en rien de leur devoir et en même temps elle affermit et soutient de beaucoup de manières leur autorité. Pour tout ce qui est d'ordre civil, elle le reconnaît et le déclare soumis à leur puissance et à leur suprême autorité; dans les choses dont la compétence, pour des raisons diverses, appartient à la fois au pouvoir religieux et au pouvoir civil, elle veut qu'un accord existe entre l'un et l'autre, à l'effet d'éviter des dissentiments également funestes à tous deux. Quant à ce qui concerne les peuples, l'Eglise est née pour le salut de tous les hommes et elle les a toujours aimés comme une mère. C'est elle, en effet, qui, guidée par la charité, a communiqué la bonté aux âmes, la douceur aux mœurs, l'équité aux lois; elle n'a jamais été hostile non plus à une honnête liberté et elle a toujours détesté la tyrannie. Cette habitude innée dans l'Eglise, de bien mériter de tous, saint Augustin l'exprime admirablement en peu de mots : *L'Eglise enseigne aux rois à veiller sur les peuples, à tous les peuples à être soumis aux rois, montrant par là comment tout n'est pas à tous, mais que la charité est due à tous et que l'injustice ne doit être commise envers personne* (1).

Pour ces motifs, votre œuvre, vénérables frères, sera éminemment utile et pleinement salutaire, si vous employez le zèle et les moyens que le don de Dieu a mis en votre pouvoir, à conjurer avec Nous les périls et les difficultés de la société humaine. Veillez et prenez garde que les enseignements

(1) De morib. Eccl., lib. I, cap. xxx.

de l'Eglise catholique sur l'autorité et sur le devoir de l'obéissance soient toujours sous les yeux des hommes et qu'ils en fassent la règle de leur conduite. Que par votre autorité et votre direction, les peuples soient fréquemment avertis de fuir les sectes défendues, de s'écarter des sociétés secrètes et d'éviter toute action séditieuse. Qu'ils comprennent que, obéissant pour Dieu aux gouvernants, leur soumission est raisonnable et leur obéissance généreuse. Et comme *c'est Dieu qui donne le salut aux rois* (1) *et accorde aux peuples de se reposer dans la beauté de la paix et sous les tentes de la confiance et dans un abondant repos* (2), il faut le prier et le supplier d'incliner tous les esprits à l'honnêteté et à la vérité d'apaiser les colères et de rendre à la terre la paix et la tranquillité si longtemps désirées.

Mais afin que Notre espoir d'obtenir ce que Nous demandons soit plus assuré, prenons pour intercesseurs et défenseurs de notre salut la vierge Marie, l'auguste mère de Dieu, le secours des chrétiens, la protectrice du genre humain ; saint Joseph, son très chaste époux, dans le patronage duquel se confie l'Eglise tout entière, Pierre et Paul, les princes des apôtres, gardiens et vengeurs du nom chrétien.

Et maintenant, comme présage des dons divins, Nous vous accordons très tendrement dans le Seigneur la bénédiction apostolique, à vous, vénérables frères, au clergé et au peuple confié à votre fidélité.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 29 juin de l'année 1881, la quatrième de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE

29. — Discussion de l'interpellation au gouvernement des trois députés algériens, MM. Jacques, Gastu et Thomson, sur les graves événements qui se passent en Algérie et sur le manque de précautions prises pour prévenir l'insurrection organisée par Bou-Amema. Le général Farre répond à M. Jacques. Il dit que les opérations militaires ont été rendues difficiles par la nature du terrain. Il a fallu organiser des goums, parce qu'il faut combattre les Arabes par des moyens arabes. Le ministre attribue la défaite de la colonne Innocenti à l'effroi causé, parmi les goums fanatiques, par l'approche du marabout. Pour toute conclusion, le général Farre déclare qu'il fera justice, quand il sera entièrement renseigné. M. Gastu insiste sur la négligence du gouverneur de l'Algérie, négligence qui, selon l'orateur, dépasse toutes les bornes. Après les discours de MM. Jules Ferry et Brisson, la Chambre accorde, par 266 voix contre 247, la priorité du scrutin, à l'ordre du jour de blâme présenté par M. Jacques. M. Jules Ferry déclare que le gouvernement n'accepte pas cet ordre du jour. La proposition de M. Jacques est repoussée par 236 voix contre 220 Une motion présentée par M. Meline et exprimant la confiance de la Chambre dans le gouvernement est adoptée.

Le tribunal criminel anglais rend son jugement dans l'affaire de M. Most, redacteur de *la Freiheit*, qu'il condamne à seize mois de travaux forcés pour apologie du régicide.

La Chambre des députés italiens adopte le projet de réforme électorale, au scrutin secret, par 202 voix contre 116.

(1) Psalm. CXLIII, 11. — (2) Isaïe, XXXII, 18.

Le gouvernement espagnol envoie au gouvernement français une note réclamant des dommages intérêts en faveur des sujets espagnols victimes des violences des Arabes, dans la province d'Oran. Cette note est rédigée à peu près dans les mêmes termes que la note adressée jadis au gouvernement espagnol par des nationaux français résidant en Espagne, à la suite de la guerre carliste, note à laquelle il n'a pas encore été donné suite.

30. — Arrivée à Rome d'un grand nombre de pèlerins Polonais, Ruthènes, Bosniens, Herzégoviniens, Bohémiens, Moraves et Dalmates. Ils sont reçus par le comité du pèlerinage slave.

La Chambre italienne repousse la demande d'une interpellation générale sur la politique étrangère que M. Mancini déclare actuellement inutile.

Deuxième séance du congrès eucharistique de Lille. M. le comte de Coupigny, dans un très substantiel et très pratique discours, insiste sur l'obligation étroite qui incombe aux hommes de remplir le grand devoir de la communion fréquente et réparatrice. M. l'abbé Lehmann prononce un beau discours sur la restauration des droits de Jésus Christ. M. de Montalivo, qui représente au Congrès les œuvres eucharistiques établies en Espagne, lit ensuite un rapport plein d'intérêt sur l'organisation de ces œuvres florissantes, tout particulièrement favorisées par l'esprit profondément catholique des populations espagnoles, si fortement unies dans leur foi. M. Debanne, ancien avocat général démissionnaire, fait le récit de la fondation, à Lyon, de l'œuvre de l'adoration réparatrice. Le R. P. Verbeke, de la Compagnie de Jésus, initie le congrès à l'histoire, aux progrès, aux brillants résultats des œuvres eucharistiques établies dans la catholique Belgique. M. Joseph de la Bouillerie, ancien ministre, dans un discours ferme et éloquent, démontre combien le congrès eucharistique et les œuvres qu'il doit promouvoir seront profitables non seulement à la religion, mais à la patrie, il indique les liens qui unissent ces deux causes, l'Église et la France, il établit l'importance du rôle de notre patrie dans la restauration de l'ordre social chrétien, et met en relief la nécessité de la prière pour obtenir ces réparations.

1er *juillet*. — A l'exemple de Mgr Guibert, Son Éminence le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, adresse à tous les sénateurs la lettre de protestation suivante, relativement à l'obligation du service militaire que l'on veut imposer aux élèves ecclésiastiques :

« Messieurs les sénateurs,

« C'est un évêque de quatre-vingt-six ans qui vient vous faire entendre un cri de douleur à l'occasion de la prochaine discussion du projet de loi qui veut imposer aux clercs le service militaire.

« Ma peine a été grande, quand la Chambre des députés, ne tenant aucun compte des réclamations de tout ce qu'il y a de croyants en France, a voulu assujettir à une obligation incompatible avec sa vocation la jeunesse de nos séminaires. Ma pensée s'est alors tournée vers le Sénat, et j'ai compris qu'une espérance m'était encore permise, et que mes derniers jours pourraient ne pas être attristés par la mesure dont il est question.

« L'Eglise, messieurs les sénateurs, est depuis quelques années aux prises avec des épreuves auxquelles elle était loin de s'attendre; on dirait les

hommes prévenus contre elle, toujours à la recherche d'une occasion de lui infliger une autre blessure. *De la plante des pieds au sommet de la tête, elle n'est bientôt plus qu'une plaie.* Qu'importe on frappe toujours. En vain elle se dévoue aux soins des petits et des humbles, sa charité elle-même lui est imputée à crime.

« Je n'ai pas, messieurs les sénateurs, à énumérer tout ce qui a été déjà fait lentement et sûrement contre nous. On nous a blessés au plus profond de l'âme, on n'a pas réussi à diminuer l'amour que nous avons voué à notre pays. A la défiance et à l'hostilité manifeste dont nous sommes l'objet, c'est à peine si nous avons répondu par la plainte des opprimés. Nos prières ont presque été notre unique ressource; les hommes nous condamnant sans vouloir nous entendre, nous en avons appelé à la miséricorde de Dieu!

« Autrefois, messieurs les sénateurs, les dignitaires de l'Eglise auraient été conviés à défendre l'Eglise; on aurait trouvé tout simple de les appeler et de les entendre. Aujourd'hui, ceux qui passent leur vie à nous calomnier et à nous poursuivre, semblent avoir seuls qualité pour nous juger; et si des voix éloquentes s'élèvent en notre faveur, si un évêque à la Chambre des députés ose dire, avec l'autorité d'un grand talent et d'un noble caractère, la vraie pensée catholique sur une matière qui touche à nos intérêts les plus sacrés, vous savez avec quelle déférence on l'écoute. Ses collègues et ses amis ne sont pas mieux traités; ni la dignité de leur parole, ni l'énergie de leurs convictions, ni les égards mérités par de grands services, ni l'estime universelle qui les entoure, ne peuvent leur faire obtenir les succès dont ils sont dignes à tant de titres; ils défendent l'Eglise à laquelle les peuples doivent leur civilisation, et à qui, d'après un écrivain protestant, la France elle-même doit sa création.

« J'ai eu l'honneur, messieurs les sénateurs, de faire partie, pendant dix-huit ans, du premier corps politique de l'Etat. Alors, au moins, quelques dignitaires ecclésiastiques avaient le droit de parler à la France du haut de la tribune nationale. Ils donnaient leur avis souvent, mais surtout en ce qui concernait les intérêts spirituels ou moraux du pays. Nul ne douta jamais de leur patriotisme, même lorsque, quelques hommes d'Etat inclinant vers une politique compromettante, ils les avertissaient en jetant un cri d'alarme. Ce sont là de lointains souvenirs, sans doute; mais il ne saurait m'être interdit de rappeler, à la vue de ce qui se passe, que, dans une assemblée politique, les princes de l'Eglise qui se sont appelés de Bonald, Dupont, Gousset, Mathieu, Morlot, de Mazenod et Darboy, eurent toute la liberté de leur parole pour défendre l'enseignement chrétien et l'indépendance du Siége apostolique.

« De tous les sénateurs ecclésiastiques que je viens de nommer, messieurs, j'ai seul survécu pour être témoin de nos épreuves présentes. Leurs écrits ou leur nouvelles démarches nous seraient, en cette circonstance, d'un puissant secours; ils feraient écho à ceux de l'éminent archevêque de Paris, et leurs voix ajouteraient une autorité nouvelle à mes supplications. — Du moins, qu'il me soit permis d'évoquer leur mémoire, ainsi que celle du vaillant évêque d'Orléans, dont l'absence ne se fit jamais aussi douloureusement sentir qu'aujourd'hui, et de me présenter avec eux pour vous recommander la cause de notre mère la sainte Eglise.

« Elle est entre vos mains, messieurs les sénateurs, cette cause, et l'épiscopat, le clergé, la vraie France tout entière vous supplient de la défendre. Les avocats à la puissante parole ne lui manqueront pas, je le sais, car il en est au Parlement qui ne vivent et ne parlent que pour elle, et qui ont déjà acquis des droits à l'impérissable reconnaissance des catholiques. Ce sont des juges équitables et éclairés que nous demandons pour elle. L'Eglise est blessée à mort, si la loi sur le recrutement des clercs est votée; si chaque année, nous sommes obligés d'ouvrir les portes de nos séminaires pour envoyer à la caserne ces âmes délicates qui nous ont été confiées pour servir plus tard à l'ornement et au service des autels.

« Vous savez, messieurs, ce que c'est qu'un prêtre; eh bien! pouvez-vous croire que le jeune lévite appelé à le devenir puisse impunément passer par l'épreuve à laquelle on veut le condamner? Ah? ce ne sont pas les périls du champ de bataille que nous avons le plus à cœur d'épargner à nos séminaristes, bien que la loi ecclésiastique leur interdise de verser le sang, mais les exemples, les discours licencieux, les entraînements d'un milieu qui répugne à leur vocation.

« Croyez-nous, messieurs les sénateurs, nous avons qualité pour intervenir dans une pareille cause, autant et plus que ceux qui nous contredisent; la loi soumise à vos délibérations, si elle n'est pas une machine de guerre contre nous, constitue un empêchement à peu près absolu au recrutement du sacerdoce.

« Ce n'est pas ce que vous voulez, messieurs les sénateurs, pas plus que vous ne prétendez arracher chaque année à son ministère le curé, le vicaire, l'aumônier ou le professeur ecclésiastique, pour l'envoyer prendre part, pendant un temps plus ou moins long, aux exercices militaires. De tels projets portent avec eux leur condamnation.

« A cet égard, je m'en réfère entièrement aux observations qu'a eu l'honneur de vous présenter, il y a quelque jours, Son Eminence le cardinal-archevêque de Paris.

« Je m'arrête, messieurs les sénateurs; s'il y avait quelque vivacité dans mon langage, je vous prierais de vouloir bien l'attribuer à l'anxiété que j'éprouve et à l'amour que je porte à l'Eglise et à la France.

« Veuillez agréer, messieurs les sénateurs, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

« † Ferdinand, cardinal Donnet, *Archevêque de Bordeaux.* »

Clôture du congrès eucharistique de Lille. Procession du Saint-Sacrement aux flambeaux, présidée par Mgr l'Évêque d'Arras, dans l'église de Saint-Maurice. Cette cérémonie rappelle la majesté des processions d'hommes à Notre-Dame de Paris.

2. — Tentative d'assassinat contre le général Garfield, président des États-Unis. Il est atteint de deux coups de feu, à la gare du chemin de fer de Baltimore et du Potomac. L'assassin est un Canadien nommé Guiteau.

3. — Rejet par le peuple de Genève du projet de loi sur l'élection populaire des membres du corps judiciaire.

Après un ajournement de six semaines, la conférence monétaire internationale se réunit de nouveau à Paris, sous la présidence de M. Magnin, ministre des finances. La plupart des délégués déposent sur le bureau de la conférence les notes préparées par leurs gouvernements en réponse aux demandes d'informations formulées dans les réunions de la première session.

Des troubles sérieux éclatent pendant plusieurs jours à l'université de Prague, et amènent de nombreuses arrestations d'étudiants tchèques et la fermeture des cours de cette université.

4. — Malgré l'intervention de M. Jules Ferry, le Sénat français adopte, par 139 voix contre 126, l'amendement de M. Jules Simon, introduisant l'enseignement de devoirs envers Dieu et la patrie dans le programme du projet de loi sur l'instruction primaire.

5. — A la Chambre des députés, discussion de l'amendement de M. Madier Montjau portant suppression de l'ambassade de France, près le Vatican. Après une déclaration de M. Barthélemy Saint-Hilaire, cet amendement est repoussé par 300 voix contre 186.

Le Saint-Père reçoit en audience solennelle les nombreux pèlerins slaves arrivés à Rome depuis plusieurs jours. Cette audience a lieu au-dessus du portique de Saint-Pierre.

L'atrium supérieur de la basilique présente un spectacle imposant, que rehausse la richesse des costumes des pèlerins. Tous les cardinaux sont présents, ainsi que la cour, les évêques et les prélats. Le Pape entre sur la *sedia gestatoria* et parcourt la salle en bénissant la foule agenouillée sur son passage. Mgr Strossmayer lit une adresse en latin, où il développe cette pensée : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.* Puis il invite tous les pèlerins à prêter le serment de fidélité. Les Slaves jurent tous; c'est une scène sublime. Le discours de Mgr Strossmayer suscite l'enthousiasme. Le cardinal Ledochowski s'approche de lui et l'embrasse. Le pape répond en latin. Il dit que, dès le commencement de son pontificat, en voyant les peuples voisins affligés de si grands maux, il a jeté le regard sur l'Orient, pour y chercher une consolation, soit par la mémoire du passé, soit par l'espoir en l'avenir. Ses désirs ont été exaucés. Les Slaves, en effet, ont montré qu'ils sont remplis d'amour envers le Saint-Siège. Le Pape ajoute que le retour des peuples orientaux prouve l'unité de l'Église. Il dit que le Christ a versé son sang pour cimenter la fraternité humaine. Les chrétiens forment une seule famille. Pour conserver cette unité, la primauté du siège de Rome est nécessaire. Léon XIII rappelle ensuite l'histoire des saints Cyrille et Méthode. Il énumère les relations des Slaves avec Rome. Il montre la sollicitude des papes pour la religion et la civilisation des Slaves. La communion avec l'Église a été et sera un grand bienfait pour eux. Il conclut, en disant que les Slaves ont un splendide avenir social et termine par une solennelle bénédiction.

6. — M. le général Saussier, commandant le 6e corps, est appelé au commandement du 19e corps (Algérie), en remplacement de M. le général Osmont, *mis en disponibilité.* M. Saussier est remplacé à la tête du 6e corps par M. le général Roussel de Courcy, commandant la 11e division d'infanterie; M. le général Delebecque est appelé au commandement de la division d'Oran, en remplacement de M. le général Cérez, *mis en disponibilité.*

7. — Le Sénat élit M. Wurtz, candidat des gauches, sénateur inamovible, en remplacement de M. Roger du Nord.

Le ministère Danois décrète la dissolution de la chambre actuelle à la suite d'un conflit parlementaire.

La politique du prince de Bulgarie triomphe dans les élections pour l'Assemblée générale. Sur 296 circonscriptions dont les résultats sont définitifs, 292 se prononcent pour les candidats officiels.

8. — Mort de M. Martel, ancien président du Sénat.

Les cuirassés français démolissent tous les forts, la grande mosquée et une partie du quartier musulman de la ville de Sfax. Les insurgés continuent à résister.

Le Saint-Père fait distribuer aux Slaves 1,500 médailles frappées tout exprès en mémoire du pèlerinage.

9. — Le Chargé d'affaires de la France à Péra proteste contre les bruits d'après lesquels la France aurait des intentions agressives contre Tripoli. De son côté, la Porte assure le gouvernement français qu'elle ne négligera rien pour apaiser les esprits en Tripolitaine. Les troupes turques sont envoyées dans ce pays uniquement pour assurer la sécurité.

Malgré l'énergique résistance de M. Paris, la majorité du Sénat vote l'article 16 sur l'enseignement obligatoire, avec l'amendement de M. le Royer, qui met les pères de famille catholiques et leurs enfants à la discrétion des tyranneaux radicaux de village.

L'élection du successeur de M. Dufaure est fixée au 17 courant.

Réunion du conseil des ministres. — Le cabinet examine la situation en Algérie et en Tunisie qui devient de plus en plus alarmante. De nouvelles forces vont être envoyées, au sud de la Tunisie, pour occuper Sfax, Gabès et l'île de Djerba. 15 000 insurgés occupent les environs de Sfax, dont les obstacles naturels rendent l'approche difficile.

Le consul d'Espagne à Alger proteste contre le non-payement, aux colons espagnols, des salaires qui leur sont dus par la compagnie franco algérienne. Bou-Amena marche vers le Tell, suivi de nombreux contingents et d'un convoi considérable destiné à assurer son ravitaillement.

La cour de cassation ottomane rend un arrêt confirmant la sentence de la cour criminelle dans l'affaire du meurtre d'Abzul-Azir.

A l'occasion des incidents qui se sont produits à Lorient, lors de la sortie des processions et qui ont été suivis d'un blâme contre M. Périgot, préfet maritime de cette ville, le ministre de la marine, afin d'éviter des malentendus à l'avenir, *a cru devoir adresser une circulaire aux préfets maritimes.* Faculté est laissée aux marins d'assister aux cérémonies en habit de ville ou en uniforme. Les troupes ne doivent être ni convoquées, ni formées en bataillons. La marine ne prêtera son concours que lorsque la guerre ne sera pas en mesure de fournir les deux compagnies réglementaires. On s'abstiendra d'élever des reposoirs, de tirer des salves et de pavoiser les bâtiments. Et que fait-on des règlements?

11. — Départ de Toulon de l'escadre cuirassée pour les eaux de Gabès.

Service funèbre célébré à Notre-Dame, pour Mgr de Ségur, par les soins de

l'Association de Saint-François de Sales, dont il était le président. L'affluence était considérable.

A dix heures, l'immense vaisseau et les quatre nefs étaient remplis, et la foule qui se pressait au dehors n'a pu tout entière avoir accès dans la cathédrale. C'était la grande manifestation des funérailles, avec un caractère plus grandiose, en raison des proportions de l'édifice où elle pouvait, cette fois, se développer. Depuis l'oraison funèbre d'O'Connell, on ne se souvient pas d'avoir vu pareille affluence à Notre-Dame.

La messe a été dite par M. l'abbé d'Hulst, recteur de l'Institut catholique.

Après la messe, Mgr Mermillod monte en chaire, et aussitôt il court dans l'auditoire comme un long frémissement. Quel autre orateur, en effet, mieux que cet apôtre, à la parole et au cœur de flamme, pouvait parler de la personne et des œuvres de Mgr de Ségur?

Quel autre, l'ayant mieux connu depuis longtemps, a mieux pénétré le secret de cette âme sacerdotale, éprise de l'amour des pauvres et du zèle de la maison de Dieu! *Ille erat lucerna ardens et lucens!* tel est le texte choisi par Mgr Mermillod pour résumer toute la pensée de son discours. A le développer, il a mis un charme, une ardeur, une élévation de pensées qui n'étonnent plus lorsqu'on a eu souvent la joie de l'entendre, mais qui avaient ici comme un admirable renouveau, tant la vie qu'il devait célébrer exaltait cet esprit et ce cœur d'apôtre!

Il nous a montré Mgr de Ségur enfant, formé de bonne heure à la piété par son aïeule et sa mère, admirables femmes, ou, pour mieux dire chrétiennes accomplies et dignes d'un tel fils; puis il nous le fait voir jeune homme, s'élevant de l'art et pouvant se promettre une brillante carrière dans un état que le monde considère et met au premier rang; enfin, il nous l'a peint à Rome entre Mgr de Mérode et Mgr Bastide, enthousiastes comme lui et, avec eux, faisant l'apprentissage de cette vie de charité qui devait le conduire à l'état par excellence, à cette noble vocation du sacerdoce qu'il a embrassée avec tant d'ardeur et tant glorifiée.

Pas un des grands traits de cette vie vraiment catholique, pas un des détails propres à caractériser son action délicate et toute d'attrait n'a été négligé. Passionné pour la vérité sans défaillance, pour l'Eglise et pour le Pape, Mgr de Ségur revivait tout entier sous la parole entraînante de celui qui fut si bien son ami et dont l'âme était si sœur de la sienne. Aussi peut-on dire que que ce chant funèbre était en même temps un chant de triomphe qui nous préparait à la confiance dont Mgr Mermillod veut que la vie et la mort de Mgr de Ségur nous laissent la grande leçon.

Après l'absoute, faite par S. Em. le cardinal Guibert, l'assistance s'est retirée sous le coup d'une émotion que rien ne peut rendre, et qui dans l'âme de tous, restera longtemps, avec le souvenir de celui dont nous devons désormais suivre l'exemple en invoquant ses vertus.

Un dernier et suprême hommage devait être rendu à la mémoire et aux vertus de Mgr de Ségur par l'auguste descendant de nos rois. Il ne lui a pas fait défaut. M. le comte de Chambord, qui avait apprécié le caractère noble et élevé du regretté défunt, a adressé à M. le marquis de Ségur la lettre sui-

vante, que nous nous faisons un devoir de reproduire *in extenso*. Cette lettre a sa place marquée à côté de l'oraison funèbre de Mgr Mermillod.

« Monsieur le marquis de Ségur,

« Je n'oublierai jamais, Monsieur le marquis, la vive et douce impression que je ressentis à Bruges, lorsqu'en revenant de Chambord, en 1871, j'y trouvai la lettre d'un pieux évêque, dont je connaissais les vertus, mais qui, s'adressant directement à moi à propos des paroles que je venais de faire entendre à mon pays, me révélait tout ce qu'il y avait d'élévation et de patriotisme dans ce noble cœur et dans cette grande âme. C'est vous dire quelle a été mon émotion en apprenant la mort de votre illustre frère.

« Je plaindrais ceux qui, après avoir vu à l'œuvre pendant trente ans Mgr de Ségur, au centre même de Paris, sans jamais faiblir un jour aux labeurs de son fécond apostolat, ne s'inclineraient pas avec respect devant la tombe de celui qui a fait tant de bien, qui a tant aimé la jeunesse des écoles, les ouvriers, les pauvres, tous les déshérités de ce monde; qui fut le protecteur, le conseil, l'inspirateur, le soutien de tant d'Œuvres admirables; de celui dont la résignation dans l'épreuve, le charme dans les relations, l'austérité dans la vie et la sérénité dans les plus ardentes controverses, étaient la plus éloquente des prédications. Plus la Révolution redoublait d'audace contre l'Eglise, plus il redoublait de vigilance et de perspicacité pour surprendre les moindres symptômes du péril social, et les dénoncer, avec un courage qui ne transigea jamais, dans ses publications populaires, dont Pie IX admirait la merveilleuse clarté. En face des ennemis de la foi ou des adversaires des saines doctrines, il n'a rien craint et a tout osé. Partout où il a rencontré l'erreur ou la haine, l'illusion ou la faiblesse, il a revendiqué avec énergie les droits de la vérité méconnue et de la conscience opprimée. Il savait trop c· que les grandes institutions catholiques doivent attendre des gouvernements athées; il savait trop que les nations ont chacune leur mission spéciale, assignée dans les desseins providentiels, et que, pour notre bien-aimée France en particulier, si l'Etat sans Dieu est un contresens et une apostasie, l'Etat chrétien est une question de vie ou de mort.

« Je vous félicite du nouvel éclat que la mort du saint évêque, si humble et si mortifié, ne peut manquer d'ajouter à votre nom déjà illustré par tant de vertus de famille et de services rendus aux lettres et à la cause du bien. Je tiens à ce qu'aucun des vôtres, votre frère, vos sœurs, vos beaux-frères, vos neveux, ne puissent douter de la part que je prends à leur douleur, et je vous charge d'être auprès d'eux tous mon fidèle interprète. J'ai été extrêmement touché, dans cette circonstance, de la chaleureuse expression de votre dévouement. Croyez à la sincérité de ma gratitude et de mes sympathies. « HENRI. »

Charles de BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Société générale de Librairie catholique vient de publier un ouvrage qui sera lu avec autant d'empressement que d'édification et par le clergé et par les amis du clergé. Cet ouvrage a pour titre : **Le R. P. Louis Milleriot**, *de la Compagnie de Jésus*, par le P. Charles Clair, *de la même Compagnie*.

Disons tout d'abord que le P. Charles Clair est le même qui a écrit la belle *Vie du P. Olivaint* et les *Conseils du P. Olivaint aux jeunes gens;* ce dernier rédigé d'après les papiers du saint martyr de la Commune trouvés après sa mort Ces deux livres ont été, dans la Librairie catholique, un des plus beaux et des plus légitimes succès constatés en ces derniers temps.

Quant au héros même de l'ouvrage, le R. P. Milleriot, son nom était universellement connu dans le monde religieux. A Paris surtout, qu'il a presque toujours constamment habité, ce bon prêtre jouissait d'une étonnante popularité. On venait se confesser à lui de tous les points de la capitale. Quand il y avait un cas difficile, désespéré, c'est à lui qu'on avait recours. Sur le *Journal de ses ministères*, qu'il tenait fidèlement à jour depuis quarante ans, on a trouvé, comme récapitulation, à la fin de l'année 1879, ce chiffre formidable : *Confessions entendues*, **705.000**. Et, à ce sujet, une anecdote :

En revenant, le soir, de Saint-Sulpice, il prenait son chemin habituel par la Croix-Rouge et, au lieu d'incliner à droite, vers la rue de la Chaise, il suivait la rue de Sèvres jusqu'au n° 35, s'arrêtait un moment devant la porte de la chapelle, au seuil de laquelle, chaque jour, depuis un an, des mains pieuses jettent des fleurs; puis, gravement, tristement, il regagnait la chambre du proscrit.

Quand il ne put plus marcher, il se fit porter en voiture jusqu'à l'église, et il se traînait, comme il pouvait, à son confessionnal. Le médecin avait essayé de s'y opposer. Le bon vieillard, pour avoir raison de la science, recourait à la poésie et répliquait au docteur par ce quatrain joyeusement improvisé pour la circonstance :

Confesser est ma vie,
Non confesser, ma mort;
Permettez, je vous prie,
Que je ne meure encor.

En chaire, le P. Milleriot rappelait « le P. Lejeune et le P. Bridaine ». Et ici encore, cette anecdote rapportée par son intéressant historien :

En 1854, il prêchait à Saint-Thomas d'Aquin une retraite préparatoire à la

communion pascale. L'église, chaque soir, était remplie d'hommes du peuple, auxquels se mêlaient des personnes de distinction.

— Savez-vous, mon Père, lui dit un jour le vénérable curé, que vous avez parmi vos auditeurs des baronnes, des comtesses, des marquises et même des duchesses...

— Eh bien, ces nobles personnages auront demain un petit mot tout particulièrement à leur adresse.

Le lendemain, en effet, le P. Milleriot débutait ainsi :

« Mes frères, je suis l'homme du peuple et je m'en réjouis. J'aime mieux prêcher l'Evangile aux petits qu'aux grands; j'aime mieux confesser les pauvres que les riches, les domestiques et les artisans que les maîtres et les nobles; personne, au contraire, ne les honore plus que moi, surtout lorsqu'ils sont, comme ceux qui m'entendent, plus nobles par le cœur que par le nom, par la religion que par les titres. Et pour leur donner la preuve de mon dévouement et les engager à m'accorder leur confiance, j'ajouterai naïvement que je recevrais à mon confessionnal, sans le moindre embarras, le Pape d'un côté et l'Empereur de l'autre. »

A l'exemple du divin Maître, lorsqu'il évangélisait les petits et les pauvres, le P. Milleriot se plaisait aussi à parler en paraboles. Que de fois alors sa parole imagée, frappante de naturel et de vérité, s'éleva jusqu'aux hauteurs de la plus saisissante éloquence! Témoin ce passage d'un discours où il se met personnellement en scène :

« J'ai fait un rêve. — J'étais marchand et me livrais à de grandes entreprises commerciales; j'y gagnais 50 pour 100. Chaque jour, 200 000 francs d'affaires, 100,000 francs de bénéfice. Jamais de pertes! J'étais enchanté... On voulait me plaindre : Vous vous donnez bien de la peine, me disait-on. — Nullement, quelques heures de travail pour gagner 100,000 francs; en dix jours, 1,000,000! En cent jours, 10,000,000; en un an, 30,000,000; car je me reposais les fêtes et les dimanches. Comprenez-vous? En dix ans, j'aurai gagné 300,000,000, j'aurai 15,000,000 de rentes!

« Dans mon rêve, toutefois, je désirais autre chose. La richesse ne me suffit pas, me disai je. Il me semblait qu'il y avait comme *un trou dans mon cœur*, que rien ne pouvait remplir. Alors je devins un orateur incomparable, A ma parole tout le monde accourait. Démosthènes, Cicéron, saint Jean Chrysostome, Bossuet, Berryer, O'Connel n'étaient que des enfants auprès de moi... Hélas! toujours *un trou dans mon cœur*!

« Je voulus goûter de la royauté? Je devins roi, le plus grand roi qui fut jamais. A mon commandemant, l'univers s'ébranlait tout entier. A la première dépêche télégraphique, tous les rois s'empressaient vers ma capitale. Je me crus heureux; je ne l'étais pas : rien ne pouvait remplir *ce trou* que j'avais trouvé *dans le cœur*.

« Et dans mon rêve, j'appelais à moi tous les plaisirs du monde: et tous les plaisirs venaient en foule, je nageais dans un océan de délices... Mais tout cela, qu'était-ce? Néant, misère et douleur.

. . . . . .

« Ah! rêvez, rêvez un idéal de bonheur aussi parfait que vous pourrez; vous n'atteindrez jamais la hauteur des biens que Dieu réserve à ses élus.

Vous êtes trop grand, votre cœur est trop vaste : Dieu seul peut en remplir l'immense capacité. »

Son zèle pour la conquête des âmes ne connaissait pas de bornes, et comme il s'était plus spécialement adonné à l'apostolat des classes inférieures, on l'avait surnommé le « Ravignan des ouvriers ».

Si ce mot était juste et porté dignement, le fait qui suit va le démontrer :

Dans une famille dont tous les membres avaient le sot orgueil de se dire libres penseurs, une pauvre femme était à la dernière extrémité. Des voisins, des personnes charitables, — parmi elles, l'homme de bien qui m'a fait ce récit, — avaient essayé vainement de faire pénétrer un prêtre dans cette maison. Chaque tentative avait provoqué de nouvelles fureurs et semblait resserrer de plus en plus l'abominable cordon établi autour de la mourante.

Cette fois encore, en désespoir de cause, on songea au bon P. Milleriot. Il n'était pas homme à manquer une occasion si belle de souffrir quelque chose pour le salut d'une âme. Il se présente hardiment, frappe à la porte et met le pied sur le seuil. On lui refuse brutalement l'entrée; il insiste... Alors ces furieux se jettent sur lui, le précipitent dans l'étroit escalier et, à grands coups de pieds dans les reins, le lancent contre le mur du palier inférieur. Le Père se relève tout meurtri et se recueille un instant, « en se frottant les côtes », disait-il ensuite. On s'observait de part et d'autre; les forcenés restaient au haut de l'escalier, menaçants, les poings fermés, vomissant des injures et des blasphèmes. Mais l'apôtre, comptant sur la grâce de Dieu, acharné au salut de cette âme, sent redoubler sa confiance, remonte lentement les degrés, la figure calme et souriante et dit simplement : « Mes bons amis, je le mérite... Mais ne perdons pas de temps; cette pauvre âme veut être sauvée. »

A ces mots, les bras tombent, les cris cessent; le passage s'ouvre devant le Père. Arrivé au chevet de la malade, il la confesse sans peine, la prépare tranquillement à recevoir les derniers sacrements, et non seulement la met en état de paraître dignement devant Dieu, mais profite de l'occasion pour convertir plusieurs membres de cette famille, jusque-là scandaleusement impie.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer encore le trait suivant. Il prouve, entre mille autres, de la manière la plus charmante, cette universelle popularité dont le P. Milleriot, avons-nous dit, jouissait dans tout Paris :

Un jour, dans une de ses exhortations à la Sainte Famille, il avait commenté un mot charmant de saint François de Sales. On parlait au bienheureux d'un homme d'une grande piété auquel on n'avait qu'un reproche à faire : il avait l'air un peu triste. « Ah! dit l'évêque de Genève, si c'est un saint triste, c'est un triste saint. » L'auditoire avait très bien compris la leçon que le P. Milleriot entendait tirer de son histoire, à savoir qu'il faut servir le bon Dieu joyeusement. Il en donnait l'exemple.

Une bonne femme en particulier ne l'oublia pas. Marchande de fil et d'aiguilles, elle promenait sur une petite voiture sa provision ordinaire dans dans la rue du Bac, modulant de sa plus belle voix sa chanson : « Achetez du fil, achetez des aiguilles », quand elle aperçoit le bon Père de l'autre côté de la rue. Alors, sur le même air, elle poursuit : « Un saint triste est

un triste saint ; c'est le P. Milleriot qui l'a dit. » Les passants se mirent à rire et le Père aussi.

« Il était, lui, un saint joyeux ! »

Tout le livre fourmille de traits semblables, d'aventures, de bons mots, d'anecdotes d'une saveur inexprimable, et rien que par ces extraits on peut entrevoir tout ce qu'il renferme d'édifiant et d'efficace pour quiconque le lira. Le P. Milleriot, en effet, n'était pas seulement un prêtre modèle, mais un caractère, une volonté, une droiture à prendre pour type. L'exposé de sa vie, semé de traits si beaux, est pour tous un exemple vivant, entraînant. Ainsi l'a bien compris, du reste, le R. P. Clair, en écrivant non un livre spécial, mais un livre populaire et de propagande. Nous le recommandons aux communautés religieuses, aux séminaires pour les lectures du réfectoire ou du soir, aux bibliothèques catholiques. Les prêtres surtout, à cause des nombreux exemples dont il est rempli, y trouveront, pour maintes circonstances de leur vie sacerdotale, un inspirateur et un guide.

TABLE DES MATIÈRES

I. Premières années. — La famille. — Le collège Stanislas. — II. L'abbé Milleriot, professeur et préfet de discipline. — III. Vocation religieuse. — Premier apostolat. — IV. L'apostolat des prisons. — V. Le pénitencier de Saint Sulpice. — Industries de son zèle dans les cas désespérés. — VI. Action du P. Milleriot sur les âmes. — VII. Le P. Milleriot en chaire. — VIII. Traits d'éloquence populaire. — IX. Un portrait du P. Milleriot prédicateur. — X. Dévotion du P. Milleriot au 50 Scapulaire et à la Médaille miraculeuse. — XI. Dévouement à la bienfaitrice et au Pape. — *Le sapeur-pompier des âmes.* — XII. La Société de Saint-François Xavier. — La Sainte-Famille. — XIII. Caractère du P. Milleriot : bonté, énergie. — La Commune. — XIV. Le proscrit. — Derniers jours du P. Milleriot. — XV. Une sainte mort.

1 volume in-12 de VIII-182 pages. Belle édition : 2 francs. — Edition de propagande : 1 franc.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

M. LITTRÉ

PREMIÈRE PARTIE

M. LITTRÉ PHILOSOPHE

I

Il y a dans M. Littré, non pas un seul homme, mais trois hommes divers : le premier n'a point voulu arriver à son développement ; le second s'est jugé lui-même ; le troisième enfin doit seul rester pour l'honneur et l'enseignement des lettres françaises : je veux parler du médecin, du philosophe et du critique.

On ne saurait parler du médecin sans voir la compétence et la science du métier. Le vulgaire, qui juge par l'extérieur des choses, ne comprend guère plus un médecin sans malades, qu'il ne le concevait au dix-septième siècle sans robe et sans bonnet carré. La vérité est que, jusqu'à la fin de sa vie, M. Littré fut regardé comme une lumière par les grands docteurs de Paris. On en nommerait plus d'un, parmi les plus illustres, qui ne se faisait pas faute de lui demander son avis sur un cas embarrassant. Il suffit de relire la préface et les notes des Œuvres complètes d'*Hippocrate* et de l'*Histoire naturelle de Pline*, pour voir avec quelle compétence l'auteur parle des études et de la science médicales. C'est dans le même ordre de travaux qu'il a pris une part de collaboration si active et si considérable à la publication du *Dictionnaire de médecine de Nysten.*

Au reste, lorsque l'occasion se présentait d'en écrire aussi bien que d'en parler, on sentait renaître, jusque dans la précision du langage et l'emploi des termes techniques, cet amour vivant de la médecine. N'est-ce pas, en effet, une page charmante et en même

temps tout à fait caractéristique, que cette consultation en règle, écrite de sa main sur lui-même?

J'ai attentivement examiné, au point de vue médical, si j'étais en droit de rattacher les souffrances qui assaillent la fin de mon existence au genre de vie que j'ai mené durant les quinze dernières années de mon Dictionnaire; et il m'a été impossible d'y apercevoir aucun lieu de cause et d'effet. Bien des gens ont travaillé et travaillent autant que moi, sans être en proie à la pathologie compliquée qui s'est emparée de ma personne. Ma détérioration n'a rien présenté de graduel, comme eût fait un surmenage progressif; elle m'a envahi d'emblée; et quant au rhumatisme final qui s'y est adjoint et qui m'a fait le triste pendant de l'auteur du *Virgile travesti*, on raconte que le pauvre diable dut son mal à une farce imprudente qui l'exposa sans défense à l'influence du froid. En considérant mon histoire pathologique, je suis disposé à m'en prendre, aussi bien pour le rhumatisme que pour ce qui l'a précédé, à une hérédité fâcheuse. Mon grand-père paternel, bien que mort très âgé (quatre-vingt-neuf ans), fut tourmenté pendant bien des années par la goutte; mon père qui n'atteignit pas à beaucoup près l'âge du sien, eut des attaques de gravelle, à l'une desquelles il succomba; et l'on sait médicalement que la goutte et la gravelle ont entre elles de la parenté. A mon tour, [illegible] is en proie à des troubles généraux et dyscrasiques, et surtout au rhumatisme, lié, lui aussi, à la diathèse goutteuse. J'innocente donc le Dictionnaire de toutes les perversions organiques qui m'affligent.

Il n'est peut-être pas moins curieux d'entendre ces mêmes pensées, exprimées par M. Littré dans ces beaux vers :

C'est une curieuse et grave anatomie,
Quand on sait à la fois sentir et contempler;
Que de voir en soi-même, au penchant de la vie,
La vie en chaque lieu faiblir et reculer.

Ce fut mon lot, aux jours de jeunesse et d'étude,
Sous le puissant désir de faire et de savoir,
Entre lots de labeurs et de besogne rude,
De prendre, sans beaucoup connaître ni prévoir,

Ma part en cet office où la douleur qui veille,
Et la fièvre qui brûle et la mort qui les suit,
Attirent sur le corps, éphémère merveille
Et l'esprit qui médite et la main qu'il conduit.

Non, que je m'en repente au bout de la carrière.

. . . . . .

II

En philosophie, M. Littré, suivant la parole spirituelle d'un critique, *fit, à M. Auguste Comte, l'honneur de se proclamer son disciple;* et lui-même, dans son ouvrage intitulé : *Auguste Comte et la Philosophie positive*, a pris soin de remarquer dans quelle mesure il adoptait ou repoussait les idées de celui qu'il appelait son maître.

M. Littré a écrit cet ouvrage dans des circonstances véritablement touchantes et au prix d'un effort qu'on peut appeler surhumain. Il était, en effet, dans la pleine activité du travail de son Dictionnaire : le commencement de la copie avait été remis à l'éditeur, M. Hachette, le 27 septembre 1859.

Lorsque, dit M. Littré, en 1861, la veuve d'Auguste Comte me demanda d'écrire la vie de son mari, assurant que j'étais celui qui, vu toutes les circonstances, pouvait l'écrire avec les meilleures informations, et mettant à ma disposition ses souvenirs et ses papiers. Je refusai longtemps, objectant mon Dictionnaire qui m'absorbait tout entier, et promettant de me consacrer sans réserve, dès qu'il serait achevé, à l'œuvre qu'elle réclamait de moi comme le devoir d'un disciple demeuré vivant à l'égard du maître mort. Mme Comte, avec plus de raison que je ne croyais alors, pensa que c'était ajourner trop loin ma promesse. Nos discussions là-dessus furent orageuses; car je sentais combien il m'était difficile de la satisfaire, et une rupture entre nous devint imminente. Enfin son opiniâtreté vainquit la mienne. Ses appels à la reconnaissance envers le fondateur de la philosophie positive et envers cette philosophie elle-même triomphèrent de mes difficultés que j'essayai de ne plus considérer comme des impossibilités, et j'adjoignis à l'urgence de mon Dictionnaire l'urgence de cette nouvelle charge qui m'advenait d'une façon inattendue.

Dès lors j'eus à modifier l'ordre de mon travail et à y intercaler la composition d'*Auguste Comte et la Philosophie positive :* c'est le titre de l'ouvrage qui sortit de ma transaction avec sa veuve. Je jugeai qu'il me faudrait à peu près un an pour cette composition; et l'exécution n'infligea point de démenti à mon évaluation.

. . . . . .

Une fois décidé, j'interrompais à minuit le Dictionnaire, et de minuit à trois heures, je prenais en main la *Vie d'Auguste Comte*. Ces trois heures matinales (car le jour astronomique commence à minuit), prélevées régulièrement sans manquer pendant un an environ, et jointes à

ce que je pouvais grapiller, çà et là, de moments, suffirent ; en 1863 le volume fut prêt.

. . . . . .

III

Tout ce que M. Littré a pu écrire, non seulement dans son livre sur Auguste Comte, mais dans l'ouvrage intitulé : *La Science au point de vue philosophique*, dans le livre qui a pour titre : *Conservation, Révolution et Positivisme*, dans les nombreuses livraisons de la *Revue* appelée *la Philosophie positive* depuis l'année 1867 jusqu'à ce temps-ci, rien de tout cela n'est plus fait pour exciter l'intérêt ou exercer de l'autorité, depuis que, suivant la belle expression chrétienne, l'auteur s'est *converti*, c'est à-dire, comme l'étymologie du mot l'indique, s'est *retourné* du côté de la vérité. Bien que les adversaires de la religion fassent tous leurs efforts pour interpréter contre la mémoire de M. Littré, le silence gardé jusqu'ici par la famille, bien qu'ils triomphent de voir leurs attaques laissées sans réplique et leurs questions sans réponse, le fait contre lequel ils se débattent ne comporte pas l'ombre d'un doute. Il faut donc espérer qu'on ne leur laissera pas trop de temps pour construire leur légende de mensonge, légende que soutiendrait le parti pris et que subirait l'indifférence. La mémoire des hommes est leur sépulture morale, et elle demande comme l'autre à être protégée. La miséricorde de Dieu dans cette conversion est une grâce qui doit être partagée et répandue, et l'on peut bien dire que si M. Littré avait survécu, il était dans sa nature franche et énergique de ne rien taire et de ne rien cacher.

Si ce domaine de la vie intime doit être respecté comme une lettre laissée ouverte sur un pupitre et sur laquelle il ne faut point jeter ses regards, il est au moins permis et intéressant de chercher, d'après la connaissance pleine et entière que ses livres donnent d'un auteur, pourquoi et comment cette âme, malgré l'obstination dont elle faisait montre, l'énergie avec laquelle elle se prononçait, l'ardeur qu'elle déployait à combattre, n'en était pas moins prédestinée à revenir à la foi, non point par le renversement logique, mais, ce qui est bien étrange, par le développement même de ses propres idées.

IV

Il y a, par rapport à la religion révélée, deux attitudes bien différentes des libres-penseurs : ce qu'on pourrait appeler l'*incrédulité militante* et l'*incrédulité expectante.*

L'incrédulité militante est bien connue, et par parenthèse le dix-huitième siècle, sans compter le nôtre, nous en a donné d'assez beaux échantillons. C'est le fameux cri de Voltaire : *Ecrasons l'infâme!* C'est la disposition d'esprit de Mathan :

> Ce temple l'importune et son impiété
> Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.

Il faut ranger dans cette catégorie tous ceux en particulier qui ont des raisons morales pour haïr Dieu et pour reculer devant le tribunal de la pénitence. On arrive à ce prosélytisme sceptique par les voies intellectuelles, lorsque l'esprit, vaincu ou lassé de soutenir le faux, remplace les défaillances de l'erreur par l'obstination de l'entêtement.

L'incrédulité expectante n'encourt pas en général la même responsabilité, et ne se ferme point par la révolte le chemin de l'espérance.

Le positivisme en particulier, entendu suivant la teneur et dans la fidélité de ses préceptes, n'est, en dépit de ses apparences et surtout de ses prétentions dogmatiques, qu'une impuissance dont il est aussi loyal de faire l'aveu, qu'imprudent de tirer un système.

Toute l'économie du positivisme repose, au point de vue logique, sur la théorie de l'inconnaissable, c'est-à-dire sur cette affirmation fort vieille et fort arbitraire, qu'en dehors du développement progressif de la connaissance expérimentale, l'homme ne peut rien savoir ni rien affirmer. Partant de cette donnée, ils émettent deux affirmations, toutes deux rigoureusement vraies dans leur substance, toutes deux rendues fausses par le sens que le positivisme leur attribue et l'application qu'il prétende en faire.

La première de ces affirmations consiste à dire que les moyens d'information par lesquels nous procédons à l'étude des sciences expérimentales ne sauraient nous donner des notions *à priori.*

L'absolu, dit M. Littré, est inaccessible à l'esprit humain, non seule-

lement en philosophie, mais en toute chose... On aura beau agrandir la portée des télescopes, on n'atteindra jamais les bornes de l'univers, si l'univers a des bornes. On ne fait qu'étendre le champ de ce que nous connaissons; mais on n'embrasse point tout ce qui est à connaître.

. . . . . .

Laissant donc de côté une enquête sur les causes premières et finales, la philosophie positive renonce résolument à une ambition incompatible avec la portée de l'esprit humain, et elle se place dans l'ordre des questions qu'il est possible d'aborder et de résoudre. Elle ne fait ici que généraliser le procédé que les sciences particulières ont employé avec tant de succès. Comme ces sciences, elle reconnaît partout quelque fait dernier, limite de l'expérience et de l'induction, fait au delà duquel elle ne cherche rien. Dans l'expérience juvénile de ses forces, l'esprit humain a agité des problèmes qui n'étaient susceptibles d'aucune solution. Aujourd'hui, mûri par le temps, plus puissant aussi dans les choses qu'il peut, il sent les conditions qui le règlent, et tend de plus à s'y résigner et à se renfermer ainsi dans le cercle de ce que l'école appelle le contingent, le relatif.

Ces passages paraîtront suffisamment caractéristiques : rien ne serait plus facile que de les multiplier pour ainsi dire à l'infini. C'est en effet un des traits les plus marqués du positivisme de se répéter sans cesse et de ne briller ni par le nombre, ni par la nouveauté de ses idées.

Personne ne contestera assurément, à moins d'être complètement étranger aux plus vulgaires distinctions de l'analyse psychologique, l'impossibilité de demander à nos facultés expérimentales, des notions absolues et des axiomes *à priori*.

Ce qu'il faudrait avoir la prudence et le bon sens de ne pas avancer légèrement, c'est que, dans l'ordre métaphysique, nous ne possédons aucun principe premier, attendu que ce raisonnement, pour être mis en bonne et due forme, postulerait cette majeure exorbitante et nullement démontrée, que « nous n'avons d'autre moyen de connaître que les facultés mises en œuvre dans l'ordre de l'observation expérimentale ». Il va sans dire que le positivisme ne saurait ni entreprendre ni conduire à sa fin une démonstration pareille. Il s'en tire, comme on l'a fait partout dès les premiers jours de la philosophie empirique et matérialiste, en prenant le parti de méconnaître tout ce qui ne lui vient pas de la perception sensible. Il va plus loin et, par un tour hardi, il feint de regarder, comme une preuve péremptoire de l'inanité de

la métaphysique, l'impossibilité où se trouve, d'après lui, l'esprit humain de lui opposer non plus même une réfutation victorieuse, mais une négation consciente d'elle-même.

Cette attitude toute particulière et vraiment originale du positivisme nous paraît avoir été très bien expliquée par M. Littré lui-même.

Les notions absolues ne sont susceptibles ni de démonstration ni de réfutation. L'étude des sciences positives qui aujourd'hui embrasse un si vaste domaine, crée chez les modernes des habitudes mentales qui deviennent impérieuses et ne laissent plus d'accès à une autre méthode. Pour les esprits ainsi formés, tout ce qui ne peut être démontré par les procédés scientifiques est une hypothèse hors de portée, et qu'il serait vain de réfuter, avant de savoir si une chose est dans la catégorie de celles qui se démontrent. Cette institution des intelligences est l'influence qui contribue le plus à séparer le régime mental des modernes, du régime mental de l'antiquité. Comme jamais les faits ne viennent lui donner de démenti, le crédit qu'elle gagne n'a point de retours. Il se forme dans les esprits une disposition réfractaire qui élimine spontanément les notions en dehors de la méthode positive qui fait tant varier, suivant les âges de l'humanité, la limite des choses croyables.

V

M. Littré se trouve avoir dit ici le dernier mot du problème, et ces dernières paroles renferment la vraie réponse à la question que nous nous sommes posée dès le commencement.

Il fallait la fermeté et la bonne foi de ce grand et sincère esprit, pour reconnaître, comme il le fait ici, avec tant de spontanéité et de bonne grâce, « cette disposition réfractaire qui élimine les notions en dehors de la méthode positive ».

Le phénomène qui se trouve ainsi indiqué en passant, est un de ceux dont Descartes se montre le plus frappé au courant du *Discours de la Méthode*. Il s'agit des rapports délicats, mystérieux, et cependant indubitables, qui unissent entre elles l'intelligence et la volonté.

Encore bien que le vrai rôle de l'intelligence paraisse être d'éclairer la volonté et de lui ouvrir la perspective de ses résolutions, il n'en est pas moins certain que la volonté, à son tour, par un entêtement aveugle et une initiative préconçue, peut se refuser à con-

sentir aux jugements qui lui sont suggérés. « Nous pouvons », dit Royer-Collard, « opposer notre liberté à notre raison. » C'est une ressource prudente à laquelle ne manquent pas d'avoir recours bien des savants de notre temps, assez éclairés pour se rendre compte de leur insuffisance et de leur faiblesse sur le terrain d'une vraie discussion. C'est par cette fin de non-recevoir, plus commode et surtout plus sûre, qu'on se dispense d'affronter la douteuse fortune des argumentations. C'est par ce procédé étrange qu'on prétend traiter aujourd'hui la question des miracles. On veut qu'ils soient impossibles, et cependant rien de plus clair pour l'intelligence que leur conception : rien de mieux établi par le témoignage que leur réalité.

VI

Lorsque l'intelligence, pour se procurer un repos et une incrédulité factices, s'est volontairement constituée et établie dans cet état de crise aiguë, elle ne laisse pas d'éprouver une inquiétude et un malaise dont elle ne se sent pas la maîtresse. Elle est en proie à une obsession qui la domine; et ces prétendus esprits-forts qui font montre d'être établis dans leur incrédulité jusqu'à ne pouvoir même pas concevoir qu'on l'attaque, sont au fond tellement préoccupés, tourmentés, envahis, qu'ils ne peuvent même plus trouver en eux la liberté d'esprit nécessaire pour penser à autre chose. Ils nient la Religion, et ils ne sauraient vous entretenir d'autre chose que de religion. Tandis qu'on évite, avec une discrétion polie, les pentes et les voies qui pourraient conduire à quelque discussion, ils ne manquent guère une occasion de sonner la charge et de faire entendre quelque parole provoquante. Ils sont constamment aux prises, non pas avec cet interlocuteur bien élevé, qui leur oppose la bonne grâce de son silence, mais avec ces arguments dont ils entendent, au fond de leur esprit, aujourd'hui le murmure confus, peut-être les sourds reproches, et demain la voix éclatante et vengeresse.

Il n'y a donc rien de plus vrai et de plus profond que cette parole de l'Écriture sainte, à savoir, que l'homme « se fait à lui-même la vérité » *sibi facit veritatem.* Non pas sans doute que la vérité relève dans son essence d'un acte arbitraire de notre volonté, mais c'est bien de la volonté, et de la volonté seule qu'il dépend

de lever cette sentence d'ostracisme, portée primitivement par l'erreur et maintenue ensuite par l'obstination.

Le jour où l'*incrédulité expectante*, pour me servir du terme que nous avons déjà employé plus haut, consent à rendre à ses propres facultés leur jeu et leur emploi naturels, elle recueille en un jour le fruit de sa longue prudence et de ses constants respects. Il n'y a, entre elle et l'éternelle vérité dont elle détournait obstinément son regard, ni outrages ni insultes; et dès que la bonne foi se retourne, elle trouve la route libre et ouverte devant elle.

Cette situation particulière des âmes engagées dans le positivisme a été très bien discernée par un homme auquel sa situation particulière donne toute autorité dans ces matières délicates. M. Gabriel-Désiré Laverdant vient de publier un petit volume intitulé : *Lettre à M. Littré et aux Positivistes : première partie : Nos Accords.* Cette première partie doit se compléter par une seconde intitulée : *Appel à Paul Littré et aux Positivistes : seconde partie : Nos Discords. Le laïcisme, la théocratie, le miracle.*

Ce petit ouvrage est curieux à plus d'un titre : l'auteur s'y livre au public avec une bonne foi et un abandon vraiment touchants : il est le premier à rappeler le souvenir des erreurs qu'il a partagées avec autant d'aveuglement et d'enthousiasme que personne. Il raconte qu'il est revenu à la Religion et à la Foi « par des voies étranges », la méditation d'un couplet de Béranger!

Et me suis-je engagé dans cette voie nouvelle par un faux pas? Ai-je fait une chute dans la foi superstitieuse et fumeuse du charbonnier? Ma foi, non, en vérité, non! Si j'ai salué le soleil des chrétiens, c'est que j'ai reconnu dans ses clartés les rayonnantes vérités que la raison naturelle avait tirées de l'observation et de l'expérience, *ex sensibilibus.*

Ces vérités, sur lesquelles, d'après M. Laverdant, Catholiques et Positivistes sont d'accord, sont ainsi énumérées :

« 1° Une commune charité fraternelle;

« 2° Un commun amour de la vérité;

« 3° Une commune vue sur l'Ordre de l'Univers;

« 4° Une commune notion de la méthode expérimentale;

« 5° Un sentiment commun sur le lien cordial des mondes. »

A côté de ce plan de démonstrations philosophiques, l'auteur ne craint pas de se mettre en scène en même temps que celui auquel il s'adresse.

« A la noce récente de votre aimable nièce, je disais à votre digne fille qui en eut les larmes aux yeux... »

Ce n'est pas ici le lieu de suivre M. Laverdant sur le terrain de ces confidences. Il faut reconnaître que l'auteur ne se trompait point, lorsqu'il avançait, en parlant de M. Littré, que « Dieu lui réserve une grande récompense ». (Page 10.)

Il faut terminer cette première partie par une dernière citation de M. Littré, par les paroles qu'il écrivait dans la *Revue de Philosophie positive*, au mois de février 1880 :

Il faut le confesser, et il faut que cette confession influe sur notre mode de penser. Il est licite à qui s'y sent disposé de se transporter dans le transrationalisme, et de s'y former, sur l'origine et la fin des choses, les idées qui lui sourient le plus; mais à la condition de ne jamais confondre les deux domaines, et de laisser toujours au savoir positif sa domination sur le champ à nous accessible. C'est ainsi que J. Stuart Mill a montré que, tout en s'appropriant la philosophie positive, on peut se figurer dans l'incognoscible un Dieu qui gouverne le monde. Je ne m'aventure pas si loin.

Ceux qui, en présence de la conversion authentique, méditée de M. Littré, élèvent encore des objections si mal fondées et si opiniâtres, devraient prendre la peine de relire ces paroles. Elles sont, pour quiconque connaît la logique d'une âme énergique et sincère, une profession de foi anticipée. L'homme qui ne discerne pas encore les raisons de croire, peut bien dire qu'il ne s'*aventure* pas jusque-là; mais lorsque la lumière s'est faite dans cet esprit, malgré la résistance des ténèbres, il ne s'*aventure* plus, il se *confie*.

SECONDE PARTIE

M. LITTRÉ LITTÉRATEUR

I

M. Littré n'a pas été seulement un savant et un philosophe; il est aussi historien, critique, et surtout philologue. Pour beaucoup de gens, il restera certainement dans la postérité l'auteur du *Dictionnaire de la Langue française*.

Il devait arriver à M. Littré, publiciste, historien et homme d'État, ce qui est arrivé, dans l'ordre des sciences morales, à M. Littré phi-

losophe ; il est trop étroitement saisi et confisqué par son système, pour garder l'indépendance de ses jugements, et se mouvoir avec une liberté suffisante parmi les faits qu'il observe. Son mérite n'est donc point du tout dans l'arrangement plus ou moins ingénieux, ni dans l'exposition plus ou moins complète des théories qui lui ont été transmises toutes faites, mais bien plutôt dans une sorte d'impartialité vaillante qui maintenait sa pensée au-dessus des haines aveugles et des animosités impitoyables. C'est ainsi qu'il a eu le mérite de rendre justice au Moyen âge, au risque de voir taxer sa loyauté de faiblesse et sa justice de trahison.

Il faudrait ici, si l'on voulait absolument être complet, exposer et discuter les théories philologiques de M. Littré, sur la formation de la langue française et sur les accidents grammaticaux par lesquels elle a dû passer. On trouverait, parmi des recherches sans prix et malgré une puissance de travail sans pareille, bien des vues qu'on a eu de bonnes raisons de contredire.

Il suffira de nous arrêter sur cette œuvre gigantesque du Dictionnaire, et puisque nous y sommes arrivés, il convient de répéter les paroles que Montesquieu faisait entendre à propos d'Alexandre le Grand : « Parlons en tout à notre aise ! »

II

Lorsque le bruit se répandit dans le monde littéraire, il y a déjà, hélas ! un nombre respectable d'années, lorsque le bruit se répandit de l'entreprise de ce Dictionnaire, il y eut, dans les esprits, un mouvement bien marqué d'incrédulité, et, pourquoi ne le dirais-je pas, de malveillance. On trouvait exhorbitant qu'un homme entreprît à lui tout seul un pareil travail, et qu'il eût la prétention de le mener à la bonne fin. Nous avons l'habitude en France, depuis l'*Encyclopédie*, de concevoir ces sortes d'ouvrages comme une véritable société en participation, où chacun a sa besogne définie. C'est ainsi qu'à été écrite la *Biographie universelle* de Michaud ; ainsi qu'ont été composés et le *Dictionnaire philosophique* de M. Frank, et tant d'autres compilations de biographie, d'histoire, d'art, de science, etc., etc. On avait même vu, s'il en faut croire ce qui a été répété sans que personne ait pris soin de le démentir, le Dictionnaire universel qui a paru sous la direction de M. Pierre Larousse, sortir tout entier d'une officine assez semblable à un

atelier de travail manuel, avec cette différence toutefois qu'on y confectionnait de la copie.

M. Littré a raconté plus tard, et après l'entier achèvement de son œuvre, comment il avait fait son Dictionnaire. Rien de plus sincère et de plus complet que ces explications : rien de plus large et de plus loyal que la part faite aux quatre ou cinq personnes dont il accepta plutôt encore le dévouement que la collaboration. Aucun d'eux, comme il apparaît de ce récit, ne lui a jamais fourni un de ces articles qui, pour respecter les droits de la vérité, doivent être signés à part du nom ou des initiales de leur auteur.

L'activité la plus infatigable et la plus continue ne saurait suppléer à la défaillance du temps : la puissance de la pensée peut, dans l'ordre moral et intellectuel, multiplier les heures par l'emploi qu'elle en fait, mais toutes les fois qu'il se mêle à la besogne quelque chose de matériel, il faut absolument en passer par cette inexorable mesure des actes humains.

M. Littré nous a raconté, avec une exquise délicatesse, comment il était venu à bout de se tripler pour ainsi dire lui-même et quelle part de collaboration intime avaient eue dans cette œuvre Mme et Mlle Littré. En ce qui concerne Mme Littré, ce concours aux travaux de son mari datait de plus loin. On pourrait citer le nom du prote qui, dans une imprimerie bien connue, s'extasiait devant la magnifique transcription du grec destiné à l'impression des Œuvres d'Hippocrate. Ces touchants souvenirs sont bons à rappeler à une époque où beaucoup de femmes et beaucoup de filles ne savent plus s'intéresser aux travaux de leur père ou de leur mari. Si j'en excepte les devoirs envers les enfants qu'il n'est plus guère de mode de pratiquer soi-même, je ne vois pas ce qui peut passer avant dans leur vie, et pour quelle autre raison le loisir leur aurait été donné par Dieu.

Dans le temps où, au vu et au su de tout le monde savant, il travaillait à son Dictionnaire, M. Littré finissait par apparaître comme une sorte de personnage légendaire : on ne l'apercevait jamais que muni et encombré de tout un appareil de notes, de citations, de papiers dont il poursuivait le dépouillement et le classement jusque pendant les séances hebdomadaires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Ce n'était assurément point trop que tout ce travail, pour la tâche qu'il avait entreprise.

III

Toute langue comporte trois sortes de Dictionnaires, et comme es Dictionnaires ont chacun leur rôle et leur importance particu-ière, ils devraient avoir aussi leur existence distincte et séparée.

Ces trois Dictionnaires sont les suivants :

1° Dictionnaire de l'usage ou de la langue vivante;

2° Dictionnaire de la langue classique;

3° Dictionnaire historique du langage.

Le premier de ces Dictionnaires existe depuis l'année 1694, date le l'édition princeps du Dictionnaire de l'Académie française.

Le second est celui que M. Littré nous a donné.

Le troisième est celui que M. Frédéric Godefroy publie en ce noment, avec tant de succès, sous le titre de *Dictionnaire de l'an-ienne langue française et de tous ses dialectes du neuvième au uinzième siècle.*

Marquons d'abord la différence qui sépare le travail de M. Littré le l'œuvre bientôt deux fois séculaire de l'Académie française.

L'esprit des sept éditions qui se sont succédé jusqu'à la der-nière, n'a jamais varié, et il était déjà indiqué en forts bons termes dans la préface de l'édition de 1694.

Nous n'avons point de Dictionnaires du siècle de Cicéron, ni du siècle de Démosthènes, et si nous en avions, il n'y a pas de doute qu'on en ferait beaucoup plus d'estat que des autres, parcequ'ils seraient considérez comme autant d'originaux, et ceux qui auraient composé ces Dictionnaires, n'auraient point eu besoin de citer les passages des autres autheurs en preuve de leurs explications, puisque leur tesmoi-gnage seul aurait fait authorité. Le Dictionnaire de l'Académie est de ce genre. Il a été commencé et achevé dans le siècle le plus florissant de la langue françoise; et c'est pour celà qu'il ne cite point, parceque plusieurs de nos plus célèbres orateurs et de nos plus grands poètes y ont travaillé et qu'on a creu s'en devoir tenir à leurs sentiments.

Il s'agit donc, comme on le voit d'un Dictionnaire de l'usage :

On a eu soin aussi de marquer les mots qui commencent à vieillir et ceux qui ne sont pas du bel usage et que l'on a qualifiez de bas ou de style familier, selon qu'on l'a jugé à propos.

Quant aux termes d'emportement ou qui blessent la Pudeur, on ne

les a point admis dans le Dictionnaire, parce que les honnestes gens évitent de les employer dans leurs discours.

Il s'estait glissé une fausse opinion parmy le peuple, dans les premiers temps de l'Académie, qu'elle se donnait l'authorité de faire de nouveaux mots, et d'en rejetter d'autres à sa fantaisie. La publication du Dictionnaire fait voir clairement que l'Académie n'a jamais eu cette intention; et que tout le pouvoir qu'elle s'est attribué ne va qu'à expliquer la signification des mots, et en déclarer le bon et le mauvais usage, aussi bien que des phrases et des façons de parler de la langue, qu'elle a recueillies; et elle a esté si scrupuleuse sur ce point, qu'elle n'a pas mesme voulu se servir de plusieurs mots nouvellement inventez, ni de certaines façons de parler affectées, que la licence et le caprice de la mode ont voulu introduire depuis peu.

IV

Le Dictionnaire de M. Littré a une toute autre portée.

Le dessein poursuivi par l'auteur est clairement marqué dans le titre de l'ouvrage : ce titre a vraiment la valeur et la portée d'un commentaire.

Dictionnaire de la langue française contenant :

1° Pour la nomenclature : Tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique.

2° Pour la grammaire : La prononciation de chaque mot figurée et, quand il y aura lieu, discutée; l'examen des locutions, des idiotismes, des exceptions, et, en certains cas, de l'orthographe actuelle avec des remarques critiques sur les difficultés et les irrégularités de la langue.

3° Pour la signification des mots : Les définitions, les diverses acceptions rangées dans leur ordre logique avec de nombreux exemples tirés des auteurs classiques et autres; les synonymes principalement considérés dans leurs relations avec les définitions.

4° Pour la partie historique : Une collection de phrases appartenant aux anciens écrivains depuis les premiers temps de la langue française jusqu'au seizième siècle, et disposées dans l'ordre chronologique à la suite des mots auxquels elles se rapportent.

5° Pour l'étymologie : La détermination ou, du moins, la discussion de l'origine de chaque mot, établie par la comparaison des mêmes formes dans le français, dans les patois et dans l'espagnol, l'italien et le provençal ou langue d'oc.

Laissons pour un moment de côté les deux derniers paragraphes de ce titre : ces paragraphes se rapportent à l'œuvre que M. Frédéric Godefroy a entreprise et qu'il mènera sans doute à bonne fin.

Ce que M. Littré a fait, ce qu'il a voulu faire, c'est un Dictionnaire de la langue classique. Il suffit de bien comprendre cette expression, pour se rendre un compte exact du travail contenu dans ces quatre immenses volumes.

Chose étrange et bien digne d'être remarquée! l'homme qui a été toute sa vie l'adversaire le plus acharné et le plus loyal de M. Littré, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, est peut-être celui qui, de notre temps, a le mieux compris et le mieux expliqué cette influence de la langue sur la tournure d'esprit d'un peuple et sur le développement de chaque intelligence en particulier. Il n'est personne qui ignore le beau discours prononcé sur ce sujet par Mgr Dupanloup, le jour de sa réception à l'Académie française. C'est assurément, avec le célèbre morceau oratoire de Buffon sur le style, une des études les plus remarquables qui aient jamais été faites sur le langage français.

Mgr Dupanloup et M. Littré se rencontrent ici presque par tous les points. L'un et l'autre comprennent et font ressortir avec la même force de quel avantage est pour un peuple une langue *fixée*.

V

Tout homme qui parle se trouve exposé à l'un ou l'autre des deux inconvénients que voici, à moins que l'idiome dont il se sert n'ait un Dictionnaire établi, reconnu, accepté.

Ou il emploiera des termes vagues et généraux dont la signification demeurera indécise et flottante aussi bien pour lui-même que pour les autres; ou bien, au contraire, il aura communiqué, par l'usage particulier auquel il les affecte, un sens spécial et propre aux mots qu'il a le plus l'habitude d'employer. Dans ce dernier cas, il crée, sans s'en apercevoir, un véritable jargon, intelligible seulement à un petit nombre d'initiés et destiné à demeurer lettre close pour tout le reste des hommes; dans le premier cas, au contraire, c'est-à-dire lorsqu'il est réduit à employer des mots sans décision et sans fixité, il ne communique jamais aux autres que l'à-peu-près de sa pensée, et il n'est pas bien sûr qu'il la saisisse et se la représente bien à lui-même sous ces vêtements flottants.

Une langue fixée prévient tous ces inconvénients : elle met entre les mains de quiconque veut apprendre à la connaître et à s'en servir, un véritable instrument de précision. Toutes les fois qu'on emploie dans sa vraie acception un mot dont le sens est parfaitement déterminé, non seulement la pensée se trouve exactement rendue, mais la transparence même du mot prête une nouvelle clarté à l'idée, de même qu'une peinture ou un dessin gagnent je ne sais quelle douceur et quel charme à nous apparaître derrière un cadre de cristal.

Le seul moyen d'atteindre à ce résultat est de posséder non pas seulement un Dictionnaire se bornant à constater l'usage du moment dans la société polie, suivant le rôle que s'attribue l'Académie française, mais un Dictionnaire de la langue classique, telle que cette langue résulte des transformations étymologiques et de l'usage accrédité par les auteurs.

Cette seconde clause implique l'existence, chez un peuple, de ce qu'on a appelé à juste titre une littérature *classique*, c'est-à-dire une période de temps pendant laquelle un certain nombre d'auteurs de premier ordre, écrivant dans des genres divers, ont employé la même langue à la création de chefs-d'œuvre reconnus pour tels. Ces chefs-d'œuvre, admis dans l'enseignement, recommandés à l'admiration, confiés à la mémoire, créent, accréditent, confirment un certain usage littéraire des mots. Tous ceux à qui on a donné quelque instruction, même une instruction très humble, reçoivent ainsi leur part de ce fond commun de langage, et par conséquent d'idées. Les enfants du peuple apprennent chez nous du la Fontaine et du Fénelon, du Racine et du Corneille. Cette prise de possession de la langue, par une étude commune des chefs-d'œuvre de la plus haute littérature, devient, sans que l'on y prenne assez garde, un des fondements et une des garanties de l'unité de l'esprit français.

VI

Cette formation définitive de notre langue s'est accomplie et arrêtée, comme chacun le sait, dans les quatre derniers siècles de notre littérature, y compris le siècle où nous nous trouvons. Tout ce qui précède rentre dans l'histoire des origines et n'a plus

qu'une valeur d'explication philologique. C'est au seizième siècle que les vieilles formes orthographiques commencent à disparaître, que la période se raccourcit, que les mots se précisent : les grands écrivains du temps de Louis XIV consacrent alors, par l'emploi qu'ils en font, le sens qu'ils leur donnent, et c'est à grand'peine si le dix-huitième et le dix-neuvième siècle, par l'organe de leurs écrivains les plus accrédités, sont arrivés à modifier quelques nuances. La langue ne s'est pas modifiée; elle s'est enrichie et étendue.

Etant donné cet état de choses, c'est dans les limites de ces quatre derniers siècles que devaient se maintenir les exemples substantiels et fondamentaux, destinés à définir la valeur de chaque expression. C'est, en effet, la méthode suivie par M. Littré, et les citations purement historiques se trouvent reléguées dans un paragraphe spécial à la fin de chaque article.

Ce n'est pas tout : l'esprit humain est si fécond dans l'enfantement de ses idées, nos facultés sont si puissantes et si variées, que nous sommes bien loin d'avoir un mot spécial pour représenter au dehors chacun des phénomènes de l'âme. Tant s'en faut qu'au contraire nous en sommes réduits à faire servir le même terme à plusieurs usages, mettant à profit à cet effet les liens étroits qui unissent l'âme et le corps, et pliant le sens, tantôt à une signification propre et tantôt à une signification figurée. Il arrive donc, comme chacun le sait, qu'un vocable quelconque de la langue a presque toujours plusieurs acceptions et plusieurs emplois. Encore bien que ces sens divers soient usités simultanément, suivant les besoins de la conversation et du style, il n'en est pas moins vrai qu'au fond, il ne laisse pas d'y avoir un ordre caché de génération logique entre ces sens divers. Trouver et exprimer cet ordre, c'est rétablir du même coup la transition intellectuelle qui a conduit la pensée de la signification la plus simple et la plus primitive aux interprétations les plus éloignées, et en apparence les plus contraires.

Ce travail, qui cache, sous les dehors d'une pure nomenclature, un véritable tour de force philosophique, a été accompli d'une façon admirable par M. Littré. Toutes les acceptions diverses d'un mot un peu compliqué se trouvent soigneusement relevées, distribuées dans un ordre rationnel, auquel on trouverait bien rarement quelque chose à reprendre; enfin distinguées chacune par un

numéro qui sert de point de repère pour retrouver les citations afférentes à chaque emploi.

Ces citations elles-mêmes peuvent servir de modèle pour tout travail de ce genre, par leur choix, leur discrétion, leur sincérité.

M. Littré ne s'est point laissé aller à ce puéril amour-propre, de citer par occasion quelque auteur moins autorisé et moins connu. Il a compris, avec un bon sens et une fermeté dont tous les philologues ne seraient pas capables à ce point, qu'il n'y avait pas place ici pour les curiosités d'aucune espèce. Il ne s'écarte donc pas du grand chemin des classiques, à moins qu'il ne s'agisse d'expressions empruntées aux auteurs tout à fait contemporains.

Il ne suffit pas d'avoir choisi une citation capable de fournir un exemple topique, il faut encore trouver les proportions convenables dans lesquelles cette citation doit être présentée. Elle doit, en effet, contenir tout ce qui est nécessaire pour ne rien perdre de son sens, et rien de ce qui ferait longueur pour ne pas grossir démesurément le volume. Je ne pense pas que sur ce point la critique la plus minutieuse trouve rien à reprendre.

Quant à l'exactitude des citations et à la conscience du critique, M. Littré a poussé le scrupule à un point tel que la critique de notre temps, infiniment moins chatouilleuse en matière de délicatesse, s'est à peine défendue d'en sourire.

Toutes les fois que l'auteur du Dictionnaire a trouvé une citation autrement que par lui-même, et ailleurs que dans l'ouvrage original de l'écrivain, il ne manque jamais de citer le nom du lexicographe ou du critique auquel il l'emprunte de seconde main. Ce respect de la propriété d'autrui est d'autant plus remarquable que, dans la majorité des cas, ce même auteur de seconde main donne la citation exacte, de façon à pouvoir la retrouver commodément dans le texte même. Il semble donc bien qu'avec cette indication qui permet de la vérifier, la citation retombe en effet dans le domaine public. M. Littré en a jugé autrement, et personne ne s'avisera de lui en faire un reproche.

VII

Nous n'avons encore rien dit sur la partie étymologique et historique du Dictionnaire de M. Littré.

Sur ce terrain, il avait été devancé par un jeune concurrent, et

son œuvre devait trouver après lui une œuvre qui, sur ce point, la dépasse sans contestation possible : Je veux parler du *Dictionnaire historique* de M. Frédéric Godefroy.

Lorsque M. Littré donna communication au public des premières pages de son travail, il fut prévenu, par M. de Laborde, de l'entreprise déjà commencée par un jeune littérateur, lequel avait fait ses preuves dans ce genre de travaux par la publication du *Lexique de Corneille.*

M. Littré demanda à voir M. Frédéric Godefroy, et lui témoigna, dans les termes les plus vifs et les mieux sentis, le regret qu'il avait d'aller, en quelque sorte, sur ses brisées; depuis ce moment, M. Godefroy n'a jamais eu d'appui plus solide, de conseil plus désintéressé, d'apologiste plus fervent que M. Littré.

Il faut bien le dire, et l'on peut parler ainsi, sans porter aucune atteinte à l'œuvre de l'illustre académicien, la partie historique du Dictionnaire de M. Littré ne répond point aux conditions d'un travail complet en ce genre. On peut faire, dans l'ouvrage lui-même, le relevé des mots auxquels manque la partie historique, on n'en trouvera pas, en nombre rond, moins de trois cents pour la lettre *A*, de quatre cent cinquante pour la lettre *B*, et de six cents pour la lettre *C*. M. Littré avait peu lu de manuscrits et encore moins de chartes. On peut s'en convaincre aisément en consultant l'*Index*, qu'il a placé tout à la fin de son quatrième volume, après les *Additions* et *Corrections.* On y verra que les poèmes cités dans notre ancienne langue sont à peu près exclusivement ceux dont il a été fait des publications, et cependant lorsqu'il s'agit du vieux langage, lorsqu'on entreprend la tâche d'en marquer, à travers la suite des temps, les transformations progressives par des témoignages authentiques, il faut bien, de toute nécessité, avoir recours à ces documents inédits et oubliés, qui constituent, à proprement parler, les catacombes de nos vieux dialectes. C'est là ce qu'a si bien compris et si admirablement réalisé M. Frédéric Godefroy. Les premiers fascicules de sa publication sont tout au-dessus de tout éloge. Il serait à souhaiter qu'on prît la peine d'expliquer au grand public ce nouveau Dictionnaire, de lui en montrer la portée et de lui en enseigner l'usage.

Pour M. Littré, il avait commencé tard, et il avait pris l'énergique résolution de conduire son œuvre jusqu'à la fin. Il a fait ce qu'il fallait pour cela. Les indications qu'il donne sur l'histoire philolo-

gique de chaque mot sont plutôt un aperçu rapide destiné à guider le lecteur dans ses réflexions et ses recherches qu'un relevé exact et capable d'achever son instruction.

Il ne faudrait pas entendre cette présente remarque dans le sens d'une critique. Si la partie purement historique avait atteint dans M. Littré les proportions qu'elle présente dans M. Godefroy, l'équilibre et l'harmonie de l'ensemble auraient été détruits. Au contraire, grâce à l'heureuse proportion des différents genres d'études rassemblés sous la rubrique d'un même mot, chaque article pourrait aisément donner naissance à une sorte de petite monographie qui, sous une plume habile, aurait un véritable intérêt. Je ne m'étonne pas que M. Littré ait écrit de sa main, sur un exemplaire dont il avait à faire la dédicace, ces paroles significatives : « Livre dont la lecture est moins ennuyeuse qu'elle ne paraît ». Je partage tout à fait le sentiment de ces lecteurs que M. Littré lui-même représente quelque part, comme s'attardant sur les pages de son volume, et, pour leur seul agrément, continuant à lire au delà de l'article dont ils ont besoin.

VIII

M. Littré a fait sagement de ne pas donner des proportions plus vastes et de ne pas compliquer par des exigences plus pénibles un travail qu'il ne devait en effet achever qu'après sa soixante et onzième année, autrement personne n'était plus compétent que lui dès qu'il s'agit du vieux français. Il n'est permis à personne ayant un peu de littérature d'ignorer la prodigieuse tentative de M. Littré de mettre « en vieux langage français et en vers » le *Poème de l'Enfer de Dante*. Si le texte italien, placé en regard des pages, permet de goûter le mérite poétique de cette tentative, le glossaire qui termine le volume, laisse entrevoir au lecteur au prix de quels efforts et par quelles merveilles de science philologique cette prodigieuse traduction a été accomplie.

C'est encore à M. Littré qu'on doit d'avoir institué en France, le travail de la révision critique des anciens textes français. La plupart des articles qu'il a donnés sur des éditions récemment parues, ne sont point, comme ils en ont la modeste apparence, de simples comptes-rendus, mais de véritables traités originaux sur la matière.

Par de là cette occasion éphémère de la critique bibliographique d'un livre nouveau, il en reste des enseignements solides et précieux qui ont leur place marquée à tout jamais dans les chapitres les plus substantiels de la linguistique.

IX

Les grands esprits de chaque temps reflètent toujours dans une certaine mesure le milieu où ils ont vécu. On se figure assez difficilement le cours majestueux de la vie de Bossuet, se développant avec ce calme, cette ampleur et cette puissance, en dehors du dix-septième siècle et du règne de Louis XIV.

Un des grands avantages de ces époques régulières où tout se passe dans l'ordre, c'est qu'aucune des forces de la société, aucune des capacités de l'individu, ne se trouve dévoyée ni perdue : tout a son emploi et son effet utile : tout le monde tire dans le même sens, et c'est ainsi que la société avance sans soubresaut ni recul.

M. Littré, au contraire, avec les services qu'il a rendus et les erreurs qu'il a propagées, est un exemple frappant de ce que coûte aux nations, et aussi aux individus, la désorganisation universelle. Naître sans baptême, grandir sans religion, vivre au milieu des tentations de l'erreur, prodiguer à des absurdités qui font sourire l'enthousiasme de son cœur et les trésors de sa science ; se réveiller comme d'un songe au déclin de ses jours, quand apparaissent les premières lueurs de la vie éternelle ; mourir dans la foi de Jésus-Christ, pendant que l'impiété murmure sur le passage du convoi, cette parole funeste : « Nous nous vengerons en faisant lire ses livres à nos enfants », voilà dans toute la force du terme une de ces destinées modernes dont la responsabilité pèse, en grande partie, sur les défaillances du temps présent. Nous en sommes à ne pouvoir plus donner carrière à notre admiration et à nos respects, sans être obligés de faire nos réserves, sans rester armés contre la parole de nos maîtres, sans mêler le pardon à notre jugement.

Antonin Rondelet.

UNE NOUVELLE

COLLECTION DE CLASSIQUES[1]

A LA JEUNESSE DES COLLÈGES

I

Nous venons, chers amis, de travailler longtemps pour vous, et c'est l'espoir de vous être utiles qui, durant ce complexe et pénible labeur, nous a constamment encouragés et soutenus. Au moment de publier les premiers volumes d'un Recueil que nous souhaiterions vous faire aimer, nous estimons qu'il n'est peut-être pas inopportun de vous faire loyalement connaître le caractère et le but de notre entreprise. La sincérité est la vertu que l'on rencontre le plus habituellement parmi vous, et il est très vrai qu'au collège un hypocrite passe pour un monstre. Vous aimez à laisser lire dans le fond de vos cœurs et à lire dans les cœurs de vos amis et de vos maîtres. Lisez donc dans le nôtre.

Notre œuvre est une œuvre chrétienne, et nous entendons bien ne point vous le cacher. Nous sommes de ceux qui croient que ce monde où vous entrez est l'œuvre d'une Intelligence souveraine, toute-puissante, éternelle. Nous croyons en un Ouvrier divin qui a très librement fait sortir du néant ces millions de nébuleuses

(1) « Collection nouvelle de classiques pour l'enseignement primaire et secondaire », publiée par la Société générale de librairie catholique. Les premiers volumes paraîtront à la fin du présent mois.

et de soleils qui ravissent le regard de nos yeux et celui de notre pensée. Nous croyons en un grand Dieu, en un Dieu personnel qui, architecte, sculpteur, peintre et musicien incomparable, est l'auteur de ces proportions, de ces formes, de ces couleurs et de ces harmonies qui sont le charme de notre entendement et de nos sens. C'est en vain que les athées raillent la solidité de cet argument des causes secondes contre lequel s'émoussera, jusqu'à la fin des siècles, l'effort de leurs ongles et de leurs dents : cet argument, dont un Victor Hugo se contente, reste le maître-argument. Tout effet suppose une cause; tout mouvement, un moteur; tout œuvre d'art, un artiste. A cette preuve victorieuse on peut sans doute en ajouter plusieurs autres : on peut invoquer le témoignage de tous les peuples, comme aussi celui de tant de grands génies qui ont donné l'impulsion à la pensée humaine; on peut, après saint Anselme, chercher dans le fond même de notre âme, une preuve métaphysique de l'existence de Dieu, tirée de l'idée que nous en avons. C'est bien; mais, encore un coup, « toute œuvre d'art suppose un artiste » : tenons-nous-en à ce vieux raisonnement, dont aucun haussement d'épaules ne saura jamais triompher. Il est à peine utile d'ajouter que, si ce Dieu existe, il doit nécessairement gouverner l'œuvre de ses mains divines et ne pas l'abandonner à elle-même. Créateur, il doit être, il est Providence et nous mène. Pauvre petit collégien pour lequel j'écris ces lignes, dont la foi est attaquée et raillée tous les jours comme le fut la mienne et qui es véritablement persécuté comme je l'ai été moi-même il y a trente ans, tiens bon dans la foi de ta mère. Dis-toi que tu n'est pas seul dans ton camp : lis ou relis le *Tailleur de Saint-Point* de Lamartine, le *Pauca mea* de Victor Hugo en ses *Contemplations*, l'*Espoir en Dieu* de Musset, et, leur jetant à la tête ces textes vainqueurs, raille tes railleurs s'il en reste. Quant à nous, nous ne craindrons pas de le répéter pour toi à toutes nos pages, ce Nom divin que l'on proscrit aujourd'hui de la plupart des classiques, plus on l'effacera, plus nous l'écrirons.

Nous croyons en Jésus-Christ, homme et Dieu tout ensemble, type divin de l'homme qui a besoin d'un type, centre de l'histoire. L'attente de toutes les nations et leur évident soupir vers un libérateur d'en haut; la gerbe abondante et lumineuse de toutes les prophéties de l'ancienne loi; la perfection d'une doctrine à laquelle ses ennemis n'ont jamais rien su opposer de pratique et de vivant

et qui, miraculeusement féconde, engendre ici-bas tous les dévouements d'une charité sans laquelle le monde périrait; les miracles nombreux, publics, éclatants, de ce Verbe de Dieu qui voulut habiter trente ans parmi les enfants des hommes; la beauté de sa vie et celle de sa mort sont autant d'arguments décisifs en faveur de cette divinité qui est le fondement de notre espérance. Jeune homme ou enfant inconnu, auquel je m'adresse en ce moment, pèse-les un par un; mais surtout descends dans le sanctuaire de ton âme et demande-toi sincèrement si tu n'as point commis, durant ta vie encore si brève, quelque faute dont tu te repentes et pour laquelle, te sentant incapable de l'expier toi-même, tu éprouves réellement le besoin d'un Expiateur céleste. Quant à moi, je l'ai bien des fois ressenti, ce besoin sacré de l'âme humaine et n'ai pu le satisfaire qu'en considérant sur le Calvaire ce Dieu occupé à expier les crimes de tous les mondes. Lors donc que tes camarades essaieront de te plaisanter là-dessus, réponds-leur bravement que c'est Lui, que c'est « le bon Dieu » qui a introduit ici-bas la doctrine et le modèle du Sacrifice, et que rien parmi nous, rien, rien, ni les individus, ni les familles, ni les peuples, ne peuvent subsister que par le sacrifice. « Se dévouer aux autres et leur donner sa vie », on n'a encore rien trouvé, on ne trouvera rien de plus grand ni de meilleur. Or, c'est le Christ qui est l'éternel professeur et le type éternel de ce dévouement jusqu'à la mort. Rappelle-leur ces choses, et ils se tairont.

« Dieu et Jésus-Christ : ce sont les deux premiers termes de la vérité; mais il en est un troisième, l'Eglise. Livrés ici-bas à toutes les variations d'un millier de doctrines diverses et contraires, éperdus, aveugles, en larmes, ne sachant plus ou est le Vrai et le cherchant avec toute l'ardeur d'une âme loyale, nous avons besoin d'une chaire de vérité. Si Jésus-Christ est vraiment Dieu, la chaire qu'il a fondée est divine, et nous savons que cette chaire s'appelle l'Église. Nous sommes de ceux qui croient fermement que l'infaillibilité de l'Église est le plus beau présent que la bonté de Dieu ait fait à la misère de l'homme, et que la pauvre humanité, comme le disait naguère un grand évêque, avait, pour ainsi parler, des droits à cette Infaillibilité libératrice. C'est l'oasis où nous nous reposons, en attendant *l'autre*. Car il y en aura une autre, en vérité, et ceux qui croient à la justice sont logiquement contraints de croire en une seconde vie qui seule peut rendre

cuique suum, rétablir l'équilibre et replacer toutes choses en leur état normal. Lève les yeux, toi aussi, et attends.

Telle est la foi de tous ceux qui ont travaillé à ce recueil de classiques. Il est honnête, il est bon qu'on le sache.

II

Il ne faut point s'étonner si, malgré ce sceau chrétien dont nous voulons marquer notre œuvre, nous faisons aux grands génies de la Grèce et de Rome une part si large dans notre collection nouvelle. Nous avons jadis suivi de fort près les longues discussions auxquelles a donné lieu cette terrible question des classiques païens; nous y avons été quelque peu mêlé, et nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que le débat est clos. « Il faut enseigner plus chrétiennement les classiques païens et faire entrer plus largement les auteurs chrétiens dans notre enseignement agrandi et transfiguré » : telles sont les conclusions auxquelles sont arrivés les meilleurs esprits, et c'est en ces termes que l'on peut impartialement résumer ce que nous oserions appeler la pensée de l'Église. Chez les poètes et les orateurs antiques, la parole humaine a incontestablement revêtu le caractère d'une beauté presque achevée, et je dis qu'il importe que nous trempions dans le Beau l'intelligence de nos enfants. Car le Beau n'est pas seulement la correction de la ligne, l'agencement des couleurs, l'harmonie des sons : c'est, en toutes choses, la Proportion. S'agit-il de parole et de style, le Beau, c'est le mot juste, et les grands écrivains de l'antiquité peuvent ici passer pour d'incomparables modèles. « N'excéder en rien » : c'est le grand secret, mais combien difficile à trouver! On sait que les architectes grecs avaient si exactement calculé et établi les proportions de leurs merveilleux édifices, qu'étant donné un seul fragment de colonne, il serait aujourd'hui possible de reconstruire le monument tout entier. Eh bien! cette même science, cette même justesse, éclatent dans les drames d'un Sophocle, dans les harangues d'un Démosthènes, dans les Dialogues d'un Platon. Toutes ces œuvres sont bien proportionnées, et nous ne connaissons pas, à ce point de vue, de meilleure école pour nos fils. Mais ce n'est pas tout, et les temps que nous traversons nous font encore tenir en plus profonde estime la beauté très élevée des modèles antiques. Vous n'êtes

pas sans savoir, chers amis, ce que c'est que le naturalisme, et nous n'avons peut-être plus rien à vous apprendre à cet égard. Donc, il s'est trouvé de puissants esprits qui ont découvert, vers 1870 ou 1880, que, depuis et y compris Homère, les poètes et les penseurs n'avaient jamais eu l'idée d'observer l'âme humaine. Il est vrai que ces hardis réformateurs daignent admettre quelques exceptions à cette règle étrange; mais si peu! Bref, voilà qu'ils ont fondé une nouvelle école, l'école de l'Observation. A vrai dire, ce qu'ils observent, c'est principalement le laid, la boue, la lie. Nos naturalistes, oubliant que la vertu se cache, sont fatalement condamnés à ne rencontrer jamais, au bout de leurs lorgnettes, que la laideur du Mal et les grimaces du Vice, et c'est là ce qu'ils peignent avec rage. Ainsi n'ont pas procédé les antiques qui avaient de l'homme une idée très haute et ne l'ont jamais considéré comme « l'animal humain ». Ils ne se servent du laid que comme constraste, et font bien. S'il est vrai de dire que l'on peut partager les écrivains de tous les temps en deux grands groupes, ceux qui *constatent* et ceux qui *concluent*, c'est parmi ces derniers qu'il les faut tous ou presque tous placer. Ce sont les hommes de l'idéal. Sous le bleu d'un ciel incomparable, sur les bords charmants de leur mer glauque, à l'ombre de leurs montagnes aux contours gracieux, le long de ces admirables portiques dont un soleil brûlant cuit et dore le marbre blanc, devant ces milliers de statues dont pas une n'est une caricature et qui embellisent encore la naturelle beauté des hommes de cette race, aux sons d'une musique grave et noble, ces artistes, ces merveilleux artistes placent et disposent les personnages de leur drame, de leur épopée, de leur histoire ; ils nous les présentent bien drapés, élancés, superbes, et incarnent puissamment une vertu ou une force en chacun d'eux : celui-ci représente la fatalité et cet autre le dévouement; ces autres, la maternité et le sacerdoce ; ces autres, la haine et l'amour. Ils ont tous cent coudées de taille, et leur stature, chose rare, ne nuit en rien à la délicatesse et à la perfection de leur beauté. Ce spectacle console, il élève, il grandit, et c'est pourquoi nous le faisons volontiers passer sous les yeux de nos enfants, auxquels nous avons juré d'inspirer le dégoût du naturalisme contemporain.

Mais, hâtons-nous de le dire, si nous ouvrons aux anciens les portes sacrées de nos écoles, ce n'est pas seulement parce que

nous les trouvons beaux et que leur beauté nous paraît saine : c'est parce que, dans les plis de leurs manteaux, dans leurs intelligences et dans leurs cœurs, ils nous apportent le Vrai en même temps que le Beau. Supprimer l'enseignement des classiques païens, ce serait commettre un crime contre l'Apologétique chrétienne et lui enlever une de ses forces les plus augustes, les plus légitimes, les plus puissantes. Les poètes, les philosophes, les historiens de la Grèce et de Rome sont les témoins de la Vérité. Ce sont (comprenez bien la force de ces mots) des témoins qui ne sont pas suspects et qu'il faut croire. A toutes les pages de leurs livres immortels, ils nous attestent, avec une précision mathématique, que la notion du Bien et du Mal a toujours été la même au sein de l'humanité vacillante ; que tous les peuples ont cru, jusque dans les nuances les plus délicates, à l'évidente distinction, à la sanction nécessaire du Vice qu'il faut haïr et de la Vertu qu'il faut pratiquer : que l'idée de certaines puissances supérieures à l'homme, d'un monde suprahumain et même d'un Dieu unique peut être aisément constatée dans tous les siècles et chez toutes les races. Quelle n'est pas la force d'un pareil témoignage! Et comment nos petits sceptiques contemporains auraient-ils désormais l'audace de répéter devant nous : « Votre morale n'est pas universelle. Elle n'est pas de tous « les lieux, elle n'est pas de tous les temps. On l'a inventée tel jour, « à telle heure, et il en est ainsi de votre théodicée dont il convient « de vous montrer moins fiers. » A l'insolence d'un tel langage, nous opposerons le langage tranquille et assuré d'Homère, d'Eschyle, de Pindare, de Cicéron, de Virgile. Nous irons plus loin, et montrerons, dans les notes de nos classiques, que les anciens ont connu un certain nombre de ces vérités traditionnelles, de ces vérités révélées qui, parties des ombrages du paradis où Dieu les avait communiquées au premier homme ou de la montagne du Sinaï où elles avaient reçu une forme plus précise, ont fait véritablement le tour de l'ancien monde, connues partout et partout défigurées. Et nous vous prouverons en particulier qu'il est deux dogmes, deux vérités dont les nations antéchrétiennes ont gardé le souvenir et le culte : la misère, la profonde misère de l'homme souillé par une tache originelle, et son espérance obstinée en un libérateur divin.

Nous vous en avons dit assez pour vous persuader que nous ne saurions aucunement partager la rage de ce très sincère fanatique, de ce sectaire qui nous disait l'autre jour : « Je déteste tellement

l'art païen que je souhaiterais pouvoir brûler tous les exemplaires de vos classiques, et que j'entrerais volontiers aux musées du Vatican et du Louvre, un marteau à la main, pour réduire en poudre tout le marbre de ces idoles. » Combien je préfère la belle et consolante doctrine de Rio, qui constate sur les traits de ces faux dieux les attributs dispersés du Dieu unique. Ces marbres, eux aussi, sont les témoins de la vérité : il faut les interroger, et non pas les détruire.

Tels sont les purs, les nobles éléments des littératures antiques; mais, hélas! ce ne sont pas les seuls, et malheur à nous si nous cachions les autres. Les civilisations païennes offrent d'épouvantables laideurs, sur lesquelles nous ferons la lumière, afin de vous les faire haïr plus chaudement, et pour vous faire aussi plus vivement comprendre tout ce qu'il y a de bonheur et d'honneur a être chrétien. Michelet a dit quelque part que l'Inde a fait sentir à la terre « ce que pèsent trente mille dieux » : la Grèce et Rome n'en ont pas connu beaucoup moins, et la plus abjecte idolâtrie a souillé ces pays de la lumière et de la beauté. Les mœurs y descendirent de bonne heure, et partout, à un degré d'infamie qui défie le pinceau, et force nous est d'avouer que le polythéïsme contenait cette pourriture en germe. Voilà pour la religion et pour la morale; mais nous avons socialement bien d'autres ignominies à flétrir, et nous vous signalons tout d'abord l'esclavage qui mérite d'être l'objet de toute votre indignation. Nous nous méfierions d'un enfant ou d'un jeune homme qui ne détesterait pas l'esclavage d'une de « ces haines rigoureuses que doit donner le vice aux âmes vertueuses ». Les ennemis de l'Église ont en vain tenté de peindre l'esclavage antique sous des couleurs complaisamment adoucies, afin d'enlever au Christ la gloire de l'avoir vaincu : ils ont en vain plaidé les circonstances atténuantes en faveur du fléau qui a déshonoré des siècles si radieux; ils ont en vain cherché à voiler la lèpre qui a dévoré de si belles races. Il est vrai, il est trop vrai que des millions de créatures humaines ont été, durant des milliers d'années, assimilées à la brute. Il est vrai, il est trop vrai que dans les sociétés anciennes, l'esclavage n'est pas seulement un accident, mais un principe. Et qu'on ne vienne pas nous dire que des nations chrétiennes se sont rendues coupables du même méfait : ces nations n'ont fait en cela qu'imiter l'exemple et reprendre les traditions de l'antiquité païenne, et le crime abominable qu'elles ont commis

n'atténue en rien le crime de leurs modèles grecs et romains. Cette même antiquité n'est pas moins dangereuse au point de vue politique qu'au point de vue social, et la Cité antique est trop souvent une école de despotisme où la liberté des âmes n'est plus comptée pour rien. L'enfant appartient à l'État, qui l'élève uniquement pour lui et n'a cure de la famille. Tout, oui, TOUT est dû à l'État, et l'on n'a jamais exagéré à ce point l'idée de la patrie. Car enfin, cette idée elle-même peut être fatalement exagérée, et l'on en était venu, à Rome, à décorer de ce beau nom « amour de la patrie » la conquête inique du monde par l'astuce du Sénat romain et la violence des armes romaines. Il serait injuste de ne point dénoncer, en finissant, le caractère de la philosophie antique, qui s'est élevée parfois à de si beaux sommets et a découvert de si lumineuses vérités, mais qui a été si ondoyante et diverse, et a entraîné l'humanité en de si funestes chemins : tour à tour matérialiste jusqu'au cynisme, éclectique jusqu'à l'indifférence, idéaliste jusqu'au rêve, et souvent inférieure au bon sens traditionnel de la foule. On a eu la témérité de comparer le Portique au Christianisme. C'est là une théorie hasardeuse faite pour séduire quelques esprits prévenus, et l'orgueil du stoïcien qui méprise le *profanum vulgus* et n'estime que sa propre vertu, ne saurait être mis en balance avec cette humilité du chrétien qui rapporte tout à son Dieu et s'estime le dernier des hommes.

Vous connaissez maintenant, chers amis, le jugement qu'il convient de porter sur les classiques païens, et l'esprit avec lequel il convient de les lire. Je vous promets de grandes joies si vous les voulez étudier avec cette méthode impartiale et sûre. A chaque vérité que vous aurez le bonheur de découvrir en leurs livres, vous vous écrierez : « Je connais cette vérité, et l'Église me l'a enseignée. » A chaque erreur que vous aurez la douleur d'y rencontrer, vous vous direz : « Je connais cette erreur, et l'Église m'en a préservé. » Voilà qui console et fortifie.

III

Nous aurions rougi de ne pas faire parmi nous aux classiques chrétiens l'accueil auquel ils ont tant de droits, et nous espérons bien un jour leur réserver ici une place plus digne de leur caractère, de leur fonction, de leur génie. Nous n'ignorons pas, d'ailleurs,

à quels anathèmes nous nous exposons en ne nous laissant pas aller à certaines exagérations qui ont récemment troublé les meilleurs esprits. Si profond, si ardent que soit notre enthousiasme pour l'art chrétien, pour la parole chrétienne, il nous serait difficile d'admettre avec un de nos devanciers que « l'on peut regarder saint Bernard « comme le fondateur de la langue française », alors que ce noble langage éclate déjà dans les serments de 842, dans la cantilène de sainte Eulalie, dans le *Saint Léger*, dans le *Saint Alexis*, dans la *Chanson de Roland*, dans ces œuvres des neuvième, dixième et onzième siècles qui, bien longtemps avant la naissance de saint Bernard, avaient conquis une si étonnante popularité dans tous les pays de la langue d'oïl et au delà. Il nous serait également impossible de professer, avec d'autres sectaires, que l'Art chrétien n'a vraiment existé dans le monde qu'antérieurement à Raphaël, et que Raphaël l'a tué. Ce sont là des excès regrettables, comme aussi la thèse de ces autres fanatiques qui se persuadent que le moyen âge n'a rien produit d'estimable avant 1200 ni après 1300. Il faut avoir l'esprit plus large, et ne pas s'emprisonner en des admirations si étroites.

Quand il s'agit de classiques chrétiens, il importe d'abord de bien préciser l'époque où tel auteur a vécu, où telle œuvre a été écrite. On ne saurait, au hasard et dans le même temps, faire lire et expliquer à un enfant les *Acta sincera Martyrum* et les Lettres de saint Bernard : les *Acta* qui ont été en quelque manière sténographiés sous la dictée des martyrs ou de leurs juges et dont la latinité est rigoureuse et pure, et les Lettres de saint Bernard, si variées, si ingénieuses, si charmantes, mais qui sont écrites en une toute autre langue, laquelle est morte. Jusqu'au neuvième siècle, jusqu'à l'avortement de la grande tentative de renaissance carlovingienne, on peut dire que le latin est une langue vivante, et les Pères ont généralement suivi la tradition classique. A vrai dire, c'est le même parler que celui des anciens, quelquefois aussi châtié, et l'on ne nous fera jamais comprendre qu'il y ait quelque inconvénient à former l'esprit d'un jeune homme avec la prose d'un saint Léon et d'un saint Jean Chrysostome, avec les vers d'un Prudence et d'un saint Grégoire de Nazianze. C'est là, c'est bien là ce qu'on appelle le beau latin et la belle grécité, et il n'y a matière à aucun scandale. Les élèves n'en seront même pas étonnés et ne se sentiront aucunement dépaysés ; mais les choses ne se passeraient pas

de même si l'on vous faisait apprendre ou traduire un auteur du douzième siècle, et ce n'est plus le même pays. D'où nous conclurions volontiers (si nous ne craignions de prendre ici un ton par trop pédagogique) que l'on peut fort utilement se servir, dans l'enseignement secondaire, des auteurs chrétiens de la première époque, mais qu'il serait opportun et sage de se contenter pour la seconde d'Anthologies intelligentes dont le professeur lirait aux élèves quelques fragments habilement choisis, et surtout bien commentés. Ces réserves une fois faites, nous avouons hautement que nous verrions, avec une joie très vive, commencer votre éducation latine avec les actes des martyrs et les écrits des Pères. On formerait ainsi d'aussi bons latinistes, croyons-nous, et de plus virils chrétiens. Et par le temps qu'il fait, nous avons encore plus besoin d'âmes vigoureuses que de thèmes cicéroniens.

C'est là, c'est dans les œuvres de ces écrivains trop dédaignés, que l'on se trouve en présence de la plus belle race qui ait jamais foulé cette terre. Vous ne connaissez pas assez la race chrétienne; non, vous ne connaissez suffisamment ni ses origines, ni la première période de son histoire. Les *Mœurs des chrétiens*, du bon abbé Fleury, ne sont plus aux mains de nos enfants, et nous le regrettons. Vous ne vous faites plus une idée de la physionomie réelle, et, pour ainsi parler, du style des premiers siècles de l'Église; vous ne vous figurez pas, d'une façon assez vivante, cet envahissement pacifique du vieux monde païen par des milliers de catéchumènes désarmés, haïs, persécutés, vainqueurs; vous ne pouvez vous représenter le ravissement des oreilles humaines quand elles entendirent prêcher la doctrine nouvelle (quelle doctrine!) par tant de témoins qui mouraient pour elle. Vous frémiriez d'enthousiasme si je vous lisais quelque page des Liturgies apostoliques, si défigurées qu'elles aient été par l'hérésie et par le temps. Écoutez plutôt : « O notre Dieu, qui êtes un, qui êtes le seul vrai Dieu, ami des hommes, ineffable, invisible, incompréhensible, sans commencement, hors du temps, insondable, immuable, créateur de tous les êtres et rédempteur universel; qui nous remettez nos péchés, qui nous rachetez de la mort et nous couronnez de vos miséricordes, nous vous supplions d'accorder à vos fidèles la confirmation de vos promesses et la concorde que produit la charité. Pitié, Seigneur, pour tous ceux qui souffrent : visitez les prisonniers, nourrissez ceux qui ont faim, consolez ceux qui pleurent, enseignez leur voie à ceux

qui l'ont perdue, illuminez les âmes qui sont dans les ténèbres, relevez les tombés, donnez la force aux faibles, guérissez les malades, souvenez-vous des morts et recevez avec bonté les prières de ceux qui confessent votre nom; dirigez enfin, Dieu bon, dirigez tous les hommes dans le chemin du salut et les réunissez tous dans le même bercail. » Encore une fois, chers amis, imaginez le charme tranquille de ces paroles prononcées gravement dans quelque catacombe, pendant qu'au-dessus de leurs têtes ces chrétiens entendaient le bruit du vieil empire qui croulait et de la marée de barbarie qui montait. En vos heures de tristesse ou d'ennui, rappelez-vous la beauté de nos commencements, et énumérez en vous-mêmes tous les éléments de vie que l'Église apportait au monde : au lieu de trente mille dieux, un Dieu; au lieu de la volupté, le sacrifice; au lieu de l'esclavage, l'égalité; au lieu d'un César souverain pontife et maître des âmes comme des corps, un pouvoir spirituel très haut placé et indépendant des césars. Nous ne parlons pas de la charité, et il n'est pas sans doute nécessaire d'apporter ici son acte de naissance. Les économistes de notre temps l'appellent *altruisme* et s'imaginent peut-être, en la débaptisant, nous en arracher la gloire. L'histoire est pour nous, et nous ne craignons rien.

IV

Ce n'est pas assez d'introduire dans l'enseignement les classiques chrétiens, et nous ne nous tiendrons pour satisfaits que si on y introduit encore (n'est-pas bien téméraire?) les classiques du moyen âge, la *Chanson de Roland*, Villehardouin, Joinville, Froissart, Comynes. Mais pourquoi parler ici de témérité? Grâce à Dieu, la vieille routine est morte. Elle a mis longtemps à mourir, mais c'est fait. Les vieux préjugés sont enfin dissipés, les vieilles barrières sont tombées. Entre la France d'autrefois et celle d'aujourd'hui, il n'y a plus de Pyrénées et l'on peut librement aller, sans scandaliser personne, de Bossuet à Villehardouin, de Saint-Simon à Joinville et de Corneille à ce *Roland* que l'auteur du *Cid* aurait tant aimé. Aux élèves de seconde on vient d'imposer officiellement l'étude de notre vieille épopée du onzième siècle et de l'*Histoire de saint Louis*, et j'espère que ces jeunes épaules ne trouveront pas ce nouveau poids trop lourd. Il faut encore, il faut, qu'avant quelques années, tout

rhétoricien ait dans son pupitre un petit livre de trente pages, intitulé : *Les plus anciens monuments de la langue française*, qui commence par la traduction (texte en regard) des *Serments de* 842 et se termine par celle du *Saint Alexis*. Cet utile Recueil circule depuis longtemps dans les universités allemandes, et il est honteux qu'il n'en existe pas encore une seule édition française. Nous la donnerons, et ce petit livre saura se faire aimer. Ce sera une surprise, pour la plupart de nos collégiens, que de voir, à ses origines, la poésie française offrir uniquement le caractère chrétien. Une complainte sur la Passion du Christ et trois Vies de saints en vers, voilà les quatre plus anciens monuments de notre poésie nationale. Mais l'amour de la patrie française se faisait jour à la même époque en des milliers de chants populaires qui ne sont point parvenus jusqu'à nous; il frémit, il vit, il triomphe dans le *Roland*, et voilà le secret de notre amour. La vieille épopée, sans doute, est littérairement une des œuvres qui honorent l'esprit humain, et il n'a manqué à notre Homère, ni la puissance de la composition, ni le sens de l'unité, ni la peinture des caractères, ni la justesse du mot, ni la hauteur de l'idée. Mais ce ne sont pas ces rares qualités qui allument notre enthousiasme. Nous irons plus loin et confesserons que cette langue est rude, trop rude; que cet art est naïf, trop naïf, et que nous n'avons pas affaire à la désespérante perfection de l'antique Homère. Même il serait regrettable que l'on confiât ces vers primitifs à la mémoire de nos enfants et qu'on les leur offrît comme un modèle achevé de langage et de style. Il serait plus regrettable encore que les professeurs les étudiassent uniquement devant eux au point de vue de la grammaire et de la phonétique, et que l'on sombrât dans la philologie. Un grand érudit le disait hier, et nous applaudissons de tout cœur à la justesse de ce langage presque inattendu : « Il ne faut pas considérer seulement les textes français du moyen âge comme un champ d'exercice propre aux philologues, comme une matière à corrections et à rectifications; mais il faut mettre en lumière tout ce que ces textes apportent de données précieuses à l'histoire des institutions, des mœurs, des idées, du goût. Il faut y voir enfin et y faire voir, non pas uniquement des documents de notre langue, mais des documents de notre civilisation. » Ainsi procéderont, n'en doutons pas, tous les professeurs de seconde : ils ouvriront le *Roland*, le liront chaudement à leurs élèves et le leur commenteront historiquement. C'est la vraie, c'est la seule méthode. Et ce que les élèves

devront principalement constater dans ce cher vieux poème, c'est l'existence de notre France, c'est son existence certaine, évidente, glorieuse, il y a huit cents ans et plus. Il faut déclarer une guerre mortelle à cet odieux paradoxe qui circule dans les collèges et ailleurs: c'est que notre France a commencé en 1789. Tant qu'il nous restera une goutte de sang dans les veines et un souffle au corps, nous protesterons contre cette dangereuse sottise. C'est avec l'étude, c'est avec l'amour de leur ancienne littérature que les nations voisines et, en particulier, l'Allemagne, se sont créé une « conscience nationale » et sont arrivées à ce qu'elles possèdent aujourd'hui d'unité. Au milieu de nos déchirements politiques, imitons-les : que la vieille France soit le terrain commun où toutes les âmes se rencontrent, où tous les partis se réconcilient. Les plus ardents révolutionnaires, s'ils sont Français, ne sauraient trouver mauvais qu'au lieu de prêter à la France une mesquine durée de quatre-vingts ou de cent années, nous lui assurions très authentiquement une antiquité de quatorze siècles. Achevons de les convertir, en leur faisant de la vieille France une peinture vraiment scientifique et qui n'ait rien d'outré : montrons-la puissante et rieuse, aimable et forte, satirique et guerrière; tenant fièrement la première place dans la magnanime entreprise des croisades; jetant ses enfants, par cent milliers, sur toutes les côtes de la Méditerranée qui n'a jamais mérité comme alors le nom de lac français; fondant tour à tour l'empire français de Constantinople, le royaume français de Jérusalem, le royaume français de Chypre; illustre dans la poésie et dans l'art, en même que dans la guerre; imposant, longtemps avant Dante, sa littérature et ses héros à toute la chrétienté occidentale; peuple chanteur, railleur, gouailleur, et qui, avec tout cela, savait être pieux jusqu'à l'héroïsme et chrétien jusqu'à la sainteté, au demeurant le premier peuple du monde.

Si le moyen âge a encore des ennemis, il n'en est pas ainsi de ce dix-septième siècle auquel nous arrivons, et nous voici en pleine lumière. Ce qui nous a souvent étonné, c'est que l'on s'étonnât de rencontrer, dans un même entendement, l'admiration pour le « grand siècle» et l'enthousiasme pour la poésie populaire du moyen âge. On ne conçoit pas que ces deux passions se concilient, et l'on s'efforce de créer la même incompatibilité entre l'estime que nous faisons de la littérature classique et celle que nous professons pour les chefs-d'œuvre de l'école romantique. Comment! Racine et

Lamartine, Corneille et Hugo, placés sur la même ligne et audacieusement proposés au même culte! Défense nous est faite d'admirer tant de choses à la fois, et l'on nous met en garde contre l'anévrisme : « C'est dangereux, nous disent les rhéteurs, et le cœur humain n'est point de force à supporter le poids de tant d'amours. » Laissons dire, et admirons quand même.

Mais admirons avec intelligence et n'admirons pas tout.

V

Ce que nous avons dit plus haut de l'antiquité, il le faudrait répéter au sujet des grands écrivains du dix-septième siècle : plusieurs mériteraient d'être *anciens* et ont, grâce au christianisme, le coup d'aile plus vif, le vol plus haut. Où est l'orateur antique que l'on oserait sérieusement comparer à ce Bossuet qu'un Victor Hugo a eu l'audace de ne point classer parmi ses « quatorze grands génies de l'humanité » ? Où trouver en Grèce, où trouver à Rome cet ensemble vivant de qualités prime-sautières qui fait l'originalité d'un la Fontaine et d'un Molière? Y a-t-il une perfection de grammaire et de style qui soit au-dessus de cette perfection de la Bruyère, à laquelle on ne peut reprocher que de se laisser un peu trop voir, et n'est-ce pas le maître-livre qu'il faut mettre, comme leur meilleur modèle, sous les yeux de tous les apprentis écrivains? Vous comprenez bien, chers amis, que je ne veux point passer en revue tous ses géants et vous ennuyer de mes *ah!* Je préfère définir en un mot ce siècle étonnant : ce fut surtout le siècle du respect. Respect des choses sacrées, respect de la langue que l'on considère comme l'une de ces choses. Et ce respect du divin a été poussé si loin, que les poètes de ce temps se sont interdit de parler de Dieu, de peur de n'en point parler assez révérencieusement. Craignant que la poésie ne se rendît ici coupable de quelque légèreté, ils ont proclamé que, décidément, Dieu n'était pas poétique, et l'ont pieusement chassé de leurs vers.

C'est là leur premier défaut. Si l'on en excepte ces trois chefs-d'œuvre qui s'appellent *Polyeucte*, *Esther* et *Athalie*, les poètes d'alors ne sont guère chrétiens que lorsqu'ils se font traducteurs. En leurs heures de contrition, ils s'attachent aux Psaumes et aux Hymnes du bréviaire; mais ne leur demandez rien de plus, et surtout ne vous

attendez pas à de véritables cris sortant du pauvre cœur humain pour monter jusqu'à la miséricorde de Dieu. Tandis que Shakespeare continue la tradition des Mystères, nos tragiques rompent brutalement avec elle et ne daignent permettre qu'à des héros païens l'entrée de la scène française. Les autres sont arrêtés à la porte et éconduits par l'huissier. Pour français, nos classiques le sont bien moins encore, et il n'est même pas venu à l'idée d'un Racine et même d'un Corneille que notre admirable histoire nationale pouvait, d'aventure, leur offrir quelques beaux sujets de drame. Il suffisait à leurs yeux qu'un sujet fût français pour qu'il ne fût pas théâtral. Le grand dramaturge anglais (à qui l'on ne peut certes pas reprocher d'avoir dédaigné l'antiquité) étalait victorieusement, sous les yeux de ses spectateurs ravis, toutes les pages obscures ou radieuses, laides ou belles, de la sanglante histoire de son pays ; il dramatisait toutes les annales d'Angleterre et passionnait ses auditeurs avec les gloires ou les crimes de leurs pères. Chez nous, rien de pareil, et le peuple qui possède la plus belle de toutes les histoires est aussi celui qui, durant de longs siècles, l'a, de parti pris, laissée dans l'ombre la plus épaisse. Charlemagne et Jeanne d'Arc eurent alors l'honneur de passer pour aussi peu poétiques que Dieu lui-même. Il en est de même pour le sens de la nature, et la vérité nous contraint d'avouer qu'à part quelques vers de la Fontaine et quelques pages de Sévigné, ce siècle, un peu guindé, n'aimait pas la nature pour elle-même. Les poètes eux-mêmes préféraient Versailles aux vrais bois et Lenôtre au Créateur des arbres. Il a fallu l'enseignement, si souvent malsain, de Rousseau et de son école pour nous donner ou nous redonner ce goût divin, cet amour charmant des champs et des montagnes, des forêts et de la mer. A vrai dire, il sont trop grands seigneurs, ces rares esprits du dix-septième siècle. Grands seigneurs, ou protégés par les grands seigneurs : ce qui revient presque au même. De la société en général, ils ne connaissent guère que la cour, la haute bourgeoisie et la finance. C'est ce qu'ils peignent en leurs œuvres immortelles où les petites gens tiennent vraiment trop peu de place. J'affirme que les dix-neuf vingtièmes de la nation française n'ont pas été connus par Molière, par la Fontaine, par la Bruyère lui-même et par la grande marquise. Or, ces dix-neuf vingtièmes-là, c'était la vraie nation française; c'était le groupe immense des honnêtes gens, de ceux qui ne font point parler d'eux et dont nos littérateurs français

n'ont jamais cure. Ce sont ces familles laborieuses, tranquilles, chrétiennes, qui élevaient paisiblement leurs nombreux enfants dans la crainte de Dieu et les formaient austèrement aux lois de l'honneur. Ce sont ces pères et ces mères incomparables qui pratiquaient en silence les plus pénibles sacrifices et ne s'accordaient pas une seule jouissance en toute leur vie pour laisser à leurs fils, avec l'exemple de leur simplicité, un patrimoine assuré et honorable. Nous les connaissons maintenant, ces admirables ancêtres, nous les connaissons d'après un certain nombre de documents intimes que l'on a récemment publiés, d'après des mémoires, des journaux, des livres de comptes. Les voilà, tels qu'ils étaient; les voilà, tels que nos grands poètes et nos grands prosateurs ne nous les ont pas fait connaître. C'est là notre grief le plus grave contre la Fontaine et Molière, et nous ne cesserons de crier sur les toits qu'ils ne sont pas les peintres exacts de la société de leur temps. Nous aurons tout dit en reprochant à cette même époque le fatal « séparatisme » que Descartes a établi pour toujours entre les choses de la raison et celles de la foi. Nous savons que ces deux éléments sont distincts, mais nous savons aussi qu'ils ne sont pas opposés et que, de séparatisme en séparatisme, on en est cartésiennement arrivé à séparer tout à fait le monde de Dieu. Certes, Descartes ne s'était pas proposé un tel but, qui eût fait profondément horreur à sa belle âme de chrétien ; mais il n'a pas eu une claire vue de l'avenir et n'a pas senti, comme Bossuet, que l'on abuserait de son système contre la vérité. Cette clairvoyance a manqué à son génie incomplet, comme au génie d'un grand nombre de ses plus illustres contemporains. Il est permis d'en gémir.

VI

A notre très grand regret, nous ne pouvons encore faire directement pénétrer les « classiques du dix-neuvième siècle » dans notre Recueil que nous espérons agrandir et transformer. Mais dans toutes nos anthologies, mais dans toutes nos notes, mais partout, nous ferons largement entrer l'élément trop dédaigné de la littérature contemporaine. M. de Laprade a eu la belle hardiesse de publier les *Morceaux choisis de Lamartine* A L'USAGE DES CLASSES. Ce noble exemple ne sera point perdu.

Un tel langage est peut-être fait pour alarmer quelques esprits

prudents, et nous sentons bien, à certain souffle dans l'air, que nous allons être traité de romantique.

Nous souhaitons, après Schlegel et Hugo, que l'on ne se borne plus désormais à étudier deux ou trois siècles dans l'histoire littéraire de l'humanité; nous estimons, comme eux, que toutes les littératures méritent l'honneur d'une telle étude, et que l'Orient et le Moyen âge ne sont pas sans avoir quelque droit à notre admiration; nous sommes persuadé enfin qu'il est temps d'élargir ainsi le champ de notre labeur et les horizons de notre idéal.

Nous pensons, après Chateaubriand et comme lui, que la critique littéraire a le devoir d'être moins grammaticale et plus philosophique; qu'il est utile, qu'il est bon de comparer entre elles les littératures de tous les temps et de tous les peuples, et de leur demander surtout comment elles ont mis en lumière les différents caractères et les différentes passions de l'être humain.

Nous croyons, après Lamartine et comme lui, « qu'il faut aller chercher dans l'âme humaine les vraies cordes de la lyre »; que la poésie doit être avant tout la manifestation, harmonieuse et colorée, de nos angoisses et de nos espérances, de nos douleurs et de nos joies, et qu'enfin rien n'est plus poétique que l'homme, excepté Dieu.

Si c'est être romantique que de professer ces doctrines très chrétiennes et très larges; si c'est être romantique que de mêler, en une seule et même œuvre, le rire et les pleurs, trop réellement mêlés en chacune des heures de notre vie; de briser quelques vieux moules inutiles; de faire quelque estime de la couleur locale, et d'aller chercher parmi les petites gens les héros d'une épopée domestique et familière; s'il en est ainsi, nous sommes romantique. Mais persuadez-vous plutôt, chers amis, que nous ne sommes rien et que nous admirons le Beau partout où nous le trouvons. Nous sommes même fort loin d'être indifférents aux nombreux et funestes défauts du romantisme. Nous savons que les chefs de cette puissante et dangereuse école ont, hélas! abusé de tout, et qu'ils ont, principalement sur la scène, sacrifié la morale à la couleur. Nous n'ignorons pas que l'étude lyrique de leur âme a trop souvent conduit nos Lamartiniens à un égoïsme monstrueux et qu'ils n'ont pas craint de nous raconter, sous prétexte de poésie intime, toutes les laideurs de leur vie et tous les scandales de leur passé. Si le *moi* est haïssable partout, c'est en particulier chez les romantiques où il est fréquemment cynique. Ajoutons qu'ils n'ont pas le « sens du respect » et

qu'il est rare de les voir offrir à leur lecteur un travail vraiment consciencieux et achevé. Mais tant d'excès et de travers ne doivent pas nous rendre insensibles à l'originalité, à la hauteur, au caractère vraiment *humain* de leur œuvre. Il importe avant tout d'être juste.

VII

C'est cet amour de la justice qui nous guidera également dans l'étude des langues vivantes, et vous aurez l'esprit, n'est-il pas vrai, de ne pas toujours regarder la France comme le SEUL peuple intelligent, spirituel, parfait, qui soit sorti des mains de Dieu. Ce dédain de nos Français, cette petite vanité bruyante leur a fait cent fois plus d'ennemis qu'ils n'en méritent; mais avouons que cet amour-propre (superficiel, à fleur de peau) est quelquefois bien agaçant. Malgré de récentes blessures encore mal cicatrisées, vous saurez donc reconnaître tout ce qu'il y a de nobles éléments dans la littérature allemande ELLE-MÊME; vous aurez le courage de saluer dignement cette pléïade de génies qui, en Allemagne, à la fin du dernier siècle, au commencement du nôtre, ont été l'honneur de l'esprit humain; vous vous inclinerez, sans vous abaisser, devant les Schegel, devant Schiller, devant Gœthe et devant ces incomparables musiciens dont on citera bientôt telle ou telle phrase au milieu d'un livre élémentaire aussi facilement que l'on cite aujourd'hui une ligne de Fénelon ou un vers de Racine; vous avouerez que ce peuple, qui est notre ennemi, est doué du sens traditionnel, et que ses chants populaires attestent l'obstination avec laquelle il cherche à conquérir une unité qui nous est si contraire. Vous ne vous montrerez pas moins généreux envers le génie de cette Angleterre qui est si respectueuse du passé et de ce Shakespeare qui a su emprunter aux vieux siècles, en la transfigurant, la forme même de son œuvre immense; ni envers la fierté de cette Espagne qui fut au moyen âge le boulevard de la chrétienté; ni envers l'art exquis de cette Italie, où Dante a trouvé le style. On a dit que la vraie critique est l'art d'admirer. Si vous l'entendez de la sorte, nous vous permettons de vous ériger en critique; mais il faudrait vous méfier de vous-même, si vous en veniez jamais à vous méfier de vos admirations et à aiguiser votre esprit pour en faire une arme contre le Beau, quand ce Beau n'est pas d'origine française.

VIII

Cette sincérité et droiture que je vous recommande dans l'appréciation des littératures étrangères, elle aura facilement à s'exercer dans l'auguste domaine de l'histoire. Nous vous donnerons l'exemple, comme c'est notre devoir; et notre qualité de catholiques, à laquelle nous sommes si étroitement attachés, ne nous empêchera jamais de constater les fautes ou les crimes de ceux qui jadis ont porté le même titre, et l'ont mal porté. Nous n'avons jamais pu comprendre les restrictions, les sous-entendus, les atténuations et les accommodements de ces catholiques étranges qui prétendent absoudre à tout prix la Saint-Barthélemy et l'Inquisition. Eh! s'ils disaient sans barguigner : « La Saint-Barthélemy est un crime, et les inquisiteurs n'ont été que trop souvent injustes et cruels »; s'ils faisaient ces aveux, et d'autres encore, avec une loyauté candide et tranquille, quel mal en résulterait-il pour leur sainte cliente, l'Église? N'est-il pas trop facile de comprendre que, parmi tant de milliards de catholiques, il ait pu, un jour, se rencontrer quelques centaines, quelques milliers de gredins pour faire un mauvais coup? N'est-il pas trop naturel que, parmi tant de génies, tant de saints et tant de martyrs qui ont occupé le siège glorieux de saint Pierre, ce trône dont le rayonnement éclaire le monde, quelques indignes aient pu se glisser? S'imagine-t-on par hasard que les papes soient impeccables et oublie-t-on qu'ils se meuvent et agissent, comme nous le faisons nous-mêmes, dans toute la plénitude d'une liberté que Dieu respecte? A une époque où toute la société était profondément chrétienne et où les vérités de la foi étaient aussi évidentes à tous les yeux que les axiomes mathématiques, n'est-il pas trop vraisemblable, hélas! que des juges sans entrailles aient pu déshonorer leur tribunal par une rigueur injuste et abusive contre les hérétiques. Il faut s'indigner de ces choses, et non pas s'en étonner. Le jour où il fonda l'Église, Dieu ne supprima point la nature humaine, et malgré les crimes et les folies de ses enfants qui sont des hommes, l'Église, qui est de Dieu, demeure toute belle et toute pure. Donc, ne craignons pas, hommes de peu de foi, et faisons de la sincérité la loi de notre enseignement comme celle de notre vie.

Nous appliquerons aux sciences le même principe qu'à l'histoire. Si telle ou telle découverte *paraît* contraire aux vérités révélées,

nous l'avouerons en toute simplicité de cœur et ajouterons avec le même calme : « Voici quel est aujourd'hui l'état de la science, et il est certain qu'il est en contradiction avec notre foi. Mais nous sommes assurés que la science changera demain, et il ne vous faut, comme à nous, qu'un peu de patience. Constatons, attendons, croyons. »

Tel est l'esprit général de nos classiques; tel sera, en particulier, le caractère de leur annotation (1).

IX

Il ne nous reste plus qu'à confesser que nous avons voulu, en les illustrant scientifiquement, leur donner à la fois plus de valeur et plus d'attrait. Certains érudits ont pour l'image un dédain niais. Nous ne sommes pas de ces mépriseurs et savons par expérience qu'il n'y a peut-être rien de plus vulgarisateur, ni de plus lumineux que l'image. Notre illustration, d'ailleurs, n'offre rien de fantaisiste et nous avons pris soin de ne remonter qu'aux bonnes sources. Ce sont les monuments figurés de tous les âges, temples ou palais, mosaïques

(1) A chacun de nos collaborateurs nous avons communiqué, pour les guider dans la rédaction de ces notes, le programme suivant qu'il n'est pas inutile de faire passer sous les yeux du public : « I. *Notes grammaticales, philologiques, interprétatives des difficultés du texte.* Nos collaborateurs sont priés de se rappeler que l'on a, en ces derniers temps, singulièrement abusé de ces explications quelquefois nécessaires et souvent inutiles. Ils se tiendront en un juste milieu, qui sera également éloigné de cet excès qui consiste à tout dire aux élèves et de cet autre système, non moins excessif, qui aboutit à les laisser injustement dans l'embarras. — II. *Notes littéraires.* Les éditeurs de nos classiques seront priés de faire surtout valoir devant les élèves la beauté des idées, et non pas celle des mots. On n'induira pas ces jeunes intelligences en des admirations de rhéteur. C'est surtout par voie de comparaison que l'on procédera, en rapprochant tel ou tel passage d'un passage analogue des littératures grecque, latine, allemande, anglaise. L'*Iliade* sera de la sorte comparée au *Roland*, et Virgile à Lamartine. La préoccupation constante de l'annoteur devra être ici celle de la littérature comparée. — III. *Notes apologétiques* : Le rédacteur de ces Notes n'oubliera jamais que notre collection est avant tout chrétienne, et saisira toutes les occasions d'y faire œuvre de chrétien et d'y défendre l'Eglise dans l'histoire, dans la philosophie, dans l'art. Ces notes devront être sommaires, mais décisives, avec des sources nettement indiquées. — IV. *Notes économiques et sociales.* Voilà un bien gros mot, et qui demande explication. Nous entendons par là des Notes très élémentaires où, à propos du texte, on aura l'occasion d'exposer les institutions des différents peuples, et en particulier le régime de la famille à toutes les époques et chez toutes les races. C'est le *Décalogue* de

ou peintures murales, statues ou médailles, qui servent ici de commentaire aux chefs-d'œuvre de l'histoire et de la poésie. Ce commentaire n'est pas inutile. Quand on a vu le Parthénon, on comprend mieux la place occupée par Athènes dans la civilisation antique, et l'on se fait une idée plus vraie de la grandeur romaine, quand on s'est promené au Forum. Pour bien saisir les grands événements de l'histoire, il ne faut pas seulement en connaître les héros d'une façon théorique et morte, avec leur caractère officiel et le génie abstrait que les historiens leur prêtent. Non, il faut encore les voir avec les habits qu'ils ont portés, dans les maisons qu'ils ont habitées, dans le milieu où ils ont vécu. Ils cessent alors d'être des statues pour devenir des êtres vivants : ils s'animent, ils marchent, ils parlent, et nous conversons avec eux. C'est cet amour de la vie qui nous a décidés à illustrer nos classiques et à les revêtir de ce charme innocent qui leur enlève l'aspect un peu sévère de nos vieux livres d'école.

Ce n'est pas là toutefois qu'il faut chercher la « dominante » de notre œuvre.

Faire des chrétiens, tel est notre but. C'était notre premier mot tout à l'heure, et ce sera notre dernier.

M. Le Play, mis à la portée des plus jeunes intelligences; c'est l'admirable livre de M. de Ribbe, *les Anciennes familles de France*, résumé avec lucidité et placé sous les yeux de nos enfants. Dans l'*Iliade*, par exemple, on opposera le tableau de la famille grecque primitive au tableau de la famille israélite au temps des Juges et des Rois. Dans les *Caractères* de Labruyère, on contrôlera les jugements un peu excessifs du grand écrivain sur la société de son temps avec ces excellents « Livres de raison » qui montrent la société française sous son véritable jour. Il serait trop aisé de multiplier ces exemples. — V. *Notes archéologiques*. Ces notes, qui seront toujours accompagnées d'une illustration véritablement scientifique, auront pour objet le costume, le mobilier, l'architecture, l'art des peuples anciens et modernes. Au-dessous des vers d'Horace où il est parlé de sa maison, on donnera en petites proportions le dessin d'une maison romaine au temps d'Auguste. Si dans Cicéron ou dans Sénèque on trouve les mots *balneæ* ou *thermæ*, on offrira aux élèves une reproduction exacte de quelques thermes romains. Quand dans le *Misanthrope*, il est question de « l'homme aux rubans verts », on empruntera à quelque document du dix-septième siècle la figure d'un gentilhomme de ce temps avec sa jaquette dorée et ses grands canons : le tout au trait, mais fort précis et compendieusement expliqué en une note de quelques lignes. Il en sera de même au point de vue iconographique. Toutes les fois que nous rencontrerons dans nos textes le nom d'un personnage important, nous reproduirons son image d'après une statue, un buste, une médaille antique, ou, s'il s'agit d'un moderne, d'après un tableau, une gravure, un dessin. Nous la reproduirons en l'expliquant, et ce seront des notes iconographiques qui pourront également avoir leur utilité et leur prix.

Ces chrétiens, nous les voulons *complets*, déterminés, virils. Il est temps en effet que, dès le collège, la *generatio rectorum* commence à se former, à se grouper, à se défendre, à s'aimer. L'heure est rude, et il vous faudra être hommes de bonne heure pour relever tout ce qui est à terre. Et ce qui est à terre, c'est la liberté des enfants de Dieu.

Pas de vaines colères, pas de protestations tapageuses, pas de divagations politiques. Ressemblez à ce jeune Pancratius, à ce fils de martyr que Wiseman a si bien peint en son immortelle *Fabiola*. Fils de persécutés, persécutés vous-mêmes, vous avez le strict devoir de prier pour vos persécuteurs, de les convertir, de les mener à Dieu. Pour des vaincus, voilà une noble tâche, et c'est le cas de s'écrier : *Gloria victis!*

Mais si vous voulez réellement atteindre un but si désirable, il vous faut être en toutes choses LES PREMIERS ET LES MEILLEURS. Ne l'oubliez pas.

Il nous est souvent arrivé d'esquisser en nous-même un portrait charmant du jeune catholique de nos collèges qui se fait, à quinze ans, une juste idée de l'étendue de ses devoirs et de la beauté de sa cause. Il est joyeux, cordial, sincère. Il entre dans la vie les yeux tout grands ouverts, comme quelqu'un qui, avec l'aide de Dieu, ne craint pas de voir le monde. Son intelligence est éveillée et sa volonté droite; son cœur bat facilement pour tout ce qui est bon, beau... et vaincu. Durant les heures de récréation, on le pique, on l'attaque, on lui jette au visage vingt épigrammes contre la foi de sa mère, contre la sienne : tranquille et souriant, il répond et répond bien. S'il ne sait comment se défendre : « Il est trop vrai, dit-il, que je suis un ignorant ; mais, parmi mes frères les catholiques, il en est plus d'un qui vous réfutera mieux que moi. Attendez. » Puis, il se lance dans le jeu avec autant d'impétuosité que dans la polémique : aussi fort aux barres qu'à la réplique. Est-il besoin d'ajouter qu'il est poète, et qu'il aime passionnément toute œuvre d'art? Un beau vers de Lamartine le met hors de lui, et l'autre jour, le tableau de Bertrand, *Patrie*, l'a fait fondre en larmes. On l'entend parfois fredonner la Symphonie pastorale. A tout instant, des mots vifs et gais sortent de sa bouche, et il a des réparties qui sont charmantes, sans être aigres. Il n'a jamais humilié qui que ce soit, et sa parole n'a jamais eu rien d'aigu, ni d'empoisonné. A l'étude, il est plus calme, mais il n'a jamais regardé ses classi-

ques comme un *pensum*. Il ne peut s'imaginer que ce soit un châtiment que de traduire Homère et Virgile, ou de lire Bossuet et Racine, et il voit très distinctement les figures radieuses de ces grands hommes éclairer son humble salle de travail. A la leçon d'histoire, il prête l'oreille, pour saisir au passage le nom très aimé de l'Église et saluer, d'un cœur ému, les bienfaits dont cette mère a comblé un monde ingrat. Pendant les vacances, il se divertit très franchement, voire très bruyamment, et sans penser aux livres. Il aime les champs et a une manière à lui de humer l'air de la mer, des montagnes ou des bois. Il court, il grimpe, il bondit, et répète volontiers que la récompense dont il est le plus fier, c'est le troisième accessit de gymnastique qu'on lui décerna l'an passé. Puis, de rire et de courir encore. C'est le soir seulement que l'âme en lui reprend ses droits. Il s'informe alors des derniers combats des catholiques pour la défense de leur liberté, et s'apprête à y prendre part : « Je serai de telle œuvre », dit-il, et il ajoute à ses prières cette demande à Dieu : « Préservez-moi surtout d'être inutile. » Bref, charmant et fort, joyeux et militant, sincère jusqu'à l'excès (si l'on peut jamais être trop sincère), aimant sa France par-dessus tout et l'aimant avec une jeunesse d'espérance que rien ne décourage; aimant son siècle aussi, quoique ce soit un siècle de combat; intelligent et bâti pour la lutte; spirituel et sérieux tout ensemble, il est vraiment le type des catholiques de demain et le digne représentant des deux plus belles races qui aient jamais vécu sous le soleil du bon Dieu : la chrétienne et la française.

Il nous en faut cent mille comme lui. Nous les aurons.

***

FATIMAH

LA FILLE DU PROPHÈTE (1)

Au moment où les événements de l'Algérie et de la Tunisie attirent puissamment notre attention, j'ai cru opportun de faire revivre le type de Fatimah. Pour les habitants du Maghreb, cette princesse n'est pas seulement la fille de Mohammed, le fondateur de leur religion, elle est encore la tige des califes *fatimites*, leurs anciens souverains. Les vieux récits que je vais exposer ici nous offrent, d'ailleurs, le tableau de ces mœurs et de ces croyances arabes où se sont conservés tant de souvenirs bibliques.

*
* *

Dans les déserts du Hedjaz, quand le semoun souffle sur les pieuses caravanes son haleine empoisonnée, chargée de sables brûlants et rougeâtres; quand le chameau, aveuglé, suffoqué, presse avec terreur ses naseaux contre un sol calciné, il est un point lumineux que le pèlerin, les yeux injectés de sang et les lèvres fiévreuses, essaye encore de voir et de saluer : c'est la coupole dorée qui surplombe la mosquée aux cinq minarets où s'exhala le dernier soupir de Mohammed et où reposent ses ossements ; c'est le berceau d'une religion, d'une nationalité, et le tombeau de celui qui les fonda; c'est Médine l'*Illuminée*.

Au nord de la mosquée, des palmiers à la tige gracieuse et flexible rejettent élégamment autour de leurs sommets leurs couronnes de feuilles longues et minces, de fruits à la blonde couleur. Entourés d'un enclos, ils sont visités avec vénération par les pèlerins. Une

(1) L'Académie française vient de décerner à l'auteur de cette poétique légende arabe, Mlle Clarisse Bader, un prix de *deux mille francs*, en récompense de ses savantes et éloquentes études sur la condition des femmes : la *Femme biblique*, la *Femme dans l'Inde* et la *Femme grecque*.

illustre main, dit-on, les a plantés : celle de Fatimah (1), la fille de celui que l'erreur musulmane nomme *le Prophète*.

Mohammed ne connaissait que quatre femmes accomplies : Asiia, épouse de Pharaon ; Marie, mère de Jésus, la Vierge sainte que nous, chrétiens, nous vénérons comme la plus grande de toutes les créatures humaines ; Khadidja, la première femme du Prophète, le premier adepte de sa doctrine ; Fatimah enfin, la seule de ses quatre filles qu'il admît au partage de sa gloire (2).

Mohammed avait marié cette enfant bien-aimée au fidèle compagnon de sa vie de luttes, de revers et de triomphes : son cousin Ali, fils d'Abou-Taleb. Fatimah fut la première femme d'Ali. Celui-ci la respectait et l'admirait autant qu'il l'aimait ; et tant qu'elle vécut, il n'eut point d'autre épouse (3).

Cœur vaillant et tendre, Ali savait tout pardonner à un ennemi, tout, hormis une injure faite à sa compagne, à son beau-père : son sabre les vengea un jour l'un et l'autre sur Howaïreth, qui avait outragé le fondateur de l'islam, et renversé brutalement Fatimah et l'une de ses sœurs (4).

Le Prophète aimait à voir les deux jeunes époux se priver de leur pain pour en nourrir le mendiant, l'orphelin, le captif ; et rêvant à la récompense de leur charité, il croyait déjà les voir dans le *Firdous* (5), le *Djennet*, ce paradis dont il a si souvent évoqué l'image, mais qui est à notre paradis chrétien ce que le corps est à l'âme. Devant les austères vertus de Fatimah, comment le Prophète n'avait-il pas désiré pour sa fille un autre ciel que ce jardin où la faculté de se livrer à toutes les jouissances matérielles est le prix des bonnes actions ; — ce jardin ombragé dont les colonnades sont réfléchies par des eaux courantes et qu'arrosent aussi des ruisseaux de lait, de vin et de miel ; — ce jardin où les justes, vêtus d'habits de satin vert et de brocart, parés de bracelets, assis sur des trônes d'or et de pierreries ou nonchalamment étendus sur de splendides tapis, voient s'incliner vers eux les fruits du dattier, du grenadier,

(1) Cf. M. Noël des Vergers, *Arabie*.

(2) Cf. Bokhari, cité par Aboulféda, *Vie de Mohammed*, extraite des *Annales de l'islam*.

(3) Cf. Maçoudi, *Les Prairies d'or*, ch. LXXII ; Aboulféda, *Vie de Mohammed*, ouvrage cité plus haut.

(4) Cf. Aboulféda, *ouvrage cité plus haut*.

(5) Cf. *Le Koran*, Version de M. Kasimirski, ch. LXXVI, et la note du traducteur.

goûtent à la chair délicate des oiseaux, et, dans des coupes que leur présentent des enfants à l'éternelle jeunesse, aspirent une boisson limpide qui charme le goût sans troubler la raison; — ce jardin qu'habitent les houris aux grands yeux noirs, les vierges modestes que Mohammed compare aux perles cachées, au corail, à l'hyacinthe, ce rubis d'Orient nuancé d'orange! Et selon le Prophète, c'est là que les bienheureux rendent ainsi au Tout-Puissant leurs actions de grâces : « Gloire à toi, ô Dieu!... Louange à Dieu, Seigneur de l'univers! » C'est là qu'ils s'entendent saluer de ce mot que si rarement l'apôtre du glaive entendit sur terre : « Paix (1)! » Ah! cette paix, ce n'est pas le repos de l'âme en Dieu, c'est l'engourdissement de l'âme dans la béatitude du corps; c'est, après tout, le véritable idéal de l'islam, cette religion de la fatalité!

*
* *

Nous sommes à la fin de la dixième année de l'hégire (632 ans après J.-C). C'est aussi la dixième année du mariage de Fatimah (2).

Mohammed se meurt. Rassemblé dans la mosquée de Médine, tourné vers la *Kebla de l'oratoire sacré*, c'est-à-dire vers la direction de la Mecque, le peuple se prépare à cette prière de midi, qui, selon les musulmans, fut instituée par Abraham, reconnaissant de ce que Dieu lui avait accordé, et la force d'immoler son fils à sa foi, et la grâce de ne point consommer son sacrifice.

Soudain, celle des portes de la mosquée qui communique avec l'appartement de Mohammed s'ouvre, et le Prophète lui-même, soutenu par Ali et par un autre parent, se dirige vers sa chaire. Annonçant au peuple qu'il va retourner à Allah, il adjure celui qu'il aurait frappé soit dans sa personne, soit dans ses biens, de se lever et de lui infliger cette peine du talion qu'il a sanctionnée. Au milieu du silence général, un homme se lève. Il se nomme Akausha. Il y a deux ans, pendant la pénible expédition de Tabouk, Mohammed, voulant frapper sa chamelle, atteignit les épaules d'Akausha avec son fouet qui les lacéra cruellement. Tel est le fait pour lequel

(1) *Le Koran*, traduction de M. Kasimirski, ch. x, v. 10, 11.

(2) Cf. *An account of the death of Mohammed*, from the Arabic Work, entitled *Deh Mujilis*. Asiatic Journal, June 1816. La légende du *Deh Mujilis* sur les derniers moments de Mohammed diffère des traditions généralement connues. Nous avons presque toujours suivi cette version à cause du rôle qu'y joue Fatimah.

Akausha réclame maintenant l'application de la loi du talion.

Le Prophète le bénit de n'avoir point remis sa vengeance au jour du jugement dernier, de lui avoir permis d'expier en ce monde encore une faute involontaire, et ordonne à Soliman de chercher le fouet même avec lequel l'offense fut naguère commise.

Soliman se rend à la maison de Mohammed. Il frappe, et répète le salut que doit tout musulman à la famille du Prophète. Fatimah a reconnu la voix de Soliman, et celui-ci lui transmet le message de son maître. La jeune femme s'étonne. De quel usage un fouet peut-il être au Prophète, qui, épuisé par la fièvre, n'aurait pas la force de monter à cheval?

Soliman raconte alors à Fatimah la scène de la mosquée.

Un cri déchirant échappe à la fille de Mohammed. Elle voit les chairs du mourant saigner sous une vile lanière, et l'enfant bien-aimée du Prophète se sent frappée du même coup qui atteindra son père. D'une voix solennelle, elle adjure Soliman d'attendrir le cœur d'Akausha. Que celui-ci épargne le vieillard que la mort n'épargnera pas!

Soliman part, et Fatimah mande auprès d'elle deux de ses enfants, ses fils, cette chère postérité que l'Arabe appelle *la fraîcheur des yeux!* Naguère, quand ils étaient malades, elle jeûnait pendant trois jours; elle offrait à Dieu ses souffrances en échange de leur guérison. Maintenant, elle va les sacrifier. Avant de se dévouer à ceux à qui elle donna la vie, elle se doit à celui de qui elle-même la reçut. Elle ordonne aux deux princes de se rendre à la mosquée. Que cent fois leurs épaules enfantines soient meurtries par le fouet d'Akausha; mais que l'unique coup que devait recevoir leur aïeul lui soit épargné!

Ici, de tout cœur de femme jaillira cette pensée : mais pourquoi Fatimah n'affronte-t-elle pas elle-même, pour racheter son père, le supplice auquel elle envoie ses enfants?

Ouvrons le livre sacré des Arabes.

« O croyants! dit Mohammed, la peine du talion vous est prescrite pour le meurtre. Un homme libre pour un homme libre, un esclave pour un esclave, et une femme pour une femme. »

« Ame pour âme, œil pour œil,... dent pour dent. Les blessures seront punies par la loi du talion (1). »

(1) *Le Koran*, traduction de M. Kasimirski, ch. II, v. 173; ch. V, v. 49.

D'après l'esprit de la loi, Fatimah jugea sans doute qu'une femme ne pouvait racheter un homme, et c'est là ce qui nous explique comment cette mère si tendre exposa ses fils à une torture qu'elle ne se croyait pas le droit de subir.

Les enfants ont volé au commandement de leur mère. Mais Mohammed, informé du motif de leur présence, déclare qu'ils ne peuvent accorder une réparation pour une offense qu'ils n'ont pas commise, et se tournant vers Akausha : — Lève-toi, et frappe! lui dit-il (1).

Akausha n'est pas encore satisfait. Ses épaules étaient nues quand le fouet de Mohammed les atteignit : les épaules du Prophète doivent être nues aussi quand elles seront exposées à la peine du talion. Et le Prophète se découvre...

Les anges frémissent, dit la légende du *Deh Mujilis*, et devant la cruauté d'Akausha et la mansuétude de sa grande victime, laissent échapper un murmure d'indignation et d'enthousiasme. La loi du talion ne s'appliquait qu'aux actions préméditées, et le législateur allait la subir pour une faute involontaire.

Akausha voit les épaules de Mohammed, il y découvre cette marque qui, selon les musulmans, est le sceau de la prophétie; et se précipitant, il la baise avec vénération. . . . . .

— O Prophète, dit-il, le but que je poursuivais était de baiser ce signe, et non de t'infliger la peine du talion; toi-même tu as dit : « Quiconque touche la peau de mon corps, le feu de la géhenne l'épargnera. »

L'émotion de cette scène avait augmenté la faiblesse du Prophète, et quand il descendit de sa chaire, ses traits décelaient une profonde souffrance. Ramené dans son appartement, il désira être seul.

Quand Ali, Fatimah et leurs enfants entrèrent dans la chambre de Mohammed, ils racontèrent au Prophète des songes qu'ils avaient eus; et le malade y vit un nouveau présage de sa mort.

. . . . . .

*
* *

Fatimah veillait au chevet du lit de son père. Mohammed dormait.

(1) *An account of the death of Mohammed*, from the Arabic Work, entitled *Deh Mujilis*. Asiatic Journal, June 1816.

On frappe à la porte : c'est un villageois arabe qui, de retour d'un grand voyage, sollicite du dehors la permission d'entrer dans la maison du Prophète. Fatimah le prie de revenir : son père ne pourrait le recevoir en ce moment. L'étranger réitère sa demande, et Fatimah sa réponse, Chose étrange ! le Koran ordonne qu'il soit parlé bas auprès du Prophète, et l'étranger élève la voix et, d'un ton impérieux qui glace d'effroi la famille de Mohammed, réclame l'entrée de la demeure respectée. . . . . .

Le Prophète s'éveille, remarque le trouble de ceux qui l'entourent, et en demande la cause à Fatimah. — C'est, lui répond-elle, un étranger d'une espèce extraordinaire qui, debout à la porte, trois fois a sollicité son admission, et ne voulait pas de refus.

Et quand Mohammed demande à sa fille si elle sait quel est cet homme :

— Allah est sage, répond-elle, je n'en sais rien.

Le Prophète le savait... Et, avec une sereine gravité, il dit :

— C'est le destructeur des convoitises, l'annihilateur des passions, le faiseur de veuves et d'orphelins ; un intrus qui ouvre les portes sans l'aide d'une clé, et renverse sans le secours des bras. C'est, ma fille, l'ange de la mort, et il attend l'âme de ton père, de ton père dont il respecte le seuil ; autrement il l'eût franchi sans hésitation, son habitude n'étant pas d'attendre qu'on lui permette d'entrer.

Fatimah comprenait tout, et, éperdue de terreur et de chagrin, s'écriait :

— Hélas ! alors la ruine de Médine est proche, car son protecteur est près de partir.

Le Prophète se tut, et le père parla. Essuyant de ses mains les larmes qui affluaient aux joues de sa fille chérie, il la pria de modérer une douleur que les anges adouciraient en la partageant. Il supplia le Seigneur d'accorder à Fatimah la résignation, fille du Ciel, et adjura la jeune femme de dire ces seuls mots quand la mort aurait clos à jamais les paupières de son père : *Nous venons de Dieu, et nous retournerons à Dieu.*

Le moment approchait. Mohammed ordonna de nouveau qu'Israiel, l'ange de la mort, fût introduit.

— Paix au Prophète ! dit celui-ci en entrant. Le Tout-Puissant t'envoie sa bénédiction, et me défend de toucher à ton âme jusqu'à ce que tu me l'aies permis.

Mohammed attendait l'ange Gabriel. Et la légende ajoute que lorsque celui-ci fut venu et qu'il eut appris au Prophète que les cieux étaient prêts à le recevoir, Mohammed appela l'ange de la mort (1) . . . . . .
. . . . . .

*
* *

Le trouble est dans Médine. Ali, ne voulant point faire de la tendresse de son père adoptif le marche-pied de son ambition, s'était constamment refusé à prier le Prophète de nommer celui qui, après lui, serait investi de la souveraineté politique et religieuse de l'Arabie, et Mohammed était mort sans désigner son successeur.

Pendant sa maladie, le Prophète s'était fait remplacer à la mosquée par Abou-Bekr, le père d'Aïscha, celle de ses femmes qu'il chérissait le plus. Le peuple crut lire dans ce choix la dernière volonté de Mohammed, et salua en Abou-Bekr l'élu du Prophète.

Des deux compétiteurs d'Abou-Bekr, Omar et Ali, le premier reconnut l'autorité du nouveau khalife. Soutenu par la fière énergie de Fatimah, le gendre du Prophète maintint ses droits.

La tribu des Benou-Haschem, à laquelle appartenait Ali et à laquelle avait appartenu Mohammed, défendit l'époux de Fatimah, et se réunit dans la maison de celle-ci. Là, dans une de ces improvisations propres au génie arabe, et dont l'allure rapide et heurtée fait rêver au galop impétueux d'un coursier du désert, un poète guerrier s'étonna, avec un âpre mélange de colère et de dédain, que le premier rang pût être disputé à la tribu des Benou-Haschem, au digne successeur du Prophète (2).

Abou-Bekr, envoyant Omar auprès des rebelles, l'avait prié de ne les dompter par la force qu'autant qu'ils résisteraient à la persuasion. Mais l'inflexible soldat du Prophète, dédaignant la modération que lui avait recommandée le nouveau khalife, se présenta au milieu des conjurés en les menaçant d'incendier leur asile (3).

(1) *An account of the death of Mohammed*, from the Arabic Work, entitled *Deh Mujiris*.

(2) Cf. M. Noël des Vergers, *Arabie*.

(3) Cf. Abulfedae *Annales Muslemici*. Arabic et latinee. Opera et studiis Reiskii. T. I, Hafniae, 1789.

Une voix de femme se fit alors entendre; et Fatimah, sévère, imposante, s'avança vers l'ancien compagnon de son père.

— Et quoi! lui dit-elle, oseriez-vous, fils de Khattab, mettre le feu à la maison de la fille du Prophète?

— Oui, certes, je le ferai, répondit Omar, si vous ne vous rendez tous aux vœux de la multitude (1).

Omar avait déjà prouvé qu'il ne reculait devant aucune extrémité.

Ali intervint. Une plus longue résistance lui parut probablement inutile; et le gendre de Mohammed se rendant chez Abou-Bekr, lui prêta serment. Toutefois, d'après une autre tradition, Ali ne se serait soumis à son adversaire qu'après la mort de Fatimah (2).

Naturellement juste et généreux, le nouveau khalife devait, à son lit de mort, s'accuser de n'avoir pas respecté la demeure de Fatimah (3). Mais il ne se reprocha point d'avoir causé une autre douleur à la jeune femme en la dépouillant d'un bien patrimonial. Prétendant que Mohammed avait naguère déclaré devant lui que les prophètes ne pouvaient, en mourant, laisser à leurs héritiers les donations qui leur auraient été faites, le khalife ravit à Fatimah une propriété qu'elle réclamait : ce bourg juif de Fadak, qui naguère s'était rendu aux musulmans après une victoire d'Ali, et que les sectaires de Mohammed avaient donné au Prophète (4); ce bourg dont la possession devait rappeler à Fatimah la puissance de son père et la brillante valeur de son époux!

D'après une tradition persane, il est permis de conjecturer qu'en persécutant Fatimah, Abou-Bekr cédait à l'influence d'Aïscha, sa

(1) Même ouvrage, citation traduite de l'arabe, par M. Noël des Vergers (*Arabie*).

(2) Cf. Abulfedae *Annales Muslemici*. Opera et studiis Reiskii. — Suivant Maçoudi, aucun membre de la tribu des Benou-Haschem n'aurait reconnu le pouvoir d'Abou-Bekr avant la mort de Fatimah. Voir *les Prairies d'or*, ch. LXXXV. Les troubles civils qui agitèrent l'Arabie après la mort de Mohammed, ont laissé, au point de vue religieux, des traces qui subsistent encore aujourd'hui. Les partisans d'Ali ne reconnaissent pas les trois princes qui ont précédé au khalifat le gendre du Prophète; ils appellent *Sunnites*, partisans de la tradition, ceux qui, tout en mettant Ali au nombre des khalifes, regardent Abou-Bekr, Omar et Othman, comme ses légitimes prédécesseurs; et les Sunnites donnent, de leur côté, à leurs adversaires le nom de *Schiites*, sectaires. Tous, du reste, s'accordent pour vénérer Ali. Cf. M. Noël des Vergers : *Arabie*.

(3) Cf. Maçoudi, *Les Prairies d'or*, ch. LXXV.

(4) Cf. Abulfedae *Annales Muslemici*. Opera et studiis Reiskii.

fille, l'épouse préférée du Prophète, disions-nous, Aïscha qui détestait en Ali l'homme qui avait douté de sa vertu, Aïscha, enfin, qui lorsque, longtemps après, celui-ci fut devenu khalife, fomenta contre lui une révolte (1).

Nulle amertume n'était épargnée au cœur de Fatimah. Pour elle, les brumes mêmes de l'avenir se coloraient de sanglants reflets. La légende ne nous dit point que la fille du Prophète connût le sort tragique qui attendait Ali. Mais Fatimah savait que ses deux fils seraient placés au rang des martyrs, et les joies de l'amour maternel même étaient empoisonnées pour elle. Lasse de la terre, elle aspirait à rejoindre son père dans le *Firdous*.

*
* *

Six mois s'étaient écoulés depuis la mort du Prophète.

Ali, rentrant un jour dans sa maison, vit un spectacle étrange qui le frappa d'étonnement.

De ses mains royales, la fille du Prophète pétrissait la pâte destinée au pain du lendemain, mélangeait une composition qui devait oindre et parfumer les cheveux bouclés de ses enfants, et s'apprêtait à laver leurs vêtements.

— O femme digne d'être servie par les hommes et par les anges! dit l'émir. O fille unique du Prophète, et la dernière des femmes apostoliques! O mère des deux martyrs! jamais encore je n'ai vu ton attention captivée par deux occupations simultanées, et maintenant je la vois attachée à trois. Quel mystère cache cela (2)?

Fatimah leva sur son époux un regard chargé de pleurs et répondit :

— O prince distingué dans la plaine de la Futtah (3), et surnommé, par le Tout-Puissant, le lion de Dieu! O bouton du jardin, et lignée d'Abou-Taleb! Le bonheur de notre union tire à sa fin;

(1) « Comme l'armée de la mère des croyants (Aïscha) ne cherchait pas à tirer vengeance d'Ali, relativement à la religion, *mais pour d'autres motifs*, nécessairement Ali, ayant vu un tel combat et une telle confusion, repoussa ses troupes par la force. Aïscha, qui était capable de combattre contre la fille de Mohammed, pouvait bien combattre le père de celle-ci. » Farid Uttin Attar. *Mantic Uttaïr* ou le *langage des oiseaux*, traduction de M. Garcin de Tassy.

(2) *An account of the death of Fatima, the daughter of Mohammed*, from the Arabic Work, entitled *Deh Mujilis*. Asiatic Journal, June, 1816.

(3) Métaphore. La plaine de la Futtah signifie la plaine de l'héroïsme. Voir la version anglaise ci-dessus.

l'heure de la séparation est arrivée, et la période de l'absence est près de commencer. La dernière nuit, j'ai rêvé que je voyais mon père debout sur une éminence, et regardant autour de lui comme s'il attendait l'approche de quelqu'un. Je criai : D'où viens-tu, ô mon père! Mon cœur est affligé, et mon corps est consumé par l'angoisse à cause de toi. — Il répondit : Je suis maintenant venu pour toi; le temps est arrivé où tu dois te détacher de la chair et briser les liens de ton habitation terrestre, où tu dois transporter tes tentes, des détroits de la terre au monde du ciel; hâte-toi, car je ne puis partir sans toi. — Je répliquai : O mon père, cet événement est le vœu pour la réalisation duquel j'ai constamment soupiré. — Point de délais donc, répéta-t-il, car dans la nuit de demain tu dois accompagner ton père. — Ici je m'éveillai, le cœur entièrement absorbé par le désir du monde à venir, et je suis certaine que la fin de ce jour, ou la matinée de demain, sera le temps de ma mort; je fais donc cuire du pain aujourd'hui, car votre chagrin à mon sujet vous rendra incapable de le faire demain, et mes enfants, par conséquent, auraient faim en vain; je lave leurs vêtements maintenant, ne sachant pas qui désormais veillera aux besoins de mes orphelins; et je me prépare à nettoyer leurs cheveux en ce moment, ignorant qui les leur nettoiera quand je serai partie.

A ces derniers mots, l'émir, qui jusque-là était resté muet de douleur et d'effroi, ne put contenir ses larmes : — O ma bien-aimée, dit-il, à peine suis-je rétabli d'une blessure, que, vois! une autre m'est faite; et à la mort de ton père, est-ce ta perte maintenant qu'il faut ajouter?

Souhaitant qu'à l'heure de la dernière séparation, son époux et elle se soutinssent mutuellement, Fatimah priait Ali de ne la point quitter. Maintenant ses moments étaient comptés, et ce n'était plus qu'au jour sans fin qu'elle devait revoir l'ami auquel elle montrait la route de l'éternité.

Elle mit dans l'eau les habits de ses enfants. Et comme ses fils étaient près d'elle, la jeune mère baigna de ses larmes leurs têtes innocentes. — Plût au ciel, s'écria-t-elle, que je fusse ignorante du sort qui les attend et de toute l'étendue de leur malheur! — Puis, éloignant d'elle ceux qu'elle croyait ne plus revoir : Allez, mes enfants, continua-t-elle, au cimetière de Bukea, et adressez vos prières aux cieux en faveur de votre mère!

Elle les vit s'éloigner, et se sentant épuisée, elle s'étendit sur son lit, et fit asseoir son époux auprès d'elle. Voulant épargner à ses enfants la vue de son agonie, elle appela sa suivante Asmah, et ordonna que le dîner fût prêt au moment de leur retour et servi dans un appartement éloigné du sien.

Lorsque les jeunes princes reviennent, Asmah leur apporte leur repas. Surpris et mécontents, les enfants l'interrogent. Les a-t-elle jamais vus s'asseoir avant l'arrivée de leur mère? Pourquoi suppose-t-elle qu'aujourd'hui ils manquent aux lois du respect filial?

Et quand ils apprennent qu'une indisposition empêchera leur mère de présider à leur repas, alors, troublés, inquiets, ils repoussent les aliments et accourent à la porte de l'appartement de Fatimah.

La jeune femme entend leurs voix, et demande à son époux de les renvoyer sur la tombe de son père. Pendant qu'elle essayera de se reposer, pendant qu'elle se taira devant Dieu, que la voix innocente et fraîche de ses enfants se fasse du moins entendre au Miséricordieux!

Ali revient auprès d'elle. Elle sentait son courage défaillir, et éprouvait le besoin d'appuyer son front sur ce cœur qui fut toujours le refuge de ses douleurs. Alors elle prie Ali de la prendre dans ses bras et de placer dans son sein protecteur la tête de sa compagne.

Ali n'avait que le courage du guerrier, et il était plus fort contre l'ennemi que contre lui-même. Victorieux de toute douleur physique, il se laissait abattre par la souffrance morale. Eperdu, il supplie Fatimah de ne point exiger de lui qu'il la voie lui échapper pendant même qu'il la tiendrait dans ses bras. Il ne pourrait pas non plus entendre ces gémissements du corps qui ne veut pas mourir!

— O Ali, dit la jeune femme, la route par laquelle je vais est une route que nous devons tous parcourir, et la plénitude de mon chagrin est telle, qu'il faut de toute nécessité le laisser s'épancher. Sois patient donc, et bois l'amer breuvage de ma mort.

L'émir saisissant alors Fatimah dans ses bras, attire sur son cœur ce pâle et froid visage où déjà est gravé le sceau de l'éternité. A quoi rêvait-il en la tenant ainsi? Au bonheur passé, ou à la douleur présente? Soudain Fatimah sent une larme tomber sur sa joue : elle ouvre les yeux, et voit, incliné vers le sien, le visage, inondé de pleurs, de l'ami qu'elle va quitter.

Maîtrisant son émotion, Fatimah fait remarquer à son époux que ce n'est point aux larmes qu'il faut consacrer le dernier moment qu'elle passe encore ici-bas : c'est aux devoirs testamentaires.

— O la première des femmes! dit Ali avec un tendre empressement, révèle ta volonté.

Fatimah avait quatre grâces à demander à son époux : d'abord le pardon des offenses dont elle aurait pu se rendre coupable envers lui.

Ali l'interrompit :

— A Dieu ne plaise! dit-il. Pendant le temps que nous avons vécu ensemble, ni en parole, ni en action, tu ne m'as fait quelque chose qui pût donner à mon cœur une angoisse : tu as été mon soulagement, non mon chagrin; ma consolatrice dans l'affliction, non la perturbatrice de mon repos. En toi, j'ai trouvé la fidèle maîtresse du foyer, non le tyran impérieux; le parfum et la douceur de la rose, non le piquant et l'inconvénient de l'épine.

Fatimah poursuivit :

— Deuxièmement, que mes enfants te soient toujours chers; n'abandonne pas ceux qui possèdent une si tendre place dans mon cœur; ne retire pas de leurs têtes ta main protectrice; et si jamais l'ardeur de la jeunesse devait déborder en eux, qu'ils obtiennent ton pardon! Troisièmement, que je sois transportée dans ma tombe pendant la nuit, et, de même que dans ma vie ma personne a été dérobée aux regards des hommes, que ma bière soit inviolable à leur vue! Quatrièmement, ne néglige pas de fréquenter la tombe de celle à qui tu as été si cher, et dont tu as été le fidèle et tendre compagnon. Maintenant, hélas! l'union doit nécessairement être dissoute.

Le père, l'époux promettait tout, et priait Fatimah de lui pardonner ses offenses, de saluer leur père dans le *Firdous*, de ne point se plaindre à lui de l'époux auquel il l'avait confiée. Et Fatimah consolait son mari. Qu'avait-elle à pardonner à l'ami dont jamais la sollicitude protectrice ne lui avait manqué, à l'ami qui la défendait noblement, et de son bras et de son cœur!

Un bruit de voix et de sanglots interrompit cette scène déchirante. C'étaient les fils de Fatimah qui, du dehors, imploraient la grâce de dire un dernier adieu à leur mère. Ali ouvrit la porte, attira tendrement les deux princes dans ses bras, et leur demanda comment ils avaient appris le malheur qui allait les frapper. Au

milieu de leurs larmes, les enfants répondirent qu'ils s'étaient rendus, selon ses ordres, au tombeau de leur grand-père. Tout à coup ils entendirent une voix qui disait : — « Regardez ! les orphelins de Fatimah sont arrivés. » — Une autre voix succéda à la première : — « Regardez ! disait cette voix, les intercesseurs du jour du jugement sont arrivés. » — Une troisième voix, elle ressemblait à celle du Prophète, prononça alors ces paroles : — « Voyez ! les bien-aimés de mon cœur sont ici. » — Les enfants entrèrent dans le mausolée, ils prièrent ; et du sein de la tombe ces mots s'élevèrent : — « Retournez, mes enfants, afin que vous puissiez voir votre mère, car c'est pour aller à sa rencontre que je suis venu ici pour la dernière fois ! »

En achevant leur récit, les jeunes princes s'élancèrent vers le lit de Fatimah, se jetèrent à genoux, suppliant leur mère d'ouvrir les yeux et de bénir ses orphelins d'un dernier regard !

Fatimah se leva, et prenant ses enfants dans son sein maternel, elle disait :

— O mes fils bien-aimés ! Allah sait ce qui vous arrivera quand je serai partie, et à quel point la tyrannie de vos ennemis s'exercera sur vous !

Elle demanda ses filles, les confia à l'affection protectrice de leurs frères ; et mettant tout ce qui lui restait de force et de sentiment dans sa voix, elle recommanda à son époux de veiller sur les orphelins.

Ali et ses enfants s'éloignèrent.

*
* *

La fille du Prophète fit ses ablutions, en se conformant scrupuleusement aux prescriptions du Koran. Ses devoirs religieux accomplis, elle s'étendit de nouveau sur le lit qu'elle ne devait plus quitter que pour le cercueil. Elle donna à Asmah ses dernières instructions. Naguère, disait Fatimah, l'ange Gabriel avait remis à Mohammed un baume composé avec le camphre du paradis. Ce baume devait oindre le cadavre du Prophète. Mohammed en fit trois parts, l'une pour lui, l'autre pour Ali, la troisième pour Fatimah. Qu'Asmah apporte à la fille du Prophète la part qui lui est destinée ; et quand Fatimah sera morte, que la fidèle suivante en parfume le corps de sa maîtresse.

Fatimah désira être seule pour converser avec Dieu. Asmah s'éloigna.

Une demi-heure s'était écoulée, quand Asmah entendit une voix brisée par les sanglots : c'était la voix de sa maîtresse. Violant la défense de Fatimah, elle entra et vit la jeune femme priant et pleurant. Pour qui se livrait-elle à une oraison si ardente que les derniers mots en étaient étouffés par les pleurs? Sans doute, pour un époux, pour des enfants. . . . . .

Asmah écoutait. . . . . .

Par la gloire du père qu'elle allait rejoindre, par le désespoir de l'époux et des enfants qu'elle abandonnait, la fille du Prophète suppliait le Miséricordieux d'avoir pitié des disciples de Mohammed. Et sa pensée montait plus haut encore : de l'esprit de secte, de l'esprit du Koran, elle s'élevait jusqu'à cet amour dont seul l'Évangile a développé et alimenté la flamme : l'amour de l'humanité! Celle que les musulmans nomment « la dernière des femmes apostoliques », priait même pour ceux qui ne partageaient pas ses croyances.

Les sanglots d'Asmah interrompirent la noble femme. Surprise, elle se tourna vers sa suivante. N'avait-elle point désiré qu'Asmah l'appelât du dehors sans pénétrer dans sa chambre? N'avait-elle point dit que si elle ne répondait pas à sa fidèle suivante, c'est qu'alors... elle serait dans le sein de son père?

Asmah se retira de nouveau. Elle attendit; puis, anxieuse, elle appela... et nul son ne frappa son oreille. Alors elle entra, écarta le voile qui couvrait le visage de Fatimah... Le Prophète pouvait maintenant partir. Sa fille l'avait rejoint.

Nous venons de Dieu et nous retournerons à Dieu (1), telle est la dernière réflexion du pieux musulman qui nous a retracé les derniers moments de Fatimah.

Cette mort plongea dans le désespoir l'époux de notre héroïne. L'accablement où il se trouva, l'abondance de ses larmes, témoignèrent de ce qu'avait été dans son existence la compagne qu'il venait de perdre. Homme, il ne cacha point le déchirement de son cœur; poète, il le retraça dans des vers qui attestent qu'il avait compris la suprême leçon que nous donne la mort en rompant nos liens les plus chers : Ali avait senti le néant des choses humaines;

(1) From the Arabic Work *Deh Mujilis.*

et sans doute aussi son âme, chancelante, éperdue, avait cherché dans la pensée de l'éternité le seul appui qui ne nous manque jamais!

« L'union de deux amis intimes, disait le noble poète, finit toujours par être brisée : tout ce qui est soumis au trépas a peu de valeur.

« En perdant coup sur coup Ahmed (Mohammed) et Fatimah, j'ai acquis la certitude que la mort n'épargne pas l'amitié (1). »

*
* *

Le respect chevaleresque, l'amour passionné qu'Ali témoignait à sa compagne, l'imposante attitude que nous avons admirée en Fatimah, nous reportent bien au delà des coutumes musulmanes. La fille du Prophète vécut à une époque où les mœurs antéislamiques subsistaient encore. Elle appartient à la forte race des femmes du désert, ces nobles et fières créatures qui, célébrées par les poètes des *Moallucât*, gardent dans leur type une empreinte biblique. De même que les femmes des patriarches hébreux, les descendantes d'Ismaël sont reines sous leurs tentes.

En établissant l'infériorité morale de la femme, en faisant de l'épouse non plus la compagne de l'époux, mais l'une des esclaves de l'homme, le Koran abaissa le caractère des Bédouines. Mais cette transformation ne fut pas subite, et le type de Fatimah nous le prouve. La fille du Prophète n'est pas une femme du harem; c'est l'unique maîtresse du foyer conjugal.

Fatimah *Zuhra*, *la brillante* (2). Fatimah, dont le nom fut porté avec orgueil par les khalifes *fatimites* qui prétendirent descendre d'Ali et qui régnèrent sur le Maghreb (Algérie, Tunis, Tripoli, Maroc, etc.) et sur l'Égypte (3), Fatimah ne fut pas seulement respectée

(1) Maçoudi, *Les Prairies d'or*, traduction de M. Barbier de Meynard, ch. LXXIII.

(2) Elle est ainsi nommée dans un texte hindoustani du *Deh Mujilis*, texte traduit en français par un savant ecclésiastique, M. l'abbé Bertrand : *les Séances de Haïdari*. Paris, 1815. Dans le dictionnaire placé à la suite de cette traduction, nous trouvons l'explication suivante du mot Zuhra : « Ce nom qui signifie *fleurie*, *blanche*, *brillante*, est celui que les Arabes ont donné à la planète de Vénus, à cause de son éclat. Les musulmans en ont fait un surnom appliqué à Fatimah, par allusion à sa rare beauté. C'est ce nom qui est connu en France sous la forme altérée de Zaïre. » Voir aussi Maçoudi, *les Prairies d'or*, traduction de M. Barbier de Meynard, ch. LXXXV et XCI.

(3) Aga Khan qui vient de mourir à Bombay, prétendait descendre des

des musulmans comme « la meilleure des femmes (1). » Sans aller aussi loin que l'une de leurs sectes, les *Dhemmis* qui, en masculinisant, il est vrai, le nom de Fatimah, donnent à la fille du Prophète une part de la substance divine (2), les musulmans vénèrent aussi en elle « la dernière des femmes apostoliques », « la reine du ciel », « la reine de la résurrection », « la reine du jour du jugement dernier (3). »

Les idées de Fatimah rayonnent, en effet, au delà du cercle de la famille. Lorsqu'elle voit mourir son père, avant de le pleurer comme fille, elle le pleure comme musulmane : « Hélas ! s'écrie-t-elle, alors la ruine de Médine est proche, car son protecteur est près de partir ! » Et quand Fatimah elle-même va expirer, nous avons vu que non seulement elle prie pour ses coreligionnaires, mais que, plus semblable à une fille de l'Évangile qu'à une sectaire du Koran, elle prie pour ceux-là même qui sont étrangers à sa foi. Si l'auteur du *Deh Mujilis* a rapporté là une ancienne tradition islamique, celle-ci ne serait-elle pas un de ces vestiges qu'au temps de Mohammed, l'influence chrétienne avait laissés en Arabie?

La foi ardente de Fatimah, cet héritage qu'elle avait reçu de Khadidja, sa mère, semble même l'avoir emporté sur ses affections domestiques, quelque vives que fussent d'ailleurs celles-ci, et c'était apparemment pour cette raison que l'objet de son attachement le plus profond et le plus tendre fut Mohammed, Mohammed qui était pour elle, non seulement un père vénéré, mais le fondateur de l'islam. Quelque orgueil humain ne se mêla-t-il pas aux sentiments que lui inspira le Commandeur des croyants? Peut-être, s'il faut en croire une tradition musulmane. Suivant cette légende,

Khalifes fatimites, et en cette qualité, recevait d'une secte dont il était le chef, « des honneurs presque divins », dit l'*Univers* du 19 mai 1881.

(1) Maçoudi, id., ch. LXXXVIII.

(2) Cf Silvestre de Sacy, *les Druses*, Mélanges de littérature orientale. Disons aussi que les musulmans croient que Fatimah, aussi bien que son père, son époux et ses fils, a existé quatre cent mille ans avant Adam et Eve. Voir *les Séances de Haïdari*, deuxième séance, et la note de M. l'abbé Bertrand.

(3) *An account of the death of Fatima*, from the Arabic Work entiled *Deh Mujilis*, travail cité plus haut ; *les Séances de Haïdari*, traduction de M. l'abbé Bertrand, *ibid.* Dans cette dernière version, se trouvent aussi, appliquées à Fatimah, des épithètes qui trahissent l'influence indienne : la fille de Mohammed est nommée *la protectrice des deux Mondes*, la souveraine de l'univers. Ces titres nous rappellent les expressions dont se sert l'auteur du *Vishnu Purana*, en parlant de la déesse Lakshmi. Voir la traduction anglaise de Wilson, et notre premier ouvrage : *la Femme dans l'Inde antique*.

Fatimah, ayant entendu parler de dons féeriques que la fille et le gendre de Salomon auraient reçus de celui-ci, fut douloureusement surprise que Mohammed, qu'elle élevait bien au-dessus du souverain hébreu, n'eût pu donner que la pauvreté à elle et à son époux; et, sous l'influence de ce sentiment, elle n'adressa plus la parole à son père (1). C'est là un trait de sombre ténacité qui appartient bien au caractère de la race sémitique, mais qui ne nous semble digne, ni des généreux sentiments que nous avons admirés en Fatimah, ni du tendre respect dont elle entourait son père. Quoi qu'il en fût, si jamais les tristesses de l'orgueil humain jetèrent un ombre sur le beau type de notre héroïne, elles se turent devant les déchirantes impressions que firent éprouver à Fatimah les derniers moments du Prophète, et nous savons que la fille ne put vivre longtemps privée de son père.

Certes, quelque prédominant que fût en elle le sentiment filial, Fatimah sut être épouse et mère. Par son énergie, elle soutint son mari à l'heure de la lutte; par son amour, elle le consola à l'heure de l'adversité. Nul doute que les exemples et les enseignements d'une telle mère n'aient puissamment contribué à former le noble caractère que montrèrent ses fils. Enfin, bonne et prévoyante maîtresse de maison, Fatimah voulut que sa sollicitude survécût même à son trépas : le jour de sa mort, nous l'avons vue préparer, pour son mari et ses enfants, le pain du lendemain; et se livrer, avec plus d'ardeur que de coutume, à ces occupations ménagères qui sont l'honneur de la femme, et que les princesses arabes ne dédaignaient pas plus que les épouses des patriarches.

La douleur avec laquelle Fatimah se sépare de son mari et de ses enfants, atteste combien elle les aimait. Les adieux qu'elle leur adresse sont aussi touchants que ceux que le poète grec plaça naguère sur les lèvres d'Alceste mourante. Néanmoins, soit que, pendant la grande scène de la mosquée, Fatimah sacrifie ses enfants à son père; soit que, après la mort de celui-ci, elle n'ait pas la force de lui survivre, l'épouse et la mère s'effacent en elle devant la *fille du Prophète.*

Clarisse BADER.

(1) *Les Séances de Haïdari*, ouvrage cité. Deuxième séance.

DU SCHISME, DE L'HÉRÉSIE EN FRANCE

ET DES ÉGLISES FRANÇAISES

A PROPOS DE M. CHARLES LOYSON, EX-PÈRE HYACINTHE (1)

En mai 1879, à la salle du boulevard des Capucines, M. Loyson donna une conférence où les assistants furent nombreux. La grande attraction, la principale préoccupation des curieux était de voir Mme Merriman. Grande fut la déception éprouvée par le public à son entrée; il se figurait l'héroïne tout autre. Après la lecture faite par M. Loyson d'un prospectus et de la profession de foi de l'église gallicane de la rue Rochechouart, tout à coup l'orateur s'anime et prononce un véritable sermon. Il déclame avec force contre la Révolution qu'il dit exécrer, réprouve le cri sauvage adressé au catholicisme : « Voilà l'ennemi », parle avec respect du « saint pontife qui occupe aujourd'hui le siège de saint Pierre, et continue si dignement la glorieuse mission de la papauté », exalte les martyrs des premiers siècles, ceux de 93 et ceux de la Commune, se déclare prêt à verser, comme eux, la dernière goutte de son sang, flétrit les lois spoliatrices qui veulent soustraire l'enfant à l'éducation religieuse, conspue les écrivains et les journaux qui pervertissent le peuple, tonne contre le matérialisme qui fait de la terre, tout et de Dieu, rien. Et il annonce à la république actuelle sa fin prochaine, grâce aux fautes et aux excès de ses conducteurs. Bref, on se serait cru revenu aux temps des conférences de Notre-Dame, n'était Mme Merriman.

Vers la fin de mars 1880, parlant sur l'avenir de la réforme dont il est l'initiateur, à la chapelle Rochechouart, le recteur annonça que l'œuvre devait 9,000 francs dont le payement intégral était

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1880, des 31 janvier, 15 février, 30 juin et 15 juillet 1881.

urgent. La quête produisit 200 francs et la souscription ouverte, 4,129 francs; il y avait déficit.

A la pénurie d'argent le Loysonisme ajoute le ridicule à haute dose. Montalembert, on l'a dit plus haut, avait annoncé à celui dont il fut le meilleur et le constant ami, qu'en s'obstinant dans la révolte, il tomberait dans le néant et deviendrait le *ludibrium vulgi*. Dominé par un besoin insatiable de réclame et de publicité malsaines, M. Loyson semble s'être appliqué à plaisir à justifier cette prédiction. A la dernière Exposition des Beaux-Arts, figurait un triptyque représentant le clergyman Loyson, Mme Vve Merriman et leur progéniture. Le pilori où, de la volonté de l'exposé, le peintre Desboutins a fait monter le triste groupe, porte cette inscription biblique, qui serait mieux placée ailleurs : *Mon âme bénira le Seigneur et mon enfant le servira.* Singulière manière de bénir et de servir Dieu, que d'étaler sa honte aux regards de la foule toujours avide de scandale. Heureusement, à la vue de la pose et du profit des deux *Vieux*, la déception et la moquerie remplacent la curiosité, et on s'empresse de s'éloigner en étouffant difficilement le fou-rire qui s'empare même des plus graves.

Mais comment décrire la scène de haut comique qui se déroulait, le 12 mai 1880, à l'audience de la justice de paix du neuvième arrondissement de Paris. Le réformateur y a vu son nom, son entreprise, ses correspondances, les détails vulgaires de son ménage devenir les objets de la risée publique; un soi-disant abbé Bichery, ordonné prêtre schismatique par *le Vieux* Herzog, était demandeur contre « l'abbé Loyson, recteur de l'église gallicane de la rue Rochechouart ».

Ce Bichery, né à Paris, après avoir été curé intrus en Suisse, à Grandfontaine, dans le Jura Bernois, était passé au service de M. Loyson, et exerçait, dans l'ancienne *Tertulia*, les fonctions de vicaire-sacristain, chargé des écritures, de la caisse et des troncs. Scandalisé de savoir son « cher père se faire payer des dîners, voitures, photographies, gâteaux, sucre, etc., etc., sur les aumônes que les fidèles faisaient à l'église », choqué de voir *sa patronne*, qui l'aimait cependant comme son propre fils, ainsi qu'elle le lui écrit, toucher sans gants les vases sacrés et lui enjoindre de descendre à la cave pour lui remonter du coke, il avait résolu de « désobéir carrément au Père Loyson, s'il continuait à se laisser influencer par sa femme », quand une circonstance vint mettre le feu

aux poudres. Le dimanche des Rameaux, le recteur, déclara, en chaire, « qu'il ne reconnaissait d'autre autorité spirituelle que celle de l'évêque d'Edimbourg et fit afficher, sur les portes de la chapelle, que cette église catholique gallicane était sous la juridiction de ce même évêque d'Edimbourg ». Indigné, Bichery se démit de son vicariat et entraîna dans sa défection un certain nombre d'adhérents, se sépara « de l'église prétendue gallicane, cette église mentant à son nom et n'étant qu'une église protestante ». Il s'élevait là, comme jadis pour Chatel, schisme contre schisme.

M. Ch. Loyson, menacé dans sa primatie rectorale, répondit à la démission de son vicaire, en lui refusant son linge, ses livres, son armoire, lui réclamant la liste des adhérents, les livres des comptes, la caisse de l'église, celle des pauvres, et enfin une somme de 114 fr., 25 qu'il l'accusait d'avoir emportée. De là procès, Bichery assigna le Père Loyson, demandant qu'il fût condamné à lui payer 100 francs, plus 60 francs de dommages-intérêts. M. Loyson, de son côté, forma une demande reconventionnelle de 194 francs et de divers objets mobiliers.

Les plaidoiries des avocats, des lettres d'Émilie, femme Loyson, d'Hyacinthe Loyson et de Paul Bichery, la signification des adhérents rejetant le rectorat Loyson, une note de déjeuner consommé à la Chapelle, avec menu détaillé, où figurait une dinde truffée et trois bouteilles de vin et enfin les observations ironiques du juge de paix, formèrent un ensemble qui excita au plus haut point l'hilarité générale, continuée le lendemain par les rires et les plaisanteries de la presse.

A huitaine, le jugement était rendu : Bichery condamné à restituer 86 fr., 40, sur 114 fr., 25, ne retenait que 27 fr., 75, produit de cinq jours de travail, devait rendre la liste des adhérents, les livres de comptes, payer les frais, mais pouvait garder les clefs des troncs. M. Loyson, débouté de sa demande de 194 francs, gagnait partie du procès; dut-il s'en féliciter moralement, il y a lieu de penser le contraire.

Hâtons-nous d'ajouter que, quelques mois après, on apprenait avec bonheur que M. Bichery avait enfin reconnu son erreur, avait fait pénitence à la Trappe et obtenu, après deux mois d'épreuve, sa réconciliation du Saint-Père. Par une lettre édifiante, du 5 octobre 1880, il se soumet humblement au concile du Vatican et au magistère infaillible du Pontife romain, condamne ses paroles,

actes et écrits passés, demande pardon aux âmes qu'il a scadalisées et les supplie fortement de rentrer dans le bercail et de cesser leurs divisions lamentables.

En attendant la solution de son procès, M. Loyson était retourné à Genève, assister au synode vieux-catholique où, à grand renfort de tapage, s'étaient réunis une quarantaine d'adhérents dont trois évêques anglicans. Commencé par leur parodie habituelle de messe en français précédant une séance interminable, rien de saillant n'y fut traité, et le prétendu concile se termina par un banquet de cent cinquante couverts, session la plus goûtée des invités. A son entrée dans la salle du festin, l'ex-curé intrus de Genève était accueilli par une tempête d'applaudissements. Ce fut pour lui l'occasion d'exprimer sa joie de voir que les nuages jadis élevés contre sa personne et son ancienne paroisse s'étaient dissipés. Accentuant le caractère protestant de l'œuvre commune avec celle de Luther et de Calvin, il rappela que, personnellement, il demeurait gallican, insista énergiquement sur la nécessité de l'union entre l'Église et l'État, entre laïcs, prêtres et évêques, et porta la santé des trois dignitaires présents. L'inévitable M. Bard prit ensuite la parole, félicita l'assemblée du retour de l'enfant prodigue qui avait été vainement chercher au loin le bonheur et l'accueil sympathique qu'on ne rencontre qu'à la maison paternelle. M. Loyson releva vivement les compliments équivoques de M. Bard, déclara ne point accepter le titre d'enfant prodigue et, en revenant à Genève, n'avoir nullement prétention de rentrer dans la maison paternelle. M. Bard pria finement M. Loyson de ne pas prendre en mal ses paroles. Bref, les deux convives se donnèrent le baiser Lamourette, et M. Carteret clôtura la discussion, en s'étendant sur l'échec douloureux subi par le schisme tombant de jour en jour devant l'indifférence, le refroidissement, et l'hostilité générale remplaçant le zèle et l'enthousiasme des premiers temps. Gémissements stériles que la véritable Église est habituée à entendre. Seule elle est toujours jeune, elle a le Christ avec elle. *Christus heri, hodie et in sæcula.*

M. Loyson est allé faire depuis un nouveau voyage en Angleterre; il va, dit-on, essayer d'y recueillir de l'argent pour acheter, au besoin, un terrain et y construire un abri devant remplacer la *Tertulia* louée à une autre industrie. Les journaux anglais annoncent qu'il a dîné chez le Lord-Maire, en compagnie de révérends Bishops, et a été invité, avec Mme Merriman, par M. Gladstone. Si

de l'autre côté du détroit on croit trouver en lui un levier pour séparer la France de Rome, on se trompe, on ne recueillera que déceptions.

De retour à Paris, le recteur de la *Tertulia* présidait une cérémonie suivant son cœur. Un nouveau vicaire devant, du moins il l'espère, lui faire oublier la mésaventure récente, recevait de ses mains la bénédiction nuptiale. Un abbé Lainé, passé au Loysonisme, et une veuve Locfreich étaient au pied de l'autel. Après l'évangile, dans une homélie à sensation, dans laquelle entrait l'inévitable panégyrique de sa propre conduite, M. Loyson, s'adressant aux conjoints, laissait percer, malgré lui, les angoisses personnelles. « Avez-vous bien pesé, dit-il, les conséquences de ce que vous faites! Peut-être est-ce le martyre qui commence pour vous. Le fanatisme et l'hypocrisie vous gardent des haines brutales et perfides, qui atteindraient jusqu'aux berceaux de vos enfants. Déjà ont commencé les injures des journaux de la prostitution et de la sacristie coalisés, qui ne peuvent pardonner à vous, madame, d'avoir voulu rester chaste, étant femme, à vous, monsieur, d'avoir voulu rester honnête étant prêtre... »

Puis, après ces odieuses insinuations, le prédicant ajoutait, en s'élevant contre l'arbitraire et l'esclavage des lois « qui refusent au prêtre le droit d'être mari et père, c'est une insanité, il faut la faire cesser... Tant qu'on n'admettra pas le mariage des prêtres, le clergé ne sera en France qu'un régiment sans foyers, placé sous les ordres d'un évêque étranger ».

En lisant dans les journaux qui ont rendu compte de cette cérémonie les objurgations du moine marié, on est quelque peu surpris de voir celui qui a placé sa personne et son élucubration hérétique sous la juridiction d'un Bishop écossais venir faire à notre clergé et à celui de toute nation catholique le reproche inepte et suranné d'obéir à un évêque étranger.

Un membre anticlérical de notre parlement, M. le comte de Douville-Maillefeu, jadis zélé paroissien de Pont-Remy où sa famille, dans un resplendissant vitrail, se trouve représentée recevant pieusement la sainte communion, mais depuis passé dans le camp ennemi du catholicisme sans épithète et de plus dans celui du Loysonisme, assistait les conjoints. Il est le trésorier, dit-on, de la chapelle dont les jours allaient prendre fin. Le loyer de 10,000 de la Tertulia était lourd. On a demandé de nouveau au conseil

municipal dont la haine catholique est manifeste, la concession cette fois *à titre de loyer* de l'église vénérée de l'Assomption et, en attendant la décision, c'est à la salle de la rue d'Arras que se poursuivera le culte loysonien. C'était également jadis une salle de concert, puis de réunions radicales, il n'y a pas dérogation.

M. Loyson n'est pas heureux dans ses recrues. En décembre 1880, il était témoin dans une affaire de garçon pharmacien ayant volé 500 francs à son patron. L'élève Pourceau avait été recueilli par lui : « sortant d'un couvent de moines, excellent garçon d'ailleurs, mais qui n'a jamais eu de mère et qui avait le défaut capital de fumer d'excellents cigares qui incommodaient ma femme ».

Le recteur de l'Église catholique gallicane, imitant encore Châtel, a fait imprimer une liturgie schismatique en français. Si le nom du Christ n'y figure point sans l'article usité, Dieu y est systématiquement tutoyé à la façon protestante. A l'exception de quelques passages, M. Loyson a cru devoir s'en tenir au rôle de simple traducteur. Quant l'église de la réforme catholique sera constituée, il appartiendra, dit-il, à ses évêques et à ses synodes de réaliser les retouches et les changements appropriés à l'époque actuelle.

Après l'avant-propos, le recueil s'ouvre par une confession générale et une formule d'absolution collective, prononcée la main droite étendue sur la tête des pénitents, et donnée, dit le célébrant, par l'autorité que j'ai reçue de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est le souverain prêtre, et par l'autorité de sa sainte Église.

Vient ensuite l'ordinaire de la messe en français, où le *Confiteor* revêt une forme des plus étranges. Au Symbole de Nicée, une note exprime que l'addition *Filioque* est reprochée avec raison aux Latins par les Grecs, n'ayant pas été faite par l'autorité compétente, celle du concile œcuménique. C'est refuser cette qualité et au concile de Florence et au concile de Trente. Ce dernier, dès sa troisième session, s'étant empressé de consacrer comme symbole de la foi catholique, le Credo de Nicée avec l'addition dont il s'agit. M. Loyson passe à deux pieds joints, cela va sans dire, sur la défense faite par l'Église, de traduire le canon de la messe en langue vulgaire, et, arrivé aux paroles de la consécration : *qui pro multis effundetur*, il ne manque pas de rendre *multis* par *plusieurs*. *Beaucoup* eût été trop large, *plusieurs* est plus conforme aux traditions restrictives du protestantisme et du jansénisme. Il est vrai, qu'avant le retour au rit romain, la plupart de nos livres d'heures

avaient adopté cette traduction janséniste. D'où l'on peut induire la grande sagesse des prescriptions de l'Église pour laquelle aucun détail n'est sans importance. Considérant comme une excommunication du peuple et un privilège abusif du clergé, la communion telle qu'elle est pratiquée dans l'Église latine, M. Loyson fait participer *ses fidèles* à la coupe, c'est une partie essentielle « de son programme ».

Parmi les conseils touchant le culte domestique figure celui de la lecture quotidienne de la Bible, mais le canon des saintes Écritures indiqué diffère de celui ordonné par le concile de Trente, et une partie est rejetée au second plan comme non reçue pour la confirmation des dogmes.

L'opuscule se termine par le programme de la réforme catholique. Le réformateur *provisoire* se défend de chercher à établir une communion protestante, grecque ou anglicane, il veut seulement modifier certains usages de notre religion « devenue étrangère aux besoins réels de la société, en écarter les formes transitoires qui convenaient à l'enfance des sociétés et lui faire revêtir celles que réclame leur virilité. Il repousse les prétentions ultramontaines et veut rester fidèle aux idées des Lacordaire, des Montalembert, des Gratry, des Affre, des Sibour, des Darboy, frappées d'anathème par le Concile du Vatican, et, reconnaissant que la foi est devenue suspecte, au point qu'un orateur ait pu dire aux applaudissements du Parlement : « le cléricalisme, voilà l'ennemi! » Il formule sa réforme en la condensant dans les cinq propositions suivantes :

1° Rejet de l'infaillibilité du Pape ;

2° Election des évêques par le clergé et le peuple fidèle ;

3° Célébration des offices liturgiques et lecture de la Bible dans la langue nationale ;

4° Liberté du mariage pour les prêtres ;

5° Liberté et moralité de la confession.

Ce thème n'est point nouveau, il est emprunté aux négations du protestantisme. M. Loyson n'a trouvé rien à inventer, il est vrai qu'il appartient à la secte des *Vieux*. Sans donc s'appesantir sur les diverses propositions par lesquelles M. Loyson prétend ramener l'Église à la liberté et au spiritualisme chrétiens, il importe de remarquer que l'article 4 est celui qui paraît lui tenir le plus au cœur. Là est le véritable *Deus ex machina*, c'est le point *central* et *décisif* dans la réforme... aussi ajoute-t-il : « Les apôtres étaient

mariés pour la plupart, et saint Pierre tout le premier. Encore aujourd'hui, dans l'Orient, le clergé catholique est marié avec la pleine approbation du Pape. » Imputations vraies et incomplètes tout à la fois, et par conséquent fausses en réalité.

Célibat Ecclésiastique. — Et d'abord est-il exact de dire que les Apôtres étaient mariés pour la plupart, quand saint Jérôme nous fait connaître : « qu'excepté l'apôtre saint Pierre, il n'est pas manifestement prouvé que les autres Apôtres aient été mariés, puisque cela est dit d'un seul et non des autres, nous devons comprendre que ceux dont l'Ecriture n'indique pas le mariage n'étaient pas mariés ». Sur ce point les affirmations de Tertulien et de saint Isidore de Damiette sont encore plus explicites. Ce qu'il y a de certain c'est qu'aussitôt appelés au sacerdoce les Apôtres abandonnèrent *Tout* : *Nos reliquimus omnia*, paroles auxquelles Jésus-Christ répond : *Omnis qui reliquerit domum aut* UXOREM *propter nomen meum centuplum accipiet.* Si, par un texte formel, l'Evangile n'enjoint pas au prêtre de garder le célibat, l'obligation de la chasteté ressort pleinement de l'esprit et de l'ensemble des préceptes, de l'exemple et des conseils du Maître, de la pratique des Apôtres, de la conduite de l'Eglise dès le premier âge, et enfin des décrets des Conciles de Néo-Césarée, en 314 et de Nicée, en 325. Tout ce que la passion oppose, porte ou sur des interprétations intéressées, ou s'applique à des exceptions de prudence, des nécessités et des condescendances temporaires. Ce n'est point la règle, ce n'est point le principe. On cite à l'encontre les mots de saint Paul : « Il faut que l'Evêque soit époux d'une seule femme ayant des enfants. » que saint Jérôme interprète ainsi : *non enim dicit* : *eligatur episcopus qui unam ducat uxorem et filios faciat* : *sed qui unam habuerit uxorem et filios in omni subditos disciplina.* Saint Ambroise explique ainsi ce texte : *non ut filios in sacerdotio creare apostolica invitatur auctoritate*; *habentem enim dixit filios, non facientem.* Et le pape Innocent Ier : *filios habentem non generantem.* Et enfin saint Jean Chrysostome : *licet eum qui uxorem habeat quasi non habentem.* Le doute n'est pas possible, les Canons de la primitive Eglise ne forcent pas les prêtres, hier païens, la plupart âgés, *presbyteri*, à quitter leurs femmes, ils les obligent à ne plus vivre maritalement avec elles, et à ne pas se marier l'ordination reçue. Aujourd'hui encore, dans l'Église schismatique d'Orient, le pope ne peut se marier qu'une fois et jamais après la réception des ordres sacrés. Il doit observer

la continence toutes les fois qu'il monte à l'autel, et s'il vient à perdre sa femme, il est interné dans un couvent.

Ne tombe-t-il pas en outre sous les sens que, si l'Eglise assigne le premier rang à la virginité et le second à la chasteté au point d'exclure de son service spécial les veuves ayant contracté un second mariage, elle donne une place encore plus élevée au prêtre. « Le sacerdoce, dit saint Epiphane, est au-dessus de la virginité, de la vie monastique, du mariage et de la viduité ; il ne convient qu'aux vierges et à ceux *qui a suis uxoribus se continent, aut secundum unus nuptius, in viduitate versuntur.* » Eusèbe interprète ainsi le premier verset du chapitre VIII de la première épître aux Corinthiens : *eos qui sacrati sunt atque in ministerio occupati continere deinceps se ipsos a communicatione uxoris decet.* Saint Jérôme, d'autre part, établit que : « la discipline des Églises d'Orient, d'Egypte et du siège apostolique est de n'accepter pour la cléricature que des vierges, des continents ou des hommes qui, s'ils ont eu des épouses, cessent d'être maris ». Ces citations suffisent pour trancher la question historique.

Les dérogations contraires objectées par M. Loyson, il le sait très bien, forment une exception fort restreinte, elles sont des concessions accidentelles à des églises ramenées à l'unité catholique ; elles sont dues à des difficultés, des nécessités de faiblesse de temps et de lieux. Au lieu de s'étendre, elles diminuent et s'effaceront lorsque les peuples où elles existent se seront élevés à la perfection demeurée le privilège et l'apanage de l'Eglise latine qui ne céde ra jamais « ce poste de triomphe ».

Quand la Divinité, dans un miracle de miséricorde et d'amour pour l'homme, voulut descendre du ciel et associer, unir sa nature, vierge par essence, à la nature humaine, il fallut, pour fournir les éléments de la chair sacrée du Christ, rencontrer une chair conçue vierge, demeurée vierge, et devant le demeurer toujours. Il le fallut en fait et du libre choix, de la prédilection spéciale de l'immaculée créature qui avait arrêté les regards et la pensée de Dieu. Il fallut que cette femme, bénie entre toutes, donnât sa pleine adhésion non seulement à devenir la mère de Dieu, mais à être à la fois la mère de douleurs. Elle dut consentir à assister un jour à la mort de son fils insulté, immolé par ceux-là même qu'il venait sauver, et à recevoir, au pied de la croix et de la bouche de son fils expirant, la mission étonnamment miséricordieuse d'être, à l'avenir, la

mère toujours compatissante, le refuge toujours assuré de l'humanité pécheresse. Marie consentit, elle prononça le *fiat* qui ouvrait le ciel. Et à l'instant le Christ devint homme. La fonction du prêtre n'est pas moindre ; la Divinité a besoin, pour le salut du monde, de son royal ministère et aussi du sacrifice de sa chair. Il le faut pour qu'il puisse prononcer dignement et saintement le *fiat* qui fait descendre le Christ sous les espèces d'un pain azyme, pur lui-même de toute fermentation, et heureux de faire le sacrifice de sa propre substance à son Créateur. N'est-il pas de la plus haute des convenances que les doigts consacrés entre lesquels va s'accomplir cette auguste incarnation, appartiennent à une chair sanctifiée, vierge, chaste comme celle de la mère du Christ.

En dehors de cette sublime convenance, et, pour ne s'en tenir qu'aux obligations formulées dans l'Évangile d'une façon claire et nette, on peut opposer à M. Loyson les citations suivantes : « Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise... Que celui qui n'écoute pas l'Église soit comme un païen et un publicain... Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel... », et d'autres. L'Église exige le célibat de ses prêtres, le catholique doit s'incliner. M. Loyson préfère écouter le docteur Moray, plutôt que Pie IX et Léon XIII, s'en référer à l'établissement de Cranmer, plutôt qu'à l'Église romaine. En dehors des Évangiles écrits, il y a la tradition, et Rome seule est le tribunal suprême qui les interprète infailliblement, et par conséquent ne peut, même disciplinairement, en faire sortir des prescriptions impossibles à la nature humaine, et contraires à la loi de Dieu.

M. Loyson a commencé par mettre de côté les devoirs du prêtre et du moine, puis il s'est mis à interpréter les textes, à les déformer au gré de ses passions nouvelles. Au fond, leur clarté le gêne. Il les contourne, parce qu'ils le condamnent. Plus il insiste et revient sur le sujet qui le blesse, plus le public, qui ne se méprend point sur la cause intime et déterminante de sa rupture, sur l'influence qui en a motivé la honte, se rit de cette insistance, apprécie à leur valeur des explications intéressées, et hausse les épaules.

La France estime et estimera toujours le prêtre chaste, elle se confie volontiers à lui, s'en rapproche aux jours de douleurs et de dangers. Elle condamne le prêtre prévaricateur, s'en éloigne, plaisante le moine marié. La moquerie, chez elle, est une des formes du mépris.

Sur ce point, les lois civiles sont le reflet des lois canoniques.

Sans remonter aux Novelles de Justinien, il est bon de citer les lignes suivantes, extraites du trente-cinquième plaidoyer d'Omer Talon, en 1640 : « L'obligation du mariage et la sainteté de l'ordre ne dépendent ni de la croyance, ni de la pensée des particuliers. Il y a une vérité éternelle et d'un ordre supérieur qui doivent être la règle et le niveau de nos actions. La loyauté de notre esprit, la liberté de nos croyances et le libertinage de nos mœurs ne sont pas la mesure du droit public... l'exécution d'un contrat, d'une promesse, d'une obligation étant non seulement de droit civil, mais de droit naturel, plus ancien que toute sorte de jurisprudence, un prêtre qui, par sa promotion aux ordres sacrés, est entré dans la hiérarchie et s'est enrôlé dans la milice de l'Église, qui, devant Dieu et devant les hommes, s'est acquis une condition nouvelle, une dignité considérable, un privilège attaché à sa personne, ne peut, vivant dans les termes de son devoir, ni perdre ce qu'il a acquis, ni décheoir, par le fait de qui que ce soit, des avantages qu'il possède en vertu de son ordre. Il n'est pas non plus en sa puissance, par le changement et la légèreté de son esprit, de se détacher d'une obligation qu'il a contractée, de se libérer de sa promesse et de son vœu, de renoncer à la loi paisible et publique de sa condition, lorsqu'il a pris volontairement les ordres sacrés. »

La révolution avait interrompu l'accord maintenu jusqu'alors entre les lois religieuses et les lois civiles, elle n'en avait pas complètement oblitéré la notion. En 1813, Napoléon, en plein Conseil d'Etat, prononçait ces paroles remarquables : « l'Ordre est un sacrement de la même nature que le Mariage, le prêtre est uni à l'Église, comme l'époux à son épouse, par des liens indissolubles... quiconque s'engage dans les ordres sacrés contracte l'obligation de garder le célibat. Je demande qu'on applique au prêtre qui se marie les peines portées par le code pénal contre les bigames. » Le Conseil d'Etat obtempéra au désir du chef de l'Etat, et décida que le prêtre marié serait condamné au carcan et au bannissement.

Bonaparte ne voulait pas « que le sol tremblât » ; il avait compris que l'annulation du célibat ecclésiastique serait, en France, un des plus grands dissolvants de l'ordre et de la sécurité des familles. Il savait que permettre le mariage aux prêtres eût été donner au premier intrigant, une fois revêtu d'un caractère et d'un habit qui écarte le soupçon, la facilité de s'introduire dans les familles, d'y opérer par passion ou par spéculation des séductions coupables et

de forcer un père et une mère à livrer leur fille à un homme méprisable. Il savait que la cupidité et l'ambition trouveraient dans cette faculté un moyen efficace d'aspirer par la captation aux plus riches héritages. Non, cela ne se pouvait pas, le mariage des prêtres soulevant contre lui tous les sentiments de la moralité publique et de l'honneur français.

Sans entrer dans d'autres considérations puissantes qu'on peut trouver dans les écrits traitant de cette matière, sur la convenance, la haute raison, la nécessité du célibat, pour le ministre des plus augustes sacrements et particulièrement en ce qui concerne la confession, que l'article cinquième du programme Loyson élimine hypocritement en la rendant facultative, il suffira de remarquer que la continence sacerdotale est intimement liée à une des vertus principales du prêtre, l'horreur et la fuite de la simonie. Cette première hérésie osa, comme la teigne, essayer de ronger, de désagréger l'Église dès son origine, n'avait-elle pas déjà enfanté Judas. Saint Pierre l'anathématisa, il n'a pu la faire disparaître. Sa plaie hideuse est attachée aux flancs de tout clergé concubinaire. Il y a là une conséquence inéluctable dont l'observation suffit pour faire comprendre que l'institution du célibat ecclésiastique est due au fondateur de l'Eglise, dont l'œuvre parfaite devait pourvoir à tout.

Le mariage suppose une famille ; la famille, la propriété. Mais les biens, revenus, traitements, propriétés ecclésiastiques appartiennent à la mense et non à l'individu. Le titulaire ne dispose que de l'usufruit dont, s'il est fidèle aux prescriptions des canons, le tiers seul, dans la proportion du nécessaire, est applicable à ses besoins personnels. Ces revenus cessent pour lui, s'il quitte sa prébende ; s'il vient à mourir, ils passent à son successeur. En admettant, ce qui est impossible en France, dans l'état actuel des choses, que la portion congrue de la mense ait pu suffire, pendant sa durée, aux nécessités d'une famille, d'où pourra-t-elle tirer sa subsistance quand elle aura perdu son auteur par la mort ou l'abandon de sa charge? Qu'on le demande au clergé le plus riche de la terre, au clergé anglican, auquel M. Loyson est allé s'affilier et réclamer une délégation dérisoire.

Le clergé anglican, bien qu'étant le plus honorable humainement parlant des clergés séparés de la communion romaine, demeure la preuve convaincante de l'impuissance radicale de l'homme et d'un corps à se maintenir et à diriger efficacement les autres dans les

voies du salut et des vertus chrétiennes. Les pasteurs de l'établissement administrent, ils ne sanctifient point.

En adhérant à la prétendue réforme, en rompant avec le Pape, chargé de confirmer ses frères dans la vérité, la lumière et la grâce, l'église anglicane a perdu *l'unité*. En se séparant du foyer central et visible où réside l'Esprit-Saint vivificateur, du siège qui seul a reçu le privilège de donner juridiction, mission, délégation et pouvoirs, elle a perdu la *sainteté*. Pas plus que M. Loyson, son soi-disant délégué, elle ne possède par conséquent ni la *catholicité* ni *l'apostolicité* : elle n'est pas l'Eglise.

L'établissement de Henri VIII et de Cranmer est sorti de la voie tracée par Celui qui a institué le sacerdoce chrétien, et n'est que le résultat d'un choix humain et arbitraire parmi des prescriptions toutes nécessaires à l'unité, à la sainteté, à l'efficacité de cette institution. Le ministre protestant se marie, divorce, se remarie deux fois, trois fois à son gré, a femmes et enfants à nourrir, à établir. De là, par une connexion fatale, ressortent des abus criants contre lesquels s'élèvent eux-mêmes les membres de la Congrégation dont il se dit le pasteur. De là, la stérilité de son ministère sur les classes élevées et sur les classes moyennes. Quant au menu peuple, il ne connaît pas le pasteur et en est ignoré.

Voilà donc, en définitive, où M. Loyson a été chercher la force et la grâce. C'est de l'anglicanisme, aujourd'hui en pleine dissolution, qu'il réclame une juridiction pour prêcher en France le gallicanisme expirant, des pouvoirs pour inviter les catholiques à se séparer de Rome, de leurs évêques, de leurs prêtres, de leurs traditions, à diminuer leurs croyances et à le prendre lui, moine marié, prêtre excommunié et apostat, pour guide, modèle, pontife et prophète. Si cela n'était, ce serait à n'y pas croire. Sa déconvenue est certaine, voyages, patrons et quêtes n'y feront rien, il pourra, du pays de la société biblique, tirer des fonds suffisants pour acheter un terrain, construire un édifice, ce ne sera pas une église, et en dehors des curieux, public renouvelé sans cesse, les adhérents sérieux, s'il en existe de constants, n'appartiendront pas à l'Eglise universelle; on l'a déjà dit : M. Loyson est un homme fini, son action est nulle. Puisse le chrétien, le catholique se réveiller; puisse Dieu lui accorder la grâce du repentir et celle d'aller pour jamais s'ensevelir dans la retraite.

Adolphe DE CHAPOUILLÉ.

LA BELLE SALOMÉ

NOUVELLE

IV

Oui, c'était Salomé, chancelante, pâle et amaigrie, comme si quelque chagrin mortel l'eût pour toujours frappée au cœur, silencieuse, désolée et plus belle que jamais. Mais belle d'une beauté étrange, surnaturelle, et en quelque sorte éthérée, avec de grands yeux profonds étincelant sur ses joues blanches, et semblant, de leur regard fixe, mystérieux, chercher quelque but invisible bien loin par delà la terre.

Un seul de ces regards suffit pour me clouer sur place, en arrêtant, pour ainsi dire, le plus faible battement de mon cœur. Et puis, un secret espoir m'animait : elle m'avait reconnu peut-être... Mais non : rien dans ses gestes ou dans son attitude ne vint ensuite m'indiquer qu'elle se préoccupât de moi après ce premier regard. Par conséquent je m'éloignai, ne me croyant pas autorisé à me présenter à elle.

Lorsque j'eus fait quelques pas dans la direction du rivage, je me retournai pour la regarder encore. Elle avait repris son attitude première et son immobilité, fixant ses grands yeux tristes sur les clochers et les dômes de Venise et sur le soleil d'or qui se plongeait dans la mer.

Peu à peu le dernier rayon vacilla, disparut; les tours, les clochetons, les coupoles se dessinèrent en noir sur le fond empourpré du ciel; les pics les plus élevés des montagnes de l'Occident pas-

sèrent par toutes les teintes, graduées et mourantes, du rose au pourpre et de l'orange au gris; un léger voile de brouillard commença à flotter sur la lagune, et sur la voûte du ciel, je vis trembler la première lueur d'une étoile.

Autour de moi, l'ombre s'épaississait, et pourtant je demeurais toujours immobile, les pieds dans l'herbe. Déjà il me devenait impossible de distinguer les objets, à quelques pas de moi. De quel côté se trouvait la tombe de marbre blanc? Salomé était-elle toujours là? Avait-elle gagné le rivage? Pourtant je n'avais pas entendu de bruit de rames sur les flots.

Je finis par réfléchir qu'il était temps de m'en aller. Je pouvais perdre mon chemin à travers les tombeaux, au milieu de ces ombres. En conséquence je m'éloignai dans la direction du rivage, et je parvins bientôt à l'endroit où j'avais abordé.

Je trouvai mon batelier endormi dans sa gondole, appuyant sa tête sur les coussins de la cabine, les pieds enveloppés du tapis qu'il avait rejeté sur lui en guise de couverture.

— Avez-vous vu, lui dis-je, une gondole s'éloigner de cette rive du Lido, depuis que j'y suis arrivé?

Au son de ma voix, il tressaillit, se frotta les yeux et se remit sur ses jambes, complètement éveillé.

— *Per Bacco! Signore,* murmura-t-il, avec une confusion naïve, je ne pouvais rien voir : je m'étais endormi.

— Mais lorsque nous sommes arrivés, n'avez-vous pas remarqué un autre bateau amarré dans ces parages?

— Je n'en ai vu aucun, signor.

— Il y avait pourtant une dame en noir, là-bas, dans le cimetière. Vous ne l'avez pas vue passer de quelque côté que ce soit?

Il se prit à sourire, et secoua la tête :

— Je ne l'ai pas vue, dit-il, mais vous la retrouverez sûrement demain. Les femmes viennent toujours plus d'une fois dans l'endroit où elles pleurent.

Puis voyant que je n'étais point disposé à m'amuser de ses aperçus humoristiques, et que je restais silencieux, absorbé dans mes réflexions, il porta la main à son bonnet, murmurant un « *Scusate, signore* », d'une voix basse et douce. Après quoi il s'en alla reprendre sa place au gouvernail.

La gondole s'éloigna dans la direction de mon hôtel, et moi, m'étendant sur mes coussins dans la cabine étroite et sombre, je

croisais les bras, fermai les yeux, et, sommeillant à demi, me mis à penser encore à la belle Salomé!

La belle Salomé! Ce nom lui appartenait, vraiment. Autrefois, m'avait dit Eugène, on l'appelait ainsi. Mais maintenant combien elle était plus belle encore que ce jour où je l'avais vue, dans sa boutique obscure du fond de la Merceria. Comment se faisait-il qu'alors je n'eusse pas plus admiré cette beauté étrange, idéale, indéfinissable? Etais-je inattentif, aveugle, dans ce temps-là, ou bien ses regrets, sa douleur, ses vêtements de deuil l'avaient-ils embellie?

Et puis je l'avais rencontrée en un endroit si triste! Qui donc venait-elle pleurer en ce séjour des morts? Ce devait être son père, assurément. Ce père était un vieillard à l'époque où je l'avais visité, et, selon les lois de la nature, les vieillards n'ont que peu d'années à vivre. Maintenant pour moi tout s'expliquait. Le vieux juif était mort; de là l'inutilité de mes recherches par toute la Merceria. Après le décès du marchand, sa boutique avait été louée à un autre trafiquant, ses marchandises dispersées, Ces sortes de choses arrivent tous les jours; aussi je ne m'étonnais plus.

Mais que devenait la belle Salomé? Etait-elle demeurée seule! N'avait-elle plus de mère? pas de frère ou de fiancé? S'il lui était resté sur la terre un lien chéri, un être bien-aimé, ses regards, que j'avais surpris tout à l'heure, auraient-ils exprimé cette inconsolable douleur, ce regret sans limites?

En ce moment, je me pris, je ne sais trop pourquoi, à penser à mon ami Eugène et à son prochain mariage. Il avait bien complètement oublié, lui, la pauvre juive qu'il avait tant admirée à Venise. Combien les choses auraient été différentes, s'il avait persévéré dans ses résolutions! Salomé se serait faite chrétienne, elle serait devenue Française; je ne l'aurais plus rencontrée, seule et triste, sur le Lido.

Puis je me dis, réfléchissant toujours, que cet étourdi d'ami ne m'avait jamais fait part des circonstances qui l'avaient décidé à modifier soudain son projet de mariage. Avait-il exposé ses intentions au père de la belle Salomé? Avait-il été refusé uniquement à cause de son origine étrangère et de sa foi chrétienne? Chose étrange : je n'avais pas songé un seul instant à m'enquérir de ces détails, tandis qu'Eugène et moi nous nous trouvions ensemble. Et maintenant j'aurais donné le meilleur tableau de maître qui fût

dans mon atelier, pour savoir ce qui s'était passé chez le vieux trafiquant juif, avant notre voyage.

Tout en rêvant et méditant ainsi, interrogeant le présent, revenant sur le passé, me demandant si la belle Salomé se rappelait notre visite à la boutique de son père; si elle était à cette heure riche ou pauvre, et complètement seule dans le monde; si le vieil israélite était mort depuis longtemps, et cent autre choses de ce genre qui, je ne sais pourquoi, me préoccupaient vivement, je ne m'apercevais pas des ombres qui s'épaississaient sur ma tête, et de la longue promenade que je faisais sur l'eau. Une ou deux questions, entre toutes, tenaient ma pensée en éveil et revenaient souvent. La belle Salomé habitait-elle toujours Venise? La reverrais-je quelque jour?

Je finis cependant par me retrouver à mon hôtel; je dînai à table d'hôte; je m'en allai, le dessert fini, fumer mon cigare à mon café favori, sur la Piazza. J'entrai ensuite, pour une demi-heure, à la Fenice, où j'entendis un acte d'un assez pauvre opéra. Et je revins chez moi mal à l'aise, inquiet, incapable de définir la cause de cette agitation étrange, me promenant de long en large sur le tapis de ma chambre à coucher, puis m'asseyant, pour rêver mieux, devant le grand feu brûlant dans l'âtre, et toujours m'adressant ces questions qui troublaient mes songes : « Comment apprendrai-je ce qne j'ignore? Retrouverai-je Salomé? »

A la fin, accablé de fatigue, je m'endormis dans mon fauteuil. Et lorsque je m'éveillai, un beau soleil matinal étincelait sur mes fenêtres.

Une pensée subite me vint à mon réveil, et je me redressai vivement, tout en tressaillant d'aise. Je venais de trouver, enfin, le moyen de tout éclaircir. Il semblait que cette idée, pratique et lumineuse, eût jailli soudain, pour moi, avec le rayon de soleil. Désormais, mon moyen était trouvé : j'irais au cimetière, je copierais l'inscription gravée sur la tombe de marbre blanc; je transmettrais le tout à mon savant ami, le professeur Nicolaï, de Padoue, pour lequel le plus étrange grimoire israélite n'était que jeu d'enfants. Et, une fois en possession des noms et des dates, il me serait aisé d'obtenir, dans Venise, des coreligionnaires du vieux marchand, les renseignements que je désirais.

Donc, en moins d'une demi-heure, j'avais mandé mon gondelier, et j'étais en route pour le Lido.

Dès que je fus arrivé au cimetière, je me hâtai de prendre une empreinte des caractères gravés sur la tombe. C'était, de tous les moyens, le plus sûr et le plus prompt, et, dans ce but, avant mon départ, je m'étais muni de cire. Je savais que, dans la langue hébraïque, tout dépend de l'exactitude observée dans les points marquant les caractères, et je craignais, vu mon ignorance, de commettre quelque erreur en copiant.

Puis, l'opération faite, je revins promptement à l'hôtel, et j'expédiai ma lettre, avec le paquet cacheté, à mon savant ami Nicolaï de Padoue.

Désormais il ne me restait plus qu'une chose à faire : attendre patiemment. Je le savais dès longtemps et je devais m'y résigner. Mon ami, le professeur, n'était point un homme pressé. Bien au contraire, je l'avais toujours connu rêveur, capricieux, indolent, se perdant en longues et creuses divagations sur ses textes orientaux et ses sentences hébraïques. De tout autre correspondant, j'aurais dû raisonnablement espérer une réponse, au plus tard le surlendemain. Mais comment en obtenir une avant cinq à six jours, de cet homme habile et distingué, Nicolaï, de Padoue?

D'ailleurs, en attendant, n'avais-je pas une quantité de choses à faire? Des églises et des palais à visiter, des croquis à prendre, des quartiers inconnus à explorer, des lettres de recommandation à remettre. Le mieux était donc de m'occuper du matin au soir, sans répit et sans trêve, afin de prendre courage et patience en attendant.

Et c'était justement la patience qui me manquait, au milieu de mes labeurs. En dépit de tous mes efforts, j'étais agité, inquiet, incapable de tenir en place pour dessiner ou pour écrire. En proie à un besoin immense de mouvement, de nouveauté, j'errais de galerie en galerie et d'église en église. Il m'était impossible même de me confiner dans une gondole. Et bien que je fusse sans cesse sur pieds, dans tous les coins de la ville, en dépit de mes courageux efforts, le jour me semblait sans fin.

Le soleil du lendemain se leva, et ce fut encore pis. Je pouvais justement espérer ce jour-là une réponse de Padoue, et l'incertitude fiévreuse, l'espèce d'anxiété que j'éprouvais, me rendaient incapable de quelque travail que ce fût. C'est dans les environs de la Poste que je passai naturellement la plus grande partie de ma journée. Puis, de huit heures du matin à quatre heures du soir, ayant assisté

en vain à toutes les distributions, je renonçai pour ce jour là à une espérance inutile.

Je me rendis, pour tuer le temps, sur le Traghetto de Saint-Marc, et là, de loin, je fis un signe à mon gondolier ordinaire.

En me voyant approcher, il porta la main à son bonnet, et attendit mes ordres.

— Où allons-nous, *Signore?* me demanda-t-il ensuite, voyant que, debout à ses côtés, je demeurais silencieux.

— Droit au Lido, mon camarade.

— C'est bien, *Signore.*

Je venais de céder, en ce moment, à une tentation irrésistible. Je m'étais dit cent fois, durant ces deux derniers jours, que je ne devais plus retourner à l'endroit où je pouvais retrouver la jeune israélite. Et pourtant je ne sais quelle impulsion, aussi soudaine que puissante, m'entraînait, malgré moi, vers cette rive que j'étais désormais résolu d'éviter.

Du moins, tout le long du chemin, je me dis que je me dirigeais vers cet endroit, uniquement pour me promener, que je ne serais point importun, et ne descendrais point à terre. Il était assez raisonnable de supposer que la belle Salomé, pour visiter le tombeau bien-aimé, se rendrait au Lido, à peu près à la même heure que le jour précédent. Par conséquent, je rencontrerais sa gondole sur la lagune, ou bien je la verrais amarrée au rivage, et, dans l'un ou l'autre cas, je n'aurais garde de l'aborder.

Mais rien ne vint justifier ces suppositions de ma part. Nulle part nous ne découvrîmes de barque sur les eaux. Au delà de San-Pietro-Castello, il ne s'en trouvait même plus une seule amarrée sur la rive. Et déjà la journée s'avançait; le soleil, à son déclin, s'abaissait au couchant. Partout, autour de nous, le silence, l'espace et l'immobilité. Pas de gondole abordant la grève, pas de rame fendant les flots. Nous étions tous les deux seuls, errant sur la Lagune.

Mon batelier toucha le rivage, et amarra sa gondole à l'endroit où, deux jours auparavant, nous avions abordé. Il tenait pour certain que je voulais descendre à terre et, malgré mes résolutions, je pris terre en effet. D'abord je me disais que, selon toutes probabilités, Salomé n'y était pas, puisque je n'avais vu nulle part de barque voguant près de la rive. Et si, dans tous les cas, elle était arrivée avant moi au cimetière, rien ne m'était plus facile que d'éviter de la rencontrer.

Ainsi enfreignant, les unes après les autres, les résolutions que d'abord j'avais formées, je m'élevais, peu à peu, jusqu'au point culminant du Lido. Bientôt je me retrouvai auprès des flaques d'eau salée, frangées de roseaux flétris, avec la lagune à ma droite et la grande mer à ma gauche, et ce long banc de sable jaune, se déroulant devant moi, en perspective sans limites.

Dans la distance, en face de moi, s'étendait le nouveau cimetière. De la hauteur où je me trouvais placé, je le dominais entièrement; je distinguais aisément les moindres accidents de terrain, les touffes de verdure, les bancs de gazon, et jusqu'à la tombe de marbre dont j'avais pris une empreinte l'avant-veille. Et nul être vivant n'apparaissait dans cet espace morne; partout la solitude et l'immobilité. Je me trouvais aussi complètement seul sur cette triste plage du Lido, que Robinson le fut sur son île déserte.

Cette conviction me rassura et, désormais, sentant ma conscience plus tranquille, je repris ma promenade un instant interrompue, je m'approchai peu à peu. Et tout à coup, sans que je susse trop comment, je me trouvai juste à l'endroit que je voulais éviter, auprès de la tombe de marbre blanc dont j'avais résolu de m'interdire l'approche.

Le soleil se couchait en ce moment; il venait de disparaître derrière un amas de vapeurs dorées, laissant après lui sur le sable, sur la mer et les cieux, un grand voile de lumière empourprée. C'était précisément à cette heure que, deux jours auparavant, j'avais vu Salomé. C'était juste en cet endroit qu'elle m'était apparue, appuyée au marbre de la tombe, et regardant les nuées d'or. Quelques brins d'herbe, chétive et rare, croissaient au pied du monument, sur la terre récemment creusée. Sa robe devait les avoir effleurés pendant qu'elle se tenait là, immobile; sa robe, et peut-être sa main. Je les regardais machinalement, me demandant quand elle reviendrait rêver et pleurer sur cette tombe.

Enfin, voyant s'épaissir l'ombre, je me détournai pour m'éloigner... Mais quel fut mon étonnement! Salomé était là, devant moi, et nous nous trouvions face à face.

V

Debout, sous ses voiles de deuil, à quelques pas de moi, elle s'avançait à pas lents vers cette chère tombe. Elle tenait ses bras pendants, ses mains croisées devant elle ; la tête légèrement inclinée, les yeux fixés à terre. Son attitude était à peu près celle d'une religieuse qui vient, en adorant, se prosterner devant l'autel.

Alors étonné, confus, n'osant parler, ne sachant que lui dire, je me découvris respectueusement et je m'écartai du chemin, pour la laisser passer.

Soudain elle leva les yeux, s'arrêta un instant, hésita, voulut parler, me regarda tristement avec une expression confuse, indéfinissable, étrange, puis fixa de nouveau les yeux à terre, passa lentement auprès de moi, et vint, comme la première fois, se placer auprès de la tombe.

Je restai un moment immobile, indécis. J'aurais voulu, pour tout au monde, connaître la cause de son deuil, lui parler, la consoler peut-être. Les mots se pressaient sur mes lèvres, et pourtant je n'osai rien dire. Je repris, avec un soupir, le chemin de la rive.

Pourquoi n'avais-je pas parlé? Elle me regardait pourtant. Et avec une expression si douloureuse, si suppliante! Comment ne m'étais-je pas senti le courage de l'aborder?

Et maintenant, je le voyais bien, cela était impossible. Elle avait repris, auprès du tombeau, son attitude rêveuse et sombre, tournant ses regards vers le couchant, appuyant sa joue sur sa main. Ses pensées étaient loin, bien loin de moi désormais. Elle avait certainement oublié ma présence.

Plus inquiet et mécontent que jamais, je revins au rivage. J'errai quelque temps encore, dans ma gondole, aux alentours du Lido, pensant que je pourrais voir Salomé s'embarquer à son tour, qu'elle me parlerait peut-être. Mais l'obscurité croissait de moment en moment; bientôt la nuit fut complète. Et je dus m'éloigner sans avoir aperçu aucun mouvement, entendu aucun bruit, qui révélât la présence de la belle israélite.

Je restai éveillé toute la nuit, m'agitant sur mon lit, repassant dans ma mémoire les incidents qui avaient si étrangement marqué ces derniers jours. Entre tous ces faits bizarres, ce qui me frappait

le plus, c'était cet étrange regard que la jeune fille avait attaché sur moi en s'approchant de la tombe.

Plus j'y réfléchissais, et plus je me disais qu'il y avait, dans cette douloureuse et suppliante expression, une signification particulière qui, dans le trouble où j'étais alors, m'avait certainement échappé. Il semblait que la pauvre Salomé, passant près de moi sans me parler, eût voulu solliciter mon aide, ma pitié, ma sympathie. C'est avec cette même expression qu'un être condamné au silence, un animal souffrant, regarde et implore son maître.

Mais est-ce que cela pouvait être? Avait-elle réellement besoin de moi? Cette supposition n'avait rien d'impossible, après tout. Peut-être, après la mort de son père, était-elle restée seule au monde, sans un parent ou un ami pour l'aider de ses conseils? peut-être se trouvait-elle dans quelque cruel embarras, quelque pressante nécessité, et ne savait-elle plus où rencontrer un peu d'aide et de sympathie?... Et elle devinait peut-être que je me réjouirais de pouvoir lui être utile, et qu'elle aurait raison de se confier à moi. Trouverais-je donc enfin l'occasion de l'aider? m'accorderait-elle donc un peu de confiance?

D'autre part, je n'avais garde d'oublier la réponse du professeur. J'espérais la recevoir le matin, mais mon attente se trouva vaine. La journée s'écoula sans que la poste m'eût rien apporté. Aussi, lorsque le soleil fut sur son déclin, je repris ma gondole pour me rendre au Lido, bien résolu, cette fois, à aborder la jeune Juive, à lui parler, lorsque je me trouverais auprès d'elle.

Dès que je fus débarqué, je pris le chemin du cimetière. Ce jour-là, le ciel était sombre; depuis le matin, un voile de brouillards, d'un gris terne, s'était lentement rassemblé, et flottait sur les toits des palais de Venise. La tristesse du paysage était en complète harmonie avec les regrets et le deuil de la pauvre Salomé.

Je l'aperçus, aussitôt que j'eus atteint le sommet du rivage. D'un pas lent et grave elle glissait devant moi, comme une ombre, au milieu des tombeaux. Chose étrange! je la vis, et je n'en fus point étonné. Je ne sais quel pressentiment m'avait dit, en chemin, qu'elle devait être là. Et maintenant je ne sais quel autre sentiment bizarre, indéfinissable, s'élevait en moi, m'avertissant qu'elle était venue là pour m'attendre; qu'elle avait à me parler.

Alors, tout ému et timide, craignant qu'elle ne m'aperçût, et cependant impatient de la joindre, je me hâtai de m'avancer vers

elle, laissant, sur le sable encore humide, la trace de mes pas. Et pourtant un trouble profond se joignait à mon impatience. J'étais bien résolu à lui parler. Mais, en réalité, qu'avais-je à lui dire? Quelles questions pouvais-je lui adresser, sans me montrer grossier ou indiscret, moi qui étais étranger à sa société, à sa religion, à sa patrie?

Pourtant, en me posant toutes ces questions, je m'avançais toujours. Et enfin je me trouvai arrêté à quelques pas d'elle, les yeux fixés sur le sol aride où s'étalaient les plis de sa longue robe noire, me découvrant, avec une profonde sympathie et un respect timide, devant sa beauté, sa tristesse et son idéale majesté.

Alors elle attacha sur moi un long regard, mystérieux, suppliant, désolé, comme celui de la veille. Tout ce qu'il y avait de douleur, de prière, d'hésitation, dans ces yeux tristes, je le voyais bien alors, mais je ne saurais l'exprimer. Cependant elle ne me parlait point, et je dus raffermir ma voix, rassembler mon courage.

J'avais pris une résolution sérieuse, et je parlai enfin. Je ne puis me rappeler bien exactement ce que je lui dis à cette heure. Je commençai, je crois, par de très humbles excuses; je lui rappelai ensuite que j'avais eu l'honneur de la rencontrer, un an auparavant. Puis, voulant lui exprimer tous mes regrets, ma vive sympathie, en la voyant ainsi triste, seule, et en deuil, je finis par me déclarer tout dévoué à son service, tout prêt à lui consacrer, si je pouvais lui être utile, mon temps, ma vie et mes efforts.

Dans mon trouble, je m'arrêtai, et, relevant les yeux, je rencontrai de nouveau son regard fixé sur moi, avec cette expression étrange. Alors elle sembla prendre courage, et je vis qu'elle allait parler :

— Vous qui avez pitié de moi, vous êtes chrétien? dit-elle.

J'inclinai la tête en tremblant, et je répondis :

— Oui.

Le son de sa voix avait suffi pour me troubler bien plus encore. Ce n'était pas seulement cette harmonieuse résonnance, ce charme exquis et pur, qui jadis m'avaient frappé. Il s'y joignait maintenant une suavité, une souveraine douceur, et si je puis m'exprimer ainsi, une sorte d'*éloignement* mélodieux, d'écho aérien et doux, qui semblaient, venant du ciel, planer au-dessus de la terre. On eût dit le souffle léger d'un ange passant près de nous, lorsque les arbres des grands bois se dépouillent aux vents d'automne.

Elle parut satisfaite de ma réponse, et reprit presque aussitôt, en étendant la main vers le marbre de la tombe :

— Ici, murmura-t-elle, d'un ton bas et désolé, ici repose une âme chrétienne, déposée dans la terre sans prières, sans espoir et sans consolation, dans un sanctuaire juif, avec des rites hébraïques. Vous imaginez-vous son destin, et comprenez-vous sa souffrance?... Voulez-vous, généreux étranger, accomplir un acte de dévouement et de piété envers les morts?

— Que la signora parle et commande, répondis-je. Tous ses vœux seront accomplis et ses ordres exécutés.

— Alors qu'un prêtre chrétien vienne répéter les dernières prières sur cette tombe; que le signe du salut, par vos soins, y soit tracé!

— Tout ceci sera fait, signora, et dès demain, soyez-en sûre.

Alors elle me remercia du geste, inclina la tête doucement, serra plus étroitement les plis de son grand voile autour d'elle, et puis s'éloigna à pas lents. J'étais congédié.

Je n'aurais pu, en effet, me permettre de la questionner encore. Elle m'avait exprimé clairement tout ce qu'elle attendait de moi. Et je ne me reconnaissais pas le droit de troubler sa rêverie, de m'imposer à son deuil.

Aussi je la quittai, m'éloignant sans me retourner. Je n'osai la chercher des yeux, que lorsque je fus arrivé auprès de ma barque, au rivage.

Lorsque, chemin faisant, je me pris à réfléchir sur cette rapide entrevue, je ne tardai pas à m'avouer qu'elle était loin de me satisfaire complètement. En effet, je ne me trouvais pas plus avancé qu'auparavant; je n'avais rien appris de ce que je désirais apprendre : ni le nom de famille de Salomé, ni sa présente situation, ni le lieu de sa demeure. Et néanmoins, je ne pouvais être mécontent des résultats obtenus. La jeune israélite m'avait honoré de sa confiance, m'avait en quelque sorte ouvert son cœur.

Je n'avais donc plus qu'une chose à faire : c'était d'exécuter, aussi promptement et aussi soigneusement que possible, la tâche qu'elle m'avait confiée. De cette façon, je pouvais espérer obtenir un jour une place dans son souvenir et, peut-être, dans son estime.

Cependant une autre question, qui n'avait point été résolue, se présentait à mon esprit. Quel était l'être bien-aimé que la belle Salomé venait pleurer sur cette tombe? J'avais fait tout d'abord, à

cet égard, une supposition, et j'avais peine à y renoncer en ce moment encore. Ce devait être son père qui se trouvait enterré là. Il était cependant bien difficile de croire que ce vieux Juif, ayant professé toute sa vie la doctrine de ses ancêtres, eût modifié ses croyances sur la fin de ses jours, et fût mort chrétien par le cœur, sinon prosélyte avoué. Or, si ce n'était pas son père que Salomé pleurait, qui donc était-ce en vérité? Une amie, une sœur, qui sait? Ou bien un fiancé, un Vénitien peut-être? Dans ce cas, il était plus que probable que la pauvre enfant s'était déjà faite chrétienne, ou était du moins sur le point de se convertir.

Mais dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, je n'avais qu'une chose à faire. J'avais promis d'agir, et il fallait agir fidèlement, promptement. Je me hâtai donc de m'éloigner du Lido; mon gondolier fit force de rames. J'avais résolu, chemin faisant, de faire la plus grande diligence, afin que Salomé, dans sa prochaine visite à la tombe chérie, pût voir ses désirs accomplis, ses ordres exécutés.

Il me fallait d'abord me procurer l'assistance d'un ecclésiastique, qui consentît à m'accompagger au Lido le lendemain, au point du jour, afin de lire, sur la tombe, une partie au moins de l'Office des morts. En même temps, je devais m'empresser de trouver un sculpteur, ou un tailleur de pierres, capable de graver une croix sur la dalle de marbre blanc. Pour atteindre ce double but, je n'avais donc pas un seul instant à perdre, car je voulais que toutes mes dispositions fussent prises, avant de reposer, cette nuit-là, ma tête sur l'oreiller.

Je n'eus pas de peine à rencontrer un prêtre assez obligeant et dévoué, pour rendre, au pauvre mort, cet important service. C'était un jeune abbé français qui, faisant en ce moment un voyage à Venise, occupait, dans le même hôtel que moi, un modeste appartement. Je m'étais placé deux ou trois fois près de lui à table d'hôte, après quoi nous avions terminé la soirée par un brin de causerie au salon. Il était depuis peu dans les ordres, appartenait à une très bonne famille des environs de Rennes, et m'avait tout d'abord charmé par ses manières franches et cordiales, et son extérieur obligeant.

Il consentit de grand cœur à me rendre le service que je lui demandais.

Nous convînmes de quitter l'hôtel le lendemain matin, dès six heures, afin d'être arrivés à huit en vue des plages du Lido.

Seulement il ne m'était pas aussi aisé de mettre la main sur un sculpteur. Je n'en connaissais aucun, et je me demandais s'il était prudent de s'adresser au premier venu pour lui proposer, après tout, une besogne assez délicate. Cependant, ne sachant que faire, je pris le moyen le plus aisé. Je commençai par me procurer le Dictionnaire des adresses de Venise ; je pris la liste entière des noms de tailleurs de pierre et sculpteurs, habitant ce quartier de la ville. Puis ayant commandé une gondole à deux rameurs, je partis immédiatement pour mon voyage de découvertes.

Une pareille expédition, entreprise pendant la nuit à travers les interminables canaux, les étroits *canaletti* des faubourgs de Venise, n'est assurément pas exempte de dangers, ou tout au moins, d'embarras, et de perplexités diverses. Tortueux, étroits et sombres, souvent presque entièrement couverts d'énormes barges et radeaux chargés de bois, de blé, de foin, sans direction bien certaine, sans lanternes ou gaz sur les bords, ces canaux se ressemblent à un tel point, qu'il est à peu près impossible de distinguer l'un de l'autre. Souvent les gondoliers eux-mêmes ne parviennent point à s'y retrouver, et, en somme, ils ne sont bien connus et habituellement fréquentés que par les pauvres habitants des faubourgs, qui demeurent sur leurs rives. Je parvins, cependant, à découvrir, dans leurs maisons, trois des maîtres marbriers que m'indiquait ma liste. Mais chez le premier, l'on me dit que le patron était malade, et que ceux de ses hommes qui auraient pu le remplacer travaillaient à Murano, en vertu d'un contrat, et ne seraient de retour à Venise que vers la fin de la semaine.

Chez le second et le troisième, nouvelles sollicitations et déception nouvelle. Les hommes étaient bien chez eux, prenant leur repas du soir avec leurs enfants et leur femme. Mais lorsque j'eus exposé l'affaire dont il s'agissait, je n'obtins qu'un refus formel, en dépit de toutes mes instances. L'un de ces ouvriers, il est vrai, hésita d'abord, et appelant près de lui son fils aîné, s'entretint quelque temps avec lui à voix basse. Puis il finit par me déclarer, en secouant la tête, que cette sorte de travail ne lui convenait point, et qu'il ne voulait pas s'en charger.

Quant à l'autre, il m'avoua très franchement qu'il n'oserait jamais se charger d'un semblable ouvrage. A Venise, les Juifs, me dit-il, sont maintenant puissants et riches. Pour eux est passé le temps de l'oppression, de l'isolement et de la honte ; ils ne se lais-

seraient pas, de nos jours, insulter avec impunité. Celui qui se permettrait, dans un de leurs cimetières, de graver la croix des chrétiens sur un de leurs monuments, se rendrait coupable, à leurs yeux, d'une sorte de sacrilège, et pourrait en être sévèrement puni par leur vengeance, ou par la loi.

Sur cet aveu très sincère, je n'osai point insister. Les raisons que me donnait le sculpteur étaient très vraisemblables. En outre, il se faisait tard, et je craignais, en demeurant plus longtemps, de voir mes gondoliers s'égarer au retour, dans ces *canaletti* sombres et tortueux comme d'humides catacombes. Je priai donc le maître marbrier de me vendre les outils nécessaires à l'espèce de travail que je voulais entreprendre : à savoir un ciseau et un léger maillet. Ma promesse à la jeune fille était pour moi chose sacrée, et, désormais, je voyais bien qu'il ne me restait plus que ce seul moyen de l'accomplir.

Au reste tout se passa, le lendemain matin, ainsi que je l'avais résolu. Le jeune prêtre, que j'eus soin de réveiller de très bonne heure, prit à la hâte avec moi un léger repas, s'embarqua dans ma gondole, et descendit après moi sur le rivage désolé, où je lui indiquai la route. Bientôt nous eûmes franchi l'enceinte du cimetière, et nous nous arrêtâmes sur le sable encore humide, auprès de la tombe de marbre blanc. Alors mon compagnon revêtit son surplis, ouvrit son rituel, et d'une voix grave, pénétrante, un peu émue, récita les prières chrétiennes, demandant, pour l'âme envolée, le pardon et le repos, la bénédiction et l'oubli.

J'aurai toujours en mon souvenir l'attrait mélancolique et doux, la poétique majesté de cette scène. Autour de nous, des deux côtés, la mer; au loin, les clochers et les toits de Venise; la cime à peine visible des montagnes bleues, s'estompant à l'horizon; des tombes à nos côtés; sous nos pieds, le sable jaunâtre et le gazon flétri, et rien que le ciel sur nos têtes. En tout ceci, le vide, le silence et l'immobilité; pas un vestige humain, pas une voix humaine, si ce n'est celle qui bénissait la tombe et qui montait vers Dieu, lui demandant sa paix pour racheter une âme.

Lorsque les prières furent dites, le prêtre me quitta; il devait remettre, le matin même, des lettres importantes au supérieur d'un couvent. Ma gondole allait le ramener à Venise, tandis que je demeurerais seul, gravant la croix sur le tombeau.

Cette tâche, pour moi, n'était nullement aisée. Une main plus

habile que la mienne s'en fût, j'en suis certain, acquittée promptement. Mais c'était la première fois de ma vie que j'entreprenais un pareil travail, et Dieu sait si un novice se montre timide et maladroit, lorsqu'il s'agit, pour son coup d'essai, de graver sur du marbre.

J'employai donc près de quatre heures à graver sur le monument une croix latine d'environ un demi pied de hauteur, creusée à la base même de la dalle de marbre. Pour la dissimuler mieux, j'entassai le sable et les herbes sèches au devant du tombeau, afin de former, de ce côté, un étroit monticule.

Toute ma matinée s'écoula donc ainsi, dans la solitude et le silence. Le brouillard du matin, loin de se dissiper en s'étendant sur les flots, s'était encore épaissi autour de moi. Le ciel s'était couvert de nuages d'un gris plombé ; de larges flocons de brume s'élevaient sur l'Adriatique, et, à mes oreilles, bruissait un vent doux et vague, dont la plaintive harmonie s'élevait tristement, puis s'éteignait comme un soupir.

Plus d'une fois je m'arrêtai, je tressaillis à cette plainte, m'imaginant que je n'étais plus seul, que je venais d'entendre près de moi le frôlement d'un vêtement sur l'herbe, la vibration d'un son doux et confus, qui ressemblait à un soupir. Ou bien, quand le brouillard s'écartait et flottait un moment, je me relevais tout ému : j'avais cru voir passer une ombre.

Mais ce n'étaient là, en vérité, qu'autant de visions et de rêves. Autour de moi, rien que le vent, et la mer, et les morts. J'étais seul.

VI

Vers le milieu du jour, mon gondolier revint me prendre au Lido, après avoir reconduit le jeune prêtre. Il était environ deux heures lorsque je rentrai à mon hôtel. Au moment où je traversais le vestibule, le portier me remit une lettre dont je reconnus aussitôt l'écriture. Elle portait le timbre de Padoue, et m'était adressée par le professeur Nicolaï. Je courus à ma chambre, et, me hâtant de déchirer l'enveloppe, je lus ces mots qui me causèrent un étonnement immense.

« Caro Signore,

« L'inscription sépulcrale dont vous m'envoyez l'empreinte, n'a rien d'antique ni de curieux; je dois vous l'avouer au risque de vous causer une pénible déception. Elle date pour moi d'hier, c'est-à-dire de l'année passée, et rappelle tout simplement qu'une certaine Salomé da Costa, fille unique et bien-aimée d'Isaac da Costa, est morte en cette ville, le 18 octobre de l'année dernière, âgée de vingt et un ans. C'est son père Isaac da Costa, qui a érigé ce monument à sa mémoire, comme souvenir de ses vertus, et témoignage de paternelle affection et de paternelle douleur.

« Là se borne, *caro signore*, l'interprétation que vous me demandez, et que j'ai l'honneur de vous transmettre, avec toutes les assurances de ma profonde estime.

« Nicolo Nicolaï.

« Padoue, 27 avril 185... »

J'avais à peine achevé, et la lettre me tombait des mains... Je croyais avoir rêvé, et pourtant je l'avais bien lue. Après un instant de trouble et d'incroyable perplexité, je la ramassai à terre, je la relus avec attention, mot à mot, me frottant les yeux. Je m'assis, je me relevai, je fis quelques tours dans ma chambre. Étonné, confus, presque effrayé, je ne comprenais plus rien, je ne savais que croire.

Y avait-il, de ma part ou de celle du professeur, quelque erreur inouïe, étrange? Ou bien, supposition plus probable, existait-il deux Salomés?

Mais toutes ces circonstances bizarres m'avaient impressionné trop vivement pour que je ne voulusse pas, à tout prix, pénétrer ce mystère. Seulement je ne savais quel parti prendre; aussi, rassemblant tout mon sang-froid, peu à peu, je me recueillis et commençai à méditer.

Ne devais-je pas, d'abord, retourner à la Merceria, afin d'apprendre si le nom d'Isaac da Costa était connu dans le quartier? Ou bien ne valait-il pas mieux aller, à l'état civil, examiner le registre des naissances et des décès ayant eu lieu, dans le district des Juifs, en ce même mois d'octobre? N'y avait-il pas encore une autre voie plus sûre, plus praticable? Qui m'empêchait d'aller trouver le grand rabbin, et d'apprendre de lui tous les détails con-

cernant cette seconde Salomé, qui devait être sans doute parente ou amie de la première?

Ce fut à ce dernier parti que je m'arrêtai, et je mis en chemin sans perdre une seconde.

Il ne me fut pas difficile de me procurer l'adresse du grand rabbin. C'était dans une très ancienne maison de la Giudecca qu'il avait fixé sa résidence, et ce fut là que je le rencontrai. On m'introduisit dans une grande pièce froide et sombre ; là se tenait le prêtre juif, vieillard au front chauve, à la taille élevée et à l'air imposant, ayant une longue barbe grise descendant jusqu'à la ceinture.

Après l'avoir salué, je lui exposai l'affaire qui m'amenait auprès de lui. Je le priai de vouloir bien me donner toutes les informations possibles, concernant la défunte Salomé da Costa, qui était morte le 18 octobre de l'année précédente, et avait été ensuite enterrée au Lido.

Le rabbin me répondit qu'il se mettait volontiers à ma disposition pour tous les renseignements que je voudrais avoir touchant la pauvre enfant. Cela lui était d'autant plus aisé qu'il avait très bien connu la jeune fille en question, étant, depuis longtemps, l'intime ami de son père.

— Alors, lui demandai-je, pouvez-vous me dire si la jeune morte avait quelque autre amie, ou proche parente, portant ce même nom de Salomé?

Le vieillard parut réfléchir un moment, puis secoua lentement la tête.

— Je ne le pense pas, me dit-il. Je ne connais, à la vérité, aucune autre jeune fille de ce nom, parmi nos coreligionnaires, à Venise.

— Cependant, avec votre permission, repris-je, j'en ai, moi, connu une autre. Il existait, l'année dernière, à Venise, une jeune fille merveilleusement belle, et qui se nommait Salomé. Elle habitait alors l'une des rues les plus commerçantes de la Merceria, où je l'ai vue.

— Salomé da Costa, que nous avons perdue, était, mon jeune ami, d'une beauté rare, en effet. Et elle habitait, comme vous dites, avec son père, la rue Doro, dans la Merceria. Depuis la mort de sa fille, Isaac da Costa a quitté cette maison ; il s'est fixé maintenant dans les environs du Rialto.

— Le père de la jeune fille dont je vous parle, faisait le commerce des bijoux et des étoffes d'Orient.

— Tel est précisément le genre de commerce dont s'occupe, encore aujourd'hui, Isaac da Costa, me répondit le vieillard, d'un ton plein de douceur. Evidemment nous parlons, mon fils, de la même personne.

— C'est impossible, m'écriai-je, violemment agité. Cette Salomé dont je vous parle, n'est pas morte... Elle vit, je l'ai vue... Et je lui ai parlé tout récemment encore... Oui, je lui ai parlé, je l'ai vue... hier soir.

— Mon enfant, répliqua le vieillard d'un ton de douce compassion, vous êtes le jouet d'un songe. Celle dont vous parlez est morte, je vous l'atteste, en vérité.

— Mais quand je vous dis que je l'ai vue, qu'elle m'a parlé, elle-même.

— Voyons, mon jeune ami, où croyez-vous l'avoir vue?

— Sur le Lido.

— Sur le Lido, vous dites?

— Et elle m'a parlé, très distinctement, je vous l'assure... Nous étions seuls, je ne pouvais pas me tromper. J'ai entendu sa voix comme j'entends la mienne en ce moment.

Le rabbin demeura un instant silencieux, caressant sa longue barbe, et me regardant avec une attention extrême.

— Elle vous a parlé, affirmez-vous? Ceci, en vérité, me semble bien étrange. Mais pouvez-vous me répéter ce qu'elle vous a dit?

J'allais répondre, lorsque tout à coup, une pensée me vint. Je me sentis pâlir, et je m'arrêtai un moment. Une sorte de terreur s'emparait de tout mon être.

Pourtant il fallait répliquer. Le vieillard, attendant ma réponse me regardait toujours.

— Je ne sais, balbutiai-je. Avez-vous... pouvez-vous avoir quelque raison de supposer que cette jeune fille... mourut chrétienne?

Le vieillard tressaillit, changea de couleur, et un instant demeura muet, interdit à son tour.

— C'est une bien étrange question, dit-il enfin, que vous me faites là, jeune homme. Quel motif pouvez-vous avoir pour me l'adresser en ce moment?

— Le motif, je vous le dirai tout à l'heure... En attendant, répondez-moi : Etait-elle chrétienne? Oui ou non?

Un froncement de sourcils du rabbin fut d'abord sa seule réponse. Il se troubla, baissa les yeux, et enfin répliqua en hésitant :

— J'avoue que, dans les derniers temps..., plusieurs circonstances m'avaient porté à croire que Salomé da Costa avait quelque penchant pour la foi chrétienne... Probablement il lui était venu quelques doutes dont elle m'avait fait mystère, et que je n'avais pu dissiper... Cependant je puis vous affirmer que sa conversion n'a pas eu lieu et que, par conséquent, elle n'est pas morte chrétienne.

Mais pendant le discours du vieillard, les paroles de Salomé me revenaient à la mémoire :

« Une âme chrétienne, déposée dans la terre sans prières, sans espoir et sans consolation, dans un sanctuaire juif, avec des rites hébraïques. »

Et je me rappelais l'accent de tristesse de la belle Salomé, me répétant ces mots.

— Mais, continua le rabbin avec une visible émotion, je me demande comment, vous qui êtes un étranger, vous pouvez être actuellement en possession de ce secret, qui n'a jamais été connu que du vieil Isaac et de moi-même?...

— Hélas! vieillard, interrompis-je, la voix tremblante, les yeux en larmes, je commence à comprendre maintenant. Je vois tout, je vous crois, et je sais à présent que Salomé est morte... Trois fois, comme je vous l'ai dit, je l'ai vue, à l'endroit, sur la tombe même où...

Ici je m'interrompis, arrêté par les pleurs.

— Hier soir, au coucher du soleil, repris-je, lorsque je fus plus calme, je l'ai vue au cimetière, pour la dernière fois. Alors, ne pouvant m'imaginer qu'elle eût quitté la terre, je lui ai parlé, je l'ai interrogée... Voici ce qu'elle m'a répondu.

Et je répétai au vieillard les paroles de Salomé, son douloureux message.

Le rabbin, gardant le silence, couvrit pendant un moment son visage de ses mains; il paraissait plongé dans une méditation profonde.

— Jeune homme, me dit-il enfin, toute votre histoire est bien étrange. Jamais témoignage semblable au vôtre ne m'avait été

soumis, et je me demande, au fond du cœur, s'il m'est permis d'y croire. Il peut se faire que vous ayez été, tout ce temps, le jouet d'un songe... Ou bien, peut-être, les choses se sont-elles passées comme vous me l'avez dit... Pour moi, je n'affirmerai rien ; je ne me prononce pas, j'ignore.

Il ignorait, le vieux rabbin ; mais moi, je ne pouvais plus douter, car j'avais trop bien vu. Je savais maintenant pourquoi Salomé m'était apparue, revêtue de cette beauté étrange, radieuse, immortelle. Je comprenais maintenant, dans ses yeux brillants et tristes, la signification de ce regard ; dans sa voix plaintive et pure, la mystérieuse douceur de son accent. La pauvre âme exilée ne pouvait reposer en paix, loin des frères chrétiens qu'elle s'était choisis, sans signe de salut, sans bénédiction, sans prières. Et ce suprême gage d'espoir, qui devait lui montrer sa route, elle s'était adressée à moi, ami, pour le lui donner.

Maintenant que j'avais accompli ses vœux et béni son cercueil, s'endormirait-elle en paix pour toujours? ne la reverrais-je plus?

Non, je ne la revis plus. Jamais je n'aperçus près de moi son beau visage et son front pâle, sous son voile noir flottant; jamais je n'entendis sa voix aérienne et douce. J'eus beau, pendant bien des mois, m'attarder dans le cimetière, errer sur le Lido, de l'hiver à l'été, du printemps à l'automne; j'eus beau, durant bien des années, retourner à Venise en cette même saison où la pauvre jeune morte m'avait adressé sa dernière prière, tout mon espoir fut vain : je ne la revis plus.

Et maintenant je garde dans mon souvenir, comme un rêve céleste et doux, cette gracieuse image, lointaine et jamais effacée. Et je ne l'attends plus, quoique j'espère un jour la rencontrer encore. Mais j'attends l'heure de Dieu : ce n'est pas sur la terre que je retrouverai la « belle Salomé ».

Etienne MARCEL.

J.-J. ROUSSEAU ET LE SIÈCLE PHILOSOPHE [1]

Le dix-huitième siècle était en train de se divertir : il se divertissait comme un enfant folâtre, sans crainte du danger, sans souci du lendemain. Il jouait avec les choses les plus saintes, les plus sacrées, comme on joue avec un hochet. Il trouvait plaisant de railler Dieu, de discuter les dogmes, d'insulter la morale et de badiner sur tout. On badinait au conseil, on badinait à la tête des armées, on badinait à la cour, et la plaisanterie était devenue aussi à la mode que la débauche. Les polissonneries de la régence, le libertinage de la royauté, les sarcasmes de la philosophie, le rigorisme outré du jansénisme, les jugements iniques des parlements avaient corrompu l'esprit public et jeté le ridicule sur les dépositaires de l'autorité. Du ridicule au mépris, il n'y a qu'un pas, et ce pas fut bientôt franchi par des esprits indépendants et novateurs. Les philosophes se chargèrent de cette triste mission de tout dénigrer et de tout mépriser dans l'ordre politique, social et religieux.

Ces prétendus philosophes n'étaient au fond que des *libres-penseurs* imbus des doctrines et des idées alors en cours en Angleterre. Ils s'occupaient de philosophie, non plus comme au moyen âge, par rapport aux questions spéculatives, mais par rapport aux questions sociales.

C'était ouvrir un vaste champ aux erreurs et aux paradoxes; mais ces écrivains, hardis novateurs et partisans de l'esprit de réforme, s'inquiétèrent peu si leurs théories subversives allaient ébranler l'Europe et amonceler ruines sur ruines. Ils attaquèrent les anciennes institutions avec l'arme terrible du doute, du raisonnement et surtout de l'ironie. On les vit proclamer que l'heure était venue d'émanciper l'esprit humain et d'appliquer le libre examen à la religion comme à la politique.

Il fallait, disaient-ils, régénérer la société par le triomphe éclatant de la vérité sur l'erreur. Il fallait tout renverser, afin de pouvoir tout reconstruire sur des bases nouvelles. Ces esprits inquiets et remuants se mirent donc à l'œuvre. Ce fut à qui travaillerait avec le plus d'ardeur à démolir l'ancien ordre de choses. Les d'Alembert, les Diderot, les

(1) *J.-J. Rousseau et le siècle philosophe*, par L. Moreau. — Un vol. in-8°, 425 pages (V. Palmé).

Helvétius, les d'Holbach, les d'Argens, Damilaville, Lamettrie, Boulanger, Grimm, Condillac, Condorcet, etc... s'acquittèrent à merveille de cette besogne de démolisseurs. Ils publièrent en commun l'*Encyclopédie*, vaste compilation où tout le passé : croyances religieuses, institutions politiques, traditions séculaires, sciences et arts, furent, tour à tour et sans pitié, tournés en ridicule.

L'*Encyclopédie* fut, il faut le reconnaître, l'œuvre capitale, l'œuvre représentative du dix-huitième siècle. Elle exerça sur les esprits une influence désastreuse, et contribua, par la hardiesse de ses théories, par son esprit sceptique et frondeur, au développement de la révolution française. Cependant, il est trois hommes dont la personnalité exerça sur l'opinion publique une influence au moins égale à la sienne, sinon plus grande : Nous avons nommé Voltaire, Montesquieu et Rousseau.

Il n'entre point dans notre cadre de parler du roi de la philosophie antichrétienne, ni du spirituel auteur des *Lettres Persanes;* mais nous allons jeter un coup d'œil sur la vie et les écrits du précepteur d'*Emile.*

J.-J. Rousseau naquit à Genève, le 28 juin 1712, d'une famille pauvre. Il eut le malheur de perdre sa mère en naissant et fut ainsi abandonné à lui-même; car son père, honnête horloger du reste, s'occupa peu de son éducation. Il lut d'abord des romans, et il avoua plus tard que ces lectures malsaines lui donnèrent d'étranges idées sur les hommes et les choses. Toute sa vie, il garda ces notions bizarres dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais pu le guérir. Grimm dit de lui, à ce sujet, dans sa *correspondance :* « Les romans qu'il avait lus avaient échauffé son imagination; mais il avait été plus frappé des aventures des héros que de leurs sentiments; sa tête était devenue romanesque; son âme était celle d'un polisson mal élevé... Telle est, ajoute-t-il, la vie de Rousseau jusqu'à trente ans; il serait difficile de deviner en le lisant que c'est le commencement de l'histoire d'un philosophe moraliste. »

Le *philosophe moraliste* avait encore dix ans avant de naître; car ce n'est qu'à quarante ans que Rousseau se mettra à philosopher et à moraliser, ce n'est qu'à quarante ans qu'il sortira tout à coup de sa condition obscure pour briller avec éclat sur la scène du monde. Jusque-là il végète dans la misère et dans la servitude.

Tour à tour clerc, apprenti graveur, laquais, professeur de musique, commis, scribe, etc., il se débat contre ce qu'il appelle les injustices du sort, injustices qui sont bien plutôt le résultat de son inconduite et de ses vices. Mais il ne veut pas reconnaître ses torts, il s'en prend à la société des disgrâces qu'il éprouve, il conçoit contre elle une haine implacable et, pour se venger, on le verra plus tard attaquer cette société et en détruire les bases essentielles de la religion et de l'autorité.

Enfin, l'heure sonne où son talent d'écrivain lui est révélé. Une question académique : *Le progrès des sciences et des arts a-t-il contribué à*

corrompre où à épurer les mœurs? ouvre à Rousseau un horizon inconnu. Il faut l'entendre raconter lui-même à M. de Malesherbes (lettre du 12 janvier 1762) les impressions qu'il éprouva alors :

« Après avoir passé quarante ans de ma vie, mécontent de moi-même et des autres, tout à coup un heureux hasard vint m'éclairer. Je voudrais pouvoir peindre ce moment qui me sera toujours présent.

« J'allais voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes. J'avais dans ma poche un *Mercure de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon qui a donné lieu à mon premier écrit.

« Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture... Voilà comment, lorsque j'y pensais le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès et les critiques des *barbouilleurs* me jetèrent tout de bon dans la carrière. »

Ces *barbouilleurs*, parmi lesquels il faut comprendre Stanislas, roi de Pologne, et plusieurs académiciens de province, ces *barbouilleurs* avaient-ils si grand tort de critiquer son discours? Sans doute, ce discours était et fut reconnu éloquent, puisqu'il remporta le prix; mais l'éloquence rachetait-elle le défaut de logique et même de bon sens? Était-il donc vrai que les lettres et les arts sont des fruits de mort et que la civilisation meurt dès qu'elle y touche? Était-il vrai enfin que ce procès intenté à la civilisation fût autre chose au fond qu'une sourde haine contre la société? Le tort de Rousseau fut de s'en prendre à tout de la corruption de l'homme, excepté à l'homme lui-même, et à sa volonté.

Deux ans après, en 1752, Rousseau, encouragé par le succès de son premier discours, fit représenter à l'Opéra son *Devin du village*. Cette pièce réussit au delà de ses espérances, et si l'auteur avait été dans une toilette moins sale et moins négligée, il aurait eu l'honneur de parler à Sa Majesté. Il aima mieux prendre la fuite et se dérober ainsi aux regards du monarque; il venait peut-être de manquer la fortune.

Quoi qu'il en soit, l'Académie de Dijon ayant donné pour prix de l'année 1753 : l'*Origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Rousseau s'enfonça sous les sombres avenues de la forêt de Saint-Germain et se mit à écrire une déclamation furibonde contre les privilèges sociaux. Il prêcha dans son discours l'*égalité universelle* et il la défendit par une foule d'éloquents sophismes et d'étranges paradoxes.

La couronne fut pourtant décernée à un autre champion.

La *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* fit supposer un moment que le philosophe, retiré comme un ours à l'Ermitage, dans la vallée de Montmorency, s'était enfin converti à la vérité. Le charme de la nature avait sans doute impressionné son *cœur sensible et bon*. Mais pendant qu'il lançait dans le monde cette apologie de la saine morale, il composait

dans le silence des bois un roman des plus impurs : la *Nouvelle Héloïse.*

« La *Nouvelle Héloïse*, dit M. Moreau, est comme le démenti de la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.* Dans cette lettre, Rousseau condamnait le théâtre et le roman ; il s'élevait contre le danger de peindre les passions et voilà qu'il donne un roman où il met en action la poétique qu'il vient de proscrire.

..... « La *Nouvelle Héloïse* a eu cinquante années de vogue. Cette longue fortune s'est enfin épuisée; elle a cessé avec le règne de la phrase solennelle et sentimentale.

« Le roman de Rousseau, froide imitation de *Clarisse*, est une œuvre fausse, drame vide, sans nœud, sans situation, sans caractères, cours de rhétorique épistolaire sur l'amour, semé de lieux communs métaphysiques, économiques et pédagogiques, ennuyeux à l'envi. Nulle invention, rares incidents, et tous de la dernière pauvreté. »

Le public ne s'en jeta pas moins sur le livre avec une effrayante avidité, et la raison en est simple : il trouvait, dans ces lettres enflammées, un aliment à ses mauvaises passions. Rousseau lui servit bientôt d'autres mets de sa façon : l'*Emile* et le *Contrat social* suivirent la *Nouvelle Héloïse.*

Dans *Emile*, Rousseau se pose en véritable réformateur de l'éducation. Nous l'avons déjà vu se déclarer l'adversaire de toute civilisation et se faire l'apologiste de la vie sauvage. Il va nous dire maintenant comment il entend que l'homme soit formé. L'enfant, selon lui, sera placé en dehors de la civilisation actuelle; il construira à lui seul l'édifice de ses connaissances et inventera, au besoin, — ce qui prouve une intelligence hors ligne, — tout ce que les siècles passés nous ont appris de sciences et de philosophie. De plus, l'enfant devra regarder tous ses instincts comme légitimes, toutes ses passions, tous ses caprices, comme des émanations de sa bonne et innocente nature. Et son digne précepteur aura soin, en homme éclairé, de ne lui rien enseigner de bon ou de mauvais. Il devra se croiser les bras, laissant grandir et se développer dans son cher élève tous les défauts que la nature, sa mère, y aura déposés.

Voilà certes, un joli système d'éducation, et l'on pourrait appliquer ici le mot de Voltaire, à propos de l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes : « Il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage.* »

L'instituteur d'*Emile* fait descendre son disciple au rang des bêtes, si ce n'est au-dessous.

C'est dans *Emile* que se trouve la fameuse *Profession de foi du Vicaire savoyard*, attaque directe contre la révélation.

« Cette profession de foi n'est qu'un tissu de sophismes et de paralogismes... Et tout en rendant de brillants et vains hommages au Christ, à l'Évangile, Rousseau sape par leur base les fondements de la religion

chrétienne, nie les prophéties et les miracles, renverse les dogmes et réduit toute la croyance à un pur et pâle déisme. Aussitôt que l'ouvrage parut, les autorités civiles se joignirent aux autorités ecclésiastiques, les catholiques aux protestants, pour condamner d'une voix unanime un livre qui mettait en péril la société tout entière. »

Le *Contrat social* devait achever ce que l'*Emile* avait commencé : la désorganisation, la décomposition de la vieille France et de l'ancienne monarchie. En proclamant la *souveraineté* du peuple, c'était, en effet, proclamer la déchéance de toute autorité; c'était livrer la nation aux caprices des ambitieux et des incapables; c'était préparer la Révolution. Aussi ne se fit-elle pas attendre, et les cahiers du tiers état montrent assez sur quels principes reposera la *constitution* française. « On pourrait dire à la façon des musulmans : La Révolution est la Révolution et Rousseau est son prophète. »

Il ne nous reste plus à examiner que les *Confessions*. Nous laissons la parole à M. Moreau :

« Les *Confessions!* livre inouï, livre absurde, où manquent à la fois la pudeur et la sincérité. — Quelle fange de vie! quelle fange d'aveux! et quelle ivresse de la fange qui, n'y voyant plus de honte, l'étale! — Pages si pleines d'effronterie, de bassesse, d'hypocrisie, de lâcheté, d'ingratitudes, d'adultères; pages moralement flétries, et pourtant toujours vivantes par leur secrète correspondance à la vie du désordre et du mal dans le monde. »

Jamais la honte et l'orgueil n'élevèrent à leur mémoire un semblable monument?

On ne s'étonnera donc pas si nous ajoutons que J.-J. Rousseau, considéré comme homme privé, offre un spectacle repoussant. Il fut mauvais fils, mauvais époux et mauvais père. Il paya ses bienfaiteurs par de nombreuses ingratitudes et les salit dans ses écrits par des flétrissures sans nom. On est vraiment frappé de stupeur quand, après avoir écrit de telles turpitudes dans ses *Confessions*, il ose ajouter : *Après avoir lu ce livre, qui osera dire : « Je suis meilleur que cet homme-là.* »

Certes, c'est le cri de l'orgueil en démence, et il faut avoir perdu tout respect de soi-même et des autres pour oser le pousser.

Rousseau avait d'abord écrit ses *Confessions* avec une encre fort blanche, qui fatiguait la vue du lecteur : « Il eut, dit Mercier, la force de caractère ou la patience de repasser laborieusement la plume sur son ouvrage depuis le premier mot jusqu'au dernier. »

Un jour, il lisait l'épisode de ses enfants portés à l'hôpital; les visages des auditeurs s'assombrirent et le philosophe de la nature comprenant que la nature protestait contre lui : « J'entends votre silence, messieurs, dit Rousseau, et posant son manuscrit sur la table, il en déchira sur le champ quatre pages qui contenaient sa justification. »

Il aurait dû déchirer tout le manuscrit, il eût ainsi épargné à sa mémoire une tache de plus : la tache du vice qui fait parade de sa turpitude. Il aima mieux la gloire qui vient de l'infamie; car son immense vanité se nourrissait des mets les plus infects. Son orgueil excessif l'aveugla toujours, et il se crut l'homme le plus illustre de son époque. Rousseau est pourtant loin d'égaler le génie de Voltaire et de Montesquieu. Il n'a même pas la force de Diderot. « Et cependant, il garde, dit M. Moreau, la plus profonde empreinte qu'il a reçue de ces génies malfaisants; il hait surtout l'Église catholique, dans laquelle, un jour, il est entré sans croyance, qu'il a depuis quittée sans pudeur, et cette haine d'incrédule apostat, masquée de religiosité naturelle, a fait de lui l'un des plus dangereux ennemis de la vérité. Aucune impulsion première ne part de cet homme; mais il recueille partout et concentre laborieusement en lui tous les principes d'erreurs et de fausse indépendance, qui peuvent flatter une nature malsaine et incitée par ses abaissements mêmes à tous les élans d'un orgueil fébrile.

« Esprit lent et imitateur, il rumine avec patience les idées dont il s'empare..., et pour les faire siennes, il les exagère par un jeu passionné, dont personne ne saurait être dupe, à moins de confondre le faux pathétique, l'emphase de la prosopopée ou de l'apostrophe, tous ces pauvres engins de la rhétorique, avec l'accent ému de la passion vraie, et trouvant l'éloquence sans la chercher. Le talent de Rousseau, talent *composite*, surchargé d'éléments étrangers, n'eut jamais cette puissance d'appropriation suffisante à effacer la griffe qu'impriment sur lui tour à tour Hobbes, Sidney, Locke, Montaigne, Bayle, Voltaire et Diderot. Il doit trop évidemment aux philosophes anglais les principaux traits de sa politique et de sa pédagogie. Voltaire et Bayle se retrouvent dans son vague déisme, dans sa polémique captieuse et déloyale. Il prend à Montaigne sa boutade sceptique; il a, comme lui, l'expression libre et, vis-à-vis du public, certaines familiarités malséantes; volontiers il contrefait l'air et la démarche du moraliste périgourdin, mais avec la roideur gauche de l'homme de peu, qui singe le cavalier. Le théâtral, la sentimentalité ridicule, le déclamatoire solennel ou forcené, lui viennent de Diderot. »

Ce portrait de Rousseau est fort bien tracé et nous y reconnaissons les traits de l'original. Nous croyons cependant que M. Moreau a laissé dans l'ombre le talent réel de Rousseau comme écrivain, et nous préférons à son jugement celui d'un littérateur qui apprécie ainsi Rousseau comme écrivain et comme philosophe.

« Comme écrivain, — il faut bien l'avouer, — Rousseau est admirable dans tous ses ouvrages; son style est à la fois plein de pompe, d'entraînement et d'habileté; même dans ses sophismes, son raisonnement est serré, pressant; son ironie est mordante, incisive, et, tel est

le prestige de son langage, qu'il fait passer dans l'esprit de ses lecteurs tous les sentiments qu'il éprouve ou feint d'éprouver, sans rien leur laisser perdre de leur vivacité. Il a des tournures de phrase, des apostrophes saisissantes, une éloquence, un choix de termes qui ne laissent point de place à la critique.

« Comme philosophe, il est, par excellence, l'homme du paradoxe et de la contradiction; il n'a connu ni l'homme, ni la société, et il s'est néanmoins occupé, pendant toute sa vie, de réformer l'un et l'autre; ses idées se combattent presque sur tous les points, et tout en se déclarant l'ennemi de toutes les convictions et de tous les systèmes, il pourrait être invoqué à leur appui, parce qu'il a rendu à tous quelque éclatant témoignage. »

C'est à la magie de son style que Rousseau doit de vivre encore aujourd'hui, et d'exercer sur les masses un empire qui tend à diminuer de plus en plus, mais qui est encore subsistant. « La foule, dit Servan, semble avoir juré de croire de Rousseau, même l'erreur, et d'y admirer même l'insulte. Fort de ce talent déclamatoire et sympathique à toutes les fausses sentimentalités de l'époque, sûr de la faveur acquise d'avance aux dernières témérités d'opinion et de langage, il a popularisé le mépris de l'Église et du sacerdoce, allumé les haines sociales et précipité la chute des mœurs. Qui d'entre les *frères Holbachiques* (*frères* haïs de lui et qui le haïssaient) pourrait se vanter d'avoir combattu un meilleur combat? »

Ce combat n'a pas tué l'Eglise, et le sacerdoce est encore debout; quant au philosophe, il dort au Panthéon, et ses ouvrages sont déjà délaissés.

Le philosophe de l'ermitage s'éteignit à Ermenonville, près Paris, en 1778. On ignore si sa mort fut naturelle ou volontaire.

L'opinion la plus probable est que Rousseau se suicida, malgré son éloquent plaidoyer contre le suicide. Il fut peu regretté de ses contemporains; mais plus tard les conventionnels placèrent son buste dans leur salle des séances, et décernèrent aux restes du célèbre Génevois les honneurs du Panthéon.

On peut juger de l'homme par ses œuvres, et l'on peut voir que J.-J. Rousseau, étudié à fond et vu de près, est loin de ressembler à cette idole de confection que l'on se plaît à montrer aux masses. Au reste, ceux qui voudront connaître parfaitement J.-J. Rousseau et le siècle philosophe n'auront qu'à lire l'ouvrage de M. Moreau. Ils trouveront, dans cet ouvrage, aussi bien écrit que profondément pensé, des raisons suffisantes de calmer leurs transports pour un écrivain que l'on veut représenter comme un dieu vengeur de la société, et qui n'est après tout qu'un indigne mortel.

Anatole Posson.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *Au delà des Monts*, voyage en Espagne, par D. Gerard van Caloen. O. S. B. (V. Palmé.) — II. *En Algérie*, par Paul Lelu. (A Hennuyer.) — III. *Récits de tous les pays*, réunis par Th. Bentzon, 2 vol. (Calmann Levy.) — IV. *Souvenirs militaires d'un jeune abbé*, publiés par le *Baron Ernouf*. (Didier.) — V. *Racine. La Critique idéale et la catholique*, par M. Charaux, professeur à l'Institut catholique de Lille. — VI. *Cri de l'Irlande à l'Europe, Étude sur la Ligue Agraire*, par M. Healy, membre du Parlement anglais, traduit par Sidney-Ball. (Au bureau du journal *le Paysan*, rue du Cherche-Midi, 7.)

I

« Nous sentons un plaisir singulier, disait le bon Amyot, à écouter ceux qui retournent d'un lointain voyage, racontant les choses qu'ils ont vues en étrange pays, les mœurs des hommes, la nature des lieux, les façons de vivre différentes des nôtres. » Ce plaisir, si vif en son temps et qui lui faisait si bien oublier les heures, est un peu diminué depuis que la vapeur a rapproché les distances, on préfère un voyage à une relation de voyage, d'autant que les relations, les souvenirs, les guides se multiplient d'une manière assez fastidieuse; aussi ouvrions-nous ce nouveau livre sur l'Espagne, sur un pays tant exploité déjà, par les touristes et les romanciers, avec une sorte de défiance.

Nous nous rappelions avoir lu avec délices le *Pèlerinage au Pays du Cid*, par un grand chrétien, par Ozanam, et nous pensions

trouver ces notes un peu pâles à côté de cette émouvante, de cette pittoresque esquisse, de ces feuilles charmantes offertes par le pèlerin : à la place des coquillages, en revenant de Compostel, comme il le disait si gracieusement dans son introduction.

Entraîné par notre lecture, charmé par le ton général de l'œuvre aussi bien que par les détails, nous avons promptement changé d'avis.

Il faut l'avouer, les récits de voyage tels qu'ils soient, vieillissent vite parce que le temps métamorphose rapidement la physionomie d'un pays, parce que les ruines elles-mêmes ne gardent pas toujours leur aspect, parce que nous aimons à trouver dans les appréciations du voyageur, dans ses émotions, dans ses remarques, le reflet de nos préoccupations actuelles. C'est donc une véritable bonne fortune que la rencontre d'un livre comme celui-ci, même après tous ceux que nous connaissons déjà.

Un esprit droit et juste, une bonne humeur à toute épreuve, constituent les qualités principales du guide; quand il y ajoute une science vraie et sans pédantisme, quand il sait apprécier le passé sans dédaigner les progrès du présent, quand il n'amoindrit jamais ce qui est grand et parvient, sans dissimuler les mauvais côtés, à nous présenter plutôt les bons, nous ne pouvons demander davantage.

Le saint et savant religieux qui tient ici la plume remplit toutes ces conditions; de plus, il peut dire avec Montaigne : « Ce livre est une œuvre de bonne foi », car la vérité, la naïveté de l'impression y paraissent à chaque ligne, mais l'exactitude n'y dégénère point en sécheresse, la critique reste toujours bienveillante; tout ce qu'il voit, enfin, se peint dans un beau et pur miroir, celui d'une âme vraiment chrétienne.

Le caractère sacré de l'auteur est pour nous, dès l'abord, une garantie; en ouvrant le livre, nous savons à quel guide nous nous confions. Ici, point de sensualisme plus ou moins élégant, point de promenades suspectes, aucune de ces éternelles redites sur les yeux noirs, la mantille ou les coquetteries des Espagnoles... Non, un bon, honnête et calme voyage... presque un pèlerinage continuel, mais un pèlerinage dont le sourire n'est point banni; comme le disaient si bien nos pères : « Dieu aime la joie », toujours, partout, en dépit de tout, et nul n'est gaie comme le vrai chrétien.

On le sent, l'Espagne est très sympathique à notre voyageur,

l'Espagne catholique encore, malgré tant de perversion tentée par les modernes sectaires, l'Espagne avec ses héroïques souvenirs : ses Pélage, ses Ferdinand, son *roi* Isabelle, ses Ignace, ses Thérèse, et même son roi Philippe II, si détesté de l'hérésie, mais auquel il ne manque, d'après notre auteur, qu'une réhabilitation sincère et courageuse. Dom Gérard van Caloen admire les mœurs si catholiques, c'est-à-dire si fraternelles, de ce peuple, cette piété qui ne connaît pas le respect humain, car le protestantisme ne l'a point troublé de ses honteux sarcasmes; mais il voudrait, pour l'Espagne, un réveil digne d'elle, il n'en désespère pas et répète les belles paroles de Balmès :

« S'il est vrai que l'Espagne, depuis bien des années, par une funeste combinaison de circonstances, ne peut parvenir à se donner un gouvernement qui soit sa véritable expression, qui devine ses instincts, suive ses tendances et lui ouvre le chemin de la prospérité, nous nourrissons toutefois l'espérance, nous avons le pressentiment que, du sein de cette société riche de vie et d'avenir, naîtront l'harmonie qui lui manque et l'équilibre qu'elle a perdu. Les vertus de l'Espagne la rendent digne de cette félicité. »

On connaît cette boutade sortie d'une méchante cervelle anglaise : « Saint Jacques remplit une vessie de vent, y mit une dent de loup, un cœur de renard, et dit : « Voici la nation Espagnole !... » Nous ne savons si notre auteur l'avait en vue, mais à coup sûr son livre tout entier la réfute, et nous engageons tous ceux qui veulent connaître les mœurs et les tendances actuelles de cette nation si voisine, mais souvent si *méconnue*, à le lire en entier.

Les descriptions des lieux sont complètes, l'auteur nous parle des choses anciennes et modernes, de l'Alhambra et de Gibraltar, la ville anglaise sous ce beau ciel bleu... de Séville, de Cordoue, des cathédrales, des cloîtres et des chemins de fer, dont il faut pousser quelquefois les trains, de Salamanque et de la pédagogie nouvelle, des Gitanos, des Maures et des paresseux marchands de Madrid, des courses de taureaux et des petites mules basques, etc.

Ecoutez, je vous prie, la manière dont l'aumône est demandée et donnée en Espagne... Ces beaux mendiants, plus fiers que des hidalgos, sollicitent *una limosinita por Dios*, aux sons de leur guitare, en improvisant un couplet sur vos beaux yeux, à la façon des troubadours... Si votre monnaie s'épuise, dites leur courtoisement : « Perdone, mi hermano por Dios ! » et ils s'éloignent sans

insister... *Hermano : Frère!* c'est là un doux nom qu'on prodigue encore à tous venants, dans la catholique Espagne... Essayez donc de fraterniser ainsi, avec nos démocrates, malgré leurs déclamations égalitaires!

Et les châteaux en Espagne? Vous seriez bien curieux d'en voir, au moins, par les yeux du narrateur; il vous dira que le proverbe vient justement de ce qu'il n'y en pas! — La campagne est si aride que les riches se contentent de leurs magnifiques palais dans les villes. Il faudrait entrer au fond d'un de ces palais espagnols, se rafraîchir auprès de leurs fontaines, sous leurs voûtes de marbre; mais nous nous y arrêterions trop longtemps et nous voulons vous dire au moins une légende du pays :

Il s'agissait de bâtir un pont sur le Tage, un pauvre architecte se présente, il n'a ni renom ni crédit. L'archevêque de Tolède hésite... « Mon honneur et ma vie vous répondent de mon œuvre, s'écrie avec feu Juan de Arevalo; car lorsque le pont Saint-Martin sera construit, c'est moi qui, debout sur l'arche principale, ferai desserrer tous les cintres; si le pont s'écroule, je périrai avec lui! »

Juan se met à l'œuvre, le pont s'élève majestueux, c'est demain qu'on en fera l'inauguration... L'architecte vient de visiter une dernière fois son œuvre, il rentre à la maison plus pâle qu'un mort.

Sa femme le presse de questions, et Juan avoue que le pont est mal construit. « C'en sera fait demain de Juan et de son œuvre » ! ajoute-t-il avec un grand soupir.

Dona Catherine le conjure d'aller implorer l'archevêque.

— « Non, non ! s'écrie l'architecte, je ne traînerai pas une vie sans honneur ! »

La malheureuse femme se tut, mais quand son mari se fut assoupi dans un sommeil pareil à un cauchemar, elle prit quelques charbons sur le braséro, les cacha au fond d'un vase de terre et courut tout d'une haleine jusqu'au pont. La charpente en bois résineux était facile à incendier. Dona Catherine demanda pardon à Dieu, puis accomplit son dessein...

En peu d'heures tout fut consumé, les habitants de Tolède, l'archevêque lui-même, envoyèrent ses compliments de condoléance à l'architecte ébahi. — Dona Catherine se taisait toujours! Le pont fut rebâti, solide et majestueux comme pas un, Juan Arevalo acquit la réputation d'un grand architecte. — Tant qu'il fut en vie, personne ne connut le secret de Catherine...

Nous indiquerons encore, dans ce livre, des détails intéressants sur la permission du gras pour le vendredi, accordée aux Espagnols en récompense des hauts faits de leurs aïeux, des renseignements sur la destruction et la restauration des couvents, un aperçu fort curieux sur les missions de la nouvelle Murcie, fondée par les Bénédictins expulsés en 1835. Une négresse, descendante des tribus anthropophages converties par les missionnaires, dirige à présent le bureau télégraphique qui correspond avec l'Europe; qu'on juge de ce que peut obtenir, en quelques années, le zèle des missionnaires!

Notre auteur rapporte tout au long les faits étranges qui se produisent au monastère des Carmélites d'Alba. Le cœur de sainte Thérèse, conservé, par ses filles, dans un précieux reliquaire, se remplit, depuis 1834, d'épines longues et aiguës le transperçant de toutes parts. Phénomène pour les uns, miracle pour les autres, cette apparition singulière n'est pas moins intéressante par sa date que par sa nature.

Le voyage se termine par un récit saisissant des combats de taureaux. Un instant, notre guide semble céder à l'enthousiasme général, mais, bientôt, il est assez maître de lui pour sentir toute l'horreur de ce spectacle. Il flétrit avec une véritable éloquence ce reste des coutumes barbares, qui fait la honte de l'Espagne civilisée et chrétienne.

Il nous semble que dom van Caloen n'avait nullement besoin d'emprunt pour donner du piquant à son livre, il se plaît, cependant, à mentionner ses devanciers, entre autres, notre spirituel Th. Gauthier. Il nous cite, et en dépit de quelques petites tournures belges, qui font sourire, il se sert fort habilement de notre langue, pourquoi donc se montre-t-il si peu sympathique à la France?

Les Flandres ont été soumises au sceptre espagnol, l'on dirait que, malgré une scission violente, tous les liens ne sont point encore rompus entre les deux peuples, fiers d'avoir formé ensemble un si brillant empire, mais doivent-ils s'unir pour nous traiter en ennemis?

On nous garde une rancune que ne mérite point la France catholique, le mal dont on se plaint, ce n'est pas elle qui l'a fait.

C'est le seul reproche que nous adressions à un voyageur dont nous avons lu, du reste, l'ouvrage avec tant de plaisir.

II

En Algérie. — Ah! que s'y passe-t-il à présent, qu'y font nos soldats sous ce brûlant soleil, dont l'éblouissement a ses mystères comme les ténèbres de la nuit?... On se le demande avec anxiété, sans obtenir de réponse, et ce livre, ancien déjà, ne nous l'apprendra pas. M. Paul Lélu n'étudie notre colonie ni sous le point de vue stratégique, ni sous les rapports historiques, mais il la peint avec la vraie couleur locale. Il raconte ses légendes, décrit ses mœurs, ses costumes, ses paysages, et ses récits sont doublement intéressants au temps où nous sommes. Telle est l'histoire d'une jeune et entreprenante Parisienne... Mme V. n'a peur de rien, ni des lions, ni des puces! Il faut à son voyage de noces des incidents qu'elle puisse raconter... Elle est servie à souhait. Outre le désagrément de manger du couscouce dans la commune gamelle et de coucher en plein air au milieu de Kabiles peu rassurants, la trop vaillante héroïne se voit cernée avec ses compagnons, au milieu du désert, par les tribus révoltées; elle n'échappe aux plus grands périls qu'à l'aide d'une amulette donnée par un vieux mendiant arabe auquel la jeune femme avait gracieusement fait l'aumône. C'était, par bonheur, la fameuse *anaïa*, sauve-garde inviolable en Kabylie.

Les aventures de China la cantinière, orpheline Arabe adoptée par le régiment après une razzia, ne sont pas moins émouvantes. L'éducation donnée à China nous semble terriblement *laïque*, rien d'étonnant à ce qu'elle n'ait eu aucune prise sur ce jeune cœur... La filleule du régiment s'enfuit avec un chef africain qu'elle épouse suivant la mode musulmane. On la croit ingrate, et pourtant China payera de sa tête la liberté d'un prisonnier français.

« La dette est acquittée » ! dira tranquillement la jeune Arabe, puis elle mourra sans plainte : C'était écrit !

Il serait trop long de transcrire même le titre des chapitres : *la Noce pétrifiée*, *la Fée de Nitjé*, etc., etc., et, du reste, il faut se garder d'enlever tout le plaisir de la surprise. Répétons-le, plus que jamais ce petit livre a de quoi nous intéresser et, malgré la sévérité imposée par le titre même de cette Revue, n'hésitons point à le recommander. Si l'auteur n'est pas, du moins en apparence, un catholique bien fervent, il croit en Dieu, et se montre toujours respectueux pour les convictions religieuses.

III

Des récits tirés de la littérature romanesque de tous les pays trouvent leur place ici, non qu'ils soient consacrés à des descriptions géographiques ou pittoresques, mais parce qu'ils nous font pénétrer dans ce que les contrées étrangères offrent de plus intéressant : l'esprit, les mœurs, les coutumes des sociétés qui les habitent.

Ces échantillons du roman moderne sont, pour la plupart, empruntés, par M. Bentzon, aux auteurs marquants de l'Angleterre, de l'Espagne, de la Russie, de l'Amérique ; il suffit de citer les noms de Julia Karvanagh, de Ouida, d'Alarcon, de Franzos, de Sacher-Masoch, de Brett-Harte ; ils pourraient fournir de nombreux et très curieux volumes. Le choix de M. Bentzon est fait avec goût ; sa traduction rend habilement les diverses nuances du sentiment et du langage. On ne saurait néanmoins conseiller indistinctement cet ouvrage, et nous ne pensons pas que ce recueil ait été composé pour édifier la jeunesse.

Le Tricorne et *la Commission de pudeur* pèchent autant par le fond que par leur titre équivoque. Encore préférerions-nous les mésaventures du *Corrégidor*, possesseur du *Tricorne*, au bout desquelles se montre quelque morale, à l'imbroglio un peu vieilli, où la grande Marie-Thérèse joue un rôle assez ridicule, et où la vertu qu'on récompense nous paraît fort douteuse.

Nous ne dirons rien des contes polonais ou galiciens... Ces juifs généreux, pleins d'honneur, nous étonnent dans des contrées où leur rapace et séculaire exploitation vient de provoquer une révolte si furieuse. Nous ne soulignerons point, chez plus d'un auteur, certains passages malsonnants qu'il eût été facile, sans doute, d'atténuer en traduisant... Est-il donc vrai que le romancier ne saurait intéresser sans présenter le côté brutal de la passion?

Un fragment et une analyse des interminables compositions de Bret-Harte achèvent chacun des volumes de M. Bentzon. « Le principal mérite de l'auteur américain, nous dit notre analyste, consiste dans une vigueur de conception, dans un mélange d'ironie et de mâle sensibilité, auquel rien ne saurait être comparé. » De là, des scènes atroces, puis des traits délicieux et d'une délicatesse infinie.

Brett-Harte excelle dans la peinture d'un type qu'il a créé et qu'il affectionne : celui du géant débonnaire, doux comme une colombe,

tendre comme une femme, presque inconscient dans son dévouement... et le plus souvent, conduit par la main d'un enfant.

« C'est dommage, ajoute M. Bentzon, que le romancier américain ne sache pas développer une thèse morale et que la justice finale n'existe point dans ses œuvres. Les châtiments en usage dans la littérature européenne ne seraient point admis, au dire de Brett Harte, par les lecteurs du nouveau monde, leurs héros doivent échapper aux lois et aux réformes sociales, parce qu'une vie exceptionnelle assure d'exceptionnels privilèges... » Cette morale, que ne désavoueraient pas tout à fait les partisans de Spencer, constitue, quoi qu'on fasse, une infériorité réelle dans les œuvres de la pensée... Il est une page, où notre analyste, M. Bentzon, proteste avec énergie contre ces funestes tendances, nous la citons avec plaisir :

« Je peins ce que je vois, dira Brett-Harte. Ce droit de n'être qu'un miroir indifférent des faits nous paraît discutable, et les résultats, en tout cas, en sont fâcheux au point de vue même de l'intérêt et de la vraisemblance. Dans la vie réelle, on porte la peine des fautes qu'on a commises contre l'ordre établi ; que le châtiment nous vienne du dehors ou du dedans, des événements ou de nous-mêmes, nous ne l'esquivons pas. Cette logique inflexible de la vie, est-il permis de la bannir des livres? C'est le devoir de l'écrivain de nous laisser, au moins, deviner, sinon le désastre matériel, — celui-ci ne survient pas toujours, — du moins la souffrance morale qui suit tel oubli du devoir... »

Cette conclusion de M. Bentzon prouve que, dans les petites compositions qu'il a choisies, il est loin d'affecter un parti pris pour l'école matérialiste, sensualiste ou naturaliste, comme on voudra l'appeler, cependant nous persistons à croire qu'on ne saurait confier ce recueil à toutes les mains.

IV

Au moment où nos législateurs radicaux essayent de tarir le sacerdoce dans sa source, en décrétant le service militaire pour le clergé, il est curieux de lire les notes de ce courageux élève de théologie, devenu soldat de la République en 1793.

Ni l'impiété, ni la licence des armées à cette époque, ni le goût qu'il prit à sa nouvelle carrière, ni les avantages qu'elle lui offrait,

ne purent détourner notre héros de sa vocation. Libéré du service, après de brillantes campagnes, l'abbé Cognet reprit ses chères études, reçut enfin les ordres sacrés et mourut chanoine de Soissons, laissant le diocèse édifié par les œuvres de son zèle et de sa charité. Mais, hélas! l'expérience a démontré combien furent rares les aspirants au sacerdoce qui, arrachés à leur séminaire, purent résister à toutes les tentations et triompher de tous les obstacles pour rentrer dans le sanctuaire. Les plagiaires de 93 ne l'ignorent pas; c'est bien ce qui réjouit leur haine. Du moins, ces mémoires prouvent aux obstinés, qui veulent en douter, qu'on peut être à la fois bon Français et bon catholique; et, certes, l'infatigable chercheur auquel nous devons cette publication, a bien fait de le leur démontrer une fois de plus, pièces en main.

C'est un nouveau et très curieux volume, venant s'ajouter à une série de documents, déjà rassemblés avec un choix si intelligent par le baron Ernouf, sur la Révolution française et sur les guerres de l'Empire.

Les lettres de l'abbé Cognet commencent en 1793, se continuant jusqu'en 1801; car il servit avec honneur jusqu'à la paix de Lunéville, et on le verra associé aux rudes épreuves que nos armées eurent à subir pendant cette période.

On voudrait, sans doute, trouver, dans cette correspondance, des détails plus caractéristiques encore sur le temps et, cette fois nous le dirons, un peu plus de personnalité, une peinture plus intime, plus serrée des mœurs, des habitudes, des dispositions d'esprit que le jeune soldat pouvait observer dans les camps.

L'abbé Cognet écrivait au milieu de circonstances qui ne lui permettaient aucune de ces remarques, de ces traits dont nous serions si avides. Jamais on n'avait tant parlé de liberté, et jamais on n'avait subi de tyrannie plus affreuse; une phrase, un mot, une allusion pouvait faire tomber plusieurs têtes; le jeune lévite, engagé volontairement pour assurer la sécurité de sa famille, ne pouvait la compromettre de gaieté de cœur. Il est, du reste, assez intéressant de recueillir ce qu'il nous raconte sur l'organisation ou plutôt la désorganisation des armées républicaines, sur le gaspillage des fournisseurs, la rivalité des chefs, l'insubordination des soldats, la misère des troupes; tout cela confirme pleinement les sérieuses études de M. Rousset. Les colères d'un parti sont impuissantes contre de tels témoignages.

Le jeune volontaire ne montre jamais ni haine, ni partialité contre le gouvernement qu'il sert; il aime ses camarades, respecte ses généraux, se laisse éblouir par la gloire naissante du premier Consul, mais demeure fidèle à la République jusqu'au bout, sans arrière-pensée apparente... A peine se laisse-t-il émouvoir un instant, lorsqu'il rencontre des émigrés dans les rangs ennemis; on ne saurait suspecter ni ses intentions ni sa véracité.

Ses notes se bornent le plus souvent à l'indication des marches et contre-marches, à la description des lieux, au récit des actions auxquelles il a pris part. Quelques épisodes, ou comiques ou tragiques, nous laissent, par moments, soulever le voile du passé dont les détails nous attachent souvent plus même que l'ensemble, mais, nous le répétons, ces tableaux si vivants sont trop rares.

Après sa première campagne en Flandre, une maladie grave avait ramené le jeune Cognet dans sa famille; il fut bientôt contraint de rejoindre son régiment alors cantonné en Suisse. En passant sur la route de Saint-Dizier, il faillit être victime d'une erreur qui l'eût fait fusiller, et ne put s'empêcher de garder une longue rancune à l'officier qui s'était montré si étourdi et si malveillant. Cette âme douce s'exaltait quand il s'agissait de l'honneur. La Suisse, avec ses aspects si nouveaux, si grandioses, si étonnants pour un habitant des plaines, impressionna vivement le jeune soldat; son instinct délicat lui révélait toute la poésie de ces paysages que ses camarades ne regardaient guère... Cognet, d'ailleurs, n'oubliait pas ses études classiques : à Mantoue, il tint à visiter le berceau de Virgile, ce qui lui causa une mésaventure fort périlleuse. Bloqué dans la ville avec les fuyards, les blessés et une faible arrière-garde, il eut à essuyer toutes les misères du siège, puis la honte, plus triste encore, de la capitulation.

Nous ne suivrons pas notre héros dans ses épreuves, ni dans ses campagnes; nous le rejoindrons seulement à Gênes, où il put enfin se réunir à sa brigade. Hélas! ses compagnons d'armes avaient presque autant souffert que lui : misérables, mal vêtus, mal nourris, sans matelas pour reposer, presque sans solde, ils faisaient pitié.

« On ne nous en a payé qu'une partie (de la solde), écrit Cognet, mais quand nous mettra-t-on au courant, et combien ne reste-t-il pas à faire pour réorganiser l'armée, approvisionner les magasins, habiller les troupes. Dans quel état affreux le Directoire avait plongé la France! »

A chaque page le pauvre soldat revient sur sa détresse... Fait prisonnier dans une sortie, il se plaint amèrement de la dureté des officiers autrichiens. On lui enleva ses papiers, on les déchira devant lui, on le dépouilla de tout ce qu'il possédait, excepté du livre des Évangiles, qu'il portait toujours au fond de son sac, et que les ennemis lui rendirent respectueusement.

On lui refusa un peu de nourriture avec une cruauté révoltante, et, sans l'assistance d'un bon vieux soldat hongrois, il serait mort de faim. C'est en cet état que Cognet rencontra des émigrés au service de l'Autriche... Ils avaient de l'eau-de-vie; touchés de compassion, ils en offrirent à leur compatriote : « Au pauvre blessé le premier verre » ! cria l'un d'eux. Parmi ces Français, il s'en trouvait un, originaire de Picardie, comme Cognet; ils se reconnurent, les larmes leur vinrent aux yeux... Mais notre héros, fidèle à son devoir, se tint en garde contre les tentatives de corruption, et se refusa constamment à renseigner l'ennemi.

En arrivant à Alexandrie, après une longue marche, le sort des prisonniers s'améliora, Cognet toucha sa demi-solde. « Cet incident financier nous fut d'autant plus agréable, dit-il, que depuis longtemps nous ne recevions plus rien de la République; ainsi il m'a fallu être prisonnier de guerre pour commencer à recevoir la solde de mon grade ! »

Echangé à Salbrand contre des prisonniers autrichiens, Cognet se vit dirigé sur Briançon et chargé des fonctions de fourrier; mais comment vivre sur ce sol Français, épuisé par tant de contributions, de passages, de troubles, dans ces villes depuis si longtemps rançonnées? Les agents du gouvernement, les employés militaires, sachant ces pauvres soldats sans défense, les traitaient comme des nègres; personne ne s'intéressait à eux, ils ne recevaient ni argent, ni vêtements, à peine de vivres. C'est dans les simples notes de l'abbé Cognet qu'il faut lire le détail de ces cruelles souffrances, racontées sans récrimination, mais en toute naïveté et avec cette pointe de gaieté familière au soldat français, jusque dans ses détresses les plus poignantes.

Quelques mois de repos, à Mende, rendirent au jeune caporal ses forces et son ardeur; il demanda bientôt à rejoindre l'armée d'Italie, dont il nous raconte les premières campagnes, mais où il ne resta pas bien longtemps. Sa bravoure, son intelligence et, ce qui était rare parmi ses camarades, son instruction soignée, le

firent remarquer par le général Charpentier, né, comme lui, à Soissons. Il devint le secrétaire de ce nouveau chef et put, après avoir servi consciencieusement et bravement sa patrie, reprendre le rêve de sa jeunesse, pour servir encore la France dans les rangs d'une milice non moins vaillante, ni moins utile.

Remarquons-le, ses chefs qui l'honoraient comme un brave, qui l'aimaient particulièrement à cause de son caractère doux, de sa bonne conduite, n'insistèrent point, cependant, pour le garder, quoique ses services fussent précieux, et dans un temps où le besoin de soldats était si grand. Ces généraux de la première République respectèrent le libre et puissant appel de la conscience qu'on veut violenter à présent, au nom d'une chimérique égalité.

Un curieux appendice a été joint, par M. Ernouf, aux souvenirs du jeune ou plutôt du : *vieil abbé*, si attachants, comme on le voit, pour expliquer des faits trop sommairement indiqués par le narrateur. On trouve dans ces notes une très curieuse aventure de Saint-Just avec le chef d'état-major Ernouf, aïeul de l'écrivain, et d'autres faits non moins piquants.

A notre avis, *l'Histoire d'une petite ville pendant la Terreur* offre un intérêt encore plus grand que celui des lettres de l'abbé Cognet. Ce tableau instructif, qui tient une cinquantaine de pages à la fin du volume est tracé d'après nature, par un homme fort intelligent et principal acteur dans les scènes qu'il raconte. Déjà publié par la *Revue de France*, cet article acquiert de nos jours un singulier à propos.

L'auteur de ce mémoire, Lombard (de Langres) (1), élevé, à Chaumont, chez les *Pères de la Foi*, travailla fort jeune pour le théâtre et fit représenter des pièces fort applaudies par le public du temps. L'une d'elles renfermait une violente satire contre Necker; l'autre attaquait, avec les phrases ronflantes, alors à la mode, l'Inquisition et, par contre, l'Église.

Le sujet paraît assez mal choisi pour un ancien élève des Pères de la Foi, mais cette époque présente tous les contrastes. Lombard avait compté parmi ses professeurs, à Chaumont, le P. Manuel, qui devint le procureur de la Commune, ce Manuel si exécrable et si

(1) M. Thiers, dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, a parlé de Lombard (de Langres), qui fut employé par Napoléon, comme agent diplomatique.

redouté; il avait eu aussi pour maître le P. Dumont, qui fit une profession solennelle d'athéisme devant la Convention, mais il était resté fidèlement attaché à un saint et digne religieux, dont on ne lira pas sans attendrissement la fin héroïque. Le dévouement témoigné par Lombard à cet excellent prêtre fait honneur à tous les deux. On surprend, d'ailleurs, dans le caractère de l'ex-auteur dramatique, comme le mélange d'influences si contraires. Honnête au fond, il se jeta en plein mouvement révolutionnaire.

Lorsque les violences, les excès, les crimes lui eurent ouvert les yeux, il n'essaya ni résistance ni protestation, il continua, par peur, *à hurler avec les loups;* il s'enrôla dans ce régiment de poltrons qui firent plus de mal à la France, par leur lâcheté, que les énergumènes n'eussent pu lui en faire, s'ils ne s'étaient sentis secondés.

Nous verrons, dans ces notes, la peur pousser tous les rouages de la machine publique, les précipiter, leur imprimer cette terrible puissance d'écrasement qui s'appela la *Terreur.*

Lombard se sauve de Paris, parce qu'il vient de s'opposer à la démolition de la grille du Val-de-Grâce, démolition convoitée, et pour cause, par un serrurier *patriote.* Le serrurier est puissant à la section, les amis de Lombard le redoutent : « Dites comme les autres »! insinue à l'oreille du malheureux, déjà compromis, une personne charitable, puis on ajoute : « Sauvez-vous! » Notre héros se sauve à Villeneuve-sur-Yonne. Là, il prend un grand ascendant; il voudrait bien rester pacifique, ne dénoncer personne, ne poursuivre personne... mais il faut dire, il faut faire comme les autres! Beaucoup d'autres se croient obligés de dire et faire comme lui, de sorte qu'une foule d'assez honnêtes gens deviennent tout aussi féroces que *les autres*, de peur d'être suspects aux exaltés. On poursuit quelques prêtres, quelques aristocrates sur le territoire de la commune, on célèbre l'apothéose de Marat. Lombard, le dégoût au cœur, écrit à la Convention, pour la féliciter de l'assassinat de Marie-Antoinette! La grande rue de Villeneuve resplendissait des couleurs républicaines. « Chaque maison était bariolé en lettres majuscules, du plus beau rouge d'ocre, de l'inscription obligée : UNITÉ, INDIVISIBILITÉ DE LA RÉPUBLIQUE; LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, OU LA MORT!!! Toute diligence, toute chaise relayant au Chapeau-Rouge, était assourdie du cri mille fois répété de *Vive la Nation!* Les Spartiates de Paris faisaient-ils un repas devant leurs portes, les singes de Villeneuve en faisaient deux. Dépêché dans

l'autre monde par Charlotte Corday, Marat obtient les honneurs du Panthéon! Vite à Villeneuve, répétition de l'apothéose, procession générale en l'honneur du nouveau saint. Tout le monde en était, personne aux fenêtres pour nous voir passer, c'était superbe! »

Tout cela ne suffisait pas, aucune victime n'avait été réellement livrée à la guillotine, le sang n'avait point coulé, le calvaire de Villeneuve-sur-Yonne restait debout, les saints sculptés au portail de l'église n'étaient point encore décapités; on s'était permis, dans les moments d'indécision sur la tournure que prendraient les événements, quelques adresses un peu réactionnaires. On fut dénoncé, des bandits de jacobins arrivèrent pour tout saccager. Lombard découvrit parmi eux d'anciens acteurs du théâtre de Montlausier, commandés par un pauvre homme de Langres, qui, suspect de modérantisme, cognait sur les croix à grands tours de bras... On parvint cependant à calmer ces brigands...

Bientôt une visite plus dangereuse encore est annoncée, celle de Maure, ce misérable Maure, tyran de l'Yonne, son pays natal.

Le récit de l'entrevue avec ce triste personnage est un des documents les plus instructifs qui se puissent consulter à l'heure présente, sur un temps dont on entreprend la glorification, dont on rêve l'entière résurrection... Quoi de plus caractéristique, aussi, que cet épisode des deux délégués obèses de la malheureuse commune de Villeneuve, auxquels le Conventionnel Goujon répond avec colère : « *Messieurs* (cette appellation, au lieu de citoyens, valait presque un arrêt de mort), Messieurs, quand on a cette rotondité, ces figures de jubilation, on ne vient pas crier famine à Paris, ou l'on se fait arrêter! »

Oui, il faut lire ce petit ouvrage, si bien nourri de faits et de renseignements authentiques, même après tant de mémoires tirés des archives privées, même après le grand travail de M. Taine, car on ne saura jamais assez jusqu'où peut aller l'abaissement des caractères, l'oblitération des consciences, sous l'empire de la peur.

« Je n'étais pas un méchant homme, s'écriait Maure, au moment de se suicider, après la chute de Robespierre, je n'ai été qu'un égaré! » Ou plutôt un *lâche*, comme tant d'autres violents... Lombard le reconnaît pour lui-même, et ne trouve d'excuses que dans la parole évangélique : « Que celui qui est sans péché jette la première pierre. »

Voilà comment une poignée d'ambitieux, de fanatiques, de

sanguinaires parviennent à terroriser, à pervertir toute une nation qui les réprouve au fond du cœur !

« Inexplicable contradiction, écrit Lombard, tous tendaient bravement la gorge à l'assassin, nul *n'osait* prévenir l'assassinat ! La France entière avait le cauchemar... »

Encore, si ce cauchemar était fini !

V

Tout a été dit, semble-t-il, sur Racine, et d'ailleurs on répondrait volontiers, à qui s'avise de critiquer ce séduisant génie, ce que répondait Voltaire : « Il n'y a qu'à mettre au bas de toutes les pages : beau, pathétique, harmonieux, admirable ! »

M. Charaux trouve cependant le moyen d'être neuf et de paraître juste en cherchant, comme il l'annonce, « l'idéal catholique dans la critique ».

S'il se montre quelquefois sévère pour Racine, tout en ne lui marchandant point la louange, c'est que les leçons du professeur s'adressaient à un jeune auditoire auquel « il fallait avant tout être utile, et qu'on voulait prémunir contre les écarts de l'imagination ».

Avant d'aborder l'analyse du théâtre de Racine, M. Charaux commence par raconter la vie du poète.

Nous aurions mauvaise grâce à nous étendre sur cette première partie, car l'auteur en a donné ici même un fragment trop intéressant pour être déjà oublié.

L'article s'arrête au moment du mariage de Racine. M. Charaux nous montre ensuite son héros entouré d'une nombreuse famille qu'il aime et dirige en vrai chrétien. C'est sous cet aspect que le sympathique professeur se plaît surtout à étudier Racine, et nous saluons, avec lui, la modeste compagne du grand tragique, type accompli de la femme pieuse au dix-septième siècle.

Tout entière à son devoir, capable de comprendre le génie délicat de son mari, mais n'entrant jamais au théâtre et dédaignant une gloire dont le péril l'effraye, Mme Racine écrivait à son fils, après une lettre remplie des plus simples détails : « Adieu, mon fils, songez à Dieu, et tâchez de mériter le ciel. » Beaucoup de mères, de nos jours, oseraient-elles en écrire autant ?

Telle était la forte éducation donnée au foyer du poète. Quelles

figures attachantes, aussi, que celles des filles de Racine, et comme l'illustre écrivain est excellent père pour toute cette chère lignée! Avec quelle fermeté et, pourtant, avec quelles larmes il consacre à Dieu sa fille bien-aimée, avec quelle sensibilité il en parle : « Excusez un peu ma tendresse pour une enfant dont je n'ai jamais eu le moindre sujet de plainte, et qui s'est donnée à Dieu de si bon cœur, quoiqu'elle fût assurément la plus jolie de mes enfants, et celle que le monde aurait le plus attirée par ses dangereuses caresses. »

Qui ne songerait, devant l'Iphigénie chrétienne, si gracieuse et si aimée, aux vers touchants placés par Racine dans la bouche d'Agamemnon :

Ma fille... ce nom seul dont les droits sont si saints,
Sa jeunesse, mon sang n'est pas ce que je plains;
Je plains mille vertus, une amour mutuelle;
Sa piété pour moi, ma tendresse pour elle...

Le biographe touche avec beaucoup de tact et de mesure à la question du jansénisme. On connaît les attaches de Racine à la secte : ces liens du sang, cette reconnaissance presque filiale, plus encore, le remords d'un essai de révolte, remords si puissant sur une âme comme celle du poète.

Tout cela retenait Racine dans une coterie, dont il comprenait l'injustice et le danger, dont il rougirait certainement, s'il pouvait en voir les suites. Il servit noblement, généreusement une mauvaise cause et subit plus d'une fois la fâcheuse influence de tels maîtres.

Arnaud ne lui pardonna ses succès au théâtre qu'en faveur de *Phèdre*. Cette « damnée vivante », comme l'appelle Chateaubriand, n'était-elle pas janséniste plus encore que païenne?

Racine rachète par l'intention, par son admirable mort surtout, des erreurs plus excusables de son temps, qu'elles ne le paraissent du nôtre. La cause de la maladie de langueur dont le grand écrivain fut atteint si tôt, a été trop souvent rappelée pour que nous y insistions. « Nous pouvons bien nous étonner, dit M. Charaux, qu'on meurt d'amour pour un roi, mais encore faut-il en être capable (1). »

L'amour qui domine dans les derniers moments du poète, c'est l'amour divin; sa fin est celle d'un saint.

Relisons ces choses-là; répétées par un auteur catholique,

(1) Voir le numéro du 31 mars 1881 ; *Revue du Monde Catholique*. M. Charaux a publié, l'année dernière, une étude du même genre sur Corneille.

elles pénètrent mieux, elles édifient et remuent plus profondément.

De la vie de Racine, nous passons à son œuvre. Le sentiment religieux place notre analyste à une hauteur de vue qui a manqué souvent dans les commentateurs les plus célèbres. Nous voudrions beaucoup citer, il faut nous borner à quelques indications :

« Où est le modèle d'Hermione? Où avait on vu avant Racine ce développement vaste et profond des plis du cœur humain »? s'écriait la Harpe, comme l'Athénien disant à Phidias : « Es-tu donc monté sur l'Olympe, homme étonnant, as-tu vu Jupiter? » Racine, en effet, semble avoir vu l'invisible; l'âme humaine a posé devant lui sans voiles; tous les critiques l'ont remarqué en parlant de la rivale d'Andromaque. Cette étonnante création arrête aussi M. Charaux; il nous en fait bien ressortir la puissance et l'art quand il dit :

« Tout dans Hermionne semble étonnant, et rien n'étonne, tout est vraisemblable, malgré les contradictions; tout est vrai. On a dit de la femme et de ses affections, avec un bon sens profond : *Aut amat aut odit mulier* « La femme aime ou hait », cela ne signifie pas qu'elle ne fait que l'un ou l'autre; non, elle peut à la distance d'une heure aimer ou haïr, témoin Hermione. C'est toujours aimer, et sous cette effrayante mobilité de la passion se cache la plus parfaite unité; le mal est le même, nous le connaissons, nous l'avons déjà nommé : l'égoïsme, etc. »

Cet amour exclusif du moi, notre conférencier le retrouve dans le caractère de Titus, « un de ces rêveurs impuissants pour le sacrifice, qui rêvent l'amour et qui aiment à être aimés ». — « Titus, fils d'Enée, est père de Chateaubriand et de Lamartine, de ces grands égoïstes qui meurent généralement sans postérité, incapables de laisser après eux autre chose que le souvenir de cet égoïsme habillé de génie, dont ils nous transmettent la mémoire éternelle. »

On le voit, le professeur de l'Institut catholique ne transige point avec les grands principes. Dans l'examen du chef-d'œuvre de Racine, d'*Athalie*, il trouve la figure de l'Eglise sous les traits de Josabeth, et développe ainsi une idée que nous croyons originale : « Josabeth est l'Eglise des fidèles, incapable de se conduire, si elle n'est dirigée par le sacerdoce chrétien dans la voie des siècles; si elle n'obéit au Joad du Vatican, au Vicaire infaillible de Jésus-Christ, divinement préposé à sa garde pour défendre sa foi, ses œuvres, contre Nathan ou Athalie, contre l'apostasie des uns ou la méchanceté des autres. »

Il semble que le pieux conférencier eût pu s'étendre plus longue-

ment sur une question déjà bien étudiée, mais dont l'intérêt ne s'épuise guère.

On se demande souvent par quelle étrange aberration, au sein d'une société aussi profondément imprégnée de l'esprit chrétien que l'était celle du dix-septième siècle, un génie comme celui de Racine tarda si longtemps à s'inspirer de sujets religieux; comment Corneille obtint si peu d'applaudissements lorsqu'il présenta son admirable *Polyeucte;* comment Boileau, avec son jansénisme étroit, alla jusqu'à écrire ces vers trop fameux :

De la foi d'un chrétien, les mystères terribles
D'ornements empruntés ne sont point susceptibles.
L'Évangile, à l'esprit, n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités.

A côté des mystères, n'y avait-il pas, du moins, l'histoire chrétienne et patriotique, autrement féconde que celle de la Grèce ou de Rome? Si au lieu de tant de Pyrrhus, de Jocaste, de Clytemnestre ou d'Hippolyte, Racine avait choisi les héros des traditions chrétiennes, employant les dépouilles de la muse antique, comme les souverains pontifes avaient employé celles des temples, pour le service de la chrétienté, combien son œuvre eût été plus belle, plus populaire, et quelle action n'eût-elle pas exercée!

Ce n'est certes point à l'auteur d'*Athalie* qu'il faut s'en prendre; on doit expliquer son fatal entraînement par le courant des idées et des faits repris d'assez haut... N'y eût-il pas eu matière pour le savant professeur à une belle leçon, et quel plaisir aurions-nous trouvé à l'entendre de sa bouche ou à la recueillir sous sa plume!

Racine a quitté une fois le costume tragique pour le masque de Thalie; il a su dérober aux guêpes de l'Attique leur cuisant aiguillon, comme il avait pris à Sophocle et à Euripide leur art émouvant. Disons mieux, il a mis dans les *Plaideurs* tout le vieux sel gaulois, toute la verve, toute la fine bonhommie de « cet esprit champenois, leste, juste, avisée, prompt à l'ironie (1) », qui passe de Joinville à la Fontaine, en revêtant mille formes diverses, et dont la pétillante liqueur l'enivra quelquefois.

Cette comédie des *Plaideurs*, que Molière eût signée et qu'il applaudit généreusement, Racine semble la dédaigner : « Ce n'est pas que j'attende un grand honneur d'avoir assez longtemps réjoui

(1) Taine.

le monde, écrit-il dans sa préface (1668), mais je me sais quelque gré de l'avoir fait sans qu'il m'en ait coûté une seule de ces sales équivoques et de ces malhonnêtes plaisanteries qui coûtent maintenant si peu à la plupart de nos écrivains. » M. Charaux n'est pas à beaucoup près aussi satisfait que l'illustre auteur; il lui reproche avec raison « cette scène qui a pour acteurs : un premier faussaire, l'intimé, un deuxième faussaire, Léandre et une jeune fille qui trompe son père ». Il n'y découvre aucune vue supérieure, aucune observation profonde, il se choque de grossières plaisanteries dignes d'être reléguées sur les théâtres de la foire... « Ne convenait-il pas à Racine, reprend notre sévère critique, de se soustraire, même dans les *Plaideurs*, à la crudité traditionnelle de l'esprit gaulois si fin à ses bons moments, d'échapper, enfin, à l'entraînement universel d'une renaissance joyeuse dans toute la force du terme? »

Du moins est-ce la seule fois où l'on puisse surprendre quelque trivialité chez Racine. Il s'est assez cruellement accusé lui-même d'avoir peint des sentiments trop naturels, des passions trop impétueuses, d'avoir presque anobli le suicide ou rendu trop touchants les égarements des sens et du cœur; il semble que dans ses vers l'élévation du style retienne, d'ailleurs, la pensée dans de hautes régions, même quand elle s'égare. Quand on relit cette admirable versification où les moindres détails se relèvent par tant de noblesse et de grâce, dont le rythme harmonieux nous enchante, dont la coupe élégante ne souffre aucun mot superflu, dont la clarté et la logique sont si françaises, quand on compare ces merveilleuses qualités avec les derniers accents que vient de jeter aux *Quatre Vents* des tempêtes irréligieuses un grand poète tombé, quel contraste!

Muse de notre France, fière et heureuse rivale de la muse antique, pourquoi ton pied divin a-t-il glissé dans cette fange? Ah! si tu savais combien le blasphème avilit ta lèvre, combien le naturalisme t'abaisse et te découronne, combien tu te rends impuissante en brisant ton aile!

M. Charaux « n'espère pas redresser le goût si altéré de notre temps », il a seulement essayé de rechercher dans l'œuvre de Racine, et nous devons l'en applaudir, « cette beauté sensible qui n'est pas la beauté parfaite, mais qui conduit à la beauté morale ou divine ». Il a voulu aussi nous mettre en garde contre tout ce qui la trouble ou la défigure, afin que nous puissions boire, au moins quelques

gouttes, « à la source pure de la vérité, qui seule désaltère notre soif des choses éternelles ».

VI

Les abonnés de la *Revue* se souviennent, certainement, d'un très remarquable travail sur la *Ligue agraire en Irlande*, publié ici même, il y a quelques mois (1). Cette étude si sérieuse, si émouvante, si juste dans ses conclusions, vient de paraître en brochure. Elle ne compte pas cent pages, mais renferme, avec une admirable concision, ce que la question tout agraire, en Irlande, présente de plus grave.

L'actualité de cette brochure est plus grande que jamais. Ceux qui l'ont lue en partie la reliront, et, d'ailleurs, il est important de la répandre. N'est-ce pas l'acte authentique du martyre de toute une nation, le procès-verbal minutieux des tortures séculaires et inouïes infligées à une race d'hommes tout entière? « Nous avons fait de l'Irlande le pays le plus misérable, le plus dégradé du monde; l'univers crie honte sur nous! » disait lord Russel, en 1849.

Cette honte éternelle, cette tache de sang qui souille encore la main de l'Angleterre, l'Europe les lui pardonne trop facilement; n'oublions pas, nous catholiques, les souffrances de nos frères, cette cause de l'humanité est surtout la nôtre. Certaines alliances ont pu la compromettre et la souiller, elles ne l'empêchent pas de rester juste et sacrée, quant au fond. Si les gouvernements n'élèvent pas la voix en faveur de l'Irlande, le concours des individus, la force de l'opinion, les réclamations du sentiment public, aideront peut être à une amélioration aussi désirée que cruellement retardée. Mais il faut se bien pénétrer des difficultés et des détails de la question, et ces pages l'ont parfaitement élucidée pour ceux qui ne seraient point encore familiarisés avec elle. Un des orateurs de la conférence de Dublin s'écriait éloquemment : « Nous pouvons faire appel au Comité des Nations. Ah! il y avait autrefois des régiments (irlandais) qui versaient leur sang pour la monarchie française, la monarchie est tombée, mais la reconnaissance survit à toutes les ruines, et nous aurons les sympathies de la France! » Cette sympathie à laquelle l'Irlande a tant de droits, qui de nous pourrait la lui refuser?

J. de Rochay.

(1) 28 février et 15 mars 1881.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Saïda et les Hauts-Plateaux. — Le village nègre. — Aïn-el-Hadjar. — Tafaroua, la forêt des Hassasna ; l'Asphodèle, la Férule, le Thapsia ; le pays de la soif. — Le Kralfalla ; le Thym, l'Armoise. — L'Alfa, sa végétation, sa récolte, ses usages. — Les ateliers de compression. — Résultats ; la ligne de Saïda, vers Géryville et Tiout. — Bou-Amena et l'Etat actuel des Hauts-Plateaux. — Académie des sciences ; la vaccination charbonneuse par M. Pasteur. — Expériences de Pouilly-le-fort. — Nouvelles expériences près de Chartres.

I

Les malheureux événements dont le sud oranais a été le théâtre depuis la publication du commencement de notre excursion sur les Hauts-Plateaux, donnent un intérêt encore plus vif, bien que rétrospectif, à la description que nous allons faire de cette contrée où Bou-Aména a exercé ses ravages, ses cruautés et ses déprédations.

Nous avons laissé le lecteur à Saïda (en arabe la Lionne), dont les dépêches nous parlent presque chaque jour. C'est une ville nouvelle et toute moderne, car la Saïda d'Abd-el-Kader, celle que nos troupes ont emportée de vive force en 1844, était située deux kilomètres plus loin, nous en rencontrerons les ruines tout à l'heure. La ville actuelle est bâtie sur le flanc d'une colline. C'est à la partie la plus déclive que se trouve située la gare du chemin de fer. Le haut est occupé par la ville militaire, celle qui a été construite en premier lieu. C'est une redoute de forme carrée, entourée de murs crénelés, dont les angles forment des bastions susceptibles de recevoir quelques pièces d'artillerie. Deux portes en facilitent l'accès. A l'intérieur se trouvent les établissements militaires, caserne, hôpital, logements des officiers, magasins, etc. C'est là que se rencontrent également les maisons des premiers colons qui,

à Saïda, comme partout ailleurs en Algérie, sont venus s'installer sous la protection de nos soldats. Une petite église contemporaine des premières habitations est le seul édifice religieux catholique. Son clocher, peu élevé et de maigre apparence, sert de refuge à deux cigognes qui y ont établi leur nid. Ce fait est fréquent dans le nord de l'Afrique, où ces oiseaux universellement respectés ne sont pas rares. En dehors de la redoute et entre celle-ci et la gare, se trouve la partie la plus récente de la ville, la ville bourgeoise pourrait-on dire. On y voit de belles maisons bâties en pierre de taille et construites avec soin et avec goût. Des arbres, plantés le long des rues, assurent déjà de l'ombrage. Vers le milieu de cette partie nouvelle de la Saïda actuelle, se voit une grande place à l'extrémité de laquelle est une mosquée de construction récente. Son minaret, élancé et élégant, contraste singulièrement avec la pauvreté et la petitesse du clocher de l'église catholique. Singulière manière d'imposer le respect de notre religion à ce peuple fanatique si profondément attaché à ses croyances! Mais nous sommes ainsi faits, que le musulman possède plus de garanties religieuses que le catholique français. C'est près de cette mosquée et le long de la place que se trouve le marché arabe très fréquenté à certains jours de la semaine. On se rappelle que, dans ces derniers temps, ce marché a dû être interdit, afin d'empêcher les nombreux Arabes qui s'y rendent de très loin d'y causer du tumulte et de s'emparer de la ville à la faveur du désordre; car dans les conditions actuelles l'ancienne redoute ne pourrait peut-être plus, à moins d'un nombreux effectif de troupes, assurer la protection de tous les établissements situés hors de l'enceinte et notamment la gare qui se trouve tout à fait en contre-bas.

Ce pays est fort bien arrosé, grâce à l'Oued-Saïda et à quelques autres ruisseaux qui viennent lui apporter leurs eaux. Aussi la terre y est-elle bien cultivée et les jardins y sont-ils nombreux et bien entretenus. L'entretien de ces derniers est facilité, du reste, par la présence de nègres assez nombreux, pour avoir construit un village à une petite distance de la ville. Quel village dira-t-on? des huttes de misérable apparence qui ne sont guère un progrès sur le gourbis de l'Arabe. Mais quelle différence cependant entre ces deux races. Ce dernier est nomade, vagabond, paresseux; le nègre, au contraire, est fixé, il aime sa hutte, il en fait sa demeure constante, tout au tour il cultive le terrain et le transforme en un jardin qui

lui fournira la plus grande partie de sa substance alimentaire. S'il n'en est pas propriétaire, il cherchera à le devenir. L'Arabe qui ne travaille guère pour lui, aime encore moins à travailler pour les autres; le nègre, au contraire, loue volontiers ses bras. Si, par préférence ou par goût, il préfère le jardinage, il n'est pas rare de le voir devenir plafonneur, maçon, charpentier, etc. Le nègre est donc une précieuse ressource pour nos colons qui estiment sa main-d'œuvre. Cette ressource est d'autant plus précieuse, que se fixant dans le pays et en y devenant propriétaire, il n'est pas disposé, comme l'Arabe nomade, à suivre le premier marabout qui prêchera la guerre sainte. Au reste, le nègre n'a ni les mœurs, ni les habitudes, ni la religion des Arabes. Il n'est pas, comme ces derniers, pénétré de la haine du *roumi*, c'est-à-dire de l'étranger, de l'Européen et spécialement du Français.

Ces réflexions ont une grande importance pour l'Algérie où la main-d'œuvre est rare et par cela même plus coûteuse qu'en France. L'Arabe, nous venons de le dire, travaille peu ou pas du tout. Aussi la province d'Oran est-elle obligée de recruter ses travailleurs en Espagne et au Maroc. Celle d'Alger possède heureusement les Kabyles, qui, bien que musulmans, sont d'une autre race que les Arabes. Eux aussi sont fixés; ils habitent des villages qu'ils quittent facilement à certaines époques de l'année pour aller louer leur travail. La province de Constantine trouve des ressources analogues dans la présence des Maltais et des Italiens qui y sont fort nombreux. L'introduction des nègres en Algérie ne pourrait donc qu'être favorable à la colonisation. Le gouvernement devrait y penser. Nos établissements du Sénégal faciliteraient cette immigration.

Saïda forme à peu près la limite du Tell algérien, c'est-à-dire de la partie cultivable. Au delà, ce sont les steppes ou Hauts-Plateaux. La ville en est séparée par une chaîne de collines parallèles à la Méditerranée et par conséquent parallèles au Petit-Atlas que nous avons déjà traversé et au Grand-Atlas dont il sera question plus loin. Cette chaîne forme la seconde marche de l'immense escalier auquel ressemble l'Afrique du Nord.

Saïda est à 171 kilomètres d'Arzew et à 817 m. 19 cent. d'altitude. Aïn-el-Hadjar, que nous rencontrerons au seuil des Hauts-Plateaux, est à 182 kilomètres d'Arzew et à 1,023 mèt. 20 cent. d'altitude. Le chemin de fer doit donc s'élever de 206 mèt. 01 cent. sur un parcours de 11 kilomètres. Les courbes, les lacets, les détours

abondent et rendent par conséquent ce court trajet fort pittoresque. Presqu'au sortir de la gare, on franchit l'Oued-Saïda sur deux ponts très rapprochés et longs, l'un de 30 mètres, l'autre de 10. Un peu plus loin, ce cours d'eau, très encaissé, coule au fond d'un ravin, qu'il a continue de creuser depuis que ses eaux se sont précipitées à travers une dislocation de la montagne. C'est sur sa rive septentrionale qu'Abd-el-Kader avait bâti l'ancienne Saïda. Cette forteresse formait un carré dont trois côtés étaient défendus par des murs, tandis que le quatrième n'avait d'autre rempart que la rive escarpée du ravin. Nos troupes l'ont prise au mois de mars 1844 et l'ont démolie, mais pas au point que nous n'en apercevions les ruines au détour d'une des nombreuses courbes de la voie ferrée.

Bientôt les sinuosités cessent et nous nous trouvons au seuil d'une plaine ou pour mieux dire d'un plateau d'une immense étendue. La plaine d'Eghris n'est rien en comparaison de celle que nous avons sous les yeux. Mais quel n'est pas notre étonnement quand, dans cette plaine complètement nue, nous apercevons des constructions d'une étendue immense, des ateliers, des hangars, des machines à vapeur, des presses hydrauliques, bref, une vraie usine à laquelle des centaines de travailleurs impriment une activité extraordinaire. On se croirait soudainement transporté au milieu d'une ville industrielle. C'est que nous sommes à Aïn-el-Hadjar, c'est-à-dire à l'endroit choisi par la compagnie franco-algérienne pour établir les ateliers de compression de l'alfa. Cette circonstance a une influence telle que bientôt Aïn-el-Hadjar deviendra un centre plus important que Saïda. A proximité des ateliers, une ville nouvelle s'élève; il faut des maisons pour loger les nombreux ouvriers, des auberges, des restaurants pour les nourrir, des marchands de toutes sortes pour leur fournir des vivres, des vêtements, etc. Prenez garde, la spéculation s'en mêle, les juifs y sont déjà implantés, et là où il y a quelques années l'hectare de terre ne valait pas 50 francs, vous ne trouverez peut-être plus de terrain à bâtir à raison de 3 francs le mètre carré. On n'a oublié qu'une chose : l'église.

Y a-t-il en Algérie quelque chose de plus étonnant que cette ville nouvelle qui s'élève comme par enchantement au milieu du désert? On y croise à chaque pas de nombreuses voies ferrées et on y entend, à chaque instant, le sifflet aigu et retentissant des locomotives et des machines à vapeur. Que sera-ce, quand, dans quelque temps, la compagnie franco-algérienne y aura transporté les ateliers de répa-

rations qui se trouvent maintenant à Débrousseville. L'eau ne manque pas à Aïn-el-Hadjar, le nom l'indique, du reste (Aïn signifie source en arabe); elle y est même très abondante; excellente condition pour assurer la réussite et la prospérité de cet important établissement.

Plus tard, nous insisterons encore sur ce pays, quand nous aurons visité les exploitations d'Alfa. C'est alors seulement que nous comprendrons l'utilité de ces nombreux ateliers.

*
* *

La station suivante est Tafaroua, 24 kilomètres nous en séparent; mais armons-nous de courage pour franchir cette distance, car il faut encore monter avant d'atteindre le point culminant de notre route à 1,175 mèt. 51 cent. d'altitude. C'est avant d'arriver à Tafaroua qu'on franchit la ligne de faîte ou de partage des eaux.

En arrière de nous elles se dirigent vers le nord, c'est-à-dire vers la Méditerranée, formant les oueds que nous avons rencontrés et dont les principaux se réunissent au barrage de l'Habra. Au-devant de nous, c'est-à-dire vers le sud, les eaux, beaucoup moins abondantes, se rendent dans les chotts où aboutissent également celles qui coulent sur les pentes septentrionales du grand Atlas. Mais n'oublions pas que nous sommes là dans le pays de la soif. Les oueds ne contiennent de l'eau que pendant les quelques jours qui suivent les pluies. Certains bas-fonds, appelés *redirs*, les gardent un peu plus longtemps. Enfin les chotts ne sont guère que des marécages salés analogues à la grande Sebkha d'Oran. Comme, cette année, la sécheresse est exceptionnelle dans cette province, les chotts sont dépourvus d'eau. Bou-Amena en a profité pour s'échapper.

Le pays que nous venons de traverser entre Aïn-el-Hadjar et Tafaroua présente un aspect bien particulier. La carte nous indique que nous traversons la forêt des Hassasna. Mais où sont les arbres? Nous ne voyons que quelques troncs rabougris de genévriers qui portent tous de nombreuses traces d'incendies. Par contre, nous apercevons quelques plantes qui nous intéressent tout particulièrement. Ce sont entre autres l'Asphodèle ramaux (*Asphodelus ramosus*) et le Thapsia (*Thapsia garganica*). L'Asphodèle appartient à la famille des Liliacées. Son mode de végétation mérite d'être connu. Les tiges aériennes portent des feuilles rectinerves plus ou moins ana-

logues à celles des poireaux. Mais si on arrache la plante avec soin, on voit que les racines se renflent en tubercules elliptiques ou globuleux tout à fait analogues à ceux des *Dahlia*. Soumis à la fermentation et ensuite à la distillation, ces tubercules donnent une grande quantité d'alcool. Soit faute de soin, soit impuissance de moyens, cet alcool n'est pas débarrassé des huiles essentielles et des produits étrangers qui le rendent non seulement impropre mais nuisible à la consommation. Malheureusement certains industriels n'hésitent pas à le faire servir à cet usage ; ce qui est, suivant nous, une double faute ; la première, en livrant à son semblable un produit qu'on sait lui être pernicieux ; la seconde, en ne réservant pas uniquement pour les usages industriels ce produit qu'il serait facile d'obtenir en grande abondance. Car l'Asphodèle est si répandu dans cette partie des Hauts-Plateaux, que l'on peut le récolter pendant de nombreuses années avant d'en voir tarir la source. Celle-ci serait même inépuisable, si l'on avait soin de protéger les jeunes plants qui assureraient une nouvelle récolte une ou deux années plus tard. Ajoutons que cette plante n'exigerait aucune culture. Le jour où l'utilisation de la chaleur solaire sera un fait d'application journalière en Algérie, la distillation de l'Asphodèle pourra devenir une branche importante de trafic pour le chemin de fer d'Arzew à Saïda. L'*Asphodelus ramosus* est commun dans les différentes parties de l'Algérie, mais il doit être difficile de le rencontrer en plus grande abondance que dans la forêt des Hassassna, où il forme, pour ainsi dire, à lui seul toute la végétation.

En même temps que lui, mais pas précisément sur les mêmes emplacements, nous voyons une grande Férule aux feuilles décomposées, engainantes et divisées en une multitude de filaments capillaires. Nos colons lui donnent le nom de Fenouil sauvage, à cause de sa grande ressemblance avec cette plante. La Ferule, respectée par les Arabes et les troupeaux, possède une grosse racine qui, lorsqu'on la coupe, laisse suinter un liquide blanc et crémeux, qu'on n'a pas encore utilisé. Il n'en est pas de même pour le *Thapsia garganica*. Cette dernière plante appartient à la famille des Ombellifères, comme le Fenouil et la Férule. Elle se distingue facilement de cette dernière à ses feuilles découpées en lanières étroites, mais nullement capillaires. La gomme-résine qui découle de sa racine, possède des propriétés âcres et vésicantes qu'on utilise dans l'emplâtre dit de *Thapsia*. On sait qu'appliqué sur la peau, pendant

un temps suffisamment long, celui-ci y détermine une rubéfaction accompagnée de petites vésicules et d'une démangeaison insupportable. Le *Thapsia garganica* est très abondant sur cette partie des Hauts-Plateaux. L'exploitation en est facile; et le jour, probablement lointain, où cet article sera très demandé par la médecine européenne, le chemin de fer d'Arzew à Saïda permettra de se le procurer à bon marché.

L'Algérie est un pays de prédilection pour les plantes sociales. Quand l'une d'elles a envahi le sol, elle l'occupe pour ainsi dire uniquement. Elle ne permet à aucune autre de vivre et de prospérer à côté d'elle. Ce que nous venons de voir pour le *Thapsia* et l'Asphodèle se vérifiera bien mieux encore pour les plantes que nous allons rencontrer un peu plus loin.

Nous voici à Tafaroua en plein pays de la soif. Plus d'oueds, plus de puits, pas de sources. L'eau qu'on y boit, comme celle qui sert aux autres usages, même à la fabrication du mortier, est apportée d'Aïn-el-Hadjar dans des wagons-citernes dont la compagnie possède une nombreuse collection. C'est par ce moyen unique qu'elle alimente les gares et les nombreux Espagnols et Marocains qui se livrent par milliers à l'exploitation de l'Alfa.

Déjà, avant Tafaroua, les plantes ligneuses ont disparu et nulle part ne s'offre le moindre ombrage. Le voyageur, égaré dans ces solitudes où, par-ci par-là, se rencontrent quelques troupeaux gardés par les Arabes, ne peut espérer trouver une goutte d'eau pour étancher sa soif, ni un peu d'ombre pour dormir à l'abri du soleil ardent qui dessèche la contrée.

Nous arrivons au Kralfalla qui est le point terminus du chemin de fer livré à la circulation publique. Les travaux marchent rapidement, les hangars destinés à loger les machines de réserve sont terminés, les divers bâtiments de la gare sont occupés par les employés tous à leur poste. A partir de ce point la ligne quitte la direction du sud qu'elle suivait depuis Arzew, abandonne la route de Saïda à Géryville qu'elle a cotoyée dans ses parties les plus importantes et elle s'enfonce vers l'ouest pour pénétrer directement dans la région où croit l'Alfa.

Avant de rencontrer cette plante, il nous faut de nouveau traverser des steppes immenses où le sol est uniquement couvert d'une espèce de Thym fort aromatique; un peu plus loin, celui-ci fait place à une Armoise voisine de l'*Artemisia pontica*. Ce sont des plantes

sociales, et là où elles croissent, aucune autre herbe ne peut pousser ou du moins prendre un peu d'importance. Enfin l'Alfa se montre par touffes isolées qui deviennent de plus en plus rapprochées jusqu'à ce qu'enfin nous n'apercevions plus autre chose, de quelque côté que portent nos regards. Nous sommes en plein dans la région des Hauts-Plateaux, dans le vrai pays de la soif, et où pour toute brise on n'a que le vent du sud, le sirocco, sec, chaud et chargé d'une poussière impalpable qui vous dessèche la gorge en vous aveuglant et en vous plongeant dans une sorte de bain de vapeur. Sous son souffle puissant, les tiges d'Alfa s'inclinent et ondulent comme les flots d'une mer faiblement agitée. Aussi y a-t-il longtemps que les premiers observateurs ont donné à ces immenses steppes le nom de mer d'Alfa.

Nous avons déjà dit qu'à partir du Kralfalla, la voie n'est plus publique, elle est réservée uniquement à l'exploitation des Alfas. Aussi les différents points d'arrêt ne portent-ils plus qu'un simple numéro d'ordre, 1, 2,... 8. Ce dernier s'appelle Maroum, et c'est là que s'arrête définitivement le chemin de fer. Avant d'y arriver, on traverse l'oued-Sfid et l'oued-Fallet dont les eaux, lorsqu'il pleut, (car le lit est complètement à sec), coulent vers le sud pour se rendre aux chotts. Le pont qui doit permettre le passage de ce dernier cours d'eau n'est pas encore établi, et force nous est de terminer là notre excursion sans pouvoir atteindre Maroum.

En amont de ce pont qui n'attend plus que son tablier, l'oued est encaissé entre deux rives escarpées. Les ingénieurs de la compagnie franco-algérienne ont profité de cette disposition pour établir un barrage qui permettra de retenir une grande quantité d'eau. Elle assurera ainsi le besoin le plus pressant de cette contrée.

Il n'est sans doute pas inutile de parler un peu plus particulièrement de l'Alfa, et de motiver l'importance extraordinaire de cette plante dont l'exploitation a fait entreprendre une ligne de chemin de fer qui comptera au moins trois cent cinquante kilomètres, lors de son achèvement complet. L'Alfa est une herbe vivace de la famille des Graminées, c'est-à-dire des gazons. Les botanistes l'appellent, les uns, *Stipa tenacissima*, les autres, *Macrochloa tenacissima*. Elle pousse par touffes arrondies, dont le centre se dégarnit au fur et à mesure qu'elle s'élargit à la périphérie. De ces touffes s'élèvent de hautes tiges fleuries, qui présentent, de loin, quelque ressemblance avec certaines avoines sauvages.

Ces tiges portent principalement vers la base de nombreuses feuilles qui paraissent cylindriques et jonciformes, parce qu'elles sont enroulées sur elles-mêmes. Ces feuilles possèdent une ténacité remarquable. L'Alfa n'est point spéciale à l'Algérie, on le trouve également en Espagne, où depuis longtemps il est employé à fabriquer les objets de sparterie. Les Arabes l'utilisent également. Au printemps, quand la plante est verte et tendre, ils la font pâturer par leurs troupeaux. Ils en récoltent aussi les feuilles pour en faire différents objets, entre autres des nattes. Mais aujourd'hui, le véritable emploi de l'Alfa résulte de son introduction dans la filature et surtout dans la papeterie. On en fabrique des tissus, des étoffes, mais surtout une excellente pâte à papier, fort estimée par les Anglais.

On n'emploie que la feuille. Celle-ci est récoltée par des Marocains, mais surtout par des Espagnols, hommes, femmes et enfants. Il consiste à arracher la feuille sans détruire la plante, ce qui exige une certaine habitude.

La main se remplit de ces feuilles qu'on met en bottes. Celles-ci sont ensuite réunies en meules que l'on place de distance en distance. Tels, au moment de la fenaison, on voit les ouvriers de nos campagnes garnir les champs de petites meules de foin. Quand la dessiccation est suffisante, des charretiers espagnols, arabes, les uns avec des charrettes et des chariots, les autres avec des mulets et des chameaux, transportent ces meules dans les dépôts que la compagnie a établis le long du chemin de fer entre Kralfalla et Maroum. Rien n'est plus pittoresque que ces longues files de voitures, de mulets et de chameaux venant animer ces steppes. La surprise est bien autrement grande, quand, dans la solitude que forme la mer d'Alfa, on aperçoit un chantier. Rien n'est plus comparable à nos plaines de la Brie ou de la Beauce, quand elles sont envahies par une armée de moissonneurs.

Arrivées dans les dépôts, les bottes d'Alfa sont immédiatement chargées sur les wagons, que la locomotive prend successivement sur sa route. C'est ainsi, qu'au retour de l'Oued-Fallet, nous arrivions à Aïn-el-Hadjar, dans un train composé de quarante voitures dont trente-sept étaient chargées de bottes d'Alfa.

Les ateliers de compression présentent deux longues façades, le long desquelles règnent plusieurs voies ferrées. Les trains qui descendent des Hauts-Plateaux, viennent se ranger contre la façade postérieure. On les décharge. Chaque botte est déliée et étalée sur

une table, et, ouvriers et ouvrières trient les feuilles pour en faire différentes catégories, et les ranger dans un ordre convenable. La nouvelle botte en voie de formation est placée sur le plateau d'une balance qui s'abaisse aussitôt qu'elle atteint le poids règlementaire. Immédiatement un ouvrier l'emporte sur la plate-forme d'une presse hydraulique en compagnie de deux autres semblables. Les trois bottes, grâce au mouvement de la presse, n'en font bientôt plus qu'une, dont la grosseur ne dépasse pas celle d'une des bottes primitives. Cette énergique compression réduit l'Alfa, au tiers de son volume premier. Pour le maintenir en cet état, trois rubans d'acier, percés de trous équidistants à leurs deux extrémités, sont glissés autour de la botte et une fois les trous en regard, un ouvrier y enfonce de grands clous qui se fixent dans l'Alfa avec autant de solidité que dans un morceau de bois. Une grue enlève la botte terminée et la dispose dans les wagons disposés le long de la façade antérieure. Quand le nombre est suffisant, une locomotive les emmène au port d'Arzew, où l'Alfa est embarqué pour l'Angleterre, souvent sur les mêmes vaisseaux qui ont amené le charbon, dont la compagnie franco-algérienne fait une très grande consommation, tant pour ses usines que pour ses locomotives. Les ateliers d'Aïn-el-Hadjar permettent donc de livrer au commerce de l'Alfa d'une qualité plus constante et sous un volume qui en diminue considérablement le prix de transport.

Voilà ce que produit, entre des mains intelligentes, cette graminée qu'on pourrait prendre pour une mauvaise herbe qui n'exige aucun frais de culture. L'exploitation de l'Alfa possède aussi un grand centre à Sidi-Bel-Abbès; les provinces d'Alger et de Constantine en ont également quelques chantiers, mais aujourd'hui on peut dire que la majeure partie de ce produit est entre les mains de la Compagnie franco-algérienne.

Quelques mots sur les conséquences incalculables que cette exploitation aura sur la colonisation de l'Algérie.

C'est d'abord la construction de 260 kilomètres de chemin de fer, dont la partie comprise entre Arzew et Saïda, traverse deux régions très propres à toutes les cultures algériennes. Depuis l'établissement de la ligne, la vie, l'animation, le travail et la richesse ont pénétré dans des contrées où il n'y avait rien. Chaque gare est devenue le centre d'un village et chaque nouvelle station que l'on établira, appellera de nouveaux colons. Entre Saïda et les

Hauts-Plateaux, le résultat est bien plus étonnant encore, puisque le chemin de fer permet la récolte facile de l'Alfa et assure du même coup l'existence des ouvriers occupés à cette exploitation, dans une région où, jusqu'à l'eau, il faut tout amener du dehors.

Bientôt la Compagnie franco-algérienne entreprendra un nouveau tronçon qui ira à El-Kreider, sur les bords des Chotts, et terminera ses travaux par une ligne qui pénétrera à l'Est, jusqu'aux environs de Zraguet.

Un autre avantage qu'il faut indiquer, car malheureusement on n'a pas su en profiter dans les événements si douloureux qui viennent de se passer (est-ce ignorance, ou incurie)? Cet autre avantage c'est qu'il est aujourd'hui possible de transporter facilement et rapidement les troupes d'Oran et toute la région méditerranéenne à Mascara, Saïda, les Hauts-Plateaux, et par cela même à Géryville, qui n'est distant du Kralfalla que de cent et quelques kilomètres. El-Kreider au bord des Chotts est encore plus rapproché, puisqu'il y a tout au plus une quarantaine de kilomètres entre ce point et celui où le chemin de fer traverse l'oued-Sfid.

Ces faits s'imposent tellement, que le ministre de la guerre, dont on connaît la compétence si extraordinaire en ces matières, vient de déposer à la Chambre un projet de loi ayant pour objet la création d'un chemin de fer de Saïda vers le sud oranais, c'est-à-dire sur Géryville et Tiout. Si notre administration comprenait mieux les intérêts de la France algérienne, la ligne qui doit réunir Géryville au chemin de fer d'Arzew à Saïda, serait sinon terminée, du moins très avancée. Nous ne voyons pas l'avantage qu'il y aura à faire partir cette nouvelle ligne de Saïda, quand en choisissant le Kralfalla pour point de jonction, on s'épargnerait environ quarante-cinq kilomètres. Il en restera encore cent-vingt environ à construire, ce qui exigera plusieurs années de travail, mais l'avantage en sera considérable, puisque l'un de nos postes les plus importants dans le sud ne sera en somme qu'à vingt-quatre heures d'Oran, d'Arzew et Mostaganem, et communiquera par le chemin de fer avec Alger.

Les mêmes avantages existent-ils pour la ligne de Géryville à Tiout? Il faudra construire près de deux cents kilomètres de chemin de fer dans une région montagneuse, celle du grand Atlas; il faudra traverser des défilés où des postes permanents seront nécessaires pour assurer la libre circulation des trains. Ce chemin de fer, très coûteux, nous permettra, il est vrai, de dominer plus complètement

les Ksour des Oulad-sidi-Cheik, mais au prix de sacrifices énormes. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il n'y aura aucun trafic sur cette ligne qui servira uniquement aux convois militaires. Celle de Géryville, en permettant de porter rapidement nos troupes à l'entrée du désert, suffira, pensons-nous, à préserver notre colonie d'une invasion partant du Sahara.

Voilà ce que nous avons vu dans le milieu du mois d'avril dernier. Nous n'oublierons jamais que le 16 de ce mois, à huit heures du matin, nous faisions notre correspondance dans un jardin de Saïda, à l'ombre d'un laurier-rose couvert de fleurs et à côté d'un petit jet d'eau qui procurait de la fraîcheur et de l'humidité aux plantes.

Le soleil était magnifique, et la chaleur modérée. Nous étions encore tout émotionné de l'audace de la compagnie franco-algérienne qui n'avait pas craint de lancer une voie ferrée dans la steppe des Hauts-Plateaux. Nous étions encore enthousiasmé des merveilles que nous avons vués à Aïn-el-Hadjar. Il nous avait été donné d'admirer comment la civilisation et l'industrie savaient moissonner le désert sans le cultiver.

Et aujourd'hui ! après trois mois !

Le vent de la révolte a soufflé, plus terrible que le sirocco, il a semé partout la ruine, la désolation et la mort. Bou-Aména, avec ses séides organisés en bandits, a parcouru librement les Hauts-Plateaux. Tafaroua, le Kralfalla n'existent plus, les bâtiments ont été incendiés. Aïn-el-Hadjar, ce centre d'animation, est muet. Ces nombreux convoyeurs espagnols qui transportaient l'Alfa, ceux, plus nombreux encore, qui, avec leurs femmes et leurs enfants, se livraient à la cueillette de cette graminée ont dû fuir précipitamment et abandonner ce désert qui était devenu leur nouvelle patrie. Mais tous n'ont pu échapper à la cruauté de Bou-Aména et de ses assassins. Plusieurs d'entre eux ont été emmenés captifs et torturés pendant la route. Mais, ô honte ! nos soldats ont pu voir l'homme à la vache traverser les Chotts emmenant avec ses captifs plus de cent mille moutons et des troupeaux innombrables de bœufs et de chameaux, sans qu'on ait rien fait de sérieux pour s'opposer à sa retraite !

Ainsi la tranquillité a disparu. Par suite ces, nombreux Espagnols qui venaient féconder l'Algérie de leurs sueurs et de leur travail ont dû aller redire à leur patrie que, pour le moment, le drapeau de la France ne suffisait plus à assurer leur vie et leur liberté contre les incursions de Bou-Aména.

J'en gémis pour mon pays, qui devra à l'incurie et peut-être à l'ignorance et à l'incapacité de ses administrateurs un retard de dix ans dans la colonisation de cette partie de nos possessions algériennes, qui s'annonçait sous de si heureux auspices.

II

Le 13 juin dernier, à l'Académie des sciences, le 14, à l'Académie de médecine, M. Pasteur a fait une de ces communications qui font époque. M. H. Bouley n'a pas hésité à la proclamer la plus grande découverte de ce siècle. Si, à l'Institut, l'illustre assemblée s'est contentée d'enregistrer la communication sans discussion, il n'en a pas été de même à l'Académie de médecine. Il est vrai que M. Pasteur traite les choses de la médecine avec des allures et des manières cavalières qui sont bien faites pour chatouiller les oreilles de la plupart des médecins. On ne renverse pas impunément, sans donner lieu aux protestations, les données admises depuis longtemps comme vérités démontrées. Il faut, en outre, tenir compte de cet autre élément que les opinions en médecine sont si variables, les sentiments si partagés et les hypothèses si nombreuses, qu'on est toujours exposé à venir se heurter contre cette objection ; la chose annoncée était connue depuis longtemps, *nil novi sub sole.*

Laissons la parole aux faits.

Il existe en France, notamment dans la Brie, une maladie infectieuse appelée vulgairement *sang de rate.* Cette maladie contagieuse et épidémique s'attaque au bœuf, au cheval, mais surtout au mouton. Chaque année elle fait perdre plusieurs millions à l'agriculture. C'est l'affection charbonneuse, elle est due à la présence dans le sang des animaux qui en sont atteints, d'organismes microscopiques appelés *bactéridies.* Ces microbes sont de petits filaments immobiles se reproduisant de deux façons différentes : par scissiparité et par la formation de spores. Dans le premier mode, quand un filament a atteint une certaine dimension il se divise en deux et on a deux microbes au lieu d'un seul. Chacun de ceux-ci ne tarde pas lui-même à se diviser et on comprend que, grâce à ce procédé rapide, le sang est bientôt farci par la présence de ces microbes, ce qui entraîne promptement la mort. Par le second mode, les bactéridies donnent naissance, dans des conditions convenables, à des spores, c'est-à-dire à des corpuscules

d'une forme particulière qui pourront, après être resté, un certain temps à l'état de vie latente, reproduire les filaments bactéridiens. Telle une graine conservée d'une saison à l'autre reproduit fidèlement le végétal d'où elle provient quand on la jette dans un terrain convenablement préparé.

Cette maladie est contagieuse; elle se reproduit facilement par inoculation. Ainsi l'injection, chez un animal sain, d'une minime portion du sang d'un animal venant de succomber à l'affection charbonneuse, détermine chez lui la reproduction de la même maladie. Dans ces derniers temps, M. Pasteur a trouvé un curieux mode de transmission de la maladie. On sait l'usage, dans la plupart des fermes, d'enfouir dans les champs les cadavres des animaux morts, même ceux morts du charbon. Les bactéridies contenues dans leur sang forment des spores qui peuvent résister à la décomposition des tissus et conserver leur vitalité latente assez longtemps pour qu'elles soient ramenées, par les vers de terre, à la surface du sol, C'est dans ces conditions qu'elles sont reprises par les animaux qui viennent brouter l'herbe qui pousse au-dessus des fosses, et comme dans l'herbe il y a toujours des parties assez dures (épines, morceaux de bois, aiguillons, etc.) pour déchirer la muqueuse buccale, il s'ensuit que l'inoculation se fait aussi sûrement qu'avec la lancette. C'est ainsi qu'inconsciemment s'accomplissent la transmission et la pullulation d'une maladie qui cause tant de ravages. Quand comprendra-t-on la nécessité de brûler ou de désinfecter complètement les cadavres des animaux morts de maladie infectieuse ou virulente? C'est ainsi qu'on propage le tournis des moutons, en faisant manger aux chiens de berger la tête non bouillie des animaux qui succombent à cette affection. Nous aurons sans doute un jour l'occasion d'expliquer ce curieux mécanisme à nos lecteurs et de leur faire l'histoire des générations alternantes.

On se rappelle que l'année dernière M. Pasteur a découvert le microbe qui cause le choléra des poules. Après avoir montré le mode de propagation de la maladie, il a réussi à cultiver ce microbe dans du bouillon de poulet et à obtenir un virus atténué qui, inoculé aux poules, les empêchait de contracter le choléra. En un mot, le virus atténué agissait par rapport au choléra des poules comme le vaccin par rapport à la petite vérole. M. Pasteur a même posé ce principe général qu'en inoculant les virus atténués, on rendrait les animaux impuissants à contracter la maladie virulente. En

faisant l'application à l'affection charbonneuse, il s'exprimait ainsi : « Chacun de nos microbes charbonneux atténués constitue pour le microbe supérieur un *vaccin*, c'est-à-dire un virus propre à donner une maladie plus bénigne. Quoi de plus facile, dès lors, que de trouver, dans ces virus successifs, des virus propres à donner la fièvre charbonneuse aux moutons, aux vaches, aux chevaux, sans les faire périr et pouvant les préserver ultérieurement de la maladie mortelle? Nous avons pratiqué cette opération avec un grand succès sur les moutons. Dès qu'arrivera l'époque du pacage des troupeaux dans la Beauce, nous en tenterons l'application sur une grande échelle (1). »

Cette application, M. Pasteur vient de la faire avec succès dans la ferme de M. Rossignol, à Poully-le-Fort, près de Melun. Les conditions en avaient été réglées d'avance avec la Société d'agriculture de Melun, et M. Pasteur avait prophétisé tout ce qui se passerait. Les résultats ont été tels qu'il les avait annoncés à l'avance, ce qui lui a fait répéter les mots du poète : *audaces fortuna juvat.*

On trouvera dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences les procès-verbaux qui assurent l'authenticité du fait dont voici l'abrégé : « Le 5 mai 1881, on inocula, au moyen d'une seringue de Pravaz, vingt-quatre moutons, une chèvre et six vaches, chaque animal par cinq gouttes d'une culture d'un virus charbonneux atténué. Le 17 mai, on réinocula ces vingt-quatre moutons, la chèvre et les six vaches par un second virus charbonneux également atténué, mais plus virulent que le précédent.

« Le 31 mai, on procéda à l'inoculation très virulente, qui devait juger de l'efficacité des inoculations préventives des 5 et 17 mai. A cet effet, on inocula d'une part les trente et un animaux précédents, vaccinés, et d'autre part vingt-quatre moutons, une chèvre et quatre vaches. Aucun de ces derniers animaux n'avait subi de traitement préalable. « Le virus très virulent qui servit le 31 mai était régénéré des corpuscules-germes du parasite charbonneux conservé dans mon laboratoire depuis le 21 mars 1877 (2). »

L'opération terminée, l'assistance, qui était très nombreuse, prit rendez-vous pour le jeudi 2 juin, c'est-à-dire quarante-huit heures après l'inoculation virulente générale.

(1) Comptes-rendus, 28 février et 13 juin 1881.
(2) Comptes-rendus, 13 juin 1881.

« A l'arrivée des visiteurs, le 2 juin, les résultats émerveillèrent l'assistance. Les vingt-quatre moutons et la chèvre qui avaient reçu les virus atténués ainsi que les six vaches, avaient toutes les apparences de la santé ; au contraire vingt et un moutons et la chèvre qui n'avaient pas été vaccinés, étaient déjà morts charbonneux ; deux autres des moutons non vaccinés moururent sous les yeux des spectateurs, et le dernier de la série s'éteignit à la fin du jour. »

Les vaches non vaccinées n'avaient pas succombé, mais elles présentaient des œdèmes fort volumineux et leur température s'était élevée de trois degrés. L'inoculation virulente les avait donc fortement touchés, et le succès ressortait avec la plus grande évidence par leur comparaison avec les vaches vaccinées dont la santé n'avait en rien souffert.

Tout allait on ne peut mieux jusque-là. Mais voici que le lendemain, vendredi 3 juin, il survint un incident qui a été bien longuement discuté à l'Académie de médecine. L'une des brebis vaccinées mourut. L'opinion des vétérinaires qui ont fait l'autopsie, attribua cette mort à la présence d'un fœtus à terme, mort et macéré depuis une quinzaine de jours. On discutera longtemps sur ce cas, car on ne me semble pas, lors de l'autopsie, avoir pris tous les renseignements et toutes les précautions capables de soulever le doute.

Après avoir cité le nom des membres présents, M. Pasteur ajoute :

« Je ne cacherai pas que j'éprouve ici une vive satisfaction à donner les noms des vétérinaires que le désir de connaître la vérité appela à Pouilly-le-Fort, dans la ferme de leur confrère, M. Rossignol. Le plus grand nombre d'entre eux, sinon tous, avaient accueilli avec incrédulité l'annonce des résultats de notre programme. Dans leurs conversations, dans leurs journaux, ils se montraient fort éloignés d'accepter comme vraie la préparation artificielle des virus-vaccins du choléra des poules et de l'affection charbonneuse. Ce sont aujourd'hui les plus fervents apôtres de la nouvelle doctrine. La confiance de l'un d'eux, le plus sceptique au début, allait jusqu'à vouloir se faire vacciner. C'est d'un bon augure. Ils deviendront les propagateurs de la vaccination charbonneuse. Notre concours leur est acquis. Il importe essentiellement que les cultures vaccinales soient, pour un temps du moins, préparées et controlées dans mon laboratoire. Une mauvaise application de la méthode pourrait compromettre l'avenir d'une pratique qui est appelée à rendre de grands services à l'agriculture.

« En résumé, nous possédons maintenant des virus-vaccins du charbon, capables de préserver de la maladie mortelle, sans jamais être eux-mêmes mortels, vaccins vivants, cultivables à volonté, transportables partout sans altération, préparés enfin par une méthode qu'on peut croire susceptible de généralisation, puisque, une première fois, elle a servi à trouver le vaccin du choléra des poules. Par le caractère des conditions que j'énumère ici, et à n'envisager les choses que du point de vue scientifique, la découverte des vaccins charbonneux constitue un progrès sensible sur le vaccin jennérien, puisque ce dernier n'a jamais été obtenu expérimentalement. »

Telle est la première partie de cette célèbre expérience qui, si ces faits se confirment, deviendra le point de départ d'une foule de recherches dont le résultat devra être de préserver l'homme et les animaux de toute maladie infectieuse et virulente.

Voici le programme de la seconde partie.

« Tous les moutons qui mourront charbonneux seront enfouis un à un dans des fosses distinctes, voisines les unes des autres, situées dans un enclos palissadé.

« Au mois de mai 1882, on fera parquer dans l'enclos dont il vient d'être question, vingt-cinq moutons neufs, n'ayant jamais servi à des expériences, afin de prouver que les moutons neufs se contagionnent tous spontanément par les germes charbonneux qui auront été ramenés à la surface du sol par les vers de terre.

« Vingt-cinq moutons neufs seront parqués tout à côté de l'enclos précédent, à quelques mètres de distance, là où l'on n'aura jamais enfoui d'animaux charbonneux, afin de montrer qu'aucun d'entre eux ne mourra du charbon (1). »

Mais, dira-t-on, comment se procurer ou fabriquer des virus atténués dans une proportion donnée? Nous touchons ici à l'un des faits les plus étonnants de l'histoire naturelle, au bouleversement des notions de la physiologie qui paraissaient les mieux assises. Il y aurait là une influence de milieu telle qu'en un temps très court, quelques semaines ou tout au plus quelques mois, des êtres vivants arriveraient à donner naissance à d'autres êtres vivants, qui non seulement n'auraient plus les mêmes propriétés, mais en auraient de tout opposées. Ainsi les microbes qui, si on les injectait

(1) *Comptes-rendus;* 13 juin 1881, page 1379.

dans les tissus d'une volaille, lui communiqueraient une maladie mortelle, vont, après avoir été cultivés, c'est-à-dire, après avoir donné naissance à plusieurs générations successives, préserver cette même volaille contre cette même maladie mortelle.

Aussi réservons-nous notre assentiment jusqu'à ce que le temps ait confirmé ces étonnantes découvertes. Cette réserve est d'autant plus justifiée que rien jusqu'à présent ne permet de distinguer une bactéridie atténuée de celle qui ne l'est pas.

En attendant, voici les procédés employés par M. Pasteur.

Pour le microbe du choléra des poules, il suffit de laisser les liquides de culture exposés à l'influence de l'air pur, c'est-à-dire, exempt des microbes que l'air tient d'ordinaire en suspension, pour voir la virulence s'atténuer graduellement. Cette atténuation se mesure au pourcentage des accidents mortels qui suivent les inoculations. Cette première observation conduisit à cette autre, que les animaux, qui n'avaient pas succombé à l'inoculation du virus atténué, étaient devenus susceptibles de résister au virus mortel.

M. Pasteur essaya d'obtenir les mêmes résultats avec le virus charbonneux. Il vit avec étonnement que la virulence ne s'atténuait en aucune façon. Quelle pouvait en être la cause? C'est ici qu'éclate la sagacité de l'expérimentateur. Les microbes du choléra des poules se reproduisent uniquement par scissiparité, tandis que ceux du charbon se reproduisent tantôt par scissiparité, tantôt par *sporiparité*, si on nous pardonne ce barbarisme. Autrement dit, le premier est simplement scissipare, le second est à la fois scissipare et sporipare. Ces spores se forment très rapidement, et il suffit de vingt-quatre ou quarante-huit heures pour les voir dans les filaments bactéridiens. Ce sont les spores qui ne sont pas impressionnables à l'influence de l'air qui conservent toute la virulence. Les filaments, au contraire, dans lesquels elles prennent naissance, s'atténuent facilement. La solution commençait à se pressentir. Empêcher, s'il était possible, la formation de ces spores. Effectivement, il suffit de maintenir les liquides de culture à la température de 42 ou 43 degrés pour que la reproduction par scissiparité continue, tandis que la reproduction par sporiparité soit complétement empêchée. On obtenait par ce procédé des atténuations de la virulence. Mais n'était-il pas à craindre qu'à un moment donné, il pût se former des spores à virulence mortelle.

On a donc placé les filaments qui ne produisaient plus de spores

à une température plus faible et la faculté sporipare qui n'était qu'endormie ne tardait pas à se réveiller. Mais chose étonnante! Ces spores qui provenaient de filaments atténués étaient elles-mêmes atténuées. La nouvelle faculté acquise par le filament bactéridien se transmettait héréditairement à la spore, et l'on avait obtenu une nouvelle race de bactéridie charbonneuse. Le Virus-Vaccin était trouvé.

Nous marchons d'étonnement en étonnement. Autre circonstance! De même qu'il y a des atténuations dans les liquides de culture, de même il y a des degrés dans l'immunité conférée. Aussi faut-il commencer les vaccinations avec des liquides très atténués. Ainsi on débute par une dose reconnue inoffensive pour le mouton, mais mortelle pour le cobaye. Sous l'influence de cette première imprégnation, ce mouton pourra recevoir impunément l'inoculation d'une dose qui tue cinquante moutons sur cent. Quelque temps après il pourra recevoir sans aucune crainte d'accident la dose qui tue certainement tous les moutons qui n'ont pas été inoculés préventivement. Leur immunité doit alors être absolue.

Si l'on se reporte à ce qui précède, on verra que c'est la méthode suivie dans les expériences de Pouilly-le-Fort.

Mais pendant combien de temps cette immunité durera-t-elle! C'est là une objection grave, et M. Collin, l'adversaire de M. Pasteur, n'a pas manqué d'y insister. Contentons-nous d'attendre ce résultat du temps qui peut seul nous donner une réponse certaine.

M. Pasteur n'agit pas seul, il est activement secondé par la collaboration de MM. Chamberland et Roux et c'est en leur nom et au sien qu'il a parlé à l'Institut et à l'Académie de médecine. Mais ces messieurs ne sont pas les seuls à fabriquer les virus atténués. M. Toussaint, professeur à l'école vétérinaire de Toulouse, y arrive à l'aide de la chaleur, tandis qu'à Lyon, MM. Arloing, Cornevin et Thomas ont encore opéré diversement dans leurs expériences sur le charbon symptomatique.

Arrêtons-nous là aujourd'hui et comptons un peu sur le temps pour atténuer l'émotion qui s'est emparée des savants et surtout des médecins à propos de ces étonnantes découvertes. Mieux que personne, ces derniers connaissent les séries heureuses, les formes légères des maladies virulentes, celles que depuis longtemps M. Jules Guénin a appelées atténuées et qui sont cependant susceptibles de préserver d'une nouvelle invasion de la maladie. Ne nous étonnons donc pas si quelques-uns d'entre eux ont accueilli les résultats de

M. Pasteur, avec une pointe de scepticisme qui en deviendra la plus éclatante confirmation, le jour où le temps leur aura accordé le contrôle qui est le vrai critérium dans ces sortes de choses.

Depuis les expériences de Pouilly-le-Fort, de nouvelles ont été instituées chez M. Héraut, à la ferme de Lambert, près de Chartres. Une commission nommée par le préfet d'Eure-et-Loir, conformément à une décision du conseil général, surveillait les opérations. Voici en quoi elles ont consisté. Dix-neuf moutons ont été inoculés à une époque que nous ne savons pas, avec du virus atténué, fourni par M. Pasteur. Le samedi 16 juillet, seize moutons du pays furent adjoints aux précédents, et tous furent inoculés avec du sang pris sur un mouton qui avait succombé au charbon, dans une ferme des environs de Chartres. Afin de rendre les expériences à la fois comparatives et convaincantes, on emplissait une seringue de Pravaz de sang charbonneux, de caillots provenant du cœur ou de boue splénique; la première moitié était injectée à un des seize moutons neufs et l'autre moitié à l'un des dix-neuf moutons qui avaient été vaccinés, c'est-à-dire inoculés par le virus atténué de M. Pasteur. Trois jours après, *quinze* des moutons non vaccinés étaient morts, pendant que les dix-neuf vaccinés par le procédé de M. Pasteur paraissaient en bonne santé et n'avaient présenté aucun des symptômes de l'affection charbonneuse.

Le résultat est donc aussi concluant que celui obtenu à Pouilly-le-Fort, dans la ferme de M. Rossignol. Je dirai même plus concluant, parce que la matière inoculée était du sang charbonneux, ce qui fait tomber au moins l'une des objections de M. Collin d'Alfort.

Ce procédé de vaccination est sur le point de franchir les portes du laboratoire, pour entrer dans la pratique. En voyant ces résultats, plusieurs cultivateurs de la Beauce, qui avaient assisté aux expériences, ont demandé à la commission de vacciner leurs troupeaux.

Dr Tison.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

12 *juillet.* — La Chambre des députés adopte les derniers chapitres du budget des dépenses. Elle discute le budget des recettes et adopte les crédits relatifs à l'instruction publique. Un amendement tendant à dégrever les propriétés foncières est repoussé.

Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Toulouse adresse une lettre de protestation à M. Merlin, préfet de la Haute-Garonne, à la suite de la délibération du conseil municipal de Toulouse, décidant le déplacement de la statue de sainte Germaine. Cette lettre reste sans effet. Par ordre de l'autorité supérieure, avec le concours de la force armée et sous le couvert de la nuit, une bande d'individus sans aveu déboulonne, puis descend de son piédestal la statue de la sainte bergère de Pibrac, protectrice de la grande cité méridionale. A Lyon, en plein jour, par ordre de M. le Maire, on abat la grande croix de pierre qui domine la place de la Croix-Rousse, et ses débris sont enlevés dans un tombereau de la municipalité et jetés l'on ne sait où. — *Proh-pudor!*

Le gouvernement du Canada s'honore en réparant les crimes de la mère patrie. Avec l'approbation des Chambres, il inscrit au budget de l'État une somme de quinze mille piastres (50,000 francs), au profit des RR. PP. trappistes de Bellefontaine, en Anjou, qui vont créer en Amérique un grand établissement agricole dans une propriété qui leur est offerte aux bords du Saint-Laurent.

13. — Réunion du conseil des ministres à l'Élysée sous la présidence de M. Jules Grévy. Après l'expédition des affaires courantes, le ministre de la marine communique à ses collègues toutes les dépêches qui lui sont parvenues sur le bombardement de Sfax. Le débarquement des troupes n'est pas encore effectué.

La Chambre des députés vote la fin du budget des recettes et toutes les annexes, avec un amendement portant qu'avec le surplus des excédants de recettes, le ministre des finances devra former un fonds de réserve destiné à dégrever les impôts qui pèsent sur l'agriculture. L'ensemble du budget est ensuite adopté par 488 voix contre 6.

Le Sénat adopte le projet de loi relatif à la prorogation, pour trois mois, des traités de commerce, ainsi que le projet relatif à l'enseignement primaire obligatoire.

Translation du corps de Pie IX de la basilique Vaticane à la basilique Saint-Laurent *extra muros*. Le transport des restes du grand Pape se fait à

minuit, à l'heure fixée par le gouvernement pour éviter une manifestation. La population catholique tient à donner au pontife défunt une dernière marque de vénération. Plus de soixante mille personnes se réunissent sur la place Saint-Pierre et dans les rues voisines, attendant que toutes les formalités requises pour l'enlèvement du corps de Pie IX soient remplies. A huit heures du soir, la basilique de Saint-Pierre est fermée. Mgr Théodoli, primicier du révérend Chapitre vatican, accompagné du commandeur Vespignani, architecte de la basilique, se rend avec huit ouvriers dits *sampietrini*, attachés à ladite fabrique, à l'endroit où sont déposés les restes de Pie IX, juste en face du tombeau d'Innocent VIII. Au même moment s'y rendent le révérend Chapitre et les personnes ayant rang dans la cérémonie.

Les travaux de démolition de la sépulture provisoire commencent à neuf heures précises. En quelques minutes, le cercueil du grand Pontife apparaît aux yeux des rares privilégiés auxquels il est donné de voir cette auguste cérémonie, à laquelle assistent officiellement, outre le révérend chapitre, Mgr Ricci, majordome du Souverain Pontife régnant; Mgr Machi, grand maître de la chambre de Sa Sainteté; Mgr Sanminiatelli, grand aumônier; les autres prélats palatins, les camériers secrets participants, d'anciens fonctionnaires et dignitaires de Pie IX.

Le cercueil descendu, on ouvre la bière extérieure et on procède aux constatations d'usage. La vérification des sceaux apposés sur le cercueil de plomb est faite par les grands dignitaires, par les prélats palatins, le vicaire capitulaire du Vatican, les notaires apostoliques, le père gardien des capucins de Saint-Laurent *hors les murs*, auquel est maintenant échue la garde de ces restes précieux.

Vérification faite, le cercueil est remis dans son enveloppe extérieure, recouverte du riche drap mortuaire qui, depuis des siècles, sert à la sépulture des pontifes, et porté à la chapelle du chœur où l'absoute est donnée par Mgr Folicaldi, doyen du révérend chapitre. Au moment où le cortège se rend à la petite porte postérieure qui est en face de la petite église de Sainte-Marthe du Vatican, lecture est faite du procès-verbal de la vérification des sceaux et de l'ordre de la translation, donné par les cardinaux exécuteurs du testament de Pie IX.

On hisse ensuite le cercueil sur le char funèbre, expressément construit pour cette cérémonie, et attelé de quatre chevaux noirs.

Derrière le char viennent quatre voitures de la cour pontificale, contenant les principaux personnages de la cérémonie du transfert et environ deux cents voitures de la haute société romaine.

Durant ce temps, la place Saint-Pierre, la place Rusticucci qui en forme pour ainsi dire l'Atrium, le Borgo, présentent un aspect extraordinairement imposant. A la droite de la place se tient une file d'équipages qui va jusqu'à l'entrée du pont Saint-Ange.

La place Saint-Pierre, les places et les rues du Borgo sont remplies d'une foule tendrement émue, accourue pour rendre un dernier hommage au grand Pie IX.

Minuit sonné, des milliers et milliers de cierges s'allument comme par enchantement au milieu de cette foule. Toutes les maisons de la place Rus-

ticucci et du Borgo ont des lampions à leurs fenêtres. Il est impossible de décrire le moment solennel où le char funèbre fait son apparition sous l'arcade qui conduit derrière le cimetière des Allemands à la place Sainte-Marthe. C'est un spectacle sublime.

Le cortège se met lentement en marche vers la Rome du Pape Jules II, par où conduit ce qu'on appelle la *Via Papale*, c'est-à-dire les rues par où les souverains Pontifes avaient l'habitude de passer quand ils allaient en cérémonie dans la ville intérieure. Passé le pont Saint-Ange, on prend la direction de la *Via Dei Banchi nuovi, Piazza, Pasquino Piazza San Andrea della Valle, del Gesu*, la place de Venise, des Saints Apôtres, la rue *Magna Napoli*, la *Via Nazionale*, les quartiers neufs de la gare, la place des Termes et finalement Saint-Laurent. Sur ce parcours immense toutes les maisons sont illuminées. Du haut des balcons on jette des fleurs sur le char. Tout Rome est aux fenêtres et aux balcons.

Aux portes des nombreuses églises et des multiples oratoires devant lesquels le cortége passe et dont les autels sont illuminés, se tient le clergé, cierge en main. Aux portes des palais du patriciat romain comme à ceux des ambassadeurs, ministres et dignitaires, est rangée en grande livrée la domesticité desdits palais. Un seul fait exception; c'est le palais Braschi, qui jadis appartenait à la famille de Pie VI et qui est maintenant occupé par un des ministres du royaume d'Italie. Cependant sur le parcours du convoi funèbre, des bandits révolutionnaires renforcés en nombre essaient de troubler l'ordre de cette pieuse cérémonie; ils attaquent les assistants catholiques avec des bâtons et des pierres, en poussant les cris de : *Vive l'Italie! A bas le Vatican! Mort aux prêtres imposteurs!* Une de ces bandes sauvages aperçoit le neveu de Léon XIII, le comte Pecci, dans une des voitures qui suivent le cortège; elle vocifère contre lui des cris de mort, en hurlant l'hymne à Garibaldi. La police, restée jusqu'alors inactive, est forcée d'intervenir et fait quelques arrestations.

Vers les deux heures, le cortège touche à Saint-Laurent *hors les murs*. La basilique, autour de laquelle se trouve le grandiose cimetière de Rome, est splendidement illuminée. A la grille de la basilique se tiennent les cardinaux exécuteurs du testament, Son Éminence Monaco la Valetta, vicaire de Sa Sainteté, en grand habit Pontifical.

De la grille à la porte de la basilique sont rangés, torches en mains, les RR. PP. capucins, les membres de la confrérie des trépassés dont Pie IX a fait partie et celle de la confrérie de l'Immaculée-Conception dont le saint Pontife était le fondateur.

Le cercueil est descendu du char funèbre et transporté à la basilique sous l'arc qui contient la pierre, témoin du martyre de saint Laurent. Son Eminence le cardinal vicaire donne l'absoute. Lecture du procès-verbal de la translation est ensuite faite. Son Éminence Monaco la Valette célèbre la messe des morts à l'autel de la crypte, pendant que des prélats et des religieux disent la messe aux autres autels de la basilique, de l'oratoire et de la sacristie.

Entre temps le sépulcre est muré par les ouvriers.

C'est une ouverture rectangulaire de 2^{m}, 40 sur 1^{m}, 20 opérée sous l'arc, au-

dessus duquel se trouve la pierre portant les traces du martyre de l'illustre saint Laurent.

Le sépulcre muré, on y colle un fronton de marbre blanc de Carrare. Au milieu du tympan se trouvent les armes pontificales, en dessous desquelles est l'humble inscription suivante, dictée par Pie IX dans son testament :

OSSA. ET. CINERES
PII. PAPÆ. IX
VIXIT. LXXXV
IN. PONTIF. A. XXXI MVII. D. XXII
ORATE. PRO. EO.

Sur la base se trouvent la légende suivante, et une tête de mort en bronze :

RAPHAEL. MONACO. LA. VALETTA. JOANNES
SIMEONI. THEODOLPHUS. MERTEL
CARDINALES
HÆREDES, POSUERUNT. EX. TESTAMENTO.

14. — La fête nationale, ou plutôt révolutionnaire, vient faire trêve, pendant quelques heures, aux sérieuses préoccupations que causent les événements de l'Algérie. En dépit des efforts et des ordres des autorités républicaines, l'enthousiasme laisse à désirer. Dans la journée on chante et on boit beaucoup à Paris ; dans la soirée, on danse dans soixante-douze bals, chiffre officiel, tout en continuant à chanter et à boire. Environ 17,000 soldats de toutes armes ont l'honneur de défiler devant MM. Grévy et Gambetta. Cet honneur est payé par de nombreuses insolations et par plusieurs morts.

Le prince Alexandre de Bulgarie, après le vote de l'Assemblée nationale, lance une proclamation au peuple Bulgare, dans laquelle il constate que l'Assemblée s'est prononcée en faveur des réformes qu'il a proposées avec la même unanimité que le peuple, lors des élections.

La cour d'appel de Nîmes rend, dans l'affaire des frères des Écoles chrétiennes d'Alais, un arrêt fortement motivé, confirmant le jugement rendu par le tribunal de première instance. La cour prononce la révocation pour inexécution des conditions de la donation faite, en 1821, par l'abbé Taisson, et ordonne la restitution de l'immeuble aux héritiers du donateur.

15. — M. le ministre de l'intérieur envoie aux préfets une circulaire relative à l'application de la loi du 16 juin 1881, établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire et expliquant comment les communes devront s'y prendre pour suppléer au défaut de la rétribution scolaire.

A l'occasion de la fête de saint Henri, des messes sont célébrées dans les principales églises de Paris et notamment à Saint Germain-des-Prés, où se trouve réunie l'élite de la noblesse du quartier Saint-Germain et de la presse royaliste. De nombreux banquets ont lieu dans les différents arrondissements de la capitale et dans les principales villes des départements pour fêter la fête de M. le comte de Chambord, de chaleureux toasts sont portés au descendant de nos rois et une adresse non moins chaleureuse se couvre de la signature de tous les convives. Partout se confond l'expression

émue des sentiments monarchiques avec celle de nos alarmes patriotiques, partout l'image de notre armée d'Afrique, défendant la belle conquête de Charles X, est associée aux vœux et aux hommages des royalistes.

Le procès des individus arrêtés pour avoir insulté et assailli les personnes qui suivaient le convoi de Pie IX, se termine par la condamnation de quatre de ces misérables voyous, ce qui occasionne encore pendant plusieurs soirées de nouveaux désordres et de nouvelles manifestations antireligieuses.

16. — Le Sénat élit M. Berthelot, sénateur inamovible, en remplacement de M. Dufaure.

M. Andrieux, préfet de police, tombe sous les coups des frères et amis, et se voit forcé de donner sa démission, à la suite d'un dissentiment avec son supérieur hiérarchique, M. Constans.

La préfecture de police de Paris fait notifier à Don Carlos un arrêté, signé par le ministre de l'intérieur, l'expulsant du territoire français. Cet arrêté accorde au prince un délai de vingt-quatre heures pour se rendre à la frontière. Avant de partir pour l'Angleterre, Don Carlos adresse à ses amis la protestation suivante.

« A mes amis,

« Un ministre, croyant qu'un Bourbon, un descendant de Henri IV et de Louis XIV, peut être en France un étranger, me retire l'hospitalité française. Le motif de cette mesure ne serait autre que ma présence à une cérémonie religieuse, à la messe célébrée pour mon oncle, le jour de la Saint-Henri.

« Je proteste contre cet acte de pur arbitraire.

« A l'heure même où je subis cette violence, des Espagnols qui étaient venus, confiant dans la protection de la France, féconder par leur travail le sol de l'Algérie, souffrent, sans être défendus, d'intolérables traitements. — L'Espagne pleure ses fils massacrés, ses filles déshonorées et emmenées au désert.

« La vraie France n'est pas responsable des actes de son gouvernement; elle est le berceau de ma famille, et je l'aime ardemment.

« Je me souviens de tous les dévouements qui ont adouci pour moi les amertumes de l'exil.

« Au moment de quitter le sol français, j'adresse à mes amis mes remerciements et mes adieux. »

17. — Prise de Sfax par les Français. Nos troupes entrent dans la ville après un combat meurtrier qui dure deux heures.

M. Camescasse, directeur des affaires départementales et communales au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de police en remplacement de M. Andrieux.

Mgr Jacobini, sous-secrétaire d'État de Sa Sainteté Léon XIII, adresse une note diplomatique aux gouvernements étrangers, pour protester contre les scènes de sauvagerie qui ont eu lieu à Rome, le 13 juillet, à l'occasion de la translation des restes mortels de Pie IX.

Rentrée du prince Alexandre de Bulgarie dans sa capitale, qui lui fait une réception enthousiaste et triomphale.

18. — La Chambre des députés repousse par 324 voix contre 31 la propo-

sition tendant à autoriser des poursuites contre M. Andrieux, au sujet de la conduite de la police des mœurs vis-à-vis de Mme Eyben.

Le Sénat décide qu'il ne prendra pas en considération la proposition de M. Tolain, en faveur de la révision de la constitution. Cette question est, par suite de ce vote, renvoyée aux calendes grecques.

19. — A la Chambre des députés, M. Du Bodan interpelle le gouvernement sur les pouvoirs accordés au général Saussier en Algérie. Après une déclaration de M. Jules Ferry, l'ordre du jour pur et simple est adopté par 353 voix contre 130, grâce à ce vote, M. Albert Grévy est encore une fois maintenu dans ses fonctions de gouverneur civil de l'Algérie.

Le bey de Tunis, en apprenant la prise de Sfax, télégraphie à M. Roustan pour féliciter les troupes françaises d'avoir rétabli l'ordre.

20. — Son Éminence le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, adresse à son diocèse une lettre pastorale prescrivant des prières solennelles, en réparation de l'outrage fait à sainte Germaine par la municipalité révolutionnaire de Toulouse. Cette lettre, empreinte d'une généreuse indignation, trouvera un écho profond dans tous les cœurs chrétiens. La voici :

« Mon âme est remplie de tristesse, et je ne puis laisser ce jour s'écouler sans avoir épanché mon cœur dans les vôtres. Vous êtes vous-mêmes affligés, et la douleur qui m'accable vous la partagez avec votre père. Pouvait-il en être autrement au milieu des événements qui s'accomplissent?

« Ils ramènent dans notre mémoire les splendeurs des fêtes que Rome consacra à notre sainte Germaine; les fêtes incomparables de Toulouse dans le mois de juillet 1867; les fêtes si gracieuses et si pures qui réjouirent alors jusqu'aux plus petits hameaux de notre cher diocèse.

« Nous nous souvenons en particulier du jour solennel où nous avions pu bénir, au milieu de vos rangs nombreux et pressés, sur une des places de la ville métropolitaine, un monument dédié à l'aimable bergère, œuvre d'art et de piété, témoignage éclatant de votre piété, douce consolation pour le pauvre et le malheureux, leçon éloquente et persuasive pour tous.

« Combien les temps sont changés, N. T. C. F.! La Sainte si populaire dont vous possédiez tous l'image pour la placer sur votre cœur, la baiser avec respect et l'invoquer avec confiance; la sainte dont vous chantiez les louanges avec transport; la sainte qui vit plusieurs fois la ville de Toulouse remplie de fleurs et de lumières, et vos cœurs plus embaumés encore et plus ardents, vient d'être soustraite à vos regards et à vos hommages publics.

« Tout ce que vous aviez fait pour elle a été détruit dans un jour; dans un jour on a ravi à votre sainte ce que votre foi et votre amour lui avaient donné. A ce cortège d'honneur qui, autrefois, promena ses reliques et son image à travers les rues et les places, avec les magnificences dont furent capables toutes les forces réunies de la grande cité, on a substitué aujourd'hui un cortège que je n'essayerai pas de décrire.

« Ne pas souffrir à la vue d'un pareil spectacle, nous ne le pouvions pas plus que vous; ne pas chercher une consolation en vous disant notre profond accablement, nous ne le pouvons pas davantage. Oui, N. T. C. F., consolons-nous ensemble; donnons à nos angoisses le seul allègement qui reste en notre pouvoir, celui de la prière et de la réparation. En d'autres temps, nous

avions prié dans la joie; aujourd'hui, unissons nos prières pleines de larmes.

« Quittons nos places publiques qui n'appartiennent plus au Dieu créateur et Providence du monde, ni à ses amis et serviteurs. Donnons-nous rendez-vous auprès des aut ls du Seigneur et des saints formés par sa grâce. Si vous trouvez que ces réunions prennent un peu l'aspect de celles des premiers chrétiens dans les catacombes, puisez dans ce souvenir le courage et la confiance propres aux disciples d'un maître qui aime à triompher par la faiblesse et la croix, et qui se laisse gouverner, selon sa parole formelle, par la prière et les cœurs pénitents et humiliés. »

La Chambre, par 290 voix contre 128, remet en vigueur le décret rendu en 1791 par l'Assemblée nationale, enlevant la basilique Sainte-Geneviève au culte pour l'ériger en Panthéon des grands hommes. Mgr Freppel, dans un magnifique discours, s'oppose en vain à cette odieuse spoliation. Il fait valoir des arguments si justes, des raisons si pressantes, et les présente avec une telle éloquence, que nul n'ose lui répondre. Malgré M. Berger qui, succédant à la tribune à Mgr Freppel, démontre en termes excellents que le culte de sainte Geneviève peut s'allier à la rigueur avec les honneurs rendus aux grands hommes de la patrie, et que l'Assemblée nationale n'a pas entendu décider autre chose, la basilique reprendra le nom païen de Panthéon. Mais, comme l'a dit Mgr l'évêque d'Angers, la sainte, qui sauva jadis Paris et le protège encore, rentrera glorieusement un jour ou l'autre dans son temple.

Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, à la suite des horribles scènes provoquées par les révolutionnaires de Rome sur le passage des dépouilles mortelles de Pie IX adresse à Sa Sainteté Léon XIII la lettre suivante :

« Très Saint-Père,

« Je n'ai pu apprendre sans indignation et sans une profonde douleur ce qui vient de se passer à Rome, pendant la translation des restes mortels de Pie IX. Des malheureux, qui sont la honte de l'humanité, n'ont pas même été arrêtés dans leur haine par le respect naturel de la mort. Ils ont choisi le moment où une foule pieuse et recueillie accompagnait à sa dernière demeure la dépouille vénérée du Pontife, pour faire éclater leurs fureurs impies, menaçant de jeter son corps dans le fleuve, insultant le défunt, accablant les vivants d'outrages et de coups, et montrant par l'audace de leurs attentats ce qu'il faut attendre des passions révolutionnaires, lorsque l'impunité leur est assurée.

« Les scènes qui ont eu lieu dans cette nuit affreuse du 12 juillet, au centre de la civilisation chrétienne, sont dignes des plus mauvais temps de la barbarie, et laisseront une tache ineffaçable de honte sur l'époque pleine de tristesse que nous traversons.

« Certes, si ces hommes ne peuvent laisser passer en paix le char funèbre qui porte les restes d'un saint et grand Pape, on doit croire qu'ils ne respecteraient pas davantage votre auguste personne, et l'on voit par là ce qu'il faut penser de cette prétendue liberté, garantie, nous disait-on, au Vicaire de Jésus-Christ par ceux qui ont usurpé ses États.

« J'ai voulu avant tout porter aux pieds de Votre Sainteté l'expression des

sentiments qui m'oppressent et qui sont partagés par mon vénérable coadjuteur. Ces sentiments sont ceux de tout le peuple chrétien ; le clergé et les fidèles de mon diocèse en sont pénétrés, et je suis certain de les traduire fidèlement en vous disant, Très Saint-Père, que nous nous efforcerons de consoler votre cœur par de nouveaux témoignages de respect, d'amour et de dévouement.

« Daignez en agréer la sincère assurance, très Saint-Père, ainsi que l'hommage de la plus profonde vénération avec laquelle je suis, de Votre Sainteté, le très humble et obéissant serviteur et fils.

« † J. Hipp. cardinal Guibert, *archevêque de Paris.* »

La peine de mort prononcée contre Iessa Helfmann, pour participation à l'assassinat de l'empereur Alexandre II, est commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

22. — Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, adresse au clergé de son diocèse une lettre pastorale, à l'occasion des scènes ignobles qui ont eu lieu, à Rome, lors de la translation du corps de Pie IX. Le vénérable prélat flétrit, en termes indignés, l'attentat honteux que tout le monde connaît et conclut en pressant les fidèles du diocèse de Paris, de redoubler de zèle dans la prière et de s'armer de patience dans les épreuves actuelles.

Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Malines, et Son Eminence le cardinal Moreno, archevêqne de Tolède, envoient également à Sa Sainteté Léon XIII une lettre où elles expriment les sentiments de douloureuse indignation de tous les catholiques de Belgique et de l'Espagne, en présence des actes infâmes de la Révolution italienne pendant la translation des restes vénérés de Pie IX à Saint-Laurent hors des murs. Ces actes prouvent à l'évidence quelle liberté la Révolution veut laisser à Rome au Souverain Pontificat et la nécessité pour les catholiques de tous les pays de travailler énergiquement à le tirer de la honteuse captivité où il vit.

Le chef du parti catholique et monarchique d'Espagne, M. Candido Nocédal, adresse ainsi à Léon XIII un télégramme pour protester avec indignation contre la violence sacrilège perpétrée devant les cendres vénérées de Pie IX.

Le Saint-Père reçoit en audience Mgr Guilloux, archevêque de Port au Prince. Le Prélat lui remet un lettre du Président de la République d'Haïti et assure Sa Sainteté que le gouvernement de ce pays est dans les meilleures dispositions et prêt à accepter le concours des Trappistes et des autres religieux venus de l'Europe pour fonder des écoles agricoles.

La Chambre des Communes termine la discussion des articles du bill agraire. Tous les amendements auxquels le gouvernement s'oppose, sont rejetés.

Le congrès socialiste révolutionnaire de Londres tient un meeting public. Les discours prononcés contiennent les violences de langage ordinaires à cette sorte de réunion.

23. — Par décision du ministre de la guerre soumise à l'approbation du conseil des ministres, vingt-sept élèves de l'école militaire de Saint-Cyr, coupables d'avoir assisté à la messe anniversaire de la naissance de M. le comte de Chambord, sont licenciés et envoyés comme simples soldats dans des régi-

ments. Cette mesure, excessive en elle-même, provoque de nombreuses récriminations, surtout en raison du subterfuge employé pour amener ces jeunes gens à se dénoncer eux-mêmes.

Léon XIII reçoit en audience particulière les membres du comité slave. Ils sont présentés au Souverain Pontife par S. Ém. le cardinal Ledochowshi, qui, en sa qualité de président honoraire dudit comité, exprime en leur nom les sentiments de leur reconnaissance pour la noble mission qu'ils ont reçue du Saint-Père. Le secrétaire du comité offre ensuite à Sa Sainteté quelques-unes des médailles en or et en argent qui, à l'occasion du pèlerinage slave, ont été frappées en l'honneur des saints Cyrille et Méthode. Le Souverain Pontife prend alors la parole. Il exprime sa haute satisfaction pour cette offrande et surtout pour le zèle déployé par les membres du comité, enfin pour les résultats qu'il attend du grand pèlerinage des Slaves. Il dit à ce propos qu'il vient de lire avec une joie paternelle la lettre que le cardinal Schwarzemberg et les autres évêques de la Bohême lui ont écrite pour lui annoncer, sur la base de données positives, que le mouvement des Slaves vers le Saint-Siège prend des proportions chaque jour plus considérables. Le Saint-Père ajoute que la solennelle audience accordée, le 5 juillet, aux pèlerins slaves, et la séance académique du lendemain ont été pour lui un objet de grande consolation. Continant à parler des événements qui se préparent parmi les peuples slaves, il exprime la confiance de voir se réaliser l'élan unanime et si vivement désiré de ces peuples vers le siège apostolique.

24. — Les protestations du monde catholique et notamment de l'épiscopat français et étranger contre l'attentat du 13 juillet, à Rome, continuent à affluer au Vatican. Parmi les protestataires de ce jour, se trouvent S. Em. le cardinal de Schwarzemberg, archevêque de Prague, et son coadjuteur. Le comité belge des œuvres pontificales adresse aussi, au secrétaire d'État de Sa Sainteté, le télégramme suivant :

« Le comité belge des œuvres pontificales prie Votre Eminence de déposer aux pieds du Saint-Père l'expression de ses sentiments de douleur et d'indignation, à l'occasion des attentats commis par le libéralisme, avec la tolérance injustifiable de l'autorité, contre les glorieux restes de Pie IX, les droits reconnus du Saint-Siège et la liberté de la prière pour les morts. La loi des garanties a été odieusement violée et son inanité, devant la violence libérale, mise en plein jour. Le comité proteste énergiquement contre l'oppression dont le Saint-Siège et les fidèles sont victimes et supplie votre Eminence de porter cette protestation à la connaissance du Saint-Père, dont il sollicite humblement la bénédiction.

« *Le Président* : le comte de VILLERMONT. »

25. — A la Chambre des députés, M. Caillaux développe un amendement à l'article 1er du budget, déclarant que les excédants prétendus réalisés jusqu'ici sont illusoires. — Après un discours de M. Magnin, l'amendement Caillaux est rejeté par 66 voix contre 103. La Chambre repousse ensuite l'ajournement du projet relatif au supplément de pensions militaires demandé par le ministre de la guerre.

La Sacrée Congrégation des Rites décide qu'il y a lieu de confirmer solen-

nellement le culte rendu, de temps immémorial, au Pape Urbain II, appelé saint et bienheureux, et vénéré comme tel dans plusieurs endroits de la chrétienté. Ce grand pontife, né à Châtillon-sur-Marne, près de Reims, fut d'abord disciple de saint Bruno et prieur du monastère de Cluny. Saint Grégoire VII le choisit comme un de ses plus fidèles conseillers, le créa cardinal et le désigna, avant de mourir, comme l'un des personnages les plus aptes à lui succéder en ces temps où sévissait la lutte entre le sacerdoce et l'empire et où il s'agissait de prémunir les fidèles contre les dangers du schime suscité par l'antipape Gibert. Sitôt élevé au souverain pontificat, Urbain II déclara qu'il suivrait en toutes choses les exemples de l'immortel Grégoire VII, et il le prouva, en effet, par le zèle qu'il déploya en convoquant, entre autres conciles, celui de Plaisance, pour la condamnation de l'antipape Gibert et de ses adhérents; celui de Clermont, où fut prêchée la grande croisade qui aboutit à la délivrance de Jérusalem, enfin celui de Rome, dans la basilique Vaticane, lequel eut pour objet la condamnation des erreurs et des hérésies des Grecs. La renommée de sainteté du pape Urbain II, l'antiquité et la continuité du culte dont il a été l'objet, ainsi que les signes surnaturels, les témoignages historiques, les monuments et les preuves d'autorité confirmant ce même culte, ont été établis avec une évidence lumineuse, d'abord dans le procès qui a été fait par S. Exc. Mgr Langénieux, archevêque de Reims, ensuite dans les actes du procès apostolique refait, selon l'usage, en cour de Rome, et réunissant, dans un volume in-folio de plus de 400 pages, toutes les preuves du culte rendu au saint pontife, les lettres postulatoires des plus insignes personnages qui demandent la confirmation de ce culte, les objections du promoteur de la foi et les réponses des avocats défenseurs. C'est sur la base de ces documents que la Sacrée Congrégation des Rites a pris la décision qui sera bientôt l'objet d'un décret pontifical.

26. — La Chambre des députés adopte le projet de loi relatif à l'obligation de l'enseignement, mais en rejetant toutes les modifications introduites par le Sénat.

Le comité supérieur de l'instruction publique se prononce sur l'appel interjeté par M. l'abbé Thibaut, directeur du collège libre de Saint-Joseph de Poitiers et de M. l'abbé Queslin, directeur de celui de Notre-Dame du Mont-Roland, à Dôle, contre les décisions des conseils académiques de Poitiers et de Besançon. Par 40 voix contre 12, et malgré l'éloquente plaidoirie de MM. Ernoul et Sabatier, le conseil ordonne la *fermeture immédiate* des deux collèges.

Découverte de machines infernales à bord de vapeurs arrivés à Liverpool.

Léon XIII reçoit en audience privée Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, et lui donne des instructions orales au sujet de l'administration du vicariat général de Tunis.

Le sultan reçoit en audience solennelle Mgr Azarian, le nouveau patriarche arménien catholique.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Au moment où les retraites ecclésiastiques vont s'ouvrir, nous avons aujourd'hui à annoncer un ouvrage très important sur ce sujet même, et dont voici le titre : CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES PRÊCHÉES DANS UN GRAND NOMBRE DE DIOCÈSES A PROPOS DES RETRAITES PASTORALES. Auteur : le R. P. LAURENT d'Aoste, ex procureur général des Frères mineurs capucins, ancien vicaire général et supérieur de grand séminaire, théologien au concile du Vatican, membre de plusieurs sociétés savantes.

Le P. Laurent est un des religieux contemporains les plus connus. Envoyé en France comme provincial, après la Révolution de 1848, il y fut le véritable restaurateur des capucins. « Il y bâtit, dit en effet son biographe, onze couvents, en répara un grand nombre d'autres, peupla les anciens et les nouveaux monastères, fit fleurir la discipline religieuse, et son œuvre s'accrut tellement qu'il fallut diviser la province de France en trois, celles de Toulouse, de Lyon et de Paris. Cinq fois il fut nommé chef de cette grande famille dont il était comme le créateur.

Malgré les travaux que lui suscitait le gouvernement de son provincialat, le R. P. Laurent trouvait le temps d'évangéliser les cités et les campagnes, et d'écrire des livres d'un haut mérite. « On pourrait les diviser, dit encore son biographe, en quatre classes : 1° Ouvrages « religieux, » 2° « oratoires, » 3° « historiques, » 4° « scientifiques. » En fait d'ouvrages religieux, nous avons du P. Laurent : Le *Manuel du Tiers Ordre*. — *La Dissertation théologique sur l'indulgence de la Portioncule*, — le *Cérémonial de la province de France*. En fait d'ouvrages scientifiques, nous avons : Le *Traité élémentaire de géologie*, — les *Etudes géologiques, philosophiques et scripturales sur la Cosmogonie de Moïse*, — les *Ombres de Descartes, Kant et Geoffroy à M. Cousin*. Ce livre est le premier qu'ait publié l'illustre moine, il appartient à la philosophie. Comme œuvres historiques, on a : la *Vie du T. R. P. Ange de Joyeuse, duc, pair de France*; — *le Bienheureux Laurent de Brindes, général des capucins*. »

Quant aux œuvres oratoires du P. Laurent, nous les avons aujourd'hui dans les CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES, dont nous venons de donner le titre : 2 volumes in-octavo de XX-342 et 385 pages.

Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les qualités oratoires du P. Laurent, que la plupart de nos lecteurs ont certainement entendu. Appelé de tous les côtés à la fois, il a prêché quantité de missions et « plus de quarante retraites ecclésiastiques. » Ce sont ces diverses retraites qu'il a fondues dans les deux présents volumes; et voici, comme il le dit lui-même, quel a été

son plan : « Commenter, développer, montrer dans son aspect pratique cet axiome typique si fréquemment et si universellement répété par les Pères : *Sacerdos alter Christus*. Hormis quelques discours préliminaires sur le sacerdoce, tous les autres sont affectés à présenter Jésus-Christ, modèle du prêtre, dans tous ses états, dans toutes ses situations, dans toutes ses fonctions, dans toute sa vie (Col, I, 15); dans sa vie privée et dans sa vie publique : au presbytère, dans l'église et au sein de la société : — au presbytère, dans ses oraisons, ses études, et la pratique des principales vertus sacerdotales ; — dans l'Eglise, au saint autel, en chaire, et au sacré tribunal, comme prédicateur, comme confesseur; — au sein de la société, auprès des pauvres, auprès des malades, auprès des enfants, etc., etc. »

Profondément versé dans les sciences ecclésiastiques, le R. P. Laurent a puisé largement dans les Ecritures, les Pères, les Docteurs, la tradition, et dans les enseignements infaillibles de l'Eglise. Aussi rencontrons nous à chaque instant dans ces admirables discours une foule de textes qui viennent prêter à la doctrine une merveilleuse lumière, et à l'édification une force et un attrait qui s'imposent invinciblement.

Nous donnons, en dernière page, la Table entière des deux volumes, et nous prions le lecteur de vouloir bien s'y reporter. Dans ce miroir le livre apparaît tout entier : plan, portée, détails, et nous ne doutons pas qu'il ne soit demandé par un grand nombre de prêtres.

Les Conférences ecclésiastiques du R. P. Laurent nous remettent en mémoire le magnifique ouvrage du P. Caussette : Le Manrèze du prêtre (2 fort volumes in-8° : 12 francs); et celui de S. G. Mgr Isoard, évêque d'Annecy : Le Sacerdoce (2 volumes in-12 : 7 francs). Nous voudrions que tous les prêtres pussent posséder ces trois ouvrages : les jeunes, comme l'école pratique de leur novice ministère; les plus âgés, comme un trésor de lumière et de consolations. Chacun a son plan et sa physionomie propres, et à ceux qui pourraient objecter l'élévation totale du prix, nous leur suggérerons l'idée de s'entendre entre eux, et d'acheter l'un les *Conférences* du P. Laurent, l'autre le *Manrèze* du P. Caussette, et le troisième *le Sacerdoce* de Mgr Isoard. Entre voisins, c'est d'une pratique facile.

***

A la suite de cet important ouvrage, annonçons le suivant, dont l'exécution contient tout ce que le titre indique et promet : Le Catéchisme du Mariage *ou* la Préparation, les Cérémonies et les grands Devoirs de ce saint état, par M. l'abbé F. Lacoste, curé de Brochon.

Commençons par dire que l'auteur est un des prêtres les plus distingués du diocèse de Dijon, il y jouit d'une réputation de grand travailleur et de prédicateur aussi solide que brillant. Nous ignorons s'il est auteur d'autres ouvrages, mais nous pouvons assurer que le Catéchisme du Mariage, qu'il soit son début ou non, révèle en lui toutes les qualités d'un écrivain créateur, nourri, délicat. On peut dire de son livre que c'est une monographie complète du mariage. L'élément religieux, civil domestique, et social, s'y trouve, en effet, mené de front, se reliant dans ses parties comme les anneaux d'une chaîne préparés pour être rivés ensemble, se fusionnant dans un mélange

dont résulte un tout également admirable et précieux, de quelque côté qu'on se place pour regarder.

Comme les petits catéchismes diocésains, le CATÉCHISME DU MARIAGE, de M. l'abbé Lacoste, est écrit par demandes et par réponses. Nous en publions aussi la Table à la dernière page du présent numéro, telle que l'auteur l'a résumée lui-même; mais, pour que le lecteur soit mis en état d'en juger plus complètement, donnons ci-après un aperçu des questions subdivisionnaires posées et résolues dans le courant du livre. Et pour ne pas choisir, ouvrons-le à la première page.

LIVRE I. *Chapitre Ier : Les différents noms du Mariage. Sa définition. Son institution. Son Sacrement.*

§ I. *Les différents noms du Mariage.*

D. — Le sacrement des époux a-t-il plusieurs noms? — Quelle est la signification du premier nom? — Le mot « noces » est-il employé pour désigner le Mariage, et quelle est sa signification? — Le nom de « Joug nuptial » est-il aussi employé pour désigner le mariage? — Le nom de « Couronnement » est-il employé pour désigner le sacrement des époux? — Quelle est la signification de la couronne sur les époux?

§ II. *Définition du Mariage. Ce que c'est que le Mariage civil. Epoque de son établissement en France. Ses effets.*

D. — Qu'est-ce que le Mariage? — N'y a-t-il pas un mariage civil et un mariage religieux? — Qu'est-ce donc que le mariage civil? — Sur quels principes repose cette doctrine? — Le mariage civil confère-t-il, comme contrat, quelque droit aux époux avant le mariage religieux? — A quelle époque remonte l'établissement du mariage civil en France, etc., etc.

Il est facile de saisir, d'après ces citations et sans qu'il soit besoin de les prolonger, toute l'économie du livre de M. l'abbé Lacoste. Comme nous l'avons dit, il mène de front la partie canonique, l'histoire, la législation civile, la question morale et sociale, et jusqu'à ces formes cérémonielles de demande en mariage, invitation aux noces, etc., qui, sous la plume vraiment inspirée de l'auteur, apparaissent relevées et ennoblies de toute la hauteur et de toute la sainteté que la religion prête à tous les sujets traités par elle.

Journaux spécialement recommandés

1° AUX FAMILLES.

En ce moment où s'organisent de nombreux départs pour la campagne, les bains de mer et les villes d'eau, nous croyons être utile et agréable aux familles en signalant à leur attention l'excellent journal pour les enfants : *Le Jeune âge Illustré*. Ne pouvant insérer ici les attrayants détails de son intelligent programme, nous invitons les pères, mères, instituteurs et institutrices à se le procurer. Le *Jeune âge Illustré* commence la publication d'un ouvrage d'actualité toute de saison sur *les Côtes, la Marine et les Pêches françaises* : LE LITTORAL DE LA FRANCE, illustré par Scott. Il offre en plus, à ses lecteurs une série de Primes hebdomadaires destinées à former une délicieuse Collection de gravures représentant les défauts, les qualités et toutes les physionomies de l'enfance. Un an : 10 fr. — Six mois : 6 fr.

2° AU CLERGÉ

Voici le sommaire du numéro de juillet de l'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE, *journal mensuel des Prédicateurs* :

1° *S. G. Mgr Goux, évêque de Versailles* : De la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus : 1° Dévotion particulièrement française et 2° remède spécial pour l'irréligion des temps présents.

2° *M. l'abbé Lahache, du diocèse de Saint-Dié* : Instructions pour la propagation de la Foi. — 1re : *Droit* de l'Église à convertir les peuples. — 2e *Devoir* de l'Église pour cette conversion (*à suivre*).

3° *M. l'abbé Juge*, missionnaire apostolique. — Instruction pour la fête de N.-D. du Mont-Carmel (16 juillet).

4° *Mgr Justin Fèvre, protonotaire apostolique* : Panégyrique de saint Vincent de Paul (19 juillet).

5° *M. l'abbé Hipp. Drouin, du diocèse de Verdun* : Fête de sainte Anne (26 juillet) : de l'influence de l'exemple des pères et mères.

6° *M. l'abbé De Lamerey* : Discours pour une entrée dans une paroisse.

7° *A Rieffel* : La Tribune sacrée pendant la semaine sainte de 1881, ou Étude sur les diverses écoles de la prédication contemporaine.

Le prix de l'abonnement à l'*Enseignement catholique* est de 12 francs par an pour la France, et de 15 francs pour l'Etranger. — Tout abonné a droit à l'*Agenda du clergé pour* 1881 au prix de 2 francs, au lieu de 4 francs.

3° AUX PROPAGATEURS DE LA BONNE PRESSE.

Jamais la propagation des mauvais livres et des mauvais journaux ne s'est effectuée avec l'activité, ou pour mieux dire avec l'acharnement qu'on y met aujourd'hui.

Aussi recommandons-nous, comme l'un des contre-poisons les plus efficaces, l'AMI DES LIVRES, dont le but est de faire connaître les bons livres par des extraits textuels. Chaque citation forme un tout complet sur une idée ou un fait quelconque, véritable recueil de morceaux choisis où tout se mêle aussi agréablement que fructueusement : Religion, philosophie, morale, sciences, histoire, littérature, voyages, romans et nouvelles.

Voici le sommaire du dernier numéro (15 juin 1881) :

J. ALCIONY : Un ami des paysans, André Barbes. (Extrait du nouveau journal intitulé : *Le Paysan*). — R. P. CAUSETTE : Un combat de savants. (Extraits de son magnifique ouvrage : *Le Bon sens de la Foi opposé à l'incrédulité contemporaine*). — J. M. A., *missionnaire apostolique* : Rayons de miel. (Extrait du volume portant ce titre, et tiré des Œuvres de saint François de Sales). — CHARLES BUET (feuilleton) : Rosalinde aux cheveux d'argent (Extrait des *Histoires cosmopolites*). — Ouvrages d'occasion actuellement en vente à la Société générale de Librairie catholique.

L'AMI DES LIVRES, format des journaux quotidiens, paraît deux fois par mois, le 1er et le 15. — Le prix n'est que de *trois francs par an*, et l'abonné a droit à une prime gratuite de trois francs en livres à choisir sur une liste qui lui est adressée immédiatement après avoir pris son abonnement. — Nous signalons au clergé la liste des *livres d'occasion* publiés dans chaque

numéro. Il y a là d'excellents ouvrages à se procurer, soit pour leur rareté soit pour la modicité de leur prix souvent excessive. — Cela seul vaut l'abonnement.

Le Comptoir de Commission de la Société générale de Librairie catholique.

Les actionnaires de la *Société générale de Librairie catholique* suivent son mouvement avec le plus vif intérêt. Ils nous demandent chaque jour, dans leurs lettres, si les grands ouvrages en cours de publication, tels que la Bibliothèque théologique du dix-neuvième siècle, l'histoire de l'Église de Rohrbacher, la Théologie de Salamanque, etc., sont menés avec suite et célérité; — si notre Bibliothèque historique et scientifique, créée pour réfuter les erreurs courantes, s'enrichit de nouveaux volumes; — si notre collection de Brochures populaires sur les questions d'actualité, et nos livres de récréation et d'instruction pour bibliothèques de paroisse et de famille, rencontrent de plus en plus faveur! enfin au point de vue purement commercial, si notre Comptoir général de commission répond à la confiance qui avait accueilli sa création et produit dans des mesures satisfaisantes.

A toutes ces questions, le compte-rendu de la dernière assemblée générale du 13 mai répond de la manière la plus catégorique et avec les plus amples détails. D'autre part, en ce qui concerne les livres, notre Revue et correspondance littéraire de l'*Ami du clergé*, tient régulièrement nos lecteurs au courant de la situation. Mais, nous occupant plus rarement du Comptoir de la commission, nous voulons aujourd'hui le signaler de nouveau et reparler de son admirable fonctionnement. Voici quelques lettres tirées de notre correspondance des deux derniers mois.

« Pénestin, 15 avril 1881.

« Je vous accuse réception des deux montres et des lunettes que vous m'avez expédiées. Comme preuve que j'en suis satisfait, je viens vous demander encore deux autres montres : 1° Une petite en métal, à remontoir, pour enfant, semblable à celle que vous m'avez déjà envoyée (20 à 25 francs); 2° une montre en argent pour dame (14 ou 15 lig.), à remontoir si c'est possible, d'environ 40 francs. J'aimerais bien un sujet religieux sur le fond de la boîte, et pour cela j'ajouterais volontiers 5 francs. Gougeon. »

Cette lettre est un précieux témoignage pour le soin et la conscience que notre Comptoir apporte dans ses achats. Il s'agit ici d'objets très délicats en eux-mêmes : de lunettes, de montres. Or, le client se trouve si bien servi qu'il s'adresse à nous une seconde fois.

Au cas où quelqu'un pourrait croire que c'est un témoignage isolé, lisez encore.

« Saint-Pair, 1er juin 1881.

« J'ai reçu la montre. Elle est tout ce que je désirais. Je ne doute pas que sa qualité ne soit en rapport avec son élégance. Mes meilleurs remerciements. M. P. Reynolds. »

« Avignon, 10 juin 1881.

« J'ai reçu votre montre le 27 mai dernier et votre facture le 4 juin. J'ai beaucoup à vous remercier, car je la trouve bonne et à un prix très modéré. Selon nos conditions, je vous la paierai dans les premiers jours de juillet.

« J. DARBON. »

Voilà trois témoignages portant sur le même objet, et chacun s'accorde sur ce double point : à savoir l'entière satisfaction du demandeur, laquelle prouve et le bon goût et la conscience de l'intermédiaire. — Si jamais vous avez besoin de quelque article d'horogerie et de bijouterie (montres, chaînes de montres, pendules, bagues, camées, etc.), adressez-vous avec confiance au Comptoir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique* : tous les autres sont bien servis, on vous servira bien.

***

Les lettres suivantes touchent à un autre ordre de matières. Voyons si là aussi le client a été satisfait.

« Hœdic, le 3 mai 1881.

« J'ai reçu avec plaisir les ornements que vous m'aviez expédiés, chapes, chasubles, etc., etc. Ils me conviennent parfaitement. Je vous remercie de votre obligeance. Je désirerais encore deux falots ou lanternes semblables aux deux que vous m'avez envoyés. J.-M. RAUD. »

« Hermelinghem, le 5 mai 1881.

« J'ai l'honneur de vous donner avis que j'ai reçu les deux ornements. Je suis très content de votre envoi. Ils sont très beaux et solides. OYEZ. »

« Brenon, 26 juin 1881.

« Vous avez dépassé nos espérances dans la confection de la chape. L'étoffe, vu la modicité du prix, est très bien. J'aime à croire que l'avenir sera le meilleur juge et qu'il dira à nos successeurs le soin que la maison Palmé apporte à la fabrication des vêtements sacerdotaux. A. BLANC. »

Avons-nous besoin d'ajouter la moindre réflexion à des éloges si explicitement exprimés? Nous disons donc à MM. les ecclésiastiques : quand vous aurez besoin d'acheter des ornements d'église, adressez-vous de préférence au Comptoir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique*, c'est-à-dire plutôt qu'au marchand en gros lui-même. La maison Palmé ne « fabrique » pas, mais quand on lui commande un ornement dans telles et telles conditions, elle le fait fabriquer si elle ne le trouve pas existant déjà, et elle veille à ce que tous les points de détails soient rigoureusement exécutés. Elle ne tient pas en magasin le gros et le détail, mais aussitôt que la demande se produit, elle envoie dans les maisons les plus recommandables ses commis spéciaux, et vous pouvez juger, par les lettres ci-dessus, s'ils s'acquittent bien de leur mission.

***

Continuons à dépouiller notre correspondance pour prouver que le Comp-

toir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique* se multiplie dans ses attributions et recueille de toutes parts les mêmes éloges.

« Blois, le 10 mai 1881.

« Je viens vous accuser réception de la petite caisse contenant le calice tant désiré. Nous sommes très satisfaits de la beauté du travail et du prix que nous n'aurions pas pu dépasser. Agréez mes biens sincères remerciements et croyez bien que si l'occasion s'en présente, je m'adresserai à votre maison, de préférence à toute autre. Nos chères sœurs et leurs petites orphelines prieront pour le succès de vos entreprises commerciales et catholiques.

« Sœur MARIE-ANGÈLE. »

« Bréville, 12 juin 1881.

« J'ai reçu hier votre envoi bien conditionné. Je vous remercie du soin que vous y avez apporté. Les tableaux sont bien : nous avons surtout, ce me semble, deux bonnes têtes. ALLARD. »

« Césarches, 30 juin 1881.

« J'ai reçu, le 23 juin, la statue du Sacré-Cœur de Jésus-Christ dans un état parfait de conservation. Elle a été trouvée très belle, elle plaît à tous ceux qui l'ont vue. Je ne la trouve pas trop chère. Je ne puis assez vous remercier et de votre croix et des soins que vous avez pris de me la faire arriver à temps. Je suis heureux de savoir maintenant à qui m'adresser pour les objets que je devrai tirer de Paris. VIRLAZ. »

Outre les ornements d'église, le Comptoir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique*, procure donc tous les autres objets du culte, puisqu'il est en effet, question dans ces trois lettres : de *calices*, *tableaux*, *statues*. Et qui se charge de dire que ces diverses acquisitions sont faites avec diligence, ponctualité, honnêteté? Les demandeurs mêmes. Nous pourrions en fournir cent témoignages, nous n'en donnons que trois.

***

Un dernier, pour terminer.

« Troyes, 6 juin 1881.

« J'ai l'honneur de vous envoyer un mandat-poste ci-joint, en paiement de votre facture.

« Je vous redirai encore que j'ai été satisfait de l'achat que vous avez fait paur moi d'un livre, d'un chapelet et d'une médaille comme souvenir de première communion. Plus votre Comptoir de Commission sera connu, plus il sera apprécié par le public. ED. LAMBEY »

Ici apparaît encore une des multiples industries auxquels se livre dans l'universalité de son action, le Comptoir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique* : ainsi tout ce qui concerne première communion, et par extension toute l'imagerie et la bijouterie religieuse, tout article de dévotion et de piété, comme chapelets, croix, médailles, bénitiers, christs, statuettes, entre également, dans la sphère de son mouvement et se distingue par une parfaite exécution. Dites avec l'honorable M. Virlaz : « Je sais main-

tenant à qui m'adresser pour les objets que je devrai tirer de Paris; » et comme lui, promettez-vous de vous adresser, toujours et pour tout objet, au Comptoir de Commission de la *Société générale de Librairie catholique.*

Publications populaires.

LIBRAIRIE PALMÉ, RUE DES SAINTS-PÈRES, 76, PARIS.

La presse départementale nous prête un concours que nous sommes heureux de reconnaître publiquement et de payer de toute notre reconnaissance. C'est par cette communauté d'efforts et la mise en œuvre de cette solidarité morale que nous pouvons seulement arriver à des résultats. Nous semons, nous plantons dans le jardin du père de famille : à chacun de prêter la main au travail laborieux de la moisson, à la pénible et douce récolte des fleurs et des fruits.

Voici, entre autres témoignages, comment l'*Union franc comtoise* (numéro du 6 juillet courant), par la plume de M. l'abbé Aug. Cizel, et sous le titre ci-dessus, juge nos petites publications populaires.

« Personne n'ignore avec quelle activité dévorante on travaille aujourd'hui partout à corrompre le peuple, aussi bien au point de vue politique qu'au point de vue religieux. La mauvaise presse est à un fabuleux bon marché; elle a toute une armée à son service pour répandre ses publications malsaines, et les désastres causés par cette diffusion satanique sont incalculables. De tels maux sont-ils réparables? Les uns ne le croient pas et s'en réjouissent, sûrs que la gangrène morale qui ronge la société prépare à leur cause un complet triomphe; d'autres ne le croient pas davantage et s'en désolent sans rien faire pour conjurer le danger. Mais, entre ces enthousiastes et ces désespérés, il reste, grâce à Dieu, nombre d'hommes résolus à lutter jusqu'au bout, semblables à ces médecins vaillants qui ne renoncent aux remèdes qu'en face de la mort. C'est à ceux-ci que nous recommandons très instamment la série de publications populaires éditées par la librairie Palmé. Le poison est partout répandu; voici l'antidote qu'il faut aussi partout répandre : le premier est à vil prix; voici le second mis à la portée de toutes les bourses, et nous sommes convaincus que sa diffusion, rendue extraordinairement facile, peut produire de véritables merveilles.

« Cette série de brochures à 25 et à 10 centimes est déjà longue, et nous serions heureux de voir tous ceux qui s'occupent de propagande religieuse et sociale, les semer autour d'eux par milliers. Il n'en est pas une qui ne soit un petit chef d'œuvre de lumière et de bon sens; elles ont du reste, pour auteurs des écrivains remarquables, aussi distingués par la pureté de la forme que par l'orthodoxie du fond. Des savants comme Léon Gautier et Eugène Loudun connaissent l'histoire; des évêques comme Mgr de Ségur et Mgr Freppel connaissent la théologie, et de tels hommes ont assurément toute autorité pour rétablir la vérité qu'on dénature, et pour déblayer l'esprit du peuple des préjugés dont l'encombrent chaque jour la sottise ou la passion des plumitifs de la mauvaise presse. Toutes les questions abordées sont actuelles et par conséquent pleines d'intérêt; leur simple nomenclature les recommande éloquemment : *Qu'est-ce qu'un Jésuite? A quoi servent les cou-*

vents? Les devoirs du chrétien dans la vie civile. — La question de l'enseignement. — Les conseils municipaux. — Les faux républicains. — Nobles et paysans. — Le peuple et ses représentants. — L'école gratuite. — La franc-maçonnerie au pouvoir. — La France avant 1789. — *Les Ignorantins. — Clérical et radical. — La guerre à Dieu*, etc., etc. Voilà les titres de quelques-unes de ces publications; ils en disent assez l'importance, et tout ce que nous pourrions ajouter serait superflu.

« Nous avons entre les mains plusieurs de ces brochures et nous avons éprouvé à les parcourir de véritables jouissances. Le *Droit du seigneur*, par Ch. Buet, est l'analyse de l'ouvrage célèbre de Louis Veuillot sur cette question d'histoire. L'auteur a pris dans le maître le fil de la thèse et la somme des arguments, et en a fait un résumé qui peut être lu en cinq minutes. N'est-ce pas ce qu'il faut en ces temps d'altercations passionnées et de mauvaise foi sur tout ce qui touche à l'ancien état politique et social de la France? — Dans son *Appel aux ouvriers*, M. Léon Gautier s'est proposé de montrer ce que sont les catholiques vis-à-vis de l'ouvrier, et de répondre à certaines objections contre l'Église, qui ont cours parmi le peuple et qui sont la cause des plus déplorables malentendus. Et cette démonstration est faite sous la forme acerbe et vive de la discussion populaire; le ton est familier, attirant, sans secousses déclamatoires; on lit jusqu'au bout avec plaisir, et il est difficile de ne pas demeurer convaincu.

« La *France avant* 1789, par Eug. Loudun, est un extrait du grand ouvrage *le Mal et le Bien*, dont nous avons rendu compte ici même, il y a deux mois. « Dans cet opuscule d'une centaine de pages, dit l'*Univers*, l'auteur « présente, sous une forme saisissante qui fera mieux pénétrer la vérité dans « l'esprit du lecteur, le tableau vrai de cet ancien régime dont les historiens « révolutionnaires, pour excuser leur idole, font de si odieuses caricatures. » Le *Catéchisme social et politique*, par un *citoyen*, nous offre une exposition de tout ce qu'il importe de connaître touchant les questions politiques et sociales. Ce *citoyen*, avec les publicistes les plus éminents, considère la société civile comme un corps moral, et l'examine dans ses éléments généraux, dans son organisme et dans son fonctionnement. Est-il besoin de le faire remarquer? Jamais cette connaissance claire et précise n'a été aussi nécessaire que dans ce temps de suffrage universel, de journalisme effréné et de dévergondage intellectuel et moral. Et tout cela, comme l'indique le mot *catéchisme*, par demandes et par réponses lumineuses, courtes et merveilleusement substantielles. C'est le *vade-mecum* du bon citoyen.

Nous nous en tenons pour aujourd'hui à ces quelques analyses. Elles suffiront à donner une idée de l'actualité et de l'intérêt des publications populaires de la librairie Palmé, et nous espérons que les conservateurs militants tireront le meilleur parti de ces brochures pour la diffusion des saines doctrines, si odieusement travesties et dénaturées. »

L'abbé Aug. Cizel.

Le Directeur-Gérant : Victor Palmé.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LA CONQUÊTE JACOBINE [1]

Le troisième volume des *Origines de la France contemporaine*, par M. Taine, n'est pas fait pour diminuer l'estime que s'est si légitimement acquise, par la publication des deux premiers, le consciencieux historien de la Révolution ; tout aussitôt nous devons marquer un progrès réel et considérable dans la manière d'écrire de l'auteur. Il y a moins, en effet, de ces comparaisons empruntées à la vie physiologique qui, toutes naturelles qu'elles peuvent être, ne laissent pas de fatiguer le lecteur par leur persistante monotonie. Je ne voudrais pas dire qu'elles fussent employées hors de propos, et cependant M. Taine a bien fait, à mon sens, de se souvenir qu'il fallait avant tout faire œuvre d'historien, et qu'il était peut-être bon de se mettre en garde contre les entraînements d'un passé, brillant sans doute, mais qui était plutôt celui d'un littérateur que d'un historien. « L'histoire, a dit M. Mignet, a pour but d'être instructive, et pour obligation d'être exacte (2). » Ce sont là ses deux qualités essentielles, mais ce ne sont pas les seules; et prise à la lettre, cette définition présenterait quelques lacunes. Assurément le premier devoir de l'historien est de rechercher consciencieusement les faits, de les recueillir, de les analyser, d'en bien comprendre la portée et les conséquences, et de se mettre en garde, dans ses déductions, contre l'*à priori* d'un système préconçu; mais en même temps qu'il doit se tenir sur le terrain rigoureusement scientifique et se défier des écarts d'une imagination peut-être aventureuse, il est tenu de ne pas mépriser les agréments de la forme, je veux dire ces mille qualités de composition qui font lire les œuvres savantes à

(1) *La Conquête Jacobine*, par H. Taine, 1 vol. in-8°. — Hachette, 1881.

(2) Discours de réception à l'Académie française. (*Portraits et notices*, t. I, p. 2.)

d'autres qu'aux érudits de profession, et dont l'absence est parfois si regrettable dans des œuvres de haute valeur.

La seule restriction qu'il convienne de faire à cette remarque, c'est que la forme ne doit pas l'emporter sur le fond, au point de faire oublier qu'on lit une œuvre historique et non pas un roman ou une page de pure littérature. Cette remarque faite, il convient de dire que pour avoir voulu faire une histoire *instructive* en même temps qu'*exacte*, M. Taine n'a pas négligé cependant ces qualités de forme, rendues plus nécessaires encore par l'accumulation des faits et des textes. Il a fait un livre qui n'a pas les grâces délicates du roman (mais c'est un mérite), ni la lourdeur d'une érudition « purement livresque ». Rien n'y est laissé à l'esprit de système; aucune assertion n'est formulée, sans être aussitôt appuyée de preuves nombreuses, j'allais dire parfois surabondantes, choisies avec soin parmi les faits les plus indéniables et les plus concluants. Puis les réflexions viennent, indignées quelquefois, sévères presque toujours, mais jamais injustes ni hasardées, en sorte que l'ouvrage contient, en même temps que le récit impartial, une véritable philosophie des faits.

Nulle part on ne voit, dans les réflexions de M. Taine, la préoccupation, si peu rare chez les historiens de la Révolution, de justifier ou de faire prévaloir un principe politique. Ainsi qu'il s'en excuse dans sa préface, avec une fine ironie qui n'a échappé à personne, M. Taine n'a pas, comme beaucoup de ses compatriotes, de principes politiques dont il puisse se servir « pour juger le passé », et c'est pourquoi il ne se dissimule pas que le nouveau volume ne sera pas du goût de plusieurs fanatiques adorateurs de la Révolution, dont ils ne connaissent que les grandeurs, parce qu'ils ferment obstinément les yeux sur ses hontes. Mais cette considération n'empêche pas M. Taine de poursuivre son œuvre « de bonne foy ». Ni le scepticisme railleur de certains critiques (1), ni les clameurs furieuses du plus grand nombre, n'ont pu faire reculer un auteur qui met au-dessus de tout sa conscience d'historien, et en croit plus ses recherches laborieuses qu'une admiration factice et souvent intéressée. Il dira hautement ce qu'il pense de ces hommes qu'on

(1) Il suffit de nommer MM. Schérer, du *Temps*, Stupuy, de la *Revue de philosophie positive*, qui perd la mesure, au point d'appeler M. Taine un « chacal fourrant son museau dans toute prose publique ou privée ». (Numéro de juillet-août 1878.)

appelle grands, de cette assemblée qu'on s'habitue à regarder comme une assemblée de géants; et dût son jugement heurter bien des convictions et même soulever bien des colères, n'importe, il ne le taira pas, car il faut avant tout que la légende disparaisse et cède la place à la vérité.

I

L'Ancien Régime (1) avait mis à nu, avec les abus et les scandales, les germes de mort et de dissolution que portait en elle-même une société vieillie; il indiquait par le détail les remèdes qu'on eût dû prendre et qu'on ne prit pas, pour empêcher la maladie d'aboutir à une catastrophe. En même temps il signalait, pour la flétrir, la dangereuse utopie de ces docteurs maladroits qui, sous prétexte d'infuser au malade un sang nouveau, commencèrent par lui donner brutalement la mort.

La Révolution (2) montrait à l'œuvre ces logiciens entêtés, impuissants à fonder quelque chose de durable par cela même qu'ils se faisaient sur leur valeur d'hommes d'Etat d'orgueilleuses illusions. Constructeurs sur le papier (3), ne connaissant pas les hommes qu'ils s'attribuaient la mission de conduire, et donnant pour unique base à leur édifice des théories absolues et des syllogismes en règle, ils raisonnaient à faux, bâtissaient dans le vide, et d'un coup atteignaient au « chef-d'œuvre de la raison spéculative et de la déraison pratique (4) ».

La Conquête Jacobine (5) nous fait assister à la substitution, tour à tour perfide ou violente, du gouvernement illégal au gouvernement légal. L'Assemblée législative, dont l'histoire occupe une

(1) *L'Ancien Régime*, par M. Taine. (Paris, Hachette, 1876.)

(2) *La Révolution*, par M. Taine. (*Ibid.* 1878.)

(3) M. Taine a fait admirablement ressortir cette maladie de la théorie, devenue chez nombre de constituants comme une seconde nature; il les compare fort justement à des architectes construisant un navire, sans tenir compte des difficultés pratiques, et d'après les seules règles de la géométrie. Ce serait un navire idéal, sans réalité comme sans consistance. Tel n'est pas l'avis de l'architecte, il prétend gravement qu'un navire idéal est un navire sans défaut, qui naviguera à travers tous les écueils, et bien mieux que tous les *navires empiriques*. (*La Révolution*, p. 161.)

(4) *La Révolution*, p. 279.

(5) *La Conquête Jacobine*, par M. Taine, de l'Académie française. (Paris, Hachette, 1881.)

bonne partie de ce volume, poursuit les utopies de la Constituante, en même temps qu'elle inaugure les tyranniques cruautés de la Convention; aussi n'est-elle pas épargnée par l'historien justicier qui, sans pitié pour une légende menteuse, ramène à leur juste mesure les Girondins, tant vantés par Lamartine (1), et dont il semble que la réhabilitation fasse partie du programme de tout écrivain de l'école révolutionnaire.

M. Taine, il faut le dire à son honneur, ne connaît pas les habiles réticences de l'esprit de parti; les faits sont trop clairs, pour lui laisser croire à la vertu, au libéralisme, au désintéressement des Girondins, à tous ces nobles sentiments du cœur et de l'esprit, que leur prête si largement l'enthousiasme facile des admirateurs. Il sait quoi penser de ces héros ou de ces martyrs. «... Au fond, dit-il, sauf un excès de brutalité et de précipitation, les Girondins, partis des mêmes principes que la Montagne, marchent vers le même but que la Montagne; c'est pourquoi le préjugé sectaire amollit en eux les répugnances morales; dans le secret de leur cœur, l'instinct révolutionnaire conspire avec leurs ennemis, et en mainte occasion ils se trahissent eux-mêmes. »

Quels sont donc ces principes révolutionnaires qui, adoptés par les Girondins, aussi bien que par leurs ennemis, forcent les premiers, quelquefois même comme malgré eux, à des défaillances trop souvent criminelles? M. Taine le dit sans balancer, au début de son livre : « Dès l'origine, pour justifier toute explosion et tout attentat populaire, une théorie s'est rencontrée, non pas improvisée, surajoutée, superficielle, mais profondément enfoncée dans la pensée publique, nourrie par le long travail de la philosophie antérieure, sorte de racine vivace et persistante sur laquelle le nouvel arbre constitutionnel a végété : c'est le dogme de la souveraineté du peuple. » On entend d'ici, à ce mot, les journalistes s'écrier avec indignation que M. Taine fait de la politique et non de l'histoire, et que, sous couleur de faire le procès aux hommes de 89, il se permet, à l'endroit d'un dogme consacré, d'irrévérencieux blasphèmes. Sans doute, en plus d'une page du nouveau volume, les partis iront chercher des armes pour les luttes d'aujourd'hui; ils

(1) Il serait injuste de ne pas rappeler la magnifique rétractation de Lamartine : « C'est une faute, a-t-il dit, que je ne me pardonne pas à moi-même; honte sur moi pour cette complaisance. » (*Histoire des Girondins*, Edit. de 1870.)

ne manqueront pas de faire tourner au profit de leur cause (et qui pourrait les en blâmer!) certaines ressemblances de situation, qu'il est facile à chacun de remarquer, et dont il serait injuste d'attribuer la découverte à M. Taine. Mais de ce qu'il se trouve dans son livre quelques analogies avec des faits contemporains, il ne s'ensuit nullement que l'auteur ait, à dessein, introduit ces allusions transparentes; est-ce la faute de M. Taine, si les mêmes situations se reproduisent, appelant les mêmes réflexions, et donnant lieu aux mêmes critiques? Est-ce sa faute si le portrait qu'il a tracé du Jacobin d'autrefois convient encore au Jacobin de nos jours? Il me semble qu'il serait plus juste de laisser là toute mauvaise humeur, et de reconnaître que si les critiques des révolutionnaires de 89 déplaisent tant à nos radicaux d'aujourd'hui, c'est qu'ils s'y reconnaissent, et que personne n'aime à se voir deviné. Les allusions involontaires qu'on pourrait trouver dans le livre de M. Taine sont donc une preuve de plus qu'il a vu juste, et qu'il a noté les traits véritables du caractère jacobin, tant pis pour ceux que ces traits peuvent choquer, parce qu'ils les trouvent en eux : M. Taine n'était pas tenu, pour leur plaire, de passer à côté de la vérité, ou de se confiner dans l'étude de l'homme préhistorique.

Mais, dira-t-on, tout cela est fort bien : et si M. Taine n'avait fait que dire la vérité, personne ne songerait à récuser ses jugements. Toutefois n'est-il pas plus probable que, pour peindre les Jacobins d'autrefois, il s'est servi de ceux qu'il voyait autour de lui, et que, sans se mettre beaucoup en peine de savoir s'il en avait le droit, il s'est hasardé à conclure de ceux-ci à ceux-là, c'est-à-dire qu'il est tombé dans le défaut des révolutionnaires dont il raille, avec une verve si mordante, la logique hors de propos.

A ces hommes de bonne foi, qui pourraient craindre que l'historien ne se soit laissé entraîner à faire un portrait fantaisiste et peu en harmonie avec les faits, nous répondrons en les renvoyant aux notes, aux citations nombreuses et variées, toutes recueillies avec une scrupuleuse exactitude dans les souvenirs du temps, les mémoires contemporains, dans tous ces documents enfin qui n'ont pas le caractère « d'une pièce de polémique arrangée pour les besoins de la cause, ou d'un morceau d'éloquence arrangé en vue du public (1) ».

C'est là, nul ne l'ignore, la méthode de M. Taine ; il aime par-

(1) *La Révolution* (Préface).

dessus tout, comme il l'a dit lui-même, « une déposition judiciaire, un rapport secret, une dépêche confidentielle, une lettre privée, un memento personnel », car c'est là surtout qu'on peut trouver ce qu'il appelle ailleurs « les détails précis, les textes authentiques, l'histoire vraie (1) ».

Aussi M. Taine a-t-il le droit de ne pas s'inquiéter des clameurs : si furieuses qu'elles soient, elles seront vaines; les citations qu'il accumule montrent bien qu'il n'a pas voulu, comme on le lui reproche quelquefois, généraliser sans motif et tirer d'un fait isolé des conclusions exagérées (2). Les faits avant tout, et en grand nombre, telle est la base sur laquelle M. Taine échafaude tous ses raisonnements, et c'est parce que la base est solide, que les conclusions sont irréfutables.

Il est donc tout d'abord nécessaire de bien connaître les faits, de bien marquer dans l'esprit du peuple et des meneurs, comme aussi dans la suite des événements, les étapes successives de cette usurpation continuelle, si justement désignée par l'historien sous le nom de « Conquête Jacobine ».

Une fois admis, le dogme de la souveraineté populaire, il n'est pas difficile d'en tirer les conclusions logiques. Le gouvernement est le commis, le domestique du peuple, qui peut à son gré le renverser, et reste toujours le maître, par cela seul qu'il n'abdique jamais, pas même entre les mains de ses représentants élus. Aussi, et Rousseau s'est lui-même chargé de tirer la conclusion, les députés du peuple ne peuvent, sans le peuple, « rien conclure définitivement... Toute loi que le peuple *en personne* n'a pas ratifiée, est nulle (3), » et de nul effet. En d'autres termes, la loi suprême n'est autre que la volonté de la foule, c'est-à-dire de « ce pouvoir anonyme, imbécile et terrible, dont l'arbitraire est absolu, dont l'initiative est continue, dont l'intervention est meurtrière », et dont les caprices sont ceux d'un despote.

(1) *Discours de réception à l'Académie française.* M. Taine succédait à M. de Loménie, auquel il applique ces paroles.

(2) Il est vrai qu'on a trouvé moyen de retourner l'argument, et de reprocher à M. Taine ses procédés historiques. Selon le pasteur Dide, « l'accumulation des faits constitue une sorte de trahison historique ». (*Journal officiel*, 25 décembre 1878, p. 12379, col. 2e.) J'avoue ne pas comprendre qu'on puisse faire un crime à un historien d'apporter des preuves en abondance.

(3) Rousseau, *Contrat social*, l. III, c. xv.

II

Telle est la théorie, disons mieux, tel est le dogme jacobin; et ce dogme n'est pas une invention d'adversaires, bien aises de prêter à ceux qu'ils détestent des idées absurdes ou odieuses. Il est proclamé dans les clubs et dans les journaux, à l'Assemblée aussi bien que dans les moindres villages; il est accepté, bien entendu, par l'engouement passager d'un peuple surchargé d'impôts, auquel des sophistes font croire qu'il verra bientôt la fin de ses maux et l'aurore d'un tranquille bonheur; enfin, ce qui est plus grave, il est adopté non seulement par des rêveurs spéculatifs, isolés du monde réel qu'ils ignorent, mais aussi par « des politiques, des législateurs, des hommes d'Etat, finalement des ministres et des chefs de gouvernement ». (P. 9.)

Il est étrange, remarque avec raison M. Taine, que ces hommes se soient fait, à l'endroit de la théorie, d'aussi folles illusions, et qu'ils « l'aient appliquée jusqu'au bout avec l'enthousiasme et la raideur de la foi (p. 10) » ; mais ce qui ne l'est pas, c'est qu' « arrivés au terme, dans le temple imaginaire de leur liberté prétendue, ils se soient trouvés dans un abattoir ».

Imbus, comme ils le sont, de théories absolues, et « pleins de mépris pour l'expérience (1) », que vont-ils faire, alors qu'ils se trouvent en face d'une société qui « n'est pas l'œuvre de la logique, mais de l'histoire » ? Tout d'abord, les inégalités sociales qu'ils rencontrent à chaque pas, et dont les meilleurs esprits ont de tout temps reconnu l'inévitable nécessité, choquent leurs rêves ambitieux ou leurs plans infaillibles : ils se mettront donc en devoir de les faire disparaître. « Démolisseurs avec des airs d'architectes (2) », ils ébranlent le vieil édifice; et comme dans celui qu'ils mettent à sa place, les inégalités renaissent bien vite en dépit de la théorie, bien vite aussi (car la théorie ne saurait avoir tort) ils reprennent leur œuvre de destruction, qu'ils appellent réforme; ils défont aujourd'hui ce qu'ils ont fait hier, pour bâtir autre chose qu'ils renverseront demain ; et c'est, en somme, « le désordre per-

(1) *Les Familles et la Société en France avant la Révolution,* par Ch. de Ribbe, t. I, p. 204.

(2) M. Armand de Pontmartin, qui applique ces paroles à Beaumarchais et aux philosophes.

manent qu'on appelle l'ordre définitif ». Arrêtons-nous sur ce jugement à la Tacite, et voyons s'il est mérité.

La vieille bâtisse une fois à bas, et la nouvelle étant encore à édifier, chaque citoyen, en sa qualité de maître souverain, apporte ses idées et ses plans, qu'il croit naturellement les meilleurs, et que, par suite, il s'efforce de faire prévaloir. En sorte que dans cette société, remarque tristement un observateur attentif, « l'on ne parle que pour enseigner, sans se douter qu'il faut se taire pour apprendre (1) ». Et pourquoi donc se donnerait-on le mal d'apprendre? La théorie ne suffit-elle pas à tout; qu'importe qu'en pratique la France du dix-huitième siècle soit « une chose vaste et compliquée » ; puisqu'on ne tient pas compte de l'expérience, il n'est pas besoin de s'arrêter aux mille difficultés qu'elle révèle. La théorie, d'ailleurs, enseigne qu'une société, moderne ou non, est une société *humaine*, et qu'à ce titre elle peut et doit se conduire d'après des principes invariables, puisque enfin l'élément constitutif essentiel de toute société humaine n'est autre que l'homme, ou plutôt l'*unité humaine*, dont la nature est partout la même, les droits égaux, comme les intérêts et les besoins identiques. C'est l'application à rebours du beau vers de Térence.

Voilà comme s'élabore une constitution dans le cerveau d'un Jacobin; on le reconnaît à cette infatuation de la théorie, jointe au plus profond dédain de l'expérience. Il diffère de l'homme d'État, digne de ce nom, en ce que celui-ci tient compte « de la matière humaine qu'il manie », et n'applique une loi qu'après des tâtonnements successifs, par lesquels il s'assure si elle est bonne ou mauvaise, ou seulement réformable. C'est là le véritable « bon sens », que le Jacobin ne connaît pas, et qu'il a remplacé par « les mots ronflants du jargon révolutionnaire ». Que lui importe « cette matière multiple, ondoyante et complexe des paysans, des artisans, des bourgeois, des curés et des nobles *contemporains*... il ne les voit pas, il n'a pas besoin de les voir ». Il estime qu'il faudrait être fou pour s'arrêter à tous ces détails, et s'embrouiller dans des catégories si diverses, alors qu'il est si simple de n'avoir égard qu'aux *individus*. Et puis faire une constitution pour ses contemporains *seulement*, pour les Français du dix-huitième siècle, cela lui paraît bien mesquin. Il se sent au cœur la noble ambition de

(1) Mallet-Dupan. (*Mercure de France*, 7 avril 1792.)

rendre heureux *l'homme en général*, l'homme de tous les siècles et de toutes les nations, c'est-à-dire une *abstraction* qui n'a vie nulle part (1), que personne ne connaît, et qui lui offre d'autant moins de résistance (2) qu'elle n'existe pas en dehors de ses chimères et de ses rêves.

Il est superflu de faire remarquer qu'ici M. Taine revient à son idée favorite, celle qui remplit ses deux précédents volumes; la méthode qu'il a choisie, et qui n'est pas uniquement celle de l'ordre chronologique des faits, devait nécessairement l'obliger à des redites; toutefois, l'idée est si juste, qu'il y aurait mauvaise grâce à lui reprocher de l'avoir à nouveau formulée. Il a voulu nous montrer par le détail qu'il ne faisait pas une théorie, ou que si c'est une théorie, les faits seuls en sont responsables, et il poursuit en marquant de son style net et précis les dernières conséquences de l'utopie jacobine. Notons aussitôt la plus considérable. Puisque les hommes abstraits sont tous semblables, et qu'ils ont tous les mêmes intérêts, il s'ensuit qu'il y a désordre chaque fois qu'ils ne ratifient pas les mesures qu'on prend en leur nom, et qui ont pour base l'utilité de *l'homme en général*. Il s'ensuit de plus que ce désordre, pouvant leur être judiciable, il faut à tout prix le prévenir ou, s'il n'est déjà plus temps, n'en pas tenir compte. Peu importent au Jacobin les récriminations *des hommes vivants;* ils se plaignent à tort, ce sont des radoteurs « infatués de préjugés » ; il n'a que faire de leur suffrage, il n'ambitionne que celui de « l'humanité prise en soi ». Du moment qu'il a fait une constitution pour *l'homme en général*, ceux-là sont des sots, qui prétendent qu'elle ne leur convient pas, et même ils deviennent coupables, du jour où ils refusent de lui obéir. On pourra donc, et même on devra réprimer ce désordre, par tous les moyens possibles, et c'est ainsi, conclut sévèrement M. Taine, « que le dogme qui proclame la souveraineté du peuple *aboutit en fait à la dictature de quelques-uns et à la proscription*

(1) Joseph de Maistre avait dit, bien avant M. Taine : « J'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes, etc... je sais même, grâce à Montesquieu, que l'on peut être Persan, mais quant à l'*homme*, je déclare ne l'avoir jamais rencontré de ma vie; s'il existe, c'est bien à mon insu. » (*Considération sur la France*, c. VI.)

(2) « S'il faut de longues réflexions pour démêler ce qui convient aux 26,000,000 de Français vivants, il ne faut qu'un coup d'œil pour savoir ce que veulent les hommes abstraits de la théorie. » (Taine, *la Conquête Jacobine*, p. 23.)

des autres ». Voilà qui explique l'intolérance jacobine; loin d'être une éruption tout accidentelle, elle est au fond de l'esprit révolutionnaire : on le voit bien dans les clubs, à la tribune et dans les journaux, où ces hypocrites de la liberté, tout en déclamant contre la tyrannie, « ne quittent jamais le style autoritaire », et se donnent des airs de dictateurs.

Le Jacobin est un sectaire, et parmi les sectaires il est le pire et le plus dangereux. Infatué de sa propre personne, il s'érige en régulateur de l'esprit public, s'attribue dans une large mesure toutes les vertus et toutes les lumières qu'il refuse aux autres, et, par un excès d'audace ou de délire, il en vient à canoniser ses crimes; alors, pour nous servir des fortes paroles de M. Taine, « c'est un fou qui a de la logique, et un monstre qui se croit de la conscience... il a perdu le sens commun, et il a perverti en lui le sens moral. Aucune lumière n'arrive plus aux yeux qui prennent leur aveuglement pour de la clairvoyance, aucun remords n'atteint plus l'âme qui érige sa barbarie en patriotisme et se fait un devoir de ses attentats ».

Ces traits complètent l'esquisse déjà si repoussante du Jacobin. M. Taine n'a pas pensé qu'il lui fût permis d'en atténuer l'horreur : encore une fois, il veut trouver la vérité, et ne s'inquiète pas si, oui ou non, il plaira aux partis. Aussi, peu lui importent les jugements tout faits, et trop souvent acceptés sans contrôle, sur les chefs de la Révolution. Il laissera, par exemple, les fanatiques admirer Robespierre (1); mais il se servira de leur ouvrage même, pour conclure que cet homme était un esprit « myope... pas sain », qu'il atteignit « une perfection de stérilité intellectuelle qui n'a pas encore été surpassée », ce qui ne l'empêchait pas d'être, à ses propres yeux, « l'unique, le seul pur, l'infaillible, l'impeccable ». Il flétrira, comme elle le mérite, l'infatuation diplomatique de Brissot; et de cet utopiste, qui se crut un homme d'Etat, il ne balancera pas à dire que ce fut « un de ces bavards outrecuidants et râpés, qui, du fond de leur mansarde, régentent les cabinets et remanient l'Europe..., un aventurier de plume, brouillon et touche-à-tout ». Il dira de Pétion qu'il a « la suffisance d'un cuistre et la fatuité d'un malotru »; que Saint-Just est « un jeune monstre, une sorte de Sylla précoce... qui, à vingt-quatre ans, est déjà furieux d'ambition rentrée »; que Cordorcet, dont on veut faire *le sage de la Révolution*, est « un fanatique

(1) Voir l'*Histoire de Robespierre,* par Er. Hamel (2 vol.).

à froid... et le plus chimérique des esprits faux ». Pas plus que les autres héros de la légende, Mme Roland ne trouve grâce devant la juste sévérité de M. Taine, qui appelle les *Mémoires* de cette femme trop célèbre, le « chef-d'œuvre de l'orgueil, qui croit se déguiser et ne quitte jamais ses échasses ».

Quelque sévère et même brutal que paraisse ce jugement, il ne saurait en rien étonner ceux qui se sont imposé la tâche de lire jusqu'à la fin les *Mémoires* de la prétentieuse Egérie. On y reconnaît à chaque pas les marques de l'esprit jacobin, c'est-à-dire une infatuation excessive de soi-même, une confiance illimitée en ses propres forces, un grand mépris de l'expérience et, pour tout couronner, une suprême impudeur dans le choix des moyens à prendre pour réussir.

III

Tels sont les apôtres du dogme jacobin, dogme menteur, s'il en fût, puisqu'au lieu de la liberté promise, il n'enfante que le crime et conduit à la servitude. Faible à l'origine, il ne cesse, grâce aux esprits faux et aux cœurs corrompus, de gagner chaque jour du terrain; bientôt il rallie, surtout « dans la couche inférieure de la bourgeoisie, et dans la couche supérieure du peuple », un certain nombre d'adeptes qui, sans doute, ne sont qu'une minorité, mais une minorité « novatrice et remuante », composée d'abord de ceux qu'aveugle la théorie, puis de ceux dont « la rancune devine une pâture... à travers la théorie ». Peu à peu les appétits augmentant prennent la place des convictions qui diminuent; et Camille Desmoulins a pu, sans calomnie, s'accuser, lui et ses nombreux amis, *d'être avant tout des ambitieux*, qui se servaient du peuple, pour faire leur fortune ou s'emparer du pouvoir (1).

La fin justifie les moyens; cette devise brutale semble assez du goût des meneurs; on le voit bien aux élections, que les modérés désertent en masse, parce qu'elles ne sont pas libres, ou qu'elles reviennent trop souvent. A cet égard, des chiffres sont précieux : c'est ainsi qu'à Paris, sur 81,000 électeurs inscrits, plus de 74,000 s'abstiennent, et Pétion réunit 6,728 suffrages. En province, c'est le

(1) Au nom du peuple, bien entendu. C'est toujours le mot si profond de Rabagas, résumant ses théories politiques : « Le triomphe du peuple *représenté par le nôtre.* » (Sardou, *Rabagas*, act. IV, sc. IX.)

même éloignement pour des scrutins qui, revenant tous les jours, lassent les gens sérieux et ne sont bons que pour les fainéants, orateurs ou auditeurs de clubs révolutionnaires (1); car partout on a fondé des clubs, pour former l'opinion, et l'assistance y est bien payée; aussi comprend-on sans peine que, dès le premier jour, ils se remplissent d'une foule de désœuvrés qui, naturellement, doivent trouver plus commode d'être payés pour ne rien faire, que de peiner tout le jour, pour gagner quelques misérables pièces de monnaie. C'est donc dans les clubs que se font les élections, car c'est à eux qu'appartient la puissance réelle, dont les municipalités ne retiennent plus que l'ombre; cette puissance, les clubs s'en servent pour intimider ceux qu'à tort ou à raison ils regardent comme suspects, et se livrer contre eux à des actes d'arbitraire révoltants; quelquefois l'on y discute, plus souvent on y déclame et on y dénonce, ou bien (c'est Grégoire qui nous l'affirme dans ses *Mémoires*, et Grégoire ne saurait être suspect) l'on y *provoque* des adresses au club central, et ces adresses, qui se multiplient sans répondre à aucun besoin réel, encore moins à un vœu des populations, constituent une vaste comédie, imaginée tout exprès pour forcer la main aux députés de l'Assemblée; comment en effet ceux-ci pourraient-ils refuser quelque chose au club des *Amis de la Constitution* (c'est le nom choisi par le club central), qui siège à côté d'eux, et ne se prétend établi que pour éclairer le pouvoir sur les exigences de l'opinion.

S'ils refusent, on les dénonce aux clubs de province, qui jettent les hauts cris, et c'est par ces moyens peu avouables, et pourtant trop certains, c'est par cette formation incessante d' « une opinion artificielle et violente », que la minorité gagne chaque jour du terrain, et qu'elle établit peu à peu « un despotisme plus absolu que celui des souverains asiatiques ».

On aura beau crier : le Jacobin ne connaît rien en dehors de sa doctrine; dès lors que la liberté, donnée à un adversaire, pourrait tourner au désavantage de la faction, il faut la lui refuser sans phrases. Mais, dira quelque novice encore scrupuleux, la loi ne s'y oppose-t-elle pas, en déclarant et en proclamant « liberté, égalité, fraternité » ? C'est juste; mais que peut faire la loi au Jacobin ? elle

(1) Les électeurs élus ne se donnent même pas la peine d'aller voter; à Paris, ils s'abstiennent 750 sur 950; à Rouen, 60 seulement sur 700 vont voter. (Cf. *Conquête Jacobine*, p. 49 à 93, texte et notes.)

« est nulle..., quand elle le gêne ou quand elle couvre des adversaires ». Sa seule préoccupation, c'est d'avancer toujours et de s'emparer du pouvoir par tous les moyens possibles : « A son avis, c'est son droit ; si les règles s'y opposent, tant pis pour les règles. » Lui ne saurait avoir tort.

Conformément à ces principes faciles, on prendra, pour empêcher les catholiques de voter, une excellente mesure ; on exigera la prestation du serment civique ; et, comme ce serment contient l'approbation de la constitution civile et schismatique du clergé, on peut être sûr que beaucoup de catholiques refuseront de mentir à leur conscience : ils seront donc exclus des élections, et les clubs, poursuivant leur œuvre et ne voulant pas s'arrêter en si beau chemin, écartent les candidats après les électeurs. Tous les moyens leur sont bons pour arriver à leurs fins ; ils violentent les clubs rivaux, comme celui des « *Amis de la Constitution monarchique* », présidé par Clermont-Tonnerre et Malouet ; ils forcent les honnêtes gens, sur qui pourrait tomber le suffrage populaire, à émigrer, à se cacher dans leurs terres, ou tout au moins à s'effacer dans la vie privée. Les menaces de mort sont, à l'égard de ces candidats naturels des populations honnêtes et laborieuses, leur habituel et déloyal moyen d'intimidation. Et ces menaces ne sont pas de vaines paroles ; si quelques candidats, plus hardis ou plus confiants, se risquent à passer outre, la faction saura bien s'en débarrasser à propos, même après le vote, s'ils ont le malheur de réussir.

Restée seule, elle choisit *elle-même*, parmi ceux qui la composent, ses électeurs et ses représentants, c'est-à-dire qu'ayant commencé par ne pas tenir compte de l'opinion des autres, elle finit par faire de la sienne une obligation pour tous. Par cet exclusivisme intolérant et farouche, elle enraye le mouvement vers la liberté et peuple de ses créatures l'Assemblée nouvelle ; ce lui est d'autant plus facile qu'elle a réussi à obtenir des membres de la Constitution un décret qui les fait se suicider sans retour. En effet, grâce à la poussée qui vient d'en bas, et aussi grâce à l'agitation factice organisée par les Jacobins sur tous les points de la France, l'Assemblée constituante, « dans un accès de désintéressement mal entendu (1) », décide qu'elle renonce à toute réélection, même individuelle. Cette

(1) M. Taine eût pu ajouter : « Et de révoltante intolérance », car de quel droit la Constituante privait-elle ses membres d'un droit qui appartient à tout homme libre? La majorité portait une atteinte réelle aux droits des

capitulation était une faute énorme; ce ne fut pas la seule; mais il n'entre pas dans notre plan de revenir sur les précédents volumes de M. Taine, et d'énumérer à nouveau les nombreuses et lourdes méprises de ces hommes, dont on persiste à dire qu'ils ont « ouvert l'avenir (1) », sans doute parce qu'ils rejetaient en bloc le passé et compromettaient le présent. Continuons à montrer que, quelque grandes que fussent les fautes des devanciers, les successeurs en commirent de plus grandes encore, en sorte qu'il serait presque permis de conclure que « la Révolution française n'a été, quant aux actes, qu'une série d'horreurs, et quant aux idées, qu'une série d'extravagances (2) ».

IV

D'abord, comme on devait s'y attendre, après des élections si indignement escamotées (le mot n'est pas trop fort), l'Assemblée législative n'a rien d'une grande assemblée (3). Elle n'est autre chose, il faut bien l'avouer, qu'« un assemblage d'esprits bornés, faussés, précipités, emphatiques et faibles... une fabrique de sottises, une école d'extravagances, et un théâtre de déclamations ». Les étrangers sont les premiers à le reconnaître, et la correspondance, récemment publiée, du baron de Staël (alors ambassadeur de Suède), avec sa cour, est pleine à cet égard de révélations curieusement tristes. Ce qu'il y a de pis, c'est que dans cette assemblée, comme déjà dans la première, à côté des risque-tout, qui n'ont qu'à gagner dans un bouleversement, se rencontrent des hommes d'ordre, comme Condorcet, « nourris d'abstractions, aveuglés par des formules », et qui ne comprennent pas « que la constitution qu'ils aiment produit le désordre qu'ils détestent ». Du reste, tous infatués d'eux-mêmes, ils traitent de haut les Constituants, et montrent leur propre valeur en subissant la pression des tribunes et de la foule;

députés de la minorité, qu'elle ne pouvait, en aucune façon, contraindre à renoncer à un droit aussi précieux.

(1) Ce lourd contre-sens historique est de M. Henri Martin. (Discours du 6 février 1879, au Sénat. (*Officiel* du 7, p. 824, col. 1.)

(2) Article du pasteur Dide. (*Officiel* du 25 décembre 1878, p. 12378, col. 2e.)

(3) Ce n'est pas l'avis de M. Cazot, qui entend encore, nous dit-il, « les grandes voix » de l'Assemblée législative. (Discours du 3 mai 1880, à la Chambre des députés. *Officiel* du 4, p. 4818, col 3e.) L'opinion du garde des sceaux n'est pas encore, heureusement, la règle infaillible du vrai et du faux.

les émeutes sont plus fréquentes que jamais, et la Constitution, bien que promulguée, n'est nullement un remède, puisqu'aux émeutes de la rue s'ajoutent les révoltes des directoires contre l'Assemblée, et des municipalités contre les directoires. C'est, d'un bout à l'autre de la France, le trouble et le désordre, ou plutôt « c'est, d'une part, l'oppression de la classe supérieure et cultivée, à qui l'on retire tous les droits de l'homme; d'autre part, la tyrannie de la tourbe fanatique et brutale, qui s'arroge tous les droits du souverain (1) ».

Mais peut-être qu'en présence de telles folies, l'Assemblée législative va se réveiller et opposer une digue au flot qui monte. Vain espoir, cette réunion d'utopistes ne peut et ne sait rien faire; elle « ne remanie la loi que pour accabler les opprimés, et pour autoriser les oppresseurs ». Sa maladresse et sa complaisance augmentent le désordre.

Impuissante à l'intérieur, elle n'est pas plus habile au dehors; elle provoque maladroitement les puissances, qui ne songent pas à la guerre, et n'ont donné aux émigrés que de belles paroles, plutôt que la promesse d'un secours effectif. Elle force le roi, *qui résiste*, à déclarer une guerre dont plus tard elle le fera responsable, et, par son imprévoyante légèreté, « déchaîne sur l'Europe une guerre qui détruira six millions de vies ».

Et comme si ce n'était pas assez de tant de folies, elle excite le peuple contre les ennemis du dedans, nobles ou bourgeois, prêtres ou magistrats, négociants ou propriétaires, « tous suspects, parce qu'ils ont perdu au nouveau régime, ou qu'ils n'en ont point pris les façons ». L'excitation produit partout la lutte, tantôt modérée mais tracassière, plus souvent furieuse, et c'est ainsi qu'en dépit de ses promesses, le Jacobin « substitue le gouvernement de la force au gouvernement de la loi ».

C'est surtout dans le Midi, climat excessif, que la fièvre est générale, et empêche qu'on distingue et qu'on respecte la loi; c'est au point qu'on n'y recule pas devant la tentative criminelle de faire un gouvernement dans le gouvernement; dans les Bouches-du-Rhône, les factieux font, « à main armée, la conquête du département »; ils

(1) Après la *Déclaration des droits de l'homme*, c'est là un trait d'hypocrisie jacobine qu'il n'est pas indifférent de noter; refuser à toute une classe de citoyens les droits qu'on a *déclarés solennellement* appartenir à tout citoyen, c'est passer les limites de la mauvaise foi.

s'en vont attaquer Arles, qu'on leur dénonce comme un foyer contre-révolutionnaire, et ils y font assaut de débauches et de cruautés, absolument comme en pays ennemi; d'autres villes de la contrée, Aix et Carpentras, sont aussi l'objet de leur fureur barbare; mais ils ont beau avoir encore « la main dans le sac et les pieds dans le sang, l'Assemblée n'hésite pas à leur accorder l'amnistie; plus tard, le pardon ne suffisant plus, elle s'avilira jusqu'à voter aux assassins de honteuses félicitations. Pour elle, ceux-là seuls ont tous les torts, qui osent « s'insurger contre l'insurrection ». Les bandits, assurés tout au moins de l'impunité, s'empressent de recommencer. C'est leur manière à eux de témoigner leur reconnaissance pour les lâches flatteries dont ils sont l'objet.

Sous ce rapport, les Girondins ne diffèrent pas des pires Jacobins. Non seulement ils refusent « de museler la bête populaire », mais ils la laissent faire, et « déclarent qu'elle a bien fait, qu'elle était dans son droit, qu'elle est libre de recommencer ». Sans s'inquiéter autrement de ces crimes, dévorés tous par l'ambition, secrètement irrités contre le roi, qui refuse de les prendre pour ministres, les Girondins renversent toutes les barrières du pouvoir, et ne voient pas qu'ils font aussi le jeu de « leurs acolytes jacobins ». Ils préparent, sans qu'ils paraissent s'en douter, la pire des dictatures, celle de la Commune, qui bientôt va parler en maîtresse, car elle ne regarde l'Assemblée que comme « une chambre d'enregistrement des volontés populaires ». Ils n'osent pas déplaire au peuple, dont ils sont prêts, pour s'en faire un allié contre le roi, à favoriser toutes les convoitises et à ignorer, à légitimer même toutes les violences. Jamais on ne vit tant de cruauté et jamais tant de boue! Le crime est absous par la corruption : c'est pourquoi il s'étale à l'aise. Les assassinats ne sont que le prélude de crimes bien plus infâmes dont on chercherait vainement des exemples ailleurs que dans les débauches de la Rome impériale et païenne (1), autrefois flétries dans les vers indignés de Juvénal. Et maintenant viennent les Jacobins! La place est prête, et leur règne peut commencer.

(1) Voir en particulier aux pages 248 (note 4), 203 (notes 2 et 3) et 407, le récit d'attentats odieux accomplis sur des *cadavres;* les bourreaux païens n'en faisaient pas plus sur le corps des martyres chrétiennes qu'ils venaient d'égorger. Le sauvage, du moins, respecte les morts.

V

Malheureusement pour la France, il commence trop tôt et dure trop longtemps. La Terreur est érigée en système et en moyen de gouvernement ; on ne s'arrête même pas aux semblants de légalité; à quoi bon d'ailleurs? Les bourreaux peuvent-ils avoir tort? Ceux-là, du reste, sont « criminels de lèse-nation », qui se refusent à obéir aux Jacobins tout-puissants ; on a le droit de les tuer sans égards, et, d'après ces principes, on institue tout exprès pour eux « un tribunal d'exception », choisi par les bourreaux, et dont les bourreaux aussi seront les juges. Enfin, comme la justice de ce tribunal modèle est encore trop lente au gré de quelques-uns, on établira des massacres patriotiques, où des assassins à gage recevront le prix de leur « travail (1) ». Ces massacres ont lieu dans les prisons, aussi bien que dans la rue, « avec méthode et à sang-froid », nullement par l'exaspération du moment. Longtemps après, les bourreaux prétendent que « c'était nécessaire (2) ».

Bien plus, si quelquefois le vol et la débauche sont les mobiles des massacres, d'autres fois on tue pour tuer, témoins ces quarante-trois enfants du bas peuple, horriblement mutilés à Bicêtre, tant il est vrai, conclut impitoyablement M. Taine, qui se rencontre ici, à son insu peut-être, avec Joseph de Maistre, tant il est vrai que « l'idée homicide est *le fond même du dogme révolutionnaire* ». La preuve, et il la donne aussitôt, c'est qu'on ne tue pas seulement à Paris, là où les esprits sont plus échauffés et les passions plus ardentes ; les mêmes crimes se rencontrent, aussi loin qu'a pu pénétrer le dogme jacobin. « Dans les départements, c'est par cen-

(1) C'est ainsi que les révolutionnaires désignaient cette ignoble besogne, profanant ainsi les plus beaux mots de la langue des hommes. Il est surprenant qu'aucun sénateur de la droite n'ait répondu à M. Corbon, lors de l'ignorante attaque de ce dernier contre l'Eglise catholique, que, *seuls*, les Jacobins avaient déshonoré le travail, en en prostituant jusqu'au nom. (Séance du Sénat, du 2 juin 1881.)

(2) Ce sont les propres paroles de Danton à Louis-Philippe, qui, le 22 ou le 23 septembre 1792, blâmait, chez Servan, ministre de la guerre, et en présence de Danton, qu'il ne connaissait pas, les odieux massacres commis trois semaines auparavant. Danton imposa silence au jeune officier, lui disant qu'il n'entendait rien aux exigences de la politique, et il ajouta, entre autres choses : « *C'était nécessaire... c'est moi* qui l'ai fait. » (*La Conq. Jacob.* p. 284-5, note 1.) M. Taine a entendu raconter ce fait d'une personne qui lui a dit le tenir du roi Louis-Philippe lui-même. Rien n'est donc plus sûr ; je signale cette conversation aux apologistes de Danton.

taines que l'on compte des journées semblables à celles du 20 juin, du 10 août et du 2 septembre. » Partout où il y a un club, « c'est la même fièvre, le même délire, et les mêmes convulsions, indiquant la présence du même virus, et ce virus est le dogme jacobin ». D'ailleurs, quand les furieux manquent, on en envoie de Paris, qui se chargent de faire marcher la guillotine et d'organiser le massacre. L'un d'eux s'écrie, à Douai, aux applaudissements de bêtes féroces comme lui : « Que les remparts de la ville soient hérissés de potences, et que celui qui ne sera *pas de notre avis* y soit attaché (1). » Voilà le dernier mot du libéralisme révolutionnaire; c'est le despotisme brutal et sauvage, c'est la négation cynique de toutes les libertés. M. Taine en donne d'épouvantables exemples, et en omet beaucoup d'autres; aussi, à ceux qui lui reprocheraient d'avoir raisonné et conclu sur des exceptions, peut-il répondre en les renvoyant aux monographies déjà faites, et surtout aux archives, encore inédites, des communes et des tribunaux de province. En attendant, qu'on me permette ici une parenthèse, pour réfuter un sophisme que j'ai bien des fois entendu, et qui se trouve fort complaisamment développé par M. le pasteur Dide, dans son article, déjà cité, du *Journal officiel*. Il consiste à comparer M. Taine à un homme qui prétendrait écrire l'histoire d'une année quelconque, en se contentant « de *réimprimer les faits divers sanglants ou odieux*, racontés dans les journaux de cette année (2) ». L'argument a l'air formidable, et pourtant j'imagine que M. Dide est le premier à en découvrir le point faible. « Ces faits divers sanglants ou odieux », racontés au jour le jour par la presse, et auxquels le pasteur philosophe voudrait ramener tous les crimes de la Révolution, peut-on dire qu'ils sont la conséquence d'une théorie répandue, et qu'un unique mobile les a inspirés? Peut-on établir entre eux un lien quelconque de connexion? Ou bien plutôt, ne sont-ils pas de purs *accidents*, pour lesquels il n'est pas besoin d'aller chercher une explication ailleurs que les passions mauvaises, et les instincts grossiers de notre pauvre nature humaine? Au contraire, qui voudrait affirmer la même chose des crimes de la Révolution? Sont-ils

(1) Les volontaires surpassent encore les clubistes par leurs cruautés, « car ils marchent en corps, et ils sont armés ». De plus, ils ne sont que de passage, et dès lors ils peuvent compter sur l'impunité, beaucoup plus encore que les meurtriers sédentaires.

(2) *Journal officiel*, 25 décembre 1878, p. 12379, col. 1er.

des accidents isolés, quoique *nombreux*, et indépendants les uns des autres? Ne partent-ils pas plutôt sans exception d'un seul et même principe, d'un dogme faux d'abord, et faussement entendu. Quoi qu'il en coûte de l'avouer, il n'est pas douteux que, depuis le 14 juillet 1789, tous les crimes se tiennent et se complètent, qu'un même mobile est à la base, qu'ils sont tous le résultat de la théorie, et qu'enfin, accomplis tantôt sur les ordres et tantôt avec l'approbation tacite du gouvernement, ils peuvent être imputés à ce dernier, en toute justice. Aussi M. Taine a trop raison, quand il conclut que, bien loin d'être « une explosion irréfléchie, un accès de délire passager, ils sont le manifeste du parti vainqueur, le début d'un régime établi ».

VI

Déjà tant d'horreurs, et la Convention n'est pas encore réunie! Mais peut-être qu'on est las d'un régime de terreur, et que les électeurs vont se choisir des représentants intègres et modérés. Il en serait sans doute ainsi, s'ils étaient libres; mais plus encore qu'en 1791, la pression s'affirme : elle est brutale et cynique. Sous prétexte d'élargir l'élection, la faction l'étrangle à son profit : pour étouffer la libre discussion, elle bâillonne la presse conservatrice, quand elle fait tant que de la laisser vivre ; car, chaque fois qu'elle le peut sans inconvénient, elle la supprime. Pour écarter les candidats de l'ordre, dont le triomphe serait à craindre, elle les désigne sans pudeur, et par leur nom propre, aux fureurs de la bête populaire; elle exclut, par force ou par ruse, les électeurs dont elle se défie, ou dont elle soupçonne même le suffrage indépendant. Elle fait tant, et si bien que « la majorité s'abstient et, autour du scrutin, le vide est énorme ». A Paris, en octobre 1792, sur 160,000 électeurs inscrits, 14,000 seulement vont aux urnes, et deux mois plus tard, ce petit nombre de votants est encore réduit de moitié (1). Dans ces conditions, qui oserait dire que les élus sont les mandataires du peuple? Choisis par une minorité turbulente et factieuse, ils ne représentent pas l'opinion du grand nombre; n'ayant pas reçu mission du pays, ils entrent au pouvoir en intrus : si la loi

(1) Cela n'empêche pas les députés de Paris, élus par le *vingtième* des électeurs, de se croire plus souverains que les autres.

n'était pas lettre morte en ces temps de trouble, elle les en ferait sortir. M. Taine a fait le calcul des abstentions forcées ou résignées, et il arrive, pour toute la France, à cette accablante conclusion : « Dans ces assemblées primaires, qui, directement ou indirectement, délèguent tous les pouvoirs publics, et qui, pour exprimer la volonté générale, devraient être *pleines*, *il manque six millions trois cent mille électeurs sur sept millions.* »

Que répondre à de tels chiffres? Qu'ils sont exagérés; c'est commode peut-être, mais cela ne mène pas loin. M. Taine ne craint pas que l'on contrôle ses assertions; il ne marche qu'à coup sûr; et, d'ailleurs, voici bien d'autres faits à la charge des Jacobins, et qui ne prouvent pas que la Convention ait été une assemblée légitimement et librement élue. Sans qu'il le veuille et sans qu'il l'ait cherché, conduit par la seule force des faits, l'auteur trace ici quelques pages, dont l'allure est presque celle d'un réquisitoire, et qui pourtant restent d'une scrupuleuse exactitude. Que faire, en présence de faits avérés, certains, indéniables? Peut-on empêcher, par exemple, que les élections n'aient été scandaleusement annulées partout où, en dépit de tous les efforts, les noms sortis de l'urne étaient ceux « d'enragés aristocrates (1) »? Comment nier que là où l'on ne pouvait casser l'élection d'un adversaire, on se débarrassait de l'élu? Comment excuser les Jacobins qui souvent exigeaient le scrutin public et sur appel nominal, avec menace préalable de la lanterne pour quiconque se permettrait un vote indépendant? Voilà autant de faits, qu'on essayerait en vain de contester. Après cela que pense-t-on que sera l'élection? Il est clair, répond M. Taine, qu' « interrogé de cette façon, le suffrage universel ne peut manquer de faire la réponse qu'on lui dicte », et la preuve s'en trouve irréfutable dans les départements de l'Ouest, qui tout à l'heure vont se lever en masse et combattre pour le roi, et dont les représentants (je ne dis pas les élus) sont tous ou presque tous de futurs régicides.

Maintenant que nous savons ce qu'il faut penser des élections, faisons un peu connaissance avec les élus. Sur 700 députés, 650 environ, dit M. Taine, n'ont la conscience et l'intelligence « faussées qu'à demi ». Sans doute, ils sont tous, ou à peu près, Jacobins :

(1) On le voit; nos radicaux d'aujourd'hui sont les dignes fils des hommes de 1792; ils n'ont rien inventé, le scandale des invalidations étant de tradition révolutionnaire.

sans quoi la faction n'eût jamais souffert leur élection. Et parmi les Jacobins, il faut compter, bien entendu, les hommes de la Gironde; car, entre eux, la différence est légère ou n'existe pas. « Quand il s'agit de son utopie, le Girondin est un *sectaire* et ne connaît point de scrupules. Peu lui importe que 9 électeurs sur 10 n'aient pas voté : il se croit le représentant *autorisé* des 10. » C'est pourquoi il s'attribue la mission de donner à la France une constitution nouvelle, fabriquée naturellement d'après les données de la théorie, et avec laquelle il s'imagine qu'il pourra retenir le peuple, et « museler la bête », comme si les abstractions de la logique avaient jamais muselé les passions et les appétits.

Encore s'ils travaillaient dans le recueillement et le silence, ou s'ils s'aidaient des lumières que fait toujours jaillir une discussion sérieuse et modérée! Mais non! utopistes avant tout, ils prétendent associer le peuple à leurs délibérations, et ils ne songent pas qu'au lieu de conseils intelligents et raisonnables, cette cohue va lui dicter, du haut des tribunes ou du milieu de la rue, des ordres brutaux. Les séances sont déplorables; les insultes s'y croisent, et les menaces et les voies de fait. Les députés ne viennent plus qu'en armes. Sous la triple pression de la Montagne, des tribunes, et d'un ramassis de gens sans aveu, que M. Taine appelle fort justement « la populace de la populace », les indécis deviennent lâches, les lâches deviennent cruels, et votent le lendemain les mesures que la veille ils repoussaient avec horreur.

L'histoire des Girondins n'est qu'une longue série de capitulations honteuses, de lâches défaillances et d'inavouables compromis (1); le peuple, le vrai peuple ne s'y trompe pas, et c'est pourquoi il enveloppe, dans une même réprobation, Jacobins et Girondins; d'ailleurs, ces derniers sont plus intolérants encore que les Jacobins pour tout ce qui touche à la religion; en sorte que les deux côtés de l'Assemblée, nous disent les rapports de police, ont réussi à se faire détester : des uns, à cause de leur foi qu'on persécute; des autres par dégoût; de plusieurs enfin, à cause de leurs intérêts qui sont en souffrance, ou de leurs plaisirs qui sont compromis. Mais peu leur importe; ce qu'ils veulent, ce n'est pas le

(1) Il suffit de rappeler que, bien loin de réprimer un seul attentat populaire, les Girondins ont institué le *Tribunal révolutionnaire* et le *Comité de salut public*, qu'ils ont voté lâchement la mort du roi, et qu'ils étaient les persécuteurs les plus acharnés des émigrés et des prêtres insermentés.

bonheur du peuple, c'est, *per fas et nefas*, « l'établissement définitif de leur omnipotence », au nom du peuple et du progrès. Voilà, pour eux, le sommet des choses, et « la seule constitution légitime... Leur politique se réduit à cela, rien ne les en décrochera, car ils y sont ancrés de tout le poids et de toutes les attaches de leur immoralité, de leur ignorance et de leur bêtise ».

Aussi, à quelque bassesse qu'il faille descendre, pour devenir ou rester chers à la foule des assassins et des bandits, ils n'hésitent pas. Ils laisseront, pour ne pas déplaire à la populace, s'élever en face d'eux et contre eux la Commune de Paris, c'est-à-dire qu'ils supportent et qu'ils autorisent le désordre, sans doute pour les aider à rétablir l'ordre : c'est bien conforme à leur esprit d'utopie. Ils vont même plus loin dans leurs lâches complaisances : alors que Henriot braque sur eux ses canons tout chargés, et qu'ils votent en tremblant selon les désirs, ou plutôt conformément aux ordres des sections, ils se prétendent libres, en dépit de leur conscience qui réclame, et de l'évidence qui les presse. Lamentable comédie où se joue le salut de la France, et dont les acteurs sont des histrions, des lâches et des valets!

Ils ont subi la pression de la tyrannie; à leur tour, et pour se venger ou pour s'en faire accroire, ils feront peser sur les autres un joug détesté. Pour que Lyon se révolte, « il faudra, dit M. Taine, les exigences intéressées du patriotisme parisien, comme pour insurger la Vendée, il a fallu la persistance brutale de la persécution religieuse (1) ».

VII

C'en est assez; laissons finir dans la boue cette débauche de sang; quittons « ce gouvernement d'inquisiteurs et de bourreaux », et reposons sur un spectacle plus beau notre vue fatiguée de tant d'horreur. A l'armée, du moins, nous trouverons l'héroïsme, la grandeur, le dévouement, l'amour des nobles et saintes choses, le culte de la patrie. Là cessent toutes les haines et toutes les rancunes. « Quand la patrie est en danger, quand l'étranger en armes attaque

(1) L'aveu est bon à retenir, aujourd'hui surtout que la Révolution étant victorieuse, on cherche à ternir la gloire des Vendéens, qu'on donne comme des vulgaires ambitieux, manquant de patriotisme et de loyauté. Sans doute ils passèrent le but; mais qui donc le leur fit franchir?

la frontière, on suit le porte-drapeau, quel qu'il soit. » Les hommes de cœur n'hésitent pas; ils « sacrifient leurs répugnances au salut commun, et pour servir la France, servent son indigne gouvernement ».

Sans doute, il y a encore bien des taches, bien des torts et bien des hontes; les émigrés sont loin d'être sans reproches, et les soldats de la république n'ont pas toujours eu l'héroïque vertu que leur prêtait la légende (1). Mais notre but n'est pas de répéter ici ce que d'autres ont mis hors de doute, et nous devons, à la suite de M. Taine, nous en tenir à « l'histoire des pouvoirs publics ». Du moins, il faut reconnaître qu'à l'armée les vrais généraux et les vrais soldats, quand ils ne sont pas, les uns entravés, les autres corrompus par les représentants du peuple, véritables désorganisateurs avec mission officielle et pouvoirs sans limites, font vaillamment leur devoir, et méprisent « le sale ménage quotidien de la politique et de la guillotine. Ils ne sont pas des piliers de clubs, des braillards de section, des inquisiteurs de comité, des dénonciateurs à prime, des pourvoyeurs de l'échafaud ». N'eussent-ils que ces qualités négatives, c'est déjà beaucoup dans un siècle où la cruauté règne de pair avec l'infamie.

Notre tâche est terminée; nous avons voulu tout simplement faire connaître à nos lecteurs, non pas ce qu'il faut penser de la Révolution, mais ce qu'en pense M. Taine : nous l'avons fait le plus clairement qu'il nous a été possible, en dehors de toute arrière-pensée politique, et dans le seul but de montrer, à l'aide des faits, les progrès effrayants, logiques et trop réels, du dogme révolutionnaire; c'est là, d'ailleurs, toute l'œuvre de M. Taine. Il l'a entreprise, non pas en faveur de telle ou telle cause, mais pour connaître la vérité. Il n'entend pas, du reste, imposer ses sentiments et, quoi qu'on ait pu prétendre, nulle part il ne dogmatise. Il est bien le même aujourd'hui qu'autrefois à l'École normale, où l'un de ses condisciples, M. Heinrich, nous a révélé qu'il était le plus libéral des hommes, et que, dans les discussions, s'il soutenait, parfois avec chaleur, sa manière de voir, « peu lui importait qu'on ne fût pas de son avis ».

Il n'est lui-même d'aucune école, et ne connaît en histoire que la

(1) Voir, à cet égard, les curieux travaux de M. Camille Rousset : *les Volontaires de* 1792, et de M. Rastoul. Voir même, dans *Bonaparte et son temps*, les aveux forcés du colonel Yung.

vérité (1). Du moment qu'il l'a conquise, rien ne l'empêche de la dire tout entière, sans restriction comme sans exagération ; il est du petit nombre de ceux dont on peut dire qu'inaccessibles à tout intérêt, comme à tout préjugé, ils ne tiennent pour vrai « que ce qu'ils ont reconnu évidemment être tel (2) », dussent-ils par là rompre avec tout un passé de légendes accréditées, et même se faire des ennemis mortels de tous ceux qui les soutiennent.

E. Estienne.

(1) Il est regrettable qu'en philosophie M. Taine n'ait pas mis de côté les préjugés d'école, et n'ait pas apporté la même ardeur et les mêmes scrupules dans l'étude des systèmes religieux et spiritualistes. Son style reste encore, même dans *les Origines de la France contemporaine*, matérialiste; marquons cependant de réels progrès. On chercherait en vain, à l'endroit des choses et des questions religieuses, les plaisanteries ironiques du « *Voyage aux Pyrénées* », du « *La Fontaine et ses fables* », etc. L'homme mûr a corrigé le jeune homme; puisse le vieillard être récompensé de son amour de la vérité par un rayon de cette foi, qui n'obscurcit rien et éclaire bien des choses. C'est le vœu que nous faisons pour M Taine.

(2) Descartes, *Discours de la Méthode*.

NOS AMÉRICAINS

ÉPISODES DE LA GUERRE DE SÉCESSION

PREMIÈRE PARTIE

I

Par une chaude journée d'août, les promeneurs qui circulaient au milieu de ces gracieuses villas échelonnées sur les coteaux de Montmorency, et à demi perdues sous les bosquets, remarquaient un chalet de confortable apparence et surtout admirablement situé. De ses fenêtres, de ses jardins et aussi de la terrasse, qu'une retombée de la toiture couvrait d'ombre, on pouvait apercevoir la vallée tout animée de cultures, toute réjouie de luxuriantes luzernes et d'arbres chargés de fruits. Puis, dans le lointain, apparaissait la grande ville ensoleillée!

Mais l'œil curieux du passant était plus particulièrement attiré sur le petit groupe qui occupait la terrasse de cette habitation.

Enfoncée dans un grand fauteuil, dont le velours cramoisi faisait ressortir la blancheur d'un front maladif et doux, une femme, jeune encore, écoutait, dans l'attitude fixe et résignée des personnes qui ont beaucoup souffert, la conversation de l'étrange compagne agenouillée près d'elle.

C'était une négresse, dont la tête noire et luisante se détachait comme un marbre poli sur l'étoffe mate des vêtements de deuil de sa maîtresse. Cet être dépaysé, d'aspect un peu repoussant pour nos fiertés d'hommes blancs, eût été vengé en ce moment de l'injuste verdict qui ridiculise sa race, si l'on avait pu lire dans son regard la fidélité, le dévouement, l'angoisse des peines partagées. Il y avait, dans cette servante accroupie aux pieds de celle dont elle s'efforçait de consoler la vie (qu'on m'en pardonne la comparaison), quelque chose de l'instinctive et vigilante tendresse du chien, avec toutes les délicatesses intelligentes de la tendresse humaine.

— Maîtresse, pas pleurer... disait la bonne Flavia, en tournant, vers le visage pâle et encore si beau de la jeune femme, ses grands yeux caressants et doux. Maîtresse, pas pleurer... pensez à M. de la Jarnage... du ciel, s'il voyait vous pleurer... maîtresse, courage... puis joie!.. joie!.. enfants vont venir!

Un rayon de bonheur illumina le front de la malade.

Oui, ils allaient venir; elle sentirait leurs chaudes caresses ranimer sa vie épuisée. Elle touchait à la fin du grand sacrifice qu'elle avait cru devoir faire à la mémoire de son mari et au désir, si souvent exprimé par lui, de voir donner une éducation plus complète à sa jeune fille et à son jeune fils, dans les meilleurs institutions de France. Ces jours de séparation qui, dans sa vie brisée, marquaient une longue abstinence de bonheur allaient cesser. Désormais elle les posséderait tout à fait à elle.

— Oui, tout à fait, maîtresse, répétait Flavia, et ils sont si bons, si beaux!... maîtresse vivre longue vie pour Georges et Madeleine.

— Oh! oui, longue vie, dit avec un regard d'incrédulité la pauvre mère. Ce devrait être...

Elle allait retomber dans quelque pressentiment douloureux, lorsque le bruit d'une voiture, chargée de bagages, arriva de l'avenue voisine. La grille s'ouvrit bruyamment; Georges et Madeleine étaient dans ses bras, l'entourant de caresses, de baisers et de bonheur.

Flavia s'était doucement retirée, non sans avoir embrassé ces deux beaux enfants qu'elle avait nourris de son lait.

Discret témoin de cette scène attendrissante, le frère de Mme de la Jarnage, le bon oncle Charles, qui venait de ramener Georges et Madeleine à leur mère, se tenait un peu à l'écart. Il goûtait cependant une joie profonde. Ce retour, c'était pour lui comme le retour de l'espérance, Mme de la Jarnage allait revivre. Il le croyait, du moins.

II

Mariée fort jeune à un mari qu'elle adorait, Mme de la Jarnage était devenue veuve au bout d'une dizaine d'années. C'était une existence brisée. Le souvenir du bonheur intime dans lequel elle s'était plongée avec délice jusqu'au moment de la cruelle séparation, faisait encore battre son cœur, mais pour le déchirer. Du jour où M. de la Jarnage mourut, sa femme commença à mourir à son tour.

D'une grande famille de l'Amérique du Sud, Mme de la Jarnage tait née à Paris, où le malheur avait commencé à l'atteindre. Elle vait à peine deux ans et son frère Charles, quatre ans, lorsqu'elle perdit sa mère.

Leur père, le comte de Pilter, s'était hâté de quitter le pays émoin de son deuil, et de retourner, en Amérique, dans l'impor-ante propriété de *Summer Cottage*, qu'il possédait près de Charleston. Lui-même y mourut peu après, enlevé par une courte naladie, et laissant le soin de sa jeune fille et de son fils à une ïeule paternelle.

Prodigue de sa tendresse, mais aussi habile que vigilante, la rand'mère, en s'occupant de l'éducation de ses petits-enfants, ne égligea point leur fortune. Cette fortune, considérable déjà, accrut encore sous sa gestion, et, à sa mort, on reconnut avec uelle intelligence cette femme, guidée par son cœur, avait triom-hé des difficultés d'affaires.

Si *Summer Cottage* n'avait pas abrité le berceau des jeunes de ilter, il était rempli des souvenirs de leur adolescence. C'était là ussi que M. de la Jarnage était venu un jour, attiré par les grâces e la jeune orpheline et par l'intérêt de son malheur.

C'était là qu'il l'avait épousée à dix-sept ans.

De grandes qualités chez l'un et chez l'autre, une belle fortune, ne situation éminente dans la haute société américaine, puis la aissance de Georges et de Madeleine avaient, au début, entouré ette union de sourires et d'espérances.

Et quels sourires et quelles espérances faisaient naître la vue de eorges et de Madeleine lorsque leurs fronts charmants s'épanouis-aient sous les tendresses paternelles et maternelles !

Ils ont grandi, ils ont souffert, mais ce sont toujours les mêmes râces. L'épreuve qui a brisé la mère, n'a fait qu'imprimer sur la hysionomie des enfants un reflet de maturité. Dieu ne semble avoir onné à la jeunesse tant d'exubérance de vie que pour alléger nos ouleurs.

Que serait l'humanité sans la joie et le sourire de l'enfance ?

Georges et Madeleine étaient jumeaux ; mais, par un caprice de la ature, elle était brune, il était blond. Malgré cette profonde issemblance du teint, des cheveux et des yeux, on retrouvait en ux les mêmes traits, la même distinction, la même vive étincelle e l'intelligence dans le regard.

Nés, dans la Caroline du Sud, d'un père créole et d'une mère qui, tout en étant Française et Parisienne, comptait parmi ses ancêtres bon nombre de créoles aussi, Georges et Madeleine avaient ce langage et ces allures qui dénotent une origine étrangère. Mais si Madeleine avait la démarche langoureuse de la fille d'Amérique, son œil pétillant, l'impétuosité de son caractère et de ses réparties, faisaient avec son attitude un contraste singulier. Lorsqu'elle vous écoutait, on aurait pu la croire plutôt sous l'empire du sommeil que sous celui de l'attention; tout à coup, elle relevait la tête, et ses réponses vives et spontanées, jetées peut-être un peu trop à l'étourdi, avaient toujours le trait qui impressionne. Elle avait une imagination puissante, l'instinct des belles choses, l'aptitude aux délicates jouissances de l'esprit.

Georges n'avait rien du langage caressant et prime-sautier de sa sœur. Tout annonçait chez lui la réflexion et la mesure. Il tenait de l'habitude du travail, que tout enfant il aimait passionnément, la précision et la vigueur de la pensée. Sa parole brève et ferme allait droit au but. En lui, se préparait un homme d'action; mais, par une opposition frappante, il alliait à cette mâle nature une sensibilité toute féminine. Impressionnable à l'excès, on l'avait surpris maintes fois quittant le salon de sa mère, et allant cacher des pleurs que lui arrachait un récit émouvant.

Etait-ce une faiblesse innée, irresponsable, chez ce jeune homme qui ne se départit jamais plus tard d'une ligne de conduite vaillante; mais, certainement, Madeleine, sous son apparente mollesse, avait plus de ressorts énergiques au fond de l'âme que Georges. On eût dit qu'élevés dans le même berceau, ils y avaient mêlé et comme échangé les qualités de leur sexe.

Tels étaient Georges et Madeleine, dans tout l'épanouissement de l'adolescence, au moment où nous les retrouvons en France, auprès de leur mère veuve et désolée. Mais, même à cette époque de sa vie où, heureuse épouse et heureuse mère, Mme de la Jarnage voyait jouer autour d'elle ses deux charmants enfants sous les ombrages de *Summer Cottage*, et se développer leurs qualités sérieuses à travers les grâces mutines du premier âge, un côté sombre attristait son bonheur.

A trois ans, Charles de Pilter, son frère, avait fait une chute terrible, et, chose étrange, il était devenu sourd et muet sur le coup. Le cœur sensible de Mme de la Jarnage demeura toujours plus

ffecté de l'infirmité de son frère qu'il n'en paraissait ému lui-même.

Ami tendrement aimé et aimable, Charles était l'abnégation ersonnifiée. Il ne vivait que pour les siens. Son esprit s'ingéniait n services à rendre, en consolations à donner. Semblable à l'enfant ui sait penser, qui sait aimer, mais qui ne peut vous le dire que ar un baiser, il avait une tendresse généreusement expansive. De ous les adoucissements qu'il pouvait trouver à son malheur, le eul efficace avait été de s'appuyer sur le cœur aimant de sa sœur. lais, quand l'heure des tristesses eut sonné pour Mme de la Jarnage, uand la tombe s'ouvrit pour engloutir, aux yeux de cette jeune emme de vingt-sept ans, l'époux qu'elle chérissait, Charles trouva ans les trésors de son affection le secret d'intervertir les rôles : il evint à son tour pour sa sœur l'ami fidèle, le compagnon dévoué, e consolateur.

Infirme comme il l'était, la mission qu'il se donna alors put araître de prime abord bien difficile à remplir; mais les yeux du rère et de la sœur se comprenaient, se devinaient! Ils avaient des ecrets d'expression qui échappent même au langage, et doucement eurs pensées se fondaient, leurs peines se partageaient. Charles vait d'ailleurs découvert un moyen infaillible d'agir sur l'esprit de a sœur et d'aller droit à son cœur. Commensal des jeunes époux *Summer-Cottage*, il s'était peu à peu initié aux idées et aux seniments de M. de la Jarnage, et, maintenant qu'il n'était plus, 'était lui, toujours lui qu'il évoquait près de la triste veuve.

Sachant à quel point cet homme, d'une véritable supériorité et mi de l'étude, avait désiré que Madeleine et Georges reçussent 'éducation chrétienne et soignée qui ne se donne nulle part aussi ien qu'en France, il avait engagé sa sœur à venir au moins pour uelque temps à Paris.

La première année de séjour dans cette ville n'avait pas été avorable à la santé de madame de la Jarnage. Aussi avait-elle dû, u dernier printemps, malgré son désir de rester plus près de ses nfants, plus à portée de les voir, céder à l'avis des médecins, et 'installer avec son frère à Montmorency, dans cette villa où Georges t Madeleine viennent de la rejoindre.

III

Les mois d'août et de septembre, si beaux sous nos climats, et ont les chaleurs ne pouvaient qu'apporter du bien-être à une

malade, s'écoulèrent heureusement. Ce n'est point que l'on organisât beaucoup de fêtes et de parties. Mme de la Jarnage n'aurait pu y prendre part, et ses enfants l'entouraient d'une trop touchante affection pour la quitter après l'année d'absence. Mais l'esprit enjoué de Madeleine avait mille moyens inventifs de récréation, sa gaieté remplissait la demeure et s'y répandait comme les doux rayons du soleil. Plusieurs fois, d'ailleurs, la journée s'annonça si belle, si pure et si chaude, que le médecin permit à Mme de la Jarnage une promenade en voiture, et l'on devine avec quel bonheur Georges et Madeleine accompagnaient leur mère.

C'est dans une de ces excursions au milieu des campagnes environnantes, que Mme de la Jarnage et les jeunes gens éprouvèrent une singulière émotion. Dans le pli d'une des gracieuses vallées du bassin de la Seine qu'ils parcouraient, ils découvrirent un parc et une habitation qui leur rappelèrent *Summer Cottage*, au point de faire jaillir les larmes des yeux de Mme de la Jarnage. Elle désira s'y arrêter, descendre de la voiture et jouir de ce coup d'œil inattendu qui lui rendait vivants tant de chers souvenirs.

Deux jeunes enfants, le frère et la sœur, du même âge que Georges et Madeleine lors de leur dernier séjour à *Summer Cottage*, jouaient sous un gros orme, tandis qu'un vieillard, leur aïeul sans doute, paraissait tout rajeuni de leurs sourires. Le vieillard remarqua la curiosité émue peinte sur les fronts de toute la famille arrêtée devant sa demeure, et que la discrétion retenait sur le seuil. Il vint vers Mme de la Jarnage, et, instruit du sujet de son émotion, il lui offrit le bras. Il voulut lui faire les honneurs de son parc et de son habitation.

Au demi-récit involontaire que Mme de la Jarnage lui fit de son histoire, le vieillard ne répondit que par des soupirs. Une amère angoisse planait sur le beau front de cet homme, et donnait un caractère plus touchant à sa tête entièrement blanche. Mme de la Jarnage, malgré cette fraternité profonde que nous crée la douleur, n'osa pénétrer les secrets de l'inconnu. Elle se retira avec sa famille, sans que les circonstances lui eussent permis de connaître son nom.

— Quelle douce enfant, dit Georges, que cette petite mignonne qui tendit si gracieusement son front à nos baisers! Elle a un charme de physionomie et une profondeur de regard qui émeut.

— Pauvre petite, reprit Mme de la Jarnage, elle a appris à lire

dans l'œil triste et résigné de son grand-père. La sœur et le frère sont orphelins, comme vous, mes chers enfants; une grande douleur a frappé leur enfance.

Le retour fut silencieux. La gaieté de Madeleine restait suspendue par cette dernière réflexion de sa chère mère, qu'un réveil inattendu de tant de souvenirs avait surexcitée un instant, mais laissait brisée.

La promenade dans le parc du vieillard s'était un peu trop prolongée, et le vent léger et frais qui caressait les fronts brûlants des enfants, fit frisonner Mme de la Jarnage.

Au retour, elle se sentit moins bien.

Depuis lors, la santé si chancelante de leur mère ne fit qu'inquiéter de plus en plus Georges et Madeleine. Elle-même, malgré ses efforts pour ne pas alarmer ses enfants, revenait sans cesse vers son passé le plus douloureux, et quand elle se retrouvait seule avec Flavia, n'ayant plus à dissimuler, elle s'entretenait longuement de son cher mari; elle en parlait comme si elle eût eu le sentiment que bientôt elle allait le revoir. Flavia combattait, comme toujours, ces tristes impressions de sa maîtresse, mais, plus que jamais, elle sentait l'impuissance des arguments mille fois répétés de sa tendresse.

Dieu nous met ainsi au cœur des pressentiments qui ne trompent pas les âmes réfléchies et pures. Mme de la Jarnage vit et prédit sa fin, mais elle se tut. Elle attendit. La résignation est la dernière force des natures brisées, la pauvre mère parut mieux à ses enfants. Les derniers rayons de l'automne éclairèrent encore de joyeuses journées le chalet de Montmorency.

Georges se préoccupait sérieusement d'organiser sa vie d'étudiant. Patriote dans l'âme, il reverrait sa chère Amérique, et il entrevoyait dans ses rêves le jour où il pourrait rentrer à *Summer Cottage;* mais il avait résolu de s'initier aux lois françaises. Cette étude lui fournirait plus tard les notions les plus précieuses, s'il était appelé à remplir dans son pays quelque situation politique. Il faisait, presque chaque jour, le voyage de Montmorency à Paris, pour suivre les cours, et même, accompagné de l'oncle Charles, il y couchait quelquefois. Il pouvait ainsi se mêler à la société parisienne, où le souvenir de son grand-père, M. le comte de Pilter, lui ménageait un précieux accueil.

La vie de société est comme le complément nécessaire à toute

éducation. Aussi Mme de la Jarnage se résignait-elle à sacrifier quelques heures de joie, hélas! comptées pour elle, de posséder son fils.

Pendant une de ces courtes absences, le billet suivant vint bouleverser Georges.

« Mon bon frère, notre chère maman ne va pas bien, je la trouve si pâle, si pâle aujourd'hui! Elle n'a presque pas dormi cette nuit, elle n'a rien voulu prendre, et elle me paraît plus cruellement triste. Conçois-tu cela, maman plus triste encore! Ainsi ce matin, en me regardant, elle a pleuré, et a demandé si tu n'allais pas arriver, tu n'es parti que depuis hier, et elle trouve que c'est long! Je te l'écris bien vite, persuadée que si tu peux revenir. . .

. . . . . .

« Prie avec moi, mon bon frère, et reviens le plus tôt possible m'aider à soigner celle pour laquelle nous donnerions cent fois notre vie tous les deux. « MADELEINE. »

IV

MM. de Pilter et de la Jarnage arrivèrent le soir même. Ils ne purent s'empêcher d'être effrayés du changement survenu dans les traits de Mme de la Jarnage. Ils trouvèrent Madeleine encore tout épouvantée d'un long évanouissement qu'avait subi sa mère. Flavia, qui se tenait cachée derrière la porte de la chambre de sa maîtresse, cherchait à rencontrer le regard de M. de Pilter. Tous deux, dans ce coup d'œil, se communiquèrent leurs mutuelles appréhensions.

La lettre suivante, écrite par Madeleine à la supérieure de la Visitation, quinze jours après ces événements, rendra mieux compte, que nous ne saurions le faire, du fatal dénouement qui les suivit.

« Ma Révérende Mère,

« Georges et moi, nous sommes orphelins! C'est dans la chambre même d'où l'âme de ma tendre mère s'est envolée pour le ciel, que je vous trace ces lignes. En revoyant par la pensée ce visage calme, ces lèvres souriantes d'espérance au contact du Crucifix, je me demande ce que Dieu veut de nous, en nous laissant sur la terre aux prises avec la douleur. Je ne sais plus vivre, ni pourquoi vivre... mon cœur bat, ma main tremble... et je me demande si je ne suis pas sous l'empire d'un affreux rêve.. Et tout est vrai!

« Il y a quinze jours nous étions près d'elle. Ses baisers devinrent plus tendres, sa voix plus émue. J'entends encore les conseils

que ses lèvres murmuraient au milieu de nos sanglots, conseils dont chaque parole transperçait nos cœurs.

« — Mes enfants, je pars... je le sens... je m'en vais à Dieu... Je « vais retrouver près de Lui votre bon père. Ah! votre tendresse « m'était bien douce! c'est pour vous, pour vous seuls, que j'avais « trouvé le courage de prolonger ma vie brisée!... Dieu m'a sou- « tenue; qu'il soit votre force comme il a été l'appui de la veuve et « de la mère! Reportez sur votre oncle toute votre affection et vos « soins. Adoucissez la cruelle épreuve qui pèse sur sa vie. Il sera « votre meilleur conseil, vous retrouverez toute votre mère dans « l'âme de son frère... »

« Puis se tournant vers notre nourrice qui gémissait à ses pieds :

« — Bonne et dévouée Flavia, cœur si doux à mon malheur, « prends courage. Mes enfants t'aimeront comme je t'ai aimée. Ils « te garderont toujours à leur foyer. S'ils sont malades tu les soi- « gneras en souvenir de moi. L'heure de l'émancipation n'est pas « encore venue, mais tu es libre... Ton tendre dévouement est le « seul lien qui t'attache désormais à nous tous.

« Aimez-la bien, mes chers amis. Dieu vous récompensera de « répondre à la fidélité par une affectueuse reconnaissance. Qui « sait? Flavia peut être votre providence un jour!

« Gardez un pieux souvenir de notre patrie; c'était le pays de « votre père, j'y fus longtemps heureuse! J'espère que vous y « retournerez quelque jour, vous y avez encore des parents, des « amis; leur amitié vous sera une protection; conservez tout votre « amour à ceux qui vous ont aimés! »

« Une petite toux sèche empêchait souvent les mots d'arriver aux lèvres de ma mère; mais, comme le voyageur que les flots vont emporter, elle se hâtait de jeter, aux êtres chéris qui l'entouraient sur le rivage, les derniers adieux!

« Oh! non, mère, nous ne les oublierons pas, ces paroles parties de ton cœur.

« — Enfants, là-haut, là-haut, votre père et moi, nous vous « protégerons. Toujours la main dans la main, que votre tendresse « réciproque vous remplace à tous deux les affections qui vous « manquent!... Pauvres enfants! »

« Et ses yeux se fixaient sur nous avec amour. Puis, sa main, son regard, allant de son frère à nous, et de nous à son frère, il y eut entre ma mère et mon oncle un langage muet que je n'oublierai

jamais. Leurs âmes s'entendaient et se fondaient dans un sentiment unique. Et quand l'oncle Charles nous eut pris dans ses bras et embrassé avec effusion, ma pauvre Mère mourante eut pour lui un sourire ineffable qui rappelait le plus beau de nos jours! Tous les trois nous nous précipitâmes à genoux, et là, embrassant ses mains, nous cherchions dans la tendresse de son regard le courage qui nous échappait. Nos respirations restaient suspendues au souffle qui agitait sa poitrine et aux mouvements de son cœur qui se précipitaient. Notre bonne mère comprit, sans doute, que notre anxiété n'était pas vaine, car, soulevant sa main amaigrie, elle nous confondit dans une bénédiction.

« Quels moments, ma Révérende Mère! Dieu oubliait-il donc que ma mère était tout pour nous!

« Notre nourrice, depuis le commencement de cette scène déchirante, s'était accroupie au pied du lit. Elle avait jeté sur sa tête son tablier de toile et sanglotait : l'expansion de sa douleur était aussi vive que l'avait été son dévouement.

« Le curé de Montmorency, que nous commençions à connaître et qui vénérait ma mère, accourut la consoler à notre appel. Tandis qu'il l'entretenait tout bas, la sérénité du visage de ma mère nous témoignait de la douceur et des forces que les paroles du prêtre lui apportaient. Un grand silence se fit, l'homme de Dieu lui-même n'osait plus parler. Le front de ma mère pâlissait doucement, mais je n'eus plus la force de suivre son regard qui se voilait. Je voulais crier *au secours*, la voix me manqua...

« Il me sembla que je mourais avec ma mère. Je ne voyais, je n'entendais plus rien...

« Quand mes yeux se rouvrirent, j'étais assise dans un grand fauteuil, tout près de notre mère bien-aimée, la tête appuyée sur son lit, les yeux tournés vers les siens qui, à demi fermés et voilés, étaient fixés sur le christ qu'on avait placé sur sa poitrine.

« — Mère, tu dors, m'écriai-je, « tu dors? »

« Et le prêtre, me prenant la main, me répondit :

« — Oui, mon enfant; mais voyez le Ciel, elle se réveille là-haut!

« Je ne compris pas. Il m'a fallu sentir le froid de ses doigts, le froid de son front, mettre la main sur son cœur et trouver qu'il ne battait plus; il m'a fallu voir Georges qui se livrait à toutes les marques du désespoir, sans que ma mère le calmât; voir Flavia embrasser avec amour les pieds de sa maîtresse qu'elle

couvrait de ses pleurs, sans que ma mère la regardât avec bonté; il m'a fallu me sentir étreindre dans les bras de mon oncle, qui nous serra, Georges et moi, sur sa poitrine avec toute l'effusion d'un père, pour comprendre que la mort était entrée chez nous. Elle y est venue prendre ce que nous avions de meilleur! Elle a emporté notre bonheur tout entier. Hélas! pourquoi nous a-t-elle laissés?...

« Ma Révérende Mère, je suis anéantie... Je ne croyais pas pouvoir vous dire tout cela! . . . . . .

« J'aurais voulu que la terre recouvrît mes cendres en même temps que les siennes!... Mais une force invisible me retenait; cette force, c'est le devoir prescrit par ma mère!... Georges, sans moi! Pauvre Georges, que deviendrais-tu ?... Mon Dieu, soutenez-nous; donnez-nous la force d'être toujours dignes de Celle qui nous attend dans votre ciel! . . . . . .

. . . . . .

« Qu'aux pieds de la Mère des douleurs, mes chères compagnes n'oublient pas les pauvres orphelins, et que Dieu les préserve d'un malheur semblable au nôtre!

« Madeleine de la Jarnage. »

V

La douleur voila de ses deuils et ensevelit dans le silence le chalet de Montmorency.

Quatre ans après la lugubre journée d'automne où Mme de la Jarnage était morte, la tristesse s'en prolongeait encore sur cet intérieur. Sa fragile existence n'en était-elle pas l'âme?

Le lendemain du fatal jour, Madeleine avait fermé son piano. Depuis bien peu de temps, et seulement sur les instances de Georges, elle commençait à le rouvrir quelquefois. Pour égayer les longues heures de solitude de la chère malade, la jeune fille avait étudié la musique avec une rare persévérance, et maintenant que sa mère n'était plus sur le grand fauteuil, tout près d'elle, dirigeant et goûtant tout ensemble les moindres inflexions de son jeu, cette délicieuse distraction était devenue pour elle une torture, un réveil cruel du passé. Le chant, même ces mélodies qui semblent apporter à nos souffrances de si calmantes douceurs, lui brisaient l'âme. Avec sa nature ardente et impressionnable, Madeleine éprouvait aux vibrations musicales une commotion nerveuse, les larmes gagnaient ses yeux, et, si cette détente la soulageait

un instant, elle en avait pour plusieurs heures à dominer ensuite l'affaissement moral de tout son être. Il lui fallait de violents efforts pour remonter le chemin de sa tristesse. D'ailleurs, elle craignait toujours que la vue de ses larmes ne troublât Georges et l'oncle Charles. Les qualités du cœur étaient développées chez elle d'une façon captivante. Tendre pour les siens, accessible à tous, elle se faisait aimer de ceux qui l'approchaient, et le malheureux qui savait le chemin du chalet en revenait toujours secouru et consolé. Elle s'épanouissait au sein de cette maison dépeuplée par la mort, et y ramenait parfois encore la joie et l'espérance. Il y avait dans son âme comme un trésor longuement amassé de tendresse, de dévouement et d'amour, qu'elle déversait sur les êtres chers qui l'entouraient et qui ne vivaient que par elle.

Après les mille soins de détails absorbants qui incombent à la maîtresse de maison, anxieuse d'en remplir les obligations, Madeleine donnait tout son temps à l'étude de la peinture. Ce travail calme, et qui lui permettait de développer de mille manières ses goûts d'artiste, l'avait séduite. Elle s'y livrait avec d'autant plus de suite et de plaisir qu'elle avait trouvé à sa portée un excellent professeur, pour lequel instruire Madeleine dans son art était un bonheur. Ce professeur n'était autre que l'oncle Charles. Doué d'un talent naturel et non sans originalité, M. de Pilter avait profité de ses longs et fréquents séjours en France pour se familiariser avec le génie de nos meilleurs maîtres, et, aidé sans doute par cette opiniâtreté d'un travail que nul bruit ne pouvait distraire, il avait rapporté d'une longue contemplation du beau dans nos musées une réelle inspiration. Mais, s'il éprouva jamais de douces fiertés d'artiste, ce fut bien moins en considérant les quelques portraits et paysages dont il avait orné *Summer Cottage* et le chalet de Montmorency, qu'en voyant Madeleine atteindre sous sa direction à un très gracieux succès, et en pensant surtout aux adoucissements à sa douleur que la chère enfant trouverait dans cette récréation.

Ce goût de la peinture, commun à l'oncle et à la nièce, ajoutait un charme de plus à leurs rapports de tous les instants. Il donnait un but aux promenades de la belle saison et en multipliait les agréments. C'étaient de beaux jours que ceux où, partis de grand matin, ils allaient au loin, emportant le frugal repas de midi, esquisser une ferme ou les ruines de quelque vieux château.

Georges accompagnait quelquefois les artistes; mais, s'il empor-

tait ses crayons, c'était pour travailler à quelque question de droit, dont le recueillement de la campagne et le silence des bois facilitaient la solution. Il poursuivait, en effet, avec ardeur ses études de droit; il avait suivi les cours de la licence et ne reculait point devant les épreuves du doctorat. Son zèle et sa vive intelligence de leur science ardue, complexe et délicate, ne tardèrent pas à le désigner à l'intérêt des plus éminents professeurs de l'École de Paris.

Comment n'eussent-ils pas pris garde à ce jeune étranger, jaloux de posséder, pour en reporter la lumière à son pays, les secrets de nos législations? Quelques-uns d'entre eux se souvenaient aussi d'avoir vu le grand-père de Georges, M. de Pilter, venir écouter leurs leçons, alors que, trop âgé pour être leur élève, il était fier d'être au moins leur auditeur. Georges de la Jarnage avait donc aisément conquis leurs sympathies, en même temps que ses succès lui avaient valu leurs éloges. Quand, frappé dans sa plus chère affection, il chercha courageusement dans la reprise de ses études le seul adoucissement possible à son mal, il reçut de ces mêmes hommes des témoignages touchants, et, plus tard, quand la première vivacité de sa douleur fut apaisée, quand il accepta quelques distractions, leur porte hospitalière s'ouvrit au jeune Américain. La sérénité de sa nature et le souvenir de son malheur l'avaient prédisposé à jouir de leur intimité un peu grave. Il arriva donc bien souvent que Georges ne prit pas seulement le chemin de l'École de droit pour l'heure des cours, mais pour y retrouver, près du foyer et dans l'abandon de la famille, le professeur devenu un ami.

C'est là, guidé par les sages réflexions de l'expérience, qu'il apprenait à apprécier la France.

Il entendait aussi juger les hommes et les faits politiques.

L'écho de ces salons de l'École de droit qu'il reportait au chalet de Montmorency, était presque les seuls bruits de l'extérieur qui y parvinssent. L'étude et la tendresse mutuelle y étendaient leurs douces influences et, sous l'œil de Dieu, remplissaient la vie.

Dieu permit qu'elle s'adoucît pour les orphelins. Le temps, le travail et la prière leur versaient leurs baumes, et parfois les éclats de gaieté d'autrefois retentissaient encore dans le chalet.

Un soir d'hiver, Georges et Madeleine devisaient dans le salon sur le moyen de fêter de leur mieux l'anniversaire de la fête de Flavia qui approchait. L'oncle, que l'on consultait à l'aide d'une tablette, écrivit sur l'ardoise :

« — Très chère, faites-lui son portrait. »

Des gestes exclamatifs et joyeux indiquèrent à l'oncle à quel point l'idée était goûtée des deux jeunes gens.

Dès le lendemain, Madeleine esquissa les traits de sa nourrice. Quelle joie à mesure qu'elle atteignait la ressemblance! L'oncle et Georges, qui l'entouraient, tantôt approuvaient, tantôt critiquaient, riaient et applaudissaient aux coups de pinceaux qui rendaient d'une façon expressive la bonne vieille figure de leur servante.

Le jour arriva. Le portrait, encadré dans une large baguette d'or à facettes, fut placé au milieu de l'atelier, sur le chevalet. La négresse y était splendide. Ses cheveux noirs jaillissaient en bandeaux abondants et crépus de dessous un madras à raies rouges et jaunes, dont les bouts étaient arrangés avec toute la symétrie que Flavia mettait à se coiffer dans les grands jours. Ses bons yeux noirs étincelaient de vie. Le nez était large et épaté. Le plus beau de ses sourires s'épanouissait sur ses grosses lèvres et faisait apparaître deux rangées d'admirables dents blanches. Une collerette de mousseline encadrait son cou et faisait ressortir le noir luisant de cette étrange figure, dont un nœud de cravate rouge cerise parachevait le grotesque ornement. Une robe de soie noire, à l'européenne, produisait un phénoménal effet sur la taille volumineuse de Flavia.

Ses gros bras aux minces attaches, qui distinguent les femmes de sa race, s'étalaient gauchement, tandis que sa main grasse et petite serrait avec amour un portrait en médaillon de Mme de la Jarnage.

Les enfants placèrent un pot de fleurs de chaque côté du chevalet, et le moment vint de chercher Flavia.

Quand elle arriva, Georges ouvrit la porte de l'atelier à deux battants. En apercevant son portrait, les bras lui tombèrent, elle resta les yeux fixes et la bouche béante. Après le premier moment de surprise, frappée de la ressemblance, la pauvre créature cacha sa tête dans ses mains et s'écria :

— Oh! moi laide, mon Dieu! moi laide, mais moi contente, car c'est moi.

Puis, relevant la tête, dans un élan d'affection et de reconnaissance, elle prit la main de M. de Pilter qu'elle baisa, et attirant Madeleine et Georges, elle les embrassa.

— Comme êtes bons, pour Flavia, monsieur de Pilter..., enfants... vous pensez fête à moi... vous fêtez si joli...

Et s'approchant du portrait :

— Oh! Flavia contente, bien contente... Flavia a portrait maîtresse...

Et elle colla ses grosses lèvres sur le petit médaillon.

Mais Flavia n'était pas au bout des surprises. Il lui fallut, pour rendre plus complète la ressemblance du portrait, aller revêtir une robe de soie noire, donnée par l'oncle Charles, et le beau madras de l'Inde, la collerette et le ruban cerise qui figuraient également sur la toile et qui étaient un don de Georges. Ainsi parée, elle fut obligée, vu la circonstance, de prendre place à table et de figurer le soir au salon. Madeleine, toujours en son honneur, se mit au piano, et, après quelques préludes insignifiants, tout à coup, elle joua et chanta une berceuse américaine, avec laquelle la vieille *neineine* (1) endormait les enfants dans leur jeune âge. L'instrument palpitait sous les doigts de la jeune fille. La négresse n'y tint plus, et sa voix sonore, qu'elle cherchait en vain à adoucir, finit par accompagner, puis par dépasser la voix fraîche et argentine de Madeleine. Bien plus, entraînée par ce chant, elle prit un coussin du sofa, et, arpentant le salon, elle le berçait dans ses bras tout comme jadis elle berçait les enfants. Des pleurs coulaient de ses yeux ; sa voix qui devint chevrotante témoigna de son attendrissement, et, quand Madeleine s'arrêta, Flavia, qui n'avait de longtemps fait semblable exercice, tomba épuisée sur une chaise, vaincue par la fatigue et l'émotion.

Georges, sa sœur et l'oncle, furent fort impressionnés par cette petite scène. Elle aurait pu leur apprendre, s'ils ne l'eussent su déjà, combien le souvenir du passé était toujours présent et vif pour la négresse.

Quand elle revint à elle, tournant ses bons yeux vers ses maîtres :

— Oh! pardon, Flavia avait cru maîtresse encore là, chanter avec Flavia, pour dormir les petits. — Et, cette fois, elle sanglota tout à fait.

Cette journée, qui ne fut pas exempte de retours cruels, jeta cependant quelques-uns des reflets d'or de la joie sur cet intérieur paisible, où s'aimer et se le prouver était l'objet de toutes les pensées.

Louise de Bellaigue, née de Beauchesne.

(*A suivre.*)

(1) Nom donné par les enfants à leurs nourrices aux colonies. Il répond à celui de *Nounou*, en France.

LES DERNIERS DOCUMENTS

SUR

LE PROCÈS ET LA CAPTIVITÉ DE MARIE STUART

Tout le monde connaît cette parole, si souvent répétée avec quelque variante : — Un peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène... Un peu de philosophie éloigne de la religion, beaucoup de philosophie y ramène.

Nous demanderions volontiers la permission de la modifier davantage et de dire, en l'appliquant à l'étude de l'histoire : — *Un peu* de documents nouveaux éloigne de la vérité; les documents complets y ramènent.

L'école historique contemporaine se pique de remonter aux sources, de regarder comme non avenues les affirmations émises avant ses recherches, et de former elle-même de toutes pièces son jugement. Plusieurs de ses membres ne s'épargnent pas en ces studieux labeurs, et nous leur devons mainte découverte d'une très-réelle valeur et d'une authenticité très certaine. Les applaudissements, les remerciements leur reviennent de plein droit, et ce n'est certes pas aux enfants de l'Eglise qu'il conviendrait de s'en montrer avares. N'ont-ils pas toujours l'espoir que la plus petite étincelle de vérité, retrouvée sous la cendre, peut devenir, en définitive, une flamme capable d'éclairer par quelque côté les traits divins de leur Mère?

Mais voici quand l'inconvénient se produit : c'est au moment où, ravi de sa propre perspicacité, enivré des découvertes plus ou moins précieuses dont on est l'auteur ou dont on a l'heureuse chance de se trouver le témoin, on se croit aussitôt en mesure de dénier toutes les conclusions reçues jusqu'alors, de renverser toutes les opinions établies.

— Les auteurs qui nous ont précédés disaient ceci, admettaient

cela... Sans doute! Mais est-ce qu'ils savaient étudier l'histoire? Est-ce qu'ils puisaient dans les documents de chaque époque? Nous, nous possédons des documents, et, par leur moyen, il est peu d'appréciations, il est même peu de faits que nous ne soyons à même de changer.

Fort bien. Mais si d'autres documents allaient surgir? S'ils allaient infirmer les vôtres, ou tout au moins les montrer sous un jour tel, qu'ils ne signifieraient plus ce que vous pensez à présent? Et si, après cela, nous allions retourner tout simplement, quoique en plus ample connaissance de cause, aux conclusions et aux opinions que l'on qualifiait dédaigneusement de surannées, non scientifiques, inacceptables pour des hommes de progrès?

Qu'on ne croie pas rencontrer ici une supposition purement imaginaire.

Cela s'est vu plus d'une fois; cela se voit, en ce moment, au sujet de la très illustre, très catholique et très infortunée reine de France et d'Ecosse, Marie Stuart.

I

Voici comment Voltaire, peu suspect de partialité dans la cause d'une reine catholique, s'exprimait sur l'odieux procès intenté à Marie Stuart.

« La reine d'Angleterre, dit-il, ayant fait mourir quatorze conjurés, fit juger Marie, son égale, comme si elle avait été sa sujette. Quarante-deux membres du parlement et cinq juges du royaume allèrent l'interroger dans sa prison de Fotheringay; elle protesta, mais répondit. Jamais tribunal ne fut plus incompétent, et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies de ses lettres, et jamais les originaux. On fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur les dépositions de trois conjurés qu'on avait fait mourir, et dont on aurait pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on aurait prouvé que Marie cherchait partout des secours et des vengeurs, on ne pouvait la déclarer criminelle. Elisabeth n'avait d'autre juridiction sur elle, que celle du puissant sur le faible et le malheureux (1). »

(1) *Essai sur les mœurs*, édition de Kehl, p. 166 et 167.

Le protestant Robertson disait, de son côté, dans son *History of Scotland*, publiée en 1759 : « On ne sait ce qui doit révolter le plus, ou de la forme irrégulière de toute cette procédure, ou de la haute iniquité d'Elisabeth, lorsqu'elle ordonna l'instruction d'un tel procès. De quel droit prétendait-elle exercer son autorité sur une princesse indépendante? Marie Stuart était-elle tenue d'obéir aux lois d'un royaume étranger? Les sujets d'une autre souveraine pouvaient-ils devenir ses juges? Et lors même qu'une telle insulte à la royauté eût été permise, ne devait-on pas observer du moins les formes ordinaires de la justice? Si le témoignage de Babington et de ses complices était si concluant, pourquoi Elisabeth ne suspendit-elle pas pour quelques semaines leur supplice, afin que, par leur confrontation avec Marie, elle pût être pleinement convaincue des crimes qu'on lui imputait? Nau et Curle étaient encore vivants. Pourquoi ne les fit-on pas comparaître à Fotheringay? Et pourquoi comparurent-ils, au contraire, dans la *Chambre étoilée*, où Marie n'était pas présente pour entendre leur déposition? Ces témoignages suspects étaient-ils suffisants pour condamner une reine, et le derniers des criminels eût-il été envoyé à la mort sur des preuves aussi faibles et aussi peu concluantes (1)? »

Il n'y a guère de différence entre ces jugements déjà anciens, que personne ne songerait à taxer de partialité, et celui qu'émettait naguère l'écrivain consciencieux et distingué auquel on a décerné le titre d'historien définitif de Marie Stuart.

« Comme il importait au plus haut degré à Elisabeth, dit M. Jules Gauthier, de prouver à la face du monde le crime de la reine d'Ecosse, afin de justifier une condamnation à mort, il est évident que si l'on ne produisit que des preuves suspectes, c'est qu'il n'y en avait point de positives, et que par conséquent Marie Stuart était innocente (2). »

Peu de différence aussi, quant au fond, avec la conclusion plus explicite que nous rencontrons à l'instant dans l'ouvrage de M. Chantelauze, dont nous avons spécialement dessein de nous occuper : « Quatre vices monstrueux entachèrent cette inique procédure : — L'incompétence des tribunaux anglais pour juger une princesse souveraine, qui ne relevait en rien de la couronne

(1) *History of Scotland*, l. VII.
(2) *Histoire de Marie Stuart*, t. II.

d'Angleterre; — le refus d'un conseil à l'accusée, en violation de la loi anglaise, et spécialement des statuts de Marie Tudor et d'Elisabeth; — le refus de confronter Babington et ses complices, ainsi que Nau et Curle, avec l'accusée, déni de justice sans nom, la confrontation étant la base de toute procédure équitable; — la comparution de Marie, non devant des magistrats indépendants et intègres, mais devant des commissaires, choisis avec soin par Elisabeth, qui cumulaient à la fois sur leurs têtes les fonctions d'accusateurs, de juges et de jurés, et qui ne cessèrent de troubler et d'étouffer la défense, en ne laissant la parole libre qu'à l'accusation (1). »

Conclusions judiciaires, pour ainsi dire, que suit une conclusion de raisonnement et d'appréciation.

« Jusqu'à la dernière heure, Marie a protesté de son innocence. La sincérité de ses sentiments religieux, qui ne saurait faire l'objet d'un doute, est un sûr garant de la vérité de ses affirmations. L'héroïsme extraordinaire qu'elle montra à ses derniers moments, l'ardente foi qui l'animait, peuvent-ils se concilier avec la basse hypocrisie que lui ont prêtée ses ennemis? Sur le point de comparaître devant le souverain Juge, eût-elle osé jouer ce double rôle, s'exposer à perdre en un instant le fruit de tant de souffrances si noblement supportées pour la cause de sa religion? Fervente catholique, eût-elle pu associer ainsi le parjure au martyre (2)? »

II

Or, entre ces jugements de Voltaire et de Robertson, — de M. Jules Gauthier et de M. Chantelauze, — se place précisément cette période que nous essayions tout à l'heure de définir. On pourrait l'appeler la période de la littérature historique contente d'elle-même, et confiante en son indéniable et complète possession de tous les éléments de la vérité.

Dès 1844, le prince Labanoff avait livré au public les premiers fruits de ses savants et consciencieux travaux. Il avait forcé les bibliothèques de l'Europe à rendre au jour la correspondance

(1) Chantelauze, *Marie Stuart, son Procès et son Exécution*, d'après le Journal inédit de Bourgoing, son médecin, la Correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier, et autres documents nouveaux. Plon et Cᵉ, éditeurs.

(2) *Ibid.*

presque complète de Marie Stuart. Celui-là n'appartenait point à la race sujette à s'enivrer de ses propres découvertes. Il était de ceux qui, après avoir beaucoup cherché et beaucoup trouvé, ne songent qu'à chercher mieux et à trouver davantage. Sa publication fut on ne peut plus favorable à la cause de la reine. Favorable par elle-même, en raison de son authenticité et du témoignage que la victime d'Elisabeth était ainsi en mesure de se rendre à elle-même, — elle l'était également dans les intentions très respectueuses et très sympathiques de l'auteur.

Mais en remettant à la mode, s'il est permis de parler ainsi, la question de Marie Stuart, elle suscita des travaux bien différents.

Il se trouva d'abord un historien qui fit hautement profession de vouloir vivre et mourir pour la mémoire de l'infortunée reine d'Ecosse. Compulser tous les documents, il était sûr de ne point faillir à cette tâche. Même il la jugeait trop minime pour son zèle. Il forma le dessein de suivre en tous les lieux les traces de son héroïne. Il voulut voir, pour s'en inspirer, les paysages qu'elle avait eus sous les yeux. « Pour lui, — disait un critique, grand partisan de son œuvre, — Marie était un idéal de poète, un rêve d'artiste, une énigme de philosophe. Il l'a cherchée pendant quatre années à travers la France, l'Ecosse, l'Angleterre, les châteaux, les palais, les prisons, les galeries, les bibliothèques, avec cette sympathie passionnée qui est l'amour platonique de l'historien. Il se fit le voyageur de ce mélancolique fantôme dont la mémoire, par une affinité mystérieuse, semblait être condamnée, comme la vie, à une évasion perpétuelle ; il a suivi peu à peu, à travers les fêtes, les batailles, les captivités, cette longue route de ses destinées, qui part du palais de Fontainebleau pour aboutir à l'échafaud de Fotheringay, flottante et orageuse comme la mer qui les sépare. Il en a questionné toutes les ruines, interrogé tous les échos, scruté toutes les poussières ; il a recueilli sur sa route ces légendes populaires qui croissent comme des fleurs sauvages dans les espaces vides de l'histoire. »

Que résulta-t-il donc de ces recherches que le critique en question appelle « des fouilles pieuses dans la cendre encore chaude de l'histoire » ? Si nous devons l'en croire, il résulta « un livre vaste comme une épopée, pathétique comme un drame, vivant comme une évocation, un livre qui est à la fois le portrait d'une femme et la fresque d'une époque, le reliquaire d'un nom et la musée d'un siècle ». Hélas! qui croirait, si le fait n'était là pour répondre, que tant de

belles paroles doivent se traduire en bon et simple français, par un seul mot : celui de pamphlet (1). Otez à l'*Histoire de Marie Stuart*, de M. Dargaud, les ornements, le pittoresque, le romanesque : vous retrouverez, à peu de chose près, *the Detection*, de Buchanan.

Vers la même époque, un célèbre maître en l'art d'écrire publia, lui aussi, sa *Marie Stuart* Ce fut avec des allures plus graves, sous une forme plus classique ou, pour mieux dire, plus académique. Mais le résultat fut analogue : l'impartialité magistrale de M. Mignet, comme le rêve enthousiaste de M. Dargaud, conclut à la culpabilité. Sans l'ombre d'une hésitation, sont acceptés les documents produits, au cours du procès, par les ennemis de la royale accusée : Walsingham, secrétaire d'État de la police d'Elisabeth, très haut personnage sans aucun doute, mais dont la moralité politique et policière allait, on le sait pertinemment, jusqu'à violer le secret des lettres, voler le pupitre d'un ambassadeur, corrompre ses valets, acheter une signature, engager un geôlier à mettre à mort sa captive ; — Walsingham, et aussi Phelips, un faussaire de profession. Il faut lire l'excellente dissertation de M. Chantelauze (2), sur la valeur des pièces arrangées pour les besoins de la cause, par de semblables personnages. « Pour moi, dit-il, j'éprouve une véritable souffrance morale, en voyant un homme aussi respectable que M. Mignet, accorder toute sa confiance à de tels scélérats, et s'appuyer sans contrôle sur les documents qu'ils ont produits pour accabler Marie Stuart..... Quel jury anglais ou français de nos jours oserait la condamner sur de telles preuves ? »

Mais n'oublions pas qu'à l'époque dont nous parlons, M. Chantelauze n'était pas près encore de se présenter sur l'arène.

Ceci se passait en 1851, — quelques mois plus tôt pour M. Dargaud, quelques mois plus tard, pour M. Mignet.

On déclara le procès définitivement jugé.

Définitivement était vite dit et facile à dire. Tout au moins, ce définitif ne dépassa pas l'année 1863, où M. Wiesener réfuta pied à pied les conclusions des deux célèbres écrivains. Il prouva que chacun, à sa façon, avait « fait une Marie Stuart de système..... On lui a imputé les vices qu'elle devait avoir d'après les théories psychologiques, les crimes qu'elle a dû commettre d'après ces vices

(1) Voir la *Revue littéraire de l'Univers*, 25 mars 1877, article de M. Auguste Roussel.

(2) *Marie Stuart, son Procès et son Exécution*, d'après, etc., p. 229 et suiv.

supposés. On est parti de l'idée *à priori*, que les écrits de ses adversaires devaient être la vérité ; on a examiné les documents d'un œil prévenu ; en fin de compte, on s'est trompé (1) ».

M. Wiesener fut surtout un athlète, un polémiste, un démolisseur d'erreurs qui, pour être érigées en monuments élégants ou splendides, n'en étaient pas moins des erreurs. Après lui, la place devenait libre pour poser à nouveau les assises de l'histoire, et pour bâtir. C'est ce qu'a fait, dans ces dernières années, avec un succès éclatant, l'auteur que nous avons déjà cité, et que M. Chantelauze a nommé « l'historien définitif de Marie Stuart » : — M. Jules Gauthier.

III

Définitif est une épithète qui n'appartient pas aux œuvres humaines. Il n'y a qu'un instant, nous avons eu lieu déjà de nous en apercevoir. Soit par la faute de leurs auteurs, soit par le seul fait qu'elles sont humaines, elles demeurent courtes de quelque côté ou vides en quelque endroit. N'importe la forme dont ils les revêtent, — histoire ou tableau, discours, statue ou poème, — les esprits élevés et les cœurs sincères ont le sentiment de cette insuffisance. Cela peut conduire au découragement, au désespoir, — ou au plus sublime des actes d'humilité et de foi.

Rien d'étonnant qu'il restât encore une lacune dans le livre de M. Jules Gauthier. Tout juste quand il l'eut publié, quand l'Académie l'eut couronné, quand les admirateurs et les amis l'eurent proclamé définitif, on vit surgir les matériaux nécessaires pour combler le vide. Et, ce qui est grandement à l'honneur de M. Jules Gauthier, loin de chercher à les faire rentrer sous terre, il fut des premiers, avec M. Léopold Delisle, à en reconnaître l'importance et l'authenticité.

Le vide en question se creusait à une place singulièrement inopportune. Pour les derniers mois de la captivité de Marie Stuart, son

(1) Wiesener, *Marie Stuart et le comte de Bothwell.* Cet ouvrage, publié en 1863, a donné naissance, en 1877, à un travail rigoureusement raisonné et lumineusement présenté : *la Vérité sur Marie Stuart*, d'après des documents nouveaux, par l'auteur de l'*Essai sur l'Allemagne* (Plon, éditeur). S'il nous est permis de nommer cet « auteur », on comprendra avec quelle autorité il a pu traiter la question, en joignant aux vues élevées du prêtre la pénétration et l'expérience du diplomate. Plus d'un lecteur a déjà deviné Mgr de Menneval, camérier secret du Saint-Père, ancien ministre plénipotentiaire.

séjour à Fotheringay, son procès, ses réponses et sa défense, on était réduit, d'une façon à peu près exclusive, aux procès-verbaux anglais. Quant à son attitude dans sa prison, en face de Dieu, d'elle-même et de ses derniers serviteurs, qui s'en était soucié, à moins que ce ne fût par un jeu d'imagination, ou bien afin de la défigurer ou l'incriminer?

Et cependant — supplice de Tantale pour les historiens — ce dont l'absence les réduisait à une si pitoyable disette, cela existait à n'en pas douter. Quelqu'un avait rédigé, par ordre de Marie Stuart et sous ses yeux mêmes, la relation de son procès et des sept derniers mois de sa captivité.

La reine ayant reçu, par un membre du conseil privé, lord Buckurst, la première notification de la sentence de mort, et croyant que l'exécution suivrait de près la sentence, passa les journées des 23 et 24 novembre 1586 à écrire de longues lettres à ses plus fidèles amis; elle leur annonçait sa condamnation, leur recommandait, avec la plus constante sollicitude, ses serviteurs, et réclamait de leur affection quelques derniers services. Auprès du pape Sixte-Quint, elle sollicitait, avec ses prières et sa bénédiction, une absolution générale. Elle lui mandait son refus d'être assistée par un évêque anglican, et son ferme vouloir de répandre son sang au pied de la Croix, afin d'assurer, s'il était possible, le triomphe de l'Eglise catholique, et de ramener à la foi les dévoyés de l'île d'Angleterre. Elle déposait son autorité maternelle entre les mains du Souverain Pontife, le priant de se conduire envers son fils Jacques comme un père spirituel et, avec le concours du duc de Guise et du roi d'Espagne, de le ramener à la foi de ses aïeux. Dans le cas où Jacques se convertirait, elle exprimait le désir que Sixte-Quint facilitât son mariage avec la fille du roi catholique; mais si, au contraire, il restait attaché à l'hérésie, elle abandonnait tous ses droits à la couronne d'Angleterre, au roi Philippe II, sous le bon plaisir du Pape. « Voilà, — disait-elle, — le regret de mon cœur et la fin de mes désirs mondains..... Je les présente aux pieds de Votre Sainteté, que très humblement je baise. » Mais ce n'est pas tout : « Vous aurez, — disait-elle encore, — vous aurez *le* VRAI RÉCIT *de la façon de ma dernière prise et de toutes les procédures contre moi et pour moi*, afin qu'entendant la vérité, les calomnies que les ennemis de l'Eglise me voudront imposer, puissent être par vous réfutées et la vérité connue : et à cet effet, ai-je vers vous

envoyé ce porteur, requérant pour la fin votre sainte bénédiction (1). »

Ce porteur était-il le même qui fut chargé de cette autre lettre écrite par Marie Stuart, en partie la veille, en partie la nuit même de son exécution, à son beau-frère le roi de France, Henri III?

« Monsieur mon beau-frère, étant, par la permission de Dieu, pour mes péchés, je crois, venue me jeter entre les bras de cette reine ma cousine, où j'ai eu beaucoup d'ennuis, passé plus de vingt ans, je suis enfin par elle et ses états condamnée à la mort; et, ayant demandé mes papiers, ôtés par eux, pour faire mon testament, je n'ai rien su retirer qui me servît, ni congé d'en faire un autre testament, ni que, après ma mort, mon corps fût transporté, selon mon désir, en votre royaume, où j'ai eu l'honneur d'être reine, votre sœur et ancienne alliée. Aujourd'hui après dîner, m'a été dénoncée, sans plus long répit, ma sentence pour être exécutée demain, comme une criminelle, à sept heures du matin. Je n'ai eu loisir de faire un ample discours de tout ce qui s'est passé; mais *s'il vous plaît croire mon médecin* et ces autres miens désolés serviteurs, vous saurez la vérité, et que, grâce à Dieu, je méprise la mort et fidèlement proteste de la recevoir innocente de tout crime, quand je serais leur sujette, ce que je ne serai jamais. La religion catholique et le maintien du droit que Dieu m'a donné à cette couronne, voilà les deux points de ma condamnation, et toutefois, ils ne me veulent permettre de dire que c'est pour la religion catholique que je meurs, mais pour la crainte du change de la leur; et pour preuve, ils m'ont ôté mon aumônier, lequel, bien qu'il soit en la maison, je n'ai pu obtenir qu'il me vînt confesser ni communier à ma mort; mais m'ont fait grande instance de recevoir la consolation et la doctrine de leur ministre, amené pour ce fait. *Ce porteur* et sa compagnie, la plupart de vos sujets, vous témoigneront mon déportement en ce mien acte dernier... (2). »

Le nom de « ce porteur » qui, en effet, était français et conséquemment sujet de Henri III, de « ce médecin » dont les récits méritent toute créance, a trouvé place dans le Mémoire de quelques lignes que Marie écrivit encore durant cette veillée funèbre, pour recommander spécialement ses serviteurs au roi de France. Elle le conjurait de prendre pour médecin Dominique Bourgoing, et

(1) Labanoff, *Lettres, instruction et mémoires de Marie Stuart, reine d'Ecosse*, t. VI. — Chantelauze, p. IX et 298.

(2) Chantelauze, p. 397.

lui répétait encore de « donner crédit à tout ce qu'il lui dirait ».

Certes, oui, l'excellent homme, si droit, si simple et si dévoué, méritait bien que l'on donnât crédit à sa parole. Et quel trésor que de posséder maintenant cette loyale parole! Aussi bien que le pape Sixte-Quint, aussi bien que le roi de France, nous pouvons désormais l'entendre vibrer comme l'argent pur.

En effet, le *Journal inédit* que publie M. Chantelauze, c'est le *vrai récit* de la *dernière prise* (1) de Marie Stuart et de *toutes les procédures contre et pour elle*, récit envoyé par la malheureuse reine au pape Sixte-Quint, « afin qu'entendant la vérité, les calomnies que les ennemis de l'Eglise voudraient imposer fussent par lui réfutées et la vérité connue ».

Et l'auteur de ce vrai récit, c'est Dominique Bourgoing, le médecin que la reine envoya à Henri III.

Mais affirmer ne suffit pas, il faut prouver.

IV

Sans un grand luxe de raisonnements, sans une grande accumulation de témoignages, M. Chantelauze établit l'authenticité du *Journal*, et prouve qu'on ne saurait attribuer sa rédaction à nul autre qu'à Dominique Bourgoing.

Plus d'une fois, il nous a semblé voir, au cours de notre lecture, la vérité devenir par elle-même plus manifeste encore qu'il ne nous l'avait montrée de prime abord.

L'authenticité n'est pas contestée, et ne paraît même pas donner lieu à la contestation. Le manuscrit, petit in-folio, d'une écriture cursive du temps, très serrée, a été cédé à M. Chantelauze par un habitant de la ville de Cluny. « Bien qu'il ne porte aucun timbre, il est présumable qu'il a fait partie autrefois de la riche bibliothèque des Bénédictins de l'abbaye de Cluny, dont les livres et les manuscrits ont été plus d'une fois dispersés depuis 1793. Il est fort probable que ce *Journal* fut possédé par le bâtard de Guise, neveu du cardinal de Lorraine, et que c'est lui qui en fit don à la bibliothèque de l'abbaye. Ce qui vient à l'appui de cette supposition, c'est que Claude de Guise fut abbé de Cluny, de 1575 à 1612,

(1) C'est-à-dire la translation de Chartley à Tixall. Là commence, en effet, le *Journal de Bourgoing*, et il contient effectivement aussi toutes les procédures contre et pour Marie Stuart.

époque de sa mort, et qu'il était cousin de Marie Stuart. » Un des plus habiles paléographes de notre époque, M. Léopold Delisle, ayant examiné ces précieuses pages, sur la demande de M. Chantelauze, n'a pas hésité à les considérer comme écrites à la fin du seizième siècle ou dans les premières années du dix-septième. Le document se trouve ainsi garanti par l'extérieur, si l'on peut parler de la sorte. C'est bien déjà quelque chose. Ainsi quand une enveloppe est restée munie de tous ses sceaux, quand un coffre a conservé sa serrure intacte, on ne craint plus guère que le coutenu ait été violé.

Mais nous possédons en outre le moyen de contrôler ce contenu lui-même. A peu près dans le temps ou l'on découvrait en France le « vrai récit », longtemps et vainement cherché au Vatican par le prince Labanoff, un recueil très important était publié en Angleterre : c'est la correspondance, en partie inédite jusqu'alors, d'Amyas Paulet, le dernier geôlier de Marie Stuart — *The Letter-Books of sir Amias Paulet, Keeper of Mary Queen of Scots, edited by John Morris, priest of the Society of Jesus.* — Or, *the Letter-Books*, embrassant la même période que le *Journal*, on peut contrôler, presque jour par jour, le document français par les documents anglais. En retrouvant les mêmes faits, mentionnés aux mêmes dates, on acquiert tout au moins une forte présomption d'authenticité. Nous disons : les mêmes dates, et il faut l'entendre à la lettre; car, tout aussi bien que le geôlier anglais, le narrateur français, écrivant en Angleterre, fait usage du calendrier anglais, en retard de dix jours sur le calendrier grégorien. M. Chantelauze a dû prendre le soin, pour les principaux faits, de rétablir le quantième, conformément au nouveau style.

En pareille matière, les détails de ce genre ne sont pas sans importance. Nous ne pouvons les relever tous. Mais impossible de passer sous silence un rapprochement qui s'impose de lui-même.

Le 17 janvier 1587 (n. s.), Amyas Paulet écrivait à William Davison, membre du conseil privé, et l'un des principaux secrétaires d'Élisabeth. — On reconnaîtra cet odieux et hypocrite jargon, genre puritain, que devaient immortaliser les *Saints* de Cromwell. — « Quoique cette reine qui m'est confiée, — disait-il, — ait reçu assez de messages de mort pour porter à la mortification n'importe quelle vraie chrétienne, cependant sa mauvaise nature a donné de fréquents exemples de manques de charité et d'autres révoltes

volontaires, bien que, depuis plusieurs semaines, elle attende de jour en jour le coup fatal qu'ont mérité ses crimes. Et maintenant il semble que les délais de la justice aient augmenté ses espérances d'une plus longue miséricorde. Là-dessus, si je ne me trompe, à l'occasion de ses papiers de compte, elle envoie Melvil et son médecin auprès de moi, et après m'avoir parlé desdits comptes, ils me demandent, au nom de leur maîtresse, si j'ai reçu une réponse de Sa Majesté à la lettre qu'elle lui a adressée .» Il s'agit de la lettre du 19 décembre 1586, admirable lettre, bien connue d'ailleurs (1), et dont la remise aux mains de Paulet, donna lieu à une étrange scène entre Marie Stuart et son geôlier. Sous prétexte que la royale prisonnière aurait pu introduire dans sa missive quelque poison subtil, afin de donner la mort à Élisabeth, Paulet n'accepta cette missive qu'à la condition que Marie en « prît l'essai », c'est-à-dire la frottât, tout ouverte, contre son visage. Cette scène est racontée par *the Letter-Books* et par le *Journal*. Mais continuons, ou plutôt laissons continuer Amyas Paulet. — « Sur ma réponse négative, ils m'ont dit *qu'elle écrira de nouveau et qu'elle m'appellera lorsque sa lettre sera prête*, pour que je la voie fermer et cacheter. Sur quoi je répondis que je n'avais rien à dire, évitant à la fois de lui défendre d'écrire et de lui promettre d'envoyer la lettre. Pour être franc avec vous, je connais si bien sa ruse, que je ne désire pas qu'on lui permette d'écrire encore à Sa Majesté, parce que je suis sûr qu'elle n'écrira rien qui soit profitable à Sa Majesté et au bien du royaume; et l'on peut craindre que ses promesses flatteuses et traîtresses n'engagent notre miséricordieuse reine à l'écouter favorablement, ce qui serait fort dangereux pour sa propre sûreté et pour la tranquillité du royaume. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il n'était pas de mon devoir d'envoyer *une seconde lettre* sans un ordre spécial. Je vous prie de me donner vos instructions... (2). »

Cette « seconde lettre », que le fanatique geôlier redoutait si fort, comme pouvant empêcher ou retarder l'exécution de sa prisonnière, — cette lettre qui fut écrite, et que, en définitive, il refusa d'envoyer, — était restée inconnue jusqu'à présent. Or, c'est précisément la pièce placée en tête du *Journal*, à la suite d'une copie de la

(1) Labanoff, t. VI, p. 475.
(2) *The Letter-Books, of sir Amias Paulet*, p. 346.

lettre à Henri III. Rien de plus frappant, nous semble-t-il, quant à la corrélation des deux nouveaux documents, et quant à la corroboration du *Journal* par *the Letter-Books*.

Le *Journal* est ancien, il est authentique. Avons-nous une égale assurance relativement à la personnalité de son auteur?

V

Point de signature, aucune désignation de nom, voilà qui n'est pas pour nous contenter au premier coup d'œil. Le motif de cette excessive discrétion est, du reste, facile à saisir. C'est précisément parce que le récit devait être fort intéressant, qu'il a fallu le laisser sous le voile de l'anonyme. Le narrateur, attaquant sans ménagement les ennemis de sa souveraine, révélant leurs détestables machinations, divulguant mille particularités qu'ils auraient voulu ensevelir dans un secret éternel, — avait tout à craindre de leur vengeance, si le *Journal* eût été découvert et lui eût été attribué.

Il a donc bien soin de ne pas signer et de parler à la troisième personne. Mais, heureusement pour nous, dans l'entraînement du récit il s'égare quelquefois, et laisse échapper des *je* et des *moi* qui le trahissent. « *Et moy*, incontinent après, par importunité que *je fis*, allé au cabinet de Sa Majesté, pour prendre quelque chose précieulx pour sa santé, espérant retourner par devers elle... (1). » Il est assez probable que ce soin incombait au médecin. En plusieurs autres pages, le narrateur, s'exprimant encore à la première personne, raconte qu'il donne des soins à la reine, parle de ses fluxions, de ses douleurs aux bras, va cueillir des simples dans un jardin pour lui préparer quelque potion.

Ce ne sont pas là des preuves, si l'on veut, ce sont de pures probabilités, basées sur la convenance des attributions. Mais ce qui n'est pas rigoureusement probant, à soi tout seul, peut le devenir par l'adjonction d'éléments d'une autre nature. En voici que l'on peut appeler mathématiques, comme le dit très bien M. Chantelauze.

Nous lisons dans le *Journal* (2) :

« Le jeudy XXIIe (décembre) le Sr Amyas envoya quérir *M. Melvim et M. Bourgoing tous deux ensemble*, contre sa coustume, d'aultant que le dit Melvim, depuis son retour, avoit esté tousjours

(1) Chantelauze. p. 477.
(2) *Ibid*,. 507.

seul qui portoit et rapportoit les messaiges à Sa Magesté. Et Sr Amyas, eulx là venus, leur déclara que luy, ayant quelque chose à envoyer à la Reyne, avoit trouvé expédient de le donner à eulx deux, qui estoit deux sacs de papiers, suivant ce que Sa Magesté avoit demandé pour faire ses comptes, disant qu'il ne sçavoit ce que c'estoit, mais qu'il le donnoit ainsy qu'il le avoit reçu, NOUS *baillant* à part une lettre de M. Curlle à sa sœur. . . . . .

« ... Nous, ayant descouvert que les dits sacs avoient été descellez, *le monstrasmes* au Sr Amyas..... »

Puisque Melvil et Bourgoing sont les deux seuls interlocuteurs d'Amyas Paulet, et puisque l'auteur du *Journal* dit « nous », en parlant de ces deux personnages, — il faut, de toute nécessité, que cet auteur soit ou Melvil ou Bourgoing.

Etait-ce Melvil? Non, car il était Écossais, et il n'eût point écrit en français. Non encore, car Melvil fut bientôt séparé de la reine, et l'auteur du *Journal* continue sa narration jour par jour, jusqu'à la fin, en s'exprimant constamment comme un témoin oculaire. Bourgoing, qui resta toujours auprès de Marie Stuart, Bourgoing peut donc seul être l'auteur du *Journal.*

Ailleurs, le narrateur dit (1) : « Estant en tel trouble et ne sachant qu'on vouloit faire de Sa Magesté, doubtant qu'on luy vouleust faire quelque tort à sa vie, JE *m'acosté* dudit Sr Amyas et luy priay qu'il eust pitié d'une princesse en trouble et affligée... Le Sr Amyas *me* répondit qu'il prenoit bien *ce que je luy disois...* » Au moment en question, le seul des serviteurs de la reine qui fût resté auprès d'elle, c'était son médecin Bourgoing.

Mais celui-ci se trahit peut-être plus complètement que partout ailleurs, en une circonstance, la dernière dont nous voulions nous prévaloir.

« Le samedi XXIe (2), le Sr Amyas envoya quérir M. Melvim, M. Bourgoing et M. du Préau », l'aumônier de Marie Stuart, « pour lequel — dit l'auteur du *Journal* — *nous demeurasmes esbays* que ce pourroit estre ». M. du Préau fait difficulté de se présenter, « n'estant en habit convenable pour son estat ». Les deux autres essaient d'aller parler au geôlier de la reine, mais il les refuse « disant — poursuit toujours notre narrateur — disant qu'il n'avoit rien à *nous* dire sans que le dit du Préau y fust ».

(1) Chantelauze, 472 et 473.
(2) *Ibid.*, p. 561.

Ce *nous* représente donc Melvil et Bourgoing, et nous avons déjà vu pourquoi il faut exclure Melvil comme auteur possible du *Journal.*

M. du Préau se décide à emprunter « ung manteau, et *tous troys* venus au Sr Amyas, *icelluy dressa sa parole audict Bourgoing*, qu'il avoit fait venir spécialement pour ce qu'il avoit quelque chose à luy dire, comme auxdits Srs Melvim et du Préau, *de quoy il vouloyt que* JE *fisse le rapport à Sa Majesté....* » Or, cette communication qu'Amyas Paulet entourait de tant d'ambages, c'était l'ordre à M. du Préau et à Melvil de ne plus avoir aucun entretien avec Marie Stuart, de ne plus même habiter dans le voisinage des chambres occupées par elle à Fotheringay. Et à qui enjoint-il d'informer la reine de ce changement? Au troisième personnage, à Bourgoing, lequel s'exprime, par mégarde, à la première personne : « De quoy il vouloyt que je fisse le rapport à Sa Majesté. » Donc, encore une fois, l'auteur du *Journal* ne peut être que Dominique Bourgoing.

VI

Rappeler à quel état se trouvait parvenue, vis-à-vis du public français en particulier, la question de Marie Stuart; indiquer la considérable et déplorable lacune qu'aucun travail n'avait pu combler; prouver que cette lacune est désormais abondamment remplie, au moyen d'une relation authentique, écrite jour par jour, sous les yeux de l'illustre captive, par un de ses serviteurs les plus fidèles, et le seul auquel il ait été donné de rester constamment à ses côtés, jusqu'à la fin : — c'est avoir montré l'intérêt qui s'attache à la découverte de M. Chantelauze; c'est avoir engagé toutes les personnes qui se préoccupent des grandes questions historiques, ou même qui, tout simplement, sont émues par les grandes infortunes, à lire avec attention le *Journal inédit de Bourgoing.*

Qu'il nous soit permis toutefois d'insister, en terminant, sur un certain motif d'intérêt. Pourquoi essaierions-nous de cacher qu'il nous tient essentiellement au cœur?

M. Chantelauze voudra bien nous pardonner d'avoir goûté, pardessus tout, dans sa publication, ce qu'il était loin de nous inviter à y chercher.

En effet, il semble convaincu que la première condition pour bien étudier l'histoire de Marie Stuart et d'Elisabeth, c'est de commencer par oublier si l'on est catholique ou protestant.

Entend-il par là qu'il faut se garder d'entamer cette étude en se disant : Elisabeth représente le protestantisme, donc je la déclare d'avance coupable sur toutes choses ; Marie Stuart représente le catholicisme, donc je l'admire de confiance, même avant d'avoir rien examiné. — Ce serait la revendication d'une impartialité tellement rudimentaire, qu'il semble superflu d'en parler.

Mais si nous rapprochons de cet avis circonspect, certains passages ou certains mots sur la politique des Papes, celle de Philippe II, l'esprit de la Ligue, les institutions politiques modernes, la civilisation et la liberté des peuples, la passion religieuse qui aveugle et qui fait outrepasser les pouvoirs souverains, etc., — nous avons tout lieu de croire que M. Chantelauze demande davantage ; et c'est sur ce « davantage » que nous avouons nous trouver en plein désaccord.

De l'impartialité, à merveille. Mais pourquoi donc ne lirions-nous pas en catholiques? n'étudierions-nous pas en catholiques? Autant nous inviter, si nous tenons un flambeau bien allumé, à prendre d'abord la précaution de l'éteindre pour mieux nous diriger à travers la nuit.

Nous avons lu en catholique, et nous n'avons cessé de remarquer, pendant notre lecture, que l'élément catholique se dégage de plus en plus, dans l'affaire de Marie Stuart, à mesure que se multiplient les documents. Jamais il ne nous était apparu d'une façon aussi nette que par la relation de Dominique Bourgoing.

Sans doute une légitime et respectueuse curiosité se trouve satisfaite, en pouvant pour la première fois, par exemple, grâce au médecin de la reine, connaître tous les détails du dramatique épisode de la chasse au cerf, ou bien encore du voyage de translation à Fotheringay. « Les particularités du voyage, — disait l'habile historienne, miss Strickland, — la conduite de la royale prisonnière, ce qu'elle avait pu dire et faire pendant le trajet, auraient sans doute ajouté une page d'un intérêt peu commun à son histoire personnelle. » Cette page, nous la possédons maintenant ; elle est en effet d'un intérêt peu commun, elle est vivante, elle est parlante. Mais combien plus haute est la portée de cette discussion (1) entre la reine et son geôlier Amyas Paulet, où le geôlier, prenant le parti du protestantisme, « repetta instamment que ce n'estoit pour la

(1) Chantelauze, 542 et suiv.

relligion » que sa prisonnière devait être mise à mort, « et que personne n'avoit encore esté puny pour la relligion » ; — l'impudent menteur! — Mais Marie soutint, avec une dignité et une fermeté admirables, « qu'on luy faisoit accroire tout ce qu'on vouldroit, ayant desjà premeditté de longue main ce qu'ilz prétendoient faire; que, pour ce qu'elle estoit catholique, ilz la voulloient mettre au rang des autres; qu'elle estoit toutte résolue et appareillée de mourrir pour la relligion et qu'elle ne demandoit pas mieulx; qu'elle s'estymoit bien heureuse de souffrir et endurer pour le nom de Dieu comme ont fait beaucoup de saintz personnaiges et martires, en souvenance de ce que, recitant en ses prières et lecture d'un sermon, elle venoit de lire de ceulz qui ont souffert pour le nom de Dieu, desquels nous cellebrons aujourd'hui la feste. (On était au jour de la Toussaint.)..... Elle desiroit qu'un chascun sceust et congneust comme ses affaires se manyoient et se manyent..... Elle ne demandoit autre chose affin que tous princes chrestiens et estrangers puissent estre tesmoings de tout et fussent juges de tout ce qu'on luy avoit faict, non pas pour elle, mais à la confusion de tous ses ennemys, et de ceux de l'Église catholique; qu'ilz n'avoient cessé de tourmenter les pauvres catholiques et mettoient touttes leurs estudes à cella, s'aydant de cette couverture qu'ilz estoient traistres, ne voullant recongnoistre la reyne d'Angleterre pour chef suprême de l'Église; que, quant à elle, comme elle avoit dict en pleine assemblée, elle ne recongnoissoit chef de l'Église, austre que le pappe, auquel estoit commis le règlement d'icelle..... »

On a dit que « la théologie est au fond de toutes les questions contemporaines. » Ce n'est pas d'aujourd'hui, on le voit, qu'elle est au fond des questions historiques. « Les hommes politiques, — disait, il y a quelques années, l'illustre cardinal Pie, en citant cet aveu de Pierre Leroux et de Proudhon, — les hommes politiques ne sont point en voie de demander à la théologie les solutions dont le pays a besoin (1). » Que les hommes d'étude lui demandent, du moins, les solutions dont, eux aussi, dans le cours de leurs travaux, ils ont si souvent besoin.

Thérèse Alphonse Karr.

(1) Instruction pastorale sur l'obligation de confesser publiquement la foi chrétienne, Carême 1874. *Œuvres de Mgr l'Evêque de Poitiers*, t. VIII.

UNE EXCURSION AU CAMBODGE[1]

187...

VIII

Au pays Khmer. — Le mont Khrôm et les ruines d'Ang-Cor. — Le Ba-Khêng et l'empreinte de Boudha. — Chasse au tigre. — Les Prêtres-Charmeurs. — Battambon : un événement fatal. — Accident sur le Lac. — Retour à Pnôm-Penh.

A peu près à l'extrémité N. E. du Grand-Lac, sur les bords d'un petit arroyo, dont une montagne isolée, — le mont Khrôm, — semble indiquer l'entrée de loin, s'élèvent les ruines splendides de ce qui fut Ang-Cor. Nous sommes toujours ici en plein sol cambodgien, sur ce sol que les indigènes appellent encore avec fierté *Maha-Nocor-Khmer*, « le grand royaume du Cambodge », mais que l'on pourrait dénommer avec beaucoup plus de raison *Nocor-Maha-Pibac*, « le royaume de la grande détresse ». On les rencontre à environ 16 kilomètres des bouches de l'Arroyo. Au reste, toutes les plaines environnantes sont peuplées de débris. On en retrouve sur tous les points de l'ancien territoire cambodgien compris entre le 10° et le 17° de latitude nord et le 100° et le 105° de longitude est. Par leur nombre, leur importance, la perfection de leur exécution, ils dénotent l'existence d'une civilisation puissante, de longue durée et d'un art extrêmement remarquable.

Nous avions dû, cette fois encore, nous résigner aux chars à bœufs, en quittant nos jonques. Mais les tumultueux souvenirs qui nous agitaient, en foulant cette terre jadis si glorieuse, étouffaient en

(1) Voir la *Revue* du 15 juillet 1881.

nous les tourments de la route. Depuis sa découverte par les Portugais, en 1570, combien peu d'Européens l'avaient parcourue avant nous !

En partie détruits par les guerres, abandonnés depuis plusieurs siècles, presque tous les monuments Khmers sont aujourd'hui dans le plus complet délabrement. Leurs ruines, presque ignorées des voyageurs, infestées par les fauves, sont redoutées des indigènes eux-mêmes, à qui elles inspirent une superstitieuse terreur. Partout une végétation puissante les envahit, et c'est la hache à la main qu'il faut tenter de pénétrer jusqu'à elles.

Quelles sont les origines de cet ancien peuple Khmer dont, seuls, les merveilleux ouvrages attestent l'existence? Quelle date assigner à ces grandioses chefs-d'œuvre de la patience humaine et d'un génie inspiré par la foi? La science ne sera fixée sur ces deux points obscurs que le jour où l'on aura pu déchiffrer les nombreuses inscriptions disséminées sur leurs murs. Ces inscriptions, dont les plus récentes sont tracées en caractères semblables à ceux de l'écriture cambodgienne moderne, ne sont cependant pas comprises par les lettrés les plus savants du Cambodge et du Siam. Jusqu'à présent il a donc été impossible de s'en procurer aucune traduction. Nos épigraphistes français n'ont pas réussi davantage.

La première impression qu'on ressent en visitant cette région étrange, c'est un amer sentiment de tristesse. On se demande douloureusement combien de temps encore dureront ces débris sous la double influence dévastatrice de la végétation et du climat. La sollicitude des amis de l'art éclairé n'y pourra jamais rien. Même en admettant que les provinces d'Ang-Cor et de Battambon fassent retour dans l'avenir au Protectorat français, la bonne volonté d'un gouvernement européen demeurerait impuissante. L'art cambodgien a depuis si longtemps disparu, que les réparations les plus simples de ces monuments sont devenues impossibles. Le magnifique temple d'Ang-Cor-Thôm, — qui n'occupe pas moins d'une lieue carrée d'étendue, — est occupé par des bonzes dont la principale occupation se borne à élaguer religieusement les touffes de palmiers qui disjoignent les colonnes, les couloirs et les tours. Ils ne peuvent faire mieux.

L'influence religieuse éclate partout dans l'art Khmer. Chaussées, ponts massifs, vastes citernes, remparts, fortifications, citadelles, temples, tombeaux ou palais, quelle que soit, d'ailleurs, l'exacte

destination de ces édifices, on y retrouve à chaque pas la reproduction d'épisodes sacrés, de légendes pieuses, de traditions mystiques, — comme cela se rencontrait jadis dans les monuments grecs. Ils sont le produit d'une dévotion vive, je dirai même d'une fanatique ardeur de prosélytisme matériel comparable à ce prodigieux élan d'expansion subite qui a fait ériger, chez nous, au moyen âge cette multitude de cathédrales gothiques dont nous avons perdu, nous aussi, le secret. C'est que partout, sans distinction de climats et de races, les théocraties emportent, en s'écroulant, leurs inspirations dans leurs tombes. Les hommes changent avec les siècles, et leur travail se modifie forcément en même temps que leur croyance. La pensée moderne ne peut plus revenir aux enthousiasmes passés, ni ses architectes se façonner nulle part à un style dont ils ont perdu nécessairement l'intuition. L'Orient n'a point échappé à cette loi inévitable. L'homme s'en console aisément : l'Art seul a le droit de s'en désoler.

Bien qu'on ignore la date, même approximative, de ces monuments, il est permis de croire qu'ils sont contemporains de l'introduction du Boudhisme dans l'Indo-Chine, c'est-à-dire du quatrième siècle avant notre ère. On sait, en effet, qu'à la suite du concile de Patralipoutra, tenu trois cents ans environ après la mort de Çakya-Mouni par le roi Açoka, des missionnaires de la révélation nouvelle vinrent prêcher leurs doctrines à l'extrême Orient. Il est vrai que plusieurs historiens affirment que ce fut seulement au cinquième siècle de notre ère, en 440, que le bonze Préa-Put-Khosa apporta de Ceylan au Cambodge les livres réformateurs. Ce qui est certain, c'est qu'il serait imprudent d'affirmer quoi que ce soit sur ce point. Je ne me risquerai donc pas à formuler ici la moindre théorie, ne pouvant la faire reposer sur aucune base précise : d'autant plus que, si la figure de Boudha revient souvent dans les motifs de décoration architecturale des édifices Khmers, on y retrouve également les représentations brâhmaniques et même d'autres allégories, sans cesse reproduites et paraissant avoir une importance capitale, qui doivent répondre, elles aussi, à des traditions peut-être antérieures à l'introduction des croyances hindoues dans cette contrée. Dans tous les cas, la solution du problème me paraît encore lointaine.

Je ne décrirai pas Ang-Cor-Thôm, Ang-Cor-Whât et Baïon, quelque envie que j'en ressente. Il est pourtant si doux de parler longuement de soi! Mais les travaux de Henri Mouhot, de Francis

Garnier, de Louis de Carné et de M. Delaporte sont trop connus pour ne pas rendre toute répétition inutile.

Je vais donc me borner, tout simplement, à raconter la fin de mon voyage.

IX

Je ne pouvais songer à quitter Ang-Cor, avant d'avoir visité, sur le mont Ba-Khêng, l'empreinte vénérée de Boudha. Mes compagnons ne m'eussent point pardonné un pareil oubli.

La pagode sainte, bien que déchue de son antique splendeur, ne s'ouvre pas volontiers devant les Européens. Les rares prêtres qui la desservent actuellement ont singulièrement accru leur fanatisme, en voyant diminuer leur nombre. Mais nous avions des laisser-passer formels du roi Norodom pour le gouverneur de la province, et, malgré l'état d'hostilité sourde qui règne sans cesse entre le Cambodge et le Siam, les lettres royales produisirent leur effet : nous pénétrâmes partout.

Notre escorte indigène n'avait pas moins hâte que nous de fouler ce sol révéré. Son scepticisme de race s'était envolé soudain au voisinage de la montagne miraculée.

Le Ba-Khêng est une colline située à 2 milles et demi au N. d'Ang-Cor-Whât et à 6 ou 7 kilomètres N. E. d'Ang-Cor-Thôm. Son altitude est de 100 mètres environ. Sa base est fortement boisée. La plaine qui l'environne est également couverte d'une végétation puissante.

Au pied du mont, à l'ombre d'onduleux palmiers, se dressent deux magnifiques lions monolithes, hauts de 2^{m}, 20. Des escaliers, en partie ruinés, conduisent au sommet, d'où l'on jouit d'un coup d'œil splendide. D'un côté, on embrasse dans son ensemble les ruines merveilleuses des deux Ang-Cor : à l'horizon, les flots du Grand-Lac scintillent ; leurs teintes éblouissantes tranchent brusquement sur le vert sombre des forêts et sur le fond bleuâtre des rochers dénudés du Khrôm. De l'autre côté, se déroule à perte de vue une longue chaîne de montagnes dont les inépuisables carrières ont fourni aux vieux temples leurs superbes blocs de grès, et, toujours plus à l'ouest, un nouveau lac, plus petit, dont l'azur apparaît comme un mince ruban sur le tapis joyeux des bois épais qui le recouvrent en partie. Mais cette région splendide est encore

déserte. Le rugissement des fauves et le chant des oiseaux troublent seuls sa solitude. La nature semble ne pouvoir se consoler de l'abandon profond de ces beaux lieux.

Toute la cime du mont offre une vaste surface plane. Les restes de l'ancien temple, dont l'origine est, assurément, de beaucoup antérieure à celle même des autres édifices de la province, ne sont plus reconnaissables. C'est à peine si le regard curieux de l'explorateur peut retrouver l'emplacement de ce prélude d'une civilisation perdue. Quatre rangs de trous carrés, assez profonds, s'échelonnent en face les uns des autres à des distances exactement réglées : dans quelques-uns sont encore debout des colonnes, carrées également, qui devaient former une galerie conduisant à l'escalier de l'édifice principal. Les toitures ont disparu. Deux autres galeries transversales, dont l'indication subsiste suffisamment, reliaient quatre tours avancées, sortes de défenses du saint monument. Seules, ces tours sont demeurées à peu près en état. Elles sont construites partie en grès, partie en briques, et servent de demeures aux bonzes, qu'on nomme ici « talapoins ».

Le temple lui-même est petit. Il se dresse, au milieu des quatre tours, sur un faible monticule dont les parois ont été taillées de main d'homme. Sa dégradation fait peine. Les mosaïques et les arabesques intérieures de ses murs n'existent plus; les panneaux et les corniches en bois doré sont tombés en poussière ; les admirables incrustations de nacre de ses portes massives en bois d'ébène n'ont laissé que leurs traces : quant aux nattes d'argent qui recouvraient le sol, leur souvenir est resté à l'état de légende, mais c'est tout.

Au fond, sous un catafalque entouré de lambeaux de serge dorés, gît l'empreinte fameuse du pied de Boudha. Les dévots de la région l'ont couverte de leurs offrandes, composées de bimbeloteries. Le sanctuaire a été également dépouillé de ses ex-voto d'or et d'argent, que la pauvreté des fidèles ne peut plus remplacer. Il est probable que les prêtres les ont, il y a longtemps déjà, vendus pour vivre. L'éloignement et l'incertitude des pèlerinages ne doivent pas, en effet, leur procurer une existence facile. Leur fanatisme actuel n'est peut-être, après tout, qu'une conséquence de leur maigreur.

Mes indigènes baisaient le sol avec ferveur. Pour témoigner de leur foi profonde dans la mission divine du Prophète, ils couvrirent, à leur tour, son simulacre d'innombrables découpures en papier,

symboles de leurs prières. Nous les regardions, mes amis et moi, avec un flegme que rien ne démentit. Au reste, la prudence nous faisait une loi de la plus rigoureuse impassibilité.

Plusieurs même se prétendirent, dès le lendemain, subitement guéris de douleurs rhumatismales contractées pendant notre excursion sur les lacs. Je n'avais jamais entendu parler de ces douleurs, mais je feignis de croire ce qu'on voulut. Les bonzes nous firent, demander, par notre interprète, de daigner consentir à apposer nos quatre signatures européennes au bas d'une pancarte destinée à relater le fait. Nous nous exécutâmes gravement. C'est ainsi que nous avons servi de témoins à ce miracle insigne. Les prêtres ne manqueront point de faire résonner aux oreilles des visiteurs de l'avenir ce solennel assentissement d'hommes d'une autre race, et les pauvres diables croiront fermement ce dont ils n'auront pu se rendre compte, ce que, nous autres moqueurs, nous aurons bien voulu constater pour payer l'hospitalité accordée! C'est ainsi que se fabriquent les miracles à Siam.

Nous demeurâmes quatre jours sur le Ba-Khêng. Les talapoins, charmés de notre facilité, nous firent excellent accueil. Il est vrai que mon cuisinier chinois, que j'avais amené de Saïgon, était pour beaucoup dans leur empressement gracieux. Ces braves gens faisaient bombance avec nous et comblaient leurs vides. Pendant tout ce temps, je ne les ai point vus marmotter une seule prière.

J'ai rapporté, comme souvenir du lieu, une magnifique peau de tigre. Quelques-uns de mes Cambodgiens, étant allés chasser en forêt, avaient été attaqués à l'improviste par une femelle. Ils n'avaient point d'autres armes que leurs longues lances, ce qui ne les empêcha point de tenir vigoureusement. Le fauve s'était élancé contre eux du fond d'un petit taillis, l'œil en feu, la gueule sanglante. Il s'enferra sur leurs lances croisées. L'un des chasseurs lui plongea lentement alors son arme dans le gosier ; elle lui ravagea les entrailles. Le tigre expira en poussant des rugissements affreux, après avoir labouré profondément le sol de ses puissantes griffes. Par bonheur, je n'eus à déplorer aucun accident, comme il en arrive trop souvent en pareille circonstance. Quelques mois auparavant, aux environs du cap Saint-Jacques, j'avais vu, presque sous mes yeux, deux Annamites broyés dans une attaque semblable, sans que personne eût pu risquer en leur faveur une défense efficace. A mon retour, je donnai la peau du tigre siamois à un

naturaliste de passage à Saïgon, lequel prétendit y trouver je ne sais trop quels caractères particuliers. Je soupçonne fort qu'il voulait, tout simplement, se procurer une descente de lit sans bourse délier.

La veille de notre départ, le chef des bonzes m'invita pour le soir à une cérémonie curieuse dont il ne voulut pas me révéler à l'avance ni les incidents ni le but. Il insista pour que nous fussions exacts. Nous devions nous réunir à huit heures dans son propre logis.

C'était une faveur : nous nous en montrâmes dignes. A l'heure sonnante, nous pénétrions, mes amis et moi, dans la grande salle de la tour du sud.

Notre hôte était seul. Il nous pria d'attendre en sa compagnie un de ses compatriotes du Samré, qui ne pouvait tarder à apparaître. Il nous dit, en même temps, que cette réunion était le but de l'invitation qu'il nous avait adressée, sans s'expliquer, toutefois, davantage sur ce sujet.

Nous étions intrigués : mais notre attente dura peu. Quelques instants après, un autre bonze entrait, à son tour, dans l'appartement. Son costume ressemblait à celui de tous les *phrâs :* peut-être ce moine était-il encore, — chose difficile pourtant, — plus sec que ses confrères du Ba-Khêng. Ses yeux brillaient d'un étrange feu. Il tenait sous son bras gauche un long et fragile panier d'écorce.

Les salutations furent brèves. L'étranger semblait peu communicatif. Il dévora prestement quelques mets que son hôte lui offrit, et qui sortaient de notre cuisine, vida une tasse de *tra-hué*, — sorte de thé du pays, — puis alluma une cigarette. Son panier reposait sur ses genoux. Nous le regardions sans rompre le silence.

Notre hôte nous fit signe de nous lever. De ses propres mains, — chose extraordinaire pour son rang, — il rangea la table et les sièges près du mur ; puis, nous entraînant au fond de la salle, il nous pria de nous asseoir à terre, sur des nattes souples et fraîches, et nous recommanda de ne point les quitter sans un ordre précis. Lui-même nous donna l'exemple.

Pendant ce temps, l'étranger s'était déshabillé. Nu comme Adam avant la pomme, il s'approcha de nous, tenant d'une main son panier d'écorce, de l'autre une petite flûte de roseau. Nous comprîmes, alors, que nous avions affaire à un « charmeur ».

J'avoue que je restai surpris. Il n'y a point de charmeurs de

serpents dans l'Annam et dans le Cambodge ; d'autre part, je n'ai jamais entendu dire qu'il en existât dans le Siam ou dans le Laos.

Sans desserrer les dents, le bonze nous tendit son panier et, d'un geste, nous invita à en vérifier le contenu. C'était un récipient mince et des plus légers. Il ne contenait absolument qu'un foulard de soie jaune et qu'une vieille peau de serpent desséché. Le tout pouvait bien valoir deux ligatures.

Notre hôte nous expliqua à voix basse que cet homme avait beaucoup voyagé. Il avait, fort jeune, franchi les mers, visité l'île sainte de *Lanka* (Ceylan), et étudié les lois mystérieuses de *Samonakodôm* (Boudha) dans les *Whâts* (temples) silencieux de Kandy : lui seul, ajoutait-il, eût été capable d'expliquer les inscriptions innombrables que Bua-Siwisithiwong, — le roi lépreux, — et ses successeurs avaient gravées sur les murailles d'Ang-Cor. Tout cela dit en langue malaise, que je parlais aisément.

L'étranger avait tracé, avec de la craie, un large cercle sur le plancher. Il y déposa son panier, après un dernier examen de notre part, puis, d'une voix gutturale, nous intima l'ordre de ne plus bouger de nos places, quoi qu'il advînt. Notre talapoin nous traduisit cette injonction, que nous ne songions nullement du reste à enfreindre.

J'ai noté que le charmeur était complètement nu. J'ajouterai que les murs lisses de l'appartement ne renfermaient aucun placard, aucune cavité, nuls meubles autres que la table et les sièges rangés contre les parois. Donc impossible d'introduire dans la salle aucun objet vivant, quel qu'il fût. Nous avions toutefois, minutieusement fouillé la robe jaune de l'opérateur : sa poche latérale ne contenait qu'un bâtonnet odorant et quelques sapèques de cuivre. Nous ressentions, je l'avoue, une sorte d'inquiétude pénible, je ne sais quelle oppression inconsciente en face de cet inconnu au visage hâve, à l'ossature grêle, aux mouvements saccadés, dont l'œil sombre jetait sur nous un jet de flammes brillantes toutes les fois que nos regards rencontraient les siens. Etait-ce orgueil ? était-ce dédain ?

Tout à coup sa flûte module un air vif et fortement cadencé. Cet air, — dont je me souvenais encore à mon retour en Cochinchine et que le chef de la musique du gouverneur nota soigneusement d'après mes indications très précises, — me parut singulièrement harmonieux. C'était, pour nous, une agréable revanche de la cacophonie si chère aux Chinois, aux Annamites et aux Cambodgiens.

J'ai entendu dire, depuis, que la musique Laotienne est généralement mélodieuse. Quoi qu'il en soit, après deux ou trois minutes de ce concert très supportable, voici que le panier s'agite au milieu du cercle, doucement tout d'abord, ensuite avec une rapidité croissante par une espèce de mouvement rythmé analogue à celui du roulis : puis, la pièce de soie qui le recouvre se soulève et, de ses replis, se dégage lestement un reptile long d'un pied et demi, de la famille de ces dangereux serpents qu'on nomme dans l'Inde et à Saïgon « cobras-capelle ». Son petit œil noir s'allume à notre aspect : il parcourt avec fureur l'étroit espace qui l'enserre par un frêle trait de craie que, cependant, il ne peut franchir !

Nous étions stupéfaits. C'était bien cette vieille peau sèche, maniée par nous il n'y avait que peu d'instants, qui revenait maintenant à la vie sous l'influence d'une mystérieuse incantation. Nous semblions changés en statues ; notre hôte nous jetait des regards vaniteusement triomphants.

Il n'y avait point à douter. Le sifflement de l'animal n'était pas feint, non plus que ses mouvements furibonds. Cette scène portait bien l'empreinte d'une réalité saisissante, et, si nous restions muets, nous étions parfaitement éveillés. Quand au flûtiste, il jouait sans s'arrêter, ne paraissant même pas avoir conscience d'un aussi incroyable spectacle.

Vingt minutes environ s'étaient écoulées lorsque le musicien changea de rythme brusquement. C'était, à présent, un air grave, lent, presque funèbre. Aussitôt, le serpent sembla inquiet ; bientôt même on eût dit qu'il ressentait une cruelle douleur interne tant son allure devint subitement pénible, presque brisée. Lentement il se dirigea vers son panier d'écorce, retournant encore parfois vers nous sa tête triangulaire et aplatie : mais son œil était éteint. Enfin le venimeux reptile, soulevant les replis soyeux de son couvercle, disparut à nos regards. Les oscillations du panier diminuèrent peu à peu, puis cessèrent totalement. Le musicien s'arrêta net.

« Vous pouvez franchir le cercle », nous dit le talapoin.

D'un bond, nous nous dressâmes sur nos nattes et nous nous élançâmes vers le panier de l'étranger. Sous le foulard gisait, lovée à plat, la dépouille desséchée du serpent !

Je raconte ce que j'ai vu, mais je n'essaye pas de rien expliquer. Voilà les faits, tels qu'ils se sont passés devant moi : le lecteur conclura à sa guise.

Je sais que certains voyageurs prétendent que les charmeurs jettent dans l'air, pour opérer fructueusement leurs jongleries, une essence ou une poudre subtile, lesquelles troubleraient l'organe visuel des spectateurs au point de leur faire voir ce qui, réellement, n'existe pas : ces « racontars » ne méritent pas qu'on les discute.

Ce que j'affirme de nouveau, c'est que j'ai moi-même retourné et palpé en tous sens cette peau, qui était vieille au moins de dix ans, avant cette « exhibition » étrange; c'est que « cette même peau desséchée » s'est « animée » dans le cercle pendant l'incantation que je viens de décrire; c'est que personne n'a pu rien substituer à l' « objet » apporté par le charmeur, nul ne s'étant approché du cercle depuis le dernier examen que nous avions fait personnellement du panier qu'il renfermait.

Le lendemain matin, le bonze du Samré avait quitté Ba-Khêng, sans avoir voulu emporter avec lui une certaine quantité de piastres que nous avions glissées dans sa robe. Notre talapoin, familiarisé avec nous, les accepta sans scrupule, « au profit exclusif, nous assura-t-il, de sa pagode ». J'estime qu'il aura été assez pratique pour s'offrir, après notre départ, quelques copieux repas supplémentaires en l'honneur de Boudha.

Ma conviction est que ce prêtre-charmeur fait partie, en secret, du personnel du temple, ainsi que plusieurs autres du même genre. On les sert, évidemment, au public dans les grandes occasions, ou aux étrangers de distinction : c'est une façon adroite d'agir sur l'esprit superstitieux des pèlerins et de provoquer, au besoin, des aumônes plus amples. Pour ce qui nous concerne spécialement, le malin chef des *phrâs* s'était donné le plaisir intime de mystifier pendant une heure quatre blancs de l'Occident. C'était la revanche de son miracle avorté !

Nous quittâmes nous-mêmes de bonne heure la montagne, emportant les vœux de nos hôtes en échange de notre offrande. Nous voulions reprendre la route d'Ang-Cor avant la chaleur.

Nous traversâmes de nouveau le Grand-Lac, mais horizontalement, dans sa pointe extrême. Le lendemain, vers quatre heures de l'après-midi, nous mouillions à l'embouchure du Kun-Borèye, cours d'eau étroit et tortueux sur les rives duquel s'élève Battambon, dont nous nous proposions d'explorer les ruines. Nous y retrouvâmes nos éléphants, notre escorte et nos bagages, qui avaient remonté, selon mes instructions, la rive occidentale. Nous étions pleins de

joie, et nous ne nous proposions pas moins que de franchir à travers les forêts la distance, relativement minime, qui nous séparait de Bang-Kok : nul Européen ne s'est encore risqué sur cette route depuis notre compatriote Henry Mouhot, le premier qui l'ait parcourue. L'exécution d'un tel projet outre-passait bien, et de beaucoup, les limites du congé qu'on m'avait accordé : mais la fièvre de l'exploration nous dévorait tous, à tel point que chacun de nous ne rêvait plus que cette grandiose investigation de l'inconnu.

Hélas! un événement fatal devait arrêter nos pas.

L'un de mes compagnons, pris subitement de la dyssenterie, se trouva dans l'impossibilité d'être transporté jusqu'à la ville. Nous lui dressâmes une tente et demeurâmes auprès de lui. Le lendemain soir, il était mort.

Comme nous voulions ramener son corps à Saïgon, nous fîmes immédiatement fabriquer un cercueil. Nous nous disposions à reprendre la route directe de Pnôm-Penh avec les restes de notre infortuné compatriote, quand un nouvel incident surgit.

Les Siamois ne le cèdent en rien aux Chinois et aux Annamites pour le respect envers les morts. Or, le bruit du décès d'un voyageur européen s'était répandu dans Battambon : une foule d'indigènes accourut à notre campement dans l'espoir d'y contempler des funérailles extraordinaires. Leur attitude fut d'abord sympathique : mais, quand ils virent que nous allions charger le cercueil dans une barque, une réaction furieuse se produisit. Les Battambonais s'imaginaient, comme je l'appris plus tard, que nous prétendions faire servir le cadavre à des préparations magiques : pour prévenir une telle profanation, ils exigeaient qu'il fût enseveli dans la ville même, où, d'ailleurs, une mission catholique française est depuis longtemps établie.

Redoutant un conflit et ne voulant risquer qu'à la dernière extrémité une lutte armée sur le territoire du Siam, je n'hésitai point à me rendre sur-le-champ à Battambon, avec une escorte de dix de nos Annamites. Un de nos Cambodgiens m'accompagnait également à titre d'interprète. Je déclarai au gouverneur que je voulais ramener mon ami dans son pays, afin de le remettre aux mains de sa famille, et que j'étais décidé, en cas de refus, à exécuter mon dessein par la force. En même temps, j'exhibai les lettres du roi. Elles gagnèrent seules ma cause. Le mandarin, par respect pour les ordres de Norodom, daigna se transporter avec moi à notre

camp. L'aspect de nos éléphants et de nos gens parfaitement armés acheva de le convaincre. Ses paroles apaisèrent la foule, qui se décida à nous laisser embarquer. J'avais fait choix du retour par eau, bien qu'il dût nous être incommode, afin d'éviter la répétition de scènes pareilles sur le reste de notre trajet. Nos équipages retourneraient seuls par terre à Pnôm-Penh.

On peut juger combien ce retour fut triste.

Je n'ai fait que traverser rapidement Battambon : aussi ne puis-je en donner une description sérieuse. Cette place est ceinte de murailles de terre. Ses habitants jouissent d'un réel bien-être, qui apparaît dès le premier abord. Les environs sont parfaitement cultivés : j'ai remarqué, notamment, de magnifiques plantations de bananiers et de manguiers, ainsi que de riches rizières. Il paraît que la ville est exempte des impôts et des taxes qui ruinent les autres provinces siamoises. Cette situation exceptionnelle explique sa prospérité.

Battambon est renommé pour ses langoutis de soie, aux couleurs vives et variées. La matière première en est récoltée et tissée sur place : la teinture est également tirée des arbres du pays.

Mon voyage devait mal finir de tous points. Notre hôte de Ba-Khêng m'avait fait cadeau d'une fort belle statue de Boudha, façonnée d'une sorte de jade verdâtre et haute de trois pieds et demi, ainsi que d'un piédestal en bois de *trac* curieusement fouillé. Pour reconnaître sa gracieuseté, je m'étais défait à son profit de l'un de mes revolvers, ce dont il faillit étouffer de joie. Mais la barque qui portait ce fardeau précieux sombra, je ne sais comment, dans le Teuli-Sap, et nos indigènes prétendirent ne savoir plonger. La remise faite à un chrétien du simulacre saint leur avait paru constituer un sacrilège, et la mort subite de l'un de nos compagnons une vengeance du Ciel irrité : ils étaient donc charmés, au fond, de l'accident, que peut-être ils causèrent eux-mêmes. Quoi qu'il en fût, le mal était sans remède, et je rentrai à Pnôm-Penh les mains vides.

X

Fêtes du *Préa-Khân* à Pnôn-Penh. — Les Bakous. — Esclaves du Roi. — Grand festin au palais. — Législation culinaire. — Retour à Saïgon.

Je débarquai seul dans la capitale, mes deux compagnons survivants s'occupant immédiatement d'arrêter leur passage pour Saïgon à bord d'un des paquebots-Larrieu et d'y faire transporter le cercueil de notre infortuné compatriote. Je me proposais d'en faire autant, ne voulant point les abandonner pendant les quelques heures qui les séparaient encore de notre colonie. Mais le roi, auquel il me fallut demander audience pour lui rendre compte de notre voyage et le remercier une dernière fois de la bienveillance qu'il nous avait témoignée, n'y voulut pas consentir. « Que vos amis s'empressent de terminer leur excursion, me répondit-il, rien de plus naturel : mais vous m'êtes, actuellement, nécessaire ici pour rehausser par la présence d'un fonctionnaire français les fêtes du *Préa-Khân*, qui auront lieu demain. » Il me fallut céder aux sollicitations intéressées de Norodom. Je dis adieu tristement à mes camarades, et retournai prendre possession du logement qu'on m'avait, cette fois, préparé dans les dépendances du palais. J'étais devenu un invité officiel.

Les annales Cambodgiennes rapportent que, dans les temps les plus reculés, le chef des anges, *Préa-En*, fit don à l'un de leurs rois, — qui avait imploré pour lui et ses successeurs le privilège d'observer fidèlement les préceptes de la justice et de la religion, — d'une épée flamboyante destinée à servir de palladium à ses Etats. Cette lame miraculeuse est appelée *Préa-Khân*. C'est une arme en fer, large et courte, sur laquelle sont figurées les principales divinités brâhmaniques. Préa-En, en effet, n'est autre qu'Indra. La poignée est d'or massif, et le fourreau, richement doré et laqué, est enveloppé de velours rouge. Le tout contenu dans un étui, qui le dérobe aux regards.

La conservation du glaive sacré est confiée à la corporation privilégiée des *Bakous*. Leur charge est héréditaire.

Les Bakous sont les derniers rejetons très authentiques de l'ancienne caste des *Pûoch-Préem* (Brâhmanes) qui, jusqu'au cinquième siècle de notre ère, fut toute-puissante dans le pays. Ils n'ont plus droit, depuis cette époque, qu'à l'envieuse vénération des dévots. Comme l'on s'habitue à tout, cette restriction paraît leur suffire. Ils

ne s'allient guère qu'entre eux, bien que les mariages au dehors ne leur soient point interdits par la loi : mais les Cambodgiens considèrent toute union avec eux comme funeste. Aussi sont-ils en petit nombre, 800 ou 1000 hommes faits au plus. L'opinion publique les considère, d'après une vieille tradition, comme appelés à remplacer sur le trône la famille royale existante dans le cas où celle-ci viendrait à s'éteindre : événement peu probable d'ailleurs, le roi Norodom n'ayant pas moins, assure-t-on, de 83 enfants de tout sexe au fond de son mystérieux gynécée, et son frère Si-Sawat, le second roi (*Réa-Moha-Obbarach*), en ayant lui-même plusieurs. Si, toutefois, le fait se produisait, par suite d'un de ces inexplicables accidents qui déciment trop souvent en entier les dynasties orientales, le choix du peuple devrait se porter sur celle de ces familles vénérées qui se serait conservée la plus pure de toute alliance étrangère à son propre sang.

La qualité de bakou se transmet par les mâles. Il ne diffère des autres Cambodgiens, quant à l'extérieur, que par la chevelure, qu'il porte longue et tordue en chignon, suivant la mode annamite. Si, par hasard, l'un d'entre eux se fait bonze, celui-là se rase alors la tête, d'après les prescriptions formelles de l'ordre.

C'est le roi qui choisit leurs chefs spéciaux, au nombre de sept, dont trois prennent les dénominations significatives de *Préa-En* (Indra), *Prea-Prôhm* (Brâhma) et *Préa-Préem* (Rama), suffisamment indicatrices de leur origine. Aujourd'hui, la caste n'est plus exempte d'impôts.

Le rôle joué par ces privilégiés dans les cérémonies royales est extrêmement important. Au couronnement du roi, notamment, ce sont eux qui, en faisant intervenir le glaive sacré, apportent au souverain nouveau le concours nécessaire d'un présage heureux. Même intervention de leur part lors de la cérémonie de la coupe des cheveux d'un enfant du sang royal, ou lorsque cet enfant revêt l'habit de bonze, à l'exemple de Norodom lui-même dans sa jeunesse. Quand le monarque se rend à la pagode, ce sont eux encore qui récitent en son honneur les *akùm*, formules hiératiques inintelligibles pour les Cambodgiens, mais probablement composées et psalmodiées en langue sanscrite. Enfin, ce sont eux seuls que l'on convoque à tour de rôle, au nombre de douze, de tous les points du royaume pour faire, pendant un mois, le service auprès du *Préa-Khàn* dans un corps de bâtiment particulier du palais.

Chaque mardi et chaque samedi, vers sept heures du matin et après récitation des prières liturgiques voulues, la précieuse relique est tirée de son fourreau et exposée sur un tapis à la vénération des croyants. Les Européens peuvent, eux aussi, la contempler avec une autorisation du roi. Je fus admis à cet honneur. Norodom poussa même la courtoisie jusqu'à me faire accompagner dans cette visite par le *Suphéa-Tréach*, mandarin de justice du premier degré.

Grand branle-bas solennel à huit heures et demie. Voici à quelle occasion.

L'esclavage subsiste toujours au Cambodge, en dépit du protectorat français qui ne se préoccupe nullement, il faut le reconnaître, d'y faire abolir cette honteuse institution. De même que ses sujets, Norodom possède de nombreux esclaves.

L'esclave du roi (*Néac-Ngéar*) est de provenance multiple, tantôt pris à la guerre, tantôt condamné à l'esclavage à vie par le fait d'un jugement. Il est, généralement, employé aux pêcheries de la côte ou du Grand-Lac, mode de travail plus fructueux que les autres. De temps en temps, lorsque Norodom éprouve le besoin de se mettre à la hauteur de la civilisation européenne, il gracie un ou deux de ces misérables avec l'apparat le plus recherché : il n'oublie jamais de choisir, pour cette œuvre philanthropique, un des jours consacrés à l'exposition du glaive d'Indra, vu l'affluence du populaire. Or, comme un magistrat français se trouvait précisément de passage à Pnôm-Penh dans un de ces moments d'humanitarisme soigneusement étudié, l'astucieux monarque avait jugé profitable de retenir un aussi important témoin. J'augmentais, par ma présence, le prestige de son acte !

Les nouveaux affranchis étaient deux de ces malheureux chasseurs des montagnes, que les Cambodgiens appellent outrageusement « sauvages (*Penongs*) » et qu'ils traquent partout, comme des bêtes fauves, pour les vendre ensuite aux enchères sous l'œil indifférent de notre résident. J'appris qu'ils avaient coûté au roi 800 fr. chacun, prix fixé par la coutume du pays. Libres désormais de retourner dans leur peuplade, ils s'abandonnaient à une pantomime des plus démonstrativement joyeuses. Norodom leur fit remettre une petite somme d'argent, à titre de dernière libéralité. J'avais peine, pendant cette cérémonie hypocrite, à dissimuler mon dégoût.

Le soir, somptueux festin au palais, en l'honneur de cet exceptionnel trait de bonté. J'étais invité avec mon ami le négociant. Bien

que je n'eusse pas le cœur à la joie, je ne pus encore me dispenser d'y aller faire mes preuves d'un estomac sans scrupules et d'un visage inébranlablement souriant.

Une sorte de chambellan, somptueusement paré d'une veste mordorée, d'une ceinture jaune et d'un bonnet à galon d'or, indiquait leurs places à chacun des nombreux convives ; car, dans ces repas solennels, chacun figure d'après les règles, minutieusement discutées, de la hiérarchie la plus stricte. Les étrangers siègent, naturellement, au poste d'honneur, en face de la table spécialement affectée au roi.

Notre table, à nous, figurait un long fer à cheval. A nos côtés, de droite et de gauche, les mandarins s'épanouissaient à la file, selon leurs grades. Norodom m'adressait souvent la parole, ainsi qu'à mon ami ; et lorsque l'interprète lui transmettait quelques unes de nos réponses qu'il trouvait plaisantes, sa bouche se fendait de son plus large rire. Quant au reste des assistants, ils nous admiraient sur commande.

Le revers de la médaille, c'est qu'il est absolument impossible, — pour ce qui concerne, du moins, les invités indigènes, — de refuser aucun des mets offerts de la part du roi. L'étiquette est inexorable sur ce chapitre. Or, comme Norodom est fort intempérant de sa nature, il prend plaisir à traiter l'estomac de ses convives de la même façon que le sien propre, ce qui procure souvent à ces malheureux de déplorables sensations. C'est, principalement, sur les boissons que le malicieux amphytrion insiste : d'où cette inévitable conséquence que, les vins français étant des plus estimés par cette Majesté trop civilisée, le festin dégénère bientôt en une orgie dans laquelle la plupart des mandarins laissent, tout aussi bien que leur hôte, le peu de bon sens qu'ils possèdent. Par bonheur, le roi voulut bien ne pas m'offrir cet écœurant spectacle ce jour-là.

Au surplus, ce n'est point un métier facile que d'appartenir, à un degré quelconque, à « la bouche du roi ». Si ses convives, tous de haute condition, sont ses victimes, que dire de ses misérables cuisiniers? Dans quelles perpétuelles frayeurs ne doivent-ils pas vivre? Une législation spéciale réglemente la cuisine royale. Elle est singulièrement dure. Si le cuisinier du roi prépare pour sa table des mets « qui ne peuvent se manger l'un après l'autre, parce qu'ils se nuisent mutuellement », il est puni de cent coups de bâton. Si ces mets ne sont ni propres ni « convenables », il reçoit quatre-vingts

coups. S'il arrive, enfin, que quelque remède destiné au roi soit, « par erreur », porté dans les cuisines, les mandarins, officiers de bouche et cuisiniers sont chacun punis de cent coups et « tenus, en outre, d'avaler le remède ! ! ! » Pour user du mot du jour, ce dernier mode de répression n'est-il pas un formidable *comble?*

Aucun incident analogue ne se produisit, — heureusement ! — en ma présence. Il ne m'eût peut-être pas trop déplu de contempler les graves mandarins avalant « le remède »; mais le rotin m'eût semblé superflu. Je me hâte de constater que le festin mérita, — de l'aveu des vrais connaisseurs, — une approbation unanime. Aussi plats et bouteilles se vidaient-ils comme par enchantement.

Pour mon compte, je fus stoïque, consentant à goûter à peu près de tout. Ne faut-il pas s'instruire en voyage? Sinon, qu'on reste chez soi. Au surplus, le coup d'œil était assez engageant. On s'apercevait, à l'adroite distribution du détail, que Norodom et ses familiers viennent souvent à Saïgon. Chaque mets était servi sur un grand plat d'argent ou de faïence émaillée, recouvert d'une espèce de chapeau pointu doublé d'étoffes rouges et surmonté de houppes multicolores; ce couvercle sert de préservatif contre la poussière et les insectes. A côté de chaque convive s'allongeait un bassin de cuivre rempli d'eau, dans lequel flottait un petit bol en métal précieux : ce commode ustensile, servant à laver les doigts, tenait lieu de serviette. Si j'ajoute que de nombreuses bougies illuminaient *à giorno* la vaste salle dans laquelle nous étions assis sur de confortables sièges de fabrique européenne, il me semble que l'on conviendra assez facilement que Norodom ne se montrait point par trop « barbare ». Dernier renseignement à noter : le vin de Champagne coudoyait fraternellement, sur la table royale, le vin de palmier et les alcools de riz.

Nous débutâmes par un *carry*. Tous ceux qui ont voyagé dans l'extrême Orient connaissent ce plat, le plus fréquent des tables européennes et indigènes. Relevé par des condiments excitants, adouci avec l'eau d'une noix de coco, coloré avec la racine de *curcuma* ou safran indien, accommodé à la volaille ou aux crevettes, il constitue un très bon manger, principalement si l'on prend soin de l'accompagner d'un gâteau de riz cuit selon la méthode annamite, c'est-à-dire dans la vapeur d'eau, et d'une éclatante blancheur.

Quant au reste du repas, j'en eusse fait bon marché. Les poules étaient coriaces; d'ailleurs, ces volatiles, cuits dans l'eau, disparais-

saient sous une répugnante gelée de sang. Les canards grillés sentaient le charbon. Les œufs étaient couvés, selon le précepte local. Le poisson salé, ou *nuoc-mam*, exhalait une odeur de pourriture intolérable : mais c'est encore un autre usage du pays ! De désespoir, je me rejetais furieusement sur le riz, que j'absorbais à l'aide d'une petite cuillère en porcelaine. Le roi me souriait d'un air joyeusement approbatif. Quant à mon ami le négociant, il ingurgitait avec un flegme admirable, songeant, entre chaque bouchée nouvelle, aux intérêts de sa maison, ce qui lui facilitait la digestion.

Je me bornerai, pour le surplus, à une énumération rapide : chrysalides de vers à soie, bourgeons de bambou, pieds d'éléphant desséchés, côtelettes de chien, brochettes de rats palmistes, iguanes bouillis, gigots de tigre, roussettes rôties, vers palmistes de Vinh-Long, holothuries de Ha-tien, bichons et sangsues de mer, œufs de tortue, filets de caïman, cuissots de singe, têtes d'araignée en salade, graines de lotus grillées au soleil, nids gélatineux de salanganes. On voit de quelle magnifique somptuosité Norodom savait, au besoin, donner les preuves.

Le dessert se composait, enfin, exclusivement de fruits : oranges et citrons, melons d'eau, pommes-cannelles, bananes jaunes et vertes, papayes, caramboles à la couleur d'or et au goût acide, jamboises, goyaves, ananas de Saïgon. Je ne dois pas aussi oublier non plus les mangues, dont l'odeur de térébenthine cause une sorte de répugnance qui n'est que passagère, ni le corosol, dont la pulpe blanche a la senteur et le goût de la groseille à cassis, ni le jacquier, ni le tamarin, ni surtout le mangoustan, le plus délicieux des fruits du tropique. Par malheur, l'usage immodéré de ces excellents produits du règne végétal est pour les Européens, aussi bien que l'abus des liqueurs fortes, une cause redoutable de dyssenterie. Les indigènes, seuls, peuvent s'en gorger impunément.

J'avoue que je vis, avec un soulagement réel, arriver la fin de ce gargantuesque repas. C'est égal ! je pouvais me vanter de posséder un estomac solide.

Comme la première fois, la réception royale se termina par des exhibitions scéniques qui ne cessèrent qu'au lever du soleil. Norodom ne me fit grâce d'aucun détail. Cet impresario couronné est un véritable monomane.

Je demeurai deux jours encore à Pnôn-Penh. Le roi me chargea de remettre, de sa part, au gouverneur de notre colonie une lettre

autographe, par laquelle il avisait ce haut fonctionnaire de sa prochaine arrivée à Saïgon. Le monarque, invité officiellement à assister à l'Exposition qui devait bientôt ouvrir dans cette ville, acceptait pour lui et ses principaux dignitaires. A vrai dire, il ne manque jamais une occasion de s'exhiber aux Français, dont les réceptions solennelles le flattent singulièrement.

Enfin, j'étais libre! J'embarquai sur-le-champ.

Mon retour s'effectua sans incident notable. Ce fut avec un réel bonheur que je me retrouvai dans ma petite maison et que je repris mes habitudes. De quelque santé robuste que l'on jouisse, de pareils voyages affaiblissent toujours l'Européen sous ce dangereux climat, principalement quand on commet l'imprudence de les entreprendre pendant la saison des pluies, ainsi que je l'avais fait. Mais quel est l'homme qui se laisse, en pareil cas, guider par sa raison lorsque la fièvre de l'inconnu l'agite?

XI

La question commerciale au Cambodge. — Les Missionnaires catholiques français.

Quelques mots, maintenant, sur la question commerciale au Cambodge.

Resserré au nord et à l'est entre le Siam et l'Annam, ses ennemis-nés, le Cambodge n'a d'autre issue que la mer ou les possessions françaises. Mais le golfe de Siam est presque constamment inaccessible, par suite du peu de profondeur de ses eaux et par l'effet des moussons et des courants : les jonques indigènes ne pourraient donc s'y hasarder qu'avec grand danger et sans un réel profit, pour servir d'intermédiaire entre la côte et les navires, lesquels demeureraient, forcément, arrêtés à des distances considérables. Le petit port de Compôt, l'unique port cambodgien sur le golfe, distant de Pnôm-Penh de cinq jours de marche, est à peine visité par quelques vaisseaux européens, et ne trouve de débouchés que dans la fréquentation des barques chinoises qui viennent, par un assez long détour, s'y approvisionner de riz. Et encore ce petit port ne doit-il ses visiteurs actuels qu'à l'unique certitude qu'ils ont d'y trouver cet approvisionnement, lequel lui fera défaut le jour où il aura avantage à s'écouler ailleurs. Il n'est donc destiné qu'à dé-

croître; et c'est en vain qu'on a prétendu qu'il pouvait arriver, par des influences anglaises, à détourner à son profit une partie notable du commerce cambodgien, notamment le poivre et le coton. Ce commerce, tout l'appelle naturellement vers notre colonie de Cochinchine; c'est vers elle que le portent, avec le courant des eaux, ces admirables déversoirs du Grand-Lac et du Mé-Kong, à l'entre-croisement desquels Pnôm-Penh devient le centre et l'entrepôt nécessaire des diverses productions du haut Cambodge. C'est pourquoi, depuis 1866, sûrs de trouver dans cette ville, où flotte notre drapeau, la sauvegarde de leurs intérêts et de leurs droits, plusieurs négociants français s'y sont fixés : et leur nombre ne fait que s'accroître.

Je ne fais surtout aucun doute que, — en présence des pêches merveilleuses du Grand-Lac et de l'état précaire, de l'insuffisance et de la nature peu satisfaisante des arrivages de sel que notre colonie envoie de ses salines de Bien-hoa, de Baria et de Ba-Xuyen, — nos commerçants ne soient assez intelligents pour profiter de notre établissement à Pnôm-Penh et pour y établir promptement un vaste entrepôt de sel dont l'écoulement assuré couvrirait en quelques mois, avec d'extraordinaires bénéfices, les frais généraux de toute une année. J'ai déjà dit, en effet, que rien n'est prodigieux comme ces pêches, franches de droits, pour lesquelles, dans un rayon considérable, tout le Cambodge abandonne ses travaux habituels avec la certitude de trouver dans le produit de ce labeur facile une rémunération sans égale. Car, si la moisson est aisée, l'écoulement des produits ne l'est pas moins : fumures, salaisons, nuoc-mam, eau de caviar, s'accumulent sur les vastes embarcations cambodgiennes, sortes de magasins flottants qui descendent en trains serrés, soit par le Han-Giang jusqu'à Chau-doc, soit, et le plus souvent, par le Tien-Giang, au marché florissant de Sadec, à Vinh-Long, à Mitho, pour remonter par le magnifique arroyo de la Poste jusqu'à Tan-an Cho-len et Saïgon.

Les produits de la pêche ne sont pas, d'ailleurs, les seuls éléments de trafic que le Cambodge échange avec notre colonie. Le riz, la soie, le coton, le sucre, le tabac, le poivre, la gomme-gutte, l'indigo, la cire, l'ivoire, les plumes forment une base considérable d'apports que notre protectorat ne peut qu'augmenter. Toutes ces denrées, cependant, ne sont pas de qualité supérieure. C'est ainsi que les Cambodgiens ne savent pas obtenir de sucre cristallisé;

ils exportent le sucre incristallisable du palmier. L'indigo est de bonne qualité, mais il est mal préparé. Le coton se vend par l'entremise des Chinois, mais égrené. Le poivre ne se cultive encore que sur une assez minche échelle. Quant au tabac, il est plus estimé que celui de Cochinchine. La laque du Cambodge a été expérimentée à Saïgon : elle a donné de magnifiques résultats. Il y a des sapins dans le haut pays, et aussi des quantités considérables de bois dur, — bois de teinture, d'ébénisterie et de construction, — qui offrent de grandes facilités et de beaux bénéfices : notre gouvernement a sur ces bois un droit de coupe; mais il en use sobrement, et avec raison. Joignons à ces produits les troupeaux de bœufs et de chevaux que nous amènent, à chaque instant, les jonques. Il y a bien encore la cardamone et le bois d'aigle : mais cette double culture appartient de droit au roi, qui la fait exploiter à son profit. On a, de plus, trouvé au Cambodge une carrière de sulfate de chaux. Disons, enfin, qu'à Pnôm-Penh descendent les productions de la vallée supérieure du Grand-Fleuve : c'est là que le Laos envoie quelques-unes des richesses encore inconnues de cet immense bassin du Mé-Kong, tout récemment exploré.

Aujourd'hui, — point important, — les échanges entre le Cambodge et notre colonie, autrefois à la merci d'audacieux pirates, se font dans des conditions à peu près parfaites de sécurité; les barques de commerce se retranchent derrière l'escorte française et les canonnières qui, à époques fixes, ouvrent et ferment la marche des trains qu'elles protègent jusqu'à leur destination. De plus, rappelons que, chaque semaine, les transports marchands à vapeur de la compagnie Larrieu font le voyage de Saïgon à Pnôm-Penh, et réciproquement. L'exploration du Mé-Kong, en révélant des trésors nouveaux de toute nature, appelle de plus en plus l'attention du commerce et de la science vers des contrées où nous devons tendre à exercer une influence politique et commerciale d'autant plus grande que ce bassin paraît appelé à devenir ultérieurement l'un des intermédiaires de la Chine avec l'Europe. Toutefois, le commerce du Mé-Kong devra se développer, au delà de la capitale cambodgienne, par des voies autres que les voies fluviales; car le cours du fleuve, bien que large et profond, est, de place en place, sillonné par des roches qui ne permettraient point, même à de légers bateaux, de le remonter. On devra donc organiser des caravanes et disposer des relais dans les centres

principaux, tels que Bassac, Oubon, Nong-Cay, Luang-Prabang et Sieng-Kong, villes importantes que la nature elle-même a désignées pour servir d'échelons à nos rapports, de ce côté, avec le Yûn-Nân. Je renvoie, du reste, pour approfondir la question, aux consciencieux ouvrages de M. de Lagrée, de Louis de Carné, de Francis Garnier, aux notes publiées par M. Goubeaux, l'un des premiers explorateurs des Moïs et des Stiengs, aux études de MM. Mourin d'Arfeuille et Rheinart, enfin aux récents travaux de M. Delaporte et du docteur Harmand. On sait avec quel intrépide persévérance ce dernier a parcouru le Laos.

En attendant l'heure fortunée où notre colonie pourra commercer directement avec la Chine, tant par la vallée du Mé-Kong que par celle du Fleuve-Rouge, au Tong-Kin (une autre question non moins importante, mais que, à mon très grand regret, je ne saurais traiter ici), il serait à désirer que les gouverneurs de Saïgon s'intéressassent, au moins, quelque peu au commerce actuel de notre colonie, si restreint qu'il soit. Or, c'est là le moindre de leurs soucis. La faute en est à cette routine si préjudiciable qui, jusqu'à une date récente, a persisté à ne confier nos intérêts coloniaux qu'à des marins. On sait ce que vaut le régime militaire en pareil cas! M. d'Aiguebelle, fondateur de l'arsenal chinois de Fou-Tchéou, demandait, un jour, à l'amiral Bonnard : « Pourquoi donc n'attirez-vous pas les capitaux en Cochinchine? » Et le gouverneur de répondre : « Je m'en garderai bien, ils seraient plus maîtres que nous! » Cette réplique est, tout à la fois, le résumé et la condamnation du système. J'aime à croire que M. le Myre de Villers, le nouveau gouverneur civil de notre possession, procédera autrement. Mais, en attendant que ce résultat désiré se réalise, je dois constater ici que, au temps où je résidais en Cochinchine, — temps peu éloigné, — la marine marchande française souffrait beaucoup, et qu'un trop grand nombre de nos navires quittait le port de Saïgon sur lest, faute de chargement! Or, que faisait l'administration pour remédier à cet état de choses? Elle s'avisait de frapper l'exportation des riz d'un droit excessif, bien que le riz soit le plus important, sinon le seul de nos articles de commerce extérieur, bien que lui seul fasse connaître notre colonie sur les marchés des Indes, sur ceux de Java et de la Chine! Cette déplorable mesure, dont les véritables motifs m'ont toujours échappé, vient d'être rapportée, paraît-il, il y a quelques semaines. C'est là un heureux présage,

auquel j'applaudis. Inutile d'ajouter que le Cambodge, également productif en riz, ne souffrait pas moins de cette monstrueuse erreur économique que nos provinces annamites, et que la nouvelle réforme doit lui profiter tout autant qu'à celles-ci.

Une dernière observation, celle qui intéresse le plus les rapports commerciaux de notre colonie indo-chinoise avec la métropole.

On peut se figurer aisément la masse immense de détritus que charrie le flot du Mé-Kong à l'époque des inondations périodiques, quand on saura que, du Tibet jusqu'aux frontières cambodgiennes, le Grand-Fleuve traverse une immense étendue de forêts vierges. Aussi ces alluvions font-elles de la vallée qu'il baigne une contrée aussi riche et aussi fertile que la vallée du Nil. La France possède là, pour le coton, une nouvelle Égypte. Le coton, en effet, est cultivé au Cambodge de temps immémorial. On ignore à quel chiffre précis atteint sa production annuelle : mais, à en juger par celui de la dîme royal, qui est le dixième de la récolte totale, cette production doit dépasser 25,000,000 de kilogrammes. Or, on sait que celle de toute l'Égypte n'excède pas 112,000,000 de kilogrammes de coton égrené. Mais, tandis que le coton égyptien est « longue-soie », celui du Cambodge est généralement de l'espèce dite « courte-soie », similaire de celui des Indes. Cette production va, du reste, s'accroître rapidement. Au mois de novembre 1878, les cent quatre-vingt-dix-sept villages cotonniers de la région se sont avisés d'ensemencer 40,000 kilogrammes de graines de coton Gallini et Simouri, expédiés par l'importante maison Ralli (d'Alexandrie). Voilà donc un fret assuré pour nos voiliers. Voilà un pays, devenu français depuis quatorze ans, qui va s'imposer par son coton sur notre marché du Havre, et non seulement par sa nouvelle culture, mais encore par ses anciens produits. Ses « courtes-soies » sont, en effet, très appréciées, ainsi que l'on a pu en juger à la dernière exposition de Paris. On pourrait croire que la distance qui sépare le marché français des lieux de production sera un obstacle. Il n'en est rien. Les indigènes, pour lesquels la nature se montre clémente et qui récoltent presque sans travail, vendent leur coton à un prix tellement bas que l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, que le Cambodge, seul peut-être, pourra braver toutes les crises cotonnières d'Europe et trouver un grand bénéfice à des taux qui ruineraient l'Égypte et l'Amérique.

Naguère encore le commerce du coton était monopolisé, au Cam-

bodge, par les trafiquants chinois, qui l'achetaient brut sur place et le transportaient en Chine, où il était égrené à la main, pour, de là, être réexporté aux Indes ou en Europe. Des négociants français, témoins des énormes fortunes réalisées de la sorte par les «Célestes», se sont substitués, dernièrement, à ceux-ci, de telle sorte qu'à l'avenir tout le coton cambodgien, égrené sur place, sera expédié directement sur notre grand marché normand. N'est-ce pas, je le demande de nouveau, n'est-ce pas là une ère nouvelle qui s'ouvre à nos voiliers à destination de Saïgon? Il est à supposer qu'on ne les verra plus dorénavant partir sur lest, faute de chargement.

Le roi Norodom favorise de tout son pouvoir l'extension et l'amélioration de la culture cotonnière. Il est vrai qu'il y trouvera du bénéfice par suite de l'augmentation de sa dîme, c'est-à-dire de ses revenus.

Espérons que nos ministres, à Paris, et que nos gouverneurs, à Saïgon, sauront se montrer aussi éclairés que ce monarque à face jaune, et qu'ils mettront également leur honneur à favoriser cette branche nouvelle de commerce, appelée à fournir un vaste développement à notre marine marchande!

En peu d'années la production cotonnière sera décuplée dans la vallée du haut Mé-Kong, et notre colonie tiendra alors la tête sur notre marché du Havre.

XII

Je ne veux ni ne dois, enfin, abandonner cette grave question de l'influence politique et commerciale française dans l'extrême Orient, sans dire quelques mots, à mon tour, d'une autre question, bruyamment controversée en France, mais tout aussi importante pour l'avenir de notre possession : celle des missionnaires catholiques. Je n'hésite pas à déclarer hautement que le maintien de ces vaillants et zélés auxiliaires est d'une nécessité première d'autant plus grande que leur DÉSINTÉRESSEMENT est complètement absolu. Eux seuls connaissent à fond le pays; eux seuls se résignent à vivre de la vie propre de l'indigène; eux seuls se font chérir et respecter des populations naïves, mais si profondément observatrices, auxquelles ils ont dévoué leur santé et leurs efforts. Ni nos colons ni nos fonctionnaires de tout ordre n'en pourraient dire autant! Ceux-

là ne s'expatrient que pour chercher au loin LA FORTUNE A TOUT PRIX : les autres se contentent, eux, d'y faire le bien et d'enseigner à leurs catéchumènes que la France est la source féconde des actions grandes et des interventions généreuses. C'est là véritablement du patriotisme, bien que la haine aveugle de certains partis s'obstine à le nier.

Pendant mon séjour en Cochinchine, j'ai tenu à me rendre par moi-même un compte exact de l'existence de nos missionnaires, de celle de nos religieuses : mes fonctions me rendaient cette étude facile. De plus, la vie privée est de verre là-bas ; tout s'y voit, tout s'y sait, tout s'y commente. Eh bien ! j'affirme que tous les actes, que toutes les paroles de ces hommes et de ces femmes, si calomniés les uns et les autres, sont uniquement des paroles de paix, des actes de charité ; que, surtout, tous s'appliquent à maintenir haut et à faire glorifier le nom de la France, alors même que certains gouverneurs de Saïgon, — comme M. l'amiral Dupré, de déplorable mémoire, — les accablaient du poids de leur mauvaise volonté, au besoin de celui de leur injustice.

Au Cambodge, les missionnaires sont peu nombreux, les chrétiens n'y étant eux-mêmes, ainsi que je l'ai dit, qu'en très petit nombre : mais ces humbles prêtres y vivent, du moins, sous la protection du roi, qui ne voit en eux que des Français paisibles, honnêtes, d'une moralité bien autrement justifiée que celle à laquelle prétend l'ordinaire de nos compatriotes, ne s'occupant d'aucune sorte de politique et, chose encore plus rare, respectant les lois existantes du royaume.

Et puis, dans ces contrées de race ou de tradition mongolique où l'instruction est tout, où chaque échelon de la hiérarchie sociale ne se franchit que par le concours, l'obtention des grades et le diplôme, où le sabre et le panache ne constituent qu'une « respectabilité » des plus secondaires, des moins enviées, comment nos missionnaires, voués tout à la fois par vocation et par état à l'enseignement des masses, lettrés, médecins, éducateurs de l'esprit et guérisseurs du corps, ne jouiraient-ils pas de l'estime publique ? Leur pauvreté, facile à constater, est la garantie très appréciée de leur détachement de la fortune et des honneurs. Leurs leçons sont gratuites, ainsi que leurs services. Ne demandant rien, personne ne les redoute, et les indigènes du Cambodge et de la Cochinchine seraient assurément stupéfiés s'ils savaient quels desseins ténébreux,

quelles combinaisons machiavéliques on leur prête ici, dans la métropole.

Pour ne parler que d'un seul des services qu'ils ont rendu à la grande cause commune de la civilisation, ne sont-ce pas ces mêmes missionnaires qui, les premiers, ont substitué, dans les livres classiques qu'ils font imprimer à Saïgon, l'usage des caractères latins à celui de l'écriture idéographique? Cette ingénieuse transformation a bientôt produit des résultats si excellents que le gouvernement colonial ordonnait, dès le 22 février 1868, la publication d'un journal indigène hebdomadaire, le *Già-dinh-Bao*, imprimé en caractères européens. On doit prévoir désormais que l'heure ne tardera pas à sonner où le caractère latin sera substitué généralement dans l'Annam et le Cambodge à l'ancien caractère chinois, d'une étude si difficile et si longue. Ainsi le triomphe de notre idiome national deviendra enfin, dans ces contrées arriérées, le triomphe des idées modernes! Or, à qui l'honneur de ce résultat, si ce n'est à nos missionnaires français, dont le législateur colonial n'a été, en cela comme en beaucoup d'autres choses, que le plagiaire, mais le plagiaire ingrat?

Le missionnaire est forcément, là-bas, la sentinelle avancée de notre civilisation, le vulgarisateur de l'esprit européen, son porte-drapeau. Les Anglais ne l'ignorent point, eux qui ont ouvert, à Singapore et à Hong-Kong, des écoles exclusivement confiées à des prêtres français et à des religieuses françaises! Nous sommes moins intelligemment pratiques qu'eux, ce qui, du reste, n'étonnera personne. L'intolérance ne produit rien de bon, ni en institutions ni en hommes : aussi nos colonies, pour le sort desquelles la question politique prime tout, courent-elles à une prompte ruine. Espérons que nos prochains « hommes d'État » se résigneront, au moins, à épargner à la France la déchéance de la Cochinchine et du Cambodge, nos deux seules possessions d'outre-mer qui non seulement ne nous coûtent rien, mais encore nous rapportent quelque chose! A vrai dire, je n'y compte guère.

Raoul Postel,

ancien magistrat en Cochinchine.

LE MOUVEMENT CATHOLIQUE

Trois grandes causes de préoccupation pour les catholiques. 1° l'enseignement irréligieux en France ; 2° les scandales récents à Rome ; 3° la recrudescence du fanatisme musulman en Afrique. — Motifs d'espérance : associations catholiques, pèlerinage slave, etc. — *Le bienheureux Jean Gerson*, par Darche. Périsse. — *Le Catéchisme du mariage*, par l'abbé Lacoste. Palmé. — *Le bien et la loi morale*, par Mlle A. Roger. Germer-Baillière. — *J. Salvador*, par G. Salvador. Calman Lévy. — *Analecta juris pontificii*. Palmé. — *Jeanne de Jussie*, par Jules Vüy. Palmé.

Trois grands événements dans le monde religieux ou plutôt antireligieux remplissent la période qui s'est écoulée depuis notre dernière Revue, et caractérisent au plus haut degré la guerre faite avec tant d'acharnement à l'Église. Nous voulons parler, en premier lieu, de l'adoption, par la Chambre des députés, de la loi impie sur l'enseignement primaire, loi faiblement mais inutilement amendée par le Sénat; secondement, du déchaînement des passions sauvages qui a signalé le transport des dépouilles du vénéré Pie IX à sa dernière demeure; et enfin de la recrudescence du fanatisme musulman, dans toute l'Afrique du Nord. Bien que ces trois faits n'aient entre eux aucune connexion apparente, ils sont également inspirés par l'ennemi de Dieu et des hommes, et portent ensemble le caractère d'une conspiration véritablement infernale.

Les limites, de plus en plus étroites, dans lesquelles nous sommes obligé de nous renfermer, nous empêchent de nous étendre sur les dispositions de la loi, œuvre en partie double de M. Jules Ferry et de M. Paul Bert, c'est-à-dire de l'hypocrisie et du fanatisme irréligieux. Les grands orateurs catholiques qui l'ont vigoureusement attaquée au parlement, les Chesnelong, les Lambert Sainte-Croix, les Keller et autres, l'ont caractérisée d'un seul mot : on veut créer l'école sans Dieu. Cette formule est si exacte dans son épouvantable concision, que le Sénat a cru faire acte d'indépendance et de courage, en insérant en tête de l'article premier ces

simples mots : « Les maîtres enseignent à leurs élèves leurs devoirs *envers Dieu* et envers la patrie »; M. Jules Simon, ce libre-penseur avéré, et qui a fait publiquement une profession de foi libre-penseuse, en proposant cet amendement, a été, dans la circonstance, le porte-voix des catholiques. Où en est venue la nation très-chrétienne?

La haute assemblée avait, en outre, — second trait d'audace, — admis l'introduction, à certains jours et sous certaines conditions, du prêtre dans l'école. Mais avec quelles précautions, grand Dieu ! Les parents devaient d'abord faire la demande; le conseil départemental *pourrait* y consentir, comme il pourrait s'y refuser. Enfin l'autorisation ne serait donnée que dans le cas où les enfants ne pourraient pas, sans inconvénient, être réunis dans les édifices religieux, et elle serait toujours révocable. N'est-ce pas le minimum, nous ne disons pas de la liberté, mais de la tolérance? Sommes-nous dans une contrée qui, sur 38 millions d'habitants, compte 37 millions de catholiques, ou dans un pays de mission, *in partibus infidelium?*

Enfin la troisième modification du Sénat portait sur la composition du jury chargé d'examiner les enfants recevant l'instruction dans la famille. A l'inspecteur primaire et au délégué cantonal, on proposait d'adjoindre une personne munie d'un diplôme ou d'un brevet et choisie par les parents au lieu d'être désignée par l'autorité académique. L'examen devait être reculé de la huitième année à la dixième. Songez-y donc! un bambin de dix ans. Il y a encore pourtant de la marge avant qu'il devienne électeur.

Quelles mesures anodines, n'est-il pas vrai? Eh bien! moyennant ces inoffensives réserves, notre honnête Sénat avalait sans sourciller ce monstrueux projet de loi, tel qu'on n'en a jamais proposé de pareil à un peuple civilisé, ayant conservé quelques principes religieux. Il se résignait donc, mais la Chambre, plus difficile, l'a refusé après ces légères modifications et sur le rapport de M. Paul Bert, elle a décidé qu'à aucun prix elle ne voulait de Dieu dans le programme, ni de prêtres à l'école. Quant aux examens des enfants hors classes, ils seront le monopole de l'Université faite à l'image des évolutionnistes, c'est le mot à la mode pour désigner ou déguiser les athées, lesquels du reste ne cherchent nullement à se cacher.

Le résultat pratique de ce désaveu, c'est que les deux membres

du parlement n'ayant pu se mettre d'accord, le projet de loi est tombé dans l'eau. Les ministres actuels ou leurs successeurs pourront bien le repêcher pour le représenter avec ou sans amorce à la Chambre future. Mais quelle sera cette Chambre? de quel esprit sera-t-elle animée? C'est ce qu'il est impossible de préjuger.

Pendant qu'une secte impie s'attache à arracher législativement et constitutionnellement l'idée même de Dieu, avec les principes de toute religion, de l'âme de nos enfants, elle donne, chez un peuple voisin plus attaché que le nôtre aux pratiques religieuses, libre carrière à ses fureurs. On connaît la tragique aventure qui a souillé, pendant la nuit, les rues autrefois si tranquilles de la capitale du monde catholique. Nous ne décrirons pas cette scène deux fois étrange, à la fois grandiose et abominable, où le ciel et l'enfer semblaient lutter ensemble : d'un côté, des milliers de fidèles versant des larmes avec des fleurs sur le cercueil d'un pontife admirable; de l'autre, la lie de la population écumant de rage, et joignant aux blasphèmes les outrages et les voies de fait. On évalue à un millier le nombre de ces lâches insulteurs de la triple majesté de la mort, de la vertu et du caractère le plus sacré. Mais les coupables ne faisaient pas tous partie de la pure *canaille*. Ils ont trouvé des complices et des approbateurs dans la presse qui remue des ordures avec des mains soigneusement gantées. N'est-ce pas la *Lega della democrazia* qui écrivait le lendemain : « On transportait le charogne de Pie IX à sa dernière demeure, sa dépouille embaumée était déposée dans le sépulcre au milieu des *sifflets*, et sans les baïonnettes des soldats et les revolvers des sbires, elle aurait été jetée du char dans le fleuve. Notre cœur faisait écho à ces sifflets. Pie IX était un imbécile. Il personnifiait l'Église catholique, désormais réduite à une monstrueuse imbécillité... Nous aurions approuvé encore plus si les reliques du grand imbécile eussent été jetées du pont Saint-Ange dans le Tibre. » Il est nécessaire de faire ces répugnantes citations, pour donner une idée du ton qui règne dans ces régions.

Le *Lega della democrazia* n'a pas été poursuivie.

Après les prôneurs de Barrabas il faut bien faire comparaître le Pilate du Monte-Citorio. M. Depretis, président du conseil, répondant devant le Sénat italien aux interpellations de MM. Alfieri (un compère!) et Cambrai-Diguy (un *modéré*!) a bien voulu reconnaître que *quelques* imprudents avaient troublé l'ordre public. *Mais rien*

de grave n'est arrivé. Au surplus, ce n'est pas de sa faute si la cérémonie a été interrompue. Il avait pris ses précautions pour maintenir l'ordre. Et une note communiquée à la presse ne signale que « quatre blessures d'un caractère tout à fait léger », alors que les journaux sont remplis de longues listes des personnes transportées dans les pharmacies. Et c'est un juif, inspecteur général au ministère, qui a été chargé de faire l'enquête!

Soyons juste. L'opinion libérale déplore ces hideuses manifestations, non pas qu'elle veuille beaucoup de bien aux catholiques, ou qu'elle s'indigne au fond du cœur des horions qu'ils ont reçus, mais elle aperçoit nettement le parti qu'ils vont tirer de ces scènes scandaleuses, pour établir que c'est vraiment la Révolution, et non le roi Humbert, qui domine à Rome, que le gouvernement est impuissant à faire respecter le Chef de l'Église, même mort, et que le Pape vivant, s'il se montrait, serait insulté. Léon XIII est donc réellement, comme l'était son immortel prédécesseur, prisonnier au Vatican, et la fameuse loi des garanties ne garantit rien. La presse impie et radicale réclame, au surplus, l'abolition de cette loi. A quoi bon, en effet, une formalité gênante et inutile?

Léon XIII a cru devoir adresser aux puissances avec lesquelles Sa Sainteté entretient des relations diplomatiques, une protestation indignée, mais toutefois dans ces termes mesurés dont le Pontife aussi sage que charitable possède le secret. Les gouvernements, quelque indifférence qu'ils affectent, seront bien forcés de convenir de la vérité des faits, et la gravité des conséquences qui en résultent s'imposera à leur méditation. Cet événement, déplorable en lui-même, veut donc devenir le point de départ d'une nouvelle et très intéressante phase. Nous allons voir ce que fera la diplomatie. Si elle répond à l'appel du Saint-Père, on peut concevoir quelques espérances sur l'avenir de l'Europe : dans le cas contraire, il est clair qu'elle court au-devant du joug que lui prépare la Révolution. Léon XIII, dans le consistoire du 4 août, après avoir énergiquement protesté contre l'outrage fait à la majesté du Pontificat romain, conclut en disant que ces événements confirment une fois de plus cette vérité vainement contredite, que le Souverain Pontife n'a à Rome ni liberté ni sécurité.

L'établissement du protectorat français en Tunisie a provoqué la guerre sainte. On devait s'y attendre. Les gouvernements des peuples chrétiens ont beau faire; c'est en vain qu'ils se couvrent

des principes modernes et affichent leur indifférence complète en matière de religion; les sectateurs de l'Islam ne peuvent croire à tant de désintéressement ou de trahison, ils s'obstinent à voir dans tous les Occidentaux des disciples d'Aïssa et des adversaires irréconciliables de Mahomet. C'est ce qui explique cette longue traînée de poudre qui a éclaté depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de la Tripolitaine. L'Algérie et la Tunisie sont en feu, sous l'influence du fanatisme musulman. Si la Porte a envoyé des troupes à Tripoli, si les fonctionnaires de ce pays se montrent très animés contre les Français, ce n'est pas seulement pour défendre une province de l'empire que nul ne songe, assure-t-on, à attaquer, mais par haine du nom chrétien. La domination ottomane est destinée à disparaître prochainement de l'Europe; même en Asie, elle ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Nous avons déjà signalé ailleurs les calculs que l'abbé Rohrbacher, l'auteur de l'*Histoire universelle de l'Église*, a faits d'après l'Apocalypse et les prophéties de Daniel, et qui l'amènent à fixer aux environs de l'année 1882, la chute du grand empire antichrétien en qui se résume la puissance politique de l'Islam. L'Angleterre pourra dire encore, après le juif Disraëli, qu'elle est la plus grande puissance musulmane du monde. Les vrais sectateurs du Koran ne s'y laisseront pas prendre. Ils comprendront d'instinct que, quels que soient les sentiments personnels de certains hommes d'État de la Grande-Bretagne, dominés par le radicalisme et la franc-maçonnerie, on ne pourra jamais entraîner ce noble pays dans une croisade à rebours contre la civilisation chrétienne, et que la déchéance des derniers successeurs des califes portera un coup fatal à l'islamisme. Il est singulier que ce soit le gouvernement républicain et libre-penseur de la France actuelle qui contribue ainsi, à son insu peut-être, à accélérer la chute du grand blasphémateur du Christ. Mais avant de succomber, les fils de Mahomet tenteront un suprême et vigoureux effort, et c'est nous qui supporterons, de la part des races africaines non encore amollies, les plus rudes résistances. Est-ce un châtiment providentiel?

Nous trouvons, à tout prendre, dans ces trois grandes calamités, des motifs d'espérance. La guerre à l'enseignement chrétien a suscité dans notre pays un admirable dévouement qui se traduit par la fondation et le fonctionnement d'innombrables comités dont les membres se consument d'efforts pour soutenir les bonnes écoles,

par des dons et des souscriptions de toutes sortes, dont le chiffre s'élève chaque jour sans lasser la charité, et qui vont chercher les élèves des classes congréganistes pour leur distribuer de brillantes récompenses. L'émeute sacrilège du 13 juillet, à Rome, a provoqué de la part de l'épiscopat, des fidèles du monde entier et de la presse catholique, des témoignages d'indignation et d'amour pour le pasteur suprême, resserrant encore les liens qui l'unissent à ses enfants. Enfin, nous pouvons annoncer, à court terme, la destruction totale de l'Islam comme puissance politique.

Si l'espace ne nous manquait pas, il nous serait doux de nous étendre sur d'autres événements qui sont venus consoler la grande âme de Léon XIII au milieu de ses tristesses; le pèlerinage slave qui a réuni à ses pieds les enfants de la Pologne, de la Bohême, de la Moravie, de la Croatie, de l'Herzégovine; les dispositions relativement satisfaisantes des chefs de l'empire allemand qui ont permis au Pape de recommander aux pasteurs catholiques d'éviter tout froissement avec l'État pour faciliter un accord attendu; la ruine définitive du schisme arménien par l'élection canonique d'un successeur du patriarche Hassoun, appelé aux honneurs du cardinalat, et par le retour successif de la plupart des victimes de l'erreur; enfin l'expansion sans cesse croissante des missions chez les peuples infidèles où les conversions multipliées compensent les défections qui attristent l'Europe. L'Église ne meurt point.

Nous nous reprocherions de ne pas mentionner la publication de la récente Encyclique du Pape dans toutes les églises catholiques de Russie, avec l'autorisation du gouvernement. Depuis dix sept ans, la cour de Saint-Pétersbourg s'était opposée à toute manifestation de ce genre. Il faut y voir un signe de rapprochement.

La hiérarchie catholique a été définitivement rétablie dans la Bosnie et dans l'Herzégovine.

M. Jean Darche, honorablement connu par plusieurs travaux littéraires et hagiographiques, nous présente aujourd'hui une Vie du célèbre chancelier de l'Université de Paris, Jean Gerson, pour lequel il professe un culte tout particulier d'admiration, plus encore, de dévotion. Il va jusqu'à lui donner le titre de bienheureux et même celui de saint, tout en protestant, bien entendu, de sa soumission au souverain Pontife et de son respect pour les décrets d'Urbain VIII. M. Darche se fonde sur la possession de cent ans avant ces décrets, et sur le culte extérieur, mais local, jadis rendu à Gerson dans

l'église de Saint-Paul de Lyon. Un autel fut, en effet, élevé en son honneur sur son tombeau, et son image avait une auréole autour de la tête. En 1504, l'archevêque de Lyon le déclara saint (*divus*). Un certain concours de peuples eut lieu près de sa dépouille mortelle et des ex-voto témoignèrent de la reconnaissance des pèlerins. Ces faits et l'excellente renommée que Jean Gerson a laissée après lui et qui persiste toujours, paraissent à notre auteur des motifs suffisants pour poursuivre sa canonisation. L'étude biographique de ce personnage met dans tout leur jour ses éminentes vertus, notamment sa piété, son humilité, son courage, son union intime avec Dieu. On sait que l'*Imitation* lui a été attribuée. M. J. Darche adopte cette opinion et la soutient avec chaleur, en se réservant d'en développer les preuves dans un autre ouvrage qui ne pourra manquer d'exciter, quand il paraîtra, un vif intérêt. La lecture du volume actuel est fort attachante. On a plaisir à suivre ce fils d'un modeste cultivateur à l'école de Rhétel, au collège de Reims, à l'Université de Paris où ses succès et sa piété fixèrent de bonne heure sur lui l'attention du célèbre d'Ailly qui devint son protecteur. Il acquit tout jeune une immense réputation de science et de sagesse et fut successivement doyen de Bruges et chancelier de l'Université de Paris. C'est en cette qualité qu'il réfuta la doctrine de Jean Petit sur le tyrannicide, et parut au concile de Constance où il la fit condamner. En butte à la haine du puissant duc de Bourgogne, il dut prendre à la fin du concile, le chemin de l'exil; mais la mort de Jean sans Peur lui permit de rentrer en France. Il se fixa à Lyon où il consacra les dernières années de sa vie à apprendre aux petits enfants les éléments des lettres et de la religion. M. Darche insiste de préférence sur les côtés pieux de cette vie si remplie et si agitée, il laisse à peu près dans l'ombre le rôle de Gerson au concile de Constance. Gerson contribua beaucoup à l'extinction du grand schisme; il aurait voulu profiter de cette occasion pour réformer l'Église elle-même dans son chef et dans ses membres. On eût ainsi prévenu probablement la révolte de Luther ou du moins on en eût atténué les funestes suites. Jean Gerson, qui porte les titres de *docteur très chrétien* et de *consolateur*, a-t-il toujours été théologien aussi exact dans ses opinions sur la constitution de l'Église et les droits du souverain Pontife, que mystique consommé? Nous n'oserions l'affirmer, mais il ne nous est pas démontré que les erreurs où il aurait pu tomber dans des matières

délicates qui n'avaient pu encore été l'objet d'une définition dogmatique, dussent à jamais empêcher son élévation sur les autels. Cette question est, du reste, tout à fait en dehors de notre compétence.

Aujourd'hui on se préoccupe de plus en plus de cette douce et grande figure qui parut dans un siècle aussi tourmenté que le nôtre, et où la foi commençait à être ébranlée. Nous savons qu'il est fortement question de rebâtir sur un plan plus considérable l'église de Barby, patrie de Gerson, en conservant les parties les plus remarquables de ce vieil édifice. C'est là que Charlier (vrai nom de Gerson) pria dans son enfance, là que fut inhumée sa mère, dont subsiste encore le tombeau. M. l'abbé Léonardy, curé de Barby, s'intéresse vivement à ce projet, qui a reçu l'approbation de S. Ex. Mgr Langénieux, archevêque de Reims. Le livre de M. Darche est enrichi de trois gravures sur bois, reproduisant : la première, le monument qui vient d'être érigé à Lyon en l'honneur de Gerson ; la seconde, une fresque ; la troisième, un portrait du chancelier. Au bas se lit une prière en vers, récitée par le roi Charles VIII et trouvée dans les Heures d'Anne de Bretagne.

Si le souvenir de Gerson nous ramène à la pensée de l'éducation populaire, un des grands et justes soucis de notre époque, le livre que M. le curé de Broches publie sur le mariage, la préparation, les cérémonies et les devoirs de cet état nous met en face de l'institution qui est le fondement même de la société. Inutile donc d'insister sur l'importance capitale de ce sujet, malheureusement si méconnu de nos jours. M. l'abbé Lacoste a fait une excellente œuvre en écrivant ce *Catéchisme* qui, fidèle à son titre, procède par demandes et par réponses, et épuise complètement le sujet. Tout est expliqué avec une clarté qui n'a d'égale que l'orthodoxie de l'auteur. Le livre premier est consacré à indiquer les différents noms du mariage, sa définition, son institution, son élévation à la dignité de sacrement. Il traite encore de la vocation et du choix du compagnon de vie. Nous voyons dans le second d'abord tout ce qui concerne les fiançailles, les bans, les empêchements, les dispenses, la confession, l'invitation aux noces ; puis les cérémonies qui accompagnent et celles qui suivent le mariage. Enfin, le troisième livre embrasse les droits et les devoirs du mariage, la mission et la dignité des époux chrétiens. Il est impossible d'être plus complet.

Le livre de Mlle C. Royer est situé au pôle opposé. Un titre trompeur et alléchant : *Le bien et la loi morale*, déguise mal un maté-

rialisme brutal dans son principe, effréné dans ses conséquences. L'appareil scientifique que déploie l'auteur, ne lui sert qu'à éblouir le public.

Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler ce livre, sur lequel il pourra être opportun de revenir, non pas à cause de sa valeur intrinsèque qui est assez mince, mais parce qu'on y trouve résumée, sous une forme assez ennuyeuse, il est vrai, toute une doctrine qui mène grand bruit à l'heure qu'il est.

Si Mlle C. Royer a la prétention d'exprimer les idées de l'avenir, J. Salvador, l'auteur juif et rationaliste de l'*Histoire des Institutions*, de *Moïse* et de *Jésus-Christ et sa doctrine*, commence à être terriblement démodé. Nous avons peine à nous expliquer quel intérêt peut offrir au public une analyse très partiale de productions qui, dans le temps, purent avoir quelque retentissement, mais autour desquels l'oubli se fait de plus en plus. Il est vrai que l'affaire se passe en famille. C'est une excuse pour l'auteur, mais un motif de défiance de plus pour le critique. Qui ne sait en gros et confusément que M. Salvador, grand admirateur des institutions mosaïques, les interpréta non comme une conception théocratique, mais dans le sens libéral, démocratique, républicain? Là, où ses pères avaient vu un révélateur, un homme inspiré de Dieu, il n'aperçut qu'un philosophe qui avait eu de l'infini des idées assez correctes, et un législateur merveilleusement doué. Sa théorie du messianisme réduit les espérances d'Israël à une ère de rénovation pour l'humanité, et écarte toute personnification; elle est purement gratuite d'abord, et de plus en contradiction avec l'histoire. C'est un fait absolument certain, que les anciens juifs ont attendu un Messie personnel (les aventures de Judas le Gaulonite, rapportées par Salvador lui-même en font foi), et ils n'ont renoncé à cette attente que lorsque, étant sortis par leur coupable entêtement des conditions scripturaires, nul ne s'est plus présenté pour recueillir l'héritage des prophètes. Que Jésus-Christ ait rassemblé de nombreux traits de la morale juive, les chrétiens le nient d'autant moins que leur Dieu a déclaré qu'il était venu pour accomplir la loi. On se rappelle avec quelle science juridique et quelle verve M. Dupin réfuta l'odieuse affirmation de Salvador, touchant la prétendue légalité de la condamnation de Jésus. En somme, les ouvrages de ce juif libre-penseur resteront comme témoignage des efforts faits pour entraîner les Israélites actuels dans le grand courant de négation qui emporte

une partie du monde moderne. Il n'y a pas, en effet, d'autre alternative pour les descendants d'Abraham, que de faire alliance avec les francs-maçons et les nihilistes, ou de reconnaître l'erreur et le crime du déicide, en se faisant chrétiens et catholiques. C'est ce dernier parti qu'ont choisi les Drach, les Ratisbonne, les Lehmann, les P. Hermann, et ces noms auront plus de retentissement dans la postérité que celui du juif qui ne fait guère que se traîner dans l'ornière du voltairianisme, sauf la réhabilitation de Moïse.

Terminons en signalant dans les *Analecta juris pontificii* (180e livraison) une intéressante étude sur le pape Innocent III. Nous y relevons ce fait que le pontife recouvra avec une grande facilité le domaine de l'Église que divers usurpateurs avaient envahi : les peuples couraient d'eux-mêmes au-devant de sa domination. L'opuscule intitulé : *Jeanne de Jussie*, renferme un touchant épisode de l'histoire de la réforme à Genève. L'auteur fait voir que l'instruction des filles n'était pas négligée dans cette cité, alors catholique, et que les couvents y avaient la plus grande part.

Léonce de la Rallaye.

P. S. — Au moment de livrer cet article à l'impression, nous apprenons que le gouvernement prussien et la curie romaine se sont mis d'accord sur le choix de l'ecclésiastique à nommer pour l'évêché de Trèves. Les rigueurs du Kulturkampf s'adoucissent visiblement. — Le texte de l'allocution consistoriale vient de paraître. C'est une magnifique protestation contre le scandale du 13 juillet.

REVUE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE ANGLAISE

Histoire : *Origine et chute du gouvernement confédéré*, par le président Jefferson Davis; *Mémoires du prince de Metternich*. — Voyages : L'*Afrique centrale*, par M. Joseph Thomson. — Le *Month*, revue catholique anglaise. — Romans : *La Rose de Venise*, par S. Christopher, etc.

Londres, 10 août 1881.

La chaleur semble peser lourdement sur nos écrivains. Ce n'est pas que les presses chôment : la production matérielle ne manque pas d'être considérable; mais ce ne sont que rééditions, classiques, traductions de toute nature, et surtout de la Bible. Quant aux œuvres véritablement littéraires ou nouvelles, c'est presque un mythe, et trouver quelque chose d'intéressant devient un travail herculéen. A moins que, sous prétexte d'éloquence, je ne me permette de vous entretenir des discours aussi ternes qu'abracadabrants de Louise Michel ! Il y aurait peut-être là une corde à ma guitare; mais j'ai peur des discordances, et puis c'est bien usé ! Tout Paris connaît ce monstre féminin, que l'Angleterre, sans être *le peuple le plus spirituel de la terre*, a eu assez de raison pour juger à sa juste valeur. Au reste, j'aime peu le bouffon, et je préfère rester dans mon rôle. En cherchant bien, j'espère trouver encore assez d'ouvrages littéraires pour satisfaire les goûts sérieux des lecteurs de la *Revue*.

I

A l'annonce d'une œuvre émanant de la plume d'un homme célèbre, qui a été intimement mêlé aux événements contemporains, la curiosité publique est toujours vivement excitée; mais trop souvent le désappointement n'est pas moins vif, car on ne trouve aucune de ces révélations piquantes, aucun de ces détails ou de ces motifs ignorés que l'on attendait. C'est encore ce qui arrive pour l'*Histoire de la guerre de sécession des États-Unis*, par le président Jefferson Davis, publiée sous le titre de : *The Rise and the Fall of the Confederate Government* (deux volumes, édités par Longmans et Cᵉ, à Londres).

Rien, dans ces pages, qui nous apprenne quelque chose de bien nouveau : le président Jefferson Davis fait plutôt ici un plaidoyer en faveur des confédérés et de sa propre administration, une dissertation sur le droit qu'avaient les États du Sud à se séparer de l'Union. Le principal argument qu'il apporte à l'appui de sa thèse, c'est que le droit de sécession était garanti par la Constitution même. Or, la Constitution avait été acceptée par les États en tant qu'États, et non par le peuple des États-Unis, et chaque État s'était réservé la faculté de se séparer de l'Union; d'un autre côté, l'État est le souverain des citoyens, puisqu'ils ont juré fidélité à l'État avant d'adhérer à l'Union. Il s'ensuit que si un État veut se séparer de l'Union, non seulement les citoyens qui en font partie doivent consacrer la séparation, mais que ce serait trahison de leur part d'agir autrement. M. Jefferson Davis cite, à l'appui de cette interprétation du pacte fédéral, l'opinion des auteurs mêmes de ce pacte, et de membres considérables du parti adverse.

La question de l'esclavage, qui a joué un si grand rôle dans les origines de cette guerre civile, est traitée au même point de vue. La Constitution admettant l'esclavage et la traite des nègres, les Confédérés avaient raison de les maintenir, et les Fédéraux violaient le pacte fondamental en voulant les abolir.

Sans avoir le dessein d'entrer dans le fond du débat, ce qui demanderait de trop longs développements, on peut faire remarquer que l'argument semble pécher par la base. Le progrès des idées fait reconnaître bien des erreurs, que l'ignorance des temps plus reculés faisait admettre comme des vérités. Il y a longtemps que

l'Église catholique a condamné l'esclavage, et a dirigé tous ses efforts contre cette grande iniquité. Ce que les préjugés sociaux et la force de l'habitude avaient fait considérer, en 1787, comme une institution utile, soulevait peu à peu l'indignation publique et passait, en 1860, pour une monstruosité immorale. En vertu même des principes républicains, le Sud devait se soumettre à l'opinion du peuple, et ne pas se retrancher derrière un rempart vermoulu, qui tombait en poussière sous l'action du changement des idées. Les propriétaires d'esclaves eussent été indemnisés, et l'Amérique n'eût pas été ensanglantée par cette horrible guerre de frères contre frères.

Un passage du dernier discours qu'il prononça, le 10 janvier 1861, comme sénateur de l'État du Mississipi, nous donne la clé des idées, suivant moi erronées, qui ont conduit M. Jefferson Davis, comme beaucoup d'autres, à l'interprétation de la Constitution en faveur de la séparation des États, même contre la volonté des citoyens soumis à leur gouvernement. — « Je n'userai pas de mes pouvoirs, dit-il, pour détruire le gouvernement *auprès duquel je suis accrédité.* » — Pour lui un sénateur dans le congrès n'est autre chose qu'un ambassadeur, accrédité par l'État qu'il réprésente auprès du gouvernement des États-Unis. Mais il oubliait, ce me semble, que le sénateur, étant élu par un parti, ne pourrait être que l'ambassadeur de ce parti, et ne représenterait pas véritablement auprès du gouvernement des États-Unis l'esprit et la volonté de l'État tout entier. Tout au moins, pour un objet si important, les citoyens devraient-ils être consultés tout spécialement.

M. Jefferson Davis plaide aussi sa propre cause et celle de son administration pendant sa présidence. Il se défend de toute ambition personnelle : s'il a consenti à entrer dans le cabinet de Pierce, comme ministre de la guerre, ce n'est que par des considérations supérieures d'intérêt public et après un premier refus ; il prouve, témoignages en main, que, loin d'avoir été désappointé de son échec aux élections présidentielles de 1860, il avait positivement refusé de poser sa candidature. Puis, il rappelle tous les services qu'il a rendus pendant son passage au département de la guerre, services qui sont, du reste, reconnus et appréciés.

Pendant sa présidence, on s'est beaucoup plaint de son ingérence personnelle dans les opérations de l'armée confédérée. Il montre le peu de fondement des plus graves accusations qui pèsent

sur lui. Cependant il est bien probable qu'il y a au fond quelque chose de vrai. Ses goûts guerriers ont dû se réveiller; et, sans donner des ordres formels, il a pu manifester des opinions qu'on a considérées comme des ordres. Il avoue, du reste, après son élection, que les fonctions de président lui conviennent peu, et qu'il eût préféré le commandement d'une armée.

Les mauvais traitements infligés aux prisonniers, voilà une atrocité dont les Confédérés auront peine à se laver. D'après M. Jefferson Davis, toute la responsabilité en incombe aux généraux de l'armée du Nord. Il était difficile de garder tant de prisonniers, quand les soldats pouvaient à grand'peine être nourris. On proposa un échange général, qui fut repoussé par les Fédéraux. De là, nécessité d'envoyer languir dans les forts du Sud des milliers de prisonniers.

L'assassinat de Lincoln, sur lequel le jour n'est pas encore fait, fut attribué à M. Davis. Il repousse cette accusation, peu justifiée d'ailleurs, en nous faisant remarquer que la mort de Lincoln était plutôt un mal qu'un bien pour les Sudistes. Il ne pouvait pas pleurer un ennemi si acharné ; mais, au point de vue politique, il ne pouvait s'empêcher de regarder un changement de président comme un grand malheur pour le Sud. Lincoln n'avait pas d'animosité personnelle contre les Confédérés; et, la guerre finie, il aurait accordé aux vaincus un traité de paix honorable, ou du moins empêché le pillage des propriétés particulières, tandis qu'on pouvait s'attendre au pire de ce *renégat* d'Andrew Johnson, qui devait lui succéder.

Nous trouvons, enfin, l'explication du déguisement en femme, qu'on lui a également reproché, lorsqu'il fuyait avec les restes de l'armée confédérée. Réveillé un matin de très bonne heure par des coups de feu, il ne tarde pas à reconnaître l'approche d'un gros de cavalerie ennemie. Sa femme le presse de partir sans retard : il hésite, et perd un temps précieux. Les cavaliers approchent de plus en plus; ils vont arriver. M. Davis se décide enfin à fuir. Il saisit précipitamment ce que, dans l'obscurité, il croit être son pardessus, et qui n'est autre chose que le waterproof de sa femme. Celle-ci, dans sa sollicitude pour son mari, lui couvre la tête et les épaules d'un châle. Mais il avait trop tardé, et quelques pas plus loin il était arrêté et pris avec son escorte.

Quelque opinion que l'on ait des théories et de la conduite de

M. Jefferson Davis, on ne peut méconnaître dans son livre une certaine habileté d'argumentation et une grande bonne foi : si la doctrine est fausse, c'est que les yeux de l'auteur sont fermés à la lumière, ou plutôt il croit être dans le vrai, et les faits semblent racontés avec la plus grande sincérité.

La publication récente des troisième et quatrième volumes des *Mémoires du prince de Metternich*, par son fils, le prince Richard, et de la traduction anglaise de cet ouvrage par MM. Alexander Napier, m'engage à jeter un coup d'œil sur la carrière de ce fameux homme d'État, en m'aidant d'une étude publiée par le *Month*, dont je partage pleinement les conclusions.

« J'ai été trop mêlé à l'histoire de mon siècle, pour avoir trouvé le temps de l'écrire. Les hommes qui font eux-mêmes les événements, n'ont pas le temps d'en écrire l'histoire ; c'est, du moins, mon cas. » Telle est la raison que donne le prince de Metternich de ne laisser que des notes et des mémoires, et non pas un récit historique littérairement achevé. M. Thiers n'a pas eu une vie moins active, il n'a pas joué un rôle moins important dans le drame politique, il n'a pas eu moins d'influence sur les événements du siècle ; et cependant il a trouvé le temps d'écrire une histoire volumineuse.

A défaut du charme littéraire, on doit s'attendre, tout au moins, à trouver dans ce livre quelques révélations piquantes : le délai fixé par le prince pour la publication de son œuvre et le mystère qui l'a entourée jusqu'au dernier moment, encourageaient cette supposition. Ici encore, le public est déçu, et l'historien n'a rien à puiser à cette source, qui ne soit déjà connu partout. Aussi la lecture de ces mémoires ne peut en rien modifier le verdict déjà prononcé sur l'homme et sur son œuvre. Si ses contemporains, au moment où dominaient encore les principes politiques qu'il soutenait, ne lui ont pas rendu la justice qu'il attendait, est-ce aujourd'hui, quand la révolution, dont il était l'ennemi déterminé, sape les fondements du pouvoir monarchique par tout le continent, et que la politique de répression à outrance qu'il poursuivait est devenue l'objet du mépris et de la haine universels, que son caractère et son œuvre seront plus prisés, et peut-il espérer que la génération présente reviendra sur le jugement déjà prononcé ?

Sa correspondance officielle, ses notes particulières prouvent,

une fois de plus, qu'il fut plutôt un homme fameux qu'un grand homme, plus adroit que sage, un diplomate consommé, mais non un homme d'État dans le vrai sens du mot. Absorbé par la politique extérieure, qui fut le commencement, le milieu et la fin de sa carrière, il sacrifia toujours les affaires intérieures, qu'il laissa dans le *statu quo* le plus complet ; il ne prit aucune de ces mesures intelligentes et généreuses qui recommandent les hommes d'État à la reconnaissance de leur pays et au souvenir de la postérité. Mais, comme diplomate, il n'est inférieur à personne, on peut même dire qu'il est supérieur aux Talleyrand, aux Hardenberg, aux Nesselrode, aux Castelreagh, aux Guizot, aux Palmerston, aux Cavour, aux Bismark. Sa naissance, sa haute position sociale, son caractère et son éducation le rendaient éminemment propre à cette carrière. Grand seigneur jusqu'au bout des ongles, doué d'un sang-froid et d'une présence d'esprit imperturbables, avec des idées bien arrêtées et une confiance absolue dans l'excellence de sa politique, il devait certainement briller au service d'un souverain à l'esprit flottant et dans une lutte engagée contre les parvenus de l'empire.

Mais ce n'est pas tout. Le prince de Metternich n'attend pas les éloges : il se prodigue les coups d'encensoir presque à chaque page de ses mémoires ; et, si nous l'en croyons, ce n'étaient pas là ses seules qualités. Jamais il n'a fait une bévue, il est impeccable ; et cependant il a toujours agi avec la plus parfaite intégrité, avec la loyauté la plus pure, sans jamais rien sacrifier aux principes. Ce n'est pas, tout au moins, l'avis de ses contemporains, et c'est de son ministère que date le reproche de *tricherie* adressé à l'Autriche. Talleyrand, bon juge en pareille matière, disait à propos d'une comparaison esquissée en sa présence entre Metternich et Mazarin : « J'y trouve beaucoup à redire. Le cardinal trompait, mais il ne mentait jamais. Or, M. de Metternich ment toujours et ne trompe jamais. »

Il serait trop long de suivre pas à pas la biographie de Metternich : contentons-nous de glaner çà et là quelques anecdotes intéressantes. Voici, pour commencer, un fragment de lettre, datée du 5 avril 1798, qui nous montre jusqu'à l'évidence le bonheur parfait qu'a toujours su procurer aux pauvres gens la République Française par sa façon loyale de pratiquer la liberté :

« Vous ne vous faites pas une idée du nombre de pauvres paysans et d'habitants de l'Alsace qui traversent journellement le

Rhin durant la semaine sainte, pour assister au service divin. Par cette belle journée, je me promenais vers midi sur les bords du fleuve : je vis une foule d'hommes et de femmes qui s'embarquaient tristement pour aller sur l'autre rive. Je les accostai et leur demandai d'où ils venaient et où ils allaient : « Hélas! mon bon monsieur, me dit un vieillard, vous êtes bien heureux de pouvoir rester sur la rive droite, on y est tranquille; mais nous, il nous faut retourner dans notre malheureux pays, où tout est sens dessus dessous. » Je lui demandai pourquoi il était venu sur notre rive. — « Nous traversons le Rhin les jours de grande fête, me dit-il, pour prier le bon Dieu. Chez nous c'est impossible, l'église est fermée. Le soir, notre maître d'école dit le chapelet, et tous les gens du village assistent à la prière : c'est tout notre service divin. On n'ose pas sonner les cloches; cependant à midi on tinte quelques coups, comme si c'était l'heure qui sonnait, pour que nous puissions réciter l'*Angelus* en temps utile. » — Je lui demandai si le maire ne s'opposait pas à cette infraction aux lois. — « Le maire, répondit-il, est un brave homme. Il est aussi défendu de recevoir les émigrés; mais notre village en est rempli. Il nous dit toujours de bien les cacher et de ne lui laisser rien savoir, pour ne pas le compromettre et lui causer des embarras. » Je m'informai de tout ce qui concerne les paysans. « Ils paient, assurent-ils, le double de ce qu'ils payaient dans les temps les plus durs de l'ancien régime, et, si tout cela ne finit pas bientôt, ils seront obligés de s'expatrier. Quelle régénération! quelle liberté! Tout le monde éclate de rire ou verse des larmes en entendant ce mot de *liberté;* on se moque encore plus du mot *égalité.* Et cependant, malgré tout, ces farceurs imposent leurs lois au monde. »

Metternich n'a jamais cru, dit-il, que les immenses préparatifs du camp de Boulogne fussent dirigés contre l'Angleterre. Il prétend s'en être ouvert plus tard, en 1810, à Napoléon, qui lui aurait répondu en souriant : « Vous aviez bien raison. Je n'aurais jamais été assez fou pour tenter une descente en Angleterre, à moins cependant que la révolution n'y eût éclaté. L'armée de Boulogne n'a jamais menacé que l'Autriche. Je ne pouvais la rassembler nulle part ailleurs, sans exciter des susceptibilités; il fallait bien cependant la former quelque part : je choisis Boulogne, pour inquiéter l'Angleterre. J'aurais certes envoyé un détachement pour soutenir une insurrection dans les Iles-Britanniques; mais je n'en

serais pas moins tombé sur vous : mes forces étaient échelonnées dans ce but. Vous avez bien vu, en 1805, comme Boulogne est près de Vienne. » — Nous doutons fort que Napoléon ait prononcé ces paroles, ou du moins qu'il ait été sincère en cette occasion. N'est-il pas plus probable que les desseins de l'empereur contre l'Angleterre se sont trouvés modifiés par les désastres infligés aux flottes françaises? Sans les succès de la marine anglaise, le plan primitif eût été suivi, et l'on se demande quelle influence aurait eue sur les événements l'accomplissement d'un projet aussi hardi.

Le prince de Metternich, ambassadeur à Berlin de 1803 à 1805, suit pas à pas et flagelle durement la politique de tergiversation et de perfidie du cabinet prussien. Si la Prusse avait eu une attitude plus correcte et plus conforme à ses véritables intérêts, Napoléon eût été arrêté, dès le principe, dans le cours de ses conquêtes, et ce n'est pas à son actif que l'histoire eût enregistré la victoire d'Austerlitz. Le roi de Prusse s'était enfin décidé à signer le traité de Postdam le 3 novembre 1805; il avait juré au czar une fidélité éternelle sur le tombeau du grand Frédéric : mais, ce jour là même, le cabinet de Berlin cherchait une porte de derrière, pour échapper aux obligations qu'il venait de contracter. Immédiatement après la signature du traité, le comte Haugwitz faisait la lecture de ce document à M. de Laforest, ambassadeur de France, et répondait en ces termes aux reproches de celui-ci : « Nous ne pouvions pas faire autrement; mais vous voyez que nous avons pris soin de faire les stipulations si vagues et de nous réserver une telle latitude, qu'en réalité nous ne sommes tenus à rien. Assurez l'Empereur que ce n'est qu'une plaisanterie, que nous sommes et que nous resterons ses meilleurs amis. »

Ce n'est pas tout. En vertu dudit traité de Postdam, la Prusse devait joindre ses forces à celles de ses alliés, et déclarer la guerre à la France. Le comte Haugwitz persuade au roi de lui confier le soin de porter à Napoléon, alors à Vienne, la déclaration de guerre; mais c'est dans le but bien déterminé d'arriver trop tard. Il commence donc par retarder de huit jours son départ de Berlin, et ne trouve plus l'Empereur à Vienne. Il se rend à Brünn, où il le rencontre enfin; mais, au lieu de remplir sa mission, il se présente comme simplement chargé d'offrir à Napoléon les hommages de son maître, et retourne à Vienne. Napoléon revient bientôt lui-même triomphant dans cette ville, après la fameuse journée d'Austerlitz, et le ministre

prussien a l'impudence d'aller féliciter le vainqueur. Napoléon, qui savait bien de quel document il était porteur, lui dit : « Si les choses avaient tourné autrement, me parleriez-vous des sentiments d'amitié de votre maître? Vous êtes venu pour complimenter de sa part un vainqueur, mais la fortune a changé l'adresse de la lettre. » Haugwitz eut l'air de ne pas comprendre le sarcasme, et se mit, sans perdre de temps, à négocier l'annexion du Hanovre à la Prusse. Napoléon ne demandait pas mieux : c'était creuser un abîme entre la Prusse et la Grande-Bretagne.

Après le traité de Presbourg, en 1806, Metternich est envoyé à Paris. L'empereur, en recevant le nouvel ambassadeur, lui dit : « Vous êtes bien jeune pour représenter une des plus puissantes monarchies de l'Europe. » — « Vous n'aviez guère plus que mon âge à Austerlitz, » repartit Metternich sans se déconcerter. Lors de la rupture de 1809, Napoléon prit Metternich au collet, en s'écriant : « Mais enfin que veut votre empereur? » — « Il veut, répondit le prince avec dignité, que vous respectiez son ambassadeur. »

Metternich, avec son tempéramment de diplomate, avec ses goûts raffinés de grand seigneur, ne pouvait goûter le caractère brusque et prime-sautier, la fausse simplicité et le défaut d'éducation de Napoléon. Il relève toutes les fautes du *parvenu*, comme il l'appelle, et se plaît à nous raconter toutes les leçons que son sang-froid et sa promptitude à la réplique lui ont permis de donner au maladroit. Il est vrai que, dans les luttes de la conversation, Napoléon brillait moins que sur les champs de bataille. Non pas qu'il ne sût s'exprimer : il le faisait, au contraire, et Metternich est le premier à lui rendre cette justice, avec une facilité et une lucidité peu communes; mais la moindre contrariété le faisait sortir des bornes, et Metternich, avec son sang-froid incomparable, savait bien profiter des avantages que lui procurait ce défaut de mesure.

La bataille de Wagram mit fin à la carrière d'ambassadeur de Metternich. Le 8 juillet 1809, l'empereur d'Autriche le manda pour lui dire : « Le comte de Stadion vient de donner sa démission : vous lui succéderez au département des affaires étrangères. »

Il serait intéressant d'étudier le prince Metternich dans ses nouvelles fonctions; mais aujourd'hui le temps et l'espace me manquent à la fois, et je me vois à regret obligé de remettre cette étude à mon prochain courrier.

II

Le 15 mai 1879, la Société royale de Géographie envoyait une expédition pour explorer l'Afrique centrale, et en confiait le commandement à M. Keith Johnston, fils du géographe bien connu. Malgré sa robuste constitution et son habitude des voyages d'exploration, M. Johnston succombait bientôt à la *malaria*. Toute la charge du commandement retomba sur son lieutenant, le seul Européen présent d'ailleurs : c'est l'auteur des deux volumes que publie la maison Sampson, Low et Cᵉ, de Londres, sous le titre de *To the central african Lakes and Back*. Le nom de ce jeune Écossais, à peine âgé de vingt ans, est certainement destiné à égaler en réputation ceux de Livingstone, de Stanley, de Cameron, s'il échappe aux dangers de sa vie aventureuse. Il est difficile de déployer, dans un âge si tendre, plus de courage, de présence d'esprit, de tact en face des populations à demi sauvages qu'il a dû affronter.

Parlerai je de son style? Modeste, sans affectation, pittoresque, enjoué, il montre bien que l'auteur est vrai, et ne raconte que ce qu'il a vu ou ce qu'il a fait. Comme savant, M. Joseph Thomson fait grand honneur à son professeur, M. Geikie, et continue dignement les travaux de Thornton, le compagnon de Livingstone. Les deux cents espèces de plantes qu'il a rapportées ne contribuent pas peu à élargir le cercle de nos connaissances sur l'Afrique équatoriale, et sa collection de coquillages est une des plus remarquables que l'on connaisse : leur apparence semble donner raison à la théorie du jeune voyageur, qui prétend qu'autrefois une immense mer intérieure couvrait toute la région des lacs.

Chose surprenante pour ceux qui sont au courant des mœurs africaines, M. Thomson, après une année entière de voyages, a ramené, à l'exception d'un seul, les cent cinquante indigènes qui étaient partis avec lui, tous bien portants et bien vêtus; et pas un ne l'avait volé! Et cependant, jamais il n'avait employé la violence, jamais il n'avait tiré un coup de pistolet, même pour défendre sa vie menacée. Serviteurs et sauvages, il les traitait tous en enfants : les résultats prouvent qu'il avait raison, et que sa méthode est à recommander aux explorateurs de l'Afrique.

Une des causes les plus fréquentes de retard, c'était la maladie simulée : il fallait s'arrêter au moins un jour pour donner aux

malades le temps de se remettre, ou plutôt accorder un jour de repos aux paresseux. Notre jeune voyageur inventa, pour ces cas, l'application de l'huile de castor, qu'il offrait avec le sourire le plus bienveillant. Or, il n'y a rien que les Africains détestent plus que les médecines européennes. Aussi, rien qu'à la vue de la bouteille, tout le monde était guéri. Mais ce n'était pas l'affaire de M. Thomson : avec une sévérité paternelle, et dans l'intérêt de leurs précieuses santés, il les forçait à s'asseoir, et leur administrait, non sans difficulté, une large dose de l'odieuse drogue, en les avertissant que, s'ils n'étaient pas guéris immédiatement, il répéterait la même opération le lendemain matin. Il n'eut pas à regretter une trop grande consommation d'huile de castor, et bientôt toute maladie disparut comme par enchantement.

Son calme et sa présence d'esprit lui réussirent aussi, dans toutes les occasions, avec les sauvages. Un jour, laissant ses hommes derrière lui, il entre seul dans un village pour demander l'hospitalité. De toutes les huttes sort une foule menaçante d'abord, qui bientôt le regarde d'un air pétrifié. Il voit immédiatement qu'on le prend pour un esprit, et, loin de se déconcerter, il se rappelle l'apparition d'Hamlet, et joue en conscience le rôle de spectre. A chaque pas qu'il faisait, les guerriers reculaient devant lui, le regardant d'un air égaré et la bouche ouverte. C'en était trop pour lui : incapable de soutenir plus longtemps le personnage qu'il avait cru devoir s'imposer, il part d'un immense éclat de rire. Là-dessus, les sauvages interloqués de reculer encore plus loin, et lui de profiter de leur stupeur pour s'échapper et rejoindre sa caravane.

Ces deux épisodes suffisent pour donner une idée du voyageur et des peuplades de l'Afrique centrale. Qui de nous ne tirera de la lecture de cet ouvrage les conclusions les plus favorables au point de vue catholique? Nous voyons ce qu'un jeune homme brave et intelligent a pu faire, animé par le seul amour de la science : que feront nos généreux missionnaires au milieu de ces tribus si simples et si faciles à gagner par l'affection? L'amour de Dieu nous réserve des merveilles, et la terre d'Afrique est sans doute destinée à consoler notre sainte mère l'Eglise, par une ample moisson d'âmes neuves, des douleurs que lui infligent ses fils aînés.

III

Un peu de saine philosophie n'est pas à dédaigner, surtout par le temps qui court. L'esprit du mal ou la recherche de l'originalité nous inondent de théories malsaines, dont l'apparence scientifique et l'air de bonne foi peuvent séduire les gens qui ne sont pas sur leurs gardes. Il est donc bon de se retremper de temps en temps dans l'étude des vrais principes. C'est à ce titre que je ne cesse de recommander le lecture du *Month*, et que je continue, sans craindre d'ennuyer les lecteurs de la *Revue*, l'analyse que j'ai commencée dans mon dernier article, de la réfutation des doctrines du professeur Max Müller sur la perception de l'Infini.

Nous nous rappelons que M. Max Müller dénie à la raison le pouvoir d'arriver à la perception de l'Infini, qui serait saisi directement par une faculté spéciale, agissant concomitamment avec toute perception sensible. Il s'agit maintenant d'examiner les bases de cette proposition.

Avant tout, il faudrait savoir ce qu'on entend par l'Infini : M. Max Müller se garde bien d'en donner aucune définition. Il se contente de nous dire qu'entre tous les termes de la langue qui, selon lui, signifient la même chose, il a choisi celui-là pour trois raisons : 1° c'est le terme le plus acceptable pour désigner tout ce qui dépasse les sens et la raison ; 2° c'est celui qui exprime le mieux l'attribut caractéristique de cette innombrable classe de connaissances qui constitue la religion ; 3° c'est le terme le plus étendu de la plus haute généralisation. Ces trois raisons, remarquons-le tout d'abord, se contredisent l'une l'autre. Comment l'Infini, s'il est une généralisation, peut-il dépasser la raison, puisque la généralisation n'est autre chose que le résultat d'une opération de la raison ? Comment, en second lieu, peut-il être une généralisation, c'est-à-dire, un jugement général tiré de jugements particuliers, dans la théorie de M. Max Müller, qui dénie absolument à notre raison la pouvoir d'atteindre l'Infini par aucun procédé d'abstraction ? Enfin, comment peut-il être le terme le plus étendu ? La compréhension de l'infini, autrement dit le nombre de qualités qu'il contient, étant infinie, il suit naturellement, d'après les principes logiques, que son extension doit être très étroite.

Cherchons donc nous-mêmes une définition de l'Infini, et prenons

celle des théologiens de la vieille école : *L'infini est l'Etre qui contient en lui toutes les perfections pures et sans limite.* Eh bien, nous prétendons que la raison, aidée des sens, peut former l'idée de l'Infini. Quels sont, en effet, les éléments constitutifs de toute perception sensible? C'est l'idée d'être et l'idée de limite, celle-ci se résolvant à son tour en idée d'être et de non-être ou de négation de l'être. Unissons les trois éléments ainsi analysés : être, négation de l'être et limite, et nous obtenons l'idée de l'être sans limite, c'est-à-dire de l'être Infini. D'un autre côté, les sens nous fournissent de tous côtés les matériaux nécessaires pour former les notions abstraites de toutes les perfections : pouvoir, sagesse, justice, etc., aussi bien que les idées transcendantes d'unité, d'être, etc. Il ne nous reste plus qu'à comprendre ensemble toutes les perfections et à en exclure toute limite, et nous avons l'idée de l'Infini telle qu'elle ressort de la définition.

Mais allons plus loin, et posons clairement la vraie difficulté, la puissante objection qui a conduit M. Max Müller à inventer sa théorie. Il est de toute certitude qu'un effet ne peut être d'un ordre plus élevé que la cause qui le produit. Or, toutes nos connaissances étant le produit de deux facteurs finis, l'activité de notre intelligence et les influences extérieures qui agissent sur elle, il s'ensuivrait que nous ne pouvons avoir l'idée de l'Infini. L'objection serait insoluble et nous devrions passer condamnation, si nous prétendions avec une idée parfaite, une idée *infinie* de l'Infini, mais il n'en est pas ainsi, et il est clair qu'en ce monde, et en dehors de la révélation, nous n'avons qu'une idée très imparfaite de l'Infini; que nous le connaissons, non tel qu'il est en lui-même, mais seulement tel qu'il est réfléchi dans le monde fini des sens. Cette vérité est assez clairement exprimée par cet adage de la philosophie scolastique : *Omnis cognitio est secundum modum cognoscentis.* En résumé, nos définitions de Dieu nous disent plutôt ce qu'il n'est pas que ce qu'il est. Il y a entre l'idée que nous nous formons de Lui et ce qu'Il est réellement la même différence qui existe entre la peinture et la photographie d'un paysage. Nous n'avons que la photographie, où les couleurs manquent, qui ne représente pas la nature de l'original, mais qui suffit pour nous en donner une idée, quelque imparfaite qu'elle soit.

Du reste, la théorie du professeur Max Müller déplace la difficulté sans la résoudre; car, la nouvelle faculté dont il nous gratifie

appartenant à un être fini, est finie elle aussi, et ne peut pas plus que la raison percevoir l'Infini. Ou bien, et telle est sans doute sa vraie doctrine, nous tombons dans le panthéisme : cette faculté est divine, chacun de nous est Dieu, tout est Dieu.

Les relations des missionnaires sont toujours intéressantes à plus d'un titre : comme tous leurs travaux, dont elles sont le récit fidèle, elles aident puissamment aux progrès des sciences, sans perdre jamais un instant de vue le grand but, la glorification du nom de Dieu. Le *Month* étudie les missions de l'Amérique du Nord au dix-septième siècle, et nous fait assister aux efforts, aux luttes incessantes et aux progrès si lents et si difficiles des membres de la Société de Jésus chez les Algonquins, les Iroquois et les Hurons.

Les Jésuites avaient adopté une mesure qui, dans leur esprit, devait amener promptement et infailliblement la conversion totale de ces peuplades. Il s'agissait de civiliser les enfants et de leur inculquer une éducation chrétienne solide. Mais il fallait, pour assurer le succès, enlever les jeunes sauvages à la vie de famille, où l'exemple des parents détruisait au fur et à mesure les bons effets de l'instruction chrétienne. Convertir un certain nombre de Hurons, puis leur demander leurs enfants pour les élever dans un collège spécialement fondé à cet effet à Québec, où ils se trouveraient naturellement en contact avec les Français, tel fut le projet bientôt mis à exécution.

Pour les filles, la méthode réussit pleinement; mais il n'en fut pas de même pour les garçons. Douze nouveaux convertis avaient promis leurs enfants au P. Daniel, et tout promettait un heureux commencement. Au moment du départ, au contraire, tout fut compromis : les mères et les grand'mères s'opposèrent à ce long voyage, sans que nulle prière pût vaincre leur résistance. La seule chose que le P. Daniel put obtenir, c'est que trois d'entre eux accompagneraient leurs pères, qui se rendaient à Québec. Il espérait les faire rester, une fois arrivés; mais les Hurons n'entendaient pas de cette façon, et aucune influence ne parvenait à les faire revenir sur leur détermination de remmener leurs enfants avec eux. A la fin cependant, l'un d'eux consentit à laisser temporairement le sien, parce que celui-ci insistait pour rester : l'exemple fut contagieux, et le petit collège de Hurons commença avec ces trois élèves.

Quelques jours après, un ami des missionnaires leur envoyait

trois autres enfants; le nombre des élèves s'élevait donc à six. Si le plan des bons Pères, qui semblait excellent, donnait de bons résultats, l'accroissement devait être rapide : tous les jeunes Hurons viendraient bientôt en foule demander à être reçus au nombre des collégiens. Ce plan consistait à ne former les jeunes sauvages à la vie chrétienne que graduellement, et à leur accorder d'abord toute la liberté compatible avec les commandements de Dieu.

Malheureusement et contre toute prévision, après bien des épreuves, l'essai dut être abandonné. Un des enfants voulut partir, et deux autres, ceux qui donnaient les plus grandes espérances, moururent d'une fièvre pernicieuse. On ne peut se figurer la douleur des Jésuites, qui craignaient en même temps la ruine totale de leurs projets : la nouvelle de ces décès répétés n'allait-elle pas engager les parents à retirer leurs enfants et refroidir la bonne volonté de ceux qui auraient pu désirer envoyer les leurs dans la suite? Ils en furent quittes cette fois pour la peur.

Une nouvelle alarme vint bientôt après troubler le calme recouvré. Une maladie contagieuse s'abattit sur le pays des Hurons : des milliers d'Indiens y succombèrent. On attribua cette calamité aux Jésuites, et on résolut leur massacre. A la réception de ces désolantes nouvelle, le P. Daniel pensa que le seul moyen de sauver les prêtres menacés, s'il en existait un, c'était de renvoyer les enfants dans leurs familles : ils pourraient raconter à leurs amis et à leurs parents la vie heureuse qu'ils avaient passée à Québec depuis une année, et démontrer la fausseté des imputations dirigées contre les missionnaires. En effet, la mission fut sauvée, et l'automne suivant, deux des jeunes sauvages revinrent à Québec, accompagnés de cinq ou six de leurs camarades.

Tout semblait donc aller pour le mieux, et la nouvelle année scolaire commençait sous les auspices les plus favorables. Mais tout changea bientôt : les nouveaux venus ne purent s'habituer à leur nouvelle vie, et s'évadèrent du collège. Les missionnaires virent bien que les succès de la première année étaient dus au choix consciencieux que le P. Daniel avait fait des enfants destinés au collège de Québec, et qu'il était pour ainsi dire impossible de vaincre le naturel du sauvage, même pris à l'âge le plus tendre. Ils renoncèrent donc à leur projet, et en conçurent un autre qui fut couronné d'un plein succès. Ils établirent à Québec des cours d'instruction, qui duraient six mois; ils n'y recevaient que des jeunes gens de

vingt à vingt-cinq ans, qui n'étaient pas soumis à la discipline du collège, mais vivaient chez des familles chrétiennes de la ville. Rentrés dans leurs foyers, ces jeunes gens montraient l'exemple de toutes les vertus et devenaient des apôtres zélés et des aides précieux pour les missionnaires.

Je cite, pour finir, un article sur le magnifique ouvrage du P. Lauras, *Bourdaloue, sa vie et ses œuvres*, publié par notre sympathique éditeur, M. V. Palmé, et je crois devoir en extraire un passage qui donne le plan de l'ouvrage et insiste sur son utilité :

« Le plan de l'ouvrage, qui est plus une étude sur Bourdaloue qu'un récit historique, laisse à l'écrivain relativement peu de place pour la biographie, qui forme la première partie, à peine composée de cent pages. La seconde partie, la plus considérable, fournit cinq chapitres extrêmement intéressants sur la rhétorique de Bourdaloue, le caractère de son éloquence, sa méthode et son style. La troisième partie traite des relations de l'orateur avec Louis XIV et la cour, et de son influence sur le roi et la noblesse; la quatrième, de l'œuvre apostolique de Bourdalone considérée dans ses rapports avec la société parisienne, le clergé, les communautés religieuses, les âmes qu'il dirigeait et les œuvres charitables qu'il patronnait; la dernière, enfin, est consacrée à la polémique de Bourdaloue contre les protestants, les jansénistes et les gallicans. Une série d'appendices très curieux termine l'ouvrage. L'étude de ces deux volumes sera utile à tous, surtout aux prêtres et aux prédicateurs, à tous ceux, en un mot, qui travaillent au salut des âmes par la parole de Dieu : les lecteurs ordinaires eux-mêmes y trouveront en même temps intérêt et profit. »

Inutile, je pense, d'ajouter aucun commentaire : les lecteurs de la *Revue* connaissent tous sans doute l'ouvrage du P. Lauras, et je n'en parle ici que pour constater une fois de plus les progrès que fait en Angleterre l'étude de la langue française. Heureux si je pouvais inspirer aux Français le désir de nous payer de réciprocité !

IV

Les romans anglais ont, en général, cette grande supériorité sur leurs frères français, qu'ils sont presque toujours conçus et écrits

de manière à ne pas choquer la morale. Les insulaires sont très prudes, et il n'en faut pas beaucoup pour leur arracher ce cri de dégoût : *Schocking! Schocking!* Aussi, quand la passion anticatholique ne règne pas dans une œuvre, comme dans le *The black robe*, dont j'ai rendu compte à cette place la dernière fois, on peut la lire sans crainte, sûr d'avance de n'y pas trouver les idées et les mots choquants dont vos romanciers semblent prendre à cœur de défigurer leurs ouvrages. Vous comprendrez alors facilement le plaisir immense, la sérénité de cœur et d'esprit que doit procurer la lecture d'un roman anglais qui, à toutes ses autres supériorités, joint la qualité d'être composé par une plume franchement catholique. Ce plaisir, nous pouvons le goûter aujourd'hui, grâce à la publication du *The Rose of Venice* de S. Christopher, par le sympathique éditeur catholique de Londres, M. Washbourne, à qui je n'adresserai qu'un seul reproche, celui de nous causer trop rarement pareille surprise. J'allais oublier un autre éloge qui a son prix : l'ouvrage n'a qu'un volume.

L'exception confirme la règle, dit-on, et il ne faut pas être trop absolu. Le *The Rose of Venice*, si mes suppositions sont justes, donne une fois de plus raison à ces adages; car je soupçonne l'auteur d'être une femme. Eh! bien, que les femmes nous donnent beaucoup d'œuvres semblables, et je me déclare réconcilié avec les romanciers féminins. L'amour anime tout le drame; mais ce n'est pas cet amour de mauvais aloi que nous sommes trop habitués à rencontrer dans la littérature malsaine de nos jours : c'est l'amour pur, délicat, éthéré, tel que Dieu l'a donné aux hommes dans son ineffable bienfaisance. Le traître et la traîtresse du drame commettent bien des crimes : mais quelle touche délicate dans le récit de ces infamies! Et puis, quel intérêt on ressent pour les victimes innocentes, tandis que l'on plaint les coupables et que l'on s'explique aisément leurs erreurs criminelles, dues à l'absence du sentiment religieux et du vrai sens moral!

L'auteur cependant mérite un reproche, à mon sens, pour son plaidoyer contre la peine de mort. Je n'ai pas l'intention de me laisser entraîner dans un débat qui me mènerait trop loin; je veux simplement constater que l'argumentation repose sur un fait en dehors de la cause. Quand il s'agit de la condamnation d'un innocent, la plus légère peine infligée révolte la conscience humaine, et le plus piètre avocat n'aura pas grand effort à faire pour nous

intéresser à la victime et soulever l'auditoire contre l'iniquité de la sentence. Mais la peine de mort en elle-même restera indemne. Il faut, pour la combattre, choisir un autre terrain, et prendre comme hypothèse la condamnation d'un grand criminel, coupable d'un forfait monstrueux et accablé sous le poids des preuves les plus évidentes.

On croirait tout d'abord avoir devant les yeux un roman historique; car on rencontre ici le fait bien connu du dévouement héroïque d'Antonio Foscarini, qui se laisse conduire au supplice plutôt que de ternir la réputation d'une femme aimée. Mais l'obscurité de l'histoire sur les circonstances a permis à l'auteur, qui nous en avertit dans une courte préface, de faire sur cette donnée une œuvre de pure imagination. Les lecteurs qui ne savent pas l'anglais seront sans doute heureux d'avoir quelque idée de ce livre; je vais donc leur en présenter l'analyse. Quant à ceux qui peuvent lire l'original, ils ne seront que plus empressés, je l'espère, à s'y reporter pour en goûter toute la saveur.

Un jeune patricien de Venise, Marco Centofoglia, rencontre une jeune fille d'une rare beauté, Rosalia Leoni, et s'en fait bientôt aimer. C'est un amour pur et loyal, qui n'a en vue que le mariage; mais le père de la jeune fille, un simple marchand sicilien, refuse obstinément son consentement sous divers prétextes. Poussé par sa fille dans ses derniers retranchements, il lui déclare enfin qu'elle doit rester vouée au célibat, tant qu'il vivra : un mystère pèse sur lui, qu'il lui promet de lui révéler à son lit de mort. Rosalia, incapable de désobéir à son père, qu'elle adore, ne veut cependant pas sacrifier son amour. Elle jure à Marco de n'être jamais qu'à lui; Marco s'engage, à son tour, par un serment solennel, à lui conserver sa foi jusqu'au jour heureux, quelque éloigné qu'il puisse être, où ils pourront s'unir légitimement.

Marco était pauvre; mais un changement inespéré s'opère, sur ces entrefaites, dans sa position. En une nuit, la mort le rend héritier d'une des plus belles fortunes de Venise. Son oncle a perdu son fils et son petit-fils, et l'appelle près de lui. Marco est au comble du bonheur : il espère, grâce à la puissance et à la fortune, vaincre bientôt toutes les difficultés et faire de Rosalia la reine de son palais. Mais l'illusion ne dure pas longtemps. Son oncle met une condition à ses bienfaits : il ne reconnaîtra définitivement Marco pour héritier que s'il épouse la veuve de son fils regretté. Marco a d'abord un

bon mouvement : il refuse. Son oncle lui donne vingt-quatre heures pour réfléchir. L'amour des richesses et des honneurs l'emporte sur Rosalia : Marco est fiancé à sa cousine. Il a peur cependant, et il obtient, soi-disant par considération pour la mémoire de son cousin, dont la tombe est à peine refermée, que le mariage se fera pour ainsi dire secrètement et dans une propriété de son oncle éloignée de Venise.

Le parjure annonce à Rosalia que des affaires de famille l'obligent de s'absenter pour quelques temps, et il va consommer sa trahison. La nouvelle du mariage transpire bientôt à Venise, et vient aux oreilles de Rosalia, au moment même où son père vient d'expirer dans ses bras. Folle de douleur, elle lutte pendant de longs mois contre une maladie mortelle. Elle est enfin sauvée; mais quelle transformation ! Sa beauté est flétrie, ses cheveux grisonnent, elle a l'air d'une vieille femme de soixante ans. Elle se souvient, et elle jure de se venger.

Réduite à la plus affreuse misère, elle entre comme dame de compagnie chez la comtesse Sofia Bernardi. Au bout de quelque temps de mariage, la signora Centofoglia donne le jour à un fils, qui est mis en nourrice dans la campagne de Venise. Un an après, l'enfant disparaît, et, malgré toutes les recherches, ne peut être retrouvé. La découverte dans un bois de ses petits vêtements déchirés et dispersés fait supposer qu'il a été dévoré par un loup.

Six années se passent encore, et la femme de Marco va être mère une seconde fois ; mais, contrairement à ses vœux les plus chers, c'est une fille que le ciel lui envoie, et une vieille sorcière, qui n'est autre que Rosalia, lui prédit que cette fille sera la plus malheureuse des femmes. Cependant l'enfant atteint sa quinzième année, et rien n'est venu encore justifier la sinistre prédiction. Mais la série des malheurs va-t-elle commencer? Sa mère meurt : premier chagrin, mais chagrin immense, car elle adorait sa mère.

Le comte Guido Bernardi rencontre Rosa Centofoglia, et l'amour s'empare de lui : il captive les bonnes grâces du père, qui lui promet la main de sa fille. Mais il sent bientôt qu'il a un rival préféré dans la personne du sénateur Antonio Foscarini. Marco seul ne s'aperçoit pas qu'il froisse les sentiments de sa fille, en voulant lui faire épouser Guido ; mais la lumière peut se faire. Il faut donc à tout prix se débarrasser d'un rival gênant : Guido fait espionner Foscarini, que l'on surprend sortant en cachette d'une ambassade

étrangère. Les lois de Venise sont formelles, et Antonio est condamné à mort. Il n'avait cependant qu'un mot à dire pour se sauver ; mais ce mot, jamais on ne le lui arrachera, car il compromettrait Rosa. C'est déjà pour la réputation de la jeune fille que, se trouvant avec elle dans le parc du palais Centofoglia, il a sauté par-dessus un mur et s'est trouvé dans la cour de l'ambassade.

Enfin, le mariage va se consommer ; mais Rosalia veille. Le comte Guido Bernardi n'est autre que le fils de Marco, qu'elle a enlevé et substitué au fils de la comtesse Bernardi. Elle vient dévoiler à Centofoglia l'existence et l'infamie de son fils. Sa vengeance est complète : son fiancé parjure traînera une vieillesse misérable et déchirée par les remords, au souvenir du crime qu'il a commis, et à la vue de ses enfants voués par sa faute à la honte et à la douleur.

Au dernier moment, un roman me tombe sous la main, qui semblerait détruire de fond en comble ma théorie sur la moralité des Anglais. Sans doute pour laver son pays du reproche de *pruderie bête* qu'adressent à sa littérature les écoles matérialistes, sensualistes, naturalistes, etc., un M. Mallock a senti le besoin de régénérer le genre romantique. Grâce à lui l'Angleterre n'a plus rien à envier à la France : elle a aussi son roman grossier. En sera-t-elle plus fière? je ne le crois pas. Mais ce dont je puis répondre, c'est du dégoût que lui inspirera une œuvre aussi plate, dégoût que partageraient même les étrangers partisans d'une certaine désinvolture, s'ils prenaient la peine de lire cette immondice. Pour faire passer certaines choses, il faut encore avoir une certaine étoffe, qui fait absolument défaut à M. Mallock. Quand on n'a pas plus de talent, on ne doit pas afficher la prétention de fonder une nouvelle école, dirigée contre les goûts invétérés de tout un peuple. A défaut d'éloge, un conseil à M. Mallock : qu'il jette sa plume au panier, ou bien, qu'il suive la voie battue : peut-être s'y fera-t-il supporter. Dans tous les cas, ce n'est pas encore lui qui corrigera la pruderie anglaise : nous échapperons, pour cette fois, à la fange où il voudrait nous plonger. J'allais oublier de clouer au pilori cette œuvre encore plus maladroite que malsaine. L'auteur l'appelle *Un roman du dix-neuvième siècle.* Pas mal, si c'est une ironie ! notre siècle la mérite bien.

R. Martin.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

27 *juillet.* — L'Eglise de France tout entière s'associe à la protestation si digne, si énergique, adressée par Son Eminence le cardinal archevêque de Paris, au Souverain Pontife, relativement au douloureux événement du 13 juillet.

Les cardinaux de Bordeaux, de Rouen, de Toulouse et de Lyon; les archevêques de Rennes, de Cambrai, d'Aix, d'Avignon; les évêques de Vannes de Clermont, de Laval, d'Arras, de Grenoble, de Limoges, de Bayeux, d'Evreux, d'Autun, de Coutances, de Carcassonne, de Marseille et un grand nombre d'autres prélats adressent au pape Léon XIII l'expression publique de leur douleur à la nouvelle des sacrilèges injures qui ont été prodiguées à la dépouille de son saint prédécesseur.

L'Eglise universelle ressent tout entière ce coup et cette offense.

En Espagne, le cardinal archevêque de Tolède, le cardinal archevêque de Compostelle, les archevêques de Saragosse, de Grenade, de Taragone, les évêques de Vittoria, de Barcelone, de Cadix, de Santander, de Badajoz, de Salamanque, de Cuença, de Valladolid, le chef des légitimistes catholiques, M. Candido Nocedal;

En Portugal, le comité catholique de Concordia;

En Bohême, le cardinal Haynald et ses suffragants de Transylvanie;

En Autriche, l'évêque auxiliaire et le chapitre de Vienne;

En Styrie, Carinthie et Moravie, les évêques, chapitres et sociétés catholiques;

En Italie, le bureau central des œuvres catholiques siégeant à Bologne;

En Irlande, l'archevêque de Cashel et ses collègues;

En Belgique, le cardinal de Malines et le comité belge des Œuvres pontificales;

En Hollande, l'épiscopat néerlandais tout entier.

De partout, un grand nombre de familles chrétiennes rédigent des adresses de respectueuse condoléance et de deuil filial faisant connaître au Souverain Pontife que les outrages de quelques misérables à la dépouille mortelle de Pie IX ont soulevé dans toutes les consciences une réprobation indignée.

Arrivée de la flotte française devant Gabès. Elle opère immédiatement le débarquement. Les Arabes, surpris, concentrent leur résistance dans deux villages voisins qui sont pris d'assaut ainsi que Gabès.

Le conseil des ministres espagnols reçoit communication de la réponse

de M. Barthélemy Saint-Hilaire, au sujet des colons espagnols de la province d'Oran. Le ministre français promet un dédommagement et demande la réciprocité à l'Espagne pour les cas analogues. La réponse exprime des sentiments très sympathiques pour l'Espagne, mais elle est trouvée trop vague sur les points essentiels de la réclamation espagnole. Le ministre des affaires étrangères, dans sa réplique, précisera de nouveau les points essentiels de cette réclamation.

Le sultan commue la peine de mort prononcée contre Midhat pacha et ses complices dans l'assassinat d'Abdul-Aziz, en celle d'une détention perpétuelle dans une forteresse d'Etat.

28. — Le Sénat vote intégralement le budget des dépenses. Au cours de la discussion, M. le duc de Broglie prononce un discours où il examine les périls de notre situation, surtout en ce qui concerne la question tunisienne. « Cette question, dit l'honorable sénateur, ressemble fort à un engrenage. »

L'armée est entrée en Tunisie, soi-disant pour châtier quelques Kroumirs et s'en aller; elle est entrée à Tunis et elle y reste. Maintenant, la flotte est sur les côtes de la Tripolitaine et a bombardé Sfax. Où sera-t-elle demain? Sans doute, le gouvernement, une fois lancé dans l'aventure tunisienne, devait occuper les points stratégiques de la Tunisie et châtier les crimes commis à Sfax, mais il n'aurait pas eu à le faire s'il ne s'était pas aventuré à la légère.

M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans une réponse à l'eau de rose, se montre, comme toujours, satisfait de la situation. Tout est pour le mieux en Tunisie, et le bey de Tunis est enchanté de voir ses Etats occupés par nos troupes. Le malheur est que l'opinion publique ne partage point l'opportunisme de M. le ministre des affaires étangères.

La Chambre des députés adopte sans discussion le budget de 1882 avec les légères modifications introduites par le Sénat.

Après avoir voté le budget, le Sénat aborde l'examen du projet de loi établissant la neutralité religieuse des cimetières. M. Chesnelong présente un amendement maintenant le décret de prairial, avec une modification portant que les personnes n'ayant professé aucun culte seront inhumées à part dans les cimetières. Le Sénat repousse cet amendement par 158 voix contre 111 et adopte l'article unique du projet de loi.

Quinze cents Arabes s'avancent jusqu'à Rhadès, à six kilomètres de la Goulette; quatre Européens et trois Arabes sont assassinés sur la route de Tunis.

Le bey fait couper le pont de bateaux établi entre la Goulette et Rhadès, et envoie des troupes contre les agresseurs.

29. — Lecture est donnée par les présidents du Sénat et de la Chambre des députés du décret de clôture de la session des Chambres.

Avant de lever la séance, M. Gambetta prononce une courte allocution pour remercier la Chambre du concours qu'elle lui a prêté. Il ajoute que le pays jugera l'œuvre de la Chambre. Chacun s'inclinera devant son jugement. Il exprime enfin l'espoir que la politique future de la prochaine Chambre s'inspirera du salut de la patrie.

Le *Journal Officiel* promulgue la loi créant des nouvelles circonscriptions

électorales à Paris, et publie un décret convoquant les électeurs pour le 21 août. Les scrutins de ballottages auront lieu le dimanche suivant.

La Chambre des Communes, après un débat qui se prolonge pendant cinq heures et demie, adopte en troisième lecture, par 220 voix contre 4, le bill agraire pour l'Irlande; le chef et la grande majorité du parti conservateur, ainsi que plusieurs Parnellistes, s'abstiennent de voter.

La Chambre des lords adopte le bill agraire en première lecture.

30. — Les Français occupent définitivement la petite île de Djerba.

Une rencontre a lieu entre les troupes d'Ayoubkhan et celles d'Abdurrahman, près de Kareziatte, à trente deux lieues de Candahar. Après le combat, la cavalerie de Candahar passe aux troupes d'Ayoub.

31. — Le comité royaliste, présidé par M. de la Rochefoucauld, duc de Bissacia, député, publie la note suivante :

« Il a pu entrer dans la politique du gouvernement de précipiter la date des élections et de tenter l'effet d'une surprise; le gouvernement s'est mépris, il portera la peine des périls qu'il a méthodiquement accumulés.

« Sous l'influence des événements et des actes persévérants de la dernière législature, l'opinion publique s'est sensiblement éloignée des candidatures républicaines. La confiscation arbitraire des libertés les plus nécessaires, le mépris des droits revendiqués par tous les citoyens, la compromission flagrante de nos intérêts sur la terre d'Afrique, l'imminence de grandes levées d'hommes et la perspective d'une guerre ruineuse imposée par une série de fautes et de témérités inouïes ont suffisamment démontré ce que peut la République pour l'honneur de la patrie et le progrès de ses institutions.

« Dans ces conditions, les nombreuses candidatures royalistes, qui se produisent, deviennent, pour tous les hommes de cœur, un signe de ralliement et un gage de réparation. Notre but et notre devoir sont de leur venir en aide et de les mettre à même de lutter contre les pressions qui tendent à paralyser le libre mouvement de l'opinion.

« Le comité adresse donc un pressant appel à tous les hommes de la protestation monarchique et rappelle que les souscriptions doivent être envoyées sans retard à M. le marquis d'Auray, secrétaire du Comité, 11 *bis*, passage de la Visitation, ou versées à son crédit, aux caisses de l'Union générale, 9, rue d'Antin, et 207, boulevard Saint-Germain, Paris. »

1er *août*. — Le mouvement électoral commence à se dessiner en France; des réunions publiques ont lieu depuis deux jours; les comités royalistes et républicains fonctionnent. Ces derniers, surtout sous la haute direction, ont lancé un programme politique. Ce programme comporte : service militaire général, abolition du volontariat, unité et indivisibilité de la patrie, suppression de l'inamovibilité de la magistrature, séparation de l'Eglise et de l'Etat, révision de la constitution, du mode d'élection et des attributions du Sénat; améliorations sociales, développement de la liberté d'association, groupements syndicaux, établissement d'une caisse nationale de retraite pour les travailleurs, rétablissement du scrutin de liste, modification au code pénal concernant les récidivistes, etc., etc.

Vingt mille colons espagnols quittent les possessions françaises d'Afrique, parce qu'ils ne s'y trouvent plus en sûreté.

Hashun Khan occupe Candahar, avec un petit détachement, au nom d'Ayoub Khan, et sans rencontrer de résistance.

2. — Le gouvernement affirme sa prétention de garder la neutralité *la plus absolue* dans des circulaires émanant de tous les ministères et adressées aux fonctionnaires de tous ordres. Nous saurons bientôt ce que valent ces pompeuses déclarations et ces tirades à effet.

Le prince Jérôme-Napoléon adresse, sous forme de lettre, son programme électoral au comité révisionniste napoléonien. Ce manifeste peut se résumer en cette seule phrase : Le monde est divisé entre les partisans du passé et ceux de la révolution, restons toujours résolument avec ceux-ci : Notre place est à leur tête. M. Rouher y répond, en se retirant de la lutte électorale et en renonçant au mandat législatif.

3. — M. Jules Ferry préside la cérémonie de la distribution des prix du concours général, à la Sorbonne. Le ministre de l'instruction publique prononce à cette occasion un discours on ne peut plus technique, dans lequel il s'adresse sans plus de modestie les plus grands éloges pour les réformes introduites par lui dans l'Université.

4. — Le Saint-Père, dans le Consistoire tenu aujourd'hui au Vatican, après avoir pourvu d'Evêques titulaires plusieurs églises du monde catholique, prononce l'allocution suivante :

Nous avons résolu de convoquer votre très illustre Collège, afin de profiter de l'occasion favorable que Nous offre la création d'évêques pour vous manifester Notre pensée et vous témoigner Notre douleur au sujet des scènes abominables et criminelles survenues dans Notre Ville pendant la translation des restes de Notre prédécesseur Pie IX, d'heureuse mémoire. Nous avons aussitôt ordonné à Notre cher fils le cardinal secrétaire d'Etat d'en référer aux souverains de l'Europe de ce fait imprévu et scandaleux; néanmoins l'injure faite à Notre grand prédécesseur et l'outrage commis envers la dignité pontificale Nous obligent absolument à élever la voix aujourd'hui, pour confirmer publiquement les sentiments de Notre âme et pour que les peuples catholiques sachent que Nous avons à la fois vengé de tout Notre pouvoir la sainte mémoire de l'homme et défendu la majesté du Souverain Pontife.

Pie IX, ainsi que vous le savez, vénérables frères, avait ordonné que son corps fût enseveli dans la basilique de Saint Laurent-hors-les-Murs. Comme il fallait exécuter en cela sa suprême volonté, il fut convenu, après que ceux qui sont chargés de veiller à la sécurité publique eussent été avertis, que le corps serait transporté de la basilique Vaticane, dans le silence de la nuit, à l'heure où d'ordinaire la tranquillité est la plus grande. En outre, on décida que le convoi funèbre aurait lieu, non dans un appareil en rapport avec la dignité pontificale et les usages de l'Eglise, mais de la manière que le permettait l'état présent de la ville de Rome. La nouvelle s'en répand aussitôt dans la ville; et le peuple romain, se souvenant des bienfaits et des vertus d'un si grand pontife, montre de lui-même qu'il veut témoigner son attachement et sa piété suprême à ce père commun. Ce témoignage de reconnaissance et d'affection devait être tout à fait digne de la gravité du

peuple romain et de la religion, puisqu'il ne s'agissait que d'accompagner décemment le convoi ou de se tenir sur son passage en grand nombre et avec respect.

Au jour et à l'heure marqués, le cortège funèbre sortit de l'église du Vatican au milieu du concours d'une grande foule répandue sur les places et dans les rues. Un grand nombre d'hommes pieux entourait le cercueil; un plus grand nombre encore suivait avec une démarche paisible et grave. De la part de ceux qui récitaient les prières adaptées à la circonstance, il n'y eut pas un mot, pas un signe qui pût provoquer quelqu'un ou exciter en quoi que ce soit la foule. Mais voici que dès le commencement une bande bien connue de misérables se met à troubler la lugubre cérémonie par des cris discordants. Bientôt, leur nombre et leur audace croissant, ils répandent la terreur et redoublent de tumulte, blasphémant les choses saintes, sifflant et huant les personnages les plus notables; ils entourent avec fureur, la menace sur le visage et dans la voix, le convoi mortuaire, ils l'assaillent à coups de poings et de pierres. Bien plus, ce qui n'aurait eu lieu chez aucun peuple barbare, ils n'épargnèrent point même la sainte dépouille du Pontife. Non seulement des injures furent prodiguées au nom de Pie IX, mais des pierres furent jetées sur le char à quatre chevaux qui portait les restes, et des cris répétés retentirent, qu'il fallait jeter au vent les cendres inhumées. Cet odieux spectacle se prolongea sur un long parcours et deux heures durant. Si l'on n'en est pas venu aux derniers excès, il faut l'attribuer à la modération de ceux qui, au milieu des provocations les plus vives, ont mieux aimer supporter patiemment les injures que de permettre, en aucune manière, que des incidents plus graves se produisissent au milieu de l'accomplissement de ce devoir de piété.

Ces faits connus de tous et attestés par des documents publics, ceux qui y auraient intérêt n'essayent même pas de les dissimuler ou de les nier; et partout où la nouvelle s'en est répandue, non seulement ils ont rempli de douleur l'âme des peuples catholiques, mais ils ont excité l'indignation la plus spontanée de tous les hommes en qui vivent les sentiments de l'humanité. Tous les jours nous arrivent de tous les côtés des lettres de réprobation pour une si horrible infamie et un attentat si exécrable.

Mais ce criminel et grave événement Nous a causé, plus qu'à tout autre, une vive peine et une profonde angoisse. Et puisque Notre devoir Nous oblige à défendre la majesté du pontificat romain et la mémoire vénérable de Nos prédécesseurs, Nous déplorons et Nous regrettons amèrement, en votre présence, l'horrible attentat, et Nous demandons compte de cette injure à ceux sur qui en retombe la faute, puisqu'ils n'ont su défendre ni les droits de la religion, ni la liberté des citoyens, contre la fureur d'hommes impies.

Que le monde voie donc par là quelle sécurité Nous reste à Rome! On savait et il apparaissait clairement que Nous en étions réduit à une triste condition rendue insupportable pour bien des raisons; mais le récent événement dont Nous parlons, l'a mieux montré encore; et en même temps il a fait voir que si l'état présent est fâcheux, l'avenir qui Nous attend l'est plus encore. Si les troubles les plus odieux et les tumultes les plus violents se

sont élevés autour des restes de Pie IX conduits à travers la ville, qui pourrait répondre que l'audace des méchants ne serait pas aussi grande s'ils Nous voyaient aller dans la ville comme il convient à Notre dignité, surtout s'ils croyaient en avoir le prétexte, quand Notre devoir Nous aurait obligé soit à condamner des lois injustes portées à Rome, soit à blâmer publiquement toute autre iniquité? C'est pourquoi il devient de plus en plus manifeste que Nous ne pouvons maintenant rester à Rome que captif dans le palais du Vatican. Bien plus, si l'on considère attentivement certains signes indubitables qui se produisent çà et là, et si l'on réfléchit en même temps que les sectes ont conjuré publiquement la destruction du nom chrétien, on peut affirmer avec raison que les complots les plus pernicieux sont ourdis contre l'Eglise du Christ et le Souverain Pontife et contre l'antique foi des Italiens.

Pour Nous, Nous suivons avec soin, comme c'est Notre devoir, le progrès de cette guerre croissante, et Nous cherchons en même temps ce qui convient le mieux de Notre part pour la défense. Plaçant toute Notre confiance en Dieu, Nous sommes résolu à combattre de toutes Nos forces pour le salut de l'Eglise, pour la liberté du Pontife, pour les droits et la majesté du Siège apostolique, et dans ce combat à ne fuir pas plus les travaux qu'à craindre les difficultés. D'ailleurs Nous ne sommes pas seul à la lutte, vénérables frères, puisque Nous comptons absolument, sous tous les rapports, sur votre vertu et votre constance. Ce n'est pas non plus pour Nous d'une faible consolation ni d'un petit secours que cet attachement et cette piété des Romains qui, malgré les pièges dont ils sont entourés, et les suggestions les plus habiles, persévèrent avec une force singulière dans leur fidélité au souverain Pontife, et ne laissent passer aucune occasion de montrer à quel point ils ont conservé ces vertus gravées dans leur âme.

Cependant au milieu de ces difficultés extrêmes des choses et des temps où Nous Nous trouvons, comme Nous venons de le dire, Nous souvenant de Notre charge apostolique, Nous ne négligeons pas de donner tous Nos soins, autant que Nous le pouvons, à l'administration des affaires catholiques et, grâce à la grande bonté de Dieu qui vient en aide à notre zèle, Nous continuons à pourvoir au bien des nations chrétiennes. Sous ce rapport, Nous rappelons volontiers ici ce que Nous avons fait pour la Bosnie et l'Herzégovine. Désirant beaucoup améliorer et affermir l'état de la religion dans ces contrées, après Nous être entendu à ce sujet avec Notre cher fils en Jésus-Christ, François-Joseph, empereur d'Autriche et roi apostolique de Hongrie, Nous Nous sommes appliqué à rétablir la hiérarchie catholique dans ces provinces.

A cet effet, Nous avons élu à la dignité archiépiscopale et métropolitaine la ville de Serajevo, actuellement capitale de la Bosnie, et nous avons voulu qu'elle s'appelât Verbosna; de plus, nous lui avons attribué et adjoint comme province les trois sièges épiscopaux de Banialuca, Moscar ou Dumna, et de Mariana et celui de Trébigne, placé sous l'administration de l'évêque de Raguse, et Nous avons décrété que les évêques de ces sièges seraient désormais les suffragants de l'archevêque de Verbosna. Nous avons en outre ordonné, vénérables frères, que des exemplaires des lettres apostoliques que

Nous avons fait publier au sujet de l'établissement de la hiérarchie catholique dans les contrées susdites, vous fussent distribués, afin que vous puissiez connaître par elles les vicissitudes de la religion en ces pays et vous rendre compte de Notre conduite en cette affaire.

Nous espérons que les dispositions que nous avons prises auront sûrement pour effet, parmi les peuples slaves qui aiment la lumière, et grâce à l'intercession de leurs glorieux apôtres et célestes patrons, l'accroissement de la religion, et avec la grâce de Dieu la germination et l'épanouissement d'une riche moisson de salut née de cette semence féconde.

Il Nous est agréable maintenant, vénérables frères, de parler de la récente nomination du patriarche de Cilicie des Arméniens. Aussitôt après l'extinction de ce regrettable schisme que vous connaissez, Notre vénérable frère, Antoine Hassoun, qu'il Nous a plu, pour ses travaux et ses mérites, d'honorer de la pourpre romaine, abdiqua spontanément la dignité patriarcale. Nous avons pourvu en conséquence à ce que Nos vénérables frères les évêques arméniens réunis en synode nommassent ou demandassent un nouveau patriarche.

Des difficultés inattendues ayant surgi, ils différèrent; mais enfin la réunion synodale s'étant tenue dans un édifice consacré au saint nom de la Vierge mère de Dieu, le sixième jour du précédent mois, ils désignèrent à la majorité des suffrages pour patriarche de Cilicie, sous le nom de Pierre X, Notre vénérable frère Etienne Azarian, archevêque de Nicosie *in partibus infidelium*. Les mêmes évêques, dans une lettre, qui est un témoignage de leur déférence, en date du neuvième jour du mois dernier, Nous rendirent compte ensuite de tout ce qu'ils avaient fait dans cette élection, et comprenant que la dignité patriarcale reçoit toute sa force et sa valeur du bienheureux Pierre, prince des apôtres, qui, préposé d'institution divine aux agneaux et aux brebis, a reçu seul pour les communiquer aux autres les clefs du royaume des cieux, ils Nous ont prié, comme il convenait, de vouloir bien confirmer de Notre autorité apostolique l'élection synodale.

De son côté, Notre vénérable frère Etienne Azarian, patriarche élu ou demandé, Nous a adressé la même requête, dans une lettre qu'il nous a envoyée le huitième jour du mois dernier, avec une formule de profession de foi signée de sa main et présentée au synode conformément aux prescriptions d'Urbain VIII, et dans laquelle il a nettement exprimé ses sentiments d'attachement et de dévotion pour ce Siège apostolique, déclarant qu'il demeurerait toujours soumis à sa foi et à son autorité. Nous avons donc toute assurance, vénérables frères, que ce patriarche élu ou demandé qui, dans la diversité des emplois qu'il a remplis, a toujours donné des preuves manifestes de son respect pour l'Eglise romaine, de son habileté dans la conduite des affaires, de sa constance à maintenir l'unité catholique, s'appliquera de toutes ses forces, dans cette haute dignité qui lui échoit, à remplir fidèlement, tant par la parole que par l'exemple et par son zèle pour le salut des âmes, tous les offices du bon pasteur. Animé de cette confiance et, sur l'avis de Notre congrégation de la Propagande préposée aux affaires des Eglises orientales, Nous avons cru devoir agréer les suppliques dudit patriarche élu ou demandé, ainsi que celles de ses co-évêques et Nous avons

résolu de confirmer de Notre autorité apostolique et d'instituer canoniquement comme patriarche de Cilicie des Arméniens ce même Etienne Azarian.

C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout-puissant et des saints apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous confirmons et Nous approuvons l'élection ou postulation, faite par Nos vénérables frères les évêques arméniens de Cilicie en la personne dudit archevêque Etienne Azarian, que nous délions du lien qui l'unissait à l'Eglise de Nicosie *in partibus infidelium*, et Nous le transférons à l'église patriarcale de Cilicie des Arméniens, le proposant comme patriarche et comme pasteur à cette Eglise patriarcale, ainsi qu'il est contenu dans le décret et l'acte consistoriaux, et ce, nonobstant toutes choses contraires. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

M. Gambetta part en guerre pour sa grande tournée électorale. Tours est le premier théâtre de ses nouveaux exploits. Au banquet qui lui est offert par la municipalité tourangeaise, M. Gambetta reprend son thème favori et s'évertue à rappeler que dans ces deux dernières années la France a *refait* ses finances et reconstitué sa grandeur militaire sous le drapeau de la République. L'orateur s'ingénue à montrer le parti monarchique vaincu. Il ajoute que le moment est venu pour la République de réaliser les promesses faites depuis longtemps : l'émancipation sociale, la liberté plénière en politique et des progrès incessants. M. Gambetta fait un éloge chaleureux de M. Grévy. Il fait connaître sa pensée sur la situation actuelle, et regrette que l'adoption du scrutin de liste n'ait pas permis de consulter d'une manière plus large les couches de la démocratie. Il examine les différentes réformes qu'il croit nécessaires. M. Gambetta blâme le Sénat de n'avoir pas voté la laïcité de l'enseignement. Il se dit partisan de deux chambres, mais il veut qu'elles soient animées du même esprit. Il veut modifier le régime électoral et les attributions du Sénat; il veut que les premiers, inamovibles, élus par l'Assemblée nationale, soient soumis à une réélection par le congrès. Il demande l'instruction obligatoire et la liberté complète d'association.

M. Gambetta se résume en demandant : 1° Une réforme partielle de la constitution concernant le Sénat; 2° La formation d'une majorité représentant exactement la France; 3° La reconstitution et le respect des prérogatives du pouvoir administratif. « La France résoudra, dit-il, toutes les autres questions, parce qu'elle est démocratique. Quel que soit le résultat des élections, personne ne songe à résister. S'il y a des divisions, ce sera une rivalité pour le devoir et non pour le pouvoir. » Ce sont là des mots creux et sonores. Rien de plus.

Pendant que M. Gambetta pérore à Tours, l'empereur François-Joseph se rend à Gastein, auprès de l'empereur Guillaume. Une foule enthousiaste acclame les deux souverains.

Ouverture du congrès international des sciences médicales, à Londres. — Plus de trois mille médecins y prennent part.

La convention avec les Boërs est signée par les membres de la commission royale anglaise. En vertu de cette convention, le gouvernement du Transvaal sera remis aux Boërs, le 8 de ce mois.

La Chambre des lords discute les articles du bill agraire irlandais, et

adopte plusieurs amendements importants à une grande majorité et malgré l'opposition du gouvernement.

5. — L'empereur Guillaume rend visite à l'empereur d'Autriche et en prend congé de la façon la plus cordiale après l'avoir reçu à dîner lui et sa suite.

6. — Dans une communication aux journaux, le ministre de la guerre s'efforce de démentir les bruits inquiétants qui circulent de partout sur la situation en Algérie et en Tunisie. D'après cette communication, les troupes établies à Sfid, à Krüder et à Micheria, empêcheraient toute nouvelle tentative de Bou Amema. Les travaux du chemin de fer seraient activement poussés. Le calme renaîtrait dans les tribus précédemment troublées. Aucune insurrection générale ne serait plus à craindre.

Dans la Tunisie, il ne se serait produit aucun trouble sérieux. La gendarmerie indigène suffirait à réprimer les actes de maraudages dont l'importance aurait été exagérée. Le général Farre constate, enfin, que l'état sanitaire des troupes françaises en Algérie et en Tunisie est aussi satisfaisant qu'en France même. Malheureusement chacun sait que les assertions du ministre de la guerre ne sont point paroles d'*Évangile!*

La Chambre des lords termine la discussion en comité du *Land Bill* et en vote l'adoption en troisième lecture.

De nouvelles et importantes modifications sont apportées au projet adopté par la Chambre des communes. On signale entre autres un amendement de lord Salisbury à l'article 7, tendant à limiter encore les pouvoirs de la commission permanente en matière de réduction de loyer. La clause qui autorise la commission permanente à racheter de grandes propriétés pour arriver à la divisibilité du sol et à la création d'une classe de petits propriétaires, a été également modifiée. Enfin les lords ont supprimé l'article 57 qui stipulait la suspension des poursuites pour dettes intentées aux fermiers par leurs propriétaires, jusqu'à ce que la commission permanente eût statué sur les demandes en réduction de loyer formulées par les fermiers poursuivis.

7. — Violent tremblement de terre à Grenoble. De fortes secousses dans la direction ouest à est ont eu lieu et ont duré environ vingt secondes.

M. Gladstone prononce un discours à Mansion House. Il déplore les incidents pénibles de la session auxquels il est indispensable de remédier. Il espère que le bill agraire deviendra loi. Il blâme l'ingérence anglaise en Afghanistan.

Il loue la loyauté des Boërs et fait un grand éloge de M. Goschen. Il termine en déclarant que le règlement de la frontière grecque est dû à la fermeté des puissances et du concert européen. Ce résultat est une base solide pour la paix.

La radicaille italienne tient ses premières assises à Rome. Un meeting d'environ trois mille personnes se réunit au *Politeama Romano* pour protester contre la loi des garanties. Le bureau est composé tout entier d'anciens galériens et condamnés politiques sous le gouvernement papal. Lecture est donnée de plusieurs adresses, notamment à Garibaldi, à Louis Blanc et à Victor Hugo.

Plusieurs discours révolutionnaires sont prononcés. La police gouvernementale est forcée d'intervenir pour empêcher la lecture d'un ordre du jour demandant l'abolition de la loi des garanties et fait lever la séance.

8. — M. Lequeux est nommé consul de France, à Tunis.

Mgr Mac Cabe, archevêque de Dublin, adresse à son clergé une lettre pastorale, dans laquelle, faisant ressortir l'impiété qui règne sur le continent, et le danger que cette impiété ne gagne l'Irlande, le prélat démontre la nécessité de convaincre le peuple que les sociétés secrètes sont les ennemis les plus mortels de la paix domestique et de la prospérité nationale, et que celui qui se joint à elles met sa liberté et son honneur à la merci d'agents inconnus.

9. — Le vent est aux discours et aux manifestes politiques. Les lauriers de M. Gambetta, à Tours, empêchaient M. Jules Ferry de dormir. Aussi vient-il de nous donner une seconde édition, revue, corrigée et notablement augmentée du discours qu'il a prononcé dernièrement à la distribution du concours général. Il s'y adjuge sans plus de façon les plus grands éloges pour les prétendues améliorations qu'il a introduites dans l'enseignement à tous les degrés. Il octroie un bill d'indemnité aux 363 membres de l'ancienne chambre, il proclame hautement qu'ils ont bien mérité du suffrage universel de la République en votant l'exécution des *Décrets du* 29 *mars*, « l'*ensemble des* « *lois sur l'aumônerie militaire*, sur les *bureaux de bienfaisance*, sur l'*administration des hospices*, sur l'*enseignement*, sur l'*observation du dimanche, toutes* « *lois intelligemment combinées* par l'initiative gouvernementale pour chasser « de toutes les positions conquises depuis trente ans ce grand péril, « cet adversaire redoutable de la société française, cet ennemi du progrès « moderne et du parti républicain, l'adversaire clérical ». Puis, jouant le rôle de prophète, M. Jules Ferry prédit ce que sera la prochaine chambre et les réformes qu'elle sera appelée à introduire dans la constitution, en la révisant dans le sens indiqué à Tours par le grand maître de l'opportunisme. Les élections nouvelles, dit en terminant M. Ferry, seront des élections de sagesse, des élections de concorde; elles seront, de la part du suffrage universel, des élections de gratitude envers les meilleurs serviteurs de la patrie et de la République qu'on ait connus depuis longtemps.

Réception par le sultan de Mgr Azarian, patriarche arménien, préconisé dans le dernier consistoire. Le sultan lui fait un accueil cordial et répond en ces termes aux sentiments de fidélité et de dévouement qui lui sont exprimés par le Prélat.

« Votre discours me touche. Je connais votre capacité et j'ai confiance en vous. Je connais aussi cette fidélité que les catholiques romains d'Arménie ont toujours professée à l'égard de mon gouvernement. Je suis content de voir finir le schisme survenu en Arménie; je n'ai qu'un désir, c'est de voir régner la tranquillité et la prospérité parmi tous mes sujets. »

Se tournant ensuite vers les évêques, le sultan ajoute :

« Je suis heureux de vous voir tous. J'aime le clergé, et je vous demande vos prières. Saluez votre peuple de ma part. »

Singulier temps où le chef des croyants se montre plus bienveillant envers les catholiques que les Ferry et consorts.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

COLLECTION NOUVELLE DE CLASSIQUES

POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Une nouvelle Collection de Classiques, quand on en possède déjà de si nombreuses et de si parfaites, doit avoir sa raison d'être qu'il n'est pas inutile de mettre en lumière. Pour entreprendre une publication si périlleuse, de puissants motifs sont rigoureusement nécessaires et il serait téméraire de s'y hasarder, si l'on n'avait l'espérance de réaliser une œuvre originale, féconde et supérieure enfin par quelque côté à toutes celles de ses devanciers.

La « Société générale de Librairie catholique » a toujours regardé comme un devoir d'entrer un jour dans cette voie nouvelle. Elle y entre aujourd'hui d'un pas très résolu, et ne reculera devant aucun sacrifice pour mener à bonne fin un dessein si digne de l'activité qui l'anime et du but qu'elle se propose.

Nos Classiques seront ouvertement chrétiens, et leurs notes offriront, quand il y aura lieu, un caractère nettement apologétique. Pas de discussions stériles, pas de subtilités d'école; mais un exposé lucide des choses de la foi, mais une série de réponses élémentaires et décisives aux principales objections contre la Vérité. Nous vivons en une époque de combat, et il importe de fournir aux jeunes chrétiens les armes dont ils ont besoin.

Nos Classiques auront, dans leur humble sphère, une portée économique et sociale, mais encore ne faudrait-il point attacher à ces mots un sens trop solennel et trop lourd. Ce que nous voudrions enseigner aux jeunes gens d'une façon très rapide et très simple, c'est l'organisation sommaire de la Famille et celle de l'Etat aux différentes époques et chez les différentes races. Les idées de MM. Leplay et de Ribbe, résumées clairement au bas de nos pages pour les élèves de rhétorique et de philosophie, leur communiqueront, avec un sens droit et des idées pratiques, une plus haute estime pour l'Eglise, qui est la conservatrice inspirée de toutes les traditions honnêtes et de toutes les idées saines.

Nos Classiques seront illustrés, et ce sera peut-être leur élément le plus original. Cette illustration n'aura d'ailleurs rien de fantaisiste, mais sera sévèrement empruntée à tous les monuments figurés de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. C'est ainsi qu'au-dessous des vers d'Horace où il est parlé de sa maison, on donnera en petites proportions le dessin d'une maison romaine du temps d'Auguste. Si dans Cicéron ou

dans Sénèque on trouve les mots *balneæ* ou *thermæ*, on offrira aux élèves une reproduction exacte de quelques thermes romains. Quand, dans *le Misanthrope*, il est question de « l'homme aux rubans verts », on empruntera à quelques documents du dix-septième siècle la figure d'un gentilhomme de ce temps avec sa vaste rhingrave et ses grands canons : le tout au trait, fort précis et compendieusement expliqué en une note de quelques lignes.

Ceux qui travaillent pour l'enfance doivent toujours avoir quelque chose de paternel : c'est pourquoi nous avons pensé aux yeux si souvent délicats et déjà fatigués des jeunes gens, et avons choisi à leur intention un caractère typographique très net, dont la beauté, douce à la vue, fût encore tempérée par l'emploi d'un papier légèrement teinté. Au type elzévirien nous avons généralement préféré le type national, le type incomparable de Pierre Didot. Les dessins abondamment répandus dans le texte, les frises, les culs-de-lampe et le cartonnage lui-même donneront à chacun de ces petits livres une physionomie artistique qu'on n'avait pas encore songé à leur donner.

« Auteurs grecs, latins, français; histoire et géographie; sciences mathématiques, physiques et naturelles; philosophie; langues vivantes; enseignement primaire et professionnel; classiques chrétiens et du moyen âge » : nous embrassons, dans notre Collection, tous les éléments de l'instruction à tous les degrés, depuis l'Alphabet qu'épelle le petit enfant jusqu'aux livres d'Aristote et de Descartes, depuis les « leçons de choses » jusqu'au *Faust* de Gœthe.

C'est principalement à des professeurs, et à des professeurs EN ACTIVITÉ DE SERVICE, que nous avons voulu confier la publication et l'annotation de nos Classiques. Cet enseignement quotidien, cette connaissance des jeunes intelligences, cette expérience vivante, constituent la meilleure garantie en faveur d'une telle œuvre : les belles théories ne doivent pas être ici tenues en grande estime, et c'est la pratique qui importe le plus. Les professeurs qui ont accepté cette tâche auguste et difficile appartiennent le plus souvent au personnel de nos Facultés catholiques et de nos Petits Séminaires; mais l'Université de l'Etat nous a aussi fourni un excellent contingent d'annotateurs instruits et consciencieux. On en pourra bientôt juger.

La « marque de librairie » qui brille en tête de chaque exemplaire de notre Collection, et la devise que nous avons choisie, expliquent tout notre dessein et font connaître tout notre but. Nos « armes », c'est la croix des Catacombes, et notre devise : *Dieu aidant.* »

Paraîtront en août-septembre 1881 les volumes suivants : HOMÈRE, *Iliade*, ch. VI (l'abbé Tougard, docteur ès lettres, professeur au Petit Séminaire de Rouen); SOPHOCLE, *Antigone* (l'abbé Bierre, ancien professeur au Petit Séminaire de Saint-Lucien, à Beauvais); SOPHOCLE, *Œdipe roi* (l'abbé Alemineau, licencié ès lettres, professeur à l'externat de la rue de Madrid, à Paris); PLATON, *Criton* (M. Ch. Huit, docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris); HORACE, *Art Poétique* (Le R. P. Lallemand, de l'Oratoire, agrégé de l'Université, professeur à l'école Massillon, à Paris); TACITE, *Vita Agricolæ* (l'abbé Beurlier, licencié ès lettres, professeur au Petit Séminaire de Paris); CORNEILLE, *Polyeucte* (M. Antonin Rondelet, ancien

professeur à la faculté de Clermont, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris); MASSILLON, *Petit Carême* (l'abbé Blampignon, docteur ès lettres, professeur à la Faculté de théologie de Paris); GOETHE, *Poésie lyriques* (l'abbé Danglard, docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris); HISTOIRE ROMAINE, par l'abbé P. Mury, professeur au Petit Séminaire de Strasbourg; *Manuel d'Histoire de France*, par M. d'Arsac; TRIGONOMÉTRIE par l'abbé Parinet, professeur au Petit Séminaire de Felletin (Creuse); COSMOGRAPHIE, par l'abbé Piolet, professeur au Petit Séminaire de Servières (Corrèze), etc., etc.

Victor PALMÉ.

Plusieurs livres de piété viennent d'être publiés par la *Société générale de Librairie catholique*. Le clergé y trouvera de précieux auxiliaires pour la sanctification des âmes, en même temps qu'ils offrent directement aux fidèles des lectures très édifiantes et des méditations substantielles.

JÉSUS-CHRIST, LIVRE DE VIE, a pour auteur une sainte très populaire, sainte Angèle de Foligno, et vient d'être traduit de l'italien par une plume aussi exercée que pieuse, mais qui a voulu demeurer ignorée du public.

Son Em. le cardinal Deschamps, archevêque de Malines, l'approuve en ces termes :

« Nous recommandons vivement aux âmes chrétiennes la lecture attentive « de cet opuscule de sainte Angèle de Foligno. Il leur fera mieux connaître, « mieux aimer, mieux imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il leur fera trouver « au pied de sa croix les lumières du Livre de vie. »

La sainte, dans ce petit livre tout plein de divines flammes, considère Jésus-Christ sous ce triple aspect de son immolation mortelle : pauvreté complète, souveraine abjection, douleur universelle. « Telles furent, ajoute-t-elle, les compagnes inséparables de Jésus. Et si nous lui demandons le motif pour lequel il choisit cette voie d'humiliations et de souffrances, il nous répondra qu'il a voulu que son exemple encourageât notre faiblesse et nous aidât à supporter, jusqu'à la mort, pour son amour, les maux inévitables de la vie. C'est par cette voie que, comme homme, il entra dans sa gloire ; c'est aussi par cette voie, et seulement par elle, que l'âme doit aller à Dieu, c'est-à-dire voir se réaliser ses immortelles destinées. »

Jésus-Christ, livre de Vie, forme un très joli volume in-32, papier de luxe teinté, rouge et noir, caractères elzéviriens. Prix, broché : 1 fr. 25.

*
* *

LES PARFUMS DU PATER, par M. l'abbé Peysson, vicaire de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris, n'ont besoin que de ce titre pour attirer les lecteurs chrétiens.

Les *Etudes religieuses* des Pères de la Compagnie de Jésus accueillirent de la manière suivante l'apparition de la première édition :

« Ce petit volume porte l'empreinte d'une aimable piété : on reconnaît l'œuvre d'un prêtre zélé pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. Chacune des paroles du *Pater* est la matière d'une courte, mais substantielle médita-

tion. Les principales vérités de la religion viennent naturellement se placer dans ce cadre si resserré en apparence, mais si large en réalité. »

M. A. Rastoul, rédacteur de l'*Univers*, en a fait un éloge sans réserve : « Nous ne pouvons, dit-il, que recommander ce livre. Il est excellent sous tous les rapports : doctrine sans reproche, style élégant et pur, onction pénétrante et soutenue. »

Rien à ajouter à ces éloges, sinon que l'ouvrage de M. l'abbé Peysson nous paraît excellemment les mériter. Ecrit pour les fidèles en général, sa lecture profitera dans les mêmes proportions et aux chrétiens qui vivent dans le monde, et aux membres des diverses communautés religieuses. Nous le recommandons en particulier aux associations et confréries de toutes les paroisses.

Un volume petit in-18 raisin de VIII-244 pages. Prix : 75 cent.

*
* *

Aux personnes et aux Curés qui n'ont pas encore rempli leur jubilé, nous signalerons le livre intitulé : APPEL A DIEU, JUBILÉ DE 1881, par M. l'abbé Morisot, missionnaire apostolique.

C'est un livre à part, tout différent de ceux publiés sur le même sujet. Tandis que ces derniers s'attachent généralement à reproduire et à commenter l'encyclique pontificale, à traiter plus ou moins longuement les œuvres, prières, dévotions, pratiques, indulgences jubilaires, l'*Appel de Dieu*, de M. l'abbé Morisot, laissant de côté toutes ces matières, donne exclusivement des instructions paroissiales, composées expressément en vue du jubilé. Elles sont au nombre de dix-huit. On peut s'en servir soit comme instructions préparatoires, soit comme sermons suivis durant la période du Jubilé. En d'autres termes, et pour employer le mot le plus caractéristique, nous dirons que c'est le sermonnaire du Jubilé : sermonnaire parfait, quant aux choix des sujets prêchés, et quant à la manière claire, simple, fructueuse et pratique avec laquelle ils sont traités.

Un volume petit in-18 raisin de X-318 pages. — Prix : 1 fr.

*
* *

A la suite de ces excellents petits ouvrages écrits pour la piété et pour le bien spirituel des âmes, nous félicitons la *Société générale de Librairie catholique*, de continuer ses larges soins aux livres d'instruction et de récréation. Dans un prochain numéro, nous parlerons d'un nouvel ouvrage de Jean Lander, *le Chemin de la vie;* d'un autre, également nouveau de Paul Féval, *la Chasse au roi;* d'un beau recueil de poésies, *Dieu et patrie*, poèmes, épîtres, apologues, par A. de Lérue, etc., etc. Aujourd'hui, nous nous bornerons à mentionner :

Au delà des monts, voyage en Espagne, par D. GÉRARD VAN CALOEN, O. S. B.

Par son entrain, ses récits, ses remarques, ses descriptions, ses détails historiques et topographiques, ce livre est un des plus attachants de ceux qui, à notre avis, ont été publiés sur notre voisine d'*Au delà des monts*. On peut le dire, on y apprend son Espagne sur le bout du doigt. Le voyage de

M. Van Caloen est de date toute récente : 1879. Tout y est donc frais et actuel, et qui le lit y trouve, à l'état présent, l'Espagne légitimiste de don Carlos, et l'Espagne libérale d'Alphonse XII. Mais tout en s'attachant à décrire l'Espagne du jour, l'auteur sait remonter la chaîne du passé. De là son attention et ses soins à rappeler, au fur et à mesure qu'il entre dans une ville et traverse une province, leur origine, leurs développements, leurs vicissitudes, leurs mœurs, leurs monuments, leurs institutions, leurs grands hommes.

Une publication parisienne, supérieurement rédigée, L'INSTRUCTION PUBLIQUE, *Revue des Lettres, Arts et Sciences*, en porte ce jugement, dans son numéro du 9 juillet dernier :

Au delà des monts... est le récit charmant d'une excursion tout à la fois artistique et religieuse par delà cette magnifique barrière des Pyrénées qui sépare la France républicaine de la grande patrie de sainte Thérèse et d'Ignace de Loyola. Impossible de voyager *tras los montes* en meilleure compagnie. Nous visitons sans fatigue, et avec un cicérone qui sait nous arrêter aux beaux endroits... les provinces basques, Burgos, Léon, les Asturies, Santiago, Avila, aux merveilleux souvenirs mystiques, l'Escurial, Madrid, Tolède, Cordoue, Grenade, Malaga, Gibraltar et Tanger, Cadix, Séville, Salamanque, Alba de Tormès et son monastère de Carmélites, Saragosse, enfin le Mont-Serrat : et nous disons adieu à l'Espagne, avec une admirable citation prophétique du grand Balmès. »

Beau vol. in-12 de 391 pages, titres rouge et noir. — Prix : 3 fr.

Voici ce que les vendeurs de journaux crient en ce moment dans les rues de Paris :

« Faut voir, Messieurs et Mesdames, la fin du monde prédite par Léonardo Aretino, prophète italien du quatorzième siècle. Faut voir ça, Messieurs et Mesdames, achetez le feuillet : 5 centimes, 1 sou ! »

On achète le feuillet, et l'on y trouve que le « prophète italien, Léonardo Aretino », a prédit la fin du monde « pour le 15 novembre 1881 » ! Encore trois mois et demi, et la catastrophe s'accomplira, dit toujours le feuillet, dans l'ordre suivant :

1er jour. La mer inondera les rivages.
2 — L'eau pénétrera dans le sol.
3 — Mort de tous les poissons de rivières.
4 — Mort de tous les animaux marins.
5 — Mort de tous les oiseaux.
6 — Ecroulement de toutes les maisons.
7 — Eboulement de tous les rochers.
8 — Tremblement de terre général.
9 — Eboulement de toutes les montagnes.
10 — Tous les hommes deviendront muets.
11 — S'ouvriront tous les tombeaux.
12 — Pluie d'étoiles.
13 — Mort de tous les hommes et de toutes les femmes.

14e jour. Destruction du ciel et de la terre par le feu.
15 — Résurrection générale et dernier jugement.

Pendant que l'on crie ces versets dans les rues de la capitale et que les passants, curieux, se les arrachent, un livre sérieux, savant, théologien, sur ce sujet même, vient de prendre place aux étalages de la *Société générale de Librairie cathol que.*

Il a pour titre : LA FIN DU MONDE PRÉSENT ET LES MYSTÈRES DE LA VIE FUTURE; et pour auteur M. l'abbé Arminjon, missionnaire apostolique, chanoine de Chambéry et d'Aoste, ancien professeur d'Ecriture sainte, d'Histoire ecclésiastique et d'Eloquence sacrée.

C'est une série de neuf conférences prêchées à la cathédrale de Chambéry en ces derniers temps par l'éloquent missionnaire et que leur succès auprès d'un auditoire de plus en plus impressionné signalait d'avance pour une publication en volume.

Le livre de M. l'abbé Arminjon peut se diviser en deux parties : d'abord, une étude sur la fin du monde terrestre, d'après l'enseignement de l'Eglise, les traditions et les écrits divers publiés sur ce sujet; puis, une étude morale dogmatique, théologique sur la vie future.

Du reste, voici les titres de ces hautes et savantes élaborations :

1re *Conférence* : De la fin du monde. Signes dont elle sera précédée.
2e *Conférence* : Persécution de l'Antechrist et conversion des juifs.
3e *Conférence* : De la résurrection des corps et du jugement dernier.
4e *Conférence* : Du lieu de l'immortalité et de l'état des corps glorieux.
5e *Conférence* : Le Purgatoire.
6e *Conférence* : De l'éternité des peines et de la destinée malheureuse.
7e *Conférence* : De la béatitude éternelle et de la vision surnaturelle de Dieu.
8e *Conférence* : Le sacrifice chrétien, moyen de rédemption.
9e *Conférence* : Du mystère de la souffrance dans ses rapports avec la vie future.

En tête du volume se lisent cinq approbations épiscopales.

Mgr l'archevêque de Chambéry s'exprime en ces termes : « Le choix du sujet, la science avec laquelle vous le traitez, sans confondre jamais la foi de l'Eglise avec les opinions d'école; l'ordre et la clarté de votre exposition, la pureté de votre style, l'onction pieuse et la chaude éloquence dont vous animez vos enseignements, tout concourt à donner à votre livre le double caractère de charme et d'utilité qui promet le succès à un ouvrage. »

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

MÉDITATIONS D'UN RÊVEUR SOLITAIRE

TRISTESSES. — ESPÉRANCES. — UNE AUTRE DÉFINITION DE L'HOMME

I

J'ai le cœur submergé dans une profonde et amère tristesse. En citant dernièrement Montaigne et Pascal sur le sujet toujours opportun des révoltes contre la religion, j'étais loin de penser que le mal fût présentement aussi extrême qu'il se révèle. L'analyse me l'avait montré étendu ; les caquets de la publicité m'en avaient fait connaître la contagion ; la fièvre du plaisir, dont sont travaillées tant d'âmes, en était un indice trop manifeste ; les entreprises officielles contre l'ordre ecclésiastique étaient un signe plus évident encore ; et cependant je suis forcé de convenir que je vivais et méditais dans l'illusion.

Le mal était plus étendu et plus profond qu'il ne m'était apparu.

La main sacrilège de la secte n'avait pas encore osé décrocher le crucifix de la salle d'école et du sanctuaire de la justice; la haine de Dieu n'avait pas encore poussé sa cruauté jusqu'à priver les malades des soins de la charité, jusqu'à priver les mourants de la seule consolation, de la seule force, du seul espoir qu'ils pussent avoir dans leur agonie. Le malheureux prisonnier dans sa cellule et dans ses remords ne s'était pas vu retirer le seul ami qui le pût utilement visiter. L'enfance avait bien perdu ses maîtres les plus habiles, les plus aimés, mais elle n'était pas jusque-là condamnée à un enseignement athée et sans morale religieuse.

Tout cela est devenu de l'histoire. Nous y sommes en plein. Et la conscience publique s'en accommode. Et ces monstruosités sont acceptées. Et le pays, qui a fait dix révolutions sanglantes sous prétexte de liberté politique, se soumet honteusement au seul esclavage que puisse redouter une âme baptisée, l'esclavage de

la conscience, la gêne de sa foi et le péril de son éternité. Il livre son présent et son avenir à d'audacieux et ineptes sectaires, entrepreneurs jurés de l'œuvre la plus scélérate qui fût jamais, l'œuvre de la décatholisation de la France de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis et de Louis XIV ; il subit leur brutalité : et, si Dieu ne réveillait sa foi et sa fierté, il pourrait succomber à leurs criminels et invraisemblables desseins.

Vue par un de ses côtés, la société française et même la société européenne au milieu de laquelle nous sommes appelés à vivre, paraît avoir fait un divorce absolu avec le christianisme, sinon avec toute religion. Le monde officiel, le monde savant, le monde lettré, le monde des affaires, à plus forte raison, le monde du plaisir, le *monde mondain*, c'est-à-dire les neuf dixièmes de la société contemporaine, semblent avoir perdu, non seulement la pratique de tout devoir religieux, mais jusqu'au sentiment, jusqu'à l'idée de religion. Le sens religieux, pourrait-on croire, a disparu de l'âme de notre temps.

Trois paroles autorisées traduisent ces effrayantes nouveautés. L'une est d'un homme de théâtre, d'un des demi-dieux de la littérature contemporaine, d'un de ces hommes infatués, qui, parce qu'ils excitent les applaudissements de leurs complices et des passions par eux célébrées, s'imaginent être les organes, les hérauts du genre humain tout entier. M. A. Dumas me disait donc un jour, pour justifier son livre *du Divorce* : « Vous me parlez au nom du catholicisme ; mais il n'y a plus de catholicisme, il n'y a *que des catholiques inscrits comme moi.* » Voilà le monde lettré, le monde du plaisir, le monde mondain et le demi-monde de la littérature. Le catholicisme a son compte.

Il y a quatre jours, c'était le tour du christianisme. Et cette seconde parole est plus autorisée que la première ; elle a été dite officiellement, en plein parlement, dans une discussion *ex professo* sur des matières religieuses, et par une des puissances de la République française parlant au nom du gouvernement, et comme président d'une commission chargée d'arrêter un programme sur l'instruction primaire. Eh bien, cet ouvrier de l'outil, transformé en ouvrier politique, sans avoir été dégrossi, dit crûment, en parlant du christianisme : « Cela n'existe plus ! — Il n'y a plus de chrétiens ! » Entendez-vous cela ! De par M. Tolain, *cela* n'existe plus, cette ordure est balayée du monde ; ni vous, ni moi, ni personne dans

l'univers n'est chrétien ; il n'y a sans doute que des *Tolainiens*, et encore ils ne sont pas *en vrai*. On se demande si nous sommes en France. Les Hottentots nous répudieraient. Cependant c'est le monde officiel, le monde des affaires, le monde de la science moderne qui parle.

Sur cette pente on ne peut s'arrêter. Voici venir les manœuvres de l'opinion publique. Ceux-ci prennent charge de détailler au pauvre public, pour un sol, les sommaires et savantes leçons des maîtres. Ah! il n'y a plus de catholicisme! Ah! il n'y a plus de christianisme! Pourquoi y aurait-il quelque chose? Oyez ceci, victimes des superstitions et des tyrannies : il n'y a *ni Dieu ni maître*. « Ni Dieu, ni maître », nous l'avons vu afficher sur tous les murs de la cité, nous le lisons sur la devanture de toutes les boutiques de publicité ; cela s'affiche aux portes des officines où se pétrit et s'accommode l'opinion publique ; cela se débite à l'entrée de nos écoles, de nos gymnases, de nos lycées ; dans les rues, sur nos places, sur nos ponts ; surtout au rendez-vous des voyageurs, des promeneurs, aux carrefours où se croisent les innombrables véhicules de toute grandeur, transportant journellement des populations entières. « Ni Dieu, ni maître », ne l'oubliez pas ; il n'y a plus que *Gil-Blas* et *Faublas*, avec leurs œuvres obscènes et leurs crayons immondes.

Je conviens que ceux qui sont capables de tels excès sont généralement regardés comme n'appartenant plus à la race humaine. Leur nature atrophiée les range dans une classe d'êtres à part, que Dieu n'a pas créée, et que la conscience, même dépravée, craint d'aborder. On les peut comparer à ces excroissances maladives des végétaux, appelées gales, qui sont le produit d'insectes malfaisants dont la piqûre corrompt et fait dévier la sève.

Cependant on les achète honteusement, on les lit en secret, on fait vivre de son argent des misérables qu'on méprise comme faisant un métier infâme.

Mais tout le mal n'est pas là. Il y a des profondeurs plus hautes dans ces abîmes. Jusqu'ici le christianisme avait été attaqué sur tous les articles de son *Credo ;* il a passé dix-huit siècles à défendre le symbole de sa foi. Il l'a défendu et l'a fait triompher depuis les Nicolaïtes, les Sabelliens, les Ariens, les Nestoriens et les Eutychiens, jusqu'aux Luthériens, aux Calvinistes et aux Jansénistes. Mais s'il avait eu à lutter contre les assauts de la raison révoltée

et les mauvaises mœurs de ses enfants, il n'avait pas subi l'outrage d'être attaqué dans sa morale. Ses plus grands ennemis admiraient son code moral et auraient volontiers accepté son empire, si l'on avait pu séparer le Décalogue du symbole de ses croyances. Eh bien, tout cela est dépassé, tout cela est regardé comme entaché de vieilles superstitions. Nous sommes menacés d'une morale nouvelle, qu'on fait remonter, comme toute science, toute politique, toute civilisation, aujourd'hui, à la date précise de 1789 : cette morale est en contradiction directe avec la morale chrétienne : et c'est celle-là qu'on veut imposer aux écoles de tous les degrés, après *avoir flétri la morale qui régit toutes les sociétés chrétiennes depuis dix-huit siècles* (1). L'importance de cette accusation nous fait un devoir de l'appuyer de pièces authentiques.

Nous sommes au Sénat de la République française, séance du 10 juin 1881, au lendemain des déclarations doctrinales et officielles de MM. Corbon et Tolain, sur la question de la morale à enseigner dans les écoles primaires. M. le duc de Broglie est à la tribune pour lier au pilori de la raison et de la conscience ces deux inconscients violateurs du respect dû à l'enfance. Or voici, d'après le *Journal officiel*, ce qui se dit en si haut lieu, par si hauts personnages, en si fondamentale question :

« M. LE DUC DE BROGLIE. — L'instruction morale, telle que M. Corbon l'a définie, ce n'est pas une instruction fondée sur une morale éternelle, immuable, commune à tous les temps, commune à tous les peuples. C'est au contraire une instruction fondée sur une morale toute nouvelle, renouvelée à une certaine date, renouvelée en 1789; une morale si peu immuable dans ses solutions, qu'elle continue à se développer sous nos yeux et n'est pas au bout de son évolution; une morale si peu indifférente, si peu étrangère aux controverses religieuses, qu'elle commence par contredire ouvertement et directement la morale qui régit toutes les sociétés chrétiennes depuis dix-huit siècles.

« L'honorable M. Corbon a insisté à plusieurs reprises sur cette contradiction fondamentale entre ce qu'il appelle la morale de la révolution et celle du catéchisme.

« C'est une contradiction qui porte sur le principe aussi bien que sur les conséquences, à ce point que la nouvelle morale flétrit ce

(1) M. le duc de Broglie.

que la morale chrétienne honore, et qu'elle honore tout ce que la morale chrétienne flétrit.

« *Plusieurs sénateurs à gauche et au centre.* — Il n'a pas dit cela!

« M. LE DUC DE BROGLIE. — Je crois ne faire que répéter ce qu'a dit l'honorable M. Corbon.

« M. FOUCHER DE CAREIL. — Pas sous cette forme!

« M. LE DUC DE BROGLIE. — Je vous demande pardon. Il a dit formellement que la nouvelle morale était en contradiction directe avec la morale chrétienne, et il a insisté sur le terme « contradictoire » à plusieurs reprises... La contradiction entre la morale nouvelle et celle du catéchisme, il l'a affirmée, tout le monde l'a entendu. Du reste, il est présent, il m'entend et ne conteste pas.

« L'honorable M. Tolain, qui est venu après lui, s'est placé à son tour, avec un peu plus d'âpreté et de vivacité dans les expressions, exactement au même point de vue. Il nous a déclaré qu'il demandait un enseignement de la morale séparée de la religion, parce que sa morale à lui était différente de la nôtre.

« Et parmi les points de la morale chrétienne qu'il a frappés d'un anathème particulier, il n'a pas épargné ce qui est, en effet, le trait principal de la morale évangélique, il n'a pas fait grâce à la charité; bien loin de là, l'existence de cette vertu paraît être son grief principal contre la morale évangélique. La charité lui paraît être une injure pour celui qui en est l'objet, et un calcul intéressé pour celui qui la pratique. »

Nous avons bien entendu. Ces deux fabricants de morale à l'usage de la jeunesse et de l'enfance françaises parlent en ces termes de la morale du Décalogue, de la morale de Jésus-Christ. Qu'ils aient, pour leur compte, brisé le joug des vertus chrétiennes, cela se conçoit trop; mais qu'ils s'en vantent et veuillent s'imposer comme les instituteurs de l'anti-morale, c'est l'outrage suprême à l'âme délicate du plus noble pays du monde. Chez une grande nation voisine, on a expulsé ignominieusement du Parlement un malheureux qui fait gloire d'être athée; nous supportons au timon des affaires, nous, nation catholique, d'abjects ennemis de Dieu et de la sainteté de l'âme, et nous leur confions la mission, sacrée entre toutes, d'organiser l'enseignement de la morale dans nos écoles! Et voyez jusqu'où ils poussent leurs vues et leurs espérances; M. le duc de Broglie continue : « Enfin, pour qu'il ne restât aucune incertitude sur sa pensée, il (M. Tolain) a ajouté que ce qu'il dési-

rait et que ce qu'il attendait du projet de loi, c'était l'incompatibilité de l'enseignement public avec toute reconnaissance, de la part de l'instituteur, d'une autorité révélée. Ce n'est pas assez, suivant lui, que l'instituteur n'appartienne à aucun ordre religieux, il faut qu'il ne croie à aucune vérité religieuse. Quiconque croit est indigne et incapable d'enseigner. Ici encore, je n'exagère rien, je répète ce que tout le monde a entendu. »

Et personne n'a protesté.

Mais sans descendre jusqu'à ces monstruosités difformes et repoussantes, à les voir agir, à les entendre parler, que trouve-t-on dans la plupart des hommes de notre temps? L'oubli complet de tout souci religieux. Nous l'avons déjà dit : ils sont si pressés, qu'ils n'ont pas le temps de s'arrêter pour regarder le ciel ; ils sont si occupés de leur fortune présente, que l'idée d'un avenir dans un autre monde ne leur vient même pas ; ils ont une telle passion de jouissances sensibles, que ce qui ne se voit ni ne se touche est pour eux comme s'il n'était pas. État misérable, état abaissé et déshonorant! Ceux-ci n'ont pas la passion de l'irréligion, mais ils traitent la religion comme une inconnue qui ne leur a pas été présentée. Tant que dure la jeunesse, tant que la vie est une fête ou une espérance, cette indifférence superbe et un peu méprisante leur suffit.

Ainsi, que peut-on dire, à l'heure présente, de ce que nous avons la douleur de voir, si ce n'est que l'apostasie semble universelle? Apostasie formelle chez un grand nombre, apostasie implicite chez la plupart. Livres, journaux, revues, leçons, conférences; académies et théâtres; sciences et beaux-arts; littérature et industrie, tout témoigne d'une irréligion réfléchie ou non, militante ou rieuse, superbe ou indifférente.

Ce qui est plus menaçant encore, c'est cette nouveauté que nous venons de constater, à savoir que le monde officiel, le monde gouvernemental, commet son autorité, tend à commettre l'autorité de la loi, non moins que l'action de ses agents et le jeu de nos institutions, dans ce mouvement d'apostasie; et cela, non pas sur un point du monde, mais à peu près partout.

En effet, au mal s'ajoute la contagion. Le globe n'est pas dans la Ville, comme on disait à Rome, dans ce temps-là; mais nous sommes à une époque où les relations de région à région et de peuple à peuple tendent à faire de toutes les nations de la terre

une grande fédération, dont tous les intérêts seront mêlés. Les communications, rapides comme l'éclair qui les porte, sont de toutes les heures. Les impressions, les aspirations, les craintes, les espérances, les passions surtout, convoitises, haines et rivalités, se font écho d'un bout du monde à l'autre. Ce qui se fait à Paris, ce qui se dit à Paris, aujourd'hui, est porté aux extrémités de la terre, à Saint-Pétersbourg, à Pékin et à New-York, avant la fin de la journée; les feuilles du soir nous apprendront les attentats de ce matin sur la personne du Grand Turc ou du micado du Japon, le bulletin de trois heures de la santé du Président des États Unis, les révolutions arrivées cette après-midi au Pérou ou au Chili. Comment le cœur humain échapperait-il aux commotions électriques qui le font ainsi instantanément solidaire de toute sa race? Se pourrait-il que l'esprit humain ne se laissât pas pénétrer par ce courant d'idées qui lui vient de tous les vents du ciel? La lèvre humaine devient elle-même complice de ce travail d'entente commune. Inconsciemment peut-être, mais certes très efficacement, elle tend à broyer toutes les langues dans un langage hybride, où chaque idiome introduit le mot des préoccupations habituelles du peuple qui le parle, appuyé de l'influence plus ou moins puissante de ce même peuple et des idées qu'il représente. C'est ainsi que l'anglais a constellé notre beau bon français des mots de son industrie, de ses chemins de fer, de ses courses de chevaux, de *sa haute vie;* c'est ainsi que l'allemand a troublé notre langue philosophique et littéraire, si limpide, de formules indéfinies, vagues, obscures, où le sens se perd dans la brume; c'est ainsi que l'italien nous à prêté un grand nombre de termes relatifs aux arts de la peinture et de la musique, etc., et tous nous ont emprunté nos romans et notre théâtre, c'est-à-dire notre langue même.

Calculez ce que doit produire dans l'âme humaine le verbe français répandu et entendu dans le monde entier, tout gonflé du venin des plus mauvaises doctrines, quand il n'est pas seulement empoisonné par la peinture de nos mœurs désordonnées et des légèretés de notre scepticisme pratique?

II

Qui s'étonnerait, après cela, des terreurs dont sont saisis les esprits les plus sages? L'avenir annoncé par de tels signes est telle-

ment sombre que, pour quelques-uns au moins, ils ne peuvent se défendre de la pensée, toujours renaissante aux époques des grandes crises, que nous touchons aux suprêmes convulsions du monde. La fin du monde devant être annoncée par le renversement de toute vérité et de tout bien, par la disparition de la foi et le refroidissement de la charité, il se comprend que, sans être ni pusillanime ni superstitieux, on s'en préoccupe quand le désordre et le mal ont atteint les assises les plus profondes de la société.

Mais nous avons de meilleures espérances. Et elles sont appuyées sur les oracles divins, plus encore que sur le raisonnement et sur l'histoire.

Tous les chrétiens savent que *ce siècle*, c'est-à-dire le monde présent, aura une fin ; qu'à une heure, dont Dieu s'est réservé la connaissance, la figure de cet univers, pourtant si beau, aura passé, pour faire place à de nouveaux cieux et à une nouvelle terre, comme une décoration fait place à une décoration plus brillante et plus parfaite. Ce sera la transfiguration de ce monde, dont parlent plusieurs fois nos Livres saints. Oui, cela est vrai. Mais auparavant, l'Évangile de la vérité, de la miséricorde et du salut doit être prêché à toute créature. La lumière éternelle doit avoir éclairé toute intelligence ; le baptême de la régénération doit avoir donné la naissance surnaturelle à toutes les nations ; la pratique de la loi divine doit être entrée, ne serait-ce qu'une heure, dans la vie de tous les enfants d'Adam. Ce n'est pas une vaine parole que celle-ci : « *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant et leur enseignant à pratiquer tout ce que je vous ai confié. Allez dans tout l'univers, prêchez l'Évangile à toute créature* (1). » Ni celle-ci : « Comme en Adam tous meurent, ainsi dans le Christ tous seront vivifiés (2 . » Ni celle-ci : « Nations de la terre, louez *toutes* le Seigneur ; peuples du monde, publiez tous ses louanges (3). » Ni celle-ci : « Tous les confins de la terre se ressouviendront du Seigneur et se convertiront ; toutes les familles des gentils se tiendront en adoration en sa présence ; parce que le règne est au Seigneur et qu'il doit dominer toutes les nations (4). » Ni celle-ci : « Nations, battez toutes des mains ; faites entendre des cris de joie et des chants d'allégresse..., faites des concerts à notre Dieu, faites des concerts à notre Roi,

(1) Matth. XXVIII, 18. — Marc, XVI, 15. — (2) I Corinth. XV, 22. — (3) Psal. CXVI, 1. — (4) Psal. XXI, 29-30.

célébrez sa gloire, célébrez-la avec intelligence et reconnaissance, car notre Dieu est le roi de toute la terre, il veut régner sur toutes les nations (1). » Et encore : « Le Seigneur a parlé par son prophète (ou dans son sanctuaire); je me donnerai en partage la terre de Sichem et la vallée de Socoth, comme je possède Galaad, Manassé et Ephraïm, comme j'ai donné l'empire à Juda. Moab lui-même sera pour moi un vase d'espérance; j'étendrai ma domination sur l'Idumée et je m'assujettirai les Philistins eux-mêmes (2). » Tout cela est admirable.

Or, où en sommes-nous? Où en est jusqu'ici ce royaume universel de Jésus-Christ? Est-ce que le prince de ce monde, son ennemi, est chassé de son empire? Est-ce que toutes les nations sont baptisées! Est-ce que l'Evangile est partout connu et pratiqué? Est-ce que tous les peuples ont battu des mains devant le signe de la croix? Est-ce que toutes les plages de la terre ont retenti des chants de reconnaissance et des concerts de louanges devant l'autel du Rédempteur?

Il ne servirait de rien de dire que l'Évangile s'est montré sur tous les rivages du monde. Il faut qu'il y soit accepté, qu'il s'y établisse, qu'il y prêche, qu'il y baptise, qu'il y produise une vie nouvelle, de nouvelles mœurs. Que la croix y soit plantée et adorée. Que Notre-Seigneur n'y soit pas un étranger furtivement introduit, comme un malfaiteur dans les ténèbres de la nuit, et seulement pour être colleté par les puissances régnantes, honni par l'esprit public, mis sous la garde de la force armée, attaché au pilori ou livré aux bêtes.

Non, ce n'est pas ainsi que doit s'entendre le règne nécessaire de Jésus-Christ : *Oportet illum regnare.* Ce règne est appelé une domination, *dominare;* le sceptre de ce roi nouveau est un sceptre de direction, *virga directionis.* Il doit régner par la vérité, la mansuétude et la justice; il faut donc que son esprit soit adopté, que ses ennemis aient accepté son joug et se soient soumis aux œuvres merveilleuses de sa droite, tombant devant son trône sous les flèches ardentes et pénétrantes de sa parole : *Regna propter veritatem et mansuetudinem et justitiam, et deducet te mirabiliter dextera tua. Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent* (3). Il faut qu'il possède, non seulement Juda, son peuple fidèle, mais Ephraïm, le schisma-

(1) Psal. XLVI, 1 et seq. — (2) Psal. XLIX, 8 et seq. — (3) Psal. XLIV, 6, 7

tique, le révolté, l'hérétique; mais Moab, l'infidèle; mais l'Iduméen, l'homme du désert; mais le Philistin, l'ennemi toujours armé contre lui, mais tous les étrangers au Testament de sa Loi et à l'héritage de ses promesses.

A ce compte, confessons-le, nous sommes loin de la fin de ce siècle. Osons dire que nous ne sommes qu'aux premiers jours de l'Église.

Écartons donc les sinistres prophéties des désespérés, des découragés, des timides, et rappelons-nous que Dieu a fait *les nations guérissables;* c'est sa parole, un oracle plus sûr que les inspirations de notre ignorance et de nos terreurs.

Mais ce n'est là que la moitié de la difficulté.

Les prophètes de malheur insistent et disent : Oui, l'Église ne doit finir qu'à son couronnement, avec la transfiguration de ce monde; ou plutôt, elle ne finira pas, elle sera absorbée pour vivre éternellement dans la gloire. Nous le savons, l'époque de cet événement final est cachée dans les secrets de Dieu. Les signes mêmes qui doivent le précéder sont assez obscurs pour que les plus grands esprits y aient été trompés, à travers les siècles. Soit, la fin des temps n'est pas prochaine; mais ce qui l'est, c'est la fin de l'Église dans ces nombreuses régions où elle a fleuri pendant de longs siècles, où elle subit présentement une persécution savante et acharnée. La nôtre est de celles-là.

Certes, il est assez admis que nulle nation n'a, comme l'Église, des promesses d'immortalité. N'est-il pas écrit que le flambeau de la foi peut être transporté d'une région à une autre région, d'un peuple infidèle à un peuple converti? Et l'histoire n'est-elle pas pleine de ces translations, châtiments mérités des nations ingrates, tombées dans l'apostasie. Où sont aujourd'hui, et depuis longtemps, les glorieuses Églises de Jérusalem, d'Antioche, d'Éphèse, de Corinthe et d'Athènes? Où, celles, si illustres, d'Égypte, de Carthage, d'Hippone? Où, celles de saint Chrysostome, de saint Boniface, de saint Augustin d'Angleterre? Où, celles du Danemark et celle de Scandinavie, etc., etc. Il n'est donc pas contre la raison de craindre pour notre chère patrie un sort pareil. On cherche avec anxiété des motifs qui nous puissent rassurer contre les conséquences de notre apostasie présente, de nos blasphèmes, de notre guerre à Dieu et à son Christ.

Celui qui habite dans les cieux, qui s'est ri si souvent de ses

ennemis, ne va-t-il pas nous frapper de sa verge de fer, ne va-t-il pas nous briser comme un vase d'argile et disperser nos débris comme une vile poussière déshonorée? Là se trouve le nœud de notre destinée. En quoi, en effet, sommes-nous moins coupables que telles ou telles nations dont Dieu s'est détourné? Pourquoi serions-nous privilégiés dans l'application providentielle d'une loi de justice universelle?

Eh bien, encore ici, la parole de Dieu et l'histoire de ses miséricordes nous protègent contre de trop légitimes terreurs.

Souvenons-nous, nous en avons le droit, de ces colloques adorables entre Jéhovah, armé de sa foudre et de ses feux vengeurs, et le patriarche de la foi et des promesses. Dieu va frapper; il retient sa main levée, pour sauver une famille de justes. Le patriarche prend la confiance, à peine croyable, de se mettre entre la foudre prête à partir, et les villes infâmes qui vont être réduites en cendres. Quel chrétien ignore ce duel sublime entre la justice et la miséricorde? Qui ne sait qu'elle en eût été l'issue, s'il s'était trouvé le moindre germe de sainteté au milieu de cette pourriture d'infamies?

Quelque chose de plus admirable peut-être! Dieu s'était choisie un peuple comme porteur et gardien de sa vérité et de sa loi. Il lui avait prodigué ses largesses, ses miracles, ses promesses, ses menaces; Il l'avait établi dans une terre élue entre toutes; Il s'était constitué lui-même son conducteur, son défenseur, son roi, en même temps qu'il était son Dieu. Il lui envoyait, suivant les temps, ses représentants, juges ou prophètes, pour le maintenir dans l'ordre ou l'y ramener, et le délivrer de ses ennemis. Malgré tous ces dons, malgré tous ces privilèges, Il n'avait pu le préserver des hontes de l'idolâtrie. Du sommet de la société aux derniers rangs du peuple, tous avaient prévariqué, ils avaient détruit les autels du Seigneur et tué ses prophètes. Il en restait un seul, mais si épouvanté et si désespéré qu'il s'était enfui dans la profondeur du désert, ne demandant à Dieu que la mort. C'était pourtant le plus puissant et même le plus terrible des prophètes : il commandait au feu du ciel et à la stérilité de la terre, à la vie et à la mort. Mais rien n'y avait fait. Le peuple au cœur dur, au col roide, s'était moqué de ses reproches, de ses menaces, de ses miracles, de sa puissance; et le pouvoir souverain du moment cherchait à le faire mourir. Alors Elie, vaincu par tant de résistances, désespérant d'un peuple si obstiné dans le mal, fuyant devant les persécutions que ses

libres objurgations lui avaient suscitées, s'en prit à la patience du Seigneur, se plaignit d'avoir été chargé d'un ministère également ingrat et inutile, et demanda à être délivré de la vie, plutôt que de subir plus longtemps le sort qui lui était fait par sa mission prophétique. Ici la scène était retournée. C'était l'homme qui se plaignait à Dieu, et Dieu qui allait défendre l'homme contre lui-même. La justice était en bas, et la miséricorde en haut : « Non, dit le Seigneur, vous ne serez pas mis à mort; retournez par le chemin où vous êtes venu ; vous sacrerez des rois infidèles, mais ministres de ma justice; vous sacrerez le prophète qui doit hériter de votre esprit et de votre puissance; mais auparavant le Seigneur va passer devant vous, afin de vous instruire de son esprit. Il ne sera pas dans le vent impétueux, capable de renverser les montagnes et de briser les rochers, qui va s'élever; Il ne sera pas davantage dans le tremblement de terre qui suivra le vent; Il ne sera pas non plus dans le feu ardent qui succédera au tremblement de terre ; mais après ces choses terribles, vous entendrez le souffle doux d'un vent léger; là sera le Seigneur. Et ne dites point que vous êtes le seul qui m'adoriez, car je me suis réservé dans Israël dix mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal et qui ne l'ont pas adoré (1). »

Se peut-il rien de plus touchant, de plus divinement miséricordieux que cette protection des justes, du petit troupeau des justes, couvrant les prévarications universelles? Dieu semble détourner ses regards de ceux qui l'offensent, pour ne voir que les mérites cachés et méprisés de ses fidèles.

Faisons l'application de ces deux histoires, écrites pour notre instruction, à la question de notre état présent. Il se peut que le culte du veau d'or ait autant de fidèles qu'en avait le culte de Baal. Mais ce qui est certain, c'est qu'Abraham trouverait dans nos cités les plus coupables, non pas dix justes, non pas cent, mais des milliers; c'est qu'Élie trouverait des millions de chrétiens qui n'ont jamais fléchi le genou devant aucune des divinités les plus encensées par notre monde corrompu.

Je sais bien ce qui se dit dans les lieux où l'on s'amuse; je n'ai pas oublié ce que je rapportais tout à l'heure des paroles d'un grand amuseur, des paroles d'un ou deux grands personnages de l'heure

(1) III, Reg. XIX.

actuelle. Ils prétendent qu'il n'existe plus que des *chrétiens inscrits sur le livre des baptêmes*, que la foi chrétienne s'est évanouie dans toutes les âmes; enfin *qu'il n'y a plus de chrétiens* en ce monde; c'est la dernière et suprême formule, la formule officielle.

Mais est-ce la vérité? Nous existons puisque nous parlons, puisque nous protestons, puisqu'on nous fait une guerre si acharnée. Pourquoi tant de cris contre nous, si nous ne sommes que dans l'histoire? Pourquoi tant de lois, sous prétexte de nos envahissements? Pourquoi ces rigueurs, ces expulsions, ces ostracismes? Pourquoi ces accusations de richesses scandaleuses, d'intrusion dans les affaires publiques, de prétention au monopole de l'instruction de la jeunesse? Pourquoi ce réseau d'interdictions de toute démonstration chrétienne sur toute la face du pays? Si nous n'existons pas, pourquoi tant parler de nous, tant écrire contre nous, tant légiférer contre nous? Les morts ne reçoivent pas de tels honneurs. Nous sommes si vivants que, même ceux qui nous disent enterrés, ne veulent pas perdre leur droit *d'inscription* parmi nous, lorsqu'il s'agit de répondre à cette question officielle : « Qu'êtes-vous (1)? »

Il n'y a plus de chrétiens! Les chrétiens, qu'est-ce que c'est donc que çà? Mais vous le savez bien ce que c'est, puisque votre cri de guerre est celui-ci : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi! » Mais vous vous mentez à vous-mêmes et vous ne trompez personne en niant notre existence, car vous nous appelez un *philoxéra noir*, plus dangereux que le philoxéra de la vigne, dont il faut absolument débarrasser la société; et vous mettez tout en œuvre pour nous déshonorer, pour nous dépouiller de nos biens, pour nous tuer par le mépris et le ridicule, pour nous interdire, s'il était possible, l'eau et le feu.

Oui, nous existons, et beaucoup trop, à votre gré.

Et est-ce seulement sur les registres officiels de l'Eglise et des municipalités? L'assertion a lieu d'étonner dans la bouche d'un académicien, quelque léger qu'il soit. Comment! Ce que nous venons de dire, et que personne n'ignore, ne suffirait-il point pour prouver aux plus aveugles, non seulement notre véritable vie chrétienne, mais une intensité de vie comme le soleil de Dieu en a peu produit dans les siècles passés?

La vie se prouve par le mouvement, par les œuvres; la puis-

(1) Se rappeler ici le chiffre des catholiques aux derniers recensements.

sance de la vie se prouve par la multiplicité des œuvres, par l'importance des œuvres, par les sacrifices qu'imposent les œuvres, par les obstacles qu'elle doit surmonter pour accomplir ses œuvres. Or, je ne crains pas d'avancer que, dans ses dix-huit siècles de combats et de créations, le christianisme n'a jamais été ni plus puissant, ni plus florissant, ni plus fécond que dans ce temps où l'on ose dire qu'il est mort.

Nous sortions d'une persécution plus savante et plus cruelle que celle de Dioclétien; hommes et institutions, tout dans l'Eglise avait été abattu; les monuments étaient détruits, les autels renversés, les prêtres emprisonnés, décapités, fusillés, noyés ou dispersés par la proscription jusques sur les plages les plus inhospitalières de la terre; l'éducation des générations naissantes avait été livrée à l'athéisme; tout, dans ce chrétien pays de France, n'était que sang et boue. Comme Dioclétien, nos maîtres infâmes d'alors purent dire : c'en est fait du christianisme, il n'en reviendra pas. A peine un quart de siècle était passé sur ces ruines, que tout renaissait, que tout reverdissait, que tout refleurissait, ainsi que dans une forêt abattue par la hache, l'on voit, l'an d'après, sortir de tous les troncs une végétation luxuriante qui couvre les ravages du fer et promet de nouveaux ombrages. Et depuis, ce travail de renaissance ne s'est pas arrêté un instant. Le sang des martyrs avait donné à la terre une nouvelle fécondité. Les proscrits revenus nous ont rapporté des vertus épurées et héroïques; les autels se sont relevés, pour ainsi dire, seuls; les monuments détruits ont repoussé de terre plus nombreux, presque qu'aussi beaux qu'aux plus heureux siècles du moyen âge. Toutes les anciennes institutions sont revenues de leur exil ou de leurs tombeaux; elles sont revenues rajeunies, vigoureuses, pleines de sève. Une germination, peut-être trop abondante, de nouvelles institutions religieuses, s'est en même temps manifestée sous cent formes diverses, pour tous les besoins des âmes et des corps, sur tous les points de ce sol béni de Dieu. L'on fatigue aujourd'hui la statistique à supputer le nombre d'ordres anciens et nouveaux, le nombre de maisons de chaque ordre, le nombre de religieux et de religieuses de chaque maison, sans compter ce qu'on appelle l'*opulence de ces Inutiles.*

Dans des vues qu'on a peine à croire désintéressées, on trouve les églises ressuscitées trop nombreuses et trop riches; trop nombreuses aussi et trop riches les maisons religieuses; trop nombreux

les religieux et les prêtres; trop nombreux les offices auxquels ils sont employés; surtout trop grande la place que leur font dans cette société où leurs ennemis veulent dominer, les services rendus par cette armée de morts.

Avouons que ces morts qu'ils croient avoir tués se portent assez bien. Mais ce n'est pas tout. Leur nombre et leur dévouement s'affirment d'une bien autre manière. Ce n'est pas d'eux que l'on pourra jamais dire : Amis jusqu'à la bourse! Leur générosité ne connaît point de bornes. Dans ce qui précède on pourrait ne voir que les efforts faits pour défendre et conserver sa vie, que l'obéissance à une des lois les plus impérieuses de toute existence orgaganique. Mais l'ampleur de leur charité ne s'en est pas tenue là, elle leur a fait produire des prodiges de dévouements volontaires; ils recherchent la misère à secourir, comme d'autres recherchent l'argent et le plaisir; ils inventent chaque jour de nouveaux moyens de se donner, comme d'autres mettent toutes les ressources de leur intelligence et toutes leurs forces à se procurer de nouvelles jouissances. Ceux qui peuvent engager leurs personnes, les engagent; c'est une milice toujours et partout prête au service du prochain. Où ne sont-ils pas? Que ne font-ils pas? Frères de toute robe, sœurs de tout costume, associations de tout nom, confréries de toute bannière! L'on a pu dire que si, pour se venger de leurs ennemis, les catholiques se retiraient un jour de leurs services volontaires, la vie sociale s'arrêterait aussitôt, comme le mouvement dans une machine dont on aurait arraché le ressort moteur.

Ceux qui ne peuvent engager leurs personnes, engagent leurs forces et leur fortune. Il a toujours fallu, avec les sacrifices personnels, beaucoup d'argent pour la propagation de l'Évangile. Quelque austère, quelque pauvre que soit la vie du missionnaire, il lui faut la bouchée de pain de chaque jour; il lui faut les moyens de vivre sur les plages les plus éloignées, les plus inhospitalières, au milieu des peuplades les plus barbares, sous le feu des persécutions sanglantes qui ne lui laissent ni sécurité ni repos; il lui faut de quoi recueillir ses néophytes poursuivis comme lui; il lui faut trouver un asile pour les enfants, la plus grande joie et l'espérance de sa mission. Sa valise n'est pas lourde, cependant elle doit contenir ce qui lui est indispensable pour exercer son ministère. S'il est pris à la chasse qu'on lui fait, son sacrifice une

fois offert à Dieu, il doit chercher à racheter sa vie pour continuer son œuvre. De là, nécessité d'avoir un trésor de la Propagation de la foi. Qui y a pourvu ? Ce ne sont pas les prôneurs de civilisation en chambre, ce ne sont pas ces journalistes, romanciers, dramaturges et orateurs des clubs ; ce sont ces catholiques que les yeux de MM. Tolain et Corbon n'aperçoivent plus nulle part.

L'apostasie avait dépouillé le Père commun de ces invisibles catholiques, de son domaine temporel ; il fallait par des offrandes volontaires lui rendre la dotation antique et nécessaire dérobée par la révolution. C'étaient de nombreux millions à trouver ; est-ce que la piété filiale des enfants a été au-dessous des charges que lui imposait la détresse du Souverain Pontife ? Est-ce qu'elle s'est lassée d'un quart de siècle de sacrifices ?

L'esprit antichrétien de nos hautes écoles a inspiré aux vénérés chefs de nos Eglises de France de créer des Universités, des Instituts catholiques, pour protéger la foi et les mœurs de la jeunesse studieuse ; qui est-ce qui a fait les frais de ces dispendieux établissements ?

Et quand l'hostilité de nos gouvernants s'est attaquée à nos écoles secondaires et primaires pour les arracher à la direction de la religion, qu'il a fallu improviser, à grands frais, de nouvelles écoles sur tous les points du territoire où l'on avait laïcisé les anciennes, est-ce que les catholiques n'ont pas suffi à cette énorme et injuste dépense ?

Additionnez donc les millions du budget de la charité avec les millions des églises reconstruites, réparées ou embellies ; avec les millions des innombrables fondations religieuses ; avec les millions des diverses œuvres des missions ; avec les millions du denier de saint Pierre ; avec les millions de l'Église du Vœu National ; avec les millions de la fondation de cinq ou six Universités catholiques ; avec les millions de nos écoles primaires et secondaires fondées et entretenues par centaines ; sans y ajouter les sommes dépensées pour un millier d'autres œuvres moins importantes, et dites-nous s'il est permis de contester l'existence et la vie à l'institution qui chaque jour produit tout cela sous nos yeux ? Quelle existence robuste, quelle vie opulente que celle qui suffit à tant de besoins, à des créations si variées et si lourdes ! Songez à ce qu'il faut de mains ouvertes pour former ce trésor des œuvres catholiques, lorsqu'il est toujours vrai de dire que ce sont les menus dons des

pauvres et les modestes offrandes de la médiocrité qui le composent : *Non multi potentes, non multi nobiles* (1).

La démonstration est donc parfaite : Les catholiques existent, puisqu'ils parlent et qu'ils agissent et qu'ils sont le principal souci de ceux qui les traitent en ennemis, tout en les disant morts. Ils ne sont pas seulement *inscrits*, puisqu'ils font les œuvres chrétiennes avec une abondance, une générosité, une persévérance inouïes jusqu'ici. Il faut qu'ils soient une armée innombrable, puisque, pauvres pour la plupart, et écrasés d'ailleurs par les exigences de la vie moderne, ils suffisent à des dépenses plus que royales.

Ces conclusions relèvent l'âme. Mais en même temps elles la jettent dans une stupéfaction étrange. Elle se demande comment il est possible que la passion aveugle au point de faire dire, et peut-être croire, les choses insensées que nous avons entendues. Elle se demande avec effroi la cause de cette passion même; elle se demande à quel esprit peuvent obéir ces malheureux insurgés contre Dieu. Les désordres du cœur, les infatuations de l'orgueil peuvent, nous le savons, faire gauchir l'esprit et égarer la raison ; mais jusqu'à nier le soleil ! Cela ne s'était guère vu. Il n'est sourd ni aveugle qui n'ait pu se rendre compte, bon gré mal gré, d'un fait si patent.

Pour nous chrétiens, nous avons, pour espérer, d'autres raisons que le monde ne sait pas et qu'il ne pourrait comprendre. La sève de notre vie est une sève surnaturelle, cachée aux yeux, toute-puissante, qui alimente sans bruit ni mouvement apparent les plus humbles racines de la vigne immense du Seigneur, couvrant la terre entière; et c'est de là, de ses profondeurs, qu'elle monte, invincible aux obstacles, pour donner, en son temps, sa floraison et ses fruits. C'est ainsi qu'elle travaillait sous les corruptions et les persécutions du paganisme : on la niait, on la méprisait, on cherchait par tous les moyens à la refouler en terre, quand on n'avait pas pu l'épuiser avec le sang des martyrs; mais elle agissait toujours, elle montait toujours plus abondante et plus puissante. Il ne lui fallait que la rosée de la prière et le soleil de la grâce, deux biens dont elle n'est jamais privée et qui ne lui sont jamais prodigués avec plus d'abondance qu'aux jours de ses

(1) Corinth., I, 26.

épreuves. A ce titre, le temps présent y avait des droits bien particuliers ; aussi voyez : quand les humbles, les petits furent-ils plus pressés autour des autels de la Mère de miséricorde? Quand les sanctuaires de la prière furent-ils plus multipliés? Quand les supplications des amis de Dieu furent-elles plus unanimes, plus solennelles? Quand les sacrifices de la charité catholique furent-ils plus généreux, plus universels? Quand le cœur du Sauveur reçut-il plus d'hommages? Quand le sacrement de son amour fut-il plus entouré, plus adoré, plus reçu? Mais la prière est partout ; elle prend toutes les formes, elle emprunte toutes les voix, elle érige sur tous les points de notre bien-aimée patrie des autels pour son sacrifice de louanges et d'impétration. Les monts, les vallées, les rivages de la mer, les bords des fleuves, les villes, les campagnes, les bourgades, les solitudes, tout est gardé, tout est protégé par ces refuges de la prière. Vraiment la foudre du ciel ne trouverait où frapper. Nous sommes donc assurés de ressusciter et de vivre. Mais parce que nous ne sommes ni la puissance publique ni l'insolence de la rue, parce que nous ne menaçons ni rien ni personne, parce que nous ne faisons pas de bruit, parce que nous ne remplissons pas la place publique de clameurs, que nous nous laissons, à l'exemple de notre Maître et de nos ancêtres dans la foi, fouler, calomnier, écraser, on se croit en droit de nous mépriser et de nous confisquer. Laissons dire, laissons faire ; notre jour viendra. Le salut sortira de notre humilité et de notre patience. Le mal, épuisé et vaincu par sa nature même, viendra nous demander asile et protection. Nous aurons la gloire, toujours ancienne et toujours nouvelle dans l'Église, de recueillir, pour les relever, les épaves de la société naufragée ; pour les guérir, les blessés survivants des batailles de nos ennemis.

R. R.

NOS AMÉRICAINS

ÉPISODES DE LA GUERRE DE SÉCESSION (1)

VI

Dans ces retours à Montmorency, Georges, parfois, avait amené un ou deux de ces aimables professeurs qui le recevaient à Paris. Ils se plaisaient à répondre ainsi à l'affection de leur jeune ami, et à témoigner en même temps à quel rang d'estime et de considération ils plaçaient leur intelligent disciple. Les sentiments de ces visiteurs pour Georges les assuraient à l'avance, de la part de Mlle de la Jarnage et de M. de Pilter, d'une hospitalité aimable et de cet hommage tacite, plus précieux mille fois que l'éloge.

Mais, à part ces rares apparitions, peu de visites venaient au chalet. La vie toute de travail et d'affection qu'on y coulait, n'aurait pas laissé de place pour des indifférents.

A Montmorency, on n'avait pas fait d'autres connaissances que celles que les circonstances avaient produites, mais que la Providence pour cette famille éprouvée, il est vrai, avait semblé ménager.

Celles-ci avaient leurs entrées à toute heure au chalet et on les appelait « *nos amis* ».

Parmi ces derniers se trouvait le docteur Breuil, qui avait soigné Mme de la Jarnage avec un dévouement si entendu et si sincère.

C'était un homme d'une franchise un peu brusque, mais un éclair de bonté illuminait son rude visage. Le pauvre, en passant, le saluait d'un air de connaissance, et, avec confiance, il l'appelait au chevet de sa famille. Ame généreuse et tendre, il souffrait des maux qu'il était appelé à soigner, et il n'est de dévouement, d'abné-

(1) Voir la *Revue* du 15 août.

gation qu'il ne dépensât pour soulager en guérissant, et consoler quand il ne pouvait guérir.

Il portait gaillardement ses soixante ans. Son activité énergique n'en était en rien ralentie. Tout Montmorency et ses environs connaissaient cet homme de taille ayant dépassé la moyenne, à l'œil vif, scrutateur, au front proéminent, portant lunettes à cercles d'or, habit vert à boutons d'or, et marchant d'un pas ferme, sa canne sous son bras, dans la crainte qu'elle n'entravât sa marche en soulevant des cailloux, comme il répondait à ceux qui le plaisantaient sur ce point.

Son cabriolet et son cheval blanc étaient légendaires. On ne lui avait jamais vu d'autre voiture, depuis qu'il exerçait à Montmorency. Il fallait souvent la mener au carrossier, mais elle roulait : cela suffisait à son propriétaire. Il n'en était pas de même pour le cheval. Le vieux cabriolet avait vu bien des chevaux attelés à ses brancards. Il fallait un trotteur émérite pour courir chez un malade en danger : le malade ne devait pas subir les conséquences des années de la bête ; aussi le docteur en changeait-il souvent. Mais toujours il le prenait blanc. Il voulait que de loin on reconnût son équipage.

— Ceux qui souffrent aiment à savoir que le secours est proche, disait-il dans sa charitable philosophie.

M. Breuil faisait partie des habitués du chalet.

Souvent, fatigué de l'écrasante mission que son amour pour ses semblables l'avait entraîné à choisir, il venait se reposer près des aimables voisins qu'il affectionnait tout particulièrement.

Il apportait toujours au chalet l'entrain de sa nature vive et joviale. Un jour, Madeleine et Georges remarquèrent l'air de préoccupation répandu sur ses traits. Malgré tous leurs efforts, ils ne purent le dérider. Forcé dans ses derniers retranchements, le docteur finit par avouer qu'il était, en effet, très triste.

Il revenait d'une localité voisine avec les appréhensions les plus vives sur la situation d'une famille honorable qu'il aimait et qui venait d'être éprouvée de toutes manières.

— Cette famille se compose d'un oncle et de deux orphelins, frère et sœur, comme vous, dit-il à Georges et à Madeleine ; mais plus jeunes, ils n'ont que quatorze ans. Cet oncle remplit auprès des enfants de Trévanon le même rôle que M. de Pilter auprès de vous. C'est la même affection, le même dévouement paternel. Mais

si M. de Trévanon n'a point éprouvé jusqu'ici dans sa santé d'épreuve comparable à celle de M. de Pilter, tout porte à croire, hélas! que bientôt des infirmités plus graves viendront anéantir les efforts du vieillard. Une attaque vient de mettre ses jours en danger.

Je ne suis pas seulement préoccupé de l'issue de cette crise, ajoute le docteur, presque au même moment il est parvenu à M. de Trévanon une nouvelle inquiétante qui concerne la fortune de ses neveux.

Un banquier de Bordeaux a produit une réclamation en plusieurs billets datés du château de Brevannes (nom de la résidence des de Trévanon), s'élevant à 600,000 francs. Ces billets portent malheureusement la signature du père des enfants. Dans l'état où se trouve M. de Trévanon, atteint dans son intelligence et dans sa mémoire, il est incapable de faire face à cette situation, qui est la ruine des enfants.

Je suis le seul confident de la nouvelle épreuve de cette famille. Un certain homme d'affaires du voisinage a été chargé d'examiner cette revendication, ou plutôt s'est offert à l'examiner et à venir en aide aux orphelins; mais je ne puis dissimuler que cette intervention augmente encore mes inquiétudes. De là, ma tristesse, mes préoccupations et la visite que je viens vous faire aujourd'hui, dit le bon docteur.

Il était facile de deviner son intention d'intéresser Georges aux de Trévanon, et d'obtenir de lui, si mêlé aux légistes et aux avocats, quelques bons conseils, la marche à suivre peut-être pour que ses malheureux amis de Brevannes puissent échapper à un désastre.

Madeleine et Georges étaient forts émus de tout ce qu'ils venaient d'entendre. Georges assaillait le docteur d'une foule de questions qui, par leur côté absolument légal, échappaient quelque peu à la science du médecin.

— Pour éclairer vos appréciations, il vaudrait mieux, répondait celui-ci, que vous poussiez le dévouement jusqu'à faire quelques recherches dans les papiers de la famille.

Et, devinant dans Georges les sentiments qu'il éprouvait lui-même, il ajoutait avec une touchante insistance.

— Est-ce que vous refuseriez, mon cher enfant, de venir au moins voir cette famille, à laquelle je me suis attaché, je vous l'avoue, en raison même des points de ressemblance que je lui

trouvais avec la vôtre. Les orphelins de Trévanon et les orphelins de la Jarnage sont parfois tellement confondus dans mon souvenir qu'en parlant des uns, je pense aux autres, et qu'il m'arrive de confondre leurs noms.

— Oh! pas tout à fait, cher docteur; dit Georges, moitié souriant, moitié pénétré. En tout cas, l'intérêt que vous prenez à cette famille suffit pour que je m'y intéresse à mon tour; puis l'affection que vous voulez bien nous porter me fait un devoir et un bonheur de ne vous rien refuser. Je serai demain à votre disposition, si vous voulez bien me conduire à Brevannes.

— Pourquoi demain? Tout de suite, fit le docteur, ravi de sentir qu'il allait peut-être porter la lumière dans la sombre affaire qui l'occupait, et l'espoir dans le cœur de ses amis.

— Soit, tout de suite, répondit Georges, et, un moment après, il roulait avec le docteur dans le vieux cabriolet au cheval blanc.

VII

Georges questionnait le docteur sur la visite qu'ils allaient faire, sur les billets dont ils avaient parlé et ne s'apercevait pas de la route. Mais quel ne fut pas son étonnement lorsque, faisant tourner bride à sa bête, M. Breuil la dirigea droit à la grille d'un parc que le jeune homme reconnut aussitôt.

Cette porte s'était ouverte déjà devant lui. C'était la propriété qui avait tant ému sa mère. C'était *Summer Cottage* en France. C'était là que sa mère était venue respirer l'air pour la dernière fois!

Les émotions de Mme de la Jarnage passèrent dans le cœur de son fils, il eut peine à retenir ses larmes. Il y a des souvenirs qui vous déchirent, mais auxquels on s'attache, et la Villa du Rivage, comme Mme de la Jarnage et ses enfants avaient baptisé cette habitation, fit repasser au cœur de l'orphelin tant de sentiments poignants et doux, que les battements de sa poitrine se précipitaient et entravaient sa marche. Le docteur s'en aperçut.

— Qu'avez-vous? mon ami, lui dit-il.

— Ma mère est venue ici! Ce fut sa dernière sortie!

M. Breuil ne pouvait deviner qu'une partie des impressions qui se succédaient dans le cœur de Georges. Il le comprit cependant et lui serra la main. L'émotion de son jeune ami en pénétrant dans

cette propriété lui fit d'ailleurs concevoir un espoir nouveau en faveur de l'affaire pour laquelle il l'y avait entraîné.

Ils gravirent les marches du perron, et, après avoir traversé un salon où les vieilles tapisseries, les vases étrusques, les coupes de Sèvres, les vieux bronzes, les meubles anciens et les meubles dorés plus modernes attestaient que toutes les époques avaient contribué à son confortable et à sa luxueuse ornementation, M. Breuil souleva une lourde portière en tapisserie, poussa une porte et introduisit Georges dans une grande pièce, dont l'aspect sévère indiquait de prime abord la destination.

C'était tout à la fois la grande salle de travail et de réunion de la famille et le cabinet de M. de Trévanon.

Sur deux côtés de cette pièce, d'immenses bibliothèques supportaient des livres symétriquement rangés, d'où, le vieil oncle, avant son attaque, attirait à lui, sans fatigue et selon le courant de ses pensées, des compagnons graves ou distrayants.

Une immense cheminée, dont les enjolivements en pierre sculptée montaient jusqu'aux lambris, formait le troisième côté; en face, à l'autre extrémité, entourée d'un cadre aux arabesques d'or, brunies par le temps et d'un travail ancien, se détachait en traits fermes et lumineux la tête d'un vieillard. Energique et doux, il semblait présider au travail des générations qui étaient venues successivement chercher l'inspiration dans cette calme enceinte. C'était le portrait d'un grand aïeul des de Trévanon. Des armes appendues de chaque côté indiquaient que ce chef de la famille avait conquis l'honneur à son foyer, et à ses fils, un nom glorieux, en apportant à son pays le tribut du sang.

Des chaises en bois sculpté du style d'Henri IV, et la longue table carrée, aux pieds tors, de la même époque, complétaient l'ameublement.

Près de cette table, un vieillard était, en ce moment, étendu dans un large fauteuil, la tête appuyée sur des oreillers. Ecrasé et comme ahuri, il rendit machinalement le salut que lui firent le docteur et le jeune homme ; puis, son regard alla s'arrêter, moitié inquiet, moitié interrogateur, sur une jeune fille dont la jeunesse et la grâce semblaient personnifier le présent avec toutes ses espérances, dans cette salle remplie de tous les souvenirs du temps passé.

La nature avait été prodigue de ses faveurs à l'égard de Cécile de Trévanon. Des traits fins, une taille élancée, un teint qui fait

penser à la rose lorsqu'elle entr'ouvre ses pétales sous les premiers rayons de l'aurore, une chevelure blonde et soyeuse qui descend en longs anneaux sur les épaules, un front où se lisent à la fois l'intelligence et la douceur, un œil bleu plein de sérénité et de ce charme d'expression qui reflète les chastetés ineffables de l'âme : telle est l'apparition ravissante qui vint frapper les regards de Georges. Ajoutez à tant de grâces naturelles l'attrait que nous inspire la bonté associée à la beauté, et dites-vous qu'elle dut-être l'impression secrète du jeune homme en voyant cet ange consolateur, cette petite sœur de Charité, attentive aux moindres désirs du vieillard, et se prêtant à tout ce qui pouvait le soulager dans sa triste situation. L'impression de cette vision chez Georges fut instantanée, mais profonde. Elle avait duré l'instant d'en garder l'éternelle photographie dans le cœur. Le docteur l'en ayant détourné, en le présentant à M. de Trévanon, toute son attention se reporta dès lors vers le but de sa visite.

Une idée fixe semblait absorber M. de Trévanon, dont la main tremblante et amaigrie retournait anxieusement des papiers d'affaires qui se trouvaient sur la table. Cécile les approchait, et lui en facilitait l'examen. Puis, se tournant du côté du docteur.

— Ce pauvre cher oncle, il ne fait plus que cela, il est si préoccupé.

A la prière du médecin et sur la douce invitation de Cécile, Georges prend ces papiers. Son œil examine avec attention ces feuilles éparses, il y cherche quelques éclaircissements à la situation que M. Breuil essaye de lui expliquer. Mais rien, dans ce qu'il voit, ne peut lui faire deviner l'énigme. Le vieillard, au premier moment, parut surpris de cet examen attentif de l'étranger; mais il reprit un peu de calme en entendant M. Breuil lui dire :

— M. de la Jarnage est très au fait de ces sortes d'affaires, c'est la Providence qui nous l'envoie.

Un rire maladif, mais bon, vint effleurer les lèvres du malade, et un signe de tête approbatif témoigna de la joie que lui causait cette révélation. Il sembla même que ces mots avaient fait vibrer les cordes endormies de son intelligence, car tendant la main vers Georges :

— Vous les sauverez, monsieur, dit-il, vous les sauverez, n'est-ce pas?

Puis en s'attachant sur Cécile, ses yeux atones se rallumèrent au feu du regard d'espoir et de tendresse qu'elle fixait sur lui.

— Cécile... Roger... reprit le vieillard, mes pauvres enfants... l'ami de notre cher docteur ne laissera pas les méchants vous ruiner!...

Georges, attendri de cette confiance, saisit la main qui s'était tendue vers lui.

— Je ferai ce que je pourrai, monsieur, mais je ne puis me prononcer encore dans une affaire que je ne connais point.

— Qu'on lui montre tout... tout ce qu'il voudra, exclama le vieillard.

Puis, après cet effort, sa belle tête blanche se renversa sur l'oreiller, ses yeux se fermèrent à demi, et un voile d'indifférence et d'oubli vint de nouveau obscurcir l'expression de sa physionomie.

Autorisé comme il vient de l'être par M. de Trévanon, et persuadé que d'autres papiers plus importants doivent se trouver dans la maison, Georges propose de revenir et d'en faire la recherche avec le médecin et les enfants.

VIII

Rentré à Montmorency, le frère de Madeleine lui raconte toutes les circonstances de cette visite qui l'a si fort impressionné, le mystère qui plane sur la réclamation du banquier de Bordeaux; il lui fait le tableau de ce vieillard si frappé, et dont le cœur est resté vivant au milieu de l'engourdissement cruel où l'a plongé la maladie. Il parle de la gentille Cécile; mais, pour la première fois de sa vie, la chère confidente n'aura pas toutes les pensées de Georges. Non, il est un feuillet de ce souvenir qu'il ne livrera pas.

Il est un âge dans la vie où l'on devient égoïste à l'endroit de ses impressions. Craignant d'en rompre le charme en les livrant, on aime à en jouir dans la solitude de son cœur, comme un avare jouit solitairement de son trésor.

Georges était arrivé à cet âge.

Ce ne fut que, remonté seul dans sa chambre, et la porte bien fermée, comme s'il eût eu peur de laisser voir son trouble secret, qu'il osa se retracer à lui-même et repasser un à un, dans sa mémoire, les traits de Cécile, de l'adorable créature qui venait de lui apparaître au château de Brevannes.

En vain s'efforça-t-il de réfléchir sur l'affaire dont on le voulait

charger; sa pensée revenait toujours à Cécile. Elle lui était trop douce pour la chasser et trop pure pour s'en faire un reproche. Ne se mêlait-il pas d'ailleurs aux émotions de cette journée le souvenir de sa mère? Il pouvait se demander si la Providence, en guidant Mme de la Jarnage dans sa dernière promenade à Brevannes, n'avait pas voulu marquer à son fils la voie de l'avenir.

Enfin, il s'arracha à ses rêves, mais il ne parvint à fixer son attention et à examiner sérieusement quelle marche il devait suivre le lendemain qu'en se disant : « Travaillons pour elle! »

Georges eut cependant des hésitations lorsque, de sang-froid, il apprécia les difficultés du procès qui allaient se soulever, et il ne se dissimula point qu'en devenant le conseil des de Trévanon, il courait à des responsabilités graves. Si toutes les apparences étaient en leur faveur, s'il pressentait que Cécile et Roger étaient les victimes de quelque retors financier, s'il flairait, en un mot, une infamie, il ne savait en rien quel était le père des enfants de Trévanon, et il pouvait, en revendiquant leurs droits, se trouver compromis dans quelque secrète et délicate affaire. Seul, il n'aurait pas hésité, le souvenir de Cécile eût écarté toutes les objections; mais il songeait à sa sœur, et il ne pouvait aventurer son nom et des intérêts qui leur étaient communs.

Le lendemain, de bonne heure, avant la venue du docteur, il convoqua ses chers conseillers : Madeleine et l'oncle Charles. Il fit part à sa sœur des graves objections, fruits des réflexions de la nuit; mais Madeleine, qui l'écoutait avec une attention soutenue, lui dit tout à coup :

— Que te commande l'instinct généreux et juste de ton cœur?

— De secourir les orphelins, répondit Georges.

— Pourquoi hésiter alors? reprit la jeune fille.

Et traçant quelques mots sur la tablette de l'oncle, elle les lui mit sous les yeux.

Fais ton devoir, mon fils, et advienne ce que Dieu voudra!

Telle fut la réponse qui fixa Georges.

Quelques heures après, il entrait à Brevannes avec le docteur. Comme la veille, le malade traversait un moment de calme, la fièvre était tombée, ses idées étaient plus lucides. Georges, décidé à prendre en main la défense des de Trévanon, en profita pour obtenir ses renseignements et ses conseils. De plus, la crainte d'être arrêté à chaque pas dans la marche des affaires, il pria le

vieillard de lui accorder une procuration, devant témoins, qui pût le mettre à même d'agir dans l'intérêt de ses neveux.

La parole engageante de Georges et la franchise de son visage, jointes aux instances de M. Breuil, décidèrent peu à peu l'oncle qui ne comprenait pas d'abord toute l'étendue de la généreuse intervention de Georges. La lumière faite dans son esprit, il signe en pleurant de joie les pouvoirs demandés.

— Les droits de mes enfants vont triompher maintenant, s'écrie-t-il.

— Je le voudrais, répond vivement Georges, ce n'est pas fait encore malheureusement ; mais ayons confiance ; nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour qu'il en soit ainsi.

Emu de la joie de son oncle, le jeune Roger remercie affectueusement M. de la Jarnage ; et Cécile, avec une simplicité charmante, lui révèle dans un regard ce que cette scène a mis de reconnaissance dans son cœur.

Les témoins de l'acte important que l'on vient de signer une fois partis, Georges, aidé du docteur, se livre à un nouvel examen des papiers. Il essaie de poser quelques questions au vieillard ; mais, fatigué par l'émotion qu'il vient de ressentir, ce dernier ne peut guider en rien les recherches.

Au milieu de ce travail, un domestique vient annoncer qu'on réclame le docteur pour un cas urgent. Celui-ci s'éloigne en exprimant son regret et en priant Georges de continuer la lecture d'une nouvelle liasse que lui apporte Cécile.

Le vieillard s'est assoupi, Roger est allé travailler, et Georges, seul à côté de la jeune fille, que l'ardeur de la recherche anime, ne peut s'empêcher par instant de la contempler. Tantôt fouillant avec elle les tiroirs ou les rayons des bibliothèques, il sent sa main qui tremble au contact d'une main d'enfant; tantôt le souffle léger de la jeune compagne qui partage ses recherches obscurcit sa vue. Ah! si quelque main indiscrète eût touché, en ce moment, le cœur du légiste, elle l'eût senti battre à se rompre sous l'impression d'un trouble inexprimable.

Il feuillette, et il ne voit plus.

— Il n'y a donc rien dans ce gros cahier, dit l'innocente enfant.

— Mais si, peut-être, redonnez-le-moi, mademoiselle.

Et Georges, rappelé à lui par l'air simple et candide de Cécile, rouvre le cahier et lit, relit, sans presque comprendre.

— Qu'est-ce que ce feuillet détaché? dit Cécile.

Et elle tend au jeune homme deux nouvelles liasses et la petite feuille qui s'envolait.

C'étaient les actes de naissance de la jeune fille et de son frère; la petite note qui y était jointe donnait brièvement l'indication de la fortune qu'ils auraient un jour : 350,000 francs chacun. En la lisant, Georges reprit pied dans ses recherches. C'était une découverte. Cette note portait une date qui était postérieure à celle des billets réclamés par le banquier.

— De qui l'écriture? dit Georges.

— De mon père.

Le testament du père qui se trouvait sur la table, devant l'oncle, portait à peu près les mêmes chiffres. Comment ce père aurait-il, dans des actes si graves, négligé de parler de billets l'engageant pour 600,000 francs? C'était impossible.

Et Georges cherche des *livres de comptes* qui, s'ils existaient depuis la date indiquée dans la petite note jusqu'à l'époque du testament, viendraient fournir des preuves de la dette, objet de la revendication du banquier, ou anéantir ses prétentions.

Ces livres semblent introuvables, et cependant quand on en parle au vieillard, il répond très nettement :

— Cherchez dans la bibliothèque d'en haut... en haut...

Georges se décide à faire transporter le malade au premier étage, devant la bibliothèque indiquée. Mais ni Cécile, ni lui ne peuvent rien découvrir, malgré les indications de M. de Trévanon.

On croit que sa tête se brouille, et, de guerre lasse, on remet au lendemain la poursuite commencée.

Au moment où le docteur, de retour, allait emmener Georges, l'homme d'affaires qui s'était cauteleusement glissé chez les de Trévanon apparut. Georges allait franchir le seuil, il rentre instinctivement en voyant la vague inquiétude qui s'est peinte sur le front de Cécile à l'annonce du nouvel arrivant. C'est un être mielleux, à l'œil faux, au front fuyant et bas : une vraie tête de renard. Tout à la fois sa parole est caressante et sa personne éloigne. Il est petit, ses membres sont anguleux, sa main à doigts longs et maigres éveille, malgré soi, l'idée de la rapacité. Non seulement il a l'aspect du visage repoussant pour des gens habitués à lire sur les physionomies, mais encore ses habits sales, ses cheveux noirs et crépus

qui retombent sur un collet dont le luisant accuse une antiquité crasseuse, tout en lui est triste et dégoûtant.

Il fait force saluts en entrant dans le salon de Brevannes et va droit au vieillard. Après quelques paroles de doucereuse sympathie pour ses douleurs, il aborde le sujet qui remplit « sa pensée, ses jours, ses nuits, son cœur », dit-il, « en voyant le malheur de ces deux orphelins auxquels il se sent tout dévoué ». Il annonce que le créancier le presse, le harcelle, qu'il a tâché jusqu'ici de lui faire prendre patience et de l'adoucir; mais que, selon lui, le mieux serait de se résigner et de faire face par des ventes heureuses aux réclamations indiscutables du banquier de Bordeaux.

Le vieillard pleure et proteste, tandis que Cécile, troublée elle-même, essuie les larmes qu'il répand et, de sa voix douce et tendre, console et supplie le cher oncle de ne pas se tourmenter autant.

— Mon bon oncle, vous êtes notre meilleure fortune... calmez-vous, vous allez vous rendre plus malade... Tant pis pour le reste, vous d'abord.

— Oui, n'est-ce pas, mademoiselle, vous comprenez bien, reprend M. Râle, que ma situation d'intermédiaire deviendrait insoutenable, si M. de Trévanon ne m'accordait les pouvoirs de désintéresser votre débiteur.

Et son œil perçant et patelin allait de l'oncle à la jeune fille, comme l'œil du serpent cherche à fasciner les oiseaux qu'il veut dérober.

Georges se contenait à peine. Rien que de voir cet être ramper près de la jeune fille, il frissonnait d'angoisse et de fureur muette. En vain faisait-il des signes au docteur. Celui-ci écoutait un peu naïvement M. Râle renouveler ses conseils, répétant vingt fois que le temps qui s'écoulait entre les réclamations et le payement des dettes occasionnait des frais nouveaux, qu'en un mot il n'y avait qu' n parti à prendre : payer de suite. Le regard de Georges put enfin rencontrer celui du docteur et lui faire comprendre qu'il devait conseiller à M. de Trévanon de retarder toute détermination.

— Eh bien! moi, je vous conseille de patienter encore, dit M. Breuil au vieillard.

— Comment, monsieur Breuil, dit l'homme d'affaires visiblement embarrassé, mais un peu étonné de voir le docteur, qu'il savait de nature hésitante, se prononcer si carrément — comment! vous allez

assumer la responsabilité de faire peser plus longtemps sur cette famille les charges qui s'accroissent chaque jour et peuvent engloutir le peu que mon dévouement leur veut sauver?... Allez-vous conseiller d'engager un procès?... c'est en effet la marche, dit-il, en esquissant un fin rire, essayez des hommes de lois et la ruine sera complète... Non, croyez-moi, traitez à l'amiable avec un homme aussi considéré que le banquier de Bordeaux, et surtout en présence des preuves évidentes de l'équité de ses revendications.

L'oncle persiste dans son refus, se sentant appuyé par l'attitude du docteur et la présence de Georges.

M. Râle sentant l'inutilité de ses efforts se retira mielleusement; ses saluts se succédèrent comme à l'arrivée, mais son œil sournois scrutait ce nouveau personnage qu'il ne comptait pas trouver là, et qui pouvait bien être pour quelque chose dans la résistance si déterminée du bon docteur.

IX

Georges était resté silencieux; mais il n'avait eu que trop le temps de réfléchir et d'étudier l'étrange personnage qui s'escrimait sous ses yeux. Il avait pris secrètement ses résolutions.

A peine était-il remonté dans le cabriolet du docteur qu'il lui dit.

— Chez l'homme d'affaires.

— Mais vous venez de le voir.

— Sans doute; et c'est pour cela que l'idée me vient de le revoir encore, et peut-être d'en tirer quelque profit par l'inattendu de notre visite.

En quelques minutes, le cabriolet atteint la porte de M. Râle. M. Râle fait dire qu'il est absent de son cabinet; c'est l'heure de son dîner. Mais Georges déclare qu'il a besoin de le voir et qu'il attendra.

Après quelques instants, M. Râle se décide à paraître.

— Vous êtes venu donner tout à l'heure un conseil grave, lui dit Georges, d'un ton net et très ferme. Pour le donner, vous avez dû y être amené par l'examen des pièces qui sont, je le sais, entre vos mains.

Le jeune homme n'en savait rien, mais il plaidait le faux pour connaître le vrai. Il ajouta sans laisser à l'homme d'affaires le temps de trouver un argument.

— Puisque l'intérêt des enfants de Trévanon vous touche et vous guide dans cette affaire, je veux vous aider à les sauver. Réexaminons ces pièces.

Machinalement M. Râle rentra dans son cabinet, suivi de Georges et de M. Breuil.

C'était un vrai bazar. Sur les tables, une accumulation de papiers, de journaux, de livres, offrait le tableau du désordre le moins artistique qui fût au monde. La poussière qui recouvrait meubles et livres indiquait, non-seulement le peu de propreté de la maison, mais encore les habitudes médiocres d'ordre et d'activité de M. Râle. Il balbutia qu'il n'avait rien, qu'on ne trouverait rien chez lui. Mais il crut pouvoir sans inconvénient sortir une liasse de papiers d'une armoire.

— *Rien*, dit Georges, qui indiquait d'un doigt instinctivement impérieux d'autres papiers qu'il apercevait sur les rayons. Et sa main tendue récoltait les papiers qu'au fur et à mesure de leur découverte y déposait avec moins en moins d'empressement M. Râle.

Tout à coup, dans une dépendance du taudis, où le rayon du jour ne pénétrait jamais et que l'homme d'affaires appelait *son secret*, Georges aperçut un livre à couverture de parchemin. Il alla droit à lui.

— C'est sans importance... des comptes... j'ai examiné cela, dit M. Râle.

— Eh bien, si c'est sans importance, je puis le revoir d'autant mieux.

Et Georges le prit.

Je ne sais quel pressentiment de la nouvelle situation qui allait lui être faite, paralysait les protestations incohérentes de M. Râle.

Il essaya de dire que le dîner était servi, que Mme Râle l'attendait dans la pièce voisine devant son potage qui se refroidissait... ce fut en vain. Georges se moquait du dîner, des impatiences de l'homme d'affaires, des irritations probables de Mme Râle. Il avait pénétré dans le *secret* du pseudo-notaire et il en voulait sortir avec armes et bagages.

— Tenez, dit-il, tout à coup, confiez-moi tout cela, monsieur Râle, je veux le parcourir et joindre mes lumières aux vôtres.

— Comment! vous soupçonnez que je n'ai pas fait l'utile... mon dévouement...

— Votre dévouement n'est pas en question, reprit Georges, confiez-moi ces papiers.

— Non, dit alors M. Râle, presque furieux, vous abusez.

Il était devenu blême. Le docteur, fort embarrassé, allait balbutier une maladroite supplication, lorsque Georges prit le ton bref de l'homme qui exige.

— Je les réclame, ces papiers, j'en ai le droit.

— Vous êtes étranger, je le sais, monsieur de la Jarnage, vous ne pouvez être l'avocat des enfants.

— Qui vous parle d'avocat, monsieur Râle; si je suis étranger, je puis au moins donner des conseils, et je les donnerai, j'en ai le droit, je vous le répète.

— Quel droit avez-vous dans cette affaire, jeune homme, dit en grimaçant de rage M. Râle.

— Voici l'acte qui l'établit, c'est la volonté de M. de Trévanon.

Et il exhiba aux regards surpris et pleins de colère de son interlocuteur la procuration qu'il portait sur lui.

— Je nie la force de cette pièce, M. de Trévanon est malade.

— Il était lucide, et l'a faite en pleine possession de ses facultés et de sa volonté.

— J'attaquerai.

— Attaquez, mais livrez les papiers; une plus longue résistance de la part du défenseur des enfants que je protège moi-même vous exposerait à d'inqualifiables soupçons.

M. Râle regarda Georges; mais l'œil franc et déterminé du jeune homme l'embarrassa. La ruse était enfin désarmée par l'honnêteté. M. Râle livra tout.

Mme Râle, qui écoutait derrière les cloisons disjointes, ouvrit la porte tout à coup. Elle essaya de dire que son mari se compromettait, qu'il fallait attendre, examiner. Mais c'était peine perdue Elle récrimina, se fâcha, eut des mouvements de colère, rien ne fit changer la détermination de Georges; et bientôt le docteur, qui lui obéissait à l'œil, avait aidé le jeune homme à transporter les papiers dans sa voiture.

Comme une bête fauve matée, à laquelle le dompteur arrache sa proie, l'homme d'affaires dessaisi rugissait intérieurement. On eût dit que l'âme de M. Râle venait d'entrer dans le coffre du vieux cabriolet.

X

En sortant de la demeure de M. Râle, Georges jugea nécessaire de retourner immédiatement à Brevannes. Il tenait à faire à M. de Trévanon sa confession pleine et entière de la conduite qu'il venait de tenir, et à lui soumettre les papiers qu'il emportait. Lui et le docteur les examinèrent encore devant le vieillard.

Georges demanda des explications qu'il ne put obtenir d'une mémoire diffuse, ou complètement ignorante à l'égard de certaines pièces qu'on lui présentait.

Georges les emporta toutes à Montmorency. Il passa la nuit à les parcourir, à prendre des notes, à rapprocher les époques, les chiffres, pour se rendre compte d'une situation qui, au fur et à mesure qu'il avançait dans ses recherches, paraissait s'éclaircir.

Le livre de comptes surtout qui remontait à vingt-cinq ans, et qui avait été tenu très exactement jour par jour par M. de Trévanon père, devait faire foi devant la justice ou, du moins, l'aider à établir une preuve. Or, il n'y avait pas place à la dette réclamée dans ce livre, non plus que dans le testament. Que supposer? Une dette de jeu? Comment ne l'aurait-on pas réclamée à la mort de M. de Trévanon? Comment avait-on attendu l'attaque de paralysie de son frère, seul capable de défendre les droits des enfants et de jeter de la lumière dans cette affaire?

Georges y apercevait une machination infernale... et qui sait?... un faux peut être. Les allures de M. Râle, ces livres si soigneusement cachés lui autorisaient tous les soupçons.

Pendant cette longue nuit, Georges se prit à regretter que sa qualité d'étranger ne lui permît pas de plaider lui-même cette cause délicate. Le souvenir de Cécile lui envahissait le cœur, et il s'écriait :

— Que je serais heureux de défendre ces enfants!

Chateaubriand a dit : « Le cœur humain veut plus qu'il ne peut; il veut surtout admirer, il a en soi-même un élan vers une beauté inconnue pour laquelle il fut créé dans son origine. » Cécile était-elle cette beauté à laquelle Georges devait dès lors rapporter toutes ses pensées? Il ne le savait pas encore; mais cette nuit-là, la pensée de la jeune fille ne cessa de l'occuper : il la voyait passer sans cesse devant ses yeux, et, tout éveillé, le jeune homme se plongeait dans

des rêves dorés que ses recherches obligées pouvaient seules interrompre. C'était s'occuper encore de Cécile que de reprendre ce travail, et vite il s'y replongeait.

Une chose étonnait Georges. Outre la présence du *livre de comptes* que l'oncle croyait *en haut* et pour lequel le jeune homme avait fait transporter le malade au premier étage, toutes les pièces trouvées chez M. Râle avaient des signatures de M. de Trévanon. Pourquoi? Il ne pouvait se l'expliquer.

Le jour le retrouva au travail. Et le matin, lorsque Madeleine entra dans la chambre de son frère, celui-ci dit avec vivacité :

— Je suis content, je trouverai la voie du salut pour les orphelins ; et parmi mes illustres amis, un défenseur.

XI

La veille au soir, Georges, se méfiant des faits et gestes de M. Râle, avait recommandé, avant de quitter Brevannes, de tout refuser, s'il se présentait, et de protester à tout. Lui-même était parti pour Paris, avant l'heure légale, afin de se soustraire à toute difficulté et empêcher ses adversaires de gagner du temps. La matinée était à peine commencée, que maître Râle, sorti de l'ahurissement où l'avait jeté l'espèce de descente de Georges chez lui, vint au chalet s'assurer des papiers.

— Il n'était pas permis, disait-il, d'abuser de la confiance, comme l'avait fait M. de la Jarnage, et il en aurait raison.

Flavia fut comme le dogue qui défend la porte de son maître, elle ne laissa pas passer M. Râle, qu'elle renvoyait aux de Trévanon.

Il y fut, en effet. Là, après avoir, avec une hypocrite déférence, réclamé les pièces qu'il avait maladroitement laissées s'échapper de ses mains, devant l'attitude de l'oncle qui soutint la conduite de Georges, il commença à s'emporter. Puis, s'apercevant toutefois qu'il allait un peu loin dans sa nouvelle manière d'agir, il crut pouvoir encore protester de son dévouement pour les enfants de Trévanon, dévouement qui l'avait poussé à se faire leur défenseur ; mais, pour toute réponse, le vieillard d'un ton d'autorité, où il mit toute sa force, répondit :

— M. de la Jarnage est chargé par moi de prendre en mains cette

affaire, et de la poursuivre autant que sa position d'étranger et de légiste le lui permettra.

M. Râle, à ces mots, laissa éclater la colère qui, depuis la veille, travaillait ses nerfs et son cerveau. Le vieillard et les enfants eurent à subir une suite de reproches insensés et de menaces qui les firent trembler en raison de la méchante nature de leur cauteleux conseiller de la veille. Le voile qui leur avait caché, tant bien que mal, jusque-là, la fourberie et la rapacité de cet homme, ce voile venait de tomber.

Mais cette scène d'emportement, révélatrice de la déception d'une bonne affaire manquée chez M. Râle, avait eu des témoins.

Le bon docteur avait promis, pour ce jour-là, d'accompagner un de ses amis dans le voisinage. Craignant toutefois quelque mauvais tour de l'homme d'affaires dépossédé, il n'était pas sans inquiétude au sujet des Trévanon. Il décida donc son ami à faire un détour par Brevannes. Lorsqu'ils y arrivèrent, M. Râle venait d'y pénétrer et, introduits dans la pièce voisine, ils avaient tout entendu.

Cette circonstance allait profiter à la cause. Du reste, l'affaire, confiée par Georges à un avocat en renom, parut bientôt prendre une tournure tout à fait favorable aux enfants de Trévanon.

Huit jours après, M. Râle fut arrêté sous la prévention de faux; et il ne fut pas difficile aux experts de démontrer que cet intermédiaire de confiance avait pris la plupart des pièces portant la signature de M. de Trévanon, pour étudier cette signature et la reproduire. Sur certaine pièce même on découvrit les traces irrécusables d'un décalque.

Ces faux presque prouvés, c'était à l'avance la cause gagnée pour les orphelins, l'annulation des billets et la condamnation des réclamants.

XII

A mesure que l'instruction du procès avançait, aux yeux de tout homme droit la fausseté des billets devenait de plus en plus évidente, malgré les dénégations de M. Râle.

Le banquier de Bordeaux, après avoir mis tout en œuvre pour en établir l'authenticité, sentant qu'il allait se perdre, changea d'attitude au dernier moment, et parut se séparer de M. Râle. Mais il eut de longs entretiens avec lui, et Georges supposa que, moyennant de gros sacrifices, il obtint de n'être pas chargé par ce

complice. C'était son unique chance de salut et aussi celle de de M. Râle. L'habile banquier n'avait pas manqué de faire entendre à ce dernier que s'il ne pouvait l'abriter de toute condamnation, une entente entre eux, jointe à la grande habileté de leurs avocats, permettrait, sans doute, de l'arracher aux travaux forcés.

Les plaidoiries s'engagèrent dans cette voie.

Les experts étaient unanimes sur le faux. La défense ne l'admettrait certainement pas, elle trouverait des arguments pour affirmer l'authenticité ; mais Georges sentait que, sur ce point, le seul qui le touchât, elle serait faible. Tout l'effort des avocats tendit à établir que, si tant était qu'il y eût faux, M. Râle et le banquier de Bordeaux en avaient été les premiers la dupe, et qu'ils allaient faire une perte immense dont la famille de Trévanon, en somme, était responsable et leur devait la compensation.

A l'époque indiquée dans les billets, le banquier (c'était, du moins, son dire) avait prêté, secrètement, pour ne pas compromettre un homme honorable, et par l'intermédiaire de M. Râle, les sommes en question. Il avouait qu'il y trouvait sur le moment des avantages, mais pouvait-il croire que les billets remis en garantie à M. Râle par M. de Trévanon n'étaient pas de lui?

Les défenseurs des faussaires firent habilement entendre que supposer les billets faux, c'était diffamer la mémoire de M. de Trévanon, et que, par conséquent, la signature qu'ils portaient était parfaitement authentique.

L'âge ou l'émotion avait fait trembler le signataire.

Georges eut à ce moment un cruel mouvement de dégoût plutôt que de terreur : il était initié à toutes les roueries des luttes de palais, mais l'audace, la désinvolture avec lesquelles on traînait dans la boue le père de Cécile le suffoquaient.

Il lui fallut rassembler toute son énergie pour réprimer un geste, un cri de protestation.

L'avocat des Trévanon, du reste, homme de cœur et d'honneur, avait éprouvé le même sentiment de répulsion, et il sut l'exprimer avec toute l'âme qu'y eût mis Georges lui-même.

D'ailleurs, s'il parut difficile, quelle qu'en fût l'évidence, d'établir que M. Râle était l'auteur du faux reconnu, le fait d'avoir voulu se faire le défenseur des de Trévanon alors qu'il s'avouait maintenant leur créancier avec le banquier de Bordeaux, était tout à sa charge.

Le jury fut unanime à nier l'authenticité de la dette; il poussa la condescendance jusqu'à absoudre le banquier; quant à M. Râle, on lui procura dix ans de réflexions sous bonnes murailles.

C'était plus qu'il ne croyait, il ne protesta pas cependant. Au demi-sourire dissimulé de son visage, Georges, qui ne l'avait que trop étudié, vit bien que les proportions de l'indemnité secrète répondraient aux proportions de la peine.

M. Râle avait joué son coup de bourse à sa manière. Dans dix ans, il serait riche et peut-être considéré.

Mais Georges se reprocha d'avoir un instant arrêté sa pensée sur cet homme, alors qu'il pouvait courir déjà vers ceux qui attendaient dans l'angoisse son retour.

Il remercia chaudement son ami, l'avocat des Trévanon, qui avait su, en abritant leurs intérêts, replacer dans son jour honorable un nom que l'infamie avait essayé de ternir. Puis il partit en grande hâte.

En arrivant à la gare de Montmorency, il aperçut derrière les vitres de la salle d'attente le visage plein d'anxieuse bonté du docteur. Le front rayonnant de Georges lui porta l'heureuse nouvelle.

Il en aurait volontiers sauté de joie. Cet homme de soixante ans avait des vivacités et des rires d'enfant, en bondissant dans son vieux cabriolet et fouettant le cheval blanc qui semblait comprendre toute l'impatience de son maître.

C'était une de ces précieuses journées qui succèdent à l'hiver et, par leur chaleur exagérée, ont toutes les illusions du plus doux printemps. Le docteur avait conseillé de sortir un peu M. de Trévanon; et, quand la voiture approcha du parc de Brevannes, Georges aperçut de loin, sous le vieux orme où naguère, pour la première fois, lui avaient apparu les trois membres de cette chère famille, Cécile, Roger et le vieillard. Les deux enfants soutenaient l'oncle. Au bruit du cabriolet, Cécile leva sa tête blonde. Georges, qui devinait son anxiété, agita son chapeau; le docteur faisait des gestes insensés, et avant que nul eût dit un mot, tous se sentaient heureux.

Le malade seul hésitait, la compréhension, et surtout celle du bonheur, était plus lente pour sa pauvre tête fatiguée, mais quand Georges lui eut dit :

— Grâces à Dieu, le procès est gagné.

Il quitta vivement le bras de ses enfants pour se jeter dans ceux de

Georges avec toute la tendre effusion de la reconnaissance. Roger et Cécile n'osaient le quitter; aussi, un moment, se trouvèrent-ils confondus dans un groupe touchant. Et quand M. de Trévanon, de plus en plus ému, répétait :

— Mes enfants, mes enfants, vous êtes tous mes enfants !

Le docteur, qui les contemplait en souriant, eut une pensée secrète dont Georges, s'il s'en fût douté, eût rougi peut-être, mais en la lui pardonnant.

La douce main de Cécile avait, en effet, effleuré la main de Georges, et dans son trouble le jeune homme la serrait affectueusement et la mouillait de ses larmes.

Tous voulurent le retenir, mais ayant sans doute conscience de l'immense place que prenait dans son cœur sa tendresse secrète et inavouée pour Cécile, le jeune homme eut comme un remords d'en voler la possession à sa chère et aimable sœur. Il se dit l'anxiété de Madeleine, le bonheur qu'elle allait goûter à savoir, elle aussi, la bonne nouvelle; et, brusquant des témoignages de reconnaissance dont il lui semblait trop jouir, il mit à contribution la complaisance du docteur pour le reconduire à Montmorency.

XIII

Tandis que Georges s'était absorbé dans les graves préoccupations et démarches du procès de Trévanon qui, on le comprend, avait duré fort longtemps, tandis qu'un sentiment secret, nouveau et si doux, avait peu à peu pénétré dans son affectueux cœur, il s'était détourné forcément de ses occupations journalières. Il n'avait pu même lire les journaux d'Amérique.

Or, si en tout temps la curiosité, et surtout le souvenir de son cher pays, lui en rendaient la lecture attachante, ils offraient, en ce moment, un intérêt tout particulièrement émouvant.

A bien des indices graves déjà, il était facile de prévoir, pour des Américains initiés aux difficultés du moment, que la terrible guerre de la Sécession était imminente.

L'oncle pour lequel la lecture était une des distractions préférées, n'avait pas manqué un seul courrier d'Amérique; mais comme il espérait voir tarder encore un éclat douloureux, il gardait le silence, et laissait Georges se donner tout entier à l'affaire du procès

des Trévanon, dont il était le plus sûr et le plus intime conseiller.

Le jour même où le procès finissait, et où Georges, après avoir rassuré ses amis de Brevannes, rentrait au chalet, le bonheur dans le cœur et la joie sur le front, le courrier était absolument mauvais. Il était arrivé en même temps des lettres de parents et d'amis, et particulièrement d'une tante des la Jarnage (Mme Burden), pleines d'une douloureuse anxiété. Il n'était plus possible de se dissimuler qu'une ère de troubles cruels allait s'ouvrir pour leur patrie.

Georges, en l'apprenant, fut attéré.

Il tombait du ciel pour retrouver toutes les angoisses de la terre. Il croyait entendre encore l'écho de la reconnaissance de la famille qu'il venait de sauver, il croyait surtout écouter encore cette voix douce et caressante de Cécile, qui l'avait remercié dans des termes si pleins de charmes pour un cœur épris, et voilà que, de l'autre bout du monde, lui arrivait la voix brisée de la patrie humiliée, les cris sinistres de la guerre, et il ne le devinait que trop, un appel aux armes qui ne répugnait pas à son courage, mais qui allait le séparer pour longtemps, pour toujours peut-être, de la plus chère espérance de sa vie.

La soirée fut longue à passer au chalet. La tristesse s'était emparée de tous les cœurs.

Tout à coup, Madeleine ouvrit son piano et, sous l'effet de sa pensée anxieuse, elle chanta ce passage du *Pré aux Clercs*, si doux et si triste.

Souvenirs du jeune âge
Sont gravés dans mon cœur
. . . . . .
. . . . . .

A ces mots :

Rendez-moi ma patrie
Ou laissez-moi mourir,

il y avait de la prière et des larmes dans sa voix. Georges, qui ne chantait jamais, eut, ce soir-là, un entraînement soudain, et spontanément sa voix vint se mêler à la voix fraîche de la jeune fille. Jamais elle n'avait été si harmonieuse et si attendrissante. Les deux orphelins, mus par un même sentiment, chantant la patrie malheureuse et absente dans une délicieuse mélodie, c'était un spectacle touchant. Irrésistiblement attirée par le chant de Georges, et ce je ne sais quoi qui venait lui parler, à elle aussi, de son pays,

Flavia s'était glissée dans le salon, et, sous le coup de la même émotion que ses chers maîtres, elle écoutait silencieuse et pleurait.

L'oncle s'approche alors du piano, et fixant les regards sur la partition, il s'anime, et unit ses pensées aux élans patriotiques de Georges et de Madeleine. Il sent frissonner d'amour son vieux cœur au souvenir de la patrie menacée.

On se sépara fort troublé.

Le lendemain matin, l'oncle ne parut pas au déjeuner. On crut à une course dans la campagne, qui l'aurait entraîné plus loin qu'il ne pensait, et on ne s'en inquiéta pas. Mais quand une heure, deux heures furent venues, les craintes naquirent au foyer. Chacun commença des recherches qui, hélas! ne devaient pas aboutir. Georges et sa sœur coururent plusieurs fois au bout de l'avenue, afin d'explorer la route et la côte, mais ils ne virent personne ayant la tournure du cher oncle. Voici le facteur qui achève sa tournée. Qui sait? lui, peut être dans ses courses, aura rencontré M. de Pilter? Mais non, il ne peut donner aucun renseignement, il remet simplement aux deux jeunes gens une lettre à leur adresse. Elle était de l'oncle Charles! Tous deux se précipitent, et en lisent le contenu avec avidité.

« Chers enfants,

« Ne me cherchez pas. Je serai loin de vous lorsque vous lirez ces lignes. Depuis que notre Amérique s'est réveillée sous les coups du canon, je ne vivais plus, et j'avais hâte d'aller à son secours et de veiller à vos biens. Je suis votre père, je ne l'oublie pas. Enfants, je ne fais que ce je dois dans cette circonstance, et vous ne sauriez me le reprocher, vous qui avez toujours su faire votre devoir :

Rendez-moi ma patrie,
Ou laissez-moi mourir.

« Madeleine, si mes oreilles ne les ont point entendues, mon cœur a senti tes paroles, et elles ont été pour ton père adoptif, une leçon et un encouragement. Elles m'ont décidé à partir. Si je ne vous l'ai pas dit, c'est que je ne voulais pas être suivi ; je sais combien vous vous seriez cramponnés au pauvre infirme pour le retenir, ou l'accompagner... Je vous défends de vous préoccuper, je vais aller voir ce qui se passe là-bas ; voir si un homme sans oreilles et sans langue, qui a bon bras et bon œil, et qui apporte son cœur et

son intelligence au secours de son pays et à la défense des intérêts de ses enfants, est un homme inutile. Je vous tiendrai au courant de tout, chers bien-aimés; bon courage, ne vous tourmentez pas et attendez de mes nouvelles sans crainte. A bientôt.

« CHARLES. »

On conçoit aisément quels furent l'étonnement et le chagrin des deux jeunes gens. Ils se regardaient, baissaient leurs yeux humides, et se regardaient de nouveau. Le repas et la soirée qui suivirent, subirent le contre-coup de l'impression qu'avait laissée la lecture de cette lettre. Les enfants ne purent manger, et la pauvre Flavia passa son temps à aller de l'un à l'autre, les exhortant au courage. La tête de Georges travaillait. Il voulait partir à la recherche ou à la suite de son oncle, et combinait ses plans en conséquence. Sa sœur et la nourrice lui firent remarquer qu'il valait peut-être mieux respecter la volonté de celui qui remplaçait son père, et attendre de ses nouvelles avant de prendre aucune décision... il avait paru se rendre à leurs raisons. Mais quand le soir fut venu, que Madeleine et les serviteurs furent rentrés dans leurs chambres, Georges sortit silencieusement de la maison. Il longea l'avenue, prit le chemin de la gare, gagna Paris et alla s'installer dans le train du Havre.

Lorsqu'il arriva le lendemain dans ce port, le *steamer*, à destination de New-York, était parti depuis six heures déjà. Déçu, mais satisfait du devoir accompli, il dut renoncer au projet de rejoindre son oncle immédiatement.

Le paquebot suivant ne partait que bien des jours après. Georges se décida à rentrer jusque-là à Montmorency. Madeleine n'adressa pas de reproches à son frère, pour être parti sans l'avoir prévenue; mais la pauvre enfant avait été si troublée, par ces deux départs précipités, et exécutés secrètement, que sa santé en fut ébranlée. Elle prit le lit avec la fièvre et le délire.

On l'apprit à Brevannes, et chaque jour on venait chercher des nouvelles. Plusieurs fois, M. de Trévanon, qui allait de mieux en mieux, mais ne pouvait marcher encore, vint avec sa voiture jusqu'à la porte du chalet, et c'était Cécile qui en descendait pour voir quelques instants la malade. Georges, touché des empressements sympathiques de Cécile, ne laissait à personne le soin de la reconduire jusqu'à la voiture.

Un jour, la timide enfant, lui dit :

— Oh ! vous ne partirez pas pour l'Amérique, n'est-ce pas ?

— Pourquoi cela, mademoiselle ?

— Vous quitteriez Madeleine, fit-elle avec vivacité..., c'est si loin !

Georges était-il si impressionné par tout ce que lui disait Cécile, qu'il crut deviner dans cette parole l'expression voilée du regret de le voir s'éloigner ; c'est probable, car, à partir de ce moment, il sentit qu'un lien de plus en plus fort l'attachait à Montmorency.

Témoin, d'ailleurs, des souffrances de sa bonne petite sœur, dont il avait été involontairement la cause, il n'aurait pas songé pour le moment à mettre ses projets de départ à exécution.

Mais les soins dont il entoura Madeleine, joints aux bons conseils du docteur et à l'aide de Flavia, la remirent assez vite sur pieds. Jamais la négresse ne se multiplia autant. Elle mit tout son cœur dans la douce tâche de guérir la chère enfant, et d'entourer Georges et Madeleine, une seconde fois orphelins, depuis le départ de leur oncle, d'attentions, de soins et d'affection. Elle allait rechercher, l'excellente créature, dans les souvenirs d'intimité du passé, les plus délicates consolations. Sa tendresse donnait alors à la jeune fille les noms aimés avec lesquels elle l'appelait dans son enfance.

Ma Leine, disait-elle, veux-tu Flavia faire rire ?... ma petite Leine... veux-tu Flavia chante ?... Flavia danse ?... Flavia saute ?...

Et Madeleine se déridait à ces câlineries de sa nourrice, et ouvrant ses bras, elle disait.

— Non, Flavia, Leine veut Flavia embrasse.

Pour Georges aussi, elle avait de ces tendres libertés maternelles, et le jeune homme s'y prêtait en disant parfois, avec une douce reconnaissance :

— Nos malheurs rouvrent à Flavia le tome II de notre enfance.

Et c'était vrai ; mais hélas ! de tout cet heureux temps, il ne restait aux orphelins que les doux noms prodigués par la nourrice.

Georges, par suite de la maladie de sa sœur, avait laissé partir plusieurs paquebots pour l'Amérique ; maintenant que la guérison était complète, dominé par le sentiment du devoir, et, malgré la douce parole de Cécile, que son cœur entendait toujours, il reparlait de départ. N'était-il pas temps de rejoindre le cher oncle dont on n'avait aucune nouvelle ?

Louise de Bellaigue, née de Beauchesne.

(*A suivre.*)

LE MOUVEMENT POÉTIQUE CONTEMPORAIN

DANS LE MIDI

Le beau patois du troubadour,
A présent objet de risée,
Fragment d'une langue brisée
Qui fit le tour du monde un jour.

Toi qui fus la langue des cours,
Du gai savoir, fleur mutilée!

(G. Tarde, *Contes et Poèmes*, 1879.)

On nous a souvent reproché, à nous autres Français, non sans raison peut-être, et, avec une franchise qui nous honore, nous nous sommes reproché à nous-mêmes, surtout dans ces derniers temps, de ne pas assez connaître ce qui se passait hors de chez nous; et il est certain que nous portons durement la peine de n'avoir pas été suffisamment renseignés sur ce qui se faisait à certaine époque au delà de nos frontières. Ce reproche toutefois, s'il est mérité à divers égards dont nous n'avons point à nous préoccuper ici, ne paraît pas l'être sous d'autres rapports qui ont bien aussi leur importance, quoiqu'il n'eût pu résulter de leur négligence des suites aussi funestes.

Il y a longtemps, par exemple, que, dans la sphère purement intellectuelle, l'esprit français est, pour ainsi dire, tout grand ouvert aux influences des nations voisines; et, de même qu'au seizième siècle et jusque vers le milieu du dix-septième, il a accepté tour à tour les mœurs, les manières, le costume, la langue de l'Espagne et de l'Italie, dont la littérature a exercé tant d'empire sur la nôtre et marqué ses éléments, sa formation et ses œuvres d'une empreinte d'autant plus profonde et décisive qu'elle tient, non seulement à de passagères circonstances historiques, mais à une communauté d'origine, de race et de génie; de même notre curiosité, mue par le désir de s'instruire, par la recherche du nouveau et par le vague attrait

de l'inconnu encore plus que par aucun instinct de vive sympathie, s'est porté depuis et principalement de nos jours, vers les productions des peuples du Nord. La traduction des drames de Shakespear et des romans de Richardson ouvrit, au siècle dernier, la voie de ce genre de relations avec l'Angleterre : elles se sont progressivement étendues à presque tous les pays de l'Europe septentrionale. Mme de Staël nous révéla les trésors de l'Allemagne littéraire de son temps, et, après elle, nous n'avons point manqué d'observateurs vigilants pour suivre les diverses phases du développement littéraire d'outre-Rhin et pour tenir notre attention en éveil à cet égard. Il y a peu de nos grands écrivains qui aient été l'objet d'études plus suivies et plus flatteuses que Gœthe ne l'a été parmi nous. La critique jalouse d'élargir le cercle de son action, et dans le louable but de nous procurer d'agréables jouissances d'esprit, a poussé ses investigations en Danemarck, en Suède et jusqu'au fond des steppes de la Russie ; elle a même franchi l'Océan et rapporté d'Amérique les auteurs les plus originaux et les plus marquants pour les faire passer dans notre langue. Quel est le lettré studieux qui ne se soit plus ou moins familiarisé avec les excentricités d'Edgard Poë, avec le nom et le talent d'Emerson et de Bentham le philosophe utilitaire, du poète moscovite Poushkine, des romanciers Ivan Tourgueneff et Nicolas Gogol, de Kriloff le fabuliste russe, du lyrique polonais Adam Mickievicz, du conteur danois Andersen, et d'Œhlenschlager le dramaturge, des hauts faits de l'histoire scandinave? Quant aux œuvres de la littérature anglaise contemporaine, que la traduction a vulgarisées en France, elles forment toute une bibliothèque, et des mieux fournies, au moins par la quantité. Les fictions finement satiriques de Dickens et de Thackeray, leurs peintures de la vie bourgeoise ont trouvé auprès de nous un succès presque aussi vif, sinon aussi durable que celui qu'y obtinrent autrefois *Robinson Crusoé* et les *Voyage de Gulliver*, demeurés immuablement classiques pour la lecture d'agrément. Le poète Tennyson a recueilli, dans une certaine mesure, l'héritage de la vogue du romantique et artificiel lord Byron. Enfin on pourrait citer maint et maint successeur de Walter Scott et de Fenimore Cooper, habile à façonner en romans les évènements et les personnages historiques ou à décrire les incidents et les mœurs de la société anglaise moderne, dont la réputation égale parmi nous celle de nos plus célèbres auteurs de même genre, et à qui la traduction a procuré, non seulement un

grand nombre de lecteurs, mais encore l'heureuse et plus rare fortune d'avoir des imitateurs ou des « adaptateurs » qui les accommodent à nos convenances et à nos goûts. En sorte que, dans le domaine des choses de l'esprit et par le contact invisible et fréquent qu'elles provoquent entre les classes éclairées des deux pays, on a le droit de dire qu'à un certain niveau la même façon de penser et de sentir règne à Londres et à Paris, que sur beaucoup de points les sommets de la société anglaise et de la société française se ressemblent et se confondent, et que là, du moins, l'entente cordiale, adoucissant l'aigre levain d'une séculaire antipathie, existe bien réellement. Ce rapprochement des esprits, très apparent sur les hautes surfaces, gagnera sans doute en profondeur et en intimité à mesure que s'accentuera le retour à une communauté de foi religieuse, dont les consolants et admirables progrès permettent d'augurer que, dans un avenir peu éloigné, les cœurs de l'une et l'autre nation, reliés par le ciment d'une même croyance, seront plus fermement unis et se comprendront encore mieux que ne le font aujourd'hui les intelligences. Quoi qu'il en soit, comme prélude heureux de cette complète harmonie et de ce parfait accord, en même temps que la sève créatrice de l'*humour* et de la fantaisie britannique, que l'influence des œuvres de science, aussi bien que celle des jeux d'imagination, s'infiltre et se mêle aux productions de notre génie national, les découvertes et les conquêtes de l'industrie, leurs applications infiniment variées à tous les besoins et à toutes les commodités de l'existence, le train brillant de ce que nos voisins appellent la haute vie, la vie de *sport*, ses divertissements et ses plaisirs, qui charment les yeux de la multitude, et dont l'ascendant est d'autant plus absolu qu'il s'exerce sur des choses plus frivoles, ont déjà eu pour effet de faire pénétrer, pour ainsi dire, au cœur de notre langue, mille néologismes, et de la livrer, soit dans la conversation, soit dans les écrits, à une véritable invasion de mots hétéroclites, qui défigurent son caractère et sa physionomie, et dont la discordante crudité s'assortit mal à son élégance, à sa pureté, à sa politesse. C'est un inconvénient qui frappe les moins délicats, et les symptômes de décomposition qu'on remarque en une si belle et si merveilleuse langue, sont la triste suite du mal intérieur qui la travaille et qui met en lutte des éléments aussi ennemis entre eux que rebelles à son génie : inévitable et trop chère rançon de l'accueil qu'elle fait à ce qui vient du dehors, et des satisfac-

tions vagabondes qu'y cherche la curiosité de ceux qui la parlent.

Mais il y aurait un acte d'imprévoyance plus coupable et un plus sérieux danger à ce que l'attention trop exclusivement fixée sur les œuvres des littératures étrangères, qui nous arrivent de tous les points de l'horizon, et les piquants attraits qu'offre à notre goût le commerce varié et la saveur exotique de ces productions de toute espèce, doux et pacifique tribut levé sur des zones si différentes, et dont la libre entrée est rendue si facile par la rapidité et la continuité ininterrompue des relations internationales, nous fissent négliger et vouer et au dédain et à l'oubli nos propres ressources et les richesses dont il nous est loisible de jouir sans les emprunter à personne. Indifférence cruelle et imméritée qu'on est loin de partager hors de nos frontières, où l'on s'intéresse vivement, mais avec des intentions qui heureusement n'ont rien d'hostile, à ce qui semble, de notre part, l'objet d'une frivole insouciance, laquelle, si nous n'y prenions garde, pourrait donner lieu de dire que l'étranger sait mieux ce que nous possédons et ce qui se passe chez nous que nous-mêmes.

Il en serait ainsi pourtant, dans une certaine étendue du terrain consacré aux choses littéraires, si notre esprit distrait et dissipé par la recherche et la faveur qu'il accorde à celles qui viennent parfois de si loin et qui ne valent pas toujours les peines et les efforts que coûte leur poursuite, oubliait d'abaisser ses regards sur celles qui le touchent de plus près, qu'il a, en quelque sorte, sous ses yeux et qui sortent, verdoyantes et fleuries, des entrailles du sol que l'humble paysan cultive et qui nous nourrit; s'il persistait à faire semblant d'ignorer que le peuple de la plus grande partie de nos campagnes, dont le dur labeur procure à toutes les classes de la nation les subsistances nécessaires, le pain du corps, égaye et soulage ses travaux par des délassements qui ne sont pas indignes d'occuper notre intelligence, et dont la sympathique et franche nature nous invite à partager la joie et la naïveté de sentiment qui les a fait éclore dans une langue qui n'est pas, à la vérité, celle de l'Académie, mais qui, au dire des juges, les plus compétents, lui est de beaucoup antérieure, et qui, aux avantages de la priorité historique, joint encore celui de ne le céder en rien à sa rivale pour la grâce, la force, l'éclat, la souplesse, le coloris, la vivacité fine et légère. Ces dialectes, ces idiomes, tout imprégnés des sucs de notre vieille terre de France, ces mille variétés du parler populaire qui

se conservent par leur sel et par leur énergie native dans les provinces d'au delà de la Loire, ces patois comme on les appelle avec mépris d'un mot qui vaut bien pourtant celui de langue, puisque si celui-ci dérive du grec et du latin, celui-là tire sa racine de l'hébreu, justifient bien à leur manière leur incontestable droit d'aînesse quant à l'époque de leur formation littéraire sur la tige privilégiée qui les a officiellement supplantés, et, jusque dans leur déchéance relative, ils gardent des traces de leur antique grandeur, une fierté et de généreuses aspirations, ne démentant point leur haute origine. Car, tandis que le tour et le caractère des productions de leur génie offrent de quoi satisfaire le lettré raffiné et délicat, leur filiation, leurs accointances grammaticales, leur constitution intime excitent au plus haut point l'intérêt de l'érudit dont ils exercent l'attention et la sagacité. Les universités d'Allemagne, de Suisse et d'Italie ont des chaires où l'on disserte sur ce qu'on est convenu de nommer la *langue romane*, dont le dialecte provençal, qui en a été peut-être la souche mère, est demeuré la branche principale, le rameau le plus vigoureux : elle compte des adeptes en Angleterre, et il n'y a pas longtemps qu'un des plus célèbres professeurs de l'Université d'Upsal, le docteur Hagberg a quitté les frimas de la Suède pour venir étudier sur les lieux le renouveau poétique qui s'épanouit splendidement sous le ciel bleu et le beau soleil de la Provence. Il serait vraiment étrange et inconcevable que ce qui fait courir les gens de si loin, que ce qui est l'objet de tant de discours et de tant d'écrits, que ce qui fait partie de l'enseignement supérieur qu'on donne officiellement à Bâle, à Fribourg, à Tubingue, à Munich, à Berlin, à Milan et à Oxford, que ce qui préoccupe à un tel point les maîtres de l'Europe savante, demeurât presque inaperçu ou ne fût pas estimé à sa réelle valeur parmi nous.

Il y a environ cinquante ans que les dialectes de nos provinces méridionales, compris sous l'appellation générique de *langue romane*, ont été, dans les académies et les écoles savantes de notre pays, le sujet d'une longue série d'études qui, dans le sens où elles furent dirigées, n'ont pas été tout à fait vaines ni infructueuses, et auxquelles le nom de Renouard et de Fauriel restera attaché. Ces patients et laborieux chercheurs ont eu, en France même, des disciples qui, sans marcher sur leurs traces, les ont dépassés et, par des voies ingénieuses et nouvelles, sont arrivés à des résultats plus concluants, à des conjectures plus solides, à un exposé de

système mieux lié et plus définitif (1). Mais la question, au point de vue de son ensemble, a aujourd'hui singulièrement changé de face et s'est considérablement agrandie : elle est sortie du cercle étroit, aride et sec de la pure théorie philologique pour rentrer, avec une sorte d'allure imposante et souveraine, dans l'immense sphère de l'art créateur et fécond jusqu'à être inépuisable. Il ne s'agit plus de savoir seulement si ces langues sont mortes ou mourantes et de les étudier comme telles, de disséquer leurs éléments constitutifs, de fouiller avec le scalpel les membres de leur organisme, de faire l'anatomie de leur cadavre, et, réduites à l'état de squelette, de se borner à les examiner dans leur passé : le présent leur appartient, elles l'ont reconquis, et elles sont en droit désormais de se promettre un long et brillant avenir. Leur indestructible vie se révèle, s'affirme et se prouve par la meilleure des démonstrations, qui est l'action et le mouvement. Les hommes qui se sont faits les promoteurs de cette rénovation, se montrent puissants en œuvres et en paroles, et les plus saillantes de leurs compositions jettent un éclat qui a percé jusque sous le ciel brumeux du nord de la France, et, grâce à ce lointain reflet, sont connus, au moins de nom, dans le monde littéraire français. Ainsi, après ce réveil miraculeux qui a presque l'air d'une résurrection, après la moisson déjà cueillie et faisant place à d'autres germes qui se lèvent de toutes parts sur un sol auparavant inculte et abandonné, nous ne sommes plus désormais en présence d'un herbier de botaniste, étalant et classant sous ses froides vitrines, une collection de plantes pâles, inanimées et flétries. La vue et le cœur sont réjouis et charmés par le spectacle d'un riche paysage, où les molles ondulations de la plaine se dessinent sur le profil arrêté et fixe de la montagne, où les fleurs ont leur coloris et leur parfum, les arbres leurs fruits savoureux, où tout respire la sérénité et le bonheur, où, dans un air pur et doux, tout vit, tout tressaille, tout bruit et tout palpite, avec le chant des oiseaux, avec le silence et l'ombre mystérieuse de la forêt, avec le frissonnement secret et délicieux de la verdure aux caresses du souffle qui passe, sous un soleil, qui verse à la terre ses torrents de chaude et généreuse lumière et à l'âme ses célestes clartés, ses salutaires rayonnements, ses hautes et saines inspirations.

(1) Francis Wey, *Histoires des Révolutions du langage français ;* — A. Granier de Cassagnac. *Histoires des Origines de la langue française.* Ce dernier ouvrage,

La noble entreprise des *Félibres*, qui renoue la chaîne des temps et, par une floraison poétique formant un contraste si surprenant et si inattendu avec ce qui l'entoure, reproduit sous nos yeux l'effervescence harmonieuse de l'âge des trouvères, ces belles fiançailles des conceptions de l'art avec le langage populaire, consommées depuis vingt-cinq ans, et qui, ornées de la couronne d'honneur des œuvres qu'elles ont enfantées, peuvent célébrer, non sans un légitime orgueil, leurs noces d'argent, n'a trouvé jusqu'ici que peu d'écho et d'une façon tout accidentelle dans la presse parisienne. Les seuls organes qui en aient parlé en termes sérieux et bienveillants appartiennent à l'opinion religieuse et conservatrice. Il n'y a point là un simple caprice du hasard, mais le fait d'une logique profonde, en étroit rapport avec une affinité d'instincts et une commune foi, ce qui explique l'attitude des diverses recueils périodiques, l'aversion muette des uns comme la sympathie moins réservée des autres. Ceux qui se vouent spécialement à la défense des principes sur lesquels repose l'ordre social, n'ont eu garde d'oublier que l'Eglise, qui est la plus haute et la plus parfaite personnification de la justice et de la vérité, dont la mission, égale à son amour, embrasse tous les peuples de l'univers, quoiqu'elle ait sa langue privilégiée, s'est assimilé, avec une sollicitude maternelle, celles de ses enfants groupés en si grand nombre sous sa main, et que, sur toute la surface du globe, dans le cours de tant de siècles, jamais elle n'en a opprimé ni détruit une seule. C'est qu'aux yeux de cette Mère du genre humain, il y a, dans la langue que l'homme bégaye dès son berceau, un intime lien avec des sentiments et des idées qui sont le gage du salut pour sa vie entière, une des ancres qui lui permettent de résister à l'orage et à la tourmente, une des forces vives de la famille, de la société et de la patrie, et les Saintes Lettres nous enseignent, presque à chaque page, que le mot de Langue est synonyme de celui de Nation. L'ensemble des traditions et des habitudes morales qu'exprime ce dernier terme, ne se compose pas d'un seul bloc uniforme, et la base en est d'autant plus solide que, pareille aux fondements d'un édifice, elle admet dans ses éléments la diversité. Point de vue supérieur qui a un intérêt capital pour notre pays, et que sa situation actuelle, au dedans comme au dehors, commande impérieusement de ne point négliger.

fruit d'immenses et précieuses recherches qui en font un véritable monument philologique, a été, comme le précédent, publié par M. Firmin-Didot.

C'est dans l'esprit et la pensée résultant de ces observations préliminaires qui ne nous semblent pas superflues, que nous allons jeter un coup d'œil sur le mouvement littéraire dont l'œuvre des *Félibres* est la principale et la plus éclatante manifestation.

I

La langue vulgaire de nos provinces méridionales, que tout le monde, riches et pauvres, nobles, bourgeois, ouvriers, parlent depuis un temps immémorial, en outre de la garantie que cet usage continuel offre à sa perpétuité, n'a jamais cessé d'avoir, parmi ceux dont elle traduit la pensée, quelques enfants privilégiés qui l'ont élevée au-dessus des besoins de la vie quotidienne, et tirée, pour ainsi dire, du commun, en la faisant servir d'instrument à la composition de certains ouvrages d'esprit, en lui donnant le luxe et l'apprêt des formes littéraires. Lorsque le règne du *gay-scavoir*, qui sur la fin du moyen âge jeta un si vif éclat, eut perdu sa puissance et sa vogue, et qu'aux radieux triomphes de ces beaux jours succédèrent le silence, la désolation et la nuit, dans les temps mêmes les moins favorables et où, pour diverses causes, l'idiome vulgaire semblait le plus délaissé du regard des Muses, il s'est rencontré de libres et heureux génies, pleins de hardiesse et d'originalité, qui l'ont relevé de cet abaissement et l'on fait planer à la même hauteur que l'essor de leur ailes. Vers le commencement du dix-septième siècle, le fameux Goudouli, en Languedoc, et un peu plus tard, Saboly, l'inimitable auteur des *Noëls*, et le joyeux Belaud de la Belaudière, en Provence; au dix-huitième siècle, Despourrins, en Béarn, l'abbé Favre, à Montpellier, le curé Peyrol de Pradines, traducteur des *Géorgiques*, égal à Delille dans la langue du Rouergue ; enfin de nos jours, le célèbre Jasmin, mieux doué, peut-être, que tous ses prédécesseurs, en Gascogne, pour ne citer que les anneaux les plus brillants de cette tradition ininterrompue et négliger ses chaînons intermédiaires, ont tour à tour, à des intervalles assez rapprochés, rallumé le flambeau du grand art des trouvères, enchanté l'oreille par un écho à peine affaibli de leurs voix et de leurs accents, et ranimé au cœur des populations l'enthousiasme qu'ils y avaient autrefois excité, avec les applaudissements et les succès dont il était suivi. Toutefois, si la popularité de ces poètes ne s'est pas éteinte avec eux, si l'auréole de légitime

admiration qui s'attache à leur mémoire a été assez durable pour que la plupart d'entre eux ait aujourd'hui une statue dans leur ville natale, on doit convenir que ces lumineuses individualités, quoique à des distances voisines, restent néanmoins isolées, et qu'elles n'ont laissé après elles aucun germe dont le développement puisse se rapporter à l'influence immédiate de leurs œuvres et de leurs talents : ce sont des chefs de famille morts sans postérité et sans héritiers directs, ce sont des maîtres qui n'ont point établi d'école, des conquérants, si l'ont veut, qui n'ont point fondé de dynastie. Météores éclatants qui roulent et gravitent dans leur propre orbite, et dont la course brillante, comme celle des comètes, parcourt l'atmosphère et se perd sous l'horizon, sans rentrer dans le cadre d'aucun système astronomique.

Il faut arriver jusqu'après le milieu de ce siècle pour trouver, dans le firmament poétique du Midi, une véritable pléïade, un groupe nombreux d'étoiles différentes en grandeur et en éclat, puisant leur rayon à un commun foyer, se mouvant dans le même axe, régies par les mêmes lois. L'association des Félibres ou *Félibrige*, placé sous l'invocation de sainte Estelle, dont le nom répond si bien à l'idée et à la forme de l'institution qui l'a prise pour sa céleste protectrice, possède une organisation complète. Il y a trois ans, le 21 mai, jour de Sainte-Estelle, que les Félibres célèbrent chaque année solennellement comme leur fête patronale, une assemblée extraordinaire eut lieu, composée des représentants de tous les pays de France et d'Espagne où se parle la langue d'O, afin de provoquer la réunion en corps de tous les lettrés qui l'écrivent et de relier en un seul faisceau les travaux et les efforts des hommes qui se sont promis non seulement de veiller à sa conservation, mais de lui rendre son ancienne gloire, et qui, dans cette pensée, soutiennent la même cause, s'inspirent des mêmes sentiments, partagent les mêmes affections et les mêmes vœux.

Cette mémorable séance plénière se tint à Avignon, au centre même d'où était partie la première impulsion donnée aux élans de la renaissance provençale, et qui l'avait encouragée avec autant de zèle et d'énergie que de succès : elle eut pour théâtre de ses conférences et de ses résolutions l'ancienne salle des chevaliers de Rhodes, faisant partie d'une maison affectée à des usages tout modernes, de l'*Hôtel du Louvre*, qui est tenu par l'un des promoteurs les plus distingués de l'œuvre des Félibres; en sorte que les antiques sou-

venirs d'une glorieuse histoire, mêlés aux convenances et aux exigences matérielles de la vie de notre temps, planaient au-dessus de ces solennelles assises. Car l'acte principal et le plus important fut d'ériger le Félibrige en une sorte d'Institut régulier et permanent et de poser les bases d'une organisation nécessaire, qui fonctionne aujourd'hui à l'avantage et à la satisfaction de tous ses membres, ainsi que de tous ceux qui s'intéressent à sa stabilité et à ses progrès et dont il n'est pas indifférent d'expliquer les détails essentiels.

L'œuvre des Félibres eut, presque dès ses débuts, un chef suprême, un *Capoulié*, qui fut Frédéric Mistral, et même un chapelain, qui fut l'abbé Aubert, curé de Malemort, dans les Bouches-du-Rhône. Tous deux naguère occupaient encore (1) leurs postes; mais il est vrai de dire que ce sont, ou peut s'en faut, des sinécures. L'un, retenu d'ailleurs par les soins qu'il doit à sa paroisse, n'a guère l'occasion de remplir le sien que dans certaines circonstances solennelles où ses confrères réunis assistent à la messe qu'il célèbre à leur intention, pour attirer la bénédiction du ciel sur leurs projets, leurs travaux, leurs honnêtes réjouissances; sa fonction ne lui impose nullement charge d'âme, sauf peut-être des cas spéciaux, et chaque Félibre, pour ce qui regarde sa conscience, dépend uniquement du curé de sa paroisse. Le titre de l'autre est aussi purement honorifique, équivalent à celui de président d'honneur, décerné à une supériorité de talents et de dons naturels unanimement reconnue et proclamée de tous; car un trait bien rare dans les compagnies littéraires, mais qui distingue particulièrement celle-ci, et qui n'est pas le moindre de ses charmes ni le moins solide gage de son avenir, c'est un caractère d'affection et de déférence réciproques, de bonhomie et d'amitié cordiale entre tous ses membres, qui, en admettant un certain degré d'émulation, exclut absolument le levain dangereux des prétentions personnelles, et jusqu'à l'ombre de la rivalité et de la jalousie, d'où naissent l'irritation et le trouble, souvent même parmi les meilleurs des hommes. La haute distinction dont Mistral est revêtu, ne l'oblige qu'à représenter, dans les circonstances d'apparat, l'association à la tête de laquelle il est placé, qu'à présider

(1) Le digne et respectable abbé Aubert, chanoine d'Arles, auteur d'un grand nombre de pièces de poésie, qu'il laisse manuscrites, et qui seront publiées, est mort depuis que ceci a été écrit.

ses séances, à porter la parole en son nom, à entretenir les relations de bonne confraternité entre les sociétés analogues de France ou de l'étranger, qui l'invitent à leurs fêtes et à leurs réunions; mission qui lui convient parfaitement et dont il s'acquitte à merveille, soit par l'affabilité de ses manières, soit par l'éloquence de sa parole. Mais son rôle ne comporte, à l'égard des travaux de ses confrères, aucun devoir de direction, de surveillance ou de police, qui soit de nature à restreindre la libre variété de leurs tempéraments, à gêner les expansions de leur initiative individuelle. Et il n'y a rien là qui ressemble, de près ou de loin, aux tendances et aux errements de la centralisation, telle qu'on l'entend et qu'on la pratique, chez nous, en d'autres sphères.

Les fonctions de Mistral et du successeur de l'abbé Aubert ont gardé leurs attributions et leur caractère dans l'organisation définitive que s'est donnée l'assemblée générale des *Félibres*, et par laquelle, en fixant l'ordre d'une espèce de hiérarchie, ils ont cherché à augmenter la portée de leur institution et à faciliter l'extension de ses résultats pratiques. Dans ce but, les membres qui composent le *félibrige* se divisent en trois classes, dont la dénomination, au moins pour les deux premières, ne peut se traduire exactement, car le nom qui les désigne n'a point de terme équivalent en français. La première de ces classes est celle des membres principaux ou Majeurs, *Majourau;* la seconde, celle des *Mantenèire*, ou qui maintiennent la langue dans sa pureté par l'exemple de leur parole et de leurs écrits; la troisième classe est celle des *Sóci* ou associés. Les Félibres supérieurs ou *Majourau*, au nombre de cinquante, forment le *Consistoire* ou Académie de la langue d'O. Ceux de la seconde classe ou *Mantenèire*, qui sont en nombre illimité, se groupent par sections, appelées *Maintenances*, dont l'étendue comprend le territoire sur lequel se parle chaque grand dialecte, et chacune possède à sa tête un *Sendi* (Syndic). On compte actuellement quatre *Maintenances* principales : celle de Provence, dont le *Sendi* est Théodore Aubanel; celle du Languedoc, dont le *Sendi* est M. de Tourtoulon ; celle de Catalogne, dont le *Sendi* est M. de Quintana ; enfin celle d'Aquitaine, qui n'a point encore de *Sendi* connu. La troisième classe des Félibres *Associés* se compose des membres correspondants qui, faisant acte d'adhésion à l'œuvre commune, sont étrangers à la langue du Midi. Les décisions ou propositions du Consistoire sont transmis au

Corps des Félibres par l'intermédiaire d'un bureau qui fait l'office de pouvoir exécutif, et qui se compose du *Capoulié* Frédéric Mistral, de trois assesseurs qui sont Joseph Roumanille, V. Balaguer et G. Azaïs, d'un chancelier, Louis Roumieux, et des Syndics déjà nommés. Détail important, qui atteste une sage et prévoyante sollicitude en faveur des moyens de vitalité et de propagation que peuvent fournir les ressources strictement locales : dans toutes les villes où il se rencontrera pour le moins sept Félibres, ils se constitueront en un groupe particulier, qui prendra le nom d'École. Cinq de ces Écoles existent déjà, sous les dénominations empruntées à la nature de chaque pays, ou à d'anciennes académies qu'on a fait ainsi revivre. L'*Escolo de la Mar* (École de la Mer) fleurit sur les bords de la Méditerranée et a pour ville capitale Marseille, et Mistral pour son illustre maître ; à Nîmes, c'est la *Miougrano* (Grenade) qui donne ses fruits, et à Avignon, le *Florège* qui exhale le parfum de ses fleurs : l'école d'Avignon est, par son origine, comme par ses attributs la mère de toutes les autres; c'est elle qui a donné le signal du grand réveil de la Provence; c'est elle qui en a guidé et réglé l'essor; c'est à elle qu'à l'exception de Mistral appartiennent les maîtres les plus distingués de la poésie provençale et la plupart des fondateurs du Félibrige, tels que Roumanille, le grand initiateur du mouvement, Aubanel, Anselme Mathieu, Alphonse Tavan. Cette école, par sa primauté comme par son prestige, exerce moralement un droit de bénigne et douce tutelle sur les autres, et, en particulier, sur celles d'Aix et de Forcalquier, ses plus proches voisines, et qui, étant moins ses sœurs que ses pupilles, se confondent avec elle par un sentiment de déférence filiale qui efface la légère variation des dialectes. Enfin les poètes qui parlent celui de Montpellier se rangent sous la bannière du *Parage*, vieux mot qu'ils ont choisi pour signe de ralliement, et qui, dans l'ancienne langue du pays, d'après le texte des auteurs du moyen âge qui l'écrivaient le plus purement, n'était pas employé seulement pour exprimer la distinction du rang et de la naissance, mais encore la haute culture des facultés de l'esprit qui est comme l'ornement et la parure, en même temps que la justification des avantages inhérents à une condition privilégiée. Exemple sensible et remarquable de la logique qui fixait et déterminait alors la portée des mots les plus usuels de la langue, où le lustre extérieur n'était censé que le reflet des qualités morales, où la

noblesse du nom n'avait de sens et de raison d'être que si elle s'alliait à la noblesse de l'âme et de l'intelligence qui en était supposée inséparable.

II

On aurait tort de croire que la société des Félibres, établie sur les bases que nous venons de décrire dans leurs linéaments principaux, constitue proprement une Ligue et emporte l'idée, les tendances et les desseins attachés à ce terme dans les acceptions qu'il a reçues sur des objets qui n'avaient rien de littéraire, et dont notre histoire, à des époques diverses, relativement à des faits de plus ou moins d'importance, et jusque dans ses pages les plus récentes, mentionne le douloureux et triste souvenir. Ce serait méconnaître entièrement l'organisation et le but éminemment pacifique du Félibrige, que de lui prêter un caractère entreprenant et agressif qui lui est totalement étranger : il ne vise point à empiéter sur le domaine d'autrui, mais à rester le maître de ce qu'il possède; il veut, non pas détruire, mais conserver. Trop heureux s'il réussit à arrêter l'effet des dégâts commis sur son patrimoine et à sauver ses débris de la ruine qui le menace, en opposant une digue aux flots qui viennent l'inonder! Le Félibrige, entouré de ces barrières protectrices, n'aspire à autre chose qu'à maintenir l'autonomie de ses traditions, de ses croyances, de sa langue dont l'usage, dans les limites où il est circonscrit, constitue l'un des attributs le plus modestes de la liberté de chaque citoyen, ne lèse aucun droit ni aucune convenance, et ne saurait porter ombrage à personne. Les mesures de préservation qu'il a prises, le but qu'il poursuit, ainsi que sa constitution elle-même, ont un caractère de résistance bien plus que d'offensive : il se défend et n'attaque pas. Dans cette attitude passive, loin de s'isoler des saines influences de la grande patrie, il y jette, pour ainsi dire, de plus vivaces racines, en communicant la sève active et généreuse de son propre terroir, aux aspirations et aux sentiments de tous les cœurs véritablement français. Il est enfin, purement et simplement, le plus considérable et le plus heureux phénomène de cette décentralisation artistique et littéraire, dont les tentatives obtiennent l'approbation et les applaudissements de tous, chaque fois qu'il s'en produit, dans la langue française, à Lille, à Nancy, à Rouen, à Tours ou à Lyon.

Ce qui prouve que l'institut des Félibres ne nourrit aucune

pensée de lutte ni de combat, qu'il ne cherche à s'armer en guerre contre personne, mais que ses bons et doux instincts le portent, au contraire, à vivre en paix et à entretenir la concorde avec tout le monde, c'est qu'il a eu pour premier soin d'établir les plus cordiales relations, non seulement avec les associations dont le caractère se rapproche le plus du sien propre, telles que la Société philologique des langues romanes de Montpellier, l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, la Société des Félibres de Catalogne, mais encore avec les littérateurs français qui, originaires de Provence, appartiennent à la presse parisienne, et le nombre n'en est pas petit. C'est pour rallier à l'œuvre de leur pays natal ces confrères dont quelques-uns sont célèbres, et pour les rattacher à une pensée et à des souvenirs devant lesquels toute distinction de parti et d'opinion s'efface, qu'a été fondé un groupe intermédiaire, une association mixte, sous le nom bien significatif de *Cigale*, un peu étrange peut-être pour les oreilles du nord de la France, mais qui dit bien ce qu'il veut dire pour des oreilles provençales, habituées à entendre tout le long du jour, sur les coteaux brûlés du soleil, dans les champs de blé, sur les ceps de vigne et les oliviers, le cri mélodieux de ce chanteur par excellence, qui mérite encore tout l'été, dans les belles campagnes méridionales, les éloges flatteurs que lui adressait la lyre d'Anacréon sous le ciel de l'Ionie. Il y a deux ans, la Société de la *Cigale*, dont les membres s'appellent des *Cigaliers*, inaugurait à Arles ses réunions annuelles, au milieu de fêtes et de réjouissances, où l'allégresse populaire servait de cadre magnifique à la franche cordialité des héros de la solennité, dont les écrivains et les journalistes de la capitale emportèrent le meilleur souvenir, comme le témoignent les correspondances alors envoyées par eux aux feuilles périodiques dont ils étaient les rédacteurs. Sous l'agréable impression de l'accueil sympathique et empressé qui leur était fait, plusieurs d'entre eux retrouvèrent la voix et les accents sonores et doux de leur langue maternelle, et tous, soit en provençal, soit en français, mêlèrent leurs chants à ceux des Félibres, leurs frères, leurs aînés en poésie, et dont la main, toujours ouverte, ne se ferme que pour serrer affectueusement celle d'autrui et jamais pour montrer le poing. Les affiliés de la *Cigale* se sont réunis l'an dernier, à Paris même, mais en plus petit comité.

On peut dire que, par la situation mitoyenne qu'ils occupent entre la littérature provençale et la littérature française, et par

l'usage qu'ils font de l'une et de l'autre, les *Cigaliers* ont pour modèles et pour ancêtres directs des auteurs provençaux de la génération antérieure, qui ont écrit avec succès dans les deux langues : Adolphe Dumas, conteur aimable et spirituel, dont la réputation a été quelque peu éclipsée par la gloire moins fugitive d'homonymes plus retentissants; Jean Reboul, l'illustre enfant de Nîmes, que son talent a élevé aux premiers rangs du Parnasse de notre époque, et dont la Muse ne maniait pas avec moins de grâce et de facilité la langue populaire de son pays, que celle des poètes de la période littéraire de 1830; Castil Blaze, qui, le premier en France, s'est fait une renommée sérieuse dans la critique musicale, et qui, non content de vulgariser l'opéra du *Barbier de Séville*, a rimé, pour son propre compte, d'exquises et délicieuses chansons provençales ; enfin, deux auteurs moins connus hors de leur berceau, Glaup au rire facétieux, et Poussel, dont la bonne humeur est tempérée d'une douce philosophie. Ce sont là des *Cigaliers* de la veille, des Cigaliers avant la lettre, et les Félibres les reconnaissent pour tels : se reliant au siècle passé par ces prédécesseurs immédiats, ils ont remis en lumière et publié leurs œuvres sous le titre pittoresquement rustique d'*Un liame de rasin* (un bouquet de raisins). Un autre poète *in utraque lingua*, et dont le caractère revient à celui du même groupe, quoiqu'il soit de l'époque actuelle, c'est Jules Canonje, l'auteur de *Bruno la Bloundo o la Gardiano dis Aliscamps* (Brune-la-Blonde ou la Gardienne des Champs-Élysées), légende touchante, dans laquelle il a peint, avec les plus riches couleurs, la mystérieuse et complexe beauté d'Arles sa patrie, la grandeur de ses monuments, la mélancolie de ses ruines, et la douceur de son climat, mariant dans ses vers la sombre poésie de la mort aux charmes et aux agréments de la nature vivante, les merveilles du présent à celles du passé, de même que, pour rendre ses idées, le français est aussi docile à sa plume que le provençal.

Après de tels exemples et de tels précédents, quelle apparence que les Félibres soient le moins du monde animés de dispositions malveillantes et hostiles contre la société moderne et ce qu'on appelle ses conquêtes et ses progrès? N'est-ce pas à ces progrès et à ces conquêtes qu'ils doivent d'avoir pu s'entendre, se concerter, s'unir, échanger de mutuelles visites, entretenir des rapports continuels que la distance des lieux aurait autrefois rendus impraticables? N'est-ce pas la facilité des communications établies par l'élec-

tricité et la vapeur, qui leur a permis de gagner à leur langue un royaume qui comprend cinq ou six grandes provinces et s'étend des Alpes à l'Océan, du Cantal et des Cévennes à Valence d'Espagne et à l'île Majorque, de joindre les deux mers par un lien plus brillant et non moins durable que le canal de Riquet, de se parler et de se comprendre des bords du Rhône aux rives de la Garonne, d'appliquer à cette immense surface de territoire une organisation qui, dans l'ordre des choses littéraires, s'assimile les faits et les usages, et qui intéresse à la même pensée, au même objet, les esprits et les cœurs? Spectacle admirable et consolant, qui rassure et qui réjouit, en montrant avec évidence que ce qui dissout peut aussi restaurer, que ce qui divise peut aussi réunir!

Au surplus, l'extension et le développement qu'a pris le Félibrige n'ont en rien altéré sa nature; ils ne sont que le fruit sain et régulier du premier germe de son existence; et, en s'incorporant tous les alliages propres à alimenter la riche et féconde activité de sa sève, il ne l'a greffée, pour ainsi dire, sur aucun genre d'éléments impurs, il est demeuré fidèle à la pensée et à l'esprit qui ont présidé à sa fondation. Si les progrès de sa croissance et les besoins mêmes que lui impose l'intérêt de sa prospérité ont considérablement agrandi son organisation primitive, multiplié ses rouages et ses moyens d'action, rien n'a été changé ni modifié au programme qu'il s'est donné dès son origine, et son caractère, le but qu'il poursuit, les ressources qu'il prétend mettre en œuvre par sa constitution actuelle, sont toujours essentiellement définis par les deux articles placés, à l'heure même de sa naissance, en tête de son Statut fondamental : « Le Félibrige », y est-il dit, est établi pour conserver perpétuellement à la Provence sa langue, sa couleur locale, sa liberté d'allure, — *sa liberta de gaùbi*, — son honneur national, son haut rang intellectuel. » — Le second article est encore plus explicite, et porte ce qui suit : « Le Félibrige est gai, amical, fraternel, plein de simplesse et de franchise. Son vin est la Beauté, son pain est la Bonté, et la Vérité son chemin. Il a le soleil pour foyer, il puise sa science dans l'amour, et il met en Dieu son espérance. » Ce dernier point, qui comprend à lui seul, tant de choses, le respect de la tradition populaire, le culte des ancêtres, la foi religieuse, n'est pas ici une vaine formule. Si le sens qu'elle renferme s'est contenté de cette simple et discrète affirmation, il y a vingt-cinq ans, c'est qu'alors elle suffisait, dans

un temps paisible et heureux, où le trouble et l'inquiétude avaient disparu du sein des consciences, où les croyances chrétiennes recevaient l'honneur, la protection et le respect qui leur sont dus dans tout pays civilisé. Mais, depuis que les menaces et les dangers ont semblé de nouveau les assaillir, la commune pensée des Félibres s'est dégagée avec netteté et précision : la contradiction même lui a donné plus de force et de hardiesse, ne laissant subsister aucune ombre de réticence, comme il est aisé de s'en convaincre en lisant la courageuse et noble profession de foi qu'un des meilleurs poètes de la pléïade provençale, Théodore Aubanel, a hautement faite naguère en présence de tous ses confrères, dans une de leurs réunions solennelles, où il a prononcé ces belles et mémorables paroles :

« Savez-vous une de nos forces, et quel est le secret de la jeunesse et de l'entrain de notre langue? C'est que nous avons la foi! La foi en notre patrie d'ici-bas comme en celle de là-haut! Chez les Provençaux, une philosophie désolante et radoteuse n'a pas tout desséché, une science présomptueuse n'a pas tout mutilé; pour nous, fidèles à la foi de nos pères, nous croyons aux trois saintes Maries, nous croyons à saint Gènt, à saint Donat, à la sainte Vierge, à Dieu; et notre littérature élève et console. Il n'y a rien de grand sans la religion, sans Elle rien n'est durable. — *I'a rèn de gran sènso la religioun; sènso elo rèn de durable.* » Mots qui devraient flamboyer au fronti-pice de toutes les œuvres et de toutes les entreprises humaines, et la vérité qu'ils expriment servir de base à la poésie, à l'art, à la science, aux institutions politiques et sociales, et que le Félibrige, dans son domaine tout spécial, arbore fièrement en lettres d'or sur son oriflamme. Il a donc fidèlement tenu ce qu'on pourrait appeler les engagements et les vœux de son baptême, et, loin de faiblir et de les oublier en les dissimulant sous l'âpre influence des mauvais jours, au milieu des difficultés et des périls de la tourmente, il s'y est affermi, il les a solennellement renouvelés d'une voix éloquente, unanimement applaudie de ceux dont elle était l'organe, assez vibrante et assez forte, à l'aide de cette adhésion, écho et tonnerre pacifique d'une œuvre sereine, pour dominer les bruits et les violences de l'orage. Aussi a-t-il gardé intacts, sa saveur propre, la nuance ingénue et l'honnête parfum de sa vertu native, le goût de son terroir.

E. DE MONZIE.

(*A suivre.*)

LA CHAIRE FRANÇAISE

DU XIIIe SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU XVIIe (1)

Après avoir brillé avec saint Hilaire de Poitiers, saint Martin de Tours et même saint Césaire d'Arles, après avoir jeté quelques éclairs dans le siècle de Charlemagne, l'éloquence chrétienne, voilée dans les deux siècles suivants, réapparut avec assez d'éclat dans le douzième : c'est nommer saint Yves de Chartres, Hildebert de Tours, Pierre de Celles, Pierre Comestor, Guerric d'Igny, Maurice de Sully, Etienne de Tournay et surtout saint Bernard, dont la parole élégante et pure rappelle les illustres orateurs des premiers âges de l'Eglise.

Toutefois l'influence de saint Bernard ne fut pas suffisante pour réagir contre le grand défaut qui s'était glissé dans l'éloquence sacrée : nous voulons parler de subtilités, allant parfois jusqu'à la puérilité, d'allusions peu naturelles, de rapprochements forcés, de comparaisons manquant de justesse ou de dignité. Ce défaut, du reste, il faut le dire, n'était pas particulier à la France : il s'accusait assez généralement dans l'Eglise durant cette première partie du moyen âge. Celui qu'on nomme un second *Augustin*, saint Fulgence, évêque de Ruspe, n'a-t-il pas écrit sur le mystère de l'incarnation : « Angelus sermonem ejecit et Christum virgo concepit. O conjunctio sine sordibus facta, ubi maritus sermo est et uxor auricula (2) ! »

D'autres causes devaient accélérer encore la décadence.

(1) Joly, *Histoire de la prédication*, Amsterdam, 1767, in-12 ; M. Lecoy de la Marche, *La Chaire française au moyen âge, spécialement au XIIIe siècle*, Paris, 1868, in-8° ; M. Ch. Labitte, *Les Prédicateurs de la Ligue*, Paris, 1841, in-8 ; M. P. Jacquinet, *Des Prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet*, Paris, 1863, in-8° ; M. l'abbé Lezat, *De la Prédication sous Henri IV*, Paris, s. d., in-8° ; M. Peignot, *Predicatoriana*, Paris, 1841, in-8° ; M. l'abbé L. Bourgain *La Chaire française au XIIe siècle d'après les manuscrits*, Paris, 1879, in-8° ; M. Meray (Antony), *Les libres prêcheurs devanciers de Luther et de Rabelais*, Paris, 1860, in-12. M. Meray, disons-le ici, aurait dû faire preuve de plus de critique au sujet de quelques-unes de ses citations : pourquoi présenter comme authentiques des passages qui sont loin de l'être incontestablement ?

(2) *De laudibus Mariæ ex partu Salvatoris.*

I

La scolastique avait fait son apparition ; et, en s'introduisant dans e sermon ou instruction évangélique, elle allait enlever, dans de ertaines proportions, à l'éloquence sacrée un de ses caractères primitifs, l'ampleur, l'élégance, la majesté, la vie.

Avec la scolastique, en effet, la précision était portée jusqu'à la écheresse, la régularité jusqu'à la monotonie, et l'ordonnance du lan prenait le caractère d'une classification minutieuse. Sous de areilles entraves, l'imagination se trouvait captive, l'ardeur de âme éteinte, et le mouvement oratoire paralysé. L'esprit pouvait re éclairé ; mais le cœur demeurait froid, car rien ou peu de choses ui touchât la fibre d'un auditoire. C'est à peine si l'on sentait dans le ysticisme des explications une féconde diversion à la marche pénilement didactique.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que telle fut partout et en ous et au même degré l'influence de la scolastique. Ce serait ici une xagération en critique, une fausseté en histoire, exagération et fausseté dont on n'a pas su jusqu'alors suffisamment se garantir.

Les vrais missionnaires — et ils étaient nombreux, même dans le eul ordre de Saint-Dominique — ne suivaient pas cette méthode. e proposant d'agir sur le peuple pour l'attacher au Christ par l'aour ou le lui conquérir par une sincère conversion, ils ne pouvaient ecourir au discours méthodiquement décharné, si peu approprié à esprit des masses et surtout impuissant à les remuer. Cette réflexion applique tout particulièrement aux prédicateurs des Croisades : oulques, curé de Neuilly, Jacques de Vitry, Albéric de Humbert tant d'autres n'eussent certainement pas joui de la même populaté ni obtenu les mêmes succès, si, au lieu de suivre spontanément nspiration de leur cœur, de leur foi et de leur zèle, ils s'étaient us ou moins enchevêtrés dans l'appareil de l'école.

D'autre part, la vraie tradition oratoire n'était pas complètement erdue. Nous la voyons, au contraire, se maintenir et se continuer Absalon, chanoine de Saint-Victor, et d'Hélinand, moine de Froidont, à Nicolas de Clémengis, Pierre d'Ailly et le chancelier erson.

D'où il est permis de conclure qu'on obéissait à deux courants — ous en signalerons bientôt un troisième. — L'un, l'ancien, le classi-

que, était suivi par les missionnaires et les lettrés qui avaient mieux conservé les notions de l'art oratoire ; l'autre, le nouveau, le scolastique, avait été généralement adopté par ceux qui se consacraient à l'enseignement de l'école ou en avaient subi l'influence dominante ou exclusive. Sous ce dernier rapport, les sermons d'Albert le Grand pourraient être cités comme des modèles du genre : ce sont de vrais leçons où l'on procède par *premièrement*, *secondement... remarques.*

Mais on s'est tellement habitué à voir partout la scolastique, qu'on n'hésite pas à édicter une sentence générale de condamnation, et qu'on ne se donne même pas la peine d'ouvrir les livres pour vérifier les assertions particulières. La chose est, car elle doit être, se dit-on ; et, d'ailleurs, on l'a répété tant de fois, que c'est passé à l'état d'axiome. Si le hasard ou le cours d'études spéciales font découvrir des sermons d'un genre plus oratoire, c'est une exception qu'on s'empresse de noter, mais rien qu'une exception et encore bien rare : le jugement du passé demeure invariablement la règle générale. Ne lisons-nous pas, par exemple, dans l'*Histoire littéraire de la France :*

On a publié ceux (les sermons) d'Albert le Grand, de saint Thomas, de Jacques de Vorages : ce sont des monuments d'une scolastique barbare et d'une crédulité grossière, aussi inconciliables l'un que l'autre avec la véritable éloquence. Il y avait un peu plus de simplicité dans les prédications de Guillaume d'Auvergne, plus d'onction dans celles de Bonaventure (1).

Passons sur cette dernière proposition dont les termes trop mesurés en atténuent le sens. Quant à Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, Jacques de Voragine, nous avons dit notre pensée sur le premier, nous nous empressons de déclarer que la méthode du second n'est pas différente (2), quoiqu'il n'y ait rien de si *barbare* dans le raisonnement et le style de l'un et de l'autre, mais nous faisons des réserves sur le troisième.

Nous rencontrons chez Jacques de Voragine l'aride classification. Toutefois le développement des divers points n'est pas complète-

(1) *Histoire littéraire de la France*, t XVI, p. 164.

(2) Le P. Tournon, dans *la Vie de saint Thomas d'Aquin*, Paris, 1737, p. 692-693, porte sur les sermons de l'Ange de l'école ce jugement qui n'est peut-être pas à dédaigner : « Si toutes ces pièces... appartiennent au même auteur, comme l'assurent ceux « qui ont vu les manuscrits, il faut les regarder ou comme de simples copies que fai- « soient quelques-uns de ses auditeurs après l'avoir entendu, ou reconnoître que saint « Thomas se contentoit de mettre par écrit le dessein et le sommaire de ses sermons, « se réservant sans doute à les remplir devant son crucifix, dans l'oraison... »

nent privé du mouvement oratoire. Quelques lignes vont appuyer l'assertion. Nous lisons dans le troisième sermon sur saint Bernard, sermon consacré à établir les quatre prérogatives du grand docteur dont les deux premières sont la pureté et l'humilité :

Il eut une grande pureté, parce qu'il fut vierge de corps et d'esprit. La chasteté est l'œuvre d'une grande vertu, car on la conserve malgré les tentations de l'ennemi, malgré les entraînements de la chair, malgré les provocations du dehors. Attaqué par l'ennemi, saint Bernard savait en parer les coups. C'est pourquoi il est dit de lui : Voyant qu'il y a péril à habiter avec le serpent, il se décida à fuir et à entrer en religion. Sous l'aiguillon de la chair, il macérait son corps. Aussi, étant encore adolescent, pour se punir d'avoir quelque temps tenu les yeux fixés sur une femme, il se jeta dans un étang d'eaux glacées et ne s'en retira que glacé lui-même.

L'humilité du saint est ainsi présentée :

L'humilité du cœur avait le dessus sur la grandeur de la réputation, et le monde ne pouvait l'élever autant qu'il s'abaissait lui-même. La preuve de sa grande humilité, c'est que plusieurs fois choisi pour l'épiscopat, il refusa constamment. Il est écrit que les arbres des forêts vinrent trouver l'olivier, le figuier et la vigne pour que ceux ci leur sacrassent un roi. Par l'olivier, le figuier et la vigne l'on entend les religieux qui doivent avoir l'huile de la compassion et de la miséricorde, la douceur de la conscience et le vin de la joie spirituelle et de la Sainte Ecriture. Mais lorsqu'ils sortent au milieu des arbres des forêts ou de la multitude des hommes, ils perdent la compassion, parce qu'ils deviennent avares; ils perdent la douceur de la conscience, parce que celle-ci s'endurcit; ils perdent la joie spirituelle et l'ardeur de la prédication, parce qu'ils deviennent de moins en moins dévots (1).

Nous estimons qu'il y aurait cette troisième conclusion à tirer. Parmi les prédicateurs, il s'en rencontrait encore qui se tenaient entre les deux courants sans se laisser emporter par l'un ou par l'autre, mais, selon les circonstances, consentant à recevoir ou cherchant à prendre de tous deux. A nos yeux, la chose devient presque évidente, quand on étudie les sermons prononcés par saint Vincent Ferrier, ou du moins publiés sous son nom. Là, au milieu des divisions ordinaires et même d'autant plus multipliées que le discours de la chaire prend déjà des proportions un peu plus amples, nous découvrons parfois avec la phrase oratoire la passion de l'âme et la noble simplicité du langage. Le lecteur en jugera par ces deux passages du sermon sur la nativité de Notre-Seigneur. L'orateur veut résumer les vœux ardents des saints patriarches :

(1) Sermon 222.

L'on disait suivant saint Ambroise : Quand viendra-t-il donc, celui qui doit naître, celui qui apparaîtra ? Pensez-vous que je le verrai ? Pensez-vous que je vivrai assez pour cela ? Pensez-vous que cette naissance me trouvera ici-bas ? O puissent mes yeux voir ce que je crois d'après les Ecritures divines ! Et plus les temps approchaient, plus les désirs s'accroissaient.

Y a-t-il quelque chose d'une plus admirable candeur que l'expression des craintes de Joseph au sujet de l'édit impérial ordonnant le dénombrement des sujets de l'empire, et que le dialogue qui s'établit à la suite entre l'époux et l'épouse.

Malheureux que je suis ! Si je vais à Bethléem, je ne verrai point cette naissance bénie, décrite depuis si longtemps par les saints patriarches ; si je n'y vais point, je serai désobéissant et puni de mort ; et cette naissance, je ne pourrai la voir encore. Ainsi triste il vint à la maison. La Vierge Marie le consolait, comme doit faire une épouse, en disant : O Père, qu'avez-vous donc à cette heure où vous devriez vous réjouir, parce que le Sauveur naîtra bientôt ? Alors Joseph fit connaître l'édit impérial et la cause de sa tristesse. A cela la Vierge répondit : Père, ne pleurez point ; pour votre consolation j'irai avec vous, car je suis moi-même de la race de David. D'un côté, Joseph était heureux de ce que la Vierge voulait l'accompagner ; de l'autre, il ne savait ce qu'on dirait de lui en le voyant emmener avec lui une jeune femme enceinte et arrivée à son terme. Et si elle venait à donner en chemin le jour à l'enfant ? La Vierge lui dit : Père, ne vous inquiétez point de ce qu'on dira ; l'intention est bonne ; et la volonté de Dieu est que nous allions à Bethléem, parce que c'est là que doit naître le Sauveur (1).

Ces divers discours nous sont parvenus dans un latin qui, comme celui de l'époque, laisse souvent beaucoup à désirer.

Mais ont-ils été tous prononcés dans cette langue ?

Il est certain que la langue romane, ou le français primitif, étant universellement parlée au douzième et au treizième siècle dans les Gaules, les prédicateurs devaient s'en servir dans leurs instructions au peuple. N'est-ce pas l'esprit de l'Eglise d'instruire les fidèles dans la langue usuelle ? Saint Bernard, à n'en pas douter, y eut recours pour prêcher la seconde croisade. Nous devons en dire autant des autres prédicateurs des guerres saintes. La raison que nous produisions au sujet de la scolastique demeure dans toute sa force en ce

(1) On peut voir aussi, dans le sermon de l'Ascension, les paroles que Jésus, à cette heure solennelle, adresse à sa mère, à ses disciples, à sainte Madeleine ; qu'on lise encore le développement de ces trois points du premier sermon sur la fête de Pâques :

Resurrectio fuit celebrata assidue,
Demonstrata gratiose,
Publicata virtuose.

qui regarde l'idiome : le côté scientifique de celui-ci n'est pas moins un obstacle que l'appareil de celle-là à la puissance de la parole sur les masses. Aussi le P. Echard mentionne-t-il un manuscrit qui avait été légué à la Sorbonne par Pierre de Limoges et dans lequel se lisaient des fragments de prédication en idiome vulgaire (1).

Il est certain aussi qu'on prêchait en latin. C'était la langue des clercs et des lettrés. Le même écrivain parle, entre autres, d'un certain Barthélemy qui, à la fête de saint Jean-Baptiste tombant un dimanche, fit dans la matinée le panégyrique du saint en langue classique et prononça le soir le sermon du dimanche *in vulgari* (2).

De là, cette assertion naturelle que nous trouvons, du reste, solidement appuyée par M. Lecoy de la Marche (3) : les sermons adressés aux fidèles étaient, surtout à dater du treizième siècle, prêchés dans le langage qu'ont immortalisé les trouvères et les troubadours, tandis que pour les sermons prononcés devant les clercs ou dans des réunions de lettrés l'on employait les vieilles langues de Cicéron, de Sénèque et des Pères de l'Occident.

D'où vient alors que tous ces discours, les premiers aussi bien que les seconds, nous ont été livrés en latin ? L'explication est simple. Parler la langue du peuple devant le peuple, c'était bien publier dans cette langue le discours prononcé en langue vulgaire, voilà qui n'était pas admis, car, la publication se faisant surtout en vue des savants, il semblait requis de leur présenter les œuvres oratoires dans la langue qu'ils parlaient eux-mêmes et qu'ils plaçaient haut en leur estime : *Lingua romana coram clericis saporem suavitatis non habet.*

Par conséquent, tandis que les sermons en latin demeuraient tels, les sermons en français étaient préalablement traduits en latin : l'honneur de la publicité était à ce prix.

II

A côté de ce double langage, un autre qui n'était ni classique ni populaire, mais une sorte de mélange de tous deux, se rencontre çà et là dans les sermons du temps : c'est ce qu'on appelle le style hybride et macaronique. L'un est un alliage de mots français et de mots

(1) *Sancti Thomæ Summa suo auctori vindicata*, Paris, 1708, in-8°, p. 29 et suiv.
(2) *Ibid.*
(3) *La Chaire Française au moyen âge*, p. 221 et suiv.

latins; l'autre renferme simplement des mots français latinisés; et tous deux se remarquent souvent dans le même discours.

L'écrivain cité tout à l'heure, Echard, en puisant aux mêmes sources, nous donne deux spécimens du premier de ces styles. C'était, d'abord, en 1261. Un prédicateur, commentant cette parole évangélique : *Jésus chassa le démon et le démon était muet*, s'exprime en ces termes :

Hœc verba scripta sunt in evangelio hodierno, in quo narratur mirabile miraculum, quod fecit Dominus, quia oblatum sibi dœmoniacum mutum sanavit, et tunc *lo mut parlet el poples s'en maravillet.*

Un peu plus tard, sous le règne de Philippe le Hardi, Gilles d'Orléans donnait un sermon dans la chapelle royale ; et, sur la fin, il prononçait ces paroles :

Prœdicatores tenentur *ramentevoir* statum Ecclesiæ et orare facere pro ipsa et pro rege.

Après avoir énuméré en latin pour qui l'on devait prier Dieu, il recommandait de le faire aussi pour les défunts et — Louis IX n'était pas encore canonisé —

specialiter pro Ludovico, licet credam quod eum tantum fecerit *nichiare, nichier*, ad portam paradisi (1).

A la même époque, Gérard de Liège faisait ce jeu de mots :

Quilibet de Nativitate facit *l'avant* vel *l'arrière*. Ille facit *l'avant qui seit se avancier de Dieu et acointer*... De illis qui faciunt *l'arrière et non l'avant*, tales faciunt adventum antechristi (2).

L'usage de ce style se continua dans plus ou moins de prosélytes. Nous le retrouvons florissant, au quatorzième siècle, dans Jacques de Lausanne, et, au quinzième, avec le style macaronique, dans Jean Raulin, Robert Messier, Olivier Maillard, Michel Ménot.

Les deux derniers prédicateurs, sans contredit, occupent le premier rang. Si l'un parlait du grand apothicaire *qui dedit nobis drogas*, mentionnait le *syropum sanitatis* (3), et lançait cette apostrophe : « O mulieres *à la grant gorre* (luxe) (4) » ; l'on trouve dans l'autre de ces bizarres alliages :

(1) Echard, *loc. cit.*, p. 32, 34.
(2) Paroles citées par M. Lecoy de la Marche, *loc. cit.*, p. 118.
(3) Maillard, *Sermones de stipendio peccati*, sermo XV.
(4) Parol. cit. dans *Predicatoriana*, p. 79.

Si non essemus *habillées* ut aliæ, essensus *derises ;* —

Ecce mulier vult habere *tant et si grand estat que son mari n'y peut fournir :* — O quem statum faciunt canonici et curati qui rodunt ossa defunctorum, et servitium eorum fit *in coquins* (1).

Nous avons fait parler les prédicateurs d'après les sermonnaires. Mais ces discours, tels que l'écriture ou l'impression nous les a transcrits, étaient-ils la reproduction exacte des paroles de l'orateur ? M. Charles Labitte qui, avant sa thèse sur les *Prédicateurs de la Ligue*, avait fait dans la *Revue de Paris* (2) une étude particulière sur Messier, Maillard et Ménot, a écrit au sujet de ce dernier les lignes suivantes, fruit d'un examen sérieux et destinées à ouvrir la voie à de plus amples recherches :

La trame, le fond du discours était français. Les auditeurs, qui avaient recueilli ces sermons, les rédigèrent en latin, selon la coutume, avant de les publier ; et, comme les détails en étaient souvent trop familiers ou intraduisibles, ils insérèrent des passages français ou les répétèrent à la suite des passages latins pour plus de clarté.

M. Lecoy de la Marche est entré dans la voie ouverte ; et, à la fin d'une étude plus consciencieuse sur le quinzième siècle et les deux précédents, il s'est trouvé parfaitement autorisé a formulé cette proposition : *Les sermons écrits en style hybride étaient eux-mêmes prononcés intégralement en français* (3). En effet, est-il même vraisemblable qu'on ait jamais parlé en public un langage aussi ridicule ? Et d'ailleurs à quoi bon ? Pour se faire comprendre d'un auditoire diversement composé ? Mais le peuple, peu fort en latin, entendait le français, et les lettrés entendaient l'un et l'autre. Pourquoi ne pas parler un langage que tous comprenaient également ? La bigarrure ne saurait donc être qu'une œuvre postérieure et le plus souvent étrangère au prédicateur lui-même.

Ces rédactions bigarrées, dit avec raison M. Lecoy de la Marche, se présentent dans deux conditions : tantôt des fragments latins plus ou moins considérables, empruntés d'ordinaire à un livre saint, sont suivis de leur commentaire français ; tantôt ce sont des phrases ou de simples mots français intercalés, enchevêtrés dans un texte latin (4).

Ici comme là, le fait a son explication toute naturelle : le dis-

(1) Menot, *Sermones quadragesimales, ob ipso o lim Turon. declamati*, fol. 64 et 17. Qu'on lise encore les sermons du P. Menot, sur l'enfant prodigue et la Madeleine : ce sont des morceaux achevés.

(2) Août 1838, février 1839, juillet 1840.

(3) *La chaire française...*, p. 221.

(4) *Ibid.*, p. 238.

cours était traduit en latin, selon l'usage, mais on avait estimé à propos de laisser subsister en français, soit quelques commentaires, pour conserver à la pensée toute sa clarté, soit des phrases ou des mots, simple traduction du texte précédent, ou bien difficiles à rendre dans la langue classique, ou encore destinés en y passant à perdre de leur force et de leur originalité. Ajoutons que ces sortes de productions pourraient bien être parfois le premier jet du sermon à prononcer : alors, si on écrivait les principales pensées en idiome classique, on notait en idiome vulgaire les éclaircissements et les choses saillantes. Dans ce dernier cas, l'on avait le travail du prédicateur. Mais fréquemment c'était l'œuvre de rédacteurs qui avaient entendu le discours et se chargeaient de l'écrire dans les conditions indiquées et aussi en suivant un peu les lois de leurs caprices. Cette besogne était même élevée à la hauteur d'une fonction pour un certain nombre de clercs ou de prêtres. On sait, par exemple, que l'université de Paris avait des scribes pour enregistrer les sermons des prédicateurs qui lui appartenaient, et que la Sorbonne déployait le plus grand zèle dans ce difficile travail de reproduction par la sténographie du moyen âge. A l'époque moderne, le fait se renouvela et dans les mêmes conditions. N'était-ce pas alors le règne de cet amour, qui allait jusqu'à la passion, de la langue classique et, par suite, de cet engouement extraordinaire pour s'exprimer ou, quand on ne le pouvait pas, traduire en latin ? C'eût été presque un crime de confier à la presse un discours en idiome populaire.

Reste le style macaronique proprement dit. Etait-il en usage dans la chaire ? Quand les discours se prononçaient en latin, c'était possible, probable, certain même, si l'on veut ; mais, quand on les donnait en français, les mots latinisés appartenaient encore à l'auditeur-rédacteur : cela ressort de ce qui vient d'être établi.

Ainsi, la prédication en style hybride, dont on a fait tant de bruit, n'a jamais existé que sur le papier ; et celle en style macaronique se trouve logiquement renfermée dans les plus étroites limites.

Relativement à la trivialité du langage et des idées, nous ne saurions procéder à de pareilles éliminations. Le grotesque fut largement admis dans la chaire chrétienne, en sorte que le discours présentait parfois un tissu étrange de sérieux et de comique, de sacré et de profane, de considérations élevées et de grossières bouffonneries. Les cordeliers Maillard et Ménot étaient encore des maîtres en ce genre d'éloquence.

Est-il beau, disait le premier, que la femme d'un avocat qui, après avoir acheté sa charge, ne possède pas 10 fr. de revenu, se prélasse comme une princesse, et porte de l'or sur la tête, sur le cou et à la ceinture. Vous dites que cela est conforme à votre état. A tous les diables cet état et vous-même!... Vous direz peut-être : notre mari ne nous donne pas cette toilette, mais nous nous la procurons à la sueur de notre corps... A trente mille diables une pareille sueur!

Le second, qu'on nommait *Langue d'or*, lançait cette apostrophe :

O dames délicates qui nourrissez votre corps avec tant de peine et négligez souvent de venir à l'église pour entendre la parole de Dieu, vous n'avez cependant qu'un pas à faire de votre maison au lieu saint; c'est à peine le ruisseau à passer. Voilà bientôt neuf heures, et vous êtes encore au lit. Une écurie où il y aurait eu quarante-quatre chevaux serait plus vite nettoyée qu'une dame ne soit disposée, que toutes ses épingles ne soient ajustées.

Une autre fois, il disait de la femme de mauvaise vie :

Elle s'en ira le grand galot à tous les diables. Est-ce tout? Non : elle n'en sera pas quitte à si bon marché; mais toutes celles qu'elle aura excitées au mal lui serviront de bourrées et de fagots pour lui chauffer ses trentes côtes.

Le bénédictin Raulin se montrait un digne émule des précédents orateurs. A cette question qu'il se posait :

Pourquoi l'ange a-t-il chargé des femmes et non des hommes de publier le mystère de la résurrection?

Il donnait cette réponse :

C'est que les femmes ont bonne langue et savent à peine garder un secret, mais le révèlent aussitôt.

Et pourquoi les femmes sont-elles plus bavardes que les hommes? Le prédicateur ne se trouvait pas davantage embarrassé.

C'est, ajoutait-il, que l'homme a été fait de limon et la femme avec un os, c'est-à-dire avec une côte d'Adam. Or, qu'on remue un sac plein de limon, il ne rendra aucun son; mais si l'on en fait autant d'un sac rempli d'os, il en sortira un son fort et varié (1).

La dignité de la chaire avait, en même temps, à souffrir des plus étonnantes hardiesses dans le choix comme dans le développement des sujets, et des contes étranges dont on émaillait les discours.

Ce même Raulin n'hésitait pas à traiter de la stérilité des femmes

(1) Ces citations sont la traduction des passages latins du *Prædicatoriana*, p. 76, 48, 101.

et à en expliquer les diverses causes (1). Les histoires lui paraissant utiles soit pour soutenir l'attention de l'auditoire, soit pour faire plus d'impression sur les esprits, il en recueillait ou inventait des plus curieuses. Un jour, il parlait du respect particulier qu'on devait avoir pour les biens des veuves. Il raconta que, dans le diocèse de Mâcon, un intendant emmenait chez lui une vache qui appartenait à une veuve. Comme la bête, sans doute, ne voulait pas avancer, il dit à un jeune homme : « Frappe la vache. » Aussitôt il perdit la parole et chaque fois qu'il essayait de parler, il répétait : « Frappe la vache. » Le prédicateur ajoutait gravement : « Ce fait est très-connu dans le pays. » A ses yeux, ce n'était sans doute pas assez ; et une seconde histoire suivait immédiatement. C'était un prêtre qui avait, lui aussi, volé une poule à une veuve. Il la pluma, la fit cuire et la mangea. Hé bien ! voilà qu'il dut « vomir les plumes » que pourtant « il n'avait pas mangées, en confessant publiquement son péché ». Et le prédicateur terminait encore par cette réflexion : « Le voleur en est-il mort, oui ou non ? C'est ce qui n'est pas parvenu aux oreilles du narrateur. » Tel était le juste jugement de Dieu (2).

Parfois même l'enseignement offrait à peine le caractère chrétien.

Nous avons de Jacques de Cessoles un curieux traité dont les diverses parties avaient été d'abord prêchées devant les nobles comme devant le peuple. Ces sortes de sermons avaient été tellement goûtés de tous, qu'on l'engagea à en faire un livre. De là le *De moribus hominum et officiis nobilium super ludo scaccorum*, ou, comme portent certaines traductions du temps, *Le Jeu des échecs moralisé :* c'est un traité de morale au moyen du jeu d'échecs. Les diverses pièces, leurs noms, leur forme, les positions qu'elles doivent occuper, la marche qu'elles doivent suivre, servent de base à une foule de considérations morales. Par exemple, sur les tours du jeu, *rocs*, *rochi*, comme Jacques de Cessoles les appelle, il établit toute une théorie des fonctions des légats ou vicaires du roi ; de certains mouvements propres à la reine, il conclut que celle-ci doit accompagner le roi partout, même à la guerre ; les pions lui fournissent l'occasions de tracer les devoirs des marchands et des changeurs.

Pierre Marini, prédicateur de René d'Anjou et ensuite évêque de Glandèves, se proposait un but moral analogue dans l'explication de la chasse et de la pêche, deux arts que, dans leurs divers et nom-

(1) *Itinerarium paradisi...*, 2e sermon sur le mariage.
(2) *Hid*, 4e et dernier sermon sur le veuvage, vers la fin.

breux modes d'exercice — l'orateur comptait dix sortes de chasses et de pêches — il faut savoir appliquer à la correction des vices.

Un autre prédicateur dont la parole eut bien plus de retentissement dans le quinzième siècle que celle de Jacques de Cessoles dans le treizième ou le quatorzième, et même celle de Pierre Marini, fut Thomas Connecte. La foule qui se portait aux sermons de ce dernier était si grande qu'il dut renoncer aux églises comme trop petites et faire dresser une sorte de tribune ou de chaire sur les places publiques. Là, il se donnait toute liberté pour attaquer les vices et les travers. Voici, en particulier, ce qu'on raconte de ces prédications dans les Pays-Bas. Les dames portaient de très hauts bonnets qu'on nommait *hennins*. Cette coiffure déplaisait souverainement au prédicateur qui leur déclara une guerre implacable. Dans la plupart de ses sermons, il revenait à la charge « avec les plus véhémentes « invectives qu'il pouvait songer, sans épargner toute espèce d'in- « jures dont il se pouvait souvenir »; et de tout cela « il usait et « débaquait à toute bride contre les dames usant de tels atours ». Il ne s'en tenait pas là : il se faisait des auxiliaires des « petits « enfants des lieux où il prêchait, esquels il donnait certains petits « présents puérils pour crier et faire la huée contre les *hennins* ». Les jeunes auxiliaires avaient toute latitude. En pleine assemblée aussi bien que dans les rues, ils devaient crier « au *hennin!* au *hennin!* sans intermission et jusques icelles dames » qui étaient venues « au prêche du frère Thomas », ou bien « se fussent absentées de la compagnie », ou bien « eussent ôté de tels atours », mission dont s'acquitaient admirablement les petits drôles, et même, quand les pauvres dames s'éloignaient couvertes de confusion, ils couraient après elles, pour les poursuivre encore de leurs huées (1).

L'abbé P. Féret.

(*A suivre.*)

(1) Paradin. *Annales de Bourgogne*, Lyon, 1566, in. fol., p. 700, 701.
Cet historien décrit en ces termes les fameux *hennins* : « Elles (les dames) portoyent « de hauts atours sur leurs testes, de la longueur d'une aulne ou environ, aigus comme « clochers, desquels dépendoyent par derrière de longs crêpes à riches franches, comme « estendars. » (*Ibid*, p. 700.)

HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE

ET SON ŒUVRE SCIENTIFIQUE

Depuis quelque temps la mort moissonne à grands bras les savants qui sont chers aux catholiques. Nous avons vu successivement partir pour un monde meilleur l'abbé Durand, dont nos lecteurs ont souvent apprécié les savantes Chroniques Géographiques. Un peu plus tard le docteur Maurice Raynaud nous était enlevé pour ainsi dire subitement, emportant dans la tombe les nombreuses espérances que sa belle intelligence et ses magnifiques travaux aient fait concevoir. Peut-être nous sera-t-il donné d'apprendre un jour aux lecteurs de la *Revue du Monde Catholique* ce que fut le médecin distingué auquel nous devons *les Médecins au temps de Molière*, *l'asphyxie des extrémités*, etc. Il y a quelques jours, un de ses confrères et amis lisait aux applaudissements des médecins, réunis au congrès de Londres, son ouvrage posthume, *le Scepticisme en médecine.* Aujourd'hui nous allons parler d'un homme qui fut non moins grand par les travaux et les découvertes dont il a honoré la physique et la chimie, travaux et découvertes qui transmettront à la postérité la plus reculée le nom de Henri Sainte-Claire Deville.

C'est aux Antilles, dans l'île danoise de Saint-Thomas, où son père était consul de France, qu'Henri-Etienne Sainte-Claire Deville vit le jour, le 11 mars 1818. Il était plus jeune de quatre ans que son frère Charles, géologue, mort le 10 octobre 1876, professeur au Collège de France et membre de l'Institut. Tous deux firent leurs études secondaires, à Paris, au collège Rollin. Nous ne dirons rien de ces premières années de notre savant, parce que nous n'avons

pas l'intention d'écrire une biographe que d'autres, ayant vécu dans une plus grande intimité, pourront seuls retracer avec une exactitude suffisante et une autorité nécessaire en pareille matière. Notre but est tout autre. Nous voulons seulement donner un aperçu de l'œuvre scientifique de cet éminent chimiste qui est resté toute sa vie fidèle à la religion qu'il avait appris à aimer dans son enfance et dans le sein de laquelle il a voulu mourir. Cet exemple, celui de son frère Charles, de Maurice Raynaud et de bien d'autres qu'il serait facile de citer, sont une réponse vivante au dire de certains personnages qui prétendent que le catholicisme obscurcit l'esprit et qu'il est impossible de pratiquer sa religion et de se livrer sérieusement et avec succès aux travaux scientifiques. Il y a là une erreur qu'il faut combattre en démontrant à nos adversaires qu'ils se trompent. Mais peut-être, par leur répugnance pour les travaux scientifiques et par le dédain avec lequel ils semblent parfois accueillir les résultats de la science, certains catholiques contribuent-ils un peu trop à entretenir ce préjugé dans le monde qui leur est ou hostile ou indifférent. Si la science et la religion se proposent de nous faire connaître la vérité, elles emploient des moyens bien différents. Ce sont deux méthodes profondéments distinctes. L'une est historique et autoritaire, elle a pour base les monuments et la Révélation; l'autre est individuelle, personnelle, expérimentale. La première vise les choses suprasensibles, immatérielles, souvent surnaturelles; la seconde est enfoncée dans la matière, dont elle fait son domaine exclusif. Aussi tous ses résultats doivent-ils pouvoir subir le contrôle de l'observation, de la pesée, du calcul, etc. Mais vu nos connaissances encore bornées, la science est sujette à erreur dans la partie théorique, celle qui tend précisément à s'élever au-dessus de la matière et à quitter le domaine de l'expérience, pour s'élever dans ce qu'on appelle le monde philosophique. Car ce qu'il y a de réellement scientifique, ce sont les faits bien observés et les expériences que tout le monde peut reproduire en se plaçant dans des circonstances identiques. Tout le reste est théorie, spéculation, idée personnelle, vue de l'esprit et par conséquent sujet à changement. Qu'un homme qui a suivi les cours scientifiques à Paris il y a quarante ans, vienne aujourd'hui s'asseoir de nouveau sur les bancs qu'il lui sera malheureusement facile de reconnaître encore en bien des endroits, et qu'il écoute les nouveaux professeurs. En dehors des faits et des expériences, tout sera tellement changé

ou modifié, qu'il se croira transporté dans un monde tout différent.

Or que font certains savants qui prétendent s'appuyer sur les vérités scientifiques pour attaquer la religion? Ils bâtissent sur des faits vrais, sur des expériences contrôlées, des théories à eux, des vues de l'esprit qui sont en contradiction avec les vérités révélées; mais attendez dix, quinze, vingt, cent ans s'il le faut, et vous verrez ces théories réduites en poussière et un nouveau savant les réfuter en rappelant à ses auditeurs avec quel soin il faut se mettre en garde contre les vues de l'esprit, contre les hypothèses, etc. D'un autre côté, les auteurs bien intentionnés veulent réfuter ces théories, ces vues de l'esprit, en prétendant montrer l'accord de la science et de la religion. Ils ne réfléchissent pas que s'ils déclarent la religion en accord avec les théories scientifiques actuelles, ils s'exposent à cette objection difficile à réfuter. Que pourra-t-on dire plus tard, en effet, quand la théorie sera renversée et démontrée fausse, quand de nouveaux faits, de nouvelles expériences auront montré la mauvaise interprétation que l'on avait tirée de faits anciens, d'expériences incomplètes, etc. Viendra-t-on encore démontrer alors que la religion s'accorde avec la nouvelle théorie. Ne s'aperçoit-on pas qu'agir ainsi c'est faire le jeu de nos adversaires. La science, par tous ses procédés, tend à arriver à la vérité, mais pour qu'une découverte soit réellement sérieuse, il lui faut la consécration du temps et la vérification expérimentale. Les catholiques se savent en possession de la vérité morale, qu'ils n'oublient donc pas que *veritas Domini manet in æternum.* Quand un savant se permet d'attaquer les vérités de la religion, refutez-le simplement en lui montrant charitablement le vice de raisonnement qu'il commet en usant de procédés que la vraie science lui refuse et en s'aventurant sur un terrain où ses armes habituelles ne peuvent que le blesser. Qu'on lui mette sous les yeux les explications données par la religion sur l'origine de la matière, sur l'apparition de la vie, sur la genèse du premier homme et qu'on place en regard les pitoyables solutions imaginées et inventées par certains savants et surtout par Darwin, Hæckel, etc., pour nous expliquer l'apparition des êtres qui forment l'ornement et l'animation de notre planète.

Ainsi qu'on laisse la science et la religion dans leur domaine respectif et que l'une ne s'aventure sur le terrain de l'autre qu'avec les plus grandes précautions.

Revenons à Henri Sainte-Claire Deville. L'exposition de ses tra-

vaux, qui sont presque tous de premier ordre, montrera une fois de plus qu'il n'y a aucune incompatibilité entre les pratiques religieuses et les recherches scientifiques.

A sa sortie du collège, Henri Sainte-Claire Deville se fit inscrire à la faculté de médecine. Mais déjà, dès ce moment, il se sentait attiré du côté des sciences naturelles et de la chimie. C'est même pour se livrer entièrement aux travaux de son choix qu'il se fit construire, rue Monsieur-le-Prince, un petit laboratoire particulier, où, sans maîtres et sans élèves, il se livra pendant neuf années entières, dit M. Vapereau (1), à ses études de prédilection. C'est là, qu'en 1839, à l'âge de vingt et un ans, il fit les premières recherches qu'il présenta à l'Institut. La commission chargée de les examiner se composait de Thénard, Pelouze et de M. Dumas. Ce dernier disait dans son rapport : « Les difficultés du sujet abordé par l'auteur, le soin consciencieux apporté à toutes ses expériences, et la nouveauté de quelques-uns de ses résultats ont déterminé la commission à proposer à l'Académie d'insérer son mémoire dans le *Recueil des savants étrangers.* »

Rare distinction pour un savant de vingt et un ans qui devait bien vérifier l'heureux augure que M. Dumas avait porté, en vantant le *soin consciencieux* apporté dans ces recherches et en appréciant, comme elle le méritait, l'*habileté à vaincre les difficultés* qui demeurera la qualité maîtresse de notre savant.

Ces premiers travaux qui lui ouvraient si brillamment sa carrière scientifique, étaient des *recherches sur l'essence de térébenthine.* Commencés en 1839, comme nous l'avons déjà dit, il les continua en 1840 et en 1841.

C'est cette même dernière année qu'il publia une *note sur l'essence d'Élemi* ainsi qu'une *Etude sur le baume de Tolu.* Dans la note, il démontrait que la résine d'Elemi qu'il avait employée contenait une essence lévogyre, isomérique avec l'essence de térébenthine et celle de citron. En faisant agir sur elle l'acide chlorhydrique sec, il obtenait un produit solide et cristallin ayant pour formule $C^{10}H^{12}2HCl$. Du *Baume de Tolu*, il obtint le *Toluène*, corps composé d'hydrogène et de carbone, qui est aujourd'hui l'un des plus importants de la chimie et de l'industrie des couleurs dérivées du goudron de houille. Enfin, le toluène $C^7 H^8$ est comme carbure

(1) *Dictionnaire des Contemporains,* 3e édition, p. 1607.

d'hydrogène, l'homologue supérieur de la Benzine C^6H^6 dont il diffère par CH^2 en plus. Si de la Benzine on retire par diverses réactions l'aniline, c'est du toluène qu'on obtient la toluidine, et on sait que c'est en agissant sur ces deux substances que l'on prépare la *rosaniline* ou *fuschine*. En appelant l'attention sur le toluène, Henri Sainte-Claire Deville travaillait inconsciemment, il est vrai, à la découverte de ces magnifiques matières colorantes que l'industrie a appris depuis à retirer du goudron de houille. N'est-ce pas encore à lui que nous devons la connaissance de la benzine dinitrée ou dinitrobenzine, et il n'est pas inutile de rappeler que c'est par l'intermédiaire de la benzine nitrée ou nitrobenzine qu'il faut passer pour obtenir l'aniline.

Henri Sainte-Claire Deville voguait à pleines voiles dans les voies fécondes que la chimie organique venait de s'ouvrir par les remarquables travaux de M. Chevreul sur les corps gras et par les recherches de M. Dumas sur les éthers. Il faut lire dans l'*Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier*, qui sert de préface au *Dictionnaire de chimie pure et appliquée* de M. Würtz, le récit émouvant de cette époque où se succédaient avec une rapidité merveilleuse les travaux de Pelouze, Laurent, Gerhardt, Cahours, etc., sans compter tous ceux qui, à l'étranger, en Allemagne principalement, se lançaient dans la même voie. Il semblait que la chimie minérale, illustrée par les travaux et les découvertes de Lavoisier, Berthollet, Berzélius, Vauquelin, Thénard, Gay-Lussac, etc., n'avait plus rien laissé à glaner dans ce vaste domaine. Il n'y a rien donc d'étonnant à ce que Henri Sainte-Claire Deville se soit précipité avec ardeur dans les voies nouvelles de la chimie organique, où la moisson paraissait si abondante pour le travailleur en quête de recherches.

Cependant une circonstance allait influer sur la carrière de notre savant, à tel point qu'il abandonnera cette chimie organique où ses premiers travaux permettaient de le compter bientôt parmi les plus illustres maîtres, pour devenir le premier représentant de cette chimie inorganique dont le champ était alors si déserté.

De temps en temps, en France, depuis que la Révolution a supprimé toute la vie active et intellectuelle de la province, afin d'unifier davantage la patrie, on s'aperçoit que la centralisation à Paris de toutes les forces vives de la nation offre, à côté de quelques avantages sérieux, bien des inconvénients et bien des dangers. Nous

avons assisté à un semblable mouvement dans les dernières années de l'empire. Qui eût pu prévoir alors qu'il serait si promptement enrayé par ceux-là même qui se faisaient les plus ardents apôtres de la liberté?

Un semblable mouvement de décentralisation eut lieu en 1844. On résolut à cette époque d'augmenter le nombre des facultés des sciences en province. Besançon fut choisie comme siège d'une nouvelle faculté. C'est là qu'à l'âge de vingt-six ans, Henri Sainte-Claire Deville, qui avait déjà pris ses grades de docteur ès sciences et de docteur en médecine, fut envoyé comme doyen et comme professeur de chimie. Cet heureux choix était dû à Thénard, cet illustre chimiste qui représentait alors les sciences physiques au *conseil supérieur* de l'Université. On lui avait donné comme collègues M. Delesse, mort l'année dernière, et M. Puiseux. Tous trois devaient plus tard se retrouver sur les fauteuils de l'Institut. Nous ne saurions trop louer les organisateurs de la nouvelle faculté des sciences de Besançon de l'avoir remise entre les mains d'hommes jeunes qui, par leur énergie et leurs travaux antérieurs, s'étaient montrés dignes de remplir les espérances qu'ils avaient fait concevoir. Que n'a-t-on pas toujours suivi cet exemple que l'on ne devrait jamais oublier?

Le conseil municipal de Besançon allait bientôt soumettre à une rude épreuve la science et l'habileté du jeune doyen de la Faculté. Il s'agissait d'analyser les eaux du Doubs et des sources voisines de la ville, afin de connaître leur valeur réelle au point de vue de l'alimentation. C'était comme on le voit une question fort délicate, puisqu'elle intéresse au plus haut point l'hygiène et la salubrité publiques.

Ses travaux antérieurs n'avaient nullement préparé Henri Sainte-Claire Deville à la solution d'une semblable question. Il lui fallait donc laisser les méthodes de la chimie organique pour aborder d'emblée celles si différentes de la chimie minérale avec lesquelles il était si peu familiarisé. *Son habileté à vaincre les difficultés*, que M. Dumas lui avait reconnue, va lui venir en aide. Aussi ne tarde-t-il pas à répondre à la question par un mémoire remarquable *Sur la composition des eaux potables*, qui fut publié en 1847. Non seulement il résolvait, à la grande satisfaction du conseil municipal, la question particulière qui lui avait été soumise, mais encore il arrivait à quelques résultats entièrement nouveaux. Tout

d'abord il démontrait péremptoirement la présence, dans les eaux des fleuves et des sources, de la silice et des *azotates alcalins* qui jouent un si grand rôle dans la végétation. Ensuite il indiquait une méthode nouvelle d'analyse des eaux. C'était le commencement de ce qu'il perfectionnera plus tard et qu'il fera connaître sous le nom de méthode de *voie moyenne*, qui consiste principalement dans l'emploi exclusif des gaz et des réactifs volatifs, ce qui permet de se mettre à l'abri des erreurs qui résultent de l'emploi des filtres. Beaucoup d'élégance et de rapidité réunies à une plus grande exactitude, voilà ce qui distingue la nouvelle méthode. L'exactitude! Telle a toujours été la grande qualité de ce savant. Il me semble encore l'entendre la recommander dans ses cours à la Sorbonne. Celui d'entre vous, disait-il, de son ton si paternel, qui consacrerait plusieurs années à préparer avec tout le soin possible un produit même vulgaire et qui, après l'avoir amené à son plus grand degré de pureté, en déterminerait avec rigueur toutes les données physiques, densité, chaleur scientifique, etc., ne se doute pas du service signalé qu'il aurait rendu à la science. Aussi, avec lui, rien d'à peu près! Voilà pourquoi s'étant trouvé aux prises avec les difficultés de l'analyse minérale, il n'eut de cesse qu'il ne les eût toutes surmontées. C'est alors qu'il publia son mémoire « sur de nouveaux procédés d'analyse chimique ». On était en 1852. Mais concurremment avec ces travaux il avait, dès 1849, annoncé une autre découverte qui attira vivement sur lui l'attention des chimistes de l'époque. En faisant réagir le chlore sur l'azotate d'argent, il obtenait d'une part du chlorure d'argent et d'autre part de *l'acide azotique anhydre* et cristallisé. Jusque-là les chimistes ne connaissaient que l'acide azotique hydraté.

Cet acide ne forme avec les bases qu'une seule série de sels, il est, comme on dit, monolasique. Il n'en est pas de même de l'acide sulfurique qui donne avec les bases, suivant les conditions de l'expérience, soit des sels neutres, soit des sels acides. Par une vue de l'esprit, Gerhardt et d'autres chimistes pensaient que la qualité d'acide monobasique et celle de déshydratation étaient incompatibles; et ils expliquaient par cette raison toute hypothétique comment ils n'était pas possible d'obtenir les acides monobasiques à l'état anhydre, tandis que rien n'était plus facile que de préparer, à cet état, les acides bibasiques.

Par une simple expérience artistement conduite, Henri Sainte-

Claire Deville montrait le cas qu'il fallait faire d'une semblable théorie. Aussi, comme dans son enseignement il mettra ses élèves en garde contre les vues de l'esprit, dépassant peut-être le but quand il raillait la notation atomique qui prétend indiquer par des formules le groupement des atomes et des molécules.

Cette découverte eut d'heureuses conséquences pour Gerhardt, qui, reconnaissant la fausseté de sa théorie si clairement démontrée par la découverte de Deville, arrivait à se faire une plus juste idée de la constitution des acides anhydres et ne tardait pas à imaginer, à son tour, une méthode générale de préparation des acides monobasiques de nature organique.

La préparation de l'acide azotique anhydre avait, comme on le voit, exercé une grande influence sur l'avancement de la chimie et augmenté d'autant la réputation de son auteur.

A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire en 1851, Balard, à qui l'on doit la découverte du brome dans les eaux mères des marais salants de la Méditerranée, venait d'être nommé professeur au Collège de France. La place de maître de conférence à l'Ecole normale qu'il abandonnait, demeurait vacante. Appelé à ce poste, Deville n'hésita pas à s'y rendre, malgré l'extrême modicité du traitement, malgré encore des revers de fortune et des charges de famille qui rendaient sa situation plus pénible. Mais il était plein d'ardeur et il entrevoyait déjà ce laboratoire qu'il allait installer et dans lequel il allait désormais vivre. C'est là que les solliciteurs seront sûrs de le rencontrer, c'est là qu'il recevra ses amis, c'est là qu'il vivra entouré de ses élèves et de ses préparateurs. C'est, en effet, la gloire de Henri Sainte-Claire Deville, d'avoir installé ce grand laboratoire qui fut le premier que nous ayons eu en France, mais au prix de quelles démarches et de quels sacrifices, à cette époque où l'on comprenait si peu les besoins que la science a d'instruments de travail.

Une fois en possession de ce puissant outillage, Henri Sainte-Claire Deville va marcher de découverte en découverte, en reprenant les recherches de chimie minérale où, semblait-il, ses prédécesseurs n'avaient plus rien laissé à récolter.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des travaux qu'il entreprit et publia, soit seul, soit avec l'aide de collaborateurs, à partir de l'année 1854.

Et d'abord l'aluminium dont le nom est inséparable de celui de

Henri Sainte-Claire Deville. Avant lui, on ne connaissait que très imparfaitement ce métal découvert en 1827 par Wœhler, et cependant son minerai, l'alumine, est beaucoup plus abondant que celui du fer, puisqu'elle forme la majeure partie de l'argile. Ce métal appartient dans l'ancienne classification à la section des métaux terreux. Ses oxydes ne sont réductibles ni par le charbon ni par le courant de la pile. On ne pouvait l'obtenir qu'en faisant réagir les métaux alcalins sur les chlorures. Or, à cette époque, le potassium coûtait 900 francs le kilogramme, sa manipulation était dangereuse et le rendement, très faible. Aussi a-t-on dit avec vérité que le premier kilogramme d'aluminium obtenu par Henri Sainte-Claire Deville a coûté plus de 30,000 francs.

Quel intérêt s'attachait donc à l'obtention de l'aluminium?

A l'état de pureté le métal est aussi malléable et aussi ductile que l'or et l'argent. Au contact de l'air, il est presque aussi inaltérable que l'argent, mais sa densité est environ trois fois plus faible. C'est ce dernier caractère qui assurerait un écoulement rapide du nouveau métal dont l'emploi serait réclamé toutes les fois que l'industrie aurait besoin d'une grande résistance unie à une grande légèreté (fléaux de balances de précision, tubes de lunettes, clefs, etc.). L'Empereur prévoyant tout le parti qu'il serait possible de tirer de ce métal presque aussi résistant que le fer, au point de vue de l'art militaire, encourageait ces recherches auxquelles il s'intéressait vivement.

Pour arriver à préparer industriellement l'aluminium, Henri Sainte-Claire Deville commença par créer trois autres industries : la fabrication de l'alumine, celle du chlorure d'aluminium et enfin celle du sodium. Nous ne parlerons pas des deux premières, mais nous devons dire un mot de la dernière à cause des heureuses conséquences qu'elle a eues pour les travaux et les découvertes de la chimie organique. Henri Sainte-Claire Deville perfectionna si bien la préparation du sodium, que ce métal coûte aujourd'hui moins de 10 francs le kilogramme.

Sans entrer dans de grands détails que les amateurs trouveront dans l'ouvrage de Deville : *De l'Aluminium*, etc. (1), disons simplement que pour l'obtenir, on introduit dans un four à réverbère, de construction spéciale, du chlorure double d'aluminium et de sodium

(1) Un volume. Librairie Gauthier-Villars.

et qu'à un moment donné, on ajoute une quantité déterminée de sodium. Après la réaction, on obtient du chlorure de sodium ou sel marin et de l'aluminium pur dont le rassemblement en lingot est favorisé par la présence de la cryolithe que l'on a introduite au début de l'opération. La cryolithe est un fluorure double d'aluminium et de sodium. On la rencontre à l'état naturel au Groënland. Quelques auteurs l'ont employée comme matière première pour l'extraction de l'aluminium. Son introduction dans le mélange favorise, comme nous l'avons dit, la réunion des particules métalliques qui est fort difficile à obtenir. Pouvons-nous retracer ici toute l'histoire de ces perfectionnements successifs et tous les travaux auxquels ils ont donné lieu dans les usines de Javel, de Nanterre, et enfin de Salyndres? Ce serait certainement dépasser le but que nous nous sommes proposé en écrivant cette notice. L'aluminium figura avec honneur à l'Exposition universelle de 1867, mais son emploi dans les arts et l'industrie ne répondit pas à ce que les propriétés physiques et chimiques avaient permis de concevoir. Si M. Debray n'avait pas fait connaître les propriétés du bronze d'aluminium, alliage de ce métal avec le cuivre, la consommation serait pour ainsi dire nulle. Et encore le bronze d'aluminium qui bien poli possède la couleur et le brillant de l'or demande-t-il beaucoup d'entretien pour conserver toutes ses qualités?

Laissons donc ce côté pratique et utilitaire que notre chimiste a souvent recherché et qu'il engageait ses élèves et ses auditeurs à étudier avec soin, les priant de s'occuper des résidus inutiles et encombrant des fabriques. Je me souviens encore l'avoir entendu exposer les avantages que recueillerait celui qui trouverait un emploi au sulfate de zinc, dont l'industrie fabrique des quantités considérables comme produit secondaire et embarrassant.

Disons quelques mots de ses recherches sur le *Bore* et sur le *Silicium*. C'est à lui que l'on doit de connaître les trois états sous lesquels on connaît ce dernier corps simple : amorphe, graphitoïde et cristallisé. Cette polymophie dans l'aspect physique confirmait le rapprochement que les réactions chimiques avaient déjà permis d'établir entre le silicium et le carbone qui se présente à nous sous des aspects si nombreux et si différents (Diamant, graphite, houille, coke, noir de fumée, etc.). Nous ne ferons que citer ses travaux sur le *Cobalt*, le *Nickel*, le *Manganèse* et sur *la reproduction des espèces minérales*, car nous avons encore à parler de trois découvertes

importantes, qui ont eu un retentissement considérable sur les progrès de la chimie. Elles constituent, en effet, de nouvelles méthodes et créent des procédés de recherches inconnus jusque-là.

La première est son mémoire *sur les densités des Vapeurs à haute température* qu'il fit en collaboration avec M. Troost. Jusque-là, on n'avait employé dans les laboratoires pour les recherches de densité de vapeur que la méthode de Gay-Lussac, perfectionnée par Regnault et celle de M. Dumas. La première ne s'applique qu'aux corps très volatils et la seconde ne permettait pas d'opérer à une température supérieure à celle du bain d'huile ou d'un alliage fusible. En remplaçant le ballon de verre de M. Dumas, par un ballon de porcelaine et « les bains liquides par des étuves à vapeur qui donnent des températures variables avec continuité si l'on se sert, pour les produire, d'un même liquide bouillant sous diverses pressions, ou bien une série de températures discontinues si l'on emploie des corps différents bouillant sous la pression atmosphérique (1) », MM. Deville et Troost pouvaient opérer aux tempétures suivantes, 350° dans l'étuve à vapeur de mercure, 440° avec le soufre, 860° avec le cadmium et 1040° avec le zinc, etc. Cette nouvelle méthode a donné des résultats tels qu'elle est devenue d'un emploi vulgaire chaque fois qu'il s'agit de déterminer la densité des vapeurs de substances peu volatiles, mais vaporisables sans décomposition entre 350° et 1400°.

Des résultats bien autrement intéressants attendaient nos observateurs. En recherchant les densités de vapeur de plusieurs corps, ils s'aperçurent bien vite qu'elles variaient avec la température à laquelle on les déterminait. Le résultat le plus remarquable eut lieu avec le soufre. La densité de vapeur de ce corps déterminée par la méthode de M. Dumas avait été trouvée égale à 6,654. Or la notation atomique des composés chimiques du soufre exigeait pour obtenir des formules correctes une densité de vapeur trois fois plus faible. C'était même là une objection grave que les partisans de la notation par équivalents (et Deville était du nombre) faisaient à ceux qui voulaient introduire la précédente. Or, en prenant, grâce à leur nouveau procédé, la densité à 1000°, Deville et M. Troost la trouvèrent précisément égale à 2,22, juste ce qui

(1) Voir Jamin, *Cours de physique de l'Ecole polytechnique*, 3e édition, t. II, p. 182.

faisait le désidératum des chimistes atomistes. C'est ainsi que, sans se préoccuper des théories et des hypothèses, Henri Sainte-Claire Deville se lançait dans les voies nouvelles, ne s'inquiétant pas, en vrai savant, des résultats qui en sortiraient pour ou contre la confirmation des idées en faveur dans tel ou tel camp. Il agissait de même, quand pour expliquer certains phénomènes on imaginait des forces dont l'expression n'avait aucun sens. Certaines actions chimiques n'avaient reçu d'autre explication que celle de *force catalytique*. Qu'est-ce que c'était que la catalyse ou la force catalytique? Personne n'en savait rien. Mais Deville n'était pas homme à se payer de mots.

Grove avait démontré qu'à une température inférieure à son point de fusion, le platine plongé brusquement dans l'eau la décompose en hydrogène et en oxygène sans éprouver lui-même aucune altération. L'expérience de Grove s'expliquait par la *force catalytique*, c'est-à-dire par une force occulte. Cette explication qui n'en était pas une, signifiait pour Deville l'ignorance des chimistes et leur impuissance à expliquer le phénomène.

C'est cette tendance naturelle de son esprit à ne pas se payer de mots qui le conduisit à la découverte la plus remarquable de la chimie moderne, celle de la *dissociation*.

Par des expériences nombreuses et variées qui ont mis dans tout son jour son talent d'observateur, Henri Sainte-Claire Deville a montré que la dissociation est un phénomène analogue à celui de la vaporisation.

Afin de faire mieux apprécier le phénomène de la dissociation et son importance, nous allons l'expliquer sur quelques exemples concrets. Quand deux corps s'unissent directement pour former un composé, on savait que la combinaison ne s'effectue qu'à partir d'une température déterminée. Pour se détruire, cette combinaison exigeait, croyait-on, une température plus élevée et également déterminée. Ce que l'on ne savait pas, ce que l'on était même loin de supposer, c'est que des corps composés pouvaient se détruire à une température moins élevée que celle qu'ils développent en se combinant. C'est là précisément ce qui résulte des travaux de Henri Sainte-Claire Deville sur la dissociation.

Voici ce qui se passe pour l'eau. On se rappelle l'expérience de Grove qui décompose partiellement ce liquide en y plongeant du platine incandescent. Quand on chauffe l'eau à la température de

1000°, une partie est décomposée en hydrogène et en oxygène et cette décomposition continue tant que la pression exercée par ce mélange gazeux n'atteint pas une certaine tension que Deville a appelée *tension de dissociation* pour cette température de 1000°. Si on augmente celle-ci, une nouvelle quantité d'eau sera décomposée jusqu'à ce que le mélange gazeux atteigne une nouvelle pression supérieure à la première. Aussi la tension de dissociation constante pour une température déterminée augmente-t-elle avec celle-ci. Disons toutefois que cette loi n'est pas générale. Inversement, quand les gaz ainsi dissociés sont refroidis jusqu'à 1000°, une partie d'entre eux se recombine pour former de l'eau et la tension de dissociation redevient ce qu'elle était à 1000°. Faisons, par exemple, traverser par de la vapeur d'eau, un tube de porcelaine chauffé au rouge, celle-ci sera dissociée en hydrogène et en oxygène, mais au moment où ces gaz traverseront la partie froide du tube, ils se recombineront, de sorte qu'à la sortie de l'appareil nous retrouverons la vapeur d'eau que nous y avons fait entrer. Il fallait donc, pour démontrer que ces phénomènes se passent réellement comme il vient d'être dit, imaginer une disposition expérimentale qui permît de le constater. C'est ici qu'éclate, comme nous le disions tout à l'heure, le talent et le triomphe du chimiste.

Quant il veut dissocier l'eau, il place le tube incandescent dans lequel la vapeur circule, dans un tube de porcelaine vernissée à l'intérieur. Dans ce tube extérieur qui fait office de manchon, circule avec une vitesse considérable un courant d'acide carbonique. L'hydrogène est, comme on le sait, l'un des corps les plus diffusibles, surtout à une haute température; il traversera donc le tube incandescent et sera entraîné par le courant d'acide carbonique dont le tube de dégagement traverse une solution de potasse où ce gaz sera arrêté, de sorte qu'il sera possible de recueillir l'hydrogène. D'un autre côté, l'oxygène resté dans le tube incandescent, ne trouvant plus d'hydrogène dans les parties froides, ne pourra se recombiner ; il sera donc également facile de le recueillir.

Chaque corps qu'on voulait soumettre à la dissociation exigeait l'invention d'un nouvel appareil. Citons encore celui qui servit à la dissociation de l'oxyde de carbone. Ce gaz pur et bien sec était amené dans un tube de porcelaine chauffé au rouge. Son axe était traversé par un tube de laiton argenté dans lequel on faisait

couler de l'eau froide. Sous l'influence d'une haute température, l'oxyde carbone est dissocié. Ses éléments, le carbone et l'oxygène s'élèvent dans l'intérieur du tube de porcelaine où le premier, rencontrant le tube froid de laiton, s'y fixe, de sorte que l'oxygène ne peut plus se porter sur l'oxyde non dissocié pour le transformer en acide carbonique. Ce qui prouve que les choses se passent bien de la sorte, c'est que les gaz recueillis à la sortie du tube de porcelaine renferment une grande quantité d'acide carbonique, et que le tube de laiton ne renferme des particules charbonneuses que sur sa face inférieure. Nous dépasserions notre but si nous multipliions trop ces expériences. Aussi est-ce à regret que nous passons sous silence ce qui a rapport à la dissociation du carbonate de chaux, mais nous devons indiquer encore quelques-unes des conséquences de cette découverte qui passe à bon droit pour la plus grande de toutes celles que nous devons à Henri Sainte-Claire Deville.

Depuis qu'il a publié ses travaux sur la dissociation, beaucoup de savants ont repris la question pour leur propre compte et appliqué le phénomène à une foule de corps sur lesquels on ne l'avait pas encore expérimenté. Il en résulte, aujourd'hui, une masse assez considérable de recherches dont la dissociation a été la cause première. C'est grâce à elle que l'on explique aujourd'hui, d'une manière satisfaisante, les phénomènes d'efflorescence et de déliquescence des sels, qu'on s'est mieux rendu compte de la température de combustion, de la distribution de la chaleur dans la flamme et de la composition de la flamme à diverses hauteurs, etc.

Les sciences voisines de la chimie, la physique du globe, l'astronomie solaire, la physiologie ont eu recours à la dissociation pour expliquer quelques-uns des phénomènes qui ne rentraient pas suffisamment dans les théories admises. C'est ainsi que M. Schlœsing a montré que si l'atmosphère contient une quantité à peu près constante d'acide carbonique (trois dix millièmes de son volume, comme l'a démontré M. Reiset), nous le devons à la dissociation. En effet, quand la quantité d'acide carbonique augmente, l'excédant est aussitôt absorbé par le carbonate de chaux qui, passant à l'état de bicarbonate, se dissout dans l'eau. Cette quantité diminue-t-elle, une partie de l'acide carbonique se sépare du bicarbonate qui se précipite à l'état de carbonate. C'est ainsi que, grâce à la dissociation, la masse d'eau qui couvre les trois quarts du globe

terrestre devient le régulateur de la proportion de l'acide carbonique contenu dans l'air.

On sait que de nombreuses théories ont été imaginées pour expliquer l'incandescence du soleil et le renouvellement de cette énorme quantité de chaleur qu'il rayonne dans l'espace. Disons sans entrer dans des détails qui nous entraîneraient trop loin, que la dissociation joue le plus grand rôle dans les hypothèses les plus récentes.

Comme nous avons dû forcément être court sur tout ce qui concerne les densités de vapeur à de hautes températures et surtout sur la dissociation, nous renvoyons le lecteur curieux d'approfondir ces questions aux différents mémoires publiés par Henri Sainte-Claire Deville, dans les comptes rendus de l'Institut, les recueils scientifiques, ses *Leçons sur la dissociation professées devant la Société chimique* (1). Nous indiquerons également le *Dictionnaire de chimie pure et appliquée* de M. Wurtz (2), et la troisième édition du *Cours de physique de l'Ecole polytechnique* de M. Jamin (3).

Il nous reste à dire quelques mots d'un troisième genre de travail qui a beaucoup contribué à ruiner la santé de Deville. Il s'agit de ses *Recherches sur les métaux du platine.* Rappelons que la Commission internationale du mètre avait décidé que ses étalons de mesure, mètre et kilogramme, seraient faits avec les alliages de platine et d'iridium découverts pendant ces mémorables recherches. Ces expériences, entreprises en collaboration avec M. Debray, furent longues, pénibles et dangereuses; elles exigeaient des températures excessivement élevées et nous devons rappeler à ce propos combien Henri Sainte-Claire Deville était habile à produire ces températures. Nous n'oublierons jamais avec quelle facilité et quelle simplicité de moyens, dans son cours à la Sorbonne, il savait fondre et volatiliser les métaux les plus réfractaires. Aussi l'a-t-on appelé avec raison *le chimiste du feu.* N'est-ce pas aussi le cas de rappeler ses recherches sur l'utilisation des huiles lourdes pour le chauffage des locomotives, recherches entreprises à l'instigation de la Compagnie du chemin de l'Est, dont il était administrateur. Cette même fonction qu'ils remplissait à la Compagnie du gaz a été également l'occasion de travaux intéressants.

(1) 1 volume in-8°, 1864. Librairie Hachette.
(2) 5 volumes in-8°. Librairie Hachette.
(3) 3 volumes in-8°. Librairie Gauthier-Villars.

Terminons par un dernier trait.

C'était quelques jours avant l'investissement de Paris par les armées allemandes ; le gouvernement qui venait de s'écrouler et celui qui avait pris sa place avaient fait entrer dans la capitale tous les bestiaux qu'il avait été possible de réunir. Il était à craindre que le typhus ou la peste bovine ne vînt à se déclarer parmi ces animaux entassés les uns sur les autres et parqués en plein air. Il y a là un danger énorme. La défense y perdra les vivres qu'elle a accumulés à grands frais, et l'infection pourra, après avoir ravagé les animaux, envahir les habitants. Henri Sainte-Claire Deville a prévu le danger, il part avec un de ses fils sur les bords de la Méditerranée et fait diriger sur Paris tout le sel disponible. Il rentre lui-même avec le dernier chargement par le dernier train qui circula alors sur la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée. Si la maladie se déclarait on pouvait abattre les animaux, saler la viande, la conserver à l'alimentation et empêcher l'épidémie.

D'autres rediront les qualités morales et affectives de celui dont nous venons d'esquisser l'œuvre scientifique, ils citeront les sociétés savantes dont il a été l'honneur et l'illustration, énumèreront ses décorations, etc., etc. Ils n'oublieront pas tout ce qu'il a fait pour relever le niveau des études, etc., etc.

Ces nombreux travaux, surtout ses recherches sur les métaux du platine, avaient profondément altéré sa santé, et il était allé sur les bords de la Méditerranée demander au ciel de la Provence un rétablissement qui lui fut refusé. M. Bischoffsheim qu'on sait si dévoué à la science et aux savants, avait mis à sa disposition sa villa de Bordighiera. Ses forces continuant de s'affaiblir, il revint à Paris où plusieurs jours avant sa mort il demanda lui-même les secours de la religion. Les magnifiques adieux que M. Pasteur lui adressa sur sa tombe sont encore dans la bouche de tout le monde, nous ne pouvons que nous associer à l'éloge qu'il a fait de ce savant dont nous déplorons la perte prématurée.

Dr Tison.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

La Famille telle que Dieu l'a faite, par M. l'abbé Eugène Roquette. Téqui. — *Les lois de l'histoire*, par L. Benloew. Germer-Baillère. — *Correspondance diplomatique du baron de Staël Holstein et du baron Brinkmann*, recueillie par Léouzon-Le-Duc. Hachette. — *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution*, publié par son petit-fils, Edouard Lockroy. Calmann-Lévy. — *Vie du général D ouot*, par Felèze de Bona, Lefert. — *Vie du général Hoche*, par le même, Lefert.

L'auteur de la *Famille telle que Dieu l'a faite* a publié, il y a quelques années, un livre (*De la monarchie et de la république*) qui sert à faire comprendre la plus récente production de sa plume. Pour mieux saisir la genèse de ses idées nous croyons utile d'examiner la doctrine du premier ouvrage. M. l'abbé Roquette voit dans le développement de la famille l'unique origine de l'Etat. Ce point de vue nous paraît contestable.

On peut envisager la question de la société, de sa légitimité et de son origine sous divers aspects. Il y a, d'abord, l'aspect philosophique, ou l'examen de la société en soi et par rapport à celui qui en est, à la fois, l'objet et le sujet, à savoir l'homme. C'est à peu près exclusivement à ce point de vue que les grands théologiens du moyen âge et du seizième siècle l'ont étudiée. Suarez les a parfaitement résumés, et en ce docteur on entend toute l'école. La théorie est fort simple et, ajoutons-le, sauf un point délicat, fort solide.

L'homme est un être essentiellement social, il n'atteint son complet développement, sa souveraine perfection, il ne donne tout ce qu'il peut donner, il ne devient ce qu'il doit devenir que dans la société. Un homme isolé ne pourrait pas subsister. Une famille sans liens, sans rapports avec les autres familles, se trouverait visiblement dans un état d'infériorité vis-à-vis des familles constituées en groupes. D'ailleurs la famille est déjà une société et à l'origine du genre humain c'était l'unique société. En fait, à l'heure actuelle le globe est couvert d'une multitude de familles qui, sous

peine de vivre dans un état de défiance et de guerre perpétuel, sont obligées de former des corps plus ou moins compacts, constitués comme le sont tous les corps, c'est-à-dire formés de membres divers obéissant à une unité directrice. La société, dans la condition actuelle de l'humanité, lui est donc essentielle. Il en résulte que la société est d'institution divine, puisque Dieu, l'auteur de la nature, doit vouloir tout ce qui découle nécessairement de cette nature; il en résulte encore que le gouvernement, lien nécessaire du corps social et, si nous osons dire, forme de ce corps de la même façon que l'âme est la forme du corps, de l'individu homme, est de droit divin. Tout cela est fort correct et fort logique.

On pourrait se demander si les États et les gouvernements, tels qu'ils subsistent et fonctionnent de nos jours, tels que nous les voyons figurer dans l'histoire, ont toujours existé ainsi, notamment, aux premiers âges de l'humanité. Une autre question, qui paraîtra peut-être oiseuse à quelques-uns, bien qu'elle ne soit pas sans importance, à cause des conséquenses diverses qu'entraînent les diverses solutions qu'on en donne, est encore à poser et c'est celle-ci : si la déchéance n'avait pas eu lieu, la terre se serait-elle couverte, comme elle l'est aujourd'hui, d'empires et de républiques? Nous ne nous attarderons pas à traiter ces matières *ex professo*. Rappelons seulement en peu de mots que, quant au second point, les Pères de l'Eglise sont unanimes à enseigner que la souveraineté est la suite du péché. Le péché originel impliquant, en quelque sorte, tous les autres péchés, puisqu'il en est la source, est par là clairement désigné comme la cause qui a fait descendre du ciel la souveraineté sur la terre. La méchanceté des hommes exige impérieusement un pouvoir répressif. C'est, au fond, la pensée de saint Paul : le prince porte le glaive pour maintenir l'ordre, ou le rétablir quand il a été troublé. Qu'on n'aille pas dire qu'il s'agit uniquement de l'ordre matériel, l'ordre matériel repose sur l'ordre moral et en dépend. Si tous les hommes vivaient sagement, les gendarmes, les geôliers et les bourreaux deviendraient inutiles. La raison serait l'unique souveraine. Tout au plus existerait-il une autorité simplement directrice, interprétant la raison plutôt que formulant des lois strictes, indiquant à chacun ce qu'il doit faire pour entretenir l'harmonie générale, toujours et partout obéie, forte par l'adhésion constante de toutes les volontés. Ainsi Dieu, dans le ciel, est maître absolu et souverain :

il ne rencontre jamais de résistance chez ses élus soumis et satisfaits.

Il résulte de ce qui précède que l'intensité répressive du pouvoir est directement proportionnelle à la perversité des sujets. Plus l'homme devient vicieux ou méchant, plus il a besoin d'une main ferme, dure même, parfois cruelle, pour le maintenir ou le remettre dans le droit chemin. Au contraire, les mœurs, en s'adoucissant et en s'épurant, sollicitent une autorité plus douce. L'histoire confirme ces données du bon sens. Pourquoi l'antiquité nous offre-t-elle des exemples fréquents de tyrannies atroces, en apparence insupportables? C'est à cause de la corruption païenne qui dépassait de beaucoup ce que le milieu encore chrétien, après tout, où nous vivons, nous permet de souffrir. La verge du despote devenait un mal nécessaire. Si depuis la Rédemption du Calvaire, les princes sont plus humains et les gouvernements plus maniables, ce n'est pas seulement parce que les détenteurs du pouvoir répugnent aux mesures de violence, mais c'est aussi parce que les rigueurs n'auraient plus d'excuse dans le tempérament plus traitable des peuples. Un corollaire pratique suit naturellement. On parle beaucoup de liberté depuis un siècle et l'idéal rêvé est un minimum de gouvernement. Ce n'est pas nous qui nous inscrirons en faux contre ces aspirations. Nous aimons beaucoup la liberté pour nous et pour les autres. La liberté est une excellente chose, bien qu'elle ne soit pas, comme on se l'imagine par préjugé, la plus excellente des choses. Elle est bonne comme moyen, et non pas comme but. C'est la seule voie par laquelle nous puissions arriver au bien, c'est-à-dire à la vertu et au bonheur, puisque Dieu nous a imposé la condition de mériter. Voilà pourquoi nous goûtons fort la liberté normalement exercée, c'est-à-dire dirigée vers la fin suprême de l'homme, vers le bien. Nous approuvons donc nos contemporains de chérir la liberté et de tendre à diminuer les attributions du pouvoir. Mais ils n'y réussiront qu'autant que la société deviendra plus vertueuse, c'est-à-dire plus chrétienne.

Si nous étudions maintenant la société au point de vue historique, nous nous heurtons à des difficultés. Il ne faut pas un grand effort d'attention pour constater qu'à côté du fait divin et nécessaire (d'une nécessité conditionnelle, issue de la nature même de l'homme) il se pose un fait humain et contingent. Tout pouvoir vient de Dieu, sans doute, en ce sens que Dieu veut qu'il y ait un pouvoir et que nul pouvoir n'existe sans son ordre ou sa per-

mission. C'est la parole de Jésus à Pilate : « Le pouvoir dont vous êtes investi, vous ne l'auriez pas s'il ne vous avait été donné d'en haut. » Mais ce pouvoir vient aussi de l'homme, en tant qu'il y a toujours une circonstance humaine qui le détermine. Quelle est cette circonstance? Y en a-t-il de diverses sortes? Une seule est-elle légitime?

Les scolastiques soutiennent que cette circonstance est unique, au moins au point de vue logique, et qu'elle n'est autre que l'assentiment populaire (non pas l'élection, qui est fort différente). Certes ils ont raison de croire que nul gouvernement n'est stable s'il n'a pour lui l'adhésion générale : nul pouvoir ne résiste longtemps à l'animadversion publique. Toutefois il faut convenir que la lassitude produit souvent l'indifférence, et les annales du genre humain nous offrent plusieurs exemples de gouvernements détestables et détestés, qui ont duré non pas tant par la crainte des supplices que par la force de l'habitude. Un penseur, non sans mérite, La Boétie, s'indignait et ne pouvait comprendre la lâcheté de la multitude baisant les pieds d'un tyran. Il se présente, en effet, au premier abord, un mystère, et ce mystère ne se dévoile qu'à ceux qui savent qu'il faut absolument à l'homme déchu un maître, et que faute d'un bon ou d'un passable, il en prend ou en subit un mauvais. Mais cet assentiment populaire, sous quelque forme qu'il se manifeste, sous celle de l'enthousiasme ou de la résignation, cet assentiment, condition indispensable du pouvoir, en est-elle nécessairement l'origine (origine seconde, bien entendu)? Il y a là une nouvelle question bien différente de la précédente.

Consultons l'histoire. Nous voyons que si l'adhésion des peuples accompagne normalement l'existence du pouvoir, elle n'en est pas la cause efficiente. Il est vrai de dire que les sujets se soumettent au prince, parce qu'il y a un prince, c'est-à-dire un homme puissant et environné d'un certain prestige; il est faux que le prince existe parce que les sujets l'ont choisi. Telle n'est pas du moins, la règle générale. Les faits d'élection bien constatés pour déterminer une forme de gouvernement ou adopter une dynastie sont infiniment rares.

Hérodote nous conte que les Mèdes élevèrent au souverain pouvoir un seigneur nommé Déjocès. L'historiette est-elle bien authentique? En tous cas ce Déjocès n'était évidemment pas le premier venu. Quand le peuple hébreu, après la captivité, poussé à bout par les persécutions des rois de Syrie, investit de l'autorité souve-

raine la famille des Asmonéens, Judas Machabée, par ses victoires, s'était désigné lui-même aux suffrages. Si l'on en croit le moine Richer, Hugues Capet convoqua en 987 les représentants de toutes les provinces, c'est-à-dire, sans doute, les possesseurs de tous les grands fiefs pour décider la question de la succession au trône. Mais l'assemblée trancha plutôt une question de droit politique, qu'elle ne fit une élection proprement dite. Après avoir proclamé de plus ou moins bonne grâce la déchéance du duc Charles de Lorraine, elle n'eut pas d'autre alternative que d'accepter pour roi celui qui se trouvait déjà investi de l'autorité suprême. A l'époque contemporaine, si deux membres de la famille Bonaparte ont recueilli des millions de suffrages, il n'ont consulté la nation qu'après s'être saisis des rênes de l'État.

Ces exemples d'élection et d'autres semblables n'ont donc pas la portée que leur prête non seulement l'école révolutionnaire, mais encore celle qui, marchant sur les traces de Suarez, maintient que, dans tous les cas, le pouvoir ne vient de Dieu que par le canal du peuple. Il y a toujours un fait humain, répétons-le, pour déterminer le sujet dans lequel s'incarne le pouvoir, mais ce fait humain est rarement une élection proprement dite. Cependant on doit tenir compte de ce mode d'accession à la souveraineté. Il en existe certainement d'autres : ainsi, la conquête. Il y a des conquêtes justes et des conquêtes injustes. Même ces dernières fournissent un titre qui devient légitime, quand la prescription a couvert le vice d'origine, et si, de plus, le maître imposé, d'abord par la force, gouverne suivant le droit et protège suffisamment les intérêts moraux et matériels du peuple conquis.

L'usurpation elle-même peut être légitimée de la même façon.

A côté de ces procédés qui ont tous, ou presque tous, quelque chose d'irrégulier, puisque l'élection elle-même s'exerce rarement dans des conditions parfaites de loyauté et d'indépendance, on serait inexcusable de ne pas en mentionner un, qui est le plus simple de tous, qui ne donne aucune prise à l'intrigue, à la fraude ou à la violence et qui semble dicté par la nature même. Nous voulons parler de l'hérédité. C'est assurément le mode primitif. En effet les peuples qui ont conservé le plus fidèlement les anciennes traditions donnent à leur souverain le nom du père : voyez les Russes, les Chinois. D'autre part, l'Église de Jésus-Christ, sans s'être prononcée jusqu'ici sur ces matières délicates, tout en pres-

crivant comme une obligation de conscience la soumission aux pouvoirs politiques, ne propose aux fidèles d'autre commandement précis que le quatrième précepte du Décalogue, qui est ainsi conçu : « Tes père et mère honoreras. » Elle assimile ainsi d'une façon très claire le pouvoir des chefs d'État à l'autorité paternelle.

Ouvrons la Bible, aux chapitres x et xi de la Genèse. Qu'y lisons-nous? Que les descendants de Noé ayant cessé de s'entendre par suite de la confusion des langues, juste châtiment de leur orgueil, se séparent et forment dorénavant des nations distinctes, chacune sous la direction du chef de famille, qui devient dès lors roi, et transmet l'autorité, après sa mort, à son fils aîné. Pendant longtemps, en effet, les peuples ont porté le nom de leur patriarche comme de leur fondateur, de celui qui les avait constitués en corps de nations.

Il résulte de ce fait capital, ignoré des historiens classiques, et dont on ne trouve les traces que dans nos livres saints, ainsi que dans les monuments épigraphiques des Assyriens providentiellement découverts de nos jours, que c'est la perturbation du langage humain qui a produit le phénomène de la distinction des peuples. Maintenant encore, la langue est un des principaux signes, non le seul, auquel on reconnaît la nationalité, et le premier soin des gouvernements est d'établir, là où elle n'existe pas, l'unité d'idiome, pour resserrer les liens de l'unité nationale.

Nous persistons donc à croire qu'avant le déluge et même avant Babel, le genre humain étant, comme le dit la Bible, *d'une seule lèvre*, ne se trouvait pas partagé entre des nations diverses, et ne constituait qu'une immense famille, divisée, il est vrai, en nombreuses familles secondaires ; mais les intérêts de celles-ci n'étaient point contradictoires, et s'il se manifestait des rivalités et des discussions, comme il s'en manifeste parfois entre parents, ces conflits avaient un caractère essentiellement transitoire, elles n'empêchaient pas un commerce général et habituel, ni surtout l'unité de tradition et de direction supérieure.

La formation de nationalités distinctes, séparées et naturellement hostiles, ou du moins méfiantes et ombrageuses eut, au contraire, pour résultat de détruire la communauté de croyances et de culte du genre humain. Chaque peuple se cantonnant chez lui et ne communiquant que rarement avec l'étranger, cessa de puiser à la source première, c'est-à-dire auprès du patriarche du genre humain, la

connaissance des grandes traditions sur Dieu, la création, la chute, l'expiation imposée, le pardon promis, traditions vieilles comme l'humanité, et dont ce patriarche possédait le dépôt. Jusque-là, tout le monde avait pu recourir à cette source sacrée, pour s'éclairer sur ses croyances et sur ses devoirs. Sans doute, plusieurs avaient méconnu les enseignements divins, des révoltes avaient éclaté, des crimes furent commis, et l'Ecriture nous apprend que d'assez bonne heure « toute chair avait corrompu sa voie ». Noé, le dixième patriarche, le représentant d'Adam, par ordre de primogéniture, le chef légitime du genre humain, le missionnaire de Dieu, appela en vain pendant cent ans les hommes à la pénitence. Sa voix ne fut pas écoutée ; mais nul ne pouvait contester son autorité, la filiation directe était là. Il n'y avait, à proprement parler, que deux sociétés, la société « des enfants de Dieu », qui obéissait aux patriarches, et celle des « fils des hommes » ; vrais rebelles, schismatiques plutôt qu'hérétiques. Le choix était facile entre les deux.

Mais une fois que la fragmentation de l'humanité s'est opérée à Babel, le fil conducteur est perdu, il n'y a plus deux sociétés seulement, mais une infinité de peuples, en présence les uns des autres, le souvenir de l'autorité patriarcale ne se conserve que chez quelques tribus privilégiées, il s'éteint bientôt ; et privés de ce flambeau universel, les hommes se groupent autour de chefs particuliers, se forgent des traditions mensongères ; alors l'idolâtrie, le polythéisme et les cultes nationaux prennent naissance. La grande voix du patriarche universel se taisant, il faut que Dieu se choisisse un interprète spécial qui s'adressera à une race choisie, en attendant que tous les peuples du monde, entrant dans sa famille spirituelle, se rangent autour de lui. Dieu suscite ou plutôt *appelle* Abraham, le « père des croyants », l'ancêtre commun des juifs, des chrétiens et des musulmans. Le Messie annoncé sera de sa semence et c'est en lui que seront « bénies », c'est-à-dire converties et sauvées toutes les nations de formation récente, lesquelles sont destinées à ne plus constituer, à la fin des temps, qu'un troupeau mené par un seul pasteur.

On voit par là que l'existence des nations a des rapports fort étroits avec la destinée providentielle du genre humain. Établies par suite d'un châtiment, et, sans doute aussi, dans des vues de miséricorde, elles doivent, dans le plan divin, se fondre plus tard dans une unité qui rappellera l'unité primordiale. Elles sont déjà en

marche vers ce but final. Le mouvement de concentration et d'agglomération est visible aux yeux des plus prévenus; les petits peuples disparaissent absorbés par de plus grands, les frontières tendent à s'effacer, la propagande chrétienne fait son œuvre, la franc-maçonnerie fait la sienne, et l'on peut prévoir le jour aussi éloigné que l'on voudra, où les empires et leurs gouvernements ne pèseront plus que d'un poids fort léger, où le monde sera divisé en deux camps, celui du bien et celui du mal, celui de Dieu et celui de Satan, comme il arriva aux jours d'Adam et de Noé.

En attendant, les nations subsistent et jouent un rôle. Il importe d'étudier ce rôle et de dicter des règles pour qu'il soit bien joué. Si les nations ne sont que des familles agrandies, il faut avant tout déterminer les lois essentielles de la famille, afin de les appliquer ensuite aux nations.

M. l'abbé Roquette se place hardiment dans l'ordre surnaturel. Il est prêtre, il croit à la Bible, à l'Évangile. Ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche. L'œil fixé sur les Livres Saints, il nous présente l'historique de la famille, telle que Dieu l'a constituée. Ce sont des faits indéniables pour les croyants, — or l'auteur ne s'adresse qu'aux croyants, — et qui dispensent des théories : on se borne à pénétrer les raisons de l'ordre établi d'en haut, d'en extraire les principes, de faire l'application de ces principes. Rien de plus clair, de plus logique, de plus satisfaisant que ce procédé.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'exposition très complète de l'institution du mariage, d'après la Genèse. La subordination de l'épouse à l'époux, l'amour de l'époux pour l'épouse qui doit surpasser tout autre amour, la procréation des enfants, l'autorité paternelle, ressortent en caractères évidents du récit sacré. Nous préférons insister sur le côté particulièrement original du livre, sur la thèse de prédilection de l'auteur : le droit d'aînesse. Là est la clé de voûte du système. Nul, parmi les honnêtes gens, n'a songé à contester les grandes lignes précédemment esquissées; mais le droit d'aînesse, adopté par certains peuples, rejeté par d'autres, est resté la pierre d'achoppement pour nos contemporains.

Ce n'est pas d'hier que les économistes ont signalé les dangereuses conséquences du partage égal forcé; à un autre point de vue, les moralistes ont noté l'atteinte que cette pratique porte à l'indépendance et à l'autorité du père. Pour obvier à ce double inconvénient, l'école de M. Le Play, à la suite de son illustre et vénéré

maître, propose la liberté testamentaire. Le chef de famille, souverain absolu de ses enfants, en qualité de père, maître absolu de ses biens, en qualité de propriétaire, choisit celui de ses enfants qu'il juge le plus capable de le remplacer, le désigne comme son héritier, et lui lègue toute sa fortune, à la charge d'entretenir convenablement ses frères et sœurs. M. l'abbé Roquette, tout en s'inclinant avec respect devant la majesté du père, jusqu'à en faire un patriarche et un roi, refuse de lui reconnaître un pouvoir arbitraire. A ses yeux, le véritable père, le véritable souverain, c'est Dieu; le véritable propriétaire, c'est encore Dieu. L'homme, investi par la Providence divine de ce mystérieux pouvoir de procréer des êtres semblables à lui et de posséder la terre à l'exclusion d'autrui, participe bien, en quelque sorte, de la Divinité, mais il n'est pas dieu tout à fait. Il reste toujours soumis à la volonté du maître suprême et est tenu de respecter ses prescriptions. Or, 1° Dieu a institué le droit d'aînesse. 2° Il a créé le patrimoine, non pour le bien-être exclusif et capricieux du chef de la famille, mais pour l'avantage de celle-ci. De ces prémisses l'auteur conclut que le père est tenu d'instituer un héritier, mais que cet héritier nécessaire est le fils aîné, sauf, bien entendu, les cas d'indignité.

Nous résumons brièvement l'argumentation de M. l'abbé Roquette. La famille se maintient en vertu du même principe qui lui a donné l'existence. Or c'est le père qui est l'auteur de la famille, il la conserve par son commandement souverain. Quand la mort l'enlève, que deviendra-t-elle? Elle se dissoudra fatalement, s'il n'est pas remplacé par un autre lui-même. Or ce substitut nécessaire, c'est l'aîné des enfants, le père l'a engendré avec l'intention de se donner une postérité, il a pu l'associer de bonne heure à ses travaux et à la direction de la famille. Ce but étant atteint par sa naissance, les autres enfants ne viennent, en quelque sorte, que par surcroît. Lisez la Bible : la suite des patriarches y est exactement indiquée suivant l'ordre de la primogéniture. Les premiers-nés sont tous désignés par leur nom : Seth, Enos, Caïnan... pour les autres, le livre sacré se contente de les appeler sous le nom générique de fils et de filles. Cette exception, en faveur des aînés, n'est-elle pas significative? Une foule de textes accusent, d'ailleurs, ce principe. « Sois le seigneur de tes frères, dit Jacob à Judas, et que les enfants de ton père se prosternent devant toi. » Quand Isaac, trompé providentiellement, a béni Jacob, et qu'Esaü réclame, le patriarche

répond à celui-ci : « J'ai donné tout à ton frère que Dieu a choisi, il ne me reste rien dont je puisse te gratifier. » C'est qu'en effet la bénédiction paternelle emporte tout.

On voit que M. Le Play et l'abbé Roquette, suivis en ce point par un nombre toujours croissant de bons esprits, sont d'accord pour condamner le morcellement de l'héritage, et pour instituer un continuateur unique du père, lequel sera, comme ce père, le chef de la famille et le protecteur de tous ceux qui en font partie. *Le père est mort : vive le père !* s'écrie avec énergie M. l'abbé Roquette, voilà la vraie formule. Ils diffèrent en ceci, que le premier veut l'élection par le père, et que le second s'en rapporte à la désignation par le fait de la naissance. L'un a pleine confiance dans la sagesse humaine, le second s'en rapporte à l'action de la Providence. Nous remarquons, en outre, que l'économiste, sans négliger les intérêts moraux de la famille, semble avoir principalement en vue la prospérité du domaine ou de l'atelier, tandis que le prêtre vise avant tout l'autorité et la direction morale qu'il entend déférer à l'élu de Dieu. L'un, enfin, invoque l'expérience des siècles; l'autre pose les principes, sans trop s'inquiéter de l'application.

Ce n'est pas dans quelques pages de Revue que l'on peut résoudre ces grands problèmes. A peine nous reste-t-il assez d'espace pour en indiquer seulement quelques côtés. Incontestablement l'adoption des réformes indiquées par l'auteur des *Ouvriers européens*, de même que le retour au droit primitif, *à la loi d'Adam*, préconisée par l'écrivain que nous étudions en ce moment, produiraient des résultats avantageux. Nous ne croyons même pas nous avancer trop en affirmant qu'il est nécessaire, si l'on veut éviter la décadence, d'entrer résolument dans une de ces deux voies; et nous ajouterons bien vite qu'il ne serait pas impossible de les réduire à une seule, au moyen de quelques compromis dans la pratique. Mais il ne nous est pas démontré que ces réformes ou ces principes aient le caractère absolu que les théoriciens sont d'autant plus enclins à accorder à leurs systèmes, qu'ils ont l'esprit plus net et le raisonnement plus vigoureux. M. Le Play nous faisait un jour l'honneur de répondre à quelques modestes objections : il nous disait que ses longues et consciencieuses études l'avaient amené à constater que nulle part, ni jamais, aucun peuple ne prospérait, si les héritages fonciers ou industriels n'échappaient, au moins *en fait*, au morcellement. Cette judicieuse restriction (*en fait*)

fut pour nous un trait de lumière. Nous crûmes comprendre que là où la législation permettait ou favorisait l'égalité des partages, il fallait laisser aux mœurs le soin de corriger les lois. On ne saurait prétendre, en effet, que le droit d'aînesse ou la liberté testamentaire absolue aient été partout la règle. Ni l'un ni l'autre n'existaient chez le peuple juif, tel qu'il fut constitué par Moïse. Mais les mariages entre parents que prescrivait la loi, faisaient rentrer les héritages dans les familles, et l'anniversaire jubilaire rétablissait périodiquement l'équilibre primitif. Ailleurs, diverses institutions conduisaient à peu près au même but. Il ne s'agit pas seulement de faire des lois, mais de les rendre acceptables et aisément pratiquables. En Angleterre, l'immobilisation des immenses domaines dans la main des aînés est rendue moins odieuse par les débouchés considérables qu'offrent le commerce, l'industrie et les colonies, l'Inde et l'Australie, entre autres, à l'activité des cadets. Il faut que les lois et les mœurs se prêtent un mutuel appui. Mais pour placer les unes et les autres dans la bonne direction, il importe grandement que des observateurs et des penseurs, tels que MM. Le Play et l'abbé Roquette, travaillent et éclairent l'opinion.

L'auteur de la *Famille telle que Dieu l'a faite*, établit fort bien que le droit d'aînesse est surtout institué en faveur des cadets. On va crier au paradoxe, mais suivez le raisonnement. Avec l'égalité forcée des partages, vous faites l'égalité dans la médiocrité, et bientôt après, dans la misère. Chaque enfant rêve d'avoir sa part que l'imprévoyance naturelle à la jeunesse grossit démesurément, vit dans l'oisiveté et la mollesse et court ainsi à sa ruine. D'autres fois il arrive que le père, redoutant la détresse pour sa postérité, obéit à de funestes calculs. Comme il lui faut un héritier et que la loi le lui refuse, il supprime tout simplement les cadets. Prenons l'hypothèse contraire : l'aîné succède de plein droit à la personne et aux biens du père. Tenu d'honneur et par la loi à pourvoir ses frères et ses sœurs, il remue ciel et terre pour les pousser, et ceux-ci, de leur côté, stimulés par le besoin, s'*évertuent*, c'est-à-dire à la lettre font acte de *vertu*. De là l'esprit d'initiative privée qui caractérise les peuples chez lesquels le droit d'aînesse s'est conservé. De là ces entreprises, ces aventures, ces migrations qui aboutissent à la colonisation de contrées lointaines, au refoulement de la barbarie, aux progrès de la civilisation, à la création d'une seconde patrie. Voyez l'Angleterre. Au contraire, les nations chez lesquelles le patrimoine

se subdivise à l'infini, s'immobilisent et se consument en vains efforts pour extraire d'un sol épuisé une moelle insuffisante pour faire subsister une nombreuse population. Pour nous servir d'une expression pittoresque et vraie, elles sèchent sur pied. Voyez la France. L'histoire des colonies grecques se rattache au même principe. Quand le nombre des bouches à nourrir augmentait considérablement dans une cité, une grande partie de la jeunesse allait chercher des terres et des moyens d'existence sous d'autres cieux. Or les cadets seuls s'expatriaient, car une coutume inviolable voulait que dans chaque maison il restât un héritier du sang, un successeur des ancêtres, pour entretenir à perpétuité les sacrifices domestiques.

Quant à l'objection tirée de l'injustice prétendue faite aux cadets par l'inégalité de traitement, M. l'abbé Roquette y répond victorieusement. En droit strict que doit le père à ses enfants? L'intégralité de sa fortune? Nullement. Il leur doit, dans la mesure du possible, une situation en rapport avec leur naissance et leur éducation. La sollicitude du père, le patronage de l'aîné peuvent procurer ce résultat. « Puisqu'on veut de l'égalité, en voici et de la meilleure : les fils des riches et des nobles obligés de commencer comme les pauvres, de travailler comme eux pour gagner leur vie, les uns et les autres également fils de leurs œuvres, qu'ils aient des pères millionnaires ou des pères indigents... Le partage forcé établit l'égalité entre cinq ou six enfants, le droit d'aînesse entre des millions d'hommes... Voilà le monde, tel que Dieu l'a fait : dans chaque famille, pour un conservateur, pour un aîné chargé de conserver les fruits déjà acquis du travail, huit, neuf, dix fondateurs, travailleurs actifs, intrépides, infatigables... L'humanité s'avance comme une armée victorieuse. » Pendant qu'une faible partie reste à l'arrière-garde pour conserver ce qui a été acquis, la *grande armée* va en avant, dompte la nature. Notez que le cadet, devenu fondateur d'une famille, créateur d'un patrimoine, fait un aîné à son tour. La classe des aînés, des anciens, des nobles se renouvelle ainsi incessamment, non seulement par la loi de la naissance, mais aussi par celle du travail et de la vertu. Dans un cadre ainsi tracé, il n'y a que les intelligents et les laborieux qui réussissent. C'est une sorte de sélection naturelle corrigée et complétée par la liberté.

Nous livrons l'ouvrage de M. l'abbé Roquette aux méditations des pères, des fils de famille, des penseurs, des publicistes, des écono-

mistes, des hommes d'État. Tous y trouveront un contre-poids nécessaire aux idées d'une égalité chimérique qui risque de préparer l'avènement du plus effroyable despotisme qui fut jamais. Dans les dernières années de l'empire, un sénateur, M. le baron de Veauce, proposa, vainement, il est vrai, d'accroître la portion disponible. Le remède eût été d'une efficacité douteuse. Peut-être que la meilleure solution pour concilier le droit naturel de l'aîné avec l'autorité du père de famille, et pour incliner doucement les mœurs publiques dans un sens opposé à la tradition et à la pratique révolutionnaires, consisterait à instituer par la loi un préciput en faveur de l'aîné, préciput que le père aurait la faculté de supprimer par testament. Le grand nombre des successions *ab intestat* suffirait à produire le résultat désiré.

Nous avons vainement cherché les lois de l'histoire dans le livre qui porte ce titre et dont le principal, pour ne pas dire l'unique mérite, est d'être écrit avec soin. Si M. Beuloew s'imagine être un penseur original, il se trompe; et s'il a la prétention d'avoir fait une découverte, il abuse les autres. Sa doctrine est tout simplement la doctrine évolutionniste, qui est aujourd'hui à la mode, sans que cette fortune la rende plus vraie. Elle passera comme les autres, et les idées de M. Beuloew avec elle. Celui-ci nous met sous les yeux un tableau, assez intéressant et assez complet, du reste, de l'histoire universelle; mais nous n'y avons trouvé aucune trace de philosophie historique. L'unique conception qui soit personnelle à l'auteur, et il la délaie dans près de quatre cents pages, c'est la division des annales de l'humanité en trois phases successives, respectivement caractérisées par l'idéal du beau, l'idéal du bien et l'idéal du vrai. L'idéal du beau est réalisé par l'antiquité, notamment par les Grecs; celui du bien trouve son expression culminante dans le christianisme; enfin le vrai fait son entrée triomphante dans l'âge contemporain, sous les auspices de la philosophie moderne et de la Révolution. C'est de la pure fantaisie. La vérité a été connue de l'homme dès son apparition sur la terre. Elle fut assez promptement étouffée par la révolte des sens et de l'orgueil; mais aujourd'hui le monde est-il plus éclairé? Nous qui croyons à la Révélation, nous en saluons les premières lueurs dès le commencement du monde. Il y a eu progrès, sans doute, dans la connaissance du vrai, mais l'histoire bien étudiée nous montre un progrès parallèle dans la pratique du bien. Quant au beau, il a revêtu diverses

formes, et si les anciens ont tenu le premier rang dans certains arts, il est difficile de réléguer dans une place inférieure les cathédrales gothiques ainsi que les chefs-d'œuvre de la peinture chrétienne.

M. Beuloew, dont la sincérité éclate à toutes les pages, nous permettra de lui signaler les contradictions fondamentales de son livre. S'il parle avec émotion de « cette délicatesse de la conscience, de cette inquiétude toujours croissante qu'éprouva le chrétien au sujet de sa propre indignité, inquiétude salutaire et féconde qui l'entraîne incessamment vers les sommets où habite la perfection divine », s'il prédit que « l'idéal du bien que nous offre la religion chrétienne gardera toujours sa primauté, puisque notre esprit ne saurait en concevoir un plus élevé », il devrait se demander comment une doctrine qui a produit une morale si excellente peut ne pas être l'expression adéquate de la vérité. Est-ce que ces deux choses ne sont pas corrélatives? L'homme qui a pu comprendre la beauté de l'humilité est digne et capable de s'élever jusqu'à la sublimité du mystère de l'amour divin, qui est tout le christianisme. « Nous croyons, dit saint Jean, à l'amour que Dieu a eu pour nous. » D'autre part, nous ne savons pas quelle nouvelle vérité la Révolution a apportée au monde, et il nous est difficile de nous expliquer comment on peut placer au nombre des causes qui retardent l'avènement de l'idéal du vrai, l'État chrétien, le *Syllabus*, la définition de l'Immaculée-Conception et de l'infaillibilité papale.

M. Léouzon Le Duc a recueilli aux archives royales de Suède, un document du plus haut intérêt, la correspondance diplomatique du baron de Staël-Holstein, qui fut ambassadeur de Suède en France depuis 1783 jusqu'au commencement de 1792. Partisan obstiné de la Révolution, quoique choyé par la cour, M. de Staël montre autant de clairvoyance! quant à l'état des esprits et à l'enchaînement des faits, que d'aveuglement pour ce qui concerne les principes fondamentaux de l'ordre social. Comme il se livre peu à la spéculation pure, ses informations et ses conjectures sont très précieuses. Outre quelques détails caractéristiques qu'il révèle, il excelle à démêler le jeu des intérêts et la lutte des partis. Nous lui reprochons sa partialité évidente pour la faction populaire dont il flétrit, du reste, les excès, mais sans une indignation suffisante, et ses préventions contre ceux qu'il appelle d'un ton hargneux les *aristocrates*. Observateur froid et judicieux, narrateur exact, il avertit

soigneusement son maître de la ferveur révolutionnaire et de l'enthousiasme qu'excitait, bien à tort selon nous, la nouvelle Constitution; il le prévint également contre le fallacieux espoir d'une intervention étrangère. Sur ces deux points il voyait juste; il affirmait avec raison que nulle des puissances qui se préparaient à lutter contre la Révolution, ou plutôt à profiter du trouble qu'elle avait causé en France, n'aimait sincèrement notre pays. Gustave III, sur le point de se mettre à la tête de la coalition, rappela un diplomate qui l'encourageait si peu. Le baron de Staël quitta Paris le 5 février 1792 et arriva à Stockolm un peu avant le 13 mars, jour de l'assassinat du roi. M. Léonzon Le Duc prétend dans son introduction que les sociétés secrètes ne furent pour rien dans cet attentat et il trace du souverain immolé un portrait fort peu flatteur. Une dénégation dénuée de preuves, la rencontre de quelques témoignages hostiles, ne sauraient nous satisfaire. M. de Staël rentra en France en février 1793, par conséquent peu de temps après la mort du Roi et essaya immédiatement de nouer des rapports avec la Convention. Il parvint, en effet, à conclure un traité d'alliance, mais le régent de Suède refusa de le ratifier, et lui-même dut se retirer à Coppet. Il fut plus heureux après la chute de Robespierre, et le 4 floréal an III, la salle des séances de la Convention qui avait tant de fois retenti d'imprécations contre les tyrans, fut le théâtre d'une scène bien différente. M. le baron de Staël y fut introduit comme ambassadeur de Sa Majesté le roi de Suède, avec tous les honneurs dus à son rang, y prononça, assis, un discours auquel le président Boissy d'Anglas répondit, et reçut de celui-ci l'accolade fraternelle au milieu des applaudissements de l'Assemblée. Cette démarche équivalait à la reconnaissance de la République française par la Suède. La correspondance du baron Brinkman, successeur du baron de Staël comme ministre plénipotentiaire à Paris, offre beaucoup moins d'intérêt. Ce ne sont plus les impressions du même observateur.

Voici un autre témoin de la Révolution, témoin bien différent. A un membre de la plus haute aristocratie, succède une simple bourgoise du Dauphiné. Bonne mère, épouse dévouée, femme sensible par-dessus tout, fanatique de Jean-Jacques, d'une religion qui ne s'élève pas beaucoup au-dessus de celle du Vicaire Savoyard, bien qu'elle aille aux sermons... des prêtres constitutionnels, Mme J. adopte avec ardeur les principes de la Révolution, en suit passionné-

ment, à Paris même, toutes les phases, et fascinée par le monstre, finit par en excuser, sinon par en approuver tous les crimes jusques et y compris le 10 août, les journées de septembre, l'exécution de Louis XVI et le 31 mai. Bien entendu que cette énergumène a sans cesse à la bouche les mots de vertu, d'humanité et de dévouement. Il faut avouer qu'elle donne par lettres d'assez bons conseils de morale à son fils. Le contraste avec son dévergondage politique n'en est que plus frappant. Elle offre un lamentable exemple de la séduction diabolique qu'exercent les spectacles malsains et des conséquences extrêmes qu'entraînent fatalement les fausses doctrines. A force d'entendre repéter que la cour trahissait, la pauvre femme le croyait bonnement, et cette citoyenne qui avait horreur du sang se consolait aisément du massacre des Suisses et de l'hécatombe des prisonniers.

Elle croyait, au surplus, fermement à l'Être suprême, à la Providence de la révolution, et appelait naïvement miracles les coups d'audace et de force par lesquels la secte triomphait toujours de l'indignation timide des honnêtes gens. Etrange dévotion ! Il est remarquable que son enthousiasme s'accrut sans cesse, tant que la lutte subsista entre les ardents et les modérés. Lorsque les premiers triomphèrent définitivement par l'avènement de la République, son illusion tomba comme par enchantement et le tableau qu'elle trace de la Convention est des moins flatteurs. Cette aimable dame qui eut l'honneur d'avoir à dîner chez elle Robespierre, et de lui offrir une dinde qui coûtait 8 livres 10 sols, ne le jugeait pas à la hauteur des événements. Nous aurions été curieux de savoir quelle impression les dernières années de la Révolution firent sur son esprit et si elle accepta l'Empire avec la même servilité que tant de révolutionnaires; mais M. Lockroy se tait discrètement sur ce point. Lacune fâcheuse dans l'étude psychologique que suggèrent ces confessions destinées, dit-on, à ne pas sortir du cercle de la famille.

Antoine Drouot, troisième fils d'un boulanger de Nancy, qui devint père de dix enfants, avait puisé dans sa famille des sentiments de foi et des habitudes de piété qui furent l'honneur et le soutien de son existence. Il montra de bonne heure de rares aptitudes, passa de brillants examens et put entrer dans l'armée savante de l'artillerie. Il fit toutes les campagnes de la République et de l'Empire, toujours fidèle aux pratiques chrétiennes; Napoléon l'appelait le *sage* de la grande armée. La retraite de Russie

mit le comble à sa renommée d'héroïsme. Le général Drouot, plein de dévouement pour l'empereur, auquel il n'avait pas ménagé les conseils durant la pospérité, le suivit à l'île d'Elbe et crut devoir, à cause de son serment, coopérer à l'entreprise funeste des Cent jours qu'il avait pourtant désapprouvée. La Restauration indulgente lui pardonna et n'eut pas désormais de plus loyal serviteur que lui. Usé par les fatigues de la vie militaire, il rentra dans la retraite à l'âge de quarante-deux ans, et jusqu'à sa soixante-douzième année, où il mourut, il édifia ses compatriotes par le spectacle des plus grandes vertus. La plus grande partie de ses pensions était consacrée à des œuvres de charité. A sa mort il fut universellement regretté. La biographie de ce héros chrétien est on ne peut plus attachante et instructive.

Le même auteur publie chez le même éditeur une *Vie du général Hoche*, qui fait le pendant de la *Vie du général Drouot*. A côté du héros de l'Empire surgit le héros de la République, belle et touchante figure aussi, mais qui fut dépourvue de l'auréole de la foi chrétienne. Hoche, comme Drouot, né dans une condition des plus obscures, s'élève de même par ses talents et ses vertus. Général en chef à vingt-six ans, il tint à un âge si jeune, suivant l'expression de Napoléon, les promesses qu'il avait faites. On loue à bon droit sa bravoure, son coup d'œil, son désintéressement, son humanité. Pourtant il ne faut pas oublier qu'à Quiberon il ne fit aucune tentative pour arracher à la mort la masse des émigrés que la fortune des armes avait mise à sa merci. Il se contenta de s'éloigner des lieux qui allaient prendre le nom de « champ des martyrs », de peur de paraître sanctionner par sa présence les atrocités qu'il prévoyait sans les approuver. Ce fier politique, qui n'était pas dénué d'ambition, ne voulait pas se compromettre. M. de Bona a l'impartialité de signaler cette tache et de faire remarquer plus loin que Hoche applaudit au coup d'État de fructidor et tint jusqu'au bout en faveur de la faction jacobine. Le biographe a gardé une mesure parfaite dans l'appréciation de la part que le personnage prit aux événements de son temps. Peut-être a-t-il été un peu indulgent en qualifiant seulement de faute contre la discipline un duel de son héros. En somme, Hoche fut un homme de Plutarque, qui ne sut pas s'élever au-dessus du niveau des vertus païennes.

Léonce de la Rallaye.

CHRONIQUE PARISIENNE

Paul de Saint-Victor. — Ses obsèques. — Les lunettes bleues de Lamartine. — Mal élevé. — Un sauvage *gentleman;* le roi Kalakana à Paris. — Sa visite au *Figaro.* — Reprise d'*Œdipe roi*, à la Comédie française. — *Dieu et patrie*, par M. de Lérue. — Les *Rimes nocturnes* de M. Francis Melvil.

Je ne sais point s'il existe une foule plus mal élevée que celle de deux cents gens de lettres assistant à un enterrement. Voilà longtemps que j'ai cela sur le cœur ; il faut que je dise ma pensée à ce sujet.

Les obsèques de M. Paul de Saint-Victor ont présenté un spectacle qui aurait scandalisé un étranger. Il y avait là, dans l'église Saint-Germain des Prés, des journalistes, des *reporters*, des artistes, voire des académiciens. Ce monde ne paraissait uniquement occupé que de se raconter ses petites affaires. On entendait des chuchotements, des rires étouffés, des bouts de conversation sur la politique ou le théâtre ; c'était indécent.

Quand un homme connu entrait, des exclamations partaient :

— Tiens! voilà Claretie.

— On dit que Victor Hugo a envoyé un discours écrit.

— Qui le lira ?

— Dalloz probablement.

— Et quand passe votre pièce ?

— En novembre au plus tôt. J'ai dit à Deslandes : sous aucun prétexte, je ne veux être joué à la rentrée. Pas de recettes d'été, n'est-ce-pas ?

Les confidences se poursuivaient sur ce ton-là pendant que les chantres entonnaient le *De profundis*, que les cierges brûlaient et que la famille pleurait.

Une des physionomies particulières de la cérémonie, c'était la

présence de certaines actrices de drame. Elles avaient l'air pénétré et convaincu; elles s'agenouillaient avec des écrasements subits; elles sanglotaient avec toutes sortes de hoquets tragiques. Elles jetaient l'eau bénite sur le cercueil en détournant la tête; puis elles prenaient la file des assistants, en baissant les yeux ou en les levant au ciel, selon que l'inspiration venait. Que voulez-vous? c'est ainsi qu'on a appris à représenter la douleur, au Conservatoire.

En fait, M. de Saint-Victor n'a laissé que dans le cœur de ses proches parents d'aussi intenses regrets; il était entouré de quelques familiers, mais il n'aimait point à avoir beaucoup d'amis. Il passait, effaré, dans la vie littéraire; il n'y séjournait point.

Ses regards se tournaient volontiers vers le passé, au lieu de se fixer sur le présent. Elevé chez les PP. Jésuites de Fribourg, il avait fait de fréquents voyages en Italie, où il avait puisé le goût de l'art et l'admiration du beau. Qui reviendrait insensible des lagunes de Venise, des palais de Rome, du Vésuve ou de Sainte-Marie des Fleurs?

Quand M. de Saint-Victor se retrouva à Paris, il s'y sentit d'abord un peu dépaysé. Imaginez un Florentin de la Renaissance ou un Vénitien de Paul Véronèse, transporté, d'un coup de baguette magique, en plein boulevard. La transition serait évidemment trop subite; l'acclimatation demanderait plusieurs jours.

M. de Saint-Victor écouta les plaisanteries parisiennes et il les dédaigna. Il aurait pu avoir de l'esprit; il se contenta d'avoir du talent.

A cette époque, il était secrétaire de Lamartine, qui lui fit obtenir un feuilleton dans le *Pays*.

Lamartine ignorait ce dont son protégé était capable. Le premier feuilleton parut; il éblouissait, comme un feu d'artifice. C'était une suite de métaphores imagées, hardies; le débutant voulut savoir l'opinion de son maître sur ce premier essai :

— Mon cher ami, dit Lamartine, j'ai voulu vous lire; mais j'ai été obligé de mettre des lunettes bleues.

Dès le principe, M. de Saint-Victor s'imposa; il ne conquit pas la renommée, peu à peu, comme la plupart des écrivains, il s'empara d'elle brutalement et la garda.

Soit à la *Presse*, soit à la *Liberté*, soit au *Moniteur universel*, il tint une place considérable, non qu'il eût une grande influence sur le public; d'autres, qui ne le valaient pas, possédaient cette

influence. Lui, on le lisait, moins pour connaître son opinion que pour savoir comment cette opinion était exprimée. Tous les lundis, les vrais lettrés se donnaient ce petit régal.

Je connais des gens qui, patiemment, ont collectionné *tous* les feuilletons de M. de Saint-Victor, depuis le premier jusqu'au dernier. Que de diamants pourraient être extraits de cette mine!

Il avait songé, un jour, à utiliser ces richesses éparses; il avait composé, de divers articles, un volume intitulé : *Hommes et dieux.* Ce n'étaient que des fragments; ils faisaient penser à ces débris parfaits de statues grecques que les archéologues rencontrent en fouillant le sol de l'Hellas.

On ne pourrait guère comparer le style de M. de Saint-Victor qu'à un tableau; ce virtuose extraordinaire se sert de mots à la place de couleurs. Son écritoire est une palette; sa plume est un pinceau, qui va chercher des tons, qui les compose, qui les étale, qui les mêle. Il y a des adjectifs qui ressemblent à des touches crues, jetées sur la toile avec l'audace d'un Delacroix.

Dans les *Deux Masques*, son œuvre capitale, qu'il laisse achevée, dit-on, M. de Saint-Victor a compulsé les travaux allemands et s'est inspiré d'études commencées avant lui. On peut ajouter qu'il a transfiguré ces documents incolores; il leur a insufflé la poésie et l'éloquence.

Il a extrait des lourds volumes germaniques l'essence et le parfum des choses, le pittoresque des événements. Il faut des érudits pour découvrir, sous la poussière des âges, les matériaux de l'histoire; il faut des écrivains pour que cette histoire ressuscitée apparaisse devant nous.

M. de Saint-Victor méritait de faire partie de l'illustre assemblée qui siège au palais Mazarin; il avait bien plus de réputation que M. Charles Blanc ou que M. Gaston Boissier. Cependant, il ne s'était décidé que dans ces derniers temps à se présenter. Il n'avait obtenu que cinq voix; juste de quoi ne pas être ridicule, après l'élection.

D'où venait cette froideur des quarante Immortels?

Avait-elle pour origine une note trouvée dans les papiers impériaux, aux Tuileries, après le 4 septembre? On se rappelle qu'il y avait, à Compiègne, sous l'Empire, des séries d'invités. Mais comme le châtelain et la châtelaine ne connaissaient pas tous les personnages auxquels ils offraient l'hospitalité, ils avaient chargé un

chambellan de prendre des informations sur les gens qui devaient venir.

Pour M. de Saint-Victor, les « notes » avaient été médiocres ; le chambellan avait tracé ces quelques mots, cruels dans leur concision :

— « Ne pas inviter M. de Saint-Victor ; il est trop *mal élevé.* »

L'éducation est pourtant aujourd'hui à la portée de tout le monde. Nous avons reçu à Paris la visite du roi des îles Sandwich que nous prenions pour un sauvage ; il n'est pas bien sûr que Kalakana (c'est le nom du prince) ne nous ait point regardés comme des individus très en retard sur la civilisation de l'Océanie.

Je m'aperçois, en effet, que l'Océanie a bien changé depuis les voyages du capitaine Cook.

La Malaisie et la Polynésie sont devenues très raffinées ; les habitants de la Nouvelle-Zélande mangent des beefsteaks au lieu de se nourrir de noix de coco et de marins anglais.

On s'imaginait que Kalakana se présentait avec des anneaux passés dans les oreilles ou dans le nez, qu'il danserait la bamboula sur la place de la Concorde, qu'il chanterait la vieille romance de feu Panseron :

Petit blanc, mon bon frère,
Petit blanc si doux ;
Il n'est rien sur la terre
D'aussi joli que vous.

Pas du tout, Kalakana est un *gentleman* dans toute l'acception du terme. Il se fait habiller par des tailleurs d'Oxford Street, il boit du thé, il admire le duc de Wellington, peut-être même qu'il distribue des bibles à ses sujets.

Les îles Sandwich, c'est joliment loin, convenons-en. Hé bien ! quand le monarque qui règne à Hawaï est venu sur les rives de la Seine, on lui a demandé quels monuments il comptait visiter :

— Avant tout, a-t-il répondu, je voudrais aller aux Variétés voir la *Belle Hélène* et entrer dans les bureaux du *Figaro.*

On lui a dit que les Variétés étaient fermées :

— Mais le *Figaro* reste ouvert tout le temps, a-t-il répliqué avec un esprit d'à-propos qui a émerveillé l'auditoire.

Il a donc fallu conduire le roi Kalakana aux bureaux du journal

parisien de la rue Drouot. Sa Majesté a été reçue par les rédacteurs en habit noir, et elle a daigné parcourir les ateliers de typographie, les cabinets de travail, les salles d'abonnement; elle s'est inclinée devant le buste de Beaumarchais.

— Votre Majesté connaît le *Barbier de Séville ?*

— Oui, a bien voulu répondre le roi; je me fais jouer cet opéra par des chanteurs italiens qui sont tous des Auvergnats.

Là-dessus, on est aller *luncher.*

Le prince a prononcé une petite allocution dans la langue de Shakespeare; il a remercié les rédacteurs du numéro spécialement imprimé pour lui. Décidément, il n'y a plus d'enfants, il n'y a plus de sauvages, et la ville d'Hawaï doit être encombrée de pianos Erard.

Kalakana, frustré dans son espoir d'entendre la *Belle Hélène*, s'est rabattu, faute de mieux, sur *Michel Strogoff;* la pièce du Châtelet a intéressé l'auguste spectateur, qui a fait, à propos du drame, quelques observations que la postérité recueillera :

— D'abord, a-t-il demandé, comment un homme auquel on a crevé les yeux peut-il recouvrer la vue?

— Sire, a dit le colonel Judd (qui n'est pas du tout le scélérat qu'on a cherché si longtemps), les auteurs de *Michel Strogoff* ont créé une nouvelle doctrine dans la science. Il semble avéré désormais que l'action de crever les yeux à quelqu'un ne rend pas ce quelqu'un aveugle. Il suffit de pleurer à temps. Pendant que le bourreau passe devant les yeux du pauvre Michel Strogoff un sabre rougi au feu, le patient se met à songer à sa mère. Vous voyez d'ici la ruse. Un supplicié qui songe à sa mère ne peut s'empêcher de pleurer. C'est ce que fait Michel Strogoff; ses larmes coulent, il est sauvé. Dans huit jours, au plus tard, il tuera un Tartare kalmouk aussi facilement qu'Œil-de-Faucon, dans les romans de Fenimore Cooper, démolit un Iroquois... Mais, excusez-moi, Sire, peut-être parlai-je de vos ancêtres!

Sa Majesté daigna sourire; elle continua d'ailleurs ses objections, qui prouvent que Kalakana a un vif sentiment de la critique dramatique :

— Pourquoi Michel Strogoff fait-il deux ou trois mille lieues pour apporter des nouvelles de guerre au gouverneur d'Irkoutsk? L'expérience a démontré qu'une ville assiégée était toujours susceptible de correspondre avec des amis du dehors.

— Par quel moyen?

— Par les pigeons voyageurs. Supposez, à Irkoutsk, le moindre pigeon voyageur, le tzar n'a plus besoin de Michel Strogoff; et je ne comprends point que les auteurs de la pièce n'aient point réfléchi à cela.

— Ils y ont sans doute réfléchi, Sire; mais s'ils s'étaient posé cette difficulté, ils n'auraient pas commencé leur œuvre, qui amuse les Parisiens depuis six mois et qui rapporte à M. Dennery de quoi se faire bâtir une demi-douzaine de nouvelles villas sur les bords de la Méditerranée.

Ne quittons pas le monde des théâtres, sans mentionner l'importante reprise d'*Œdipe roi*, à la Comédie française.

Je suis assez persuadé que nous n'avons aucune idée de la tragédie grecque. Les représentations se donnaient en plein air, comme ont lieu, en Espagne, les courses de taureaux; il y avait certainement de la musique, et, malheureusement, le secret des combinaisons harmoniques de l'antiquité est perdu pour nous.

Certains écrivains ont publié de gros volumes sur la musique des anciens; les conjectures qu'ils y ont émises sont plus ou moins hasardées. Quels instruments employait-on? La gamme n'existait pas; les demi-tons, les quarts de tons étaient probablement inconnus. La Grèce avait de grands peintres; Appelles, entre autres. De grands sculpteurs comme Phidias. Elle ne nous a pas légué le nom d'un seul musicien.

Quel était le rôle du chœur? Etait-il rempli par un ou plusieurs personnages? Le chœur servait de témoin; il donnait un avis sur l'action suivie, il racontait les événements accomplis ou les faits à venir. Le chœur était plus qu'un confident, moins qu'un héros.

La plupart des tragédies faisaient allusion à des choses que la population tout entière connaissait. Ainsi les aventures de la famille des Atrides étaient aussi célèbres dans le public que, chez nous, l'histoire du Consulat et de l'Empire. Œdipe, pour ne prendre que cet exemple-là, avait servi de personnage principal on ne sait combien de fois. Quand le roi de Thèbes paraissait sur la scène, les spectateurs étaient d'avance au courant de tout ce qui concernait sa famille ou des malheurs qui le poursuivaient, lui. Car la fatalité s'acharne sur Œdipe. Je n'ai jamais, pour ma part, vu d'homme à la fois plus innocent et plus infortuné. Quoi qu'il fasse, la destinée

se tourne contre lui ; il a les plus honnêtes intentions du monde et il ne cesse d'être un grand criminel.

Il est permis de supposer que M. Labiche songeait à la « déveine » des rois Thébains, quand il a composé le vaudeville de la *Guigne*, où il y avait un monologue pour Coquelin cadet.

Au lever du rideau, des femmes en pleurs, des citoyens portant des rameaux et levant les bras en l'air, sont rassemblés sur le théâtre. Il se passe quelque chose d'extraordinaire ; mais OEdipe, tout chef de l'État qu'il soit, ne sait rien de rien des commotions qui agitent son peuple. Ce n'est pas sans étonnement que nous entendons le roi demander, avec une physionomie surprise :

— Quoi de nouveau dans Thèbes, ce matin ? La journée s'annonce belle ; ceux de mes fidèles sujets qui voudront aller à la campagne pourront s'offrir ce divertissement salutaire.

— Hélas ! répond un noble vieillard ; il ne s'agit pas de villégiature, ô roi ! Tu dois t'apercevoir que nous ne sommes pas dans notre assiette. La peste désole la cité, et quand la peste est quelque part, elle ne transforme pas cet endroit en lieu de plaisance. Aussi, tu le vois ; nous gémissons, nous supplions, nous apportons des branchages devant l'autel de nos divinités ; rien n'y fait. L'Olympe reste sourd à nos menaces comme à nos prières.

Pour rassurer le bon vieillard, OEdipe raconte qu'il a envoyé à Delphes son beau-frère, Créon. Ce messager ne peut tarder à revenir ; justement le voici. Créon ne rapporte pas des nouvelles aussi excellentes qu'on aurait pu le supposer ; la Pythie s'agite sur son trépied, elle écume, elle se tord, elle n'est pas contente de Thèbes.

— Et pourquoi donc ? interroge OEdipe.

— Thèbes renferme en son sein un monstre qui attire sur la ville les plus affreux fléaux : l'assassin du feu roi Laïus.

Chacun de s'écrier aussitôt :

— Un assassin... ce n'est pas moi... ce n'est pas moi.

Et OEdipe de crier plus fort que les autres.

Tout de même, pour se rassurer davantage, le roi de Thèbes, qui aime fort les horoscopes, mande le devin Tirésias ; les anciens, comme on voit, étaient toujours plongés dans la sorcellerie jusqu'au cou. Dès qu'ils avaient un embarras, un cheveu dans leur existence, ils consultaient les entrailles des victimes, ils faisaient venir ces augures qui, dit le proverbe, ne pouvaient se regarder sans rire.

Tirésias, au lieu de rasséréner les fronts, les assombrit de plus

en plus. Aux questions qu'on lui adresse, il ne répond que par un silence farouche ou par des exclamations inquiétantes. L'assemblée perd patience, OEdipe s'irrite et, voulant faire sortir Tirésias du domaine des ambiguïtés :

— Explique-toi mieux, dit-il... Nous voulons savoir qui a tué Laïus. Parle franchement... ou sinon...

— Tu n'as pas le droit de me menacer, dit le grand prêtre. Tu veux connaître le coupable; c'est toi.

— Moi!... Quel absurdité! Un oracle annonçait jadis que Laïus serait égorgé par son propre fils. Or, mon père est Polybe, roi de Corinthe, et je n'ai massacré personne.

Tirésias persiste dans ses affirmations; OEdipe hausse les épaules, mais il est troublé. Il a un entretien avec son épouse, Jocaste, qui essaie de lui prodiguer des consolations. Or, jugez avec quelle habileté d'auteur dramatique Sophocle a agi dans cette circonstance; c'est précisément en voulant prouver à son mari qu'il est innocent que Jocaste lui démontre qu'il est criminel.

— Mon premier mari, Laïus, savait que les destinées le condamnaient à être tué par son fils. Nous mîmes tous nos soins à éviter ce malheur. Dès qu'un enfant nous naquit, nous lui percâmes les pieds et nous le fîmes porter à un endroit où la route se sépare en trois...

— Dieux!... qu'entends-je! s'écrie OEdipe; c'est là ma propre histoire. J'ai été abandonné dans un lieu sauvage et je me rappelle maintenant... Un jour, je me suis pris de querelle avec un étranger; nous nous sommes battus, je l'ai laissé sur la place et me suis enfui. C'était Laïus, sans doute, et c'est bien moi qui suis cause des désastres qui accablent Thèbes maintenant.

Jocaste soulève de nouvelles objections : — Admettons, dit-elle, que Laïus, en effet, ait été égorgé par toi. L'oracle ment, puisque tu n'étais pas le fils de ta victime.

Cette réflexion ramène un peu de tranquillité dans l'esprit d'OEdipe. Précisément, un esclave vient apprendre que Polybe, roi de Corinthe, est mort.

— Mon pauvre père! sanglote OEdipe.

— Calme-toi, dit l'esclave. Polybe n'était que ton père adoptif. Tu charmais sa vieillesse, il t'aimait; mais il ne t'était pas uni par les liens du sang. Je t'avais amené vers Polybe quand tu vagissais encore...

— Et où m'avais-tu pris?

— Dans les sombres solitudes du mont Cythéron; tu avais les pieds percés, c'est pourquoi le sobriquet d'OEdipe t'est resté.

Il n'y a plus de moyen de douter. Jocaste rentre dans son palais et se pend à une fenêtre; OEdipe se crève les yeux, — un peu plus sérieusement que Michel Strogoff, — pour ne plus voir la terre sur laquelle tant d'horreurs se sont produites. Il s'en va. Où?... Bien loin de Thèbes, là-bas, dans un désert, que ne peut-il aussi fuir les souvenirs qui l'assiègent!

Avant de partir, il veut, une dernière fois, embrasser ses enfants. Il les appelle autour de lui, les bénit, les touche de ses mains tremblantes, puisqu'il ne les voit plus avec ses yeux éteints. Cette scène est une des plus sublimes qui existent au théâtre; elle a saisi de terreur et de pitié une assistance difficile à émouvoir, blasée sur les émotions de la rampe. On raconte qu'à ce moment-là, lors de la première reprise, en 1858, M. Villemain pleurait à chaudes larmes; cet ancien ministre de l'instruction publique avait pourtant le cœur cuirassé.

La traduction de M. Jules Lacroix suit pas à pas la version originale et ne la défigure point; mérite rare. Faire passer dans notre langue les majestueuses beautés de la poésie de Sophocle n'est pas une chose facile, bien que beaucoup d'écrivains s'y soient essayés. Rien qu'au dix-septième siècle, nous avons trois *OEdipes:* de Jean Prévost, de Nicolas de Sainte-Marthe et de Pierre Corneille.

M. de la Tournelle, au siècle suivant, fournit à lui seul quatre *OEdipes*, plus terrifiants les uns que les autres; il y eut celui de Voltaire, de la Motte, du P. Pollard, de Marie-Joseph Chénier.

Mais puisque j'en suis sur le chapitre : vers, permettez-moi de parler de deux volumes qui sollicitent mon attention et la vôtre.

Dieu et Patrie, par M. de Lérue (Palmé, éditeur). Voilà un bon titre et qui sonne bien. L'auteur n'en est pas, du reste, à ses premiers essais; il nous donne, sur la couverture de son livre, une liste complète des ouvrages auxquels il a attaché son nom; il y en a déjà un certain nombre :

Méandres, poésies normandes; *Histoire de la ville de Blengy sur Bresles; Economie industrielle et rurale; Notice sur le chimiste Descroizilles; Carnet d'un touriste*, etc., etc.

M. de Lérue a donc abordé les genres les plus divers, la biogra-

phie scientifique et l'histoire locale, les récits de voyage et l'ode aux ailes déployées. Je voudrais donner un échantillon de ce que M. de Lérue sait faire en matière lyrique; malheureusement, l'espace m'est mesuré et je suis obligé de me borner à citer cette petite pièce :

UNE BRANCHE DE CYPRÈS

Toi que pieusement nous avons emporté,
Triste éclat de cyprès à la senteur amère,
Débris funèbre et cher à la tombe emprunté
Qui, vingt ans, fus nourri des cendres d'une mère,
Tu ne sentiras plus le rayon ni le vent
Du lointain paysage où notre âme est restée;
Mais nos regards émus se mouilleront souvent
A tes feuilles sans fleurs, ô branche dévastée.

Les *Rimes nocturnes*, de M. Francis Melvil (chez Ghio), ont été couronnées par l'Académie des Muses Sautones, qui tâche de perpétuer dans les provinces du Sud-Ouest la tradition du culte poétique et qui rend, il faut en convenir, certains services aux lettres et aux arts. M. Melvil a le feu sacré, l'amour du rythme et de la cadence; il me semble seulement un peu hésitant au point de vue théologique. Dans certains morceaux (*Nox*, *schopenhaüer*), il paraît affirmer ses croyances à l'immortalité de l'âme; en d'autres occasions, il nous dit que l'enfer est un paradis de Mahomet peuplé de houris, et il se décide à se damner en si voluptueuse compagnie. Ces sortes de fantaisies font plus de mal que de bien, en ce sens qu'elles dénaturent les dogmes et les croyances. Parmi les jolies pièces du volume de M. Melvil, nous signalerons celle qui est intitulée : *Rêve d'hiver*. Le poète a froid, près de son foyer mal entretenu; il se figure qu'il voyage sous des climats brûlants, en Algérie, dans un sahara quelconque. Il se réveille :

La Seine est déjà toute prise;
J'entends les ramoneurs crier,
Et mon encre, affreuse surprise,
Vient de geler dans l'encrier.

L'idée de cette petite bluette est amusante, sinon très originale; si M. Melvil se décide sérieusement à penser et à « croire », il a de grandes chances de devenir *quelqu'un*, au lieu d'être *n'importe qui*.

Daniel BERNARD.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

10 *Août.* — Après avoir toléré les discours les plus outrageants contre le Saint-Père, au meeting Politeama, le gouvernement italien fait saisir tous les journaux qui ont publié ces discours, sans en excepter l'*Osservatore romano*, organe essentiellement catholique et dévoué à la cause du Saint-Siège.

La Chambre des communes, en Angleterre, commence l'examen du bill agraire, tel que l'ont modifié les lords. Elle en adopte les six premiers articles, en amendant, à son tour, ou en rejetant le texte de la Chambre haute.

Arrestation du nihiliste Grunberg. Cette arrestation met sur la trace de nouveaux complots ourdis par le parti révolutionnaire contre le czar et contre l'empereur Guillaume.

Nomination, par le Saint-Père, du chanoine Korum, archiprêtre de Strasbourg, à l'évêché de Trèves. Cette nomination est agréée par le gouvernement allemand.

Rétrocession du Transvaal aux Boërs. Cette rétrocession se fait avec toutes les formalités voulues. Le gouvernement des Boërs adresse au peuple une proclamation annonçant l'établissement de la République de l'Afrique méridionale.

M. Pok, secrétaire d'Etat des Boërs, et différents autres fonctionnaires prêtent serment au nouveau gouvernement. Tout se passe dans le plus grand ordre. Les chefs indigènes se dispersent tranquillement, tout en manifestant leur mécontentement à l'égard de la commission royale.

11. — Un inspecteur de l'Académie de Paris se présente à l'école Sainte-Geneviève, rue Lhomond, et signifie à M. le Directeur de cet établissement un arrêté ministériel visant exclusivement cette maison. Aux termes de cet arrêté, à partir du mois d'octobre prochain, il ne devra plus y avoir un *seul* Jésuite à l'école Sainte-Geneviève. M. Jules Ferry est exaspéré, dit-on, des succès que cet établissement a encore obtenus cette année à Saint-Cyr et à l'École polytechnique.

Le Comité électoral opportuniste de Paris adresse aux électeurs des différentes circonscriptions de la capitale un manifeste-programme rédigé par M. Gambetta et accepté *pour la forme* par le député de Belleville. C'est une apologie outrée de l'opportunisme dont il fait l'historique depuis 1869.

Lord Salisbury, chef des conservateurs, en Angleterre, adresse aux membres de la Chambre des lords, une circulaire pour les inviter à se tenir prêts à examiner de nouveau, dans peu de jours, le bill agraire tel qu'il sortira

de la seconde discussion à la Chambre des communes. Dans cette circulaire, le leader de l'opposition à la Chambre haute donne à entendre qu'ils pourraient bien être appelés à repousser les conclusions de la Chambre des communes qui a rejeté leurs plus importants amendements.

Huit cents étudiants allemands, appartenant aux différentes universités de l'Allemagne, tiennent un grand meeting antisémitique dans la forêt de Thuringe, et envoient des dépêches de félicitation au prince de Bismarck et à l'empereur Guillaume.

La Russie repousse la demande formulée par l'Angleterre ayant pour but de faire nommer une commission internationale qui serait chargée de délimiter les frontières russes en Asie centrale, sous prétexte que cette affaire ne regarde que la Russie, la Perse et les habitants de Merv.

Arrestation en Turquie de plusieurs Ulemas, sous l'inculpation d'une conspiration au profit de l'ex-sultan Mourad.

12. — M. Gambetta essaie de rendre compte de son mandat électoral dans une réunion privée d'électeurs de Belleville. Son discours peut se résumer ainsi : Le chef de l'opportunisme repousse les accusations de dictature. Il expose les actes de la dernière législature. Il dit que la prochaine chambre devra réformer la magistrature, l'armée, l'Eglise, l'impôt et l'administration. Il veut le service militaire obligatoire égal pour tous, y compris les instituteurs et les congréganistes. Il condamne le volontariat d'un an. Il veut la réduction du service à trois ans, mais cette réduction sera nuisible si elle n'est pas précédée d'une plus forte constitution de cadre de sous-officiers, capables de mettre l'armée à l'abri de toute défaillance. Il repousse les idées qu'on lui a attribuées sur la politique extérieure. Il veut que cette politique soit digne et ferme, que la France se maintienne les mains libres et nettes, ne choisisse personne dans le concert européen, soit également bien avec tout le monde, cherche dans les intérêts industriels et commerciaux une occasion de rapports d'entente et de concorde ; qu'elle ne se considère pas comme isolée, mais détachée de toutes sollicitations téméraires et jalouses. Il faut que l'Europe sache que la République est le gouvernement de la volonté nationale. Il faut que la France soit en garde contre les ambitieux du dehors et les ambitieux dynastiques du dedans. Le pays a trop vu, en 1870, vers quelles fondrières on entraînait sa fortune. Aujourd'hui la France s'appartient à elle-même. Elle songe seulement à se ramasser, à se concentrer, de manière à pouvoir, à force de patience et de sagesse, reconstituer son prestige et recueillir le prix de sa conduite. Il viendra bien un jour où les problèmes posés se résoudront par le droit des gens et le triomphe de l'esprit pacifique. Il n'y a pas que l'épée pour trancher les questions ; la justice est bien aussi quelque chose. Et qui dit qu'un jour il n'y aura pas un consentement mutuel des nations pour remplacer l'épée par la justice ? « Je désire que le gouvernement et la République de mon choix, la République démocratique, soit attentive, prudente, vigilante et toujours éloignée de l'esprit d'agression, de conflagration et d'incendie. J'espère qu'un jour, dit-il, en terminant, par la force et par la majesté du droit, nous recevrons nos frères séparés. »

Cette déclaration n'est pas du goût de tout le monde. Elle est accueillie

par un tumulte indescriptible de la part des frères intransigeants qui réservent, pour le 16, à M. Gambetta, une seconde représentation encore plus bruyante, où les sifflets joueront un grand rôle.

La Chambre des lords rétablit, par une grande majorité, tous les amendements importants du land bill.

La Chambre des communes rejette, par 153 voix contre 80, la proposition Ritchie contre le traité de commerce avec la France, qui introduirait des droits d'entrée spécifiques et plus élevés et qui ne laisserait pas le gouvernement libre dans la question des primes. Au cours du débat, le gouvernement déclare qu'il maintient ses déclarations antérieures et n'acceptera avec la France qu'un traité qui mettra le commerce anglais en général dans une aussi bonne position que celle où il s'est trouvé jusqu'à présent. Il espère que la sagesse et le tact des deux gouvernements conduira au renouvellement et à l'extension des rapports, lesquels ont rehaussé la prospérité des deux pays dans une si haute proportion.

13. — A Paris, les réunions électorales se suivent sans se ressembler. Pendant que les candidats opportunistes, tels que Spuller, Tirard et autres compères de la même pâte, se font bafouer et malmener par les électeurs, les intransigeants sont acclamés par les frères et amis.

Quelques guérillas péruviennes battent un détachement chilien et s'emparent d'un convoi d'argent. La Bolivie décide qu'elle continuera la guerre; à la Paz, on arrête des éditeurs de journaux qui prêchent la paix. Lima reste occupée, ainsi que les villes de la côte, par l'armée chilienne; cette dernière armée attend que l'ordre soit rétabli dans le pays et que le Parlement péruvien ait souscrit aux conditions de paix.

14. — Le Conseil d'État, après une discussion qui ne prend pas moins de trois séances, décide que les libéralités faites, dans un but charitable, à des établissements ecclésiastiques ou religieux, ne seront plus reconnues à l'avenir, et que les clauses, insérées dans les testaments ou dans les actes de libéralité, tendant à confier la distribution de certaines sommes à des ministres d'un culte, seront réputées nulles et non écrites, *comme contraires aux bonnes mœurs* et aux lois. A Paris, l'administration de l'Assistance publique, et, dans les départements, les bureaux de Bienfaisance auront seuls qualité pour recevoir des dons ou legs destinés au soulagement des pauvres, en général, ou d'une catégorie déterminée d'indigents. On comprend les conséquences d'une pareille décision.

Un meeting a lieu, à Gênes, contre la loi des garanties. Après la lecture de l'adhésion de plusieurs sociétés démocratiques, le président donne communication d'une lettre de Canzio. L'inspecteur de police ordonne alors la suspension du meeting. Il s'ensuit un tumulte indescriptible et de vives protestations. Après les sommations légales, la force armée envahit la salle et la fait évacuer. Trois arrestations sont opérées.

15. — La veille et le soir de la fête de l'Assomption, les catholiques romains, en l'honneur de la sainte Vierge, éclairent leurs fenêtres de nombreuses et brillantes illuminations. Ce spectacle a la vertu d'irriter les nerfs des révolutionnaires. Une bande de ces forcenés essaie de faire une démonstration et parcourt les rues de la ville, en criant : *A bas les lumières!* Arrivés

au pont Saint-Ange, ces révolutionnaires veulent aller sous les fenêtres du Vatican, mais les troupes leur barrent le passage du pont et isolent complétement la cité Léonine.

16. — Nouvelle tentative de réunion gambettiste à la salle Saint-Blaise, à Belleville. Plus de 10,000 personnes se trouvent au rendez-vous. M. Gambetta est accueilli, à son arrivée, par des bordées de sifflets et les cris : *A bas Gambetta! à bas le dictateur!* Il essaie de lutter contre le bruit. Il apostrophe les interrupteurs en termes peu parlementaires, frappant le bureau avec sa canne. On se moque de ses menaces et les rires redoublent de plus belle. De guerre las et n'en pouvant mais, le député de Belleville s'esquive par une porte dérobée et regagne piteusement le palais Bourbon.

Une catastrophe terrible jette la consternation dans la ville de Marseille. Pendant les courses de taureaux, dans les arènes marseillaises, situées promenade du Prado, les gradins construits en bois s'effondrent sous le poids des spectateurs évalués à 2,000 environ. On compte plus de 17 morts et 250 blessés.

Le conflit entre les deux Chambres du Parlement anglais se termine par l'adoption du bill agraire, tel que l'a remanié la Chambre des communes.

17. — Le sultan signe un traité autorisant la construction du chemin de fer de Constantinople à Bude-Pesth.

Des scènes de désordre ont lieu à Stettin. Une foule d'individus parcourt les rues en criant : *Mort aux juifs!* La police et la troupe interviennent à l'armée blanche. La garde municipale des pompiers assiste la police et organise des patrouilles durant toute la nuit.

18. — Sir Charles Dilke déclare, à la Chambre des communes, que, par suite du refus fait par le gouvernement français de proroger de trois mois le traité actuel, le gouvernement anglais a refusé de prendre part à une nouvelle réunion de la commission. La Chambre des communes termine la discussion de la proposition Parnell, relative aux lois coercitives pour l'Irlande. Cette proposition portait : « D'après la loi exceptionnelle qui vient d'être votée, l'Irlande n'est pas administrée conformément aux déclarations et aux promesses faites par les ministres lors de l'adoption de cette loi par la Chambre des communes. » Cette proposition est rejetée par 83 voix contre 30. Au cours du débat, M. Gladstone déclare que le gouvernement a le devoir sacré de maintenir la loi et l'ordre. Aucune menace ne fera rouvrir les portes des prisons un jour plus tôt. Il ne désire rien plus ardemment que de limiter et de supprimer les lois coercitives, mais il emploiera le pouvoir qu'elles lui donnent aussi longtemps qu'il le considérera nécessaire pour empêcher que la société civilisée ne soit déshonorée aux yeux du monde entier.

A la suite de l'assassinat d'un sujet maltais, à Sousse, par un Tripolitain fanatique, le cuirassé anglais *Monarch* débarque 300 hommes pour protéger les Européens.

19. — Pèlerinage au tombeau du bienheureux P. Canisius, apôtre de la ville de Fribourg (Suisse). Des fêtes brillantes sont organisées à l'occasion par le comité de pèlerinage fribourgeois du troisième centenaire de ce bienheureux, l'un des Jésuites les plus célèbres et les plus vénérés en Alle-

magne et en Suisse. Le Souverain Pontife Léon XIII ouvre en faveur des nombreux pèlerins qui s'y rendent de tous les points de l'Europe catholique le trésor des indulgences de l'Eglise. Mgr Cosandey, évêque de Lausanne et de Fribourg, dans un discours chaleureux, souhaite la bienvenue aux dix-huit mille pèlerins qui se pressent dans les rues de Fribourg.

« Quatre siècles se sont écoulés, dit le vénéré prélat, depuis que le B. Nicolas de Flüe persuada aux confédérés de recevoir Fribourg dans leur alliance, après les avoir prévenus contre les dangers de la discorde et de la division et les avoir encouragés à rester fidèles à la foi catholique.

« Son regard prophétique avait entrevu d'avance l'orage qui devait fondre sur nos pères et qui devait aboutir à l'apostasie d'un grand nombre.

« Par une faveur de la divine Providence et sans doute aussi grâce à l'intercession du pieux serviteur de Dieu, Fribourg eut le bonheur de garder la foi de nos ancêtres.

« C'est encore à cette protection d'en haut, à cette spéciale intercession du B. Nicolas de Flüe, que Fribourg est redevable de la mission providentielle du B. Pierre Canisius, envoyé dans ce petit pays pour y terminer une carrière déjà glorieuse.

« Il y a trois siècles, le second apôtre de l'Allemagne arrivait dans notre cité. Dieu l'avait choisi pour consolider et achever la grande œuvre de la fidélité à la foi catholique.

« Il y a trois siècles, l'incomparable Société de Jésus fondait ce collège avec l'aide du gouvernement, ce collège célèbre dont l'influence devait rayonner plus tard non seulement sur le canton de Fribourg, mais encore sur toute la Suisse et sur d'autres nations.

« Il y a trois siècles, le B. P. Canisius érigeait la congrégation, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et accomplissait dans notre pays les prodiges de son zèle infatigable.

« C'est à lui, après Dieu, que nous devons la protection céleste qui a plané sur nous de tout temps, et qui ne nous a jamais abandonnés dans les circonstances critiques et décisives.

« Depuis que ses restes vénérés reposent au milieu de nous, il a continué auprès de Dieu d'implorer pour nous l'assistance que durant sa vie il n'avait cessé de demander par ses prières.

« C'est avant tout une dette de reconnaissance que nous allons acquitter en ces jours de fêtes commémoratives. Ce sera en première ligne une solennité d'actions de grâces.

« Ce sera aussi une fête de supplications. Nous prierons ensemble, en toute humilité, en abandonnant notre cœur à la confiance et aux épanchements de la charité, car Dieu *exauce ceux qui l'aiment.*

« Nous prierons pour la sainte Eglise, afin que Dieu lui accorde la paix depuis si longtemps désirée, la couvre de sa protection, la dirige et unisse ses enfants.

« Nous implorerons le secours de Dieu pour le chef visible de l'Église, le représentant de Jésus-Christ sur la terre, le pape glorieusement régnant, S. S. Léon XIII. Du sein de sa prison il s'est souvenu de nous, il nous a

ouvert les trésors de l'Eglise, en accordant à tous les pèlerins une indulgence plénière.

« Demandons à Dieu qu'il abrège les jours de tribulations et de souffrances que traverse la papauté. Supplions-le d'écarter les dangers plus graves qui la menacent encore.

« Nous prierons aussi pour les diverses chrétientés du monde catholique, pour ces pays auxquels vous appartenez, chers pèlerins; nous prierons Dieu de rendre les évêques légitimes à leur troupeau orphelin, et de faire restituer à l'Église la liberté qui lui est nécessaire pour le bien et le salut des âmes. » La journée s'ouvre par une communion générale des pèlerins allemands et des autres pèlerins arrivés à l'église du collège, celle dont le bienheureux a commencé la construction. Depuis trois heures du matin, des messes sont dites dans cette église et dans la chambre où est mort saintement Canisius. Des allocutions émouvantes, d'éloquents panégyriques sont prononcés par les RR. PP. Fristot et Ramieri. Les processions, parfaitement organisées, sont splendides. La fête est une fête vraiment populaire.

20. — Le pèlerinage de malades que Paris envoie chaque année à Lourdes arrive dans ce sanctuaire par un temps splendide. — Durant le trajet de Paris à Lourdes, on constate plusieurs guérisons miraculeuses. Les prières redoublent alors d'ardeur, les pèlerins prient les bras en croix et baisent a terre; les miracles se multiplient au milieu d'un enthousiasme immense.

Trente procès-verbaux, rédigés en la forme authentique, relatent les diverses guérisons. Un seul enfant, que les médecins ont abandonné avant le départ et que sa famille a néanmoins transporté agonisant, succombe à l'arrivée. Des prières se font autour de son corps inanimé, et ceux qui ont été guéris le matin vont en grand nombre à ses obsèques. Des hommes du monde, de la région de Toulouse, organisent des ambulances et un transport rapide des malades. Des religieuses et des dames servent les pauvres malades avec un zèle admirable. Des prières continuelles se font autour des piscines miraculeuses.

L'empereur d'Autriche visite les établissements religieux du Tyrol, notamment l'abbaye de Mehrsreau, cette pépinière d'où sortent tant d'hommes illustres; le couvent du Sacré-Cœur de Riedenbourg, aux portes de Brégence, et les célèbres établissements de la Compagnie de Jésus à Feld Kirch et à Inspruck. Sa Majesté assure le recteur du collège des Jésuites, de sa protection efficace. « Vos instituts, dit l'empereur, *sont toujours les meilleurs modèles d'établissements d'éducation*. Continuez, dit François-Joseph à la supérieure de la pension du Sacré-Cœur de Riedenbourg, continuez à élever les jeunes filles dans la crainte de Dieu, la vertu et le patriotisme; c'est aujourd'hui plus que jamais chose essentielle. »

21. — Élections législatives en France, en Espagne et en Portugal. En France, la lutte a lieu surtout entre les opportunistes et les intransigeants qui se livrent un combat à outrance, où la loyauté brille le plus souvent par son absence. Le chiffre des abstentions s'élève dans des proportions qu'il n'a jamais atteintes dans les élections précédentes. Il en résulte que dans la plupart des collèges électoraux les députés élus sont les représentants de la minorité.

22. — Les résultats définitifs du scrutin du 21 août sont connus en partie et se décomposent de la manière suivante :

Elections.	548
Elus.	483
Ballottages.	63

364 des nouveaux élus faisaient partie de l'ancienne chambre où ils siégeaient : 61 à droite et 303 à gauche. On compte, dès à présent, 398 républicains de toutes nuances, et 85 monarchistes ou bonapartistes. 54 des sièges que vont occuper les premiers, appartenaient : 14 aux monarchistes et 27 aux bonapartistes. Les 13 autres sont ceux des circonscriptions nouvelles. Mais d'autre part, les bonapartistes leur en ont enlevé 2 et les monarchistes 7, ce qui réduit le gain à 45 sièges. Les monarchistes ont pris également 2 sièges aux bonapartistes.

Les 398 républicains aujourd'hui élus peuvent être rangés, d'après la classification de la dernière Chambre et les déclarations des nouveaux élus, en 41 centre gauche, 139 gauche, 170 union républicaine, et 28 extrême gauche.

A Tunis, exécution capitale de trois indigènes fanatiques, parmi lesquels se trouve l'Arabe qui a assassiné un Maltais à Sousse, et blessé trois Israélites arabes.

300 cavaliers se présentent aux portes de la ville de Testour, et somment les indigènes du pays de leur livrer tous les Français et les Israélites pour les massacrer. Ils ne se retirent que sur la réponse des notables que les Français et les Israélites se sont repliés sur Tunis. Le général Saussier fait occuper Sousse, Monastir et Medjah.

Le Saint-Père adresse une lettre à Son Eminence le Cardinal de Malines et aux évêques de Belgique, en réponse à celle que l'épiscopat belge lui a récemment envoyée pour lui exprimer, au nom des catholiques belges, les sentiments de la plus vive affection et du plus profond attachement. Léon XIII encourage les évêques belges à veiller, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, à ce que la jeunesse reçoive l'instruction religieuse ; il invite les hommes de science, et ceux-là surtout à qui est confiée la charge d'instruire, à être d'un avis et d'un sentiment unanimes dans les questions sur lesquelles l'enseignement du Saint-Siège ne permet point de liberté d'opinions.

Léon XIII exhorte en outre ces savants à se montrer soumis aux évêques et au Saint-Siège, et à se pénétrer de plus en plus de la doctrine de saint Thomas. L'union des cœurs et la concorde des volontés ne pourra manquer de se faire dans l'unité des doctrines, et cette unité est indiquée dans le noble modèle qui leur apprendra non seulement la manière de conduire la controverse avec les opposants, mais aussi le caractère de la doctrine qu'il faut tenir et développer dans la culture de la philosophie et de la théologie.

23. — Réunion d'un conseil de cabinet sous la présidence de M. Jules Ferry. Ce conseil se préoccupe des résultats des élections, surtout au point de vue de la nécessité de créer une majorité gouvernementale. Des communications sur l'ouverture des conseils généraux sont faites par le ministre de l'intérieur. Les ministres, avant de se séparer, s'occupent incidemment

de la date de la convocation de la nouvelle Chambre. La discussion de cette question est ajournée jusqu'après les élections de ballottage.

M. Roustan fait arrêter un officier de marine tunisien, pour excitation des soldats à la désertion et à la révolte contre les chrétiens.

Des négociations diplomatiques sont ouvertes entre la France et le Maroc, en vue de prévenir toutes causes de conflit pouvant surgir à la suite des opérations militaires qui vont être entreprises dans la région de l'extrême Orient.

En Espagne, les élections législatives préparées de longue date par le ministre Sagasta lui sont favorables. Les derniers résultats connus accusent l'élection de 230 députés nuance ministérielle constitutionnelle ; d'environ 74 ministériels centralistes, nuance Campos et Alonzo martinez ; de 12 amis de Castelar ; de 14 démocrates dynastiques, de 8 ultramontains, de 8 union catholique, de 42 conservateurs, de 30 créoles, la plupart conservateurs, sauf 8.

En Portugal, la nouvelle Chambre compte 126 ministériels, 6 progressistes, 9 opposants, 1 démocrate et 1 indépendant.

24. — M. Gambetta n'est pas élu dans la deuxième circonscription de Belleville. Il y a ballottage. Cela résulte du nouvel examen du dossier électoral de cette circonscription fait par la commission de recensement de la Seine, à la suite de nombreuses protestations d'électeurs.

Un immense incendie, qui s'étend sur un espace de 100 kilomètres, dévore les forêts entre Philippeville et Bougie. L'attitude des Kabyles est de plus en plus menaçante et nécessite l'envoi, dans cette région, de plusieurs compagnies de zouaves.

Les Espagnols reprennent l'exploitation des chantiers d'Alfa, avec des indigènes arabes et marocains.

Le conseil fédéral suisse interdit au prince russe Krapotkine le séjour sur le territoire suisse.

Sacre de Mgr Stumpf, coadjuteur de Mgr l'évêque de Strasbourg, par Mgr Mermillod, évêque d'Hébron. Six évêques, sept cents prêtres, les autorités civiles et militaires rehaussent par leur présence l'éclat de cette imposante cérémonie. Mgr Mermillod, dans le banquet qui a suivi la consécration, a pris la parole et a porté à l'Alsace un toast qui a soulevé les plus vifs applaudissements. Le prélat a complimenté ce pays d'avoir pour évêque le vénérable prélat, âgé de quatre-vingt-huit ans et encore plein d'activité, qui vient de recevoir non pas pour bâton de vieillesse, il n'en a pas besoin, mais pour aide au travail, un fils distingué pris à ses côtés. Il a rappelé les titres de gloire catholique de l'Alsace et a salué dans Mgr Korum, récemment transféré de la cure de la cathédrale de Strasbourg à l'évêché de Trèves, la colombe qui porte la branche d'olivier pour la paix qui s'avance entre l'Etat et l'Eglise en Allemagne.

S'adressant aux représentants du gouvernement, Mgr Mermillod les a invités à voir dans le clergé non pas un adversaire, ni un attardé d'un autre âge, mais un bienfaiteur de la société, toujours disposé à accepter les progrès qui servent à accroître le bien-être des peuples, ne demandant qu'à y mettre le cachet de la foi et les bénédictions qui élèvent.

25. — Un calme absolu signale partout, en France, l'ouverture de la session des conseils généraux; la formation des bureaux se fait sans incidents. Cette cession ne prendra quelque animation qu'après les votes de ballottage. Plusieurs conseils généraux s'ajournent jusqu'au 5 et 6 septembre.

Sa Sainteté Léon XIII reçoit une marque précieuse de sympathie de la part des princes dépossédés de divers États européens. C'est une adresse déplorant les événements du 13, et les signataires se déclarent prêts à soutenir la cause de la papauté et de l'Eglise.

La première signature est celle de M. le comte de Chambord. Puis viennent celles du roi François de Naples, de don Carlos et d'autres avec celles de leurs familles : en tout quarante-sept signatures.

La plupart des présidents, nommés le premier jour de la session, se dispensent de toute allocution politique. Ceux, en petit nombre, qui se sont mis en frais d'éloquence, n'ont rien dit qui mérite une mention spéciale.

M. Forster s'installe à Dublin et s'occupe activement de la mise à exécution de la nouvelle loi agraire.

Dans un meeting tenu à Dublin, M. Sexton, un des députés irlandais les moins suspects de modérantisme, recommande aux fermiers d'attendre, pour prendre position à l'égard de la réforme, l'heure où ils pourront la juger sur ses mérites.

Le gouvernement hongrois envoie une circulaire confidentielle aux autorités locales à l'effet d'attirer leur attention sur les menées panslavistes pour la formation des clubs panslavistes parmi les Serbes et Slovaques de Hongrie. La circulaire désigne le général Ignatief comme ayant fourni les fonds nécessaires par l'intermédiaire du métropolite serbe de Belgrade.

De nombreuses arrestations de personnes suspectes sont opérées à Saint-Pétersbourg. Parmi les personnes arrêtées se trouve un fonctionnaire de l'état-major général, accusé d'avoir informé, par lettres ou par télégrammes, les révolutionnaires de toutes les mesures militaires prises par le gouvernement russe pour combattre l'agitation. Toutes les personnes suspectes de connivence avec les nihilistes sont envoyées en Sibérie.

Réunion, à New-York, du comité des Irlandais réfugiés, dit *Comité de la dynamite*. Les meneurs agitent la proposition de faire sauter les navires anglais, mouillés à New-York, Québec, Melbourne, Sydney, Capitow et San-Francisco. Le comité publie une proclamation dans laquelle il est dit que l'affranchissement de l'Irlande doit être la seule préoccupation des patriotes, au mépris même des règles du droit des gens.

26. — M. Gambetta n'affrontera pas une nouvelle épreuve dans la circonscription des *gueulards et des esclaves ivres*. L'ex-président de la Chambre vient d'adresser aux électeurs du vingtième arrondissement une lettre déclarant qu'il opte pour la première circonscription de Belleville. Il dit qu'élu à la majorité absolue dans la première circonscription et à une majorité relative dans la deuxième (ce qui est faux), il croit inutile de tenter une seconde épreuve et plus digne de déclarer son option dès maintenant. M. Gambetta ajoute : « Nous persévérerons dans la politique des progrès réguliers et successifs en attendant tout de la volonté du pays et rien des utopistes et des rétrogrades. » Il invite les électeurs de la deuxième circonscription à choisir

parmi eux un serviteur dévoué de la République. Les électeurs ont déjà montré le cas qu'ils faisaient des conseils de M. Gambetta.

Les gouvernements anglais et italien adressent les réclamations de leurs nationaux : indemnités pour les pertes matérielles subies par suite du bombardement et du pillage de Sfax, au bey de Tunis et simultanément au gouvernement français; ce dernier décline toute responsabilité et refuse de traiter diplomatiquement la question.

En Angleterre, la Chambre des communes adopte la loi des finances et s'ajourne à samedi soir pour la clôture de la session.

La Chine accrédite pour la première fois un ambassadeur près du gouvernement de l'Autriche-Hongrie.

27. — Léon XIII ne cesse de témoigner aux peuples slaves en général et aux Polonais en particulier ses sentiments paternels. L'évêque de Tarnow en Galicie, n'ayant pu accompagner le pèlerinage slave à Rome, à cause de son grand âge et de ses occupations dans un diocèse très vaste, a écrit au Saint-Père pour s'en excuser et lui a transmis en même temps le denier de Saint-Pierre réuni dans son diocèse.

Aziz Khan arrive à Khelat-i-Ghizai avec de l'infanterie, de la cavalerie et des canons.

De nombreuses défections ont lieu dans les rangs de l'armée d'Ayoub-Khan. Ses huit régiments ne comptent plus que quatre cents hommes chacun et celles des troupes de Caboul qui ont passé dans son camp à la suite de la bataille de Karez-i-Atta sont très-mécontents.

28. — Clôture du parlement anglais. Le discours de la Reine est lu par lord Selborne. Ce discours signale les arrangements relatifs aux questions territoriales de l'Orient, la cession de la Thessalie à la Grèce, les événements de Tunisie, les communications échangées à cet effet entre les gouvernements anglais et français. Il mentionne le retrait des troupes anglaises de Candahar, la suppression provisoire des négociations relatives au traité de commerce avec la France, enfin il exprime le désir que la situation de l'Irlande s'améliorera pour permettre au gouvernement de renoncer aux mesures exceptionnelles.

M. Roustan est appelé à Paris pour donner des éclaircissements sur la situation et préparer des moyens efficaces de rétablir l'ordre et la sécurité dans la régence. Ce qui prouve que rien n'est fini de ce côté.

Charles de Beaulieu.

Une erreur typographique s'est glissée dans le numéro du 15 août, page 371 au lieu de : *Le bien et la loi morale* par Mlle A. Roger, Germer-Baillière, il faut lire : par *Mlle Clém. Royer, Guillaumin.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Somme du Catéchiste, deuxième partie. *Cours d'histoire sacrée*, par M. l'abbé Regnaud. (Paris, Palmé, 2 volumes à 4 francs chacun.)

Quand l'ouvrage de M. l'abbé Regnaud sera achevé, il formera une véritable somme par l'ensemble des matières qu'il comprendra. Nous souhaitons qu'il se trouve beaucoup de catéchistes pour en faire la base de leur enseignement, et surtout beaucoup d'enfants et de jeunes gens capables de recevoir une éducation religieuse aussi complète, aussi étendue.

Les deux présents volumes qui font suite aux cours de religion, contiennent l'histoire sacrée. A l'exposition théologique de la doctrine chrétienne succède le récit chronologique des faits qui la concernent. Cette seconde partie de la *Somme* a donc pour objet l'histoire de l'Eglise; mais pour en faire mieux ressortir le caractère, l'auteur l'a placée dans un cadre général qui embrasse en abrégé l'histoire tout entière. Car, dit-il avec raison, de même qu'on ne peut écrire les annales des nations, sans y montrer l'action providentielle de l'Eglise, de même on ne peut écrire les annales de l'Eglise sans montrer l'influence qu'elle a exercée sur les nations.

Ce synchronisme constitue l'originalité de l'histoire de l'Ancien Testament que M. l'abbé Regnaud publie dans les deux volumes de sa *Somme*. On devine suffisamment d'après cela que la méthode de l'auteur est celle des grands maîtres, de saint Augustin et de Bossuet, et que comme eux il s'élève à la philosophie catholique de l'histoire, montrant, dans les événements du monde, le développement d'un plan divin auquel ils se coordonnent providentiellement, soit pour préparer le règne de Jésus-Christ, soit pour l'établir et le perpétuer sur la terre.

Une autre innovation du cours d'histoire sacrée de M. l'abbé Regnaud consiste dans les préliminaires de cosmographie, de géographie et de chronologie qu'il y a joints et qui sont de véritables petits traités. L'auteur a pensé justement qu'avant d'écrire les annales de l'Église il devait marquer la place occupée dans le monde par notre globe, sa configuration et la succession des temps où se sont accomplis les événements dont il a été le théâtre. Quant au fond de son ouvrage, c'est un bon résumé des meilleurs travaux faits sur l'histoire sainte, un très intéressant récit des faits et gestes du peuple de Dieu, rapprochés des événements accomplis dans le même temps chez les autres peuples.

Les autres volumes nous donneront la suite de l'histoire suivant le même plan. (Revue littéraire de l'Univers, 25 juillet 1881.)

Nous signalons au clergé la publication d'un ouvrage très important au point de vue de la prédication. L'auteur est M. l'abbé Maistre, le même à qui la science ecclésiastique doit déjà les vingt doctes volumes qui ont pour titre : *La grande Christologie.*

M. l'abbé Maistre, une des illustrations les plus distinguées du diocèse de Troyes, a intitulé ce nouvel ouvrage : **Grand Sermonnaire** *Nouveau et Complet, Méthodique et Suivi* CONTENANT TOUS LES SUJETS DE LA CHAIRE CATHOLIQUE, *Discours, Sermons, Homélies, Allocutions, Conférences, Exhortations, Panégyriques, Instructions,* COURTS ET PRATIQUES.

« Il est composé, explique-t-il lui-même dans sa Préface, non d'éléments hétérogènes, disparates, mais d'une suite d'instructions coordonnées avec unité de plan et d'enseignement. Ce qui fait le caractère distinctif de ces sermons, de ces prônes, etc., c'est d'être pratiques, solides, courts, substantiels, appropriés à toutes les situations; c'est, notamment, de donner d'abord la démonstration de la vérité enseignée, et de fonder, ensuite, sur ces bases bien établies, des conclusions ou considérations morales, touchantes, propres à procurer la plus grande édification. »

Conçu sur ces idées et exécuté sur ce plan, le GRAND SERMONNAIRE de M. l'abbé Maistre vient s'ajouter fort heureusement aux ouvrages de ce genre qui existent déjà. Il ne les copie ni ne les imite : il est un, distinct, original; nous ajouterions qu'il est peut-être le seul qui soit « un » et « complet ». En effet, les Sermonnaires que nous possédons sont pour la plupart des Recueils de Sermons provenant de différentes sources, de divers orateurs de la chaire chrétienne. Or, dans les instructions composant ces recueils, il n'existe pour ainsi parler qu'une liaison, qu'une unité factices. Ce ne sont que de simples agglomérations de discours, des compilations dont les diverses parties ne s'harmonisent pas entre elles ou que très superficiellement.

« Quant à notre *Sermonnaire* NOUVEAU ET COMPLET, dit ici encore M. l'abbé Maistre, il traite, directement et pleinement, chaque sujet dogmatique ou moral, chaque épître et chaque évangile de tous les dimanches de l'année et de toutes les fêtes du Seigneur, etc. Il initie les fidèles à la pensée principale, très importante, de chacun de ces grands enseignements, soit apostoliques, soit évangéliques. Il met à la portée du Peuple fidèle la science divine des saintes Ecritures; il lui en fait comprendre le sens, souvent mystérieux, la raison, l'élévation et la profondeur; il lui en fait saisir la pensée dominante, très salutaire. La foi et la piété s'y trouvent également édifiées. Là, de toutes parts, brillent la divinité du Christ, la splendeur de sa doctrine céleste, les preuves évidentes de nos croyances évangéliques et de nos saints Mystères, les motifs puissants, capables de déterminer les âmes à mener sérieusement une vie chrétienne. »

Tel doit être, dans la pensée de son auteur, le GRAND SERMONNAIRE, et tel il est bien dans le premier volume qui vient de paraître.

Ce volume, de plus de 700 pages in-8°, est tout entier consacré au Symbole des Apôtres, qu'il explique article par article, en y rattachant toutes les vérités qui tiennent au domaine du dogme. Ce qui en fait la richesse et en multiplie les fruits, c'est le nombre et la variété des instructions

consacrées à chaque sujet : d'abord une thèse générale sous forme d'exposition, puis un grand discours, ensuite une conférence, et enfin un ou plusieurs discours d'étendue moindre et de différents points de vue; de sorte que ce même sujet se trouve retourné sous toutes ses faces possibles et qu'on n'a qu'à choisir pour le traiter soi-même. Le GRAND SERMONNAIRE de M. l'abbé Maistre, solide de fonds et de forme comme tous ses autres volumes, nous paraît mériter le bon accueil du clergé et sûrement l'obtiendra.

***

Mgr Freppel, dont la voix éloquente se faisait encore entendre avec tant d'éclat le 19 juillet dernier, à la Chambre des députés, en faveur de l'église du Panthéon, vient de publier à la *Société générale de Librairie catholique* la deuxième série de ses ŒUVRES POLÉMIQUES. Nous l'annonçons en dernière page. Ce sont les lettres, les réfutations et les discours par lesquels l'éminent prélat s'est mêlé à toutes les questions politiques et religieuses du jour. Dispersées par fragments dans les journaux ou publiées en brochures isolées, ces pièces, au nombre de vingt-trois, se retrouvent là au complet dans leur belle ordonnance; elles forment comme un arsenal de défense, où les amis de l'ordre et de la vérité auront à recourir à chaque instant, car les mêmes questions renaissant sans cesse, c'est par les mêmes arguments et les mêmes documents qu'il y faudra répondre. On verra par le sommaire des matières à quelles palpitantes actualités touche le nouveau livre de Mgr Freppel. Aussi, nous abstenons-nous de le signaler autrement que par ces simples indications.

***

Nos lecteurs savent que, sous ce titre : *Nouvelle Bibliothèque scientifique*, la Société générale de Librairie catholique publie une collection divisée en deux séries entièrement distinctes, mais également importantes; c'est-à-dire, l'une composée d'ouvrages de polémique et de controverse pour réfuter les erreurs anciennes ou modernes en matière de science; l'autre composée d'ouvrages purement scientifiques, à l'exclusion de toute discussion d'école ou de parti.

C'est dans cette deuxième série que vient de paraître un volume de M. E. Jardin sur le *Coton;* volume plein de recherches curieuses et savantes, et qui, avec un grand agrément dans le style, a le double avantage de plaire et d'instruire.

L'histoire du Cotonnier, telle que l'a conçue et que la présente l'auteur dans cette monographie, n'est pas l'histoire de cet arbuste depuis sa germination jusqu'à sa mort, mais celle du genre entier, remontant jusqu'à la Genèse.

Cette histoire lui a paru susceptible d'être divisée comme suit :

1° Histoire ancienne et moderne du Cotonnier, histoire littéraire, botanique, chimique et médicale;

2° Histoire géographique et agronomique;

3° Récolte, emballage, battage et filage du coton;

4° Ourdissage et tissage, blanchiment et teintures, impression;

5° Principaux tissus, chiffons, graines, falsifications, animaux nuisibles;
6° Histoire commerciale du coton;
7° Plantes succédanées du coton.

« Un livre, dit Humboldt, où l'on essaie de réunir tout ce qui, à une époque donnée, a été découvert... peut, si je ne me trompe, quels que soient les progrès futurs de la science, offrir encore quelque intérêt, s'il a réussi à retracer avec vivacité une partie au moins de ce que l'esprit de l'homme aperçoit de général, de constant, d'éternel parmi les apparentes fluctuations de l'univers. »

C'est bien un tel livre que M. E. Jardin nous semble avoir écrit en nous donnant son histoire du coton : il y réunit tout ce que l'on peut connaître à l'heure actuelle sur le précieux arbuste, et par là, selon la remarque du savant que nous venons de nommer, « quels que soient les progrès futurs de la science », sa lecture offrira toujours « quelque intérêt ». Livre de fond, livre classique en un mot, non seulement pour l'enseignement élémentaire, mais pour les doctes et les érudits eux-mêmes.

Mentionnons aussi que de nombreuses gravures dans le texte et hors texte ornent le volume, rendant ainsi palpables à la vue les multiples phases par lesquelles passe le coton, depuis son éclosion sur l'arbre jusqu'aux nombreux et divers emplois qu'il trouve sous la main de l'homme. 1 beau vol. in-18 de 458 pages. — Prix : 3 francs.

Ont déjà paru dans la même collection, et nous recommandons de faire lire aux élèves en vacances, les ouvrages suivants :

Le Positivisme et la science expérimentale, par M. l'abbé de Broglie. 2 forts vol. in-8° de LXXIV-556 et 628 pages. 15 fr.

Le Darwinisme et l'origine de l'homme, par l'abbé A. Lecomte, docteur ès sciences naturelles. 2e édition, considérablement augmentée. 1 vol. in-12 de XII-411 pages. 3 fr.

Le Darwinisme et l'expression des émotions chez l'homme et chez les animaux, par le même, 1 vol. in-8° de VI-461 pages. 5 fr. 50.

Les savants illustres du seizième et du dix-septième siècle, par C.-A. Valson, doyen de la Faculté catholique des sciences de Lyon. 2 vol. in-12, titres rouge et noir, de LXXXIII-342 et 378 pages. 6 fr.

Comment s'est formé l'Univers, par Jean d'Estienne, 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-12 de LII-322 pages. 3 fr.

Actualités *ou Réponses aux objections de la science antichrétienne*, par l'abbé Victor Aubin, 1 vol. in-12, de XIV-300 pages. 3 fr.

Les Confins de la science et de la philosophie, par le R. P. Carbonnelle. 2 vol, in-12. 6 fr.

Les ignorances de la science moderne, par Eugène Loudun. 1 vol. in-12 de LII-383 pages. 3 fr.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LA RUSSIE ET L'ANGLETERRE

DANS L'ASIE CENTRALE

Pour apprécier l'importance des changements qui sont à la veille de se produire dans le centre de l'Asie, il faut se reporter à cent ans en arrière et examiner la situation qui fut faite à l'Angleterre par la création de la république des Etats-Unis, en ayant soin d'observer toutefois que la perte de ses colonies américaines fut assez rapidement compensée par la conquête de l'Inde, tandis que la perte de l'Empire anglo-hindou, bien autrement important que ne l'était autrefois l'Amérique du Nord, ne saurait avoir de compensation.

Notre intention, en présentant ce travail dont la pensée nous a été suggérée à l'époque où nous habitions l'Orient, par la vue des rapides progrès des armées russes et des améliorations qui signalent non seulement sa présence mais encore son voisinage, est de rechercher quelle influence cette révolution est appelée à exercer très prochainement sur nos intérêts, sur la direction de notre politique et sur nos alliances.

Notre intention n'est point de plaider une cause, mais d'exposer ce qui est, de faire connaître par une étude sommaire, que notre connaissance de l'Orient nous rend plus facile, la situation du centre Asie, au point de vue topographique et militaire, celle de ses populations, les révolutions dont il a été le théâtre depuis un certain nombre d'années, laissant aux faits le soin de nous révéler ce qui doit arriver dans un avenir très prochain et ce que nos intérêts nous commandent de faire dès à présent.

Le centre Asie, qui serait plus justement appelé bassin Aralo Caspien, peut être divisé en quelque sorte en trois parties distinctes :

1° Au nord, d'Orembourg à Aralskoï, ville située à l'extrémité septentrionale du lac d'Aral, la steppe des Kirghizes, grande plaine plate, désolée l'hiver par les chasse-neiges, terrain d'une fertilité merveilleuse, mais sans eau, couverte au printemps d'herbes hautes

et touffues que les chaleurs de l'été dessèchent en quelques jours;

2° Au centre, la contrée qui embrasse le rivage oriental de la Caspienne et le bassin de l'Aral, terrain ingrat, envahi par les sables, mais parsemé d'oasis, dont la plus remarquable, celle de Khiva, a joui pendant longtemps, grâce à son éloignement des terres habitables, d'une sorte d'inviolabilité;

3° Au sud, le Turkestan, pays bien arrosé, d'une fertilité merveilleuse, où l'on voit, comme dans l'Amérique du Nord, des prairies immenses alterner avec des forêts d'une incomparable richesse.

Au sud du Turkestan, on rencontre une longue chaîne de montagnes qui part des rivages de la mer de Chine, pour aboutir à la mer Noire, et qui partage l'Asie en deux parties inégales. La partie orientale de cette ligne, formée par la chaîne de l'Himalaya, dont le faîte est deux fois plus élevé que celui du mont Blanc, dresse, entre les Indes et les steppes du nord, une infranchissable barrière de rochers, de neiges et de glaces. La partie occidentale, qui fait suite à l'Afganistan, c'est-à-dire le massif rocheux qui soutient les hauts plateaux de l'Iran, ou Perse, quoique bien moins élevée, oppose encore aux caravanes et aux armées arrivant par le nord et le nord-ouest des difficultés insurmontables. L'Afganistan, qui occupe presque le centre de cette muraille, présente seul quelques passages, qui permettent de se rendre de la partie nord dans la partie sud de l'Asie.

Placé entre la Perse, le Turkestan et les Indes, sur le nœud même qui rattache les deux grands tronçons du continent, maître absolu de tous les défilés vers lesquels convergent les routes qui, des steppes glacées de la Mogolie, ou bien des plateaux arides de l'Iran, descendent dans les riches vallées du Gange, l'Afganistan s'est trouvé être, jusqu'à la découverte du cap de Bonne-Espérance, l'unique route ouverte au commerce, à la guerre et aux migrations, entre le nord et le midi de l'Asie. Ce pays, si intéressant au point de vue de l'histoire de l'humanité, que les traditions de l'antique Orient assignent comme berceau à notre race, l'Ariane des auteurs grecs, occupe tout l'espace qui sépare le système de plateaux de la Mogolie du système de plateaux de l'Iran (du 29e au 37e degré de latitude nord et du 59e au 71e degré de longitude orientale). C'est un immense massif rocheux, grand comme la France, formé, comme la Suisse, d'un amas de montagnes entre lesquelles se déroulent

quelques belles et riches vallées, où croissent et mûrissent, côte à côte, les fruits de l'Europe et de l'Asie. Des lacs aux eaux pures et transparentes, de nombreux ruisseaux, des torrents qui bondissent avec fracas des flancs des montagnes, de la verdure, des arbres donnent, à quelques cantons privilégiés de cette terre, l'aspect enchanteur de nos contrées Alpestres, tandis que, sur d'autres points, de longues étendues de terrains sablonneux rappellent les déserts de l'Afrique septentrionale.

La célèbre vallée de l'Helmend, qu'ont traversée tous les conquérants arrivés du nord-ouest dans les Indes, sépare l'Afganistan du Turkestan et de la Perse. La gracieuse rivière qui lui donne son nom, appelée autrefois Etymander par les Grecs, sort du lac Abistendeh (les dix rivières), situé au sud-ouest de Gasneh et va se perdre, au Seïstan persan, dans le lac marécageux de Zahra, après un cours d'environ 1000 kilomètres, dont une partie est navigable pour de légères embarcations.

Comme la Suisse, avant la création de son magnifique réseau de routes carrossables et de voies ferrées, l'Afganistan tout entier est d'un parcours très pénible. Ce ne sont partout que montagnes à franchir par des cols escarpés ou par détroits défilés, ou bien des plaines de sables dans lesquelles une armée européenne ne saurait s'engager sans traîner d'énormes convois à sa suite. Mais les parties les plus importantes au point de vue stratégique, celles où la nature semble avoir à dessein accumulé les plus grandes difficultés, sont le côté méridional du Kandahar et le côté oriental du Caboulistan, où commencent les défilés de Bolan et de Keyber, qui conduisent aux Indes, par le Scindh et par le Pendj'ab. Ces passages célèbres, qui depuis tant de siècles servent de route à la guerre et au commerce, ne sont que d'énormes déchirures produites dans le cœur même des montagnes par les convulsions géologiques, qui, bien avant l'apparition de l'homme, ont si profondément modifié la surface de notre globe. Ces failles gigantesques aux parois à pic, qui n'appartiennent d'ailleurs pas exclusivement à l'Afganistan, et dont nous avons rencontré un spécimen de moindre taille dans la traversée de l'Anti-Taurus, entre Trébizonde et Beybourt, varient à chaque pas de forme, d'étendue et d'aspect. Larges sur certains points de 40 mètres, elles vont, sur d'autres, se rétrécissant, de telle sorte qu'un chameau chargé peut à peine passer. Tantôt les rochers, qui surplombent et s'entre-croisent en quelque sorte,

arrêtent la clarté du soleil; tantot des cols escarpés, dont le plus connu, à cause du massacre de l'armée anglaise, en 1841, est celui de Kurde-Caboul, émergent des profondeurs de la vallée et offrent des positions si faciles à défendre, qu'une poignée d'hommes déterminés pourraient y braver impunément, pendant plusieurs jours, tous les efforts d'une armée nombreuse et aguerrie. Les eaux, qui suintent des parois des rochers ou tombent en cascades bruyantes, forment, dans la partie inférieure du terrain, de faibles ruisseaux qu'une pluie d'orage suffit à transformer en infranchissables torrents.

L'Afganistan est donc quelque chose comme une forteresse gigantesque, créée par la nature, pour défendre l'entrée du tronçon méridional de l'Asie et dont la possession équivaut en quelque sorte à celle des Indes, comme l'explique le proverbe hindou, qui dit : *Nul ne peut être maître de Delhi, s'il n'est auparavant roi de Caboul*, ou bien le roi de Caboul est le maître à venir de Delhi, comme le prouve, du reste, l'histoire du onzième siècle et des âges suivants.

Pour rendre plus facile l'entente de notre travail, nous dirons en passant que l'Afganistan se divise géographiquement en cinq grandes provinces, qui sont : 1° au nord-ouest, le Herat, qui, depuis 1819, a cessé, comme nous le verrons, de faire partie du royaume Afgan, pour devenir principauté indépendante, tantôt sous le protectorat des Persans, tantôt sous celui des Anglais; 2° au nord, le Hezareh (les mille); 3° et 4°, à l'est, le Caboulistan et le Kiafiristan; 5° au sud, le Kandahar.

La nation Afgane, que l'on évalue à cinq millons d'âmes (le septième environ de celle de la France pour une étendue presque égale de terrain), n'est pas homogène, mais se compose de huit races qui diffèrent toutes d'origine, de mœurs et de caractère. La première, qui représente à elle seule les trois cinquièmes de la population totale, est celle des Afgans proprement dits, appelés également Pouchtans ou Patans, race conquérante; ensuite vient celle des Tadjiks aborigènes; celle des Djats, produit, au dire de quelques auteurs, du croisement des Mogols avec des femmes Tadjiks; celle des Kiafirs, ou infidèles, appelés également Siapouche (noir vêtus), que l'on a supposés, sans preuve, descendants des Macédoniens arrivés dans le pays à la suite d'Alexandre; celle des Hezareh (mille), descendants des colons Mogols, venus avec

Timour-Leng; celle des Arabes, fils des anciens conquérants; celle des Hindous, tous de caste militaire, établis dans les villes pour y faire le commerce; et enfin les Kizilbache (rouge tête), caste lettrée, qui vit en quelque sorte des emplois publics et descend d'une colonie Perso-Turkomane amenée par Nadir, au dix-huitième siècle.

Tout ce qu'on sait des Afgans, c'est qu'à une époque très ancienne, ils vinrent habiter le Khorassan Iranien; qu'au huitième siècle de notre ère, l'invasion arabe les convertit à l'islamisme et les poussa dans la direction de l'Inde, et que les aborigènes, Tadjiks, Kiafirs et autres furent repoussés au nord-est vers l'Hindo Khouh (indien mont), où nous les trouvons aujourd'hui. Les Afgans sont réputés à juste titre comme la race la plus brave de l'Asie entière. Ils appartiennent à la communion dite sunnite, c'est-à-dire traditionistes, comme les Ottomans, mais leur religion est mêlée de pratiques étrangères qui la défigurent. La nation afgane se divise en un certain nombre de tribus dont les plus connues, à cause de la part qu'elles ont prise aux événements dont nous allons donner un précis, sont : 1° les *Sadok Zaïs*, les premiers par la noblesse de leur origine, qui ont donné à l'Afganistan, en 1747, dans la personne d'Ahmed Chah, un souverain remarquable par son génie et ses talents militaires; 2° les *Barek Zaïs*, qui peuvent mettre sur pied trente mille cavaliers : ils sont les premiers par la puissance matérielle et c'est à leur tribu qu'appartient la dynastie actuelle; 3° Les *Ghilzaïz*, qui se sont fait connaître par leur haine implacable contre les Anglais. Les tribus se subdivisent en clans, les uns nomades, les autres sédentaires, dont le total est d'environ quatre cents. Chaque clan jouit en temps de paix d'une véritable autonomie administrative sous le commandement de son chef particulier, ou *Keut Kouda*, dont l'absolutisme est mitigé par les usages traditionnels qui, en Orient, tiennent lieu de loi écrite.

Cette organisation, qui repose tout entière, comme on le voit, sur le despotisme à tous les degrés de l'échelle sociale, a pour couronnement une royauté absolue en droit et héréditaire, mais mal assise, mal obéie, et en quelque sorte élective, à condition toutefois de choisir le souverain dans la famille royale.

Maîtres de l'Afganistan, les Arabes n'avaient plus qu'un pas à faire pour arriver aux Indes, dont la porte leur était ouverte, lorsqu'ils furent rappelés en Occident, par les divisions de leurs généraux, le fractionnement de leur empire et la conquête de l'Es-

pagne. Mais l'œuvre qu'ils laissaient inachevée fut reprise au dixième siècle par les Turcs, race guerrière et puissante du nord de l'Asie, qui, bien avant l'arrivée de Mohamed, avaient déjà essayé, mais sans succès, comme les barbares des stepps, de s'établir en Europe. Une fraction de ce peuple, après s'être emparée de la Perse, vint, sous la conduite du célèbre Mahmoud le Gaznevide, s'établir dans l'Afganistan, et fonda un empire, dont Gazneh, ville des montagnes du Kandahar, située à quelque distance du débouché de Bolan, devint la capitale. La marche en avant sur l'Inde fut continuée par les successeurs de Mahmoud, dont un, appelé également Mahmoud, mais surnommé Goury, du nom de la ville où il était né, eut pour commandant de ses armées le général Koutouloub, qui, devenu maître de Delhi, s'appropria sa conquête et fit de cette ville le siège d'un empire dont sa famille resta maîtresse jusqu'en 1526, où elle fut renversée par le célèbre sultan Baber le Timouride, c'est-à-dire descendant de Timourleng, fondateur de cette dynastie qui acheva la conquête des Indes, et dont quelques princes se sont illustrés par de grands travaux d'utilité publique, les uns par le creusage de lacs artificiels et de canaux destinés à faciliter l'arrosement d'immenses terrains que le manque d'eau avait transformés en déserts, et d'autres par l'érection de palais merveilleux, chefs-d'œuvre inimitables de fini et de délicatesse. A cette dynastie, depuis longtemps déchue, appartenait le Grand Mogol, mort dernièrement à Calcuta, où le gouvernement l'avait exilé pour cause de participation à l'insurrection des Cipayes.

La conquête des Indes, dont l'Afganistan n'est plus, à partir de cette époque, qu'une province frontière, fut terminée par le célèbre Aureng-Zeb. Mais elle ne fut jamais bien complète, car, sous le règne de ce prince, existait au Dekkan, la plus méridionale des provinces de l'empire, cette association guerrière et dévastatrice des Mahrattes (1), dans laquelle semble s'être incarné pendant longtemps l'esprit de résistance et de revendication des races que l'on appelle indigènes, pour les distinguer des musulmans venus, comme nous savons, des plateaux de la Mogolie, de la Perse et de l'Afganistan.

La domination musulmane dans l'Inde fut, à deux reprises, profondément ébranlée par les irruptions de musulmans venus du nord; par celle de Timour, en 1398, et surtout par celle de Nadir-

(1) Mahrattes, grands guerriers.

chah, en 1721, qui, toutes deux, paraissent n'avoir eu d'autre but que le pillage et la dévastation. Celle de Nadir fut incomparablement la plus désastreuse, non tant par l'immense butin qu'il enleva de Delhi (1) et par la cession qu'il se fit faire de l'Afganistan, que par le discrédit, dont ses faciles victoires sur les armées Mogoles, immensément supérieures en nombre, mais désorganisées par l'incapacité des souverains, frappèrent la race conquérante tout entière aux yeux des Indigènes.

A la mort du Chah Iranien, assassiné, en 1747, par ses propres gardes, un de ses généraux, nommé Ahned-Khan, de la famille ou du clan des Sadokzaïs, très influent par la noblesse de son origine, probablement sacerdotale, réussit à soustraire l'Afganistan à la domination persane et en fit une monarchie qu'il transmit à ses enfants.

Au moment où Nadir-Chah, marchant sur l'Inde, arriva à Kandahar, Ahmedkhan, que sa naissance illustre rendait suspect au délégué du Grand Mogol, chargé du gouvernement de la province, était retenu dans cette ville, comme prisonnier ou comme otage. Délivré par Nadir, qui s'assurait par là une certaine influence sur les Afgans, nommé chambellan, puis général de cavalerie, Ahmed-Khan suivit son souverain dans les Indes, puis revint en Perse avec lui. Ayant essayé, après l'assassinat de son protecteur, sous prétexte de venger sa mort, de replacer la Perse sous la domination afgane, dont Nadir l'avait délivrée, il fut rejeté dans ses montagnes, par la nation entière encore exaspérée par le souvenir des cruautés qui avaient marqué l'invasion de 1722. Un trésor que le gouverneur de Caboul envoyait en Perse, étant tombé dans ses mains pendant cette retraite, lui servit à augmenter le nombre de ses partisans; et l'adhésion de l'importante tribu des Barekzaïs, dont il avait gagné le chef, Hadji Djemal Khan, l'ayant rendu en quelque sorte maître de son pays, il se fit couronner à Candahar, en 1747, prit le titre de CHAH, réservé jusqu'alors, à ce qu'il semble, aux souverains Iraniens, et ajouta à son nom la qualification de Dour Douran (perle des perles), d'autres disent de Dour Zeman (perle du siècle), d'où vient l'expression de Dourani, employée pour désigner ses partisans.

Placé entre la Perse, déchirée par les guerres civiles, le Turkestan,

(1) Le butin fut de *deux ou trois milliards* de francs, tout compris.

en proie à une anarchie séculaire, et l'empire Hindou-Mogol, qui s'affaissait sous son propre poids, il profita des embarras de ses voisins pour doubler à leurs dépens l'étendue primitive de son royaume.

Appelé dans l'Inde, par le Grand Mogol, qui avait été contraint de fuir devant les Mahrattes, devenus maîtres de sa capitale, et nommé général en chef des armées Mogoles et Afganes réunies, Ahmed Chah écrasa, à Paniput, en 1758, l'armée Hindoue, dont une faible partie seule regagna précipitamment le Dekkar, et, par cette éclatante victoire, releva le prestige des races musulmanes dans l'Inde.

Les Sickes, confédération religieuse et guerrière, formée de dissidents de l'église Boudhiste, qui s'étaient approprié le Pendj'ab, avaient profité des embarras causés par l'irruption Mahratte, pour molester les musulmans établis au milieu d'eux. Ahmed Chah les vainquit, les obligea à relever les mosquées qu'ils avaient abattues et à démolir ensuite les temples qu'ils avaient élevés pour les besoins de leur culte; puis comme leur pays, situé au débouché du défilé de Keyber, lui ouvrait l'accès des Indes, il en fit un fief de la couronne Afgane. On suppose qu'il avait l'intention de conquérir les Indes, mais la mort, qui le surprit, en 1773, aux environs de Kandahar, arrêta l'exécution de ses projets.

Le royaume Afgan comprenait à ce moment, outre les cinq provinces dont nous avons parlé plus haut et qui lui appartiennent géographiquement, les principautés musulmanes de Balk (Bactres), de Badak chan et de Boukara, les pays Hindous de Cachemire, du Pendj'ab, du Moultant, le Khanat-Béloutche, de Kélat, et une partie du Séïstan-Persan, c'est-à-dire tous les passages conduisant dans la Perse, le Turkestan (jusqu'à l'Oxus et à la Caspienne), et dans l'Inde par les défilés du sud et de l'est.

Ahmed Chah était, comme Timour Leng, dont il possédait le caractère féroce et vindicatif, un homme de guerre de premier ordre, un administrateur intelligent, et si la mort ne l'eût arrêté, il aurait probablement échangé le trône de Caboul contre celui de Delhi. Mais ses projets étaient trop vastes et trop hardis pour son fils Timour, prince paresseux, indolent, qui, pendant vingt ans, cacha sa nullité dans le harem, et quand Zeman Chah, fils et successeur de ce même Timour, songea à les reprendre, il était trop tard.

Pendant la plus grande partie du dix-huitième siècle, les musulmans, et c'est ce qui explique la rapidité relative et la grandeur de leurs succès, n'avaient eu à lutter, dans l'Inde, qu'avec les populations indigènes, divisées en une multitude de gouvernements généralement trop faibles pour lutter individuellement contre les Turco Mogols, et trop jaloux les uns des autres pour s'associer dans l'intérêt de leur commune défense. Mais en 1799 ou 1800, quand le nouveau souverain Afgan songea à revenir à la politique de son aïeul, il se heurta à un élément nouveau, incomparablement supérieur à l'élément européen arrivé par le cap de Bonne-Espérance et représenté par l'Angleterre, qui venait d'élever, sur la ruine de ses compétiteurs, un vaste et puissant empire. Dès ce jour l'élément musulman, qui avait depuis longtemps perdu l'impulsion violente et passionnée des premiers temps de l'islamisme, se trouva forcé de reculer devant le génie chrétien. génie d'expansion, de civilisation, de progrès incessants, et disposant d'instruments puissants qui, chaque jour, se perfectionnaient davantage.

La domination anglaise aux Indes était incompatible avec la domination musulmane, l'une devait céder à l'autre. Zeman Chah, par cette intuition naturelle qui fait les hommes supérieurs, comprenant que le premier pas vers la conquête de l'Inde devait être l'expulsion des Anglais, prit aussitôt la résolution de les chasser avant que leur puissance se fût affermie, et commença d'abord par envahir le Pendjab, qui avait profité de l'indolence de Timour Chah pour se soustraire à la domination Afgane.

A cette époque, le célèbre Rundjit Sing, qui devait quelques années plus tard fonder le royaume de Lahore, et dont la personnalité a tenu une si grande place dans l'histoire de l'Inde moderne, commençait justement à jeter dans cette contrée les fondements de sa puissance. Fils du chef de l'une des douze tribus dont se composait la confédération Sicke, il avait, tout jeune encore, solidement établi son autorité sur sa tribu, et travaillait, avec la vigueur et l'intelligence qui ont fait sa grande puissance, à l'étendre sur la confédération tout entière. Doué d'un jugement sûr, d'un coup d'œil rapide, d'un esprit délié, incapable de scrupule, quand il s'agissait des intérêts de son ambition, au lieu de se liguer avec les autres chefs de tribu contre l'ennemi, ce qui eût été très patriotique mais peu profitable, il s'allia au contraire avec lui, sous prétexte que le Pendjab étant un fief Afgan, le servit jusqu'au dernier moment,

avec une fidélité calculée, mais entière, et forma son arrière-garde, lorsqu'il rentra dans son royaume après avoir couvert le Pendjab de ruines. Reprenant ensuite la guerre pour son compte personnel, il se jeta avec toutes les forces qu'il avait acquises sur ses adversaires épuisés et ruinés par l'invasion, les battit l'un après l'autre et les força à se soumettre à son autorité. Plus tard, quand Zeman Chah, à la suite d'une révolution suscitée par l'Angleterre, eut été privé, comme nous allons le raconter, du trône et de la vue, Rundjit, toujours habile à trouver de bonnes raisons pour justifier sa conduite, attaqua l'Alfganistan, sous prétexte de venger son suzerain, et, après une lutte d'environ trente ans, lui arracha non seulement le Pendjab, mais encore le Cachemire, le Moultan, en un mot toutes les provinces de langue Hindoue qu'Ahmed Chah avait conquises.

Rundjit Sing fut la manifestation la plus éclatante du génie Hindou. Maître absolu de la nation la plus belliqueuse de l'Inde, il en augmenta encore la valeur par la création d'une armée régulière dont il a confié l'organisation à deux généraux français, Allard et Venture, que le vent des révolutions avait poussés dans les Indes. Il fut bon militaire, bon organisateur, et surtout politique habile, à vues larges et étendues. Il s'efforça de refaire, mais en sens inverse, l'œuvre d'Ahmed Chah, c'est-à-dire qu'il travailla avec la plus grande intelligence, une incomparable vigueur et une patience opiniâtre, à soustraire l'Inde aux musulmans, pour la rendre à ses maîtres naturels. Arrêté dans sa marche par l'Angleterre, dont la présence ne pouvait pas plus se concilier avec le relèvement de la puissance Hindoue, qu'avec la continuation de la domination musulmane, et comprenant, avec sa grande sagacité, qu'il ne pourrait vaincre cette puissance qu'avec l'aide d'un grand État européen, il chercha, vers 1824, à nouer des relations avec la Russie. Mais s'apercevant bientôt que la distance alors énorme qui les séparait, rendait impossible l'envoi des secours matériels, sans lesquels, la lutte qu'il voulait tenter aurait tourné à son détriment, il ne songea plus à combattre l'Angleterre, mais chercha au contraire à s'appuyer sur elle, pour atteindre un but nécessairement moins élevé, mais digne cependant d'une grande ambition. Un proverbe persan dit : *Baise la main que tu ne peux couper*. Rundjit ne pouvant chasser les Anglais, se fit leur allié et signa avec eux, en 1829, après la déroute de l'armée persane, un traité d'alliance offensive et défensive. Il se fit leur vassal, leur serviteur, l'instru-

ment de leurs projets contre l'Afganistan, et finit par ces moyens machiavéliques à se créer un grand royaume.

La Compagnie des Indes, toujours préoccupée du danger que lui faisait courir l'indépendance anarchique de l'Afganistan, dont l'alliance lui était indispensable pour fermer les frontières au nord, et ne voulant pas faire les frais d'acquisition d'une contrée improductive, désirait que Rundjit Sing l'annexât à ses États. Mais le roi de Lahore, quoique réellement puissant, ne se trouva pas assez fort pour conquérir un pays hérissé d'obstacles, défendu par une population guerrière, et son agression eut pour conséquence d'attirer sur le Pendjab, une armée afgane, qui s'empara de Peschaver, dont elle fut obligée de se retirer presque aussitôt. Les forces des deux adversaires se trouvant à peu près égales, l'appui de l'Angleterre pourra seul faire pencher la balance; mais pour des motifs que nous ferons connaître plus loin, elle le refusa jusqu'au moment où, se croyant plus menacée qu'elle ne l'était en réalité, elle commit l'énorme folie d'imposer, comme nous le verrons plus loin, à la nation Afgane, par la force des armes, un souverain dont elle ne voulait pas.

Rundjit Sing mourut en 1841, un peu avant le désastre des Anglais dans l'Afganistan. Ce prince, si bien doué au point de vue des qualités qui font le politique, l'homme de guerre et l'administrateur, manquait, comme d'ailleurs la plupart des princes asiatiques, de ces qualités morales qui élèvent l'homme au-dessus du milieu où il est né. Rundjit Sing avait la probité d'un Hindou. Fastueux, prodigue et, pour cette cause, rapace, avare, il poussa l'oubli de l'honnête jusqu'à se servir en quelque sorte de la *torture* pour arracher au prince Sudja Utmulk, plus tard roi des Afgans, qui s'était retiré, Pendjab, après une tentative malheureuse sur Caboul, des valeurs considérables qu'il avait apportées avec lui, et entre autres le célèbre Khouh y Nour (Montagne de lumière), un des plus gros diamants connus, d'une valeur fabuleuse, qui figure aujourd'hui dans le trésor de la couronne d'Angleterre.

Zemanchah, rentré dans son royaume après la conquête du Pendjab, se préparait à pénétrer plus avant dans les Indes et à lutter corps à corps avec les Anglais, lorsqu'il fut arrêté par une insurrection fomentée par les envoyés du cabinet de Calcutta.

A cette époque, la Compagnie des Indes avait déjà étendu son empire sur la plus grande partie de cette immense péninsu,e

qu'elle possède aujourd'hui en entier; mais comme dans sa marche rapide elle ne s'était préoccupée que de la question d'argent, c'est-à-dire de l'ouverture de débouchés toujours nouveaux pour l'écoulement de ses marchandises, et qu'elle avait donné la préférence, sur la conquête directe, au système de protectorat, qui lui avait permis de s'étendre rapidement, à peu de frais, et avec un très petit nombre de troupes, mais qui avait l'inconvénient de laisser subsister tous les vices des gouvernements asiatiques, elle n'avait pas pris racine dans le pays, et se trouvait en quelque sorte isolée, on pourrait presque dire étrangère, au milieu même des provinces les plus anciennement conquises. Sa position était d'autant plus critique, que la métropole, en guerre avec la France, ne pouvait que très difficilement lui venir en aide. La marche des navires à voiles, les seuls connus à cette époque, était d'ailleurs si lente et la route par le cap si longue, que, dans le plus grand nombre des cas, le gouvernement des Indes se trouvait livré à ses seules ressources.

Le duc de Weleslay, qui était alors gouverneur général, comprenant qu'il lui était tout à fait impossible de résister à une invasion afgane, qui se serait inévitablement compliquée d'un soulèvement des indigènes, pensa que le seul moyen de sauver la domination anglaise était de retenir les Afgans chez eux, et dans ce but il avait traité avec la cour de Téhéran, et l'avait décidée, par l'offre d'un subside considérable, à se jeter sur Hérat. En même temps il avait envoyé à Caboul des émissaires chargés de soulever les grands contre le jeune souverain dont l'ambition lui inspirait une véritable terreur.

La guerre produite par ces intrigues dura trente-huit ans à peu près, avec d'assez longs intervalles de paix, pendant lesquels le trône Afgan fut successivement occupé, et à plusieurs reprises différentes, par les trois frères de Zemanchah : Mahmoud, Sudja ul Mulk et Eyub, qui ne furent en réalité que les instruments des trois princes Bareh Zaïs, Féthi Khan, Dost Mohamed Kan et Azim Khan, dont la position ne saurait mieux se comparer qu'à celle des maires du palais des derniers mérovingiens.

Parvenu après une longue lutte, dans laquelle il fut soutenu par l'Angleterre, la Perse, les membres de la famille royale et les princes des Barek Zaïs, à s'emparer par trahison de la personne de Zéman Chah, Mahmoud lui fit arracher les yeux pour le mettre à jamais hors d'état de revendiquer ses droits à la couronne. Mais à peine assis

sur le trône de son aïeul Ahmed Chah, ce frère dénaturé fut obligé de s'avouer qu'il n'était que l'instrument de l'ambition de Fethi Khan, chef de la redoutable tribu des Barek-Zaïs, et véritable détenteur du pouvoir dont il ne lui laissait que le simulacre, par condescendance pour l'opinion publique, qui refusait d'accepter pour souverain un autre qu'un descendant d'Ahmed Chah. Après trois ans de pouvoir absolu, Féthi Khan fut renversé par une coalition qui avait pour promoteurs ses propres frères, mécontents de la part trop petite à leur gré, qu'il leur avait faite, dans la curée des honneurs, des places, des gouvernements et de l'argent, et eut, pour successeur, le célèbre Dost Mohamed, qui chassa Mahmoud et mit à sa place Sudja-ul-Mulk. Mahmoud, reporté au pouvoir par une nouvelle révolution, qui mit Féthi Khan à la place de Dost Mahmoud, (1809), se fatigua de porter le joug de son maire du palais, et, neuf ans plus tard (1818), le fit assassiner. Ce meurtre, que l'on a comparé à celui du duc de Guise, eut cela de particulier, qu'il devint la cause de la séparation de la province de Hérat d'avec le royaume Afgan et son érection en principauté indépendante. Mahmoud, aussitôt son crime accompli, se sentant incapable de résister à la puissante tribu qu'il avait mortellement offensée, s'enfuit à Hérat et se plaça sous la protection du Chah de Perse, qui, en retour de sa soumission, lui envoya une armée pour garder sa capitale.

L'avènement définitif de la dynastie des Bareck-Zaïs, dont le premier prince reconnu fut Dost Mohamed, donna lieu à une longue lutte à laquelle l'Angleterre prit une part indirecte, mais active, par l'intermédiaire de Rundjet-Sing et de Sudja-ul-Mulk, qu'elle lança à plusieurs reprises contre l'Afganistan, tout en affectant la plus complète neutralité, afin de conserver en Europe l'alliance de la Russie dont elle avait besoin contre nous, jusqu'au jour où, entraînée par lord Auckland, elle fit cette expédition de Caboul, qui devait aboutir au plus épouvantable désastre. Mais pour expliquer les causes de cette guerre qui porta un coup mortel au prestige des Anglais dans l'Inde, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les événements dont la Perse avait été le théâtre quelques années auparavant.

EUG. GUILLINY.

(*A suivre.*)

MÉDITATIONS D'UN RÊVEUR SOLITAIRE

TRISTESSES. — ESPÉRANCES. — UNE AUTRE DÉFINITION DE L'HOMME

III

Ce serait revenir à mes tristesses que de m'arrêter aux définitions dégradantes qu'une certaine philosophie a osé donner de l'homme. Avant les matérialistes du dix-huitième siècle, le divin Platon lui-même en avait formulé une dont sa gloire a souffert.

Nous avons beau, en pratique, céder aux instincts qui nous attirent en bas, nous aimons qu'on nous élève. C'est l'honneur de notre nature, toute blessée et malade qu'elle est, d'avoir conservé un certain souvenir et un certain goût des choses supérieures pour lesquelles elle était faite. Le poète n'a pas été mal inspiré qui a dit :

« L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux. »

Que nous veulent donc ces sages insensés, s'évertuant à effacer ce souvenir de notre origine et à étouffer en nous cette aspiration vers un air plus pur et un monde meilleur que celui où nous vivons présentement? Quelle est donc la pensée philosophique qui peut autoriser une définition matérialiste? Quelle satisfaction veut-on se donner en cherchant toutes les similitudes et toutes les analogies qui nous rapprochent le plus des espèces animales les plus abaissées? Quel honneur, et nous aimons l'honneur et la distinction, quel honneur et quelle distinction, hommes superbes, vous donnerez-vous, en niant l'étincelle divine qui rayonne malgré vous sur votre front?

Il y a là un mystère de contradiction aussi triste que l'outrage même fait à la raison.

Le panthéisme, faisant de l'homme, comme de toute créature, une espèce de boursouflure du Grand-Tout, un flot plus ou moins apparent, plus ou moins durable, sur la surface de l'Océan infini

de l'Être unique; une bulle, si vous le voulez, qui paraît, se gonfle, crève et disparaît dans *l'éternel devenir;* ou enfin, si vous l'aimez mieux, un rêve de Dieu; le panthéisme est certainement aussi absurde; mais, à mon avis, il nous ravale moins. Il nous prend, pour ainsi dire, par en haut, tandis que le matérialisme nous prend par en bas.

Le transformisme cumule les deux absurdités. Comme le matérialisme, il confond l'homme avec la brute, dont il ne se distingue que par une évolution de plus; et, comme le panthéisme, il le fait éclore de l'alvéole génésiaque, qui est le Dieu-Tout de cette nouvelle religion, par une espèce d'explosion spontanée, pour des évolutions infinies. C'est toujours la même molécule, diversement transformée, comme étaient les flots et les bulles de tout à l'heure.

Eh bien, ce n'est pas de ces définitions que je veux m'occuper ici. J'en sais une, moins jeune et qui me va mieux.

On a feint de dire que les chrétiens aimaient mieux tirer leur origine d'un peu de boue, que de venir d'un être organisé. Ce n'est pas la question. Que nous ayons été formés, dans notre corps, du limon de la terre, ou que nous ayons été tirés d'un être organisé, l'origine est la même, si c'est la même main qui nous a faits ce que nous sommes. Nous ne disons pas autre chose dans le récit de la création de la mère du genre humain. Le transformisme, d'ailleurs, est bien obligé de descendre à la première molécule, à la cloison matrice d'où tout vient. Mais ce que ne veut point cette *neuve science*, c'est qu'en l'homme il y ait un élément introuvable dans les espèces inférieures, et notre raison, au moins autant que notre conscience, nous défend de nous mettre à cette école.

En voici une plus noble, une qui attire puissamment, qui donne satisfaction à nos instincts de grandeur: celle-ci définit l'homme *un animal religieux.*

Cette définition est une des plus pures gloires de l'antiquité. Seule, elle suffirait à placer le philosophe qui l'a formulée à la tête des sages qui font le plus d'honneur à l'humanité. Elle élève l'homme à son plus haut point de grandeur; elle fait pressentir sa finale destinée, et, en attendant, elle lui donne un rang et une place à part dans l'échelle des êtres terrestres. Elle lui crée aussi des devoirs d'un ordre singulier, qui, de prime abord, semblent en opposition avec ses penchants les plus naturels et les plus impérieux.

Certes, la définition commune : « L'homme est un animal raisonnable », nous distingue déjà d'une manière absolue de tous les êtres animés qui nous entourent; j'ai pu m'en convaincre dans nos précédentes méditations. Mais elle n'exprime pas tout le côté supérieur de notre nature. Elle ne dit pas la caractéristique suprême de l'être humain.

Pour qu'il en fût ainsi, il serait nécessaire que la raison fût le plus haut terme des facultés de l'âme humaine, et le raisonnement son exercice le plus parfait. Or, qui ne voit qu'il n'en est pas ainsi? La raison a besoin d'être dirigée; ses égarements sont aussi nombreux que fameux. Il lui faut un guide assez haut pour la dominer, assez éclairé pour la conduire, assez respecté pour la redresser. Nous savons trop que c'est au nom de la raison et par les procédés les plus autorisés de la raison, que se livre l'assaut éternel aux deux trésors de l'âme humaine : la vérité et la vertu.

Les grandes pensées ne viennent ni de l'esprit ni de la raison; elles viennent du cœur, c'est presque un axiome. L'homme ne vaut que par le caractère, donc par le cœur, qui fait le caractère. Nous devrions dire : l'homme ne vaut que par la vertu. Or la vertu, nous venons de l'indiquer, ne naît pas de la raison, mais du cœur. Il en est de même des élans généreux, des dévouements spontanés, de l'héroïsme oublieux de lui-même. En toutes ces grandeurs de l'homme, la raison n'est presque pour rien. Ce n'est pas le mathématicien qui est l'homme parfait, c'est le martyr qui se sacrifie pour la cause de Dieu ou pour le bien de ses semblables; ce n'est pas le philosophe, c'est le saint. Il ne suffit pas pour atteindre à cette grandeur d'être fidèle à une certaine moralité mondaine, laquelle peut être une affaire de politique ou de tempérament, plus encore qu'une affaire de vertu. En quoi consistera donc ce que nous avons appelé la caractéristique suprême de l'être humain? En ce quelque chose de supérieur qui domine la raison et la subjugue, qui développe le cœur et le règle, qui s'impose à toute la vie et lui donne son vrai caractère, sa pleine moralité, ses plus hautes énergies, son achèvement enfin et sa sanction; c'est ce qui n'a qu'un nom, le sentiment religieux, la religion.

Donc, dire que l'homme est un animal intelligent, c'est bien; dire qu'il est un animal raisonnable, c'est mieux ; qu'il est un animal moral, c'est mieux encore : mais si l'on veut trouver une définition adéquate, il faut dire que l'homme est un animal religieux.

Ce vieil et grand Aristote, ami des définitions exactes et des catégories bien assises, avait trouvé sa vraie place à l'homme au sommet de la série des êtres sublunaires, et lui avait donné le vrai nom de sa nature : un animal religieux! Par son côté matériel, il touche aux classes inférieures, aux êtres animés dont il est le roi et le maître. Par son côté spirituel, il se détache d'eux, il forme un ordre à part, sans analogie avec tout ce qui n'est pas lui, et cela, sinon uniquement, au moins surtout, par son instinct religieux, par le *sens religieux*, comme s'exprime la philosophie elle-même. Il confine ainsi au monde des esprits et s'y mêle.

Parmi les autres animaux, il en est d'une intelligence qui étonne; il en est qui ont des semblants de raisonnement; il en est même qui ont comme une ombre de liberté et de moralité. Qui n'a admiré les industries d'une araignée, la fidélité du chien, la fierté du cheval, les tendres et fidèles amours des colombes? Que ne rapporte-t-on pas de l'intelligence de l'éléphant et des complaisances du chameau? Mais la philosophie l'a dit depuis longtemps : « Nul animal, excepté l'homme, n'a aucune notion de la Divinité (1). »

Tout le monde sait par cœur cette histoire charmante, légèrement embellie par notre inimitable la Fontaine; l'histoire de ce vieux hibou, dont les raisonnements auraient fait honte à Descartes. Puisque je suis seul avec moi-même, je puis bien me donner le plaisir de me la redire. La voici donc :

On abattit un pin pour son antiquité,
Vieux palais d'un hibou, triste et sombre retraite...
Dans son tronc caverneux et miné par le temps
Logeaient, entre autres habitants,
Force souris sans pieds, toutes rondes de graisse.
L'oiseau les nourrissait parmi des tas de blé,
Et de son bec avait leur troupe mutilé.
Cet oiseau raisonnait; il faut qu'on le confesse.
En son temps aux souris le compagnon chassa :
Les premières qu'il prit du logis échappées,
Pour y remédier, le drôle estropia
Tout ce qu'il prit ensuite : et leurs jambes coupées,
Firent qu'il les mangeait à sa commodité.
Aujourd'hui l'une et demain l'autre.

(1) Cic., *De Leg.*

Tout manger à la fois, l'impossiblité
S'y trouvait, joint aussi le soin de sa santé,
Sa prévoyance allait aussi loin que la nôtre.
Elle allait jusqu'à leur porter
Vivres et grains pour subsister...
Si ce n'est pas là raisonner,
La raison m'est chose inconnue.
Voyez que d'argument il fit :
Quand ce peuple est pris, il s'enfuit :
Donc il faut le croquer aussitôt qu'on le happe,
Tout! il est impossible. Et puis pour le besoin
N'en dois-je point garder? Donc, il faut avoir soin
De le nourrir sans qu'il échappe.
Mais comment? Otons-lui les pieds. Or, trouvez-moi
Chose par les humains à sa fin mieux conduite.

Non vraiment, le raisonnement et la prévoyance de l'homme ne sauraient, en pareille matière, être poussés plus loin. Le poète a raison d'appeler prodigieuse son histoire, et cependant il en maintient la vérité.

Quoi qu'il en soit, des analogies existent entre les divers instincts des animaux et les facultés de l'âme humaine. Une seule exception jusqu'ici a été relevée, c'est celle de la faculté religieuse. Le philosophe l'avait clairement reconnue et formulée. « Nul animal, excepté l'homme, n'a aucune notion de la Divinité. » Ce qui fait que l'homme a pour caractère distinctif et suréminent d'être un animal religieux, le seul animal religieux, l'animal religieux.

Notre poète, auquel on ne peut s'empêcher de revenir sans cesse, de son commerce avec les animaux qu'il faisait si bien parler pour notre instruction, avait rapporté le pressentiment et comme la divination de cette vérité. Pourquoi ne l'écouterais-je pas encore un instant pour détendre mon esprit? Après avoir proclamé avec un bon sens philosophique, digne des solitaires de Port-Royal,

Que quand la bête penserait,
La bête ne réfléchirait
Sur l'objet ni sur la pensée,

Il ajoutait avec non moins de raison et de philosophie :

J'attribuerais à l'animal,
Non point une raison selon notre manière,

Mais beaucoup plus aussi qu'un aveugle ressort...
Je rendrais mon ouvrage
Capable de sentir, juger, rien davantage,
Et juger imparfaitement;
Sans qu'un singe jamais fît le moindre argument.
A l'égard de nous autres hommes
Je ferais notre lot infiniment plus fort :
Nous aurions un double trésor,
L'un, cette âme pareille en tous, tant que nous sommes,
Sages, fous, enfants, idiots,
Hôtes de l'univers, sous le nom d'animaux;
L'autre, encor une autre âme, entre nous et les anges
Commune en un certain degré :
Et ce trésor à part créé
Suivrait parmi les airs les célestes phalanges.

Il faut se souvenir ici qu'il s'agissait d'une question fort vivement agitée alors, la question de l'âme des bêtes et de l'animal-machine de Descartes. Et voilà ce que ferait le Bonhomme, s'il était appelé aux conseils du Créateur. Or qu'est-ce que cette âme qui nous fait les *frères des anges*, et qui prend place à la suite de *leurs phalanges* célestes, si ce n'est pas l'âme naturellement religieuse de notre définition?

J'avoue que c'est avec satisfaction que j'ai vu conspirer, à l'appui de la même vérité, des témoignages aussi différents que ceux que je viens de rencontrer sur mon chemin.

IV

Avant d'aller plus loin, constatons le fait le plus général, le plus universel, le plus constant comme le plus tangible de l'histoire. Ce fait est celui de l'existence d'une religion partout et toujours; à toutes les époques de l'histoire, sous toutes les latitudes, sous tous les degrés de barbarie, comme sous tous les degrés de civilisation. Il n'y a évidemment que ce qui est naturel et indestructible dans la nature qui ait ce caractère d'universalité dans le temps et dans l'espace. Disons nettement que cet accord ne peut être que l'expression même du fond de l'âme humaine.

Si, au moment où je me recueille ici, je jette un coup d'œil sur la carte du monde, je suis frappé de cet autre fait, à savoir que les grandes familles humaines en possession de l'empire de la terre,

se différencient surtout par leur religion et par un nom, expression de leur foi religieuse. Ce sont les chrétiens, les juifs, les mahométans, les bouddhistes, les fétichistes; ou autrement, les juifs, les païens, les chrétiens. En dehors de ces grandes divisions, mais rentrant dans l'une d'entre elles, il faut classer les tribus sauvages qu'on rencontre encore dans au moins trois parties du monde. Car on sait bien qu'il existe dans les régions plus ou moins inexplorées de l'Afrique, des Amériques, des archipels innombrables du quatrième monde, des familles humaines détachées du grand corps de l'humanité, rendues presque méconnaissables par leur isolement même, à peu près comme l'on trouve des plantes portées par la tempête loin de leur sol natal et plus ou moins déformées par un sol et un climat qui ne sont pas les leurs. L'état abaissé de ces peuplades, qu'on a commis le crime de prendre pour l'état naturel et originel de l'homme sur la terre, leur a fait oublier beaucoup de notions des choses les plus indispensables à la vie intellectuelle et morale, voire même à la vie physique. Uniquement occupées des moyens de se donner la subsistance de chaque heure, et de se défendre contre les ennemis sans nombre que la nature et leurs semblables leur suscitent sans cesse, elles n'ont de soucis que le souci de leur corps. Et encore ces corps ont-ils perdu la plus grande partie de leur sensibilité humaine. Ils se contentent de la nourriture qu'ils partagent avec les bêtes des forêts; ils reçoivent, sans presque aucune expression de souffrance, des traitements volontaires ou accidentels dont le simple récit fait pâlir nos fronts civilisés. Le supplice de certains tatouages, l'usage de se scalper la figure, de s'enlever des lanières sur la poitrine, sur les épaules, sur les flancs, nous semblent effroyables; ils en font l'ornement de leur vie et les joies de leurs fêtes. Avec le sentiment de la douleur physique, ces malheureux ont perdu, ou à peu près, le don le plus naturel qui nous soit connu, le don des larmes.

Eh bien, dans cet état si profondément enfoncé dans la dégradation de la nature, une chose subsiste, un sentiment surnage dans ce naufrage universel, c'est le sentiment religieux, c'est la faculté religieuse. Le Manitou, sous divers noms et sous les formes les plus extravagantes, réunit, inspire et protège ces rudiments d'hommes; disons avec plus de vérité, ces ruines d'hommes. Il est le centre de leurs conseils, il est invoqué dans les dangers; on lui offre des sacrifices avant la guerre, on lui immole les dépouilles les plus riches, les

captifs les plus vaillants et les plus qualifiés, après la victoire.

Lorsque nos missionnaires, échappés à leur barbarie, nous reviennent pour se refaire les forces et se guérir des blessures reçues dans leur ministère, ils n'ont pas d'autres curiosités à nous rapporter de leur commerce avec ces sauvages, que des idoles hideuses à voir, avec des têtes aplaties, de gros ventres et des jambes grêles; monstres effroyables sans doute, mais argument sans réplique en faveur de la définition d'Aristote. Plus elle vient de loin, plus profond est l'abîme d'où elle monte, plus la preuve est concluante. Commentaire éloquent de cette parole du Psalmiste : « La pensée de l'homme, ô mon Dieu, vous glorifiera, et les reliques de ses pensées vous feront fête (1) ! »

C'est dans ce sens que l'on a pu dire avec vérité que la religion précède la raison et survit à la raison. Elle précède la raison, nous le voyons dans les enfants qui entrent si facilement dans ses enseignements. Et il n'est que juste d'ajouter : c'est par elle surtout que ces naïves et droites intelligences s'élèvent jusqu'à la raison. Elle survit à la raison, nous le voyons dans les pauvres sauvages qui ne sont plus même des enfants.

Au siècle dernier, de maladroits ennemis du christianisme, en quête d'alliés ou d'ancêtres pour leur athéisme, avaient saisi au vol les relations de quelques voyageurs mal informés, soutenant qu'ils avaient rencontré des tribus sauvages sans religion d'aucune sorte. L'argument, eût-il été appuyé sur des faits avérés, n'eût pas eu la moindre valeur, comme je vais le prouver; mais il était sans fondement ainsi que l'a démontré une étude mieux conduite et plus approfondie de ces peuplades calomniées. Cette légende a été rejoindre, aux oubliettes du mépris, celles de *l'homme à queue* et de *la femme à tablier*.

Voici encore un poète qui avait eu le pressentiment des réhabilitations de la vérité contre les philosophes ses contemporains. Je me plais à rappeler ici ces vers honnêtes de Racine le fils, sur le sujet qui m'occupe :

Les épaisses forêts des nouvelles contrées,
Par tant de vastes mers des nôtres séparées,
Renferment, dira-t-on, de tranquilles mortels
Qui jamais à des dieux n'ont élevé d'autels

(1) Psal. LXXV, 11.

De quelques voyageurs que Bayle nous oppose,
Lorsque de l'athéisme il vient plaider la cause,
Quand je supposerais tous les rapports certains,
Comment opposerais-je au reste des humains
Un stupide sauvage, errant à l'aventure,
A peine de nos traits conservant la figure;
Un misérable peuple égaré dans les bois,
Sans maître, sans État, sans villes et sans lois?
Qu'à bon droit, libertins, vous êtes méprisables,
Si ce n'est qu'en ces lieux qu'on trouve vos semblables!

Comment, en effet, traiter avec respect des malheureux, qui, pour se trouver des complices, sont obligés de s'enfoncer dans ces régions désolées où l'homme déchu a perdu presque tous les traits physiques et moraux de sa race. En toute autre matière, demandez-leur de renoncer aux gloires et aux biens de ce que nous appelons civilisation; à nos lois, à nos mœurs, à nos sciences, à nos arts, à nos industries, etc., pour descendre au niveau du sauvage, vous les entendrez alors revendiquer en chœur les conquêtes de la raison, les exagérer, s'il le faut, pour rabaisser encore plus ce déshérité, auquel volontiers ils refuseraient toute parenté d'origine avec eux. Sur l'article de la religion seulement, ils le trouveraient plus sage que nous, s'ils parvenaient à s'assurer qu'il ne connaît ni dieux ni autels.

Mais non : cette triste satisfaction ne leur est pas donnée. Mieux étudiées, mieux connues, ces tribus inférieures sont rentrées dans le concert universel en l'honneur de la Divinité. Croyons-en les nombreux voyageurs dont les relations sont entre les mains de tout le monde. Leur témoignage fera foi auprès de ceux qui n'en croiraient pas nos missionnaires. Il n'y aura bientôt plus une région sur notre globe dont le sol n'ait été sillonné par quelques-uns de ces hardis, intrépides et infatigables pionniers de la civilisation ou du commerce, que n'arrêtent ni les glaces du pôle, ni les feux de l'Equateur, ni les flèches empoisonnées, ni les mœurs féroces des anthropophages. Partout, je le sais déjà par ailleurs, c'est un fétiche ou un manitou, plus ou moins informes, qui composent le plus clair des curiosités rapportées de ces aventureuses expéditions.

Admettons enfin les récits si complaisamment admis par Bayle en faveur de sa triste thèse de l'athéisme, que s'ensuivrait-il? Est-ce que la raison humaine ne serait plus la raison, parce qu'il se trouve

dans le monde des esprits qui l'ont perdue? Est-ce que la piété filiale ne serait plus une vertu naturelle au cœur humain, parce qu'il se trouve des monstres qui ne l'ont jamais connue? Est-ce que le sentiment de l'humanité est un préjugé sans fondement, parce qu'il est outragé et méconnu par tant de scélérats?

Le sens commun, qui n'est autre chose que la raison de tous s'accordant sur les points essentiels de la vie, ne serait plus qu'une illusion et un mirage décevant, s'il suffisait d'un contradicteur ivre ou en démence pour l'infirmer. Ce n'est pas ainsi qu'on l'entend dans les questions du plus mince intérêt. Les monstruosités, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, n'ont pas le privilège de prendre le pas sur les formes normales et les beautés de l'ordre. Comment comprendre qu'on se mette en opposition avec cette dictée de la nature, lorsqu'il s'agit de la question vitale de la religion?

Je vais plus loin, et je crois que l'on devrait soutenir qu'en ceci, comme en toute chose, l'exception confirme la règle, en lui donnant, par la contradiction, le relief qu'elle doit avoir pour être visible à tous les yeux. S'il n'y a pas de peuplades sans religion, nous savons trop qu'il y a eu et qu'il aura toujours des individus mettant leur honneur à n'en avoir pas. Ces voix isolées, comme des notes discordantes dans ce concert universel, font singulièrement ressortir et apprécier l'harmonie de l'ensemble.

Au reste, ces voix mêmes, je doute qu'on les trouvât dans les forêts, si étrangement aimées, de nos incrédules. La négation, en religion, est un fruit des passions civilisées. C'est une de ces folies que la simplicité ne connaît pas, et qui montent presque toujours d'un cœur corrompu et des fanges d'une vie abominable. Il y a de longs siècles que la remarque en a été faite. « L'insensé a dit dans son cœur : il n'y a point de Dieu. Ils se sont corrompus, ils sont devenus abominables dans leurs actions. Il n'y en a aucun qui fasse le bien; il n'y en a pas même un seul... Leur gosier est un sépulcre ouvert; leur langue est un instrument de fraude; le venin des aspics est sous leurs lèvres (1). » Tel est le portrait tracé par David de ces insensés de désirs, de ces fous intéressés qui voudraient se débarrasser du témoin et du juge de la perversion de leur cœur. Le temps n'y a rien changé : l'apôtre saint Paul empruntait, mille ans plus tard, les mêmes traits pour peindre les impies de la Rome d'Auguste;

(1) Psal. XIII, 1 et seq.

et il ajoute : « Ils sont devenus fous en s'attribuant le nom de sages... C'est pourquoi Dieu les a livrés aux désirs de leur cœur... à des passions honteuses. Ils se sont évanouis dans leurs pensées ; ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements, et leur cœur insensé a été rempli de ténèbres (1). »

Reste la conclusion. Pour ceux qui prétendent que la vie sauvage est la vie naturelle et primitive de l'homme, il doit être évident que l'homme est naturellement religieux, que l'homme est bien *un animal religieux*.

Pour ceux qui savent que l'état sauvage est un état de déchéance et de dégradation, il doit être plus évident encore que le philosophe a bien défini l'homme, puisque son instinct religieux, sa nature religieuse ont survécu à tous ses autres titres de dignité humaine, et surnagent défigurés, mais vivants, au milieu des ruines de toutes ses facultés, dans l'abîme d'un abrutissement presque bestial.

Maintenant vient la contre-épreuve. Si la religion n'était dans l'homme qu'un vague instinct de l'ignorance et un préjugé de la peur, comme on n'a pas craint de le dire ; les progrès de la raison, les conquêtes de la science, les lumières de la civilisation n'auraient pas tardé, surtout l'intérêt des passions aidant, à en triompher. Nous devrions donc trouver chez les peuples les plus célèbres, soit de l'antiquité, soit des temps modernes, une diminution graduelle du sentiment religieux, jusqu'à l'extinction complète de cette étincelle de l'âme.

Qu'en est-il cependant? Voyez! Est-ce que la religion n'a pas résisté à la lumière, comme elle a résisté aux ténèbres? S'il n'a pas été rencontré une peuplade sauvage athée, trouvera-t-on un peuple civilisé tombé dans l'athéisme? N'est-il pas au contraire avéré que plus les nations ont été savantes et civilisées plus elles ont été religieuses? Ici l'éclat de la vérité éblouit les yeux. Ne parlons pas de ces régions orientales dont toute la science se confond avec la théologie. Que pourrait-on opposer au témoignage des monuments et à la voix écrite de ces pays primitifs d'où nous sommes tous sortis? la Chaldée, l'Inde, l'Egypte, l'Assyrie, etc. Leur reprochera-t-on leur ignorance, à eux qui nous ont tout donné, sciences, arts, industries? Les peuples ont disparu mais non pas leur gloire. Leurs monuments sont là, indestructibles; nous les exhumons d'un

(1) Rom. I, 21 et seq.

entassement de quarante, de cinquante siècles de ruines; nous les déchiffrons à grand renfort de génie, de patience de dépenses. Que trouvons-nous surtout, avec les palais invraisemblables des souverains? Les temples, plus invraisemblables encore, de la divinité; les statues des dieux, la description des sacrifices offerts aux dieux, les hymnes en l'honneur des dieux.

Il viendra peut-être dans l'esprit de quelqu'un d'attribuer tout cela au caractère rêveur de ces Levantins absorbés dans la jouissance tranquille d'une nature opulente, éclatante de lumière et pleine de parfums. Rapprochons-nous de nos ancêtres immédiats ces deux grands peuples, raisonneurs et actifs, dont nous sommes les héritiers directs et les légataires universels : ces Grecs et ces Romains, dont on ne sera jamais délivré. Que voyons-nous chez eux? A travers la trame si mouvementée de leur histoire, apercevons-nous une période d'irréligion et d'incrédulité? Nullement. La Grèce transfigure les dieux que lui ont apportés ses colons; elle leur donne la grâce et la correction de son génie, la beauté idéale qui les fait immortels, incomparables, inimitables dans leurs marbres : elle en peuple ses villes et ses champs, ses montagnes et ses vallées, ses bois et ses fleuves; elle a ses oracles de Delphes et de Dodone, son Olympe et son Parnasse; et le glorieux siècle de Périclès, au lieu d'affaiblir ce sentiment de la divinité présente partout, ne fit que lui donner une explosion d'inspirations artistiques dont rien n'a approché depuis.

Les révolutions, toujours fréquentes dans les républiques, s'étaient abattues sur cette patrie des arts et du génie; les sophistes, plus funestes peut-être que les révolutions, y avaient semé le désordre des idées et affaibli la générosité des sentiments; et cependant, lorsque saint Paul y parut, en l'année 52 de notre ère, il put adresser à l'aréopage ces paroles étonnantes : « Seigneurs Athéniens, il me semble qu'en toutes choses, vous êtes religieux jusqu'à l'excès; car ayant regardé en passant les statues de vos dieux, j'ai trouvé un autel sur lequel il est écrit : au dieu inconnu. »

Rome, l'éternelle Rome, fondée par les fils de Mars et les petits-fils de Jupiter, n'attribuera sa puissance sans égale qu'à la protection des dieux. Son empire universel, elle le devra à une mission divine. Aussi, sa voie triomphale, que suivront, humiliés, tant de rois captifs et tant de peuples enchaînés, sera-t-elle bordée de temples augustes, à l'ombre du Capitole redouté, sous les foudres

de Jupiter tonnant. Et elle sera appelée : *la voie Sacrée.* Est-ce que les corruptions de la puissance et de la richesse, dont les mœurs antiques et la république elle-même eurent tant à souffrir, renversèrent cet ordre religieux? Jamais, au contraire, l'Olympe ne fut plus honoré; jamais le culte des dieux ne fut entouré de plus de magnificence, et ce fut alors que se bâtit ce Panthéon, image de la terre et des cieux, où tous les dieux devaient recevoir une hospitalité digne de Rome.

Se peut-il une preuve plus éclatante de cette vérité : que le sentiment religieux, inné dans l'homme, comme le sentiment de l'ordre, du bien, du beau, comme la curiosité de la science; comme le besoin de vivre et le désir de se survivre, est universel comme tous ces instincts divins, indestructible comme eux, se développe parallèlement avec eux, et donne à toutes les puissances de l'âme leur plus haute inspiration et leur caractère le plus solide!

Cependant, là n'est pas toute la preuve qui ressort de l'histoire de ces grandes et illustres familles humaines. Dans chacun de ces pays, si profondément labourés par la civilisation, il s'est élevé, nous l'avons dit, des révoltés, que le joug des devoirs et des vertus blessait. Comme aujourd'hui les nôtres, ils cherchèrent toujours à se venger sur la divinité et sur la religion, des reproches de leur conscience et de la réprobation de la société. Furent-ils écoutés? La religion s'effaça-t-elle devant les difficultés qu'ils lui opposaient? La société se laissa-t-elle dépouiller par eux de ses croyances? Les dieux furent-ils dépouillés de leur prestige et bannis de leurs temples? Sur tout cela, que nous dit l'histoire? L'histoire enregistre, comme sacrilèges, ces protestations du vice. Elle nous fait assister à l'expulsion de la cité, de tous ceux qui étaient convaincus, ou seulement soupçonnés d'avoir mal parlé des dieux et des croyances reçues. L'ostracisme même ne paraissait pas quelquefois suffisant pour venger les autels. La conscience sociale ne se serait pas crue assez protégée, si elle n'avait pas frappé de mort ceux qui les avaient outragés. C'est ainsi que Protagoras et Prodicus perdirent la vie pour avoir enseigné une mauvaise doctrine sur la divinité. C'est sous le même prétexte que l'on fit mourir Socrate, quelque haut qu'il eût d'ailleurs élevé sa sagesse. Tant les choses de la religion étaient sacrées en ces temps de civilisation antique!

Je ne puis m'empêcher de noter ici l'impression qu'a toujours faite sur mon esprit cet accord militant des esprits et des peuples

sur une vérité d'un ordre tout spirituel, imposant des devoirs, et, par cela même, soulevant des répugnances et des oppositions, sans cesse renaissantes, dans le fond des âmes qu'elle doit dominer et régler. Cet argument de la libre raison humaine subjuguée, soumettant au même joug le cœur et la volonté plus indépendants encore et plus orageux qu'elle, me semble le triomphe suprême de l'action de Dieu sur les âmes.

V

A-t-on réfléchi à ce fait, sans exception, je crois, que les premiers monuments écrits des peuples les plus éclairés de la terre sont leurs *livres Sacrés*? Qu'il s'agisse de la Chine ou de l'Inde, de la Perse ou de l'Égypte, de Babylone ou de Ninive, c'est toujours, comme chez les Hébreux, le livre des actes et des volontés de la divinité qui précède et inaugure les communications humaines par la pensée parlée aux yeux. *La Bible* ou *le Livre* est un monument plus complet, sinon plus probant, que *le Temple*, de la religion des peuples. Sans elle, nous ne saurions ni la langue, ni les traditions, ni les lois, ni la vie intime, ni la vie publique, ni le génie, ni la théologie, ni la philosophie, ni les inspirations de l'âme, ni le secret des vertus, ni la cause des vices, de ces fortes races primitives.

Et dans les civilisations plus rapprochées de nous, que trouve-t-on? La légende d'Orphée, la théogonie d'Hésiode, les poèmes théologiques d'Homère, les livres Sibyllins, des chants lyriques, des actions dramatiques dont les dieux font tous les frais, et jusqu'à l'histoire, encadrée par Hérodote, dans un cycle religieux.

Ne sont-ce pas là autant de preuves que l'homme est bien l'animal religieux du philosophe de Stagire?

Cicéron, qui, chez les Romains, a résumé toute la philosophie et toute la sagesse antiques, résume sa propre doctrine en ces mots, si je l'osais dire, sacramentels : « Il n'est parmi les hommes, pas de nation si barbare qui ne sache qu'il faut croire en Dieu, bien que souvent elle ignore quel est celui qu'il faut croire. Or, comme, en toute chose, le consentement constant de toutes les nations est la voix de la nature et la preuve de la vérite, il faut proclamer qu'il existe une divinité. » Ce grand homme ne se croyait pas l'esprit assez fort pour lutter contre la nature et contre le consentement universel de toutes les nations. Et il ajoutait, pour appuyer sa

croyance : « Qui serait assez extravagant pour ne pas sentir, en regardant le ciel, qu'il y a un Dieu? La beauté du monde, l'ordre des choses célestes, les révolutions du soleil, de la lune et de tous les astres, montrent assez, au seul aspect, que tout cela n'est pas le produit du hasard, et nous forcent à confesser qu'il existe un être souverain et éternel, que le genre humain doit vénérer avec admiration. » Voilà, une fois de plus, la religion naturelle à l'homme proclamée par Cicéron comme elle l'avait été par Aristote.

Bien avant l'un et l'autre, le Psalmiste avait chanté cet enseignement donné à l'homme par la création entière : « Les cieux, disait-il, racontent la gloire de Jéhovah, et le firmament publie qu'il est l'ouvrage de ses mains. Le jour en parle au jour, et la nuit en donne connaissance à la nuit. Et leur langage et leurs discours sont entendus de toute la terre. » Après quoi, il s'écrie : « Éternel, notre souverain Maître, dans quels transports d'admiration votre puissance ne jette-t-elle pas l'univers! »

Mais cette religion ne naît pas seulement dans l'âme humaine, du spectacle des beautés du ciel et de la terre. L'admiration n'en est pas le seul foyer. Nous avons un sens religieux, comme nous avons un sens du goût et un sens de l'odorat. Ce sens, que le P. Gratry appelle *le sens divin*, saint Augustin, *les entrailles de l'âme*, Bossuet, *le fond de l'âme*, le P. Thomassin dit de lui : « Au-dessus de l'intelligence il y a un sens secret qui touche Dieu, plutôt qu'il ne le voit ou ne le comprend (1). » Et il ajoute, en appuyant sur la même idée : « Au-dessus de l'intelligence, il y a le sommet de l'âme, le sens secret, le mystérieux contact, le pressentiment... qui sent Dieu, plutôt qu'il ne le conçoit, qui le touche, plutôt qu'il ne le voit. » Un physiologiste célèbre a dit de même : « L'âme touche son corps, et elle se touche elle-même, et elle touche Dieu (2). » D'autres physiologistes, dans un intérêt de système, ont localisé l'organe de ce sens divin et l'ont placé, comme il convenait, au point le plus élevé, au vertex du crâne humain. C'est de lui que nous vient ce besoin de rechercher, malgré nos penchants inférieurs et notre sujétion au sens, ce que l'œil ne peut voir, ce que la main ne peut toucher. C'est sans l'avoir appris que les yeux se lèvent vers le ciel, pour aller chercher un secours invisible, dans les an-

(1) « Supra vim intelligendi est sensus quidam arcanus, quo Deus tangitur magisquam cernitur aut intelligitur. » (Theol. Dog. lib. I, c. XIX)

(2) Bérard de Montpellier.

goisses, dans les peines, dans les dangers. C'est du cœur, non de la mémoire, que la prière monte sur les lèvres de ceux qui souffrent, de ceux qui ont besoin d'un pressant secours, d'une protection plus puissante que celle des puissances de la terre. Le juste opprimé se console instinctivement par la pensée qu'il a un témoin de sa justice, et un rémunérateur assuré de son mérite méconnu. Au contraire, la conscience du criminel ne peut, quoi que elle fasse, se débarrasser de la crainte d'un juge invisible, mais partout présent, dont la sentence est inévitable. On le nie, mais il reparaît aussitôt. Le remords enfonce le glaive de sa justice dans l'âme la plus cautérisée. Il a souvent l'air endormi; on peut le croire mort; mais il se réveille terrible, au moment où on ne l'attend pas, et alors il peut pousser sa victime jusqu'au désespoir.

Mais ceci suppose la notion intime du bien et du mal, du juste et de l'injuste; et cette notion suppose une loi dont le bien et le juste sont l'observation, dont l'injuste et le mal sont la violation. Et la loi suppose un législateur qui a droit d'être obéi, qui a le pouvoir de donner une sanction à ses prescriptions. Et le législateur et la loi, qu'est-ce, si ce n'est Dieu et sa religion, dont l'idée est indestructiblement gravée dans le cœur de l'homme et *touchée par le sens divin*, reconnu et célébré par la philosophie?

Un autre sentiment aussi naturel, aussi universel, aussi indestructible que celui-là, c'est celui d'une vie ultramondaine. Il se manifeste visible à tous dans ce qu'on appelle la piété envers les morts, la religion des tombeaux; culte et piété qui n'auraient pas d'objet, sans la croyance en une vie autre que celle qui vient de finir pour un être chéri. C'est la même croyance qui soutient les espérances du juste et tourmente, malgré elles, les consciences coupables, de terreurs que l'impunité de ce monde n'a jamais entièrement apaisées.

J'en reviens toujours aux poètes : voici comment l'un d'eux expose les raisons par lesquelles l'impie essaye d'échapper aux craintes de l'autre vie :

Vain espoir! s'écriera le troupeau d'Epicure,
Et celui dont la main disséquant la nature
Dans un coin du cerveau nouvellement décrit,
Voit penser la matière et végéter l'esprit.
Insensé! diront-ils, que trop d'orgueil abuse,
Regarde autour de toi : tout commence et tout s'use,

Tout marche vers un terme, et tout naît pour mourir.
Les cieux mêmes, les cieux commencent à pâlir...
Le soleil, comme nous, marche à sa décadence,
Et dans les cieux déserts, les mortels éperdus,
Le chercheront un jour et ne le verront plus!
Et l'homme, l'homme seul, ô sublime folie!
Au fond de son tombeau croit retrouver la vie!
Et dans le tourbillon au néant emporté,
Abattu par le temps, rêve l'éternité!...

Les poètes ont leurs réponses aux extravagances des philosophes; elles ne sont pas toujours les plus fortes, surtout ils ne prennent pas le temps de donner toutes celles qu'ils trouveraient dans leur raison; ils aiment mieux celles qui viennent du sentiment et ils s'y tiennent. En tout cas, écoutons celle de Lamartine :

Qu'un autre vous réponde, ô sages de la terre!
Laissez-moi mon erreur; j'aime, il faut que j'espère...
Ces vœux nous tromperaient? Au néant destinés
Est-ce pour le néant que les êtres sont nés?

Non, évidemment, puisque pas un atome n'a été anéanti depuis l'origine des choses.

Non encore, le vil troupeau d'Épicure ne persuadera jamais le désespoir du néant à la conscience humaine. Il pourra bien faire, à travers les siècles, quelques rares recrues parmi les esclaves de la sensualité; mais, outre qu'ils n'ont toujours été qu'une minorité honteuse, à peine remarquée, presque tous se sont, un jour ou l'autre, à commencer par Épicure, leur chef, donné à eux-mêmes un démenti solennel.

Un impie en tout temps fut un monstre odieux;
Et quand, pour me guérir de la crainte des dieux,
Épicure en secret médite son système,
Aux pieds de Jupiter je l'aperçois lui-même.

Ce qui faisait dire à Deoclès : « Jamais Jupiter ne m'a paru si grand, que depuis qu'Épicure est à ses genoux. »

Le poète des atomes, Lucrèce, vit son dur génie céder à la même inconséquence; et Bayle a été obligé d'en convenir. « Voici, dit-il, un philosophe qui a beau nier opiniâtrément la Providence, et attribuer tout au mouvement nécessaire des atomes,

l'expérience le contraint de reconnaître une affectation particulière de renverser nos dignités. Par conséquent son *vis abdita quædam* est une preuve convaincante contre lui-même. »

Pour bien comprendre la remarque de Bayle, il faut citer le texte de Lucrèce, auquel il fait allusion. « Il est, dit le poète, une puissance cachée (*vis abdita quædam*) qui détruit les œuvres des hommes, et qui semble prendre plaisir à fouler aux pieds l'orgueil des faisceaux et la terreur même de la hache. »

Je parlais tout à l'heure de la prière, cette expression d'une *âme naturellement chrétienne*. Ce n'est pas seulement un acte naturel de religion ; elle est la respiration même de l'âme. Elle naît presque autant de nos joies et de notre reconnaissance, que du sentiment de notre impuissance et du cri de nos besoins. C'est pour cela que l'on peut dire que la terre entière est comme un autel d'où s'élève sans cesse vers le ciel un encens plus précieux et plus parfumé que tout l'oliban de l'Arabie, l'encens d'une prière d'adoration, d'actions de grâces et d'impétration, dont la diversité est une preuve nouvelle de son inspiration naturelle au cœur de l'homme.

La prière a son expression la plus élevée dans le sacrifice. Eh bien, le sacrifice est partout et toujours comme la prière elle-même. Il a pris souvent des formes terribles et contraires à d'autres sentiments de la nature : malgré cela, les autels n'ont pas été renversés, les victimes n'ont pas fait défaut, la religion des peuples n'en a pas été infirmée. Quoi de plus fort pour prouver que la religion est autant l'âme des nations, qu'elle est l'inspiration de chaque âme individuelle?

Heureusement qu'il en est ainsi : car s'il est vrai que les nations ne s'élèvent, ne se défendent et ne vivent que par d'héroïques vertus, il ne l'est pas moins que les vertus ne naissent et ne se développent qu'au soleil de la religion et sous un souffle venu de plus loin que les confins de la terre. S'il faut soulever les âmes au-dessus d'elles-mêmes, où prendra-t-on le point d'appui, si ce n'est dans une région supérieure à ce monde? Sans cela, quelle raison aurais-je de me sacrifier à des semblables que je ne connais pas, qui ne me valent peut-être pas, dont d'ailleurs je n'ai pas charge, et pour lesquels j'infligerais aux miens la douleur de perdre ce qu'ils ont droit d'attendre de moi, et à moi-même la ruine du seul bien dont j'aie la disposition! Les vertus sont laborieuses, l'héroïsme est presque toujours une immolation ; ce ne sont pas les lâches appétits

d'un égoïsme satisfait des bornes étroites de cette vie, qui s'élèveront jamais jusque-là.

N'assistons-nous pas déjà, mon Dieu! à une expérience douloureuse et humiliante de la déchéance de notre fierté et de notre générosité séculaires! Depuis que l'irréligion a usurpé la domination de notre grand pays, sa gloire se ternit, ses frontières se rétrécissent, son empire est méconnu, son honneur s'exile, sa vaillance même, bafouée, tend à disparaître. Fasse Dieu, que le monde ne porte pas bientôt le deuil de la nation-reine!

VI

Nous donnons un spectacle qui ne s'était jamais vu, si ce n'est peut-être à une heure sinistre et sanglante de notre propre histoire; heure que nous avions pu croire expiée par des calamités sans exemple, et dont, pendant plus de soixante ans, nous nous refusions à croire le retour possible. Ce spectacle est celui d'une nation baptisée, subissant l'outrage d'être traitée comme si elle avait renié toute croyance religieuse; se laissant dire et laissant inscrire dans ces lois que le nom de Dieu ne doit jamais être prononcé dans les écoles où on la contraint de faire élever ses enfants; paraissant accepter cette idée monstrueuse que nous ne savons pas quel Dieu nous avons à adorer, quelle morale nous avons à pratiquer. Ce spectacle est celui, au moins aussi nouveau sous le soleil et peut-être plus formidable, de gouvernants et de législateurs élus du peuple, portés au pouvoir par la délégation du peuple, enseignant du haut des tribunes législatives, et sanctionnant par leurs votes ce mépris de Dieu, cette haine de la religion, et cet outrage à la morale.

L'oubli pratique de la religion et de la morale est malheureusement de tous les temps et de tous les pays. Mais c'est et ç'a toujours été un oubli individuel, jamais un oubli social. Parmi nous, cet ordre est retourné. L'organisme de la société, au lieu de demander à la Sagesse divine ses inspirations pour faire des lois justes et gouverner pour le bien des peuples, s'arme chaque jour de tous les prétextes pour faire la guerre, une guerre sans merci, à tout ce qui est regardé et pratiqué comme saint et sacré par l'immense majorité des gouvernés. Ceux-ci, par leurs œuvres chrétiennes, par la silencieuse mais haute protestation de leur conduite, par les sacrifices qu'ils s'imposent, afin de conserver parmi nous le don de la foi et

l'honneur des mœurs formées par elle, opposent à ces entreprises scélérates la seule résistance qu'ils se croient permise, et ils attendent, dans l'angoisse et la douleur, des temps de réparation qu'ils s'efforcent de mériter.

Mais leurs ennemis se rient de leur simplicité. Satisfaits de leur fortune usurpée, ils en jouissent avec insolence. Et comme, à défaut de science et de conscience, l'instinct leur dit qu'ils n'y seront pas solidement établis, tant qu'il y aura des âmes condamnant leurs actes, jugeant leurs lois, en appelant de leur justice à une justice plus haute, ils emploient tout ce qu'ils ont de pouvoir à pervertir les consciences, à effacer en elles toutes les notions du vrai, du bien et du juste. Il y a vingt ans que je me demande ce qu'ils feraient de ce monde, si Dieu permettait que leur triomphe se prolongeât. L'histoire n'aurait rien vu de pareil. Qui pourrait imaginer les excès dont serait capable cette barbarie savante?

Pour tenir les hommes en société, il n'y a que trois moyens : ou la contrainte des corps, ou l'accord des âmes, ou le système combiné de l'un et de l'autre de ces deux premiers moyens. La contrainte des corps, seule, fait une société d'esclaves, disons mieux, un troupeau de brutes : ce n'est pas proprement une société. L'accord des âmes, seul, ne peut se trouver que dans des sociétés restreintes, librement acceptées, et reliées par des vertus que la nature ne connaît pas.

Reste le troisième moyen, proportionné, celui-là, à notre nature blessée, à notre faiblesse, à nos passions. L'homme n'étant ni une brute, ni un esclave, mais une intelligence libre unie à un corps, ayant des besoins sociaux et des passions antisociales, doit d'abord se relier à ses semblables par son intelligence, son cœur et sa volonté; il doit, par conséquent, avoir avec eux un fond commun de pensées, de sentiments, de devoirs, d'aspirations et d'espérances. Il leur faut à tous un même maître suprême, un même juge, comme il leur faut une même notion du juste, une même loi et un gouvernement auquel ils obéissent. Autrement, par quoi se toucheraient-ils, si ce n'est par leurs corps et par leurs intérêts? Les corps se heurteraient sans cesse et ne sauraient former qu'un troupeau, au lieu d'une société; les intérêts, fatalement en opposition les uns contre les autres, engendreraient la guerre en permanence, au lieu de l'union sans laquelle la société n'existe pas.

Mais comme, d'autre part, les âmes ne sont pas sans passions,

que l'égoïsme peut les dominer et l'ignorance les égarer, il devient nécessaire qu'il y ait dans toute société, même fondée sur la doctrine la plus saine et la plus acceptée, une force extérieure qui puisse les tenir dans l'ordre ou les ramener à l'ordre. C'est la puissance publique, protectrice des bons et terreur des méchants.

C'est sur ces bases qu'ont été établies toutes les sociétés connues.

Il convient d'ajouter que la puissance extérieure a eu d'autant moins besoin de s'armer de son glaive et de faire sentir le poids de son autorité, que la puissance morale était plus parfaite et plus obéie. Et réciproquement, plus la puissance morale était faible ou imparfaite, plus le bras du pouvoir extérieur devait être robuste et redoutable.

Maintenant figurez-vous ce que serait une société dont on aurait rompu le lien moral ; une société ne connaissant que l'orgueil et les cupidités des dominateurs, que les impatiences, les colères, les avidités, les vengeances des dominés. Tous les glaives de la terre, toutes les chaînes du monde n'empêcheraient pas la guerre sans trêve dans un pareil État; mais une guerre de bêtes féroces.

Oh! je sais bien le moyen employé pour donner une certaine durée à un ordre de choses contre nature. Il n'est pas nouveau ; il est connu. A l'imitation des anciens, lorsqu'ils avaient laissé s'affaiblir le lien moral, nos modernes hommes d'État, qui ne veulent plus absolument de ce lien, se sont dit : donnons des plaisirs à ce troupeau que nous avons pris à bail; d'autres lui donneront du pain. Nous, amusons-le, chatouillons ses fibres les plus sensuelles, prodiguons-lui les spectacles et les fêtes : mettons à sa portée l'ivresse et la débauche; excitons en lui la haine du bien autant que la passion du mal. Qu'il regarde comme ses ennemis ceux qui lui rappelleront ses devoirs! Qu'il ne voie enfin que les jouissances auxquelles nous le convions!

L'invention, je viens de le rappeler, n'est pas neuve; elle a dégradé d'autres peuples, avant nous. Elle a produit les catastrophes les plus humiliantes partout où elle a été expérimentée. C'est égal, elle réussit toujours. Mangeons et buvons ; enivrons-nous des plaisirs qu'on nous offre : demain nous mourrons, et nous n'aurons plus besoin de rien. Ou si, d'aventure, nous étions encore de ce monde, nous savons le moyen de nous délivrer des ennemis de nos ébats; nous danserons sur leurs cadavres, à la lueur de leurs maisons incendiées.

En attendant, que chacun entonne l'hymne de cette société modèle :

C'est pour moi que je vis, je ne dois rien qu'à moi ;
La vertu n'est qu'un nom ; mon plaisir est ma loi.

Pour qui n'est pas absolument étranger aux leçons de l'histoire, de l'histoire d'hier, comme de l'histoire d'il y a deux mille et trois mille ans, ce résumé sommaire doit réveiller des souvenirs de dégradation abjecte, de férocité bestiale chez les peuples ainsi parqués dans les cirques des spectacles et du plaisir, et finalement de leur ruine ignominieuse et totale.

Nous courons sur cette pente avec une vitesse que ne connurent ni les Ninivites de Sardanapale, ni les Babyloniens de Balthazar, ni les Romains d'Héliogabale. Nous aurons donné une nouvelle démonstration de cette vérité banale : qu'il ne faut pas plus songer à conserver une cité sans religion, qu'on ne saurait la bâtir sans elle. Cet ancien en avait donné une belle formule, qui disait : « On bâtirait une ville en l'air, plutôt qu'on ne parviendrait à la bâtir sans religion. » C'est sans doute en souvenir de cette pensée, que J.-J. Rousseau lui-même adressait aux incrédules de son temps, cette sentence qui ne sera pas démentie : « Jamais État ne fut fondé, que la religion ne lui servît de base. » Ainsi, Plutarque, un païen au premier siècle, et Rousseau, un philosophe, au dix-huitième, faisaient écho à une sagesse plus haute et plus autorisée, qui avait dit bien avant eux : « Si le Seigneur n'édifie la maison, en vain travaillent ceux qui sont appelés à l'édifier. Si le Seigneur ne garde la cité, inutilement veillent ceux qui sont préposés à sa garde (1). »

Mais tout cela c'est de la sagesse surannée, qui ne saurait arrêter un instant nos législateurs et nos hommes d'État. Ils ont le parti pris non seulement de se passer de religion, mais encore de combattre toute religion, et d'édifier leur monde, à eux, sur les ruines de toute religion. D'être en dehors du sens commun ne les effraye pas ; d'être condamnés par l'histoire du genre humain tout entier, ne les arrête pas ; d'être menacés de périr eux-mêmes sous les décombres de leur propre ouvrage, ne les fera pas reculer d'une semelle. La passion aveugle les emporte. On les dirait entraînés par le vertige de l'abîme.

R. R.

(*A suivre*).

(1) Psal. CXXVI, 1.

NOS AMÉRICAINS

ÉPISODES DE LA GUERRE DE SÉCESSION (1)

XIV

Les journaux d'Amérique, sur lesquels nos amis se jetaient avec avidité, ne contenaient plus que des récits de villes qui se soulevaient, d'armées qui se formaient, d'appels à l'agitation, de cris d'animosité, de vengeance, de haine. Et la lettre annoncée par l'oncle ne paraissait pas.

Un matin enfin, elle arriva. Elle était à l'adresse de Georges. La voici dans son entier :

« Charleston, ce 13 avril 1861.

« Cher enfant, je suis arrivé à bon port, il y a deux semaines déjà. Depuis lors, je remettais de jour en jour, je pourrais presque dire d'heure en heure, à t'entretenir de ce qui se passe ici. Mon enfant, tout marche bien mal. Nos rivaux du Nord veulent, au mépris des lois constitutives de l'Union, nous courber sous leur joug, ruiner notre agriculture par les tarifs faits au bénéfice exclusif de leurs manufactures. L'esclavage assurément doit disparaître un jour, l'esprit public s'y prépare graduellement. Cette idée généreuse est dans le cœur de beaucoup de Sudistes; c'est au Sud seul à affranchir ses esclaves et ce jour viendra. Mais, dans l'intérêt même de l'esclave qui ne saurait jouir de sa liberté, il faut attendre du temps une solution qui, brusquée, entraînerait notre ruine et serait dangereuse pour le bonheur même du nègre.

« Mais les Yankees ne veulent pas des solutions qui satisferaient

(1) Voir la *Revue* du 31 août 1881.

l'équité et la justice; ce qu'ils poursuivent c'est la ruine du Sud. Ils veulent faire prévaloir les lois de leur congrès de Washington sur celles de chacun de nos Etats, créé libre, indépendant et souverain, par le pacte primitif de fédération. Cette société grossière du Nord, où l'éducation, l'honneur et les sentiments élevés ne sont rien, et dont le gain et le lucre sont les seuls dieux, ne doit pas avoir raison du Sud, qui conserve pure la tradition de la vraie liberté. Ces gens qui nous ont vendu jusqu'à leur dernier esclave, et ont tiré de ces marchés jusqu'au dernier écu, viennent aujourd'hui, sous les dehors d'une hypocrite philanthropie, nous demander la mise en liberté immédiate et sans compensation des noirs qui travaillent nos terres!

« Que l'Europe ne s'y trompe pas! Qu'elle ne se laisse pas méprendre par les mots d'*esclavage*, d'*affranchissement*, que le Nord jette sur les deux continents au début de cette guerre, afin de faire croire qu'elle entreprend une croisade sainte, inspirée par un sentiment de charité pour la race noire. Erreur que tout cela, mon enfant. C'est une guerre au Sud, guerre à sa fortune, à son sol. Le Nord sait que s'il nous enlève les nègres, dont les bras sont une concurrence à leurs manufactures, le Sud est perdu; aussi veut-il rendre à la liberté ceux qui travaillent à notre prospérité. Mais le nègre ne peut oublier que si le Nord, aujourd'hui, veut l'affranchir, le Nord l'a jadis chassé de ses terres, vendu à vil prix. — L'affranchissement ne devra sortir que du calme des Etats, de leur organisation intérieure, de la douce influence de l'Evangile, qui permettra au nègre de se créer, petit à petit, avec le secours de son maître, un intérieur et une famille.

« La défense de nos intérêts et de nos justes droits méconnus arment seuls nos frères du Sud. Malheur à ceux qui ne veulent pas le comprendre, et qui, déjà hier, ont appris des Caroliniens qu'il arrive un moment où les peuples exaspérés se font justice.

« J'ai tardé à t'écrire et à te renseigner sur la situation, espérant qu'un rayon de soleil viendrait disperser les nuages qui couvrent notre pays; mais, hélas! ces nuages crèvent, et déchaînent les tonnerres autour de nous.

« En effet, c'est hier que nous nous sommes emparés du fort Sumter. Tu te rappelles sa belle position sur l'îlot qui ferme l'entrée de la large rade de Charleston...

« Tu vois, par le souvenir, les deux rivières, l'Ashley et la

Cooper, qui débouchent au fond du golfe, et tu te les représenteras facilement couvertes en un clin d'œil de bateaux divers, montés par des hommes énergiques qui, dans l'ombre, depuis trois semaines, combinaient leurs plans. De tous côtés, à chaque minute partaient des deux rives : canots, embarcations à vapeur, bâtiments à voiles, tous ces bateaux différents de force et de taille, recélant des batteries complètes, conduites par des hommes habiles et résolus. L'attaque commença bientôt. Fusils et canons, paraissant sortir de l'eau, dirigèrent leurs feux vers le fort. Le tremblement de la terre sous mes pieds me révélait l'effet puissant de ces engins. Te représentes-tu le golfe et les côtes faisant face à l'île, s'illuminant à chaque seconde de coup de feu, qui allaient ébranler dans son lit de brique, recouvert d'argile, ce vieux fort Nordiste (1) qui, au milieu de nos eaux, semblait vouloir symboliser la puissance que le Nord voudrait exercer sur nos Etats. — Il en sera fait, de la prépondérance que vous rêvez, comme de ce fort, qui, attaqué de toutes parts, devra finir par se rendre!

« Ils ne devaient être que deux cents hommes dans le fort, tandis qu'on évalue de quatre à cinq mille les soldats improvisés de cette difficile attaque. Le commandant Anderson dirigeait la défense ; il stimulait, encourageait ses soldats dans cette lutte inégale par le nombre, mais supérieure pour eux par la position. A travers les meurtrières et du haut des parapets du fort, leurs bouches à feu jetaient sur nos populations, que le patriotisme venait de transformer en soldats, leurs foudres et leurs colères ; mais le nombre devait l'emporter, et, avant le soir, les nôtres occupaient le fort, et emmenaient prisonniers le commandant et ses soldats. Tu comprends, qu'après un pareil événement, le pacte de Washington est déchiré, et que la guerre est allumée sur tous les points du territoire.

« Georges, tu es fils de la grande Amérique, tu as dans tes veines du sang de deux nobles familles... et ta terre natale est en péril..., Georges, tu me comprends, car sans ma défense, je sens que tu serais déjà ici. Viens à mes côtés, et puisse ton ardeur à la lutte montrer à tes compagnons d'armes que tu es le digne descendant des la Jarnage. Viens, l'honneur t'y invite, et mon vieux corps est tout prêt à te servir de bouclier. Je vous embrasse, chers enfants.

« Charles de Pilter. »

(1) Le fort Sumter, qui appartenait au Nord, était bâti à l'entrée de la rade de Charleston.

Et M. de Pilter ajoutait au bas de sa lettre :

« Les événements marchent plus vite que je ne le pensais. Depuis que ces lignes ont été écrites, la législative de la Caroline du Sud s'est réunie ce matin, et, à l'unanimité, elle a déclaré qu'elle se séparait de l'Union américaine.

« Au sortir de la séance, le Président de la Chambre est venu annoncer au peuple, réuni dans Meeting-Street, la grave nouvelle de la sécession. Elle a été reçue avec un enthousiasme indescriptible. Du haut de la colonnade de Charleston-Hôtel, un Français inconnu, doué, m'a-t-on dit, d'une voix merveilleusement vibrante, a entonné le chant de la *Marseillaise*, dont on ne connaît, en Amérique, que le sens guerrier. La ville entière électrisée a fait écho. Il est impossible de ne pas suivre un pareil élan ; arrive donc, je t'attends.

« Ch. »

Georges courut à sa chambre faire ses préparatifs. Il n'y était pas depuis un quart d'heure, que Madeleine y entrait résolument et lui disait :

— Georges, quand partons-nous?

— Comment, sœur? mais tu ne peux pas me suivre?

— Georges, tu ne partiras pas sans moi.

— Tu plaisantes, mais on se bat là-bas.

— Raison de plus, il faut que j'y sois.

— Toi, pauvre petite sœur, que ferais-tu?

— Si je ne puis tenir le fusil, je prierai, je soulagerai les blessés, je laverai leurs plaies, je porterai le Christ à baiser aux mourants. Je serai là enfin, près de toi, entends-tu? je serai-là, mon œil traversera les rangs pour te distinguer ; de loin, du moins, je pourrai veiller sur toi, veiller sur l'oncle Charles, oui, j'y serai, entends-tu, j'y serai...

Devant cette volonté énergique et courageuse de la jeune fille, il était inutile de lutter, le frère se tut. Emu, d'ailleurs, lui-même des sentiments qui inspiraient le dévouement de sa sœur, il saisit les mains de Madeleine avec transport et lui dit :

— Oui, partons ensemble, le prochain paquebot quitte le Havre dans trois jours, soyons-y.

Les préparatifs furent faits en un clin d'œil ; en un clin d'œil, Flavia eut apporté à la jeune fille les effets que devaient contenir les malles.

M. Breuil fut de suite mis au courant de ce qui se passait au chalet. Il alla en porter bien vite la nouvelle à la famille de Trévanon. L'oncle, Roger et Cécile partirent immédiatement pour Montmorency. Ils ne cachèrent pas leur tristesse de voir M. et Mlle de la Jarnage s'éloigner d'eux pour un si grand voyage, et dans d'aussi pénibles conditions. Ils essayaient de se persuader qu'après une heureuse traversée, ils retrouveraient leur cher pays relativement calme et surtout qu'ils n'auraient à courir aucun danger.

Georges et Madeleine furent très touchés de cette démarche, et le jeune homme se tournant vers Cécile :

Mademoiselle, puis-je partir maintenant ?

— Oui, fit Cécile avec un soupir, puisque Madeleine part avec vous ; mais il faudra revenir tous les deux bientôt.

— Priez Dieu pour qu'il en soit ainsi.

— Tous les jours, lui dit-elle.

Et instinctivement, elle tendit sa main à Georges, qui la serra et la porta à ses lèvres.

Cette petite scène avait eu lieu près de la voiture, sous les yeux de l'oncle de Trévanon.

— Embrassez-la au front, je vous le permets, monsieur Georges, vous avez largement conquis ce droit.

Puis, tirant de sa poche une enveloppe, il en sortit deux portraits.

— Voici mes enfants, mon bon ami, emportez-les, ils vous rappelleront que vous avez en France des cœurs qui vous sont affectueusement attachés.

Georges, ému et troublé, embrassa bien tendrement sa chère Cécile qui rougissait, puis prenant la main du vieillard, il la baisa aussi avec une douce reconnaissance.

Les adieux de Madeleine et de Cécile ne furent pas moins touchants. Elles se promirent des nouvelles pendant la séparation.

La voiture, en s'éloignant, laissa Georges pensif. Madeleine l'observait doucement.

Elle eut un ineffable sourire, puis attirant son frère à elle, plongeant dans ses yeux son long regard :

— Allons, frère, Dieu veuille ton bonheur, je n'en serai pas jalouse, mais pourquoi m'avoir si longtemps fermé la porte de ton cœur ?

Georges ne répondit pas. Madeleine avait compris que la confiance n'avait pas manqué à son frère ; seule, la crainte de l'attrister l'avait retenu.

Avant de quitter Montmorency, vers la fin du jour, Georges et Madeleine voulurent faire un dernier pèlerinage à la tombe de leur mère. Là, tous deux à genoux, s'abîmèrent dans de doux et tristes épanchements.

Madeleine tout entière à sa douleur, que le départ ravivait par un nouveau déchirement, se reporta instinctivement vers son frère, le soutien de son cœur, sa raison de vivre, et elle demanda à la chère morte de veiller sur lui pendant cette guerre meurtrière où il courait.

Pour Georges, il se mêlait une espérance à ses souvenirs douloureux. Il lui sembla que de cette tombe sa mère se levait, qu'elle prenait la main de Cécile et la sienne, qu'elle les unissait, et puis la femme énergique lui disait :

— Pars, combats, ne crains rien, le devoir te soutiendra, Dieu te protégera. Il y aura toujours une muraille entre les balles de nos ennemis et ta poitrine, cette muraille, ce sera mon cœur maternel... Va, tu reviendras!...

Et, après avoir baisé la terre qui cachait la chère dépouille à ses yeux, il se releva consolé par cette parole :

— Tu reviendras!

Flavia priait à l'écart. Madeleine comprit sa discrétion et l'attira près d'elle.

— Viens, lui dit-elle, approche-toi de cette tombe vénérée, et dis à notre mère combien tu nous aimes, afin que son regard souriant protège notre voyage.

Flavia, agenouillée, les deux mains et la tête penchées sur la terre de la tombe, l'arrosait de ses larmes. Puis, tout à coup, au milieu de sanglots, Georges et Madeleine distinguèrent ces mots :

— Oh! maîtresse... Flavia rester toujours la même pour enfants. Maîtresse, enfants toujours si bons... Flavia aime mieux, si faut, rester toujours esclave, mais jamais quitter enfants.

Ce fut Georges qui la releva.

— Non, Flavia, tu ne seras plus jamais esclave, tu es pour nous une amie dévouée, et nous te traiterons toujours comme telle. N'avons-nous pas sucé ton lait? N'avons-nous pas reçu de toi les soins et les sollicitudes d'une mère? Par toi, Flavia, nous avons appris à connaître quels sentiments peuvent honorer ta race et quel cœur bat dans vos poitrines; ici, je te le jure, sur cette tombe aimée, témoin de nos douleurs, s'il faut un jour soutenir cette race malheureuse,

ta pensée dictera mon devoir. Mais aujourd'hui, il nous faut d'abord défendre l'intégrité de notre territoire menacé, et sauver les institutions sociales du Sud, dont nos adversaires veulent la ruine!

Le lendemain, Georges, Madeleine et Flavia partaient pour le Havre. Ils coururent au port, et, en montant sur le pont du *steamer* qui tremblait sous les frémissements de sa machine en partance, il leur sembla mettre le pied sur le sol américain, frémissant et troublé par l'horrible apprêt de la guerre.

XV

Le navire glissait sur les flots! La nuit était superbe! Le ciel avait revêtu son manteau constellé d'étoiles qui semblait se prolonger sur les eaux en pâles traînées de feu. S'élançant de ce vêtement de lueurs timides, la lune douce et radieuse venait les éclipser peu à peu. Elle se mirait complaisamment dans l'immensité des mers, dont la surface, unie et calme, reflétait son disque d'argent. C'était une nuit belle entre toutes! aussi le pilote qui dirigeait la marche du navire songeait-il avec bonheur au débarquement qui, dans quelques heures, se ferait si facilement par ce temps superbe. Tout, dans cette nuit, semblait sourire à la journée du lendemain. Bercés doucement par le léger tangage du navire, bon nombre de voyageurs, fatigués d'une traversée de plusieurs jours, reposaient dans les cabines; d'autres, sur le pont, respiraient la fraîcheur de la nuit, tandis que les vieux marins fumaient leurs pipes dans l'ombre. On n'entendait que le mugissement de l'eau sous la proue qui la fend.

Parfois, néanmoins, quelques voyageurs, ne pouvant contenir leurs impressions, s'extasiaient sur les splendeurs de la mer, cette beauté grandiose et changeante qu'on croit connaître, et qu'on ne retrouve jamais semblable à elle-même. Oh! quel horizon immense de pensées s'ouvre à l'âme qui la contemple et l'étudie! Ce ciel, ces flots, ce silence de la nuit, l'immensité au-dessus de soi, l'immensité au-dessous. Que Dieu est grand!

A l'avant du bateau, trois personnes étaient réunies. Georges et Madeleine, la main dans la main, envoyaient leur pensée d'amour à l'Être infini. Mais de temps à autre, un frémissement de tous leurs membres attestait chez eux un souvenir douloureux, une pensée inquiète? Ils songeaient à ce voyage fait jadis en sens inverse, avec une tendre mère qu'ils chérissaient; voyage qu'ils refaisaient seuls

aujourd'hui avec leur nourrice. Ils songeaient à l'harmonie de la nature qui, sous le souffle de Dieu, s'anime et nous apporte à chaque instant le témoignage de sa magnificence, ils comparaient l'ordre parfait des œuvres du Créateur, dont rien ne trouble la marche régulière avec les agitations infécondes ou douloureuses qui marquent l'œuvre des hommes ! Ils songeaient à leur chère Amérique où ils allaient, après cette paisible traversée, trouver le désordre, le bruit des armes, peut-être la mort, et instinctivement leurs mains se pressaient, et leurs yeux s'élevaient vers Celui qui fait marcher le navire et les événements !

Flavia aussi était absorbée : elle sentait combien elle était en jeu par sa nationalité dans la guerre qui venait de s'allumer ; elle songeait au fils des la Jarnage, allant exposer sa vie..., et elle frissonnait !...

Oh ! le pays, quel nom cher à l'homme ! C'est de Dieu que nous tenons cet amour de la patrie qui nous fait affronter les plus grands dangers et réaliser des prodiges pour sa défense !

L'aurore trouva nos trois amis dans la même contemplation. Les étoiles avaient disparu. Le soleil à l'horizon semblait sortir des flots qu'il embrasait. Les nues paraissaient déployer de grandes voiles blanches, qui se roulaient sur elles-mêmes, puis s'évanouissaient devant l'éclatante lumière du ciel ! Non, on se sent impuissant à rendre de pareilles splendeurs !

Vers le milieu du jour, les côtes lointaines apparurent, et le mot *terre*, jeté par un matelot, répété par cent voix sur le pont, dans les salles, les cabines, ce mot *terre... terre*, résonna dans les poitrines et remplit le cœur de tous les passagers, qu'agitaient de secrètes pensées si diverses, d'une commune impression de joie !

DEUXIÈME PARTIE

AMÉRIQUE

I

On entre dans la superbe rade de New-York, et, après quelques minutes de manœuvres prudentes, on jette l'ancre. Immédiatement des agents américains montent sur le bateau, et réclament

les passe-ports des passagers. Georges put craindre que son nom, si connu dans l'Amérique du Sud, ne le fût également de ces émissaires préposés aux feuilles de signalement et à la douane... mais il n'en est rien heureusement, et nos trois voyageurs se perdent dans cette grande ville du Nord, métropole du commerce américain. Là, ils ne tardent pas à s'apercevoir de la violente antipathie des gens du Nord pour le Sud. On parle avec animation dans les rues, de nombreux groupes se forment, les nouvelles s'entre-croisent. Dans tous les bruits qui frappent les oreilles de nos débarqués se mêle confusément, avec la fureur d'un parti contre l'autre, l'éloge qu'il est obligé d'accorder au patriotisme des Caroliniens, qui se sont tous réveillés soldats, au premier coup porté à leurs libres institutions. Les enfants de la Jarnage ont hâte de rejoindre leur oncle qui attend Georges, et de quitter cette ville, qui s'est déclarée ennemie de la leur.

Le jeune homme brûle d'unir ses efforts à ceux de ses compatriotes, et de se mesurer avec les Nordistes, malheureusement, il ne va pas pouvoir exhiber son passe-port, qui porte, par mesure de prudence, la destination de New-York. Il ne peut s'en procurer d'autre sans se faire reconnaître. Alors, il y a une lutte entre Madeleine et son frère. Celle-ci ne voudrait pas se séparer de Georges; mais elle finit par comprendre qu'elle et Flavia, en attirant davantage sur lui l'attention, pourraient compromettre et entraver sa marche alors qu'il doit se hâter. La pauvre enfant se décide, après maintes recommandations, à rester seule en arrière avec Flavia.

Le passe-port des deux femmes ne pouvait manquer de leur permettre d'obtenir un sauf-conduit, et de traverser les lignes ennemies pour se rendre à Charleston. Elles ne se doutaient guère des embarras sans nombre que, pendant ce temps, Georges allait rencontrer. N'étant porteur d'aucune pièce qui justifiât de son identité et lui facilitât son voyage, il dut éviter soigneusement tous les postes militaires. A l'intérieur du pays ce fut aisé, mais en approchant du théâtre de la guerre les difficultés s'accrurent. A chaque instant le *qui-vive* vint à retentir à ses oreilles; et il fut bientôt réduit aux expédients. Aussi eut-il l'idée de s'habiller en colporteur et de se munir d'une certaine quantité de gravures représentant les chefs de l'armée du Nord. Ce déguisement aida son passage à travers les premières lignes et il gagna du terrain.

Une fois cependant il faillit être pris. Fatigué par une marche pénible de huit heures, il s'était arrêté dans une mauvaise auberge, non loin d'un camp. Là, harassé, mourant de faim, il demanda à manger. Quelques hommes étaient attablés dans cette pièce donnant directement sur la route. Ils parlaient assez bas, et Georges ne pouvait les entendre, mais insensiblement leurs voix s'élevèrent. Ils discutaient sur les belligérants, sur les motifs de la guerre, puis, s'érigeant en juges, ils blâmaient hautement la conduite du Sud. Le sang monta au visage de Georges. Le groupe attablé s'en aperçut et se mit à observer ce jeune colporteur. Le ton de la conversation baissa un moment, puis elle reprit de plus belle. L'un des individus cherchait à défendre un peu l'attitude du Sud, mais ne pouvait parvenir à calmer les autres qui semblaient très exaltés, surtout le plus grand des trois, homme raide et sec, à longue barbe noire.

— Guerre à tout homme, s'écria-t-il, qui, de loin ou de près, appartient à cette race indigne d'être américaine, qui, sans foi ni loi, et sans souci de l'humanité, contraint l'esclave à lui servir de bête de somme; guerre au Sud, il faut que nous forcions son dernier habitant à venir nous demander grâce et merci.

Georges n'y tenant plus, se leva et sortit.

Il monta dans une chambre que lui désigna une servante. C'était la seule pièce, sans doute, dans cette petite auberge, où l'on pût coucher les voyageurs; car, le long de la muraille, sur trois côtés, des lits étaient rangés. Après avoir exhalé sa colère en arpentant la chambre à grands pas, il se jeta tout habillé sur un de ces lits.

Les hommes restés dans la salle basse avaient remarqué et compris l'agitation de l'étranger, et le plus exalté des trois dit aux autres :

— C'est un Sudiste, bien sûr, c'est un Carolinien, et nous en aurons raison.

— Oui, oui..., reprit celui qui se montrait l'approbateur de toutes les paroles véhémentes adressées contre le Sud, c'est un espion.

— Avez-vous remarqué le paquet qu'il portait? reprit le premier; qu'est-ce que cela?

— Il est là, il est là,... il l'a oublié, répliqua le second.

Et en un instant, le paquet était ouvert.

— Ah! ce sont les portraits de nos chefs, de nos généraux,... c'est pour le Sud..., c'est pour recommander plus particulièrement

à la fureur de leurs soldats les visages de nos chefs... ah! il nous paiera sa trahison!

— Montons le chercher, dit l'un.

— Oui, dit un autre, et qu'ici même il nous donne raison de ses actes, ou que, de par nous, il paie de sa vie, s'il le faut, la trahison faite au Nord.

Et il se dirigeait vers la porte.

— Arrêtez!... Arrêtez, fit celui qui, à deux ou trois reprises, avait cherché à calmer ses compagnons;... arrêtez, vous voyez bien qu'ainsi vous allez manquer votre but. Sans témoins, on nous accusera d'assassinat, et puis cet homme n'est peut-être pas seul ici... il nous faut agir avec prudence. Si vous m'en croyez, allons au camp prévenir un officier de ce qui se passe, et l'on viendra cerner et fouiller la maison. De cette façon, on s'emparera de ces hommes, car, bien certainement, ils doivent être plusieurs.

— Tu as peut-être raison, fit le grand homme à barbe noire, eh bien! toi, reste là, dit-il à mi-voix... reste là, et au moindre bruit que tu entendras, tiens, prends ce sifflet de longue portée, et envoie l'alarme dans la direction du camp, entends-tu?

Puis, suivi de son compagnon, celui-ci sortit de l'auberge.

Quelques secondes plus tard, l'homme resté en surveillance monta l'escalier à pas de loup, et la bouche collée à la serrure :

— Hé! là-bas, monsieur le Carolinien, ouvrez, je vous en prie, j'ai à vous parler.

— Que me veut-on, reprit Georges.

— Vite, ouvrez, il y va de votre vie... ne me le refusez pas.

Georges avait ouvert sa porte.

L'homme raconta ce qui venait de se passer. Il expliqua comment il avait réussi à éloigner ses compagnons; mais il ne lui cacha pas qu'ils allaient revenir en nombre.

— Il est encore temps... filez... hâtez-vous.

Georges refusa.

— Non, non, dit-il, fièrement, je veux les laisser venir et leur répondre... Je leur prouverai que l'homme du Sud n'est pas encore réduit à venir leur demander grâce et merci! Si j'ai en ma possession les portraits de vos chefs, c'est que je me suis travesti en colporteur pour traverser vos lignes. Mais je suis du Sud... oui,... et je m'en glorifie;... allez, me chercher vos compagnons, que je le leur jette au visage avec mon mépris... allez...

— Non, non, je vous en prie, fuyez, monsieur, votre résistance n'aboutirait à rien... fuyez... votre mort isolée ne grandirait pas votre patrie d'une coudée... Monsieur, vous devez avoir une mère... une sœur... une femme... ou une fiancée... au nom de ceux qui vous sont chers, et qui peut-être vous attendent pour les défendre, fuyez... fuyez vite...

Georges fut ébranlé par ces dernières paroles;... et, après un moment de silence :

— Tu as raison, avant que je tombe, ma patrie réclame encore mes services et mon bras; je vais voler vers elle, je vais courir au secours de ceux que j'aime.

Le Nordiste était descendu, et remontait avec un paquet d'habillement. En un clin d'œil, Georges eut changé de costume.

— Écoute, dit-il à son bienfaiteur inconnu, je m'appelle de la Jarnage, si jamais tu as besoin d'un homme du Sud,... demande-moi.

— De la Jarnage..., de la Jarnage!... mais mon père a servi dix ans le vôtre, en qualité de régisseur, monsieur,... mais je suis né sur les terres de votre famille. Ah! monsieur, que je suis malheureux de voir s'allumer entre le sol qui m'a vu naître et le Nord, pays de ma famille, et dont je dépends, l'effroyable guerre qui commence. Mon père était John Burn... mais fuyez, fuyez,... dans la direction de l'ouest... vite, hâtez-vous... partez...

Georges lui tendit la main. Et ce fut, sans doute, un des derniers témoignages sympathiques qui s'échangèrent, à ce moment-là, entre le Nord et le Sud.

Grâce à cet homme qui allait peut-être payer cher un élan de bonté, Georges, sous son nouveau déguisement, fut bientôt loin. Mais que de fois encore faillit-il être victime de l'exaspération des gens du Nord! Je passe sous silence les scènes émouvantes où sa fierté nationale, se réveillant en face des agressions de l'ennemi, il n'échappa à la mort que par la fuite et la ruse. Enfin il approchait, quand il apprit, par hasard, qu'une bataille allait se livrer. Combien il souhaitait y prendre part! Mais le bruit du canon, qu'il put entendre et qui guidait sa marche, lui brisait le cœur en lui indiquant qu'il n'arriverait pas à temps...

La bataille qui se livrait à Bull's Run, près de Manassas, avait été longtemps préparée par le Nord, et le Sud, au contraire, avait dû l'engager à l'improviste. Elle n'en porta pas moins un coup

terrible à cette grosse armée qu'on organisait à grand renfort d'hommes, d'argent et de munitions.

C'était à la fin de juillet 1861. Les Nordistes et leurs chefs furent accablés de cette défaite, des pertes qu'elle entraînait, et surtout des espérances que la victoire allait donner au Sud. Le Nord avait décrété des levées d'hommes énormes. L'argent ne lui manquant pas, il les avait équipés, et les nourrissait de son mieux. Il espérait ainsi qu'avec de la discipline, il allait former en un clin d'œil une armée régulière, devant laquelle tout devait céder. Il avait compté sans les efforts du Sud, sans cette force morale, qu'un juste droit méconnu donnait aux Caroliniens, et qui, cette fois, inspira à leurs chefs la première marche en avant.

Ce que les décrets avaient fait dans le Nord, l'exaspération le produisit dans le Sud; et bientôt tous les bras robustes disponibles furent au service du territoire menacé : Virginiens, Georgiens, habitants de l'Alabama, pionniers même du Texas, les riches planteurs comme les pauvres colons, vinrent se ranger sous les ordres des généraux Lee, Jackson, Johnstone, Stuart, Beauregard et Smith, qui, maintenant ou plus tard, commandaient dans le Sud sur plusieurs points différents. Les brillants officiers de cette armée qui, pour la plupart, étaient sortis de l'école de West-Point, appartenaient presque tous par leur naissance aux États sudistes; aussi ayant au cœur le feu sacré de la patrie, ils entraînaient leurs soldats dans des élans patriotiques impossibles à décrire.

Le général Jackson fut le héros de Bull's Run. Les troupes, sous son commandement, s'étaient précipitées et avaient surpris et attaqué l'ennemi à cet endroit. La valeur militaire de ce général s'était révélée dans cette bataille. Le courage, la fermeté qu'il y montra, lui valurent le surnom de Stonewal (mur de pierre). Jusque-là il avait eu une réputation de piété ardente, austère, et qui semblait devoir étouffer les ardeurs belliqueuses du soldat (1); mais la journée de Bull's Run rendit à jamais immortel le nom de Jackson dans la guerre de Sécession.

C'étaient les coups de canon de cette journée mémorable que Georges, encore à quelques lieues de là, venait d'entendre; et, malgré tous ses efforts pour joindre à temps l'armée qui s'avançait, il arriva trop tard... Quand il entra à Bull's Run, la bataille était

(1) Jackson était *ancien* d'une église presbytérienne. Sa ferveur lui valait souvent la présidence des meetings religieux.

gagnée depuis la veille. Il arrivait au milieu des *hourras* que poussait tout un peuple en délire.

Avant d'aller plus avant dans notre histoire, nous devons rendre hommage au général Johnstone, dont le nom, hélas! ne reviendra plus sous notre plume. C'était un de ces hommes aux vertus patriotiques et guerrières sur lesquels l'armée comptait le plus. Les soldats le sentant à leur tête étaient sans crainte sur l'issue des engagements. Blessé grièvement par un éclat d'obus, dès le début de la guerre, à la journée de Fair oaks (1), on l'emporta du champ de bataille où sa disparition causa, parmi les soldats, un désordre qu'il n'appartint qu'au général Lee de calmer, en prenant le commandement en chef de l'armée.

Le général Lee est la grande figure du Sud, dans cette guerre de Sécession. L'histoire se plaît à nous le montrer portant un simple uniforme, sans aucune décoration, surveillant, dirigeant, avec un coup d'œil sûr, la marche et les progrès de l'action. Monté sur son cheval gris, *Traveller*, celui qu'il conserva tout le temps de la campagne, il parcourait les rangs, donnant des ordres, animant ses soldats par des paroles pleines de courage et de bienveillance. Malgré ses cinquante ans, il conservait une intrépidité, une ardeur militaire que ni revers ni souffrances ne purent altérer. Il semblait que la guerre eût rendu à cet homme héroïque la vigueur de ses plus belles années. Sa haute taille le désignait de loin au soldat, son visage fin et doux le lui rendait sympathique, son regard pénétrant et énergique lui donnait la confiance et l'espoir du succès. C'était le chef qui entraîne et qui soutient. L'ambition n'avait aucune prise sur cet homme de devoir, dont les sentiments religieux et l'amour du pays dirigeaient toutes les actions. En parlant de lui et du général Jackson, il a été dit : « La toute-puissance de Dieu avait fait ces deux hommes également grands, mais à un seul d'entre eux, il avait accordé le don de le paraître (2). »

Contrairement à Lee, Jackson se tenait courbé. Tout, dans son visage maigre, pâle, osseux, semblait avoir perdu la vie; tout, jusqu'à son œil hagard ou distrait qu'il promenait autour de lui. Et cependant, le général a fait ses preuves. Lui aussi fut un héros entouré de prestiges et de vénération. Le cheval efflanqué que

(1) Nom que donne le Nord pour désigner cette bataille, les Sudistes l'appellent *Sevenpines*.

(2) Hamner aud Rapier.

Jackson montait et qu'il savait, dit-on, à peine manœuvrer, n'avait pas plus que Traveller peur de la poudre, et il semblait que la pauvre bête retrouvait quelque allure de jeunesse alors qu'après la bataille de Bull's Run un cri frénétique s'éleva dans les rangs : « *Vivat Jackson! Stonewal! Jackson!...* »

Trois Français, grands par le sang et par la valeur, venus dans le noble but de contribuer à l'affranchissement des nègres, prirent rang dans l'armée du Nord que commandait Mac Clellan. Le prince de Joinville (1), en rendant compte de cette guerre de Sécession, peint avec une précision et une justesse d'esprit admirables, les différentes situations dans lesquelles se trouvèrent les deux armées ennemies. S'il y fait ressortir les succès que, par la suite, le Nord remporta sur le Sud, il parle aussi « de la panique, de l'effarement et de la peur » qui, à plusieurs reprises, mirent l'armée nordiste en déroute, de même que Son Altesse rend hommage au courageux patriotisme des soldats du Sud que les revers n'ont pas abattu, mais qui grandissait au fur et à mesure que se poursuivait la lutte gigantesque qu'il était appelé à soutenir.

II

Avant d'aller à la recherche des siens, Georges désira parcourir le champ de bataille sur lequel ses compatriotes venaient de remporter une si glorieuse victoire. Il voulait apprendre, des témoins oculaires, tous les détails de ce combat, qui avait dû si fort rabaisser l'orgueil de l'ennemi. A l'endroit même où l'élan du Sud fut donné et maintenu avec la vigueur qui le fit triompher, Georges aperçut le prince Napoléon-Jérôme, qui, ayant obtenu un sauf-conduit des autorités des deux partis, venait faire connaissance avec les généraux du Sud, et visiter leurs camps.

Ce prince avait traversé les lignes, il put juger de l'organisation de cette armée, formée à l'improviste, et dans les rangs de laquelle, nombre de vieillards et d'enfants s'étaient enrôlés, et marchaient fermes et droits au milieu des jeunes hommes.

Tous ces combattants, la plupart brûlés par le soleil, sans chaussures, privés de tout, mais d'un indomptable courage, s'étaient élancés au cri de : « *Vive le Sud!* » et avaient remporté une victoire

(1) Campagne de Potomac (prince de Joinville).

inespérée. Le prince rendit hommage aux chefs de cette armée, et eut des paroles flatteuses pour les soldats, qui auraient voulu pouvoir honorer en lui le sang du vainqueur de Marengo! Mais il ne pouvait s'établir qu'une sympathie apparente entre lui et les guerriers du Sud, dont toute la force reposait dans l'invincible enthousiasme pour leurs libertés locales, et dans la foi aux principes fortifiants de la famille et de la religion.

Ces héritiers des théories politiques de Georges Washington, qui ne croient à la prospérité des sociétés qu'autant qu'elles reposent sur l'usage des libertés et sur l'entier respect des convictions de chacun, ne prêtèrent qu'une oreille distraite aux paroles du prince. L'instinct conservateur des chefs du Sud ne pouvait accueillir ses éloges qu'avec une froide réserve; aussi le vit-on s'éloigner et gagner le Nord, dont les préoccupations essentiellement égalitaires et parfois presque jacobines étaient plus en rapport avec ses idées et devaient le faire accueillir plus favorablement.

L'ivresse de la victoire pousse l'armée du Sud à poursuivre sa marche en avant. Les généraux qui la commandent se réunissent en conseil, et décident qu'il faut profiter de la frayeur causée à l'ennemi par sa défaite de la veille. Ils arrêtent que, sans perdre de temps, sans permettre au Nord de se rallier, il faut marcher droit sur sa capitale. Mais ils calculaient sans le président Jefferson Davis. Cet homme sec et hautain, à figure dure et impérieuse, consulté sur la détermination des généraux, oppose son *veto* à la mesure qu'ils veulent prendre. Son esprit absolu, ses idées étroites en toutes choses, qui ont été si fatales au Sud, jettent dès le début le désarroi. C'est lui qui arrêta cette marche sur Washington, pleine de chances en semblable moment. Le désespoir fut grand pour l'armée du Sud. La campagne allait être réduite à une simple guerre au jour le jour.

Cette résolution était d'autant plus déplorable, que le Nord, découragé par un échec qu'il était bien loin de prévoir, fut un instant près de faiblir. Il était persuadé que, supérieure par sa science militaire et l'unanimité de son élan, l'armée du Sud allait marcher à pas de géant et qu'aucune résistance ne l'arrêterait. Il s'apprêtait à battre en retraite et à livrer ainsi Washington sans combat; mais, grâce à des indiscrétions, peut-être calculées, le général en chef de l'armée du Nord se trouva renseigné sur le

nombre relativement restreint des troupes sudistes, sur leur organisation insuffisante, enfin sur la situation du moment; il retourna ses batteries et commanda la marche en avant.

Au moment de quitter Bull's Rum, Georges, cédant à un sentiment de compassion et peut-être à un instinct secret, voulut visiter les ambulances où se pouvaient trouver quelques-uns de ses jeunes amis d'autrefois. Beaucoup de victimes étaient là, soignées mais affreusement entassées, criant, souffrant, pleurant, et quelques-unes bien près de la mort.

Il allait s'arracher à ce déchirant spectacle, quand il aperçut dans une dernière salle plusieurs personnes groupées autour du chirurgien qui opérait sans doute un blessé. Il s'approcha mais ne put qu'entrevoir le patient.

— Souffrez-vous beaucoup? disait le chirurgien.

Mais il n'obtenait aucune réponse.

— Il est sourd, major, reprit un jeune officier, qui venait d'aider l'opérateur, n'attendez pas qu'il vous réponde.

Georges, à ces mots, n'hésita plus à se glisser dans le groupe, et qu'elle ne fut pas son émotion en reconnaissant son oncle. Il l'embrassa avec effusion, s'informant avec inquiétude de sa blessure. M. de Pilter avait été atteint à la jambe; il avait perdu beaucoup de sang, mais la plaie n'offrait pas de gravité. Sachant qu'une rencontre allait avoir lieu, ce généreux patriote n'avait pu résister au désir de se joindre aux combattants. Bientôt au premier rang, l'œil sur ses compagnons d'armes, il avait en tous points suivi leurs mouvements et pris sa bonne part à la fusillade meurtrière qui avait infligé tant de pertes à l'ennemi. Mais plus exposé que tout autre par son âge et ses infirmités, il avait, au milieu de la mêlée, reçu une balle dans la jambe. Le chirurgien venait de l'extraire et promettait une prompte guérison. Georges put même, au bout de quelque temps, faire transporter le blessé à Charleston, et peu après à Summer-Cottage.

On conçoit aisément ce que cette rencontre de l'oncle et du neveu dut produire sur chacun d'eux. Le vieillard, heureux et fier, souriait à sa blessure que Georges regardait d'un œil mélancolique. Non seulement elle excitait sa pitié, et l'on eût dit qu'il en était lui-même atteint, mais encore elle était pour le jeune homme une leçon et un exemple. Aussi tout son être frémissait-il à la pensée que bientôt il allait pouvoir mettre son courage et son ardeur à

la défense de son pays, et devenir digne aussi de son père adoptif.

L'arrivée de l'oncle, dont Georges escortait le brancard, produisit de vives émotions à Summer-Cottage, où Madeleine et Flavia venaient d'arriver elles-mêmes non sans peine. Mais, Dieu merci, la joie du *revoir* tempéra ces émotions que Georges put calmer d'ailleurs en expliquant que le mal n'avait pas de gravité. La figure réjouie de l'oncle indiquait, du reste, que les souffrances n'étaient pas excessives, et confirmait les espérances mieux que tous les dires du chirurgien.

On ne se livra donc plus dès lors qu'à la douce satisfaction de se retrouver pour quelques heures réunis au même foyer. Sans les graves et cruels événements qui le ramenaient à Summer-Cottage, et les souvenirs d'un passé qui le remplissait d'émotions, Georges eût peut-être trouvé quelque charme à cette réunion. Mais il songeait à son père, il songeait à sa mère, aux tendresses dont sa sœur et lui avaient été entourés en ces lieux par des parents bien-aimés, et son cœur se déchirait. Puis la guerre n'était-elle pas là, presqu'à la porte de la maison paternelle! terrible, cruellement engagée... Il fallait y courir! Ah! y courir, ce n'était pas ce qui torturait Georges, au contraire, il brûlait de se jeter dans l'action; mais il ne pouvait considérer à froid, avec sa nature impressionnable, tout le bonheur du peuple sacrifié à plaisir. Les haines allumées blessaient sa générosité, puis par instant il songeait à Madeleine qu'une balle pouvait priver de son appui. Il songeait aussi à cet autre Summer-Cottage, où son cœur s'était si doucement attaché, et alors des désirs immenses le rattachaient à la vie. Le bonheur voulut ou, disons mieux, Dieu permit que, malgré les difficultés des communications, une lettre de France arrivât le lendemain. Sous la dictée de M. de Trévanon, qui ne pouvait écrire encore sans fatigue, Cécile envoyait de bonnes nouvelles de tous, et des encouragements, des témoignages de sympathie bien précieux pour les amis d'Amérique. Georges en tenant entre ses doigts ces feuilles écrites par la jeune fille, sentait son cœur bondir, et entrevoyait encore dans l'avenir des jours heureux, qu'il goûterait avec d'autant plus de bonheur qu'il aurait su les conquérir. La lettre achevée, il la porta à ses lèvres, et Madeleine lui dit avec bonté :

— Oui, embrasse-la, elle t'apporte le courage!

— Et l'espérance, ajouta Georges.

III

Les propriétés des la Jarnage étaient situées au bord de la rivière Ashley, à quelques lieues de Charleston. Dans une position ravissante et environnées de plantations en plein rapport, d'une grande étendue, ces terres et la riche habitation qu'elles entouraient, auraient pu éveiller bien des convoitises. Il semblait que leurs heureux propriétaires devaient y couler (à part l'époque que nous traversons) des jours pleins de sécurité et de bonheur! Et cependant, c'est de là que Mme de la Jarnage, triste et veuve, prit un jour le chemin de la France; c'est là qu'aujourd'hui, tristes et orphelins, ses enfants viennent de se réunir.

Georges fit un religieux pèlerinage au tombeau de son père, dont le mausolée s'élevait dans une partie retirée du parc; puis, après avoir confié le bon oncle aux soins de sa sœur et de Flavia, il retourna à Charleston où circulaient de sombres nouvelles.

En effet, huit navires de guerre s'étaient présentés aux abords du port de Charleston. On en prévoyait le blocus. Les Nordistes ne pouvaient avoir qu'un but : reprendre le fort Sumter qui commandait la ville, et était la clef de la Caroline du Sud. Le siège en fut organisé avec intelligence et ardeur. Bientôt trois autres navires vinrent se joindre aux huit premiers, et former une escadre de onze bâtiments de guerre.

Malgré les passes si dangereuses à cet endroit, et qui obligent à imprimer aux vaisseaux une direction en zigzags constants, afin de trouver assez d'eau pour naviguer, ils arrivèrent furtivement la nuit, et se rangèrent à peu de distance du fort Sumter. Evidemment, les Nordistes rêvaient le démantèlement et l'assaut de cette forteresse. Mais il fallait supporter son feu. Ils imaginèrent d'entourer les flancs de leurs navires de longues chaînes et de les garantir ainsi en partie contre les boulets de l'ennemi. Tout paraissait promettre aux assaillants un succès certain et rapide.

Dès l'aube, en effet, l'escadre, sous l'habile commandement de l'amiral qui montait le plus grand vaisseau du Nord (1), ouvrit un feu effroyable contre les murailles du fort du côté Nord. Les confédérés se doutaient du mouvement; à la première salve des vaisseaux, le Sumpter riposte. Placé dans l'angle nord-ouest du fort, un canon de gros calibre dominait l'escadre. Il lança tout à coup

(1) Le vaisseau *Amiral du Nord*.

sur le vaisseau *Amiral* un boulet explosible, qui, pénétrant dans l'intérieur du bâtiment, y fit un horrible ravage, et l'on vit s'engloutir en un instant l'équipage et le vaisseau !

Ce coup inattendu jeta une perturbation inouïe sur les autres navires, et il s'ensuivit une confusion inexprimable. Une circonstance cependant adoucit cette grande perte pour les Nordistes. Un des vaisseaux s'étant approché du lieu de la catastrophe aperçut, au milieu des débris qui couvraient la mer, deux hommes cramponnés à une épave. C'étaient les deux seules victimes survivantes du vaisseau *Amiral :* l'amiral et un matelot. L'amiral avait été lancé du pont où il donnait des ordres, et aidé du matelot, il avait pu s'accrocher à un mât brisé du bâtiment. Cette nouvelle, communiquée à l'escadre tout entière, ranima sa confiance, et elle se sentit prête à tenter courageusement une nouvelle attaque.

D'après les remarques de l'amiral, le boulet destructeur, lancé contre le vaisseau *Amiral du Nord*, avait dû porter sur un endroit que ne protégeaient point les chaînes, car partout où elles avaient été suspendues autour du bâtiment, les engins meurtriers n'avaient pu jusque-là pénétrer : leurs coups avaient été amortis. Instruits par cette expérience, on se hâta d'ajouter aux chaînes déjà posées tout autour des navires tous les objets de fer disponibles. C'est ainsi que dans cette guerre fut fait le premier pas vers le système des vaisseaux cuirassés, qui, plus tard, rendront tant de services, et feront une si grande révolution dans la science maritime.

Revenus de leur première stupeur, les assaillants ne tardèrent pas à renouveler l'attaque. Mais les Sudistes, pleins d'ardeur aussi et pleins de ruses dans leur défense, avaient travaillé à la rendre terrible. Georges arrivait lorsque, dès rives de l'Ashley, s'apprêtait à prendre le large, monté par douze hommes résolus, un petit *bateau-cigare*. Ces bateaux, qui firent merveille pendant toute la période de la guerre de Sécession et dont les journaux d'Europe ont beaucoup parlé à cette époque, étaient ainsi nommés en raison de leur forme. Ils étaient pourvus à l'arrière d'une hélice, et à l'avant d'un éperon fort allongé qui portait une torpille. Ces bateaux possédaient une machine à vapeur à l'intérieur ; ils pouvaient rester et marcher sous l'eau pendant un certain temps et ainsi s'approcher des navires sans être vus. Alors, glissant sous le bâtiment ennemi, l'éperon devait aller porter dans ses flancs, au-dessous de la ligne de flottaison (là, où les chaînes ne le protégeaient plus), la torpille qui,

un moment après, faisaient sauter le vaisseau et l'équipage.

Quant au petit bateau, son salut dépendait uniquement de la promptitude avec laquelle, une fois débarrassé de sa torpille, il fuyait le vaisseau qu'il venait de condamner. Oubliant le danger et ne songeant qu'à l'importance du coup que pouvait porter à l'ennemi le petit bateau qu'on lançait, Georges demanda à faire partie de l'équipage, et pria un de leurs jeunes colons d'aller prévenir à Summer-Cottage qu'on n'eût pas à l'attendre, et surtout de ne rien dire de ce qu'il avait vu. Le garçon partit aussitôt, mais non sans avoir entendu Georges solliciter de prendre part à l'expédition du bateau-cigare, et quand il alla remplir sa mission, il ne sut se défendre des questions de Madeleine et révéla tout. L'embarcation cependant se trouvait au complet, et comme par mesure de prudence, on ne pouvait se charger d'un homme de plus, ses offres ne purent être acceptées : le cœur serré, Georges dut voir s'éloigner la chétive embarcation qui emportait un si formidable engin destructeur.

Tant que le bateau-cigare put être aperçu du rivage, Georges et la foule anxieuse, comme lui, suivirent tous ses mouvements. Ils le virent glisser sur les flots, puis tout à coup disparaître. Il venait de plonger sous l'eau et allait porter la mort à son ennemi. Au bout de quelques minutes, en effet, une effroyable détonation retentit, et, du haut du fort Sumter, des bâtiments de l'escadre du Nord, chacun put voir, soulevé en l'air, au-dessus de sa ligne de flottaison, et au milieu de la fumée et des flammes, un des plus gros navires de l'escadre, qui s'enfonça immédiatement dans les flots et ne reparut plus. Mais hélas! le petit bateau-cigare qui venait de jeter de nouveau le désarroi chez l'ennemi et d'affaiblir ses forces, le petit bateau aussi ne reparut plus, soit qu'il n'eût pu opérer son mouvement de recul, soit qu'il ne l'eût pas fait assez tôt, la mer garda pour elle le secret sur ce qui s'était passé, comme elle garda longtemps aussi, enfouies dans son sein, ces malheureuses victimes des deux partis qui se faisaient la guerre.

Ce n'est qu'à la suite de recherches opérées dans les eaux du fort Sumter, en 1869, à l'emplacement où le navire avait péri, que l'on retrouva le petit bateau-cigare sous la câle même du navire Nordiste, avec les douze squelettes encore dans ses flancs.

Louise de Bellaigue, née de Beauchesne.

(*A suivre.*)

LE MOUVEMENT POÉTIQUE CONTEMPORAIN

DANS LE MIDI

III

Une délicieuse teinte de poésie est répandue sur l'origine du Félibrige, et la façon même dont il a pris naissance est en intime rapport avec l'objet qu'il se propose, avec les heureuses et brillantes destinées qu'il s'est faites. Ainsi qu'il arrive souvent à l'éclosion des êtres ou des choses qui doivent occuper un rang distingué dans l'attention des hommes, les circonstances qui accompagnèrent l'avènement de cette institution furent le présage de la carrière qu'elle était appelée à fournir et le type, la marque du caractère imprimé à sa mission et à ses œuvres; car on voit poindre, dans cette aurore, tout ce que sa lumière fera revivre, et une suave réminiscence des âges lointains dont l'esprit va rendre aux traditions et aux coutumes du gai-savoir leur signification et leur prestige, et les rajeunir de son souffle prêt à provoquer l'épanouissement de mille créations nouvelles. De même qu'au quatorzième siècle, sous les auspices de la charmante Clémence Isaure, sept troubadours fondèrent, à Toulouse, l'Académie des Jeux Floraux, de même, il y a vingt-sept ans, dans un siècle où l'on ne se serait guère attendu à voir l'identique répétition d'un fait appartenant à une époque si différente de la nôtre, sept poètes, la plupart tout jeunes encore, réunis à Font-Ségugne, dans la campagne d'Avignon, le jour de Sainte-Estelle, en pleine efflorescence printanière, à l'ombre des feuilles d'un vert tendre fraîchement ouvertes, en présence de la nature rendue à la vie, à la force et à la beauté, dans un air

tout embaumé des fins et pénétrants aromes qu'exhalent, au soleil du mois de mai, les arbustes et les plantes odorantes de la terre de Provence, se concertèrent sur le dessein de maintenir et de restaurer la langue de leur patrie, en lui donnant la cohésion et le lustre résultant des exemples et des modèles que lui fournirait une école littéraire. Héritiers à la succession vacante des troubadours dont ils se proposaient d'être les émules, ce qui en distinguait ces jeunes gens, c'est que l'association dont ils posaient les bases n'était placée sous aucun gracieux patronage des puissances de la terre, qu'ils ne comptaient que sur leur talent, leur énergie et leur persévérante ardeur, pour réussir dans une œuvre qui était l'effet exclusif et spontané de leur libre initiative, et qu'au lieu des faveurs, des succès et des éloges qui se décernaient au temps jadis dans l'éclatant appareil et la magnificence d'une cour d'amour, ils n'espéraient, pour les soutenir, qu'en la sympathie populaire. Elle ne leur a pas fait défaut, et son empressement n'a été égalé que par sa constance ; dans la sphère où elle s'exerce, elle est peut-être plus féconde et plus durable que la meilleure volonté d'un seul, et moins sujette à des caprices et à des injustices qui finissent d'ordinaire par l'abandon. Cet appel au concours de tous marque la profonde différence des époques, et il est, si je l'ose dire, pour ce cas spécial, à l'avantage de la nôtre. Ainsi, Dieu, selon les circonstances qu'il dispose à son gré, met, entre les mains des hommes, des moyens en apparence opposés de défendre une même cause et d'arriver à une même fin, et il trouve bon que l'on se serve des uns comme des autres, pourvu que lui seul, qui ne varie pas, soit le terme immuable de la confiance et des efforts qui se manifestent dans l'intérêt du bien et de la vérité.

Les nouveaux amis de la gaie science, quoique ayant la prétention bien justifiée de se rattacher à la tradition des troubadours, de recueillir un héritage tombé depuis si longtemps en déshérence, de remonter les cordes de leur lyre pour en tirer des sons capables de la relever de son discrédit, n'eurent garde toutefois de prendre le nom de leurs devanciers : la justesse de leur instinct et le sentiment des convenances actuelles les avertissaient que ce mot, frappé de désuétude, atteint même de ridicule par l'abus qui en a été fait, et à qui le faux gothique du romantisme a donné le coup de grâce, courrait le risque d'éveiller de malins sourires, en même temps qu'il aurait le plus grave inconvénient de mal exprimer le sens

d'une œuvre que le caractère si différent des époques, des origines, des moyens d'action séparait et distinguait notablement de ses prédécesseurs, et qui, en réalité, n'avait de commun avec eux que certaines apparences, certains côtés superficiels, plutôt que le fond même des choses. Il ne s'agissait pas, en effet, seulement ici de simples jeux d'esprit, de galants et frivoles badinages, de chansons et de bagatelles harmonieuses, telles qu'en exécutaient, dans leur vie vagabonde, les ménestrels et les trouvères, pour amuser l'espièglerie des jeunes pages et charmer l'ennui des rêveuses châtelaines, qui, « en loyer et guerdon » de ces menus plaisirs, offraient à leur hôte des joyaux, des étoffes de prix ou quelques pièces d'or. Notre siècle, en toutes choses, est sérieux comme la vieillesse; et une pensée, à la fois plus sérieuse et plus désintéressée, était l'âme de l'entreprise formée par nos jeunes poètes provençaux, qui voulaient être autre chose que des jongleurs. Afin d'éviter une confusion qui aurait pu fournir des armes à la malveillance, ils adoptèrent donc la qualification de *félibre*, qui leur était d'autant mieux appropriée, que ce nom semble avoir été créé, de temps immémorial, par la bouche populaire, car on le rencontre maintes fois dans ces anciens chants qui passent comme une invisible et douce chaîne, faite de sentiment et de mélodie, d'une génération à l'autre, dans l'atelier de l'ouvrier et sous la chaumière du paysan. Ce vieux mot, qu'on a cherché à expliquer par des étymologies fort étranges, tirées du grec et même du celte, sinon de plus loin, présente de lui-même, à notre avis, sa propre signification, de la façon la plus visible et la plus claire à l'œil et à l'oreille : c'est tout uniment le composé de ces deux mots : *fay-libre* (qui fait un livre), comme on dit en italien *farniente*, *fa-tutto*, et en français *factoton*, *fainéant;* procédé de formation qui laisse très reconnaissable la physionomie primitive de chaque mot, et qui, pour celui de *félibre*, est particulièrement conforme aux habitudes et aux idées de l'esprit populaire, pour qui la lecture, le *livre* est ce qui distingue essentiellement le savoir de l'ignorance, les lettrés de ceux qui ne le sont pas. Ajoutons que ce titre ne se borne pas à désigner un seul genre d'écrire, mais qu'il les embrasse tous : il n'est aucun nom qui pût mieux convenir à ceux qui l'ont choisi, car leur œuvre de régénération comprenait toutes les variétés de la composition littéraire, la prose aussi bien que les vers, et elle s'étendait même aux arts plastiques.

Une question dont les littérateurs provençaux constatèrent

d'abord l'importance et qu'ils se préoccupèrent de résoudre, ce fut, en laissant à leur langue la souplesse et la diversité de ses dialectes, de l'amener à l'unité d'orthographe, afin de la rendre plus facile à lire, de lui donner plus de fixité et de consistance, et de la mettre, par là, en état de mieux résister aux influences extérieures qui menaçaient de l'entamer et de la corrompre. Il fut aussi convenu que, pour soutenir la cause, accroître sa vitalité, répandre au loin l'attrait et la chaleur de son foyer, et lui gagner des prosélytes, on publierait, chaque année, un petit recueil périodique, sous le titre et la forme modestes d'un almanach : *l'Armanà prouvençau.* Ces deux points essentiels du programme, dont l'un touchait la constitution même de la langue, dont l'autre intéressait son rayonnement et sa propagation, ont été parfaitement remplis.

IV

Le projet et le plan d'organisation, élaboré le jour de Sainte-Estelle, — et il est bien permis de dire, sans jeu de mots, qu'il ne naissait pas sous une mauvaise étoile, parmi les gais propos et les joyeux devis, autour de la table d'un amical et champêtre banquet, — n'était pas une pure fantaisie d'artistes volagement épris des beautés de leur poétique idiome local, une œuvre improvisée et conçue à la hâte : c'était l'expression d'une pensée arrêtée et réfléchie, qui, avant comme après ce moment décisif, fut l'âme de réunions du même genre, le motif et le charme suprême d'agapes fraternelles, dont Mistral, non moins habile à ciseler la prose que les vers, a décrit le tableau, dans la préface qu'il a mise au-devant des poésies de son confrère Anselme Mathieu. Le lieu de la scène était dans la maison paternelle de ce dernier, à Châteauneuf-du-Pape, ancienne habitation de plaisance des papes d'Avignon, en face du splendide panorama que forment, à perte de vue, les plaines fertiles et mollement ondulées du Comtat, où les eaux du Rhône et de la Durance dessinent leurs sinueux contours, avec les cimes vaporeuses des Alpes, dans les lointaines perspectives de l'horizon, sur le fond duquel se détachent, d'une façon plus nette et plus précise, la croupe énorme du mont Ventoux et les pics de Gigondas, village que M. de Pontmartin a rendu célèbre par les *Jeudis de Madame Charbonneau.* Au déclin de l'automne, le 21 octobre,

jour de *Saint-Tedéri* (Saint-Théodoric), qui est celui de la fête votive de Châteauneuf, au centre d'un si beau paysage que l'œil ravi domine de tous côtés, les nouveaux compagnons du gai-savoir s'assemblaient sous le toit de l'un des leurs, pour « poétiser et banqueter », « joyeuse académie », tenant ses séances au grand air, « sous la cape du soleil », aux rayons attiédis, et que l'approche de l'hiver semble imprégner, comme la nature entière, d'une délicieuse mélancolie. Et alors, s'écrie Mistral : « Il n'est tel bonheur que le nôtre. » *Noun i'a bonur tau que lou nostre.* Cependant « la broche tourne devant les fagots embrasés, sur la table se rangent les bouteilles vénérables que l'hôte pose avec respect, annonçant leur âge, leurs vertus, et leur histoire », et auxquelles il se promet de donner, avec le temps, de dignes successeurs, grâce au vin nouveau qui bout et fume et mousse dans sa cuve. « La table est mise, les convives s'asseyent, on apporte les plats qui fument et qui embaument ; on goûte le vin, les gais propos s'allument ; le badinage, *la galejado*, commence à caqueter ; la joie et l'amitié se coudoient en riant. Mais bientôt, bientôt, avec le bouchon des fioles bondissent, *boumbisson*, les couplets ; d'abondance du cœur la bouche devient éloquente : tout ce qui est beau, tout ce qui est bon, l'amour et la Provence, sont célébrés avec transport, *em 'estrambord.* » La seule ivresse qu'on prenne en ces festins est celle de l'enthousiasme lyrique ; et les joyeux convives n'y font trêve un moment que pour aller, dans le village, voir les réjouissances moins relevées mais non moins caractéristiques de la fête du pays, et la pittoresque animation de ses divertissements : l'entrain des jeunes gens dansant au son de la vielle et du tambourin, les jeunes filles coiffées de la cape catalane, dernier vestige de la domination des comtes de Barcelone sur la Provence, et surtout le jeu de la dinde et la course aux chiens, amusements traditionnels et d'une originalité propre à ce coin du Comtat, et dont les détails et les incidents burlesques tenteront peut-être la muse badine des invités d'Anselme Mathieu et seront pour eux la matière de quelques nouveaux chants.

V

La généreuse entreprise des Félibres, préparée, mûrie, couvée, si on peut le dire, par une lente série de circonstances favorables, vint à terme au moment opportun, lorsque germaient dans la tête

de ses principaux affiliés, ou s'y trouvaient déjà prêtes à éclore, les œuvres marquantes qui devaient jeter sur elle le reflet éclatant de leur mérite et de leur renommée. Ils étaient assurés qu'en dressant les cadres de leur joyeuse et pacifique armée, ceux-ci ne demeureraient pas vides, qu'elle ne se composerait pas seulement d'un hardi et vaillant état-major, dont le nombre atteindrait celui des *Majourau* d'aujourd'hui, mais qu'elle grossirait ses rangs d'officiers de toute aptitude et de tout grade, et d'une foule de valeureux soldats, solides et pleins d'entrain. Celui qui commenda, dès le début, le petit noyau d'élite de cette troupe, le promoteur zélé de l'institution, son véritable fondateur, l'homme modeste, actif et courageux, qu'on a eu raison de nommer le père du Félibrige, c'est Joseph Roumanille : on ne saurait trop le rappeler, afin de prévenir un injuste oubli, favorisé par le caractère même de celui qui en serait la victime, et qui, ayant été à la peine, doit être aussi à l'honneur. S'il est vrai, comme l'a élégamment dit Frédéric Mistral, qu' « Avignon », « le gentil Avignon », est le siège et le Capitole de la poésie provencale, *Avignoun, nostre gènt Avignoun, séti e Capitoli dou Félibrige de Prouvenço*, on est en droit d'ajouter, et ce n'est pas assurément l'auteur de *Miréio* qui y contredira, que la petite maison de la rue Saint-Agricol en est le sanctuaire. De ce magasin, de cette boutique de librairie, aux humbles apparences, et dont l'extérieur dit si peu de choses au regard vague et superficiellement interrogateur de l'étranger et du passant distrait, est partie l'étincelle qui a rallumé la flamme poétique dans l'idiome vulgaire du Midi, et c'est là qu'elle s'attise, et qu'elle alimente sa clarté et son rayonnement, au moyen de ces volumes publiés en provençal, et dont la couverture porte, comme vignette, les armes parlantes de l'éditeur, la louve allaitant deux nouveau-nés, avec l'anagramme *Roma*, *Amor*, c'est-à-dire la Religion et la Foi, deux forces qui ont conquis le monde.

Mais le rôle de Roumanille ne se borne pas, tant s'en faut, à débiter les livres des autres : lui aussi est auteur, et, plus que personne, il aurait le droit de s'écrier : *Anch'io son pittore!* Avant même la constitution du Félibrige, comme quelques-uns de ses confrères, comme Brunet, comme Giéra, comme Tavan, il était déjà connu par de charmantes et délicieuses productions en prose et en vers. Ses *Noëls*, genre de composition si bien adapté au génie de sa langue et aux vives croyances de ceux qui la parlent ou plutôt qui

la chantent, devinrent rapidement populaires et le mirent d'abord au premier rang des poètes de Provence. Ces cantiques où respirent la candeur et la sincérité de la foi, pleins de simplicité, de tendresse et de fraîcheur, empreints du plus pur sentiment religieux, se trouvèrent sur toutes les bouches, et ils résonnent encore sous la voûte de la plupart des églises des bords du Rhône, tant ils semblent l'écho à peine affaibli de la muse chrétienne de Saboly, « qui conduit tous les ans le peuple à Bethléem, pour lui montrer le Fils de Dieu, souriant dans la crèche, *que risoulejo dins la grùpi* ». Et, naguère, lorsque fut inauguré le buste de l'ancien organiste de Saint-Siffren, à Monteux, lieu de sa naissance, Roumanille, naturellement désigné comme le meilleur et le plus digne interprète de la reconnaissance et de l'admiration de tous, a retrouvé, pour célébrer la mémoire du vieux et illustre maître, la sève de jeunesse et le jet d'inspiration naïve avec laquelle il l'a imité, de façon à pouvoir lui être comparé sans désavantage.

Touro-louro-louro! Mounteù canto,
Si campano souno a brand.
Mis ami, qu'es pertoucanto
La festo que celebran!
Aussen ligot,
Beven un cop.
Es amistous :
Beve-n'en dous!

Saboly, Saboly,
Coumo eicò deù te faire gau,
Apera moundaut
Saboly, Saboly!

« Toure-loure-loure! Monteux chante, — Ses cloches sonnent à toute volée, — Mes amis qu'elle est touchante, — La fête que nous célébrons! — Levons les verres, — Buvons un coup, — (Le vin) est bon, — Buvons-en deux! — Saboly, Saboly, — Comme cela doit te faire plaisir, — Là-haut, — Saboly, Saboly! »

Peut-on mieux saisir et exprimer que par ce rythme et par ce refrain l'ingénieuse simplicité du chant populaire qui parle toujours à l'âme en charmant l'oreille?

Roumanille s'est aussi adressé de bonne heure à la raison de ses compatriotes, en leur faisant entendre les simples et claires remon-

trances d'un sens probe et droit, assaisonné d'esprit et de belle humeur sur des sujets qui, aux époques périodiquement troublées de notre histoire contemporaine, travaillent particulièrement les cerveaux populaires et les remplissent de vapeurs, de rêves et d'espérances malsaines, dans un pays surtout où les erreurs de l'intelligence s'échauffent en quelque sorte et s'exagèrent si facilement par la fougue et l'ardeur d'imagination de la classe emportée et aveugle qui les accepte de la bouche des meneurs qui la trompent. C'est à combattre ces dangereuses illusions, à dissiper ces préjugés et ces chimères, à déraciner ces convoitises coupables, que Roumanille consacra, sous la précédente république, plusieurs productions de sa plume, telles que *li Partejaire* (les Partageux), *li Clube* (les Clubs), *Un Rouge et un Blanc*, dont le titre indique suffisamment le caractère et l'objet, et auxquelles l'auteur en ajouta d'autres, comme *li Capelan* (les Curés), *Santo Crous* (sainte Croix,) *lou Colera* (le Coléra), qui eurent une vogue et un succès dont l'influence opposa un remède salutaire au vertige qui s'était emparé des têtes du Midi. Ces gracieuses compositions, où le langage du bon sens revêt une forme si piquante, si fine et si enjouée, offrent un attrait d'autant plus vif à ceux pour qui elles sont faites, que, si leur amour-propre les empêche d'y reconnaître leur image, il leur est impossible de ne pas y voir celle de leurs proches, de leurs amis, de leurs voisins. Car ces scènes dialoguées ont pour cadre le train de la vie ordinaire; et le ton, l'air des personnages, leurs travers, leurs discours, leur tour d'esprit, tout, en eux, porte le parfum et la saveur pénétrante du terroir indigène : c'est une étude prise sur le vif des mœurs provençales, qu'on ne saurait reproduire à ce degré de vérité, que dans leur idiome même. Quoique l'auteur de ces inoffensives et fidèles esquisses, qui, par le fond, touchent de si près aux querelles de parti, laisse aisément deviner de quel côté pencheraient ses préférences, son principal souci et ce qui le préoccupe avant tout, c'est de défendre les principes essentiels de la société humaine, sans lesquels il ne peut y avoir ici-bas ni ordre, ni justice, ni sécurité, ni paix parmi les nations; la question politique s'efface, à ses yeux, devant la question sociale, et il s'accommoderait volontiers de toute forme de gouvernement qui, donnant les garanties nécessaires à son patriotisme et à sa foi, sauvegarderait les droits de Dieu, de la religion, de la famille, de la propriété.

Ces légers ouvrages, dont la matière et la portée sont si sérieuses, ont malheureusement repris leur intérêt d'actualité, par le retour de circonstances tout à fait semblables à celles qui les virent éclore, il y a trente ans. Il a même fallu que la plume de Roumanille s'aiguisât de nouveau pour y donner une suite et guérir de ses piqûres un abcès purulent du mal révolutionnaire, un lugubre cas de folie irréligieuse, à peu près inconnue alors, et dont la contagion gagne aujourd'hui, du moins en Vaucluse, jusqu'aux rangs de la classe rurale. Sous ce titre énergique et significatif : *Lis entarrochin* (Les enterre-chiens), Roumanille a su s'acquitter supérieurement de la tâche qu'il s'était proposée, en flagellant de toute la vigueur de ses verges populaires les enterrements civils, cette odieuse profanation de la mort, qui semble annoncer chez ceux qui y prennent part une perversion de sens moral, touchant à son dernier période. Le lieu de la scène à deux personnages, un bon paysan et une femme encore meilleure et bien plus sensée que lui : c'est Velleron, un des plus jolis villages du Comtat, mais dont la moralité ne vaut point les agréments de son site, que la libre-pensée choisit trop souvent pour théâtre de ses scandaleuses et sottes manifestations. Aussi notre auteur l'a-t-il justement drapé d'une assonance de mots qui, certainement, passera en proverbe dans la langue vulgaire, et qui ne fera pas son éloge auprès de la postérité : *Veleroun, brave deforo, dedins noun.* « Velleron, beau au dehors et dedans non. » La dernière œuvre de Roumanille a été accueillie avec faveur par tous les honnêtes gens d'esprit et de cœur dont elle exprime chaleureusement l'indignation et le dégoût, et c'est avec raison que M. Léopold de Gaillard a fécilité l'auteur sur son idée et sur son succès éventuel, dans une lettre publiée en guise de préface, comme autrefois il lui avait prêté le même concours au sujet des *Capelan.* Au reste, ce serait mal définir ces œuvres sobres, contenues, finement moqueuses, que de les appeler proprement des satires ou des pamphlets : elles n'en ont ni la dureté, ni l'acrimonie, ni la violence. Quoiqu'il se serve d'une langue qui, *dans les mots brave* aisément *l'honnêteté*, par le privilège qu'elle a de commun avec le latin, l'espagnol et l'italien, l'esprit de Roumanille, qui est intégralement et foncièrement l'esprit provençal plutôt que l'esprit gaulois, est exempt de toute amertume; le trait de sa raillerie effleure le ridicule d'une pointe qui, n'enfonçant pas trop avant, n'irrite, ni ne blesse, ni ne déchire :

l'intempérance même des termes ne donne à son rire aucun fiel ni aucune virulente causticité. Les *Entarro-Chin* sont, à cet égard, la digne continuation des ouvrages du même genre qui les ont précédés, et dont quelques-uns se retrouvent dans le volume intitulé : *Lis oubreto* (Petites œuvres) *en proso*, de même que l'auteur a réuni ses poésies en un autre volume qui forme pendant : *Lis oubreto en vers*, titre indiquant encore mieux la modestie de l'aimable Félibre que la réelle importance du recueil; car celui-ci renferme des pièces de longue haleine, et aussi grandes par leur étendue que par leur mérite, notamment *la Campano mountado* (la Cloche montée), poème en sept chants, dont les qualités d'invention et d'exécution ne le cèdent en rien aux chefs-d'œuvre que le même sujet a inspirés au célèbre Schiller et à Emile Deschamps, son traducteur. Une agréable variété de tons règne dans les autres pièces de Roumanille : à la note gaie des réunions d'amis, aux épanchements de la vie de famille, aux chastes ardeurs de l'amour pur, à ses timides élans et à ses tendres rêveries que le poète a si bien peintes dans *Li Sounjarello*, succède parfois un accent de suave mélancolie, comme dans ces stances :

Sus moun estello un nive passo,
(Sur mon étoile un nuage passe,)
Tre que lou mutin éi vengu.
(Dès que le matin est venu.)

Ou lorsqu'il nous montre la jeune mère berçant avec joie son nouveau-né :

Lou bressaves sus ti geinoun;
(Je le berçais sur tes genoux;)
Jéu, qué vesiéu tout, souspirave!...
(Moi, qui voyais tout, je soupirais!...)

Mais ce qu'on trouve à un égal degré partout, c'est une rare justesse de goût, de pensée, d'expression; le naturel, la simplicité, la grâce, la pureté exquise du style sans affectation ni recherche; une correction qui ne refroidit point la verve ni la vivacité d'inspiration; un soin de la forme, enfin, qui atteste tout le zèle du père des Félibres, pour la restauration littéraire d'une langue qui lui est si chère.

En effet, le trait dominant et caractéristique de la figure de Roumanille, c'est l'amour enthousiaste, c'est le culte passionné qu'il porte à sa langue maternelle, et qui, pour lui recruter des prosély-

tes ou conquérir à ceux-ci un public capable de les encourager et de les soutenir, l'a excité à des travaux et à des efforts qu'il aime à se rappeler, et dont il aurait lieu d'être fier en présence des résultats obtenus. Outre ce dévouement absolu à une cause qui a été la grande préoccupation de sa vie, qu'il a non moins utilement servie par la plume que par l'action, et dont le triomphe sera son titre de gloire aux yeux de ses compatriotes et de la postérité, il ne s'est pas acquis moins d'estime ni moins d'honneur par le désintéressement et la complète absence de prétention personnelle dont il a toujours fait preuve, même dans les choses où semblait naturellement lui revenir un certain droit de suprématie. Lorsque le génie de Frédéric Mistral se fut révélé, et que le bruit de son nom et de ses œuvres eut retenti bien au delà des limites de sa province, nul ne fut plus heureux de ce succès que Roumanille, s'écriant dans l'ivresse de sa joie :

Aro, ô moun Dioù, pode mouri;
(Maintenant, ô mon Dieu, je puis mourir ;)
Aro, ô moun Dioù, qu'ai vist flouri
(Maintenant, ô mon Dieu, que j'ai vu fleurir)
L'aubre que plantère en Prouvenco!
(L'arbre que je plantai en Provence!)

Le jour que le cœur de Roumanille cessera de battre, celui de la Provence verra son mouvement comme arrêté et suspendu par un effet de sympathie envers le poète que sa modestie a fait, dès le premier moment, s'effacer derrière les lauriers de celui qu'il appelle, avec des larmes d'admiration, son maître, et qui a été son disciple et son élève autrement qu'au figuré : Roumanille, qui donnait des leçons dans une institution d'Avignon, y fut réellement le professeur d'un enfant nommé Frédéric Mistral. Le maître et l'écolier, qui faisaient connaissance en des conditions si différentes, ne se doutaient nullement alors de l'œuvre pour laquelle ils devaient s'associer et s'unir, et qui est leur commune gloire.

VI

Frédéric Mistral, né à Maillane, un frais et riant village des Bouches-du-Rhône, après d'excellentes études classiques, prit ses degrés de licencié en droit à l'université d'Aix. Ses hautes aptitudes pour la poésie se révélèrent de bonne heure, et comme il rimait de

préférence en langue provençale, on peut bien penser que Roumanille, son ancien maître devenu son conseiller et son ami, eut l'œil et l'oreille ouverts, et ne le perdit pas de vue : il jouissait d'un plaisir infini à mesure qu'il voyait le jeune homme déployer ses ailes. Celui-ci, facilement dégoûté de la jurisprudence, et laissant là Paul Ulpien et Justinien, rentra sous le toit paternel, pour suivre l'irrésistible penchant de son esprit et fournir aux idées dont il portait en soi le germe leur aliment nécessaire, l'occasion et le moyen de grandir et d'éclore à l'air libre et au ruisselant soleil de la campagne qu'il avait sous les yeux. Cette nature agreste, si pleine de charme, et toujours prête à répondre à quiconque l'interroge avec amour, au penseur, au poète, comme aux robustes bras du paysan dont elle récompense les sueurs, lui versa à flots ses inspirations; et c'est elle qu'il se proposa de peindre, en idéalisant sa vérité par le prestige et la magie de l'art.

On dit que, dès l'âge de dix-sept ans, Mistral avait déjà conçu l'idée de son premier et principal poème, *Mireio*, dont il a dit lui-même :

Es moun cor e moun amo,
(C'est mon cœur et mon âme,)
Es la flour de mes ans,
(C'est la fleur de mes ans,)

dans la dédicace adressée à Lamartine, qui, de son côté, a reconnu la valeur du magnifique présent qui lui était offert, en le comparant, avec quelque exagération peut-être, aux églogues de Virgile, et en le mettant presque sur la même ligne que les vers de Dante. Un parallèle moins à sensation, mais certainement plus juste que les rapports de fantaisie imaginés par l'écrivain très hâté des *Entretiens familiers de littérature*, c'est celui qu'on pourrait à bon droit établir entre l'un des poètes les plus remarquables de la période contemporaine, Auguste Brizeux, et Frédéric Mistral : autant l'un est Breton, autant l'autre est Provençal; et si l'on respire, avec le premier, l'air âpre et vif de la vieille Armorique, cette « terre de granit recouverte de chênes », le second nous transporte dans l'atmosphère d'une contrée qui est le pays du soleil, de l'oranger et de mille autres plantes aux exquises senteurs. La Provence, comme la Bretagne, a l'immensité de la mer pour ceinture; et le trait le plus saillant de la ressemblance qu'il y a entre les deux poètes qui les ont chantées, c'est un égal amour de la patrie, de la terre natale,

un culte pareil pour ses antiques gloires, un sentiment également vif dans celui-ci et dans celui-là à pénétrer le mystère des traditions du passé, à en faire revivre l'esprit, à en répéter l'écho dans une sonore et vibrante harmonie. Du reste, aussi différents entre eux que le climat et la race à laquelle ils appartiennent, que l'azur scintillant et limpide de la Méditerranée l'est des flots blanchâtres et brumeux de l'Océan, que le Barde peut l'être du Félibre, même quand ils sont liés, malgré la distance, par un même instinct de foi et de sympathie, et qu'ils se tendent fraternellement la main d'un bout de la France à l'autre. Une cause d'infériorité, pour Brizeux, résulte, à mon avis, de ce qu'il ne se sert point de la langue même de son pays, et je ne saurais beaucoup le lui reprocher, car s'il parlait bas breton, je n'y comprendrais rien ; il faut même le louer de l'art avec lequel il a su imprégner la langue française de ces nuances et de ces saveurs nouvelles, quoiqu'il ait dû y mettre de la retenue et de la discrétion, et qu'assurément il ne soit pas arrivé à l'intensité de couleur et d'expression qu'il aurait plus facilement atteinte avec l'idiome vulgaire. En dehors même de cette diversité d'instruments et de moyens, si le chantre de Marie et des Bretons ne peut être surpassé pour le sentiment vrai, la grâce simple et la fraîcheur idyllique, qui règnent, par exemple, dans le *Curé d'Arzanô*, il faut convenir que le chantre de *Mireio* (dont le nom est aussi une des formes provençales de celui de Marie), son égal même dans les morceaux de ce caractère, l'emporte de beaucoup sur lui par le souffle, l'ampleur, la force et la puissance. *Mireio*, ce chef-d'œuvre en qui se résume et se condense le génie poétique de Mistral et de la Provence, palpitant à l'unisson et vivant de la même vie, est un miroir où se reflète la nature morale et physique des bords du Rhône ; celle-ci servant de cadre à celle-là, et toutes deux répercutant mutuellement leurs rayons, avec les mobiles aspects de leur beauté tour à tour naïve et rude, délicate et sauvage, tendre et violente, comme dans ces facettes artistement ciselées des anciennes glaces de Venise, se jouent les scintillements de la lumière, sans que son éclat chatoyant et ses capricieuses teintes de soie et d'or défigurent la multiple et fidèle image qui s'y répète.

Cette épopée rustique, dont l'héroïne est une humble et jeune paysanne, se rapproche, par le ton et le genre dans lequel elle est écrite, de deux œuvres marquantes de la poésie française : *Pernette* et *Jocelyn*. Mais le vers de Mistral a le contour plus net et plus ferme

que celui de Victor de Laprade, sa conception est plus précise et plus vive, son accent plus mâle, plus dégagé et plus fier. La sobriété qui lui donne tant de vigueur et de relief est aussi un contraste avec la manière grande, mais un peu uniforme, dont est traité le sujet de *Jocelyn*. Si rien ne saurait dépasser l'éblouissante richesse de ses descriptions champêtres, ni l'ampleur de jet lyrique qui relève et transfigure jusqu'aux moindres détails, le poème de *Mireio* échappe à la monotonie qui est l'écueil de ses immenses et vagues bercements harmonieux, par la variété de ses épisodes, dont quelques-uns, comme le chant des exploits maritines du fameux bailli de Suffren et le récit des grandes guerres de Napoléon, s'élèvent, d'un plein vol, jusqu'au sublime épique; et, à le considérer dans son ensemble, il a, de plus, sur son rival, l'avantage d'une fable mieux développée et mieux conduite, d'une intrigue plus intéressante et plus vive, de caractères mieux observés et plus constants avec eux-mêmes sous la diversité infinie de leurs actes et de leurs passions, d'une inspiration plus soutenue, plus morale et plus saine, puisée aux pures sources de la haute poésie, d'où découle ce qui vraiment élève, console, émeut et transporte l'âme aux flammes d'un patriotisme enthousiaste et d'une foi ardente, et surtout d'un sentiment profondément chrétien qui pénètre et anime l'homme et la nature, les êtres et les choses, sans aucun mélange de ces langueurs vaporeuses, de ces inquiétudes, de ces troubles qui semblent être le scepticisme du cœur. En sorte que si Lamartine voulait faire à Mistral un compliment flatteur, au lieu d'immoler à ses pieds Virgile et Dante, il aurait pu, avec plus de justesse, le préférer à soi-même : mais c'eût été demander beaucoup à un si noble fils des Muses.

L'énergie et la souplesse des facultés créatrices de Mistral s'affirment en imprimant, d'un seul trait, la sensation vive et profonde d'une situation ou d'un paysage : privilège qui n'appartient qu'aux maîtres et aux très grands poètes. C'est avec cette largeur de touche qu'il peint, en trois vers, le pays de *Mireio* et les lieux où se passent la plupart des scènes de sa fiction, cet âpre et inculte désert de la Crau, parsemé, çà et là, de rares oasis, où le sable est remplacé par les cailloux et les pierres; plaine aride et brûlante, qu'on a appelée « le Sahara provençal », et dont le poète donne, en quelques mots, une idée aussi saisissante que celle qu'a exprimée le peintre Eugène Fromentin, avec sa plume, décrivant en détail et par le

menu, le long des nombreuses pages d'un volume entier, le véritable Sahara africain.

Aussi la lyre du chantre de *Mireio* a-t-elle cela de particulier, que ses sons harmonieux, en satisfaisant le goût des lettrés les plus délicats, trouvent le chemin de l'oreille du peuple et se gravent fort avant dans son cœur et dans sa mémoire. Quels sont, en Provence, l'ouvrier, la jeune fille, le paysan, qui ne se délassent de leurs travaux, en répétant la ravissante aubade :

O Magali, ma tant amado,
(O Madeleine, ma bien-aimée,)
Mete la tèsto au fenestroun.
(Mets la tête à la petite fenêtre.)

Les strophes de ce chant délicieux n'ont pas seulement fait le tour du monde sur les lèvres des marins de Fréjus, d'Hyères, d'Antibes et de la Ciotat, entretenant ainsi leur pensée des souvenirs de la patrie absente, et charmant l'ennui des longues traversées par la musique de leur langue maternelle, modulée le soir, sur le tillac et le banc de quart, au branle cadencé du navire, entre l'immensité des mers et l'immensité des cieux : ces strophes ailées ont émigré jusqu'aux rives les plus lointaines, et la poésie des chaumières a égayé de ses doux échos les lambris dorés des palais. C'est ce que l'impératrice du Brésil elle-même, lors du dernier voyage de don Pedro en France, où elle l'avait accompagné, annonça de sa propre bouche à Mistral, lui disant que *Magali* s'était plus d'une fois chantée, en sa présence, à la cour de Rio-Janeiro, et que la cantilène provençale avait souvent fait la joie de ses soirées, sous le ciel splendidement étoilé du Brésil : assurance gracieuse, et d'un non moindre prix que les témoignages d'estime et d'intérêt prodigués par l'Empereur au Félibre, dans l'entrevue à laquelle il l'invita, au moment de son passage à Marseille. Ce souverain, ami si éclairé des œuvres de l'intelligence, exprima hautement l'importance qui s'attachait à l'œuvre des Félibres, et la sympathie avec laquelle, à l'étranger, et même en Amérique, on en suivait les rapides développements et les heureux succès. Après en avoir félicité l'auteur de *Mireio*, à titre de *Capoulié* de l'école provençale, il l'informa qu'il avait fait le trajet de Nîmes à Nice, avec ses poèmes entre les mains, et que, le long de la route, il avait reconnu les divers paysages

décrits et illustrés par sa Muse, la Crau, Cassis, et les sauvages gorges de l'Estérel.

Ces derniers lieux sont le théâtre où se passe l'action du second poème de Mistral : *Calendaù* (Noël), dont la vogue a été moins grande que celle du précédent, parce qu'il est rare, sinon tout à fait inusité, que le public fasse le même accueil à deux œuvres du même auteur, paraissant l'une après l'autre, quand même elles seraient d'égale valeur. Or, aux yeux des connaisseurs, le poème de *Calendaù* n'est inférieur en aucun point à celui de *Mireio*. Autour du sujet essentiellement religieux viennent se grouper les souvenirs évoqués des anciens âges, les coutumes touchantes et d'un caractère patriarcal par lesquelles se célébrait autrefois, en Provence, la solennité de la naissance du Sauveur, les intimes joies du foyer et les fêtes de famille, dont la bûche de Noël — *lo cachafio* — était l'occasion et l'attrait : usages aujourd'hui presque oubliés, et que le poète fera revivre par ses regrets attendris.

Le dernier volume de vers qu'a publié Frédéric Mistral est intitulé : *lis Isclo d'or*, les Iles d'or, titre emprunté au nom de certains rochers situés en face de la côte d'Hyères, et qui, frappés des rayons du soleil levant, brillent de tous les feux du rubis au milieu de l'azur des vagues : si on s'en approche, on ne trouve que des rocs arides, une surface nue, polie comme un miroir par les flots. Hâtons-nous de dire que le livre de Mistral ne cause aucune déception semblable : c'est un recueil de pièces diverses, de toute forme et de toute allure, qui montre avec quelle aisance merveilleuse la lyre du poète change de mode et de ton et s'assouplit à la variété des genres : ce sont tour à tour des chansons, des *sirventes*, des rêveries, des élégies, des contes, des sonnets, des épithalames ou chants de noces, — *cant nouviaù*, -- des saluts, des toasts, des cantiques, qui ont survécu aux circonstances où ils sont nés. Deux compositions se détachent sur tout de ce groupe nombreux et, par leur mérite supérieur, gardent ce privilège d'actualité permanente et éternelle que l'art communique aux chefs-d'œuvre : *lou Tambour d'Arcolo*, — le Tambour d'Arcole, — et *lou Saume de la Penitènci*, — le Psaume de la Pénitence, — inspirations du plus puissant lyrisme, où la flamme patriotique illumine, dans l'une, le souvenir de notre ancienne gloire, et, dans l'autre, éclaire, d'un reflet biblique, la cause de notre humiliation présente. Dans ces versets où le poète, au nom de la France abattue, châtiée et repentante, « vient confesser

le mal passé » *Vén confessa lou mau passa;* et les crimes qui ont été punis par tant de désastres, on croit entendre un écho des hymmes de saint Thomas d'Aquin ou d'Adam de Saint-Victor.

Le meilleur moyen ordinairement de faire connaître les poètes, c'est de les citer; mais ce moyen, à mon sens, ne vaut guère, quand il faut y ajouter le gênant cortège d'une traduction interlinéaire. Au reste, pour rassurer les personnes qui, sans être très familières avec l'idiôme des Félibres, voudraient faire plus ample connaissance avec leurs œuvres, il est bon de les avertir que les principales d'entr'elles sont toutes publiées avec la traduction française en regard.

Enfin, le maître et chef de l'école provençale s'est voué à un vrai labeur de bénédictin, afin d'élever le monument philologique complet de sa langue : ce qu'a été le *Thesaurus* d'Henri Estienne pour le grec et ses dialectes, le trésor du Félibrige, — *lou Tresor dou Félibrige*, — dont les dernières livraisons viennent de paraître, le sera pour les idiomes méridionaux. La synthèse claire et méthodique s'en trouve dans ce vaste dictionnaire provençal-français, qui, avec le sens de chaque mot, donne ses diverses formes, énumérant les différences établies par la distance des lieux, ainsi que les variations survenues dans l'espace des temps. Œuvre d'un intérêt capital pour la fixation définitive de la langue, et qui facilitera l'intelligence, non seulement des anciens Trouvères, mais encore des Félibres contemporains, dont chacun, comme autrefois les poètes grecs, a, dans une certaine mesure, son dialecte particulier.

A côté de Mistral, ou plutôt un peu au-dessous, Théodore Aubanel, l'auteur de *la Miougrano entre-druberto*, — la Millegraines (grenade) entr'ouverte sous un titre qui s'ouvre comme une bouche aux lèvres de corail et garnies de perles, offre le contraste d'un génie heurté, violent et sombre, plein de fauves éclairs, en qui la passion tressaille, bondit et se révolte, pour aboutir toujours à un élan vers le ciel, à un cri de foi, à une supplication, à une prière. C'est le seul poète de la pléiade méridionale qui semble avoir quelque chose des teintes romantiques, et que le mal du siècle ait touché de son aile sans avoir atteint le fond de sa croyante nature. On dirait d'un Byron chrétien qui frémit sous le joug du devoir, mais dont la victoire n'en est que plus émouvante et plus glorieuse. Dans quel poète ancien ou moderne rencontrera-t-on les accents d'une angoisse plus poignante, d'une sensibilité plus pathétique et

plus tendre, que dans l'admirable élégie où le Félibre, égaré par le désespoir, demande au miroir de lui représenter l'image de celle qu'il pleure et qu'il a aimée?

Mirau, mirau, fai me la vèire,
(Miroir, miroir, fais-moi la voir,)
Tu que l'as visto tant souvent.
(Toi qui l'as vue si souvent.)

On ne trouve une pareille chaleur d'inspiration que dans Anselme Mathieu, mais avec un caractère tout opposé. L'auteur de *la Farandoulo*, — la Farandole, — ne connaît guère la tristesse, ni les gémissements, ni les soupirs : c'est, au contraire, un ami de la joie. On appelle Farandole une danse en rond très populaire en Provence, qui fait partie de toutes les réjouissances publiques, et qui s'exécute notamment, au son du tambourin, autour des feux de la Saint-Jean. C'est sous ce pittoresque et flamboyant symbole que Mathieu fait défiler la série de ses vers, dont le recueil se divise en trois parties correspondant aux trois parties du jour : *lis aubado*, *lis soleiado* (soleillades), *lis serenado*. Il semblerait, d'après cela, que c'est le milieu du volume qui doit être le plus incandescent; mais, dans le climat qu'habite le Félibre, quand le soleil brûle à midi, il est bien rare que sa chaleur ne se fasse aussi sentir le matin et le soir. Le chef des Félibres a rendu publiquement cet hommage à Anselme Mathieu, qu'il était, d'eux tous, celui qui cueillait avec le plus d'adresse les fleurs du gai-savoir, et qui, par le tour de la pensée, la variété et la souplesse du style, ressemblait le plus aux troubadours. Il possède en effet, au suprême degré, le don des rimes légères, des strophes sémillantes et sveltes, des rythmes brefs à la coupe inégale, qui s'adaptent juste à l'idée, en font saillir le muscle et le nerf, et dégagent son allure vive et prompte, sans gêne, sans embarras, sans effort. Ce secret qu'il paraît avoir dérobé à Ronsard, l'auteur de *la Farandoulo*, que ses instincts portent parfois à traduire Horace et Catulle dans une langue où sont rendus presque dans leur saveur originale la beauté et le charme de *l'Ode à Lesbie*, en déploie de préférence les ressources et les prestiges sur la lyre d'Anacréon. On ne voit partout en lui que la flamme intérieure jaillissant au grand soleil, les rayonnements, les expansions, les ivresses de l'amour, pour le bon motif, s'entend. Cette exubérance de sève et de verdeur sur un même sujet, ces ardeurs

de tempérament poétique n'ont pas même laissé que d'inquiéter et d'effaroucher un peu le brave et excellent Roumanille, qui a cru un moment devoir adresser là-dessus de paternelles réprimandes au jeune Félibre, s'il faut s'en rapporter à la charmante pièce de vers que celui-ci a dédiée au chantre des *Sounjarello*, et dans laquelle il fait son apologie sur ce qu'on lui reproche. Mistral s'est montré plus indulgent et a charitablement pensé qu'à tout péché (s'il y en a) il fallait faire miséricorde.

Un confrère qui ne voudrait pas non plus, j'en suis sûr, jeter à Mathieu la première ni la dernière pierre, et qui même, au besoin, implorerait son pardon, c'est l'aimable Louis Roumieux, de Nîmes, le jovial poète de *la Jarjaiado*, poème héroï-comique, et de la comédie-proverbe en trois actes : *Qaua vôu prendro dos lebres a la fes, n'en pren ges* « Celui qui veut prendre deux lièvres à la fois n'en prend aucun. » Ouvrages pleins de fine observation et de verve comique, qui donnent la plus avantageuse idée des cinq ou six compositions scéniques, toutes en vers, que Roumieux garde encore en portefeuille, et qu'il publiera sous le titre de « Théâtre des Félibres » *Tiatre felibren*. Louis Roumieux peint la vie populaire, les mœurs et les ridicules des petites gens, des bourgeois, avec la fidélité, la verve familière et l'entrain d'Henri Monnier, et la rime, sans dénaturer leur langage, n'y ajoute qu'une pointe plus piquante. Il avait, du reste, fait preuve depuis longtemps de son savoir-faire en ce genre par les jolies saynètes où, sous l'autre république, il maniait le fouet aristophanesque de la comédie sociale dans le même sens que Roumanille, et qui furent représentées au milieu des rires et des applaudissements de tous, à Nîmes, dans un pays où l'antagonisme des passions politiques prend aisément une acuïté si vive. Ces agréables esquisses sont reproduites dans le recueil d'œuvres diverses que Roumieux a appelé *la Rampelado*, et qui est précédé d'une dédicace en vers à la mémoire de sa mère « qui est devant Dieu » *qu'es davans Diéu*. Touchant hommage de piété filiale, lequel reçoit un nouveau prix de ce que ce volume ne renferme pas une page, pas une ligne, pas un mot, dont l'œil d'une mère puisse s'offusquer, et c'est de quoi l'auteur à été justement loué par Roumanille, son tuteur, son parrain bénévole en Félibrige. Au surplus, dans ce livre, il y a un peu de tout : des comédies, des odes, des épîtres, des sonnets, des satîres, des contes, des chants de noces, des élégies. Roumieux, toujours prêt à suivre les caprices et les

fantaisies de son imagination, se trouve d'autant mieux en fonds de les satisfaire, que sa fécondité ne lui coûte rien : doué d'une facilité prodigieuse, on pourrait le nommer l'Ovide provençal. Il va de soi qu'un homme qui parle si naturellement en vers ne prenne pas la peine d'écrire en prose : aussi Roumieux n'est-il jamais réduit à cette extrémité. Les poètes abondants et faciles rachètent d'ordinaire cet avantage par la négligence, l'inégalité, le manque de correction et de soin : ce sont des écueils que le Félibre de *la Rampelado* réussit le plus souvent à éviter. Tels de ses contes et de ses sonnets sont des morceaux achevés, tournés avec les grâces et les élégances de l'art; l'accent pathétique de sa tristesse fait parfois monter les larmes aux yeux, et le chant funèbre, composé à l'occasion de la mort de Jean Reboul, et qu'il récita sur sa tombe, est une belle inspiration dont la sérieuse valeur se complète par le discours que prononça plus tard Roumanille, le jour que fut inaugurée, à Nîmes, la statue érigée au grand poète de *l'Ange et l'Enfant* et du *Moulin de Genèse.*

VII

Le Parnasse des Félibres a aussi ses degrés ; mais ce n'est pas à nous de marquer les places ni de distribuer les rangs. Il n'y a donc aucune arrière-pensée de classification par ordre de mérite dans l'énumération que nous allons faire d'un certain nombre d'autres poètes du même groupe, et à laquelle nous aimons mieux laisser l'aspect d'un aride dénombrement et d'une sèche nomenclature, que de ne point donner une idée suffisante de la fécondité et de la richesse de végétation plantureuse, qui étale ses fleurs et ses fruits sur les flancs de l'Hélicon provençal. Non loin de ses riants sommets, apparaissent tour à tour le félibre Antoine Crousilhat, chantant *la Bresco* — le rayon de miel, dont la douceur et le parfum ont quelque chose de celui que distillaient les abeilles de l'Hymette ; — l'abbé Lambert et son *Betelèn* — Bethléem, un noël qui a le développement et l'ampleur d'un véritable poème, où les pieuses ardeurs de la foi se colorent des feux brillants de l'imagination ; — *Amour e Plour* (Amour et pleurs), d'Alphonse Tavan, qui unit dans les accords de sa lyre la perpétuelle alternative des délices et des amertumes de la passion humaine ; — Albert Arnavielle, d'Alais, avec *lous Cants de l'aubo*, joyeux et vifs comme le gazouillement

des oiseaux, le matin, sous la feuillée, frais et limpides comme les gouttes de rosée scintillant à la branche des arbres, sous le premier rayon du soleil; — les *Sounet, Souneto e Sounaio*, recueil de sonnets, sonnettes et sonneries harmonieuses, rassemblés sous un titre ironique et même un peu gouailleur, par Jean-Baptiste Gaut, qui, de plus, a eu l'insigne honneur, dans un drame en trois actes et en vers, *lis Mouro* — les Maures, de chausser à la Muse provençale le cothurne tragique pour célébrer d'héroïques exploits entrepris contre l'invasion sarrazine; — *lis Parpaioun blu*, les Papillons bleus, de William-Charles Bonaparte-Wise, un nom qu'on ne s'attendait peut-être pas à trouver dans la compagnie des Félibres, mais qui y tient une place d'autant plus distinguée, qu'en outre de l'avantage d'appartenir réellement à la lignée d'un des plus fameux personnages de l'histoire, il offre l'exemple non moins singulier et non moins rare d'un excellent poète irlandais qui est, en même temps, un excellent poète provençal; — *lis Carbounié* (les Charbonniers), de Félix Gras, poème très remarquable en douze chants, œuvre de force et de vigueur, où sont décrits, dans une série de tableaux variés, les mœurs rudes des travailleurs du mont Ventoux et les sauvages beautés de l'inculte nature au milieu de laquelle s'écoule leur laborieuse et pénible vie.

Citons encore le marquis de Lafare-Alais, avec ses *Castagnados* (Cueillettes de châtaignes); D. Cassan, avec *li Parpello d'Argusso;* Marius Bourrelly, avec sa traduction des fables de la Fontaine; le bénédictin dom Garnier, avec sa vie de *Santo Escoulastico*; le frère Théobald de la Doctrine chrétienne, qui, avant de rendre son dernier soupir, a chanté, d'une façon si touchante, le bsénédictions attachées à l'amour d'une mère; Gabriel Azaïs, avec ses *Vesprados de Clairac* (les soirées de Clairac); Jean Monné, de Marseille; Paul Arène, de Sisteron; Marius Girard, Lieutaud, Etienne Glaizes, A. Verdet, Bringuier, Frizet... Qui sais-je encore? Cent autres, sans compter les Félibresses, car il y a aussi des Félibresses et beaucoup que j'omets à regret, qui n'ont pas fait de livre, mais qui ont chacun leur mérite propre, leur grain d'originalité et de talent, et dont les pièces détachées se publient, chaque année, dans *l'Armanà provençau*, qui est proprement *l'Almanach des Muses* de Provence.

Curieux et intéressant recueil, dont la vingt-huitième livraison annuelle paraîtra peut-être avant ces lignes, et où les bons contes en prose, le récit des principaux faits et événements de l'école des

Félibres, alternent avec les jolies pièces de vers, et qui est, en quelque sorte, le Journal officiel, le Moniteur de la cause : Sous une forme plaisante et badine, destinée à être « la joie, le délassement et passe-temps de tout le peuple du Midi » — *joio, soulas e passotèms de tout lou pople dou Miejour*, — comme il le promet lui-même dans son titre, en même temps qu'il verse au cœur de son nombreux public « les traditions de la famille, l'amour saint du pays et des bonnes coutumes », il résume tout le mouvement poétique, active son élan, et en marque avec exactitude jusqu'aux moindres pulsations. Aussi l'empereur don Pedro, pour s'instruire à fond et dans tous ses détails de l'œuvre des Félibres, demanda-t-il à Mistral, avant de le quitter, de lui envoyer la collection complète de l'*Armanà provençau;* et c'est une chose fort rare que demandait là l'empereur, et presque aussi précieuse pour un bibliophile qu'une perle du Brésil pour un joaillier.

VIII

L'école des Félibres provençaux affirme et entretient encore sa vitalité par un autre genre de démonstrations: sa puissance et son prestige se révèlent par ces réunions et ces assemblées plénières, qui prennent si aisément l'air solennel de fêtes et de réjouissances publiques dans un pays où le soleil est toujours, pour ainsi dire, de la partie, où la beauté du climat favorise le goût si vif des populations pour tout ce qui est spectacle et divertissement, et y associe ou leur curiosité ou leur enthousiasme. Ces sortes d'assises et de grands jours de l'œuvre *félibrenco*, où l'apparat n'est que l'ornement de la sympathie et de la cordialité, et dont le but sérieux est rehaussé par l'attrait et la signification même de concours et de récompenses qui les font ressembler à des joutes et à des carrousels de poésie, se tiennent dans les divers lieux désignés par les circonstances ou par l'anniversaire que l'on célèbre, et il semble que ces déplacements, conformes à la maxime qui veut que le mouvement soit l'attribut et la source de la vie, ont pour effet d'exciter, en l'agitant, la flamme du feu sacré, et d'augmenter la lumière du flambeau que l'on promène ainsi de l'une à l'autre province. Tantôt, c'est la petite ville d'Apt, qui, le jour de Saint-Anne, sa patronne, sert de théâtre aux jeux Floraux et voit couronner le *Tambourin*, un joli et gai poème de François Vidal; tantôt, c'est dans le gracieux village

de Saint-Rémy que les Félibres de Provence et de Catalogne se donnent rendez-vous pour fraterniser ensemble et sceller une alliance qui recevra bientôt sa définitive sanction par le pèlerinage que feront de concert les uns et les autres au sanctuaire illustre et vénéré de Notre-Dame de Monserrat ; ensuite, c'est le centenaire de Pétrarque, qui réunit dans la vallée de Vaucluse les poètes du midi de la France, de l'Espagne et de l'Italie, des beaux pays *dove il si suona :* solennité magnifique, qui, avec un objet moins personnel et moins spécial, a pris depuis un caractère plus imposant et plus grandiose, en se répétant dans les *Fêtes latines* célébrées à Montpellier avec tant de pompe et d'éclat, et qui n'ont pas duré moins de huit jours, pendant lesquels le Félibrige a tenu sa séance de jeux Floraux septennale. Mais la plus belle de ces manifestations a eu lieu à Forcalquier, il y a cinq ou six ans, au centre de la Provence propre, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Notre-Dame de Provence, sur la cime des rochers de l'antique citadelle : cérémonie présidée par Mgr Forcade, archevêque d'Aix, dont la présence rehaussa toutes les parties d'une fête, qui était celle de la poésie en même temps que de la religion. Un détail qui ne paraît pas le moins touchant ni le moins digne d'être relevé dans le spectacle de ces mémorables et superbes journées, ce fut lorsque, le soir, à l'écart du bruit de la foule, par un mouvement spontané, le groupe des Félibres se rendit en corps, son Capoulié Mistral à la tête, aux pieds de la Vierge, et qu'au nom de ses frères, Lieutaud invoqua la protection de la Mère de Dieu sur leurs personnes, sur leurs œuvres, sur leurs pays, sur la France entière, dans une improvisation vibrante et chaleureuse. Après quoi le jeune Félibre Frizet, premier lauréat du concours, suspendit de sa main la couronne qu'il avait gagnée, une fleur d'or, à la cape de soie bleue de la Madone.

Bien qu'on pût entendre jusqu'en ces derniers temps, chaque dimanche, dans la cathédrale d'Aix, un sermon provençal, l'usage s'était à peu près perdu de prêcher en dialecte vulgaire, même dans les campagnes les plus éloignées des grands centres de population : il n'en sera plus ainsi désormais. La langue provençale, qui a reconquis sa place dans les livres et académies, la reprendra aussi dans les chaires : elles lui ont été officiellement rouvertes par l'épiscopat lui-même. S'inspirant d'une pensée, pleine de sollicitude, qui remonte au concile de Tours, tenu au commencement du

neuvième siècle, vers la fin du règne de Charlemagne (tant il est vrai que l'Eglise est inébranlablement fidèle à ses plus anciennes traditions!), Mgr Terris, — un nom bien connu des lecteurs de cette *Revue*, — évêque de Fréjus, par une lettre pastorale écrite dans l'idiome provençal, vient de l'appeler à l'honneur de servir d'interprète aux mystères et aux vérités de la foi, et il engage les prêtres de son diocèse à l'employer pour le ministère de la parole divine, dans toutes les occasions convenables. Noble et féconde initiative d'un vigilant et zélé pasteur, qui, en se préoccupant du soin d'ouvrir aux enseignements de la religion un accès plus facile dans l'intelligence du peuple, est persuadé que la voie la plus sûre pour arriver à son cœur c'est de lui parler sa langue, la langue de son berceau et de son foyer, dans laquelle il a entendu de la bouche d'une mère les premiers conseils du bien vivre et du bien faire; la langue de ses travaux et de ses joies, cette langue restaurée et anoblie, si bien faite pour inspirer l'amour de Dieu et de l'Eglise, puisqu'elle est l'expression naïve des souvenirs, des affections, des sentiments dont cet amour est comme la fleur, et d'un pieux et salutaire attachement à la patrie de la terre, qui nous achemine avec un doux élan vers la patrie du ciel.

E. DE MONZIE.

LA CHAIRE FRANÇAISE

DU XIIIe SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU XVIIe (1)

III

La politique fit à son tour irruption dans la chaire chrétienne.

Ce nouvel envahissement date-t-il de la sanglante rivalité des Armagnacs et des Bourguignons?

M. Charles Labitte l'a pensé (2). Mais, à juger par les exemples qu'il apporte, son raisonnement est le résultat d'une confusion. En effet, il cite Jacques Legrand, Jean Petit, Eustache Pavilly, Courtecuisse. Or, parmi ces orateurs, le premier ne paraît pas avoir outrepassé les saintes libertés de la chaire, et les autres parlaient au nom d'intérêts particuliers et dans des circonstances particulières.

C'était en 1405, le jour de l'Ascension, Jacques Legrand, religieux augustin, prêchant devant la reine Isabelle de Bavière, fit un tableau saisissant des dérèglements de la cour et adressa ces paroles à la reine elle-même :

Quittez, pour quelques moments, la pompe qui vous environne, cachez votre dignité sous des habits simples et parcourez les différents quartiers de la grande ville ; vous verrez un peu ce que le public pense de vous et comment il s'exprime sur votre conduite.

Après le sermon, les dames de la cour, rencontrant le prédicateur, lui exprimèrent leur étonnement de la hardiesse de ses paroles:

(1) Voir la *Revue* du 31 août 1881.

(2) *Les Prédicateurs de la Ligue*, *Introduct.*, p. XIX et suiv.

Et moi, reprit-il, je m'étonne bien plus que vous ayez la hardiesse de commettre tout ce que je viens de dire et que je développerai bien mieux une autre fois, si l'on veut m'entendre.

A la Pentecôte suivante, le roi désira lui-même prendre place parmi les auditeurs de Jacques Legrand. L'ardent prédicateur s'inspira du triste état de la France, pour rappeler à Charles VI que son père ne levait d'impôts que pour le bien de l'Etat.

Aujourd'hui, ajouta-t-il, les peuples sont infiniment plus foulés qu'on ne l'était alors, et nous ne voyons ni ardeur à repousser les puissances ennemies, ni attention à payer les troupes, ni zèle pour l'honneur de la nation. Tout l'argent passe entre les mains de quelques particuliers qui le dissipent en folles dépenses, en parties de plaisir et en vanité. Ce sont là cependant, Sire, les larmes et le sang des pauvres; c'est la plus pure substance de vos sujets (1).

Etait-ce donc aller plus loin que les Ambroise et les Jean Chrysostome?

Quant aux autres orateurs, Jean Petit, faisant les fonctions d'avocat, présentait au roi, dans une audience publique, la défense du duc de Bourgogne qui avait fait assassiner le duc d'Orléans; Eustache Pavilly, de l'ordre des Carmes, était, dans un cas, chargé par l'université de Paris de remettre au roi un mémoire et de l'appuyer de sa parole; et, dans un autre, il essayait de justifier, toujours devant le roi et la cour, les séditieux de la capitale; enfin, Courtecuisse, aumônier de Charles VI, portait la parole, au nom de la ville de Paris, dans le conseil royal (2). Ce n'était donc ni dans la chaire chrétienne ni en qualité de prédicateurs que ces docteurs en théologie se faient entendre; en eux, le ministre de l'Evangile disparaissait pour ne laisser que le citoyen apparaître, agir, parler.

Peut-être, à la fin du quinzième siècle, trouverait-on plus facilement trace du sermon politique. Du moins, Louis XI estimait condamnables les sorties de certains prédicateurs. En 1478, il exilait de Paris le cordelier Fradin, qui n'avait pas voulu régler sa parole sur les prescriptions royales et sortait de la capitale, accompagné des regrets et des larmes du peuple. Maillard n'échappa au courroux de ce roi que grâce à une énergique parole. A Louis XI qui lui faisait intimer la menace de l'enfermer dans un sac et de le jeter à l'eau,

(1) Paroles citées dans l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, tom. XV, p. 129-131.

(2) Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, t. II, p. 742, 762, 793. Voir aussi *Histoire de l'Eglise gallicane*, t. XV.

l'intrépide religieux répondait : « Va dire à ton maître que j'irai plus vite en Paradis par eau que lui avec ses chevaux de poste. »

Il faut arriver au seizième siècle, ce siècle des plus ardentes luttes politico-religieuses pour pouvoir affirmer sans conteste la présence, d'abord, et, ensuite, le règne de la politique dans la chaire chrétienne.

François Ier venait d'être fait prisonnier à Pavie. Instruit par le passé, on redoutait à Paris des ardeurs trop peu réfléchies. Le parlement voulut aviser. Il chargea son premier président, Jean de Selve, de faire les remontrances jugées utiles. Ce dernier manda chez lui les prédicateurs du carême de 1525, lesquels s'empressèrent de promettre que l'Evangile seul dicterait leurs discours (1).

C'est vers cette même époque que Guillaume Pépin, de l'ordre des Dominicains, docteur en 1500 et mort en 1533, fit entendre ces accents de la plus pure démocratie, expression qui est presque un euphémisme :

Est-ce chose sainte que la royauté ? Qui l'a faite? le diable, le peuple et Dieu : Dieu, parce que rien ne se fait sans son bon vouloir; le diable, parce qu'il a soufflé l'ambition et l'orgueil au cœur de certains hommes ; le peuple, parce qu'il s'est prêté à la servitude, qu'il a donné son sang, sa force, sa substance, pour se forger un joug (2).

Le monarque qui sut si glorieusement unir à la valeur guerrière l'amour des lettres, était descendu dans la tombe. Le règne agité de Henri II datait déjà de dix ans, lorsque le parlement vint au secours de l'évêque de Paris pour interdire la chaire aux discours violents. Un arrêt fut porté, en vertu duquel la liste des prédicateurs de l'Avent et du Carême devait être, trois mois à l'avance, présentée par les curés à l'évêque, afin que ce dernier donnât ou refusât, en parfaite connaissance de cause, une autorisation estimée nécessaire. Malgré cela, deux prédicateurs, le cordelier Melchior de Flavy et Pierre Fournier, furent signalés comme répréhensibles ; et le premier fut même conduit en prison (3).

Trois ans plus tard, en 1560, un second arrêt modifia le précédent, en statuant que, six semaines avant l'Avent et le Carême, la faculté de théologie et les supérieurs des couvents donneraient à l'évêque les noms des gradués et des religieux jugés dignes

(1) Félibien, *Hist. de la ville de Paris*, t. II, p. 957 et t. IV, p. 652.
(2) Citation empruntée aux *Prédicateurs de la Ligue*, introduct., p. XXVII.
(3) Félibien, *loc. cit.*, p. 1052.

du ministère de la parole sacrée. Il paraît qu'il était bien difficile de maintenir tout le monde dans les justes limites, car, l'année suivante, le prédicateur de Saint-Séverin, un nommé Fournier, celui déjà cité ou un autre, disait dans son discours du dimanche des Rameaux :

Ce n'est l'état d'une femme de conférer les évêchés et bénéfices. Peuple, regarde si cette bonne reine, mère de Jésus-Christ, en l'élection de saint Mathias au lieu de Judas, s'en voulut mêler, encore qu'elle fût présente.

Dans le même sermon, le prédicateur, commentant ces paroles de l'évangile du jour : *Ite in castellum quod contra vos est*, s'écriait :

Sais-tu qui est ce château qui a est contre vous? C'est ce château qui vous jettera hors de vos maisons. Au latin il y a *Castellum;* mais il n'est pas entier château. Comment le nommerons-nous? *Castellum* est diminutif de *Castrum*. Il le faut nommer en français *Châtelet*. *Châtelet* n'est pas propre : il faut dire *Châtillon*... C'est ce *Châtillon* qui est contre vous et qui vous ruinera, si vous n'y prenez garde (1).

Voilà qui était parler clairement. Fournier avait des confrères, peut-être un peu moins hardis, à Saint-Barthélemy, à Saint-Merri, à Saint-Eustache et à Saint-Jacques de la Boucherie (2).

Simon Vigor, ancien recteur de l'université de Paris, théologien de l'évêque d'Evreux au concile de Trente, plus tard curé de Saint-Paul dans la capitale, enfin archevêque de Narbonne, entra vaillamment dans la voie ouverte et se plaça à la tête des plus ardents orateurs de la cause catholique.

Vous avez, disait-il, autorisé un édit que surnommez de pacification; édit du diable!... D'autre part, vous avez vendu le temporel de l'Eglise, et ne sauriez dire en quoi l'avez baillé, sinon aux Huguenots, de peur qu'ils ne se rebellassent contre vous... Ah! nous craignons les Allemands : ôtez ceux qui les favorisent, et vous serez en assurance de ce côté; vous craignez de perdre l'alliance des hérétiques, et cependant vous perdez la foi (3)...

La Ligue allait s'organiser et nous donner la mesure de ce que les passions sont capables, même dans le ministère évangélique.

Tantôt la chaire devenait un théâtre d'où l'on annonçait et commentait les nouvelles ; tantôt elle se convertissait en tribune où l'on appréciait les événements comme les personnes, où l'on traitait des

(1) Paroles citées par Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, t. II, p. 1074.
(2) *Ibid.*
(3) Citat. du *Predicatoriana*, p. 108.

affaires de l'Etat. Il n'y avait licences dont on ne se crût en droit d'user. Personne ne trouvait grâce devant la parole de l'orateur. Ni les magistrats : on exigeait en ces termes, en pleine église, du premier président Achille du Harlay, le serment de se consacrer à la vengeance des princes lorrains :

Levez la main, Monsieur le président, levez-la bien haut, encore plus haut, s'il vous plaît, afin que le peuple la voie (1).

Ni les prélats royalistes :

Si on regarde..., leur vie épicurienne, leurs simonies reconnues..., leurs vilenies ordinaires..., que pouvaient-ils nous produire ici de bon fruit (2).

Ni, à plus forte raison, les docteurs du même parti : ils ne sont « que le rebut, que l'ordure et les excréments d'un corps que Dieu, par sa providence, a jusqu'ici gardé net et qui a jeté son écume (3) ».

Ni la majesté royale : on reprochait à Henri III ses superstitions, ses orgies, et, en faisant l'anagramme de Henri de Valois, on l'appelait *vilain Hérode;* qualification à laquelle venaient s'ajouter celles de parjure, empoisonneur, assassin (4) ; en ce qui regardait Henri de Navarre, on proclamait bien haut les mœurs dépravées du personnage « en toutes espèces d'ordures (5) ». En revanche, les Guise étaient exaltés : c'étaient des saints, des martyrs (6) ; et le duc, en particulier, était salué par ces mots :

O saint et glorieux martyr de Dieu, bénis est le ventre qui t'a porté et les mamelles qui t'ont allaité (7).

Aucune expression qui fût jugée trop basse ou indigne de la chaire. L'orateur visait l'abjuration de Saint-Denis :

Qui n'a su la corruption de ce bordel de Saint-Denys? Bref, qui ne sait que, comme en un corps pestiféré, toutes les mauvaises humeurs se sont rangées à cette apostume? Car voilà les saints personnages qui de si longtemps ont

(1) *Registre-Journal de Henri III*, dans collect. Michaud, p. 278.
(2) Boucher, *Sermons de la simulée conversion*. Paris, 1594, *juxte la copie* imprimée chez Chaudi.
(3) *Ibid.*, p. 118.
(4) *Registre-Journal de Henri III*, p. 269-270.
(5) *Sermons de la simulée conversion*, p. 141.
(6) *Registre-Journal de Henri III*, p. 287.
(7) *Ibid.*, p. 279.

crié, hué, tonné, musé, brigué, couru, trotté, posté, fauté, ploré, gémi et soupiré après cette sainte journée (1).

Aucun crime qui ne pût être justifié. La Saint-Barthélemy avait des apologistes, quoique tous ne fussent pas aussi fougueux que Panigarole, qui avait prononcé ces mots devant Charles IX, peu de temps après le massacre, et qui, pendant son second séjour en France, au fort de la tempête, ne paraissait guère disposé à les désavouer :

Dieu merci, enfin, le roi a rendu, il y a un mois, ses couleurs célestes, ses lys d'or à cette France tout à l'heure encore si lugubre. Par un seul acte il a changé la malédiction en bénédiction. Il a relevé le temple, la croix ; il a replacé sur le pavois les saintes images. La loi du Christ a été rétablie dans le royaume très-chrétien. Ajouterai-je (chose merveilleuse, inouïe ! qu'en une seule matinée, que dis-je ? d'un seul signe de ses lèvres, il a chassé l'hérésie depuis la Garonne jusqu'aux Alpes, depu s le Rhône jusqu'au Rhin (2).

Le coup mortel porté à Henri III devenait une bonne action et Jacques Clément un saint :

Les théologiens et prédicateurs, en leurs sermons, criaient au peuple que ce bon religieux qui avait si constamment enduré la mort pour délivrer la France de la tyrannie de... Henri de Valois, était un vrai martyr ;... appelaient cet assassinat et trahison détestable une œuvre grande de Dieu, un miracle, un pur exploit de sa Providence jusques à le comparer aux plus excellents mystères de son incarnation et résurrection (3).

IV

La Renaissance apporta aussi un élément nouveau, l'élément profane avec des couleurs trop païennes ou sous la forme abusivement scientifique.

En possession de tant de nouvelles richesses intellectuelles, il était naturel que les prédicateurs fussent tentés d'exploiter le fonds et à craindre qu'ils ne l'exploitassent inconsidérément. C'est ce qui advint. Sentences des philosophes, traits d'histoire, souvenirs poétiques, réflexions scientifiques, aperçus littéraires, données grammaticales, tout cela venait, à fortes doses, assaisonner les œuvres

(1) *Sermons de la simulée conversion*, p. 120.
(2) Citation empruntée aux *prédicateurs de la Ligue*, p. 10.
(3) *Registre-Journal de Henri IV*, p. 3.

oratoires. Mentionnons aussi la hardiesse des figures, la profusion d'épithètes disant peu ou disant mal.

Cet amour du fatras était poussé si loin qu'il produisait quelquefois des exordes interminables. Le caustique Erasme a consigné ce défaut oratoire dans un traité célèbre, l'*Eloge de la folie*.

Les prédicateurs — ce sont ses propres paroles — veulent-ils parler de la charité? Ils tirent leur exorde du fleuve du Nil. Doivent-ils raconter le mystère de la croix? Il font d'abord l'histoire du dragon de Babylone. S'agit-il d'expliquer le jeûne? Ils commencent par les douze signes du zodiaque; et la foi a pour introduction la quadrature du cercle.

Puis, l'écrivain rapporte deux faits dont il a été témoin. Le premier seul prendra place dans notre récit, parce que le second nous paraît une charge. Erasme continue :

J'ai entendu un de ces remarquables... savants qui, prêchant le mystère de la divine Trinité, afin de donner un enseignement non vulgaire et satisfaire les oreilles théologiennes, prit une voie tout à fait nouvelle : il débuta par les lettres, les syllabes et les mots du langage, passa ensuite à la concordance du nominatif et du verbe, de l'adjectif et du substantif; et cela au grand étonnement de la plupart des auditeurs qui se demandaient : Où veut-il donc en venir? Enfin, il leur fit voir la divine Trinité figurée dans les éléments de la grammaire (1).

Puisqu'on avait le goût de l'antiquité, Erasme avait parfaitement raison de rappeler que Démosthènes et Cicéron n'allaient pas si loin chercher leur exorde.

Où le désir de faire montre de ses connaissances et de son esprit se mouvait plus à l'aise, c'était dans le corps même du discours. A côté des textes de l'Ecriture apparaissait le langage de l'antiquité païenne; à côté des Pères, les auteurs profanes; à côté de la légende, la fable; à côté de l'Evangile, la médecine; à côté des rai-

(1) *Encomium moriæ, sive declamatio in laudem stultitiæ.*, cap. LIV.

Voici, cependant, en note le second fait signalé par le satirique : c'était un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Il prêchait sur le nom de Jésus; et il entreprit de démontrer que tout ce qu'on en pouvait dire se trouvait renfermé dans les lettres mêmes du mot. « En effet, ce mot n'ayant que trois terminaisons, il est évident qu'il est le symbole de la Trinité. Ensuite que la première terminaison soit en *s*, la seconde en *m*, la troisième en *u*, c'est là un grand mystère. Ces trois lettres indiquent que Jésus est le principe, le milieu et la fin. Voici qui est plus merveilleux encore et les mathématiciens n'ont rien de plus profond. Ce nom, composé de cinq lettres, se divise en deux parties égales, en retranchant la lettre du milieu *s*. Cette lettre en hébreu est *syn*. Or *syn*, en langue écossaise, signifie péché. D'où il suit clairement que Jésus est celui qui ôte les péchés du monde. »

sonnements serrés, les interprétations allégoriques de faits empruntés à l'histoire grecque et romaine.

Un contemporain, celui-là même qu'Erasme nommait *Uberrimus rerum optimarum fons* « la Source la plus féconde des meilleures choses », Josse Clicthoue ou Clicthove divisait ainsi un sermon sur la conduite à tenir en temps de peste : 1° cause de la peste et ses remèdes ; 2° ce que le chrétien doit faire pendant que sévit le fléau. Des trois points de la première partie, les deux derniers sont tout à fait étrangers à la chaire. En effet, si en présence de la première cause, la vengeance divine, l'on doit pratiquer la pénitence, il faut opposer à la seconde, qui est la corruption de l'air, le changement de lieu, des boissons acrimonieuses et prises le matin, comme l'absinthe, la rue, le vinaigre, et à la troisième, ou le dérangement d'humeur, une vie sobre et un exercice modéré (1).

Malgré les mordantes censures du grand critique de la Renaissance, malgré les règles sages que, dans l'*Ecclésiaste*, il assignait à la prédication, l'abus subsista et nous en découvrons des traces jusque dans Claude d'Espence et le très évangélique Pierre Emotte.

Claude d'Espence, faisant un sermon sur la dernière Cène, vint à parler du lavement des pieds des Apôtres par Jésus, et il fit intervenir l'usage des Gentils, le nom d'Homère et l'autorité d'Hésiode (2). Dans un autre sermon sur les *lis de France*, prononcé à la fête de saint Louis, des mots et même des phrases grecs se montrent çà et là, des nourrissons des muses sont cités et parfois assez longuement. C'est un poète, dont le nom est désigné par les initiales A. C., qui chante la gloire et veut inspirer l'amour des lis :

Vos, quibus et regnum est et Francica lilia cordi
Vivere cum Francis regibus atque mori,
Quod faustum ac felix utrisque sit, ore favete,
Et mecum angelicum dicite : *Mater*, *Ave*.

C'est Juvénal, qui célèbre la science et l'éloquence de la Gaule :

Gallia causidicos docuit facunda Britannos.

C'est Lucain, qui trouve des accents en l'honneur des bardes :

Plurima securos fundentes carmina bardos.

(1) *Sermonum tomus posterior, sanctorum vitam continens.* Paris, 1548, in-8, p. 589.
(2) *Claudii Espencœi, Theologi Parisiensis, conciones aliquot.* Paris, 1562, in-8, *sermo secundus*, fol. 74 verso.

C'est le Mantouan, qui fait remonter à saint Denys l'Aréopagite l'honneur d'avoir introduit dans la Gaule les écoles de la Grèce, afin que rien ne manquât à l'illustration de cette dernière :

Neu desit Gallis ullum decus, illa per orbem
Clara, tuæ quibus in cœlum tolluntur Athenæ,
Tot sophiæ fœcunda bonis, tot lucida claris
Scriptorum ingeniis, ...
. . . . . gymnasmata primus
Transferet ad Gallos; . . . . . .
Et tua de Graiis migrans Academia campis
Ibit ad occasum vacuasque relinquet Athenas (1).

Assurément ce n'est pas là le fatras habituel. Claude d'Espence avait lui-même trop bien parlé de la dignité de l'éloquence religieuse pour s'égarer jusque-là (2). Le discours pécherait seulement par l'abondance des citations.

Pierre Emotte, théologal de Laon, tout en se pénétrant continuellement de l'esprit chrétien, plaçait également dans ses *Sermons et exhortations catholiques* des passages comme celui-ci — il s'agissait des signes qui précéderont le jugement dernier :

Il nous faut aussi noter qu'encore que ces signes adviendront en la même manière qu'il nous est prédit, ils signifient toutefois mystiquement ce qui adviendra aux trois états sur la fin du monde et ce que nous voyons déjà être bien commencé. Car le soleil signifie l'état ecclésiastique, lequel deviendra ténébreux pour l'obscurité de son ignorance et de sa mauvaise vie. La lune signifie l'état des nobles qui deviendra sanguinaire par meurtres, rapines, voleries, exactions, oppressions, faux et iniques jugements et défaillances de foi tant envers Dieu qu'à l'endroit de leurs supérieurs et sujets. Les étoiles qui tomberont signifient les plus grands du tiers état ou tout icelui qui se précipiteront en toutes œuvres terriennes et vices abominables. Et tout ainsi que la lune et les étoiles reçoivent la lumière et la splendeur du soleil, aussi le second et tiers état doivent recevoir la clarté de la doctrine du premier, laquelle défaillant cause tels malheurs (3).

Avec le mysticisme exagéré, la linguistique outrée. Si l'un était plutôt une tradition du moyen âge, l'autre paraît bien appartenir

(1) *Ibid.*, *Sermo tertius de Liliis franciscis*, fol. 107 verso, 111 recto, 112 recto et 113 recto. Ce discours fut prononcé le 25 août 1541.

(2) *Opus citat.*, *Sermo primus Sydonalis*, *quo commonentur Pastores gregem Domini pascere vita*, *verbo et precibus.*

(3) *Sermons et exhortations catholiques sur toutes les Epistres et Evangiles de chacun dimanche de l'année.* Paris, 1582, in-8, Sermon sur l'évangile du IIe dimanche de l'Avent, fol. 11 verso et 12 recto.

au goût de la Renaissance. Nous lisons donc dans un autre sermon :

C'est une chose digne d'admiration que toutes les nations du monde ont, par quelque instinct naturel, exprimé le nom de Dieu par quatres lettres, à l'imitation des Hébreux. Les Grecs le nomment Θέος; les Latins, *Deus;* les Français, *Dieu;* les Turcs et les Ethiopiens, *Alla;* les Assyriens, *Adad;* les Perses et Callicutiens, *Zimi;* les Esclavons, *Boeg;* les Allemands, *Gott* (1).

On ne doit pas être surpris d'entendre les autres prédicateurs formuler des phrases de cette façon :

Que diriez-vous d'un homme qui prendrait plutôt un fêtu que dix mille écus? qu'il serait bien sot. Ce que néanmoins font les mondains; car on leur propose paradis, et s'arrêtent à la terre... C'est prendre le fêtu et laisser l'or.

Où trouver des commentaires aussi ingénus que le suivant, au sujet de la malédiction prononcée par le prophète Malachie contre celui qui a « une bonne bête en sa maison » et en offre « une méchante » au Seigneur :

Aucuns offrent la bête totalement, les autres seulement la queue, et Dieu veut avoir le total, *hoc est;* aucuns servent à Dieu en leur jeunesse seulement et deviennent diables en leur vieillesse; les autres donnent leur force et jeunesse au monde, à folâtrer, et la queue de la bête qui est la partie de la bête plus débile, c'est-à-dire leur vieillesse, ils la donnent à Dieu.

Ces citations sont extraites du volume des *Sermons prêchés par François le Picard* (2). François le Picard, docteur de Paris, était un solide théologien en même temps qu'un prédicateur en renom. Vingt mille bourgeois assistèrent à son convoi, solennel hommage rendu autant à l'éloquence qu'au zèle et à la science du défunt.

En marquant l'influence de la Renaissance sur la chaire, nous n'entendons pas déclarer qu'elle fût seule à former l'éloquence religieuse de l'époque. Non. La scolastique, qui régnait encore, eut une part dans l'œuvre. Sous l'action de ces deux causes, l'art oratoire, sans frein et presque sans règles, se complut dans les plus étranges alliages, ce qui constitue essentiellement le mauvais goût. A l'étalage de l'érudition se joignaient les raffinements de la dialectique, à l'emphase de la pensée et du style la sécheresse de l'argumentation didactique, au ton pédantesque les considérations triviales, aux figures forcées la vulgarité de l'expression, en sorte que

(1) *Ibid.*, Sermon sur l'évangile de la circoncision, fol. 207 verso et 208 recto.
(2) *Sermons...*, Paris, 1561, in-12, fol. 203 recto et folio 340 recto.

le sermon présentait le plus souvent l'aspect d'une véritable mosaïque.

L'Eglise, après avoir essayé plusieurs fois dans ses conciles provinciaux de remédier à ces abus qui n'étaient pas, hélas! particuliers à la France, portait, à l'avant-dernier concile œcuménique de Trente, des décrets prescrivant aux évêques de veiller non seulement sur l'orthodoxie, mais sur la dignité de la prédication (1).

Héritière des âges précédents, que devenait, en France, l'éloquence sacrée au commencement du dix-septième siècle?

V

Le seizième siècle avait été le tombeau du style hybride. Le style macaronique, avec la publication des sermons dans la langue où ils avaient été prononcés, c'est-à-dire en français, n'allait plus avoir d'application. Le genre grotesque s'était trop souvent étalé à côté de la politique dans les discours des ligueurs; mais l'un et l'autre ne devaient pas survivre aux troubles du royaume. La scolastique voyait chaque jour son règne s'amoindrir. Le mauvais goût qui s'était formé sous l'empire ou mieux à l'occasion de la Renaissance, tendait moins vite à disparaître. Ainsi le legs du passé se réduisait, pour l'époque signalée, à des allures trop libres, à des formes qui sentaient la scolastique, à l'usage immodéré du profane et du païen.

C'est là une théorie des plus faciles à prouver; et les prédicateurs les plus en vogue sous le règne de Henri IV vont se charger de la mettre en évidence.

Voici, d'abord, Pierre de Besse, qui, avant d'être prédicateur de Louis XIII, faisait courir tout Paris à ses discours. Le sermon qu'il donna sur la Passion, en 1602, dans l'église Saint-Séverin, devant le plus brillant auditoire, est semé de traits de cette nature. Rappelant les grands capitaines de l'antiquité qui veillaient sur leur armée, le prédicateur s'écriait :

Et voici bien un autre César, un autre Annibal, bien un autre Philippe : c'est Jésus-Christ qui, portant en trousse tous les péchés du monde, veille aujourd'hui dans le jardin des olives.

(1) Voir sessio V, cap. II, et sessio XXIV, cap. IV, *De reformatione*.

Si Jésus s'avance au-devant de ceux qui viennent pour l'arrêter, c'est un « Scévola », qui « ne craindra pas de mettre, non pas le bras seulement, mais tout le corps dans les flammes d'une passion »; c'est un « fidèle Zopyre », qui « sera blessé, mutilé, navré, couvert de mille plaies »; c'est un « Codrus », qui « a changé d'habit, de Dieu se faisant homme, afin de mourir pour sa patrie ». Comme si ce n'était pas assez, nous voyons apparaître le tribun Dentatus, « si vaillant et généreux que, s'étant trouvé à diverses rencontres, il avait la poitrine couverte de quarante-cinq grandes plaies, bien que le dos en ait jamais reçu aucune, qui était un signe qu'il n'avait jamais pris la fuite »; aussi « l'appelle-t-on ordinairement l'Hercule romain »; mais qu'est-ce que ce Dentatus comparé à Jésus? car « voici bien un autre capitaine qui recevra bien d'autres coups, sans que jamais il recule; c'est l'Hercule des chrétiens »; et même, à cette parole de Jésus : *Ego sum, c'est moi*, « voilà ces cuirassiers, tous borgnes ». Les larrons doivent s'estimer heureux de mourir avec Jésus. Le souvenir des derniers instants de Phocion fournit la preuve de la chose : Oui, « voleurs, ce vous est trop de gloire de mourir avec ce brave Phocion, de finir votre vie avec Jésus-Christ (1) ».

La gloire du prédicateur inspirait la poésie. Nous lisons dans une édition de ce carême de Saint-Séverin, celle de 1604, car l'œuvre oratoire fit plusieurs fois gémir les presses, nous lisons ce quatrain à la suite de plusieurs autres petites pièces de vers :

Ainsi que dans Paris prêchant tu ravissais
Aux dévots auditeurs le cœur par les oreilles;
Ainsi tu raviras aux plus doctes français
Par la vue les cœurs, en lisant tes merveilles.

Dans l'Avent de 1605, sur les quatre fins de l'homme, on reconnut le frère parfaitement ressemblant du carême de 1602. Bornons-nous à rappeler un trait de similitude. C'est un rapprochement entre le costume adopté par Alexandre en Perse et l'incarnation du Verbe.

Alexandre se fit arranger « un vêtement bizarre, tirant partie *du* « Macédoine, partie de la Perse, afin par ce moyen de gagner l'af- « fection et acquérir l'amitié de ces peuples ». Or, « voici le grand « Jésus-Christ, le monarque des cieux et de la terre, qui, venant

(1) *Premières conceptions théologiques sur le caresme.* Paris, 1604, IIe partie, fol. 121, 129, 131, 157.

« aujourd'hui dans les frontières du monde pour gagner les cœurs « de ces citadins, se faire affectionner des hommes, s'habille à la « guise des hommes, porte leurs couleurs, leurs livrées, revêtu « d'un habit bigarré tirant sur la divinité et l'humanité tout en- « semble (1). »

La poésie eut de nouveaux accents pour les nouveaux succès de l'orateur auquel on disait :

Si de ces quatre fins la plus fraîche nouvelle
Te porte aux quatre coins de ce grand univers
Et couronne ton front de lauriers toujours verts,
Ne te fait-on point tort, lorsque *Besse* on t'appelle (2)?

Nous avons dans le P. Coton, confesseur de Henri IV et son prédicateur ordinaire, un orateur qui ne fit pas moins de bruit et fut autant couru. Si nous en jugeons par ses *Sermons* qui ont été *réduits par lui-même en forme de méditations*, ce n'est plus l'entrain, le feu, l'abondance de Pierre de Besse. Le style est moins imagé, le raisonnement plus didactique, les formules presque professorales. Sous ce rapport, le P. Coton tient beaucoup de la scolastique. Ce n'est pas à dire, toutefois, que des passages, ici et là, n'accusent plus de chaleur et ne revêtent une forme moins défectueusement oratoire.

Le célèbre Jésuite se propose-t-il de donner la raison physiologique de la mort naturelle? Il écrit :

La violation ou défaite advient, quand la chaleur naturelle a épuisé l'humidité radicale, et que ni l'une ni l'autre ne peuvent plus être réparées par voie d'aliment.

L'explication du temps est à la hauteur, au point de vue scientifique et surtout littéraire, de l'explication de la mort. Qu'est-ce que le temps, se demande l'orateur ou l'écrivain après les philosophes? « Trois ombres qui ne sont quasi-rien » : le passé, l'avenir, le présent. Comment alors admettre qu'il soit « quelque chose, étant composé ou de trois ombres, ou de trois pièces pendues en l'air ou peintes en la mémoire et imagination de l'homme ». Et pourtant cet esprit froidement méthodique trouve des paroles comme celles-ci :

(1) *Conceptions théologiques...* Paris, 1606, p. 528.
(2) Sonnet, au commencement de l'édition.

Si les possédés sur lesquels leur puissance (celle des diables) est limitée, nous font frayeur de les voir la langue demi-pied de la bouche, la chevelure éparse, les yeux comme charbons en la tête, pieds et mains renversés, hurlant comme loups, meuglant comme taureaux, grognant comme pourceaux, sifflant comme serpents, se jetant dans les flammes, se précipitant des fenêtres, se ruant sur le pavé, donnant de la tête aux murailles, par l'agitation du démon qui réside et préside au corps de l'énergumène, que sera-ce lorsqu'il aura main levée et sur les âmes et sur les corps (1)?

Orateur rival de Pierre de Besse et du P. Coton, André Valladier, qui donna à Saint-Jacques de la Boucherie une suite de sermons snr les Evangiles du carême, avait même parfois du Maillard et du Menot.

Dans un discours sur la mort, les riches inhumains et impénitents entendaient de ces douceurs : « Vous êtes gros de chair, gros de « lard, gros de plaisirs : tant mieux pour le diable, bon pour la « marmite du diable (2). »

Décrivant les funérailles du mauvais riche, il redisait le cri de ce dernier, enseveli dans les enfers : « Miséricorde, père Abraham, miséricorde! Une gouttelette d'eau. » Et aussitôt de l'apostropher, à son tour :

Ah! mesquin, et où sont tes trésoriers, tes coffres, tes pompes? que sont devenus tes estafiers, pages?... Et tes beaux habits, tes draps d'or que tu changeais tous les jours? Te voilà, te voilà tout nud...

Puis se tournant vers l'auditoire, il continuait sur le même ton :

Et pourquoi, vaine damoiselle, et toi, vain damoiseau, ne penses-tu à ce que tout cela a à devenir? que ne mets-tu souvent devant tes yeux le linceul où tu dois être enseveli après cette soie et ce clinquant? Et est-ce ainsi que tu te laisses embabouiner tes pensées, ainsi charmer ton sens, ainsi dévoyer ton discours et ta raison?

Quand il prenait le ton plus calme du raisonnement ou de la narration, Valladier disait de ces choses :

La femme enceinte passant sur une vipère ou sur le castor avorte; si elle bâille en enfantant, de même; il ne faut qu'aller un peu fort en carrosse, voilà l'enfant mort qui peut-être aurait été un César.

(1) *Sermons sur les principales et plus difficiles matières de la foy...* Paris, 1617, p. 509, 494, 809.
(2) Citat. de M. Jacquinet, p. 58.

Mais ce n'est pas seulement dans l'enfance que la vie est fragile. En effet :

Il y a deux trous dans la gorge, l'un pour la viande, l'autre pour la respiration. Celui de la respiration est le premier, formé avec une petite languette : toute la viande passe là-dessus, sur la languette comme sur un pont-levis; si une seule miette de pain entrait là dedans, comme souvent il advient, mangeant trop vite, vous voilà mort à l'instant (1).

A juger par l'oraison funèbre du *brave Crillon*, le ton du P. Bening s'harmonise assez avec celui de Valladier. Le P. Bening voulait rappeler les derniers instants du héros :

Quand la maladie, sergente du ciel, dit-il, vous met la main dessus et que la mort vous dit : il faut suivre, Dieu l'a dit; allons, suivons, n'estrivons pas, à l'imitation de notre Crillon, qui, averti qu'il fallait déloger, battre aux champs, aller servir son quartier au ciel, reçut cet ajournement en maître de camp, c'est-à-dire aussi généreusement qu'autrefois il entendait volontiers le son de la trompette pour monter à cheval (2).

L'éloquence du P. Séguiran ne fut ni moins goûtée ni plus correcte. Ce jugement s'applique aussi à l'ami de saint François de Sales, au spirituel et caustique évêque de Belley, Pierre Camus.

Hélas! s'écriait-il un jour, nous ne voyons que trop de ces cygnes blancs qui traînent le char de Vénus, que trop de barbes chenues adonnées à la déshonnêteté ! O vieux étalon ! Vous ne pouvez pas, avec Socrate, remercier les ans de ce bienfait de vous avoir délivré des fers de la sensualité.

Et montrant Jésus enfant :

Voilà notre César qui passe au hasard le Rubicon, *candidus et rubicundus;* qui ne voudra se jeter après lui à la nage (3)?

Heureusement, à la même époque, d'autres prédicateurs se faisaient entendre, qui, sacrifiant moins au mauvais goût du jour, eurent la gloire d'être les premiers précurseurs des grands orateurs du dix-septième siècle. Nous avons nommé le cardinal du Perron, Bertaud, Coëffeteau, Cospéau, Fenolliet, et surtout saint François de Sales.

L'abbé P. Féret.

(1) *Métanéalogie sacrée...*, Rouen, 1628, p. 905, 483, 850, 851.
(2) Citat. du *Predicatoriana*, p. 243.
(3) Citat. de Joly, p. 435, 444.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

Souvenirs d'un vieux critique, par M. A. de Pontmartin. 1 vol. in-18. Calmann-Levy, éditeur. — *Aventures de deux Parisiennes pendant la Terreur*, par M. Ch. d'Héricault. 1 vol. in-18. Librairie académique Didier et Cᵉ. — *Maître le Tianec*, par Mˡˡᵉ Marthe Lachèze. 1 vol. in-18. Blériot frères, libraires-éditeurs. — *Les Soldats du désespoir*, par M. Alexis Bouvier. 1 vol. in-18. Librairie Jules Rouff. — *La Danseuse de corde*, par MM. Vast-Ricouard. Même librairie. — *Moines et Comédiennes*, par Mˡˡᵉ Hortense Rolland. 1 vol. in-18. librairie A. Patay. — *Monsignor Desherbiers*, par l'abbé X. 1 vol. in-18. Degorce-Cadot, éditeur.

Pendant les deux mois qui viennent de s'écouler, la production *romancière* (on n'ose plus se servir du vieux mot romanesque) n'a pas été fort importante. En d'autres temps et avec un autre idéal littéraire, il faudrait peut-être s'en affliger; mais, par les œuvres dont la stérile abondance nous submerge, il y a plutôt lieu de se réjouir.

Joie de courte durée, car si nous chômons de livres à couvertures jaunes, aurores ou bleu de ciel, ce n'est nullement parce que les auteurs naturalistes ont renoncé à remuer leurs ordures. Ce n'est pas non plus parce que les virtuoses du gros et grossier feuilleton se sont frappé la poitrine et convertis, ou que les œuvres anti-cléricales ne trouvent plus d'éditeurs, c'est tout simplement parce que les éditeurs ont fait comme les lecteurs, et sont partis en villégiature. Ils vont nous revenir, au départ des hirondelles, pour mieux, nous voulons dire pour plus mal éditer. Il y a encore de beaux jours pour

les gens épris de scandales, de tableaux repoussants et de calomnies irréligieuses.

Mais si peu de matière que nous ayons aujourd'hui, nous en avons encore trop, à ne considérer que la valeur de la plupart des livres qui nous sont adressés.

Car si nous avons à vous parler d'un roman de M. Ch. d'Héricault, œuvre sainement conçue, intéressante, quoique un peu lugubre : *les Aventures de deux Parisiennes sous la Terreur;* si nous pouvons vous recommander le livre attachant, mouvementé et d'inspiration chrétienne de Mlle Marthe Lachèze : *Maître le Tianec;* si M. Alexis Bouvier, avec ses *Soldats du désespoir*, nous fournit la très rare occasion de marquer un peu plus d'indulgence que de coutume au roman-feuilleton, il faut que nous reparlions de MM. Vast-Ricouard, qui nous envoient une nouvelle machine : *la Danseuse de corde*, encore plus absurde que la *Haute-Pègre*. Enfin, nous avons reçu deux romans du plus pur anticléricalisme. Le premier : *Moines et Comédiennes*, — oh! la belle alliance de mots disparates! — a pour auteur une certaine Mlle Hortense Rolland, toute fière de ce nom déjà illustre en révolution et libre-pensée et qui se vante (elle ne fait que cela!) d'avoir été *honorée* des foudres cléricales pour un premier roman : *Marguerite Lambert*. Vous imaginez sur ces prémisses le ton de ce lourd volume, les inventions bizarres de bas-bleu malade, les racontars ressassés, les vieux anas, épaves des cartons du *Siècle* dont il est farci. L'autre roman n'est pas moins recommandable; c'est *Monsignor Desherbiers*, par l'abbé X... Que voilà un abbé anonyme qui sent furieusement son laïque déguisé. Ce n'est pas la première fois que sous un X aussi brave et l'usurpation d'un titre ecclésiastique, les ennemis du christianisme se soient embusqués pour calomnier, sans risquer le blâme de leurs calomnies.

Or voici qu'au moment même où nous déplorions de manquer de sujets de critique, il nous arrive une bonne fortune, sous forme d'un livre alerte et mordant de M. A. de Pontmartin. Ces *Souvenirs d'un vieux critique* se rattachent au moins aux sujets qui nous sont réservés dans cette Revue, par la polémique que l'auteur y a engagée avec M. Zola à propos du naturalisme et du *Roman expérimental*, polémique qui fit un assez beau tapage il y a quelque temps. Rassurez-vous, nous ne nous bornerons pas à parler de ce seul combat littéraire; et puisque nous tenons le

volume, nous l'analyserons en entier. Il y a là trop de gais chapitres pour que nous ne vous les racontions pas, trop de piquantes anecdotes pour que nous ne les écrémions pas à votre profit et au nôtre, trop d'appréciations justes pour que nous n'en profitions pas. Nous avons surtout remarqué un portrait *ab irato* de M. Gambetta, brossé avec une furie, enlevé avec une maestria, telles qu'il se pourrait bien faire que ce morceau fût pillé par les gens de tous les partis, dans le temps peut-être proche où l'idole politique, bien ébranlée déjà, sera tout à fait à terre. Des livres tels que celui-ci sont régals de gourmets littéraires, ce qui ne va pas nous empêcher d'agir en gourmand, en commençant par lui notre article. Ainsi les enfants s'empressent de faire connaissance avec leurs confitures, avant de se résigner à goûter au pain de leur tartine. On les gronde et on a raison; mais il faut avouer que le plus souvent nous autres hommes, tartine à part, nous n'agissons pas d'autre sorte.

I

Malgré l'admirable renaissance littéraire qui a signalé la Restauration, cette renaissance où les de Maistre, les de Bonald, les Chateaubriand, les Lamartine ont brillé d'un si incomparable éclat, à côté de tant d'orateurs religieux et politiques; malgré le romantisme qui n'est, en définitive, que la corruption, le désordre et l'abaissement de cette belle résurrection de l'esprit français; malgré le génie tourmenté et cruellement réel de Balzac, la gloire mi-partie vraie, mi-partie fabriquée de Victor Hugo; malgré tant d'auteurs sceptiques, fantaisistes, analystes qui se sont tenus à mi-chemin du génie, sur la côte fertile et bien abritée du talent; malgré *même* le naturalisme! on peut, dès à présent, affirmer que le dix-neuvième siècle ne sera pas considéré comme un grand siècle littéraire.

Il n'a ni créé ni renouvelé le fonds ou la forme des lettres françaises; il n'a pas enrichi la langue, il l'a appauvrie au contraire en la dénaturant; il s'est débattu entre un respect étroit du dix-septième siècle, dont il avait perdu l'intelligence, et l'invasion des littératures étrangères que le romantisme adopta sans mesure, avec cette *furia francese* qui nous est, en définitive, plus funeste qu'utile. Après avoir élevé très haut, trop haut peut-être, son idéal avec Lamartine et les lakistes ses plagiaires, il l'a laissé tomber au-

dessous du plus bas avec le naturalisme. Enfin, au lieu d'inaugurer la liberté, il a, en définitive, installé la licence. Nous autres, engagés encore dans la lutte et nous débattant dans sa chaleur et son tumulte, nous ne pouvons qu'entrevoir cet avortement, mais d'autres l'ont vu et le proclament.

Où trouver, en effet, dans ce siècle un fil pour se guider à travers les révolutions et contre-révolutions du goût. Chateaubriand règne en maître incontesté sur la littérature, ses œuvres complètes sont partout, on ne jure que par *René*, la poésie des *Martyrs* enchante tous les cœurs et prend toutes les oreilles; vingt ans après, c'est à peine si les lettrés eux-mêmes parlent de lui. C'est le tour de Lamartine. Ses *Méditations* sont le dernier mot de la poésie, *Graziella* fait couler de tendres larmes; la révolution de 48 arrive, le met au pinacle; elle passe et lorsqu'on se rasseoit un peu, la foule a oublié son idole. On ne supporte pas Balzac; de son vivant on le traite comme une sorte d'Eugène Sue inférieur, il meurt et le voilà qui passe dieu, hélas! avec Zola pour prophète. Nous savons bien que nous avons encore un dieu en exercice, Victor Hugo, dieu terrible et démocrate, qui ne dédaigne pas de rendre, à l'occasion, son foudre aussi grotesque que les carreaux du Jupiter de l'Opéra-Bouffe; mais déjà la statue se fend et se lézarde et, en dépit des efforts du bataillon admirablement discipliné de ses admirateurs plus ou moins désintéressés, on peut présager sa chute. L'homme de génie restera intact dans ce qui est marqué au coin du génie; mais, comme les autres, il sera méconnu et oublié. Dans les quarante volumes qu'il a publiés, dans les quarante volumes inédits qu'il possède, dit-on, en portefeuille, qu'on nous promet et dont on nous menace, la postérité fera un rude abatis d'inutilités, de puérilités qui sont des sénilités, de redites et de sonorités creuses. D'où viennent ces engouements, ces modes? De ce qu'aucun de ces grands hommes n'a eu l'esprit assez sain pour résister à la foule, pour modérer son orgueil et ne pas forcer son talent.

Les sceptiques tels que Mérimée, Musset, Stendhal, ont eu des destinées moins variables; mais que pèse le scepticisme quand on fait le bilan d'une époque. Ce n'est qu'un hors-d'œuvre.

Mais le résultat de tant d'efforts contradictoires, de tant d'engouements et de révolutions, est visible, net et palpable: c'est le triomphe de l'école naturaliste, les cent vingt éditions de *Nana* succédant aux cent éditions de *l'Assommoir;* c'est le succès du

roman-feuilleton couvrant tout de ses crimes, de ses invraisemblances et de son argot; c'est le roman anticlérical bâclé par de faux abbés de librairie, fruit de la verve insensée de femmes en rupture de foyer et de cerveaux au moins blessés; c'est le goût absent, la vérité trahie, les choses respectables bafouées; c'est une presse ignorante et complaisante, distribuant avec une dédaigneuse impartialité le même éloge à l'écrivain consciencieux et à MM. Vast Ricouard.

Ce tableau, que nous n'avons pas forcé, bien qu'il puisse paraître trop noir à quelques-uns, n'est pas très gai ni très rassurant pour l'avenir; heureusement qu'à bien examiner les choses on finit par retrouver dans cet avachissement une lueur d'espérance, au milieu de ce chaos le germe d'une rénovation. Oui, tandis que le roman devient un métier et un vilain métier, pendant que le théâtre tombe de la comédie, seule forme où nous ayons excellé, dans la farce bête et, ce qui est pis encore, la farce chantée, quand on voit le journal devenir boutique, coupe-gorge industriel et financier, la Critique — celle du livre, s'entend — patiente, intelligente, studieuse, éprise de vérité, se met à déployer pour reconstituer le passé, reviser les problèmes littéraires et historiques, reconstituer nos origines, plus de talent que n'en gâchent les écrivains d'imagination pure.

C'est là qu'il faut regarder pour se remettre un peu le cœur et prendre confiance en l'avenir. Oui, il est impossible que de tout ce travail de bon sens, d'érudition et parfois d'abnégation, — car nos esprits malades craignent ces saines lectures qui leur semblent fades, — ne sorte pas quelque chose de bon. Quels matériaux se préparent pour les hommes de génie, ou de talent seulement, qui auront reçu la mission de nous sortir du marais naturaliste et préparer l'essor nouveau du vingtième siècle! Oh! ce vingtième siècle, il aura fort affaire pour réparer les fautes et les crimes du dix-neuvième, réconcilier la France avec son génie traditionnel, la rattacher à son passé, lui redonner enfin la paix intérieure et, par cette paix, toutes les gloires qui lui font actuellement défaut.

Nos lecteurs nous pardonneront cette digression, ce tableau trop long peut-être de notre état littéraire; mais nous imaginons qu'ils ne s'en étonneront pas. Ils ont dû remarquer notre tendance à généraliser les questions. D'un critique tel que M. A. de Pontmartin passer à la critique en général, la pente était facile à suivre, et nous l'avons suivie. C'est que nous éprouvions le besoin de faire

prendre le jour à cette opinion qui nous est chère : le dix-neuvième siècle est le *siècle de la Critique*. En religion, — nous ne disons pas en dogme, — mais en exégèse religieuse comme en littérature, en politique comme en science sociale, il s'est tourmenté de tout, il a tout fouillé. Il n'a pas toujours conclu, mais ses travaux ne seront pas stériles. Il viendra un moment où Dieu interviendra et où la lumière se fera; alors on comprendra pourquoi on a lutté, pourquoi l'on a souffert et l'on a été momentanément vaincu.

Énumérerons-nous, à l'appui de ce que nous avançons, l'œuvre considérable de la Critique dans ce siècle. Les noms viennent en foule dès qu'on les cherche; ils se pressent, ils s'imposent. Quel travail que celui des Villemain, des Guizot, des Ampère, des de Broglie, des Michelet — non pas le Michelet de *la Sorcière*, mais celui qui le premier rendit justice pleine et entière aux croisades. — Nommerons-nous Philarète Chasles, dont l'œuvre, en ce moment dépréciée, reprendra bientôt son rang qui est peut-être le premier; Philarète Chasles, qui s'est souvent trompé, subissant l'influence de son éducation à la Rousseau, mais qui a promené sur les littératures et les époques le flambeau de son génie synthétique; Philarète Chasles, un des rares esprits vrais de l'époque, si sincère que son éditeur n'ose pas publier les derniers volumes de ses mémoires. Est-ce pour faire plaisir à ses amis sévèrement jugés, ou par crainte de voir leurs éditions lui rester sur les bras? *Grammatici certant.* Nous n'oublierons pas Sainte-Beuve, ce précieux, tout miel et fiel, dont nous n'ignorons pas le déplorable esprit antireligieux, mais qu'il faut, au point de vue littéraire pur, placer à part pour le goût raffiné et l'intelligent et patient labeur d'investigation. Passant aux vivants nous rencontrons tout de suite Taine, un transfuge, disent les libres-penseurs, un myope, disent les journalistes, ces profonds observateurs presbytes, et que nous appellerons, nous, un chercheur sincère, qui pourrait bien avoir trouvé, en examinant de près cet amas d'injustices et de crimes qui forme le plus clair de la *Grande-Révolution*, son chemin de Damas. Nous savons bien que *la Conquête Jacobine* et *la Révolution* ne nous ont rien appris à nous autres, déjà édifiés sur elle par M. de Tocqueville; nous qui avons trouvé dans *le Mal et le Bien*, de M. Eugène Loudun, tant de pages si virulentes et appuyées sur des textes si concluants, faisant justice à la fois des révolutionnaires et de leurs ancêtres les légistes. Mais il n'est pas sans importance que ces arguments soient répétés,

avec un luxe de preuves qui ne permet pas à nos adversaires de souffler mot, par un philosophe, un libre-penseur, l'homme qui a écrit et qui n'écrirait plus sans doute : *L'intelligence et la pensée sont un produit comme le vitriol.* Et pour finir cette liste trop longue et bien incomplète, pouvons-nous mieux faire que de citer, parmi les critiques, les érudits, supérieurs à tant de littérateurs, celui qui a remis à son rang notre vieux poème national la chanson de Roland, et l'a sertie d'un si intéressant, savant et poétique commentaire : M. Léon Gautier.

M. de Pontmartin a son rang dans cette glorieuse et utile phalange de critiques. Finesse, mordant, verve, belle humeur, soin du style, il a dépensé dans ses *Samedis*, et notamment dans son célèbre volume les *Jeudis de Mme Charbonneau*, les qualités les plus diverses de l'écrivain. Ah ! s'il eût été seulement libre-penseur et thuriféraire juré de nos révolutions, comme son nom volerait entouré de louanges ; mais il est demeuré royaliste et catholique ! Joignez à cela qu'il est comte. Voilà de ces choses qui ne se peuvent souffrir par les temps de liberté qui courent. En outre, usant du droit d'apprécier, il s'est permis de toucher aux fétiches révolutionnaires et de ne pas appeler Béranger, par exemple, notre poète national ! Vous voyez d'ici la colère des Taxile Delord et des Champfleury. Pauvre Champfleury ! il a dû bien en rabattre. Encore une gloire bien démodée que celle de Béranger, le *divin chansonnier*, comme le chantaient ou déchantaient ses admirateurs. Que de diatribes, cependant, cette irrévérence n'a-t-elle pas valu à M. de Pontmartin ; que de *M. le comte* par-ci, M. le comte par-là ! Il paraît, en effet, que c'est une flétrissure d'être appelé ainsi quand le titre vous appartient (quand il ne nous appartient pas c'est autre chose), puisque M. Zola a cru devoir manier ce *M. le comte* qu'il a cru ironique dans la polémique dont nous vous entretiendrons tout à l'heure.

Aussi M. de Pontmartin a-t-il dû se défendre ; et il l'a fait dans les *Jeudis de Mme Charbonneau*, où il a drapé ses adversaires de la bonne sorte, les portraiturant d'un trait si juste que lorsqu'on a lu et relu ces portraits, on se surprend à les copier tout naturellement. Si ceci ne nous était pas arrivé, nous ne l'affirmerions pas.

— Voulez-vous quelques traits achevés, où la manière littéraire de *Julio* (Jules Janin) apparaît tout entière :

« Il varie, varie, varie sans cesse, en français et en latin ; il

« varie tellement, que de variante en variante on ne sait plus où « l'on en est, où l'on va, ni de quoi il est question, ni ce qu'il a « voulu dire... à propos d'un marivaudage du Gymnase, il nous « raconte la seconde guerre Punique. »

Tout l'homme n'est-il pas là, puisque tout le style y est; si Buffon a dit juste, cependant.

Voici maintenant *Caritidès* (Sainte-Beuve) :

« Il possède l'art des nuances, des sous-entendus, des insinua- « tions, des infiltrations, des évolutions, des circonlocutions, des « précautions, des embuscades, des chatteries, de la haute école, « de la stratégie et de la diplomatie littéraire. » Est-ce juste et charmant? Et cela finit par ce trait : « Il aurait pu être la plus irré- « cusable des autorités et n'est que la plus friande des curiosités « littéraires. »

Citons encore ce crayon de *Marphise* (Mme de Girardin) :

« Sa conversation était éblouissante, mais manquait de charme, « son esprit s'imposait, ses bons mots montaient à l'assaut. » Et cette appréciation d'Emile de Girardin, « dont le talent était de « faire croire à des idées absentes, comme les spéculateurs accré- « ditent des capitaux imaginaires ».

Mais laissons les *Jeudis de Mme Charbonneau*, car nous n'aurions plus de place pour parler des *Souvenirs d'un vieux critique*, qui, s'ils le cèdent en mordant à leur frère aîné, ne leur cèdent pas en ton de fine bonhomie, en variété. A côté d'une critique amicale des *Souvenirs intimes*, de Mme de Janzé, sur Berryer, où le grand tribun royaliste est peint en déshabillé, avec une convenance parfaite, malgré les difficultés inhérentes à tout sujet qui touche à la vie privée, nous trouvons un article sur *les Deux Masques*, l'œuvre si remarquable de Paul de Saint-Victor, où le style s'anime et se colore, montrant avec quelle souplesse M. de Pontmartin sait accommoder sa prose aux sujets qu'il traite. C'est ainsi que, lorsqu'il s'agit de parler du P. Albéric de Foresta et de M. Anatole Feugère, deux chrétiens, deux amis morts trop tôt, le ton devient grave, pénétré, religieux, tranquille, comme la vie de ces deux êtres d'élite jetés dans un milieu différent, mais semblables par l'élévation du cœur et de l'esprit, et la force de leurs sentiments chrétiens. Nous voici maintenant dans le domaine de l'humour avec le *Comte Ory au village*, où l'auteur s'immole gaiement, en tant que maire et orateur. Riez de le voir

ceint de l'écharpe municipale et suant sang et eau à rappeler à la grand'mère d'un marié de village, qui fit jadis les beaux jours de Marseille, en chantant le rôle de la comtesse dans le *Comte Ory* de Rossini, les lauriers et les roses de son succès de théâtre ; le tout pour aboutir à cette brusque déclaration de la mariée, beauté brune et fournie en moustaches :

— *Maï moussu* le maire, on ne vous a donc pas dit que ma belle-mère il est sourde comme un *toupin* (en français, un pot).

Il y a aussi de la gaieté et bien des finesses de tours et d'expression dans ce récit : *les Acteurs anglais à l'Odéon*, qui nous reporte à l'époque de nos haines contre la *perfide Albion*, et au moment où l'on se passionnait pour le théâtre, qui, du reste, le méritait mieux qu'à présent, et où l'on y sifflait et on y applaudissait pour de bon. Nous y voyons passer le profil d'aigle de Berlioz, jeune, incompris, amoureux de cette miss Harriett Smithson qu'il finit par épouser, une Juliette adorable, idéale, vertueuse, vaporeuse qui n'avait — paraît-il — qu'un seul travers, celui qui fait prendre à tant de charmantes Anglaises les flacons de rhum pour des carafes d'eau pure, et user de l'alcool comme s'il s'agissait de l'autre et inoffensif breuvage.

Notons aussi la leçon de convenance donnée à Mme de Rémusat, l'auteur du livre ingrat et rancuneux que l'on sait sur la vie privée de Napoléon Ier, à propos du livre de Mme la marquise de Blocqueville : (*Le maréchal Davout, prince d'Eckmül*), qui a su parler avec tact et convenance des défauts du héros, qui n'était pas cependant son bienfaiteur. Et venons à la querelle de l'auteur avec M. Zola, à propos du *Roman expérimental.*

On sait que ce livre singulier, lourd et pâteux, n'a pas été plus goûté par tout le monde que par M. de Pontmartin ; mais ce qu'il faut remarquer dans l'article de critique qu'il lui a consacré, c'est que, malgré la campagne entreprise dans *le Figaro* par Zola pour battre de la grosse caisse sur lui-même et dire des vérités aux républicains, il lui refuse d'être autre chose qu'un républicain. Il y a, dit-il, des prédestinations qu'on ne saurait vaincre, des affinités électives qui font que l'auteur de l'*Assommoir* est voué à la République, dont sa littérature est un produit. Certes, il fallait la licence où nous vivons pour que *Nana* pût se vendre sans éveiller la susceptibilité de la censure si facile à effaroucher pour tout ce qui est politique. M. de Pontmartin profite, en outre, du titre « Roman expé-

rimental », pour railler vivement l'auteur des découvertes qu'il fait et qui datent non du déluge, mais des premiers essais littéraires du monde, à savoir qu'il faut s'appuyer sur l'expérience.

« L'expérience, dit-il, c'est l'observation, l'observation tour à « tour exercée sur autrui et sur soi-même, cueillant sa gerbe, « tissant sa toile, soumettant ce premier travail à une attentive « analyse, à un sévère contrôle, le dégageant des scories et de « l'alliage, puis le fécondant par un effort d'imagination qui donne « à tous ces traits épars, individuels, une valeur collective, une « forme, une vie... et enfin les résumant en quelques figures qui « sont des types si l'auteur a du génie, et qui ne sont que des per- « sonnages s'il n'a que du talent... »

La réponse de M. Zola, que M. de Pontmartin, en vrai gentilhomme, a loyalement insérée dans son volume, n'est pas de trop mauvais goût, mais elle déborde de l'orgueil du triomphateur. Que reproche-t-il à M. de Pontmartin? De ne pas être lu? c'est un accident qui arrive souvent aux meilleurs auteurs, surtout dans les temps tels que les nôtres. D'être âgé? cela n'a pas passé pour un crime jusqu'à présent, surtout quand les gens âgés conservent cette jeunesse de plume qu'affirment les *Souvenirs d'un vieux critique*. Il lui reproche enfin et surtout d'être un vaincu.

Le voilà le grand mot lâché. M. de Pontmartin est un vaincu, mais il est un de ceux qui peuvent fièrement dire :

Vitrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

Du reste, et pour demeurer sur le terrain purement littéraire, il n'est pas bien sûr que la victoire du naturalisme et la défaite du goût soient définitives. Le critique peut s'être trompé en prophétisant l'oubli pour Balzac; mais il ne nous paraît pas si loin de la vérité quand il insinue que M. Zola pourrait bien passer plus vite que Racine, le café ou Victor Hugo, comme ce Restif de la Bretonne, dont les récits crus et égrillards firent les délices des corrompus athées de la fin du dix-huitième siècle; quand il assure que le naturalisme finira par s'enliser dans la boue qu'il remue à plaisir.

Maintenant quelles critiques faire au critique pour lui montrer que nous ne sommes pas louangeur de parti pris? Faut-il lui reprocher son amour trop grand du calembourg? mais il confesse si franchement ses torts. Faut-il parler de la violence qu'il met dans ses attaques? mais il a si nettement répondu à ceux qui la lui

imputent à crime, que cette violence s'impose par le ton des polémiques courantes, et le temps où nous vivons, temps de pugilat et de savate plus que d'engagements courtois à l'épée de cour. Que lui reprocher encore? les énumérations qui donnent quelque lourdeur à certaines de ses phrases! Il est vrai que le même procédé donne beaucoup de force à un grand nombre d'autres. Ne faisons pas comme les gens qui brisent les objets précieux pour trop vouloir les tenir nets; et ne gâtons pas le plaisir que nous avons eu par le plaisir que nous voudrions avoir.

II

Ces *Aventures de deux Parisiennes pendant la Terreur* sont de M. Ch. d'Héricault qui, du grand champ historique, cultive une seule parcelle, cette sinistre et cruelle parcelle de la Terreur. Ce livre laisse après lecture un sentiment de tristesse bien profond. Ceux-là même qui ont le plus horreur de cette prétendue rénovation sociale que les naïfs baptisent : la Grande Révolution, et qui n'est que l'ouverture de la décadence de la France et des races européennes, seraient même tentés de trouver que l'auteur a un peu forcé les couleurs sombres, et accusé les lâchetés de caractère de ses personnages. Mais M. d'Héricault peut répondre qu'il se rencontre exactement avec M. de Taine et ses livres, si remplis, trop remplis peut-être de faits concluant contre cette soi-disant grandiose époque, qu'il résume ainsi : « La canaille au pouvoir à Paris, l'intelligence et l'héroïsme aux armées. »

Il s'agit de deux jeunes filles dont les pères, l'un, par lâcheté bourgeoise, le vertueux Dubois-Joli, l'autre, par violence créole, goût nègre pour le sang, l'apparât et les phrases vides, le député Crassus, suivent le mouvement, amis et séides de l'intègre et vertueux Robespierre, ce chafouin étroit, didactique et platement cruel, ce prototype de l'envie démocratique et niveleuse, dont on essaye chaque jour de nous refaire un dieu. Lise du Bois-Joli et Émilie Crassus vivent au milieu des bustes de Marat et de Lepelletier; elles vont au club, à la section, y dansent avec des patriotes avinés, qui leur soufflent, avec le vin, des propos immondes, les propos que veut le retour à la nature; elles vont à la queue pour obtenir la ration de pain et de viande qu'on distribuait chichement dans ce moment de prospérité, et là elles sont embrassées,

insultées par le premier venu. On ne croirait pas ces choses-là, si le souvenir de ces temps ne vivait encore dans nos familles, par le récit des aïeules. Nous-mêmes nous avons entendu notre grand'-mère maternelle nous raconter qu'étant allée, elle femme mariée, à ces queues de boucherie avec sa jeune sœur, et celle-ci ayant refusé de se laisser embrasser par un patriote, on l'avait menacée de lui faire subir le châtiment de l'époque, un châtiment réservé aux enfants peu sages, raffinement d'immoralité; et qu'elle avait dû haranguer le peuple et le faire rire pour la soustraire à la haute justice de ces misérables patriotes. Et voilà les temps que l'on nous chante, les temps que l'on cherche à nous ramener. Pouah !

Mais l'indignation que nous fait éprouver le récit de ces turpitudes révolutionnaires nous ferait oublier de dire que le livre de M. d'Héricault est un livre intéressant et utile. L'auteur connaît bien la belle époque dont il retrace les infamies; il est au fait du pompeux et stérile langage sous lequel se cachaient tant de crimes. Son vertueux Dubois-Joli, qui va voir exécuter sa bienfaitrice, ingrat, lâche et bénisseur, n'est pas si éloigné de tel bourgeois de nos jours qui irait parfaitement voir fusiller un ami réactionnaire ou clérical. Nous espérons qu'il y a dans l'armée française beaucoup de commandants la Raison, que le spectacle des inepties heureusement moins sanglantes de nos maîtres fera revenir au bon sens. Quant aux deux Parisiennes, la belle et farouche Émilie Crassus, la sensible et gentille Lise, qui revient si franchement à ses douces impressions d'enfance, à cette épouvantable religion catholique qui commande la décence, trace à la conscience sa loi, attendrit et élève, il y a heureusement de nos jours beaucoup plus du second type que du premier.

Nous le répétons, le livre de M. d'Héricault est un livre excellent, mais il est peut-être un peu triste. Il n'a pas la note d'ironie qui, parfois, eût été nécessaire pour laisser l'esprit se reposer de s'indigner; mais tout en remarquant ce défaut, nous comprenons que l'auteur y soit tombé. Il y a des sujets qui entraînent l'esprit dans un ordre de souvenirs si cruels, qu'il est difficile d'y mêler ce rire français, naturel et vengeur, qui fait souvent plus de mal au Mal qu'une indignation soutenue.

III

Qu'on ne vienne plus nous dire qu'il est impossible de faire un roman dramatique sans se servir, comme ressort unique, des passions mauvaises, inventer des faits absurdes et criminels ; car voici une œuvre qui émeut et passionne sans aucun de ces ingrédients obligés.

Et pour qu'on ne nous accuse pas de nous laisser prendre aux qualités du roman de Mlle Marthe Lachèze, au point de n'en plus voir les défauts, nous allons régler immédiatement la part de la critique. L'auteur nous paraît avoir voulu dessiner trop amoureusement ses personnages avant de les faire agir ; elle les explique trop. Un récit plus vif, fût-il un peu plus sec, aurait suffi pour nous faire connaître le baron de la Jousselière, sa fille Mme le Huedeuc, triste jeune veuve absorbée par l'éducation de ses enfants et le souvenir d'un mari tendrement aimé, car ces deux personnages ne sont que des personnages de second plan. Il est vrai que ce que nous reprochons à Mlle Lachèze pourrait être aussi bien reproché à force nouvellistes et romanciers qui, contrairement au petit Jean des *Plaideurs*, savent beaucoup moins bien leur commencement que le reste.

Débarrassé de ces préliminaires un peu longs et partant embrouillés et d'une généalogie trop minutieuse de la famille de la Jousselière, voici en substance *M^e^ le Tianec :*

Miguelle de la Jousselière a été recueillie par son oncle le général baron Antoine ; elle est orpheline, spirituelle, de jolie figure ; elle a de l'esprit, mais malheureusement cet esprit mordant qui ne se vivifie point et ne s'adoucit point par les qualités du cœur. Au fond elle souffre, l'orgueilleuse jeune fille, de n'avoir pas de dot, de ne pas être la fille de la maison. On a beau l'adorer, la choyer, l'idée de sa pauvreté la désole ; et, si elle regarde avec amitié la tendresse discrète que paraît lui témoigner M^e^ le Tianec, on n'est pas bien sûr qu'il ne s'y mêle pas le désir de devenir riche en l'épousant.

Qu'est-ce que c'est que M^e^ le Tianec? Un jeune avocat, un fier original, moitié artiste, moitié savant, collectionneur d'antiquités, nullement éloquent ; mais une de ces natures d'élite chez qui *l'esprit passe toujours par le cœur*, bref, tout le contraire de Miguelle. Corentin, riche et un peu sauvage, est, à Angers, l'avocat des pau-

vres, et sa vocation lui vient de son premier insuccès oratoire, bienheureux insuccès qui a fait acquitter un malheureux, coupable d'avoir volé un pain. Tout frais émoulu de l'École de droit, notre Cicéron avait, comme il convient, travaillé les bons auteurs pour faire honneur à ses professeurs en ce jour mémorable; mais voilà qu'à la vue du prétoire, dans le silence mortel qui suit ces mots fatidiques : « La parole est à l'avocat du prévenu ! » la peur le prend, sa gorge se sèche, sa mémoire s'enfuit. Il ne peut que jeter ce cri : *Le malheureux, il avait faim!* Cependant sa voix a été si lamentable et si comique à la fois, que tout le monde ne sait s'il doit rire et pleurer et que le prévenu bénéficie du trouble des juges et de l'auditoire. Au lieu de s'en prendre à Dieu et aux hommes de son insuccès, Corentin réfléchit et comprend qu'il n'a plus qu'à suivre la voie où il est entré, c'est-à-dire à plaider avec son cœur et un peu plus de paroles. Il y réussit.

Si nous joignons à la famille de la Jousselière, à Me Corentin le Tianec, la famille Hardillier, composée du père, président à la cour d'Angers, et de Françoise, sa fille, l'amie de Miguelle, aussi simple et désintéressée au milieu de sa richesse que celle-ci est tourmentée d'orgueil et d'envie au sein de sa pauvreté, nous avons, à peu près, tous les personnages du roman. Il ne reste plus à parler que de Zélie Argelès, pivot du drame, qui va troubler la tranquillité de ces honnêtes gens.

Qu'est-ce que Mme Argelès? C'est la propre sœur du père de Miguelle, par conséquent la cousine du baron Antoine de la Jousselière, fille de son frère Albrecht, un frère du même père et non de la même mère. En effet, le baron Paulin, père du général, a épousé, en Allemagne, pendant l'émigration, une femme charmante qui a su être une mère pour son beau-fils et qui est morte au commencement du récit. Comment Zélie Argelès, esprit orgueilleux, femme vicieuse et ruinée, réduite à montrer dans les rues, pour vivre, un oiseau des Indes, un Roussette-Edul, a-t-elle découvert que le baron Paulin a dépouillé, au profit de ses premiers enfants, son fils Albrecht d'une somme de 600,000 francs qui lui appartenait du chef de sa mère, c'est ce qu'il serait trop long de rapporter. Elle est revenue à Angers pour se concerter avec Miguelle, héritière avec elle de la moitié de cette somme, achever de réunir les preuves de cette spoliation et en poursuivre le recouvrement contre le baron Antoine.

Comme vous voyez, toute la question est de savoir si Miguelle se laissera tenter par l'ambition, ou si, se souvenant que son oncle l'a recueillie misérable, elle refusera de chercher à le ruiner et à le déshonorer pour une question d'argent. Ces drames qui se jouent dans les consciences sont autrement intéressants, à notre avis, que les vaines histoires d'enlèvements, assassinats et vols qui passionnent tant de niais. Voilà le vrai roman, la lutte de la passion et du devoir. Miguelle triomphera-t-elle?

Non, Miguelle succombera. Grâce à elle, Zélie Argelès achève de trouver les preuves de la spoliation dont elle est victime; mais ici le drame se complique et devient plus intéressant encore. A qui s'est adressée Zélie pour prendre en mains ses droits? A Me le Tianec. Que fera l'honnête et bon avocat entre son devoir professionnel et son amitié pour les la Jousselière? Ce qu'il fera, il se dépouillera secrètement pour désintéresser Zélie, et forcera Miguelle à prendre sa part de cet argent qui maintenant lui brûle les doigts, car elle se sent méprisée, au moment où elle comprend qu'elle aime plus que jamais, le bon, le dévoué Corentin.

Rassurez-vous, Me le Tianec aura sa récompense. Françoise Hardillier a deviné son dévouement, et elle obtient de son père qu'il lui laisse épouser cet honnête homme; Mme Argelès mourra; et Miguelle ayant expié par le repentir trouvera, elle aussi, sa part de bonheur.

Tel est ce drame humain, simple et poignant, qui nous a causé le plus vif plaisir, et que nous avons lu avec un intérêt croissant; car si parfois la main d'une femme se trahit dans le style un peu allangui de Mlle Marthe Lachèze, il y a, dans l'arrangement général, une virilité de pensée qui n'est pas commune. En résumé, c'est un bon livre et qui nous paraît pouvoir être mis dans toutes les mains.

IV

Alexis Bouvier est un des athlètes qui soutiennent de leurs larges épaules l'édifice du roman-feuilleton; c'est un des triomphateurs de ce genre *national*, et il n'est pas de jours où quelque petit journal n'annonce, à grand renfort d'éloges, une œuvre immense de l'*immortel* auteur de la *Grande Iza*, la *Femme du mort*, la *Belle Grêlée* et autres ouvrages, dont les titres, on le voit, ont tous quelque chose de rare. Ce n'est pas à dire que nous voulions comparer

M. Bouvier à Trissotin, avec lequel il n'a, du reste, aucun point de ressemblance; car, si ridicule et vaniteux qu'il fût, Trissotin était un lettré, et notre auteur ne l'est guère, ou plutôt ne l'est pas du tout. C'est même son originalité et, si nous osons le dire, sa force; ce qui fait que, malgré les invraisemblances de ses œuvres, leur brutalité, on y trouve, de-ci, de-là, quelque grain de sincérité et quelque atome de passion vraie.

L'explication de cette rareté, — car en littérature le roman-feuilleton est l'asile et l'ultime espoir des fruits secs du grand roman, — est facile. M. Bouvier est un ancien artisan, mi-ouvrier, mi-artiste, qui, à force de se passionner en lisant des feuilletons, s'est avisé d'en fabriquer lui-même. Aussi, par reconnaissance, donne-il très souvent à ses héros quelque chose de la profession qu'il a quittée pour le métier littéraire qu'il exploite à présent. Il peint assez bien, du reste, car nous l'avons immédiatement reconnu, bien que nous l'ayons vu seulement en effigie, en buste — oui, il a déjà son buste! à l'un de ces derniers salons. Voulez-vous ce portrait que nous tirons précisément de ces *Soldats du désespoir*, à propos duquel nous sommes amenés à vous parler de lui :

« Jacques Herbeau était un beau garçon d'une trentaine d'années. « L'œil gris brun était franc et loyal, le front haut, le nez fin, les « lèvres *lourdes* sans être trop épaisses, les cheveux châtain brun; « la barbe rousse et douce qu'il portait un peu longue seyait bien « à son visage. Grand et bien proportionné, il portait avec aisance « des vêtements qui indiquaient qu'il tenait plutôt à la classe « artistique qu'à la classe ouvrière. Il était dans ce qu'on appelle « les *habits fins*. »

Maintenant qu'est-ce que c'est que ces *Soldats du désespoir*. Bien entendu, ce sont des insurgés de juin 1848, tous beaux, braves, vertueux et chansonniers; c'était le genre alors. Il faut cependant excepter Darthoy, le traître obligé qui, non content d'avoir enlevé à Jacques Herbeau le cœur de sa femme, cherche, lorsqu'il voit son ami au courant de leur liaison, à le faire tuer et à lui enlever ses enfants; ce qui l'amène naturellement à vendre ses anciens amis et à se faire espion de l'Empire. L'infâme!

Toute la première partie du roman est consacrée à la chasse donnée par Darthoy à son ancien ami, parti avec ses deux enfants, Ulric et Gabrielle, non sans avoir fortement et mélodramatiquement reproché à sa femme sa faute. Eh bien! il faut avouer, mise à

part l'invraisemblance du sujet, que cette chasse à l'homme, est très mouvementée et que l'on se laisse prendre aux péripéties de cette poursuite. Il faut être juste, surtout lorsqu'on est prévenu contre un genre de littérature et les auteurs qui s'en servent.

Puis nous sautons vingt-deux ans, nous sommes en 1870, après Sedan. Voilà les *Soldats du Désespoir* transformés en francs-tireurs; et quels francs-tireurs! Comme ils tuent, comme ils rampent, comme ils surprennent, comme ils se couvrent de gloire! C'est toujours Herbeau qui les commande, aidé de Hardi, un rude compagnon. Vous comprenez bien que Hardi est le petit Ulric, le fils de Jacques Herbeau, et qui se croit le fils de Darthoy qui l'a enlevé à son père. Tout s'explique, on s'embrasse, on est heureux; hélas! Jacques et ses enfants ont compté sans Darthoy, qui, poussé par Geneviève, la femme de son ami, qu'il fait passer pour sa femme, veut reprendre ses enfants. Et en avant les enlèvements, les tentatives d'assassinat, jusqu'au moment où ce misérable traître finit par égorger Ulric, croyant tuer Jacques Herbeau. Ce meurtre a pour témoin Geneviève, la mère du malheureux, qui se jette alors sur son complice et le tue; après quoi il ne lui reste plus qu'à devenir folle. — Ouf! voilà qui est raconté; et si vous n'y comprenez rien, ce n'est vraiment pas de notre faute, nous avons cherché à être aussi clair que possible.

Malgré ces invraisemblances, il faut répéter qu'il y a dans ce roman des pages intéressantes. Et puis l'auteur parle de ces événements de 1870-1871, qu'on ne peut nous rappeler sans que quelque chose saigne en nous. On rit, on a l'air d'avoir oublié, on voudrait peut-être oublier, mais on ne peut pas; et les écrivains qui ravivent ces souvenirs finissent par bénéficier de l'émotion qu'ils nous causent.

V

Vast-Ricouard, *homo duplex*, frères siamois du feuilleton, cessez d'écrire ou nous cessons de critiquer. Eh! quoi! forçats de la production qui se dit littéraire, ce n'est pas assez que nous ayons dû, il y a quatre mois à peine, nous ne dirons pas lire, mais parcourir votre dernier gros roman, il faut encore parler de vous! Si encore vous usiez modérément des personnages et de l'action; mais comment voulez-vous que nous racontions les odyssées de vos

héros? Saltimbanques voleurs mais vertueux, domestiques filous mais pleins de dévouement, fausses religieuses, prêtres copiés sur Claude Frollo, Fleur-de-Marie de foire, servantes d'opéra-comique, vous avez tant de types, et de si beaux, et de si vrais et de si inattendus! Le commencement de votre livre d'abord est une perle. Auprès du lit d'un moribond, se trouve une fausse sœur de Charité, qui, pour hâter l'héritage vraisemblablement destiné à celui qu'elle aime, empoisonne gentiment le vieillard; mais il se venge bien le bon vieillard; dans une crise produite par l'empoisonnement, il attrape la fausse sœur et vous l'étrangle net. Quant au dénouement, il n'est pas moins beau, moins nouveau. Nous ne savons si vous vous rappelez celui de la *Haute-Pègre*, la précédente machine de nos modernes « Ponson du Terrail ». Deux coquins poursuivis par la police se réfugiaient dans la cave d'un artificier où, menacés par l'eau d'une crue souterraine, ils s'entre-tuaient et finissaient par être noyés avec les poudres trouvées par eux si opportunément. Ici, c'est bien plus coquet, afin de s'emparer de la petite Adrienne que son frère et le fameux prêtre à la Claude Frollo ont intérêt à faire disparaître, ces deux ingénieux personnages s'imaginent de creuser une galerie souterraine pour parvenir jusqu'à elle. Remarquons que nous sommes à Ville-d'Avray, aux portes de Paris. Ceci fait, ils y installent une mine pour faire sauter la jeune fille et ceux qui la gardent; mais on s'aperçoit à temps de la machination et ce sont eux qui sautent. Tous alors? Non pas, le prêtre est épargné; il est vrai pour peu de temps. Le jour du mariage d'Adrienne et de Bambochinet (un pitre, neveu de millionnaire qui n'a pas été élevé, mais qui devient subitement d'une grande distinction, suivant les besoins du récit; Auriol, Titi et Brummel mélangés), le misérable finit par tomber dans un puits avec une vieille saltimbanque, et remarquez qu'il est déguisé ainsi qu'elle en garçon de chez Chevet. Vous voyez par ces échantillons d'insanité ce que peut être *la Danseuse de corde.*

VI

Comment M. Alexandre Dumas fils a-t-il laissé mettre son nom à la première page de ces *Moines et Comédiennes* qui ne méritent pas cet honneur? Il ne méritait pas, lui, cette indignité. Nous espérons qu'il a subi et non accepté cette dédicace. Nous imaginons volon-

tiers la figure qu'il a dû faire quand il l'a reçue, le sourire de bienvaillance narquoise qui a détendu et relevé ses lèvres, le regard clair qu'il a lancé à l'auteur et le léger mouvement de mépris qui a froncé ses narines.

Qu'y a-t-il en effet là dedans qui ne soit rebattu? Oh! cette comédienne vertueuse et cependant coupable, cette Messaline qui est un ange et qui passe avec facilité d'un amour pur à un plus pur encore, que de fois on nous l'a servie, enrubannée, repeinte à nouveau! Quant aux menées ténébreuses du clergé, à ces prêtres ambitieux, inventeurs de saints et d'ordres, et qui deviennent tous cardinaux en un rien de temps, nous savons de quels cerveaux ils sortent! Il commencerait à être temps de remiser ces vieilles inventions et de rajeunir le roman anticlérical par quelque nouveauté bien révélatrice. Le malheur c'est que si dans ce genre l'invention est facile, la réalité manque.

Nous ne savons ce que contient *Marguerite Lambert*, le roman que Mlle Roland prétend *honoré* des foudres cléricales, mais nous voyons bien que celui-ci est trop absurde pour mériter qu'on le blâme de même. Il y a des choses qui tombent tout naturellement. Le désordre de certains récits, l'accumulation d'aventures, de lettres, les intrigues se croisant et ne se débrouillant pas, les dialogues écrits sans aucun souci de faire cadrer les paroles avec le caractère de celui qui les prononce, suffisent pour éloigner les gens, même les plus friands de ces romans à scandale. Il y a quelque chose de plus fort qu'une curiosité malsaine, c'est l'ennui; et pour nous il s'exhale de chaque page du livre. Quant au style, nous avouerons, pour ne pas paraître juger de parti pris, qu'il nous a paru meilleur qu'il ne l'est, d'ordinaire, dans de pareilles œuvres. Mais que peut la correction de la phrase quand la composition manque? A quoi bon quelques élégances de forme quand le fond est déplorable, faux et absurde? Un lierre verdoyant peut parer une ruine, mais il ne l'empêche pas d'être une ruine.

VI

Faut-il parler de *Monsignor Desherbiers*, par l'abbé X. Il semble que cet abbé anonyme suffise seul pour marquer à quelle histoire on va avoir affaire. Il s'agit tout bonnement de révéler les scandales

du clergé, et de se faire, par ce moyen honnête, beaucoup plus de mille livres de rente que l'art moins scandaleux d'élever des lapins n'en a jamais rapporté. Et le pis, c'est que ce récit scandaleux n'est pas plus nouveau que le précédent. Ah! monsieur l'abbé X, vous courrez risque de ne pas gagner l'argent que vous avez en vue ; vous êtes en retard, mon ami, votre histoire est banale, vos scandales usés. Et puis votre héros, Monsignor Desherbiers, a parfois des remords. Des remords. Un prêtre! Prenez garde, on va vous dénoncer comme clérical; si ce n'est déjà fait! Voulez-vous un conseil? Renoncez à ce métier-là; vous n'avez pas assez le don de l'insulte, et vous hésitez dans vos mensonges. Ou bien, si votre vocation vous porte à continuer ces besognes qui, dans notre temps où le clergé triomphe si fort, sont peut-être peu courageuses, allez prendre conseil des maîtres du genre, de ce journaliste qui vient d'être condamné pour vol littéraire manifeste. Il vous apprendra comment on calomnie en attendant qu'on... emprunte des calomnies aux autres.

Ch. Legrand.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

29 *août.* — Un député de nuance notoirement gambettiste, membre du conseil général du département du Nord, M. Pierre Legrand, demande la suppression d'un crédit de 25,000 francs que le département allouait jusqu'à présent à l'archevêque de Cambrai. Le citoyen Pierre Legrand regarde Mgr Duquesnay comme un ennemi de la République; il lui fait un crime d'avoir exprimé les regrets que lui cause l'expulsion des congrégations religieuses, et il ne veut pas que la République accorde à ce vénérable prélat, — M. Pierre Legrand dit : *ce fonctionnaire,* — une subvention qui servirait à secourir les jésuites proscrits. Cette proposition, vigoureusement combattue par deux autres membres du conseil général, n'est pas moins adoptée par la majorité. Par 29 voix contre 22, la suppression du crédit, demandée par M. Pierre Legrand, est décidée. Ce vote, de la part du conseil général de l'un des départements les plus catholiques de France, fait assez prévoir ce que le clergé et l'Église doivent attendre des autres. *Ab uno disce omnes.*

Le *Journal officiel* publie un décret nommant le colonel Canard, gouverneur du Sénégal.

Le colonel Correard, levant son camp d'Erbani, pour marcher sur Hammamet (Tunisie), est attaqué par des cavaliers arabes, dont le nombre est évalué à cinq cents. Nos troupes repoussent l'attaque, et infligent à l'ennemi des pertes considérables.

Le nouvel ambassadeur de Chine, à Vienne, remet à l'empereur François-Joseph ses lettres de créance.

Le *Journal officiel* de l'empire russe publie un ukase impérial, portant que le poste de commandant de la ville de Saint-Pétersbourg est supprimé, et transmettant les attributions du fonctionnaire en question, partie au grand maître de la police, et partie au gouverneur de Saint-Pétersbourg.

30. — Au Cirque-d'Hiver, conférence de M. Paul Bert, sur l'*instruction morale et religieuse*, présidée par M. Gambetta. Le chef de l'opportunisme essaie de reconquérir son ancienne popularité, plus qu'entamée par les élections du 21 août. Dans un pathos solennel, il déclare que, au-dessus des querelles de personnes, il est une cause à laquelle il restera inviolablement attaché, c'est celle du progrès démocratique. L'orateur fait appel à ce don que nous avons reçu de la nature, et qui s'appelle la raison. Le premier de tous les capitaux avec lequel on réalisera la paix sur la terre, sans guerre civile et sans violence, ce capital, c'est l'instruction. C'est la révision de la

culture intellectuelle. C'est pour faire un acte de cette révision qu'a lieu cette conférence. Il félicite l'homme qui s'est voué avec passion à cette cause, qui en a fait la mission de sa vie, M. Paul Bert, et il engage l'auditoire à l'écouter comme il convient à des démocrates dignes de ce nom. M. Paul Bert rend à M. Gambetta la monnaie de sa pièce et commence sa conférence, en faisant l'éloge du député de Belleville qu'il salue *comme le premier citoyen* de la France. L'assemblée, ajoute-t il, par l'accueil qu'elle vient de lui faire, l'a vengé des attaques dont il est l'objet et de la plus noire ingratitude. Le conférencier rappelle alors les mérites de la Chambre qu'on a voulu décrier, elle a fait (*toujours* d'après M. Paul Bert) en matière d'instruction une grande œuvre, elle a proclamé l'obligation, la gratuité et la laïcité de l'instruction, elle peut dire : nous avons décrété l'instruction publique. Suit une charge furieuse contre l'Eglise. En résumé, M. Paul Bert n'a fait que ressasser, devant ses auditeurs du Cirque, toutes les rengaines entassées dans ses rapports et ses discours à la Chambre. Il n'y a rien de neuf dans sa conférence, ni les citations, ni les arguments, ni même la haine irréligieuse dont le ricanement factice essaie d'égayer cette indigeste élucubration.

Mgr Korum, le nouvel évêque de Trèves, se rend à Varzin auprès du prince de Bismarck qui l'accueille avec cordialité. Le prélat confère ensuite avec le ministre des cultes M. Von Gossler et est reçu en dernier lieu par l'empereur Guillaume. C'est là un heureux indice du rapprochement qui s'opère en ce moment entre le pouvoir civil et l'Eglise catholique, en Allemagne.

31. — Le ministre des cultes, en Allemagne, remet à Mgr Korum, la lettre d'investiture qui reconnaît sa nomination à l'évêché de Trèves. L'ambassadeur d'Allemagne à Washington, M. de Schlœtzer, est chargé par le prince de Bismarck de se rendre à Rome pour y diriger les négociations avec le Saint-Siège. Le feld maréchal de Manteuffel, de son côté, fait les plus grands efforts pour amener une paix durable entre l'Eglise et l'Etat. Tout fait espérer que, grâce à cette unanimité d'aspirations et d'efforts, on arrivera bientôt à un arrangement définitif.

Convocation de toutes les loges de l'Italie, à un congrès franc-maçonnique national, qui se tiendra à Milan, du 28 septembre au 3 octobre.

Le programme porte : 1° importance et nécessité de réunir, à Rome, un congrès universel de la franc-maçonnerie, pour donner à l'apostolat maçonnique cette impulsion coordonnée et efficace qui en constitue la puissance, l'action et l'autorité dans le monde profane; 2° attitude de la maçonnerie vis-à-vis de la question sociale; 3° moyens d'unifier tous les rites en Italie ; 4° réformes urgentes que peut demander cette franc-maçonnerie; 5° moyens à adopter pour la suppression pratique et efficace des corporations religieuses en Italie; 6° propositions éventuelles des loges et des membres. Le congrès sera présidé par l'avocat Petroni, le même qui a présidé l'assemblée de Rome contre la loi des garanties. Le choix d'un pareil président dit assez ce que sera ce congrès, et les résolutions qui en sortiront.

1er *septembre.* — Un parti nombreux d'Arabes attaque de nouveau la colonne Correard à Toucki, et est repoussé avec de grandes pertes.

Un mouvement révolutionnaire est découvert à Panama (Colombie), les autorités saisissent des armes et des munitions. Le gouvernement publie un

décret ordonnant à tous les habitants qui ont en leur possession des armes appartenant à l'Etat, de les livrer aux autorités dans un délai de trois jours. Ceux qui refuseront, seront arrêtés et emprisonnés comme ennemi de l'Etat et de la paix publique.

2. — Les nouvelles d'Afrique font prévoir de graves complications à bref délai. Les incendies se multiplient. On s'aperçoit que les Arabes ont terminé leur ramadan, temps de jeûne et de prières qui leur a permis de retremper ce que les républicains appellent leur fanatisme.

En Tunisie, la situation est pire encore, si possible, qu'en Algérie. Des maladies contagieuses y déciment les troupes françaises; pour comble de malheur, les consolations religieuses font souvent défaut au chevet des soldats mourants. Disséminés sur un vaste espace de terrain en plusieurs corps d'armée, la plupart ne peuvent profiter des secours religieux que sont venus généreusement offrir quelques Pères capucins, récemment débarqués en Tunisie, pour s'y venger en chrétiens des injustices de la République.

Le R. P. Patrice, capucin expulsé du Couvent de Paris, dessert les trois ambulances de Tabarca. Le R. P. Honoré, capucin expulsé du couvent d'Angers, dessert les deux ambulances de Béjà. Le P. Honoré a déjà fait la campagne de 1870-1871 comme soldat aux chasseurs à pied.

Occupation d'Hammamet par les troupes françaises.

M. Brand, président de la Chambre des communes, est nommé par la Reine d'Angleterre, grand'croix de l'ordre du Bain, ce qui lui confère le droit d'ajouter à son nom le titre de sir.

Le *Journal officiel* de l'empire allemand fixe la date des élections pour le Parlement allemand au 27 octobre prochain.

3. — Des nouvelles désolantes nous arrivent du Sénégal. La mortalité ne fait qu'augmenter dans notre colonie. La fièvre jaune y fait des ravages affreux. Elle atteint indistinctement les Européens et les indigènes, qui en étaient indemnes dans les épidémies ordinaires.

Ordre est donné par le gouvernement aux autorités militaires de Marseille de préparer immédiatement cinq grands transports. Un corps d'armée considérable est en formation. Les troupes qui le composent sont prises en grande partie au camp de Sathonay. Une moitié de ces troupes est à destination d'Alger, l'autre de Tunis.

Un criminel attentat jette l'épouvante dans la ville de Lille. Six caisses contenant chacune une bombe chargée de dynamite sont envoyées par un inconnu à diverses adresses. Deux d'entre elles éclatent lorsqu'on les ouvre et blessent grièvement les assistants. Heureusement les autres destinataires sont prévenus à temps et échappent ainsi à un danger certain.

Encore une victoire à l'actif des vaillantes et généreuses filles de Saint-Vincent de Paul. Au congrès d'économie domestique qui s'est réuni ce mois-ci à Londres, et qui vient de publier la liste de ses récompenses, avaient été admis, dans la section des travaux des femmes, des spécimens d'ouvrages à l'aiguille exécutés par des enfants de huit à treize ans, des écoles libres de jeunes filles à Paris. Ces ouvrages ont obtenu un vif succès auprès du public anglais : huit des écoles parisiennes, dirigées par les sœurs de Saint-Vincent de Paul, ont mérité des certificats de première classe, quatre des certificats

de second rang. Non seulement le jury anglais a décerné ces récompenses aux écoles des sœurs françaises, mais la sympathie du public pour les travaux des fillettes parisiennes a été telle, que les petits et ravissants ouvrages ont été achetés sur place, si bien que pas un ne repassera le détroit. Quant aux succès des élèves confiées aux institutrices selon le cœur de M. Hérold, néant.

Des troubles sérieux éclatent en Crète par suite de l'hostilité contre le gouverneur général. Les Crétois refusent d'accepter un évêque nommé par lui et se préparent à empêcher même par la force l'installation de cet évêque. Deux mille Crétois en armes se réunissent à Mysopatamas et à Aiovasili.

L'association suisse dite de Pie IX, présidée par M. le comte Schérer de Boccara, tient ses assises annuelles à Sarnen. Mgr Lachat, évêque de Bâle, et Mgr Rampa, évêque de Coire, assistent à cette importante réunion.

Le général russe Ignatief, se démet des fonctions de ministre de l'intérieur et est nommé ministre des affaires étrangères. Le comte Pierre Schouwaloff, ancien ambassadeur de Russie à Londres, devient ministre de l'intérieur.

4. — Election de ballottage dans soixante-quatre circonscriptions électorales. Ces élections donnent la majorité à 56 républicains, 3 royalistes et 5 bonapartistes. Les républicains gagnent 10 sièges et en perdent 2. Ils enlèvent 7 sièges aux bonapartistes et 3 aux royalistes.

La Chambre nouvelle comprendra, sans compter les représentants des colonies : 459 républicains, 47 bonapartistes et 41 monarchistes.

La majorité se décomposera ainsi :

Centre gauche.	39	députés
Gauche.	168	—
Union républicaine. . .	206	—
Extrême gauche.	46	—
	459	—

Clôture du congrès des jurisconsultes catholiques réunis à Lyon, après trois jours de délibérations qui ont eu pour objet les graves questions que soulèvent les rapports de l'Eglise et de l'Etat et les périls qui menacent la liberté religieuse. 80 membres des barreaux français et étrangers assistent à cette réunion. Son Eminence le cardinal Caverot, absent de son diocèse, fait transmettre au Congrès le témoignage de sa plus vive sympathie et le Saint-Père lui envoie sa paternelle bénédiction.

Ouverture de l'Assemblée générale des catholiques d'Allemagne à Bonn. Le concours des étrangers est immense. Les fêtes ont une solennité extraordinaire et grandiose.

5. — Inauguration de la statue de Dupont de l'Eure, à Neubourg. Cette cérémonie donne à Gambetta l'occasion de recommencer les étapes d'une nouvelle campagne et d'essayer de regagner le terrain perdu par l'opportunisme à la lutte électorale du 21 août et du 4 septembre. Il se rend à Neubourg, en compagnie de MM. Cazot, ministre de la justice, Farre, ministre de la guerre, et de son inséparable ami Spuller et y prononce une allocution

qui ressemble par sa phraséologie creuse et sonore à toutes celles que nous connaissons déjà du député de Belleville, elle peut se résumer en ces quelques pensées : Cette fête est la fête des vertus civiques, mais il ne suffit pas d'élever des statues, il faut pratiquer les vertus qu'elles glorifient. C'est le seul moyen d'éviter les désastres passés. M. Gambetta rappelle alors la date du 4 septembre. Il dit que si la France a éprouvé des malheurs, c'est que la vertu civique lui a fait défaut. Pour accomplir heureusement ses destinées, il ne faut plus que la France les remette entre les mains d'une individualité mais bien entre les mains du peuple et du suffrage universel. La pensée dominante du pays exprimée par les élections est celle-ci : La République inaugurée en 1875 a accompli la première partie de sa tâche en établissant son autorité incontestée sur tout le territoire. Pour accomplir l'autre partie, elle doit réaliser la moyenne des réformes réclamées par l'opinion; la difficulté est la marche à suivre. On ne peut pas tout faire à la fois; il faut entreprendre quelque bonne question et la résoudre, autrement on aboutira à la confusion ou à la division. La France affirme vouloir cette méthode. Il faut que la République réformatrice, non niveleuse et utopique, marche en avant, mais avec un but pratique réalisable. M. Gambetta espère que les députés auront une communauté d'opinion et d'énergie dans leurs résolutions pour arriver aux mêmes résultats que s'ils étaient sortis d'un mode électoral plus large, c'est-à-dire du scrutin de liste. Aussi, il croit qu'il ne faut pas agiter encore, dès la rentrée, cette question de réforme électorale; il ne faut pas y renoncer, mais l'ajourner, car il ne faut pas demander de nouvelle consultation au pays. La nouvelle Chambre devra donner une majorité fixe, stable, autant que la République. La même Chambre, aussitôt réunie, dira ce qu'elle veut, et le pouvoir paternel sous lequel nous sommes s'y conformera. Il a confiance dans les élus du suffrage universel; il a confiance que bientôt la journée du 4 septembre, où nous eûmes l'honneur de nous trouver au poste du péril, nous permettra de célébrer la réunion de tous les Français sous le même drapeau.

Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, dans une lettre publique dont il est donné lecture dans toutes les paroisses de Lille, proteste énergiquement contre l'arrêté de M. Legrand, maire de la ville, interdisant l'administration solennelle des sacrements aux malades et aux infirmes et ordonne une procession solennelle du Saint-Sacrement dans les quatorze paroisses de Lille en réparation de l'outrage fait à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Elections sénatoriales en Espagne. — Les résultats obtenus assurent la majorité au ministère Sagasta : cent soixante sièges sur cent quatre-vingts. Les vingts sièges de l'opposition sont partagés également entre les démocrates et les conservateurs. Le cabinet actuel, avec cent soixante sénateurs élus et quatre-vingts sénateurs inamovibles, aura la majorité dans le Sénat, composé de trois cent trente membres, mais les conservateurs auront une minorité respectable, composée surtout d'inamovibles, ce qui amènera probablement sur le tapis l'idée d'une révision de la Constitution de 1876 et d'une modification de la composition du Sénat.

L'évêque de la Havane publie une lettre pastorale protestant contre les troubles qui ont lieu à Rome, lors de la translation des restes de Pie IX.

6. — M. Gambetta continue sa tournée et ses discours. De Neubourg il se rend à Evreux, où il parle du haut d'un balcon, une de ses manières préférées, et salue les *temps nouveaux* qui se sont levés sur la France.

Terrible accident sur la ligne de Paris-Lyon-Méditerranée, en gare de Charenton, le train-omnibus venant de Corbeil, arrêté dans la gare, est tamponné par l'express venant de Marseille. La machine du train express pénètre dans la dernière voiture du train-omnibus et le pulvérise. Plusieurs voitures sont brisées et dix-sept des voyageurs qu'elles contiennent sont tués sur le coup. D'autres succombent dans la journée et les jours suivants. Actuellement on évalue à trente le nombre des victimes. Les blessés sont encore bien plus nombreux.

Reconstitution du cabinet néerlandais. M. Van Lynden est nommé ministre des finances, et M. Rochussen, ministre des affaires étrangères.

Inauguration du nouveau bassin maritime de Gand. Le roi des Belges se rend aux fêtes brillantes données par la ville à cette occasion et prononce, au banquet qui lui est offert, un discours dont le passage suivant produit un grand retentissement dans le pays et dans la presse entière :

« Messieurs, je ne suis pas de ceux qui redoutent le développement du commerce et de l'industrie, et pensent qu'il soit de nature à amollir les peuples. Je crois qu'un pays riche est un pays fort, parce qu'il tient à conserver ce qu'il a créé, qu'il en a les moyens, et qu'il peut remplir ses devoirs vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis des autres.

« C'est vous dire qu'en même temps que nous augmentons nos richesses, nous devons assurer la défense nationale. Sous ce rapport aussi, il nous reste à faire peu de chose assurément, en comparaison de ce que nous avons déjà fait. Mais un état militaire n'est efficace que quand il est complet, et tant que nous n'aurons pas, une bonne fois, réglé le nôtre, le pays ne sera pas définitivement assis. J'ai la conviction profonde que les nations qui ne profitent pas du calme et de la prospérité pour se garantir contre les tourmentes, mettre à l'abri des caprices de la fortune les trésors qu'elles ont acquis, assurer en un mot la défense de la patrie, ces nations-là vont à leur perte. »

M. Garfield, président des Etats-Unis, dont l'état de santé est toujours alarmant, est transporté de la White House, à son domicile de Long Branck.

Obsèques de son Altesse Impériale et Royale Mme la princesse de Salerne, belle-mère de M. le duc d'Aumale. Cette princesse était fille de l'empereur François II et sœur de l'impératrice Marie-Louise, femme de Napoléon Ier.

Conférences entre S. E. le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat du Saint-Siège et M. Schlosser, délégué du gouvernement allemand. Ces conférences aboutissent, assure-t-on, à un accord parfait entre les deux puissances.

7. — Inauguration d'un nouveau bassin à Honfleur. Dans le discours que prononce à cette occasion le ministre du commerce, il fait l'éloge du plan des grands travaux publics entrepris par M. de Freycinet. Il exprime l'espoir que les négociations entamées pour la conclusion des traités de commerce seront menées à bonne fin. En terminant, il dit qu'il ne faut pas que la France soit, dans le domaine de la production, tributaire des pays étrangers.

M. Gambetta, répondant à un toast du maire de Honfleur, dit qu'on a

a eu tort d'identifier le principe républicain à un homme. Il ne faut pas permettre la confusion entre des individualités et la République qui doit planer au-dessus des hommes et des partis. Les affaires se sont développées, parce que la politique est mieux conduite.

Le ministre du commerce vous a dit qu'il ne suffisait pas de creuser des bassins et de multiplier les moyens de transport, si l'on n'étendait pas la sphère de votre action, si l'on n'ouvrait pas de nouveaux débouchés. En effet, il est temps pour tout le monde de fixer le régime économique et commercial du pays avec les puissances étrangères. Vous êtes assez forts, assez ingénieux, assez audacieux, assez expérimentés pour supporter la concurrence des autres nations. Il termine en exprimant le vœu que les traités qui proclament la liberté des échanges entre les peuples soient consacrés dans un avenir prochain.

8. — Une adresse des socialistes internationaux au peuple allemand est saisie à la frontière allemande. Cette adresse, envoyée à un très grand nombre d'exemplaires, est découverte dans des tonneaux à double compartiment. Les socialistes appellent le peuple allemand aux armes pour renverser le gouvernement avilissant des Bismarck et proclamer une république.

Réunion, à Constantinople, des délégués des porteurs d'obligations ottomanes et des banquiers de Galata. Après plusieurs conférences, l'on admet le principe de la réduction de l'annuité à payer, sans en fixer le *quantum*. Les banquiers offrent spontanément de réduire de 8 à 5 pour 100 l'intérêt sur leurs créances, ce qui représenterait un boni de 200,000 livres au profit des porteurs d'obligations.

9. — Le *Journal officiel* publie un mouvement administratif, portant nomination de préfets, de secrétaires généraux, de sous-préfets et de conseillers de préfecture. On n'y trouve guère, en dehors de quelques avancements, que le chassé croisé habituel de fonctionnaires envoyés du Midi au Nord ou de l'Est à l'Ouest.

Signalons pourtant la disgrâce de M. de Montluc, préfet du Morbihan, sur lequel, en dépit de son zèle, M. Constans se venge des élections si hautement conservatrices et catholiques de ce département, et celle de M. Merlin, préfet de Toulouse, coupable d'avoir fait de l'opposition électorale à M. Constans.

M. Gambetta termine son voyage en Normandie, en laissant derrière lui de nombreux discours dont nous n'avons pu parler : discours au second banquet d'Honfleur ; allocution au maire de Pont-l'Evêque, allocution à un enfant qui lui offrait un bouquet; discours au banquet de Pont-l'Evêque.

Mort du prince Frédéric des Pays-Bas, oncle du roi de Hollande, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

10. — Entrevue de l'empereur Guillaume et de l'empereur Alexandre, à bord de l'yacht impérial *Hohenzollern*. Les deux monarques s'embrassent avec effusion à différentes reprises et restent ensemble environ deux heures. Ils déjeunent sur le *Hohenzollern*. Le czar est accompagné des ministres de Giers, Woropzoff et Daschkoff; le grand-duc de Mecklembourg Schwerin, le prince impérial, le prince de Bismarck et son nouvel adjoint, M. de Rottenbourg, accompagnent l'empereur d'Allemagne, ce qui caractérise suffisam-

ment l'importance politique de l'entrevue. Les deux empereurs et leur suite dînent dans l'antique et splendide édifice l'Artusoff, et se séparent après s'être donné de nouveaux témoignages d'amitié réciproque.

4,000 hommes de troupes avec 30 canons, entourent le palais du Khédive, au Caire, et demandent le renvoi du ministère Riaz pacha, et la convocation des notables. Le Khédive, menacé dans son palais même par les insurgés, consent à un changement de ministère. Une circulaire, reçue auparavant par les consuls, constate que la démonstration ne vise pas les Européens. Néanmoins on croit qu'une occupation étrangère sera nécessaire.

Arrestation de cinq caïds algériens à la suite d'une saisie de lettres constatant leurs relations avec Bou-Amema et donnant des indications relatives aux dépôts de poudres.

11. — Départ de Toulon pour la Tunisie de 3,000 hommes de troupes. Ce départ indique assez que les affaires de Tunisie vont de mal en pis, quoi qu'en disent les journaux officieux du gouvernement.

Départ de Tunis pour Sousse d'un navire de guerre et de deux canonnières, afin de protéger le débarquement de nos troupes. La colonne Sabatier, dans une reconnaissance qu'elle fait, rencontre des troupes arabes qui s'enfuient après avoir essuyé le feu de nos soldats. Trois insurgés sont tués et deux sont faits prisonniers.

Décret portant réorganisation des maisons d'éducation de la Légion d'Honneur. On sait que, par suite de cette réorganisation, l'instruction, dans ces établissements, est donnée par des dames laïques et que l'élément religieux n'y figure plus.

Le ministre de l'instruction publique, en Prusse, adresse aux inspecteurs scolaires protestants une circulaire, dans laquelle il insiste sur la nécessité de conduire la jeunesse à l'église et de l'habituer à suivre les cérémonies du culte. — Vous aurez, leur dit-il, à recommander aux instituteurs, comme un devoir de conscience, qu'ils aient non seulement à exhorter sérieusement les enfants des écoles à fréquenter les églises, mais encore à donner eux-mêmes l'exemple en assistant régulièrement aux exercices du culte et en y surveillant la tenue des enfants. On voit que la campagne antireligieuse entreprise par nos gouvernants en France ne trouve pas le moindre écho en Allemagne.

A la suite de l'émeute qui vient d'éclater au Caire, Haidar bey est nommé ministre des finances et Barroudi, ministre de la guerre.

12. — Occupation de Sousse par les troupes françaises sous les ordres du lieutenant-colonel Moulin. Elles sont reçues par le général Baccouch et les notables.

Les nouvelles du Sénégal sont navrantes. Les ravages de la fièvre jaune continuent à faire de nombreuses victimes. A Saint-Louis, il y a vingt-deux ou vingt-trois décès par jour. Les efforts des médecins, dont le dévouement est admirable, sont impuissants à arrêter la marche du fléau.

Les autorités républicaines de la ville de Saint-Dié offrent un banquet à M. Jules Ferry, et lui fournissent l'occasion de prononcer le discours-programme dont les journaux officieux nous parlent depuis quelques jours. Le promoteur des décrets du 27 mars s'y révèle tout entier avec sa haine

contre le clergé et ses projets pour l'avenir. L'intransigeance a aussi sa part dans ce discours, on en jugera par les extraits suivants : la signification des dernières élections est celle de la défaite de la politique de l'intransigeance et celle de la politique monarchique et cléricale, qui fait écho à la politique des intransigeants et qui représente la République comme un plan incliné, sur lequel toute démocratie est condamnée à rouler jusqu'aux abîmes, jusqu'à l'anarchie qui conduit au despotisme...

Les dernières élections non seulement sont bonnes, mais de plus elles sont claires. En prenant les choses simplement, le fait qui s'en dégage, c'est la réélection des cinq sixièmes des représentants de l'ancienne Chambre.

Pourtant il y a des politiques qui, malgré cette réélection des cinq sixièmes des représentants de l'ancienne Chambre, disent que le parti du *statu quo* a été vaincu et que la France s'est prononcée pour la politique du progrès. La réalité des faits ne correspond pas à cette manière de poser la question. Est-ce que c'est la politique des irrésolutions, du *statu quo*, de l'équivoque, comme disent nos ennemis, que vous avez vu fonctionner et qui a frappé à la tête la puissance cléricale.

Il fut un temps, qui n'est pas éloigné, où les plus avancés trouvaient cette politique périllense.

Est-ce la politique rétrograde et stationnaire qui a fait triompher l'article 7, qui a dispersé les congrégations, qui a dégagé l'Université des liens cléricaux, qui a fait de l'éducation nationale la base de toutes les réformes, qui a inscrit sur son programme la gratuité, l'obligation et la laïcité, qui a assuré la liberté de la presse et de réunion.

On ne peut donc pas dire que la politique réformatrice a triomphé de la politique stationnaire.

La nouvelle Chambre pourra faire de grandes choses, notamment la réforme judiciaire; mais, quel que soit son courage, elle ne fera pas de chose plus avancée, ni plus périlleuse, que la dispersion des congrégations et la réforme de l'instruction publique. Une grande démocratie ne peut pas être une série de coups de théâtre; elle doit se résigner à des progrès modestes, complexes même, mais féconds.

Nous allons donc porter la main sur la réforme judiciaire et sur les réformes militaires, terrain sur lequel il y a également beaucoup à faire.

La démocratie rurale veut diminuer la durée du service. Nous donnerons satisfaction à ce vœu, sans affaiblir toutefois l'armée, qui est comme la cuirasse du pays.

Nous travaillerons en outre à l'élévation morale et intellectuelle, ainsi qu'à l'amélioration matérielle de la classe la plus nombreuse de celle des travailleurs.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Un livre d'une bien frappante actualité vient de paraître à la Société générale de Librairie catholique : L'Expiation d'un père! C'est tout le titre. Pas de nom, pas d'initiales, rien que ces trois mots, qui dénotent déjà quelque chose de poignant : l'expiation d'un père?

Que raconte ce livre? — C'est le récit ému, palpitant, tracé jour par jour par la main frémissante d'une mère, des affreux ravages causés par l'enseignement *laïque* dans l'âme d'un enfant candide et pur. En vain la pauvre mère avait protesté par ses remontrances, ses prières et ses larmes : le père, aveuglé par de sots préjugés et d'injustes préventions, n'avait rien voulu entendre. Par une de ces bizarres et niaises contradictions qui se voient tous les jours, mais qui ne s'expliquent que par la faiblesse d'idées et de vues de nos prétendus esprits forts, il avait admis que sa fille fût élevée au Sacré-Cœur, sous prétexte que la mère a des droits plus particuliers sur sa fille; mais quant à son fils, il avait voulu en rester le maître absolu comme lui appartenant sans réserve en sa qualité d'homme, et alors il n'avait pas craint de livrer l'âme de cet enfant au moloch universitaire. Hélas! l'imprudent ne tarda pas d'en être cruellement puni. Après avoir perdu la foi en écoutant les leçons de ses maîtres, qui s'en tiennent tous à la lettre sèche et monotone de la pédagogie sans seulement penser à l'âme et au cœur du disciple, en ayant sous les yeux les tristes exemples de ses camarades, d'autant plus portés à l'égarement qu'ils ne sentent point devant eux la vraie autorité morale qui pourrait les réprimer, l'infortuné jeune homme, dégoûté de la vie avant d'avoir atteint ses vingt ans, en sortait par le suicide. Quelques mois après, sa mère, brisée, anéantie par cette fin criminelle et prématurée, se mourait de chagrin, et laissait à son mari désespéré, dans des pages trempées de larmes, le témoignage accusateur et vivant de son ineffable douleur.

Ce sont ces pages écrites, comme nous venons de dire, au jour le jour par la mère elle-même, que le père, bouleversé à présent par le remords, s'est décidé à publier pour se punir de son aveuglement, et en montrer aux autres le danger. Ecoutons-le plutôt dans sa courte préface :

« La publication de ces pages est une expiation : Si leur lecture peut préserver quelques âmes des affreux remords qui empoisonnent ma vie, mon but sera atteint. Elles ont été écrites par la sainte femme que je pleure dans le silence et l'amertume d'une douleur qui est la plus poignante que puisse éprouver le cœur humain. Ces confidences intimes, dont je ne soupçonnais même pas l'existence, trouvées quelques jours après sa mort, comme un acte d'accusation dressé contre moi, père aveugle, mari dur et injuste. Puissent

mes cuisants, mais inutiles regrets, servir d'enseignement et d'exemple à quelques-uns de ces pères coupables qui se jouent, pour ainsi dire, des âmes de leurs enfants et n'écoutent, quand il s'agit de leur choisir des maîtres, que des considérations de l'ordre purement humain.

« Des raisons de haute convenance me forcent à supprimer les noms propres qui se rencontrent dans ce récit, même ceux des lieux où les événements se sont passés... Qu'importe? Ceci est l'histoire de deux âmes : celle d'une mère admirable, dont les vertus, la sagesse et le dévouement on été impuissants à sauver son enfant, et celle d'un fils, victime de l'aveuglement de son père. »

L'Expiation d'un père est donc une histoire *vraie*, dont le principal héros vit encore et qu'il met au jour pour sa confusion en même temps que comme exemple contre tant d'autres qui ont le malheur et la faiblesse de penser et d'agir comme lui.

Envisagée au point de vue littéraire, l'Expiation d'un père est un chef-d'œuvre de grâce et de sentiment, de douce et lumineuse élévation. Qu'on en juge par le fragment suivant.

« *14 Mars.*

« Nous devons *craindre* et *aimer* nos enfants...

« Cette pensée m'a paru si vraie et si frappante que je veux essayer de la résumer.

« La mère de famille doit *aimer* ses enfants, mais en sachant mettre dans son amour l'ordre qui lui est indiqué par la foi.

« Conserver, fortifier leur santé sans doute, mais donner le premier rang à cette partie d'eux-mêmes infiniment plus grande et plus noble : leur âme!

« Elle n'est pas une mère sage, celle qui, consacrant son temps, son repos, sa vie, aux soins dont elle entoure sa famille, ne pense qu'en second lieu à ces âmes créées à l'image de Dieu et dont l'immortalité est le partage.

« Elle doit aussi les *craindre*.

« Quand nous tenons entre nos bras l'un de ces chers petits êtres qui nous a déjà coûté tant de souffrances, nous nous disons avec un immense bonheur : Il est à moi, c'est mon enfant. Sans doute il est à nous, mais la foi nous fait voir en lui un dépôt que Dieu nous a confié, qu'il faudra lui représenter un jour et qui deviendra ainsi la cause de récompenses ou de châtiments éternels. A ce premier point de vue, il est déjà à *craindre*.

« Il en est un second auquel nous ne nous arrêtons pas assez : en nous mariant, surtout en devenant mère, nous assumons en quelque sorte sur nous la responsabilité du salut de notre mari, de nos enfants ; nous ne nous appartenons plus. Il faut que tous nos actes soient pour nos enfants autant d'enseignements et de leçons. Tout petits, ils cherchent déjà à nous imiter, à reproduire tout ce qu'ils voient en nous et l'exemple peut beaucoup plus sur eux que la parole et l'enseignement. Nous devons donc *craindre* leurs regards, leurs appréciations, car dès que leur intelligence s'éveille, ils nous jugent.

« Cette pensée est très féconde pour nous, et plus nous l'approfondissons, plus elle produit d'heureux fruits. Elle nous aide dans la réforme de notre

caractère, arrêtant nos saillies trop vives, nos mouvements d'impatience. Plus tard, quand nos enfants grandissent, elle nous donne la force de sacrifier certains plaisirs, certaines satisfactions qui pourraient leur paraître frivoles, et d'acquérir les vertus que nous voulons voir en eux.

« Charles est absent. Je suis seule ce soir auprès du berceau dans lequel repose doucement mon petit Louis. Madeleine dort aussi dans sa chambre et j'entends d'ici, par la porte entr'ouverte, sa respiration calme et paisible. Toutes mes pensées se concentrent sur ces deux êtres si chers. Quelle mission Dieu nous a donnée en nous confiant ces enfants! Ils sont bien petits encore, mais le Seigneur a déposé dans leurs âmes mille germes précieux. A nous d'aider à leur développement, de détourner tout ce qui serait de nature à leur nuire : tant de mauvaises herbes peuvent étouffer, au moment de leur éclosion, ces fleurs qui doivent plus tard produire d'heureux fruits!

« Rien n'est touchant et beau comme cette innocence, cette candeur des premières années. Je sens un véritable respect pour ces enfants dont les anges voient la face de Dieu, qui ont été rachetés par le sang de mon Sauveur. Quelle tâche que celle de les préserver du mal, de les *élever!* Que d'obstacles à écarter de leur voie, que d'ennemis à combattre! »

Il est aisé de concevoir ce qu'était devenu, dans son jeune âge, l'enfant élevé sous les auspices d'une telle mère. Le mot de l'Evangile : « L'enfant croissait en âge et en sagesse », se représente sans cesse à l'esprit, car on voit le petit Louis grandir pour ainsi dire de page en page sous le double aspect de sa beauté physique et morale. On aperçoit dans le lointain le sillon lumineux que sa vertu naissante projette déjà tout le long de sa route humaine, lorsque tout à coup détaché de sa mère, il prend une autre voie et aboutit au suicide.

Cette seconde partie de l'ouvrage est d'un effet déchirant. Autant la première est riante et fraîche, autant celle-ci est douloureusement impressionnable. « Quand elle eut rendu le dernier soupir, le docteur se tourna vers moi et me dit : *Le chagrin l'a tuée!* » Ainsi finit le livre, et c'est le récit de cette mort heure par heure que décrivent ses dernières pages. O vous qui vous jouez de l'âme de vos enfants, dans la question si capitale de leur éducation, lisez ce livre, et plus heureux que son héros, revenez à temps de votre aveuglement!

L'Expiation d'un père forme un beau volume in-18 de 334 pages, caractères elzéviriens. Prix : 3 francs.

Voici, d'autre part, un livre dont le titre et le contenu lui attireront sûrement un grand nombre de lecteurs :

Les Hommes célèbres du dix-neuvième siècle et la foi chrétienne, croyants et convertis, par M. l'abbé Saillard, directeur de la *Semaine religieuse* de Grenoble.

En l'écrivant, M. l'abbé Saillard s'est proposé de réfuter l'opinion de ceux qui croient que la foi a fait son temps et qu'elle va être définitivement supplantée par la science, si ce n'est déjà fait. Rien n'est moins vrai, comme il est facile de s'en convaincre en observant simplement ce qu'ont

été, au point de vue de la foi, les hommes les plus célèbres du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire nos propres contemporains.

M. l'abbé Saillard n'a pas composé une œuvre de discussion et de raisonnement : il met sous les yeux du lecteur la vie de foi, la conversion sincère et persévérante, ou au moins la mort chrétienne du plus grand nombre des hommes célèbres de notre temps.

Il les a choisis dans toutes les carrières, dans toutes les positions sociales : astronomes, physiciens, poètes, littérateurs, historiens, médecins, peintres, musiciens, hommes politiques, soldats : « Toutes les gloires de la patrie, nous dit-il, sont en même temps les gloires ou les conquêtes de l'Eglise. »

Afin de répondre plus directement à l'incrédulité de notre époque, M. l'abbé Saillard ne parle non plus que des personnages morts au dix-neuvième siècle. Le premier de sa liste est La Harpe (1739-1803), et le dernier, l'homme célèbre dont la fin a fait tant de bruit il y a quelques mois, Littré.

Du reste, pour donner au lecteur une idée de l'intérêt et de l'enseignement que doit présenter un tel ouvrage, voici la liste entière des célébrités qui y figurent :

La Harpe, Bernardin de Saint-Pierre, De Maistre, de Fontanes, Volta, Isnard, Dupuytren, Ampère, de la Ferronays, de Bonald, Maurice de Guérin, Moncey, Larrey, O'Connel, Chateaubriand, Bugeaud, Chopin, Drouot, Frédéric Soullié, Récamier, Doñoso Cortez, Ozanam, Silvio Pellico, Augustin Thierry, Béranger, Cauchy, Thénard, Lamartine, A. de Tocqueville, Biot, Horace Vernet, Jasmin, Gounelle, Jean Reboul, Lamoricière, Cousin, Ingres, Rosmini, Berryer, Viennet, Berlioz, Dupré, Tayer, Troplong, Niel, Montalembert, Villemain, Randon, Babinet, Saint-Marc-Girardin, Vitet, Nélaton, Elie de Beaumont, Carpeaux, Cruveilhier, Brucker, Corot, Cézanne, Barth, Buloz, d'Eudeville, Changarnier, Feugère, Le Verrier, Cousin de Montauban, Charenton, Claude Bernard, de Salignac-Fénelon, d'Ariès, Magne, Douai, Surville, La Capelle, Ressayre, des Vouges, le Prince Impérial, Cham, Saint-René Taillandier, Leroux, Lemmens, Emile de Girardin, Littré.

Mgr l'évêque de Grenoble, dans la lettre d'approbation qu'il a donnée au livre de M. l'abbé Saillard, s'exprime ainsi : « Je serai heureux d'apprendre « que votre nouvel ouvrage se répand et que les supérieurs de nos maisons « d'éducation en ont fait un livre choisi pour leurs distributions de prix et « l'ont adopté, ainsi que les parents, comme livre de lecture. »

Nous ne saurions mieux en définir la portée et c'est par ces mots que nous le recommandons à nos propres lecteurs.

1 volume in-18 de XII-427 pages. — Prix : 3 francs.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LES PÈRES DE LA PATRIE

LIVRE DES PÈLERINAGES FRANÇAIS

INTRODUCTION

La France, son berceau, ses parents, ses parrains, ses patrons : ceux qui l'ont faite, ceux qui l'ont nourrie, enseignée, défendue, agrandie et sauvegardée. — Les saints, auteurs de nos gloires. — Les saints, gardiens de nos destinées. — Le passé raconte l'avenir : les saints garants de nos espérances.

I

Les choses du ciel descendent sur terre par Marie, mère de Jésus, par les anges et par les saints. Ces pages, que j'écris à genoux près du berceau de la patrie, ont pour but de libeller l'acte de naissance de notre France, de dresser son livret de grande ouvrière, de nommer ses parents, de désigner ses parrains, de nombrer ses patrons. Elles veulent déplier d'abord les langes du glorieux enfant qui sera notre pays, et puis dire le mystère de sa vie, faite par son père et sa mère, inaugurée par ses parrains, développée et dirigée par ses patrons. Tout cela forme l'ensemble de la famille française, car parrain vient de père et patron aussi. Ce sont trois sortes de paternités.

Il n'y a qu'un père pour tous les peuples : c'est Dieu, méconnu et renié par l'incrédulité parricide. La France est fille de Dieu, comme toutes les autres nations, et fille de l'Église ; épouse de Dieu, comme toutes les autres nations devraient l'être ; fille aînée, selon le verdict de l'histoire et les déclarations du Saint-Siège apostolique

après le baptême de Clovis. Elle eut pour parrains, ou plutôt pour marraines, deux femmes, une gardeuse de moutons et une reine : sainte Geneviève et sainte Clotilde ; et il faut voir en ce fait un présage ou même un élément majeur de la vocation chevaleresque de la France, où la femme a constamment joué un rôle si lumineux.

Les peuples ont, en effet, leur vocation aussi bien que les hommes. La vocation de la France, en elle-même et au-dessus d'elle-même, fut d'être le peuple de Dieu sous l'empire du Testament Nouveau, comme la race d'Israël avait été le peuple de Dieu sous l'Ancien Testament : *Gesta Dei per Francos*, ont dit nos plus anciens chroniqueurs ; et ce titre de l'histoire écrite par Dieu, avec la framée de nos pères, est illustre comme une prophétie, éclatante à l'égal d'une révélation.

Les Francs, second peuple de Dieu, ont fondé le « royaume de Marie », sous le glaive de Michel archange, le premier adorateur de Jésus, qui avait combattu pour le sang d'Abraham et qui guida le sang de Clovis à la victoire, quand la synagogue, morte de son crime, fit place à la sainte Eglise du Christ, reine de l'univers, selon l'oracle du prophète Daniel. L'Eglise catholique et son bras droit par vocation, le peuple franc que Dieu aime apparaissent dans l'Écriture dès le matin du monde, où d'éloquentes visions parlaient au sommeil des prophètes et des rois.

Nabuchodonosor, dormant au faîte de sa puissance, vit en songe l'histoire de l'ancien monde, histoire qui était alors l'avenir dévoilé. Ce fut comme une grande statue qui lui apparut ; elle était extraordinairement haute et se tenait debout, fixant sur lui des regards terribles. La tête de cette statue était d'or, la poitrine d'argent, le ventre d'airain, les jambes de fer ; les pieds étaient d'argile. Et pendant que le roi de Babylone regardait cela, mesurant avec admiration la grandeur et la force de cette idole, une petite pierre, détachée de la montagne, *par hasard*, roula et vint en toucher les pieds qui furent brisés par ce faible choc.

Alors, le fer, l'airain, l'argent et l'or, tout le colosse tomba, mis en pièces dans sa chute, et rien ne resta de ses débris ; mais la petite pierre qui en avait heurté la base fragile devint en même temps une grande montagne et remplit de soi toute la terre.

Daniel, enfant, mais déjà prophète, fournit l'explication de cette vision et dit : « Roi, le Dieu du ciel vous a donné l'empire, c'est vous qui êtes la tête d'or. Il s'élèvera après vous un autre royaume

qui sera d'argent, et ensuite un troisième qui sera d'airain. Le quatrième royaume sera de fer et brisera toutes choses.

« Mais vous avez vu que la statue reposait sur des pieds sans vigueur et que le choc de la petite pierre, venue des hauts lieux, a suffi pour broyer le colosse. O roi, cette pierre que nulle main d'homme n'a lancée et qui grandit parmi les ruines jusqu'à remplir la terre, est la figure du nouveau royaume que le Dieu du ciel alors suscitera : royaume qui renversera tous les autres royaumes et vivra éternellement. »

L'Écriture dit que Nabuchodonosor se prosterna aux pieds de l'enfant Daniel, prophétisant la surhumaine puissance de l'Église de Jésus-Christ. La vocation de la France a été, dès le commencement, de servir en loyal soldat de la pensée et de l'épée ce royaume de l'Église, universel et immortel, de le servir au premier rang, envers et contre tous, de lui consacrer son bras, son esprit et son cœur, et tant que la France a suivi fidèlement cette royale vocation, la France a été le plus grand peuple de l'univers.

Elle était de ce monde ; elle a subi souvent, au cours des âges et selon une mesure bien cruelle, la faiblesse inhérente aux choses de ce monde ; elle a chancelé à maintes reprises dans sa gloire, parce qu'elle chancelait dans sa fidélité. Mais chaque fois que le châtiment la couchait ainsi blessée et découragée, un vent de foi descendait des sommets où sont ses sanctuaires, et son âme la relevait. Ses saints lui criaient : *Sursùm corda.* C'est là son histoire de dix siècles.

Après dix siècles, l'enfer livra sa grande bataille contre l'Église, qui fut trahie par les siens et punie d'une immense épreuve. Le peuple franc, aîné de l'Église, portait l'étendard de Marie et le glaive de saint Michel, il resta vainqueur de l'hérésie satanique, mais il fut poignardé dans sa victoire même ; et comme l'arme du moine apostat Luther était empoisonnée, la blessure ne se ferma point ; elle saigne encore après tant de jours et grandit et se creuse par la fièvre putride du vice érigé en philosophie, malgré les pansements puissants qui la soutiennent en équilibre sur la lèvre du gouffre, et qui la guériront à l'heure des miséricordes.

Satan s'acharne à la plaie qu'il a faite et l'envenime sans cesse à nouveau comme s'il y réfugiait son espoir suprême ; sous son effort, l'hérésie a prêté le serment déicide du franc-maçon et s'est glissée sous la peau même de la bête révolutionnaire qui a dévoré

le roi, la religion, la famille, la propriété et la liberté. L'orgie politique, provoquée par le moine ivrogne et parjure, n'a pas atteint son terme, et la France, écrasée sous le poids du ventre, comptera longtemps encore peut-être les minutes de son esclavage, alourdi par la honte d'aujourd'hui qui pleure la gloire d'hier.

Mais son deuil même rend témoignage des biens qu'elle regrette, et si la plaie qui la terrasse est devenue à la fois plus profonde et plus maligne, les remèdes, néanmoins, et les pansements dont je parlais naguère ont agi avec une énergie surhumaine. Grâce à eux, la France catholique est vivante et se tient miraculeusement debout. Il semble même qu'elle porte plus haut la tête au milieu des hurlements sauvages et des férocités qui l'entourent dans le cirque.

L'énumération de ces remèdes, venus du ciel, ne sera pas faite ici, j'en citerai trois seulement : l'un, préparé en Espagne dans la grotte de Manrèze, fit jaillir à Paris, du versant prédestiné de Montmartre, cette fontaine d'œuvres, illustre et abondante entre toutes, que le démon poursuit depuis lors de sa rage, exaspérée jusqu'à la folie : la sainte, l'invincible Compagnie de Jésus qui, née en même temps que la révolte du blasphème, lui tint tête miraculeusement et en préserva, du moins, l'empire des lys.

Un autre, le vœu du second Bourbon, épandit sur notre France le trésor des grâces de Marie immaculée, qui fit de notre patrie son apanage privilégié ; et, multipliant ses faveurs à travers nos agonies sociales, choisit l'heure actuelle, l'heure où nos humiliations et nos souffrances atteignent leur comble, pour éblouir le monde entier, au sanctuaire français de Lourdes, par la splendeur de ses dons, au moment même où, dans la Thébaïde française de la Salette, elle cache entre ses mains bénies sa beauté baignée de ses larmes, répandues sur les menaces de demain, plus horribles encore, s'il est possible que le martyre d'aujourd'hui.

Le troisième remède et le dernier que nous citerons, parce qu'il surpasse tous les autres, c'est l'extase de cette pauvre fille de la Visitation, sœur Marguerite-Marie Alacoque sommée, par le Cœur divin de Jésus d'établir son culte dans l'Église. C'est en France encore, à Paray-le-Monial, qu'a lieu cet événement à la fois si obscur et entouré de si grands éblouissements par l'Esprit-Saint et qui a commencé peut-être le renouvellement de la face du monde. La religieuse inconnue que Dieu, détourné des saints illustres et des prélats puissants, choisissait au fond de son ombre pour lui mon-

trer au doigt une œuvre gigantesque et lui dire : « Fais cela ; je demande à l'excès de ta faiblesse ce que toutes les gloires humaines ne sont ni capables ni dignes de me donner », était assurément la plus humble parmi ses très humbles compagnes qui regardèrent en pitié son extase, et devancèrent et surpassèrent l'incrédulité même par la franchise de leurs dédains que l'effort de leur charité vaincue rendait encore plus piquants. Il y avait là quelque chose d'insensé, humainement parlant, comme serait l'idée de donner à un moucheron le soin de soulever une montagne.

Eh bien ! le moucheron s'attaqua à la montagne, et la montagne fut soulevée parce que Dieu voulait rendre éclatante et visiblement surnaturelle l'origine du culte de son Cœur très sacré. La suprême dévotion du siècle où nous sommes et des derniers âges de la terre fut fondée à l'heure exacte où la tartuferie Janséniste labourait sourdement le terrain pour les moissons vénéneuses de la Révolution, dont les semailles, faites par Calvin, dormaient encore sous le sillon ; elle fut fondée par Marguerite-Marie, presque seule, aidée d'un Jésuite et de quelques âmes qui brûlaient silencieusement au désert ; et le feu de cette dévotion reine qui incendie aujourd'hui le sommet de Paris, faîte de la France, pour élever sa flamme jusqu'au plus haut des cieux, couva sous le boisseau de l'indifférence, malgré l'élan tardif de Louis XVI, pendant des années et des années, jusqu'au jour, marqué par Dieu même, où l'excès du malheur arracha de nos poitrines opprimées le grand cri de la pénitence nationale, le grand vœu de la France fidèle : *Cordi sacratissimo Jesu Gallia pœnitens et devota!*

Ce jour-là, les reliques de nos saints tressaillirent dans la paix de leurs sanctuaires ; du fond des caveaux de la basilique de Saint-Denis un souffle royal monta ; l'antique et glorieuse patrie s'agita dans sa tombe au vent de la résurrection promise. Prions ardemment ; entourons de nos bras la colonne de la Foi que nulle tempête ne saurait ébranler ; haussons le niveau de notre ferme espérance ; redoublons d'amour, contents de souffrir, préparés à mourir, mais assurés de vaincre dans notre mort encore plus que dans notre vie, parce que le temple de la Charité victorieuse du Christ s'élève enfin sur ses fondations plus profondes que ne sont hautes les tours des cathédrales, et parce que ce tabernacle nouveau de la divine alliance a été consacré hier miraculeusement sous l'œil de la haine, dans la première chapelle achevée de sa crypte monumentale.

J'ai dû mentionner ici cet événement de premier ordre : le Vœu de la patrie catholique est accompli tout entier par la solennité même de cette bénédiction canonique et légale. Le jeudi de Pâques de l'année 1881, le cardinal-archevêque de Paris, en personne, a scellé, comme il en avait le droit, le pacte national. Prions, servons, aimons le Cœur de Dieu de toute la puissance de nos âmes; depuis le jeudi de la semaine pascale, Jésus-Hostie est là dans le Saint des saints et garde son tabernacle. Pour s'attaquer au Vœu, il faudrait porter désormais la main sur l'Arche. Que résulterait-il de cet épouvantable forfait? Nul ne doit le dire; une seule goutte d'ignominie peut faire déborder la mesure comble, et Dieu attend :

Je n'ai pas recu mission de parler en prophète.

II

« L'herbe pousse entre les pavés », on dit cela en parlant des villes déchues et abandonnées; et quand une maison puissante penche vers sa ruine, quand la foule des solliciteurs et des clients cesse d'en fréquenter le péristyle désert, on dit aussi que « l'herbe y pousse entre les dalles ».

Ce n'était pas de l'herbe ordinaire qui poussait dans les ruines de l'empire romain à l'heure de son effroyable agonie, c'était une herbe géante, énorme comme la honteuse maladie qui domptait le colosse, putréfié avant d'être mort. La gangrène qui rongeait le vaste cœur de Rome s'étendait aux provinces et portait l'infection jusqu'aux extrémités de ce corps assez large pour couvrir de son infamie expirante l'univers tout entier. Le prodigieux fumier du vice païen s'amoncelait sur la terre, baignée par l'inondation des détestables philosophies; dans l'ordre moral, les ténèbres de la fausse science se répandaient partout comme une contagion, tandis que l'orgie publique, entretenue par la religion même ou du moins par la chose démoniaque qui déshonorait ce nom, propageait le sordide scandale de ses convulsions dans les proconsulats les plus éloignés.

En même temps, parce que l'heure était venue de balayer violemment les souillures entassées sous le cadavre du vieux monde, la barbarie toute neuve débordait hors de ces mystérieux réservoirs où Dieu pompe les flots aveugles, mais providentiels de sa justice.

Il y avait débordement de ces vivants fléaux qui passent comme des torrents dévastateurs sur la vieillesse des peuples condamnés pour laver profondément leurs plaies, pour cautériser leurs ulcères, pour amputer toutes les branches mortes du tronc qui doit revivre ou rajeunir.

La Gaule, lors des invasions, était province romaine et participait à l'état de décomposition qui emportait l'empire par lambeaux. Les villes s'épuisaient à copier les débauches de la métropole; il y avait encore çà et là, au fond des forêts, quelques centres d'opposition druidique sans beaucoup d'importance, et les sauvages habitants de la campagne s'endormaient stupéfiés par une torpeur découragée : tout cela végétait dans une fièvre paresseuse, dans un désordre presque tranquille et le pays s'en allait de langueur avant même que la barbarie eût mis son pied dessus pour le broyer.

Et ce sommeil de la terre qui allait être la France était si lourd, que « l'herbe poussait » dans les routes obstruées, la grande herbe dont je parlais tout à l'heure, le gigantesque gazon dont chaque brin était un chêne. Les chênes avaient envahi la contrée avant les Teutons, avant les Suèves, avant les Huns et leur déluge noyait sous un impénétrable océan de verdure les halliers inconnus auxquels notre gloire devait donner plus tard de si illustres noms.

On peut lire n'importe où, il n'est pas besoin de choisir, la merveilleuse histoire des premiers siècles de l'ère chrétienne chez nous; les plus mortels ennemis de la foi ont montré, sans trop y prendre garde et sans le vouloir assurément, cet homme étrange, ce pauvre, venant on ne sait d'où et jetant à pleines mains la richesse, ce vagabond portant toute son indigence avec soi, ses meubles : un crucifix; ses vivres : une poignée de grains de blé, — ce héros à qui nul autre héros ne peut être comparé dans le cours des âges, ce bienfaiteur, ce sauveur, ce médecin du corps et des âmes, cet humble, ce magnifique solitaire qui oppose le talisman de sa petite croix de bois à la peste de l'ignorance, au poison de la fausse science, qui prêche la paix au milieu des sauvages colères et qui faisant, grâce à son jeûne, deux parts de sa poignée de blé, en sème une moitié dans la forêt entamée pour mettre en fuite l'invasion des chênes avant d'arrêter et de dominer l'invasion des barbares.

Ce héros, premier ouvrier de nos grandeurs françaises, a un nom depuis saint Benoît, un nom qui appartient à tous ceux de sa sorte, comme cet autre héros, le gagneur de batailles, s'appelle

simplement *le soldat.* C'est LE MOINE (1), père de la France qui prie, et l'aumône qu'il nous fit, en ces jours lointains, de ses quelques grains de blé dépouilla la forêt de sa toison d'arbres infertiles pour fonder, pour créer, sous la permission de Dieu, la magnifique fécondité de nos plaines. Le grain de blé du solitaire fit reculer les chênes, comme le solitaire lui-même allait dire à l'inondation des barbares : « Tu n'iras pas plus loin ! »

Quand on regarde ces temps de misère incomparable, d'oppression, de violence et de bestialité, à travers la nuit lointaine que le génie des historiens ne parvient pas toujours à percer, on n'aperçoit parmi la foule vautrée dans le brouillard qu'une seule créature humaine qui soit véritablement à l'œuvre et véritablement debout.

C'est lui, c'est cet homme, c'est ce PÈRE qui vient d'être renouvelé par l'Évangile tout nouveau, et qui a retrempé son âme, longtemps peut-être abâtardie et avilie, comme les autres âmes, dans l'onde vive de la charité ; c'est l'amoureux de la croix, le disciple de Jésus, mort pour tuer la mort du péché en payant la dette d'Adam ; c'est le moine, c'est l'apôtre aux prises avec sa tâche impossible et si aisée, l'apôtre qui va défricher tout seul l'immense inculture de la forêt gauloise, l'apôtre qui va relever tout seul et raffermir l'épine dorsale ramollie des civilisés gallo-romains dont l'agonie rampe à quatre pattes dans la boue, l'apôtre qui va se présenter tout seul et sans armes devant le barbare ivre de victoire et l'arrêter d'un geste ou le transformer d'une parole, en murmurant à son oreille : « Baisse le front, fort Sicambre ; adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. »

III

Cet étranger, cet inconnu, prêchant le sacrifice à des populations énervées d'égoïsme, perdues de convoitises, qui vivent ou plutôt meurent du besoin inassouvi de jouir, n'est-il pas aussi petit en face de la foule ignorante, esclave de la matière, que le grain de blé lui-même en face de l'immensité de la forêt qu'il va conquérir ? Les choses de Dieu sont ainsi. Le miracle qui resplendit incessamment

(1) Ce serait égarer la pensée que d'appliquer un autre nom à ces premiers et miraculeux fondateurs des civilisations modernes. On ne les appelait pas ainsi puisque le mot moine n'existait pas, mais ils étaient bien réellement des *religieux* à la façon de saint Martin : des clercs réguliers comme les Jésuites, les Oblats, etc.

sous le regard des hommes sans dessiller leurs yeux aveugles est toujours le caillou, lancé par la fronde de l'enfant David, en roulant du haut de la montagne et qui tantôt terrasse le géant Goliath, tantôt réduit en poussière le colosse d'or, d'argent, d'airain et de fer. Le temps qu'il faut pour réaliser ces vastes rêves importe peu à l'Eternité qui sait attendre : une minute suffit parfois, si Dieu le veut; parfois, cela demande des siècles.

Il y eut des aurores avant le lever du soleil de la foi, et quand Denys, le disciple athénien de saint Paul, refusa de sacrifier à Mercure, sur le mont de Mars, à Paris, au lieu même où Ignace de Loyola devait instituer sa compagnie splendide, à deux pas des sommets d'où la basilique du Sacré-Cœur va grandir au-dessus du malheur de la France, la lueur de vérité, semblable à l'éclair qui raye l'obscurité des nuages, avait déjà sillonné les Gaules. Le caillou roulait, invisible, à travers les puissances et les décadences; il avait déjà touché les pieds d'argile de la statue dont la monstrueuse hauteur chancelait; la lutte était entamée entre l'humble faiblesse assurée de vaincre et la force orgueilleuse qui toujours succombe. Le moine travaillait, jeûnait, enseignait et priait avant même de porter ce nom que la stupide moquerie a illustré si puissamment; le grain de blé poussait élargissant les clairières, le grain de foi germait illuminant les consciences. Certes, saint Denys, martyr, n'avait pas transplanté à Montmartre, sauvage, l'art grec tout entier, tel qu'il brillait dans l'Attique, mais il était lui-même semence comme tout ouvrier de Dieu; et son sang, aussi éloquent que ses merveilleux livres, coula dans les ténèbres de ces temps comme un fleuve de lumière, si bien qu'une aube de vérité pénétra tout d'abord la grande nuit du mensonge et qu'un peu plus tard, aux siècles suivants, l'Église put tendre dans nos bois, avec certitude d'en capturer tous les hôtes, son fulminant filet dont chaque nœud était marqué par un diamant, mieux que cela, par un saint.

L'histoire des premiers évêques gaulois, presque tous moines, serait un livre radieux, au point de vue politique, entre tous les livres qui se peuvent écrire; nos hommes d'État, sans aïeux, élevés au biberon du hasard, y pourraient apprendre avec stupeur de quel germe unique sortent la force et la durée des empires, car si jamais vérité fut historiquement évidente c'est celle-ci : nos saints sont les pères légitimes de notre gloire.

Nos évêques nous ont faits; c'est grâce à eux que l'invasion nous a apporté la vie au lieu de consommer notre mort. L'épiscopat gaulois forme dans ces brouillards du passé mal connu, comme un groupe d'admirables figures splendidement illuminées, depuis les créateurs qui tirèrent les divers diocèses du néant, jusqu'aux Martin de Tours, aux Agnan d'Orléans (1), aux Germain de Paris et d'Auxerre, aux Remy et à tout ce chœur de confesseurs superbes qui allait être l'épiscopat français.

IV

Notre terre était préparée pour le renouveau; saint Denys avait dispersé dans notre air les échos sonores de la propre voix de saint Paul qui était l'écho de la voix même de Jésus-Christ; il avait apporté dans les plis de sa robe athénienne la pensée philosophique et cette contagieuse poussière de génie qui contient les semences du beau, toutes prêtes à être fécondées par la foi, pour nourrir et pour enflammer le cœur d'un peuple, pour ennoblir l'effort de son intelligence, pour hausser, en le réglant, le diapason de son goût, pour féconder enfin cette profonde, cette invisible moisson qui sera, une fois sortie, du sol et fleurie, la littérature de ce peuple, sa science et ses arts : son génie, sa vaillance, sa puissance. Le secret de pareille œuvre, mystérieuse comme toute germination, ne saurait être éclairé de part en part dans la rapidité de cette page préliminaire, mais en est-il besoin? Les faits sont éloquents, ils suffisent à disperser les conspirateurs du silence ou du mensonge. Il y a plus : le génie antique lui-même et la poésie païenne nous avaient montré dès le commencement l'hymen de la foi et de l'art mariés dans le Culte qui est la forme la plus parfaite de la prière, et qui scande les marches de l'escalier sublime par où l'humanité monte jusqu'à Dieu par l'auguste ministère du prêtre.

Nos prêtres ont élevé nos esprits sur leurs mains tendues vers le ciel; ils ont enseigné la magie de la prière à nos saintes. Sainte Geneviève et saint Agnan, devant Attila, ont valu par la puissance de leur oraison plus que la force humaine de dix armées.

Pourquoi et comment? Parce que saint Hilaire d'Arles, saint

(1) Les dictionnaires historiques de l'Université ne donnent pas même le nom de ce grand vainqueur d'Attila. V. Bouillet.

Hilaire de Poitiers, saint Pothin, saint Amand, saint Paulin, conduisant le bataillon des fondateurs inconnus, avaient défriché le domaine des esprits dans toute l'étendue de la Gaule; parce saint Martin, le soldat-moine, évêque de Tours, qui vêtissait Dieu de la moitié de son manteau, avait déjà défendu la misère des peuples opprimés en face de César, maître du monde, presque aussi librement qu'il plaidait la cause de sa charité intrépide aux pieds du trône de la trois fois sainte Trinité.

Après l'œuvre achevée de ces grands pasteurs d'hommes, vainqueurs du sommeil de la terre et de la mort des âmes, quand l'heure du choc providentiel sonna au cadran des siècles, ceux qu'on appelait les barbares et qui exécutaient à leur insu le plan céleste, les sauvages ouvriers du dessein de Dieu entrèrent enfin en triomphe au cœur du monde romain. C'était le dernier râle qui allait éteindre l'agonie dans la mort et aplanir sur toute la race conquise l'implacable niveau du carnage final. Tout était consommé aux yeux de la clairvoyance humaine.

Mais la Vierge, Mère de Jésus, ne le voulut pas ainsi : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ*, a dit le pape Benoît XIV, résumant en ces quatre mots la belle histoire de la patrie française, « le royaume de France est le royaume de Marie ». Il semble, en effet, que la douce mère d'amour qui allait étendre sur nous le bienfait de sa miséricorde eût conquis la forêt celtique en même temps que son divin fils et même plus tôt, puisque les druides, longtemps avant que le premier moine-apôtre eût bâti le premier sanctuaire, chantaient déjà la virginale conception dans leurs strophes guerrières et payaient un culte prophétique à la « Vierge qui devait engendrer » VIRGINI PARITURÆ !

Dans le Bugey, dans le Morvan, à Chartres, à Boulogne, et surtout dans le pays de La Mer (Ar-Mor), qui est maintenant notre vaillante Bretagne, les monuments traditionnels de ce culte sont encore nombreux; les chroniques font écho au cri du passé implorant ainsi l'avenir; et les fameuses Vierges « de sous terre », brûlées par le fanatisme de l'impiété au temps des guerres de religion n'étaient autres que les images taillées par la candeur de l'art primitif chez les Gaëls, nos pères, dans la prescience confuse qui leur avait été donnée du grand mystère de l'Incarnation.

Il y avait sur nous, on peut le dire, un souffle prédestiné; Marie possédait déjà pour un peu la terre magnifique qui allait être son

royaume, et les anges entouraient le berceau de la France qui prie.

Le vivant cadavre de l'empire était tombé Arien, ajoutant cette gangrène du blasphème hérétique aux pestilences païennes qui rendaient plus ignominieuse la lèpre de ses derniers jours; les barbares aussi étaient ariens, parce que leur ignorance avait gagné la maladie du moribond qu'ils dépouillaient. Seul entre les envahisseurs, le peuple Franc-Salien, qui convoitait la province gauloise pour sa part de butin, n'avait pas encore insulté à la divinité de Jésus-Christ qu'il ne connaissait pas. C'était une horde idolâtre, sans loi ni frein, mais généreuse par ses instincts, et dont le jeune chef, au grand cœur naïf, devait s'écrier, en écoutant pour la première fois le récit des outrageants supplices infligés par l'hypocrisie juive au divin Sauveur, dans la Passion : « Ah! si j'avais été là avec mes Francs! » Ce cri fut entendu au ciel comme sur la terre.

Au moment où les Francs de Clovis envahissaient la Gaule, il se trouva que le terrain préparé par le génie des saints évêques était non seulement catholique, mais imbu profondément de la bienheureuse dévotion à Marie, Vierge Mère, dont les traces, contemporaines des jours mérovingiens, existent encore en tous lieux. Ce sol robuste et pur de la vraie foi, heurté violemment par la conquête, la pénétra encore bien plus qu'il ne fut pénétré par elle; il s'empara du vainqueur et, lui ouvrant son flanc, il permit à Clovis converti de planter jusqu'en ses entrailles ces fortes racines qui ont porté si haut, à travers le moyen âge et l'ère moderne, la plus longue, la plus féconde, la plus glorieuse nationalité que l'histoire ait célébrée jamais depuis la mortelle trahison du premier peuple de Dieu.

Un prêtre et une femme, saint Rémy et sainte Geneviève, par sa fille spirituelle Clotilde, sainte et reine, ont baptisé, ont bercé notre France, née d'un acte de foi sur un champ de bataille. L'histoire montre les ailes d'or de l'archange Michel, éployées comme un lumineux ombrage au-dessus de cette crèche triomphale où la patrie respirait son premier souffle. Quel poème! et qui jamais le composera?

Et n'y aura-t-il pas au moins quelque Voltaire pour honorer de sa bave et parodier le cantique de notre origine comme fut parodié lâchement l'hymne de notre délivrance du temps où l'archange Michel, encore, dégaina le glaive qui allait flamboyer aux mains

bénies de Jeanne d'Arc? Je souhaiterais cela, car c'est la nuit noire que l'enfer rayonne qui fait resplendir au centuple la lumière descendue des cieux.

Du baptême éclatant de la patrie et des grands faits qui l'entourèrent naquit pour elle la principale fleur de son blason, le suprême honneur de sa couronne : elle fut proclamée fille aînée de la sainte Église et reconnue comme telle au cours des âges, parce qu'elle avait eu pour langes les plis sans tache de la bannière catholique au moment même où le crime d'Arius foudroyé mêlait du poison à l'eau de tous les baptêmes barbares.

Elle grandit vite sous l'aile de ses protecteurs célestes, et quand pour elle arriva l'âge où tout enfant, parmi les nations comme parmi les hommes, doit tremper sa lèvre à la coupe du savoir, un moine, le puissant génie, père de tous les moines, vint de haut pour être le maître d'école des peuples chrétiens d'Occident : saint Benoît, l'immortel auteur de la Règle par excellence, vécut et enseigna chez nous qui avons la garde de son tombeau (1), répandant sur nos jeunes générations l'incomparable trésor de sa science, restée proverbiale et qui ne fut dépassée que par sa miraculeuse sagesse.

Quand son éducation fut faite, la France, sortie de pages, trouva, pour la conduire aux combats décisifs, d'abord Charles-Martel, le forgeron de chair, ensuite son petit-fils à la gigantesque stature historique, Charlemagne, qui est l'âme et le sang de notre épopée chevaleresque. Charlemagne, c'était la France même, l'enfant, l'aîné de grande race, le jeune héros qui essaye son premier effort viril à venger l'honneur, à défendre la liberté de sa mère. Et la mère de Charlemagne, c'était l'Eglise qu'il assit sur un trône temporel et qui coiffa son front du diadème impérial.

Ah! nous étions grands alors, sous le regard de Dieu, devant l'Europe prosternée! Plus grands, peut-être, allions nous croître auprès des siècles de décadence et de luttes, quand brilla au-dessus de nous, auréolée de rayons angéliques, cette admirable figure de saint Louis, la plus française qui ait ébloui nos cœurs. De ce roi-là, rempli de la pensée de Dieu, comme un beau vase dont le parfum est donné à l'autel, l'impiété même des écrivains, voués au mensonge, a parlé avec un respect amoureux. Il est la fleur maîtresse qui

(1) En l'abbaye de Fleury (Floriacum), Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret).

domine la gerbe de nos annales; il est la piété, il est la vaillance, il est la justice, il est le génie, et quand sa belle mort baigna de larmes la chrétienté tout entière, la vie politique et sociale de la famille française, développée sous l'effort de son dévouement royal, promettait de monter aux plus hauts sommets de perfection qui se puissent atteindre ici-bas.

V

Saint-Louis est notre dernier patron, en suivant l'ordre des dates. Ce livre, qui a pour mission de rappeler la patrie aux origines de son bonheur et de sa puissance, s'arrêtera au siècle de saint Louis. Il y a eu depuis lors beaucoup de grands saints, bienfaiteurs de la France, mais la qualité de patron, c'est-à-dire de père et de maître, ne leur a pas été donnée, et nos dévotions nationales, selon le commandement de Léon XIII, au sujet des pèlerinages, doivent remonter jusqu'à nos premiers aïeux français dans la foi.

Il faut « aller aux sources », tel est le mot d'ordre de l'école historique actuelle qui s'égare bien souvent, il est vrai, par passion, mais non point par défaut de méthode, il faut aller aux sources, ordonne aussi le Souverain Pontife qui lui, ne songe pas seulement aux sources de la lumière historique, mais aussi, mais surtout aux opulents réservoirs de notre grande foi nationale. Il faut aller aux sources, la nature l'enseigne de même avec énergie : quand un grand fleuve, la Seine, par exemple, a baigné les souillures d'une ville immense comme Paris, et s'y est mêlé, si vous puisez son eau en aval, vous aurez beau la filtrer très puissamment, vous la boirez limpide d'apparence peut-être, mais affectée en réalité par des milliers de contacts chimiques. Il faut remonter pour avoir un breuvage moins impur; vous l'aurez plus clair à mesure que vous monterez davantage et si vous voulez dans votre coupe le cristal liquide dans sa virginité, puisez à la source même!

Des hauteurs où pensait et priait le royal fils de Blanche de Castille, notre patron le plus moderne, nous avons glissé peu à peu vers les bas-fonds de l'impiété, à travers beaucoup de désastres et beaucoup de gloires, au long de notre route descendante : l'excès de la prospérité matérielle ne nous a pas été meilleur que l'excès de la détresse morale. Nous sommes tombés très bas. Est-il opportun

de calculer mathématiquement ici la profondeur de notre chute? Non, nous sommes tombés, relevons-nous, c'est le plus pressé.

Le cardinal Baronius, cet historien-prophète, a dit deux fois, au cours de ses *Annales :* « La France (1) a été fondée par ses saints; elle est assise sur le culte de ses saints. » Il ajoute que la France doit périr infailliblement (2), si elle déserte le culte de ses saints « qui lui servent *comme de fondements* ».

J'ai contemplé souvent en moi-même cette belle image de la France, aînée de l'épouse de Jésus-Christ, portée par ses saints protecteurs et inébranlable sur la vivante solidité d'un tel piédestal. Elle est d'or, cette base, à la différence de la monstrueuse statue de Babylone, qui reposait sur des pieds d'argile; mais on doit le dire et le répéter, cette base héroïque n'a de valeur que si elle appuie la patrie fidèle; nous en serions précipités à l'heure funeste où notre abandon se détournerait de nos saints protecteurs. Ne chancelons-nous pas déjà?

Ou plutôt, chancelons-nous encore? Ne sommes-nous pas renversés plus bas même que le niveau du sol? Une extravagante ignorance, vautrée insolemment sur la banquette de brasserie qui remplace le trône de nos rois, n'a-t-elle pas mutilé la patrie, en proclamant le dogme imbécile et criminel des « deux Frances », dont l'une qui blasphème veut dévorer l'autre qui prie?

Certes, cela a été fait au bruit d'applaudissements infâmes; cette bassesse parricide a été commise publiquement, mais que prouve-t-elle, en somme, sinon qu'il y a toujours une France qui prie? Dieu la doit mieux écouter, cette France, averti qu'il est par le blasphème de l'autre. C'est la vraie France, celle-là, si nombreuse que soit l'autre France qu'elle sauvera envers et contre toutes hontes; c'est l'unique, la légitime héritière de la grande France. Nous sommes le salut, non seulement de nous-mêmes, mais aussi de ceux qui nous oppriment en nous outrageant : nous sommes la force, parce que nous sommes la prière et le pardon : nous sommes deux fois invincibles.

C'est donc notre rôle, à l'heure où la patrie menace ruine, comme une noble maison dont les pierres se disjoignent, c'est notre rôle filial de recourir aux architectes qui l'avaient bâtie et

(1) ... Superque bases illius regni solidatæ sunt : Nempe sanctos.
(2) ... Casura certò si bases sanctæ a fundamentis impie revellantur...

qui seuls peuvent la restaurer plus belle. Souvenons-nous seulement que ce rôle exclut toute crainte puérile, tout vain scrupule et toute fausse honte. Il y faut marcher tête levée, le cœur haut, les yeux au ciel. La leçon navrante qui nous fut donnée par la faiblesse du dernier siècle doit nous profiter profondément. N'imitons pas la molle résistance de nos pères, si nous voulons éviter leur malheur. Soyons vaillants comme ils furent souvent pusillanimes, en attendant le martyre qui redressa trop tard leurs fronts mourants; ne croyons pas à demi, n'aimons pas sans élan, ne servons pas avec ces prudences folles qui noyèrent toute une génération dans le sang du juste châtiment : qu'on ne nous appelle jamais, ah! jamais les girondins de la foi, car depuis que le monde existe, les girondins, ces « habiles » et ces félons, quels que soient les noms historiques qui aient glorifié pour les sots leurs triomphes éphémères, ont toujours mérité et toujours obtenu le même misérable sort!

Ce n'est pas sous terre qu'il faut s'efforcer aujourd'hui, nous devons arborer largement notre cocarde et nous parer de notre combat. Ce siècle persécuté, mais heureux, a vu grandir tout à coup et miraculeusement fleurir les deux dévotions reines : la grande dévotion à l'Immaculée, la dévotion suprême au Très Sacré Cœur de Jésus. Que notre temps sache profiter de cette double et immense grâce qui semble entonner au-dessus de nous le mystérieux cantique des prophètes. Sous la bannière de Marie, sous l'étendard du Sacré Cœur, revenons aux cultes nationaux et en quelque sorte hiérarchiques qui nous sont conseillés par le Pape, toujours roi, quoi qu'il advienne; allons à Marie miraculeuse, allons à son chevalier ailé, l'archange Michel, qui brandit l'épée de la France, allons à saint Denys, à sainte Geneviève, à saint Martin, à saint Benoît, à saint Louis, nos patrons qui nous attendent.

Ce livre, écrit pour les pèlerins à l'heure des pèlerinages, n'a pas d'autre ambition que de battre et d'élargir les routes patriotiques qui mènent la piété française aux vénérés sanctuaires où combattent avec nous pour la France, sous la splendeur de Marie, les saints français, auxiliaires du Sacré Cœur!

C'est le livre des grands aïeux qui nous ont engendrés dans la foi; c'est le livre de la France qui prie.

Paul Féval.

UNE NOUVELLE EXÉGÈSE BIBLIQUE

Parmi les sujets d'étude les plus intéressants, les questions bibliques tiennent de nos jours un des premiers rangs. La critique rationaliste n'a jamais été plus active dans ses recherches, ni plus passionnée qu'aujourd'hui. On la voit remuer avec une ardeur fébrile les ruines des antiques cités d'Assyrie; elle interroge avidement les cylindres, les tablettes des bibliothèques exhumées de Babylone et de Ninive, les stèles de la Phénicie, les inscriptions et les hiéroglyphes de l'Égypte; elle ne cesse de chercher, dans l'espoir de découvrir quelque part un texte, un mot qui lui permette d'affirmer que la Bible s'est trompée, et de la déposséder enfin d'une infaillibilité dont la science humaine est jalouse.

Dans cette disposition des esprits, la publication d'un livre d'études bibliques, par un écrivain qui se fait gloire d'unir la docilité de la foi aux lumières de la science, ne pouvait manquer d'attirer l'attention. Aussi ne suis-je point surpris que le premier volume des *Origines de l'Histoire d'après la Bible,* soit déjà à sa deuxième édition; quoique, par la nature même du sujet qu'il traite, et par les connaissances qu'il suppose en ses lecteurs, cet ouvrage ne s'adresse qu'aux esprits non seulement lettrés, mais érudits.

J'ai voulu lire ce livre, dans l'espoir d'y trouver quelques rayons de ces clartés consolantes que la science amie de la foi fait briller au front de la vérité; et j'avoue que je suis loin d'avoir été satisfait. L'auteur y fait preuve d'une vaste érudition; les matériaux les plus précieux sont réunis dans son ouvrage; mais, puisqu'il appelle lui-même les observations d'une critique impartiale, il me permettra de lui dire qu'il manque à son travail quelque chose d'essentiel pour qu'il prenne rang parmi les ouvrages d'exégèse catholique.

Quand même son opinion sur l'inspiration des Écritures serait fondée en raison (et elle ne l'est pas), l'explication qu'il donne des récits bibliques resterait encore, sur les points les plus importants, arbitraire et insoutenable au point de vue de la science. Il serait facile d'en fournir la preuve pour son premier volume, et j'espère que cette démonstration sera faite. Mais je me bornerai, dans ce travail, à critiquer le sentiment qui s'y trouve exprimé sur l'inspiration des Livres Saints, à en examiner la valeur théologique, et à en indiquer les conséquences doctrinales.

I

Un catholique instruit qui, laissant de côté la *Préface* de l'ouvrage, en aborderait tout de suite les premiers chapitres, éprouverait certainement une impression désagréable. En voyant l'auteur transformer en mythes et en légendes des faits bibliques à la réalité desquels les chrétiens sont accoutumés de croire; en lisant les explications qu'il en donne et qui sont, la plupart du temps, en contradiction avec l'enseignement de l'Église, il se demanderait s'il n'a pas sous les yeux l'œuvre de quelque rationaliste de l'école allemande, et il ne pourrait croire à l'orthodoxie de l'auteur.

Dans la prévision que son livre pourrait causer quelque scandale (1) et dans la crainte de froisser « ceux dont il partage les croyances », M. Lenormant a mis à son livre une *Préface* où il entreprend de justifier sa nouvelle exégèse, et de démontrer qu'elle n'est point, et même qu'elle ne pourra jamais être en opposition avec les définitions de l'Église. « Je ne crois pas, dit-il, avoir sur aucun point excédé les limites de l'orthodoxie, là même où je pourrai paraître à beaucoup avoir été le plus téméraire (2). »

Ces paroles témoignent de la droiture des intentions de l'auteur; elles sont une preuve de sa bonne foi. Mais elles ne changent pas la nature de l'ouvrage et n'en diminuent pas le danger. Nous vivons dans un temps où, en religion comme en politique, il ne

(1) Préface, p. XXI.
(2) *Ibid.*, p. X.

manque pas de gens, bien intentionnés d'ailleurs, qui croient que le vrai moyen de sauver un principe c'est de le réduire et de l'atténuer le plus possible, persuadés qu'après avoir gagné, par de larges concessions, les sympathies des adversaires, on les fera passer sans peine du terrain de l'erreur sur celui de la vérité. M. Lenormant ne serait-il pas dans cette illusion?

Il est évident que le surnaturel, dont sont tout remplis les livres de la Bible, répugne singulièrement à la plupart des savants de nos jours. Des hommes qui regardent le miracle comme impossible ne lisent pas les premières pages de la *Genèse* sans que leur raison se révolte; la pensée qu'on ne peut être chrétien qu'à la condition de croire à la réalité des faits merveilleux rapportés par Moïse élève entre leur esprit et le christianisme une infranchissable barrière. Pour un cœur généreux et un esprit libéral, ne serait-ce pas l'occasion de rendre service à ces incrédules aussi bien qu'à la religion, que d'abaisser cette barrière, en leur accordant qu'un certain nombre de ces faits merveilleux n'ont aucune réalité historique, et doivent être interprétés dans un sens large et figuré? Traiter de mythes et de légendes les récits bibliques que la critique rationaliste ne veut pas admettre, n'est-ce pas désarmer tous les ennemis du christianisme et éluder leurs attaques? Et si ce procédé est conciliable avec la foi, pourquoi n'en pas user?

M. Lenormant est entré, si je ne me trompe, dans cette idée : son livre tout entier en est un témoignage. Pour gagner l'ennemi, pour le désarmer, il lui cède le terrain qu'il réclame. C'est dans ce but qu'il offre aux savants rationalistes et chrétiens une *Genèse* toute nouvelle.

Mais alors que devient l'inspiration divine des Livres Saints? Que deviennent les Livres Saints eux-mêmes et leur infaillible véracité? M. Lenormant ne rejette pas l'inspiration : il l'affirme au contraire; seulement, pour mettre d'accord la foi et la raison, il la restreint dans des limites qui lui permettront de reconnaître en même temps la faillibilité des auteurs sacrés. Voici ses paroles : « En ce qui touche spécialement aux questions bibliques, dont un point est traité dans le présent ouvrage, je crois fermement à l'inspiration divine des Livres Saints, et je souscris avec une entière soumission aux décisions doctrinales de l'Église à cet égard. Mais je sais que ces décisions n'étendent l'inspiration qu'à ce qui intéresse la religion, touche à la foi et aux mœurs, c'est-à-dire seu-

lement aux enseignements surnaturels contenus dans les Écritures (1). »

Je ne puis que féliciter le savant auteur de son entière soumission aux décisions de l'Église ; mais, sur l'objet qui nous occupe, il prend trop de liberté dans l'interprétation qu'il en donne, et les restrictions qu'il y apporte sont arbitraires et insoutenables.

Et d'abord, en quoi consiste d'après M. Lenormant, cette inspiration divine des Livres Saints, qu'il fait profession de reconnaître ? Bien qu'il n'en donne nulle part une définition précise, on peut se faire une idée de son opinion par les passages suivants de son livre.

Après avoir affirmé que les rédacteurs définitifs des premiers chapitres de la *Genèse* n'ont fait que recueillir d'antiques et plus ou moins fabuleuses traditions, il dit :

« Où donc, me demandera-t-on, voyez-vous l'inspiration divine des écrivains qui ont fait cette archéologie, le secours surnaturel dont, comme chrétien, vous devez les croire guidés ? Où ? Dans l'esprit absolument nouveau qui anime leur narration, bien que la forme en soit restée presque de tout point la même que chez les peuples voisins. Voilà où est le miracle (2). »

Plus loin, il donne à sa pensée un développement qui la rend plus nette et plus précise : « Les premiers chapitres de la *Genèse*, dit-il, et notre livre a pour objet de le démontrer, ne sont pas autre chose que *le Recueil* des antiques traditions des Hébreux sur les origines, traditions qui leur étaient communes avec les peuples au milieu desquels ils s'étaient développés et tout spécialement avec les Chaldéo-Babyloniens. *Le Recueil a été fait par des écrivains inspirés, qui ont su trouver le moyen, en colligeant les vieux récits, d'en faire le vêtement figuré des vérités éternelles*, comme la création du monde par un Dieu personnel, la descendance des hommes d'un seul couple, leur déchéance par suite de la faute des premiers parents, qui les a soumis au péché, le caractère d'acte libre du premier péché et de ceux qui l'ont suivi. Mais, *tout en tirant ainsi de l'enchaînement de l'histoire traditionelle un enseignement dogmatique sublime*, dont cette manière d'envisager le livre sacré n'altère et ne diminue en rien la valeur ou l'autorité, tout en imprimant à cette *histoire* le cachet du plus rigoureux monothéisme, qu'elle ne devait pas avoir toujours dans les récits popu-

(1) Préface, p. VII.
(2) *Ibid.*, p. XVIII, XIX.

laires, ils lui ont conservé *son accent légendaire et allégorique:* ils en ont respecté la forme, que *son antiquité* rendait vénérable à leurs yeux (1). »

En lisant attentivement ces passages et plusieurs autres (2) du livre de M. Lenormant, il est aisé de voir que l'idée qu'il se fait de l'inspiration des Écritures est toute différente de celle que l'Église en donne dans ses décisions doctrinales.

Quand l'Eglise enseigne que les Livres Saints sont divinement inspirés, elle s'explique, comme nous le verrons plus loin, en disant qu'ils ont été écrits sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, et qu'ils ont Dieu même pour auteur. Voilà deux effets essentiels de l'inspiration : elle porte d'une part sur l'écrivain sacré qui est poussé par l'Esprit-Saint à écrire (3) ; elle porte de l'autre sur les livres eux-mêmes qui sont véritablement l'œuvre de Dieu, pour la substance et la totalité des choses qu'ils contiennent (4).

M. Lenormant répète fréquemment que les auteurs des Livres Saints ont été inspirés. Mais s'il est permis d'apprécier cette inspiration par les caractères qu'il lui attribue, je ne vois pas en quoi elle mérite d'être appelée *divine.* Elle consiste, selon lui, dans « l'esprit tout nouveau qui anime leur narration », dans une sagesse « qui sait trouver le moyen » de rattacher à des mythes et des légendes antiques « un enseignement dogmatique sublime ». Qu'y a-t-il là qui dépasse la portée de l'esprit humain, qui fasse du travail des auteurs sacrés une œuvre surnaturelle et divine? Est-on même bien fondé à décerner le titre d'inspirés aux écrivains qui en ont composé le *Recueil!* puisque leur œuvre n'est l'œuvre que d'honnêtes monothéistes qui ont simplement rendu à leurs contemporains le service de rattacher de sublimes vérités à de ridicules légendes, et de moraliser des fables auparavant immorales.

Mais, dira-t-on, c'est en ce travail même qu'ils ont été inspirés ; c'est pour expurger les traditions légendaires du genre humain des erreurs dogmatiques et morales qui les souillaient, qu'ils ont eu besoin d'une assistance divine qui les préservât de toute erreur.

Cette réponse est loin d'être péremptoire, et l'on peut, ce me semble, y opposer deux considérations : 1° Si les auteurs sacrés ont

(1) Op. cit., p. 335.
(2) Cf. p. 98, 107 (note), 260, etc.
(3) Cf. II. Petr., I, 21, ὑπὸ πνεύματος ἁγίου φερόμενοι.
(4) Cf. Rom., III, 2. λόγια τοῦ Θεοῦ.

été réellement assistés par l'Esprit Saint, pour discerner le vrai du faux et écarter de leurs récits les traditions erronées, comment peut-on dire que ces récits contiennent encore tant d'erreurs et de contradictions! Si ces erreurs sont certaines et ces contradictions flagrantes, ils n'ont pas été assistés de Dieu, mais laissés à la condition naturelle, sujets non-seulement au doute, mais à l'ignorance et à l'erreur. 2° Quand même ils auraient été réellement assistés de l'Esprit de Dieu et préservés de toute erreur, leurs récits ne seraient pas pour cela des livres *divins* tels que sont nos Saints Livres au jugement de l'Église; ils ne seraient pas pour cela l'œuvre de Dieu. Il faut, en effet, distinguer, comme étant fort différentes l'une de l'autre, deux choses que la théologie distingue parfaitement : l'*inspiration* et l'*assistance*. L'assistance divine fait que la parole humaine soit exempte d'erreur; l'inspiration divine peut seule faire que cette parole soit parole de Dieu. L'Église est assistée : elle est par la même infaillible; mais jamais ses décisions ne s'appellent la *Parole de Dieu* dans le sens étroit de ce mot. L'Ecriture seule est inspirée, et seule elle s'appelle *Parole de Dieu* (1), parce qu'elle a, comme l'a dit le concile du Vatican, Dieu lui-même pour auteur (2).

Je donnerai tout à l'heure à mes lecteurs la preuve irrécusable de ce que j'avance; mais auparavant je les prie de vouloir bien remarquer à quel chétif résultat aboutit l'inspiration divine dont M. Lenormant croit devoir affirmer l'action ou l'influence sur les auteurs sacrés. Cette inspiration ne les empêche pas, à son avis, de recueillir dans leurs livres des mythes et des légendes sans valeur et sans réalité, en un mot incroyables et ridicules; elle se borne à leur donner un sens assez droit, assez de rectitude d'esprit pour leur en faire éliminer tout ce qui était entaché de polythéisme ou d'immoralité. Là est le miracle, dit-il, l'œuvre surnaturelle et divine; n'est-ce pas plutôt, il me semble, un très médiocre résultat, et même un effet fort peu digne de la sagesse et de la puissance divines? Ou bien les Hébreux, pour lesquels les auteurs sacrés ont écrits leurs livres, connaissaient déjà ces mythes et ces légendes avec toutes leurs annexes erronées et corruptrices; et le plus sage n'était-il pas de les supprimer comme fausses et dangereuses, au lieu de les insérer dans leurs livres sacrés? ou bien ils ne les connaissaient

(1) Cf. Rom., III, 2, λόγια τοῦ Θεοῦ.
(2) Concil. Vatic., *Constitut. de Fide*, c. II.

pas, et alors quelle utilité de les en instruire? Un homme sensé et, à plus forte raison, un homme inspiré, ne pouvait-il pas inculquer à ses disciples les vérités dogmatiques et morales, sans les envelopper d'erreurs, sans les rattacher à des légendes fabuleuses qui n'avaient pas plus de valeur réelle que n'en ont les contes de Perrault et de Berquin?

II

Il s'agit maintenant de démontrer que l'opinion de M. Lenormant sur la nature de l'inspiration des Livres Saints est en contradiction avec les décisions de l'Église. La preuve en est contenue dans le passage de la constitution *de Fide*, du concile du Vatican, qui se rapporte à mon sujet, et dans le canon qui suit le chapitre. Je mets intégralement ces deux textes sous les yeux de mes lecteurs.

« Les livres *entiers* de l'Ancien et du Nouveau Testament, *avec toutes leurs parties*, tels qu'ils sont énumérés dans le décret du concile de Trente, et que nous les possédons dans l'ancienne Vulgate latine, doivent être regardés comme sacrés et canoniques. Or, si l'Église les tient pour sacrés et canoniques, ce n'est point parce qu'ayant été composés par le seul travail de l'homme, ils ont été ensuite approuvés par son autorité; *ce n'est point non plus seulement parce que la révélation y est contenue sans erreur;* mais, c'est pour ce motif, qu'*ayant été écrit par l'Esprit-Saint, ils ont Dieu pour auteur*, et qu'ils ont été transmis comme tels à l'Eglise elle-même (1). »

Voici le canon qui correspond à ce chapitre :

« Si quelqu'un ne reçoit pas les livres de la sainte Écriture *tout entiers, avec toutes leurs parties*, ainsi que le saint concile de Trente les a énumérés, comme sacrés et canoniques, ou s'il nie qu'ils soient divinement inspirés, qu'il soit anathème (2). »

(1) Qui quidem Veteris et Novi Testamenti *libri integri cum omnibus suis partibus*, prout in ejusdem Concilii (Tridentini) decreto recensentur, et in veteri vulgata latina editione habentur, pro sacris et canonicis suscipiendi sunt. Eos vero Ecclesia pro sacris et canonicis habet, non ideo quod sola humana industria concinnati, sua deinde auctoritate sint approbati; *nec ideo duntaxat quod revelationem sine errore contineant; sed propterea quod, Spiritu Sancto inspirante conscripti, Deum habent auctorem*, atque ut tales ipsi Ecclesiæ traditi sunt. (Cap. II *de Revelatione.*)

(2) Si quis sacræ Scripturæ libros *integros cum omnibus suis partibus*, prout illos sancta Tridentina Synodus recensuit, pro sacris et canonicis non susce-

Dans la constitution dogmatique que je viens de citer, l'Église définit comme article de foi que les Livres Saints ont été écrits tout entiers sous l'inspiration du Saint-Esprit, et elle en conclut qu'ils ont Dieu pour auteur, ou qu'on doit attribuer à Dieu tout ce qui y est contenu.

Dieu est donc véritablement l'auteur des Livres Saints. Bien qu'il se soit servi d'intelligences humaines qui diffèrent de caractères, de talents et de styles, il en est le principal auteur, c'est-à-dire la source première et efficace du mouvement qui a porté les écrivains sacrés à écrire leurs livres, et à y insérer les pensées que nous y lisons.

Aussi l'Église, dans cette constitution dogmatique, ne se borne pas à dire que les auteurs sacrés ont été inspirés, ce qui est incontestable dans tous les sentiments; mais elle déclare que les Livres eux-mêmes, avec toutes leurs parties, ont été divinement inspirés, ce qui a une précision et une portée doctrinale bien plus grande. Car l'inspiration de toutes les parties d'un livre n'implique pas seulement l'inspiration passagère ou intermittente de l'auteur, comme par exemple celle de se mettre au travail, et d'écrire sur tel ou tel sujet; elle suppose l'inspiration des choses qui composent le livre; autrement cette expression n'aurait plus de sens. Ainsi cette décision tranche par la racine la distinction que M. Lenormant voudrait établir entre les auteurs sacrés et leurs livres, en attribuant l'inspiration aux auteurs seulement, et en la refusant à la plupart des choses qu'ils ont écrites.

Le texte du concile du Vatican condamne également la confusion que fait M. Lenormant de l'inspiration avec l'assistance. Il déclare, en effet, que si l'Église reçoit comme sacrés les livres du canon des Écritures, ce n'est point seulement parce que la révélation y est contenue sans erreur (ce qui pourrait être ou l'effet de la simple assistance, ou un résultat purement naturel), mais parce qu'ils ont été écrits sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, et que l'Esprit de Dieu en est l'auteur.

III

M. Lenormant, qui reconnaît dans sa *Préface* l'inspiration divine des Livres Saints, diminue singulièrement la portée de cette inspi-

perit, *aut eos divinitus inspiratos esse negaverit;* anathema sit. (Canon IV, *de Revelatione.*) »

ration par le sens qu'il attache à ce mot. Mais là ne se borne pas son essai d'innovation : en affirmant qu'il accepte les décisions de l'Eglise, il les interprète d'une manière tout arbitraire : « Je sais, dit-il, que ces décisions n'étendent l'inspiration qu'à ce qui intéresse la religion, touche à la foi et aux mœurs, c'est-à-dire seulement aux enseignements surnaturels contenus dans les Ecritures (1). »

Si cette interprétation était fondée sur un acte authentique de l'Eglise elle-même, il n'y aurait rien à dire; mais il n'en est pas ainsi : et alors de quel droit M. Lenormant prétend-il restreindre la portée de cette constitution? Quand l'Eglise déclare que les Livres Saints, considérés soit dans leur ensemble, soit en toutes leurs parties, sont inspirés par le Saint-Esprit, et ont Dieu pour auteur, en vertu de quelle autorité M. Lenormant pose-t-il l'exception qu'on vient de lire? Comment peut-il dire : Je sais? Je lui saurais gré de me l'apprendre. Qu'il examine, qu'il discute tant qu'il voudra les expressions de la constitution dogmatique du Vatican; jamais il n'en fera sortir la distinction qu'il suppose entre des parties inspirées et des parties non inspirées dans les Livres Saints (2). La décision du concile est formelle : elle embrasse les Livres Saints dans leur ensemble et dans toutes leurs parties : *cum omnibus partibus suis.*

Peut-être M. Lenormant pourrait m'objecter, avec une apparence de vérité, que son opinion touchant les limites auxquelles se bornerait l'inspiration des Livres Saints, n'ayant pas été expressément condamnée par l'Eglise, il est parfaitement libre de la soutenir.

Je lui répondrais que si son opinion sur ce point n'est pas expressément condamnée par le concile du Vatican, elle l'est implicitement, par les termes du canon que j'ai cité plus haut.

D'ailleurs, ce serait se tromper que de croire que toute proposition qui n'est pas condamnée d'une manière expresse et solennelle par l'Eglise, peut être soutenue en sûreté de conscience; et quand il serait vrai que les décisions de l'Eglise sur l'inspiration des Livres Saints ne visent pas expressément l'opinion de M. Lenormant, il ne s'en suivrait pas que cette opinion fût orthodoxe. Le *Syllabus* con-

(1) Préface, p. VIII.

(2) M. Lenormant semble se contredire sur ce point, à la page XVI de sa Préface où il dit : « Tout dans la Bible est inspiré. » C'est sans doute une distraction de sa part.

damne précisément une proposition qui tendait à restreindre exclusivement aux décisions de foi définies, la soumission et l'obéissance de l'esprit. Voici cette proposition : « L'obéissance à laquelle les maîtres et les écrivains catholiques sont absolument assujettis, est limitée aux choses proposées par l'infaillible jugement de l'Eglise comme dogmes à croire par tous les fidèles (1). »

L'Eglise, en effet, a souvent laissé passer sans les condamner, des opinions fausses, erronées, alors que l'obscurité de leurs auteurs, ou la nature de ces opinions, ou d'autres circonstances les rendaient inoffensives. C'est ainsi qu'elle n'a pas daigné relever les erreurs du livre du P. Francesco Giorgi (2) que M. Lenormant invoque à l'appui de sa thèse si bizarre sur la formation de la femme. Et que pourrait-elle condamner maintenant, si tout ce qui est condamnable avait été condamné dans le passé?

Une autre raison très considérable qui doit faire rejeter l'opinion de M. Lenormant sur l'inspiration partielle des Livres Saints, c'est que cette opinion est en contradiction absolue avec le sentiment unanime de la tradition catholique. Je ne sais si l'on pourrait citer un Père de l'Eglise ou un théologien digne de ce nom, depuis le premier siècle jusqu'à nos jours, qui n'ait professé la croyance à l'inspiration divine des Livres Saints considérés dans leur intégrité. Or, selon les plus exacts théologiens, « le consentement unanime des Pères en matière de foi, oblige moralement les fidèles, même indépendamment d'aucune définition de l'Eglise (3) ; et le concile de Trente fait une application toute spéciale de cette règle à l'exégèse ou à l'explication des Ecritures ».

Non seulement l'opinion de M. Lenormant a contre elle le sentiment de l'Église et toute la tradition catholique, mais elle a été repoussée jusqu'aujourd'hui par tous les protestants orthodoxes.

(1) § v. *Errores de Ecclesia ejusque juribus*, XXI. « Obligatio, qua catholici magistri et scriptores omnino adstringuntur, coarctatur in iis tantum, quæ ab infaillibili Ecclesiæ judicio veluti dogmata ab omnibus credenda proponuntur. »

Le clergé de France, en 1700, avait condamné une proposition analogue : « Non sunt scandalosæ aut erroneæ opiniones quas Ecclesia non corrigit. » (Propos. CXXI, Bossuet, t. XXII, p. 769, éd. Vivès.)

(2) *In Scripturam sacram et Philosophiam tria millia problemata.* Paris, 1522. Cité par M. Lenormant, p. 56 de son livre.

(3) Chrismann, *Regul Fid. cath.*, c. III, § 81, n. 7. (Migne, *Theolog. curs. complet.*, t. VI, c. 930.)

Quels sont donc ceux qui l'ont imaginée, et qui lui ont donné de nos jours un certain crédit?

A la suite des rabbins disciples de Moïse Maïmonides, les Sociniens au seizième siècle, les rationalistes allemands dans la dernière moitié du dix-huitième siècle, et plus récemment Eichhorn, de Wette, etc., ont nié ou limité l'inspiration des Livres Saints. L'opinion de de Wette sur l'inspiration des auteurs sacrés se rapproche singulièrement de celle de M. Lenormant. Il ne trouve entre les prophètes d'Israël et ceux des nations païennes d'autre différence que l'esprit de morale et de sincérité qui caractérise le monothéisme, et qui purifiait la prophétie hébraïque (1). M. Twesten, recteur de l'Université de Berlin, dit dans sa *Dogmatique* que « tout n'est pas également inspiré dans la sainte Bible; et que, si l'on n'admet pas d'erreur dans les détails, on se jette pour les expliquer dans des difficultés inextricables (2). »

De tels patrons ne sont pas une bonne recommandation pour l'opinion de M. Lenormant.

De tout ce qui précède il est donc juste de conclure que l'inspiration des Livres Saints est absolue, sans restriction; que si tout ce qui y est contenu n'est pas révélé, tout y est divinement inspiré et, par conséquent, vrai d'une vérité infaillible, aussi bien les faits historiques que les enseignements dogmatiques et moraux.

On peut remarquer que, loin d'excepter les livres historiques qui forment la majeure partie de l'Écriture, c'est à eux que les témoignages les plus éclatants et les plus respectueux sont rendus par les prophètes dans l'Ancien-Testament (3) et par les apôtres dans le Nouveau (4). Pour les apôtres, toutes les paroles des Livres Saints sont données de Dieu : « Dieu dit... Le Saint-Esprit a dit... » (5). Jésus-Christ lui-même cite les Écritures mot à mot, argumente sur un mot, renvoie à un fait historique (6).

Mais je n'ai pas l'intention de descendre aux détails, et je m'ar-

(1) Gaussen, *Théopneustie*, p. 211-212. — Gasparin. *La Bible*.

(2) *Ibid.*, p. 307.

(3) Voyez le Ps. CXVIII.

(4) « *Omnis Scriptura divinitus inspirata* (Θεόπνευστος), » dit saint Paul (II *Tim.*, III, 16), en parlant de l'Ancien Testament.

(5) Ephes., IV, 8; Act., XIII, 2; Rom., IX, 25.

(6) « Scriptum est » (passim); « Non legistis. » (Matth., XIX, 46; « Iota unum... » (Luc., XVI, 17); « Non potest solvi Scriptura » (Joan., X, 35.); etc. Cf. Gaussen, Oper. cit.

rête pour signaler les conséquences dogmatiques qui résulteraient de l'adoption du système de M. Lenormant sur l'inspiration restreinte des Livres Saints.

IV

M. Lenormant a mille fois raison d'affirmer, dans sa *Préface*, que la religion n'a rien à redouter de la véritable science. Pourquoi? parce que la vérité religieuse et la vérité scientifique, émanant toutes deux d'une source commune qui est Dieu lui-même, il est impossible qu'elles se trouvent jamais en contradiction l'une et l'autre.

Mais ce n'est pas sur ce principe, le seul solide, que M. Lenormant se fonde pour établir l'impossibilité d'un conflit réel entre la science et la religion; voici la considération qui le détermine : « Pour moi, dit-il, leurs deux domaines (de la science et de la religion) sont absolument distincts et ne les exposent pas à se heurter; il ne peut y avoir de lutte entre elles que si l'une empiète abusivement sur le terrain de l'autre. Leurs vérités sont d'ordre différent; elles coexistent sans se contredire, et jamais je ne consentirai à sacrifier les unes aux autres, et réciproquement, car jamais je n'aurai besoin de chercher à le faire (1). »

Cette manière de voir me semble bien contestable. Qui est-ce, en effet, qui délimitera le terrain de la science et le terrain de la religion? qui prononcera entre les réclamations de l'une et les prétentions de l'autre? qui en sera l'arbitre? M. Lenormant qui semble, tout d'abord reconnaître si impartialement les droits de la religion prononce de son autorité propre, au nom de la science dont il se fait le représentant, contre la vérité religieuse. Il lui pose des limites, il en circonscrit le terrain; et c'est après lui avoir arbitrairement assigné des frontières qu'elle ne devra jamais franchir, qu'il lui promet le respect du savant et la foi du chrétien.

De quel droit agit-il ainsi? Est-ce que Dieu ne peut pas nous parler de tout ce qui lui plaît? ou bien est-il moins infaillible sur un sujet que sur un autre? Qu'est-ce qui l'empêche de nous enseigner la loi naturelle aussi bien que la loi positive, de nous rappeler le passé et de nous révéler l'avenir, de nous faire admirer ses œuvres et de con-

(1) Préface, p. VII.

damner les nôtres? L'Église nous présente les Livres de la Bible comme des livres sacrés, écrits par l'inspiration de l'Esprit-Saint, et qui ont Dieu même pour auteur : est-ce que l'Écriture fait profession de ne parler que de dogme et de morale?

La conséquence la plus légitime, la plus logique de cette affirmation solennelle que fait l'Église de l'inspiration divine de ces Livres, c'est donc que tout ce qui plaît à Dieu de nous dire, ou de nous rappeler, ou de nous révéler dans ces Livres est vrai, et qu'aucune erreur ne peut se trouver dans la Sainte-Écriture pas plus au point de vue historique qu'au point de vue dogmatique et moral (1).

En soutenant qu'il y a dans l'Écriture des parties non inspirées, et par conséquent sujettes à erreur, M. Lenormant, s'engage dans une voie pleine de dangers, parce qu'elle n'est, en définitive, que l'arbitraire, le sens privé, substitué à la règle de la foi. Chacun réduira les Écritures inspirées à des proportions différentes? Comment s'arrêter dans ce chemin? et par quelles raisons arrêter ceux qui voudront y aller plus loin que leurs devanciers (2)? Après les faits de la *Genèse* on sacrifiera ceux de l'*Exode;* après le *Pentateuque*, les *Juges;* après les *Juges*, les *Machabées;* après les *Machabées*, l'*Évangile* et les *Actes*. Ainsi que le fait remarquer la *Revue littéraire de l'Univers*, « chaque critique ne relevant, comme il est juste, que de lui-même et de sa raison, déterminerait la part qu'il voudrait concéder à l'inspiration ; cette part variant, il arriverait de toute nécessité que rien ne resterait à l'abri de la démolition prétendue scientifique (3). »

A cette conséquence qui résulterait nécessairement, dans un avenir plus ou moins prochain, de l'adoption du système de M. Lenormant sur l'inspiration partielle des Livres Saints, viennent s'en joindre d'autres qui en sont le corollaire immédiat. Il suffira de les signaler pour faire sentir tout le danger de ce système au point de vue de l'enseignement de la foi.

Le christianisme n'est pas un système de philosophie religieuse composé de vérités abstraites; son enseignement a sa racine et ses rameaux dans des faits historiques : le dogme et la morale chré-

(1) « *Omnia quæ in Scripturis referuntur vera et certissima sunt : estque hæc veritas non revelata, sed pure catholica* (Chrismann, Op. cit. c. II, § 51, n. VII.)

(2) Gaussen, Op. cit., p. 4 et 5 et 293.

(3) N° du 1er mai 1881.

tienne sont fondés sur des faits, et Jésus-Christ, ainsi que le d saint Paul, remplit l'histoire du monde de sa divine personnalité (1). Si les faits sur lesquels repose le christianisme ne sont que des mythes, des légendes sans réalité, s'ils n'ont qu'une valeur idéale ou morale, le fondement fait défaut, et le christianisme ressemble à un édifice bâti en l'air.

On arrive bien vite à ce beau résultat en acceptant la théorie de M. Lenormant. Que devient, par exemple, la généalogie de Jésus-Christ par saint Luc (2 si, comme le prétend M. Lenormant, Mathusalé, Hénoc, Jared, Malaléel, Caïnan, etc., ne sont pas des personnages historiques, mais une personnification imaginaire des signes du zodiaque chaldéo-babylonien, et le résultat de « généalogies formées artificiellement (3) ? »

L'histoire de l'Ancien-Testament est d'ailleurs liée au Nouveau, à son dogme et à sa morale, comme le principe à sa conséquence, ou le signe à la chose signifiée. Non seulement pour les Pères de l'Église, mais pour saint Paul, toute l'histoire de l'Ancien-Testament est une figure du Nouveau : Jésus-Christ est figuré par Adam; la Vierge Marie et l'Église par Ève; Abel, son sacrifice et sa mort sont une image du sacrifice et de la mort de Jésus-Christ. Tous les Pères se sont plus à rapprocher les circonstances du fait de l'Incarnation qui répare la chute des circonstances de la chute elle-même. Je m'arrête à ces faits, parce que ce sont les seuls dont le premier volume de M. Lenormant me donne occasion de parler. Or, que devient le symbolisme, si les figures, les faits typiques n'ont pas de réalité? Si la formation d'Ève est ce que pense M. Lenormant (4); si le récit de la tentation et de la chute de nos premiers parents n'est qu'un mythe (5); si le sacrifice d'Abel a été imaginé par un écrivain jaloux de faire remonter jusqu'à l'origine de l'humanité les prescriptions de la Thorah (6), les rapprochements établis par la tradition catholique tout entière entre Jésus-Christ et ses figures, entre l'Ancien-Testament et le Nouveau-Testament ne sont plus que le fruit de vaines imaginations.

(1) *Christus heri, hodie, ipse et in sæcula.*
(2) Luc., III, 26, 27.
(3) Op. cit., p. 181. Cf. c. VI, *Les dix patriarches antédiluviens.*
(4) Op. cit., p. 55.
(5) *Ibid.*, p. 98.
(6) *Ibid.*, p. 168.

Il en faut dire autant, ce me semble, des enseignements moraux que saint Paul et les Pères tirent des faits bibliques réduits à l'état de mythes par la théorie de M. Lenormant.

Avec quel à-propos saint Paul vient il me donner Hénoch comme un modèle de foi (1), quand M. Lenormant m'apprend qu'Hénoch n'est autre chose que le symbole de la révolution astronomique du soleil (2)?

La plupart des faits des premiers chapitres de la *Genèse* n'ayant rien de réel, dans le sens propre du mot, n'étant que des légendes, des mythes, je me demande quel fondement ils peuvent offrir soit à l'histoire de la religion, soit au symbolisme des deux Testaments, soit à l'enseignement de la morale par l'exemple.

Je finis ces réflexions par une remarque qui est loin d'être sans importance. L'opinion de M. Lenormant n'est pas une spéculation purement théorique, elle tend à passer dans la pratique, et elle a déjà eu dans l'enseignement une pernicieuse influence. Sous le prétexte que l'Église n'a rien précisé sur l'étendue de l'inspiration, on s'est cru autorisé à affirmer que « l'inpiration divine a des degrés très variés dans les diverses parties de la Bible ; qu'elle ne garantit, d'une manière directe, que ce qui est d'une importance capitale pour l'esprit et pour le cœur de l'homme, c'est-à-dire le dogme et la morale », et on a exprimé cette opinion dans des livres destinés aux écoles populaires (3). Que gagnerons-nous, quand nous aurons ainsi donné aux jeunes gens l'idée que la Bible ne contient rien de plus que le *Credo* en matières de croyances; quand on aura fait de l'Histoire-Sainte et de l'Évangile même une suite de *Peut-être;* quand nous ne pourrons plus affirmer en chaire

(1) « Fide Henoch translatus est, ne videret mortem, et non inveniebatur : quie transtulit illum Deus : ante translationem enim testimonium habuit placuisse Deo. (Hebr., XI, 5) » Cf. II, Corinth., XI, 3. : Timeo ne sicut serpens Hevam seduxit, ita corrumpantur sensus vestri. »

(2) Op. cit., p. 250, 261, 262.

(3) *Histoire sainte des Ecoles primaires*, par M. l'abbé Bernard, p. 204. — L'auteur s'est mépris en alléguant à l'appui de son opinion le savant M. le Hir (*Introduction au Livre de Job*, p. 29.) Les paroles qu'il cite ne sont point de M. Le Hir, mais de l'auteur de l'Introduction, qui affirme d'ailleurs que l'inspiration des Livres saints est *universelle* et qu'elle garantit *tous les faits importants*. S'il semble excepter les faits moins importants, c'est sans doute pour cette raison qu'il peut y avoir dans les détails des fautes de copistes et de légères altérations.

la certitude d'un seul miracle, d'un seul fait des Livres Saints? Que deviendront le *Depositum custodi*, et les *Commonitoires* si souvent cités de Vincent de Lérins? Au lieu d'étudier et de suivre les Pères, comme le veut le concile de Trente, ne faudra-t-il pas étudier l'Écriture dans les livres des rationalistes?

La foi en sera plus facile, dit-on. Non ; elle en sera moins solide : elle aura perdu une partie de ses preuves. Et puis les concessions faites au scepticisme ne suffiront pas à le contenter ; elles provoqueront, au contraire, de nouvelles exigences de sa part : après lui avoir sacrifié les miracles, il faudra lui abandonner les mystères (1).

L'influence de la nouvelle opinion sur l'inspiration s'est fait sentir aussi dans la prédication contemporaine ; on a vu s'y produire de fâcheuses contradictions dans la manière d'expliquer les Livres Saints ; les récits bibliques y ont parfois été traités, au nom de la science, avec une légèreté qui blesse profondément la foi et la piété des fidèles. Il y a lieu de craindre que ces théories, dont naguère les seuls rationalistes étaient partisans, ne se répandent dans l'Église, au grand détriment de la saine doctrine. *Caveant consules!*

L'abbé Rambouillet.

(1) Je citerai à regret, comme preuve et comme exemple, un article de M. H. Martin, publié dans les *Annales de philosophie chrétienne* (Août 1880), où il ne craint pas de dire que saint Paul, après avoir énoncé des opinions fausses dans ses premières Epîtres, les a rétractées de la manière la plus expresse dans des Epîtres postérieures. Il ne s'agit pas là de faits historiques, mais d'assertions doctrinales et de prédictions formelles.

UN DÉFENSEUR PROTESTANT DE LA PAPAUTÉ

DAVID URQUHART

I

Le 20 février dernier, le Souverain Pontife Léon XIII répondait aux félicitations du Sacré Collège, pour le troisième anniversaire de son élévation sur le trône de saint Pierre, et s'exprimait ainsi :

« A l'heure présente, dans presque toutes les contrées du monde, « l'Église catholique a à déplorer de nouveaux attentats et de nou- « velles offenses à ses droits sacrés; sa liberté est opprimée ou « entravée; son influence pacifique et salutaire est combattue en « mille manières. *Le secours puissant qu'elle peut prêter pour le « salut de la société, et que, dès les premiers jours de Notre Ponti- « ficat, nous avions offert à ceux qui tiennent en mains les destinées « des peuples, n'a pas été, par malheur, accueilli comme il « convenait.* »

Ces dernières paroles de l'auguste Pontife se rapportent à l'un des phénomènes les plus étranges et les plus alarmants de l'époque actuelle. L'Europe est malade; les souverains le savent : parfois même, ils l'ont appris à leurs dépens: ils ont conscience de la gravité du mal; ils ont conscience aussi de l'efficacité des remèdes offerts par les Souverains Pontifes ; et ils refusent obstinément ces remèdes. Lorsque le Pape prend la parole, les souverains l'écoutent avec courtoisie. Ils pensent même, en leur âme, que le Pape a raison; surtout ceux qui ont vu tourner contre eux des armes régicides, et qui ont porté leurs mains à leur front ou à leur poitrine, pour les retirer rougies de leur sang (1); mais ils font, vis-à-vis de leurs peuples, comme s'ils n'entendaient rien. Lorsqu'il s'agit de gouverner, ils dédaignent les moyens proposés par le Pape; et ils n'ont qu'un

(1) Depuis le jour où ces lignes ont été écrites, les souverains de l'Europe ont reçu une leçon plus terrible encore.

souci : se soustraire et soustraire leurs peuples à l'action de son influence.

Cette influence, qui serait si grande et si utile, n'existe plus sur les gouvernements. Elle s'exerce encore sur les consciences individuelles ; mais il lui est défendu de sortir de ce domaine. Beaucoup de catholiques, même fervents, ne croient plus à la possibilité de rétablir, sur la chrétienté, cette grande prépondérance morale des Souverains Pontifes, qui en avait fait, pendant si longtemps, les arbitres du monde.

Cependant, cette place, à la tête de la chrétienté, leur appartient de droit ; et leur reviendra, si l'Europe doit jamais retrouver ses vraies conditions d'équilibre.

Je ne saurais entrer dans de longs développements ; mais, dût-on me jeter la pierre, dans ce siècle indépendant, où la vertu qui manque le plus, c'est l'indépendance même, je ferai un aveu. Quand je me plais à former d'ambitieuses espérances pour l'avenir du monde, c'est à cette pensée que je m'arrête : le Pape reprenant la direction morale des sociétés devenues vraiment libres, et entrées dans la voie de surprenants progrès.

Je me représente alors comme réalisé, en quelque sorte, le grand projet conçu par Henri IV, qui voulait transformer l'Europe en une vaste république chrétienne présidée par le Pape. Lorsqu'Henri IV traçait ce plan, il se faisait une idée admirablement juste et grande des besoins de la chrétienté. Il ne donnait pas l'Europe au Pape ; il lui assignait un territoire, nécessaire alors comme aujourd'hui, pour assurer son indépendance. Ce n'était pas sa puissance temporelle qu'il voulait augmenter ; il avait pour but d'exalter en sa personne, pour le bien des nations, l'autorité du pontife, la justice de l'arbitre, et la bonté du père.

Le noble projet du grand roi fut le dernier hommage public rendu aux papes, comme chefs naturels de la chrétienté.

Aujourd'hui les papes, non seulement, ne sont plus arbitres des nations ; non seulement, ils ont perdu toute action et toute influence sur les gouvernements ; mais ils sont devenus les victimes de l'oubli funeste de la justice sociale, contre lequel ils n'ont cessé de prémunir les peuples ; ils sont dépouillés de leurs États et odieusement persécutés. Ils sont abandonnés par les nations et par leurs chefs. Quand ces derniers ne sont pas spoliateurs, ils sont complices par leur silence.

Dans ces tristes conditions, les Souverains Pontifes n'ont pas manqué de défenseurs vaillants et respectueux. Notre siècle, qui a vu tous les crimes contre le Saint-Siège, a entendu aussi les magnifiques revendications des catholiques fidèles. Mon but n'est pas de m'en occuper ici. Je veux rappeler, par ce travail, le témoignage d'un homme qui n'appartenait pas à la religion Romaine.

II

David Urquhart partit du sein du protestantisme; mais il était si loyal ami de la vérité, qu'il ne regarda pas en arrière lorsqu'il lui fallut arriver. Ce fut l'étude du droit des gens qui le conduisit à reconnaître la nécessité, pour le monde, du grand rôle des Souverains Pontifes. En présence de cette conclusion, il ne calcula pas, avec effroi, le chemin parcouru. Il ne demanda pas à sa conscience, qui aurait pu lui en donner, des motifs pour fuir; mais des motifs pour approcher; et, entrant en plein dans les conséquences des principes qu'il avait posés, il conclut, sans faiblesse, au devoir, pour les nations, de chercher leur salut dans le retour à l'Église Romaine.

Je n'ai pas la pensée d'offrir une étude complète de la vie et des idées de M. Urquhart; le côté politique de sa carrière est connu. Je veux seulement parler de son rôle, pendant les dernières années de son existence ; les adversaires de l'Église gardent, avec ensemble, sur cette intéressante période, un silence absolu.

Voici, d'abord, dans quelles circonstances M. Urquhart fut amené à diriger ses réflexions sur le droit public international.

M. Urquhart naquit, en 1805, dans le comté de Cromarty, en Ecosse. Il fut élevé dans la religion presbytérienne, et fit ses études à Oxford. Il chercha sa voie pendant quelque temps. Encore indécis sur son avenir, il partit, en 1827, avec lord Cochrane, son oncle, désigné pour diriger les opérations navales des Grecs. Un Français, M. Blark, établi à Smyrne, y avait fondé un journal, dans lequel il manifestait hautement ses sympathies pour les Turcs. Il dénonçait vigoureusement les ambitions secrètes de la Russie, et accusait l'Angleterre de faire le jeu de cette dernière puissance. Il se montrait, par là même, inexorable pour l'amiral anglais, dont il critiquait tous les actes. M. Urquhart, avec la générosité de la jeunesse, part pour Smyrne, et se présente chez M. Blark, pour lui demander des explications. M. Blark, avec une chaleur toute

française, lui expose ses idées. A peine a-t-il parlé, que M. Urquhart est entièrement gagné. Il reconnaît qu'il a fait fausse route. Il regrette loyalement d'avoir pu donner son concours dans une entreprise aussi injuste contre le pouvoir Ottoman. Il méprisait la Turquie; maintenant il désire la connaître; et il se met à l'étudier sérieusement. Plus il avance dans ses recherches, et plus il est frappé de la constatation de cette vérité émise par M. Blark : La Turquie peut contenir de nombreuses causes de décadence; mais il est un grand principe que, presque seule, elle conserve encore, c'est le respect du droit des gens.

Nous empruntons tous ces détails biographiques à un très remarquable article du R. P. Ramière, paru pendant le Concile. L'éminent religieux raconte qu'il a entendu M. Urquhart, lui-même, « attribuer, à une parole sortie de la bouche d'un soldat turc », sa conversion complète à des idées plus justes sur le droit des gens. La Russie avait déclaré la guerre, sans motifs justifiés, à la Turquie. L'armée turque restait immobile devant l'invasion de son territoire. M. Urquhart, interrogeant, par la suite, un soldat turc, resta surpris de cette réponse : « Nous ne pouvions pas attaquer les Russes; car, le Fetva n'ayant pas été promulgué, nous nous serions rendus coupables de meurtre, si nous eussions mis à mort nos ennemis. »

Le Fetva est un jugement qui émane, non pas de l'autorité civile, mais bien de l'autorité religieuse. Ce jugement intervient pour déclarer la légitimité de la guerre, et pour rassurer les consciences. Frappé de ces découvertes, inattendues dans cet ordre de choses, M. Urquhart poursuivit ses investigations. L'histoire de l'Europe, sincèrement étudiée, le conduisit aux sources chrétiennes du droit des gens, tel qu'il fut si longtemps observé, le *corpus juris canonici.* Un esprit moins loyal eût reculé; M. Urquhart devait aller plus loin. Il avait constaté les heureux résultats d'une pratique séculaire de la justice dans les rapports internationaux. Il conclut hardiment au rétablissement de l'autorité de l'Eglise et de son code du droit des gens. Il se promit de consacrer sa vie à la propagation de la nouvelle doctrine; et il tint parole.

III

La doctrine de M. Urquhart est tirée du droit canonique; il semblerait, par là même, inutile d'en parler. Je crois devoir en dire

quelques mots. La vérité, en cette matière, est peu connue, même de ceux qui, en toute autre chose, ne pactisent jamais avec l'erreur.

M. Urquhart rappelle ce grand principe : *qu'il n'y a de différence entre un peuple et un individu, que dans le nombre; et que pour l'un comme pour l'autre, la loi repose sur les dix commandements.* Les peuples, en particulier, doivent obéir, dans leurs rapports avec les nations voisines, aux quatre commandements suivants :

Tu ne tueras point.
Tu ne déroberas point.
Tu ne porteras point de faux témoignage.
Tu ne convoiteras pas le bien d'autrui.

Les peuples sont tenus à respecter la vie et la propriété de leurs voisins. Un juste motif peut seul leur permettre de courir aux armes; par exemple, une menace à l'intégrité du territoire, ou un outrage à la dignité nationale. Ces vérités sont également rappelées par l'éminent auteur de la *Réforme Sociale.* Elles causent, en général, beaucoup d'étonnement, à cette époque où l'on ne croit plus au règne de Dieu sur les sociétés. L'obligation, pour les nations, de respecter la loi divine, n'en existe pas moins. Cependant, cette loi est toujours violée; les guerres de ce siècle sont toutes illégales. M. Urquhart n'hésite pas à ranger, dans cette catégorie, toutes les opérations de nos flottes et de nos armées. On ne sait même plus qu'engager une guerre illégale, c'est faire acte de pirates, de brigands, c'est commettre un meurtre collectif.

Quand un meurtre individuel est commis, chacun s'émeut; on traque le coupable, on l'arrête, on le juge, et on lui fait expier son crime. D'où vient donc que chacun reste impassible devant le meurtre collectif, produit par une guerre sans justice et sans nécessité? Il existe, dans l'Inde, une association, dite des Thugs, qui ne considère pas le meurtre individuel comme un crime. En matière de droit international, les Européens pensent comme les Thugs. Quelles sont les causes de cette indifférence coupable? Pourquoi les nations ne savent-elles plus exercer, sur leurs gouvernements, cette honnête pression qui les fait reculer ou qui les fait agir? Les nations dont les gouvernants veulent faire injustement la guerre, ne savent plus protester contre l'injustice. Les nations qu'on attaque sans motifs, symptôme plus triste encore! ne savent plus s'indigner, en appeler à la loi, et punir ces infractions comme

elles le méritent. Les recherches de M. Urquhart, sur ce point, l'ont amené à une conclusion bien importante.

Cette conclusion se présente souvent, à notre époque; on peut même dire qu'elle s'impose à l'observation dans plusieurs ordres de choses : c'est qu'il faut chercher les motifs de cet oubli profond des premières notions du droit de gens dans la corruption des intelligences.

Nous avons également trouvé, sous la plume de M. Le Play, la corruption des intelligences, présentée comme le principe de maux nombreux et difficiles à guérir. On ne saurait trop réfléchir sur cette affirmation des penseurs de la science sociale. On pourrait y trouver, pour notre siècle, une cause trop réelle d'infériorité sur les époques, même les plus tourmentées, qui l'ont précédé. Autrefois, dans les périodes de crise, les cœurs étaient corrompus; mais les intelligences étaient intactes. Quand les cœurs seuls sont corrompus, il y a encore une espérance : c'est d'arriver, par la raison, à prouver que la voie est mauvaise et que les abîmes approchent. Mais lorsque l'intelligence est aussi corrompue que le cœur, où est le remède? Le langage est perverti; et il n'est plus possible de se faire comprendre. Les termes employés ne correspondent plus, dans des esprits perdus, avec la vérité de ce qu'ils représentent. C'est ainsi qu'en droit des gens, on continue à appeler guerre ce qui devrait être flétri du nom de brigandage ou de piraterie. Pour saisir, dans toute son étendue, le désordre des esprits signalé par M. Urquhart, il suffit de faire, avec lui, la remarque suivante : Aujourd'hui le droit des gens est abrogé, mais on l'a remplacé par ce qu'on appelle *la loi internationale*. La loi internationale doit se composer de l'ensemble des traités. Comme toutes les lois, elle doit être observée. Cependant, de tous les traités signés depuis un certain nombre d'années, il n'en existe pas un qui n'ait été violé. On ne s'en cache pas, on y met même une sorte de naïveté. Mais si les traités n'ont plus aucune valeur, comment ose-t-on désigner par le mot *loi* l'ensemble des traités? N'a-t-on pas le droit de dire qu'il est profané ce grand mot; et faut-il s'étonner qu'il n'éveille plus, dans l'esprit des peuples, ce respect religieux qui faisait obéir?

En perdant la vraie notion de la loi, les peuples n'ont pas conservé la vraie notion de leurs droits. M. Urquhart s'en afflige, et indique le moyen de rappeler les agresseurs au sentiment de la

justice. Une nation, attaquée sans motifs, ne doit pas, selon lui, traiter ses agresseurs en prisonniers de guerre. Elle doit les pendre, comme les Génevois l'ont fait en 1602. Attaqués injustement par le duc de Savoie, ils pendirent à leurs murailles tous les prisonniers qu'ils firent. Le duc de Savoie n'essaya point de se venger; les nations approuvèrent cet acte de vigueur; et Genève sut mériter ainsi de garder son indépendance. Sur le terrain des principes, il n'y a rien à opposer à cette thèse de M. Urquhart. Mais, en conseillant aux nations de remettre de tels moyens en vigueur, M. Urquhart semble, un instant, perdre de vue la profonde différence qui sépare le commencement du dix-septième siècle de notre siècle. En 1602, ces moyens terribles et expéditifs ont réussi; mais alors les agresseurs, malgré leur conduite, et les victimes avaient conscience du droit. Aujourd'hui que la notion en est perdue, de pareils actes, si fondés qu'ils soient en justice, ne feraient qu'attirer sur leurs auteurs les plus terribles représailles. Par une triste conséquence de la perversion des intelligences, l'opinion publique placerait au ban des nations, comme les pires violateurs du droit des gens, ceux qui, en définitive, seraient ses vrais amis et ses légitimes vengeurs. Devant une telle situation, M. Urquhart propose un autre moyen, plus pratique : c'est le retour à des institutions analogues au collège des Féciaux de Rome. Les Romains se faisaient une grande idée du droit des gens. Ce droit, jugé, d'après eux, aussi respectable que le droit civil, était confié à une juridiction spéciale, le collège des Féciaux, chargée de l'appliquer. Le droit de déclarer la guerre ou de faire la paix n'appartenait pas au pouvoir civil. Le collège des Féciaux, avec l'autorité de son caractère religieux, se prononçait, en toute justice, dans les questions litigieuses entre Rome et les nations voisines, comme un juge se prononce après les débats d'un procès particulier. L'Angleterre a possédé des institutions semblables. La Turquie en possède actuellement; nous avons vu qu'elle les a toujours scrupuleusement respectées. Le sultan Mahmoud IV a payé de sa vie une infraction au droit des gens. Il avait recommencé la guerre avec l'Autriche, sans autorisation de l'Uléma. Il restait encore quelques jours de la trêve à courir. Le sultan fut condamné, pour avoir violé le droit des gens, et condamné à mort. Cela peut sembler une exagération; mais les nations, d'après la science sociale, doivent la vie au culte de certains principes. La Turquie, si menacée, de nos jours, dans

les desseins des hommes, ne doit, peut-être, dans les desseins de Dieu, qu'à un si grand respect de ne pas mourir.

La réforme proposée par M. Urquhart a pu paraître à beaucoup de personnes, le fait d'une disposition de mécontentement systématique, à l'égard de l'époque actuelle. A quoi bon un collège de légistes? Ne trouve-t-on pas, aujourd'hui, toutes les garanties désirables? Le droit de faire la guerre, retiré à l'arbitraire du pouvoir exécutif, est confié à la sagesse du pouvoir législatif. N'est-ce pas un grand progrès pour les nations? Elles ont su placer leur tranquillité à l'abri des nécessités et des ambitions dynastiques. L'objection reste sans réponse, lorsque les assemblées législatives représentent fidèlement la pensée des nations. Malheureusement, c'est bien rare; le plus souvent, elles obéissent à une dynastie ou à un parti. Dans les deux cas, elles sont serviles. L'intérêt qui les fait agir est rarement celui du pays. Quand il faut faire la guerre, les différentes fractions qui composent ces assemblées, se rencontrent quelquefois. Mais leurs décisions, parties de points très différents, manquent presque toujours de cette véritable unanimité patriotique, qui présage les triomphes. Pour ne citer qu'un exemple récent, et qui nous concerne : en 1870, les ennemis de l'Empire, au Corps législatif, ont voté, comme ses amis, dans le sens de la guerre. Les uns votaient dans l'espérance avouée, et pourtant inavouable, de voir tomber l'Empire; les autres, dans le but, pour le moins imprudent, de doubler son prestige, et d'augmenter sa gloire. Dans toutes ces considérations, je cherche en vain le pur patriotisme.

J'ai cité la France; est-ce à dire pour cela, que la réforme demandée par M. Urquhart, remédierait chez nous à tous les inconvénients? Dans un pays sans stabilité comme le nôtre, cette institution n'échapperait pas plus que les autres, aux influences des changements de pouvoir; mais M. Urquhart parle pour l'Europe.

L'Europe entière est atteinte du même mal. Deux souverains ont su cependant garder intacts les vrais principes du droit des gens : le Pape et le sultan. La loyauté de M. Urquhart, et sa dignité de chrétien, le conduisent au Pape. Le Pape est chef d'une Église universelle. Il compte, par conséquent, des membres de son troupeau dans toutes les régions du globe. Quand une guerre éclate, il faut que le Pape éclaire la conscience de ses enfants. De plus, le Pape est roi; et presque seul dans le monde, il a su se mettre à l'abri de ce néfaste oubli du droit des gens. Il n'a trempé dans aucun crime;

il est même victime de ces violations de la justice. Il peut donc parler avec autorité. On ne pourra jamais lui reprocher sa participation à des crimes qu'il a le droit de condamner.

IV

Lorsque M. Urquhart eut bien posé les principes sur lesquels il devait s'appuyer, il se mit au travail. Comme il avait embrassé la cause de la justice et de la vérité, il vit bientôt se former autour de sa doctrine une nombreuse école d'intelligences élevées. Il fonda une revue mensuelle, la *Revue diplomatique*, qui eut une édition française, et réunit de nombreux lecteurs, même au sein des classes ouvrières. M. Urquhart avait, par sa famille, de puissantes relations en Angleterre, il voulut en avoir dans le monde entier. Il rechercha l'amitié des hommes les plus distingués de tous les pays. Il poursuivait ainsi l'espérance de voir se former, en faveur de ses idées, dans toutes les contrées de l'Europe, ce petit noyau de grandes intelligences, dont l'influence est maîtresse, et souvent créatrice de l'opinion publique.

M. Urquhart aimait beaucoup la France, et l'habita longtemps. Il y écrivit, en 1840, un livre intitulé : *la Crise*. Ce livre, écrit en français, et imprimé à Paris, déplut en Angleterre. Je n'ai pas parlé des autres œuvres de M. Urquhart; elles sont presque toutes politiques, et sortent par là même du plan que je me suis tracé. Je rappelle son livre intitulé : *la Crise*, parce qu'on lui reprocha, en Angleterre, ce que nous ne lui avons pas reproché : d'y avoir trop hautement manifesté ses sympathies pour la France.

Il avait beaucoup étudié toutes les questions relatives à notre état politique et social. Je me permettrai même de dire que l'intérêt qu'il nous portait, était rempli de clairvoyance. Il souffrait avec nous, des convulsions périodiques qui agitent notre malheureux pays. Par sa religion et sa naissance, il se trouvait parfaitement protégé contre toutes les influences de parti. Néanmoins, il proclamait hautement qu'il n'y avait qu'un seul espoir de salut pour la France : le retour à la monarchie nationale des Bourbons. Il était si ami de la vérité, que partout où il la rencontrait, il n'hésitait pas à lui rendre hommage. Lorsque Pie IX publia le *Syllabus*, M. Urquhart l'accueillit avec respect. La façon dont il en parlait, prouvait qu'avant de juger ce grand acte, et de le critiquer, il s'était cru obligé

de le lire, et de le méditer. Il donnait ainsi une sage leçon aux détracteurs contemporains. Un peu plus tard, lorsque toute la presse libérale, et une certaine partie de la presse catholique ne tarissaient pas en éloges pour le malheureux P. Hyacinthe, M. Urquhart, moins bien placé pour être bon juge, et cependant plus clairvoyant, avait aperçu le danger. Il le signalait dans sa *Revue diplomatique*, et faisait ressortir, selon l'expression du P. Ramière, « tout ce qu'il y « avait de vide dans les théories du prédicateur libéral, et de falla- « cieux dans sa terminologie ». Il fallait un certain courage pour blâmer des allures que le protestantisme était porté à approuver, et pour refuser sa sympathie à des tendances naturellement chères au libre examen. Mais M. Urquhart n'en était pas à sa première victoire sur l'erreur et les préjugés. Il appartenait à une école qu'on pourrait appeler : l'école de la bonne foi, et qui gagne tous les jours de nouveaux adhérents en Europe. Représentée en France, par des hommes éminents et sincèrement travailleurs, cette école est, je le crois, féconde en promesses pour l'avenir de la société moderne, et riche en services rendus. Étrangère aux partis politiques, elle en ignore toutes les passions, et en dédaigne toutes les complaisances. Elle ne parle que pour dire la vérité, ou ce qu'elle croit, en sa conscience, être la vérité ; elle n'écoute que pour l'entendre; elle ne regarde que pour la voir. Elle a servi et sert encore de trait-d'union entre cette vérité qu'elle aime, qu'elle a longtemps cherchée, et qu'elle possède, et la bonne volonté sincère qui ne l'a pas encore, mais qui la cherche, et demain la trouvera.

Quand elle présente une affirmation, elle se fait écouter comme un organe autorisé de la justice ; elle l'a toujours pratiquée. Ce n'est pas qu'elle ne puisse se tromper ; mais plus intègre que tant d'autres écoles, elle a su mettre sa loyauté à l'abri de tout soupçon. Du côté des champions obstinés de l'erreur, on ne compte plus les fausses gloires qu'elle a détruites, les idoles qu'elle a renversées. Du côté des défenseurs de la tradition et de l'équité, ses services ne sont pas moins appréciables. En les portant à imiter le calme et la dignité de ses allures, elle a donné plus de valeur à leurs recherches, d'autorité à leurs travaux. L'importance et la sincérité de ses conclusions leur ont fait mesurer le mal, dont ils ne connaissaient pas toute l'étendue, en dépit des accusations de pessimisme qu'on leur jetait tous les jours. Enfin, la sûreté et la précision de ses méthodes leur ont fourni des armes bien précieuses, dans le combat moderne

de la vérité historique contre les assertions révolutionnaires et des réalités sociales méconnues contre l'entraînement et les illusions des apparences.

V

C'était sur ce terrain glorieux et fécond de la bonne foi, que M. Urquhart travaillait, j'allais dire, remportait ses victoires; lorsqu'il crut, enfin, avoir rencontré l'occasion qu'il cherchait, pour le triomphe de ses idées : une bulle de l'auguste Pie IX venait de décréter la réunion d'un concile universel. Aux yeux du monde, c'était une témérité et un rêve irréalisable. Beaucoup de ceux qui étaient nés dans la religion catholique et avaient mission pour la défendre, regardèrent, avec mépris ou indifférence, la haute initiative du Souverain Pontife. Mais, pour M. Urquhart, malgré la différence de religion, cette importante nouvelle fut une grande joie et une grande espérance. Les nobles aspirations de sa vie allaient entrer dans la voie d'une prochaine et complète réalisation. Le monde avait enfin trouvé le tribunal auguste, qui allait condamner solennellement l'infraction générale du droit des gens.

M. Urquhart résuma alors toute sa doctrine dans une remarquable brochure intitulée : *Appel d'un protestant au Pape pour le rétablissement du droit public des nations.* L'exposé sommaire que j'ai donné des idées de M. Urquhart, a été puisé dans cette brochure; je n'ai presque pas à y revenir. M. Urquhart l'envoya au Souverain Pontife, avec une adresse en latin. Dans un langage très élevé, il demande à Pie IX, qu'il appelle Bienheureux Père, de diriger l'attention du concile vers l'importante question des rapports internationaux. Les développements de la brochure prouvent, cependant, qu'il ne s'arrête pas à la pensée de voir le concile prendre directement en main la réforme du droit des gens. Il comprend que c'est l'affaire d'un légiste, qui devra se charger de la rédaction du travail, et le présenter à l'Assemblée. « Ce code de la législation chrétienne une fois établi, » M. Urquhart pense « qu'on ne saurait assister à un spectacle plus grandiose, ni concevoir une œuvre plus sainte que la réunion de l'Église en corps, pour l'accepter et délibérer sur son application. »

Le droit des gens réformé demanderait des hommes nouveaux; M. Urquhart déclare de toute nécessité l'institution, à Rome, d'un collège diplomatique séculier. La chrétienté y enverrait ses hommes

d'État; la diplomatie y reprendrait ses traditions d'honneur et de sincérité. Dans l'état actuel de l'Europe, on reprocherait volontiers à M. Urquhart de n'être qu'un utopiste; mais rien n'est impossible à l'Église, l'histoire nous le montre. Dieu seul connaît toutes les surprises qu'Il tient en réserve pour Elle, auprès des générations de l'avenir. Les idées de M. Urquhart ont, du moins, le mérite d'être logiques. C'est un mérite bien rare, en ce jour où la logique est un courage. M. Urquhart voit en l'Église une grande école de droit des gens. Il n'a pas peur de conclure qu'il faut aller lui demander les principes oubliés et les notions perdues.

M. Urquhart ne se contenta pas d'écrire cette brochure. Il voulut aller travailler par lui-même, et partit pour Rome, à la veille du concile. Il fut souvent question de lui, à cette époque, et non sans motifs. La loyauté de son caractère lui fit prendre une attitude très surprenante pour ses coreligionnaires. Ceux qui le connaissaient n'en furent pas étonnés. La logique inflexible de cet esprit leur avait donné le droit de tout attendre; et ils n'attendaient pas moins de cette noble indépendance qui distinguait M. Urquhart, comme elle distingue tous les hommes supérieurs. A peine arrivé dans la Ville Éternelle, M. Urquhart s'occupa de donner un corps à ses idées sur le droit des gens, pour les soumettre à la sanction du concile. Ses nombreux voyages, et l'étude spéciale qu'il avait faite de l'Orient, l'avaient mis en relations avec un grand nombre des évêques de cette région. Il avait trouvé en eux plusieurs auxiliaires précieux, pour ses tentatives de réformes. Il allait même présenter sa proposition, par leur entremise, lorsque la grande question de l'infaillibilité pontificale fit son apparition, sous la forme d'un *postulatum* accompagné de quarante adhésions. Cette nouvelle question semblait ne se rattacher en rien au droit public international. De plus, elle était de nature à éveiller toutes les susceptibilités d'un protestant. Comment, en effet, concilier l'infaillibilité d'un seul homme avec les fantaisies sans nombre du libre examen? On pouvait donc s'attendre, en cette circonstance, à voir M. Urquhart se retrancher dans une neutralité complète. Cependant, on le vit, dès le principe, se poser en défenseur résolu des prérogatives pontificales. Il ne les envisageait peut-être qu'au seul point de vue de ses désirs et de ses espérances. Mais ses désirs étaient si sincères et ses espérances si pures, qu'ils lui méritèrent de jouir, pour cette question, des lumières de la foi catholique, dans toute leur plénitude. Dans la

généreuse campagne qu'il avait entreprise, M. Urquhart avait bien vite compris que l'Église, après avoir été l'inspiratrice des grands principes du droit des gens, en était devenue la courageuse gardienne. Il avait marché vers elle, sans hésitation. A mesure qu'il avait avancé dans ses loyales recherches, il avait senti son admiration grandir encore. Il s'était aperçu que les papes, religieux gardiens de la justice sociale, en étaient également les plus dignes organes et les seuls défenseurs. Il avait reconnu que non seulement les papes signalaient le danger, mais qu'ils attaquaient le mal jusque dans ses racines, en dénonçant solennellement l'œuvre infernale de la corruption des intelligences par l'altération du langage. Il avait applaudi de toutes ses forces aux paroles de Pie IX, condamnant l'abus de certains mots sonores et détournés de leur sens propre. C'est dans ces conditions que M Urquhart vit se poser, devant le concile, la question de l'infaillibilité des Souverains Pontifes. L'infaillibilité lui apparut alors, comme le couronnement nécessaire de l'admirable rôle des papes, fidèles champions du droit des gens. Il l'accueillit avec une très grande joie, comme l'espérance de voir s'allumer sur le monde un flambeau de vérité, où les intelligences perdues retrouveraient leur lumière. Il se promit de consacrer tous ses efforts à rehausser l'autorité du seul pouvoir humain qui eût su conserver le langage, dans toute la précision de son antique pureté. Il ne fit aucune restriction; et, acceptant la question, comme elle était posée, il entra en campagne. Dans les grandes discussions qui précédèrent les discussions, plus grandes encore, de l'Assemblée conciliaire, M. Urquhart donna des preuves éclatantes de l'étendue de ses connaissances, et de l'indépendance de son caractère. Il répondit ainsi, seulement au nom de son école, mais d'une manière bien frappante, aux objections tirées, contre la définition, de la nécessité de ne point s'aliéner à tout jamais l'esprit des protestants. Pendant que tant de *fiers* penseurs rejetaient l'infaillibilité, comme un joug insupportable, M. Urquhart en demandait une magnifique justification au bon sens, à la véritable fierté, et à la justice de l'histoire.

« La négation de l'infaillibilité pontificale, écrivait-il, le 5 jan-
« vier 1870, signifie simplement l'institution, pour tout le monde
« catholique, de la religion du Louis XIV de 1682 ou du Napoléon
« de 1801, mais sans le *grand monarque* ou le *géant des batailles.* »

C'était, sous la plume de M. Urquhart, un généreux appel

aux nobles âmes. Ces âmes, qui auraient refusé la religion du génie, pressentaient la religion que leur préparait l'avenir. Elles avaient raison d'avoir peur et de se demander, en tremblant, ce que serait le règne de demain. L'infaillibilité s'offrait à elles pour modifier la situation; elles sont allées y chercher un refuge.

VI

L'attitude si extraordinaire de M. Urquhart, l'élévation de son intelligence, la droiture de ses intentions, devaient attirer sur sa personne le regard bienveillant de l'auguste Pie IX, qui lui accorda une audience particulière, dans le mois de février. Je ne sais ce qui se passa dans cette entrevue; mais elle dut sembler bien précieuse à M. Urquhart. Il avait déjà manifesté ses sentiments à l'égard du Souverain Pontife. Il admirait en lui la hauteur de vues, la grandeur d'âme, la force de volonté, la tendresse du cœur, la piété. Il avait même déclaré que Pie IX était « le plus grand pon- « tife qui eût jamais occupé le trône de saint Pierre ». Cette audience vint encore augmenter son admiration; et un journal de l'époque put dire que M. Urquhart sortit « ravi de la bonté et de « la grâce de Pie IX envers lui ». Le souvenir d'une bienveillance si paternelle dut fortifier sa résolution et relever son courage dans les tristesses et les difficultés inséparables de la voie qu'il s'était tracée. Son attitude dans la question de l'infaillibilité lui valut bien des injures. Je n'ai pas eu entre les mains l'expression des sentiments que sa conduite fit naître, dans son pays, parmi ses coreligionnaires. Cependant, tout me porte à croire que la passion n'y entra pour rien. Chez nos voisins, la liberté est dans les mœurs; malheureusement, chez nous, elle est seulement dans les discours. Aussi l'indépendance de M. Urquhart ne fut-elle pas appréciée, comme elle le méritait. Au contraire, on lui en fit un crime; ses nobles aspirations furent travesties, et ses meilleures intentions dénaturées. Je ne rappellerai pas tous les étonnements et toutes les colères suscités par la présence, dans le camp catholique, d'un auxiliaire aussi inattendu de l'infaillibilité pontificale. Je me contenterai de citer un passage d'une brochure anonyme, sur le Concile, qui fit beaucoup de bruit alors, et s'attira une mention spéciale, dans une énergique protestation des cinq cardinaux présidents, contre les journaux et libelles gallicans. Cette brochure, intitulée :

Ce qui se passe au Concile, contient une note assez curieuse, et qui renferme l'expression du dépit et de la passion, contre la personne et les idées de M. Urquhart. Il s'agit d'un nouveau règlement conciliaire, en date du 20 février. L'auteur anonyme feint d'attribuer à M. Urquhart un rôle très important dans le Concile : « Ce « décret, dit la brochure, paraît avoir été rédigé avec la collabo- « ration d'un Anglais protestant, le docteur Urquhart, rédacteur « et, dit-on, seul lecteur de la *Diplomatic Review*, qui joue un rôle « au Concile... Cet excentrique personnage... a l'esprit hanté par « le spectre de la Russie ; après avoir inutilement cherché à inté- « resser à ses plans contre cette puissance les divers gouverne- « ments du monde, en désespoir de cause, il a pensé au Pape ; « on s'explique maintenant sa campagne. Les exaltés, qui ne sont « pas sévères dans le choix de leurs auxiliaires, ont accueilli celui-ci « avec enthousiasme. On a reproduit ses articles ; on l'a comblé « de caresses, à Rome ; on lui a fait écrire des choses violentes « contre l'évêque d'Orléans, jusqu'à accuser l'illustre défenseur « de la Pologne de seconder les projets de la schismatique Russie ; « enfin, on l'a fait recevoir par le Pape, dont on n'a pas craint de « compromettre la majesté dans cette aventure... »

Je ne relèverai pas tout ce qu'il y a d'injuste dans ce passage. Il y a presque autant d'injustices que de mots ; mais le nom de Mgr Dupanloup a été prononcé. Je suis ainsi amené à parler des relations de M. David Urquhart avec l'illustre évêque d'Orléans, et à rétablir la vérité sur ce point important. Pour trouver la première trace de ces relations, il faut remonter à deux années avant le Concile. M. Urquhart, comme je l'ai déjà dit, recherchait le concours de toutes les grandes réputations et de toutes les intelligences élevées. Aussi désira-t-il entrer en rapports avec Mgr Dupanloup qu'il avait appelé, dans je ne sais trop quelle circonstance, « la couronne et l'épée de sa communauté religieuse ». Mais il avait dans ses idées de réforme, un motif plus spécial, pour rechercher l'amitié de l'évêque d'Orléans, et demander à sa bienveillance l'honneur d'un très précieux concours. Il avait encore, présente à la mémoire, la grande voix de Mgr Dupanloup réclamant pour les droits des nations indignement violés. Il se rappelait, dans l'émotion de son âme, ce cri d'indignation parti d'un cœur d'évêque pour les souffrances de la Pologne. Il était donc sûr de rencontrer, chez l'illustre prélat, toute la compassion che-

valeresque qu'il éprouvait lui-même pour la faiblesse des nations qu'on partage, et toute l'énergie de ses revendications contre la tyrannie des oppresseurs. La première entrevue eut lieu, à Nice, au commencement de l'année 1867. Mgr Dupanloup traversait cette ville, pour aller à Rome, assister aux fêtes solennelles du Centenaire. A son retour, l'évêque d'Orléans, qui avait apprécié M. Urquhart, désira continuer les relations. Il lui écrivit la lettre suivante, pour l'engager à venir le voir :

La Combe, 18 juillet 1867.

Monsieur,

J'apprécie vos efforts patriotiques et chrétiens pour faire prévaloir, en Europe, une politique morale et favorable aux véritables intérêts de l'humanité. Je crois, comme vous, que le grand obstacle à l'établissement de cette politique est l'influence de la Russie, qui voudrait faire régner partout son double despotisme spirituel et temporel. Il est fâcheux que les nations civilisées ne comprennent pas de quel poids pourrait peser l'Eglise de Dieu dans la balance de leurs destinées futures. Que la Bulgarie, l'Arménie, etc., reconnaissent la suprématie du Pape et l'infaillibilité des Conciles, et, sur-le-champ, la propagande russe rencontrera des barrières insurmontables. Aucune nation catholique ne voudra se donner aux persécuteurs de la Pologne.

Mais pour traiter de ces grandes affaires, Monsieur, nul ne pourra vous représenter dignement et utilement. L'ambassadeur qu'il me faut, c'est vous-même, et je serai très heureux si vous voulez bien venir me voir, à Orléans, où je serai, à dater du 28 courant. Je me promets dans votre conversation beaucoup d'instruction et de lumières.

Veuillez agréez, Monsieur, mes dévoués et respectueux hommages.

FÉLIX, *évêque d'Orléans.*

M. Urquhart ne put accepter immédiatement l'aimable invitation de Mgr Dupanloup. Mais, au mois de novembre 1867, il fit le voyage d'Orléans; passa une semaine entière à l'évêché; et reçut de l'éminent prélat une promesse formelle de concours. Malgré ces débuts chaleureux, les relations en restèrent là, jusqu'au commencement de 1870. A son arrivée à Rome, M. Urquhart alla voir Mgr Dupanloup, à la villa Grazioli, le 11 janvier. Il lui rappela la promesse qu'il lui avait faite, dans leurs longs entretiens d'Orléans; et lui présenta quatre propositions qui résumaient les idées contenues dans son *Appel au Pape.* Mgr Dupanloup l'accueillit avec une certaine froideur, et ne sembla pas du tout disposé à soutenir la cause du droit des gens, devant le Concile. On a cherché à

expliquer la conduite de l'évêque d'Orléans dans cette circonstance; mais on n'a jamais pu baser de raisonnements que sur des hypothèses. Dans ces conditions, voici l'explication qui me semble la plus conforme à la prudente sagesse de l'impartialité : En 1867, à une époque relativement éloignée du Concile, et sous le charme d'un entretien avec l'éminent publiciste, Mgr Dupanloup avait pu donner une adhésion sincère à M. Urquhart, et lui promettre formellement son concours. Depuis lors, le Concile était venu, avec ses longs travaux et la variété de ses importantes questions. Mgr Dupanloup y tenait une très grande place. Il est donc bien naturel de supposer qu'il ait reculé devant ce surcroît de préoccupations et de besogne. J'ajouterai que la question de l'infaillibilité dut contribuer beaucoup à éloigner l'un de l'autre Mgr Dupanloup et M. Urquhart. Cette question n'était pas encore directement posée devant le Concile; mais elle faisait l'objet de toutes les conversations. Dans la seconde partie de l'entretien du 11 janvier, à la villa Grazioli, ce point avait été touché; et les deux interlocuteurs s'étaient séparés sans réussir à s'entendre.

M. Urquhart écrivit, dès le lendemain, à Mgr Dupanloup une longue lettre, dans laquelle il faisait un résumé exact de leurs relations jusqu'à ce jour. Il terminait en sollicitant la faveur d'un nouvel entretien, pour faire cesser le malentendu, s'il y en avait un. Mgr Dupanloup répondit, en donnant rendez-vous pour le jour même, 14 janvier. Mais cette dernière visite ne produisit aucun résultat. Nous savons, par une lettre de M. Urquhart, que les explications furent interrompues par l'arrivée de nouveaux visiteurs, et qu'elles ne furent pas reprises.

M. Urquhart ne put se résigner à garder le silence; et, le 2 février, il publia, dans la *Revue diplomatique*, toutes les pièces de sa correspondance avec l'évêque d'Orléans. Ce fut une faiblesse de sa part; mais il crut pouvoir, de cette manière, en appeler à l'opinion, et la faire juge de procédés qu'il trouvait blessants.

Dans la lettre qui fut le dernier mot des relations entre l'évêque d'Orléans et M. Urquhart, nous trouvons le moyen d'apprécier, à leur juste valeur, les assertions de l'auteur anonyme, cité plus haut. Cet auteur ne craint pas de prêter à M. Urquhart une attitude odieuse vis-à-vis de Mgr Dupanloup. Il le représente écrivant, sous la dictée des exaltés, « des choses violentes contre l'évêque d'Orléans », et accusant « l'illustre défenseur de la Pologne de seconder

« les projets de la schismatique Russie ». Or la lettre, dont je parle, commence ainsi :

Monseigneur,

M'étant rendu chez vous, hier, selon votre billet, pour recevoir une explication, je ne l'ai pas reçue. Votre Grandeur n'a pas renié les paroles : « Mon concours vous est entièrement acquis. » Mais elle les a limitées à *la question russe*, à l'exclusion de celle du Concile, etc. . . . . .

Donc, il n'y a qu'un point sur lequel Mgr Dupanlonp et M. Urquhart aient toujours été et soient restés d'accord : c'est *la question russe*, c'est la crainte de voir la Russie étendre son influence, « pour faire régner partout son double despotisme spirituel et temporel », selon les expressions de l'évêque d'Orléans. M. Urquhart, en publiant sa lettre, venait de constater sa parfaite communauté de vues, sur ce point important, avec l'illustre prélat; et il aurait choisi ce moment pour lancer contre sa personne une accusation aussi grossière et aussi dénuée de fondement. La droiture de M. Urquhart, son honneur, son admiration pour l'éclat glorieux des revendications de Mgr Dupanloup, et, à défaut de tout cela, son simple bon sens, protestent avec énergie contre de semblables allégations.

J'ai néanmoins voulu chercher ce qui avait pu servir, à l'auteur de ces calomnies, pour se faire illusion vis-à-vis de sa propre conscience. Voici ce que j'ai trouvé : Quand Mgr Dupanloup eut publié ses fameuses *Observations*, M. Urquhart crut devoir attirer l'attention du prélat sur l'effet produit en Russie par cette publication. S'adressant aux nobles sympathies de l'évêque d'Orléans pour la Pologne, il lui fit observer qu'une campagne antiinfaillibiliste profitait tout naturellement au « despotisme spirituel » de l'empereur de Russie. Il en donna pour preuve l'empressement avec lequel la *Pastorale*, comme il appelait les *Observations*, avait été répandue, en Pologne, par ordre supérieur. En tout cela, la vérité nous force à reconnaître qu'il avait raison. Plus tard, quand il rendit publique toute sa correspondance avec Mgr Dupanloup, ces considérations vinrent au jour, comme le reste; mais, dans toute cette affaire, M. Urquhart n'obéit qu'à des désirs élevés. Il avait envisagé la question sous un de ses côtés les plus vrais et dans une de ses conséquences les plus graves; il ne crut pas devoir se taire. Mais l'avertissement qu'il se permit de donner n'était, en définitive, qu'un appel aux sentiments les plus nobles de l'illustre prélat et qu'une évocation des souvenirs les plus glorieux de son histoire. Il

employa, enfin, le langage le plus modéré et le plus éloigné de la violence.

VII

La question de l'infaillibilité nous a fait perdre de vue l'objet principal des préoccupations de M. Urquhart, le véritable motif de sa présence à Rome. Cependant, il poursuivait toujours ce grand but des travaux de toute sa vie. Vers la fin du mois de janvier, Mgr Hassoun avait déposé au Concile un *postulatum* évidemment inspiré, peut-être même rédigé par M. Urquhart, et signé par un certain nombre des évêques orientaux. Ce *postulatum* demandait au Concile, « *pour la restauration de la conscience des hommes*, une « déclaration de cette partie du droit canon qui touche au droit des « gens, à la nature de la guerre, et à tout ce qui la rend ou un « devoir ou un crime ».

La question de l'infaillibilité vint absorber tous les esprits; et, lorsqu'elle fut résolue, l'invasion de Rome vint suspendre les travaux du Concile. Ce fut encore une éclatante démonstration, par l'indifférence de l'Europe, de la justesse profonde des observations de M. Urquhart. Mais les évêques durent quitter la ville des Souverains Pontifes; et la proposition de Mgr Hassoun, comme tant d'autres, attend encore une solution. Que sera-t-elle? et si le Concile fait la déclaration demandée, qu'aurons-nous le droit d'en attendre? Cette déclaration pourra-t-elle, du jour au lendemain, remédier à la situation, malgré sa gravité? Les peuples, en la recevant, s'empresseront-ils de corriger tout ce qu'il y a de défectueux dans leurs rapports internationaux? Quelque impuissante qu'elle paraisse, si le Concile la juge nécessaire, cette déclaration sera un événement. L'œuvre des conciles ne se fait pas en un jour; elle se prépare longtemps; mais, quand le monde n'y voit encore que des tentatives insensées, sa victoire surgit, et elle sauve le monde.

Il n'a pas été donné à M. Urquhart de voir même un commencement de réalisation pour ses espérances. Il est mort, à Naples, au mois de mai de l'année 1877; mais il a déposé un germe, et ce germe sera peut-être, un jour, fécond pour le salut des sociétés. Il n'est cependant pas mort sans une suprême consolation, et en désespérant de l'avenir des nations. Il a eu le bonheur de voir se lever, sur les peuples, cette autorité infaillible qu'il demandait pour redresser les intelligences et rétablir la vérité du langage.

M. Urquhart était allé si loin, il avait marché avec tant de générosité, qu'il n'avait plus, pour ainsi dire, qu'un pas à faire. Il semblait que la bonté divine, qui l'avait amené, des limites extrêmes du rationalisme, au pied du trône pontifical, allait lui donner de le franchir; malheureusement, il n'en a pas été ainsi. M. Urquhart, si logique dans toutes ses conclusions, n'a jamais aperçu la transition naturelle qui existe entre l'obéissance due par les nations au Souverain Pontife et celle qui est lui due par la conscience individuelle. Il est mort sans avoir donné à l'Église et à Pie IX, qui l'avait apprécié, la grande joie de sa conversion; mais on doit espérer que sa bonne volonté était entière, et se rappeler que la clémence de Dieu ne demande pas autre chose.

Notre siècle éloigné de l'Église nous donne parfois de consolants spectacles. De temps à autre, des adversaires de bonne foi, généralement de grands esprits, se lèvent, dans toute la fierté de leur indépendance. Ils ont vainement cherché les bases de la vie des nations et le secret de leur grandeur dans les systèmes modernes et dans les engouements révolutionnaires. Ils les demandent à une analyse minutieuse ou à une observation suivie. Quand ils arrivent aux conclusions, il se trouve qu'ils ont été désignés par Dieu, sans le savoir, pour servir d'organes à la vérité méconnue : la conscience de leur travail les a conduits à l'Église romaine. Nous qui, sans le mérite de ces longues recherches, avons aussi le bonheur de croire au grand rôle de l'Église, nous nous réjouissons, en voyant tous ces grands esprits, partis de points souvent très différents, arriver à des résultats également magnifiques pour sa gloire. Les uns, qui cherchaient le bien pour les nations, le trouvent aussi pour leur conduite. Ils vivent et meurent dans la propagation de la vraie doctrine, et dans la démonstration de cette vérité consolante, que le retour à l'Église de Dieu est le plus digne couronnement d'une vie de travail et d'honneur, comme sa plus douce récompense. Les autres, comme M. Urquhart, n'ont pas cette joie suprême; mais, comme M. Urquhart, ils vivent pour le progrès des sociétés, et meurent en léguant aux nations des conseils que l'inconséquence de leur mort, loin du catholicisme, rend, en quelque sorte, plus remarquables : Retournez à l'Église romaine; elle a fait votre force dans le passé; elle seule contient encore le secret de votre salut dans le présent, et de votre grandeur dans l'avenir.

Gaston de Carné.

LA RUSSIE ET L'ANGLETERRE

DANS L'ASIE CENTRALE (1)

L'entente créée entre l'Angleterre et la Perse, par la nécessité de réduire la puissance Afghane, ne fut ni interrompue ni affaiblie par la déchéance de Zeman Chah, elle fut, au contraire, rendue plus étroite par la crainte qu'inspirait à ces deux États la puissance de la Russie, dont les armées, maîtresses de la partie la plus importante de la Caucasie, commençaient à pénétrer dans l'Asie centrale en suivant une direction qui devait inévitablement les conduire aux Indes. Remplacée un moment, de 1807 à 1812, par une alliance avec la France, par suite d'une mésintelligence survenue entre la cour de Téhéran et celle de Londres, cette entente ne tarda pas à se resserrer plus fortement encore. L'Angleterre, redevenue toute-puissante à la cour du Chah, profita de son influence pour faire signer à la Perse et à la Russie le célèbre traité de Gulistan (1813), qui mettait fin à un état hostile datant du commencement du siècle et également nuisible aux intérêts des deux parties, mais qui avait l'inconvénient très grave de laisser indécise la question des terrains du lac Sabanga (appelé aussi, Gueuk sou), qui mettent en communication l'Arménie persane et la Géorgie.

La paix de 1815 ayant rendu à la Russie la libre disposition d'une masse de troupes aguerries, l'Angleterre, toujours inquiète pour son empire anglo-hindou, résolut d'armer la Perse et de s'en faire une première ligne de défense, pour le cas où le cabinet de Saint-Pétersbourg ferait une irruption vers le Sud. Des instructeurs anglais vinrent organiser, à Tabriz, capitale de l'Aderbidjan, apanage du célèbre Abbaz Mirza, fils favori de Feth aly Chah et grand-

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre 1881.

père du souverain actuel de la Perse, aux frais du trésor des Indes, un corps régulier de douze mille fantassins, qui furent exercés aux manœuvres des troupes anglaises et reçurent les mêmes armes et le même équipement. Cette petite armée, soutenue par la nombreuse cavalerie et la nombreuse infanterie irrégulières que le gouvernement peut mettre sur pied, aurait certainement rendu les plus grands services dans une guerre défensive; mais lancée, en 1826, sur la province russe du Karabag, et dirigée par des officiers sans expérience, elle vint piteusement échouer devant la petite ville de Choucha, et fut mise peu après dans une complète déroute par le général Paskievitch.

L'occupation par la Russie, sans accord préalable, des terrains du lac Sabanga, mis en avant par les Persans, comme le motif de la guerre, n'en fut que le prétexte, le cabinet de Saint-Pétersbourg ayant auparavant ouvert des négociations, et offert des compensations qui avaient été acceptées par le prince royal Abbaz Mirza. La vérité est que le ministère persan excité par l'Angleterre, comme le prouve le traité de garantie du 25 novembre, et s'exagérant la gravité des troubles passagers qui avaient signalé l'avènement au trône de l'empereur Nicolas, avait cru le moment venu de reprendre les provinces que les précédentes guerres lui avaient fait perdre.

Cette intempestive levée de boucliers coûta aux Persans les belles provinces d'Erivan et du Naktchivan, et une somme de 80 millions de roubles. L'Angleterre, qui les avait poussés à la guerre, les abandonna à la merci de l'adversaire qu'ils avaient si follement provoqué; mais aussi depuis cette époque (1838), la Perse qui était le boulevard des Indes est devenue, pour nous servir des propres expressions d'un agent diplomatique de la Grande-Bretagne, la première parallèle de la Russie contre les Indes.

La Perse irrévocablement perdue, il semblait que le cabinet de Calcutta, forcé de porter sa ligne de défense sur la frontière septentrionale de l'Afghanistan, allait faire tous ses efforts pour établir fortement son influence morale, à défaut d'autre, dans ces massifs dont la possession intéressait si fortement la sécurité des Indes. Cependant il n'en fit rien; et Dost-Mohamed, qui était devenu enfin, sous le titre d'émir (commandeur) (1834-1835), souverain du royaume afghan, ayant préposé de reconnaître le protectorat de l'Angleterre, à condition qu'on lui fournirait les moyens d'asseoir solidement sa domination et de faire ensuite de son pays une

monarchie assez puissante pour fermer hermétiquement l'entrée du tronçon méridional asiatique, avait vu ses offres dédaigneusement refusées.

Peu après (1836) se produisit l'affaire d'Hérat, dont voici la cause en deux mots.

Mohamed Chah, frère de Zeman Chah, qui avait érigé le Hérat en principauté indépendante sous le protectorat persan, était mort en 1829, et le prince Kamram, son fils et son successeur, après avoir, pendant plusieurs années, continué sa politique, s'était, à la suggestion d'agents étrangers, révolté contre son suzerain, avait chassé de sa capitale la garnison persane, puis, faisant alliance avec les hordes féroces du Turkestan, il avait ravagé le Khorassan Iranien jusqu'à Méched, et en avait ramené douze mille captifs, qui furent vendus comme esclaves sur le marché de Hérat. Après de longues et inutiles négociations, le chah de Perse, Mohamed Chah, père du souverain actuellement régnant, était venu assiéger son vassal rebelle; mais ce dernier, dirigé par un officier anglais, le lieutenant Pottenger, était parvenu, après une héroïque résistance de six mois, à forcer les assiégeants à se retirer. Cette victoire assurait pour un temps la sécurité des Indes, mais l'orage dissipé de ce côté ne devait pas tarder à reparaître sur un point plus rapproché.

Dost-Mohamed n'avait pas renoncé, malgré les refus du cabinet de Calcutta, à ses projets de création d'une grande monarchie afghane. Profitant d'un moment où Peschaver, capitale du Pendjab, était dégarnie de troupes, il s'en était emparé; mais forcé peu après de se retirer devant les forces supérieures du roi de Lahore, il en était revenu à ses projets d'alliance avec un État européen, avec l'Angleterre de préférence et à son défaut avec la Russie. Le célèbre Burnes, à qui nous devons de très beaux travaux sur le centre Asie, envoyé sur ces entrefaites à Caboul par le cabinet de Calcutta, pour rétablir la paix entre le souverain de l'Afghanistan et celui du Lahore, était parvenu à faire comprendre, sans trop de difficulté, à l'émir, qu'il était impossible à l'Angleterre de lui permettre de s'agrandir du côté des Indes, mais il avait adhéré à son projet de création, sous le protectorat de l'Angleterre, du grand royaume qu'il s'était inutilement efforcé d'élever tout seul, et un traité rédigé sur ces bases, avait été envoyé à Calcutta, pour être ratifié par le vice-roi.

Inaccessible par mer tant que l'Angleterre conservera sa supériorité navale : l'Inde ne peut être envahie au nord que par deux points : la vallée de Cachemire et l'Afghanistan. Le premier se trouvant gardé à cette époque par Rundjit-Sing, il ne s'agissait plus, pour assurer la sécurité de l'empire anglo-hindou, que de trouver un moyen pratique de fermer le second. La conquête directe avait l'avantage de garantir les Indes d'une manière absolue ; elle était sinon facile au moins possible, comme l'ont prouvé les expéditions anglaises de 1838 à 1842, le grand éloignement de la Russie, à cette époque ne permettant pas à cette puissance d'y mettre aucun obstacle, mais elle était coûteuse et, de plus, le pays est si pauvre, qu'il n'aurait pas produit de quoi payer les frais, d'ailleurs énormes d'une occupation anglaise. Le traité rédigé par Burnes différait de ceux que la compagnie avait passés jusqu'à ce jour avec les princes hindoux en ce sens qu'au lieu de recevoir un tribut, le gouvernement anglais s'engageait à payer un subside à Dost-Mahomed, afin de le mettre en état de créer une force capable d'asseoir fortement sa domination, et en même temps de défendre ses frontières septentrionales contre toutes les invasions à venir. C'était le système du protectorat, modifié d'après la situation des lieux et les besoins auxquels il était appelé à faire face ; c'était bien la possession de l'Afghanistan tout entier, mais une possession indirecte, précaire, limitée à la vie de son chef, mais qui aurait coûté fort peu et qui pouvait, à cette époque où rien de sérieux ne divisait encore les deux nations, permettre d'asseoir fortement l'influence anglaise dans l'Afghanistan. Cette combinaison était tout à fait dans l'esprit traditionnel de la compagnie et présentait, en définitive, de très grands avantages. Cependant lord Auckland, vice-roi des Indes, mû par un sentiment puéril de répulsion contre la personne de Dost-Mohamed, dans lequel il ne voulait voir qu'un vulgaire usurpateur, lui refusa son acceptation.

Repoussé par le cabinet de Calcutta, Dost Mohamed se tourna vers la Russie et, par l'intermédiaire d'un agent de cette puissance qui se trouvait, dans ce moment, à sa cour, conclut avec le chah de Perse un traité, dont la clause principale était, à ce qu'il paraît, l'envoi à Caboul d'une armée de quarante mille hommes. Garanti par le ministre russe à Téhéran, mais désavoué à Saint-Pétersbourg, le traité devint la cause des expéditions anglaises, de 1838 et 1842, à Caboul.

Cependant la guerre n'était rien moins qu'obligatoire, Dost Mahomed qui n'avait traité avec les Persans qu'au refus de l'Angleterre, se montrait tout près à revenir à elle. L'expédition n'était nullement nécessaire, on pouvait, sans répandre une goutte de sang, sans dépenser un écu, établir le protectorat anglais sur l'Afganistan. Mais la cour du vice-roi était alors divisée en deux partis. Pour l'un, l'émir, bien que chef d'une dynastie nouvelle, était, par son intelligence, son grand caractère, par le respect que lui portaient les siens, l'homme de la situation. L'autre mettait en avant Sudja-ul-Malk, prince nul, mais qui à défaut de mérite, avait l'avantage de représenter le principe de la légitimité. Ce fut le dernier qui l'emporta, et deux armées anglo-Hindoue, renforcées par des contingents sickes du Lahore, fournis par Rundjit Sing, envahirent l'Afganistan, par les défilés de Bolan et de Keyber, et après une campagne d'environ huit mois mirent sur le trône l'indigne descendant d'Ahmed chah.

Dost Mohamed, qui s'était d'abord réfugié à Balk (Bactres) ville sainte des Guèbre et des musulmans, vint se rendre aux Anglais et fut interné à Loudenia.

L'expédition, préparée à la hâte et mal dirigée, au dire de Burnes, fut redevable de ses succès, au moins en grande partie, au mécontentement provoqué par les exactions des serdars et des autres chefs militaires, frères de Dost Mohamed, qui s'étaient emparés du gouvernement des provinces et des cantons, et les pressuraient sans pitié. Les populations, fatiguées par les exactions continuelles et, d'autre part, leurrées par la promesse d'améliorations considérables, se défendirent mollement.

Chah Sudja placé sur le trône, les armées anglaises se retirèrent, ne laissant à la garde de leur conquête qu'un corps d'occupation insuffisant et commandé par un général incapable et goutteux. Le nouveau souverain homme nul, prétentieux, entiché de l'orgueil de sa haute extraction, n'avait, comme nous l'avons dit, d'autre mérite que celui de représenter le principe de la légitimité. Étroit d'esprit, de cœur, d'intelligence, de mœurs dissolues, un long exil l'avait usé sans l'instruire. Pour lui, la possession du pouvoir n'était qu'un moyen de satisfaire ses caprices extravagants et ses penchants déréglés. Modéré et conciliant tant que dura l'expédition, c'est-à-dire tant qu'il se trouva sous la dépendance du gouvernement anglais, à peine fut-il installé dans son palais de Caboul, qu'il s'abandonna sans mesure aux débauches les plus honteuses et les plus folles.

Livré tout entier aux favoris revenus avec lui de l'exil, il leur prodiguait l'argent, les honneurs, les gouvernements et, pour suffire à ses gaspillages insensés, recourait aux mesures violentes et aux procédés qui avaient déconsidéré le Barekzaïs. Enfin, comme s'il eût pris à tâche de blesser les sentiments les plus intimes de la nation il avait conservé auprès de sa personne une garde de sickes du Pendj'ab, vêtus à la mode de leur pays.

De leur coté, les Anglais, habitués aux races douces et soumises de l'Inde, avaient, par leurs manières hautaines, dures, par leurs injustices, par leur façon méprisante de traiter tout ce qui n'est pas Anglais, aigri les Afgans, race courageuse, fière, vindicative et en outre excitées par les agents des princes auxquels la restauration du petit-fils d'Ahmed Chah avait fait perdre pouvoir, honneurs, revenus et fortune. Le corps d'occupation qui ne croyait pas à la possibilité d'une révolte avait négligé de mettre en état de défense suffisante les hauteurs qui dominent Caboul; il ne possédait ni magasin d'armes, ni dépôt de munition, ni approvisionnement de vivres. Sur toute la ligne d'opérations, longue d'environ 1,000 kilomètres (de Firouz Abad à Caboul), à l'exception de Djelal Abad, situé entre Caboul et Peschaver, il n'existait ni abri, ni magasin, ni ressource d'aucun genre. Les fonctionnaires anglais, habitués au sans gêne de l'Inde, s'étaient dispersés dans des villas isolées très éloignées les unes des autres sans autre garantie que le prestige de leurs victoires.

L'agitation du peuple et quelques assassinats isolés d'abord, ensuite plus nombreux, tirèrent enfin le corps d'occupation de sa fausse sécurité. Le cabinet de Calcutta envoya au secours de Caboul une brigade détachée du corps d'occupation de Peschaver; mais il était trop tard, ce petit corps obligé, de lutter contre le froid, la neige et les montagnards keyberiens, auxquels le gouvernement anglais venait de retirer la pension de 100,000 francs, qu'il leur distribuait annuellement pour acheter leur neutralité, ne parvint pas à destination et se vit obligé, après une perte du quart de son effectif, de se replier sur Djelal Abad, position très importante du Keyber, qu'il conserva à son gouvernement.

L'armée anglaise de Caboul, bloquée par les neiges, démoralisée par un froid intense, manquant de vivres et de munitions, capitula. Elle devait être conduite à Djelal Abad, mais elle fut exterminée tout entière avec les employés civils et une masse énorme de domes-

tiques Hindous dans le défilé de Keyber, à peu de distance de Caboul. Quelques officiers, quelques dames anglaises, gardés comme otages par les Afghans, furent assez heureux pour se racheter des mains de ceux qui avaient pour mission d'aller les vendre aux Turkomans. Cinq mille soldats et douze mille femmes, enfants ou domestiques, presque tous Hindous payèrent de leur vie l'impéritie du gouvernement des Indes.

La garnison de Gazneh, manquant de vivres et de munitions comme celle de Caboul, éprouva le même sort. Celles de Kandahar et de Djelal Abad se défendirent énergiquement; et leur résistance, en tenant ouverts les défilés de Bolan et de Keyber, permit aux Anglais de pénétrer sans difficulté, l'été suivant, dans le cœur même de l'Afghanistan.

La vue des milliers de morts gisant encore à la place où ils avaient été frappés et que la sécheresse de l'air avait conservés presque intacts, exalta jusqu'au délire la fureur des troupes victorieuses et fit oublier à l'Angleterre que les nations civilisées doivent aux barbares l'exemple de la modération. Les villes prises d'assaut virent leurs populations entières passées au fil de l'épée sans distinctions d'âge ni de sexe. Pour laisser des traces indélébiles de leur fureur, les vainqueurs rasèrent Gazneh, Caboul et Djelal Abad, détruisant en quelques heures le travail de plusieurs générations. Ils pensaient que la terreur leur garantirait la soumission du pays mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils n'avaient fait que susciter des haines qui dureront autant que la nation afgane.

L'honneur du drapeau relevé, l'Angleterre, se donnant à elle-même le plus sanglant démenti, replaca sur le trône le même Dost Mohamed que le caprice d'un de ses vice-rois en avait fait descendre. On revenait au point de départ, après avoir sacrifié des milliers d'hommes, des centaines de millions, agité les Indes, fatigué ses populations et porté au prestige militaire de la Grande-Bretagne un coup dont il ne s'est point encore relevé.

Dost Mohamed, redevenu chef de son pays, reprit ses projets d'abaissement de la noblesse afgane et de reconstitution de l'empire d'Ahmed Chah, sans toucher cette fois aux provinces appartenant à Rundjit Sing. De 1842 à 1850, il se rendit maître du Khanat de Balk (Bactriane); quatre ans plus tard, il avait soumis à sa domination l'importante province du Kandahar, dont un de ses frères avait fait un État presque indépendant.

La prise d'Hérat par les Persans, vers 1856, vint jeter de nouveau l'inquiétude dans le sein du conseil de la Compagnie des Indes. Le gouvernement anglais ne pouvant faire de cette conquête un *casus belli*, sans donner à la Russie le droit d'intervenir, prit prétexte d'une affaire très peu intéressante pour rappeler de Téhéran son ministre plénipotentiaire, M. Murray et quinze jours après la chute d'Hérat, débarqua cinq milie hommes à Bender-Bouchir. Le gouvernement persan, comprenant la véritable cause de cette démonstration, offrit immédiatement de rendre sa conquête, mais l'Angleterre refusa.

Depuis un certain temps cette puissance cherchait à s'implanter dans le golfe Persique, pour contre-balancer, en se rapprochant de la Perse, l'influence que donnaient à la Russie un voisinage immédiat et surtout la conquête relativement récente (1828) des Khanats d'Erivan et de Naktchivan. N'ayant pu forcer la Turquie à lui vendre la ville de Bagdad et son oasis, elle cherchait une occasion de s'emparer des provinces méridionales de la monarchie persane, dont le sol, fertile et bien arrosé, donne à peu près les mêmes produits que l'Inde. Mais craignant de se lancer dans une guerre longue et coûteuse, et attachée par routine à son système de protectorat, au lieu d'attaquer directement les territoires qui excitaient sa convoitise, elle avait profité de l'aversion que leurs habitants, généralement sunnites, portent à la dynastie régnante, à cause de son origine étrangère, pour les soulever contre elle. Tant que dura la lutte, elle traîna les négociations en longueur, mais la fortune s'étant décidée en faveur des armées royales, elle signa, à Paris, le 4 mars 1857, un traité de paix, aux termes duquel le chah reconnaissait l'indépendance d'Hérat et s'engageait à la respecter.

Incomplètement rassurée, cependant, voulant mettre désormais cette ville à l'abri d'une nouvelle surprise et lui assurer un défenseur plus rapproché et en même temps intéressé à sa conservation, elle engagea Dost Mohamed à son service, moyennant un subside de trois millions de francs par an. C'était un véritable retour vers la politique de Burnes, si follement dédaignée par lord Auckland. Mais le temps des mesures de conciliation était passé, les expéditions de 1838 et de 1842 avaient creusé entre les deux nations un infranchissable abîme de haine ; et malgré les grands avantages accordés à l'émir, l'Angleterre ne put obtenir de se faire représenter, à Caboul, par une légation permanente, sa de-

mande soulèvant une opposition générale dans toutes les classes du peuple afgan. Dost Mohamed se montra personnellement fidèle à ses alliés et resta étranger à l'insurrection des Cipayes, qui aurait eu une issue bien différente, si elle avait été conduite par un chef de cette valeur, disposant personnellement d'une armée reconnue comme la plus brave de l'Asie entière.

La conquête d'Hérat, en 1863, termina avec éclat la carrière de l'émir, qui mourut douze jours après son triomphe. Soit pour mieux assurer la défense de cette importante position, soit affection paternelle, au lieu de réunir directement le Hérat à la monarchie afgane, il en fit l'apanage de son fils Eyub, le même probablement qui a battu les Anglais à Kusk y Nakiud. La mort de Dost Mahomed devint le signal d'une guerre de quatre ans, qui plongea le pays dans la misère et causa de grandes inquiétudes au gouvernement anglo-hindou. D'après un usage assez répandu en Orient, et dont les premiers rois capétiens nous ont donné des exemples, il avait désigné son successeur, et son choix était tombé sur Chiraly, son fils favori ; mais les grands vassaux préférèrent à ce dernier son frère aîné Afzal Khan, gouverneur de la province de Balk, homme sans valeur personnelle, qui semble n'avoir été, dans toute cette affaire, que l'instrument de l'ambition de son frère Azim Khan et de son fils Abder Rahman, le même que les Anglais viennent de reconnaître pour souverain de l'Afganistan, prince laborieux et intelligent, doué de qualités militaires et, de plus, gendre du Khan de Boukara.

Chir Aly, battu dans trois rencontres par l'armée des coalisés que commandait Abder Rahman, fut obligé d'aller chercher un refuge, avec son fils Yakoub Khan, encore enfant, dans la ville de Balk, où il demeura jusqu'à la mort de son frère Afzal Khan, arrivée en 1867. Chassé de cet asile par son neveu Abder Rahman, qui avait laissé Caboul à Azim Kham, pour venir prendre possession de l'apanage de son père, le prétendant fut assez heureux pour rallier à sa cause les grands du royaume, lassés d'une guerre dont la prolongation les ruinait. Devenu dès lors le plus fort, il battit l'armée commandée par son neveu, obligea ce dernier à se réfugier à Boukara, poussa sur la Perse son frère Azim Kkan, qui mourut sur la route de Caboul à Téhéran, et donna enfin au pays une paix dont il avait le plus grand besoin. Cependant son règne n'a été ni long ni glorieux. Victorieux de son fils Yakoub, qui s'était révolté contre lui, il a néanmoins terminé ses jours dans l'exil pour s'être refusé, comme

son père, à recevoir à Caboul une légation permanente, qui ne pouvait être qu'un conseil de tutelle, une sorte de protection déguisée, que la nation afgane refuse de subir. Son fils Yakoub, après un règne éphémère, a été pour le même motif emmené prisonnier à Calcutta.

Mais comme nous allons le démontrer, le but que l'Angleterre poursuit depuis le commencement du siècle, et qu'elle a manqué, en 1838, par le caprice inqualifiable de lord Auckland, le protectorat de l'Afganistan, sans lequel il n'est pas de sécurité pour l'Inde, lui a échappé pour toujours.

Lorsque, abandonné en quelque sorte à lui-même, par les ministres de Louis XV, Dupleix inventa le *Protectorat*, son intention n'était pas de faire de *ce procédé* la base de la domination française dans les Indes, c'était un moyen de faire face momentanément avec ses faibles ressources aux grandes difficultés dont il était entouré. C'était un achèvement vers la conquête, c'est-à-dire vers la prise de possession par le vainqueur du gouvernement de la contrée, vers l'initiation des vaincus à la civilisation européenne, la fusion des races, la formation d'une nation nouvelle, plus éclairée, plus riche, plus heureuse. Mais comme ce *procédé* permettait de faire beaucoup avec peu, il convenait parfaitement à une nation purement marchande, surtout à une association commerciale, qui se contentait d'un à peu près, pourvu qu'elle pût en retirer, à peu de frais, de très grands bénéfices, et pour ce motif il devint le *modus agendi* préféré de la Compagnie des Indes. Tant que la supériorité maritime des Anglais, d'un côté, et, de l'autre, le grand éloignement où se trouvait la Russie, ont mis les Indes à l'abri de toute atteinte, les inconvénients de cette *demi-conquête* sont passés inaperçus; mais depuis que les armées russes, après des fatigues inouïes, sont parvenues à quelque distance de la frontière afgane, il n'est plus possible de ne pas les apercevoir.

Jusqu'à ce jour, on s'est beaucoup plus occupé d'exploiter les Indes que de les conquérir et de les organiser, c'est ce qui fait qu'après plus d'un siècle de domination, il n'y a pas encore de fusion entre les vainqueurs et les vaincus, et ce qui fait la gravité de cette situation, c'est qu'elle n'est pas la conséquence de causes politiques, susceptibles de disparaître, mais qu'elle provient, pour la plus grande partie, de l'incompatibilité du caractère anglais, qui ne peut changer, et du mépris que l'Anglais professe généralement

pour tout ce qui est asiatique. Si l'on considère que le paysan hondou, ce producteur de richesses immenses est méprisé comme un serf, et qualifié du titre de Rayot, qui paraît être l'équivalent de celui de Raïat, employé en Turquie pour désigner tous les individus qui ne font point partie de la race conquérante, on comprendra combien l'Anglais se trouve isolé au milieu de ces populations qu'il dédaigne et qui le haïssent.

Le gouvernement de la Reine a bien pu restaurer les lacs et les canaux des princes mogols, que la Compagnie, dans son dédain pour tout ce qui n'était pas profit immédiat, avait laissé tomber en ruine, mais obligé d'obéir à la pression de l'aristocratie financière industrielle et commerciale qui domine l'Angleterre, il a dû renoncer à conquérir l'Afganistan, qui forme sa frontière naturelle vers le nord et dont l'annexion est devenue chaque jour plus indispensable, mais aussi plus impossible. Les ministres anglais, quoique plus puissants que les agents de la Compagnie, n'ont point encore pu détruire, malgré leurs abus et leurs atrocités courageusement signalées chaque jour par la presse coloniale, les gouvernements des princes indigènes. L'édifice de la domination anglaise pèche par la base, comme autrefois ceux de la domination vénitienne et génoise en Orient ; le toucher pour y faire des réparations, ce serait l'exposer à crouler ; il a besoin d'être refait en entier, et l'Angleterre ne le peut plus. Elle sent qu'elle ne peut plus contenir les Indes ; elle semble résignée à leur perte et ne paraît plus occupée que d'en retarder le moment. Dans ce but, elle évite tout ce qui pourrait attirer de ce côté les armes de la Russie. De même que l'être faible se retire instinctivement devant celui qu'il sent lui être supérieur en force, de même, l'Angleterre recule devant la Russie, pour obtenir en quelque sorte une prolongation de trêve. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter l'abandon des formidables positions de Kundahar et de Djelal Abad et son acquiescement à l'élévation au trône de l'Afghanistan, malgré son refus de recevoir une légation permanente à Caboul, du prince Abder Rahman, qu'elle sait être agréable au cabinet de Saint-Pétersbourg.

Si après avoir vu l'Angleterre, on jette un coup d'œil sur la Russie, on est frappé de la différence qui existe entre les mœurs, les idées, les tendances et la manière de procéder des deux nations. Autant l'Angleterre est marchande par ses mœurs, ses traditions et ses tendances, autant la Russie est militaire. La puissance que la

première demande aux négociations et aux intrigues, la seconde l'obtient par l'épée. Cette différence dans la manière d'agir est autant la conséquence de la position et du passé des deux peuples que celle de leur caractère.

Assise à l'extrême orient de l'Europe, comme une sentinelle avancée de la civilisation chrétienne, comme le champion de la chrétienté, la Russie reçut, au douzième siècle, le choc des hordes mogoles qui venaient de conquérir l'Asie entière. Sa chevalerie indisciplinée, folle de bravoure et de présomption, se fit écraser en détail, comme la chevalerie française à Nikopolis, par des masses plus nombreuses que les essaims de sauterelles. Le nombre l'emporta sur le courage, le droit fut écrasé par la force brutale, et pendant près de deux cents ans la Russie dut payer un tribut aux Touraniens. Mais la sagesse de ses rois et leur abnégation conservèrent à la nation son autonomie, sa religion, ses mœurs, et lui permirent d'attendre, sans avoir subi de fractionnement, que la dissolution inévitable de l'immense empire mogol vînt lui permettre de renaître à la vie politique et au progrès. Pendant toute cette douloureuse période, le Russe vécut à côté des vainqueurs, mais ne se mêla pas avec eux et ne leur emprunta que le vêtement long et flottant, encore en usage aujourd'hui chez les paysans, la selle tatare, les étriers courts et ne cessa, comme l'Espagnol des Asturies, au temps de la domination des Maures, de travailler à regagner les droits que la force lui avait ravis. La Russie a joué à l'orient de l'Europe le même rôle que la France et, plus tard, l'Espagne au midi, poussant devant elle, à mesure qu'il faiblissait, l'islam qu'elle avait pour mission de détruire en Europe et en Asie.

Chassé de Russie, le mahométisme s'était réfugié à Kazan et, de cette dernière citadelle, continuait la guerre au christianisme. La prise de cette ville par Ivan le Terrible, en 1553, et un peu plus tard l'annexion du petit royaume dont elle était la capitale, enfin la conquête d'Astrakan, qui eut lieu l'année suivante, complétèrent la délivrance de la Russie, comme, quelques années après, celle de Grenade libéra à jamais l'Espagne de la crainte des Maures.

C'est à cette lutte tantôt latente, tantôt ouverte, entre l'élément chrétien et l'élément musulman, lutte qui dure depuis plusieurs siècles et ne sera réellement terminée que le jour où l'islam aura cessé d'exister comme puissance politique, que la Russie doit le caractère profondément religieux qui a passé dans ses institutions,

caractère imprimé aussi par les mêmes causes dans les mœurs et les lois de l'Espagne du commencement de notre siècle, qui donne au gouvernement une grande puissance sur les masses, et ne commencera à s'effacer que le jour où la victoire du christianisme en Orient sera devenue définitive.

Depuis la chute de Kazan et d'Astrakan, nous voyons l'islam s'affaiblir peu à peu et se retirer vers les profondeurs de l'Orient, toujours poursuivi par la Russie, obéissant, à son insu peut-être, au rôle de champion du christianisme que lui a imposé la Providence.

L'extension de cette puissance dans le cœur de l'Asie est une des nécessités de sa situation géographique, et des tendances de ses peuples eux-mêmes, c'est une œuvre de civilisation commencée par les Rurik et continuée par les Romanof, avec la foi et l'intelligence qui en assureront le succès.

Ceux qui, dans un esprit de dénigrement, comparent les armées russes aux armées mogoles, ne les ont jamais vues que de loin à travers leurs préjugés politiques et ne les connaissent pas. Le Mogol portait avec lui la destruction, l'anéantissement. Sur son passage, le pays peuplé se changeait en désert et la terre fertile et cultivée, en sol aride et stérile. L'armée russe va partout, portant la civilisation dans les plis de son drapeau ; là ou le Mogol a semé la stérilité, la misère, la barbarie, la mort, elle porte la vie, l'intelligence, le bien-être. Le soldat russe, doux, patient, soumis, dévoué à son pays, content de peu, supportant sans murmure les fatigues et les privations, semble fait exprès pour vivifier l'Asie. Tour à tour artificier, pionnier, charpentier, briquetier, maçon, selon les besoins, il fait ses cartouches, creuse des puits, des canaux, moule des briques, bâtit des forts, des casernes, des magasins, des hôtels, des églises, laboure, sème et récolte. Dans tous les centres de quelque importance, nous avons toujours trouvé un hôtel de préfecture, un bureau et une station de poste, une auberge, une église et une école entretenue par l'État et ouverte à tous sans distinction de nationalité, de caste, de secte ou de religion. Des fortins ou, si l'on veut, des *Blokaus en maçonnerie* bien approvisionnés de vivres et de munitions, pouvant servir, au besoin, de point de ralliement et de ravitaillement aux troupes en campagne, assurent avec peu de monde la soumission des peuples récemment annexés, et servent en même temps à leur démontrer d'une manière significative que la prise de possession de leur pays est irrévocable et que toute

tentative de révolte serait immédiatement réprimée et punie. Des routes un peu primitives, mais partout praticables aux voitures, des relais de poste, des auberges, des caravenserails, des puits creusés de distance en distance, permettent de traverser rapidement non seulement les parties cultivables de la Russie asiatique, mais encore le désert des Kirghises et la zone des sables stériles, dans laquelle, seuls, les chameaux pouvaient s'engager autrefois.

La marche des Russes dans l'Asie centrale dénote, au premier coup d'œil, un peuple militaire et mérite d'être étudiée non seulement au point de vue stratégique, mais encore à celui de l'administration militaire. Rien dans le mouvement des troupes n'a été laissé à l'imprévu, tout a été étudié et préparé avec le plus grand soin, aucun sacrifice n'a été épargné pour ouvrir et ensuite pour améliorer la voie qui conduit aux Indes par l'intérieur du continent. Les cours d'eau qui, directement ou indirectement, conduisent à la Caspienne, ont reçu toutes les améliorations nécessaires pour en rendre le parcours facile; les cataractes qui interrompaient la navigation du Dniéper ont été détruites; un chemin de fer de 40 kilomètres environ, réunissant le Don et le Volga, à Sarit-sin, permet de faire passer rapidement et en masse, de la mer Noire dans le Volga et du Volga dans la Caspienne, les marchandises, le matériel, les munitions et les hommes des provinces les plus éloignées de l'empire. De nombreux services à vapeur ont été établis au prix de très grands sacrifices et fonctionnent aujourd'hui aussi bien qu'en Occident.

De 1843 à 1874, la Russie a successivement annexé à son vaste territoire, au prix des plus héroïques efforts, le Khokan, dont la capitale, Tachekend, ne renferme pas moins de cent mille habitants; les Khanats de Samarkande et de Boukara; et enfin, après des efforts surhumains et des dépenses énormes, celui de Khiva, qui lui assure d'une manière irrévocable, définitive, la domination absolue et sans lacune de l'Asie centrale.

Dernièrement enfin, elle s'est emparée de la presque totalité de l'opulente contrée, connue sous le nom de Turkestan, qui fait suite, au sud, à ces principautés; et aujourd'hui elle n'est plus séparée de l'Afganistan que par la portion non encore soumise de Khanat de Merve, dont la conquête a été interrompue depuis la mort du czar.

La Russie, nous le répétons pour mieux donner une idée exacte de sa position en Asie, n'a pas laissé de fissure dans son œuvre, sa

domination repose sur des bases inébranlables. Elle ne s'est pas contentée de dompter les populations, elle se les est assimilées au moyen d'une organisation militaire admirablement adaptée aux besoins de sa politique. Elle peut marcher en avant sans avoir à s'inquiéter des conséquences d'un revers, si un revers était possible. Elle possède, dans le Turkestan, une base d'opérations, remarquable par son étendue, sa richesse en chevaux et en bêtes de somme, ses pâturages, ses forêts, la fertilité de son sol, la qualité et l'abondance de ses eaux, la bonté de son climat, dont la température est à peu près celle de l'Allemagne en hiver, et celle de l'Italie centrale pendant l'été.

Lorsque le Khanat de Merve aura été annexé, ce qui ne présente aucune difficulté sérieuse, la Russie disposera de la presque totalité des populations turco-mogoles, qui, sous Djenghiz, Houlagou, Timour Leng, Mahmoud et Baber, ont ravagé l'Asie entière, une partie de l'Europe, et fondé le plus immense empire qui ait jamais existé. Ce n'est pas un simple appoint à ajouter à ses armées, mais une véritable armée qu'elle possède, et l'armée la mieux appropriée, par le courage et la vigueur de ses hommes, par leurs traditions, leur religion, leurs mœurs et leur parenté avec les musulmans hindous, originaires, comme on sait, des plateaux du Nord à tous les besoins d'une campagne dans l'Inde.

L'empire anglo-hindou est ouvert aujourd'hui comme en 1799 et 1800 et ce ne sont pas les soixante mille soldats européens, disséminés sur une surface immense, qui pourront le défendre contre une invasion russo-mogole, compliquée de l'insurrection des populations musulmanes et hindoues. Deux cent mille hommes, si l'Angleterre pouvait les réunir, n'y suffiraient pas. Quant à sa marine, elle ne saurait plus lui rendre aucun service pour la défense des Indes, depuis qu'un grand réseau de voies ferrées met Calcutta en communication rapide avec les points les plus éloignés du territoire. Il ne reste à l'Angleterre qu'un moyen de conserver son empire, c'est de retenir la Russie chez elle, comme elle fit au commencement du siècle pour Zemanchah, en la mettant aux prises avec un puissant adversaire.

Favorisée des sympathies des populations afganes et hindoues, de toutes les castes et de toutes les religions, disposant d'un nombre considérable de troupes aguerries, habituées au climat de l'Asie, et pouvant être massées à proximité des frontières de l'Afghanistan,

la Russie n'a plus qu'un pas à faire pour s'emparer des Indes, dont la possession lui donnera l'argent qui lui manque encore pour mener à bonne fin son œuvre de civilisation de l'Orient. Ce qui l'arrête, c'est le besoin d'assurer, avant de commencer la lutte, la sécurité absolue de ses frontières occidentales, par une alliance puissante et sincère, qui ne peut être que celle de la France, d'abord, parce que, seuls en Europe, nous avons intérêt à l'abaissement de l'Angleterre, dont la puissance et surtout la jalousie excessive gênent notre expansion coloniale, entravent le développement de notre marine, empêchent l'essor de notre commerce et de notre industrie, et ensuite parce que la possession de l'Afrique, qu'elle ne pourra plus nous disputer, compensera pour nous l'accroissement de puissance que la Russie recueillera de la conquête des Indes.

Les tentatives d'alliance entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Paris datent de très loin, mais elles ne prirent une forme précise que sous le règne de Catherine II, au moment où il fut, pour la première fois, question du partage de l'empire Ottoman. On sait qu'à cette époque l'Égypte, dont la possession comportait, en quelque sorte, celle du continent tout entier, nous fut offerte comme compensation de la prise de Constantinople par les Russes, et que le cabinet français refusa, pour cette seule raison qu'il croyait l'existence de la Turquie indispensable à la conservation de l'équilibre européen. Cette croyance fâcheuse, dont les derniers événements se sont chargés de démontrer l'inanité, et que nous ne saurions répudier trop vite et trop complètement, peut être considérée comme la cause première de nos mésintelligences avec la Russie. Napoléon Ier lui-même n'échappa point à la contagion de cette idée erronée, et son refus de céder Constantinople après Tilsitt devint la cause de la rupture de la paix, de la funeste guerre de 1812 et de sa chute.

L'assistance bienveillante que le czar Alexandre Ier nous donna, en 1815, contre l'Angleterre et la Prusse, intéressées toutes deux à notre amoindrissement, devint le point de départ d'une alliance qui dura quinze ans et contribua considérablement au relèvement de notre influence.

En 1830, la froideur de l'empereur Nicolas envers la branche cadette des Bourbons et un certain engouement pour les mœurs et les institutions anglaises donnèrent lieu à un *accord* franco-anglais, qui fut désastreux pour nos intérêts, humiliant pour notre orgueil,

qui nous conduisit à Sébastopol, où nous n'avions que faire, et nous valut, en quelque sorte, cette guerre de 1870 dont nous saignons encore.

Aujourd'hui que la dislocation de la Turquie est presque un fait accompli, rien ne saurait nous empêcher de revenir aux principes qui ont dirigé notre diplomatie au dix-huitième siècle et provoqué l'émancipation des colonies anglaises d'Amérique. La Turquie se meurt, parce que le principe théocratique sur lequel repose tout l'édifice du kalifat est contraire aux besoins des sociétés modernes, et tous nos soins, tous nos sacrifices, ne lui rendront pas la vitalité qui lui échappe. Nous n'avons qu'à nous ranger aujourd'hui du côté de l'une des deux puissances qui aspirent à son héritage. Mieux vaut, certainement, pour nos intérêts, Constantinople aux mains de la Russie, séparé de nous par toute l'épaisseur de l'Allemagne et dont l'alliance nous donnera les plus riches compensations, que dans celles de l'Autriche qui nous avoisine et dont, jusqu'à ces derniers temps, nous n'avons cessé de combattre les empiétements.

L'alliance de la Russie donnera l'Afrique entière à la France, c'est-à-dire un empire beaucoup plus étendu et beaucoup plus riche que l'Inde, sous le rapport des trésors métallurgiques qu'elle renferme dans son sein, et de la fertilité exceptionnelle de son territoire. Cette alliance est tout à fait dans l'esprit de notre diplomatie du dix-huitième siècle, elle a été populaire à l'époque du premier Empire et elle ralliera de nouveau, nous en sommes certain, toutes les opinions, dès que le public sera invité à la discuter.

Eug. GUILLINY.

NOS AMÉRICAINS

ÉPISODES DE LA GUERRE DE SÉCESSION (1)

IV

La nouvelle du départ de Georges, sur le petit bateau-cigare, portée à Summer-Cottage, jeta la crainte et l'émotion dans cette riche demeure. Madeleine n'y tint plus, et voulut courir vers l'endroit du rivage où le bateau-cigare venait de s'éloigner. En route, elle rencontra plus d'un regard soucieux, et fut renseignée, hélas! sur la disparition de la petite embarcation qu'avait dû monter son frère. On juge de ses angoisses, de sa douleur! Elle ne pouvait croire à un malheur semblable!

Quelle épouvantable torture! Pâle, haletante, le cœur battant à se rompre, le front couvert d'une sueur froide, les yeux hagards, cherchant toujours anxieusement son cher Georges et le réclamant aux marins interdits qui se tenaient sur la rive de Sullivan-Island, elle était comme folle. L'exaltation de la fièvre l'avait saisie à la nouvelle qu'elle était venue recueillir; et contre laquelle sa tendresse protestait.

— Où est-il, le bateau-cigare, où est-il?... demandait-elle, dites-moi... où est-il?

— Nous ne l'avons pas encore revu hélas! disaient les uns, tandis que d'autres gardaient un silence bien aussi affreux en semblable cas.

Mais, du fond de la poitrine de Madeleine, tout à coup, sortit un cri perçant.

(1) Voir la *Revue* depuis le 15 août 1881.

— Georges,... Georges,... mon frère,... où es-tu?... Je veux un bateau,... donnez-moi un bateau que j'aille le chercher... Georges,... Georges,... dis,... où es-tu? réponds-moi.

Et les mains levées vers le ciel, les yeux fixés sur les eaux, dont elle semblait vouloir scruter la profondeur, l'infortunée se livrait aux marques du plus violent désespoir, lorsque deux bras vigoureux s'élancent vers elle, l'étreignent et la tiennent quelques secondes embrassée : la sœur avait retrouvé son frère.

L'émotion avait été si forte pour Madeleine qu'elle faillit lui être subitement funeste. Georges fut obligé de la faire transporter et coucher à Charleston, où tout le long de cette journée, il la tint entre la vie et la mort. La fièvre tomba enfin, et tout danger fut écarté.

Mais le siège du Sumter continuait. D'heure en heure, Georges se faisait apporter des nouvelles. Il apprit ainsi qu'un des navires de l'escadre du nord avait manœuvré sous le feu du fort et était parvenu à se placer au pied de ses remparts. Prenant la forteresse en écharpe, il la battait à coups redoublés, sans avoir rien à craindre du gros canon qui avait été si funeste au vaisseau amiral. Voyant cette manœuvre hardie, les Sudistes s'étaient aussitôt mis à l'œuvre pour modifier l'installation de la formidable pièce et donner à son tir une nouvelle direction. Mais pendant ce travail nécessairement long et pénible, bien qu'il fût accompli avec la rage furieuse qu'inspire une lutte acharnée, un boulet habilement lancé vint frapper l'affût du canon et lui faire de sérieuses avaries. Ce coup était parti du vaisseau même qu'on voulait éloigner, et qui reprenait alors de plus belle sa canonnade contre les murailles, avec l'intention évidente d'y ouvrir une brèche.

Ces dernières nouvelles étaient désastreuses et jetaient la terreur dans les esprits.

Le jour baissait. L'émissaire de M. de la Jarnage revint une dernière fois, et ce fut pour annoncer que la brèche commencée s'élargissait d'une manière inquiétante, et que, si le navire ennemi n'était délogé de sa position, l'ouverture ne tarderait pas à livrer passage pour le lendemain matin aux troupes de l'escadre.

— Eh bien! que font donc les bateaux-cigares?

— Mais, M. Georges, il n'y en a plus, celui de ce matin n'est pas revenu et les deux autres sont hors de service.

Georges tressaillit. La pensée du succès de l'ennemi sur ses con-

citoyens, et de l'envahissement probable de cette partie du Sud, si chère à son cœur par le souvenir de sa famille le mit à la torture; mais après bien des calculs, il sembla tout à coup plus maître de lui, une idée et avec elle un espoir avaient traversé son esprit, il s'y arrêtait.

Madeleine dormait paisiblement. Après la fièvre et l'agitation de la journée était venu un sommeil réparateur. Tout était calme dans la chambre. Ayant recommandé sa sœur aux attentions et aux soins d'une de ces saintes filles de la charité qui apparaissent sur tous les rivages où les malheurs, la peste ou la guerre réclament leur dévouement, Georges envoya de la main vers Madeleine un baiser plein d'affection, et sortit.

Une heure après, à la faveur de la nuit, se détachait de la rive de Sullivan Island une petite barque qui portait huit hommes robustes et résolus. Les rames mises en mouvement avec un ensemble remarquable, faisaient rapidement glisser sur l'eau, le frêle esquif. Un homme de haute taille se tenait à l'avant et commandait l'expédition. Il avait une torpille à ses pieds. A l'arrière, un autre homme moins grand se tenait également debout armé d'une carabine. La barque s'avançait dans la direction du navire de l'escadre qui travaillait avec une fiévreuse activité à agrandir la brêche de la muraille. L'ombre voilait la terre et les flots. Sur la rive le calme, le repos de la nature et des œuvres de Dieu! Contraste saisissant avec l'activité dévorante du combat qui se livrait autour du Sumter. La barque glissait, glissait toujours. Le bruit des rames était heureusement couvert par celui de l'incessante canonnade du fort et du navire. L'ordre avait été donné sur ce dernier d'éteindre tous les feux.

Mais à la lueur de la lune, cette lumière que Dieu seul a le pouvoir de faire briller et d'éteindre et qui commençait à paraître, la petite embarcation, qui n'était plus qu'à deux cents mètres du navire, put se diriger résolument vers lui. Elle s'avançait en effet, dans l'ombre projetée par le Sumter, tandis que les pâles reflets de l'astre répandaient sur le pont du navire assez de clarté pour que de la barque, on pût distinguer la sentinelle qui se promenait à grands pas le long du bord. Tout à coup celle-ci s'arrêta, un léger bruit venait d'attirer son attention :

« Ramez vivement et droit sur le vaisseau », disait le jeune homme placé à l'avant de la barque et que nous avons reconnu. « Ramez vivement, allons!... courage faisait-il à mi-voix. »

Et, mûs comme par un ressort, les bras des rameurs activent leurs mouvements et lancent la barque avec une rapidité vertigineuse. La sentinelle, qui avait sans doute entendu les paroles de Georges, crie immédiatement de *stoper;* mais, à peine son ordre est-il lancé, que, de l'arrière du petit bateau, part un coup de feu, et le soldat nordiste s'affaisse pour ne plus se relever.

Attirés par la détonation, les soldats du bord courent aux armes et font de nombreuses décharges dans la direction de l'ennemi invisible. Grâce à une protection providentielle, aucun des hommes qui montent la petite barque n'est atteint par les projectiles, qu'ils entendent siffler autour d'eux, et qui vont se perdre dans les flots.

Malgré la confusion qui se produit sur le navire, les ordres ne discontinuent pas, et celui de *stoper* est donné de nouveau. Georges l'a entendu. A ce moment quelqu'un dont la vue eut pu percer l'obscurité de la nuit, eût été saisi du sang-froid, du calme de ce jeune homme, dont l'œil ardent, suivait tout à la fois les mouvements ordonnés sur le navire, et ceux qu'il faisait exécuter lui-même à la petite barque.

— Avancez toujours, » — dit-il tout bas à ses compagnons. Allons... nous arrivons...

En effet, ils ne sont bientôt plus qu'à quelques mètres du bâtiment ennemi. Georges alors se baisse, saisit la torpille, la lance vigoureusement sur le navire,... et fait prendre une direction oblique à la barque qui s'éloigne avec rapidité. Au même instant, une explosion épouvantable se fait entendre, la masse du navire est ébranlée, une voie d'eau est faite, et peu après il disparaît dans les flots.....

La petite barque ayant éprouvé une violente secousse regagne cependant la terre après avoir couru les plus grands dangers, mais sans avoir perdu un seul homme.

Georges, l'expédition terminée, rentra à Charleston où la fièvre le saisit à son tour. Il ne dit rien à Madeleine. L'émotion de la nuit l'avait brisé. Les rôles du frère et de la sœur furent changés le jour suivant, et Madelaine un peu remise elle-même, soigna Georges.

Le général Robert Lee apprit le fait de guerre de la nuit précédente, et voulut en féliciter le héros. Il lui expédia son aide de camp. Georges fut touché et honoré de ce témoignage, mais il semblait trouver tout naturel l'acte de généreux patriotisme qu'il venait d'accomplir. Quant à Madeleine qui ignorait tout, une fois

l'officier supérieur sorti, elle se jeta au cou de son frère, et lui dit en l'embrassant.

— Que je suis fière d'être ta sœur, petit frère! ô mes parents, que n'êtes-vous là pour jouir avec moi du bonheur que j'éprouve!... Cécile, chère Cécile, qu'il est digne d'affection celui qui vous aime; combien vous l'aimeriez, s'il vous était donné de connaître son héroïsme!

La nouvelle de l'événement était arrivée à Summer-Cottage, avec le nom du commandant de la barque victorieuse. L'oncle Charles à peine remis de sa blessure de Bull's-Run, se fit aider de Flavia, et se transporta à Charleston. Il voulait embrasser le sauveur du Sumter, son vaillant Georges, qui faisait palpiter son cœur de joie et d'orgueil.

Georges était au lit lorsqu'ils arrivèrent, mais déjà l'intensité de la fièvre avait diminué, et il put répondre aux témoignagnes de bonheur et de tendre admiration de son oncle.

Flavia le regardait et pleurait, puis elle le regardait encore et c'était de nouvelles larmes; car, plus que tout autre, elle avait l'instinct maternel et le sentiment du danger que le fils des la Jarnage avait couru. Elle le voyait sauf;... mais elle mesurait l'abîme qui avait englouti les marins du *bateau-cigare*.

V

Au bout de quelques heures, toute cette famille regagna Summer-Cottage où, de toutes parts, parvinrent à Georges, des félicitations qui enthousiasmaient bien plus Madeleine et l'oncle, que celui auquel elles s'adressaient. L'état de Georges exigea longtemps les soins de son entourage.

Madeleine écrivit à Cécile et ne cacha rien de ce qui s'était passé. Son cœur fraternel peignit les hauts faits de Georges et redit les éloges de ses chefs, avec toute l'émotion dont il était rempli, et elle ajoutait : « Pendant que mon frère était sous l'empire de la fièvre, il parlait sans cesse de notre chère France, de nos bons amis laissés là-bas, et votre nom, ma chère Cécile, est celui qui revenait le plus souvent sur ses lèvres. C'est peut-être de l'indiscrétion que je commets là, mais vous le savez, j'ai la réputation de parler

beaucoup, et de laisser ma plume suivre le courant de mes impressions et de mes rêves...

Pendant que Georges, par sa santé, était retenu à Summer-Cottage, la lutte au fort Sumter, se poursuivait avec acharnement.

Après le navire que Georges a fait sauter, un autre gros bâtiment de l'escadre s'est avancé pour prendre la place du premier, et continuer son œuvre de destruction. Mais, obligé de traverser des passes dangereuses, soit inexpérience, soit imprudence de son pilote, il vient échouer sur un bas-fond, semé de rochers. L'accident est aperçu de l'escadre, et aussitôt un bâtiment est lancé au secours des naufragés. Le vaisseau échoué, prend courage en voyant venir à lui ce bâtiment sauveur, mais avant que ce dernier ait pu le rejoindre, le navire en détresse s'entr'ouvre et disparaît sous les flots, avec tout son équipage. Au même moment, le remorqueur reçoit du fort Sumter, qui avait réussi à remonter le gros canon, un boulet qui le fait sombrer à son tour, à la grande joie des Sudistes.

Des onze bâtiments formant l'escadre du Nord, il n'en restait donc plus que six sur lesquels le fort Sumter redoublait son feu. Le Sud venait de triompher et de forcer l'ennemi à la retraite (1).

A l'aurore suivante, un ordre de départ émanant de l'amiral, circula sur les navires de guerre; ordre que l'escadre tout entière exécuta presque aussitôt. Une heure après, les dernières voiles avaient disparu dans la brume, et il ne restait plus un seul des bâtiments ennemis dans les eaux de Charleston. Si les hommes qui les montaient, si ces fiers marins du Nord étaient venus pleins de haine et d'ambition, ils emportaient de cette campagne, avec leurs espérances déçues, plus de rage que jamais, contre le Sud, qui venait d'infliger à leur pays des pertes si préjudiciables.

Charleston fut en fête à cette nouvelle. On arbora les drapeaux sudistes, on illumina, on pavoisa les maisons, les chants patriotiques et des cris de victoire résonnèrent de toutes parts. Il n'y eut pas un foyer qui ne voulut avoir ses réjouissances.

Pendant trois ou quatre mois, on n'eut rien à redouter de sérieux, comme attaque dans cette partie de l'Amérique; la population eut bientôt néanmoins d'autres alarmes.

(1) Malheureusement, les espérances qu'on concevait à ce moment là de ce côté de l'Amérique, devaient être bien trompeuses pour l'issue de cette terrible guerre.

Les croiseurs du Nord s'était mis plus que jamais à donner la chasse aux bateaux de commerce, qui apportaient à Charleston, les provisions de toutes sortes. Ils poussèrent l'audace jusqu'à entrer dans le port même, et se multiplièrent bientôt à tel point, qu'il devint impossible à tout marchand, de quelque nationalité qu'il fût, de pénétrer dans ces parages.

On commença à manquer de vivres et de vêtements. Le riz devint la seule nourriture du plus grand nombre. Le sol généreux du pays avait cette année, comme les années précédentes, donné ce produit en abondance; mais les hommes étaient pour la plupart dans les rangs de l'armée. Et les femmes, que cette absence obligeait à pourvoir à tout, ne pouvaient faire face aux travaux des plantations, comme il l'aurait fallu.

La récolte de riz se fit mal, et les provisions de cette précieuse denrée devinrent rares comme les autres.

Des épreuves si cruelles auraient, en bien des contrées, amené le découragement dans les esprits féminins, et leur auraient peut-être inspiré ces sentiments personnels qui font sacrifier l'intérêt du pays à l'intérêt particulier. Les tristesses patriotiques produisirent un tout autre effet chez les femmes de Charleston, et ne firent au contraire, qu'accroître leur ardeur. Elles montrèrent une énergie et une intelligence admirables. Ces victimes d'une guerre civile si longue et si sanglante, vivaient par le cœur avec leurs pères, leurs époux et leurs enfants qui combattaient. Elles s'attristaient des mauvaises nouvelles, elles s'extasiaient sur les triomphes, et quand l'épreuve se levait pleine d'appréhensions et semblait devoir démoraliser l'armée, c'était du foyer que lui venait un nouvel encouragement. Les cœurs tendres et aimants des Caroliniennes se montraient encore les plus forts pour la résistance.

Et cependant, les douleurs de la femme, pendant cette guerre, furent peut-être plus vives que celles de l'homme. Dans l'activité de la lutte, le soldat ressent surtout les souffrances physiques. Une des plus cuisantes au début, fut pour lui la privation de fumer; car ce besoin n'est pas moindre chez l'Américain, que celui de manger. Puis vinrent les privations de vêtements et de vivres, la faim s'ajoutait à l'épuisement de la fatigue et des blessures.

Les femmes apprenaient le douloureux état de dénuement où se trouvaient leurs chers défenseurs, et Dieu sait quelle douleur poignante elles éprouvaient de n'y pouvoir remédier.

Elles avaient réussi plusieurs fois dans les premiers temps à leur faire parvenir quelques vêtements, mais tout maintenant était épuisé. Il est cependant un secours qu'elles envoyèrent, secours né de leur esprit inventif et de leur cœur aux abois. Une souffrance intolérable du soldat était le manque de chaussures. Les pieds étant déchirés et ensanglantés, ils ne pouvaient supporter les marches forcées de la campagne. Les femmes se mirent à fabriquer des bottes de résistance d'un nouveau genre, avec la peau souple et solide de l'alligator.

L'alligator est un reptile de la famille des crocodiles. Il a la tête étroite, les jambes courtes mais très robustes, et les doigts des pieds armés : ceux de devant de cinq griffes crochues, puissantes, acérées; ceux de derrière de quatre seulement. Ces doigts sont réunis entre eux par une membrane comme le sont les pattes des palmipèdes. Les mâchoires des alligators sont garnies de dents aiguës, la mâchoire inférieure se prolonge jusque derrière le crâne, ce qui lui donne une force énorme en lui fournissant un point d'appui sur la partie du squelette qui soutient la poitrine. Le corps entier et la queue sont recouverts d'écailles serrées qui rendent les mouvements de l'animal difficiles, et l'obligent presque toujours à aller droit devant lui, ou à se tourner dans l'eau tout d'une pièce. L'alligator qui vit dans cette partie de l'Amérique, est inoffensif et doux, contrairement à ceux du Nil et du Sénégal. Il n'est pas agressif, et montre généralement plus de crainte que de férocité.

C'est à la marée basse que se faisait la chasse de ce monstre aquatique. En remontant le long des rivières de l'Ashley et du Cooper, soit en barque, soit à pied sur les bords, les chasseurs trouvaient ces animaux couchés sur la rive que la mer venait d'abandonner, se chauffant au soleil. Armés de carabines, ils s'en approchaient suffisamment pour arriver à viser l'œil ou les alentours de la gorge, là où les écailles sont plus tendres et plus faciles à traverser.

Ainsi, c'est grâce à cette chasse faite à l'instigation des femmes, et à l'infatigable industrie à laquelle elles se livraient ensuite, que l'armée put supporter de nouvelles marches sans trop de fatigue.

L'extrême misère au milieu de laquelle les femmes du Sud vécurent elles-mêmes pendant cette terrible guerre, n'altéra en rien leur nature forte et courageuse. Il nous a été raconté que l'une des privations qui leur fut le plus sensible, était l'absence de lumière,

dès que le soir arrivait. Le manque d'huile et de bougie les obligeait à agir à tâtons comme les aveugles, ou à se contenter de la faible lueur que pouvait donner un reste de feu dans le foyer, toujours peu ardent, car il fallait ménager aussi le combustible. Une bougie, un reste d'huile, était chose précieuse que l'on réservait pour les cas de maladie, ou de nécessité absolue.

Mais ni murmures, ni plaintes sur son sort, ne s'exhalaient du cœur de la femme; tous ses gémissements étaient pour ses soldats, et pour sa petite famille. Qui pourrait exprimer ses déchirements maternels lorsque, plus tard, vers la fin de la guerre, les vivres manquant, elle commença à voir souffrir ses plus jeunes enfants, et dut entendre ce cri navrant : « Mère, j'ai faim ! » Quelque faible déjà que fut sa ration de nourriture, la mère de famille poussa l'esprit de sacrifice et de dévouement, jusqu'à prélever encore une part qu'elle mettait en réserve pour apaiser les pleurs et les cris que la faim faisait pousser autour d'elle, tandis qu'elle était soumise aux mêmes tortures.

Sous l'influence de deux des sentiments les plus forts de la nature : la tendresse maternelle et l'amour conjugal, les souffrances s'adoucissaient, les larmes se séchaient, et l'espoir revenait au cœur de chacun.

VI

Trois ou quatre mois se passèrent au milieu des angoisses que nous venons de décrire, tandis que la guerre poursuivait au loin ses ravages, avec son cortège de blessés, de morts, de flammes et de ruines. Puis, on vit de nouveau, dans les eaux qui baignent le rivage de Charleston, les navires du Nord, mais en plus grand nombre que la première fois. Au lieu de s'attaquer comme ils l'avaient fait précédemment au fort Sumter, ils essayèrent un débarquement non loin de là, sur les rives qui s'étendent à droite. Hors de la portée du canon, ils espéraient en ouvrant des parallèles, se rapprocher peu à peu du fort et de la ville. Leur stratégie réussit; et un matin Charleston se réveilla dans la stupeur, en apprenant qu'à la faveur de la nuit précédente, quelques milliers de Nordistes étaient débarqués. L'habitant du Sud, la rage au cœur, vit que, faute d'avoir gardé un point essentiel du rivage, il venait de laisser

l'ennemi mettre le pied sur son sol. Les craintes redoublèrent dans la population, et surexcitèrent vivement les esprits. Les femmes désespérées cherchaient à protéger leur petite famille et leur intérieur contre l'envahisseur. Le peu d'hommes valides restés à Charleston, se réunirent spontanément et se préparèrent à une lutte à outrance, car ils voulaient à tout prix déloger les nouveaux débarqués. Malheureusement, il leur fallait du temps pour s'organiser, pour se rallier, pour transmettre dans chaque quartier de la ville, les ordres donnés par les chefs qu'ils s'étaient choisis, pour s'entendre sur la marche à suivre, et cela sans attirer l'attention de l'ennemi. Les heures s'écoulaient pleines de travaux et d'apprêts, mais la lutte n'était pas encore engagée que le soir était là!

On était en automne. Le ciel était blafard et sombre, le pâle soleil qui éclaira si tristement cette journée n'avait pu s'affranchir des nuages. Il y avait de l'électricité dans l'air, l'atmosphère était lourde. Soit qu'on élevât ses regards vers le ciel écrasant, soit qu'on les abaissât sur la terre inquiète, tout inspirait le chagrin et faisait présager quelque événement pénible. Une anxiété terrible pesait sur le cœur des habitants de Charleston.

Et cependant, au sein de cette ville désolée, dans son quartier le plus reculé, des chants retentissaient. Un nègre était mort, et ceux de sa race, selon l'usage des noirs, dansaient et chantaient autour de son cercueil. Leur complainte funèbre semblait une berceuse qui devait endormir l'ami glacé. Les adieux et les regrets s'exprimaient bruyamment, tant par les rondes et les danses sans fin, que par les chants auxquels répondaient les échos. A cette habitude tapageuse du nègre d'exprimer son chagrin, paraît se mêler aussi une sorte de secrète joie de voir le bonheur de l'autre vie s'ouvrir pour celui qui n'est plus.

Au milieu du silence de la ville où l'on s'attendait à une attaque prochaine, où les esprits étaient en proie à une terreur invincible, où l'habitant était sous l'empire de tant de sentiments douloureux, les éclats bruyants de cette cérémonie accompagnés de la part des nègres de sauts frénétiques, ne pouvaient qu'ajouter à la mélancolie et à la tristesse générale. Tout à coup, les chants cessent, des cris succèdent à ces lamentations modulées, une lueur sinistre vient éclairer les noirs et brillants visages... et les cris : Au feu! au feu! qui se font entendre, provoquent de toutes parts des exclamations d'effroi!

Un silence de mort succède à ces premières clameurs; toute la population de Charleston retient son haleine pour prêter l'oreille à la voix retentissante du veilleur de nuit qui, du haut du clocher, ne tarde pas à descendre et à jeter de nouveau dans la ville ces mots pleins d'épouvante : Au feu!

Comprimant les battements de son cœur, l'habitant compte à haute voix les coups que le veilleur frappe avec son marteau sur la cloche de l'église de Saint-Michaël (1). Et c'est ainsi que selon l'usage du pays, la ville entière apprend le lieu du sinistre. L'ennemi, avait choisi le quartier de la gare pour allumer l'incendie et assouvir ainsi sa haine par un nouveau moyen. Il avait, d'après les suppositions qui ont été faites, confié à un nègre l'exécution de son projet.

Chacun court à l'appel venu du clocher, chacun vole donner le secours réclamé. Un magasin de bois tout entier brûlait. Les progrès de l'incendie furent tels, dès le début, qu'on ne pût chercher à préserver le voisinage du chantier. Celui qui avait mis l'étincelle avait calculé évidemment qu'il trouverait à cet endroit un aliment précieux pour activer l'œuvre de destruction et la propager, car, en moins d'un quart d'heure, l'ilôt de maisons qui environnait le magasin était atteint. Le vent qui soufflait hâtait la marche du fléau, à un tel point qu'on ne pût arrêter ni circonscrire les ravages de l'incendie dans cette partie de la cité.

Bientôt la fumée se répand sur toute la ville; puis, se faisant jour à travers les nuages gris qu'elles ont formés, des flammes s'élèvent gigantesques. Leur sinistre lueur éclaire cette nuit horrible entre toutes, où les sanglots des vieillards, les cris des enfants et les prières de leurs mères qui les tiennent convulsivement embrassés remplissent l'air et ajoutent à l'effroi général.

Le feu gagne la gare. Les pompes agissent sans porter remède au mal, et l'énergie des habitants, la bonne entente dans les secours, tout devient inutile. Dans la gare était enmagasinées de nombreuses tonnes de pétrole. Les habitants de la cité, malgré tout leur courage ne peuvent enlever à temps ces dangereux approvisionnements et dans la crainte de nouveaux malheurs il faut éloigner de force des hommes intrépides qui s'exposent inutilement.

Un bruit subit et épouvantable ne tarde pas à se faire entendre :

(1) Temple principal des protestants de Charleston.

les tonnes ont volé en éclats. Puis, semblable à un fleuve de feu, le liquide embrasé serpente, court, laissant sur son passage aux murs qu'il a léchés de petites lueurs bleues qui bientôt se changent en flammes et agrandissent le foyer.

De l'immense gare de Charleston, il ne restera bientôt plus que des débris fumants et calcinés.

Il semble que le ciel abandonne aux mains des méchants les éléments déchaînés : un vent impétueux s'élève et porte les flammes dans la direction du centre de la ville. Là, l'incendie devait aller se propageant à chaque seconde. Après avoir fait une trouée en consumant vingt maisons de front, il continue sa marche infernale, semant partout la destruction et les larmes!

Les maisons de Charleston sont d'un aspect fort élégant, mais d'une construction excessivement légère et inflammable. Quand le bois n'entre pas, comme dans les châlets de la Suisse, en totalité dans leur construction, il y est toujours en majeure partie, et se mêle à la brique d'une façon fort originale. Presque toutes les habitations sont pourvues de balcons couverts ou de galeries en bois, soutenues les unes au-dessus des autres par des colonnettes qui les relient entre elles. Ces galeries légères, et à formes gracieuses furent, dans cette triste nuit, d'un effet désastreux. Dès que le feu atteignait une des colonnes, les flammes s'engouffraient sous les galeries qu'elles dévoraient, et la maison était perdue.

La population toute entière luttait, mais bientôt repoussée, chassée par le fléau qui gagnait, gagnait toujours, elle dut se retrancher dans Meeting-Street, la grande et large rue qui partage la ville en deux. Elle abandonnait ainsi à la fureur des flammes une grande partie de la cité, ne pouvant plus la défendre. Une fois réunis sur un même point, forts en nombre, en courage et en vaillance ; hommes, femmes, enfants, tous rivalisèrent de zèle, secondés par les pompes de la ville qui lançaient l'eau en jets continus sur les quartiers qu'on voulait protéger. Cette scène avait lieu entre Charleston-Hotel et le Mill's-House. La fournaise de l'enfer n'éclaire pas d'une lumière plus tristement vive son lugubre séjour, que les flammes de cet incendie n'éclairaient cette nuit-là ce Charleston-Hôtel, d'où l'on avait proclamé, on s'en souvient, la *sécession* et l'indépendance, au milieu des vivats et des cris de joie! Qui eut pu prédire que cette journée aurait de pareilles conséquences! Les ruines accumulées durant ces tristes heures gravaient à tout jamais

dans le cœur des habitants de Charleston le souvenir des vengeances de l'ennemi.

Une lutte gigantesque continue entre le fléau et les hommes résolus à le combattre. Partout l'eau coule dans les rues, elle tombe en flots abondants sur les toitures des maisons et des édifices.

A la marche croissante du feu, au crépitement des bois qui brûlent, aux craquements des murailles qui s'écroulent, aux explosions qui se multiplient de toutes parts, la canonnade des soldats Nordistes mêle encore son bruit saccadé et lugubre.

VII

Les rues s'encombrent de ballots, d'effets de toutes sortes, que les malheureux habitants essayent de sauver de la destruction. Pêle-mêle s'entassent les meubles somptueux et les objets d'art, avec les ustensiles et les grabats du pauvre; les vêtements de velours et de soie, et les hardes de la misère! Puis d'immenses chars récoltent sans distinction de valeur, et vont porter en lieux sûrs, ces débris de luxe et de pauvreté qui gisent à terre!

Les accidents se multiplient, les bras s'enlacent pour transporter mourants et blessés! Plus d'un homme que la guerre n'avait pu enrôler, soit en raison de son âge, soit à cause de ses infirmités, va succomber sur ce nouveau champ de bataille! Tous ceux qui ont conservé un peu de forces doivent s'employer à la defense commune. On les voit, n'écoutant que leur courage, s'élancer avec une ardeur indicible : le désespoir semble décupler leur énergie. Mais hélas! ils ont à combattre un ennemi contre lequel il n'est pas de résistance possible. Beaucoup paient de la vie leur généreux dévouement. Un faux pas les précipite dans la fournaise; les poutres et les murailles en s'écroulant en cernent d'autres, la fumée suffit à asphysier ceux qui s'avancent imprudemment... Le nombre des morts est déjà grand, et le danger ne fait qu'augmenter!... Que de douleurs!... Que de larmes!... Que de cris!...

Ce sont de toutes parts des scènes navrantes. Ici, c'est un père, qui cherche en vain à arracher sa famille aux flammes! Là, un vieillard, à genoux, qui demande à Dieu de mourir avant d'avoir vu s'écrouler le toit qui l'abritait avec les trois générations que le ciel lui avait accordées! Plus loin, une adolescente, les mains jointes, accompagnant d'un regard fiévreux sur le toit d'une maison

voisine, son fiancé, lequel la hache à la main voudrait faire au feu une part qui s'accroît toujours! Chaque fois que la fumée le cache à ses yeux, ou que les flammes s'élançant autour de lui, semblent devoir le dévorer, ce sont des cris déchirants de la part de la pauvre fille!

Mais quel drame émouvant se passe là-bas dans cette habitation d'apparence modeste? Sur la galerie extérieure, un enfant d'une dizaine d'années, pousse des cris de terreur. Le feu est à la toiture, et les flammes éclairent le visage animé, les cheveux hérissés, les bras suppliants du pauvre petit qui crie :

— Au secours... au secours... maman est malade!

A une fenêtre fermée de la même maison, deux autres têtes d'enfants sont apparues. Plus jeunes que leur frère qui fait retentir l'air de ses appels réitérés, avec l'insouciance et l'inexpérience de leur âge, ces enfants regardent au dehors, en souriant, les belles gerbes de feu qui s'élancent et qui rappelle à l'un d'eux le feu d'artifice, qu'il a vu à la dernière fête. Que leur joie fait mal! Heureux temps cependant, où l'ange gardien de notre enfance pour nous cacher les dangers embellit les circonstances de la vie les plus tristes et les plus désastreuses!

— Au secours... au secours... criait toujours leur frère, en courant affolé sur la galerie.

Au milieu de la bousculade générale, un homme a entendu son cri.

— Vite une échelle!

Et voilà que grimpant avec la rapidité de l'éclair, Georges, car c'était lui, arrive, et veut prendre le cher enfant pour le descendre à terre.

— Non pas moi... pas moi... d'abord maman... maman qui ne peut pas marcher, vite!

Et précédant son sauveur, l'enfant court, traverse la galerie, puis une pièce, deux pièces et le fait entrer chez sa mère. Pâle, maigre, n'ayant que le souffle, une jeune femme était étendue sur son lit, où la clouait une paralysie opiniâtre.

— Vite, madame, il faut fuir!

— Mes enfants, monsieur, sauvez mes enfants! répondit une voix faible et tremblante d'émotion.

— Soyez tranquille, madame, nous avons le temps, fiez-vous à moi.

L'intensité du feu éclairait cette chambre, où respiraient presque

côte à côte la mort et la vie! Les deux enfants que nous avons aperçus à cette fenêtre, ne commencent à s'émouvoir, que lorsque les bras robustes de Georges, enroulés autour du corps amaigri de leur pauvre mère l'emportent hors de la chambre. Alors seulement l'émotion les gagne.

— Maman!... maman!...

Et tout courant, les voilà qui suivent celui dont ils n'ont pas compris l'acte généreux, et qu'ils regardent comme le voleur de leur maman. Ils le poursuivent et arrivent à la galerie au moment où le ravisseur descendait l'échelle. Là, leurs cris redoublèrent.

— Maman!... maman!...

Et le plus âgé des deux, enfant de trois ans environ, se disposait déjà à prendre la voie que Georges avait suivie, lorsque la main de son frère aîné le retint.

— Attends... attends, François, dit-il, on va venir te chercher... petit frère attends.

Du bas de l'échelle, l'œil anxieux et les bras tendus pour porter secours à son neveu et aux malheureux incendiés, l'oncle Charles surveillait la pénible descente.

Les premières flammes de l'incendie de Charleston aperçues à Summer-Cottage, avaient été, pour Georges, le signal d'un départ précipité. Chargé de porter au général Beauregard, alors dans les environs de Charleston, un ordre du général Lee qui l'avait attaché à sa personne depuis sa courageuse expédition, Georges, sa mission remplie, devait passer cette nuit-là sous le toit de sa famille avant de regagner l'armée; mais l'ennemi en avait décidé autrement. Georges avait expliqué le motif de son départ à M. de Pilter, en lui désignant le ciel de feu qui éclairait la ville, et l'oncle l'avait suivi pour apporter dans cette nuit d'horreur son contingent de secours et de dévouement. Il était donc là, au bas de l'échelle, épiant tous les mouvements de son neveu, prêt à lui donner main forte.

Georges descendu, il s'élance à son tour vers la galerie, pour sauver les enfants. Le premier qu'il dépose à terre, c'est le petit audacieux qui, sans l'opposition de son frère, voulait descendre tout seul. Quand il remonte pour prendre l'aîné, celui-ci n'apercevant plus sa petite sœur, veut courir à sa recherche, l'appelle de toutes ses forces et se débat entre les bras de M. de Pilter. La surdité de ce dernier l'empêche de comprendre ses réclamations,

il n'avait pas d'ailleurs aperçu la petite fille; aussi, en dépit de la résistance de l'enfant, il le saisit et l'emporte.

L'incendie continuait son œuvre de destruction; déjà la toiture s'était en partie effondrée, et les vitres des fenêtres, volant en éclats sous l'action de la chaleur, laissaient échapper des torrents de fumée et de flammes rougeâtres.

Georges a entendu et compris les cris de l'enfant, il a vu les yeux de la pauvre mère se remplir de larmes, ses traits se contracter et sa pâleur s'accentuer encore davantage, et prompt comme l'éclair il est de nouveau au haut de l'échelle. On le voit courir, voler à travers la galerie que le feu envahit déjà, puis pénétrer dans une chambre, disparaître... revenir encore... mais hélas! il ne tient pas l'enfant! Il revoit l'œil plein d'angoisse de la pauvre paralytique, il entend les cris de terreur du frère qui redoublent, il sent leurs souffrances, et, sans calculer les dangers qu'il va courir, il s'élance de nouveau dans l'intérieur. La fumée le force à marcher en tâtonnant; mais, de tout ce qu'elle lui laisse de souffle il appelle la petite créature;... à la lueur des flammes qui se dressent sur sa route comme autant de barrières infranchissables, il va, il cherche, il court;... rien... rien... Tout à coup cependant, à la clarté du feu qui augmente d'intensité dans la chambre de la malade, près du lit désert, il a cru voir une jupe d'enfant à terre. Il s'élance, et s'empare de la pauvre petite fille immobile... L'innocente enfant avait fini par comprendre qu'il était un danger à courir et elle était retournée au lit de sa mère où la fumée l'avait suffoquée!

Georges s'échappe au milieu de la fumée et des flammes qui remplissent cette chambre, tenant son précieux fardeau. La voie par laquelle il est entré dans cette demeure n'est plus praticable. Au moment même où il allait mettre le pied sur la galerie, les colonnes minées par le feu s'abîment devant lui, avec les poutres et les planches qu'elles ne peuvent plus supporter... L'oncle Charles heureusement a vu le danger que court son neveu. Aidé d'un généreux citoyen, il parvient à mettre l'échelle devant une des fenêtres que le feu n'a pas encore atteinte. Georges, qui ne connaît pas les lieux, cherche pendant un moment le chemin qui conduit à cette fenêtre, tenant étroitement embrassée la petite fille toujours inerte. Enfin, il tient l'échelle, il en descend les échelons avec précipitation et court déposer sur les genoux de sa mère l'enfant qui, étrange instinct, tenait sa poupée serrée convulsivement sur son cœur. Mais on

s'efforce en vain de rappeler à la vie la petite créature, l'asphyxie avait été complète!... C'était plus qu'il n'en fallait pour épuiser le peu de souffle qui retenait la malheureuse paralytique à la terre... Après avoir embrassé avec toute l'effusion de sa tendresse son trésor bien-aimé retrouvé, cette mère sentit passer sur son front le froid glacial qui commençait à raidir les membres du pauvre petit corps; ses yeux en se fixant anxieusement sur ceux de sa fille, qui ne s'ouvraient plus, se fermèrent à leur tour; les battements du cœur de l'enfant qui ne purent reprendre arrêtèrent ceux de la mère! Celle-ci avait retrouvé sa fille, mais il fallait que la fille retrouvât sa mère, Dieu leur voulut les mêmes joies célestes, et la même heure en les réunissant la leur donna!

Alors, à travers les rues praticables de cette ville de feu, passa, porté par M. de Pilter et Georges, un brancard qu'escortaient deux pauvres enfants. C'était la mère et la fille qui allaient attendre sous le toit hospitalier des sœurs de la Mercy le moment où on les porterait en lieu saint. Les petits garçons la main dans la main, pleuraient, sanglotaient et faisaient entendre des appels déchirants à leur mère et à leur père! Hélas! l'une venait de mourir, et l'autre était à l'armée!...

Madeleine et sa nourrice, dont les événements avaient élevé le courage, et surrexcité les forces, étaient accourues à leur tour à l'incendie. Elles voulaient secourir, elles voulaient surtout retrouver Georges et l'oncle; et c'est dans le moment où ils s'éloignaient du centre du sinistre pour mettre à l'abri les enfants de la paralytique, qu'ils furent rejoints par les deux femmes. En vain s'efforcèrent-elles de les entraîner loin de la fournaise qui s'étendait toujours. Une détonation épouvantable vint à se faire entendre du côté des travailleurs, M. de Pilter et Georges y coururent. Madeleine alors ne pouvant se décider à les laisser seuls au danger, les suivit avec sa fidèle Flavia.

L'ennemi, au mépris de toutes les lois de l'humanité, envoyait une pluie de bombes sur la partie de la ville où le feu était plus intense, une de ces bombes était tombée dans la cheminée de la plus forte pompe à vapeur, et, en éclatant, avait déterminé l'explosion de la chaudière; il en était résulté une panique générale, qui avait dispersé tout le monde.

A ce moment, il eut semblé que le feu voulait profiter de la déroute; car, en redoublant de violence, il entoura bientôt de tous

côtés mais sans la détruire, la métropole protestante de Saint-Michaël, du haut de laquelle quelques heures auparavant le veilleur de nuit avait jeté l'alarme. Peu après, un cri s'éleva, répété avec douleur par des milliers de poitrines : — « Le feu à la Cathédrale catholique ! » — Tous les catholiques que renferme la ville, parmi lesquels les Irlandais sont en majorité se sentent atteints, et spontanément, hommes et femmes se précipitent du côté de leur église ! Ils voudraient faire un rempart de leurs corps à la maison de Dieu ! Georges est à leur tête, défendant avec l'énergie du désespoir ce lieu béni entre tous ! Son ardeur électrise ceux qui l'entourent et le secondent ; mais hélas ! l'eau commence à manquer, et il est impossible de se procurer des pompes. Elles sont toutes occupées dans les divers quartiers incendiés. Madeleine et Flavia sont là, mêlant leurs efforts à ceux de la foule. La jeune fille ne perd pas son frère un seul instant des yeux, suppliant Dieu de protéger les jours qui lui semblent mille fois plus chers depuis qu'ils sont si exposés.

Surtout du bas de l'église, où il a pris naissance, le feu s'élance par les longues fenêtres, monte, monte toujours, et enveloppe bientôt d'un vêtement de flammes l'édifice entier. Le digne et vénérable évêque, Mgr Lynch, qui, depuis le commencement de l'incendie, s'est tenu au premier rang des travailleurs et les encourageait, Mgr Lynch fut obligé de modérer l'ardeur de ses ouailles à protéger la cathédrale ; leur dévouement et leurs efforts devant être impuissants !

Au milieu de la désolation générale, alors que de toutes les ouvertures du pieux asile sortaient des torrents de flammes et de fumée, une femme, jeune encore, debout, l'œil hagard, les cheveux en désordre, regardait joyeuse et riait aux progrès de l'incendie.

— Il revient... il revient... tenez, voyez-le... voyez-le, là-bas... John... John !...

Et la pauvre folle riait, et frappait des mains en signe de joie. La gaieté sinistre de cette malheureuse créature ajoutait à la consternation et à la douleur des travailleurs.

— Voyez, dit-elle enfin. Voyez, là haut, le beau drapeau qu'il porte..., mon John... John !... viens... apporte-le,... viens montrer que tu as su le garder intact.

Et son doigt désignait la flamme qui, ayant atteint le haut de la flèche (1), se déployait et s'agitait sous l'action du vent.

(1) La flèche n'existait que depuis trois ans.

Frappées par les débris de l'incendie, les cloches rendent des sons lugubres qui semblent annoncer l'agonie du monument de la prière! A ces tintements jetés pour la dernière fois du haut du clocher aimé, bien des genoux fléchissent, bien des mains s'élèvent vers le ciel pour demander merci au Dieu de miséricorde qui, cette nuit-là, frappait son peuple à coups redoublés! Des cris, des pleurs accompagnèrent les derniers soupirs de ces voix d'airain, devenues discordantes, alors qu'entraînées par la chûte du clocher, elles tombèrent avec lui. La voûte de bois et la toiture qui la recouvre, tout s'ébranle et s'enfonce bientôt dans l'église avec un bruit terrible. Puis, la flamme s'échappe au dehors avec une nouvelle furie.

A ce moment, la folle s'élance et, avec un rire effrayant, elle va se précipiter dans les flammes, lorsque Madeleine et Flavia qui, depuis un moment, surveillaient ses mouvements, l'enlacent dans leurs bras et l'arrêtent! Pauvre insensée! elle croyait avoir retrouvé son John et depuis trois jours il était mort à la guerre! La nouvelle qui en était arrivée le matin à Charleston avait fait perdre la raison à la veuve du porte drapeau! Madeleine et Flavia l'entraînent loin de ces scènes d'horreur et de destruction qui achèvent de l'égarer.

Devant les ruines fumantes de la cathédrale, le vénérable évêque relevait les courages, et sa main pastorale s'étendait de tous côtés pour bénir mourants et blessés. Il avait des paroles d'affection et de pitié pour tous. Son cœur généreux et paternel trouvait des consolations à donner à chacun, et ranimait l'ardeur des travailleurs en réveillant leur foi et leur espérance en Dieu!

Le feu cependant s'étend toujours et longeant, sans l'atteindre la maison du descendant d'un huguenot François Manigault, il se déploie dans Broad-Street et va gagner à travers Legare-Street (1) tout le pâté de maisons qui sépare Meeting-Street de l'Ashley. Là, il s'arrête, faute d'aliments. Il avait durant ces funestes heures, détruit plus d'un tiers de la cité.

Quant aux quartiers du bas de la ville, où le feu n'avait pu exercer ses ravages, les bombes ennemies n'avaient cessé d'y pleuvoir toute la nuit.

Louise de Bellaigue, née de Beauchesne.

(*A suivre.*)

(1) Nom donné en souvenir d'une autre famille huguenote d'origine française.

MÉDITATIONS D'UN RÊVEUR SOLITAIRE

TRISTESSES. — ESPÉRANCES. — UNE AUTRE DÉFINITION DE L'HOMME

VII

Détournons-nous de cette vision pleine d'épouvantements, et ne nous lassons pas de revenir à la considération de ce qui fut jusqu'ici la vie universelle de l'humanité. Ce sera moins pour flétrir notre démence de l'heure actuelle, que pour chercher une inspiration de salut, l'inspiration de rentrer dans ce que j'ai appelé le concert de tous les peuples, de toutes les peuplades, de toutes les tribus connues de l'histoire.

Nous avons déjà parlé des temples et des autels, monuments authentiques de leurs croyances, témoins éloquents de leurs pratiques religieuses. Il y a loin certes de la pierre druidique et de l'autel des anciens Mexicains, au temple de Salomon et aux immenses et innombrables pagodes de l'Inde, mais les premiers autant que ceux-ci nous font connaître la religion des peuples de tous les âges et de tous les climats.

Nous avons constaté également que les premiers livres des nations qui possèdent des traditions écrites, sont leurs *Livres sacrés* ou des légendes mythologiques. Que nous faut-il de plus pour nous révéler le fond de l'âme humaine, à l'endroit de la religion? Et cependant ce n'est pas tout. La religion n'est pas une science limitée à un seul objet, cloisonnée dans un seul sujet d'études, ayant des applications déterminées et circonscrites, comme l'arithmétique, la géométrie, la physique, les diverses branches de l'histoire naturelle ; ou même comme le droit, la médecine, l'histoire ou la politique : non. Elle

est d'abord une science essentiellement pratique; en second lieu elle embrasse, pour les éclairer et les diriger, toutes les facultés, toutes les puissances de l'âme. Elle informe l'intelligence, elle développe la raison, elle inspire le cœur, elle dirige la volonté, elle éclaire la conscience. Aucun acte de la vie ne lui est étranger : de sorte que l'on peut dire, au pied de la lettre, qu'elle est dans l'homme et dans la société ce qu'est l'âme dans le corps, le principe de tout sentiment et de tout mouvement conforme à la nature; et qu'en elle, comme en Dieu, d'où elle descend, nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes. De là vient que nous la retrouvons partout dans ce qui constitue la vie des sociétés, dans leurs arts, dans leurs productions littéraires et scientifiques, dans les habitudes de leur vie privée, dans les pratiques de leur vie publique. L'architecture, la sculpture, la poésie, l'éloquence, les lois, les coutumes, tout chez elles est empreint de l'esprit religieux.

Les dieux Lares et les Pénates présidaient au foyer, ainsi que les grands dieux de l'Olympe au gouvernement du monde. La présence et l'image des dieux secondaires se rencontraient partout. Dans la vie domestique, tout commençait par une libation, une prière ou une offrande aux dieux protecteurs de la famille. Dans la vie publique, une cérémonie augurale présidait à la fondation des villes; les oracles étaient consultés avant toute entreprise importante; la guerre, les guerres, ces inexplicables accès de la fièvre des peuples, s'ouvraient par d'immenses sacrifices; elles se terminaient par des hécatombes d'actions de grâces. Les bienfaits de la paix se célébraient et se consacraient par l'édification de temples magnifiques.

Les assemblées où se débattaient les grands intérêts de la patrie, où se délibéraient les résolutions de haute importance, se tenaient à la porte des sanctuaires, sous le regard des images des immortels. Et alors c'était comme des assemblées de rois ou de dieux. Lorsque le populaire était convoqué pour faire entendre sa grande voix dans l'Agora ou le Forum, ces comices, toujours facilement passionnées, étaient contenues par l'ombre vénérée de Minerve, par l'ombre, plus respectée encore de Jupiter Stator. Et tous les discours qu'on venait y entendre commençaient, avec les variantes imposées par les circonstances, comme celui du roi des orateurs, devant ce délicat et libre peuple d'Athènes : « Je commence, Athéniens, par invoquer tous les dieux et toutes les déesses; je les prie d'abord de vous donner pour moi des sentiments de bienveillance qui répondent au

èle dont je suis animé pour vous et pour la République; je leur lemande ensuite, et ce point intéresse le salut des citoyens, la religion des juges et la gloire des tribunaux, qu'ils vous inspirent pour a manière dont vous devez m'entendre. »

Son accusateur également avait mis son éloquent plaidoyer sous a garde et l'inspiration des dieux : « Pour moi, avait-il dit, je viens ci n'ayant de confiance que dans les dieux, dans mes juges et dans nos lois. » Dans les dieux avant tout.

Telle était la manière de s'inspirer et de se présenter devant le peuple, de ces incomparables athlètes de la parole, qui ont nom Eschine et Démosthènes!

La guerre était déclarée, il fallait aller à la bataille. Après les augures et les sacrifices d'usage, venaient les discours et les proclamations des chefs de l'armée. Que diront-ils? Au nom de quels intérêts exciteront-ils les courages et demanderont-ils les suprêmes dévouements? Ne craignez rien d'étroit, comme la gloriole personnelle ou l'intérêt individuel. Les vilenies de l'égoïsme sont indignes de ces âmes de héros, aussi bien que les enflures d'un sot orgueil. Ne vous attendez donc pas à des harangues telles que celle-ci : « Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent! » — « L'on dira, ils en étaient! » Quel que soit le mérite de ces coups de clairon, j'aime mieux la manière antique, qui va prendre ses moyens d'action dans ce que les entrailles de l'homme ont de plus vivant et de plus noble : Souvenez-vous de vos ancêtres; pensez à vos descendants... Vous combattez pour vos autels et pour vos foyers. » *Majores et posteros cogitate... Pro aris et focis.*

Le foyer, ce sanctuaire de la famille, le foyer, consacré par les vertus des ancêtres, protégé par leurs cendres et leurs images; le foyer, gardien de la vertu des épouses, asile de l'innocence des enfants; le foyer, c'est-à-dire la patrie avec ses charmes les plus puissants, avec ses traditions les plus chères, avec ses espérances les plus caressées; le foyer, enfin, cette chose sainte et sacrée entre toutes, il ne venait cependant qu'après les autels. Quand le foyer était violé ou détruit par la fortune adverse, le vaincu emportait ses dieux dans ses bras, et ne le rebâtissait que là où il pouvait mettre ses Pénates en sûreté et leur redonner un abri respecté. La piété envers les ancêtres était sauve et les berceaux de l'avenir étaient assurés d'une protection suffisante sous la garde des dieux domestiques, sauvés des ruines de la patrie.

Les législateurs en ces temps-là, n'auraient pas estimé leur plus sages règlements dignes du respect des peuples, s'ils ne les avaient mis sous les auspices de la divinité. Leur haute raison leur disait que l'homme n'a ni assez de sagesse, ni assez d'autorité pour imposer des lois à l'homme. Ils se défiaient de leur clairvoyance et de leur désintéressement au moins autant que de leur autorité et de leur sagesse. Ils ne descendaient parmi leurs concitoyens qu'après avoir conversé avec les dieux : et ils portaient à leur front, ainsi que dans leurs vertus, le signe accepté de ce commerce surnaturel.

Ah! ce n'était pas alors au milieu de débats sans dignité, et par des hommes souvent sans lumières et sans recommandation, quelquefois ustement méprisés, que cette sainte chose, la Loi, était fabriquée. Les premiers législateurs avaient été des dieux; ceux qui vinrent après étaient des demi-dieux, des inspirés des dieux, des envoyés, des représentants de la divinité. Aussi quelle sobriété dans leurs codes! Quelle profondeur dans leurs prescriptions! Quelles longueur de vue dans leurs règlementations! Quelle recherche du bien public, même dans leurs erreurs!

Lorsque les philosophes, purement philosophes, voulurent toucher à cet édifice sobre et sévère de l'antiquité, leur génie et la science, à jamais admirables d'ailleurs, ne purent les préserver des erreurs les plus déplorables, quelquefois les plus criminelles. Quels hommes cependant qu'un Platon, qu'un Aristote, qu'un Cicéron, le plus sage de tous!

Si je les appelle *purement philosophes*, c'est pour faire entendre qu'ils parlaient seulement au nom de la raison, sans prétendre à aucune inspiration divine. Mais Dieu me garde de les accuser d'avoir voulu se passer de la religion, surtout d'avoir armé contre elle leur philosophie! N'humilions pas leurs sublimes figures jusqu'à les croire capables de pareilles extravagances.

Ils sont là, au contraire, dans la lumière de l'histoire, pour témoigner que la philosophie, la science, le génie étaient aussi religieux que la simplicité du vulgaire. Et si, d'un côté, l'on a la preuve évidente et universelle que le sentiment religieux est une des facultés naturelles de l'âme humaine; de l'autre, l'on voit avec non moins d'évidence que cette faculté, qui d'abord paraît seulement instinctive, est au fond aussi rationnelle que la raison même, puisqu'elle se développe avec la raison, qu'elle résiste aux assauts de la raison égarée par les passions, et qu'elle se fortifie dans une lutte

permanente contre d'autres instincts de la nature, qui sont gênés par elle.

VIII

Ici se présenteraient trois difficultés; mais ce n'est pas le moment de les discuter. Premièrement, l'on pourrait nous demander d'où vient cet antagonisme auquel font allusion les dernières paroles que je viens d'écrire? La nature ne se fait pas la guerre à elle-même : Si la religion était naturelle, elle ne serait pas combattue, comme il faut bien convenir qu'elle l'est. Deuxièmement, si la religion était naturelle à l'homme, elle serait une et non multiple, ainsi que l'histoire de tous les temps nous la montre. Troisièmement enfin, si la religion était naturelle à l'homme, elle ne serait pas pour les sociétés, une cause toujours subsistante de divisions profondes et de guerres acharnées.

Ceci nous mènerait trop loin, dans la présente méditation qui n'avait qu'un objet, celui de prouver que nos hommes d'Etat étaient de véritables *aliénés*, ainsi que s'exprime saint Paul; c'est-à-dire des esprits en opposition avec les besoins de l'âme, avec la saine raison; en dehors du sens commun; en hostilité avec l'histoire et avec la philosophie, avec la science sociale et la législation de tous les peuples, avec les mœurs et les pratiques de la terre entière. Or qu'est-ce que cela, si ce n'est une véritable *aliénation?* Et quel nom cela devrait-il porter, si ce n'est celui de démence? à moins qu'il ne soit plus vrai de dire *idiotisme. Nesciunt enim quid faciunt.*

Cet état mental exciterait une pitié profonde, s'il faisait moins de mal à notre chère et bien-aimée patrie. Mais les ravages de leur aliénation sont incalculables. Ils auraient raison de notre grande France, si elle pouvait mourir. Espérons qu'ils ne la tueront pas; mais ils lui auront fait des blessures que des siècles auront peine à cicatriser. Il me semble que c'est une excuse suffisante, s'il m'était échappé quelques vivacités de paroles, au courant de ces considérations. La piété envers la victime fera comprendre les sévérités de ma justice.

Je confesse que je n'ai pas assez d'empire sur moi-même, pour assister, sans une émotion qui éclate, aux entreprises dont nos ennemis font gloire. Il s'agit de l'âme des générations qui viennent, par conséquent de l'âme de la France; il s'agit du salut des mourants,

de la perpétuité du sacerdoce chez la fille aînée de l'Eglise, des secours spirituels à donner à nos pauvres soldats, la fleur de notre jeunesse, plus exposée encore à la ruine de sa foi et de ses mœurs qu'à la perte de la vie. Les ruines matérielles, celles qui déjà jonchent le sol, celles dont nous sommes menacés, ne sont, quelques lamentables qu'elles nous paraissent, rien auprès de celles-là, et ne méritent presque pas d'être mentionnées. Cependant que de victimes atteintes! Que d'existences brisées! Que d'établissements détruits! Que de lois protectrices violées! Que d'institutions salutaires renversées, depuis quelques années! Songe-t-on que tout cela c'est la France, c'est la patrie, c'est notre fortune publique et privée, notre abri et notre espérance! Serions-nous donc un pays conquis? Est-ce une horde de barbares qui s'est abattue sur nous, pour venger la Providence de nos infidélités! Est-ce le fléau de Dieu ressuscité sous une forme irresponsable? — Il vous monte au cœur et au front des pensées d'indignation capables d'inquiéter la prudence et la sagesse chrétiennes. Ne vous êtes-vous jamais dit que nous étions quelqu'un dans ce pays-ci, que nous pourrions nous mesurer avec cette poignée bruyante et audacieuse qui a escaladé par le crime une société trop débonnaire? Que finalement nous sommes à deux de jeu et que le droit de défense est au moins aussi sacré que le droit de révolte! Les brigands, les voleurs, les incendiaires, les traîtres sont toujours justiciables de quelque tribunal. Si nous en sommes réduits à la défense personnelle, c'est l'état sauvage qui nous a envahis. Alors Mathathias et ses héroïques fils portent avec eux le droit sur les champs de bataille où ils vont combattre un pouvoir féroce et sacrilège. Ah! si nous avions la conscience affranchie de toute loi comme l'ont nos ennemis! Mais je le répète, ni nos principes, ni notre sagesse ne nous permettent de tomber dans l'erreur de cette noble martyre, l'Irlande, qui lassée de trois siècles de souffrances, vient de donner un démenti sanglant à son héroïque et sainte histoire. Elle a cédé à l'exemple des révolutionnaires dont nous sommes tous les victimes.

Mais laissons cela : le sang bat trop vite à s'y attarder. Finissons par où nous avons commencé : oui, l'homme est essentiellement un animal religieux, puisque dès qu'il cesse d'être religieux, il devient une espèce de monstre, violant toutes les lois et tous les droits; faisant la guerre à ce qui est l'objet de la vénération de tous, s'en prenant à la raison et à la conscience qui le condamnent; épiant les

moindres manifestations de l'âme, pour les couvrir de sa brutale main et les salir de son contact.

La sagesse des siècles nous avait appris que le premier et le plus bel usage de la raison était de rechercher de qui elle vient, pourquoi elle nous a été donnée, quels sont ses devoirs, et cela même est la religion.

L'humanité entière a regardé la religion comme la directrice de son passage à travers la vie. Elle a fait des monuments religieux la principale parure de la terre habitée. Elle a mis les trésors de son âme, l'intelligence, le cœur et la conscience, sous la garde et l'inspiration de la religion. Tous ses sages, tous ses législateurs, tous ses grands initiateurs, philosophes et poètes; tous ceux qui l'ont honorée par quelque grande œuvre ou quelque grand service, ont été des hommes religieux. La religion est donc l'atmosphère de l'homme, et l'âme de son âme.

S'il s'est rencontré, dans le cours des siècles, quelques voix pour protester contre une démonstration si accablante, elles sont très rares, presque toujours entachées de vices, et toujours couvertes par une réprobation aussi universelle que l'est persévéramment l'acclamation religieuse.

Eh bien, c'est à ces voix isolées, ni respectées, ni respectables, qu'aspirent à se rattacher ceux qui font présentement le train du monde. Ils peuvent jouir d'avance de la gloire qui leur est réservée. Le passé leur répond de l'avenir. Ils ne changeront pas plus la conscience de l'histoire, qu'ils ne parviennent à imposer silence aux voix qui les condamnent. J'entends déjà la sentence portée contre eux, il y a dix-neuf siècles.

Discite justitiam moniti, et non temnere divos!

Législateurs, apprenez enfin qu'il y a une loi au-dessus de vos lois, une justice qui condamne la vôtre; qu'il sera éternellement vrai, malgré vos sourires méprisants, qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes (1). Blasphémateurs, qui ne pouvez entendre le nom de Dieu dans vos assemblées, sans le couvrir de vos sarcasmes, qui l'excluez de vos codes comme de votre vie, apprenez, sous les coups de sa justice, à ne pas le mépriser, à ne pas vous mesurer avec lui. Vous tomberez un jour en ses mains redoutables. Vous

(1) Il faut se rappeler ici cette séance de la Chambre des députés où fut accueillie par une explosion de mépris cette proposition apostolique : « Qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

saurez trop tard combien horrible est ce sort pour les impies. Votre mémoire ici-bas sera flétrie comme celle du petit groupe d'ancêtres que vous vous êtes donnés. Elle sera en exécration comme quelque chose de néfaste. Vos funérailles pourront faire du bruit; votre dépouille mortelle pourra même être panthéonisée; cela s'est vu. Mais le bruit ne suffit pas pour illustrer une mémoire, celle des impies est dévouée aux ignominies de l'horreur et du mépris (1) : et le Panthéon ne gardera pas plus vos cendres, qu'il n'a gardé celle de vos prédécesseurs. Les gémonies sont toujours au pied du Capitole. Les statues mêmes de ces héros d'un jour de passion, ne tiennent pas sur leur piédestal ; leur bronze fond vîte à la chaleur des revirements populaires. Nous l'avons vu, nous le reverrons (2). Mais quand nous ne le reverrions pas, leur mémoire n'en serait pas plus respectée; et s'ils croyent à l'histoire, ils doivent redouter ses jugements.

Donc, tout dans ce monde, l'autel, le temple, la pagode, la mosquée, le fond des langues humaines et leur plus bel usage, les croyances universelles, les besoins du cœur, de la conscience, de la raison, les lois, les coutumes, et jusqu'à l'intérêt mondain, tout nous crie que l'homme est un être essentiellement religieux. Et c'est le texte de ma proposition.

Il l'est par nature et pour lui-même; pour sa propre dignité et pour sa destinée finale, et, en attendant, pour sa destinée sociale. Mais il l'est aussi pour remplir une fonction providentielle, au centre de cette création terrestre. Dieu l'y a établi roi et prêtre. Roi, pour y dominer et y coopérer à l'action immanente de la Providence; prêtre, pour donner une voix intelligente au sacrifice de louanges qui monte vers Dieu du sein de toute créature animée et inanimée.

Toutes, en effet, ainsi que les cieux et le firmament, chantent et célèbrent à leur manière la gloire du Créateur. Elles sont comme les mots et la gamme d'une hymne infinie qui se chante éternellement

(1) Periit memoria eorum cum sonitu. (Psal. IX, 8.) Nomen impiorum putrescet. (Prov. X, 7.)

(2) Ils sont toujours jugés tous ces juges sans foi,
Qui de l'intérêt seul reconnaissaient la loi;
Qui mettant la justice a d'infâmes enchères,
Dictaient et rétractaient leurs arrêts mercenaires,
Et de qui la balance inclinant à leur choix,
Corrompit la justice et fit mentir les lois;
Tous ces profanateurs des liens légitimes,
Tout ce qui fut coupable et jouit de ses crimes.

devant le trône du Tout-Puissant. La sainte Écriture les convoque toutes à bénir Celui qui les a faites : « Œuvres du Seigneur, bénissez toutes le Seigneur : louez-le, glorifiez-le dans tous les siècles. » Et aussitôt, chaque ordre de créatures est évoqué, pour prendre part à ce concert unanime de bénédictions et de louanges. Ce sont d'abord, après les esprits bienheureux, les créatures célestes, le soleil, la lune, tous les astres; puis l'air avec ses feux, ses vents et ses tempêtes ; puis les mers et les fleuves, avec leurs innombrables habitants; puis la terre avec ses productions infinies : pas une créature qui soit exclue de cette *divine harmonie*, ni la neige, ni la glace, ni le feu, ni la foudre, ni les tempêtes, lesquels, dit le texte sacré, font tous la volonté de Jéhovah (1).

Il y a des êtres qui nous touchent et nous servent, les arbres qui nous donnent leurs fruits délicieux, les animaux domestiques, les bêtes des champs, qui travaillent pour nous, se dépouillent pour nous, meurent pour nous : ceux-là, il était, pour ainsi dire, d'ordre qu'ils fussent invités à louer avec nous le nom de Dieu : mais il n'en est pas autrement des cèdres stériles, ni des animaux les plus sauvages, ni des reptiles les plus hideux, ni des oiseaux de proie les plus détestés (2).

Et la parole divine ne se borne pas à cet appel de la création entière à l'hymne de bénédictions et de louanges qui est dû à son auteur ; elle nous apprend comment les êtres inanimés et les êtres sans raison répondent à cette voix : les étoiles joyeuses s'avancent harmonieusement et chantent : Nous voilà, pour parcourir dans l'espace infini l'orbite tracé par votre doigt. — La mer élève sa grande voix, pour dire combien le Seigneur est admirable dans ses œuvres. — Les fleuves applaudissent ; — les montagnes exultent et bondissent comme de jeunes béliers ; — les forêts battent des mains ; — la terre entière, remuée jusques dans ses entrailles, est tremblante d'émotion. — Dans les airs, les corbeaux invoquent le Seigneur en faveur de leurs petits ; — dans les déserts, les lionceaux lui demandent leur nourriture ; le cerf, la goutte d'eau pour se désaltérer ; l'onagre, la poignée d'herbe pour se nourrir.

Cette interprétation de la nature, ces figures hardies ne sont pas de nous. Il n'y a que celui par qui tout vit et qui anime l'univers

(1) Dan. III, 57 et sq. — Psal. CXLVIII, 8.
(2) Psal. CXLVIII, 8 et sq.

comme l'âme anime notre corps, qui les ait pu employer. Aussi ne sont-elles que la traduction littérale de sa parole révélée (1).

Oui, il en est ainsi; toute créature loue Dieu à sa manière; mais il n'y a qu'un être privilégié qui donne à cette louange l'accent de l'intelligence, la consécration d'un acte libre; qui soit enfin le cœur et la voix de cet immense concert : Lui seul sait ce qu'il fait. Et cet être, c'est l'homme. J'avais donc raison de dire qu'il a été institué, non seulement roi de la terre, mais souverain prêtre de ce temple auguste, créé par Dieu, et hiérophante du sacrifice universel.

Il y aurait donc, de sa part, un nouveau genre de monstruosité à se refuser à cette sublime fonction. Après s'être mis hors de l'humanité, il se mettrait hors de la création entière. Ce qui serait à la fois la suprême folie et le suprême malheur.

R. R.

(1) Stellæ dederunt in custodiis suis, et lætatæ sunt : vocatæ sunt et dixerunt : adsumus; et luxerunt ei, cum jucunditate, qui fecit illas. (Job. III, 34.)

— Mirabiles elationes maris; mirabilis in altis Dominus.

— Elevaverunt flumina, Domine, elevaverunt flumina vocem suam; elevaverunt flumina fluctus suos, à vocibus aquarum multarum. (Psal. XCII, 2 et sq.)

— Flumina plaudent manu; simul montes exultabunt. (Psal. XCVII, 7.)

— Moveatur mare et plenitudo ejus, orbis terrarum et qui habitant in eo. (*Ibid.*)

— Lætentur cœli et exultet terra, commoveatur mare et plenitudo ejus; gaudebunt campi et omnia quod in eis sunt.

— Tunc exultabunt omnia ligna silvarum. (Psal. XCV, 11 et sq.)

— Montes exultaverunt ut arietes, et colles sicut agni ovium;

— A facie Domini mota est terra. (Psal. CXIII, 4 et sq.)

— Commota est et contremuit terra. (Psal. XVII, 8.)

— Qui dat escam pullis corvorum invocantibus eum. (Psal. CXLVI, 9.)

— Quis præparat corvo escam suam, quando pulli ejus clamant ad Deum, vagantes, eo quod non habeant cibos. (Job. XXXVIII, 41.)

— Catuli leonum rugientes, ut rapiant, et quærant a Deo escam sibi;

— Omnia a te expectant ut des illis escam in tempore. (Psal. CIII, 21-27.)

— Sicut cervus desiderat umbram. (Job. VII, 2.)

— Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum. (Psal. XLI, 2.)

— Numquid rugiet onager cum habuerit herbam. (Job. VI, 5.)

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *Quatre mois dans le Sahara*, par F. Bernard, capitaine d'artillerie (15 gravures et une carte). Chez Delagrave. — II. *Tunis et Carthage*, par Félix Julien (brochure). Plon. — III *Les Explorateurs contemporains au Pôle Nord*, par Jules Gros. Dreyfous. — IV. *De Marseille à Gênes*, par Casimir Coomans. Ghio. — V. *Souvenirs de Voyage*, par G. Maranne. Ghio. — VI. *En route*, par Camille Selden. Calmann Lévy. — VII. *Poètes Grecs contemporains*, par Juliette Lambert. Calmann Lévy. — VIII. *Louis II de la Trémoille*, par Sandret. Société bibliographique. — IX. *Véritables mémoires de Marie Mancini*, avec notice et notes, par G. d'Heylli. Librairie générale. — X. *Atlas d'Histoire universelle, ancienne et moderne*, par l'abbé Couren. Putois-Crêté. — XI. *Voyages dans les Vosges*, par M. l'abbé Chapiat, chanoine de Saint-Dié, membre de l'Institut historique de France. Palmé.

I

Tous les regards sont attirés en ce moment vers l'Afrique, où se déroulent des problèmes politiques et sociaux si redoutables. C'est ce qui donne une grande valeur aux renseignements rapportés des lieux mêmes par le capitaine Bernard. Ils sont fournis avec la précision et la science technique d'un ingénieur qui se met assez peu en peine d'amuser le public. On peut regretter la sécheresse de ces notes hérissées de noms arabes dont l'explication est renvoyée à un index; on voudrait trouver des points de repère mieux indiqués pour soulager la paresse de l'esprit, et malgré cela, on lit ces pages presque avidement. En effet, ce livre fait toucher du doigt les difficultés présentes, il nous aide à suivre, pour ainsi dire, pas à pas ce malheureux colonel Flatters, dont l'assassinat a naguère ému toute la France.

Le capitaine Bernard, qui faisait partie d'une première mission envoyée pour étudier le terrain, en vue de l'établissement d'un

chemin de fer dans le Sahara, peut mieux que tout autre parler de ces contrées. Il joint à ses remarques le croquis des lieux et une carte fort étendue.

Beaucoup de particularités curieuses seraient à relever dans ce livre, elles nous donnent une idée du brûlant climat avec lequel il faut compter. Ainsi l'air est d'une telle sécheresse, qu'il suffit de frotter la crinière des chevaux pour la rendre lumineuse, ou de séparer brusquement deux morceaux d'étofte de laine pour faire jaillir des étincelles... Un petit monde ailé tourmente jour et nuit le voyageur, mais à part ces hôtes légers de l'air, on ne trouve, autour de soi, que solitude et silence : quelques cavaliers arabes, quelques familles nomades, quelques animaux sauvages traversent, seuls, le désert. — Les monuments sont rares. Chose singulière, ceux qu'on rencontre dans cette partie de l'Afrique, et qui semblent, du reste, n'être que le prolongement de constructions semblables nombreuses en Algérie, ont une grande analogie avec les monuments druidiques de l'Europe.

L'explorateur nous explique longuement la manière de creuser des puits au milieu des dunes sablonneuses; c'est la grande ressource du désert. — Dans ces dunes, le capitaine est témoin d'un phénomène étrange, décrit déjà par beaucoup de voyageurs : « le bruit rythmé du vent au milieu des sables... » Ce chant mystérieux de la nature, les Arabes l'écoutent avec terreur : ce sont, disent-ils, les Djenoun qui se réjouissent de sentir souffler le grand vent!

Cette première exploration donna des résultats considérables : « la levée exacte de la route et des renseignements précis sur la nature du terrain, jusqu'à une grande distance au sud de Byod, et surtout la reconnaissance d'un passage praticable à travers le massif de l'Erg, le long de l'Oued Igharghar... Cette particularité unique, dans la région des dunes au sud, suffirait pour nous indiquer le tracé du futur chemin de fer transsaharien. » Le capitaine Bernard appelle de tous ses vœux la réalisation de ce gigantesque projet, et le regarde comme *très réalisable*. « L'eau ne manque point au Sahara, assure-t-il; le climat, quoique fort chaud, est très sain, la culture possible, cependant il ne faut nullement songer à coloniser le Sahara, qui est et restera un désert. Il faut s'habituer à considérer cette vaste région comme un océan sur lequel il est facile d'établir un pont. Le but à atteindre est le Soudan qu'il faut relier à l'Algérie, si nous ne voulons pas perdre la situation singulière-

ment propice que nous avons en Algérie. » C'est à peu près la même conclusion que celle de Soleillet et de la plupart des explorateurs français.

La seconde partie du livre contient un recueil des documents les plus intéressants au sujet de l'expédition du colonel Flatters. M. Bernard attribue surtout la tragique issue de cette mission aux instructions données à Paris. « Pour s'y conformer, on avait dû faire entrer dans la composition de la caravane le moins possible d'*éléments militaires constitués;* on renonçait ainsi aux avantages qui auraient résulté, pour la sécurité de la mission et la liberté de ses mouvements, du choix d'un personnel tiré des régiments indigènes. Cette décision devait avoir des conséquences fâcheuses dans l'avenir et mettre la mission dans la dépendance d'hommes, guides ou chameliers, tirés de tribus peu habituées à obéir et cherchant toujours à profiter d'une situation quand ils s'en sentent les maîtres. »

Le colonel Flatters s'aventura trop sans doute, négligea les précautions, ne prit point d'otages, mais il est certain qu'il fut trahi par ses guides. Les lettres des divers chefs du pays prouvent, comme on le verra dans cet ouvrage, la haine dont sont animées les populations mahométanes contre les Européens... Le meurtre du colonel Flatters et de ses compagnons leur procurait deux avantages : se venger des Français qui avaient eu l'audace de s'aventurer sur leur territoire, et s'enrichir des dépouilles d'une caravane. L'occasion était trop belle pour la manquer.

Le capitaine Bernard termine par ces réflexions : « Un pareil échec prend, dans le Sahara, une importance considérable et suffit pour détruire le prestige de la France dans ce pays; maintenant plus que jamais, il faut une action vigoureuse. Lancer une colonie dans le Hoggar serait une folle entreprise. C'est à In-Salah qu'il faut implanter la puissance française pour rendre la sécurité au Sahara. »

II

La mission glorieuse et civilisatrice à laquelle la France semble conviée, c'est par une action puissante sur la Tunisie que M. Julien espérait la voir commencer. Malgré les réclamations de l'Italie et les murmures de l'Angleterre, le traité du 12 mai a été signé avec le bey. Hélas! il ne résout pas, et loin de là, les difficultés, les périls, les complications de l'éternelle question d'Orient; il ouvre

même la voie à de nouveaux embarras; il présente, de plus, une lacune sciemment voulue, mais dont on comprendra plus tard l'imprudence.

L'auteur de la brochure intitulé : *Tunis et Carthage*, le remarque avec raison : « tous les traités antérieurs se sont préoccupés des intérêts religieux, depuis les traités de saint Louis, de Charles-Quint, de Henri IV, jusqu'à ceux de Louis XIV, Louis XV, Charles X. Le traité de la république n'en dit pas un mot. Et pourtant, comme le sultan de Stamboul, comme la plupart des pachas des provinces turques, le bey actuel de Tunis est très sympathique aux ordres religieux, aux frères des écoles, aux sœurs des hôpitaux. Notre ministre résident va-t-il lui faire appliquer les décrets comme en France et comme en Algérie? ou protégera-t-on là-bas ce qu'on poursuit ici? Quand on parle de faire entrer le monde musulman dans le courant de notre civilisation, on oublie qu'il y a deux forces, celle des armes et celle de la conviction, toujours notre vieille devise : « la croix et l'épée ». Ecoutez ce que des hommes autorisés vous disent dans le dernier numéro de la *Réforme sociale:* « Tous les ménagements qu'on voudrait garder sur ce point sont puérils. Les musulmans n'en sont pas dupes, ils pensent et ils disent que si nous leur bâtissons des mosquées, c'est que nous sommes sans foi ni loi. Si le musulman, témoin seulement du côté matériel de la civilisation européenne, fait quelque progrès, ce progrès consistera à l'endormir peu à peu dans l'indifférence ou dans le scepticisme et tous les désordres qui en sont la conséquence logique. Le fanatisme, du moins, comporte quelques vertus... » « L'âme des musulmans est essentiellement religieuse, si jamais l'Europe chrétienne absorbe l'islamisme, ce sera par une foi commune, aimée et acceptée, non par ses canons, ses chemins de fer et ses magistrats. »

Hélas! cette foi civilisatrice, le gouvernement de la France l'abdique tous les jours avec d'éclatants blasphèmes. « Les Arabes sont sans canons, mais nous sommes sans Dieu! » écrivait-on naguère. Notre isolement, le peu de solidité de notre influence à l'étranger, sans compter les maux de l'intérieur, nous feront de plus en plus sentir l'étendue de ce malheur effroyable.

Ces graves questions, M. Julien les présente dans tout leur jour. Il a habité les lieux, ses précédents travaux lui donnent une compétence toute spéciale. En appuyant sur l'importance de tout ce qui touche à la religion, il soulage la conscience chrétienne de

dédains maladroits ou de l'hostilité passionnée dont elle supporte en ce moment l'affligeant spectacle.

Ce travail, d'ailleurs, en dehors de l'intérêt d'actualité, offre celui d'une vue rétrospective. M. Julien trace une rapide mais vigoureuse esquisse du passé. Ne sont-ils pas éblouissants ces souvenirs de l'Afrique, même dans le lointain des âges !

Tunis rappelle Carthage, les Phéniciens, une civilisation, un commerce florissants, un culte mystérieux, une gloire militaire contre-balançant un instant celle de Rome. Puis viennent ces martyrs chrétiens, ces grands docteurs Africains, ces milliers de captifs courbés tout sanglants sous le fouet des pirates de Tunis, enfin l'admirable figure de saint Louis, illuminant ces rivages des derniers rayons d'une gloire incomparable... Ah ! puisse cette ombre, si grande et si sainte, guider les soldats français sur la terre qu'ont foulée les Croisés !... Puisse notre France se montrer digne de reprendre véritablement l'œuvre et les plans de son pieux et grand roi...

III

Il a été déjà question, à cette même place, des notes de Soleillet, publiées par M. J. Gros. Ce nouveau volume de la collection des voyages et découvertes est consacré par le même auteur aux explorations tentées vers le pôle arctique.

La France n'ayant pris aucune part à ces expéditions, nous ne trouvons ici que des Américains, des Norwégiens, des Autrichiens, des Anglais, travaillant avec émulation à la recherche du point mystérieux où se cache l'axe du globe. Plusieurs de ces récits maritimes ont été traduits en français dès qu'ils ont paru, quelques-uns mêmes sous les auspices de M. Gros. Le secrétaire de la Société géographique les réunit et les résume pour former une vue d'ensemble sur les efforts entrepris, afin « d'arracher au pôle nord ses terribles secrets » ; il raconte, en commençant, la mort de notre héroïque Bellot, afin qu'un nom français soit au moins attaché à ces glorieuses entreprises.

Dans le chapitre suivant, nous assistons à la découverte lamentable que le capitaine Mack, commandant d'un vaisseau de pêche Norwégien, fit, en 1873, des cadavres d'une douzaine de marins. Ces malheureux, dont on n'a pu reconnaître l'identité, avaient voulu attendre la fin de l'hiver dans l'asile construit à Mitterhuk, par

les soins du gouvernement Norwégien. Le désœuvrement les tua. Rien de poignant à lire comme le journal continué par les survivants jusqu'à extinction... Rien d'affreux à imaginer comme ces cadavres desséchés à la place où la mort les avait engourdis plutôt que saisis.

Un peu plus loin nous voyons, au contraire, des hommes énergiques, qui luttent et se dévouent d'une manière admirable : *La nuit d'hiver du Polhem*, *Le drame du Polaris*, *L'expédition polaire Austro-Hongroise*, à laquelle on doit la découverte de la terre de François-Joseph, etc., etc., nous tiennent en haleine jusqu'à la fin et nous font passer par toutes les émotions de ces dramatiques entreprises.

Un célèbre géographe Allemand a soutenu « que les courants maritimes partis de la zone équatoriale de l'Atlantique, et connus sous le nom de *Guff-Stream*, vont porter leurs eaux tièdes autour du pôle, où ils forment une mer libre de glace » et peut-être parsemée d'îles verdoyantes. Cette théorie séduisante a été soutenue et combattue avec une égale ardeur : c'est pour la vérifier que plusieurs savants explorateurs ont tenté le passage des glaces; ils ne l'ont malheureusement pas beaucoup confirmée. Il faut lire, cependant, ce qu'ils en pensent; et M. J. Gros a trouvé moyen de nous donner, en quelques pages, les extraits les plus curieux, les plus scientifiquement intéressants de tous ces journaux de bord ou relations maritimes.

Mais outre ces questions si importantes, il en est une qui, si elle n'arrête point M. Gros, frappera certainement tout lecteur chrétien. Excepté ces malheureux engourdis dans leur asile du Spitzberg, la plupart des marins voués à tant de dangers, donnant l'exemple de tant d'énergie, de discipline, d'abnégation, d'intrépidité, sont des hommes religieux : Anglais, Allemands, catholiques ou protestants, font la prière en commun, lisent l'Évangile, célèbrent la Noël.

Nous le demandons, ce sentiment profond, ces pratiques du culte, nuisent-ils au courage, à l'activité, à la moralité de ces hommes, empêchent-ils leur ardeur pour le progrès scientifique?

Qu'on essaye le régime de l'éducation athée, inaugurée avec tant de fracas, qu'on élève les nouvelles générations avec la seule morale de l'instinct ou de l'intérêt, et on verra bientôt de quoi seront capables des êtres humains, en quelque sorte matérialisés, énervés par l'égoïsme, n'ayant d'autre but, dans la vie, que la jouissance brutale, ni d'autre espérance par delà, que le néant.

IV

Quelques-unes des pages qui forment la brochure intitulée : *De Marseille à Gênes*, avaient été publiées dans le journal *la Paix*, 1875-77 (fondé par le père de l'auteur et dont la rédaction a bien changé depuis), le reste se compose de fragments recueillis par une main amie. Qu'on se rassure, il ne s'agit point de ces indiscrétions, coutumières aux familles en deuil et dont le moindre défaut est souvent l'insignifiance. Le voyageur s'efface presque complètement, il jette sur le papier une esquisse exacte autant que délicate des lieux qu'il parcourt, sans la moindre trace de personnalité. Du reste, le jeune malade, qui s'en allait mourir dans le Midi, avait une âme droite dont le commerce est plein de charmes. La seule phrase un peu personnelle est celle de son suprême adieu aux siens, on ne la lit pas sans émotion.

« Bénie soit la sainte volonté de Dieu ! Mes bien-aimés, ne soyez pas désolés, mais réjouissez-vous avec moi de ce qu'enfin le bon Dieu m'a accordé ce repos, cette santé que je ne pouvais plus trouver qu'en paradis. Qu'est-ce qu'une séparation de quelques années, une absence plus ou moins prolongée, un voyage lointain, puisque nous avons la certitude qu'un jour nous serons réunis, si nous le voulons, pour jouir ensemble du bonheur éternel ? »

Tout le reste de l'ouvrage, nous le répétons, n'est qu'une sorte de guide de voyage, dont l'exactitude n'exclut point la poésie. Après Marseille, les îles de Lérins et de Sainte-Marguerite ; après Nice, Menton, Gênes, Saint-Remo, etc., etc., Coomans visite l'Algérie ; les réflexions que lui inspire l'état de notre colonie, à cette époque, surtout sous le rapport religieux, sont bien justifiées par les faits actuels — qu'il nous suffise de les indiquer. Cet ouvrage, daté d'hier, n'en a pas moins son mérite ; l'auteur, si tôt disparu, excite la sympathie ; l'esprit qui règne dans tout ce petit volume est certainement un esprit élevé et chrétien.

V

Parcourir l'Alsace en deuil, se confier au vieux et perfide Rhin, visiter nos voisins chez eux, demande un certain courage ; malgré les grands souvenirs religieux ou historiques, malgré les admirables monuments des villes rhénanes, le touriste français hésite à s'aven-

turer au delà de cette frontière. Nous devons donc quelque reconnaissance à ceux qui se dévouent pour nous renseigner sur l'état actuel des lieux; la Prusse nous ayant appris à nos dépens, combien il est utile d'avoir l'œil sur le voisin.

L'auteur des *Souvenirs de voyage* dit beaucoup de choses en peu de lignes; pour analyser son petit livre, il faudrait le citer presque tout entier; bornons-nous à une sorte d'aperçu *à vol d'oiseau.* — Reconnaissons tout d'abord que cet ouvrage est écrit avec un sentiment très français, plus français que le style; le patriotisme de M. Maranne lui fait pardonner bien des fausses notes. — Que signifie, entre autres, ce passage :

« Il ne faut pas oublier *que* les trois quarts des dames *qui* se piquent de fréquenter les églises le font plutôt dans le but d'étaler leurs toilettes *que* de venir prier pour racheter des fautes *qu'*elles ne demanderaient pas mieux *que* de recommencer. » Qu'en savez-vous M. Maranne? Vous ne nous faites pas l'effet de connaître beaucoup les habituées de nos églises. Passons sur beaucoup d'autres phrases du même genre, ne relevons point le portrait du « *bon* curé alsacien au ventre rebondi, assis *autour* d'une table »; ne nous indignons pas de l'injuste tirade contre la noblesse française, si héroïque dans la dernière guerre; l'auteur, en somme, écrit avec plus de légèreté que de malice. La rapidité de ses croquis sur place nuit à la correction; ainsi notre voyageur appelle les sculptures de la cathédrale de Strasbourg : « un vrai fouillis de *fresques* ». Il trouve imposante la *vétusté* de ses colonnettes et nous parle plus loin de la *verdeur* des campagnes. Et cependant, çà et là, nous rencontrons des descriptions charmantes, des réflexions très justes, des récits amusants, instructifs ou gracieux. Notre voyageur, en visitant les cimetières allemands, salue les tombes de nos prisonniers et rend un touchant hommage aux aumôniers militaires. Dans ses notes très intéressantes sur Belfort, M. Maranne convient des exagérations de la légende républicaine sur le colonel Denfert-Rochereau, l'aveu a bien son prix.

Nous ne saurions nous associer complètement à l'accès du lyrisme qui saisit notre touriste au moment où il met le pied sur le sol de la Belgique. « Là, s'écrie-t-il, la liberté, fille de Jupiter et de Junon? a vu grandir sa puissance et consacrer son culte!... » On pourrait demander aux catholiques belges ce qu'ils pensent de ce culte quand les francs-maçons pontifient?... Ces questions indiscrètes nous sont

interdites, il y en a d'autres, sur l'article des mœurs, auxquelles nous ne toucherons pas non plus. M. Maranne les traite un peu cavalièrement. Ce qu'il écrit à propos de Spa devrait être médité pourtant par beaucoup de femmes qui prétendent aujourd'hui se *faire remarquer*, tout en restant : *comme il faut.*

VI

Les ouvrages dont il nous reste à parler ne rentrent pas dans la catégorie des *Voyages* proprement dits, mais tous nous peignent les mœurs d'un pays ou d'une époque, c'est par là qu'ils trouvent leur place dans cet article.

Il ne faudrait pas demander, par exemple, à l'auteur du livre intitulé : *En Route*, beaucoup de descriptions pittoresques ou géographiques, il prétend seulement, nous initier à la vie intime des Italiens et des Allemands. Les allures de Camille Selden, sa signature même, sont d'une équivoque déplaisante. On nous présente, au commencement, un voyageur venant chercher la santé sous le beau ciel de Vérone; au milieu, une femme désanchantée de la vie, qu'elle semble avoir menée à grandes guides; à la fin, on nous congédie avec un bâillement de viveur mal élevé. Peu d'élévation dans les idées, aucune fraîcheur dans le sentiment, ce qui est triste chez une femme, peu d'originalité dans l'observation et dans le style.

Tout voyageur porte son monde avec soi, le retrouve dans toutes les latitudes. Un homme de plaisir, une femme coquette, ne rencontrent que des mœurs de coulisses ou d'aventures, une société de bohêmes. En l'Italie, Mme Selden ne voit que ce monde-là.

L'aimable *impressionniste* s'écrie quelque part : « Péchons, j'y consens, j'irai même jusqu'à dire que rien n'est plus agréable, mais péchons sans phrase. » Ce qui, par parenthèse, ne l'empêche pas de faire l'un avec l'autre. » Telle est à peu près la devise de cette singulière *chrétienne*. Elle veut « vivre et mourir catholique convaincue », et nous déclare sans cesse qu'elle « ne croit à rien, pas même à elle-même », et dans deux ou trois contes intitulés : *Sainte Marie-Madeleine*, *ora pro nobis*, *Le Chemin du Ciel*, etc., elle prête au clergé les mœurs, les habitudes, la casuistique, les plus odieuses.

Pauvre femme! son cœur ne peut se passer de *superstition*, et sa tête amalgame, avec quelques restes de l'enseignement catholique,

les souvenirs incohérents des systèmes philosophiques qu'on lui a fait traverser.

« Les fluides vitaux qui s'évaporent du cadavre du méchant, se purifient par leur contact avec les autres fluides répandus dans l'air », écrit-elle dans le chapitre intitulé : « *Esquisse d'une philosophie* » ; puis à la page suivante : « Toute croyance vraie doit découler d'une loi morale, une croyance dont l'origine repose simplement sur des principes arbitraires devient une hérésie ou une erreur, témoin le protestantisme, qui cesse d'être une religion pour devenir une secte, etc., etc. »

Mme Selden veut-elle nous peindre la *femme forte*, voici un trait auquel Salomon n'avait pas songé : En fait de science, son héroïne ne connaît guère que le *catéchisme :* « Mais l'habitude du cheval et celle de passer sa vie au grand air l'ont affermie contre les défaillances morales, comme contre les défaillances physiques. »

Au train dont vont les choses, vous verrez qu'on rendra le cheval obligatoire pour l'éducation des femmes !

C'est ainsi que cette pauvre âme, au fond de laquelle étaient déposés plus d'un instinct généreux, va tournoyant dans le vide et se brûle à de vulgaires flambeaux qu'elle prend pour le soleil. Encore, lui passerait-on ses fantaisies philosophiques ou moralistes, assez peu dangereuses, si, pour donner du piquant à un livre, en somme insignifiant, Mme Selden n'imaginait de revêtir ses héros du costume ecclésiastique ou de mettre le bandeau de religieuse sur le front de ses intrigantes.

Ce procédé produit toujours un excitant sur la généralité du public; la plume qui s'en sert ici, conserve encore quelque élégance, mais descendez un peu plus avant dans les bas-fonds de la littérature anticatholique et vous verrez d'autres plumes remuer de la véritable boue, de cette boue qu'il faut entretenir avec du sang : le sang des prêtres! comme le disaient les farouches disciples d'Osiander, aux premiers temps de la Réforme : du sang chrétien! comme le chantaient les bardes Armoricains, comme le demandait aux arènes le peuple romain, comme la populace le réclame de nouveau dans nos rues. Le peuple est plus logique que les dilettanti du roman, il croit servir la justice en vengeant l'infamie qu'on lui dénonce avec tant d'artifice ou de fureur, il ne se borne pas à savourer en ricanant les alléchantes aventures de moines ou de confesseurs, il s'indigne, et il aurait raison si son indignation se tour-

nait contre le mensonge et contre les empoisonneurs des âmes.

Nous respectons trop notre plume pour rien citer de ces contes, contrefaçon Boccace ou Marguerite de Navarre, nous passons aux notes *sur l'Allemagne*, qui font suite au voyage en Italie. Si elles nous plaisent, c'est peut-être parce qu'elles flattent nos patriotiques rancunes; nous croyons pourtant que Mme Selden n'a pas trop exagéré; elle a des chapitres excellents, sa colère contre la Prusse semble donner un tout autre nerf à son style.

L'auteur s'amuse beaucoup d'une naïve baronne, laquelle croit tous les Français taillés sur le modèle des héros de Flaubert. De peur que la raillerie se retourne contre nous, n'acceptons les appréciations de la voyageuse qu'à condition de n'en pas faire une généralité absolue. L'histoire tant répétée de l'observateur et de la servante rousse se renouvelle tous les jours, Mme Selden en fournit la preuve.

Nulle part elle n'a su rencontrer une seule de ces âmes pures et simples qui réconcilient, partout, l'humanité avec elle-même. Elle n'a vu que le mal, parce qu'elle n'a fréquenté que les milieux où le mal s'étale sans honte. Les justes, s'ils ont manqué à la ville antique, ne manqueront jamais aux sociétés sur lesquelles a passé la lumière de l'Évangile... Mais quand cette lumière est éteinte pour une âme, elle ne voit plus guère dans l'humanité que le vice ou la folie.

VII

On ne peut dire comme Henriette :

Excusez-moi, *Madame*, je ne sais pas le grec.

Car Mme Adam (Juliette Lambert) nous révèle, en bon français, les secrets des muses dont l'ombre hante encore l'Élicon. « Le style de la femme c'est l'homme », écrivait un charmant bas-bleu, cette fois il faut l'entendre au pluriel. Nous remarquons d'abord, M. Bikelas, inspirateur et collaborateur avoué, puis les très nombreux et *illustres* amis de l'auteur, ces fameux politiques, auxquels il n'a pas tenu de lancer la France dans de si périlleuses aventures, pour les beaux yeux des Hellènes. Appuyée sur ces autorités, Mme J. Lambert prodigue à l'université d'Athènes une foule d'excellents conseils; l'engageant à changer la méthode et le langage classiques

pour adopter un romantisme qui, en Grèce, assure-t-elle, ne risque point de s'égarer : lui enseignant aussi le moyen de former le poète capable de résoudre le problème « d'une poésie *grande et populaire*, comme l'a résolu, chez nous, l'illustre Victor Hugo ».

Inutile de demander à l'admiratrice d'Hébert Spincer ou de Taine des vues et un criterium spiritualistes. On connaît les opinions de la coterie, Mme Adam use et abuse de tous ses clichés... Elle nous parle de l'*austérité républicaine*, « dont le courant ne fera que grossir parmi nous, le jour où la génération de l'empire aura fatalement sombré ». L'Égérie du parti s'est chargée de démontrer plus d'une fois cette tendance, mais laissons le ton de l'œuvre, pour en indiquer sommairement le plan.

S'aidant des ouvrages récents et des informations de ses amis d'Athènes, Mme Lambert, après avoir indiqué les efforts du génie grec dans les temps modernes, divise les littérateurs en quatre groupes qui constituent les écoles d'Ionie, de Constantinople, d'Athènes et d'Epire.

L'école Ionienne se fonda sous la protection et l'influence vénitienne, tandis que le reste de la Grèce subissait l'écrasement des mahométans ; l'esprit et le goût italien dominent dans cette école. Celle de Constantinople surgit quand les Grecs, façonnés au joug, furent parvenus à l'adoucir. Moins fiers que les fils d'Israël, ils chantèrent au milieu de leurs oppresseurs. Plus d'un poète de cette école fit ses études en France : les Christopoulos, les Stoutza, les Rangabé sont connus parmi nous, ils ont manié notre langue avec une éloquente facilité. Lorsque la Grèce fut rendue à la liberté et commença à renaître sous le gouvernement d'Othon, les littérateurs formés à Constantinople ou à Paris retournèrent à Athènes ; ils accélérèrent le mouvement régénérateur, mais ne tardèrent point à tomber dans les excès d'une opposition systématique dont Capo d'Istria devint le chef.

L'école Athénienne grandit ainsi, au milieu des luttes ; moins fougueuse à présent, elle aspire à la domination littéraire ; elle s'abandonne à ce despotisme : *inhérent aux corps constitués :* dont Mme Adam s'indigne si fort. L'auteur réserve ses prédilections pour l'école Épirote. C'est dans ces provinces toujours soulevées, au milieu des luttes ardentes et patriotiques d'une population guerrière, c'est dans ces contrées remplies des souvenirs de *Souli*, que planent encore les vagues traditions de la poésie homérique... Ici, plus de

langue conventionnelle, mais « un langage plein de sève et de vie » ! s'écrie Mme Adam.

On comprend que nous n'ayons pu interrompre cet exposé rapide pour citer les noms à la suite de l'auteur, ni pour donner un aperçu de leurs œuvres, il nous reste à peine la place pour quelques indications. Mme J. Lambert, grande admiratrice des *Marseillaises*, transcrit avec enthousiasme les chants de Solomos et de Rigas. — Du moins, ces belles hymnes si entraînantes contre l'oppresseur étranger n'ont point accompagné le massacre des concitoyens. Dans la plupart des autres genres poétiques, on rencontre, chez les Grecs contemporains, une tendance prononcée vers la mélancolie et un fond de fatalisme se rapprochant, à s'y méprendre, de la fatalité antique. On se demande si les convictions chrétiennes ont jamais pénétré l'âme de ce peuple, si le christianisme, altéré par l'hérésie, n'est pas une sorte de vêtement jeté sur un reste indélébile de sentiments et d'idées païennes?

Lisez cette traduction de *l'Enfant et de la Mort*, c'est une poésie rêveuse, qui rappelle : *le Roi des Aulnes*, de Gœthe; lisez encore *la Mort de l'Orpheline*, *l'Empoisonnée*, etc., la mort vous apparaîtra sous son masque païen, souriante, dédaigneuse de la vie, mais glacée, inexorable, n'offrant au delà du sommeil que le néant...

L'auteur des *Poètes Grecs* a, cependant, découvert une réminiscence biblique, sous la plume d'un cynique écrivain, précurseur, en Grèce, du rédacteur de *la Lanterne;* voici un des passages les moins révoltants de sa parodie sacrilège :

« Dieu avait alors, en Asie, un grand et beau jardin, et pour que les diables n'y entrassent point déplanter les choux, parmi les haies, il avait tendu des pièges de fer, etc. »

Mme Adam trouve que ce badinage ne serait « pas assez *gouailleur* chez nous ». La littérature des kiosques habitue en effet notre public à des mets de plus haut goût, et nous ne voyons pas ce que gagne notre philhellène à émailler son livre de tels échantillons.

Une poésie qui honore davantage son auteur est celle que Paraschas a consacrée au malheureux Othon. Paraschas appartenait à l'opposition, il poursuivit avec acharnement le prince bavarois; mais, par une délicatesse de cœur, bien rare chez les hommes de parti, il cessa d'attaquer l'exilé; bien plus, il composa sur la mort d'Othon une élégie touchante et osa demander à la Grèce une tombe pour son ancien roi... C'est ainsi qu'il s'écrie :

« Dors, âme endolorie, et dans ta froide demeure pardonne à ce peuple qui t'a pardonné... Ah! la terre est moins pesante qu'une couronne? Courbe sous la terre ton front lassé. Repose, infortuné! O mon roi, repose! »

Il est juste de reconnaître que Mme J. Lambert applaudit le généreux poète et flétrit la haine féroce de Stoutza.

Arrêtons-nous, ce livre échappe, par l'abondance des citations, à une exacte analyse, disons seulement que si l'esprit qui l'anime est loin d'être l'esprit chrétien, nous ne pouvons y relever rien de trop agressif. Il n'est guère question que de la religion grecque, laquelle, en sa qualité d'ennemie irréconciliable de l'Église romaine, jouit d'une certaine tolérance dans les salons de l'auteur.

Pour nous, l'adversaire même devient sympathique quand il est opprimé; nous admirons, en plus d'une circonstance, les efforts patriotiques d'un peuple auquel on pourrait cependant adresser bien des reproches. Nous n'oublions pas que la Grèce fut la terre sacrée des arts et des lettres, la patrie d'Homère, de Phidias, de Platon; nous souhaitions à ce beau pays l'honneur d'accomplir la mission providentielle qui semble encore lui être offerte. Si les Grecs savaient comprendre leur rôle, si la vérité leur était rendue en même temps que la liberté, ils pourraient beaucoup pour la paix et la grandeur de l'Europe; ils refouleraient ces Turcs, que Mme J. Lambert a le mérite de haïr, et assureraient l'équilibre de la chrétienté... Les papes avaient fait, il y a longtemps, ce beau rêve... hélas! est-il encore une chrétienté?

VIII

Pour parler de ceux qui furent,
Laissons ceux qui en la vie durent;
Encore vaut mieux, ce m'est avis,
Un courtois mort qu'un vilain vif.

Combien souvent, par le temps qui court, la boutade du vieux Champenois se pourrait appliquer! Ne trouve-t-on pas un soulagement à lire la vie de La Trémoille au milieu de tant de biographies contemporaines écrites, chaque jour, dans nos feuilles politiques!

« Nul Romain n'aima sa patrie comme La Trémoille aima la sienne », dit un ancien auteur. Guichardin appelle La Trémoille

« le plus grand capitaine du monde »; ses compagnons d'armes l'ont surnommé *le Chevalier sans reproches.* Certes, la mémoire d'un tel homme ne doit pas périr; on fait bien de l'évoquer dans un siècle où les gloires du passé sont trop souvent calomniées ou dédaignées.

M. Sandré, afin de faire revivre son héros sous nos yeux, prend pour guide l'ouvrage de Jean Bouchet, le panégyriste *domestique* de La Trémoille, si l'on peut s'exprimer ainsi, il élague le fouillis bizarre du vieil auteur, mais il le suit dans tous les détails familiers, contrôlant avec l'histoire ce qui appartient au rôle du guerrier ou du politique. D'ailleurs, notre biographe s'aide de documents inédits qui donnent une grande valeur à son livre. Ces documents lui ont été fournis par les descendants de La Trémoille, car cette illustre famille sait garder fidèlement et dignement la mémoire et le nom du grand capitaine.

Le siècle où vivait Louis II de La Trémoille excite à plus d'un titre notre curiosité, ce n'est déjà plus le moyen âge, on y voit poindre toutes les questions qui vont désormais agiter le monde. L'homme de guerre, qui, après avoir servi Louis IX, Charles VIII, Louis XII, mourut à la bataille de Pavie, touche de près à la Renaissance. Le biographe n'a ni fouillé le cadre, ni déterminé le fond dans lesquels se meut son personnage, mais il ne néglige aucune des circonstances de ses combats ou de sa vie privée; s'attatanchant à cette intéressante personnalité, il en remplit tout son livre. Ce qui nous plaît particulièrement, au milieu de tant de hauts faits, ce sont les détails intimes qu'on nous fournit sur l'homme lui-même, sur le ménage de La Trémoille, sur ses dévotions, sur ses habitudes d'ordre, d'économie, sa façon d'entendre les arts et de rétribuer les artistes qui travaillent pour lui... Ce sont ces pièces tirées du *Chartrier* de La Trémoille, ces chiffres, ces devis, ces comptes, restes vivants d'un passé lointain qui excitent surtout notre curiosité, nous y trouvons cette jouissance, si fort appréciée de nos jours, d'évoquer les siècles disparus, de nous identifier à leur vie, de découvrir l'homme en chair et en os sous l'immobile visière d'acier.

En acceptant la théorie des milieux, un spirituel conférencier se plaisait naguère à distribuer à nos aïeux, transportés au dix-neuvième siècle, les rôles qu'ils y joueraient. Les mystiques se transformaient en penseurs, ouvrant des voies à des philosophies

et à des systèmes nouveaux, les gens d'estoc et de taille en aventureux industriels, en explorateurs infatigables...

A ce compte, faudrait-il faire l'injure au brave La Trémoille de le mettre parfois parmi les opportunistes, en ce sens du moins qu'il s'accommoda trop de la politique du moment et obéit aveuglément aux volontés du maître? Ainsi on voit notre héros négocier le scandaleux mais politique divorce de Louis XII et de Jeanne de Valois et commander les armées qui marchent contre le pape. Le biographe du chevalier *sans reproche* eût pu, ce me semble, expliquer des actes dont l'excuse se trouve dans les mœurs et les idées du temps. Le patronage, sous lequel s'édite ce volume, exigeait une rédaction plus nette. Sans imiter l'intolérance de *libres-penseurs*, qui envoient au pilon ce qui s'écarte de leur programme, il faudrait ne point oublier que ces biographies sont destinées à rectifier les préjugés et à éclairer les esprits.

M. Sandré se contente de justifier son héros au sujet de la cruelle exécution qu'on a appelée : *le Souper de la Trémoille* et que plusieurs historiens attribuent au vainqueur de Saint-Aubin-du-Cormier. Le biographe prouve, par un alibi en forme, que Louis de La Trémoille n'a pu commettre cette atrocité. Il insiste sur la bonté, l'humanité de son héros, sur sa générosité envers les pauvres gens des campagnes, sur la justice avec laquelle le grand homme de guerre sut gouverner les provinces... Une fois, la ville de Rouen, reconnaissante, essaya d'offrir des présents magnifiques au lieutenant de Louis XII. La Trémoille refusa, «disant qu'il ne désirait en ce monde que la grâce de Dieu, la faveur du roi, l'amitié du peuple; que pour les autres biens, il en avait assez... » On se contenterait d'opportunistes de cette trempe!

Une aimable et pure physionomie se détache gracieusement dans cette étude à côté de celle du héros. M. Sandré s'est complu à nous peindre la digne et fidèle compagne de La Trémoille, une des femmes les plus remarquables de cette époque, Gabrielle de Bourbon, aussi charmante que vertueuse. L'union des deux époux se prépara de la façon la plus romanesque. Louis, déguisé en écuyer, était allé solliciter lui-même la main de Gabrielle; ravi dès le premier moment, il jouit pendant trente-trois ans d'un bonheur conjugal que jamais nuage ne troubla. Gabrielle pouvait lui dire à sa dernière heure : « Il y a trente-trois ans que la loi du mariage nous lia et qu'un honnête amour assembla nos cœurs et en fit une

seule volonté. Je n'ai mémoire d'avoir fait aucune chose qui pût vous déplaire, ni que mon vouloir eût été contraire à votre bonne volonté... »

Les lettres de Gabrielle à son époux, pendant ses campagnes d'Italie, ne sont pas moins touchantes ; ses lettres d'affaires nous la montrent ménagère attentive, maîtresse de maison excellente pour ses domestiques, femme intelligente et active. Gabrielle de Bourbon mourut de douleur, après la perte de son fils tué à Marignan ; elle avait supplié son mari de prendre une seconde femme ; celle que La Trémoille choisit pour la remplacer, fit revivre, quoique bien jeune, toutes ses vertus. Nous voilà loin des types de Mme Selden, ou des voluptueuses héroïnes créées par l'imagination des poètes grecs que patronne Mme Adam... En fait de femmes, il faut toujours en revenir aux véritables chrétiennes. L'exemple donné par Louis de La Trémoille dans sa vie conjugale et privée, l'honneur de toute cette carrière consacrée à son pays et dans laquelle les contemporains ne trouvaient pas une seule tache, prouvent d'ailleurs, encore une fois, qu'il y a dans le héros chrétien quelque chose de plus achevé et de plus haut que dans le guerrier ou l'homme d'État antique. Il faut lire et faire lire les livres qui nous le redisent au milieu des défaillances de la conscience publique entraînée vers les bassesses d'un retour au paganisme.

IX

Marie Mancini traversant tout en larmes la scène de l'histoire pour y jeter cette plainte douloureuse et charmante : « Vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars ! » puis s'éloignant voilée dans sa douleur, est une attendrissante figure que la postérité n'oubliera point. On lui applaudit encore quand elle écrit : « Je résolus dès ce moment-là de ne me plaindre plus et de n'avoir aucune pitié de mon cœur. » On comprend que ce cœur reste rempli de l'image d'un roi qui fit tomber tout son siècle à ses genoux.

« C'était, si je m'en souviens bien, dit Marie Mancini, et certes, elle s'en souvenait ! c'était au Bois-le-Vicomte, dans une allée d'arbres, où je marchais assez vite ; Sa Majesté me voulut donner la main, et ayant heurté la mienne assez légèrement contre le pommeau de son épée, d'abord, d'une colère toute charmante, il la tira

du fourreau et la jeta, je ne veux dire comment, car il n'y a pas de paroles qui le puissent exprimer. »

Après cela, il eût fallu mourir, du moins pour le monde, comme La Vallière, et Marie Mancini, en s'obstinant à vivre, ressemble à une fleur trop tôt cueillie, à demi effeuillée, qui se fane sans parfum et sans fruit.

L'histoire néglige de nous apprendre ce que devint la princesse Colonna, nous serions presque tentés d'en vouloir à l'érudition, lorsqu'elle nous montre combien durent peu les instants de bonheur et de poésie... Après MM. de Chantelauze et Amédée Renée, M. d'Heylly achève de dissiper toutes nos illusions.

Marie Mancini quitta la France presque aussitôt le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse. Elle épousa un prince italien, le Connétable Colonna, et son union ne fut point heureuse. La coquette Mazarine ne sut être ni épouse, ni mère, ni grande dame.

Sa meilleure excuse est, sans doute, le coup porté à sa raison, car il semble que Marie ait laissé à la cour de France sa tête avec son cœur. Les nièces du cardinal n'avaient, d'ailleurs, aucun principe solide pour appui. L'homme d'État conseillait à Marie Mancini de méditer Sénèque, il oublait que l'Evangile seul eût pu guérir une telle blessure et consoler d'une pareille chute.

La princesse Colonna passa toute sa vie en luttes étranges avec son mari, en plaisirs qui ne la rassasiaient point, en voyages, en fuites, en réclamations sans dignité, en épreuves qu'on ne saurait plaindre, tant les motifs qui les causent sont déraisonnables ou peu moraux. Cette vie accidentée fournit la matière d'un roman assez grossier, qu'on publia, vers 1678, sous le nom même de Marie Mancini et sous forme de mémoires. Ce pamphlet ayant fait scandale, la princesse Colonna, réfugiée alors en Espagne, essaya de le réfuter par un écrit intitulé : *Apologie.*

Ces mémoires, qui justifient peu leur auteur, sont écrits du moins avec un peu plus de décence. On avait longtemps contesté leur authenticité et ils n'ont pas eu d'éditeur depuis leur première apparition. M. d'Heylly, en les donnant au public, les fait suivre d'un fragment des pseudo-mémoires pour qu'on puisse établir la comparaison ; il a soin d'y joindre une notice détaillée sur son héroïne d'après les travaux historiques les plus récents. Ce petit volume sera, nous n'en doutons pas, apprécié par une certaine classe d'amateurs ; quant au public, en général, il y trouvera

quelques particularités curieuses sur les mœurs du temps, sur le mode des voyages à cette époque, etc.

X

Nous recommandons à nos lecteurs l'*Atlas d'Histoire universelle* destiné à remplacer celui de *Le Sage*, aujourd'hui beaucoup trop vieilli. L'abbé Courten a espéré, en entreprenant ce consciencieux travail, rendre un grand service aux jeunes étudiants, aux écoliers et même aux gens du monde. Il a repris en sous-œuvre le travail de Le Sage; il l'a enrichi non seulement de ce qui se rapporte aux temps modernes, mais encore des extraits de nombreux et remarquables passages des meilleurs auteurs, destinés à éclairer beaucoup de points obscurs, de questions controversées, à dissiper les ténèbres amoncelées par l'hérésie ou la mauvaise foi. Un abrégé d'histoire universelle précède les tables synchroniques; des notes en petit texte les accompagnent; une table alphabétique rend les recherches excessivement faciles et promptes.

L'archevêque de Rennes, l'évêque de Marseille, etc., ont encouragé l'auteur par les plus flatteuses approbations.

XI

Terminons par la très rapide analyse d'un récent ouvrage qui se rattache tout aussi bien à l'histoire qu'aux voyages. Cette étude topographique et historique sur les *Vosges* est due à un savant curé du pays, très au courant des souvenirs, des traditions, des légendes, très ferré sur la chronique locale, mais un peu naïf, un peu trop prodigue des élucubrations de sa muse et surtout de celle de ses confrères, un peu trop prolixe quand il parle de ses amis. De tels livres sont utiles cependant, ils sont mieux à la portée du public que les grands travaux entrepris sur chacune de nos provinces; ils peuvent servir de guide aux voyageurs qui ont le bon esprit de visiter notre belle et si intéressante patrie, plutôt que l'étranger.

L'abbé Chapiat connaît parfaitement, nous le répétons, la partie de l'ancien duché de Lorraine qu'il décrit; il débute par un aperçu géologique, minéralogique, géographique, etc., puis il s'occupe des premiers ancêtres des Vosgiens, après quoi il divise ses explorations en journées. Chacune de ces journées se termine ordinairement par la cordiale hospitalité donnée dans un presbytère voisin,

C'est là que notre narrateur s'arrête trop, ne se doutant pas que les noms qui lui sont chers trouveront peu d'écho dans la mémoire du lecteur. Pardonnons-lui cet amour du clocher ou des clochers, en faveur des détails, des renseignements fournis sur les communes, les stations minérales, les grandes abbayes : Luxeuil, Senones, Remiremont, etc., sur les principales cités de cette vieille contrée. Il faut lire surtout l'histoire de Remiremont, dont les abbesses étaient presque des reines et dont les anciens usages nous font sourire ou peut-être soupirer. Elle est si loin, si loin la simplicité du bon vieux temps!

Comme dans le reste de la France, la plupart des villes Vosgiennes se sont groupées autour des monastères. Ces moines, poursuivis avec une si aveugle rage, sont les bienfaiteurs, les instituteurs de nos pères, les pionniers de la civilisation, les fondateurs de la patrie, on ne le répétera jamais assez; M. Chapiat le prouve sans dissertation, les faits suffisent.

Souvent aussi, l'auteur est obligé d'enregistrer le souvenir des ravages de la révolution, de ces hommes qui fondent si rarement et détruisent toujours, il le fait sans acrimonie ; il se montre même fort indulgent pour certains conventionnels. A côté des grandes figures Vosgiennes, appartenant à l'histoire, M. Chapiat en met en relief de fort curieuses et trop peu connues : telle est celle d'Alberte d'Erncourt, cette vaillante amazone qui, pendant l'invasion suédoise, à l'époque des guerres de religion, « tua ou défit plus de quatre cents hommes » ; ses prouesses n'empêchaient pas Alberte d'être, au fond, la meilleure et la plus honnête femme du monde. Nous voudrions citer encore d'autres héros ou héroïnes autrement dignes de la reconnaissance de leurs compatriotes que ne le seront jamais certains personnages, si tristement encensés de nos jours par les populations égarées, mais ce livre nous arrive un peu tard... nous y renvoyons le lecteur. Rien de plus intéressant que l'histoire de chacune de nos provinces; plus on creuse ces vieilles annales, plus on se sent frappé d'admiration pour le patriotisme et les vertus des aïeux, mieux on comprend la grandeur et la force d'un pays où tant d'éléments glorieux et prospères se fondent dans une telle unité! Pourquoi faut-il que les esprits se divisent plus profondément tous les jours et que les passions déchirent une si belle patrie?

J. DE ROCHAY.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Brillant avenir de l'électricité. — Deux visites à l'Exposition, l'une le jour, l'autre le soir; disposition de l'Exposition. — Classification: six groupes et seize classes; le calorifère électrique. — Les machines électro-dynamiques; leurs différentes sortes, magnéto-électriques et dynamo-électriques à courants continus ou alternatifs, machines auto-excitatrices; principe de la réversibilité. — Transmission par l'électricité; le nickel, les paratonnerres. — Électrométrie. — Les télégraphes; systèmes duplex, quadruplex, automatiques, multiples, etc.; transmetteur Morse, système Jules Nacfer; télégraphe Dujardin. — La téléphonie; le Grand Opéra transporté au Palais de l'Industrie par les téléphones Ader; photophonie, radiophonie. — L'expression des émotions chez l'homme et les animaux par Ch. Darwin; le darwinisme et l'expression des émotions chez l'homme et chez les animaux, par l'abbé A. Lecomte; les plantes insectivores, par Ch. Darwin. — Monographiæ phanerogamarum, par de Candolle; Précis de zoologie médicale, par le docteur Carlet. — Le réservoir des eaux du Furens, par M. Graeff; nouvelles publications scientifiques de la librairie Gauthier-Villars.

Comment ne pas parler de l'*Exposition d'électricite ?* C'est le sujet de toutes les conversations, c'est l'objet de toutes les revues scientifiques que publient les journaux.

En fait, les merveilles réunies pour la première fois, en si grand nombre, au Palais de l'Industrie, méritent bien qu'on s'en occupe à tous les points de vue, car si la vapeur a transformé les pays et les peuples qui l'ont mise à leur service, l'électricité est bien près de prendre une place prépondérante dans l'avenir scientifique, industriel et commercial des nations, et nous ne serions pas étonnés qu'avant la fin du dix-neuvième siècle, l'importance d'un pays, d'une région, d'une ville, ne se mesurât à la quantité d'électricité qu'on y consommera.

L'acide sulfurique et la houille n'occuperont plus alors que le second rang. C'est que plus souple et plus maniable que la vapeur,

l'électricité peut plus facilement se transformer. On peut la métamorphoser avec la plus grande facilité en chaleur, lumière ou mouvement. Son grand avantage sur la houille indispensable à la production du gaz et de la vapeur, c'est de pouvoir emprunter les forces naturelles jusqu'ici si incomplètement utilisées. La force du vent dont une fraction infinitésimale fait tourner les moulins à vent, le mouvement des marées avec leur flux et leur reflux, et surtout le cours des torrents et des fleuves où l'on pourra puiser une force pour ainsi dire infinie, remplaceront merveilleusement, c'est-à-dire à meilleur marché, la houille dont la consommation marche avec une rapidité telle que certains esprits curieux, sinon chagrins et inquiets, ont déjà essayé de calculer, à quelques années près, l'époque où le combustible mis en réserve dans l'écorce terrestre, sera complètement épuisé. L'électricité, produite avec ces diverses forces naturelles, remplacera merveilleusement la houille dans une foule d'applications industrielles et économisera ce combustible dont l'époque d'épuisement se trouvera ainsi reculée à des âges tellement lointains que toute préoccupation devra disparaître des esprits les plus anxieux. Alors nous verrons se déplacer l'axe des relations industrielles et commerciales et arriver à une prospérité incroyable, certaines régions qu'on aurait pu croire à tout jamais deshéritées de la nature. Les pays de hautes montagnes, avec leurs neiges perpétuelles, leurs glaciers et leurs torrents, deviendront les centres d'une activité incessante. L'eau, retenue dans les hautes vallées par des barrages savamment combinés, assurera un débit constant et permanent aux machines hydrauliques établies tout le long des cours d'eau. Ces immenses travaux qui ne seront plus qu'un jeu pour nos futurs ingénieurs, en même temps qu'ils assureront le débit régulier des fleuves et par conséquent une navigation aussi constante que la circulation sur les chemins de fer, seront une soupape toujours prête à fonctionner contre les inondations. Nous ne verrons plus alors les rivières transformées en torrents dévastateurs pendant la mauvaise saison et en un lit de graviers desséchés pendant l'été. En même temps, les fièvres intermittentes et les maladies pestilentielles ou non engendrées par les eaux stagnantes dont l'écoulement sera alors devenu régulier, disparaîtront, et certaines contrées aujourd'hui insalubres et inhabitables pour l'homme jouiront du climat le plus clément.

Ainsi l'histoire nous montre à certaines périodes la prépondé-

rance des nations se déplaçant à la suite de découvertes ou d'inventions nouvelles. Et ce nouvel état de choses sera dû à l'électricité ou plutôt à ses applications.

Nous avons montré dans nos dernières chroniques scientifiques l'utilité des barrages en Algérie, ce pays qui pourrait tant produire si les conditions de succès étaient mieux connues et surtout enseignées aux administrateurs ignorants qu'on y envoie. Malheureusement cette colonie vient de subir une énorme dépréciation à la suite d'un essai d'administration aussi malheureux que coupable, et dont la responsabilité doit être principalement cherchée dans le vertige intellectuel qui s'est emparé de la majorité du peuple français. Ces barrages donneraient en même temps l'eau nécessaire aux irrigations, c'est-à-dire à la culture du sol, et la force motrice qui, transformée en électricité, irait porter la lumière, la vie et l'animation dans les centres voisins.

Après ce préambule, il serait temps d'introduire notre lecteur à à l'Exposition. Mais auparavant il est bon de renouveler connaissance avec un volume dont nous avons déjà parlé, car bien mieux que tous les catalogues, il initiera le lecteur aux merveilles qu'il va avoir sous les yeux. Ce sont les *Principales applications de l'électricité*, par E. Hospitalier, ingénieur des arts et manufactures (1). Publié l'année dernière, ce livre, imprimé avec beaucoup de luxe, contient pour ainsi dire le programme de l'Exposition, sauf les inventions exécutées depuis sa publication ; le lecteur y trouvera tout ce qu'il y a de plus nouveau parmi les applications de l'électricité. Nous ne connaissons pas de meilleure préparation que cette lecture, à une visite fructueuse de l'*Exposition d'Electricité*.

***

Deux visites à l'Exposition d'électricité sont nécessaires si l'on veut bien en saisir l'ensemble et les détails ; une première le jour et une seconde le soir. Cette dernière visite est surtout indispensable pour se rendre compte des différents systèmes d'éclairage électrique et des résultats qu'ils produisent.

Comme il est impossible d'entrer dans les nombreux et multiples

(1) Un magnifique volume in-8°, faisant partie de la *Bibliothèque de nature*. Librairie G. Masson.

détails qu'entraînerait une revue complète de cette exposition, nous nous tiendrons dans les généralités indiquant seulement les choses qui nous ont plus particulièrement frappé ou qui donnent des résultats entièrement nouveaux.

*
* *

On sait les nombreux retards qui n'ont pas permis d'ouvrir l'Exposition au jour fixé d'avance. Ce fait n'est pas nouveau et il se renouvellera toutes les fois que l'État, quel qu'il soit, voudra prendre la place de l'initiative privée, et mettra à la tête d'un service important un homme dont toute la capacité consistera dans une haute et puissante recommandation, et toute l'ambition, à émarger au budget le plus gros traitement possible.

Entrons dans le Palais de l'Industrie, par le pavillon principal nord, situé du côté des Champs-Élysées, nous aurons en face de nous, après avoir franchi le vestibule, le curieux régulateur de M. Serrin, qui fonctionne dans toutes les positions possibles et imaginables; plus loin, au centre, le phare électrique au pied duquel est un bassin où flotte le bateau électrique de M. Trouvé. En arrière est une petite serre où l'on étudie la végétation de certaines plantes sous l'influence de la lumière électrique. Ces trois expositions divisent le rez de-chaussée du Palais, en deux parties égales. Celle de droite est réservée aux exposants français, celle de gauche, aux exposants étrangers. Après avoir parcouru ce vaste espace en le traversant plusieurs fois dans toute sa longueur, revenons à l'escalier qui se trouve à l'extrémité de l'exposition française, montons au premier étage et parcourons successivement la galerie et les diverses salles, pour redescendre par le même escalier, traverser de nouveau le rez-de-chaussée dans toute sa longueur et sortir par l'extrémité opposée, au moyen du tramway électrique qui nous déposera sur la place de la Concorde, près des chevaux de Marly. Nous aurons ainsi parcouru toute la partie du Palais consacrée à l'exposition et rien d'important ne nous aura échappé.

*
* *

La nature des objets exposés a été répartie en six groupes formant seize classes.

Le premier groupe, consacré à la production de l'électricité, a été divisé en trois classes.

La première a pour objet l'électricité statique. On y trouve tout ce qui compose une partie de l'arsenal des cabinets de physique : machines électriques de tous systèmes, bouteilles de Leyde, batteries, etc. Nous recommanderons surtout à notre visiteur de jeter un coup d'œil, dans la section des Pays-Bas, sur la fameuse machine électrique de Van Marum. Les dimensions sont colossales ainsi que celles de la batterie électrique qui l'accompagne. Dans la classe 2, *piles et accessoires*, on trouve tous les différents genres de piles imaginées depuis celle de Volta, ainsi que les matériaux qui entrent dans leur composition. Arrêtez-vous devant les beaux produits chimiques exposés par M. Billaudot et contemplez ces belles plaques de sélénium vitreux et graphitoïde qui occupent la place d'honneur dans la vitrine. On sait l'importance du sélénium dans la photophonie. C'est une étude intéressante que celle qui compare le fonctionnement et la valeur de ces différentes piles suivant l'usage auquel on les destine. Ne pouvant aborder un pareil sujet, renvoyons au moins notre lecteur à l'ouvrage de A. Cazin, intitulé : *Traité théorique et pratique des piles électriques* (1), dans lequel il trouvera les mesures des constantes des piles, les unités électriques (Ohm, Volt, Webber, etc.), les descriptions et les usages des différentes piles ainsi que les annotations de M. Angot. C'est également à A. Cazin que nous devons l'*Etincelle électrique* (2), charmant petit volume de la *Bibliothèque des merveilles*. Mais ne quittons pas ce sujet si intéressant des piles sans signaler un genre de piles thermo-électriques, où l'antimoine et le bismuth, si longtemps employés à l'exclusion de tous les autres métaux, sont remplacés par du sulfure de cuivre artificiel et du maillechort, comme dans la pile de Ed. Becquerel, soit par de l'argentan et un alliage d'antimoine et de zinc, comme dans celle de Noé. Cette dernière ainsi que la pile de Clamond ont leurs éléments disposés de manière à former un cylindre creux dont les soudures intérieures difficilement fusibles sont chauffées au gaz ou au coke. Clamond a ainsi obtenu un *calorifère électrique* où le combustible brûlé, en même temps qu'il chauffe l'appartement, produit l'électri-

(1) Un volume in-8°. Librairie Gauthier-Villars.
(2) Un volume in-12. Librairie Hachette.

cité utilisée pour l'éclairage. Son modèle de six mille couples brûle de neuf à dix kilogrammes de coke par heure et en disposant deux circuits de trois mille éléments chacun, il arrive à alimenter deux lampes Serrin qui fournissent une lumière de trente à cinquante becs chacune. Pour diminuer la dépense du combustible, Jobert a imaginé d'emprunter la chaleur au soleil au moyen d'un appareil analogue à un héliostat. Les résultats ne sont pas brillants surtout dans notre pays, reste à savoir ce qu'ils seront dans les régions plus méridionales. Il est donc à croire que bientôt inventeurs et constructeurs trouveront le moyen de faire contribuer le chauffage de nos maisons à la production d'une quantité d'électricité suffisante à leur éclairage. Ce sera là un résultat fort nouveau et fort inattendu, surtout si, au moyen des accumulateurs Planté ou Faure, il est possible de conserver pour le soir l'électricité produite par le chauffage pendant le jour.

*
* *

La classe 3 renferme les machines magnéto-électriques, et dynamo-électriques. C'est une des parties les plus intéressantes de l'Exposition, à cause des nombreuses applications auxquelles elles facilitent le succès. L'électricité, quoique inconnue dans son essence, est le principe qui prouve le mieux la conservation de l'énergie et la transformation des forces les unes dans les autres, puisqu'on peut, à volonté, la faire apparaître sous forme d'électricité, de chaleur, de lumière, de mouvement ou d'action chimique. Rien ne montre mieux l'*unité des forces physiques*, qui est devenue le sujet d'un des plus beaux livres du P. Secchi. Mais la réciprocité existe dans ces transformations. Si l'électricité produit du mouvement, c'est-à-dire du travail, celui-ci, à son tour, peut produire de l'électricité. Bien que ce soit le moyen le plus compliqué, il est cependant le plus économique et le plus usité, chaque fois que les applications électriques exigent des courants puissants. Aussi le nombre et la diversité des machines destinées à transformer le travail en électricité sont-ils aujourd'hui très considérables, ce qui ne manquera pas d'attirer l'attention des visiteurs de l'Exposition. Toutes sont fondées sur l'action réciproque des aimants et des courants sur les circuits fermés, autrement dit, sur l'induction. En 1820, Œrsted découvrait l'action du courant sur l'aiguille aimantée, peu après

Arago démontrait l'aimantation du fer doux par l'action d'un courant. Faraday, en 1830, constatait qu'un aimant ou un courant enfoncé à l'intérieur d'un circuit fermé y détermine un courant de sens contraire quand on l'enfonce, et un courant de même sens, quand on le retire.

Les machines *électro-dynamiques*, c'est-à-dire susceptibles de transformer le travail en électricité, ne sont que l'application industrielle de ces découvertes. Elles comprennent toujours deux parties fondamentales, nécessaires et indispensables, l'*inducteur* et l'*induit*, dont l'un est fixe et l'autre mobile. Peu importe celui des deux qui est fixe puisqu'en passant devant l'autre, l'inducteur produira un courant dans l'induit; mais dans la pratique, pour des causes purement mécaniques, c'est généralement l'induit qui est mobile.

L'inducteur est ou un aimant fixe et permanent ou un électro-aimant. Dans le premier cas, la machine est dite *magnéto-électrique* et *dynamo-électrique* dans le second. Mais en dehors de l'inducteur, il est une autre question bien plus importante, c'est celle de la nature des courants recueillis. On a vu tout à l'heure, à propos de la découverte de Faraday, que le courant induit circule tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, autrement dit, il est *alternatif*. La machine qui recueille ces courants sans les redresser est dite *à courants alternatifs*. Si au contraire, à l'aide d'un appareil convenablement disposé, appelé *commutateur*, on redresse les courants de façon à les faire circuler dans le même sens, dans le circuit extérieur, la machine est dite *à courants continus*.

De sorte qu'en prenant comme point de départ la nature de l'inducteur, celle des courants recueillis, nous pouvons former le groupement suivant.

I. Machines à courants continus	1 magnéto-électriques 2 dynamo-électriques.
II. Machines à courants alternatifs	3 magnéto-électriques 4 dynamo-électriques.

Il nous est impossible de passer en revue ces différentes machines et d'énumérer les détails et les perfectionnements qui, dans chaque genre, ont été apportés par les constructeurs. En outre les noms de ceux-ci sont insuffisants à dénommer la nature de leurs machines, car généralement chacun d'eux en a construit de différents systèmes suivant le but qu'il se proposait d'obtenir. Chaque système possède, en effet, certains avantages particuliers qui ren-

dent la machine plus utile pour une application que pour une autre. Il y aurait encore bien d'autres distinctions à établir suivant que le fil inducteur et le fil induit forment un seul circuit ou deux circuits distincts, suivant encore, dans les machines dynamo-électriques que la machine excitatrice est indépendante de la machine principale ou y est réunie, auquel cas elle est dite *auto-excitatrice.* M. le comte Th. Du Moncel, membre de l'Institut, a publié, dans la *Bibliothèque des merveilles*, un charmant volume intitulé : l'*Eclairage électrique* (1), où il expose avec une grande netteté le principe de l'induction et les différentes espèces de machines électro-dynamiques. Nous y renvoyons volontiers le lecteur curieux d'étudier plus à fond cette question. Signalons aussi dans la même collection *le magnétisme* par Radeau, et *l'Electricité* par Baille, où le même sujet se trouve également traité.

En somme, une machine électro-dynamique est un appareil dans lequel un système de bobines tourne très rapidement autour d'un système d'aimants ou d'électro-aimants. Je dis tourne très-rapidement, car c'est là une condition indispensable pour obtenir des courants puissants. Les machines qui alimentent les brûleurs Jamin marchent à la vitesse de 2,800 tours à la minute. Ce mouvement est si rapide que l'appareil en marche paraît immobile.

Un autre point sur lequel il faut appeler l'attention, c'est la *réversibilité* des machines électro-dynamiques. Pour les mettre en mouvement, il faut un moteur, machine à vapeur, chute d'eau, etc. Ce mouvement se transforme en électricité.

Si maintenant nous envoyons cette électricité dans l'inducteur d'une machine semblable, la partie induite se mettra à tourner et produira un mouvement qu'il sera possible d'utiliser. Tel est le principe bien simple qui permet de transformer l'électricité en mouvement. Les moteurs électriques puissants, entre autres le tramway électrique, sont fondés sur la *réversibilité.* On conçoit donc que si, dans une grande ville comme Paris, on plaçait aux différents barrages de la Seine de puissantes turbines hydrauliques dont on emploierait la force à faire tourner des machines électro-dynamiques réversibles, on obtiendrait des masses considérables d'électricité qui, au moyen de conducteurs, iraient porter la force motrice partout où le besoin s'en ferait sentir.

(1) Un volume in-12, avec 70 figures. Librairie Hachette.

*
* *

C'est ce qui nous mène au groupe II, *transmission par l'électricité*, qui ne comprend que la classe 4 où se trouvent *les câbles, fils, accessoires et paratonnerres.* Les exposants y sont nombreux et leurs produits encore plus nombreux. Il y a là des études fort intéressantes à faire sur les diverses industries qui concourent à la fabrication de tous les engins qui servent à la transmission de l'électricité, depuis les simples fils de fer des lignes télégraphiques aériennes, jusqu'aux câbles si compliqués qu'on immerge dans l'Océan pour relier les deux mondes. C'est dans cette classe que nous avons refait connaissance avec la société anonyme « *le nickel* » dont nous avons parlé l'année dernière (1). Ce métal qui se vulgarise de plus en plus, jouit, comme on le sait, de propriétés magnétiques fort remarquables, sur lesquelles M. Gaiffe a de nouveau appelé l'attention dans une note présentée le 12 septembre dernier à l'Académie des sciences. Puisque le nickel peut subir la trempe, il y aurait lieu de rechercher si cette opération ne lui communiquerait pas, comme à l'acier, une force coercitive considérable, qui permettrait d'en faire des aimants fixes, fort puissants. Il y aurait là, en cas de succès, un magnifique débouché pour l'emploi de ce métal que la Nouvelle-Calédonie renferme en quantité si considérable. Les hommes intelligents qui sont à la tête de cette société si française ne manqueront pas de provoquer les études dans ce sens. Des aimants inaltérables aux intempéries de l'atmosphère rendraient les plus grands services aux constructeurs d'appareils électriques.

Disons aussi un mot sur les paratonnerres qui se trouvent également dans la classe 4, comme conduisant l'électricité des nuages dans le sol où elle se disperse. On trouvera, au n° 176, le modèle en relief de l'hôtel Carnavalet, portant application du système de protection des édifices contre la foudre, adopté par la commission municipale, et au numéro 1232 de la section belge, le système de paratonnerre adopté pour les édifices publics de la ville de Gand. Citons aussi dans la même section les curieux paratonnerres à pointes multiples qui protègent le monument du roi Léopold à

(1) Voir la *Revue du monde catholiqus*, n° du 15 décembre 1880.

Læken. Il est vraiment incroyable que ce moyen de protection contre les dégâts de la foudre ne soit pas plus souvent utilisé, car, d'après W. de Fonvielle, qui a fait le *budget* de la foudre, chaque année nous lui payons un tribut de soixante à quatre-vingts victimes, et les pertes constatées par les compagnies d'assurances ne s'élèvent pas à moins d'une quarantaine de millions, rien que pour la France (1). Maint État se contenterait d'un budget moins considérable! Aussi les compagnies d'assurances contre l'incendie auraient-elles intérêt à favoriser la pose des paratonerres sur les immeubles assurés, soit en payant une partie des frais de premier établissement, soit en réduisant, dans ce cas, les primes dans une proportion encourageante.

*
* *

Passons au groupe III, qui a pour objet l'*électrométrie* et qui ne comprend que la classe 5 où nous trouvons les appareils servant aux mesures électriques. C'est le lieu de rendez-vous des électromètres, galvanomètres, boussoles des sinus et des tangentes, etc. L'électométrie a fait de grands progrès dans ces dernières années surtout depuis l'adoption d'unités fixes ou arbitraires de mesures. C'est là une question excessivement délicate et qui demanderait de trop longs prélimaires pour être traitée ici. On trouvera des indications sur ce sujet dans l'*Electricité et ses applications* (2) ou exposé sommaire et notices sur les différentes classes de l'exposition, rédigées par Armengaud, Becquerel, etc. La question des mesures électriques et des unités à adopter définitivement est une des préoccupations les plus vives du congrès des électriciens réunis en ce moment à Paris. Nous passons au groupe IV, qui est l'un des plus importants puisqu'il comprend les applications de l'électricité.

*
* *

Avec la classe 6, abordons les *télégraphes* et *signaux* et dirigeons-nous immédiatement vers le pavillon du ministère des postes et télégraphes où nous trouverons réuni un ensemble d'appareils

(1) Voy. *Eclairs et tonnerre*, page 95. Ce volume, illustré de 39 vignettes sur bois, fait partie de la Bibliothèque des merveilles.

(2) Un volume in-8°. Librairie A. Lahure.

dignes de retenir l'attention pendant plusieurs visites, voici d'abord les systèmes télégraphiques à signaux fugitifs comme les télégraphes à cadran ou à signaux conventionnels et ensuite les systèmes télégraphiques à signaux persistants, que ceux-ci soient conventionnels comme l'alphaphet Morse ou imprimés comme dans le télégraphe simple de Hughes. Ne manquez pas d'examiner les appareils à composition préalable et à transmission automatique. Dans l'un d'eux, le télégraphe Wheatstone, une bande percée de trous disposés sur trois séries longitudinales représente, par la disposition conventionnelle suivante, la dépêche à envoyer. La série du milieu a les perforations plus petites et équidistantes; elle est destinée à s'engrener dans une roue et à assurer le fonctionnement régulier de l'appareil. La série supérieure et la série inférieure présentent des perforations plus grandes. Deux perforations situées sur la même ligne verticale correspondent à un point de l'alphabet Morse, deux perforations situées sur une ligne oblique correspondent à un trait. Un employé muni de deux petits bâtons prépare la bande en frappant avec une rapidité inouïe sur les trois boutons de la machine à perforer, car en une heure, il est possible d'expédier ainsi environ deux cents dépêches. Cette bande placée dans un engrenage au poste expéditeur se transmet au poste récepteur en alphabet Morse. En Amérique, le progrès est encore plus considérable. Les appareils sont disposés de telle façon que chaque particulier peut avoir son perforateur et préparer lui-même sa bande en adoptant un alphabet conventionnel dont il a fait connaître préalablement la clef à son correspondant. L'employé n'a pas à s'inquiéter du contenu de la dépêche qu'il n'a pas besoin de connaître et à laquelle il ne comprendrait rien en cas de conventions particulières.

Il sera également intéressant de jeter un coup d'œil sur les pantélégraphes qui réproduisent à distance un dessin quelconque et surtout sur le télégraphe de l'abbé Caselli avec lequel on reproduit l'écriture. La dépêche écrite par la main de l'expéditeur est appliquée directement dans l'appareil transmetteur.

Aujourd'hui que le nombre des dépêches augmente d'une façon considérable, il devenait impossible de les transmettre en temps utile, à moins d'avoir recours à un nombre de fils qui menaçait de devenir un grand embarras. Aussi a-t-on cherché ce qu'on appelle maintenant les appareils à transmission multiple. On

y est arrivé depuis plusieurs années déjà; il vous sera loisible de voir fonctionner sous vos yeux les appareils transmettant en même temps, par le même fil, de deux à six ou huit dépêches. Ce résultat a été obtenu par la réflexion suivante. Entre chaque signal transmis par un employé, il y a un intervalle pendant lequel le fil ne travaille pas. Il est donc possible à un second employé de transmettre à son tour un signal pendant cet intervalle, sans gêner en rien le premier et surtout sans amener aucune confusion. On a donc d'abord fait les appareils à transmission double et ceux-ci perfectionnés sont devenus multiples. *Un distributeur* ou *combinateur* fait à chaque tour passer le courant dans les divers appareils qui travaillent avec le même fil, et l'employé n'a qu'à saisir cet instant pour transmettre son signal, instant qui revient en cadence et qui est du reste indiqué par le choc d'un électo-aimant. Les récepteurs sont disposés synchroniquement et fonctionnent avec une régularité parfaite. Tels sont les télégraphes multiples.

Un résultat bien plus surprenant a été obtenu par les appareils qui permettent d'envoyer en même temps une ou plusieurs dépêches dans deux sens opposés. Ainsi au même moment qu'il expédie une dépêche, l'employé en reçoit une autre qui lui est envoyée d'un autre poste et par le même fil. A l'aide d'une figure très simple, il est facile de comprendre le mécanisme de ces appareils, mais sans ce secours l'explication est trop longue et partant impossible à insérer ici. Les télégraphes construits d'après les données précédentes ont reçu les noms de *duplex* et de *quadruplex*. Tous les appareils existants seront montés en *duplex* et *quadruplex*, aussitôt que la multiplicité des dépêches le réclamera, car la disposition est très simple à établir.

Revenons encore aux télégraphes automatiques afin d'en bien indiquer toute l'importance. Ces appareils fonctionnent soit avec l'alphabet Morse qui se compose de points et de traits, soit avec le mécanisme imprimant du télégraphe Hughes. Chaque lettre demande en moyenne trois signaux, c'est-à-dire trois mouvements du manipulateur. Comme on transmet cent lettres à la minute, il faut nécessairement trois cents mouvements; ce qui fait dix-huit mille par heure. En partant de ce point de départ, il est facile de comprendre qu'à la fin de son travail, le télégraphiste d'un bureau occupé a exécuté avec la main un nombre considérable de mouvements de va-et-vient. Cette succession rapide n'est

obtenue que par des contractions excessivement multipliées des muscles des doigts et de la main. Aussi arrive-t-il qu'au bout d'un petit nombre d'années, six à dix par exemple, ces muscles se contractent anormalement et l'employé ne peut plus continuer son service. Il est affecté d'un spasme bien connu des médecins, la crampe des télégraphistes. C'est un phénomène analogue à la crampe des écrivains, des peintres, des graveurs, des pianistes, en un mot de toutes les personnes qui, par profession, exécutent avec la main des mouvements délicats et souvent répétés. Mais, dans ces dernières professions, on n'avait jamais vu la crampe se manifester après un aussi petit nombre d'années que chez les télégraphistes.

C'est là un inconvénient sérieux auquel on a cherché à remédier. Ces recherches ont conduit au télégraphe dit *automatique* parce qu'il est combiné de telle sorte qu'un seul mouvement permet d'exécuter une lettre ou tout autre signe conventionnel correspondant à plusieurs points ou traits Morse. Il existe beaucoup de ces appareils dont les principaux sont les télégraphes Wheatstone, Baudot, Meyer, etc. Dans ces appareils les manipulateurs présentent un mécanisme assez compliqué qui exécute automatiquement les mouvements que la main aurait dû faire. Nous recommandons au visiteur de jeter un coup d'œil sur une nouvelle disposition du *Transmetteur Morse*, imaginé par M. Jules Nacfer, télégraphiste à Amiens. Il se compose d'un cadran à huit crans construit d'après les mêmes principes que le manipulateur Bréguet à cadran. Ce système très simple et très ingénieux permet d'obtenir cent quarante lettres à la minute soit une moyenne de cinquante-cinq à soixante dépêches privées ordinaires à l'heure.

C'est ce résultat qui tout en nous faisant admirer les télégraphes automatiques, nous permet de dire qu'ils ne préviendront pas la crampe des télégraphistes. Ils assurent le débit d'un plus grand nombre de dépêches et par conséquent celui des contractions musculaires ne diminuera pas, mais leur effet utile sera plus considérable. M. Dujardin a imaginé également un télégraphe automatique dont le manipulateur ressemble au clavier d'un piano dont les touches portent successivement les lettres de l'alphabet, les chiffres et les divers signes de la ponctuation. L'appareil récepteur livre une dépêche dans un alphabet spécial consistant en groupes de points. Cet alphabet, tout différent de celui de Morse, est un inconvénient énorme à cause des habitudes prises. Ce télégraphe

dont le mécanisme fort ingénieux fait beaucoup d'honneur à l'esprit inventif de M. Dujardin, a le grand tort d'être venu trop tard, après les systèmes *duplex*, *quadruplex*, Weatstone, Baudot, Meyer, etc. Nous ne dirons pas la même chose d'un autre système du même auteur qui fournit une lettre par chaque tour d'une manivelle manœuvrée à la main et permet à des personnes fort peu exercées de correspondre par le télégraphe. C'est un appareil qui pourra rendre des services pour la télégraphie des armées en campagne, surtout pendant le combat.

Dans la télégraphie des chemins de fer, les gares sont reliées par le même fil. Quand on a besoin de correspondre avec une gare située au delà de la plus voisine, il faut prévenir celle-ci pour lui demander la communication directe. Par un moyen très simple, MM. Grassi et Beux ont supprimé cette manœuvre. Leur appareil est un *rappel sonnerie électrique* non aimanté et destiné, par inversion des courants, à faire rentrer directement un poste télégraphique dans le circuit. Ils ont remplacé l'aimant fixe par la polarisation électrique d'un levier de fer doux, en relais, sans courant continu. Supposons trois stations consécutives A, B, C, établies sur un même fil. A communique directement avec C, pour rappeler B, qui est constamment dans le circuit, il suffit d'inverser le courant qui fait marcher le rappel sonnerie; ce qui le prévient qu'on va lui transmettre une dépêche.

C'est dans cette même classe 7 que nous trouvons les téléphones et tous les appareils susceptibles de transmettre à distance, par le moyen de l'électricité, le son et la parole. Les progrès, sous ce rapport, sont tels que des téléphones transmetteurs disposés près de la rampe, sur la scène du Grand-Opéra, et reliés par des fils avec des appareils récepteurs placés dans quatre salles du Palais de l'Industrie, permettent au public d'entendre le chant des artistes avec toutes les délicatesses de leur voix. On distingue très bien la marche, on suit le dialogue et jusqu'aux frémissements qui se passent dans la salle, rien n'échappe à l'appareil. Le système Ader, qui produit ces merveilleux résultats, montre les progrès réalisés en si peu de temps dans les appareils téléphoniques. Dans les grandes villes, le téléphone fait aujourd'hui une concurrence redoutable au télégraphe. Ce mode de communication si rapide et si commode est déjà entré dans les usages, et aujourd'hui Paris compte une grande compagnie téléphonique. Les industriels, les

commerçants possèdent, dans leur cabinet, un appareil qui communique à une station centrale où arrivent également tous les fils téléphoniques des autres abonnés. Quand on veut correspondre avec l'un d'eux, on transmet sa demande au poste central où se fait la communication entre les deux fils. Celle-ci établie, la conversation s'engage entre les deux interlocuteurs comme s'ils étaient en présence l'un de l'autre.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si tous les soirs une foule énorme se presse au Palais de l'Industrie du côté des salles téléphoniques, et fait patiemment *la queue* pendant trois quarts d'heure et même plus pour avoir le plaisir d'entendre ce qui se chante à l'Opéra.

Il n'est pas éloigné le jour où de sa chambre il sera possible d'entendre le sermon d'un grand prédicateur, la voix d'un député pérorant dans les assemblées, etc., etc. Dès maintenant, il n'est plus nécessaire de parler dans une embouchure, la transmission se fait à une certaine distance de l'appareil, plusieurs mètres au moins. Pour entendre, il faut encore porter le récepteur à l'oreille, reste donc à trouver le perfectionnement qui permettra d'entendre non plus à un observateur isolé, mais à une salle entière. Ce progrès ne peut tarder à se réaliser quand on voit les appareils d'Edison transmettre devant un nombreux auditoire les notes d'un chanteur ou d'un instrument en cuivre. Je me trompe, ce progrès sera lent, surtout dans notre pays où le gouvernement ayant le monopole absolu des lignes télégraphiques s'opposera, soit directement soit indirectement par un impôt prohibitif, à l'extension du réseau téléphonique. Ce progrès sera encore plus lent à Paris, cette ville du progrès, où le conseil municipal vient d'établir un impôt exorbitant qui empêchera certainement la vulgarisation du téléphone. L'action malheureuse ou plutôt funeste du monopole gouvernemental et du conseil municipal de Paris conduisent à ce résultat, qu'un abonnement au téléphone coûtant 600 francs par an, les riches seuls pourront se payer ce luxe si nécessaire.

C'est toujours à la même classe que se rapportent les autres systèmes de télégraphie. Telles sont la télégraphie optique si utile pour les armées en campagnes et la télégraphie pneumatique qui fonctionne à Paris et dans plusieurs autres grandes villes. C'est encore ici qu'il faudrait parler de la *photophonie* ou de la *radiophonie*, comme M. Mercadier propose de l'appeler. Les détails dans lesquels nous sommes entré, au sujet du photophone, dans une de nos

précédentes chroniques scientifiques (1), nous dispensent de nous y arrêter ici plus longtemps. Les lecteurs n'ont qu'à s'y reporter pour se rendre bien compte des divers appareils photophoniques ou radiophoniques qui excitent si vivement la curiosité à l'exposition d'électricité. Ajoutons que M. Mercadier est parvenu à remplacer le sélénium par du noir de fumée. Suivant notre habitude, nous renvoyons, pour plus amples détails sur ces divers sujets, à deux ouvrages de la *Bibliothèque des merveilles*, *le Téléphone*, *le Microphone et le Phonographe*, par le comte Th. Du Moncel, membre de l'Institut et *les Télégraphes*, par A. Ternant, tout deux contiennent un grand nombre de figures, à l'aide desquelles il sera facile de comprendre ces mécanismes quelquefois fort compliqués.

Nous sommes à la classe 8, *lumière électrique*, qui nous réserve bien d'autres merveilles, car jamais exposition n'a présenté un luxe de lumière pareil à celui qui, le soir, transforme le Palais en un lieu plus éclairé que pendant le jour. C'est par la lumière électrique qui réclame, avec l'assurance de l'obtenir, *sa place au soleil*, que nous commencerons notre prochaine Chronique scientifique.

*
* *

Dans notre dernière chronique, nous avons insisté sur l'importance de plus en plus grande que les sciences naturelles prennent à notre époque, non seulement dans l'enseignement qu'elles ne tarderont pas à envahir à tous les degrés, mais encore dans les plus hautes questions philosophiques. On peut même dire que c'est ce dernier côté de la question qui a produit le second. L'athéisme et le matérialisme prétendent y puiser leurs meilleurs arguments. On connaît la belle preuve de l'existence de Dieu par les causes finales, preuve à laquelle Fénelon a donné de si magnifiques développements. Aujourd'hui la plupart des naturalistes écartent avec soin toute idée de finalité et ne cherchent que dans l'enchaînement logique des faits naturels la cause de tous les phénomènes biologiques. C'est ce que vient de faire encore Charles Darwin, dans son livre sur l'*Expression des émotions chez l'homme et les animaux* (2), qui peut être

(1) Voir la *Revue du Monde Catholique*, nos du 15 décembre et 31 janvier 1881.

(2) Un volume in-8° de 401 pages avec vingt et une gravures sur bois et sep planches photographiées. Traduction de l'anglais, deuxième édition. Librairi Reinwald.

considéré comme le complément de ses travaux antérieurs et en particulier de son ouvrage sur *la Descendance de l'homme.* L'auteur s'est efforcé de découvrir dans l'étude attentive des mouvements de l'expression, dans la recherche de leur mode d'origine et de développement, une série d'arguments nouveaux en faveur de la théorie de l'Évolution. Ses explications roulent sur trois principes fondamentaux. D'après le premier, les actes utiles deviennent habituels en s'associant à certains états d'esprit et sont accomplis, que le besoin s'en fasse sentir ou non, dans chaque cas particulier. Le second principe, appelé principe de l'antithèse, consiste en ce que les actes accomplis en vertu du premier, dans un état d'esprit déterminé, produisent une tendance involontaire, irrésistible à l'accomplissement d'actes absolument contraires, si l'état de l'esprit devient inverse. Enfin le troisième principe est celui de l'action directe sur l'économie, des excitations du système nerveux, action tout à fait indépendante de la volonté et même, en grande partie, indépendante de l'habitude, bien que la force nerveuse prenne plus volontiers les voies qu'elle a déjà fréquemment parcourues. M. Darwin a réuni dans ce volume trente ans d'observations patientes et sagaces, la plupart même ont été faites sur ses enfants dont il a étudié avec un soin tout particulier les premières expressions, cris, pleurs, sourires, joie, terreur, etc., ainsi que les premières manifestations intellectuelles. Est-ce à dire qu'il ait résolu les difficultés multiples d'une pareille entreprise? Tant s'en faut. Il avoue lui-même que malgré ses explications bien des problèmes subsistent. Aussi ne peut-on franchement accepter comme entièrement satisfaisantes les solutions qu'il croit avoir le mieux établies.

Cette appréciation ne recevra que plus de jour et de lumière de la lecture d'un nouveau livre de M. l'abbé A. Lecomte, intitulé : *Le Darwinisme et l'expression des émotions chez l'homme et les animaux* (1). L'auteur n'est point un inconnu pour nos lecteurs. Dernièrement nous avons parlé de son livre sur le *Darwinisme et l'origine de l'homme* (2), qui a déjà eu l'honneur d'une seconde édition, et nous avons dit comment il combattait le darwinisme, en s'attaquant non seulement aux grandes lignes, mais en le poursuivant dans ses moindres détails. Il est, en effet, dit-il avec raison, des assertions

(1) Un volume in-8° de 462 pages. Société générale de Librairie catholique.
(2) Un volume in-12. Société générale de Librairie catholique.

qui, considérées d'une manière générale, peuvent parfois paraître plus ou moins plausibles, mais qui, si on le discute dans tous leurs détails, ne résistent pas un instant à une critique sérieuse. Ce que dans son précédent ouvrage il avait fait à propos de *l'Origine des espèces et de la Descendance de l'homme*, il l'a entrepris pour *l'Expression des émotions*. Nous ne pouvons que renvoyer à son livre le lecteur qui y trouvera, combattues, réfutées pied à pied, toutes les assertions hasardées, douteuses ou trop généralisées par M. Ch. Darwin. Nous approuvons sa conclusion qu'il formule ainsi : « En somme, aujourd'hui, comme hier, aussi bien sur le terrain de l'expression émotionnelle que dans les autres domaines de la science biologique, le darwinisme reste une hypothèse gratuite, inconciliable avec les faits.

On sait que les découvertes les plus récentes de la biologie ainsi que les principes d'une saine généralisation philosophique nous montrent de plus en plus que les lois de la vie sont identiques dans les deux règnes végétal et animal qui forment le monde organique.

Cette manière de voir a encore reçu une nouvelle confirmation de la découverte des plantes carnivores ou mieux insectivores. Ce sont des végétaux munis d'appareils propres à capturer les insectes et à les dissoudre par un liquide analogue au suc gastrique des animaux pour les absorber ensuite. De sorte que la digestion qui paraissait une fonction spéciale au règne animal appartient également au règne végétal. Aujourd'hui on extrait de certains végétaux, dans un but thérapeutique, un ferment analogue à la pepsine et qui agit, comme cette dernière, sur les aliments azotés. C'est dans son curieux livre intitulé : *Plantes insectivores* (1), que Charles Darwin a traité cette question si intéressante. On lira avec plaisir les nombreuses observations et les délicates expériences de l'auteur sur les *Drosera*, *Dionæa*, *Aldrovandia*, *Pinguicula*, etc. On y verra éclater dans tout son jour le talent et la sagacité du naturaliste à qui nous devons les remarquables observations sur la *Fécondation des orchidées par les insectes*, *les Mouvements et les habitudes des plantes grimpantes*, *les Effets de la fécondation croisée et directe dans le règne végétal*, etc., qui forment autant de savants ouvrages illustrés où nous admirons la patience et la persévérance du naturaliste dont nous ne pouvons pas toujours admettre les conclusions philosophiques sur l'origine

(1) Un volume in-8°, avec trente figures dans le texte, librairie Rienwald.

des êtres. Nous sommes heureux de pouvoir distinguer ainsi dans Ch. Darwin, le judicieux naturaliste que nous aimons du philosophe dont nous ne pouvons admettre les doctrines, parce qu'elles ne nous paraissent pas découler nécessairement des faits sur lesquels il prétend les appuyer.

*
* *

Le troisième volume des *Monographiæ phanerogamarum, Prodromi nunc continuatio, nunc revisio*, par Alphonse et Casimir De Candolle, vient de paraître à la librairie G. Masson. En parlant des deux premiers, nous avons dit autrefois l'importance de cet ouvrage pour les botanistes descripteurs et nous ne faisons que le rappeler. Ce volume, fort considérable, contient six monographies et sept planches. Les Phylidracées ont été rédigées par M. Caruel, les Alismacées, Butomacées, et Juncaginées par M. Micheli.

C'est à M.-C. B. Clarke que nous devons les Commélynacées, auxquelles les sept planches sont consacrées, tandis que M. A. Cogniaux nous donne les Cucurbitacées. Cette dernière famille qui a été et est encore si souvent l'objet de discussions entre les botanistes, est l'une des plus nombreuses et les plus importantes du règne végétal. Aussi son exposition occupe-t-elle plus des deux tiers du volume. Nous renvoyons à l'article Cucurbitacées du *Dictionnaire de Botanique*, par M. H. Baillon, ceux qui voudraient connaître notre appréciation sur le travail de M. A. Cogniaux, appréciation qu'il ne nous est pas possible de développer ici à cause des détails délicats d'organisation végétale, par lesquels il faudrait commencer. Espérons que les volumes suivants des *Monographiæ phanerogamarum* se succéderont plus rapidement, car c'est en utilisant les trois déjà parus que l'on désire plus vivement l'apparition des suivants.

Signalons encore, à cette même Librairie G. Masson, le *Précis de Zoologie* médicale du docteur Carlet, professeur à la Faculté des sciences et à l'École de médecine de Grenoble. C'est là, on le reconnaît immédiatement, le livre d'un homme qui a l'habitude de l'enseignement et qui tient à laisser dans l'esprit de ses auditeurs des notions claires, précises et vraiment scientifiques. Les professeurs et les élèves des établissements secondaires se serviront

avec avantage de ce manuel qui ne sera pas l'un des moindres joyaux de la Bibliothèque-Diamant.

*
* *

Le réservoir destiné à contenir les eaux du Furens présente des conditions particulières à l'écoulement des liquides qui ont permis à M. Graeff d'instituer une série d'expériences dont il a fait connaître les résultats dans un mémoire adressé à l'Académie des sciences. Ce mémoire, objet d'un rapport favorable, sera inséré dans le *Recueil des Savants étrangers.* Nous attendons cette publication pour en faire connaître les principaux résultats.

Nous donnons ici le titre de quelques publications scientifiques récentes de la librairie Gauthier-Villars, que le défaut d'espace nous empêche d'analyser.

Traité théorique et pratique des piles électriques, mesures des constantes des piles, unités électriques, descriptions et usages des différentes espèces de piles, par A. Cazin, docteur ès sciences, publié et annoté par M. Alfred Angot. Un volume in-8°.

Visite à divers observatoires d'Europe. Notes de voyages, par M. J. Perrotin, directeur de l'observatoire de Nice. Un volume in-8°.

La météorologie appliquée à la précision du temps. Leçon faite à l'école supérieure de télégraphie, par M. Mascart, recueillie par M. Moureaux. Un volume in-12.

La machine de Gramme, sa théorie et sa description, par Antoine Breguet. Brochure in-12 de 80 pages.

Le gaz et l'électricité comme agents de chauffage, par le docteur C. W. Siemens, traduction par M. Gustave Richard. Brochure in-12 de 36 pages.

Le cours de physique de l'Ecole polytechnique, par Jamin. Troisième édition, par Jamin et Bouty. Tome III, 3e fascicule comprenant l'étude des radiations et l'optique physique.

Un curieux livre est le *Manuel de l'Eclairage électrique*, par Armengaud aîné, car ce n'est pas un traité didactique mais un vrai recueil de *renseignements* où l'on trouve le résumé de tous les *brevets d'invention* se rapportant à la lumière électrique et aux appareils y concourant.

Dr Tison.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

13 *Septembre.* — Le ministre de l'intérieur et des cultes, contre tout droit, ordonne la fermeture des petits séminaires de Montauban et de Sarlat, parce qu'ils comptent quatre ou cinq Pères Jésuites parmi leurs professeurs. Ce nouvel acte d'arbitraire cause à Montauban et à Sarlat une très vive émotion.

Un terrible éboulement de montagne a lieu près d'Elm, dans le canton de Glaris. Plus de quatre-vingts maisons sont ensevelies sous les décombres; deux cents personnes y trouvent la mort.

Mustapha-ben-Ismaïl, premier ministre du bey de Tunis, donne sa démission qui est acceptée par le Bey. Mohamed Khasnadar est nommé à sa place et entre immédiatement en fonctions.

Les officiers égyptiens, qui s'étaient insurgés contre le khédive, signent un acte de soumission complète, dont les notables garantissent l'exécution; ainsi se termine la crise qui, pour un moment, avait fait craindre de graves complications et la nécessité d'une occupation étrangère.

Clôture du vingt-huitième congrès des catholiques allemands réunis à Bonn. Les résolutions acceptées par l'assemblée générale sont trop importantes et d'une actualité trop saisissante au point de vue général des intérêts catholiques, mis en péril dans toute l'Europe, pour que nous ne les consignions pas dans cette *Revue.* Les voici :

« I. — L'assemblée générale des catholiques allemands déclare, maintenant comme toujours, son amour et son entier dévouement, ainsi que sa pleine et absolue obéissance à l'autorité du siège apostolique. Elle exprime son indignation la plus profonde contre le crime dont la révolution s'est rendue coupable, sans rencontrer d'obstacle, dans la Ville éternelle, sous les yeux mêmes des tenants du pouvoir, contre les restes mortels du grand pontife Pie IX, et elle reconnaît dans ce crime une offense grave et un chagrin amer faits au chef souverain et sacré de l'Eglise, notre Saint-Père le pape Léon XIII, en même temps qu'une insulte au cadavre de l'immortel Pie IX; elle reconnaît avant tout une violence grave exercée contre la papauté considérée en elle-même, violence qui blesse jusqu'au fond le cœur de tous les catholiques et qui les excite à la défense. L'assemblée trouve dans ces événements déplorables la preuve que la situation à Rome est aussi provisoire qu'insuffisante, tant pour préserver d'insultes et de violences le père de la chrétienté que pour protéger quelque peu l'unité et la liberté de son gouvernement.

« En conséquence, ils expriment le juste espoir que les puissances chrétiennes ne souffriront pas plus longtemps l'oppression de leurs sujets catholiques dans la personne de leur chef spirituel, ni la continuation, au centre de la chrétienté, d'un état de choses qui menace de plus en plus l'existence non seulement de l'Église, mais aussi des États, par la barbarie qui y a pénétré.

« II. — Mais aussi longtemps que l'état de choses actuel à Rome dure, tous les catholiques ont le devoir sacré de donner au Saint-Père les moyens indispensables pour gouverner l'Église, en participant à l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre et à la Confrérie de Saint-Michel.

« III — L'assemblée générale réclame et espère l'annulation prompte de toutes les lois et ordonnances qui, depuis toute une série d'années, oppriment la conscience des catholiques allemands, lèsent les droits nécessaires et garantis de l'Église et l'intérêt bien entendu de l'État, aussi bien que de l'Église.

« IV. — L'assemblée générale exprime de nouveau son adhésion aux principes reposant sur l'ordre naturel et surnaturel, d'après lesquels l'Église, après les parents, a le premier droit sur l'éducation des enfants.

« Elle renouvelle, en conséquence, sa protestation contre le monopole de l'État réuni à l'obligation de l'enseignement, et contre la direction exclusive de l'école par l'État. Elle proteste spécialement contre les écoles sans confession et mixtes contre la limitation des pouvoirs de l'Église dans la direction et l'exercice de l'enseignement de la religion, ainsi que contre la formation et la nomination des instituteurs aux écoles supérieures et inférieures.

« V. — L'assemblée suit avec le plus vif intérêt tous les efforts et essais qui se font pour éviter la misère sociale, dans laquelle un libéralisme impie a précipité notre siècle. Mais elle exprime avec franchise et décision sa conviction que tous les efforts faits sur ce terrain doivent être pénétrés de l'esprit du christianisme, pour conduire à une fin utile, et que l'amélioration durable des besoins régnants ne pourra être atteinte sans sa réalisation dans une vie vraiment chrétienne.

« VI. — L'assemblée réclame énergiquement, relativement à cette misère sociale, surtout parmi les classes inférieures et touchant l'éducation chrétienne, ses associations religieuses, dont les travaux utiles ont dû cesser au grand détriment du peuple; pour celles qui existent encore, elle demande qu'elles puissent travailler et se développer librement, conformément aux règles de la foi, sans être empêchées par des mesures de police. »

Lecture faite de ces résolutions qui sont accueillies avec applaudissements unanimes par l'assistance, Son Exc. le docteur Windthorst monte à la tribune et couronne la séance par un résumé admirable des travaux du congrès et des résolutions qui y ont été prises...

« Notre intention, dit-il, entre autres, n'a pas été de faire une démonstration autre que celle qu'ont eue en vue tous les autres congrès catholiques. Nous autres catholiques de l'Allemagne, nous voulons faire voir à tout le monde que nous sommes encore là, que nous n'avons nullement l'intention de nous laisser mettre de côté, que nous sommes des fils légitimes de la patrie, que

nous remplissons nos *devoirs*, mais aussi que nous voulons avoir nos *droits*, par rapport à l'Eglise et par rapport à la vie civile... Assez longtemps nous avons été les parias de l'Allemagne... Telle est, en effet, la manifestation que nous avons eue en vue. Et puis, nous n'avons pas pu empêcher que mainte circonstance soit devenue par elle-même aussi une démonstration. C'est précisément de la ville de Bonn que sont partis la plupart des traits contre les catholiques; je pense que le temps est venu où nous pourrons, la tête haute, planter d'une main ferme notre drapeau dans cette ville même d'où sont parties les agressions... Et voyez comme ce drapeau a été accueilli. Parcourez les rues de Bonn, voyez les maisons et les rues ornées des couleurs de la patrie, les visages radieux qui nous font la bienvenue, entendez les cris de jubilation; nulle part, on ne nous aurait reçus d'une manière plus grande, plus sympathique... »

Après avoir exposé les travaux de l'assemblée générale, l'orateur, ayant parlé de la nomination de l'évêque de Trèves et des négociations qui se font effectivement avec la cour de Rome, continue :

« Mais tout cela ne nous empêchera pas de rester sous les armes, tout comme une armée pendant les préliminaires d'une trêve. Ou bien nous combattrons encore, ou bien notre poudre servira pour les salves de joie qui annonceront la paix. Soyons unis... toujours en vedette... et que personne ne manque aux prochaines élections!... »

14. — M. Jules Ferry notifie à NN. SS. les archevêques et évêques de France que tous les pensionnats de jeunes filles tenus par des religieuses cloîtrées ou non cloîtrées seront à l'avenir visités chaque année par un délégué du ministre de l'instruction publique. Faute de se soumettre à cette exigence, l'autorité diocésaine verrait la fermeture de cet établissement immédiatement prononcée. Cette lettre était le digne prélude de la fermeture des petits séminaires de Montauban et de Sarlat.

Les impériaux allemands, autrement dits conservateurs libéraux, publient un manifeste électoral en vue du scrutin du 27 octobre pour le Reichstag. Ce document peut se résumer ainsi :

« Fidèle à l'Empire et à l'Empereur, le parti continuera son concours à la politique nationale du prince de Bismarck en ce qui concerne l'armée, la réforme fiscale (les impôts indirects constituent à l'empire un revenu assuré et suffisant pour lui permettre d'appliquer l'excédant de recettes au soulagement des communes et des Etats particuliers); protection de l'agriculture et de l'industrie nationales; refoulement du socialisme démocratique au moyen de réformes sociales telles que les assurances obligatoires, les corporations; révision de la législation sur les sociétés par actions; extension des droits de timbre sur les affaires financières; diminution des frais de justice; direction de l'émigration vers un but profitable au pays; simplification du mécanisme parlementaire (budget biennal, etc.). Fidèle enfin à son rôle médiateur, le parti conservateur libéral se ralliera à la politique de conciliation sur le terrain ecclésiastique et politique, prêt d'ailleurs à unir ses efforts à ceux de tous les patriotes pour défendre la religion, la patrie, la monarchie, la famille et la propriété. »

Quelle différence de langage et de style avec les déclarations révolution-

naires et radicales qui couvraient récemment les murs de Paris et des grandes villes de France!

Léon XIII reçoit les postulateurs en la cause des bienheureux Laurent de Brindisi et Claire de Monte Falco, à l'occasion de la cérémonie de la lecture et de la publication solennelle des décrets déclarant qu'on peut sûrement procéder à leur canonisation et prononce le discours suivant en réponse aux remerciements qui lui sont adressés, au nom de l'ordre des Capucins et de celui des Augustins :

« Notre âme a été remplie de joie par la solennelle publication des deux décrets, faite en Notre présence. La canonisation des Saints est toujours un sujet d'allégresse pour l'Eglise catholique et pour le chef visible qui la gouverne. Des motifs particuliers accroissent encore pour Nous la satisfaction et la joie de pouvoir compter au nombre des Saints ces deux nouveaux très glorieux, le bienheureux Laurent de Brindes et la bienheureuse Claire de Monte Falco.

« La mémoire du bienheureux Laurent, envers lequel Nous avons professé, dès Notre jeune âge, des sentiments de tendre dévotion et d'affection spéciale, est rappelée, de nos jours, avec beaucoup d'opportunité. Ainsi que vous venez de l'entendre par la lecture des décrets, ce grand serviteur de Dieu cachait, sous l'humble bure de Saint-François, les qualités les plus remarquables de la nature et les dons les plus élevés de la grâce. Sa vie infatigable et merveilleuse, vouée tout entière au bien du prochain, a été une gloire splendide de l'ordre séraphique auquel il appartenait, ainsi que des autres ordres religieux si bien méritants de l'humanité et, néanmoins, si indignement outragés et persécutés de nos jours par les impies.

« Les pontifes romains n'hésitèrent pas à confier à l'activité, à la sagesse du bienheureux Laurent, les missions les plus ardues et les plus délicates.

« Il sut, au nom du vicaire de Jésus-Christ et sous l'impulsion de la charité la plus fervente, entreprendre de longs et pénibles voyages, pénétrer dans les régions les plus diverses, en étudier les besoins, et, s'étant fait tout à tous par la parole et par les œuvres, il répandit partout où il le put les bienfaisants effets de son zèle apostolique.

« Avec une sage austérité, il sut gagner aussi le cœur des souverains, et ceux-ci n'estimèrent pas que ce fût pour eux une bassesse de se rendre dociles aux conseils de ce religieux. Par là ils conclurent entre eux de saintes alliances qui, bien que destinées à combattre les ennemis de la foi, contribuèrent aussi d'une manière admirable à raffermir sur de solides bases la tranquillité et la sécurité de leurs Etats dans la concorde et la paix.

« C'est pourquoi, en élevant ce grand Franciscain à l'honneur des autels, Nous sommes réconforté par l'espérance de voir, grâce à lui, les peuples et les princes écouter docilement la voix de l'Eglise, afin de se remettre ainsi sur le droit sentier et éviter les périls de ruine irréparable qui les menacent.

« Non moins chère et consolante est pour Nous la mémoire de la B. Claire de Monte Falco. En effet, il Nous est doux de rappeler que, lorsque nous régissions l'Eglise de Pérouse, Nous en avons visité deux fois le sanctuaire, et, deux fois, Nous avons offert le saint sacrifice à l'autel où reposent ses

restes mortels; pénétré d'étonnement et d'amour, Nous avons observé les précieuses et incorruptibles reliques de cette illustre vierge, et, surtout, son cœur si célèbre pour l'admirable impression qu'il a reçue de la passion du Rédempteur.

« Et maintenant que Nous sommes préposé au gouvernement de l'Eglise universelle, Notre vénération pour cette vierge a redoublé, et Notre confiance en elle est pleine et entière.

« Il nous semble, en effet, que Nous pouvons compter beaucoup sur sa puissante protection au ciel. Ce n'est pas la première fois que Dieu s'est servi d'humbles vierges pour mener à terme ses impénétrables desseins, pour le bien de l'Eglise et de son chef visible. Naguère, les gloires de l'héroïque vierge Catherine de Sienne ont été célébrées solennellement en Italie, à l'occasion de sa fête centenaire, et cette vierge fut le divin instrument par lequel les pontifes romains retournèrent, après une longue absence, à leur vrai siège de Rome, libres et indépendants.

« Dans les tristes conditions où Nous sommes et où se trouve l'Eglise, Nous ne savons ni ne voulons sonder les décrets de la Providence. Mais Nous plaçons des espérances bien fondées dans ces bienheureux que nous allons élever aux gloires de la sainteté, d'autant plus qu'au B. Laurent de Brindes et à la B. Claire de Monte Falco s'unissent le B. Benoît Labre et le B. Jean-Baptiste De Rossi, qui représentent ensemble les diverses classes sociales. Ainsi c'est l'entière société qui, languissante et infirme, réclame sa guérison de ces bienheureux, par le moyen du magistère infaillible de l'Eglise romaine, qui les glorifie.

« Dans ce doux et réconfortable espoir, recevez, fils très chers, la bénédiction apostolique que Nous vous accordons du fond du cœur à vous tous ici présents, et que Nous étendons aux Ordres des Franciscains et des Augustins, et, d'une manière spéciale, aux vierges consacrées à Dieu dans le monastère de Monte Falco. »

15. — Arrivée à Paris de M. le comte Mastaï-Ferreti, neveu de Pie IX. Le comte se rend dans le midi de la France, où va se dérouler devant le tribunal de Montpellier, le procès intenté par lui à plusieurs journaux qui ont injurié d'une manière indigne la mémoire vénérée du prédécesseur de Léon XIII.

Un ukase impérial ordonne l'institution d'une commission locale chargée d'examiner la question israélite dans les gouvernements où la population israélite est considérable. La commission sera composée de représentants des diverses corporations et sociétés sous la présidence du gouverneur; elle devra étudier les faits sur les lieux et signaler au ministre de l'intérieur celles des branches de l'activité économique des Juifs qui exercent une influence nuisible sur la population indigène. Dans un délai de deux mois la commission devra faire des propositions en vue de remédier au mal. Une circulaire du ministre de l'intérieur fait connaître cet ukase aux gouverneurs généraux de Kiew, Wilna, Charkow, Odessa, Minsk, Mohilew et Witebsk.

16. — Le *Journal officiel* publie un nouveau décret complétant la série des décrets rattachant aux divers ministères les services du gouvernement général de l'Algérie et déterminant les attributions que le gouverneur

général exercera par une délégation de chacun des ministres. En vertu de ce décret, M. Albert Grévy statuera par délégation du ministre de la justice, sur tout ce qui concerne la justice musulmane. On conclut avec raison, de ce document, que M. Albert Grévy n'a pas l'intention de donner sa démission et qu'on n'est pas disposé à la lui demander dans les hautes sphères gouvernementales.

Le *Journal officiel* publie, en même temps, un mouvement judiciaire assez considérable, qui porte notamment sur la cour d'appel d'Alger et les tribunaux de première instance d'Algérie. L'honorable M. Connelly, l'éminent doyen de la Faculté de droit de l'Institut catholique de Paris, arrivé au terme de sa carrière judicaire, quitte la cour de cassation et est nommé conseiller honoraire de ladite cour. Il est remplacé par le procureur général près la cour de Rennes, dont la place est donnée à M. de Beaurepaire, substitut à Paris. Ces deux magistrats reçoivent ainsi la récompense des efforts inutiles qu'ils ont consacrés à défendre les théories juridiques de M. Cazot, dans les affaires relatives à l'exécution des décrets du 29 mars.

L'agitation contre la loi des garanties continue en Italie. Un meeting a lieu à Livourne où l'on décide de demander : 1° la modification de l'article 1er du statut; 2° l'abolition pure et simple de la loi des garanties. Ces résolutions sont prises en présence du commissaire du gouvernement. A Rome, les cercles révolutionnaires se réunissent pour s'entendre sur la manière de fêter le 20 septembre, jour anniversaire de l'occupation de Rome par les Italiens, et tombent d'accord, pour donner à leur programme le caractère d'une manifestation dirigée spécialement contre le Vatican. Ce travail révolutionnaire ne se borne pas à l'Italie seulement, à Londres, les révolutionnaires italiens lancent un prospectus imprimé, annonçant que, par suite d'un accord établi entre les différents centres de révolutionnaires italiens, il paraîtra prochainement, à Londres ou ailleurs, un journal hebdomadaire intitulé : *L'Insurrezione, organo anarchico comunista* Le prospectus dit que l'idéal social où tend l'humanité est le communisme dans l'anarchie, c'est-à-dire, une organisation harmonique et solidaire, dans laquelle, sans chefs et sans gouvernements, tous concourent au bien-être de chacun, et chacun au bien être de tous... Tout ce qui facilite et rapproche l'insurrection est bien ; tout ce qui, même avec des apparences progressives, l'éloigne est mal. Ce document porte les noms de Errico Malatesta, Carlo Cafiero, Vito Solieri.

17. — Ouverture à Dublin de la convention nationale de la ligue agraire; 150 députés y assistent sous la présidence de M. Parnell. Les résolutions prises à l'unanimité demandent l'autonomie de l'Irlande, désapprouvent les lois coercitives et déclarent que la loi agraire n'est pas acceptable, tant que les prisonniers n'auront pas été mis en liberté, et qu'un règlement satisfaisant de la situation agraire ne sera pas intervenu.

18. — Les délégués des loges maçonniques, au nombre de 320, se réunissent en *convent* à Paris. A la demande de la Clémente-Amitié, il y a, au Grand-Orient, rue Cadet, une *tenue funèbre* en l'honneur et à la mémoire de Littré, *mort dans la religion catholique.* La tenue funèbre consiste, après un discours apologétique, en un battement de deuil frappé sur le bras, assourdi par le bras, au lieu du bruit que fait le battement d'allégresse, main contre main.

C'est par de semblables momeries que s'affirme le culte de la libre-pensée.

Une heureuse nouvelle pour le monde catholique! On assure qu'un concordat entre le Saint-Siège et le gouvernement prussien sera signé incessamment par les deux parties. Le Saint-Père, dans le prochain consistoire, annoncera le rétablissement de la paix dans l'empire d'Allemagne et nommera les nouveaux évêques allemands.

En vertu des négociations avec M. Schloezer, trois des évêques frappés par les lois politico-ecclésiastiques donneraient leur démission, Mgr Melchers, archevêque de Cologne, serait élevé à la dignité de cardinal.

Banquet offert à M. Paul Bert par quatre cent cinquante instituteurs, « délégués de tous les coins de la France ». Dans un long discours, le député de l'Yonne remercie ses commensaux de l'ovation qu'ils lui font de « cette fête unique jusqu'à ce jour dans l'histoire de notre instruction publique ». Il rappelle ce qui a été dit par la dernière Chambre pour les instituteurs et explique comment « l'atmosphère » a été changée, c'est-à-dire comment les maîtres d'école peuvent se moquer impunément du curé. Mais « ce n'est pas fini, cela ne fait que commencer », et M. Paul Bert expose le plan des réformes qu'il reste encore à exécuter, en assaisonnant son discours de plaisanteries lourdes et d'attaques inconvenantes, à l'égard de la religion et du clergé. Il n'hésite pas à se déclarer aussi nettement hostile à la liberté d'enseignement qu'il en était partisan en 1875. Les applaudissements qu'il recueille prouvent que les assistants ont été bien choisis.

Le Congrès de la libre-pensée tient aussi sa première séance, sous la présidence de M. Lepelletier, directeur du *Mot d'Ordre*, assisté de la citoyenne Bouvielle. Il a été plus parlé de politique que de philosophie ou de religion dans cette réunion, où les libres-penseurs révèlent toute leur intolérance, ils refusent d'entendre un pasteur protestant, M. Hirsch, qui veut combattre cette assertion d'un membre du Congrès : que les prêtres sont des corrupteurs Il y aura banquet vendredi prochain, et l'on *saucissonnera*.

Enfin, la presse républicaine de Paris donne une grande fête au profit... de sa caisse. Le gouvernement lui prête obligeamment, dans ce but, le jardin des Tuileries. Le public, privé de sa promenade, veut avoir sa part de ces réjouissances qui vont remplir l'escarcelle de nos malheureux confrères, et il envahit le jardin, momentanément *désaffecté* au bénéfice de ces messieurs. De sorte que, comme toutes choses en République, cela finit par le désordre et la cohue.

19. — Circulaire du ministre de la guerre, prescrivant d'élever à six cents hommes l'effectif des bataillons d'infanterie détachés en Algérie et en Tunisie, et décidant, en outre, que la classe 1876, au lieu d'être libérée, comme on l'annonçait, doit concourir à la formation de cet effectif. Cette circulaire met en emoi l'opinion publique et la presse entière, et oblige M. Farre à revenir sur sa décision et à l'infirmer dans une dépêche télégraphique adressée aux commandants de corps d'armée.

Ouverture de la nouvelle session des états généraux néerlandais. Par suite de la mort du prince Frédéric et du deuil de la cour, le roi ne peut se présenter devant les Chambres et c'est une commission royale qui ouvre la session.

Ouverture de la conférence des commissaires pour le traité franco-anglais. M. Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce, exprime l'espoir que les négociations ne tarderont pas à recevoir une consécration définitive et qu'elles seront facilitées par un esprit de conciliation réciproque. Sir Ch. Dilke, de son côté, renouvelle l'assurance du vif désir qui anime le gouvernement anglais de conclure un traité de commerce dans des conditions avantageuses pour les deux pays.

Mort de M. Garfield, président des Etats-Unis.

20. — Le *Journal officiel* publie en tête de sa partie non officielle une note évidemment délibérée en conseil des ministres et qui a pour but d'exposer la situation militaire en Algérie et en Tunisie. Cette note commence par annoncer qu'on va très prochainement entreprendre des opérations actives sérieuses, empêchées jusqu'ici par les chaleurs, et elle se termine par l'affirmation que si, nous ne pouvons maintenir le prestige et l'autorité de nos armes en Algérie sans des sacrifices, ces sacrifices ne dépassent pas la mesure de ceux qu'une nation forte et soucieuse de conserver son rang, doit être prête à s'imposer. D'ailleurs, ajoute la note, ces sacrifices n'entament pas, même passagèrement, la puissance défensive du pays. Le reste de la note, consacré à justifier le ministre de la guerre, ne saurait modifier en rien sur ce point l'opinion générale.

21. — Ouverture des Cortès, en Espagne. Le discours royal est clair, précis et libéral dans ses parties les plus saillantes. Il annonce que des solutions libérales seront données aux questions économiques, religieuses, judiciaires et politiques, actuellement à l'ordre du jour. Une révision des tarifs aura lieu pour les colonies. En Espagne, le gouvernement pratiquera des réformes et des économies à l'effet de réduire les charges des contribuables et de permettre au trésor de tenir ses engagements. Il annonce ensuite une concession immédiate, mais portant seulement sur les dettes amortissables du trésor. Le cabinet demandera également aux Cortès l'autorisation de traiter avec les porteurs de la dette consolidée, dès que la première concession aura assuré le service des intérêts de la dette privilégiée, ainsi que l'équilibre des budgets, par la réalisation d'une économie annuelle de 75 millions de francs sur le revenu des amortissements.

Le discours, constatant enfin la cordialité des relations existant entre l'Espagne et les puissances étrangères, exprime l'espoir que les négociations pendantes avec plusieurs pays aboutiront à la conclusion de nouveaux traités de commerce.

Le vice-président des États-Unis, M. Arthur Chester, prête le serment présidentiel entre les mains de deux juges de la cour suprême de l'État de New-York.

Mariage du prince royal de Suède avec la fille du grand-duc de Bade. La célébration a lieu à Carlsruhe, en présence de l'empereur d'Allemagne, du roi de Suède et d'une nombreuse suite de personnages princiers.

22. — Les radicaux italiens fêtent à leur façon le triste anniversaire du 20 septembre. Ils brisent le cordon militaire qui défendait l'entrée de l'enceinte réservée aux représentants officiels du gouvernement et occasionnent un tel tumulte, que la municipalité juge prudent de déguerpir. Par suite, les

révolutionnaires, se trouvant les maîtres de la situation, prononcent des discours de la dernière violence contre le Saint-Père, la loi des garanties et les gouvernements qui vont à Canossa. La réunion se sépare aux cris de : Vive Garibaldi !

Le conseil fédéral suisse inflige un blâme au gouvernement fribourgeois pour avoir toléré sur son territoire la prédication de Jésuites français et allemands, contrairement à la constitution fédérale, lors de l'anniversaire du centenaire du bienheureux Canisius. Le conseil se réserve de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter les clauses de la Constitution dans le canton de Fribourg, comme si ce conseil ne les violait pas lui-même à l'égard de Mgr Mermillod.

23. — Dans la première séance des Cortès nouvelles, les membres de l'opposition demandent à être exemptés de la prestation du serment exigé par le règlement de la Chambre. Cette proposition est rejetée. M. Posada Hurera est nommé président de la Chambre des députés espagnols.

Des négociations sont ouvertes de nouveau entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche, afin d'arriver à conclure des traités relatifs à l'extradition des régicides. La France et l'Angleterre sont menacées de représailles, si elles refusent de consentir à cette extradition.

24. — Réunion des députés de la Seine chez M. Louis Blanc, à l'effet de délibérer sur l'urgence de la convocation immédiate de la nouvelle Chambre et de faire une démarche dans ce sens auprès des ministres. M. Jules Ferry reçoit les délégués qui lui sont envoyés à cet effet et les éconduit poliment, en refusant d'accéder à leur demande.

Funérailles du prince Frédéric, des Pays-Bas.

Une proclamation du nouveau président des États-Unis convoque le Sénat, pour le 10 octobre, en session extraordinaire pour des affaires exécutives. Les ministres américains restent tous à leur poste sur les instances du président Arthur.

25. — Par suite de l'accord qui s'est fait entre le gouvernement prussien et le Vatican sur la nomination de l'évêque Fulda, M. Kopp, vicaire général de Hildesheim, est nommé à ce siège.

Mgr Korum fait son entrée solennelle dans la cathédrale de Trèves, au milieu d'une procession à laquelle assistent toutes les paroisses de la ville, un grand nombre d'ecclésiastiques et une députation de conseillers municipaux.

26. — Les R. P. Jésuites qui dirigeaient depuis longtemps le grand Séminaire de Chambéry se voient forcés d'en abandonner la direction, par suite de la menace faite par le cabinet Ferry, de s'opposer par la force à la rentrée des élèves dans les bâtiments du séminaire. Pour épargner au diocèse les conséquences de cette mesure, les Jésuites préfèrent se retirer, laissant au gouvernement seul la responsabilité de leur détermination.

Le général Saussier installe son quartier général à la Goulette.

Un convoi de ravitaillement venant de la Manouba est attaqué, à 4 kilomètres du camp du général Sabattier, par plusieurs centaines de cavaliers arabes qui sont repoussés par l'avant-garde du 55me de ligne servant d'escorte à ce convoi.

Le gouvernement autrichien envoie un navire de guerre devant Tunis, pour la défense des intérêts de ses nationaux, qu'il ne considère pas comme suffisamment sauvegardés par les troupes françaises. En même temps, une escadre autrichienne, commandée par l'amiral Wipplinger, fait voile pour Alexandrie. Ces mesures sont prises d'accord avec le gouvernement allemand.

Le tribunal fédéral suisse rejette par 6 voix contre 3 le recours des socialistes contre l'arrêté du gouvernement Zuricois qui a interdit la réunion d'un congrès socialiste à Zurich.

Mort subite à Berlin d'un des fondateurs de l'indépendance belge, le baron J.-B. Nothomb, ancien ministre de l'intérieur, ambassadeur de Belgique près la cour d'Allemagne. Il comptait parmi ceux qui contribuèrent le plus à la révolution de 1830, il garda jusqu'à la fin de sa vie ses illusions libérales. La loi de 1842 sur l'enseignement était son œuvre principale. Il put voir, avant de mourir, ce qu'en avaient fait les libéraux.

27. — Les membres de l'extrême gauche se réunissent chez M. Louis Blanc. Il est d'abord donné lecture du compte rendu de la visite faite à M. Jules Ferry, par MM. Louis Blanc, Barodet, Ménard Dorian, C. Pelletan et Raspail.

Après avoir entendu ce compte rendu, la réunion délibère et vote un manifeste déclarant que la situation est menaçante et obscure et concluant à l'urgence de la convocation immédiate de la nouvelle Chambre.

Ukase de l'empereur de Russie adressé au Sénat et ordonnant à la commission instituée à cet effet d'examiner tous les règlements adoptés provisoirement dans ces derniers temps pour assurer l'ordre public et de faire l'énumération de toutes les mesures qui doivent être prises pour protéger l'ordre gouvernemental et la sécurité publique, afin qu'on puisse adopter immédiatement un règlement définitif et supprimer les lois d'exception établie temporairement. A la suite de cet ukase sont déclarés en état de siège les provinces de Saint-Pétersbourg, Moscou, Kharkow, Poltava, Tchernigow, Kiew, Vollynio, Podolie, Kherson et Bessarabie, ainsi que des districts de Sympheropol, Eupatoria, Yalta, Théodorie et Perekop, ainsi que la ville de Voronège, avec son district et les villes de Rostow-sur-le-Don et Marioupol, province de Catherinoslaw, de même que les préfectures d'Odessa, de Taganrog et de Kertch-Yenikalé.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nous avons à recommander aujourd'hui un grand ouvrage écrit pour les prêtres. A défaut d'autres indices, le simple énoncé du titre suffirait à en démontrer l'importance capitale et l'utilité pratique. Nous nous hâtons de le transcrire textuellement :

LE PRÊTRE CONFESSEUR ET JURISCONSULTE, *Grand traité des contrats*, expliqué aux élèves du Collège Romain, par le R. P. Gury, et commenté avec les textes des jurisconsultes français les plus éminents.

C'est le *grand* traité, le traité *in extenso* des Contrats, *tel* que l'illustre et savant P. Gury l'a enseigné aux élèves du Collège Romain, par ordre du Souverain Pontife, et dont il a seulement publié un court abrégé dans son *Compendium Theologiæ Moralis*, livre, comme on sait, devenu classique dans presque tous les séminaires, et qui se trouve entre les mains de la généralité des prêtres.

« Oui, dirons-nous avec l'auteur, c'est ce traité COMPLET, *parfaitement exact, parfaitement fidèle, parfaitement littéral*, que nous publions aujourd'hui, sur la demande, réitérée bien des fois, d'un grand nombre de prêtres qui nous en savaient le légitime possesseur. »

Quelle attention, quels soins, quelle science ont été apportés dans la publication en français de ce Cours romain du docte P. Gury? A cette question, l'auteur répond lui-même :

« Ce traité, qui est entièrement INÉDIT, nous l'avons non seulement traduit avec une fidélité méticuleuse, mais encore, par les conseils et sous la direction d'un juriste fort expérimenté, nous l'avons enrichi de commentaires sortis de la plume des jurisconsultes français les plus éminents. En sorte que le *Prêtre confesseur et jurisconsulte* se trouve être un traité complet, un riche et savant répertoire où le droit religieux et le droit civil, sur l'épineuse matière des Contrats, se trouvent habilement combinés et étudiés dans tous leurs rapports. »

Cet ouvrage se compose donc de deux éléments parfaitement distincts : d'un côté, c'est le R. P. Gury même, escorté de tous les Docteurs sacrés sur lesquels il s'appuie, tels que saint Thomas, saint Liguori, Lugo, Lessius, Billuart, Antoine, Reuter, Gousset, Carrière, etc.; — de l'autre, c'est pour le Droit civil une phalange non moins illustre de docteurs qui ont nom : Domat, Pothier, Locré, de Malleville, Grenier, Merlin, Toullier, Delvincourt Demante, Rogron, Mourlon, Demolombe, etc.

Nul livre ne saurait donc se présenter au Clergé avec plus de titres de confiance que le *Prêtre confesseur et jurisconsulte*, puisque tout ce qui le compose appartient exclusivement aux sommités les plus éminentes de la jurisprudence sacrée et profane.

Il se compose de trois volumes dont voici respectivement les matières :

1° Le premier volume (XV-324 pages), qui forme la première partie de tout l'ouvrage, traite des *Contrats en général*, soit : 1° La *nature*, la *nécessité* et la *division* des Contrats ; 2° Les *Conditions* requises pour contracter ; 3° L'*obligation* ou les *effets* des Contrats ; 4° Les *modifications* des Contrats.

2° Le deuxième volume (516 pages), qui contient le commencement de la deuxième partie, parle des *Contrats gratuits*, qui sont : 1° La *Promesse ;* 2° La *Donation ;* 3° Le *Testament* et les autres *Volontés dernières ;* 4° Le *Prêt* et le *Précaire ;* 5° Le *Dépôt* et le *Séquestre ;* 6° Le *Mandat* et la *Gestion d'affaires ;* 7° Le *Prêt de consommation* et l'*Usure*.

3° Le troisième et dernier volume (257 pages), suite et fin de la deuxième partie, traite des *Contrats onéreux*, ainsi classés : 1° La *Vente ;* 2° Les *Principales espèces de vente ;* 3° La *Société* et le *Triple Contrat ;* 4° Le *Louage ;* 5° Le *Change ;* 6° La *Rente ;* 7° Le *Cautionnement*, le *Nantissement* et l'*Hypothèque ;* 8° L'*Assurance*, le *Pari*, la *Loterie* et le *Jeu*.

Il est très heureusement terminé par un *Appendice sur le Contrat de Mariage*, où sont présentées, dans les quatre chapitres suivants, les notions les plus essentielles inhérentes à ce sujet : 1° *Nature du Mariage ;* 2° *Prohibitions relatives au mariage ;* 3° *Formalités relatives à la célébration du mariage ;* 4° *Demandes en nullité de mariage ;* 5° *A qui appartiennent les causes matrimoniales ?*

***

Nous terminerons cette analyse et les éloges qui la précèdent par quelques-unes des appréciations qu'a déjà obtenues l'ouvrage.

Voici d'abord en quels termes l'*Univers*, dans son supplément littéraire, s'est exprimé sur le *Prêtre confesseur et jurisconsulte :*

« En attendant de rendre compte plus au long de cet important ouvrage, nous nous hâtons de l'annoncer pour la rentrée des Séminaires. Le *compendium* du cours du savant professeur du Collège Romain est aujourd'hui classique ; l'abrégé gagnera à être étudié avec le *cours complet*, surtout pour le *Traité des Contrats*, qui constitue une des matières les plus importantes de la théologie morale et l'une des plus usuelles du confessionnal.

« Le traité du P. Gury, tel qu'il a été professé au Collège Romain, est *inédit ;* mais les savants éditeurs ne se sont pas contentés de le publier dans sa forme première, ils y ont joint un excellent commentaire d'après les jurisconsultes français les plus autorisés ; en sorte que l'on a concurremment, pour toutes les matières si variées qu'embrasse le *Traité des Contrats*, les règles du Droit civil et les décisions de la théologie morale... »

Si du grand organe de la presse catholique en France, nous passons aux témoignages particuliers, nous pouvons dire que ces témoignagnes sont aussi unanimes qu'influents.

Ainsi, M. l'abbé Chilo, le docte chanoine de Bayonne, renommé par sa

science en jurisprudence, s'empresse d'écrire à l'auteur et à l'éditeur : « Je vous remercie de l'envoi des trois volumes du *Grand Traité des Contrats du R. P. Gury*. Ce livre comble une lacune sensible dans la bibliothèque du Prêtre, à qui il est appelé à rendre de grands services, surtout à une époque où, plus que jamais, la connaissance des lois civiles lui est indispensable. »

M. l'abbé Rolet, le savant vicaire général, écrit de son côté :

« J'ai lu le *Grand Traité des Contrats du R. P. Gury*, et je me réjouis pour tous mes confrères dans le sacerdoce de cette mine qu'ils pourront exploiter avec tant de fruits. Cet ouvrage, en effet, offre au Prêtre, sur la question, une sorte de bibliothèque sacrée et profane, où il trouvera toujours, sans crainte de s'égarer, les solutions à donner aux difficultés qui peuvent se présenter.

« Dans les campagnes surtout, où, malgré le triste courant qui emporte les esprits, les fidèles ne cessent pas, quoi qu'on en dise, de recourir aux lumières de leur curé dans les difficultés matérielles, cet ouvrage devra devenir le livre, par excellence, de jurisprudence du Prêtre. »

Mgr Goux, évêque de Versailles, a recommandé, en termes tout à fait élogieux, le *Prêtre confesseur et jurisconsulte* à son clergé réuni pour la retraite ecclésiastique.

Le R. P. Monsabré, rien « qu'en le parcourant », a pu se « convaincre que c'était un ouvrage important », et il l'a « déposé à la Bibliothèque du Noviciat », où il a « la confiance qu'il sera grandement utile à ses jeunes étudiants ». — *Lettre* du 19 août 1881.

*
* *

Parmi les sommités compétentes du monde *laïque*, même accueil et même faveur.

M. Iches, avocat à la cour d'appel de Paris, s'exprime ainsi : « J'ai lu le *Prêtre confesseur et jurisconsulte*, non seulement avec intérêt, mais encore avec profit. Cet ouvrage a sa place marquée dans la bibliothèque et du prêtre et du jurisconsulte. Si le prêtre, pour exercer utilement son ministère, a besoin de la connaissance des lois civiles, il n'est pas moins nécessaire à l'homme de loi de connaître l'obligation religieuse; car, comme l'a fort bien dit Toullier, il y a une alliance réelle et nécessaire entre le droit civil, la morale et la religion. Cette alliance, monsieur, vous avez su la faire ressortir d'une façon très précise. En sorte que votre livre peut être justement considéré comme une véritable concordance de la loi civile et de la loi religieuse sur l'importante et difficile matière des Contrats. Selon moi, cet ouvrage sera donc fort utile et même indispensable et au prêtre et au magistrat. Je souscris de tout mon cœur au légitime succès qui l'attend. »

M. Tardif, conseiller honoraire à la cour de cassation, dans une longue lettre de quatre pages, tout entière écrite de sa main, applaudit à la publication de l'ouvrage : « C'est après avoir lu, dit-il, le *Grand traité des Contrats expliqué aux élèves du Collège Romain par le P. Gury*, et avoir pu en apprécier le haut mérite et l'utilité, que je viens, monsieur l'Abbé, vous remercier de me l'avoir adressé, et vous féliciter en même temps d'une publication destinée à répandre dans le clergé la science du droit civil dans

ses rapports avec le droit religieux, et à lui être d'un précieux secours pour se prononcer, dans l'exercice de son saint ministère, sur des engagement de conscience qui tiennent de près à ceux que la loi civile a prévus.

« Cette publication, qui met en lumière les si remarquables enseignements du P. Gury, et qui en étend les bienfaits au delà du cercle limité des personnes qui ont pu l'entendre et les recueillir, ne peut manquer d'être reçue avec empressement, de prendre rang dans la bibliothèque ecclésiastique et d'obtenir un légitime succès. »

Les abonnés de l'*Ami du clergé*, qui s'intéressent si vivement aux consultations canoniques et de jurisprudence civile, priseront tout particulièrement le *Prêtre confesseur et jurisconsulte*, et c'est pour cette raison que nous avons cru devoir leur en parler avec tous ces détails.

Prix des trois volumes : 15 francs.

*
* *

Nous avons aujourd'hui à annoncer un beau livre de musique religieuse que vient de publier la Société générale de Librairie catholique. C'est un recueil de cantiques et de chants sacrés, les uns latins, les autres français, et tous complètement inédits jusqu'à ce jour. Le volume est intitulé : Les Harmonies du saint lieu, et ne porte pas de nom d'auteur. Mais nous nous permettrons ici une indiscrétion, et nous dirons que *les Harmonies du saint Lieu* sont l'œuvre d'un religieux qui a fait ses preuves, le R. P. Ligonnet, à qui l'on doit cette belle hymne à l'Eucharistie : *Dieu de paix et d'amour*, qui se chante aujourd'hui partout et qu'on ne se lasse pas d'entendre.

Les morceaux de ce recueil, qui s'élèvent au nombre considérable de quarante-cinq, peuvent être classés de la manière suivante : les uns sont des motets composés pour les principales fêtes de l'année liturgique : Noël, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Toussaint, etc. D'autres, en plus grand nombre, se rapportent à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, à la Première Communion et à la Confirmation, à la Très Sainte Vierge, aux Anges, aux Bienheureux. Enfin, l'ouvrage se termine par une messe brève, agréable et facile à chanter, parce qu'elle est mélodique, mais n'en conservant pas moins le caractère de gravité que doit toujours avoir la musique religieuse.

M. Delphin-Balleyquier, rédacteur musical du *Journal des Jeunes Personnes*, (*la Femme et la Famille*), exprime ainsi son jugement sur l'œuvre du P. Ligonnet :

« Cette musique simple, harmonisée avec goût, et accompagnés de dessins souvent très ingénieux, est d'un sentiment juste, car, si elle n'a pas l'austérité sévère du plain-chant, elle revêt pourtant une forme qui la rapproche le plus possible de la tonalité de l'Eglise. Combien ces cantiques, inspirés, du reste, par d'excellentes poésies, sont supérieurs, sous le rapport religieux, à ceux de ce bon P. Lambillotte, lequel, comme le disait d'Ortigue, « religieux plein de sainteté, de candeur et de simplicité, a été l'un des plus grands corrupteurs du sentiment chrétien comme compositeur ». Il n'y a, du reste, qu'à rappeler que l'on a pu faire un quadrille très dansant avec quelques-uns des motifs de ce bon Père.

« D'ailleurs, depuis plusieurs années déjà, s'est révélé, dans le clergé

lui-même, le retour aux saines traditions de la musique religieuse. J'ai déjà signalé ailleurs, et dans son temps, l'apparition des *Cantiques du petit séminaire de la Primatiale de Lyon*, recueil qui a rendu de véritables services aux communautés et a puissamment aidé au relèvement du chant des fidèles dans les églises. Les *Harmonies du saint Lieu* seront encore d'un plus puissant secours, parce qu'elles ajoutent une note nouvelle à celles déjà connues. Ils seraient dorénavant sans excuse les maîtres de chapelle ou directeurs du Mois de Marie qui s'en iraient chercher les mélodies profanes pour les habiller de saintes poésies.

« Le volume des *Harmonies* contient, en outre, une messe brève à trois voix avec *soli* sans difficulté d'exécution, et où la mélodie, tout en restant d'une parfaite netteté, ne perd jamais le sentiment de gravité indispensable à toute composition religieuse. Elle sera d'une grande utilité aux maisons religieuses et aux pensionnats. »

Quoique nous venions d'indiquer explicitement la nature des morceaux dont se compose le volume du P. Ligonnet, nous croyons encore plus utile à nos lecteurs d'en mettre intégralement les titres sous leurs yeux.

I. — *Christus natus est.* Chœur à 3 parties pour les fêtes de Noël.
II. — *Jesus au berceau* (Noël). Couplets en solo à 3 parties.
III. — *Stabat Mater.* Trio ou chœur alterné avec plain-chant.
IV. — *La Croix.* Strophes en solo, avec refrain à 3 parties.
V. — *Hæc dies.* Chœur à 3 parties, pour le temps pascal.
VI. — *Victoire!* (Hymne au Christ). Refrain à 3 parties, avec strophes en solo.
VII. — *Ascendens Christus.* Chœur à 3 parties, pour l'Ascension.
VIII. — *Invocation à l'Esprit-Saint.* Refrain à 3 parties, avec couplets en duo.
IX. — *Veni, Sancte Spiritus.* Chœur à 3 parties pour la Pentecôte.
X. — *Nos fronts s'inclinent devant toi* (Visite pastorale pour la Confirmation). Refrain à 3 parties, avec couplets en solo.
XI. — *Quam dilecta!* (Eglises au saint Tabernacle). Chœur à 3 parties.
XII. — *Louons le Très Saint Sacrement.* Strophes en solo, avec refrain à 3 parties.
XIII. — *O Salutaris.* Solo.
XIV. — *Jésus est là!* (Présence réelle.) Duo ou chœur.
XV. — *O Sacrum convivium.* Cœur pour soprano, alto, ténor et basse.
XVI. — *Venez à lui!* (Jésus consolateur.) Couplets en solo avec refrain, à 3 parties.
XVII. — *Tantum ergo.* Duo ou chœur.
XVIII. — *Il est à moi!* (Cantique d'action de grâces.) Solo.
XIX. — *Laudate.* Chœur à 3 parties, alterné avec le cinquième ton.
XX. — *Venez, il nous appelle!* (Avant la Première Communion.) Couplets en solo, avec refrain à 3 parties.
XX. — *Oui, c'est Jésus!* (Après la Première Communion.) Refrain à 3 parties, avec couplets en solo.
XXI. — *Renouvellement des vœux du Baptême.* Strophes en solo, avec refrain, à 3 parties.

XXIII. — *A Marie* (Pour un jour de communion). Couplets en solo, avec refrain, à 2 parties.

XXIV. — *Ave Maria.* Solo.

XXV. — *Le Mois des Fleurs* Duo ou chœur pour le Mois de Marie.

XXVI. — *Regina cœli.* Chœur à 3 parties, avec solo, duo et trio.

XXVII. — *Ce que disait Jésus.* (Pour les Enfants de Marie.) Refrain à 3 parties, avec couplets et solo.

XXVIII. — *Sub tuum.* Chœur à 3 parties.

XXIX. — *Pitié!* (A Notre-Dame de Bon-Secours.) Refrain à 2 parties, avec strophes dialoguées.

XXX. — *Tota pulchra es.* Chœur à 3 parties pour une fête de la sainte Vierge.

XXXI. — *Secours des chrétiens.* Couplets en solo, avec refrain ou duo.

XXXII. — *O Vierge de la paix!* Refrain à 3 parties, avec couplets en tutti pour basses.

XXXIII. — *Litanies d'amour.* (A la Très Sainte Vierge.) Couplets alternés, et refrain en duo.

XXXIV. — *Adieux à Marie.* (Pour la fin d'une fête.) Couplets en solo, avec refrain à 3 parties.

XXXV. — *O quam gloriosum.* Chœur à 3 parties, pour un ou plusieurs saints.

XXXVI. — *Je te salue!* (A saint Joseph.) Refrain à 3 parties, avec couplets en solo.

XXXVII. — *Adest dies.* (A saint Thomas d'Aquin). Chœur pour soprano, alto, ténor et basse.

XXXVIII. — *Cantantibus organis.* (A sainte Cécile.) Chœur pour soprano, alto, ténor et basse.

XXXIX. — *De profundis.* (Pour les morts.) Solo.

XL. — *Les Anges.* Strophes en duo, avec refrain, à 3 parties.

XLI. — *Kyrie.* Chœur à 3 parties.

XLII. — *Gloria.* Chœur à 3 parties, avec trio.

XLIII. — *Pater.* (Offertoire.) Chœur à 3 parties.

XLIV. — *Sanctus.* Chœur à 3 parties avec duo.

XLV. — *Agnus.* Chœur à 3 parties, avec solo.

Les *Harmonies du saint Lieu* forment un très beau volume in-4° de 243 pages, paroles et musique. Prix, broché : 20 francs.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

TABLE DES MATIÈRES

DU XIIe VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 67. — 15 JUILLET 1881.

Pages.

I. Monseigneur de Ségur, par A. **Rastoul**. . . 5

II. Une excursion au Cambodge, par Raoul **Postel**. 16

III. Du Schisme et de l'Hérésie en France, à propos de M. Charles Loyson, expère Hyacinthe (suite), par Adolphe de **Chapouillé**. 39

IV. La belle Salomé. — Nouvelle, par Etienne **Marcel**. 60

V. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par Ch. **Legrand**. . . . 76

VI. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 97

VII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 107

N° 68. — 31 JUILLET 1881.

Pages.

I. M. Littré, par A. **Rondelet**. 129

II. Une nouvelle collection de classiques, ***. . . 150

III. Fatimah, la fille du prophète, par Clarisse **Bader**. 173

IV. Du schisme et de l'hérésie en France, à propos de M. Charles Loyson, expère Hyacinthe (fin), par A. de **Chapouillé**. 190

V. La belle Salomé. — Nouvelle (fin), par Etienne **Marcel**. 203

VI. J. J. Rousseau et le siècle philosophe, par A. **Posson**. 223

VII. Revue littéraire. — Voyages et Variétés, par J. de **Rochay**. 230

Pages.

VIII. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 250

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 270

N° 69. — 15 AOUT 1881.

I. La conquête Jacobine, par E. **Estienne**. . . . 289

II. Nos Américains, épisodes de la guerre de Sécession, par Louise de **Bellaigue**. 313

III. Les derniers documents sur le procès et la captivité de Marie Stuart, par Alphonse **Karr**. . 328

IV. Une excursion au Cambodge (fin), par Raoul **Postel**. 345

V. Le Mouvement catholique, par Léonce de la **Rallaye**. 371

VI. Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. **Martin**. 381

VII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 401

N° 70. — 31 AOUT 1881.

I. Méditations d'un rêveur solitaire, par **R. R.** . 417

II. Nos Américains, épisodes de la guerre de Sécession (suite), par Louise de **Bellaigue**. . . . 435

Pages.

III. Le mouvement poétique contemporain dans le Midi, par E. de **Monzie**. 459

IV. La Chaire française du treizième siècle au dix-septième siècle, par l'abbé P. **Féret**. . . 476

V. Henri Sainte-Claire Deville et son œuvre scientifique, par le Dr **Tison**. 488

VI. Revue littéraire. — Les Livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 504

VII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 521

VIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 531

N° 71. — 15 SEPTEMBRE 1881.

I. La Russie et l'Angleterre dans l'Asie centrale, par E. **Guilliny**. 545

II. Méditations d'un rêveur solitaire (suite), par **R. R.** 558

III. Nos Américains, épisodes de la guerre de Sécession (suite), par Louise de **Bellaigue**. 580

IV. Le mouvement poétique contemporain dans le Midi (fin), par E. de **Monzie**. 600

V. La Chaire française du treizième au dix-septième siècle (fin), par l'abbé P. **Féret**. . . 625

Pages.

VI. Revue littéraire. — Les romans nouveaux par Ch. **Legrand**. . . . 640

VII. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 660

N° 72. — 30 SEPTEMBRE 1881.

I. Les Pères de la Patrie, par M. Paul **Féval**. . . 673

II. Une nouvelle exégèse biblique, par l'abbé **Rambouillet**. 689

III. Un défenseur protestant de la Papauté, par Gaston de **Carné**. . . . 705

Pages.

IV. La Russie et l'Angleterre dans l'Asie centrale (fin), par E. **Guilliny**. 725

V. Nos Américains, épisodes de la guerre de Sécession (suite), par Louise de **Bellaigue**. . . . 742

VI. Méditations d'un rêveur solitaire (fin), par **R. R.** 761

VII. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par J. de **Rochay**. 771

VIII. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 791

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 811

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES (1)

A

Américains (nos), épisodes de la guerre de Sécession, par Louise de **Bellaigue**, 313, 435, 580 et 742.

Appel à Dieu, jubilé de 1881, par l'abbé Morisot, 414.

Au delà des monts, voyage en Espagne, par D. Gérard Van Caloen, 414.

B

Bader (Clarisse). Fatimah, la fille du prophète, 173.

Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 107, 270, 401, 531, 660 et 811.

Bellaigue (Louise de). Nos Américains, épisodes de la guerre de Sécession, 313, 435, 580 et 742.

Belle (la) Salomé, par Etienne **Marcel**, 60, 203.

Bernard (Daniel). Chronique parisienne, 97, 521.

C

Carné (Gaston de). Un défenseur protestant de la Papauté.

Catéchisme (le) du mariage ou la préparation, les cérémonies et les grands devoirs de ce saint état, par M. l'abbé F. Lacoste, 281.

Chapouillé (Adolphe de). Du schisme et de l'hérésie en France, à propos de M Charles Loyson, ex-père Hyacinthe, 39, 190.

Chaire (la) française, du treizième siècle au dix-septième siècle, par l'abbé P. **Féret**, 476 et 625.

Chasse (la) au roi, par Paul Féval, 414.

Chemin (le) de la vie, par Jean Lander, 414.

Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**, 97, 521.

Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 200 et 701.

Collection nouvelle de classiques pour l'enseignement primaire et secondaire, 411.

Comptoir (le) de commission de la Société générale de Librairie catholique, 284.

Conférences ecclésiastiques prêchées dans un grand nombre de diocèses, à propos des retraites pastorales, par le R. P. Laurent d'Aoste, capucin et procureur général de l'ordre, 280.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Conquête (la) Jacobine, par E. **Estienne**, 289.
Coton (*le*), *son histoire, son emploi et son importance*, par Jardin, 343 et 344.

D

Défenseur (Un) protestant de la Papauté, par Gaston de **Carné**, 705.
Derniers (les) documents sur le procès et la captivité de Marie Stuart, par Th. Alphonse **Karr**, 328.
Deville (Henri Sainte-Claire) et son œuvre scientifique, par le Dr **Tison**, 488.
Dieu et patrie, par A. de Lérue, 414.

E

Estienne (E.). La conquête Jacobine, 289.
Excursion (une) au Cambodge, par Raoul **Postel**, 16, 345.
Expiation (*L'*) *d'un père*, 669.

F

Fatimah, la fille du prophète, par Clarisse **Bader**, 173.
Feret (l'abbé P.). La chaire française du treizième siècle au dix-septième siècle, 476, 625.
Féval (Paul). Les Pères de la Patrie, 673.
Fin (*la*) *du monde présent et les mystères de la vie future*, par l'abbé Arminjon, 416.

G

Grand sermonnaire nouveau et complet, méthodique et suivi, contenant tous les sujets de la chaire catholique, par M. l'abbé de Maistre, 542.
Guilliny (E.). La Russie et l'Angleterre dans l'Asie centrale, 545 et 725.

H

Hommes (*les*) *célèbres du dix-neuvième siècle et la foi chrétienne, croyants et convertis*, par l'abbé Saillard, 671.

J

Jésus-Christ, livre de vie, par sainte Angèle de Foligno, 413.
Journaux spécialement recommandés aux familles, au clergé et aux propagateurs de la bonne presse, 282.

K

Karr (Th. Alphonse). Les derniers documents sur le procès et la captivité de Marie Stuart, 328.

L

Legrand (Ch.). Revue littéraire. Les Romans nouveaux, 76, 640.
Littré (M.), par A. **Rondelet**, 129.

M

Marcel (Etienne). La belle Salomé, Nouvelle, 60, 203.
Martin (R.). Revue littéraire. Littérature anglaise, 321.
Méditations d'un Rêveur solitaire, par **R. R.** 417, 558 et 761.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 107, 570, 401, 532, 660 et 811.
Milleriot (*le R. P. Louis*), *de la Compagnie de Jésus*, par le P. Charles Clair, 125.
Monzie (E. de). Le mouvement poétique contemporain dans le Midi, 459 et 600.
Mouvement (le) catholique par Léonce de la **Rallaye**, 371.
Mouvement (le) poétique contemporain dans le Midi, par E. de **Monzie**, 459 et 600.

372030

N

Nouvelle bibliothèque scientifique, 543.
Nouvelle (une) collection de classiques par ***, 150.
Nouvelle (une) exégèse biblique, par l'abbé **Rambouillet**, 689.

O

Œuvres polémiques de Mgr Freppel, 2e série, 543.

P

Parfums (les) du Pater, par M. l'abbé Peysson, 413.
Pères (les) de la Patrie, par Paul **Féval**, 673.
Posson (A.). J. J. Rousseau et le siècle philosophe, 223.
Postel (Raoul). Une excursion au Cambodge, 16, 345.
Publications populaires de la librairie Palmé, 287.

R

Rallaye (Léonce de la). Le mouvement catholique, 371.
— Revue littéraire. Les livres récents d'histoire, 504.
Rambouillet (L'abbé). Une nouvelle exégèse biblique, 689.
Rastoul (A.). Monseigneur de Ségur, 5.
Revue littéraire. — Les Livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 504.
Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par Ch. **Legrand**, 76, 640.
Revue littéraire. — Voyages et Variétés, par J. de **Rochay**, 230 et 771.
Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. **Martin**, 381.
Rochay (J. de). Revue littéraire. — Voyages et Variétés, 230 et 771.
Rondelet (A.). M. Littré, 129.
J. J. Rousseau et le siècle philosophe, par A. **Posson**, 223.
La Russie et l'Angleterre dans l'Asie centrale, par E. **Guilliny**, 545 et 725.

S

Ségur (Mgr de) par A. **Rastoul**, 5.
Schisme (du), et de l'Hérésie en France à propos de M. Charles Loyson, ex-père Hyacinthe (suite), par A. de **Chapouillé**, 39, 190.
Somme (la) du catéchiste, par l'abbé Regnaud, 541.

T

Tison (Dr). — Chronique scientifique, 259 et 791. — Henri Sainte-Claire Deville et son œuvre scientifique, 488.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

REVUE du Monde Catholique. 1881
July-Sept. v.67